

LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

181

TOME CENT QUATRE-VINGT-UNIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT QUARANTE-CINQUIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1895

LE

CORRESPONDANT

LA MISSION

DE

M. DE GONTAUT-BIRON A BERLIN

(1872-1878)[1]

III

LES MANDEMENTS ÉPISCOPAUX ET LA CRISE DE 1875.

I

Ni l'ambassadeur ni son nouveau ministre ne devaient jouir longtemps de l'espèce d'accalmie qui suivit l'échec de la monarchie et la satisfaction mal déguisée qu'en avait éprouvée M. de Bismarck. Car si nous ne pouvions plus être actuellement et activement monarchistes, nous étions toujours, M. Decazes tout aussi bien que M. de Gontaut et moi, réputés cléricaux, et c'était assez pour que nous n'eussions droit à aucune confiance ni même à aucun égard de la part de l'inventeur du *Kulturkampf.* Son irritation contre tout ce qui tenait à l'Église catholique allait même être portée à son comble par une manifestation éclatante de zèle religieux qui suivit, à quelques jours près, la constitution du nouveau ministère.

L'occasion fut un cri de douleur et d'indignation poussé par Pie IX du fond de sa captivité, contre le traitement odieux et chaque jour plus rigoureux dont l'Église avait à gémir en Allemagne. Cette plainte éloquente était arrachée au généreux Pontife

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 juillet et 25 août 1895.

par un attentat qui mettait en lumière la scandaleuse réalité de la situation. Un prince de l'Église, le cardinal Ledochowski, archevêque de Posen, condamné d'abord à deux ans de détention et au paiement d'une énorme amende, venait de plus de se voir retirer ses pouvoirs spirituels par un tribunal séculier qui s'était permis de prononcer sa déposition : procédure aussi choquante que ridicule qui, en soumettant ainsi toute la vie intérieure de l'Église au pouvoir disciplinaire de l'État, n'était que la stricte application de la législation nouvelle. Une encyclique dénonça au monde chrétien et civilisé cette atteinte aux droits sacrés de la conscience dans des termes dont la juste sévérité ne fut contestée par aucun des organes sincères de l'opinion libérale. Il était assez naturel que les évêques, à qui le document pontifical était adressé, se sentant d'ailleurs menacés eux-mêmes dans l'indépendance de leur ministère, fissent écho à la voix du chef de l'Église, et c'est un devoir que ne manquèrent pas de remplir avec éclat ceux qui, comme les prélats d'Angleterre ou de Belgique, jouissaient de la pleine liberté de leur parole. Plusieurs des évêques français, animés des mêmes sentiments et ayant encore moins de motifs pour ménager le despotisme allemand, ne résistèrent pas à la tentation de suivre leur exemple, et on ne put, en réalité, leur reprocher qu'une chose : c'était de ne pas avoir pris le temps de réfléchir que leur condition n'était malheureusement pas pareille. Si de plus, dans les lettres pastorales qu'ils livrèrent à la publicité, le sentiment patriotique ajouta quelque âpreté à l'expression de la foi, si leur langage parut parfois empreint de l'amertume dont tout cœur français et chrétien débordait encore, il n'y avait pas en conscience lieu de leur en faire un grand crime. Mais ceux qui portaient le poids du jour avaient le droit de leur rappeler la réserve commandée par une situation encore très mal affermie dont ils pouvaient seuls mesurer tous les périls. L'Eglise ne commandait assurément à personne d'oublier les devoirs envers la patrie, et le premier de tous était de ne pas l'exposer par des paroles provocantes à des actes de représaille qui pouvaient rouvrir ses blessures encore saignantes et à peine cicatrisées.

On s'était montré en plus d'une occasion, soit à Berlin, soit à l'ambassade d'Allemagne à Paris, sensible à des propos bien moins durs de la presse française : il fallait donc s'attendre qu'un blâme tombé de si haut ne passerait pas sans protestation. Il était sûr que M. d'Arnim, en particulier, en serait vivement blessé, car cet ambassadeur était en ce moment (probablement en raison de sa disgrâce prochaine), d'une humeur plus irritable que jamais. Il se plaignait de tout, et rendait de tout aussi les ministres

français responsables : un jour c'était de l'impolitesse d'une dame de la société qui n'avait pas voulu s'asseoir à côté de lui à table, chez le maréchal; le lendemain, c'était d'appréciations sévères faites, dans le cours du procès du maréchal Bazaine, sur la conduite des généraux prussiens pendant la guerre. Aussi quand il vint porter ses plaintes au ministère contre les mandements épiscopaux, M. Decazes l'attendait, et put lui répondre qu'il avait déjà songé aux mesures à prendre pour arrêter le cours d'une polémique dont on avait senti d'avance les inconvénients. Effectivement, une circulaire du ministre des cultes, M. de Fourtou, venait d'engager les évêques à ne pas renouveler des attaques *de nature à exciter la susceptibilité des gouvernements voisins*. Cette pièce écrite d'un ton triste mais ferme, ne devait pas recevoir de publicité officielle. Nous n'avions nul intérêt à constater que ce qu'on laissait passer ailleurs, sans réclamation, on se croyait en mesure de ne pas le tolérer chez nous. Mais la presse en eut aisément connaissance, et M. de Gontaut dut en donner lecture au ministre des affaires étrangères prussien, M. de Bulow, qui se montra sensible à ce procédé. Comme d'ailleurs les prélats qui reçurent cet avertissement en apprécièrent la convenance, on put croire que le trouble causé par ce bruyant incident allait, cette fois, comme ç'avait été le cas de beaucoup de différends analogues, rapidement tomber dans l'oubli.

M. de Bismarck ne l'entendait pas ainsi : la sentence pontificale, dont le retentissement le mettait, en quelque sorte, au ban de la conscience publique, l'avait blessé au vif. Quel que fût son culte pour la force matérielle, il n'était pas assez dénué de sens politique pour méconnaître l'action de la plus haute des puissances morales, et c'est ce qu'on a pu voir, lorsque, plus tard, revenant sur ses pas et sortant des errements où il s'était fourvoyé, il a cherché, en quelque sorte à obtenir, par des hommages publics rendus à Léon XIII, l'absolution des censures portées par Pie IX. Mais, à ce moment, dans l'impatience de se sentir frappé par une autorité qu'il ne savait comment atteindre, c'est à côté de lui et sur nous que, suivant l'expression vulgaire, il chercha à passer son humeur. Faut-il croire (comme beaucoup de bons juges le pensèrent), que, trouvant cette fois un grief contre la France, qui pouvait paraître fondé, il ne voulait pas le lâcher si facilement, mais bien le garder soigneusement en réserve, par une discussion prolongée, afin de s'en servir, au besoin, si ses embarras intérieurs devenaient assez pressants pour le porter à chercher quelque diversion au dehors? Quoi qu'il en soit, quand M. de Bulow lui fit part de la communication qu'il avait reçue de M. de Gontaut, il se montra très mal satisfait que son ministre se fût contenté à si bon marché. Contrai-

rement à l'habitude qu'il avait de ne communiquer que rarement de sa personne avec les ambassadeurs, il fit prier M. de Gontaut de le venir trouver. Il le reçut avec une froide politesse, et, prenant tout de suite un ton très décidé : « Le gouvernement allemand, lui dit-il, ne juge pas suffisante la satisfaction que vous avez cru lui donner par la circulaire de M. de Fourtou; il lui faut un pas de plus. Il ne suffit pas d'avertir les évêques : ils doivent être punis; c'est la seule manière de prouver que vous n'êtes pour rien dans les offenses que nous recevons d'eux, et que vous en répudiez la solidarité. Ne vous y trompez pas, ajoutait-il, c'est une question de sécurité pour nous. Vos évêques fomentent la révolte dans l'empire : c'est ce que nous ne pouvons supporter. C'est le cas, en particulier, de l'évêque de Nancy (fit-il remarquer avec insistance), dont la juridiction est encore mixte et s'étend aux districts récemment annexés. Si vous laissez continuer ces procédés, c'est vous qui aurez rendu la guerre inévitable, et nous la ferons avant que le parti clérical, se rendant maître du pouvoir, la déclare au nom de la religion catholique persécutée. Voilà pourquoi, dit-il avec une franchise dont il n'avait pas encore usé, vos projets de restauration monarchique ne m'ont jamais plu; je me méfiais de l'influence que vos cléricaux prendraient sur le comte de Chambord. » M. de Gontaut lui ayant fait observer qu'il n'existait, à sa connaissance, aucun moyen de répression pénale contre des évêques qui n'avaient fait en France comme ailleurs qu'user de la liberté commune : « Non, dit-il, vous en avez deux : vous pouvez les citer devant le conseil d'Etat par la voie de l'appel comme d'abus; vous pouvez les appeler aussi devant les tribunaux ordinaires pour offense à un souverain étranger, et, si vous ne vous servez pas vous-même de ce droit, votre loi le reconnaît aussi au représentant du souverain offensé, et nous en ferons directement usage. » Devant un parti qui paraissait d'autant plus arrêté que l'expression en était plus calme, la discussion n'était pas longtemps possible, et M. de Gontaut dut se retirer, emportant la déclaration positive que le minimum de réparation qui pût être jugé suffisant serait la citation devant le conseil d'Etat de l'évêque de Nîmes, dont le langage avait paru plus vif et plus blessant que celui d'aucun autre.

M. de Bismarck eut soin, d'ailleurs, que sa conversation ne restât pas longtemps secrète, car M. de Gontaut avait eu à peine le temps d'en rendre compte à Paris, qu'il devait signaler dans un journal, dont les attaches n'étaient un mystère pour personne, un article qui reprenait le même thème dans des termes exactement semblables à ceux qu'il venait d'entendre de la bouche du chancelier.

« Du moment où la France, disait l'*Allemagne du Nord*, s'identifie avec Rome, elle devient notre ennemie jurée. La paix du monde ne peut subsister avec une France soumise à la théocratie pontificale. » Le chancelier lui-même tenait très publiquement des propos dont le sens était encore moins équivoque : « Je ne suis pas l'ennemi de la France, disait-il assez haut pour être entendu d'auditeurs à qui il ne demandait pas d'en faire mystère; je l'ai bien prouvé en faisant accepter par l'empereur la proposition de M. Thiers relative à l'évacuation anticipée; mais, je le déclare, si la France soutient les catholiques en Allemagne, je n'attendrai pas qu'elle soit prête. Ce sera dans deux ans : je saisirai auparavant l'occasion favorable. » Et, peu de jours après, à la tribune même du Reichstag, il prit occasion d'un sujet qui ne mettait pas naturellement la France en cause, pour parler d'une guerre possible avec nous, comme d'une supposition dont il avait prévu les moindres chances. « On m'a reproché, dit-il, d'avoir employé, en 1866, les déserteurs hongrois contre l'Autriche : c'est le droit de la guerre; et, si nous nous trouvons un jour en guerre avec la France, dont le chef pourrait être alors Henri, comte de Chambord, nous n'aurions rien à dire s'il formait une légion pontificale avec les catholiques de l'Allemagne du Sud, poussés à la désertion par les évêques qui prêchent la désobéissance aux lois. » Ces rumeurs alarmantes devinrent bientôt assez générales pour qu'à un dîner de la cour l'impératrice, s'approchant sans affectation de M. de Gontaut, lui rappelât la conversation qu'elle avait eue avec lui peu de mois auparavant : « Je vous avais bien averti, lui dit-elle, que vous n'étiez pas au bout de vos peines et que des difficultés vous attendaient, plus graves encore que celles que vous aviez éprouvées. Disais-je vrai? — Oui, madame, répondit M. de Gontaut, et plus d'une fois les paroles de Votre Majesté me sont revenues en mémoire. — Est-ce qu'on n'est pas convenable avec vous? ajouta-t-elle avec un intérêt inquiet, en tournant son regard vers le côté de la salle où se trouvait M. de Bismarck. — Non, on est toujours poli, mais le fond est bien difficile et bien douloureux. » M. de Gontaut parlait très bas. « Est-ce que vous croyez qu'on nous écoute? dit vivement la princesse. — Non, mais on pourrait nous entendre. » Et il lui expliqua en quelques mots le nouveau sujet de querelle.

J'étais encore le collègue de M. Decazes, qui voulait bien me communiquer le résumé des dépêches qu'il recevait. La conversation de M. de Bismarck avec notre ambassadeur fut naturellement entre nous le sujet d'une conférence dans laquelle nous nous fîmes part l'un à l'autre de plus d'embarras encore que d'inquiétude.

Quoique M. de Gontaut eût assurément très bien fait d'alléguer une impuissance légale qui, comme on va le voir, était réelle, il n'avait pu complètement fermer la bouche aux prétentions de M. de Bismarck; et celui-ci, en réclamant contre les évêques qu'il accusait la procédure administrative de l'appel comme d'abus, raisonnait comme un adepte expert de notre nouveau gallicanisme parlementaire. Je suis même frappé en relisant la dissertation qu'il envoya à M. d'Arnim pour appuyer sa demande combien son argumentation ressemble à celle que nous entendons journellement (et pas plus tard encore qu'hier) développer à la tribune française par les organes républicains [1]. C'est le même oubli ou plutôt la même négation de l'indépendance spirituelle de l'Église, la même méconnaissance de l'état nouveau des mœurs et des changements apportés aux anciennes législations par l'introduction dans le droit public de la liberté des cultes et de la presse. Les évêques reçoivent une indemnité de l'État : quelle que soit l'origine de cette rétribution, par cela seul, ils n'en sont pas moins des fonctionnaires comme d'autres : donc, comme tels ils doivent obéir au gouvernement qui devient ainsi responsable de tous leurs actes, et c'est à ce titre que M. de Bismarck nous demandait d'en faire justice par un acte administratif. Les docteurs de M. de Bismarck ne lui avaient pas moins bien fait la leçon sur la portée des articles 12 de la loi du 19 mai 1819 et 7 de la loi du 27 mars 1822 qui ouvraient aux souverains étrangers et à leurs représentants une voie judiciaire pour obtenir réparation des offenses dont ils croiraient avoir à se plaindre. Dans cette énumération si complète de toutes les armes que nous pouvions avoir pour sévir contre le clergé, il en est une cependant que l'on est surpris aujourd'hui de n'y pas rencontrer, parce que la pratique en est devenue depuis lors aussi habituelle qu'elle est commode. On ne nous parla pas de retenir le traitement des prélats incriminés. Serait-ce qu'on n'avait pu, même en cherchant bien, trouver à ce régime de domesticité imposé à des dignitaires du rang épiscopal aucune espèce de fondement légal, ni même aucun exemple qu'on pût rappeler? Cette omission, en tout cas, paraîtra sans doute à nos juristes républicains extrêmement regrettable : il y aurait eu là un précédent émané d'une autorité dont ils auraient pu se prévaloir avec autant d'honneur que de profit.

Le moindre examen suffit pour nous convaincre que des deux

[1] On peut lire cette dissertation dans le volume intitulé : *Antécédents du procès d'Arnim,* p. 117-153. M. d'Arnim fut accusé de n'avoir pas assez énergiquement soutenu la réclamation de son chef. C'est un tort dont il n'eut pas de peine à se justifier.

moyens entre lesquels M. de Bismarck avait donné le choix à M. de Gontaut pour lui offrir la satisfaction qu'il attendait, aucun n'était pour nous honorablement praticable. Nous n'étions nullement disposés à tirer du discrédit où elle était alors justement tombée, la procédure surannée de l'appel comme d'abus, dont la monarchie constitutionnelle n'avait fait que très rarement usage (le second Empire une seule fois) et qui était sortie de chaque épreuve criblée des plus mordantes épigrammes. A sa place peut-être dans une organisation sociale, où l'Église jouissant de certains pouvoirs même en matière temporelle pouvait être soupçonnée d'en abuser, et où l'État professant une religion pouvait jusqu'à un certain point prétendre à quelque compétence même en matière spirituelle, l'appel comme d'abus n'a plus de signification appréciable dans une société purement laïque, que son principe même affranchit de toute menace de la part de l'autorité religieuse. Une sentence qui n'a ni valeur morale ni conséquence matérielle n'est qu'une taquinerie puérile dont l'effet est d'assurer une publicité bruyante aux faits qu'elle fait semblant d'atteindre. Je doute fort que les esprits sérieux et élevés qui composaient le conseil d'État se fussent prêtés, même sur notre demande, à rafraîchir les décors de cette comédie. Ils n'auraient pu manquer d'ailleurs de nous répondre que l'appréciation la plus sévère des actes d'un gouvernement étranger ne rentrait dans aucun des cas prévus par les articles organiques, n'étant ni *un excès de pouvoir*, ni *une contravention aux lois de l'Etat*, et encore moins *un trouble porté dans les consciences*. Et quant à l'idée de recourir aux tribunaux ordinaires, en application des lois de la presse, ce n'était pas sérieusement qu'on nous proposait ce remède cent fois pire que le mal. Quel magistrat ou quel avocat français aurait consenti à faire asseoir des évêques, ses compatriotes, sur le banc où siègent les malfaiteurs pour calmer la susceptibilité du chancelier de l'empire allemand? S'il s'en était trouvé un qui se résignât à jouer ce triste rôle, dès qu'il aurait ouvert la bouche, quelle huée dans l'assistance et quelle réplique il aurait reçue de son adversaire! Quel est le jury qui eût fait droit à ses réquisitions? L'offense prétendue serait sortie de l'arène judiciaire, aigrie, envenimée, grossie au centuple, par l'éclat du débat, le tapage de la presse et l'unanimité de l'acquittement. Le résultat était si certain, que c'était à croire que M. de Bismarck qui devait le prévoir n'était pas éloigné de le désirer.

Nous en étions donc réduits à exprimer à M. de Bismarck le regret de ne pouvoir nous conformer à aucun de ses désirs. Comment aurait-il accueilli cette réponse? C'était difficile à préjuger. Admettant (ce que je suis porté à penser) qu'il eût d'avance un

peu grossi sa voix pour nous intimider et qu'en fait il eût hésité à recourir, à l'occasion d'un grief qui ne consistait qu'en paroles, aux extrémités dont il nous avait menacés, le moins qu'on pût attendre de son amour-propre blessé, c'était quelqu'une des mesures qu'à plus d'une reprise déjà, il avait été sur le point de prendre : le rappel de l'ambassadeur et la rupture des relations diplomatiques. De là serait sortie une situation tendue et violente, particulièrement dangereuse pour deux nations voisines, ayant chaque jour des affaires délicates à démêler, et qui aurait tenu suspendue, comme une épée de Damoclès, l'imminence d'une hostilité plus déclarée. En attendant, c'était, en Prusse, un grand encouragement donné aux desseins impatients du parti militaire, en Europe, l'alarme de tous les intérêts, en France, un temps d'arrêt dans le progrès de la fortune publique renaissante et enfin, ce qui nous touchait peut-être encore davantage, un sentiment de réprobation très général contre les ministres de la religion qui, désertant un office de paix, auraient ainsi semé le trouble autour d'eux et peut-être déchaîné l'orage.

Cet effet, en soi très fâcheux, n'aurait été nulle part plus regretté qu'à Rome et par le Saint-Père lui-même, qui, nous le savions par un ambassadeur très aimé de lui, M. de Corcelle, s'associait de cœur à toutes nos difficultés. Emu pour la France d'un sentiment tout paternel, Pie IX ne désirait nullement que l'œuvre laborieuse de notre relèvement fût compromise par des manifestations destinées à rester stériles, en faveur d'une cause que nous n'étions malheureusement plus en état de servir [1].

[1] Je saisis cette occasion pour rappeler que la conduite de Pie IX envers le gouvernement français fut, en fait de délicatesse et de désintéressement, au-dessus de tout éloge. Il ne donna jamais une meilleure preuve de ce sentiment, que quand il fallut rappeler de Civita-Vecchia le stationnaire l'*Orénoque*, qui y avait été placé pour lui servir de retraite au cas où sa sécurité eût été menacée à Rome. M. Thiers avait négligé, en prenant cette louable précaution, d'en prévenir le gouvernement de Victor-Emmanuel, qui, probablement dans l'embarras de sa prise de possession, n'aurait eu rien à lui refuser, et, cependant, la situation d'un bâtiment sous pavillon militaire stationnant dans un port sans l'autorisation de la puissance dont ce port dépend était tellement (une fois le royaume d'Italie reconnu) en contradiction avec les règles élémentaires du droit international, que le fait ne pouvait être prolongé indéfiniment. L'observation n'en fut pas faite tant que M. Thiers était au pouvoir, mais dès que les conservateurs l'eurent remplacé, les journaux de gauche ne manquèrent pas de la soulever, et poussèrent eux-mêmes le gouvernement italien (qui n'y aurait peût-être pas songé), à exiger le départ de l'*Orénoque*. La réclamation une fois présentée, il fallait bien y faire droit. Rien n'égale la résignation touchante avec laquelle Pie IX vit disparaître, sans adresser à la France le moindre reproche, cette dernière marque de son impuissante sympathie.

Nous en étions là, et on conviendra que c'était déjà matière à sérieuses réflexions, d'autant plus qu'il ne s'agissait plus, cette fois, comme en face des obstacles qu'avaient rencontrés nos espérances monarchiques, d'un de ces intérêts capitaux de sécurité et de grandeur nationales qu'il faut défendre à tout risque. Un incident auquel nous ne devions pas nous attendre vint faire prendre à la crise un caractère tout à fait aigu. J'ai dit que la plupart des évêques avaient accueilli avec déférence l'avis du ministre des cultes, en reconnaissant la mesure de son langage et la gravité de ses appréciations; le saint archevêque de Paris, le cardinal Guibert, bien qu'étant un de ceux qui avaient pris précipitamment la parole, leur avait prêché d'exemple. Aussi le silence régnait de ce côté depuis plus d'un mois, quand il fut tout d'un coup rompu par une lettre pastorale d'un évêque du midi de la France, conçue en des termes qui, par malheur, ressemblaient trop à ceux qui avaient déjà causé tant d'émoi. Le digne prélat, dans son séjour reculé, n'avait certainement pas calculé l'effet que sa démarche devait produire au delà du Rhin; mais, contrairement à son intention, ce n'était pas moins, la situation donnée, qu'un défi jeté par le visage de M. de Bismarck, dont les suites (si nous étions accusés d'y avoir pris part) devenaient impossibles à calculer. Un ultimatum, cette fois tout à fait direct, pouvait nous arriver par le retour du courrier. Si on ne voulait être mis dans l'alternative de le repousser ou d'y obéir, on n'avait que quelques heures pour prendre les devants.

Je ne sais qui suggéra alors à M. Decazes un expédient que personne, je crois, ne put le blâmer, dans la passe étroite où il était resserré, d'avoir saisi avec empressement. Un seul journal conservateur, *l'Univers*, avait reproduit le nouveau mandement; tous les autres, avertis déjà par nous, s'étaient tenus d'eux-mêmes sur la réserve. Ce fut le journal et non l'évêque qu'on nous proposa d'atteindre, en vertu des pouvoirs exceptionnels que nous donnait encore l'état de siège proclamé à Paris pendant la guerre, maintenu par la Commune, et dont M. Thiers, pendant ses deux années d'administration, n'avait pas songé à se dessaisir. Une suspension de deux mois dut être prononcée, dès le soir même, contre *l'Univers*, comme ayant publié un document qui *pouvait donner lieu à des difficultés diplomatiques.*

Je conviendrai volontiers que le détour n'avait rien d'héroïque; je me consolai d'y adhérer en songeant qu'il n'y avait pas non plus beaucoup d'héroïsme chez ceux qui, avisés d'un sérieux péril, en bravaient, pour leur pays, toutes les conséquences, quand, pour eux-mêmes, ils ne couraient aucun risque personnel. En proportion

du trouble qu'ils avaient pu causer, la pénitence était légère[1].

Restait à savoir ce qu'allait en penser M. de Bismarck. Il paraît bien qu'il eut quelque envie de ne pas se montrer satisfait, et, je crois aussi, quelque regret de se voir privé de la démonstration éclatante de sa puissance sur laquelle il avait compté, car son premier mouvement fut d'écrire à M. d'Arnin. « Il n'est pas nécessaire, selon mon opinion, de faire une réclame à l'*Univers* en représentant sa suppression comme conforme à nos désirs[2]. » Mais ce n'est pas la seule fois que s'est vérifiée cette parole de l'Ecriture que les mauvaises intentions suggèrent souvent des calculs qui les trompent. Ce fut le bruit qu'il avait fait de griefs, au fond sans portée, qui l'empêcha d'insister pour une réparation plus complète. Ses déclarations comminatoires avaient propagé un état d'inquiétude et d'émotion factice dont la prolongation pesait à tous les amis de la paix en Europe. Quand on aperçut une ouverture pour en sortir, ce fut un soulagement général de pouvoir en être quitte pour la peur. M. Decazes ayant d'ailleurs, peu de jours après, saisi l'occasion d'une interpellation qui lui était adressée sur les relations de la France et de l'Italie pour déclarer à la tribune qu'il travaillerait sans relâche à assurer la paix en dissipant tous les malentendus et en *prévenant tous les conflits*, *et qu'il la défendrait*

[1] Je conçois parfaitement qu'aujourd'hui, l'urgence du péril passé, ceux qui en ont perdu la mémoire puissent nous accuser de timidité : mais j'avoue que je n'ai pu lire sans surprise et même sans quelque envie de sourire, dans la correspondance posthume publiée depuis lors du célèbre rédacteur de *l'Univers*, M. Louis Veuillot, que la mesure dont son journal était frappé avait dû être prise, de concert avec le gouvernement prussien, par des catholiques, anciens écrivains du *Correspondant*, pour servir le ressentiment de leurs querelles d'autrefois avec *l'Univers*. Je ne crois pas que la préoccupation personnelle ait jamais suggéré à un homme d'esprit une supposition plus éloignée, je ne dis pas de la vérité, mais de la vraisemblance. Il aurait fallu une dose de mémoire et de sang-froid vraiment bien grande pour songer encore, après les orages que nous venions de traverser et en face de ceux qui menaçaient encore, aux anciennes discussions soutenues entre des catholiques sur des applications délicates et des conséquences extrêmes de leurs croyances communes; et, en ce qui me touche, la personne de M. Veuillot est la chose du monde à laquelle je pensais le moins dans cet entretien avec M. Decazes. Celle de M. de Bismarck me préoccupait un peu davantage. Je ne puis me défendre, d'ailleurs, de croire qu'au fond de l'âme M. Veuillot ne nous en a jamais beaucoup voulu de l'avoir fait martyr à si bon marché. Du reste, les amis de M. Veuillot, et ils étaient nombreux à l'Assemblée, ne partagèrent pas sa susceptibilité, car ils avaient projeté de nous adresser une interpellation, mais devant l'exposition que nous leur fîmes des motifs que nous avions eus, comme de l'inconvénient qu'il y aurait à les faire connaître à la tribune, ils abandonnèrent leur dessein.

[2] *Antécédents du procès d'Arnim*, p. 151.

aussi contre les regrettables excitations, d'où qu'elles pussent venir, l'approbation qui accueillit partout ces sages paroles fit comprendre à M. de Bismarck qu'il ne serait ni compris ni suivi s'il se montrait plus difficile. De bonne ou de mauvaise grâce, content ou non, il déclara se contenter. Mais l'incident terminé laissa une impression qui ne lui fut pas favorable. C'est le propre des situations instables, comme celle où la société européenne était condamnée après tant de commotions successives, et doit probablement rester longtemps encore, que l'opinion publique s'y retourne aisément, jetant toujours des regards inquiets, tantôt sur un point, tantôt sur l'autre de l'horizon, suivant qu'elle craint d'en voir partir un signal d'alarme. C'est ce que M. de Bismarck n'avait pas suffisamment prévu. Aucun des desseins imaginaires qu'il avait prêtés à la France catholique et monarchique ne s'étaient réalisés, mais de plus sérieux périls avaient failli naître de l'hostilité acharnée qu'il poursuivait contre la religion pratiquée par plus de la moitié de l'Europe et par un tiers au moins de ses compatriotes. C'était à qui dorénavant allait se tenir en garde pour ne pas se trouver compromis dans les embarras qu'il se créait à lui-même. « Je ne le suivrai pas dans cette voie », dit l'empereur d'Autriche lui-même à notre ambassadeur. « Il a voulu nous entraîner, disait le prince Gortchakof au général Leflô, dans sa malheureuse campagne religieuse, mais nous lui avons formellement déclaré que nous ne le suivrions pas et nous n'en resterons pas moins bons amis. » Ce fut aussi le sens d'une lettre personnelle de la reine Victoria à l'empereur, dont l'existence, sinon le contenu, fut connu, le secret n'en ayant pas été gardé par son ambassade. « Que veut donc cet homme? disait à M. de Gontaut un de ses collègues du corps diplomatique qui, jusque-là en relation intime avec M. de Bismarck, depuis et même pendant la guerre, s'était toujours montré peu favorable à la France. Il faudra quelque jour que toutes les puissances s'entendent pour mettre un terme à ses empiètements sur la liberté d'autrui. » Il fut utile d'avoir constaté ce sentiment avant d'avoir à y faire appel dans la crise beaucoup plus grave qui ne devait pas tarder à éclater. Il n'y eut donc pas lieu de regretter la mauvaise querelle qu'on nous avait cherchée.

II

Dans un de ces accès d'emportement vrai ou simulé auquel M. de Bismarck s'était livré pour motiver l'insistance hautaine de ses réclamations, une phrase assez significative, on l'a vu, lui était échappée. « Si la France ne se défait pas, avait-il dit, de la poli-

tique pontificale, je n'attendrai pas, pour lui faire la guerre, qu'elle soit prête, et je sais qu'elle le sera dans deux ans. »

On voit par là avec quelle attention curieuse et quelle précision de renseignements on se tenait au courant, à Berlin, des progrès du relèvement de notre armée. Car de tous les observateurs méfi s qui exerçaient sur nous cette surveillance, M. de Bismarck était loin d'être celui qui se montrait le plus préoccupé de l'usage que nous ferions de notre force, quand nous l'aurions recouvrée. C'était dans les cercles militaires surtout que la sollicitude était constante. Là le refrain habituel des conversations courantes c'était que, comme nous devions être certainement résolus à chercher la revanche de nos défaites dès que nous nous croirions en mesure d'y prétendre, il y avait pour l'Allemagne autant de duperie que d'imprudence à attendre au lieu de devancer le moment de notre convenance. Envisagées à ce point de vue, toutes les nouvelles données par nos journaux sur nos efforts pour compléter nos défenses, perfectionner notre armement, initier nos jeunes officiers à toutes les innovations de la tactique moderne, devenaient l'objet de commentaires passionnés qui, sous forme d'avertissements ou de menaces, arrivaient aux oreilles de M. de Gontaut. « Ne pourrions-nous pas, écrivait-il, parler un peu moins d'expériences d'armes, de canons, de corps d'armée, en un mot de tous les éléments de notre réorganisation militaire? En moins parler ce ne serait pas, se hâtait-il d'ajouter, s'en moins préoccuper. » Le conseil était assurément plein de sagesse, mais outre qu'il était difficile de le faire suivre à la presse, qu'on ne fait pas taire à volonté, il était un lieu et un moment où le silence n'aurait pas été possible : ce fut à la tribune de l'Assemblée, quand on dut mettre en délibération, après la loi du recrutement, une autre loi du même caractère et qui n'était pas de moindre importance : celle qui réglerait la constitution des cadres de l'armée active, car, après avoir déterminé quels seraient le nombre et la nature des soldats appelés sous les drapeaux, encore fallait-il décider par qui et comment ils seraient commandés.

On a vu quelle place la première de ces deux lois capitales, celle du recrutement, avait tenue dans la négociation suivie pour la libération du territoire : un point, en particulier, avait failli tout faire échouer, c'était le dessein de l'Assemblée d'imposer à tous les Français le service obligatoire et personnel. Si elle eût persisté dans cette exigence dont toute l'autorité de M. Thiers avait à peine suffi à la faire départir, la délivrance attendue eût été, on l'a vu, indéfiniment ajournée. Il y eut pareillement dans la loi nouvelle une disposition en apparence plus inoffensive, et qui passa même, au premier moment, inaperçue dans le débat, mais qui, échauffant

toutes les têtes en Allemagne, aurait pu avoir une conséquence plus grave encore et mettre en question la sécurité et l'indépendance que nous venions à peine de recouvrer. Ce fut l'augmentation du nombre des bataillons que dut contenir chaque régiment d'infanterie. Le gouvernement et la commission avaient fixé ce chiffre à trois, l'Assemblée le porta à quatre. J'assistais à la séance où fut adopté l'amendement improvisé qui rendit l'introduction de ce quatrième bataillon nécessaire, et je suivis même le débat avec une attention toute particulière, parce que la carrière de jeunes officiers avec qui j'étais en relation personnelle pouvait y être intéressée. Je puis donc dire pertinemment quel fut le motif de cette résolution prise un peu à la hâte, que le ministre dut subir après l'avoir combattue. L'accroissement du nombre des chefs de bataillon permettait de dégager l'encombrement que de trop nombreuses promotions faites pendant la guerre avaient amené dans les rangs des grades inférieurs, et donnait par là plus d'aisance et d'élasticité à l'avancement hiérarchique. Ce fut là notre pensée déterminante : toute autre, et principalement l'intention d'accroître par un détour la force numérique de l'effectif, fut étrangère à la majorité dont je fis partie. La preuve, c'est que quand le ministre, pour rétablir son équilibre financier dérangé, proposa à son tour de réduire le nombre des compagnies qui formeraient le bataillon, et de six, qui était le chiffre primitif, le fit tomber à quatre, ce mode de compensation ne rencontra aucune contradiction, bien que, tout calcul fait, le résultat des deux modifications combinées fût de réduire plutôt que d'accroître la force réelle de l'unité de combat.

Mais il n'importe; bien ou mal comprise, commentée par des interprètes plus ou moins sincères, la mesure à peine connue n'en mit pas moins le feu aux poudres sur toute la ligne et dans tous les rangs de la presse allemande : un cri général s'éleva : l'Assemblée, dans un élan d'impatience patriotique, venait, d'un trait de plume, d'accroître, au moins d'un quart, la puissance numérique de l'arme française par excellence, l'infanterie. Ce surcroît n'était réclamé par aucune nécessité de la défense, puisque ni le maréchal ni ses ministres n'y avaient songé. Il fallait donc y voir la préparation évidente d'une attaque méditée et prochaine. Le quatrième bataillon, dont beaucoup d'entre nous, après l'avoir voté, avaient perdu le souvenir, devint le signal de combat attendu que tout bon Allemand, à moins d'être sourd, devait entendre.

Tel fut le thème développé avec ensemble et une sorte d'émulation par tous les organes de publicité connus par leurs relations officielles, la *Gazette nationale*, *l'Allemagne du Nord*, la *Gazette de Francfort*, la *Post* de Berlin. Dans ce dernier journal surtout,

l'écrivain qui tenait la plume donna un libre essor à sa faculté imaginative. Un article à sensation parut portant en tête cette phrase menaçante : La guerre est-elle en perspective? Et pour justifier ce cri d'alarme, ce n'était pas seulement notre loi militaire qui était mise en suspicion. Afin d'en aggraver le caractère, on se plaisait à la rattacher, avec une terreur affectée, à une autre mesure d'une plus grande importance que l'Assemblée venait de prendre au même moment, et qui ne semblait pourtant pas devoir présenter, même à la perspicacité la plus malveillante, la moindre apparence belliqueuse.

Par une coïncidence, en effet, à laquelle aucun de nous n'avait pris garde, la promulgation de la nouvelle loi des cadres avait suivi de quelques jours celle de la loi dite des pouvoirs publics et qui, à la faible majorité de quelques voix, venait de donner à la forme républicaine une constitution régulière (25 février 1875, loi des pouvoirs publics, — loi des cadres, 28 mars). J'ai tâché d'expliquer en son lieu comment s'opéra, entre des monarchistes découragés et des républicains assagis, la transaction dont est sorti l'expédient républicain un peu bâtard sur lequel nous vivons encore aujourd'hui. On pourra longtemps encore commenter, expliquer, accuser ou justifier de diverses manières le rapprochement ainsi intervenu entre des hommes politiques séparés la veille et qui devaient l'être plus encore le lendemain. Mais ce que nul historien ne pourra assurément y découvrir, ce serait l'ombre d'une pensée et surtout d'une menace dont le voisin le plus ombrageux et l'ami de la paix le plus timoré pût prendre la moindre inquiétude. Ce fut le résultat improvisé d'une évolution tout intérieure à laquelle on peut hardiment affirmer qu'aucune considération et même aucun souvenir de politique étrangère ne fut mêlé.

Telle ne fut pas l'opinion ou du moins la supposition de l'écrivain allemand. A ses yeux, le seul mobile qui eût pu motiver la fusion de deux partis opposés, c'était le dessein de faire face ensemble à un ennemi commun. Des royalistes n'avaient pu devenir républicains et des républicains adopter des institutions qui avaient avec la monarchie plus d'un trait de ressemblance, que pour se mettre en mesure, par ces sacrifices mutuels, de satisfaire une soif, également vive chez tous, de vengeance et de réparation nationale. L'Assemblée, avant de se séparer, voulait avoir l'honneur de présider elle-même à la revanche, et reprendre tout le terrain qu'à sa naissance elle avait du céder à l'Allemagne. C'était pour livrer ce suprême assaut que la république nouvellement constituée faisait asseoir sur les mêmes bancs ministériels, M. Buffet et M. Dufaure, M. Léon Say et M. Decazes.

Le journal ne manquait pas également de faire remarquer que les agents les plus actifs de l'opération qui venait de s'accomplir étaient des hommes politiques connus par leur fidélité au souvenir de la maison d'Orléans. Or on faisait généralement aux princes de cette famille, soldats d'âme et de profession, l'honneur de croire que personne plus qu'eux n'avait souffert de l'abaissement de la France et n'aspirait à la gloire de contribuer à la relever : ce qui leur valait, chacun le savait également, le déplaisir tout particulier de M. de Bismarck. Ainsi tous les indices d'un plan combiné étaient visibles : la loi constitutionnelle avait resserré les rangs des agresseurs et leur préparait des chefs, la loi militaire doublait la puissance de leurs moyens d'attaque. A l'Allemagne avertie de se mettre en garde.

Jusqu'à quel point était-on en droit de supposer que l'inspiration de ce roman si complaisamment bâti partait de l'entourage du chancelier? C'est ce qu'on ne saura jamais positivement, tout mauvais cas étant niable et l'issue du mouvement ainsi suscité n'ayant pas tourné, en définitive, à l'avantage de ceux qui le provoquèrent. Mais comme le fond de la même fable, sinon tous les détails, était reproduit avec une touchante unanimité, bien qu'avec des nuances diverses, par tous les interprètes habituels de la pensée du maître, il était clair qu'en y ajoutant foi, on était sûr de ne pas déplaire. Aussi personne ne mit en doute que cette campagne de presse n'eût pour origine, au moins indirectement, une impulsion partie de haut. Ce qu'il y avait d'ailleurs d'excessif et d'agité dans le déchaînement de cette polémique ne semblait pas en désaccord avec l'état d'esprit ou plutôt de nerfs que pouvaient constater chez M. de Bismarck ceux qui approchaient de sa personne. Son tempérament toujours irascible était, on le savait, en ce moment particulièrement surexcité. Son humeur ordinairement hargneuse et chagrine était passée de l'état chronique à l'état aigu, ce qui s'expliquait par une séric de mécomptes successifs que sa politique venait de subir. Peu satisfait, en effet, de la réparation à ses yeux insuffisante qu'il avait obtenue chez nous pour les blessures faites par les censures pontificales ou épiscopales, il en avait cherché une plus complète à Bruxelles, d'abord, puis à Rome. Il avait réclamé par des notes hautaines du gouvernement belge des modifications à la loi de la presse, qui permissent de réprimer les diatribes auxquelles les catholiques se livraient contre lui. Il avait pressé le gouvernement italien de mettre obstacle à la publication des documents émanés du Vatican, dont il croirait avoir à se plaindre. Nulle part il n'avait trouvé d'accueil. Les ministres du roi Léopold s'étaient noblement refusés

à apporter aucune dérogation à la liberté de presse consacrée par leur constitution, et menaçaient de recourir, si on tentait de leur faire violence, à l'appui des puissances garantes de la neutralité belge. Victor-Emmanuel, pour opposer un refus pareil, s'était retranché derrière la loi des garanties, condition de son établissement à Rome, et qui avait promis d'assurer la liberté des communications adressées à l'Eglise par son chef. Le désagrément était complet. Il n'y avait pas, enfin, jusqu'à l'Espagne qui venait de mettre le comble à ces déconvenues. Car là, comme chez nous, la république avait trouvé un instant dans le fondateur du nouvel empire un auxiliaire inattendu. Mais le jeu, cette fois, ne lui avait pas réussi, et l'avènement d'Alphonse XII venait de s'opérer en dépit de ses efforts et malgré l'appui officiel qu'il avait prêté jusqu'à la dernière heure à la dictature éphémère du général Serrano. Très mécontent de s'être ainsi trouvé en défaut sur tant de pistes différentes, il se laissait aller à des accès d'impatience et avait même des jours de découragement. Il parlait de retraite et de démission, sorte de boutade chagrine très habituelle, comme on sait, aux hommes qui se croient nécessaires et qui, gâtés par la fortune, trouvent qu'elle leur manque d'égards, quand elle ne leur épargne pas toutes les contrariétés. Dans une telle disposition, il était assez naturel qu'il cherchât à faire montre de ce qui lui restait encore de puissance, en essayant de jeter la terreur là où il se croyait sûr de ne rencontrer aucune résistance. Des paroles menaçantes contre la France lui échappaient alors, qui, entendues et répétées par ses affidés, étaient peut-être prises plus au sérieux qu'il n'avait compté, mais n'en devenaient pas moins de puissants encouragements pour les aspirations belliqueuses qui l'entouraient.

Et puis, ce n'étaient pas toujours de simples paroles, il y eut aussi des actes officiels et un en particulier très important, qui n'avait pu avoir lieu sans un consentement supérieur et qui, par les commentaires dont il fut suivi, était bien propre à accroître le trouble général. Un décret impérial, que rien n'avait préparé, vint interdire à l'Allemagne l'exportation des chevaux. Le motif publiquement allégué pour cette interruption apportée à un des commerces les plus actifs et les plus fructueux de l'empire, ce fut la nécessité de prévenir les acquisitions trop nombreuses faites par le ministère de la guerre français : des contrats venaient d'être passés, assura-t-on, pour plus de dix mille chevaux déjà attendus en France. Cette remonte de cavalerie tout à fait extraordinaire parut compléter l'accroissement aussi peu justifié de nos régiments de ligne. C'était donc une mesure de salut public que d'y mettre ordre, et la presse ne manqua pas d'y applaudir bruyamment.

Propagée ainsi par tous les échos de la presse comme par les cercles militaires, l'alarme se répandit rapidement dans toute l'Allemagne et principalement dans les petites cours, qui voyaient arriver avec effroi le jour où leur concours allait être encore une fois requis. Les meilleurs esprits et d'ordinaire les plus sages étaient atteints par cette émotion devenue véritablement contagieuse. Ainsi, le prince impérial traversant Munich parut être dans un état d'extrême agitation. Il est arrivé tout ébouriffé, écrivait notre agent consulaire dans cette capitale. C'était le chargé d'affaires d'Angleterre qui avait dû prendre la défense de la France et assurer au prince que tout était faux dans les desseins qu'on nous prêtait. Il n'y en eut pas moins, à la suite de cette visite, une réunion de tous les officiers supérieurs au ministère de la guerre, pour aviser à la situation.

M. de Gontaut était en congé pour quelques mois à Paris, quand on y entendit les grondements de l'orage. M. Decazes l'engagea à retourner sans délai à son poste. Le jour qu'il devait partir, il rencontra dans les coulisses de l'Assemblée un personnage important du parti républicain, de ceux que la nouvelle constitution rapprochait du pouvoir. « Où en sommes-nous avec l'Allemagne? lui demanda M. Ernest Picard. — La confiance doit dépasser la crainte, répliqua M. de Gontaut; il y a pourtant deux choses dont je ne puis répondre : c'est votre sagesse à Paris et les nerfs de M. de Bismarck. »

A peine arrivé, il dut se mettre en devoir de dissiper les ombrages du gouvernement impérial en fournissant les explications naturelles et parfaitement sincères des faits qui y avaient donné lieu. Mais, bien que la démonstration ne fût pas difficile à faire, les mesures incriminées étant en réalité inoffensives, la tâche n'en fut pas moins une des plus délicates que dans le cours de sa mission il ait eu à remplir.

La moindre expérience des faits diplomatiques apprend, en effet, que même dans les rapports ordinaires entre deux États limitrophes, nul dissentiment ne peut être plus grave, et conduire plus aisément au conflit, que celui qui porte sur le but, la nature et le caractère de leurs armements. Quand un différend de ce genre s'élève et s'aigrit, il ne comporte en réalité aucune solution pacifique. Le droit qui appartient à une nation de former et de disposer à son gré ses forces militaires, de les répartir à sa convenance sur les divers points de son territoire est une condition d'indépendance et une prérogative de souveraineté qu'elle ne peut en principe se laisser contester par personne et dont elle doit même trouver mauvais qu'on prétende entraver ou critiquer l'usage. En fait

cependant, il peut y avoir telle manière d'exercer ce droit, tel accroissement d'effectif sans aucun rapport avec des besoins de police ou de défense, tel rassemblement de troupes opéré sans motif sur une frontière, qui dénote des intentions suspectes; et le voisin alors, se sentant menacé, a bien quelque droit à son tour, pour se garantir de toute surprise, de demander qu'on les explique et qu'on les justifie. Le débat qui s'élève en ce cas porte sur un point de fait toujours contestable : c'est affaire de mesure, de proportion et surtout de bonne foi. Si la sincérité manque de part ou d'autre, si l'une des parties refuse les éclaircissements qu'on lui demande, ou si l'autre persiste, après les avoir obtenus, dans des inquiétudes sans fondement, deux droits, ou, si l'on veut, deux prétentions se trouvent en présence entre lesquelles aucun accord n'est possible. Combien de guerres depuis deux siècles n'ont pas eu d'autre origine ou d'autre prétexte!

La question qui attendait M. de Gontaut était donc de celles qu'en tout pays et en tout état de cause il est très dangereux à un ambassadeur d'avoir à traiter. Mais, pour le représentant de la France à Berlin, l'épreuve était d'une gravité particulière. Pouvait-il ne pas se rappeler que le débat allait être tout de suite placé sur le terrain même où, dix ans auparavant, s'était trouvée l'Autriche à la veille de Sadowa! N'était-ce pas faute d'avoir pu rendre compte à la satisfaction de M. de Bismarck de rassemblements de troupes, vrais ou faux, qu'on disait opérés sur la frontière de Bohême que le cabinet de Vienne s'était vu obligé de répondre du soir au lendemain à un défi que son armée n'avait pu relever? Il semblait même que cette manière de se croire ou de se dire menacé pour motiver une brusque entrée en campagne fût devenue un procédé héréditaire et traditionnel chez les souverains de la maison de Brandebourg. Car c'était celui-là même dont avait usé le grand Frédéric avant d'engager avec Marie-Thérèse la lutte qui mit pendant sept ans l'Europe en feu; et M. de Bismarck, pour appeler à son tour François-Joseph en champ clos, n'avait eu, dans cette circonstance comme dans bien d'autres, qu'à suivre fidèlement l'exemple du héros qu'il avait pris pour modèle. Dans les deux cas, la demande d'explication sur la nature des armements avait précédé seulement de quelques jours, et comme une simple formalité, l'ouverture des hostilités. Ce double souvenir était un avertissement assez instructif pour apprendre à M. de Gontaut quel piège pouvait être caché ou plutôt quel abîme ouvert derrière l'interrogatoire qu'il devait subir.

Dans quelle mesure même devait-il l'accepter et de quels termes user pour y répondre? Un écueil était ici à éviter. Au

nombre des conditions qu'une nation vaincue peut être contrainte d'endurer dans des jours de détresse et de désespoir, il en était une (la plus humiliante de toutes) dont nous avions dû nous croire menacés : puisque c'était celle qu'après Iéna Napoléon vainqueur avait eu surtout à cœur de faire subir à la Prusse abattue : et celle-là cependant, par une heureuse omission, nous avait été épargnée. Aucune limitation n'avait été imposée, sous forme de chiffre maximum, à nos forces militaires : aucune prescription n'avait été stipulée sur leur nature, leur répartition et leur emploi, nous restions libres d'être armés comme bon nous semblait.

M. de Bismarck avait bien prétendu quelquefois qu'à Versailles M. Thiers lui avait promis que le nouveau gouvernement n'élèverait pas son effectif au-dessus de celui de Napoléon III. Mais si le propos avait été tenu, c'était un langage de conversation dicté par des circonstances passagères qui n'engageait nullement l'avenir et, en tout cas, n'obligeait que celui qui avait parlé. La lettre du traité à la main, nous n'avions d'autre droit et d'autres devoirs envers l'Allemagne que ceux qui règlent les rapports de bon voisinage entre deux Etats contigus. Il importait de n'en pas laisser créer d'autre par une pratique qui n'aurait pas tardé à dégénérer en prescription. Des explications trop complaisantes, trop empressées, et surtout trop émues, auraient, en paraissant reconnaître comme légitime une sorte de contrôle sur notre état militaire, ajouté en fait un article et une rigueur de plus au traité de Francfort.

M. de Gontaut se tira de ce défilé avec le tact et la dextérité qui lui étaient propres. Dans un entretien avec le ministre des affaires étrangères, M. de Bulow, il dut présenter les faits défigurés sous leur véritable jour, mais il le fit sur un ton de naturel, de franchise, je dirais volontiers de bonhomie, qui n'était pas celui d'un inférieur qui a un compte à rendre, moins encore celui d'un accusé qui se justifie. La vérité, d'ailleurs, s'établissait d'elle-même : le vote du quatrième bataillon trouvant son explication écrite d'avance dans les incidents de la délibération qui l'avait précédée et l'acquisition des chevaux ayant eu lieu au compte, non du ministère français, mais de négociants habitués à faire ce genre de commerce en Allemagne et dont les transactions n'avaient pas dépassé, cette année plus que d'autre, la moyenne ordinaire. Bref, le ministre qui, même au début de la séance n'avait pas paru très animé, se rendit assez facilement à l'évidence. Il convint que si effectivement on avait bien eu quelque inquiétude sur les dispositions prises par la France, c'était sans fondement véritable, et quand M. de Gontaut lui affirma avec une certaine chaleur que pendant le séjour qu'il venait de faire en France, il n'avait (très

décidément pacifique qu'il était) ni rencontré une personne, ni entendu une parole qui ne fût en accord avec ses sentiments, il n'opposa à ces assertions aucun signe d'incrédulité ni même de doute, et la séance se termina par des regrets exprimés en commun sur le tort qu'une presse imprudente, ignorante et souvent intéressée faisait à la paix publique. On put bientôt s'apercevoir que M. de Bulow ne gardait pas son impression de contentement pour lui seul, car, peu de jours après, l'empereur rencontrant M. de Gontaut dans une réunion de fête, se montra plus gracieux que jamais pour lui, et en recevant les hommages de l'attaché militaire français, le prince de Polignac, il lui dit, de manière à être entendu : « On a voulu nous brouiller, mais c'est fini. »

Un témoignage parti de si haut était assurément d'un grand poids. M. de Gontaut ne le jugea pourtant pas suffisant pour lui inspirer pleine confiance. C'était sous l'inspiration de M. de Bulow qu'évidemment l'empereur avait parlé, et le souvenir de ce qui s'était passé à propos des mandements épiscopaux lui avait appris que le chancelier ne se contentait pas toujours aussi facilement que le ministre, et n'hésitait pas à revenir à la charge sur les affaires mêmes qu'on croyait définitivement réglées; aussi fut-il moins surpris qu'affligé de s'apercevoir, au bout de peu de jours, qu'aucun des symptômes alarmants n'avait disparu.

Le ton de la presse, un instant radouci, n'avait pas tardé à reprendre la même âpreté; c'était toujours le même empressement à recueillir, à débiter toutes les nouvelles qui, en dénaturant nos intentions, pouvaient exciter la susceptibilité de l'opinion allemande. Des démentis que M. de Bulow avait promis de faire insérer dans les journaux officiels sur des points dont il avait reconnu la fausseté n'étaient donnés que sous une forme partielle et insuffisante : les propos qui circulaient dans les milieux militaires, sans excepter ceux qui émanaient de l'état-major général, avaient toujours le même caractère d'inquiétude affectée, d'impatience et de provocation. Mais le fait vraiment significatif c'est que c'était surtout parmi ses collègues du corps diplomatique (devant qui on parlait assurément avec plus de liberté qu'en sa présence) que M. de Gontaut remarquait les préoccupations les plus vives; c'était à qui, des ambassadeurs d'Angleterre, de Russie, et même d'Autriche (quoique celui-là fût toujours le plus réservé) le presserait de recommander à Paris un redoublement de précaution et de prudence. « Ne vous éloignez pas, lui disait l'un d'eux, en l'entendant annoncer le dessein de quitter Berlin pour quelques jours, on ne sait pas ce qui peut arriver en votre absence. » Celui dont le langage fut le plus explicite, ce fut le doyen de ces chefs de mission,

le ministre de Belgique, M. de Nothomb, qui jouissait d'une autorité toute particulière, parce qu'il résidait à la cour de Prusse depuis de longues années, et que, dans les différends récemment engagés avec son gouvernement, il avait été en mesure d'approcher plus qu'aucun autre de M. de Bismarck et d'apprécier l'état de son humeur. Une conversation qu'il avait eu l'occasion d'avoir d'abord avec le chancelier, puis avec le maréchal de Moltke, et dont il fit part à M. de Gontaut, n'avait rien de rassurant. « La France, avait dit M. de Bismarck, est incapable de supporter longtemps le poids dont sa réorganisation militaire charge ses finances; il faut qu'elle réduise ses armements ou qu'elle fasse la guerre; elle est acculée à une folie ou à une inconséquence. » Et M. de Moltke, après avoir développé le même thème : « On a beau dire, avait-il ajouté, moi, je ne vois que les faits; un bataillon peut être de mille hommes, cent quarante-quatre bataillons de plus c'est donc cent quarante-quatre mille hommes que la France vient d'ajouter à son armée! c'est l'attaque à courte échéance, et nous ne devons pas l'attendre. »

Ce fut encore une conversation, sinon plus significative, au moins plus originale et plus caractéristique, qui acheva d'ouvrir les yeux de M. de Gontaut, sur le fait que le péril durait encore malgré les assurances officielles qui lui étaient données. Celle-là a reçu une telle publicité, par suite des discussions et des contradictions qu'elle a suscitées, qu'on ne viole aucun secret ni professionnel ni privé, mais qu'on rend au contraire un service à l'histoire en la rapportant textuellement telle que M. de Gontaut en rendit compte, pendant qu'il était encore sous l'impression qu'il en avait ressentie.

Il avait rencontré à dîner chez l'ambassadeur d'Angleterre un diplomate prussien d'un grade élevé, M. de Radowitz, qui avait occupé un poste important au ministère des affaires étrangères, et passait pour jouir de la confiance de M. de Bismarck. M. de Radowitz revenait à ce moment de Saint-Pétersbourg, où, bien que déjà nommé ministre en Grèce, il avait été remplir le poste de chargé d'affaires en l'absence du titulaire de l'ambassade en congé. Il n'y avait aucune proportion entre la valeur politique qu'on lui reconnaissait et l'emploi intérimaire insignifiant dont il s'était chargé : il n'est d'usage d'ailleurs nulle part de donner à un ambassadeur qui prend des vacances un suppléant d'un rang à peu près égal au sien. Tout le monde avait fait cette remarque et on en concluait naturellement qu'en réalité cet envoi si peu motivé était destiné à couvrir une mission confidentielle. De quelle nature étaient les paroles que M. de Radowitz avait dû porter au tsar? C'est sur quoi la lumière n'était pas faite, et les conjectures, les commentaires allaient leur train. M. de Gontaut en faisait comme d'autres, mais

sans avoir mieux réussi à pénétrer le fond du secret. Il soupçonnait seulement (et il vit plus tard qu'il n'avait pas tort) qu'une démarche destinée à rendre plus intime l'accord des deux cours impériales ne devait pas avoir été faite dans une intention qui nous fût favorable. Il n'en fut que plus désireux de savoir quel était, sur le sujet qui faisait la préoccupation générale, la pensée du convive si intéressant dont il se trouvait inopinément rapproché.

Il entra donc spontanément en matière, en parlant des inquiétudes dénuées de fondement que la presse avait excitées et de la satisfaction qu'il éprouvait à avoir pu les bannir de l'esprit de M. de Bulow. « Je le sais, dit M. de Radowitz, et je sais que le chancelier s'est montré satisfait aussi du rapport que le ministre lui a adressé au sujet de cet entretien. Mais convenons qu'il y avait lieu d'être surpris du supplément dont on voyait vos régiments renforcés à l'improviste tant qu'on n'en connaissait pas l'explication. Vous l'avez donnée, maintenant, et elle a paru suffisante. » Et il ajouta avec une certaine affectation : « Si je n'étais pas autorisé à le dire, je me tairais. »

C'était imprimer d'avance à tout ce qu'il croirait pouvoir affirmer un caractère officiel. M. de Gontaut crut donc devoir reproduire la plupart des considérations qu'il avait développées à M. de Bulow afin de permettre à son interlocuteur de donner à chacun des points ainsi passés en revue un signe d'adhésion. La parfaite correction de la conduite du gouvernement français et son attitude irréprochable étant ainsi reconnues : « Mais alors, dit M. de Gontaut pourquoi ces provocations constantes de la presse, quand il vous serait aisé d'y mettre un terme? — Cela ne serait pas aussi facile que vous le croyez, reprit M. de Radowitz : ces journaux, en particulier l'*Allemagne du Nord*, sont considérables, et si on voulait exercer sur eux une direction qui ne leur conviendrait pas, cela pourrait bien devenir l'objet d'une interpellation à la Chambre et même de débats très vifs. Et cette direction elle-même du gouvernement, est-elle aussi facile à donner que vous pensez? Que ne vient-on pas nous dire sans cesse, au nom des partis qui forment la majorité? Vous êtes rassurés sur le présent peut-être, mais l'avenir, en répondez-vous? Pouvez-vous assurer que la France regagnant son ancienne prospérité, ayant réorganisé ses forces militaires, ne trouvera pas alors des alliances qui lui manquent aujourd'hui, et que les ressentiments qu'elle conserve très naturellement pour la prise de deux provinces ne la poussent inévitablement à déclarer la guerre à l'Allemagne? Et si nous avons alors laissé la France ressusciter et grandir, n'avons-nous pas tout à craindre? Et si la revanche est la pensée intime de la France (et elle ne peut être

autre) pourquoi attendre pour l'attaquer qu'elle ait contracté des alliances? Convenez en effet que politiquement, philosophiquement, *chrétiennement* même, ces déductions sont fondées et de semblables préoccupations bien faites pour guider l'Allemagne. »

M. de Gontaut garda assez d'empire sur lui-même pour contenir l'indignation que devait lui causer l'exposition naïve d'une si étrange théorie. « Quoi! lui dit-il pourtant avec quelque animation, vous reconnaissez que notre politique est sage, modérée, à l'abri de toute espèce de reproche! Vous n'avez donc en ce moment aucun motif de nous inquiéter et de vouloir nous faire la guerre. Et cela ne vous suffit pas! Et parce que vous prévoyez que vous aurez peut-être un jour à notre sujet des inquiétudes que vous n'avez pas en ce moment, vous vous mettriez en mesure de nous attaquer! Mais veuillez examiner où conduirait une doctrine pareille si elle était pratiquée universellement : le monde ne serait pas un seul jour en paix, et la guerre ne cesserait de désoler le globe tout entier. Ce que l'on vous dit à notre sujet peut également se concevoir pour toutes les autres puissances. Aujourd'hui, par exemple, vous êtes en paix avec la Russie : vous pouvez cependant avoir des raisons de la redouter un jour et à vos yeux ce serait un motif suffisant pour l'attaquer? — Oh! interrompit M. de Radowitz, ce ne serait pas la même chose. Pourquoi penserions-nous à faire la guerre à la Russie avec qui nous n'avons cessé d'entretenir des rapports excellents? Il n'en est pas ainsi de la France : trop souvent nous avons été en guerre avec elle : il y a deux cent cinquante ans elle a ravagé le Palatinat et enlevé l'Alsace à l'Allemagne. » M. de Gontaut se refusa à remonter si haut dans l'histoire et se borna à rappeler en souriant qu'à ce compte la France aurait aussi quelques griefs à faire valoir contre l'Allemagne, d'où lui étaient venues autrefois toutes les invasions barbares. « Et puis laissez-moi vous dire, ajouta-t-il, puisque vous avez parlé de motifs chrétiens, ce seraient vos procédés qui ne le seraient pas. »

L'entretien, qui s'était prolongé plus d'une heure, ne pouvait continuer dans de tels termes. M. de Radowitz y mit fin lui-même par quelques paroles bienveillantes à l'adresse personnelle de M. de Gontaut, en assurant que personne n'était mieux fait pour maintenir les bons rapports entre les deux pays et qu'il avait pleine confiance dans les assurances pacifiques qu'un homme comme lui pouvait donner. « Mais vous me les donnez pour cette année, ajouta-t-il avec quelque signe d'incrédulité, les donnerez-vous aussi pour l'année prochaine? — Oui », lui dit énergiquement M. de Gontaut.

Naturellement M. de Gontaut ne se fit pas faute de faire part à ses collègues d'une doctrine qui les intéressait tous et dont la

nouveauté était le moindre mérite. Cette manière de bannir la bonne foi des rapports des peuples entre eux, de les constituer à l'état d'hostilité continue en mettant à néant toutes les obligations qui naissent des traités, rencontra peu d'approbateurs. Quelques-uns, à la vérité, refusèrent de la prendre au sérieux, ou, se contentant des assurances données pour le présent, inclinaient à laisser l'avenir prendre soin de lui-même. M. de Radowitz passait d'ailleurs pour avoir la langue un peu intempérante, surtout quand il sortait d'un bon repas. « Raison de plus, répondait M. de Gontaut, pour ne laisser tomber aucune de ses paroles, puisqu'en parlant sans réflexion, il peut laisser échapper des confidences qu'il aurait mieux fait de garder pour lui. »

D'ailleurs, quelques jours ne s'étaient pas écoulés que M. de Gontaut obtenait enfin d'une source assez sûre des renseignements positifs sur la nature de la mission que le même M. de Radowitz venait de remplir à Saint-Pétersbourg et sur les desseins dont M. de Bismarck avait dû faire part à ce moment à l'homme de confiance qu'il en avait chargé. L'information, à la vérité, venait d'une dame russe, mais en position de savoir bien des choses, puisque son mari était encore chambellan après avoir été ambassadeur, et que son père avait été longtemps ministre. Les propositions faites par M. de Bismarck pouvaient, suivant elle, se résumer ainsi : que la Russie nous laisse faire en Europe tout ce que nous croirions nécessaire pour la sécurité de l'empire allemand, et l'Allemagne lui laissera faire en Orient tout ce qu'elle croira utile à ses intérêts. En un mot, part à deux. Liberté pour nous à l'Occident et pour vous en Orient. C'était en d'autres termes, le marché proposé à Tilsitt par Napoléon Ier à Alexandre. Mais, loin qu'il eût été accepté, on avait fait semblant de ne pas le comprendre. Le projet était donc avorté pour le présent. Seulement on pouvait se proposer de le reprendre d'un jour à l'autre, et il ne s'accordait que trop bien avec l'ordre d'idées que M. de Radowitz venait de développer. C'était pour procéder sans obstacle à l'exécution de la France qu'on cherchait à détourner vers l'Asie l'attention d'Alexandre[1].

Averti de tant de façons que l'horizon n'était nullement éclairci, M. de Gontaut dut saisir toutes les occasions de revoir M. de

[1] Ce renseignement sur le caractère de la mission de M. de Radowitz à Pétersbourg était confirmé à ce moment même par le général Leflô, d'après l'opinion généralement accréditée dans le monde diplomatique de Pétersbourg. Naturellement le fait a été démenti par M. de Bismarck et ses défenseurs, et c'est même à cette occasion que M. de Bismarck s'est exprimé assez sévèrement sur le compte de M. de Radowitz : « Il n'a jamais été mon confident, dit-il, il a hérité de son père l'habitude funeste chez un diplomate de trop parler et de tout dire après le troisième verre. »

Bulow pour suivre les changements qui pourraient survenir dans l'atmosphère ministérielle, et il dut reconnaître bientôt que le langage du ministre devenait beaucoup moins explicite et plus réservé qu'il n'avait été dans leur premier entretien. « Je l'ai trouvé, disait-il, obscur, nuageux, plein de réticences et d'ambages. » Enfin, il lui avait parlé à mots couverts d'un entretien que l'ambassadeur à Paris, le prince de Hohenlohe, avait dû avoir avec M. Decazes dans une intention dont M. de Gontaut (n'ayant du fait aucune connaissance) ne put bien se rendre compte. L'explication ne tarda pas à lui en être donnée.

En réfléchissant sur la conversation comminatoire de M. de Radowitz, le duc Decazes avait pris son parti avec autant de perspicacité que de résolution. Le confident avait bien pu, pensa-t-il, trahir la pensée du maître, mais non l'inventer. Sous une apparente satisfaction donnée au présent, on ne promettait rien, on laissait au contraire tout craindre pour l'avenir. On accordait tout au plus à la France une ou deux années de grâce, et il eût été de la dernière imprudence de s'y fier. Il n'hésita donc pas à communiquer le texte même de la dépêche de M. de Gontaut à nos représentants auprès des gouvernements qui pouvaient prendre à la politique générale de l'Europe un intérêt direct et personnel. Il invitait ces agents, dans une circulaire confidentielle, à se pénétrer des réflexions suggérées par ce document et à ne perdre aucune occasion pour faire ressortir le péril dont était menacée la paix commune par la thèse étrange qui semblait prévaloir dans les conseils du nouvel empire. Il y eut quelque mérite à prendre à temps cette mesure dont la précipitation pouvait paraître excessive, et qui fut, en effet, un instant critiquée, comme témoignant à propos de paroles qui n'avaient pas un caractère officiel une crainte exagérée. La suite vint bientôt faire voir que la précaution très salutaire n'était nullement prématurée.

Le terrain se trouva d'ailleurs partout, j'ai déjà eu occasion de le dire, assez bien préparé pour ce genre d'avertissement. L'impérieuse arrogance qui était le caractère des derniers actes de M. de Bismarck, la pression hautaine qu'il avait cherché à exercer sur la Belgique, la pensée qu'il avait plusieurs fois exprimée de réclamer une législation internationale contre la presse qui l'offensait, causaient une impatience générale. On sentait le joug s'appesantir chaque jour. L'idée que les embarras qu'il s'était créés à l'intérieur le portaient à chercher une diversion au dehors était aussi très généralement accréditée. Notre chargé d'affaires à Londres, M. Gavard, trouva cette crainte assez vivement ressentie chez le ministre anglais lord Derby, qui pensait seulement que c'était l'Autriche qui était

destinée à recevoir les premiers coups. Mais la reine des Pays-Bas, cette princesse si distinguée dont Napoléon III avait eu le tort de négliger les salutaires avertissements, fit appeler confidentiellement notre ministre, M. Target, qui jouissait auprès d'elle d'une estime bien méritée, pour l'assurer qu'elle partageait toutes les inquiétudes de M. Decazes, et que ses propres renseignements lui en donnaient la confirmation. « Tout s'embrouille à Berlin, » lui dit-elle. Elle ajouta seulement que l'empereur de Russie, avec qui elle était en relations personnelles, n'allait pas tarder, en se rendant à Ems, à venir faire à son oncle Guillaume sa visite annuelle, et qu'elle comptait sur sa présence pour exercer, à l'heure décisive, une intervention favorable.

C'était bien de ce côté, en effet, que notre clairvoyant ministre des affaires étrangères avait déjà tourné ses regards. Puisqu'il y avait à Saint-Pétersbourg un souverain qui avait déclaré à plusieurs reprises que non seulement il ne voulait pas affaiblir la France, mais qu'il la désirait forte, à la condition qu'elle fût sage, il était naturel d'en appeler à son jugement. Aussi, depuis quelques semaines déjà, quand des rumeurs inquiétantes, mais encore vagues, s'étaient répandues, le général Leflô, retournant à son poste après un congé, avait été chargé directement par le maréchal de Mac-Mahon lui-même d'entretenir le tsar de ce qu'on pouvait craindre : il l'avait trouvé dans les dispositions bienveillantes déjà plus d'une fois témoignées. On trouvait seulement que la France, s'alarmant trop tôt, prenait trop au sérieux des bruits de presse, ajoutait trop de foi aux mauvais desseins imputés à M. de Bismarck, et auxquels en tout cas la sagesse de l'empereur Guillaume ne se prêterait sûrement pas.

« Soyez tranquille, lui avait dit le tsar lui-même, si vous étiez sérieusement menacés, vous le sauriez bien vite. Et, ajouta-t-il après quelques moments d'hésitation qui donnaient plus de poids à sa garantie, vous le sauriez par moi [1]. »

C'était bien une promesse, mais à une échéance qu'on persévérait à croire éloignée. M. Decazes se proposa de la faire renouveler de manière à être sûr que l'accomplissement arriverait à temps et produirait son effet, quelle que fût la rapidité des événements. C'est ce qu'il chargea le général Leflô d'obtenir dans une lettre confidentielle expédiée sous le couvert du même envoi que sa circulaire générale.

« La doctrine étrange, disait-il, développée par M. de Radowitz

[1] Voy. tous les détails de cet entretien et de ceux qui suivirent avec le prince Gortchakof dans la dépêche du général Leflô, publiée par le *Figaro* du 21 mai 1887.

est de celles qui doivent le plus vivement indigner la conscience honnête et droite de ce grand souverain, et il est digne de lui de la traiter comme elle le mérite. Si je ne suis pas aussi rassuré que le prince Gortchakof le voudrait, ce n'est pas que je doute de l'appui que son souverain nous prêterait contre de funestes tendances, non plus que de l'influence que son intervention exercerait, *si elle se produisait à temps*. Mais c'est précisément parce que ses volontés pacifiques sont bien connues à Berlin, parce qu'on y sait qu'il protestera énergiquement contre des desseins pervers que je dois craindre qu'ils lui soient soigneusement dissimulés, et qu'on se décide quelque jour de le mettre en présence d'un fait accompli. Je n'aurais plus cette crainte et ma sécurité serait absolue le jour où elle aurait déclaré qu'elle considérerait une surprise comme une injure, et qu'elle ne *laisserait pas cette iniquité s'accomplir*. Avec ce mot la paix du monde serait assurée, et il est bien digne de l'empereur Alexandre de le prononcer. Sa Majesté a daigné vous dire qu'au jour du danger nous serions prévenus, et prévenus par elle... Mais si elle-même n'était pas prévenue à temps, elle devra comprendre et reconnaître qu'elle aussi aura été trompée et surprise, qu'elle se trouvera pour ainsi dire la complice involontaire du piège qui nous aura été tendu, et je dois avoir aussi cette confiance qu'elle vengera ce qui sera son injure propre et couvrira de son épée ceux qui se sont reposés sur son appui. »

M. le général Leflô a raconté lui-même comment, étant chargé de donner lecture de quelques extraits de cette lettre éloquente au chancelier Gortchakof, celui-ci en réclama la connaissance entière en même temps que des divers documents qui avaient pu la motiver : il voulut ensuite que toutes les pièces restassent entre ses mains afin que le tout fût mis sous les yeux de l'empereur : « Il faut, dit-il, que l'empereur sache toute la vérité; et je connais mon maître, il appréciera votre démarche. » Une seule ligne, celle où il était question de tirer l'épée, avait paru l'arrêter un instant. « Ceci est bien un peu fort, avait-il dit, mais c'est égal, laissez-le. Nous ne tirerons pas l'épée, nous n'en aurons pas besoin, nous arriverons bien sans cela. » Et, deux jours après, il renvoyait les documents communiqués avec les deux lignes suivantes : « Général, l'empereur m'a remis ce matin les pièces que vous m'avez confiées; il m'a chargé de vous remercier de cette preuve de confiance. Sa Majesté a ajouté qu'elle vous confirmait tout ce qu'elle vous a dit de vive voix. » Puis, quelques jours après, le général, ayant eu occasion d'approcher de l'empereur, afin de le saluer avant son départ pour Berlin : « Sa Majesté, écrit-il, a beaucoup loué le calme et la sagesse de M. de Gontaut à l'exposé des théories si

étranges de M. de Radowitz; et, comme je faisais remarquer, à ce sujet, à quelles aberrations et débauches d'esprit pouvait conduire une passion aveugle, « pour ne pas dire plus, reprit vivement « l'empereur; mais tout cela se calmera, je l'espère; en tout cas, « vous savez ce que je vous ai dit, et je le tiendrai. Au revoir, je « me souviendrai et j'espère qu'il n'y aura pas de surprise. »

On voit déjà qu'il n'y avait pas eu de temps à perdre, si l'on voulait que l'ambassadeur abordât directement le prince pour obtenir de lui cette garantie si rassurante; car, une fois la cour en voyage, il n'y aurait guère eu moyen de courir après lui. Mais M. Decazes dut surtout s'estimer heureux de s'être hâté, lorsque, ayant reçu, le 4 mai au soir, le télégramme du général Leflô, qui lui rendait compte de la conversation impériale, le lendemain 5 mai suivant, au matin, il fut averti que M. le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne à Paris, se présentait au ministère des affaires étrangères et demandait à être reçu.

Cette visite était inattendue. M. de Hohenlohe, devant quitter Paris pour quelque temps, avait déjà pris congé, et on devait le croire en route depuis vingt-quatre heures. Il avait dû partir l'esprit en repos, puisqu'il avait affirmé à plusieurs reprises que, grâce aux explications données par M. de Gontaut et confirmées par ses propres renseignements, tous les nuages élevés dans l'esprit de son gouvernement étaient dissipés. Le retard de son départ et sa réapparition inopinée étaient donc un sujet d'étonnement, que le message dont il était porteur ne fut pas de nature à diminuer.

« Je suis averti par M. de Bulow (dit le prince non sans un certain embarras) que M. de Gontaut, dans les rapports qu'il vous a faits, s'est montré trop optimiste. M. de Bulow n'est pas si satisfait que M. de Gontaut l'a dit des explications du gouvernement français sur ses armements. Il a peine à croire que la loi des cadres ait été uniquement faite pour assurer l'avancement de quelques capitaines, et il lui paraît plus prudent de compter que toutes vos lois militaires seront appliquées avec toute l'extension qu'elles peuvent recevoir. M. de Bulow lui-même croit que la France n'a pas d'intentions hostiles et ajoute foi à la sincérité de vos intentions pacifiques, mais l'état-major allemand considère toujours que la guerre contre l'Allemagne est le but final de votre organisation militaire. Un autre grief, dont on trouve à Berlin qu'il y a lieu de s'inquiéter, c'est l'entassement dans les caisses de la Banque de six cent millions de billets retirés de la circulation, qui paraissent de nature à constituer un véritable trésor de guerre. Enfin, disait-il en terminant, aucun apaisement ne sera possible tant que les jour-

naux français continueront à dénoncer les intentions de l'Allemagne. » Le prince ajouta qu'il n'était pas chargé de faire cette communication, qui paraissait ne lui avoir été adressée à lui-même que pour sa propre information et parce qu'il ne semblait pas attacher une importance suffisante aux armements de la France.

Le sang-froid est la première qualité des diplomates comme des militaires. M. Decazes n'en manqua pas, puisqu'il profita de suite de ce que la communication prétendait n'être pas faite officiellement, pour la recevoir sans y répondre et même sans sourciller, et, en reconduisant M. de Hohenlohe, il lui dit seulement : « Au revoir; nous en causerons à votre retour. » Il est à croire cependant qu'il eût eu plus de peine à rester impassible s'il n'avait eu en poche la promesse que la surprise indignée qu'il éprouvait, la France n'allait plus être seule à la ressentir.

Tout était étrange, en effet, dans le langage qu'il venait d'entendre. C'était directement le contraire de toutes les assurances recueillies successivement de la bouche du ministre, de l'empereur lui-même, puis de l'ambassadeur, et enfin du chancelier, par l'intermédiaire d'un porte-parole qui s'était dit spécialement autorisé. Pour quelle cause et en vue de quel but se donnait-on ainsi un démenti à soi-même? Quel fait nouveau était survenu pour rouvrir le débat après en avoir prononcé la clôture? Il y avait de quoi se perdre en conjectures.

Une supposition, par exemple, qu'on ne pouvait admettre, c'est que M. de Hohenlohe eût parlé comme il avait fait, s'il n'y était, non seulement autorisé, mais expressément invité par une autorité supérieure. Il y a des commissions dont on ne se charge que quand on y est obligé. Si M. de Bulow n'avait fait que révéler ses sentiments personnels à son ambassadeur, celui-ci n'avait aucun motif pour en épancher la confidence dans le cœur du ministre des affaires étrangères de France. De telles effusions ne sont pas d'usage dans la diplomatie, où on doit toujours présumer qu'une indiscrétion est calculée. Ce n'était pas à l'heure même où, pour avoir simplement déplu, M. d'Arnim était mis en jugement et courait risque de sa tête, que son successeur se serait permis de prendre de son chef une initiative qui pouvait tout brouiller. C'eût été une infraction à la discipline pareille à celle d'une sentinelle en faction qui ferait feu sans ordre.

Ce qui n'était pas plus admissible, c'est que M. de Bismarck, après avoir mis ainsi le gouvernement français sur ses gardes, eût l'intention de s'en tenir là et de ne donner aucune suite à son avertissement. S'il dénonçait ainsi les armements de la France comme le péril futur de l'Allemagne, était-ce pour se croiser les

bras, les laisser achever en liberté et attendre qu'ils fussent complets, sauf à y faire un jour une opposition tardive? Quand l'avait-on vu se montrer content de faire ainsi des menaces en l'air et de parler sans agir? Non, faite sans ordre, la démarche de M. de Hohenlohe eût été une étourderie impardonnable de l'ambassadeur, mais, ordonnée sans but, elle eût dénoté un défaut de sens encore moins croyable chez un homme d'État qui passait pour n'être dénué que de scrupule.

Il ne restait plus absolument qu'une explication possible, et ce fut celle que M. Decazes adopta, comme aurait fait, je crois, à sa place tout homme de bon sens : c'est que la dénonciation officieuse de l'excès de nos armements n'était que le prélude et la préparation d'une sommation officielle de les réduire. Telle était la conséquence logique, et par conséquent nécessaire de la démarche. Maintenant M. Decazes avait-il tort de penser que le jour où cette demande serait produite et où il faudrait en entretenir la France et l'Assemblée, ce serait le signal d'un appel aux armes? Je crois pouvoir me charger ici de répondre pour lui, et je pense qu'il n'y a pas un de mes collègues d'alors qui n'affirme avec moi que le ministre qui serait venu nous proposer de modifier une de nos lois militaires pour nous conformer à une invitation de l'Allemagne ne serait pas resté à la tribune le temps nécessaire pour achever sa phrase. Les conséquences d'un tel accueil n'auraient assurément échappé à aucun de nous. Nous savions mieux que personne les terribles hasards d'une guerre nouvelle; nous n'ignorions pas combien les cadres dont nous venions de tracer les lignes étaient encore vides : et il n'était pas un de nous qui n'eût un frère, un fils, un ami que le vote que nous aurions dû émettre ne pût envoyer à la captivité ou à la mort. Mais n'importe : accepter de laisser régler notre état militaire au gré de notre vainqueur de la veille, si ouvertement intéressé à nous maintenir dans une constante faiblesse, c'était consentir à rester dans un état de sujétion indéfinie. Tout valait mieux que de subir une telle condition. Je pense que (sinon M. de Bismarck, à qui notre humiliation obtenue sans combat aurait peut-être paru préférable), tous les boutefeux de l'état-major allemand nous rendaient la justice de compter sur une résistance qui aurait satisfait leur impatience de rentrer en campagne.

Bien qu'acceptant cette perspective tout aussi résolument qu'aucun de nous, M. Decazes n'en éprouvait pas moins une émotion que je défierais tout homme de cœur de ne pas ressentir quand il sent que d'un mot qu'il peut prononcer dépendent le sort de son pays et peut-être la vie d'un million d'hommes. C'est sous cette impression (suivant le récit d'un de ses amis personnels) qu'il fut

trouvé par l'ambassadeur de Russie, le prince Orlof, avec qui il vivait dans de véritables relations d'amitié. « Mais enfin que ferez-vous, lui dit celui-ci après avoir pris connaissance de l'incident, si l'attaque vous surprend à l'improviste? — Ce que nous ferons, nous nous retirerons derrière la Loire, c'est là que nous concentrerons notre armée, et nous attendrons de voir si l'Europe laissera, en se croisant les bras, occuper, envahir, dévaster sans motif une nation sans défense. »

La conduite qu'il dicta à M. de Gontaut, en lui rendant compte de la démarche du prince de Hohenlohe et de la suite qui en paraissait inévitable, ne se ressentait pourtant nullement de ce qu'on aurait pu prendre pour l'effet d'une exaltation passagère. Une dépêche très bien faite examinait, au contraire, toutes les explications possibles de cette entrée en scène inattendue avant de s'arrêter à la seule qu'on pût admettre. Le ministre poussait même son examen consciencieux jusqu'à discuter sérieusement les alarmes qui lui avaient été exprimées sur l'entassement de valeurs disponibles dans les caisses de la Banque, et il faisait remarquer, sans avoir l'air de sourire, que la méprise était étrange, aucun billet de banque n'étant retiré de la circulation que contre remboursement d'une valeur égale en numéraire, ce qui diminuait au lieu de les accroître, en cas de guerre, les facilités du Trésor. Concluant enfin qu'il fallait s'attendre à une sommation prochaine de désarmement, il prescrivait à M. de Gontaut, quand la proposition lui serait faite, de ne pas laisser engager la conversation, attendu, devrait-il dire, qu'aucune instruction n'avait pu lui être donnée en prévision d'une exigence qui n'était ni fondée sur aucune disposition du traité ni justifiée par aucun fait. Il gagnerait ainsi le temps nécessaire pour attendre l'arrivée du souverain et du chancelier russes, et on lui envoyait en même temps le texte exact des promesses faites au général Leflô, afin de le mettre en mesure d'en réclamer l'accomplissement. Mais il importait essentiellement qu'aucun débat ne fût entamé et qu'aucun échange de notes officielles n'eût eu lieu avant une intervention qui, mise en présence d'un fait déjà accompli et d'amours-propres engagés, pourrait être ou moins efficace ou plus hésitante.

Mais ce n'était pas la Russie seulement, c'était toute l'Europe, gouvernements et public, dont il fallait, à la veille d'un jour où chacun pouvait se trouver menacé, ouvrir les yeux et secouer l'indifférence. L'opinion publique anglaise, surtout, dont la malveillance nous avait été, en 1870, presque aussi funeste que la neutralité russe, pouvait être cette fois utilement appelée à notre aide. C'est ce qu'avait déjà bien senti notre excellent chargé d'affaires

M. Gavard, qui, à la réception d'un télégramme lui faisant part, en quelques mots, de la conversation de M. de Hohenlohe, avait couru de lui-même, bien que sans en avoir reçu la commission expresse, chez lord Derby : « Je parlais, dit-il, avec une émotion qui n'était pas jouée, car je croyais à un danger immédiat. » Et il en avait obtenu la promesse que le gouvernement anglais ne manquerait pas à ce qu'il devait à la paix du monde et à l'humanité [1]. Le résultat fut complété et assuré par un article qui parut le lendemain dans le *Times* et qui, révélant toute la gravité de la situation, en imputait toute la responsabilité au parti militaire allemand, dont il dévoilait les intentions.

Les théories professées par M. de Radowitz y étaient aussi exactement reproduites et généreusement combattues, et l'écrivain anonyme terminait par cette vive péroraison : « Ces théories mettent en péril tout ce qui est intact de cette force morale qu'on appelle le droit public. Telle est la considération qui devrait faire sortir l'Europe de son indifférence et lui rappeler cette recommandation peu flatteuse mais ingénieuse d'une paysanne qui, en laissant ses enfants seuls à la ferme, leur dit : « S'il vous arrive quelque « chose, ne criez pas : au voleur ! personne ne viendrait, car vous « seriez seuls en danger d'être volés. Criez : au feu ! si vous voulez « faire venir les voisins, car le feu peut brûler tout le village. » L'effet fut subit et profond : ce fut comme la foudre déchirant les nuages. Le péril, ignoré la veille hors d'Allemagne et surtout en France, éclata soudainement à tous les yeux. D'où partait ce trait de lumière? On a toujours soupçonné M. Decazes de n'y avoir pas été étranger, il s'en est naturellement toujours défendu. Et, de fait, le correspondant du *Times*, que tout le monde connaissait à Paris, était assez bien informé et doué d'assez de sens politique pour avoir parlé sans inspirateur.

Il y avait pourtant encore, même à Paris, un lieu assez fréquenté par le monde diplomatique, où l'on persistait à douter de la réalité de la crise; c'était le salon de M. Thiers. M. Thiers, par une faiblesse assez commune aux hommes éminents qui se sentent atteints par le déclin de l'âge, n'aimait pas et dépréciait assez habituellement ses successeurs en qui, avec raison peut-être, il ne consentait pas à voir des égaux. De plus, il ne s'apercevait pas assez que le temps qui glissait sur lui, sans altérer ses brillantes facultés, amenait pourtant à côté de lui, chez d'autres, les développements que donnent la maturité et l'expérience, et eût-on déjà frisé et dépassé la cinquantaine, on était toujours, à ses yeux, un politique

[1] Charles Gavard, *Un Diplomate à Londres :* Lettres et notes, p. 242.

imberbe. A ce titre, M. Decazes, diplomate novice, était l'objet de ses censures et, dans le cas présent, il raillait ses terreurs exagérées; il lui aurait volontiers reproché de n'avoir pas su s'y prendre pour se faire agréer de M. de Bismarck. L'effet de ces propos pouvait être fâcheux, parce qu'ils étaient sûrement transmis par les correspondances de tous les représentants étrangers qui avaient le bon goût de rendre visite à l'ancien président de la République avec les mêmes égards que lorsqu'il était au pouvoir. M. Decazes crut donc utile d'y couper court, il fit passer par l'intermédiaire d'un de nos amis communs, le comte de Bourgoing, sous les yeux de ce juge éclairé, bien que malveillant, les pièces les plus significatives qu'il eût entre les mains. M. Thiers ouvrit les yeux et se rendit de bonne grâce à l'évidence, et reconnaissant toute la difficulté de la situation, il fit assurer à M. Decazes qu'il n'avait à craindre de la part ni de lui, ni de ses amis, aucune opposition dans l'Assemblée. Il offrit de tenir le même langage au prince Orlof, afin que l'on sût bien auprès du tsar que si la Russie prenait fait et cause pour la France, elle s'assurerait la reconnaissance de l'unanimité de tous les partis. Rien de plus honorable qu'une telle conduite, et la confiance justifiée que M. Decazes avait placée ainsi dans le patriotisme de M. Thiers lui faisait honneur à lui-même. Mais ce qui fut peut-être moins exact à la fois et moins généreux, ce fut ce qu'ont fait depuis lors quelques-uns de ses amis qui se sont plu à dénaturer cette rencontre très naturelle de deux bons Français. Suivant eux, ce fut M. Decazes qui, ne sachant comment sortir de peine, vint tout éploré se recommander au crédit que la sagesse de M. Thiers avait conservé en Europe. Le nautonier inexpérimenté abandonna pour quelques heures, dans la tempête, le gouvernail au vieux pilote. Le simple rapprochement de quelques dates montre la fausseté risible de cette fable. J'ignore quel aurait pu être l'effet de la conversation de M. Thiers avec l'ambassadeur russe si elle fût arrivée à temps; un tel concours aurait eu assurément une véritable utilité. Mais avant qu'on pût en être informé en Russie, la partie était gagnée et la conviction faite dans l'esprit du tsar[1].

[1] Le hasard a fait que ce petit conte tiré d'un fait si étrangement défiguré a été rapporté avec assurance par un candidat républicain, dans une élection où nous étions en concurrence. Je dus y opposer un démenti absolu, en m'appuyant sur le témoignage formel de M. Decazes. Depuis lors, ce candidat, devenu député, a été l'un des douze ou treize ministres des affaires étrangères qui ont remplacé M. Decazes, et il a pu s'assurer par lui-même qu'il avait été mal renseigné. La seule trace de l'intervention de M. Thiers que j'ai trouvée dans la correspondance de M. de Gontaut est un propos de l'empereur de Russie disant, en conversation, qu'il a été bien

Tout était donc prêt pour que la sommation de désarmer, si elle nous arrivait, fût accueillie par un sentiment aussi unanime qu'énergique de réprobation morale, et c'est à cause de cela même qu'elle n'arriva pas. Il n'est pas de meilleure parade, ni surtout de plus sûre, que celle qui prévient le coup avant qu'il soit porté. Toujours est-il qu'au moment où cette conclusion naturelle de tant de menaces répétées était attendue, la retraite s'opéra inopinément et à la fois sur toute la ligne, aussi bien politique que militaire. La presse fut la première à en donner le signal, tout comme elle avait été naguère la première à ouvrir l'attaque. Le 10 mai au matin, le jour même où on attendait l'arrivée de l'empereur de Russie à Berlin, parut un article de l'*Allemagne du Nord* exprimant une profonde surprise des inquiétudes répandues en Europe, « attendu, était-il écrit en gros caractères, qu'entre les gouvernements français et allemand *il n'était pas survenu le moindre incident inquiétant* ». Et pour que rien ne manquât à cette audacieuse négation de la vérité, le même journal donnait en preuve de son assertion le départ de M. de Hohenlohe, qui n'aurait assurément pas quitté son poste si l'accord n'avait pas régné entre les deux gouvernements. Pas un mot, bien entendu, du trait envenimé que cet ambassadeur avait lancé avant de partir. A la suite de ces déclarations dont la naïveté faisait sourire, venait une réclamation amère contre l'article du *Times*, où un écrivain inconnu s'était plu à calomnier les intentions innocentes de l'Empire et du chancelier. Puis, l'arrivée impériale ayant eu lieu, le prince Gortchakof vint le premier trouver M. de Gontaut en lui disant : « Vous avez été inquiets, rassurez-vous. L'empereur qui désire vous voir vous rassurera plus complètement encore; Bismarck s'est montré animé des intentions les plus pacifiques; il assure que les rapports avec la France n'ont jamais été meilleurs. »

Que s'était-il donc passé? On ne tarda pas à le savoir. Alexandre avait été devancé de quelques jours par son ambassadeur à Londres, le comte Schouvalof, qui, se rendant à son poste et en traversant Berlin, fit connaître au chancelier comme à l'empereur Guillaume les dispositions très arrêtées de son souverain. Il l'avertit (dit un narrateur qui dut être très bien informé) de bien faire attention à ce qu'il allait faire et l'assura que s'il ne voulait pas l'en croire, d'autres allaient bientôt le suivre à qui il serait bien obligé d'ajouter foi. Heureux peut-être d'être averti à temps,

aise d'apprendre que M. Thiers se rapprochait du maréchal de Mac-Mahon. M. de Gontaut, n'ayant pas compris ce qu'il voulait dire, demanda l'explication de cette phrase à M. Decazes, qui lui raconta alors tout ce qui s'était passé entre M. Thiers et lui.

M. de Bismarck jugea prudent de se conformer à cet avis significatif, d'autant plus que le vieil empereur, qui n'avait peut-être pas bien compris dans quelle voie on le menait, se montra très résolu à n'y pas faire un pas de plus. Entre temps, une dépêche de Londres, écrite dans le sens qu'avait annoncé M. Gavard, était arrivée juste à point pour que le mouvement de conversion déjà commencé se terminât par un changement complet. M. de Bismarck soutint publiquement, avec une imperturbable audace (dit toujours le même récit), que tout le bruit avait été fait par des spéculateurs de bourse à la baisse et par les intrigues des cléricaux[1].

Dès lors tous les nuages étant dissipés, la situation se dégagea naturellement. L'entretien de M. de Gontaut avec le tsar eut lieu à l'ambassade de Russie, et fut long, complet autant qu'affectueux. Le prince, en se levant, le résuma par ces mots prononcés avec une solennité émue : « La paix est nécessaire au monde, chacun a assez à faire chez soi. Comptez sur moi et soyez tranquille. Dites au maréchal de Mac-Mahon mon estime pour sa personne et mes vœux pour que son gouvernement se consolide. J'espère que nos relations seront de plus en plus cordiales, nous avons des intérêts communs : nous devons rester unis. »

Mais ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que de ces armements de la France si mal famés et dont on avait fait tant de bruit, pas un mot ne paraît avoir été touché dans les conversations entre les deux empereurs et leurs ministres. Le prince Gortchakof ne fit pas difficulté d'affirmer à M. de Gontaut qu'à plusieurs reprises dans ses conférences avec M. de Bismarck, il avait eu soin de bien établir le droit qui appartient à tout État de procéder à son gré à son organisation militaire, sans qu'à cette déclaration réitérée, son interlocuteur eût ni opposé une réserve, ni fait une exception, sans qu'il eût laissé voir sur son visage un signe de dissidence ou même une expression d'embarras. Encore moins fut-il question de la scène insolite dont le ministère du quai d'Orsay avait été le théâtre, bien que le coup de tête devînt plus étrange, s'il était tenu pour non avenu, et qu'aucune suite n'y fût donnée. Enfin, il n'y eut pas jusqu'à M. de Hohenlohe lui-même qui reçut ordre de faire semblant d'oublier cette malencontreuse équipée, car ce fut lui qui, à son retour à Paris, dut venir à l'une des réunions du maréchal, l'assurer qu'il revenait comme un messager de la paix, dont son souverain entendait rester le vigilant et rigoureux gardien.

Ce dont personne ne voulait se souvenir, ce n'était ni à M. De-

[1] *L'Allemagne depuis le traité de Francfort* (*Revue d'Edimbourg*, octobre 1879). Cet article paraît avoir été inspiré par la communication de renseignements officiels.

cazes ni à M. de Gontaut à en réveiller la mémoire. M. de Gontaut était d'autant plus disposé à passer tout le dernier incident sous silence, qu'à peine s'il avait eu le temps d'en prendre connaissance. La lettre qui lui en faisait le récit ayant devancé de peu d'heures l'effet produit par la présence de l'empereur de Russie, il s'était trouvé par là dispensé de s'en préoccuper. C'est ainsi qu'un fait qui donnait le véritable mot de la situation est resté à peu près ignoré, et à peine s'il a été mentionné quelques années après, par les polémiques rétrospectives qui s'engagèrent, dans la presse allemande, sur le véritable caractère de cette crise passagère [1].

C'est pourtant ce contraste entre la solennité de l'acte et l'inanité de son résultat dont les apologistes officieux de M. de Bismarck ne pourront jamais donner une explication satisfaisante; ils ne peuvent disculper ses intentions qu'en accusant les lacunes de son intelligence, et c'est un point sur lequel ils ne pourront convaincre personne. Ou bien les paroles que M. Decazes entendit de la bouche de l'ambassadeur allemand étaient vides de sens, ou bien c'était le signe précurseur d'un orage qui aurait éclaté le lendemain, si on ne s'était trouvé en mesure de le détourner. C'est ce qu'indiquait à mots couverts, mais avec la précision de l'esprit britannique, le ministre anglais lord Derby, interpellé au Parlement sur le rôle qu'il avait fait jouer à l'Angleterre dans une partie où la paix générale était engagée. *Il avait été dit*, fit savoir lord Derby, *par des personnes ayant l'autorité et la position la plus haute que, pour éviter une guerre, l'interruption des armements français était nécessaire, et il y avait de bonnes raisons de craindre que le premier pas fût une invitation formelle faite par l'Allemagne à la France de discontinuer ses armements. Si cette demande eût été faite, il eût été difficile de maintenir la paix* [2].

[1] Ce n'est en effet que quatre années plus tard, qu'à propos d'un article publié dans le *Figaro* du mois d'octobre 1879, une controverse s'est élevée dans les journaux allemands au sujet de ce qu'on appelle la crise de 1875. Tous les journaux officieux de M. de Bismarck ont soutenu que les desseins qu'on lui avait prêtés étaient des inventions destinées à servir de prétexte au gouvernement français et russe pour motiver leur rapprochement. Je n'ai garde de m'engager dans le détail de ces débats rétrospectifs qui ont donné lieu à des propos injurieux contre M. Decazes et contre le prince Gortchakof. Je m'en tiens à l'alternative que j'ai posée. Ou la démarche commandée à M. de Hohenlohe par M. de Bismarck était une solennelle niaiserie, où elle annonçait une sommation qui eût amené la guerre, parce qu'elle aurait été sûrement refusée.

[2] Quelles étaient ces personnes *d'une autorité et d'une position* si hautes que lord Derby désignait comme lui ayant donné cet avertissement salutaire? On crut généralement qu'il avait indiqué par là une intervention

III

Ainsi s'évanouissait, en quelque sorte, en fumée, la vive émotion à laquelle tout le monde politique avait été en proie pendant six semaines. Il n'en restait de trace que dans l'esprit de M. de Bismarck; mais là elle fut profonde et durable. Pour la première fois sur le théâtre où il régnait en maître, il avait paru devant un public railleur, convaincu de duplicité et d'impuissance : vainement multipliait-il ses dénégations avec une hauteur affectée; il lisait une incrédulité maligne peinte sur le visage de tous ceux qui l'entouraient, principalement dans le monde officiel et diplomatique. Son déplaisir était grand et s'exhala à la première heure en termes amers, visant aux plus hautes adresses. Le discours de lord Derby d'abord eut le don de l'exaspérer, et il répondit dans son journal officiel par un démenti d'une vivacité presque blessante. Mais c'est surtout contre le ministre russe qu'il avait peine à ne pas donner carrière, même en public, à son irritation. Il l'accusait d'avoir saisi avec empressement, peut-être même provoqué l'occasion de ménager à son maître une entrée fastueuse sur la scène politique, en le posant en arbitre de la paix, quand elle n'était nullement menacée. « Ménagez-le, disait à M. de Gontaut le prince Gortchakof, ému de l'état d'esprit où il le voyait; il est sombre et nerveux; il ne cesse de nous railler sur le *Quos ego* de Virgile, que nous avons prononcé, dit-il, quand la tempête n'était pas soulevée. Ne vous montrez pas, en sa présence, trop satisfaits. »

Le conseil était sage, mais peut-être le prince Gortchakof aurait-il bien fait de l'observer mieux lui-même et de ne pas triompher pour son compte trop ostensiblement. C'est du moins ce que fit croire un petit incident de presse assez singulier qui causa à ce moment même beaucoup de rumeur, et est encore aujourd'hui assez diversement interprété par ceux qui le rapportent. Au moment où l'empereur de Russie quittait Berlin pour se rendre à Ems, les journaux de Stuttgart publièrent une dépêche télégraphique adressée en son nom par son chancelier à sa sœur, la reine de Wurtemberg; elle était écrite en français, non chiffrée et conçue en ces termes : « L'emporté de Berlin donne des assurances for-

directe faite par l'ambassadeur d'Allemagne à Londres, le comte Munster, qui aurait été ainsi chargé de s'exprimer dans le même sens au *Foreign Office* que M. de Hohenlohe à Paris. Mais ce fait, affirmé par toute la presse d'Europe, a été positivement démenti par M. de Bismarck et par le comte Munster lui-même. On doit donc supposer que lord Derby avait seulement voulu faire allusion à la démarche de M. de Hohenlohe dont M. Gavard lui avait donné connaissance.

melles de paix. » Ce fut un étonnement général et effectivement il était difficile de concevoir quelque chose de moins diplomatique que cette épithète presque injurieuse accolée au nom du premier homme d'Etat d'Allemagne; mais ce qui parut plus étrange encore, c'était le défaut de précaution qui en avait permis, et semblait même en avoir provoqué la publicité. L'irritation de la presse dévouée à M. de Bismarck fut extrême et non sans cause. Une explication assez naturelle et tout à fait croyable a pourtant été donnée d'un procédé si peu convenable : c'était tout simplement une méprise dans la traduction des signes télégraphiques. La dépêche, rédigée avec les abréviations ordinaires à ce genre de communication, portait : « (J') emporte de Berlin assurances formelles de paix. » Un accent mis sur la dernière lettre du mot *emporte* avait fait d'un temps de verbe tout à fait inoffensif un adjectif très malsonnant, et comme la nouvelle en soi n'avait rien que d'utile à faire connaître, il était naturel de n'avoir rien fait non plus pour prévenir l'indiscrétion du télégraphe. C'est sans doute ainsi que dut être prévenue la susceptibilité de M. de Bismarck qui, sans cette rectification, eût été assurément légitime. Mais de tels malentendus sont toujours fâcheux, parce que personne ne s'y tromperait, s'ils ne correspondaient pas à un certain fond de vérité. Et même l'erreur une fois éclaircie, M. de Bismarck ne dut pas être flatté du portrait où on avait cru reconnaître la ressemblance de l'original[1].

Une seule chose pourtant, en réalité, était sérieusement à craindre, c'est que, usant de son crédit habituel, il ne fît partager son mécontentement à son souverain. Ne tenterait-il pas de lui persuader qu'on l'avait fait tomber dans un piège et que, menaces de guerre comme intervention pacificatrice, tout était une comédie arrangée d'avance où ce n'était pas lui qui avait joué le premier rôle. L'humeur qu'il aurait conçue alors d'être pris pour dupe pouvait causer des complications nouvelles dans une situation à peine raffermie. Si cette tentative fut faite pour aigrir l'esprit du vieillard et piquer son amour-propre, ce fut sans succès. Arrivé aux dernières limites de la vie, il était trop rassasié de gloire, il sentait trop le besoin de repos que l'âge amène, pour s'émouvoir de petites susceptibilités. Sa confiance dans son neveu ne parut pas ébranlée. Force fut alors au politique déçu de ronger son frein en silence, et, pour emprunter comme lui les termes du poète latin, de garder caché au fond intime de son âme le ressentiment de

[1] L'explication que je présente de cette dépêche restée fameuse, qui a fort ému la colère de la presse allemande, est, m'a-t-on assuré, celle que donne le journaliste wurtembergeois, qui l'a publiée le premier.

son injure, sauf à la faire reparaître plus tard, après trois ans déjà écoulés, quand un congrès réuni à Berlin fit asseoir de nouveau les deux chanceliers côte à côte. Ce jour-là, l'Allemand se crut libre de prendre sa revanche, en portant au Russe des traits encore couverts d'une apparence amicale, mais qui ont mis fin pour longtemps à l'intimité des deux empires.

En attendant, à la place des grands coupables qu'il dut se reconnaître hors d'état d'atteindre, il en était un de moindre puissance, qu'il crut avoir sous la main et tenir à sa discrétion; et celui-là, dont l'offense, partie de moins haut, lui était, par là même, plus sensible, dut payer pour tout le monde : ce fut M. de Gontaut. S'il était vrai, en effet, que tout eût consisté en un coup monté entre la France et la Russie, M. de Gontaut, placé au centre même d'où partait la manœuvre, avait dû en être un des principaux artisans. Sous ce rapport, M. de Bismarck n'avait pas absolument tort, et la colère le rendait clairvoyant. C'était bien M. de Gontaut, en effet, qui, en prêtant aux bruits répandus autour de lui une oreille attentive et intelligente, en refusant de se laisser endormir par des dénégations officielles, en recevant et provoquant d'instructives confidences, avait donné l'éveil, transmis ensuite de Paris à Saint-Pétersbourg. C'était, en particulier, l'entretien de M. de Gontaut avec M. de Radowitz, dont la fidèle et piquante relation, mise à temps sous les yeux du tsar, avait fait arriver à l'heure critique le *veto* impérial. C'était donc bien, en réalité, M. de Gontaut qui avait préparé la pièce dont le jeu imprévu démontait les batteries prussiennes, et M. de Bismarck avait autant de raisons de lui en garder rancune que la France doit en avoir encore aujourd'hui d'en être reconnaissante envers sa mémoire.

M. de Gontaut ne se faisait aucune illusion sur les moyens dont le chancelier disposait et dont il aimait à faire usage pour venger une blessure d'amour-propre ou se délivrer d'une présence importune. A défaut d'autre expérience, celle qu'il avait vu faire sur ma personne pendant mon rapide passage au ministère ne lui aurait laissé à cet égard rien à apprendre. Il ne fut donc nullement surpris de voir cette presse complaisante qui venait, pendant la durée de la crise, de souffler tour à tour avec la même docilité la paix et la guerre, se retourner à un jour donné contre lui, le mettre en quelque sorte sur la sellette pour le poursuivre de ses attaques et bientôt de ses invectives. Ce fut une exécution en règle. Toute sa vie, passée et présente, publique et privée, toutes ses relations de famille et de société, furent successivement passées au crible avec la même âpreté calomnieuse, le tout avec un ensemble merveilleux et cet accord parfait des instruments les plus divers, qui, à

chaque évolution de ce genre, attestait l'unité de la direction. Au milieu de beaucoup de griefs insignifiants ou vulgaires, dont l'expression était souvent triviale, il en était un en particulier qui, reproduit avec insistance, trahissait suffisamment l'origine et le but de cette polémique injurieuse. M. de Gontaut était représenté comme ayant profité de ses rapports avec la cour et de la sympathie des catholiques allemands pour faire de son ambassade un centre d'hostilité et d'intrigue contre la politique du chancelier. La conséquence était naturelle. L'Allemagne ne pouvait souffrir que l'agent d'une puissance étrangère et toujours ennemie devînt impunément le chef et l'âme d'une coterie opposante. Le rappel de M. de Gontaut était donc pour l'empire une affaire de dignité, presque un intérêt de salut public. M. de Bismarck se devait à lui-même de l'exiger. Effectivement, on dit bientôt qu'il se croyait sûr de l'obtenir et même déjà en mesure de désigner le successeur : il avait, ajoutait-on, fait choix de M. Thiers comme du seul homme politique français qui comprît la situation et avec qui il pût faire bon ménage.

Rien n'est plus contraire aux habitudes de courtoisie internationale qui font le lien des Etats civilisés, que des attaques personnelles et nominatives contre un ambassadeur en fonction. Dans les pays même où la presse jouit d'une liberté très étendue, il n'y a que des organes du plus bas étage et étrangers à toute idée de décence qui s'écartent à ce point des bienséances. De la part d'une presse disciplinée et marchant à l'ordre comme celle d'Allemagne, c'était un véritable scandale, et les collègues de M. de Gontaut venant se serrer autour de lui, pour protester contre une injure commune, ne cachèrent pas leur mécontentement. Mais ce que ni eux ni personne n'aurait pu supposer, c'est que M. de Bismarck, trouvant sans doute que l'exécution qu'il provoquait tardait trop à venir, se mettait en devoir d'y procéder lui-même. On ne peut expliquer, en effet, que par le désir de rendre à M. de Gontaut le séjour de Berlin impossible, l'accueil qu'il lui réserva la première fois qu'il dut le recevoir, après l'ennui et les dégoûts qu'il l'accusait de lui avoir causés. Le tour qu'il donna tout de suite à l'entretien fut tel, que si le dialogue avait été poursuivi des deux parts avec le même oubli des convenances et des égards mutuels, les acteurs, après s'être ainsi quittés, n'auraient plus pu se retrouver en face l'un de l'autre.

Quand cette première entrevue eut lieu, le 31 décembre 1875, quelques mois étaient déjà écoulés depuis les agitations du dernier printemps, M. de Bismarck lui-même ayant profité de ses fréquentes absences pendant l'été, saison d'eaux et de villégiature, pour éviter les visites que M. de Gontaut, à plusieurs reprises,

avait essayé de lui rendre, et tout s'était borné entre eux à des échanges de cartes. Rien donc n'eût été si aisé que d'éviter toute allusion à un passé dont le souvenir commençait à s'effacer, et M. de Gontaut lui rendit cet oubli facile en commençant par se féliciter que cette année s'ouvrît sans aucun sujet de dissentiment entre les deux pays. « Vous trouvez? dit brusquement M. de Bismarck. Je suis bien aise de vous entendre parler ainsi. Vous ne croyez donc plus que je veuille commencer la guerre et mettre l'Europe à feu et à sang? » Et partant de là, sans transition, il rentra dans une longue apologie que rien n'appelait de toute sa conduite, que personne ne venait de mettre en cause. Le but évident de cette justification sans motif était de rejeter la responsabilité du trouble qui lui était imputé d'abord (c'était le thème convenu) sur les manœuvres des agioteurs et des cléricaux, mais ensuite et surtout sur l'effet des fausses nouvelles envoyées de Paris à Saint-Pétersbourg. « C'est de France, je le sais, qu'Orlof a donné le signal de l'alarme, et vous-même, ajouta-t-il, en regardant fixement M. de Gontaut qui était assis en face de lui, vous avez été à Saint-Pétersbourg l'hiver dernier dire que je voulais la guerre. » Surpris, mais non troublé par cette prise à partie personnelle : « Non, répondit M. de Gontaut, ce n'est pas l'an dernier, que j'ai été à Saint-Pétersbourg, c'est il y a deux ans et deux mois que j'y ai fait un court séjour. — C'est bien l'an dernier : vos souvenirs vous servent mal. » M. de Gontaut n'eut pas de peine à établir que ce n'était pas lui qui se trompait. Réduit alors au silence, M. de Bismarck ne prit pas même la peine de s'excuser de la persistance à peine polie qu'il avait mise à maintenir son erreur.

Cet étrange incident aurait suffi pour avertir M. de Gontaut que le dessein formé par le chancelier était de faire naître entre eux une discussion personnelle, qui deviendrait probablement très animée et dont le récit fait à plaisir, en l'absence de témoins, mettrait à coup sûr tous les torts de son côté. Il prit donc le parti fort sage de laisser passer un flux de paroles que, d'ailleurs, rien ne pouvait arrêter, et d'y répondre avec aussi peu de mots que possible, se bornant à se défendre modérément des reproches, à rétablir les faits dénaturés, mais évitant des récriminations qu'il n'aurait été que trop facile de rendre concluantes et victorieuses, mais qui, en aigrissant le débat, l'auraient conduit justement au but recherché. Il poussa même le sang-froid jusqu'à ne contester aucune des preuves que M. de Bismarck donnait de sa modération. Il laissa passer sans rien dire des protestations comme celles-ci : « Si on ne veut pas croire à mes protestations pacifiques, il est inutile que je les continue; la vertu est vraiment en ce monde bien inutile! — On y

gagne au moins, répondit M. de Gontaut en souriant, la satisfaction de la conscience. »

Moyennant cette attitude prudente, l'entretien se termina sans amener de rupture apparente. « Je crois, écrivait M. de Gontaut au duc Decazes en sortant de cette chaude séance, qu'il a été fort contrarié de mon attitude réservée. Je ne m'attendais guère à la tournure que prendrait tout de suite mon entretien. Quand je l'ai vue, j'ai pris la résolution de parler le moins possible, afin de ne pas faire son jeu. Je sentais que si j'entrais en discussion, je me contiendrais peut-être avec difficulté et que je serais entraîné probablement plus loin que je ne voudrais aller. J'ai compris aussi plus fortement peut-être que je ne l'avais compris jusqu'ici, l'étendue de ma responsabilité et la nécessité où je suis de souffrir personnellement pour ne pas compromettre les intérêts de mon pays et de mon gouvernement. Voilà, mon cher ami, ce qui m'a permis de supporter avec patience un entretien pénible et presque blessant : il ne fallait rien moins que de pareilles considérations pour m'y résigner. La situation est peu agréable, mais il faut s'y résigner aussi longtemps que possible. Je suis décidé, pour ma part, à redoubler de patience et de prudence, jusqu'au jour où le maréchal jugera bon de me relever de faction. »

Les provocations n'étant pas relevées et les insinuations n'étant pas comprises, il fallut bien se décider à parler franc et à tendre au but par la voie discrète. Ce fut encore M. de Hohenlohe qui fut chargé d'aller avec un embarras visible donner communication à M. Decazes d'une lettre de M. de Bulow, probablement écrite aussi par celui-ci à contre-cœur. Le rappel de M. de Gontaut y était demandé en termes formels; les motifs allégués pour cette exigence n'étaient ni graves ni précis; mais l'amertume du langage était évidemment destinée à suppléer à l'insuffisance du fond. C'était un véritable réquisitoire incriminant les moindres actes de tous les membres même les plus humbles de l'ambassade de France. Tout le monde, y était-il dit, y conspirait contre l'empire, depuis le chancelier du consulat, qui vivait avec les correspondants des journaux français les plus hostiles à l'Allemagne, en passant par les secrétaires et l'attaché militaire qui tenaient des propos inconvenants, pour finir par l'ambassadeur lui-même, devenu le chef d'une camarilla, qui se mêlait d'intrigues ministérielles dans un sens ouvertement opposé au chancelier; il travaillait à lui ravir la faveur du souverain et voulait, en un mot (était-il dit, par une réminiscence historique dont le sens n'était pas bien clair) renouveler les traditions de la cour de Catherine seconde, mais oubliait que jamais dans notre siècle on ne tolérerait de pareilles attitudes.

Jamais les ministres anglais ne supporteraient qu'un ambassadeur entretînt des rapports avec les partis hostiles au cabinet formé par la reine. En résumé, M. de Bulow déclarait ne pouvoir continuer à rester en relation avec M. de Gontaut.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer que cette déclaration ne s'appuyait sur aucun droit ni même sur aucun usage diplomatique. Si, en vertu d'une règle de courtoisie habituellement observée, avant d'accréditer un ambassadeur, on s'assure que le choix sera agréable à la cour qui doit le recevoir, une fois cet agrément obtenu (et il faut des motifs graves pour qu'il soit refusé), il n'y a plus à y revenir, et l'agent, une fois en fonction, ne peut pas voir à tout moment la durée de son mandat limité par le bon plaisir d'une puissance qu'il est de son devoir quelquefois de contrarier, et qui pourrait n'avoir à lui reprocher que de trop bien servir et de défendre avec trop de chaleur les intérêts nationaux dont il est le représentant. Il serait trop commode, en vérité, pour cette puissance, de se délivrer à son gré d'un négociateur qu'elle trouverait trop avisé ou d'un observateur dont la perspicacité lui semblerait gênante.

Dans le cas particulier, si l'on eût accepté le congé donné avec cette hauteur cavalière à M. de Gontaut, quelle eût été la situation de son successeur? Averti par avance qu'il n'était ambassadeur que par tolérance, et qu'il devait céder la place dès qu'il aurait cessé d'être agréable, ce ne seraient pas des lettres de créance qu'il aurait apportées, mais un hommage de vassalité. C'eût été (pour faire une application plus juste du souvenir même rappelé par M. de Bismarck) exactement le cas de l'envoyé de la Pologne mutilée à la cour de Catherine. Tout l'art de M. Decazes devait donc consister à n'avoir pas l'air d'admettre ni même de comprendre la prétention dont il devait pourtant réfuter les motifs.

C'est à quoi il fut singulièrement aidé par le caractère vague de ce qu'il appella très justement un procès de tendance : assemblage de petits faits dont aucun ne supportait l'examen sérieux, et quelques-uns étaient relatifs à des agents inférieurs qui avaient déjà quitté Berlin. Quant au reproche principal adressé à M. de Gontaut, aucune preuve n'était donnée à l'appui, et, de fait, il eût été difficile de le préciser davantage, car les relations dont M. de Bismarck prenait ombrage, c'était principalement, tout le monde le savait, l'intimité de l'impératrice et des princesses avec la famille de Gontaut : singulier grief, et qu'un ambassadeur de l'empire ne pouvait décemment exprimer en termes trop clairs. Quant aux catholiques allemands du Parlement, quoi qu'en eussent dit quelques journaux, M. de Gontaut, malgré son estime pour leur carac-

tère et son admiration pour leurs talents, s'était abstenu de les fréquenter : réserve facilitée d'ailleurs par l'attitude de ces catholiques eux-mêmes, qui tenaient, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, à éviter toute ombre de rapport avec l'étranger, autant par scrupule de patriotisme que par précaution pour ne pas compromettre leur popularité. M. Decazes dit même à ce sujet avec une finesse railleuse : « Nous n'avons garde de nous mêler de vos affaires intérieures; nous savons que si on nous y voyait prendre trop de part, ce serait un moyen d'atténuer plutôt que d'aggraver vos difficultés. » Enfin, il conclut en disant très nettement : « Je dois cette justice à M. de Gontaut, que sans lui nous n'aurions pu mettre nos relations sur le pied où elles sont aujourd'hui. Puis, pour ne pas laisser attendre une autre réponse, il déclina l'offre qui lui fut faite de recevoir la copie du document dont il venait d'entendre la lecture. Il promit seulement d'informer le maréchal de Mac-Mahon de tout ce qu'il venait d'entendre. Dans une question de dignité et d'honneur, le sentiment du maréchal n'était pas douteux.

« Patience, mon pauvre ami, écrivait M. Decazes à M. de Gontaut, en lui rendant compte de la conversation ! » C'est une vertu dont M. de Gontaut avait fait, on vient de le voir, une provision qui n'était pas encore épuisée. Il entrevoyait pourtant déjà le moment où il en verrait le terme : ce serait le jour où il cesserait de se sentir soutenu par la confiance sincère et sans réserve de son gouvernement. A ce point de vue, si l'accord de sentiments qui n'avait jamais cessé de régner entre M. Decazes et lui ne lui laissait aucune crainte, il n'en était pas de même du changement qui s'opérait à ce moment même dans la situation intérieure de la France. L'Assemblée nationale venait de se séparer et les élections de la Chambre appelée à la remplacer faisaient perdre la majorité aux conservateurs. Dans un cabinet nouveau dont M. Dufaure devenait le chef, M. Decazes restait seul de l'administration précédente, ne conservant même le portefeuille des affaires étrangères que parce que, par une très sage résolution, le maréchal de Mac-Mahon tenait à soustraire la politique extérieure au hasard de l'instabilité ministérielle. Mais ses collègues, dont aucun ne pensait comme lui, ne seraient-ils pas disposés à trouver que l'hostilité déclarée de M. de Bismarck mettait à trop forte épreuve le tempérament de la république naissante?

En Allemagne, les journaux qui ne cessaient pas de malmener M. de Gontaut, faisaient au même moment, et souvent dans les mêmes numéros, l'accueil le plus bienveillant à l'avènement du parti républicain et inséraient avec éloge les manifestes électoraux de M. Gambetta. Les puissants du jour seraient-ils longtemps

insensibles à cette différence de traitement? Déjà dans le département des Basses-Pyrénées, qui venait d'envoyer M. de Gontaut au Sénat, ses adversaires l'avaient accusé de compromettre, par sa qualité de clérical, les bonnes relations avec l'Allemagne, et ils appuyaient cette imputation (sans y être, j'en suis convaincu, le moins du monde autorisés), sur le témoignage de M. Thiers et de M. de Rémusat. Le *Journal des Débats*, le plus modéré des organes de la presse républicaine française qui soutenaient le nouveau ministère, avait insinué à plusieurs reprises, sans contester les mérites éminents de M. de Gontaut, qu'il serait mieux en place dans une autre destination. Il y avait là des insinuations et des sous-entendus dont il importait à sa dignité de faire justice, et il s'en expliqua d'autant plus franchement avec M. Decazes, que ces traits, par leur nature aussi bien que par leur origine, visaient le ministre tout aussi bien que son ambassadeur. « Dites-moi, en toute franchise, mon cher ami, lui écrivait-il, si j'ai la confiance de vos nouveaux collègues. Si on se défie de moi, je ne veux pas rester ici : je ne tiens pas à être ambassadeur à tout prix; attaqué déjà, comme je le suis, par le chancelier et par la presse allemande, si, en outre, le gouvernement de mon pays n'a pas confiance en moi, vous comprendrez qu'en homme d'honneur et de conscience, je ne doive pas accepter une situation intolérable. »

... Et quelques jours après, admettant très bien l'hypothèse que M. de Bismarck mît en quelque sorte le marché à la main et ne promît qu'au prix du renvoi qu'il avait demandé le retour de ses bonnes grâces, « Cet homme, dit-il, ne me pardonne pas le service que j'ai rendu (avec honneur, grâce à Dieu) à mon pays, et assurément il n'y a pas là de quoi m'étonner ni m'arrêter. Mais que ne réussissant pas à m'atteindre, il s'en prenne à la France et cherche à aigrir les relations des deux pays, voilà ce qui serait presque monstrueux. Quant à ma personne, mon cher ami, à aucun prix je n'admettrai qu'elle puisse devenir une occasion de mauvais rapports entre l'Allemagne et la France, et le jour où vous acquerrez la certitude de ce qui n'est encore à mes yeux qu'une possibilité, je vous prie, et, si vous me permettez cette expression, je vous enjoins de me le mander sans détour, et ma démission ne se fera pas attendre. »

Duc de Broglie.

La fin prochainement.

PASTEUR

Il y a deux ans, les savants de l'Europe entière accouraient à Paris et célébraient la cinquantième année de labeur de Louis Pasteur. Malgré l'accent étranger, malgré la banalité ordinaire aux harangues officielles, malgré la monotonie des éloges, tous les discours paraissaient éloquents, parce que tous les orateurs et tous les auditeurs étaient également émus. Comment un seul d'entre eux aurait-il pu se refuser à l'enthousiasme unanime, devant une gloire si pure, conquise par notre compatriote et rejaillissant sur toute l'humanité? Hier, le cortège funèbre de M. Pasteur traversait Paris, de la rue Dutot à Notre-Dame, au milieu d'un véritable deuil national.

Ce ne sont pas là des termes excessifs et un langage trop ambitieux : la carrière de travail d'un pareil homme représente pour tous les autres hommes une valeur inappréciable. Valeur supérieure, pour la France, à la rançon de ses défaites, ainsi que Tyndall l'a dit, il y a longtemps déjà, et avant que Pasteur eût achevé ses dernières conquêtes.

Son œuvre n'est pas seulement admirable par les résultats matériels réalisés. Le grand public s'est ému, la popularité s'est attachée au nom de Pasteur, quand on a su qu'il prévenait les accès mortels de la rage et que son disciple, le docteur Roux, sauvait la vie aux enfants atteints du croup. Mais les services qu'il a rendus à l'agriculture et à la médecine, à nos biens et à nos santés, ont été semés chemin faisant : le but poursuivi était le progrès de la science pure, l'augmentation du trésor de nos connaissances.

Tel est en effet le véritable esprit scientifique : c'est la recherche de la lumière. Les applications utiles ne peuvent manquer de se produire ensuite et se produisent même beaucoup plus certaines et plus fécondes que lorsqu'on les a uniquement cherchées. L'empirisme peut rencontrer d'heureux hasards, et la médecine a des bonnes fortunes imprévues, mais de pareils résultats sont inégaux, irréguliers, et ne se reproduisent pas avec la rigueur propre à de vraies expériences. Au contraire l'œuvre d'un savant véritable, découvrant, avec les faits, les lois qui les relient entre eux et les explique, éclaire d'une vive lumière toute une province de notre univers.

Peu d'œuvres auront présenté autant que celle de Pasteur ce caractère philosophique. Ses travaux se suivent et se complètent comme les chapitres d'un beau livre.

Il sort de l'École normale, et, attaché comme agrégé préparateur au laboratoire de M. Balard, il se livre à l'étude des travaux de l'abbé Haüy et M. Delafosse, reconstituant, d'après les formes cristallines, l'arrangement probable des molécules dans les corps. Dès ses débuts il résout un étrange problème. Ce n'est pas le moment de rappeler ce qu'on entend en disant que la lumière peut devenir *polarisée*, et que par le passage du rayon polarisé à travers certains milieux, le plan de polarisation tourne vers la droite ou vers la gauche. Deux sels cristallisés, le tartrate et le paratartrate de soude, de composition identique, diffèrent en ce point que l'un exerce une action sur la lumière polarisée et que l'autre en est dépourvu. Cette différence est constatée quand un rayon traverse l'un ou l'autre corps en solution dans l'eau, et que par conséquent il n'y a plus apparence de cristaux; cependant elle se rattache à la forme des cristaux. Il serait long et difficile de décrire ceux-ci : il suffit de savoir que chacun d'eux forme un petit édifice géométrique non symétrique; il y en a de *droits* et de *gauches*. Mettez votre main droite devant une glace, et vous verrez dans la glace une main gauche. Il en sera de même de l'image d'un cristal droit. Or la solution des cristaux droits fait tourner à droite le plan de polarisation et la solution des cristaux gauches le fait tourner à gauche. Dans le paratartrate, qui est sans action, il se trouva un mélange à poids égaux de cristaux droits et gauches.

On a raconté souvent que le jeune chimiste alla annoncer sa trouvaille à M. Biot : l'histoire est touchante, et il fallait l'entendre conter par lui-même de longues années après. Il l'a fait d'ailleurs dans une de ses « leçons ».

« M. Biot prépara les solutions en proportions bien dosées, et au moment de les observer dans l'appareil de polarisation, il m'invita de nouveau à me rendre dans son cabinet. Il plaça d'abord dans l'appareil la solution la plus intéressante, celle qui devait dévier à gauche. Sans même prendre de mesure, par l'aspect seul des teintes des deux images ordinaire et extraordinaire de l'analyseur, il vit qu'il y avait une forte déviation à gauche. Alors, très visiblement ému, l'illustre vieillard me prit la main et me dit : « Mon « cher enfant, j'ai tant aimé les sciences dans ma vie que cela me « fait battre le cœur. »

Le célèbre chimiste allemand Mitscherlich avait signalé la différence entre le tartrate et le paratartrate de soude, mais sans en indiquer la cause. M. Pasteur lui étant présenté quelque temps après, il lui dit, non sans quelque amertume : « Vous avez été guidé par une idée préconçue. » Mais quelle découverte n'est venue à la suite d'une idée préconçue? Est-il possible de tenter sans cela une

expérience? Le génie consiste à avoir des idées, pour pouvoir ensuite les soumettre à une épreuve rigoureuse : condition à laquelle M. Pasteur ne manqua jamais. Je l'ai entendu un jour dire que l'expérience était la probité dans la science, comme le dessin, suivant le mot de Ingres, était la probité dans l'art.

Ici l'idée préconçue, à propos de quelques petits cristaux, n'était rien moins qu'un système du monde, une conception générale de la manière dont la matière organique était élaborée. « Souvent, a dit son biographe, il a exprimé cette conviction que les forces moléculaires qui sont ou qui ont été mises en jeu dans la nature minérale, et qui le sont encore tous les jours dans les laboratoires, sont des forces d'une nature symétrique, tandis que les forces qui sont présentes et agissantes au moment des combinaisons de la vie végétale, quand la graine germe, quand l'œuf se développe, et primitivement quand, sous l'influence du soleil, la matière verte des feuilles décompose l'acide carbonique de l'air, et utilise de cent façons diverses le carbone de cet acide, l'hydrogène de l'eau et l'oxygène de ces deux produits sont d'ordre dissymétrique et probablement sous la dépendance de quelques-uns des grands phénomenès cosmiques dissymétriques de notre univers. »

M. Pasteur lui-même disait un jour à l'Académie des sciences : « L'univers est un ensemble dissymétrique. Je suis porté à croire que la vie, telle qu'elle se manifeste à nous, doit être fonction de la dissymétrie de l'univers ou des conséquences qu'elle entraîne. L'univers est dissymétrique; car on placerait devant une glace l'ensemble des corps qui composent le système solaire, se mouvant de leurs mouvements propres, que l'on aurait dans la glace une image non superposable à la réalité. Le mouvement même de la lumière solaire est dissymétrique. Jamais un rayon lumineux ne frappe en ligne droite, et, au repos, la feuille où la vie végétale crée la matière organique. Le magnétisme terrestre, l'opposition qui existe entre les pôles boréal ou austral dans un aimant, celle que nous offrent les deux électricités positive et négative, ne sont que des résultats d'actions et de mouvements dissymétriques. »

Il avait imaginé et commencé même, suivant cette grande conception, une série d'expériences, desquelles d'autres travaux le détournèrent.

Sur ce point d'ailleurs, et c'est, je crois, le seul, ses hypothèses ont paru être contredites par certains faits. Quelques corps organiques, doués du pouvoir rotatoire droit ou gauche, identiques à ceux qu'on avait tirés des végétaux, ont certainement été reproduits par synthèse dans les laboratoires. En revanche, ses idées sur la constitution moléculaire des corps ont été reprises et développées.

Aujourd'hui, grâce aux travaux d'un autre illustre Français, Würtz, mort trop tôt pour voir le triomphe incontesté de ses idées, et grâce à ses disciples Lebel, Van'Hoff, Guye, l'architecture intime des corps, la place des atomes dans la molécule sont tout près d'être connus. On n'aligne plus simplement les noms des atomes constituant la molécule; on se les représente dans l'espace, formant un édifice à trois dimensions et occupant des places déterminées. Cette science nouvelle, la *stéréochimie*, rend compte de cas nombreux d'isomérie, naguère inexpliqués. Il n'est pas douteux qu'elle ne doive beaucoup aux premiers travaux de Pasteur sur les cristaux dissymétriques.

Mais passons au second chapitre de ce grand livre qui est l'œuvre scientifique de M. Pasteur. Après s'être occupé des propriétés distinctives de la matière organique, il entreprend l'étude de l'être vivant lui-même, et combat l'opinion très généralement admise avant lui de la génération spontanée.

Plus les procédés d'investigation étaient devenus délicats et plus la cause de la génération spontanée avait reculé. Au dix-septième siècle bien des gens croyaient que les grenouilles naissaient de la boue des marécages; et van Helmont indiquait le moyen de faire éclore des souris dans un pot bourré de grain et de linge sale. Au siècle suivant la discussion ne continuait plus qu'à propos des êtres microscopiques. Et il ne faut pas croire que dans les divers camps philosophiques les opinions à ce sujet fussent acceptées de parti-pris. Deux abbés, par exemple, qui ont laissé de grands noms dans la science, Needham et Spallanzani, tenaient le premier pour, le second contre la génération spontanée. Il est vrai qu'au dix-huitième siècle le titre d'abbé ne supposait pas toujours obligatoirement la croyance en un Créateur.

Il y a trente ans, au contraire, la discussion avait pris un caractère philosophique, parce que l'hypothèse de la génération spontanée était nécessaire à certains systèmes alors en vogue. L'évolution universelle en avait besoin; il fallait qu'après la condensation de la nébuleuse primitive, et le refroidissement de la terre, les forces naturelles étant seules en jeu, la matière organique se fût formée par le rapprochement de ses divers éléments, et qu'enfin elle eût commencé à vivre spontanément. Alors intervenait la théorie transformiste de Darwin; et, avec le temps, avec beaucoup de temps, la vie, de ses formes les plus infimes, arrivait aux formes complexes et perfectionnées des végétaux et des animaux supérieurs.

Darwin, à la vérité, n'acceptait pas la génération spontanée. Darwin n'en avait pas besoin parce qu'il n'a jamais enseigné l'évolution universelle; mais seulement l'évolution des espèces vivantes :

il a résumé sa doctrine, à la fin de son livre sur l'origine des espèces dans le beau passage suivant : « Je pense que tous les animaux descendent de quatre ou cinq premiers ancêtres, et que les premiers types des plantes ont été peut-être encore moins nombreux. Peut-être devrais-je, par raison d'analogie, faire un pas de plus, et professer que tous les animaux et que toutes les plantes proviennent d'un seul prototype. Il y a quelque grandeur dans cette manière d'envisager la vie : le souffle du Créateur aurait donné la vie, avec ses diverses puissances, à quelques êtres primitifs, peut-être à un seul; et tandis que cette planète décrivait ses orbites immuables, conformément à la loi définie de la gravitation, des formes infiniment variées, surprenantes, magnifiques, issues d'une origine si simple, se sont multipliées et continuent à se multiplier. »

Au contraire Herbert Spencer prétend suivre la chaîne ininterrompue de l'évolution depuis le refroidissement de la terre jusqu'à la formation des sociétés. Il cherche imperturbablement, à travers tous les phénomènes géologiques, chimiques, physiologiques, psychologiques et sociaux, l'application des mêmes lois; il est résolu à voir partout l'effet des mêmes forces transformées et prenant des aspects nouveaux; enfin, il s'est volontairement réduit à expliquer par la thermodynamique l'éclosion des sentiments, des idées, des volontés. Il commence son œuvre par l'astronomie, la termine par l'économie politique et pense avoir continué à raconter en ses diverses phases la même histoire. Il ne pourra donc pas expliquer cet incident de l'évolution universelle, l'apparition de la vie sur la terre sans la génération spontanée. Il s'en défend pourtant; il vient trop tard et il est trop clairvoyant pour accepter ce paradoxe; mais on va voir à quel embarras il est réduit :

« J'accorde que la synthèse de la matière organique et l'évolution de la vie sous ses formes inférieures peuvent s'opérer par l'effet des lois physiques. Il me semble pourtant plus vraisemblable que la matière se soit élaborée au temps où la surface de la terre n'était pas encore tout à fait refroidie, où la température était de celles qui rendent instables les composés organiques supérieurs. En tout cas, lorsque ces composés se sont pliés aux formes les plus élémentaires, le protoplasma a dû se diviser en fragments plus petits, plus indéfinis, plus inconstants, que dans les plus infimes rhizopodes... Avant d'arriver aux formes relativement bien définies des infusoires ordinaires, il a dû s'écouler une longue série de siècles. »

Il en serait des infimes rhizopodes comme des souris et des grenouilles du temps de van Helmont. C'est beaucoup plus bas dans l'échelle des êtres qu'il faudrait chercher l'être sans parents, l'être spontanément éclos. Ceci n'est que reculer la question.

Sir William Thomson n'a fait aussi que reculer la question et non, — tant s'en faut, — la résoudre, quand il a dit que peut-être un aérolithe, chargé de germes, fécond fragment d'un monde antérieur et en ruines, avait pu tomber sur la terre et l'ensemencer.

Un franc matérialiste, Bastian, qui croyait avoir donné la preuve de la génération spontanée, raillait tous ces philosophes et leur prouvait qu'ils ne pouvaient, sans manquer de logique, se priver des armes qu'il prétendait leur fournir. Comment expliquez-vous, disait-il à Darwin, si les êtres se succèdent en se perfectionnant, qu'il reste encore tant d'êtres inférieurs? Ces humbles vivants ont donc été oubliés dans le combat pour la vie? Depuis des siècles, ils eussent dû succomber, si la nature ne renouvelait spontanément et continuellement la matière brute de la vie et les recrues de la lutte pour l'existence.

« Si la matière vivante, disait-il[1], dans les conditions où elle a été et où elle est encore, est virtuellement capable de subir d'étranges changements et de devenir de plus en plus compliquée; si du protoplasma informe (il faut dire informe pour nos sens), tous les différents aspects de la vie ont été dérivés, comment se fait-il qu'une portion de cette même matière vivante soit restée depuis tant de siècles presque informe et sans structure? »

Et vous, disait-il à Spencer et à Huxley, « vous nous enseignez que des causes naturelles ont donné la vie à la matière et que le libre jeu des affinités chimiques a réalisé ce phénomène en continuant d'agir sur des substances déjà parvenues à un certain degré de complexité moléculaire; vous croyez que les substances simples, les substances minérales et cristallines se constituent comme elles l'ont toujours fait; vous croyez que les substances complexes qui prennent des formes végétales ou animales se sont créées au début par des causes physico-chimiques, et qu'aujourd'hui encore elles se multiplient par l'effet des mêmes causes. Et vous ne voulez pas que le protoplasma vivant se constitue aujourd'hui comme à l'origine du monde, conformément aux lois éternelles de la nature? Vous ne faites pas de différence entre l'*origine* et l'accroissement quand il s'agit de substances cristallisables : pourquoi le faire (si vous croyez à l'évolution) quand il s'agit de substances vivantes?[2] »

M. Pasteur réfuta les affirmations de MM. Bastian, Pouchet et de tous les partisans de la génération spontanée, sans jamais mettre en avant aucune raison métaphysique. Les mots d'origine du monde ne furent pas prononcés par lui. Il se contenta d'indiquer à ses adversaires les causes d'erreur de leurs expériences. Et, les

[1] Bastian, *Origin of Life*, p. 32.
[2] *Ibid.*, *Origin of Life*, p. 17.

instituant à nouveau, il arrivait à des résultats opposés. Il démontra que les liquides où pullulent le plus aisément les êtres vivants, le lait, le sang, l'urine, demeuraient indéfiniment stériles et invariables, s'ils étaient tenus à l'abri des germes.

Il n'apportait, dans cette discussion, aucune idée préconçue. Il a dit admirablement dans son discours de réception à l'Académie française dans quel état d'esprit, libre de toute influence métaphysique, le savant doit se livrer à ses expériences. Il interroge la nature, et un parti-pris d'avance ferait de lui un faux témoin. Jamais un pareil reproche ne l'effleura. Il aurait pu quelquefois atteindre assez justement ses adversaires. Au fond, la génération spontanée était peut-être plus nécessaire au système matérialiste et évolutionniste qu'elle n'était redoutable pour le spiritualisme. Quoi qu'il en soit, elle n'est pas : la question est tranchée.

M. Pasteur tira de sa découverte d'immenses conséquences théoriques intéressant l'agriculture, la physiologie et la médecine.

Les substances élaborées par la vie, les albumines et les sucres, se décomposent rapidement en leurs éléments plus simples et font retour au monde minéral, où la vie ira de nouveau puiser ses matériaux. Il y a là un roulement continu. Mais les décompositions ne s'opèrent pas par le travail ordinaire de l'analyse chimique. De grandes masses s'ébranlent et se rompent en leurs éléments moléculaires par l'effet de réactifs en très minimes quantités. Les *ferments* sont ces réactifs.

Ce sont des êtres vivants. Ils sont d'espèces diverses douées de propriétés différentes. Cette pâte molle qu'on appelle la levure de bière est un amas d'innombrables cellules qui prolifèrent rapidement. En vivant en proliférant dans un liquide sucré, elles le décomposent en gaz acide carbonique, qui se dégage à gros bouillons, et en alcool.

Mais, dira-t-on, quand le vin fermente, le vigneron n'y a point mis de levure! C'est vrai, mais cette levure, plante microscopique, a végété sur les grappes et sur l'enveloppe des grains. Lavez le grain mûr avec un pinceau, et examinez au microscope la goutte d'eau qui en tombera : vous y verrez des cellules de levure. La poussée de la levure se fait en même temps que la maturation : d'où viennent les germes, par quel souffle ont-ils été apportés au printemps? Cela reste assez mystérieux; car si à la fin de l'hiver on enveloppe d'ouate les grappes et qu'on attende ensuite que les grains grossissent sous cette enveloppe protectrice, ces grains écrasés ne fermenteront pas, faute de levure; le moût qu'ils donneront ne fournira pas de vin. M. Pasteur en a fait l'expérience dans sa vigne d'Arbois.

Examinez maintenant cette pellicule grise qui s'étend sur le vin

et le rend acide : la *mère du vinaigre*, comme on dit à Orléans, est un tissu de petits bâtonnets microscopiques, vivants eux aussi et pullulants. Quand les levures ont décomposé le sucre en acide carbonique et alcool, le *mycoderme* a pour effet d'oxyder l'alcool et de le changer en acide acétique. Le *mycoderma aceti* a un ennemi qui, souvent, prend sa place, le *mycoderma vini*, lequel rend le vin plat et aqueux en détruisant complètement l'alcool.

On pourrait citer bien d'autres exemples de fermentations (lactique, putride, etc.), toujours dues à des agents microscopiques. D'où viennent ces êtres si prodigieusement actifs et puissants? Ils sont dans toutes les poussières que l'on voit danser dans l'air, traversé par un rayon de soleil, et qui, l'air étant en repos, se déposent sur tous les objets qui nous entourent.

Comment se conservent-ils, car ils n'agissent pas et ne prolifèrent pas toujours? Ils peuvent rester très longtemps, indéfiniment peut-être, dans l'état mystérieux de vie latente. C'est l'état des graines. Donnez à un grain de blé de la terre et de l'eau, et l'épi poussera; on a trouvé dans les tombes des Pharaons des grains, qui, depuis des milliers d'années, inertes et cependant vivants, attendaient ces conditions favorables. Spallanzani garda, pendant sept ans, dans une boîte, une poussière, des anguillules du blé niellé, desséchées. Au bout de sept ans, il jeta sur cette poussière une goutte d'eau et, sous l'oculaire de son microscope, il vit les anguillules s'agiter et revivre.

Après les temps de calme et de sécheresse, tous les brins d'herbes sont couverts de semblables poussières vivantes. Quand l'eau tiède d'un orage vient à tomber, et demeure dans les creux et les ornières, la vie pullule dans ces flaques stagnantes; de latente, elle est redevenue active. Et le travail des ferments a recommencé. Mais aucun de ces nombreux vivants n'est spontanément né; et aucun ne serait apparu si les germes n'eussent préexisté, attendant le moment favorable à l'éclosion.

Génie divinatoire, adresse expérimentale, sagacité, patience; toutes ces expressions ont servi, et aucune ne suffit pour louer les travaux par lesquels Pasteur sut porter la lumière dans le monde des infiniment petits. Il avait mis les liquides les plus fermentescibles à l'abri de toute fermentation, et prouvé que le travail ne commençait jamais sans un germe vivant. Il obtint de tous ces germes, séparément, des cultures *pures*, des multiplications d'une espèce sans mélange d'aucune autre; il les classa, il définit leurs propriétés spécifiques.

La théorie, avant lui, était restée vague et incertaine. Liebig pensait qu'une matière en fermentation était dans un état de vibration moléculaire qui se communiquait de proche en proche et par lequel

les molécules étaient rompues. Il avait bien aperçu de très petites cellules vivantes, mais il n'en avait pas su reconnaître l'action. Ces petits êtres étaient toujours témoins du grand phénomène, mais, suivant lui, n'en étaient point les agents. Autant vaudrait croire, disait Liebig, que ce sont les petits moulins de Bingen qui impriment leur courant aux eaux du Rhin.

Et la science étant si vaguement informée, des industries souffraient. — Des brasseries étaient envahies par la fermentation lactique; des vinaigriers ne savaient pas pour quelle cause ils trouvaient dans leurs tonneaux, au lieu de vinaigre, un mélange aqueux et trouble; des vins devenaient *amers*, *filants* ou *plats*. Avec les cultures pures, avec la connaissance des différentes espèces microscopiques et de leurs caractères, la cause de tous ces maux était expliquée et écartée.

La même méthode conduisit M. Pasteur à l'étude des maladies contagieuses, car les ferments ne s'attaquent pas seulement aux matières organiques ayant eu vie, mais aux êtres vivants. Il trouva dans les graines même des vers à soie les germes parasitaires qui donneront aux vers, après leur croissance, les maladies désignées sous les noms de *pébrine* et de *flacherie*, ruine des magnaneries, Dans le sang des moutons *charbonneux*, il découvrit les bactéridies, longs filaments, lianes microscopiques, qui enveloppent les globules du sang, les privent d'oxygène, et font mourir l'animal avec tous les symptômes de l'asphyxie.

Un jour, au retour d'Arbois, après les vacances, reprenant des études commencées sur le *choléra des poules*, il s'aperçut que des cultures vieilles de plusieurs mois, où les microbes, après avoir épuisé le liquide nourricier, se conservaient en vie latente au contact de l'air, ne donnaient plus la mort. Ce fut un trait de lumière. *La virulence était variable*, et un virus atténué devait communiquer un mal bénin, mettant ensuite l'animal à l'abri du mal pernicieux. C'était un vaccin.

Cette hypothèse pouvait rendre compte de la vaccine. Elle expliquait aussi l'apparition subite des épidémies. Voici comment M. Pasteur l'a exposée : on reconnaîtra dans ce passage les vues larges et générales qui sont le caractère de son génie :

« Les récits que j'ai lus de l'apparition spontanée de la peste de Benghazi, en 1856 et en 1858, tendent à prouver que cette apparition n'a pu être rattachée à aucune contagion d'origine. Supposons, guidés comme nous le sommes par tous les faits que nous connaissons aujourd'hui, que la peste, maladie violente propre à certains pays, ait des germes de longue durée. Dans tous ces pays, son virus atténué doit exister, prêt à reprendre sa forme active

quand des conditions de climat, de famine, de misère, s'y montrent de nouveau. La condition d'une durée dans la vitalité des germes du mal n'est même pas indispensable; car, si j'en crois les médecins qui ont parcouru ces contrées, dans tous les pays à peste et dans les intervalles des grandes épidémies, on rencontre des sujets atteints de bubons de la peste mortelle. N'est-il point probable que ces bubons renferment un virus atténué de la peste et que le passage de ce virus dans des corps épuisés comme il en existe tant aux époques de famine, peut rendre à ce virus atténué une virulence plus grande? Il est d'autres maladies virulentes qui apparaissent brusquement, comme le typhus des armées ou des camps. Sans doute les germes des microbes auteurs de ces maladies sont partout répandus, mais atténués, et, à cet état, l'homme les porterait sur lui ou dans son canal intestinal sans grand dommage, et ils ne seraient prêts à devenir dangereux que quand, par des conditions d'encombrement et peut-être de développement successifs à la surface des plaies, dans des corps affaiblis par la maladie, leur virulence se trouverait progressivement renforcée. »

Ainsi M. Pasteur avait réalisé les paroles prophétiques prononcées au dix-septième siècle par le grand physicien anglais Robert Boyle : « Celui qui voudra sonder jusqu'au fond la nature des ferments et des fermentations sera sans doute beaucoup plus capable qu'un autre de donner une juste explication des divers phénomènes morbides, aussi bien que des autres affections. Ces phénomènes ne seront peut-être jamais bien compris sans une connaissance approfondie de la théorie des fermentations. »

De l'étude des ferments qui décomposent la matière morte, il avait passé à l'étude des virus qui attaquent l'être vivant. Et par la variation de la virulence, il rendait compte de ces deux phénomènes inexpliqués : l'explosion rapide des épidémies, l'action protectrice des vaccins.

Ces découvertes ne triomphèrent pas sans opposition. J'ai assisté, lorsqu'elles furent annoncées, à des séances tumultueuses de l'Académie de médecine. La docte assemblée était en émoi, et se livrait à une agitation bruyante, que je ne saurais comparer qu'à celle d'une réunion publique électorale. Dès l'abord, M. Pasteur eut dans le monde médical de chauds défenseurs, M. Bouley, le savant directeur d'Alfort, M. Lannelongue, M. le baron Larrey, M. Lister, en Angleterre. Il eut aussi des adversaires véhéments dont il serait aujourd'hui peu charitable de rappeler les noms.

Aujourd'hui, la théorie des virus et des vaccins est universellement connue et admise. De jour en jour le mystère est élucidé. On a une explication vraisemblable (théorie des phagocytes de M. Mel-

chnikoff) de l'action des vaccins. On est arrivé à démontrer que, non seulement l'animal vacciné est prémuni contre la maladie, mais que son sang peut servir de contrepoison, étant introduit dans les veines d'un animal malade : et tel est le fondement de la sérothérapie.

Dans la voie ouverte par le génie de Pasteur, ses disciples marchent à de nouvelles conquêtes scientifiques. L'éminent directeur déjà désigné, M. Duclaux, sera le fidèle gardien de la pensée du maître défunt; et le docteur Roux, en combattant la diphtérie, est déjà devenu, lui aussi, un bienfaiteur de l'humanité. Sa découverte aura donné à M. Pasteur mourant une dernière joie.

Le deuil que sa mort a causé est universel; un chagrin sincère s'ajoute à ce deuil national pour tous ceux qui l'ont connu. Outre l'admiration, il inspirait une affection respectueuse et profonde. Ce grand homme était un homme droit, simple et bon.

Pour moi, j'ai eu l'honneur, pendant cinq ans, d'être reçu tous les jours dans son laboratoire. Quand je pense à ce temps, il m'apparaît comme le meilleur de ma vie. Ce n'est pas à cause des rares et médiocres travaux que j'ai pu faire sous une telle direction, mais à cause de tout ce que j'ai vu, entendu et appris auprès de lui. Avoir été simple spectateur de si grandes œuvres, cela suffit à laisser dans l'esprit de beaux souvenirs de jeunesse.

M. Pasteur était matin et soir à son laboratoire, ne le quittant guère que pour les séances de l'Académie des sciences ou de l'Académie française. On le voyait presque toujours debout, devant une haute table, écrivant ou relisant ses cahiers de notes. C'était dans une grande salle bien éclairée où il travaillait avec MM. Chamberland et Roux; le bâtiment, dépendant de l'Ecole normale, est au bout de la rue d'Ulm, au coin de la rue Claude-Bernard. A côté de ce laboratoire était l'étuve à 30 degrés, où il allait de temps en temps s'enfermer pour examiner ses cultures; — et une autre salle, la « salle des balances », — salle toujours fermée pour qu'aucun courant d'air ne vînt soulever les poussières : là se faisaient les ensemencements. Pour rédiger ses mémoires, il s'enfermait dans un cabinet de travail, où il avait placé le buste de M. Dumas et suspendu à la fenêtre deux petits vitraux : l'un, le portrait de sa fille en tenue de pensionnaire de couvent, et l'autre, une image allégorique de la chimie.

La journée de travail finie, il causait volontiers de ses idées et de ses projets, oubliant quelquefois l'heure du dîner. Je laisse à penser si nous l'oubliions aussi. Il s'exprimait lentement, avec une certaine difficulté apparente, en des termes particulièrement précis et expressifs. Dans sa figure assez militaire, et ressemblant probablement à celle de son père, l'ancien soldat de la Grande Armée; dans son langage aussi, rien ne rappelait le professeur.

Il ne professait jamais, lui qui savait tant de choses; et les noms de chercheur, d'explorateur de la nature lui eussent mieux convenu que le vocable consacré de savant. J'ai noté, dans le temps où je le voyais tous les jours, les impressions que j'avais gardées; et je ne puis que recopier cette page écrite il y a dix ou onze ans :

« Ces grandes vues inspirées par une expérience, et, si l'on peut ainsi dire, cette envolée vers l'infini, feront connaître le caractère propre du génie de M. Pasteur. Ne le croyez jamais confiné dans son laboratoire et absorbé par l'expérience qu'il a sous les yeux : son esprit est véritablement en présence de la nature et se représente, dans toute leur étendue, les phénomènes cosmiques ou vitaux. De là résulte la profondeur philosophique de ses conceptions. De là aussi la facilité avec laquelle ses méthodes passent dans la pratique. Quand il s'occupe des fermentations, il ne voit pas seulement bouillonner le liquide fermentescible dans les conditions exceptionnelles et artificielles du laboratoire; il pense à la maturation des grappes, à la formation des levures qui vont décomposer la matière organique, aux phénomènes qui auraient lieu si la nature était laissée à elle-même, à ceux qui vont s'accomplir dans la cuve de vendange. Quand il inocule à un animal un virus, il songe aux causes premières et aux moyens de transmission des épidémies, soit parmi les troupeaux décimés par le charbon, soit à travers les armées tout à coup envahies par le typhus. Son temps s'écoule entre les quatre murs de son cabinet de travail de la rue d'Ulm; mais son esprit en a forcé les portes, et ce savant, qui a plus que tout autre avancé dans la science de la vie, passe, en pensée, son existence au milieu de la nature vivante et des êtres qui végètent, respirent et s'agitent sous les rayons du soleil. »

Toujours loyal et foncièrement bon, il était cependant redoutable dans les discussions scientifiques, et le sentiment de la vérité le rendait dur pour ses adversaires. Je l'ai entendu, revenant de l'Institut où il avait eu une chaude discussion, s'écrier d'un ton presque sérieux : « On m'a assuré que cet homme bat sa femme, cela ne m'étonnerait pas. » Un vieux docteur, à quatre-vingts ans passés, voulut un jour le provoquer en duel.

De politique il parlait fort rarement; toujours, quand il le faisait, avec des sentiments très conservateurs. Cet instinct conservateur le rendait toujours respectueux du pouvoir; et il recevait la visite des ministres — quels qu'ils fussent — avec grande déférence. Plusieurs fois on lui offrit la candidature au Sénat. « — S'il y avait un banc des patriotes, disait-il, c'est là que j'irais siéger. » — Mon Dieu, lui répondait-on alors, tout le monde, à gauche et à droite, siège ou croit siéger sur ce banc-là. — C'est une déclaration qui

ne peut suffire. J'ai pensé souvent depuis qu'il avait peut-être raison, et qu'il existait peu de patriotes aussi ardents que lui. L'année de la guerre — et encore l'année de sa mort, — on a vu combien, en cette âme si sage, ce noble sentiment était exalté.

Il aimait avec passion les arts du dessin, et se plaisait à parler de peinture et de sculpture avec M. Henner, avec M. Guillaume, avec M. Pointelin, ce peintre de vaporeux et délicats paysages, en même temps professeur de mathématiques spéciales.

De philosophie et de religion il parlait peu. Ce n'est pas qu'il voulût cacher ses convictions : il les a exposées avec éclat dans son discours de réception à l'Académie française. Les pages sur l'Infini sont présentes à toutes les mémoires. Mais dans le même discours il a cité une anecdote et une parole de Faraday, par lesquelles il semble bien avoir voulu exprimer ses propres sentiments :

« On raconte, disait-il, que l'illustre physicien anglais Faraday, dans les leçons qu'il faisait à l'Institut royal de Londres, ne prononçait jamais le nom de Dieu, quoiqu'il fut profondément religieux. Un jour, par exception, ce nom lui échappa et tout à coup se manifesta un mouvement d'approbation sympathique. Faraday s'en apercevant, interrompit sa leçon par ces paroles : « Je viens de « vous surprendre en prononçant ici le nom de Dieu. Si cela ne « m'est pas encore arrivé, c'est que je suis, dans ces leçons, un « représentant de la science expérimentale. Mais la notion et le « respect de Dieu arrivent à mon esprit par des voies aussi sûres « que celles qui nous conduisent à des vérités de l'ordre physique. »

Tous ces souvenirs sont lointains. Depuis dix ans, je ne l'ai vu que rarement, à l'institut de la rue Dutot, à l'heure où il allait surveiller les vaccinations contre la rage. On le voyait là, entouré d'une foule de pauvres gens venus de tous pays, et qu'il rassurait contre les menaces de l'horrible mal.

Des traditions de famille, les encouragements de nos amis, le désir de servir notre ville ou notre pays nous entraînent vers la vie politique; et il n'est point possible à un homme sincère, entré dans les assemblées, de ne point s'y dépenser tout entier à défendre les causes qu'il croit justes et les idées qu'il croit vraies. Mais quel est l'objet de toutes ces luttes? Quel est le résultat final poursuivi avec tant d'efforts? Ce n'est pas seulement le triomphe d'une opinion et la défaite d'un adversaire. C'est la préparation d'un état social meilleur. Ainsi considérées, ces discussions et ces luttes ne manquent pas de grandeur. Je ne parle pas ici de toutes les misères et de toutes les hontes dont le spectacle est trop souvent donné. Je me représente une assemblée d'hommes venus de diverses provinces, ayant reçu des éducations différentes, représentant des intérêts

différents, arrivés aussi par la réflexion à des convictions divergentes, mais tous sincères, et cherchant en commun et de bonne foi le moyen de ne trop léser personne et d'approcher le plus près possible de la justice et de la vérité. Même si cet idéal lointain était jamais réalisé, il me semble, — et je ne puis me débarrasser de cette pensée, — que l'œuvre des législateurs et des administrateurs n'est jamais qu'une œuvre préparatoire. Comme Cinéas demandait à Pyrrhus : « Et que ferons-nous quand nous aurons conquis tel pays, puis tel autre? » les hommes en société peuvent se dire : « Quand nous aurons conquis tous les agréments de la civilisation, quand nous verrons nos champs fécondés, nos villes salubres, les transports rapides et faciles; quand nous aurons conquis bien plus encore la paix, la justice et la liberté; que ferons-nous? » Jouir du bonheur que conçoit et que promet l'économie politique est assurément insuffisant. La politique, l'administration, n'ont fait qu'aplanir le terrain; et l'œuvre véritable va s'élever. Or, l'œuvre humaine, c'est la science, c'est le trésor sans cesse augmenté de nos connaissances philosophiques. Un Colbert me fait l'effet d'un respectable et utile intendant, chargé de tenir convenablement la maison où travaille un Descartes.

Ces pensées me revenaient à l'esprit hier, lorsque, avec une émotion profonde, fier d'être mêlé, même dans le plus modeste rang, aux disciples de Pasteur, j'assistais à la cérémonie funéraire de Notre-Dame, et j'entendais ensuite le beau discours prononcé par M. Poincaré sur la place du Parvis. Le Président de la République, les princes de maisons royales qui avaient voulu l'accompagner, les ministres, les généraux, les membres des deux Chambres, les magistrats de toutes les cours et de tous les conseils étaient venus honorer un citoyen illustre. Il y avait plus : en regardant près du catafalque élevé sur la place tous ces personnages, d'une part, et en face d'eux quelques savants, élèves et continuateurs du maître défunt, entourant sa famille en pleurs, il me semblait voir toute chose remise en sa véritable place et, un juste tribut d'hommages rendu à la Science par le Pouvoir. Plus de pompe entoure habituellement le pouvoir; mais, en réalité, sa dignité est moindre. Depuis de longs siècles, à propos de tous les événements tristes ou joyeux intéressant la patrie, les foules ont couru à Notre-Dame, et de ses voûtes vénérées, des prières ou des actions de grâces ont monté vers le ciel. Jamais plus noble cérémonie ne fut célébrée dans la vieille basilique de la Cité. Et rien n'y manque, car si le pouvoir, — comme il le doit, — rend hommage à un savant, l'Eglise en même temps prie pour un chrétien.

Denys Cochin.

LE PÈRE DE L'ANTISÉMITISME AUTRICHIEN

L'ABBÉ BRUNNER

Au mois de novembre 1893, un octogénaire mourait, à l'asile des vieillards, dans le petit bourg de Währing, près de Vienne. Dès que la nouvelle de sa mort se fut répandue, tous les journaux de l'empire lui consacrèrent des notices enthousiastes ou dénigrantes, et la presse d'Allemagne mêla elle-même sa voix à ce concert discordant de louanges et de critiques. Ce n'est pas tout. Au jour des funérailles, on vit une brillante élite, — cardinaux, évêques, hommes politiques, publicistes, nobles et bourgeois, — rendre les derniers devoirs à celui qui était venu finir ses jours au milieu des pauvres. Le contraste entre ces démonstrations inusitées et ce modeste cercueil avait de quoi surprendre les étrangers. Il n'étonna point les initiés. Ceux-ci savaient que le défunt avait été un des hommes les plus célèbres d'Autriche, un vaillant journaliste, un poète satirique dont la prose et les vers avaient exercé une influence considérable sur les destinées du catholicisme autrichien!

C'était l'abbé Sébastien Brunner, le père de l'antisémitisme autrichien, l'auteur du *Nebeljungenlied*, celui qu'on a appelé un jour le *marteau des évêques*.

Un de ses biographes, Mgr Scheicher, l'a surnommé avec plus de raison : un *homme providentiel!* Brunner était en effet un homme providentiel, et Dieu semble l'avoir choisi pour arracher l'Autriche à l'hérésie joséphiste et préparer la renaissance sociale et religieuse qui s'épanouit sur les deux rives du Danube. Il a pour ainsi dire mis fin à un monde, en même temps qu'il a été le précurseur d'un monde nouveau.

Pour bien comprendre l'Autriche catholique actuelle, il faut connaître l'activité et le rôle de l'abbé Brunner vers le milieu de ce

siècle. Dans les pages qui vont suivre, nous essayerons, sinon de retracer, du moins d'indiquer ce rôle et de montrer en quoi il a été providentiel.

I

ENFANCE DE SÉBASTIEN BRUNNER

En 1847, un vicaire des faubourgs de Vienne se présenta à son archevêque pour lui demander l'autorisation de fonder un journal catholique. Il expliqua sa démarche et justifia son projet en dépeignant sous les couleurs les plus saisissantes la campagne implacable que les libres penseurs menaient contre la religion et l'impuissance à laquelle se voyaient condamnés les vrais croyants. « Les attaques, disait-il, se multiplient chaque jour et sous toutes les formes; il nous faudrait un journal chrétien pour y répondre et en même temps pour servir de centre d'action aux défenseurs de la vérité. » Le prélat, aussi doux que son nom, — il s'appelait Milde, — écouta avec un aimable sourire le discours du jeune écrivain, puis, de ses lèvres, il laissa tomber ces mots : « Je consens volontiers à la création de votre journal, à la condition toutefois que vous me remettiez à l'avance tous les articles que vous voudrez publier d'ici à *trois* ans ! »

Devant cet arrêt étrange le futur journaliste, — c'était l'abbé Brunner, — se retira naturellement sans insister davantage et il attendit que la Providence lui mît la plume à la main sans qu'il fût besoin de consulter l'archevêché.

Bien des années après, un prêtre d'un âge déjà avancé entra dans une des brasseries les plus fréquentées de Vienne et prit place à une table; près de lui, trois jouvenceaux, dont la courbure nasale et le flamboiement des cheveux trahissaient l'origine sémitique, ne tardèrent pas à s'amuser à ses dépens. « Est-ce que tu connais ce calotin? » ricanait l'un d'entre eux, assez haut pour être entendu du voisinage. Resté impassible jusqu'alors, le prêtre se lève au milieu d'un religieux silence, et allant droit aux railleurs : « Vous voulez savoir qui je suis, leur dit-il? Eh bien, je suis Sébastien Brunner; et vous, ajouta-t-il d'un ton narquois, vous êtes trois Juifs galeux[1] ! » A ces paroles, un immense éclat de rire souleva la salle, et les trois enfants d'Israël, dont les figures étaient devenues aussi rouges que leurs cheveux, s'empressèrent de s'éclipser.

Ces deux traits de la vie du poète sont caractéristiques et symbo-

[1] *Drei Schæbige Juden. Schæbig, pelé, galeux,* est l'épithète courante qu'on donne aux Juifs, en Allemagne et en Autriche. L'équivalent français serait plutôt : sale Juif!

lisent assez bien les luttes qu'il soutint pendant trente ans. Vaincre l'obstination aveugle de l'épiscopat joséphiste et tenir tête à l'insolence antireligieuse des Juifs autrichiens, c'est en effet Brunner presque tout entier!

L'écrivain original dont nous venons d'apercevoir la silhouette naquit à Vienne le 10 décembre de l'année 1814. Son père consigna cet événement sur un registre et avec un esprit de foi touchant, il mit à côté de la date ce verset du Psalmiste : *Faciem tuam illumina super servum tuum et doce eum justificationes tuas.* « Seigneur, fais luire ta face sur ton serviteur et enseigne-lui tes commandements. » Une pareille citation suppose et la connaissance du latin et la lecture fréquente de la Bible. C'est que Jacques Brunner, fabricant de soieries à Schottenfeld, avait fait ses études au gymnase et manifesté un instant le désir de se faire prêtre. Les circonstances en décidèrent autrement : il n'embrassa point l'état ecclésiastique, mais il resta toute sa vie un bon et fervent chrétien.

Toute la famille du petit Sébastien était d'ailleurs dans les mêmes idées; le grand-père paternel, ancien orfèvre, faisait ses délices des sermons du célèbre moine Augustin Abraham, dont il citait à tout propos les bons mots, les saillies, les anecdotes humoristiques, sans se douter que son petit-fils hériterait de la verve et de l'esprit de son auteur favori.

Du côté de sa mère, Sébastien trouvait également une famille où la religion était le fondement de toutes les vertus domestiques. Dans ce milieu de bourgeois riches, l'antique foi n'avait rien perdu de sa vivacité. Le joséphisme, il est vrai, avait corrompu la tête de l'Église et remis la houlette pastorale à des hommes peu dignes ou peu capables de la porter. Mais Dieu ne permit pas que le scepticisme ou la faiblesse de ces prélats gouvernementaux nuisît aux fidèles eux-mêmes. Au commencement du siècle, on trouvait en Autriche, malgré l'éducation rationaliste des séminaires et, malgré l'insuffisance trop fréquente de l'épiscopat, un grand nombre de braves curés qui surent maintenir en bas le catholicisme intégral. Ce n'est que lentement et plus tard que l'indifférence religieuse s'insinua dans les masses populaires. La première enfance de Brunner ne fut pas encore témoin de ces conséquences funestes du joséphisme; il grandit dans une atmosphère profondément catholique. Un de ses grands-oncles était capucin; une de ses tantes entra au couvent et elle ne le quitta que sur l'ordre formel de l'archevêque de Vienne, qui l'obligea à rester auprès de ses vieux parents.

Dans une telle famille, l'éducation était forcément très chrétienne. Le petit Sébastien fut imbu des meilleurs principes, ce qui ne l'empêcha pas d'être très bruyant, très vif et sans doute aussi

un peu indisciplíné; mais, en raison même de sa turbulence native, il restait un amant passionné de la liberté, et les jours où il pouvait oublier l'école, il ne se sentait pas de joie. Ses parents, qui étaient riches, le conduisaient d'ordinaire à la campagne. Alors, parmi les enchantements de la nature, il s'enivrait de poésie. Il nous raconte avec une pointe de mélancolie rétrospective comment, au retour de ses parties de plaisir, il pleurait en classe au seul souvenir des ruisseaux, des prairies et des forêts qui tourbillonnaient dans sa tête! Le poète qui sommeillait en lui regrettait la verdure et la vie en plein air.

De temps à autre, il se rendait avec sa mère chez les grands parents maternels qui habitaient Nieder-Fladnitz, localité sise à 12 lieues de Vienne, dans la direction de la Moravie. Là, c'était la vraie campagne, avec de grandes forêts et des étangs dans lesquels se miraient de sombres sapins. En évoquant ces souvenirs quarante ans après, Brunner a retrouvé toutes ses impressions enfantines, et les pages où il les a fixées sont si exquises qu'on ne se lasse pas de les relire. « Fladnitz, écrit-il, était mon Eldorado, j'y ai passé les jours les plus heureux de ma vie! »

La douzième année arriva et il fallut prendre une décision à son sujet. Le destinerait-on à l'industrie de la soie ou bien prendrait-il le chemin du gymnase? En homme prudent, le père pencha vers ce dernier parti. « Quelques années de gymnase, disait-il, ne feront pas de mal à l'enfant, et s'il s'y déplaît, il sera toujours temps de commencer autre chose. » Sébastien entra donc au célèbre gymnase de Schotten, dirigé par les Bénédictins.

Les deux premières années furent médiocres, dit-il lui-même; le petit écolier préférait de beaucoup les jeux, la chasse aux papillons, les courses folles, à toutes les beautés des classiques latins. Il bâclait le strict nécessaire et consacrait le reste du temps à la vie active et aux rêveries; puis le feu sacré se réveilla soudain en lui, il prit goût à la littérature allemande et aux littératures étrangères et réussit en peu d'années à dévorer une quantité prodigieuse de volumes; en moyenne, il en lisait deux par jour en dehors de ses devoirs. Non seulement Gœthe, Schiller, Hauff, Kotzebue, mais Lessing, Herder, Tiek, Grillparzer, Seume, tout y passa. En fait de littérature étrangère, il était passionné pour les Anglais; les tragiques français lui plaisaient moins; il les trouvait fades, déclamatoires, vides, comparés à Shakespeare. Ce dernier était son livre de chevet; il savait par cœur de longues tirades de ses principaux drames et il conserva cette passion toute sa vie. En dépit de ces préférences, il ne négligea pas cependant les autres littératures : Dante, le Tasse, l'Arioste, Camoens et Caldéron entrèrent égale-

ment dans son programme. Il menait ainsi de front cinq langues étrangères, ce qui ne l'empêchait pas, d'ailleurs, de participer quelquefois aux luttes homériques que les élèves de son école engageaient avec ceux d'une école rivale; des coups de poing hardiment donnés et courageusement reçus dans la bagarre ne pouvaient nuire aux études. Ces tragédies vivantes servaient à « illustrer » les drames écrits.

A seize ans, Brunner entra en *humanités;* c'est l'époque où les élèves bien doués composent des tragédies et préparent des épopées longues comme le *Mahâbhârata*. Au gymnase de Schotten, la fureur poétique sévissait terriblement, et dans la même classe, à côté d'un club où se formaient de futurs acteurs, il y avait le club des poètes. Brunner s'intéressait vivement au premier et constituait l'une des plus solides colonnes du second; dans ce club, l'orgueil et la vanité, — à défaut de talent, — arrivaient à des hauteurs vertigineuses. Un condisciple de Brunner venait d'achever un poème héroïque et il déclara, avec la plus grande assurance, que cet ouvrage lui vaudrait l'immortalité. Un autre, — un fils d'Israël, — répétait sans cesse : « La mission de ma vie sera de relever mon peuple[1]. » Un troisième déclamait ses vers à tout venant, persuadé que ses auditeurs se pâmaient d'aise quand ils étouffaient de rire.

De concert avec la fabrication des poèmes allait le culte, l'idolâtrie des coryphées de la littérature allemande. Gœthe était le dieu de cette jeunesse, ivre de gloire, de tabac et de bière. On en parlait sans cesse. « Moi, disait Brunner, j'aurais voulu être son secrétaire ou son copiste. — Je me serais contenté, ajoutait un autre, d'être son valet de chambre. — Comme je serais heureux, soupirait un adorateur plus modeste, si je voyais seulement son cabinet de travail, si je pouvais baiser le fauteuil sur lequel il s'assoit! » Brunner se moqua de son enthousiaste camarade dans un quatrain satirique qui obtint un énorme succès, ce qui l'encouragea à flageller avec une verve impitoyable les travers et les prétentions ridicules de quelques-uns de ses condisciples. Tous ces poètes étaient convaincus que le travail était tout à fait inutile et que le talent suffirait pour arriver aux plus hautes destinées. Sébastien les appela la « corporation des génies » et pour son compte, loin de les imiter, il se livra plus que jamais à un labeur forcené.

Deux années d'études *lycéennes* devaient compléter les études du gymnase. En 1836, Sébastien quitta les Schotten pour suivre le cours de philosophie au lycée de Krems, alors dirigé par les Piaristes. Il eut beaucoup à se louer de la bonté, de la fermeté, de

[1] Il devint journaliste pornographe.

l'intelligence de ses nouveaux maîtres; mais il n'en regretta pas moins Vienne et sa famille. La philosophie qu'on lui enseignait n'était pas non plus de nature à le satisfaire. Cette logomachie kantienne, où se complaisait alors l'enseignement philosophique en Autriche, répugnait à son esprit lucide. Chose plus grave encore, au lycée, l'enseignement de la religion était pour le moins aussi insuffisant que celui de la philosophie. Les élèves avaient entre les mains le *Manuel* de Mgr Frint, évêque de Saint-Pœlten. Or ce livre aride, hérissé de formules, posait les questions sans les résoudre et ne pouvait que dérouter des jeunes gens assaillis par le doute. Brunner en conçut une grande tristesse. Des lectures mal digérées qu'il avait faites au gymnase avaient un peu ébranlé sa foi. Ses mœurs étaient restées intactes grâce à la vie de famille, et même il continuait à faire ses prières; mais le ver rongeur poursuivait son travail de destruction, et à Krems l'enseignement philosophique et religieux poussait le jeune homme vers le scepticisme plutôt qu'il ne l'en éloignait. Il en souffrait sans trop avoir le courage d'aller au fond de son trouble et de scruter son cœur.

II

SÉBASTIEN BRUNNER AU SÉMINAIRE

Brunner raconte lui-même dans un chapitre admirable les diverses phases de cette crise psychologique qui aurait pu le conduire comme tant d'autres au scepticisme ou à la négation. Ce récit, on pourrait le rapprocher des pages célèbres où le philosophe Jouffroy nous dépeint le naufrage de ses croyances religieuses et pousse ce cri de désespoir dont le retentissement s'est prolongé jusqu'à nous. Pour Brunner, la crise loin d'aboutir à une catastrophe le ramena aux clartés de la foi. Il redevint croyant. Détail curieux, ce fut un enterrement israélite qui détermina en quelque sorte la première réaction chez le futur antisémite. En assistant à cette cérémonie, il lui semblait lire sur les figures juives l'expression d'une douloureuse désespérance. Il se réveilla de son engourdissement moral. Une douce consolation descendit en lui à la pensée qu'il était de naissance catholique. « Pour rien au monde, écrit-il, je n'aurais voulu être juif à ce moment-là! » L'étude, la réflexion, la prière, achevèrent de le calmer; son âme avait retrouvé les ailes de la foi, elle monta tout naturellement vers Dieu.

Un jour le hasard, disons plutôt la Providence, lui fit tomber

sous la main un livre dont le titre le frappa : c'étaient les *Confessions* de saint Augustin. Il n'en avait jamais entendu parler. Au gymnase, il avait eu des prêtres pour professeurs; mais ces éducateurs, imbus de joséphisme et nourris dans le culte presque exclusif de l'antiquité païenne, ne fréquentaient pas les Pères de l'Église. Il ne leur serait jamais venu à l'idée de dire à leurs élèves que saint Augustin ou saint Jean Chrysostome étaient de grands esprits. Brunner ouvrit le volume, le lut, le dévora et en fut profondément ému. Tout un monde inconnu ou oublié se révéla à lui et il se demanda comment il avait pu ignorer une telle œuvre. Sa décision fut bientôt prise. Il avait quelquefois songé à étudier la médecine ou le droit; à présent ses pensées prirent un autre cours. La voix mystérieuse qu'avait entendue saint Augustin et qui lui avait dit à lui-même : *Prends et lis*, parla à son âme, et il résolut de se tourner vers la théologie!

En ce temps-là les séminaires généraux, ces merveilleuses officines où l'État de Joseph II formait pieusement les gendarmes ecclésiastiques dont il avait besoin, avaient disparu. Malheureusement, ce qui les remplaçait ne valait guère mieux à bien des égards. A Vienne, les séminaristes vivaient dans un *Alumnat* et suivaient les cours de la faculté de théologie. Or l'enseignement théologique de l'université laissait doublement à désirer. D'une part, il restait imprégné des principes fébroniens qui dénaturaient complètement la doctrine catholique; de l'autre, il ne répondait plus aux besoins des temps nouveaux et ne tenaient pas compte des progrès alarmants du rationalisme. Sauf de rares exceptions, les professeurs qui enseignaient le dogme et l'exégèse ne s'élevaient pas au-dessus de la sainte médiocrité en honneur dans l'Église joséphiste. Les autorités ecclésiastiques, les bureaucrates en soutane qui faisaient la pluie et le beau temps au ministère et dans les chancelleries épiscopales, les chanoines dont l'empereur peuplait les chapitres et les collégiales, étaient la plupart d'une ignorance qui n'avait d'égale que l'étroitesse de leur esprit. Comme ils nommaient les professeurs de théologie, ils tâchaient de choisir des hommes qui fussent au niveau de leur propre intelligence. Et quand parfois un de ces théologiens avait un peu plus d'envergure que ses collègues, on le ramenait bien vite à la mesure commune, en lui imposant un programme des plus modestes.

Dans un institut où l'enseignement de la théologie proprement dite était réduit à ces mesquines proportions, on devine ce que pouvait être l'enseignement du droit canon. Lorsque le joséphisme battait son plein, cette science était le bélier avec lequel on ruinait la constitution de l'Église et détruisait l'autorité du Saint-Siège.

Suivant les canonistes autrichiens, le Pape n'était pas le maître de la foi, le chef suprême de l'Église, le successeur de Pierre chargé de paître les agneaux et les brebis. C'était tout bonnement l'évêque de Rome, ne jouissant d'aucune primauté réelle.

Ces théories étaient si bien entrées dans les esprits, que l'archevêque de Vienne, Mgr Milde, dont nous avons déjà parlé, appelait le Pape « mon collègue de Rome ».

Au moment où Brunner arriva à l'université, on n'osait plus enseigner ces doctrines hérétiques avec la même franchise brutale. On atténuait, on mitigeait, on gazait, si je puis ainsi dire. Le professeur de droit canonique était obligé de danser sur la corde raide, entre l'orthodoxie stricte et le joséphisme radical. De peur qu'un prêtre ne fît la part trop belle au Pape, on ne confiait la chaire de droit canon qu'à des laïques bien pénétrés de la dignité suréminente de l'État.

De tels maîtres devaient former de singuliers élèves. Médiocres eux-mêmes le plus souvent et convaincus de la nécessité absolue d'un clergé médiocre, ces professeurs avaient un profond mépris pour tout ce qui ressemblait à du talent. Ils récitaient à leur auditoire les fadeurs d'un Manuel qu'ils avaient compilé lorsqu'ils ne l'avaient pas reçu tout fait de leurs prédécesseurs. Les élèves s'appropriaient presque machinalement les formules qu'on leur servait sous le nom de science théologique, et se préparaient par cet exercice peu fatigant aux fonctions administratives qui les attendaient. Ceux qui savaient bien leur Manuel et qui témoignaient en outre d'un très grand respect pour la personne sacrée de l'empereur et de ses ministres pouvaient aspirer aux plus hautes situations. Avec une échine bien flexible, ils avaient la chance d'obtenir la mitre. Malheur par contre aux imprudents qui avaient de l'esprit, qui voulaient voir au delà du *Compendium*, qui refusaient d'entrer dans le moule de l'avachissement universel! Malheur à eux surtout s'ils avaient l'audace de manifester hautement leur « absence d'humilité » et de critiquer le système! C'en était fait de leur avenir, de leur carrière.

Tel que nous le connaissons, avec sa nature de casse-cou, son esprit perspicace et caustique, Brunner avait la chance de se briser contre cet écueil. Cet indépendant, — cette mauvaise tête, comme on dira plus tard, — était sûr de déplaire à ce monde momifié qui s'appelait l'administration de l'Église. A son entrée au séminaire, on daigna lui dire « qu'il manquait de talent, mais qu'il pourrait y suppléer par le zèle ». Ce sont les propres termes de cet admirable horoscope. Le zèle lui manqua, paraît-il, aussi bien que le talent, et on s'en aperçut dès le premier examen qu'on lui fit subir. Le

président du bureau, — un brave chanoine, — lui posa une question. Brunner réfléchit quelques secondes. « Comment, lui dit l'examinateur impatienté, vous ne savez pas cela et vous êtes théologien? » Le jeune théologien ne perdit pas contenance et répondit avec beaucoup de flegme. « Pardon, monsieur le chanoine, la réponse du Manuel est la suivante »; et il la récita. « Eh bien, répliqua le président piqué, que ne le disiez-vous tout de suite? — C'est, déclara le terrible séminariste, parce que cette définition du Manuel est trop bête, qu'elle ne vaut rien et que j'en cherchais une autre! » On juge de l'effet produit par cette incartade! Le chanoine, qui était arrivé « à la chaîne d'or sans avoir une science d'or », était médusé, et il se promit que ce jeune révolutionnaire n'entrerait jamais dans l'Église de Joseph II!

L'atmosphère intellectuelle de l'Alumnat de Vienne était irrespirable pour le jeune Brunner, qui cherchait à comprendre ce qu'on lui enseignait. Il était altéré de science, et on ne lui offrait que l'eau stagnante de la théologie joséphiste; il aimait les grands horizons, et ses maîtres essayaient de lui mettre des œillères; sentant que la vie de l'esprit palpitait au dehors, il eût voulu étudier ses manifestations multiples, et on ne lui fit voir que l'organisme ossifié d'un autre âge. Il y avait de quoi déconcerter une nature d'élite et la rejeter vers le pôle de l'incrédulité. Brunner ne céda pas au découragement, pas plus qu'il n'écouta les inspirations de l'amour-propre froissé. Il eut le bonheur de rencontrer à l'Alumnat un directeur spirituel qui fut sa sauvegarde et sa providence. L'abbé Horni était un prêtre modèle, — une perle sur le fumier joséphiste, — pieux, droit, intelligent, ouvert à toutes les grandes choses, dévoué à ses élèves, ayant la science nécessaire pour être leur guide. Il comprit le jeune Brunner, le prit en affection et l'aida à compléter son instruction théologique en dehors de l'enseignement officiel.

Brunner avait une puissance de travail extraordinaire, qui s'était manifestée dès les bancs du collège. Elle ne fit que grandir au séminaire. En même temps qu'il relut les classiques allemands, français, italiens, espagnols, anglais, — surtout Shakespeare, — il s'initia à la littérature patristique, faisant ses délices de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Bernard. Se rappelant les doutes par lesquels il avait passé, il étudia les apologistes catholiques contemporains et tâcha d'établir solidement les fondements de la foi. L'abbé Horni lui prêta la grande *Histoire d'Innocent III*, par Hurter, la *Symbolique* de Mœhler, les travaux magnifiques de Gœrres, de Molitor, de Windischmann, de Gunther et de cet Emmanuel Veith, dont l'éloquence remuait alors la population de

Vienne. Brunner analysa tous ces volumes, les compléta l'un par l'autre, heureux de voir ses croyances défendues avec tant de vigueur et de logique. Rien ne l'enchantait plus que de trouver une objection nettement formulée et non moins nettement réfutée. Il n'admettait pas les faux-fuyants, les réponses évasives, les retraites honteuses, l'appel à l'autorité. Selon sa manière de voir, le prêtre n'a pas le droit de se dérober quand on lui soumet une difficulté. Il doit prendre l'objection corps à corps, l'étreindre, l'anéantir.

Brunner eût aimé voir cette attitude décidée chez ses professeurs : un pareil enseignement aurait été plus digne, plus fructueux, plus suggestif pour les séminaristes. Mais à la faculté de théologie de Vienne, on ne soupçonnait même pas la méthode que rêvait le jeune savant. Les professeurs avaient bien autre chose à faire que de former des défenseurs de l'Église! Ce qu'on leur demandait, c'étaient des serviteurs de l'État, des formulaires administratifs ambulants, des machines à enregistrer les naissances, les mariages et les décès. Qu'importaient la science et les savants! On n'en avait pas besoin. Lorsque Brunner reçut la tonsure avec quelques-uns de ses condisciples, le coadjuteur de Vienne leur adressa après la cérémonie ces paroles stupéfiantes : « Messieurs, vous venez de vous *consacrer au service de l'État* et de l'Église! » Le prêtre n'était qu'un serviteur de l'État, un rond-de-cuir, au même titre que le percepteur des impôts ou le greffier de la mairie.

Comme les vacances parurent douces à l'abbé Brunner après une année scolaire passée dans un semblable milieu! Il partait aussitôt pour quelque voyage lointain à travers la Suisse et l'Allemagne. Le récit de ces courses remplissent des chapitres délicieux de ses Mémoires. Quelques années auparavant, la joie de vivre, de respirer le grand air, l'amour de la nature, la poésie débordant de son âme, l'entraînaient seuls en dehors. A présent il a déjà d'autres préoccupations, il veut voir les hommes dont il a lu les écrits. A Munich, il a le bonheur de converser avec Mœhler et Gœrres; à Schaffhouse, il visite Hurter, dont il deviendra le meilleur ami; à Einsiedeln, il entre en relation avec un moine très connu, le poète Gallus Morel.

De retour au séminaire, Brunner reprenait ses études personnelles avec une nouvelle énergie, tâchant d'étendre chaque jour le cercle de ses connaissances littéraires et scientifiques. Parmi ses condisciples, il se trouva d'autres jeunes gens dévorés du même feu sacré que lui. Des goûts et des tendances identiques devaient nécessairement rapprocher ces jeunes esprits; ils formèrent une petite société, — une coterie, — où l'on s'occupait de science et

de littérature. Ils s'abonnèrent à une douzaine de journaux et revues théologiques, philosophiques, historiques, et comme ils voulaient se placer sur le terrain de la lutte, ils furent très éclectiques dans leur choix, tenant même les *Hallischen Jahrbücher*, l'organe des néo-hegeliens. « Nous nous réunissions chaque jour, dit Brunner, et nous discutions les chapitres et les articles qu'on avait lus; on échangeait ses idées, on signalait les sophismes et les perfidies qu'on avait remarqués : c'était une vie intellectuelle très active et en même temps on se maintenait dans les limites de la plus stricte orthodoxie. » On comprend qu'avec une telle formation, Brunner soit devenu de bonne heure un redoutable polémiste. Ses études variées et approfondies à la fois, les discussions quotidiennes dont il était l'âme, devaient aiguiser son jugement, assurer à sa pensée une grande rigueur logique et donner à son style ce tour alerte qu'on admire dans tous ses écrits.

Bien entendu, cette science ainsi acquise était de la contrebande. Brunner et ses amis lisaient leurs revues et leurs livres, dissertaient sur les philosophes allemands à l'insu de la docte faculté et de l'administration. Jamais on ne leur aurait permis de se livrer à des études qui ne fussent pas revêtues de l'estampille de la censure gouvernementale. Ils se passèrent donc de l'autorisation, et Brunner s'en explique très ouvertement. La direction supérieure de l'Alumnat, qui reflétait scrupuleusement les idées de la bureaucratie ecclésiastique, ne se souciait pas de favoriser l'avènement d'un clergé instruit. « En ce temps-là, dit Brunner, on avait une horreur prononcée pour les jeunes gens intelligents; on craignait qu'ils ne devinssent dangereux. La médiocrité était un article très recherché. Par science, on entendait l'exercice mécanique qui consistait à apprendre par cœur les manuels et à déplier les rouleaux de la mémoire. » Aller au delà, c'était aller contre l'esprit de l'Eglise joséphiste.

Dans ses Mémoires, Brunner, non seulement ne se reproche pas ses peccadilles, mais en outre il condamne énergiquement le système dont il a failli être la victime. Il dit avec raison : « Il est sans doute plus facile d'interdire la lecture de certains livres que d'enseigner à lire ces livres avec profit. » Et plus loin il ajoute : « En général, il n'est pas bon de traiter comme des enfants les jeunes gens qui ont dépassé la vingtième année. Une pareille méthode ne saurait porter de bons fruits.

Heureusement l'étude le consolait de tout. Il s'y plongeait avec délices, sans toutefois perdre de vue ce qui se passait sur la scène du monde. Pendant la dernière année de son séminaire, l'Allemagne arriva à l'un des tournants les plus importants de son

histoire religieuse. C'était en 1837. Le gouvernement de Berlin venait d'organiser son premier *Kulturkampf*, en jetant en prison l'archevêque de Cologne, le grand confesseur de la foi, Clément-Auguste. Cette violence souleva une émotion très vive en Prusse et dans tous les pays germaniques. L'illustre Gœrres poussa le cri d'alarme dans son *Athanasius*, ce pamphlet formidable qui fit trembler les persécuteurs à Berlin et fut le point de départ du mouvement religieux en Allemagne. L'*Athanasius* pénétra naturellement dans l'Alumnat de Vienne. Brunner en fut comme enivré, de même que ses amis. Durant les récréations et les heures d'étude, il ne fut question que de ce livre. Brunner en parla avec d'autant plus de feu qu'il connaissait personnellement l'auteur et qu'il l'avait vu à Munich quelques mois avant la publication de l'*Athanasius*. « Je dus raconter à mes collègues, dit-il, quel était son aspect, sa démarche, sa parole. Si la captivité de l'archevêque nous remplissait d'une tristesse mêlée de colère, Gœrres alimentait notre enthousiasme et stimulait nos ardeurs belliqueuses ! »

L'admiration inspirée par l'*Athanasius* était entretenue par les *Historisch-politische Blætter* que Gœrres fonda à Munich cette même année. « Avec quelle joie, dit Brunner, nous saluions l'apparition de cette revue. On se passait les numéros de main en main ; nous nous sentions éveillés à une vie nouvelle. » Et c'était une vie nouvelle, en effet, que menaient Brunner et sa « coterie ». Elle ne ressemblait en rien à l'existence monotone, routinière, ignorante et desséchante de la plupart des séminaristes autrichiens. Tandis que tout dormait autour d'eux, ces jeunes gens s'armaient pour la lutte, s'apprêtaient à devenir autre chose que des organes de la bureaucratie joséphiste. Pour eux, le sacerdoce était un peu plus que le *service de l'État* dont leur avait parlé l'évêque. L'apostolat en carton leur répugnait, ils voulaient être de vrais prêtres du Christ. Ils le furent. Durant la retraite qui précéda son ordination et sa sortie du séminaire, Brunner se sentit vraiment sur le Thabor. Il alla dire sa première messe à Mariazell, un pèlerinage très fréquenté de la Styrie, mettant ainsi les prémices de son sacerdoce sous la protection de la Mère de Dieu ; puis, rentré à Vienne, il attendit tranquillement qu'on décidât de son sort.

III

LES TRIBULATIONS D'UN VICAIRE

Les aptitudes exceptionnelles et la science déjà vaste de l'abbé Brunner le désignaient pour une chaire de la faculté de théologie ou

du moins pour quelque poste de confiance dans la capitale. Des hommes de cette valeur et de cette trempe sont si rares qu'ils ne sauraient être placés trop tôt sur le chandelier de l'Église. Tel n'était pas cependant l'avis de ses supérieurs. A leurs yeux, Brunner avait deux défauts qu'on ne pardonnait pas dans l'Église joséphiste : il était dénué de la fameuse humilité et, chose plus grave encore, il avait de l'esprit. Pour comble d'infortune, sa franchise désastreuse faisait terriblement saillir ce double défaut. Quelques semaines avant d'être ordonné prêtre, il assistait, aux environs de Vienne, à un dîner ecclésiastique. Au nombre des convives se trouvait aussi un secrétaire gouvernemental du ministère des cultes. On parla littérature et théologie. Le secrétaire fit un éloge pompeux de Herder, dont la théologie (rationaliste) était, disait-il, la seule théologie possible. Finalement, il servit à l'assistance une profession de foi tout à fait antichrétienne. Les nombreux curés qui étaient présents gardèrent le silence, habitués qu'ils étaient à s'incliner devant les bureaucrates. Brunner n'y tint plus alors. D'une voix ferme et calme il fit le procès d'un système qui livrait les destinées de l'Église aux mains de gens hostiles au christianisme. Il ne craignit pas de poser ce dilemme révolutionnaire : « Ou bien ce système détruira l'Église en Autriche, ou bien l'Église aura raison du système! » Un séminariste osait tenir un pareil langage! Le secrétaire n'en revenait pas, et cherchant à se tirer honorablement d'un mauvais pas, il dit d'un air protecteur : « Jeune homme, avec de telles idées, vous gâterez votre carrière : c'est dommage pour vous, car vous n'êtes pas mal doué! — Si j'avais voulu faire une carrière, répliqua l'intrépide théologien, je me serais tourné d'un autre côté; dans l'état ecclésiastique où l'on est sous la coupe de gens devant lesquels je ne me tairai jamais, il faut savoir sacrifier à Dieu ces quelques misérables années! » Paroles magnifiques, mais paroles très imprudentes au point de vue humain. La bureaucratie ne les oubliera plus et elle ne tardera pas à se venger.

Peu de temps après son ordination, Brunner, rentrant d'un petit voyage, trouva chez lui une nomination. Il l'ouvrit d'une main fiévreuse et apprit que l'archevêque l'envoyait comme vicaire à Neudorf, une pauvre petite paroisse située sur les frontières de la Moravie! Il n'avait jamais entendu parler de cette localité et il eut de la peine à la découvrir sur les cartes les plus détaillées.

Quelle perspective! Oh! le secrétaire avait eu bien raison, Brunner s'était gâté la carrière. La Providence avait merveilleusement doué le jeune prêtre; elle lui avait prodigué tous les talents avec la volonté nécessaire pour les faire fructifier. A vingt-quatre

ans, il avait lu dans l'original les chefs-d'œuvre des principales littératures de l'Europe, il était au courant de tous les ouvrages théologiques qui avaient paru. Voilà pourquoi on l'envoyait dans un coin perdu de la province!

Quelque désintéressé et quelque détaché qu'il fût, cette nomination l'étourdit au premier moment. Mais il se ressaisit bien vite et, sans même essayer de protester, il partit à la recherche de sa paroisse. Cette odyssée est racontée avec beaucoup d'esprit dans les Mémoires de Brunner. Il était dix heures du soir, lorsque, après un pénible voyage, sa voiture s'arrêta devant une pauvre masure qu'on disait être le presbytère de Neudorf. Il sonne. Après une attente pleine d'anxiété, il voit apparaître sous la porte un vieillard ramassé dans sa courte grosseur, le crâne chauve avec quelques mèches blanches flottant sur les tempes. « Ah! bon, on vient encore la nuit! Je suis sûr qu'il est alité depuis quatre semaines, et vous attendez qu'il n'ait plus l'usage de la parole. » C'est en ces termes un peu brusques que le curé apostrophe le visiteur nocturne. Brunner, qui a deviné le malentendu, l'interrompt en disant : « Pardon, monsieur le curé, je ne viens pas pour vous appeler auprès d'un malade, je suis le nouveau vicaire que vous expédie le consistoire! » A ces mots, le curé rit de sa méprise, s'excuse, fait un accueil très cordial au jeune prêtre. Ces deux hommes deviennent bons amis dès le premier soir.

C'était une perle que ce brave abbé Kumanz; sous des dehors un peu frustes, un cœur franc comme l'or, un vrai prêtre, comme il en poussait un assez grand nombre dans l'Église joséphiste sans qu'on sût trop pourquoi. Brunner lui voua une tendresse toute filiale et il lui a consacré dans ses Mémoires un chapitre exquis, où revit l'âme de ce bon curé de campagne. Kumanz était, lui aussi, une victime du joséphisme. Il ne savait ni flatter ni courber l'échine, et par le fait même on le laissait moisir dans ce village de Neudorf, sans tenir compte de ses mérites et de ses services. Il s'en plaignait quelquefois à son jeune ami : le plus souvent il se redisait à lui-même les griefs qu'il avait contre le consistoire, car il pensait tout haut, et rien n'était amusant comme ses soliloques. Brunner, dont la chambre n'était séparée de la sienne que par une mince cloison, les entendait toujours, et il nous en a conservé quelques-uns.

Les soliloques de Kumanz, — qui ne ressemblaient en rien à ceux de saint Augustin, — avaient un caractère plus vif et plus touchant aussi, lorsque le consistoire lui en fournissait le thème. Une paroisse un peu plus considérable étant devenue vacante dans les environs de Vienne, il la demanda. Quel accueil ferait-on à sa requête? Plusieurs démarches analogues étaient

restées sans résultat; aurait-il plus de chance cette fois? Il n'osait l'espérer parce qu'il lui manquait une qualité essentielle. « Non, disait-il, je ne sais pas ramper dans les chancelleries; non, on ne verra pas le vieux Kumanz à plat ventre devant les gratte-papier ecclésiastiques. Dois-je devenir sournois et dire à ces messieurs des amabilités en face et m'en moquer intérieurement? Dois-je faire le dos de chat, sourire et chanter le *Placebo, Domine?* Si je m'étais abaissé à ce rôle, il y a longtemps que j'aurais de l'avancement. Mais je ne l'ai jamais fait, je ne le ferai jamais. » Et il continuait sur ce ton, « le vieux Kumanz », résigné d'avance à être négligé.

La société de ce vieillard au cœur haut et fier fut un véritable bienfait pour l'abbé Brunner. Il apprit de lui à aimer le devoir pour lui-même, à mépriser les petitesses et les chicanes, à se dévouer aux pauvres et aux faibles. Il passa des mois heureux à Neudorf, prêchant, catéchisant, soignant les malades et se reposant de ses fatigues dans d'interminables causeries avec son curé et quelques prêtres du voisinage.

Ce bonheur doux et austère ne dura point. Presque contre son attente, Kumanz obtint la paroisse désirée, et son successeur était, suivant l'abbé Brunner, « un de ces tristes échantillons ecclésiastiques qui sont plutôt un sujet de risée qu'un sujet d'édification ». Le nouveau curé de Neudorf s'imaginait être un grand orateur et s'admirait lui-même du matin au soir. Brunner, qui maniait mieux la satire que l'encensoir, se sentit absolument dépaysé, et comme sa santé était très éprouvée par le climat humide de cette région, il demanda et obtint son changement.

On l'envoya à Petersdorf, une localité des environs de Vienne. Brunner se montra satisfait de cette nomination. Non pas que le poste fût brillant au point de vue matériel, mais la proximité de la capitale était d'un prix inestimable pour le jeune prêtre, avide de science. Si, à Neudorf, il avait un peu délaissé les études, il les reprit ici avec toute la fougue de ses années de séminaire. Il avait retrouvé son élément : « Je ne m'ennuyai plus jamais, dit-il, car j'étais occupé toute la journée. » Le moment lui semblait venu d'agir par la plume.

Cette ambition l'avait sans doute déjà hanté au séminaire. Il pensait que si l'orateur exerce une influence fascinante sur son auditoire, l'influence de l'écrivain est plus durable, plus profonde et plus large. Les philosophes, les historiens, les poètes, attaquent le christianisme et l'Eglise dans leurs écrits; sous peine d'être vaincus, il s'agit de défendre ces grands intérêts religieux avec les mêmes armes et d'opposer aux œuvres rationalistes ou athées des

œuvres catholiques d'égale valeur. Brunner se sentit de taille à descendre dans l'arène et à prendre part à la lutte.

La société qu'il fréquentait alors ne pouvait que l'encourager dans cette idée. Chez le peintre célèbre Fuhrich, il rencontra Jarke, diplomate et publiciste très distingué, dont le salon était le rendez-vous des catholiques les plus éminents de Vienne. Brunner lui plut et devint bientôt l'un des habitués de ces brillantes réunions. Là, il fit la connaissance des poètes Eichendorf, Adalbert Stifter, d'écrivains, d'artistes, de toute une élite catholique, et, dans ce milieu si suggestif, son talent devait mûrir rapidement et ses idées prendre une forme plus nette.

Plus encore que le salon de Jarke, la cellule du moine Emmanuel Veith éveilla et stimula le jeune vicaire de Petersdorf. Veith, une des plus pures gloires de l'Eglise d'Autriche, avait tout ce qu'il fallait pour séduire Brunner : l'éloquence, le génie, la gloire, tout, jusqu'à l'auréole du martyre. La vie de cet homme extraordinaire est un vrai poème. Né de parents juifs, élevé lui-même dans le judaïsme, il éprouve, tout enfant, une répulsion invincible pour le Talmud. Il se sauve du toit paternel, se réfugie à Prague, à Vienne, étudie la médecine, obtient une chaire de professeur et s'élance à grands pas vers la célébrité. Puis, tout à coup, ce Juif, ce savant devant lequel s'ouvrait une si magnifique carrière, s'arrête, frappé comme saint Paul sur le chemin de Damas. Il embrasse le catholicisme, quitte le monde, devient prêtre et religieux. Dieu sait partout et toujours susciter les prophètes dont une époque a besoin. En ce temps-là, la chape de plomb du joséphisme pesait encore lourdement sur l'Eglise : c'était l'âge d'or du quiétisme hiératique et de la bureaucratie paroissiale. Pour réagir contre cette torpeur mortelle, un homme énergique, aux décisions spontanées, était indispensable. Veith fut longtemps cet homme. Prédicateur à la cathédrale, il sut attirer au pied de sa chaire l'élite de Vienne et enseigner de nouveau la doctrine catholique, oubliée ou méprisée depuis cinquante ans; écrivain de talent, il publia des travaux apologétiques de premier ordre, et exerça une action puissante sur le jeune clergé; homme d'action, il fonda à Vienne le *Katholikenverein*, une association qui eût avancé la ruine du joséphisme si l'archevêque ne s'était pas lui-même mis en travers. Mais Veith gênait la nécropole ecclésiastique de la capitale. « On m'assomma, dit-il, avec la crosse épiscopale », et on l'obligea à donner sa démission.

Lorsque Brunner connut Veith, cet apôtre occupait encore la chaire de la cathédrale. Ils se virent chaque semaine au moins une fois, et dans de longs entretiens le vicaire de Petersdorf puisa cet

amour profond et intrépide de l'Eglise dont il donnera tant de preuves. Il compléta en quelque sorte son éducation d'apologiste et de polémiste, et c'est sans doute sous l'inspiration et la direction de Veith qu'il publia ses premiers travaux. Brunner débuta par un recueil de prières, et ce fait est à remarquer. Le satirique batailleur était d'une grande piété et, vers la fin de ses jours, un de ses derniers ouvrages sera encore un livre d'oraisons. Mais bientôt il s'essaya dans un autre genre, qui fut et resta son vrai domaine. Il composa le *Babenberger Ehrenpreis*, une histoire en vers, et, bientôt après, un roman intitulé : *Des Genie's Malheur und Glück*, où perce déjà la veine humoristique et satirique. Ces deux ouvrages eurent un succès considérable; on s'en occupa à Vienne, et Brunner devint presque célèbre du premier coup.

Le bruit de cette renommée naissante pénétra jusque dans les bureaux du consistoire, et on juge de l'effet qu'y produisirent ces écrits. Eh quoi! ce jeune étourdi persistait à avoir de l'esprit, à rester réfractaire au moule joséphiste! Il était donc incorrigible! Du moins, on ferait un effort suprême pour le mater. Et tandis que les catholiques intelligents de Vienne se félicitaient de voir surgir un prêtre de talent, la bureaucratie chercha à l'*assommer*, en l'envoyant comme curé intérimaire à Wienerherberg, un pauvre village situé bien loin sur les frontières de la Hongrie!

Il y avait alors dans le diocèse de Vienne et dans le reste de l'Autriche des paroisses où le curé devenait forcément paysan s'il voulait vivre, car il n'avait d'autres ressources que les revenus de ses terres qu'il était obligé de cultiver lui-même. Wienerherberg appartenait à cette catégorie; en y arrivant, Brunner trouva un presbytère humide, délabré, une grange, des étables, bref, la demeure d'un paysan peu aisé. A ce spectacle, il éprouva un sentiment d'amère tristesse; ce qui lui serrait le cœur, ce n'était pas seulement la misère qui sortait de ces murs dénudés, c'était aussi la vision rapide et terrifiante des occupations qui l'attendaient. Les loisirs que lui avait laissés jusqu'alors le ministère paroissial, il les consacrait à ses chères études. Or il prévoyait qu'ici son genre de vie serait tout autre : rentrer les moissons, faire battre le blé, vendre le grain et la paille, acheter des vaches, trafiquer de la laine de ses moutons, surveiller les ouvriers, gourmander le valet de ferme et la *Saumagd;* autant de métiers qui tueraient l'écrivain! Comment ne pas être douloureusement impressionné? Mais l'abbé Brunner était trop philosophe pour se désoler longtemps; il fit contre mauvaise fortune bon visage et entra avec beaucoup de sang-froid dans son rôle de curé-paysan. Il gagna si bien la confiance de ses paroissiens, qu'à la suite d'un sermon sur l'esprit

de paix et le malheur des procès, ils le choisirent d'un commun accord pour leur juge dès qu'ils auraient un litige. Il administra ses propriétés tant bien que mal, plutôt bien que mal, et il nous raconte fort gaiement les discours laconiques qu'il adressait aux marchands lorsqu'ils essayaient de dénigrer son blé.

Malgré ses succès en agriculture, il fut très heureux lorsque le consistoire nomma un curé définitif à Wienerherberg; c'était la délivrance pour lui. On l'envoya comme vicaire à Altlerchenfeld, une paroisse de Vienne ne renfermant à peu près que des ouvriers, par conséquent, un champ d'activité très vaste pour la charité et l'esprit d'observation de l'abbé Brunner. Il y déploya un grand zèle, surtout parmi les enfants et les jeunes ouvriers.

L'apostolat ne l'empêcha pas de reprendre ses travaux littéraires. En même temps qu'il achevait, en 1843, son volume du *Fremde und Heimath*, il préparait et méditait une série de poèmes qui parurent coup sur coup les années suivantes. Il ne tarda pas à devenir une des personnalités littéraires les plus en vue de Vienne et de l'Autriche.

Les dignitaires du consistoire, qui lui avaient refusé tout talent, essayèrent en vain de l'étouffer sous l'éteignoir. Ce jeu ridicule n'était plus de mise; il fallait bien admettre que ce vicaire, qu'on avait promené des confins de la Moravie aux frontières de la Hongrie, était un écrivain puissant. On se résigna avec colère et peut-être aussi avec tremblement. Sous le poète satirique, on devinait l'adversaire redoutable du joséphisme; on prévoyait que tôt ou tard il ferait siffler son fouet autour des tempes de tous les bureaucrates qui régentaient l'Église. On n'osait plus l'attaquer de front; on feignit de l'ignorer. Alors qu'on accordait de grosses prébendes, des chaires de théologie à des esprits faibles, voire même à de futurs apostats, on ne trouvait aucun poste convenable pour le vicaire d'Altlerchenfeld.

La société laïque, il faut bien le reconnaître, fut plus intelligente et plus juste. Dès la publication des *Babenberger*, l'abbé Brunner fut recherché par les personnages les plus éminents, entre autres par le baron de Hugel, diplomate instruit qu'une *Histoire de la révolution d'Espagne* avait signalé à l'attention de Metternich. Hugel avait un salon littéraire comme Jarke; Brunner en devint l'un des principaux ornements. Sa brillante conversation, où éclataient à la fois sa science, son esprit caustique et sa bonhomie, lui gagnait toutes les sympathies. On l'admirait beaucoup dans ces milieux lettrés, et chaque fois qu'un de ses volumes paraissait, on le lisait, on le commentait chez Jarke aussi bien que chez le baron de Hugel. A l'apparition du *Nebeljungenlied*,

ce fut un véritable enthousiasme. Hugel exaltait cette satire, la citait à tout venant et, durant quelques semaines, sa première question était partout : « Avez-vous lu les *Nebeljungen?* » Un soir, Brunner arriva chez Jarke, qui était entouré d'un cercle d'amis. « *Lupus in stabulo*, s'écria Jarke ; vous venez à propos », et il continua à lire le nouveau poème du vicaire.

Cette lecture allait devenir pour Brunner l'occasion d'une nouvelle phase dans sa vie. Parmi les auditeurs se trouvait l'évêque hongrois Lonowicz. Ce prélat était intime avec le prince de Metternich ; il crut, non sans raison, qu'il y aurait plaisir et profit pour le puissant ministre à connaître de près ce vicaire-poète qui trahissait une connaissance si profonde de la science et de la politique contemporaine. Il lui en parla à sa première visite. Comme le baron Hugel s'était exprimé avec la même admiration sur le compte de Brunner, la curiosité du prince fut vivement piquée. Lui qui connaissait tant d'évêques sans intelligence fut étonné d'apprendre que, dans les faubourgs de Vienne, il y avait un simple vicaire qui était un homme de génie. Le 18 mai 1845, un petit billet invitait l'abbé Brunner à se présenter au palais de Son Excellence le prince-chancelier.

IV

L'ABBÉ BRUNNER ET LE PRINCE DE METTERNICH

A ne juger que par les apparences, ces deux hommes n'étaient guère faits pour s'entendre. Entre le ministre et le vicaire il n'y avait presque pas d'idées communes, pas d'atomes crochus, ni sur le terrain politique ni sur le terrain religieux. Metternich était ou paraissait être le partisan irréductible de l'absolutisme en Europe. Il considérait la révolution française comme une œuvre de destruction, et ce grand mouvement politique et social lui inspirait une aversion invincible. Il voulut à tout prix préserver l'Autriche de la contagion révolutionnaire, et, dans ce but, il avait inauguré un système de répression qui aurait réussi si la violence pouvait enrayer la marche des idées. Il avait entouré l'empire d'un véritable mur chinois, arrêtant à la frontière tout livre, tout journal suspect de libéralisme. A l'intérieur, il avait organisé une police sévère, fait de l'Église elle-même un instrument de sa police et établi une censure rigoureuse qui eût volontiers banni l'Évangile, parce qu'il y est question de liberté.

Si le ministre avait confiance en ce régime, le vicaire d'Altler-

chenfeld le trouvait simplement absurde. A ses yeux, le mur chinois de Metternich était en papier, comme d'ailleurs tous les travaux de défense de l'absolutisme, et il était persuadé que le vent de la révolution le balayerait en une nuit. Il souffrait de voir l'Église ravalée au rôle ingrat de gendarme ministériel. Comme le despotisme gouvernemental soulevait des haines farouches, l'Église partageait fatalement cette impopularité et sacrifiait ainsi son autorité. Elle perdait doublement à ce jeu cruel : d'une part, elle était asservie par l'Etat qui la protégeait; de l'autre, le peuple lui reprochait d'être l'appui de la tyrannie. L'abbé Brunner voyait toutes ces conséquences funestes se dérouler, et il se déclara l'adversaire décidé de l'absolutisme. Il revendiquait la liberté pour le peuple et pour l'Eglise.

Metternich ignorait-il les idées politiques du jeune vicaire? Ou bien éprouvait-il le besoin d'entendre un autre son de cloche que celui des bureaux ministériels? Quoi qu'il en soit, il désira voir le poète satirique. Il avait d'ailleurs un motif ou un prétexte tout trouvé pour nouer des relations avec lui; il désirait être renseigné sur le mouvement *catholique allemand* qui sévissait en Prusse, et Brunner était l'homme le plus capable de l'en instruire.

Ronge, un prêtre apostat de la Silésie, pour dissimuler des passions très vulgaires, avait levé l'étendard de la révolte et annoncé dans un pamphlet retentissant la fondation de l'*Eglise catholique allemande*. Le gouvernement prussien encourageait de toutes ses forces les menées de ce singulier réformateur, et on vit Ronge, escorté de quelques collègues mariés, faire un voyage triomphal à travers l'Allemagne. Le bruit de ces saturnales arriva jusqu'à Vienne, et le prince-chancelier était heureux d'en causer avec un prêtre intelligent.

La première entrevue de Metternich et de l'abbé Brunner fut très cordiale. Au premier moment, le vicaire était un peu ému. N'avait-il pas devant lui l'un des hommes les plus illustres et les plus puissants de l'Europe, et cet homme n'était-il pas la personnification de l'absolutisme? Or lui-même détestait ce système : comment se tirer d'affaire? Le ministre s'empressa de mettre à son aise son jeune interlocuteur. Il commença par déclarer que la situation de l'Eglise autrichienne était loin de le satisfaire. « Dès lors, raconte Brunner, je me sentis sur un terrain solide. Comme, au cours de la conversation, je me permis de faire une observation contraire aux idées du prince, je m'en excusai. Il me répondit avec un fin sourire : « Si « je désirais vous entendre répéter uniquement mes propres idées, « il était bien plus simple de ne pas vous parler du tout. » A partir de ce moment, la conversation prit un tour très dégagé. L'abbé

Brunner s'étant étonné que le chancelier n'agît point, bien qu'il fût convaincu de la situation intenable de l'Eglise, Metternich lui dit ces paroles : « Voyez-vous, depuis des années, partout où les choses vont de travers, on met mon nom en avant. Mais, en réalité, ma sphère d'influence est beaucoup plus restreinte qu'on ne pense communément. Je ne la franchis jamais, je préfère subir les injures, c'est un de mes principes. »

A sa grande surprise, Brunner se trouvait en face d'un Metternich tout autre que celui de la légende. Il le reconnaît dans ses Mémoires et il insiste même sur ce point. Le prince était devenu le prisonnier de son système. Tout en étant chancelier et président du cabinet, il n'avait ni l'initiative ni la direction des mesures gouvernementales dont on lui faisait endosser la responsabilité. Le mal se faisait au-dessous et en dehors de lui, et très souvent on lui a reproché des mesures tracassières dont il n'avait même pas eu connaissance. Brunner eut l'occasion de le constater personnellement en plus d'une circonstance, et comme il n'est nullement flatteur de sa nature, on fera bien de consulter ses Mémoires avant de juger et de condamner Metternich.

Lorsque le prince, passant à un autre sujet, demanda ce qu'il fallait penser du catholicisme allemand, Brunner n'hésita pas à dire que la religion n'avait rien à y voir et que le rongianisme était un mouvement purement révolutionnaire. « Les gouvernements, ajouta-t-il, qui favorisent ce mouvement font preuve de légèreté et d'aveuglement. On leur fait accroire que l'attaque est dirigée contre l'Eglise catholique, mais dans un avenir peu éloigné, quand la toile tombera et que le drame commencera, les gouvernements seront roués de coups avec les bâtons qu'ils auront distribués aux démagogues. »

L'avenir donna raison à Brunner, car, trois ans plus tard, la Prusse s'aperçut pour son propre malheur que le rongianisme était une forme hypocrite de la Révolution. Metternich fut très frappé de la justesse des réflexions du vicaire, et il le chargea de lui rédiger un rapport sur cette question.

Le rapport fut achevé en peu de semaines. Après en avoir pris connaissance, le chancelier conçut une admiration encore plus vive pour ce jeune prêtre doué de tant de clairvoyance. Dans la suite, il eut de fréquents entretiens avec lui, et lui demanda des mémoires sur divers problèmes de politique et de religion. Brunner était pour ainsi dire devenu son conseiller intime, et à diverses reprises son confident.

Metternich voulut attacher officiellement à son service le jeune prêtre qu'il honorait de ses confidences. Il en parla à l'évêque

Lonowicz et au nonce, Mgr Altieri, et comme ces deux personnages appréciaient beaucoup Brunner, ils en eurent une grande joie. L'abbé Brunner lui-même fut moins enthousiaste. Il confia au baron Hugel qu'il lui serait pénible d'être arraché au ministère pastoral. Il tenait d'autant moins à entrer dans l'administration, qu'il apercevait la jalousie féroce et la haine de toute la bureaucratie ecclésiastique. Le consistoire était en émoi depuis qu'on savait le vicaire d'Altlerchenfeld bien en cour auprès du chancelier.

On eût volontiers expédié Brunner, non plus seulement sur les confins de la Hongrie, mais chez les Turcs, tant son talent, son influence et son prestige offusquaient. Mais comment toucher à l'homme de confiance du prince-chancelier? Et pourtant, si Brunner allait réellement mettre les mains dans les rouages de l'Eglise joséphiste et déranger le paradis de la bureaucratie imbécile, quel trouble! On n'osait en parler, on y songeait avec effroi!

Le vicaire d'Altlerchenfeld les débarrassa de ces craintes angoissantes. Comprenant d'avance l'inutilité de ses efforts, il préféra garder son indépendance. Il remercia le prince de la bonté qu'il lui témoignait et refusa d'entrer soit aux archives, soit au département des cultes.

Une démarche qu'il dut faire au nom de Metternich le confirma pleinement dans sa réserve. Le ministre le pria de passer chez le conseiller d'État Justel, le bureaucrate le plus important des cultes. Ce vieillard octogénaire était le prêtre le plus décoré, le plus titré et le plus funeste de l'Empire. Du fond de son cabinet, il gouvernait l'Eglise, de temps immémorial, nommant les évêques, les chanoines, les curés; imposant les lois aux consistoires diocésains, disposant de toutes les fonctions et de toutes les dignités ecclésiastiques. Rien ne se faisait sans lui; il était plus qu'un archevêque, il se mettait au-dessus du Pape. Devant ce petit homme ratatiné, tous les candidats tremblaient; il n'avait jamais vu que des prêtres pliés en deux comme une supplique, — le mot est de Brunner, — parce que les ambitieux étaient prêts à toutes les bassesses. L'abbé Brunner, qui ne connaissait que trop « ce faiseur d'évêques et d'archevêques », se fût volontiers soustrait à la corvée d'une pareille visite; mais la politesse ne lui permettait pas de reculer, et il se présenta au conseiller d'État. On peut dire sans exagération que Justel n'avait jamais entendu que des flatteries dans son cabinet. Pour cette fois, il dut se passer de l'ambroisie dont il se nourrissait habituellement. Il reçut le jeune protégé de Metternich avec une affabilité pleine de condescendance et, sachant que le ministre voulait l'employer aux cultes, il le sonda pour connaître ses idées sur la situation ecclésiastique. Le vicaire d'Altlerchenfeld le dis-

pensa des préliminaires diplomatiques. Il lui exposa, avec autant de calme que de netteté, tout ce qu'il pensait de l'Église joséphiste. Il ne craignit pas de dire que l'édifice était vermoulu et qu'il s'écroulerait prochainement, ensevelissant sous ses ruines les retardataires qui tenteraient de le soutenir. « Il est naturel, dit Brunner, que ma thèse n'était pas faite pour plaire à un vieillard dont elle dérangeait toutes les habitudes. » Son étonnement fut extrême. Dans d'autres circonstances, il eût mis à la porte l'impertinent qui ne disait pas *Amen* à ses oracles. Mais, prudent comme il l'était, il songea à Metternich et il se contenta de congédier le modeste vicaire, en lui disant d'un air pincé : « Jeune homme, quand j'aurai besoin de vos conseils, je vous les demanderai. » Décidément, Brunner gâtait sa carrière : il déplaisait souverainement aux bureaucrates!

Cette *disgrâce*, comme bien l'on pense, n'eut pas le don de le troubler. Il rit de bon cœur de l'effroi qu'il avait causé au conseiller d'État Justel et poursuivit ses travaux littéraires. Au *Nebeljungenlied* succéda cet autre poème satirique : *Der deutsche Hiob*, puis la défense de l'historien Hurter, enfin un roman. Metternich continua à s'intéresser à ces études, et il manda fréquemment le poète au palais.

Il l'eut en si haute estime, qu'en 1846 il alla jusqu'à lui confier une sorte de mission diplomatique. Au mois de mai, Brunner partit pour l'Allemagne et la France. Le chancelier l'envoyait dans ces deux pays pour y étudier la situation politique et tâter en quelque sorte le pouls à l'Europe. L'optimisme longtemps inébranlable du prince commençait à baisser depuis quelques années. Les rapports de ses agents diplomatiques à l'étranger n'étaient rien moins que rassurants. En Autriche même, Brunner et d'autres amis lui signalaient des symptômes qui l'inquiétaient. De temps à autre, il entendait en Europe des craquements sinistres qui présageaient des orages, sinon la catastrophe. Il voulut avoir des informations plus complètes et plus précises et il pria le vicaire d'Altlerchenfeld d'entreprendre un voyage d'exploration.

Le diplomate ainsi improvisé se mit en route avec un paquet de lettres qui l'accréditaient auprès des personnages les plus illustres des villes par où il passait. Soit modestie, soit discrétion professionnelle, Brunner ne parle presque pas de cette mission dans ses Mémoires. Mais nous savons par le résultat qu'il avait bien observé et bien interprété les faits. A son retour à Vienne, il consigna ses observations dans un rapport qu'il remit au prince de Metternich. La conclusion de ce document curieux, qui doit se trouver dans quelques archives de Vienne, est une nouvelle preuve que Metternich

avait bien placé sa confiance. « Dans deux ans au plus tard, déclarait le rapport de Brunner, la révolution éclatera en Europe. » C'était en 1846 que cette prophétie était faite à Metternich.

Brunner ne pouvait et ne voulait pas chanter sur les toits ce qu'il avait constaté et ce qu'il croyait entrevoir. Il lui sembla néanmoins que le public avait droit à un avertissement aussi bien que le chancelier, et il chercha le moyen de le lui donner. Il choisit la forme du roman allégorique. Vers la fin de l'année 1847 parut à Ratisbonne un roman en deux volumes, intitulé : *Die Prinzenschule zu Mœpselglück*. En tant que roman, le livre était assez médiocre; mais les allusions qu'il recouvrait ne laissaient pas que d'être piquantes. C'était une satire plus ou moins gaie de la vie des cours allemandes, des intrigues qui s'y nouaient, des systèmes politiques qui y étaient en honneur, de l'éducation qu'on y donnait aux princes. *Mœpselglück* pouvait être aussi bien l'Autriche qu'un grand-duché quelconque : partout régnaient les mêmes vices, s'étalaient les mêmes travers, partout les gouvernements commettaient les mêmes fautes, partout l'asservissement de l'Église amenait les mêmes résultats.

La peinture de Brunner n'était donc nullement une charge; il avait, au contraire, adouci les couleurs, au risque de demeurer en deçà de la vérité. On lui en voulut néanmoins d'avoir ainsi mis à nu les misères de *Mœpselglück*. On l'accusait d'avoir travesti la réalité et de s'être érigé en prophète de malheur. Le dernier chapitre du livre incriminé portait ce titre : *L'avenir de l'unité allemande, les suites du régime politique de Mœpselglück, et un bon nombre d'événements extraordinaires*. Au-dessous de ce titre il n'y avait... qu'un grand carré tout noir. Cette tache si éloquente, c'était l'abîme où devait s'engouffrer l'Allemagne. On ne voulut pas le croire. En général, les malades n'aiment pas que le médecin leur annonce l'imminence du dénouement. Ils préfèrent être entretenus dans des espérances chimériques et s'endormir du dernier sommeil en se cramponnant à la vie. A la veille de 1848, les Viennois ressemblaient la plupart à ces pauvres malades. De là l'aigreur avec laquelle ils reprochaient à Brunner la tache noire.

Tout le monde, il est vrai, ne partageait pas le même aveuglement. Metternich n'osa plus guère s'abandonner à de dangereuses illusions. D'autres personnes haut placées furent également frappées de la ressemblance du tableau qu'avait tracé Brunner, et eux aussi croyaient à la tache noire. M. de Bombelles, le précepteur de l'archiduc François-Joseph, l'empereur actuel, fut de ce nombre. « Je suis absolument d'accord avec vous, » dit-il à l'abbé Brunner; puis il ajouta : « Nous sommes sur un volcan... J'ai le secret pres-

sentiment que de grands malheurs vont descendre sur l'Autriche; nous sommes au bord du gouffre. »

Quelques semaines plus tard, le gouvernement autrichien s'effondrait dans le sang; la tache qu'avait montrée l'abbé Brunner s'appelait : *la Révolution.*

V

LA RÉVOLUTION DE 1848 : L'ABBÉ BRUNNER JOURNALISTE

Un matin de l'année 1848, Son Excellence le conseiller d'État Justel, commandeur de l'ordre de Léopold, prévôt mitré de la collégiale de Wissehrad, chef suprême de l'Église d'Autriche, se rendit comme d'habitude à son bureau ministériel pour y remplir les fonctions de vice-dieu. Il cheminait paisiblement, étranger au monde extérieur, absorbé par cette pensée unique et consolante qu'il faisait mouvoir à son gré quarante ou cinquante évêques, des milliers de chanoines et de curés, et qu'il distribuait crosses et camails selon son caprice. Ce doux rêve l'enchantait sans doute au moment où, le sourire stéréotypé sur les lèvres, il ouvrit la porte de son cabinet. Mais quel spectacle s'offre à ses regards consternés! Si un vieux bureaucrate de quatre-vingt-trois ans pouvait être foudroyé par la surprise, Justel l'aurait certainement été. Impossible de reconnaître le théâtre de ses exploits : qu'on en juge! Dans les casiers où il rangeait depuis un demi-siècle les vertus épiscopales, les humilités ecclésiastiques, les dons administratifs du Saint-Esprit, les qualités policières, et aussi les défauts ultramontains, les tendances romanisantes, les velléités de talent intempestif, s'étalaient délicieusement les plus fines sucreries de la terre. A la place des dossiers où dormaient les flatteries qui avaient servi de marchepied à tant de dignitaires, on avait amoncelé les gâteaux les plus variés et les plus succulents. Et puis à la table même où le conseiller d'Etat avait revêtu de violet et d'hermine tant de mannequins vivants ou du moins articulés, des gamins au béret blanc étaient en train de fabriquer des bonshommes en sucre de nuance variée.

C'est sous cette forme si douce et si amère à la fois, que la Révolution se révéla au tout-puissant prélat. Jusqu'alors il n'y avait pas cru. Malheureusement pour lui, il avait compté sans la garde nationale. Celle-ci s'était installée à la Hofburg pour la défendre, — ou pour l'attaquer, on ne savait au juste, — et elle avait envahi les appartements des pâtissiers de la cour. Chassés de leur demeure,

les pâtissiers avaient pris leurs ustensiles et leurs matériaux et étaient allés s'établir dans le premier local disponible. Le hasard, qui a de cruelles ironies, les avait amenés dans le bureau de Justel, et ils s'en étaient emparés sans scrupule.

Le désarroi qui régnait dans le cabinet de Son Excellence le conseiller d'État était une image assez fidèle de ce qui se passait à Vienne et dans toute la monarchie. Non pas qu'on eût installé des pâtissiers partout, mais partout on avait bouleversé les casiers de la bureaucratie. La tache noire de Brunner était énorme et allait en s'élargissant. A peine le trône de Louis-Philippe avait-il été renversé, que les éclairs de l'orage démagogique sillonnaient le ciel de toute l'Europe. En Autriche, le cataclysme était certain. Jarke, l'ami de Brunner, avait dit ce mot : « Quiconque ne veut pas les réformes politiques aujourd'hui doit vouloir la révolution ». Malgré tous les avertissements, on avait repoussé les réformes les plus nécessaires : la révolution était arrivée sur l'Autriche comme un torrent impétueux.

Le 12 mars au soir, l'abbé Brunner fit sa visite ordinaire au baron Hugel; il fut bientôt rejoint par le prince Frédéric de Schwarzenberg, littérateur très distingué qui signait du pseudonyme de *Lanzknecht*. Les événements du jour formèrent naturellement le thème de la conversation. « C'est fini ! s'écria le prince de Schwarzenberg très ému, c'est fini ! demain commencera la danse, remarquez-le bien, je vous le dis, à cette place. » Les deux hommes, en quittant le salon du baron Hugel, traversèrent la *Herrengasse*, et le prince continua l'entretien commencé : « Lorsque les gens sont aveugles et sourds, dit-il, vous avez beau faire, ils n'entendent pas et ne voient pas. » Peu d'années auparavant, Brunner, se trouvant, à table, à côté de ce même prince, lors d'un dîner donné par Hugel, l'avait entretenu de la misère qui régnait dans les quartiers ouvriers de Vienne. « Oui, messieurs, s'était écrié alors le Lanzknecht à la fin du récit, la misère est grande de par le monde, mais le plus grand mal, c'est que nous ne voulons pas nous en préoccuper; nous nous gavons de truffes grosses comme des têtes d'enfant, et d'autres n'ont pas assez de pommes de terre à manger ! » Schwarzenberg, on le voit, était un esprit clairvoyant. La prédiction qu'il fit à Brunner le 12 mars s'accomplit à la lettre, car le lendemain le sang coula dans les rues de Vienne.

Brunner était allé en ville le matin pour se rendre compte des choses; chemin faisant, il apprit qu'il y avait eu des scènes très violentes à la Chambre et en même temps il vit sur divers points des mouvements de troupes inusités. D'une fenêtre de la maison habitée par le prince Lœwenstein Rosenberg, il fut témoin du

premier choc entre la force armée et la multitude; une décharge formidable et les cris de désespoir qui la suivirent lui annoncèrent que la *danse* commençait effectivement. Il rentra au presbytère de Altlerchenfeld avec la conviction que tout un ordre de choses s'écroulait et avec la volonté ferme de défendre l'Eglise au milieu de ce chaos.

L'Eglise était, en effet, un point stratégique très menacé et absolument abandonné; ce que Brunner avait prévu et redouté se réalisait dans des conditions effrayantes. Par son inféodation imprudente à l'Etat-police, l'Eglise joséphiste assumait tous les mécontentements et toutes les haines que méritait l'absolutisme; ce n'est pas qu'elle eût été bien coupable, car elle s'était fait surtout du tort à elle-même, mais la passion ne raisonne pas. La foule déclara la guerre à l'Etat, et comme l'Eglise passait pour être l'alliée et la complice du gouvernement, on s'en prit d'abord à l'Eglise. Pendant de longues semaines, les prêtres étaient insultés tous les jours dans les rues de Vienne; c'était à qui leur lancerait le plus de boue au visage, à qui les accablerait de plus de menaces. Les cris : « A la lanterne les calotins! » retentissaient souvent, et l'abbé Brunner entendit lui-même un petit Juif excitant un groupe de soldats à « pendre ce curé ».

Les outrages ainsi vociférés dans la rue n'étaient encore rien, comparés à ceux qui paraissaient chaque matin dans les brochures et les journaux. Lorsque la liberté de la presse naquit, en quelque sorte d'elle-même, il sortit du sol pourri de la capitale une quantité de journaux qui se faisaient un devoir d'insulter l'Eglise et le clergé. Rédigées le plus souvent par des Juifs, ces feuilles bafouaient la religion chrétienne avec une effronterie inouïe. L'Eglise était à la merci de ces scribes israélites et de la canaille ameutée par eux.

Comme le régime de Justel n'avait ni soupçonné le danger ni préparé la résistance, son impuissance éclata au grand jour. Il eût fallu des apologistes savants et lettrés, et le joséphisme avait étouffé systématiquement tout talent chez le clergé; il eût fallu des hommes d'un zèle intrépide, et on avait éteint toute flamme religieuse pour ne cultiver que « l'humilité »; il eût fallu des prêtres dévoués au peuple, en contact perpétuel avec lui, et Justel ne connaissait que la personne sacrée de l'empereur et celle, non moins sacrée, de tous les bureaucrates supérieurs. Une semblable Église n'inspirait ni sympathie, ni respect, ni dévouement; au jour du péril, tout le monde la traita comme firent les pâtissiers de la cour. On supprima son bureau, et elle n'exista plus.

Quand les Justel sont délogés et que les pâtissiers prennent leur

place, c'est le moment pour les âmes héroïques de paraître sur la brèche et de ramasser dans la poussière le drapeau qu'ont laissé choir des mains trop faibles ou trop lâches. Ainsi fit l'abbé Brunner; l'heure d'agir était arrivée pour lui.

A qui veut combattre, il faut des armes convenables; quelles armes devait choisir le vicaire d'Altlerchenfeld? Le grand évêque Ketteler disait une fois que si saint Paul vivait de nos jours, il serait journaliste. Brunner fonda un journal. Avec l'esprit de prévoyance qui le caractérise, il avait voulu forger son arme avant que la tempête n'eût éclaté. On se rappelle comment l'archevêque de Vienne l'en avait empêché. Maintenant tout était par terre dans l'Église, l'obstacle était levé, et l'abbé Brunner résolut de créer un organe franchement catholique et populaire. « Il fallait du courage, dit-il dans ses Mémoires, pour tenter une pareille entreprise en face de la meute radicale, alors que l'on ne pouvait espérer de secours de personne. » Il la tenta néanmoins et, quelques jours après la sanglante échauffourée du 13 mars, il publia le programme de la *Wiener Kirchenzeitung*.

L'annonce seule de ce journal fut déjà un événement. Le poète journaliste avait mis en vedette ces mots : *Liberté de l'Église*, qui était tout un symbole. Liberté de l'Église! c'était un cri de délivrance après soixante ans de servitude, un cri de guerre dirigé contre tout un système néfaste, un cri de ralliement pour tous les prêtres et tous les catholiques de bonne volonté. La liberté avait été indignement foulée aux pieds par la bureaucratie joséphiste; il s'agissait de débarrasser l'Église de toutes les bandelettes et de toutes les chaînes dont on l'avait enveloppée et de lui redire le mot du Christ à Lazare : « Marche! » *Veni foras!* La liberté de l'Église était d'autre part fortement menacée par la démagogie triomphante et les sectes maçonniques; besoin était de faire face à ces nouveaux ennemis, presque aussi dangereux que le joséphisme.

Brunner entra en campagne avec une ardeur toute juvénile et il déploya, comme journaliste, un talent et un courage merveilleux. Il était à peu près seul à soutenir tout le poids de la lutte; Veith combattait sur un autre terrain. Il fut à la hauteur de sa tâche. Depuis le mois de mai jusqu'aux journées sanglantes d'octobre, pendant le régime de la terreur et sous le système de la répression, il continua à publier son journal, sans se soucier des critiques ou des attaques, n'ayant qu'un mobile : l'amour de la religion; et qu'un but : l'affranchissement de l'Église.

Aussitôt que les flots de la Révolution se furent retirés, la vieille bureaucratie s'empressa de sortir des trous où elle s'était blottie

pendant la tourmente. La *Wiener Kirchenzeitung* se trouva devant elle comme un reproche, comme un témoin gênant et surtout comme une menace. Les pâtissiers avaient quitté l'appartement du conseiller d'Etat Justel, débarrassé ses casiers, enlevé leurs confitures et leurs gâteaux. Son Excellence aurait voulu supprimer également le journal du vicaire d'Altlerchenfeld. Le séminariste Brunner avait dit, en 1837 : « Ou le système tuera l'Eglise ou l'Eglise tuera le système. » Devenu journaliste, il combattit pour l'Eglise contre le système, et il avait assez de talent et de ténacité pour sortir victorieux de ce duel. On ne s'en doutait que trop dans l'entourage de Justel et on mit tout en œuvre pour *tuer* la *Wiener Kirchenzeitung* et désarmer son vaillant rédacteur. L'abbé Brunner avait beau défendre les intérêts religieux avec un succès éclatant et servir de point de mire aux coups des Juifs et des radicaux, tout cela n'était rien, puisqu'il était l'ennemi du joséphisme. Avant tout, il fallait sauver le système, dût-on, à cet effet, faire cause commune avec les pires ennemis des catholiques.

Nous allons voir le poète satirique faire face à ce double adversaire et résister à la fois à ses supérieurs ecclésiastiques qui lui reprochaient ses doctrines ultramontaines, et à la presse sectaire et juive qui lui en voulait d'être un si ferme défenseur du christianisme. Ce spectacle est hautement instructif et il est tout à la gloire du jeune ami du prince de Metternich.

VI

L'ABBÉ BRUNNER AUX PRISES AVEC LE JOSÉPHISME

Le premier numéro de la *Kirchenzeitung*, paru le 25 avril 1848, ne laissa aucun doute sur les intentions militantes de l'abbé Brunner. L'article de tête, un pur chef-d'œuvre, fut une charge à fond contre les réformes ecclésiastiques de Joseph II et, par le fait même, contre la situation présente. Après avoir montré comment l'empereur-sacristain avait détruit toute l'organisation sociale, anéanti les corporations, les libertés municipales, les droits des corps de métiers, l'auteur dépeignit avec une grande maîtrise l'influence de ces bouleversements sur la religion.

Il faudrait citer tout ce passage, tant il est superbe ! Mais comment traduire la langue originale et savoureuse de Brunner ? « L'Etat, dit-il, ne voulut pas que l'Eglise se gouvernât elle-même ; Sion ne devait plus être sa propre gardienne. On créa, pour veiller

sur elle, un colosse semblable à celui qui était apparu à Nabuchodonosor, tout aussi fragile, quoique formé de matériaux différents. La tête de la statue qu'avait vue le roi de Babylone était d'or, sa poitrine et ses bras d'argent, son ventre et ses flancs d'airain, ses jambes de fer et ses pieds d'argile. Une pierre descendit de la montagne, vint frapper le pied du colosse et le renversa... La pierre redoutable, lancée par une main mystérieuse, allait-elle respecter le colosse de la bureaucratie? Ce géant de papier se dressait terrible en face de l'Eglise. Sa tête était un vaste encrier, ses cheveux des plumes, ses mains et ses pieds des rouleaux de papier, son corps une masse informe de dossiers, ses nerfs de la colle; ses yeux étaient remplis de sable, et c'est pourquoi l'avenir lui était caché; il se nourrissait de rapports et ne respirait d'autre air que la faveur des princes; il gouvernait avec des décrets et ne craignait qu'une chose, l'esprit vigilant de Sion, le lion vigilant de Juda. Quoi d'étonnant que ce colosse se félicitât de voir Sion endormie et favorisât son sommeil. Il est plus facile de surveiller celui qui dort que celui qui a les yeux ouverts. Quoi d'étonnant qu'il fût enchanté de tenir le lion de Juda prisonnier? Il pouvait ainsi le lier plus aisément avec ses chaînes de papier, et l'envelopper dans ses filets de rubriques!... »

Le tableau était saisissant de vérité. Le monstre était bien là tel que l'avaient entrevu les adversaires du joséphisme. Brunner le dévoilait pour le signaler au mépris et à l'indignation de tous. On le voyait trôner dans sa vaste boutique qui s'appelait chancellerie ou consistoire. Le long des murs s'étageaient d'innombrables registres où se trouvait consignée toute la vie religieuse permise en ce lieu : d'un côté, baptêmes, premières communions, mariages, enterrements; de l'autre, nominations, déplacements, promotions et disgrâces. Dans les coins s'élevaient d'immenses monceaux de rapports, des liasses d'assignations, de jugements et de condamnations. Des serviteurs laïques et ecclésiastiques se promenaient ou plutôt se glissaient comme des ombres d'un rayon à l'autre, d'un angle à l'autre, s'inclinant chaque fois qu'ils passaient devant le monstre. Deux trous pratiqués dans deux parois opposées communiquaient ici avec les ministres et la préfecture de police, là avec les évêchés. Par l'une de ces ouvertures arrivaient des ordres et des réprimandes qu'on s'empressait de transmettre par l'autre sans même les examiner ni les comprendre. Le dieu qui contemplait cette pieuse activité versait des larmes d'encre sur ses fidèles adorateurs.

En pénétrant la première fois dans ce temple, les profanes éprouvaient un vrai saisissement. Ils étaient de deux sortes : les

uns voulaient *arriver*, et ceux-là faisaient comme le renard introduit dans l'antre du lion; les autres avaient des haut-le-cœur et juraient qu'on ne les reverrait plus.

Brunner fut de ces derniers, avec cette différence toutefois qu'il se promit de troubler ce foyer de pestilence. Il ne pouvait, hélas! avoir l'ambition de modifier les habitudes du temple, d'expulser l'idole, de changer le personnel. Il prit une autre résolution : celle de briser les fenêtres, d'enfoncer les portes et les murs pour y laisser pénétrer l'air froid, vivifiant et destructeur du dehors!

Ce fut le rôle de sa *Kirchenzeitung*, et le premier coup fut si bien porté, que les débris de vitres jonchaient partout le sol. L'effet de ce premier numéro fut considérable à Vienne et en Autriche. Dans les rangs de la bureaucratie on fut consterné : les ronds-de-cuir ecclésiastiques, qui croyaient tenir le Saint-Esprit entre les feuillets de leurs registres; les gardes champêtres en soutane, qui veillaient aux plates-bandes de l'Église officielle avec ses fleurs de zinc et de papier; toutes ces âmes serviles, qui n'avaient jamais entendu ni toléré une parole libre, eurent des soubresauts d'épileptique en lisant le journal de l'abbé Brunner. On eût dit l'abomination de la désolation. A l'autre pôle, les évêques et les prêtres au cœur vraiment sacerdotal accueillirent la *Kirchenzeitung* avec enthousiasme. Ils avaient enfin trouvé l'interprète de leurs sentiments et de leurs vœux. Tout n'était pas perdu, puisqu'au milieu de l'écroulement universel l'Église du Christ avait un défenseur autour duquel on pût se grouper.

Les craintes des uns, les espérances des autres, étaient-elles justifiées? Etait-on à la veille d'une grande transformation religieuse? On pouvait se le demander. Toujours est-il que le régime en vigueur jusqu'alors n'était plus viable. Quelques mois avant la catastrophe il avait encore donné des preuves manifestes de son aveuglement et de son incapacité.

Vers le milieu de l'année 1847, en effet, on avait eu à nommer un professeur de religion à la faculté de philosophie de l'université viennoise. Un vicaire de la ville, — qui devint plus tard professeur de théologie à l'université de Tubingue, — le docteur Zukrigl, avait été chargé de l'intérim. Très instruit, très au courant de la philosophie contemporaine, ce prêtre s'était fait aimer et apprécier de la jeunesse studieuse. Il faisait des cours très brillants, dans lesquels il réfutait victorieusement les erreurs philosophiques et théologiques dont fourmillait la littérature du temps. Les parents catholiques se félicitaient de voir les étudiants sous la direction d'un tel maître, et tout le monde s'attendait à voir Zukrigl obtenir définitivement la chaire qu'il occupait. Ce n'était pas l'avis de la bureaucratie

ecclésiastique. Elle reprochait au jeune suppléant de faire des cours trop élevés, trop scientifiques, de ne pas assez agir sur le cœur. En un mot, on trouvait qu'il avait trop de science, trop d'esprit et, sans doute, aussi trop d'orthodoxie. On nomma à sa place Fuster, un ancien aumônier du lycée de Goritz, un triste personnage, de mœurs plus que douteuses, et qui avait une réputation détestable.

La nouvelle de cette nomination avait épouvanté le clergé et les catholiques soucieux des intérêts religieux. Outre qu'il était mauvais prêtre, Fuster était ignorant et d'une intelligence médiocre. L'abbé Brunner avait appris cette décision à la table du baron Hugel, et il n'avait pu s'empêcher de dire : « Eh bien! puisqu'on le veut, on récoltera ce que l'on aura semé. La tempête partira de l'université. » C'est ce qui arriva. L'université fut l'un des foyers les plus actifs de l'agitation révolutionnaire, et ce fut précisément Fuster qui, jetant le froc aux orties, se mit à la tête du mouvement. La bureaucratie ecclésiastique avait traité avec une légèreté inqualifiable l'âme de la jeunesse universitaire : celle-ci se vengea en se ruant sur l'Église.

On n'avait pas eu plus d'égard pour l'âme du peuple, et l'abbé Brunner nous rapporte une autre anecdote qui dépeint et condamne le régime. La même année 1847, un ami de Brunner avait rencontré le conseiller d'État Justel. On s'était entretenu de choses et d'autres, et le comte X... venant à parler de l'augmentation de la population de Vienne, s'était étonné qu'on n'eût pas aussi multiplié le nombre des églises. Justel avait répondu : « Voyez-vous, l'an passé, j'ai fait la même réflexion que vous. A l'heure ordinaire où je devais quitter mon bureau, je fus un jour surpris par une averse. Obligé de m'arrêter, je me mis à feuilleter un annuaire ecclésiastique du diocèse, et je constatai qu'à Vienne il y avait trop peu d'églises. J'en fis l'observation *en bas* et je demandai des informations. » Justel s'adressait *en bas*, c'est-à-dire à l'archevêque. L'Église de Jésus-Christ était *sous* Justel; lui résidait et présidait au sommet, enveloppé dans sa propre gloire. Pour lui faire remarquer que Vienne manquait d'églises et que le peuple était négligé, Dieu avait été obligé d'envoyer un orage à M. le conseiller d'État; sans cette pluie, Son Excellence ne s'en serait jamais douté.

De tels faits, et d'autres analogues, qui précédèrent de peu la révolution, expliquent amplement l'impopularité dont l'Église était l'objet. Ils expliquent aussi la réaction qui se manifesta dans les éléments sains du clergé et de la population catholique. La *Kirchenzeitung* trouva de l'écho dans toutes ces âmes, et si quelques timorés jugèrent le langage de Brunner dangereux et excessif,

si quelques grincheux lui reprochèrent d'avoir trop d'esprit, la majorité fut du côté du vaillant rédacteur. Celui-ci sut se montrer digne de leur confiance et de leur admiration. Par son attitude intrépide, par ses articles exempts d'équivoques, il fit respecter la religion : il sépara la cause catholique de la cause du joséphisme, cette odieuse caricature de la véritable Église.

Mais ce serait une erreur de croire que la bureaucratie abdiqua pour s'incliner devant le fait accompli. Elle se cramponna à ses casiers avec une obstination farouche, et comme elle reconnut en Brunner un grand ennemi, elle le poursuivit de ses fureurs. L'archevêque de Vienne, qu'on avait honoré d'un charivari, s'était enfui à Kranichberg, et, en son absence, le diocèse était gouverné par l'évêque Politzer, son vicaire général. Mgr Politzer était l'idéal du bureaucrate. Avant la révolution, il avait toujours consciencieusement exécuté tous les ordres du ministère, n'ayant jamais manifesté une idée personnelle, et pour cause. La révolution l'emportant, il resta l'organe docile de la révolution et obéit au comité de salut public après avoir obéi à l'empereur. Le tube ministériel qui communiquait avec l'Église était resté le même : seul, l'un des deux interlocuteurs avait changé; il portait un bonnet rouge au lieu d'avoir une couronne.

Le comité de salut public s'inquiéta de l'activité apostolique que déployait une partie du clergé sous l'inspiration de Brunner. Il pria l'administration diocésaine de mettre fin à ce désordre. Politzer céda avec empressement aux injonctions du comité et adressa au clergé une circulaire comminatoire qui lui liait littéralement les mains. La situation était critique. La *Kirchenzeitung* était visée, et, avec elle, tous les prêtres sincèrement dévoués à l'Eglise. Accepter sans protestation la circulaire de Mgr Politzer équivalait à un suicide moral. Brunner ne crut pas devoir décourager la liberté naissante en brisant sa plume. Il entra en lutte avec le vicaire général et publia un article mâle et fier, où il revendiqua hautement le droit d'agir et de parler. Comme l'occasion s'en présentait, il élargit le débat et déclara ouvertement la guerre au système hérétique que représentait Mgr Politzer. « Nous ne nous attaquons pas aux personnes, dit-il, mais au système... Nous savons de source authentique que, récemment, un évêque autrichien s'est adressé au ministre pour demander des *instructions* au sujet de l'admission des séminaristes. Pauvre ministère! pauvre évêque! et surtout, pauvre Eglise! En Russie, une pareille soumission au césaropapisme mériterait l'ordre de Stanislas de première classe avec diamants; chez nous, cette manière d'agir mérite simplement d'être... portée à la connaissance du public! »

La grande majorité du clergé acclama cette protestation hardie et se sentit soulagée d'un poids énorme. Mgr Politzer médita une vengeance. Quinze jours après la publication de son article, Brunner fut cité à la barre du vicaire général pour répondre de son acte de révolte. Juge étrange que ce vicaire général, qui était en même temps offensé et accusateur!

L'évêque posa les questions sacramentelles : Qui êtes-vous? Comment vous appelez-vous?

Au commencement de ce siècle, un autre prêtre, Clément Hofbauer, un grand saint que l'Eglise honore aujourd'hui sur les autels, se trouvait à cette même place où se tenait, en ce moment, l'abbé Brunner. Les bureaucrates en violet, assis sur leurs chaises curules, n'offrirent pas même de siège à l'illustre religieux et lui demandèrent également son nom et sa profession comme à un vulgaire voleur. Hofbauer leur répondit avec une douceur angélique : « Il est généralement reconnu à Vienne que je suis prêtre catholique. » Cette réponse lui valut une vive admonestation de la part d'un des chanoines juges. A la vue de tant d'irritation, le saint, qui avait à répondre de je ne sais quel méfait, s'inclina en répondant : « Il ne fait pas bon ici, je m'en vais », et il s'en alla.

Brunner, lui, ne s'en alla point; il répliqua fièrement : « Je suis rédacteur de la *Kirchenzeitung*. — Non, vous êtes vicaire de la paroisse d'Altlerchenfeld. — Sans doute, mais ce n'est pas à ce titre que je suis devant vous. » La séance fut longue et chaude. Avec une supériorité de dialectique incontestable, l'accusé montra ce que le procédé du vicaire général avait d'incorrect, d'antijuridique. Mgr Politzer était embarrassé et vexé. Il était habitué à ne voir devant lui que de pauvres diables tremblant de frayeur. La fermeté, la correction, la science juridique de Brunner, le décontenancèrent; il jugea à propos de laisser tomber l'affaire, et le journaliste eut cause gagnée.

Du moins, c'était une trêve! Les hostilités reprirent de plus belle lorsque la bureaucratie revint de l'exil. Car ils étaient presque tous partis de Vienne, les sujets du colosse effondré, laissant à Brunner le soin de défendre la religion au prix de sa vie.

D'autres temps arrivèrent. Le prince de Windischgrætz avait réussi à terrasser la révolution, et l'ordre fut rétabli à Vienne. Les autorités ecclésiastiques revinrent, peu fières à la vérité, — l'archevêque de Paris était mort sur les barricades, — mais d'autant plus résolues à satisfaire leurs petites rancunes. On avait les yeux fixés sur la *Kirchenzeitung* et son rédacteur : une circonstance tout à fait imprévue ne tarda pas à leur livrer la victime.

Un pauvre curé, celui-là même qui avait remplacé Brunner à

Wienerherberg, avait prêché un sermon sur la liberté, l'égalité et la fraternité, et le manuscrit avait été envoyé à la *Kirchenzeitung*. Le sermon était très inoffensif; l'abbé Brunner ne le publia pas parce qu'il ne le jugeait pas digne de l'impression. La paix rétablie, un fonctionnaire quelconque accusa le curé de Wienerherberg d'avoir prononcé un discours révolutionnaire. L'infortuné prêtre fut arrêté, chargé de chaînes, amené à Vienne entre deux gendarmes pour être livré à la cour martiale [1]. La police apprit que le sermon incriminé se trouvait entre les mains de Brunner. N'osant pas le réclamer directement au rédacteur, on s'adressa au consistoire pour lui forcer la main. L'archevêque eut la faiblesse d'accepter ce rôle et somma le vicaire d'envoyer le manuscrit visé. Nourrissait-on l'espoir qu'il trahirait le secret professionnel? Dans ce cas, on se trompait étrangement sur son caractère. Brunner essaya d'abord de tendre une planche de salut au consistoire en donnant une réponse évasive. Le consistoire ayant eu le mauvais goût d'insister, il déclara net que le manuscrit ne serait livré que sur la demande formelle de l'auteur.

C'était un beau cas d'insubordination! Les bureaucrates en poussèrent des cris de joie, et Brunner dut comparaître une seconde fois devant le tribunal ecclésiastique. « A l'heure fixée, écrit-il, je me rendis au palais. L'archevêque avait revêtu sa soutane violette des grands jours; le vicaire général, Mgr Politzer portait la chaîne d'or des chanoines : tout le monde en grand gala. J'avoue que toute cette magnificence dont on cherchait à écraser un pauvre rédacteur me laissa très froid et me donna encore plus d'assurance. Si on avait été sûr de son fait, on n'aurait pas eu besoin de toute cette mise en scène. » L'archevêque, très hautain d'abord, invoqua le devoir de l'obéissance canonique et renouvela les sommations écrites. Brunner, fort de son droit, — les canons et la morale étaient pour lui, — répondit que sa conscience ne lui permettait pas de faire ce qu'on lui demandait. Un refus aussi catégorique interloqua un peu le prélat, puis, ayant maîtrisé son émotion, Mgr Milde dicta au directeur de la chancellerie un *décret de suspense* de l'abbé Brunner. Mais les paroles ne sortaient pas de sa gorge; ses phrases ne tenaient pas, si bien que le chancelier dut en faire l'observation. Le juge tremblait devant l'accusé, parce qu'il savait que l'accusé était innocent et que Rome et le pays entier l'absoudraient. La situation devenait pénible, l'abbé Brunner eut pitié de ce singulier tribunal. Il offrit d'écrire une déclaration

[1] Le malheureux curé fut absous, mais il mourut peu après des suites des traitements indignes qu'on lui avait fait subir.

qui mettait le consistoire hors de cause. L'archevêque, qui commençait à respirer, accepta la transaction, et il ne fut plus question de condamner le rédacteur de la *Kirchenzeitung*.

Brunner venait d'assister à un événement considérable. Le joséphisme battait en retraite dans la personne de l'évêque le plus important d'Autriche. Désormais le système ira en s'affaiblissant chaque jour, malgré les résistances de ses derniers représentants. Près de soixante ans, il avait pris sans cesse l'offensive contre Rome. A partir de la révolution de 1848, et grâce à la campagne de la *Kirchenzeitung*, il fut réduit à se tenir sur la défensive.

L'abbé Brunner, qui avait décidément l'avantage, poursuivit sa lutte pour forcer l'ennemi dans ses derniers retranchements. L'ancien personnel des évêques subsistait toujours avec ses habitudes d'obéissance servile. Dans plus d'un diocèse, on continuait à recevoir le mot d'ordre du ministère, même pour les choses purement religieuses. Il s'était rencontré des évêques qui avaient proscrit l'*Imitation de Jésus-Christ* et dissout les *Confréries du Rosaire vivant*, parce que le gouvernement le leur avait demandé. La race de ces pasteurs « faibles à faire pitié » n'était pas complètement éteinte. Brunner parla de cette situation avec un grand respect, mais aussi avec une liberté tout apostolique. « C'est un bel avantage, écrivait-il le 15 décembre 1849, pour un ministre d'avoir le droit de nommer les évêques. Il peut alors faire avec l'Eglise ce qu'il veut, ces messieurs sont sous sa main. Il n'a pas à redouter d'incidents fâcheux dans les diocèses : tout marche au gré de ses volontés et de ses caprices. Nulle part, on ne verra d'union étroite entre les évêques et le clergé, et c'est un point essentiel, car un évêque et un clergé qui vont la main dans la main sont une chose très dangereuse...

« Il est vrai que cette histoire peut finir mal, mais l'homme d'État se dit que ça durera toujours autant que lui, et ce système lui plaît parce qu'il facilite sa besogne. Sans compter que sa vanité est doucement flattée lorsqu'il voit à ses pieds d'humbles prêtres qui baissent les yeux parce qu'ils savent que, dans le cabinet ministériel, il y a des crosses au choix, et que cet article est très recherché. L'État tient aussi à réduire à un minimum insignifiant l'influence du Pape et à empêcher le clergé autant que possible de correspondre avec Rome. Quiconque a de la sympathie pour les droits de la Papauté doit être écarté, et rien n'est plus aisé. Le ministre se dit avec raison : nous dispensons les prébendes et nous ne les donnons qu'à ceux qui nous ont fidèlement servi. Tous ceux qui sont trouvés trop ultramontains, on les laissera crever de faim dans quelque trou ignoré : là, ils pourront réfléchir à leur bêtise et servir d'épou-

vantail aux imbéciles qui auraient envie d'imiter leur exemple...

« Louis XIV disait dans son orgueil : « L'Etat, c'est moi. » Le vrai ministre joséphiste dit avec plus d'orgueil encore : « L'Eglise, c'est moi... »

Après avoir tracé ce tableau, Brunner écrivait : « Telle était la situation de l'Eglise au temps du grand Kaunitz, à l'époque où elle n'était qu'une institution ministérielle; une époque, ajoutait-il malicieusement, qui est bien loin derrière nous! »

La dernière ligne de cet article était évidemment ironique; nous venons de voir cependant que la distance franchie était sérieuse. Le *marteau des évêques joséphistes* avait fait vaillamment son office : de nombreux crânes étaient amollis, brisés, enfoncés. Pendant l'année 1850, l'épiscopat autrichien se trouvait réuni en conférence à Vienne. Deux évêques proposèrent de décerner publiquement et collectivement une distinction à l'abbé Brunner pour les services immenses qu'il avait rendus à l'Église. Une grande partie de l'assemblée se rangea à cet avis; un prélat seul, osa dire : « C'est un rebelle ». Le joséphisme révélait son agonie par ce dernier spasme. Vingt ans plus tard, lorsque Brunner avait quitté le champ de bataille de la presse, beaucoup d'évêques autrichiens étaient ses amis, la plupart ses admirateurs reconnaissants. Le joséphisme avait vécu. Nous allons voir maintenant Brunner en lutte avec les Juifs.

Abbé A. KANNENGIESER.

La fin prochainement.

SOUVENIRS MILITAIRES

DU COLONEL NOËL

La faveur est à l'heure présente aux autobiographies militaires : à tous les degrés de la hiérarchie, depuis le maréchal de France jusqu'au simple soldat, nous avons des écrivains (si l'on peut donner à tous ce nom) qui nous ont raconté leur vie à l'armée et leurs campagnes. Quelques-uns de ces récits ont eu un retentissant succès, ceux de Marbot, par exemple; mais tous sans exception ont été bien accueillis, et c'était justice; car si l'historien doit interroger beaucoup plus les uns que les autres, si Macdonald, qui a pris une grande part à de grands événements, est mieux en mesure de nous les faire connaître que ceux qui ont agi dans des sphères moins hautes et n'ont été que des instruments secondaires de la pensée qui les mettait en action, il est intéressant cependant de savoir quels sentiments animaient cette foule qu'on appelle une armée. A cet égard, les souvenirs d'un modeste canonnier ont aussi leur prix. C'est dans les récits des plus humbles que nous comprenons peut-être le mieux, non pas la suite exacte des campagnes, leurs péripéties, leurs conséquences, mais les misères de toute sorte qu'engendre la guerre et, s'il s'agit du premier Empire, de l'espèce de fascination qu'exerçait sur tous ces obscurs l'homme auquel ils étaient dévoués jusqu'à la mort. *Major e longinquo reverentia :* il semble, en effet, que l'admiration pour l'Empereur se fait sentir plus vive à mesure que l'on descend vers les rangs les moins élevés. Et dans les situations intermédiaires, que d'officiers de différents grades qui ont été en position de voir mieux que personne au moins certaines parties des événements, et qui peuvent ainsi fournir à l'historien d'utiles informations!

Celui qui a écrit les souvenirs dont nous venons parler ici a toujours été en campagne pendant les dernières années de la République et tout le temps de l'Empire. Il servait avec assez de distinc-

tion pour avoir été nommé colonel lorsqu'il n'avait pas encore trente-six ans, en 1814, c'est-à-dire à une époque où l'avancement, soumis à des conditions plus régulières, ne se faisait plus, comme on l'avait vu quinze ou vingt ans auparavant, par ces bonds qui parfois portaient en quelques mois un des heureux de l'armée au plus haut de l'échelle militaire. Le colonel Noël appartenait à l'un des corps savants, l'artillerie : c'est dire que nous avons ici les souvenirs d'un officier intelligent. Esprit méthodique et réfléchi, il aimait à se rendre compte de tout ce qu'il avait vu. Pendant toutes ses campagnes, il tenait un carnet exact de l'emploi de son temps; il inscrivait à leur date toutes les marches, tous les lieux d'arrêt; on peut le suivre ainsi jour par jour, dans toutes ses étapes; et à la fin de sa vie, il lui eût été bien facile de dire : J'étais là, il y a aujourd'hui quarante ans, cinquante ans. On voit tout de suite ce qu'un journal ainsi tenu a dû donner de précision aux souvenirs.

Rentré dans la vie civile, et retiré à Nancy, M. Noël fut appelé par la confiance de ses concitoyens au conseil municipal. Devenu bientôt adjoint, puis maire de cette ville importante, il ne quitta ces fonctions qu'après la révolution de février 1848. Il avait toujours aimé à occuper ses loisirs : il reprit ses carnets, ses notes, et il écrivit ses Souvenirs, en leur laissant le plus souvent leur première forme, celle d'un journal. Il n'avait nullement songé à faire un livre; l'idée ne lui serait jamais venue qu'on dût un jour l'imprimer : on le voit à l'absence de toute préoccupation de la forme; rien qui ressemble, même de loin, à un souci littéraire, et cela est encore une garantie de plus de la sincérité du récit. Le colonel n'avait voulu que laisser à son fils, qui l'en avait prié, puis aux petits-enfants qui pourraient lui naître, un simple mémorial de ses campagnes. Si ces pages, après un demi-siècle, ou peu s'en faut, sortent du cercle intime pour lequel elles avaient été écrites, c'est qu'il a paru, à quelques-uns de ceux qui ont été admis par la famille à les lire, qu'elles présentaient un réel et sérieux intérêt, et sur quelques points apportaient à l'historien un peu plus de lumière.

« Né à Saint-Dié le 3 février 1778, dit M. Noël, je commençais à peine mes études de latin chez un régent, à Baccarat, lorsque éclata notre grande Révolution. » En septembre 1793, il était en vacances dans sa ville natale, quand il y fut témoin d'un atroce spectacle qui devait lui laisser à tout jamais de l'horreur pour cette affreuse époque. Il vit « l'ancien seigneur de Spitzenberg insulté, poursuivi à coups de pierres dans les rues, renversé, foulé aux pieds, couvert de boue et d'immondices, et traîné dans les

ruisseaux, jusqu'à ce qu'il ne fût plus qu'un cadavre, et cela sous les yeux des autorités impuissantes ».

On décrétait alors les levées en masse : il aurait bientôt à être enrôlé. Pensant que pour l'accès dans certaines écoles, vers lesquelles il se sentait déjà attiré, les mathématiques lui seraient d'une grande utilité, il se mit à les étudier; et, comme en février 1795 un concours était ouvert à Châlons pour l'admission à l'École d'artillerie, il s'y présenta, fut reçu, et en mars il entrait ainsi dans la vie militaire : il n'avait que dix-sept ans.

Le séjour à l'Ecole ne fut que de quatorze mois. Nommé lieutenant en second dans le 8e régiment d'artillerie à cheval, il fut envoyé à l'armée du Rhin. Il y fit la connaissance d'un chef d'escadron qui devait être plus tard le général Foy. Un curieux détail qu'il nous donne montre combien les combattants à la frontière ressentaient peu les passions politiques qui animaient les jacobins à l'intérieur. Lorsqu'on n'était pas de service on se rendait souvent à Bâle, où l'on était sûr de trouver bonne chère dans les hôtels; on rencontrait des émigrés, avec qui l'on était en fort bonne intelligence; et comme la plupart d'entre eux étaient dans une situation des plus gênées, on était bien aise de pouvoir leur faire accepter une invitation à dîner : républicains et royalistes se retrouvaient gaiement autour d'une même table, le verre à la main.

En février 1797, le lieutenant Noël passe en Italie. On n'y fait plus la guerre, mais on a à craindre les haines des paysans qui tuent les soldats isolés, et n'attendent, avec la secrète connivence des autorités vénitiennes, qu'une occasion favorable pour se soulever. C'est ainsi que se produisent une insurrection et un massacre qu'on a appelés les *Pâques véronaises :* la répression est prompte et sévère.

Après quatre mois de séjour en Italie, le jeune officier reçoit l'ordre de se rendre à l'École d'instruction de cavalerie, que l'on vient de créer à Versailles. Il y arrive pour assister au coup d'Etat du 18 Fructidor, « événement qui nous laissa assez froids », dit-il. Il lui semble que dans la population l'indifférence politique a succédé à la passion des années précédentes. On s'émeut bien plus de la mort de Hoche que du coup d'Etat; on sent que le pays vient de faire une grande perte; et à ses funérailles, qui sont imposantes, la tristesse est générale.

Noël reste vingt mois à l'Ecole de Versailles, où il se perfectionne dans la science de l'équitation. Puis il rejoint son régiment en garnison à Besançon; et c'est là qu'il est à l'époque du 18 Brumaire, révolution bien accueillie de tous, autant qu'il a pu le constater; car quelques jours après, comme le 8e d'artillerie changeait de

résidence, « dans notre route, dit-il, à travers la Franche-Comté, la Bourgogne, le Lyonnais, le Dauphiné, j'ai pu, en causant avec mes hôtes de chaque jour, me rendre compte de l'opinion, sur le coup d'Etat, de la généralité des habitants de ces contrées. On applaudit partout à la chute du Directoire, et on espère beaucoup en Bonaparte ».

En 1800, il passe, avec sa compagnie, au 1[er] d'artillerie, alors en Italie. Il traverse la grande plaine de Marengo, où se voient encore épars dans la campagne des ossements. A Plaisance, où il va séjourner, il a des rapports fréquents et assez intimes avec un officier, qui devait se faire plus tard une grande réputation, non par l'épée, mais par la plume. Paul-Louis Courier est chef d'escadron. A Versailles, Noël avait pu apprendre à fond toute la théorie des manœuvres de cavalerie, et le colonel d'Anthouard le charge d'enseigner cette théorie à Courier, déjà excellent helléniste, mais cavalier des plus ordinaires : « Mission ingrate, dit Noël, car je ne puis lui en faire entrer dans la tête les premiers éléments. » Voilà bien, en effet, Paul-Louis tel que nous nous l'étions déjà figuré. « Il est absorbé par le grec; je le trouve toujours au milieu de ses bouquins. » Le commandant, du reste, est d'assez bonne composition : il ne paraît pas froissé du tout d'avoir été mis en quelque sorte à l'école de son lieutenant. « C'est un original; il monte à cheval avec un simple panneau piqué au lieu de selle. Pas militaire du tout, médiocre officier; du reste, excellent homme, sans l'ombre de pédantisme. »

Peu après, l'Empire était établi. Il avait été d'abord voté par le Tribunat et le Sénat. « Par respect pour le principe de la souveraineté nationale, écrit Noël, on soumit à la ratification du suffrage universel une chose désignée à l'avance. On sait ce que valent les ratifications par la voix populaire du fait accompli. Les convaincus, les intéressés, les tièdes et les timides (il aurait pu ajouter et les indifférents), qui forment la majorité, ratifient toujours. » On voit qu'il n'était pas dupe de la comédie qui se jouait. On connaît la lettre de Paul-Louis Courier rendant compte de la réunion tenue chez le colonel d'Anthouard pour procéder au vote par oui et par non. Noël, qui faisait partie de la réunion, confirme par son témoignage le récit de Courier. « On est frondeur dans l'artillerie, dit-il, et on n'était pas content... Au plébiscite, il y eut dans le régiment passablement de votes négatifs. » Dans quel sens se prononça-t-il lui-même, il ne nous le dit pas; mais nous serions tenté de croire qu'il fut du nombre des opposants. Non pas qu'il ait été précisément frondeur, mais il était tout au moins d'humeur assez indépendante. Comme on le voit dans tout le cours de ses Souvenirs,

pour lui, il y a dans Napoléon deux hommes : le capitaine, qui lui inspire une admiration sans réserve, et l'empereur dont il déteste l'ambition et l'orgueil. Ces deux sentiments devaient se rencontrer chez beaucoup de militaires d'esprit réfléchi; et Noël était de ceux-là par caractère et aussi par l'arme à laquelle il appartenait.

Après l'établissement de l'Empire, le sacre; Noël fit partie du détachement qui devait, sous la conduite du colonel, représenter le régiment. Il fut donc témoin, en plusieurs endroits, du passage du cortège impérial, magnifique, pompeux; mais il prétend qu'en dépit de tout ce qui a été écrit dans les feuilles officielles, il s'est manifesté fort peu d'enthousiasme. Onze ans plus tard, une autre grande cérémonie aura lieu : l'acceptation de l'acte additionnel au Champ de Mai; le hasard fera encore que Noël y assiste comme colonel; et, ce qui surprendra peut-être quelques lecteurs, il constatera que les acclamations populaires sont bien plus vives et plus spontanées en 1815 qu'en 1804.

Dans les nombreux Mémoires militaires publiés ces dernières années, il en est dont les auteurs ont soin de nous conter ce qu'ils pourraient appeler leurs conquêtes personnelles, les bonnes fortunes rencontrées dans le cours de leurs campagnes. Dans les Souvenirs qui nous occupent, nous ne trouvons rien qui ressemble à ces récits aussi légers que piquants; d'abord M. Noël, nous en sommes convaincu, aurait jugé que c'étaient là des choses d'une nature trop intime pour être divulguées, et il aurait gardé pour lui ces secrets détails; d'ailleurs, nous aurions quelque peine à nous le représenter, avec son caractère sérieux, en quête de certaines distractions. De bonne heure, il donne comme sauvegarde à sa vie la gravité du mariage; car il s'est marié pendant le court séjour qu'il vient de faire en France, à Nancy.

Retourné en Italie comme capitaine, il est envoyé à l'armée de Naples; il prend part au siège de Gaëte, siège long, difficile et meurtrier. A vivre au milieu du danger, on finit par oublier le péril et par devenir bien imprudent. Voici, en effet, ce qu'il nous rapporte : des barils avariés laissent tamiser dans la rue de la poudre qu'ils contiennent; des enfants suivent le convoi et cherchent, un charbon à la main, à mettre le feu à la traînée de poudre tombée sur la chaussée; et l'on ne songe pas à empêcher un jeu qui pourrait faire sauter tout le convoi, et avec le convoi, combien de maisons peut-être! Un autre jour, en entrant dans le magasin aux poudres, Noël voit, juste au-dessus d'un baril que l'on vient de défoncer, une chandelle allumée, plaquée contre le mur : qu'elle se détachât ou qu'une simple flammèche tombât, une terrible explosion pouvait se produire.

Après la prise de Gaëte le régiment de Noël retourne dans le nord de l'Italie, emmenant cinq cents galériens ou réfractaires, qu'on accouplait durant les marches avec des poucettes, et que la nuit on enfermait dans des églises ou dans des hangars : et qu'en voulait-on faire? Les incorporer dans des régiments italiens en garnison à Mantoue. C'étaient là, il faut en convenir, d'étranges recrues.

Noël n'avait encore assisté à aucune bataille véritable. Il désirait fort faire la grande guerre. La campagne de 1809 allait donner satisfaction à ses vœux. Le prince Eugène, qui commandait l'armée d'Italie, n'avait pas été heureux et avait dû battre en retraite. Macdonald est envoyé pour l'aider de ses conseils. Sous son habile direction, les Français reprennent l'offensive. Au delà de la Piave une bataille s'engage. Il a fallu d'abord traverser cette rivière, dont le courant est si rapide que beaucoup de soldats y sont noyés, et peu s'en faut que Noël n'ait le même sort. Parvenu, non sans peine, avec l'avant-garde, sur la rive opposée (sa batterie est la seule qui ait franchi la rivière), pendant huit heures, — ici ce n'est plus Noël qui parle, mais un spectateur de ce combat, — « il se fait remarquer par sa contenance intrépide et le sang-froid avec lequel, malgré de nombreuses pertes et des charges de cavalerie, il ne cesse de répondre au feu de l'ennemi ». Il avait ainsi donné à l'armée le temps de passer; et lorsqu'enfin elle eut traversé la Piave, la déroute des Autrichiens fut bientôt complète.

Toute cette journée, dont Noël fut surtout le héros, est racontée par lui avec une grande simplicité. Mais sa conduite et celle de ses braves artilleurs avait eu pour témoins, non pas seulement l'officier auquel nous venons d'emprunter quelques lignes, mais toute l'armée, qui, massée sur la rive droite dominant la rive gauche, pouvait suivre toutes les phases du combat.

Macdonald poussant toujours devant lui les Autrichiens, se dirige vers la Grande Armée, avec laquelle il doit faire sa jonction. Il la rejoint après une marche de quarante-cinq jours, qui n'a été qu'une suite de combats et de succès. Au lendemain de la victoire de Tarvis, Noël et sa compagnie ont reçu les félicitations du prince Eugène, qui leur donne, en preuve de sa satisfaction, deux pièces attelées, enlevées à l'ennemi.

Noël prend part à la bataille et à la prise de Raab, puis au passage du Danube, quand l'armée, par une nuit épouvantable, vient se masser dans l'île Lobau. A Wagram, toute la journée, il ne cesse d'échanger un feu furieux avec l'artillerie autrichienne. Il aurait pu être tenté de donner, dans ses Souvenirs, un récit détaillé de cette grande journée. Il s'en garde bien; il ne veut raconter que ce

qu'il a vu de ses propres yeux. « Dans une bataille, dit-il, à moins qu'on n'appartienne à l'état-major, on ne voit que ce qu'on a immédiatement devant soi. La fumée aveugle, la lutte absorbe. Je ne sais donc ce qui se passa ailleurs. »

Il s'était brillamment comporté, mais, avec sa modestie ordinaire, il ne songe ni à le dire ni à le faire entendre; heureusement les faits parlent assez pour lui; car deux jours après Wagram, c'est-à-dire presque encore sur le champ de bataille, il est nommé chef d'escadron, et aussitôt, ou à peu près, décoré. En trois mois il a fait du chemin; mais il ne s'en enorgueillit pas; il a l'air d'attribuer son prompt avancement à une bonne chance tout autant qu'à son mérite. « J'étais capitaine en 2e au début de cette campagne, écrit-il; me voici chef d'escadron et chevalier de la Légion d'honneur; je suis dans les heureux, et le plus heureux de tout le régiment. A la guerre, il ne suffit pas de faire preuve de zèle et de bravoure, il faut que le hasard vous fasse remarquer. Que d'officiers de mérite ai-je vus rester, malgré les guerres incessantes, dans les grades inférieurs! »

Vue à travers les récits de l'histoire, une victoire, c'est quelque chose de magnifique. Mais dans la réalité, que d'horreurs! « Le 10 juillet, nous traversons le champ de bataille du 6. Les villages sont encombrés de blessés. Nous passons devant une ambulance, près de laquelle est déposé un monceau de membres, bras et jambes. Il vaut mieux voir de pareils spectacles après la bataille qu'avant. » Nous le comprenons aisément; car quels courages seraient assez fermes pour n'être pas au moins ébranlés? « Pendant la bataille de Wagram, les blés très avancés avaient pris feu, et bon nombre de pauvres blessés avaient été grillés. »

Dans cette guerre, en Autriche, du moins à cette époque de 1809, rien ne ressemble à ce que nous verrons un peu plus tard en Espagne. Les armées se combattaient; mais les sentiments hostiles ne semblent pas être passés dans le cœur des populations. Au mois d'août, Noël est envoyé dans la principauté de Bayreuth. « Je voyage à cheval, dit-il, par étapes, seul avec mon domestique, dans un pays dévasté par nous, avec lequel la paix n'est pas encore faite, aussi en sécurité qu'en France. » Les enrégimentés mêmes semblent d'humeur bien commode et bien pacifique. « A Saint-Pælten, petite ville, je vois, enfermés dans une caserne, de nombreux prisonniers autrichiens, gardés par d'autres prisonniers armés en faction. Pas un soldat français dans la ville. Le lendemain, je dépasse, sur la route, un détachement de prisonniers conduits par un sergent de leur nation : quelle bonhomie! » La guerre n'allait pas cependant tarder à devenir populaire contre les

Français; Napoléon aurait dû déjà s'en apercevoir à certains signes : le Tyrol se soulevait; et l'animosité qui régnait contre nous dans l'Allemagne du Nord gagnait peu à peu l'Allemagne du Sud.

Nous nous figurons souvent les soldats du premier Empire comme animés d'une véritable passion de guerroyer. Il faut, à ce qu'il paraît, modifier quelque peu nos idées à cet égard. « Bien qu'on en ait dit du désir qu'avait l'armée de toujours se battre, rien n'est plus faux. Après les souffrances, les fatigues, la misère, qu'entraîne toujours une campagne pour les soldats, tous aspirent au repos. » L'annonce d'un armistice, bientôt suivi de la paix avec l'Autriche, fut donc accueillie avec joie.

Mais de cette paix qui venait d'être conclue, Noël ne jouit pas longtemps. Le régiment, à peine rentré et en garnison à Paris, reçoit subitement l'ordre de partir pour l'Espagne; et ce n'est pas le lendemain qu'il doit se mettre en route, mais le jour même. En effet, ce soir-là on alla coucher à Arpajon, la première étape. On n'avait pas eu plus de temps pour se préparer à ce long voyage que s'il s'était agi de faire une simple promenade.

Si du moins l'on était parti pour une de ces campagnes où l'on va défendre, contre un ennemi détesté, ce que l'on croit être l'intérêt national! Mais ici rien de tel. Noël, nous l'avons déjà dit, juge avec indépendance la politique impériale, et beaucoup d'officiers de son arme pensaient comme lui. Après quarante jours de marche, le 31 janvier 1810, on franchit la Bidassoa. « Nous entrons en Espagne. C'est sans enthousiasme. Cette guerre ne nous plaît pas; elle est impopulaire. On murmure, mais on marche. Nous allons nous battre contre les Espagnols, qui ont été nos fidèles alliés, pour leur imposer un roi étranger dont ils ne veulent pas, nous qui nous sommes levés contre les coalitions qui voulaient se mêler de nos affaires. Il faut nous battre pour l'ambition et l'orgueil d'une famille, sans profit pour la France, sans gloire pour nous, dans un pays ruiné, et avec raison soulevé contre nous! Mutilés, égorgés, si nous sommes pris, ou condamnés à pourrir sur les pontons anglais. Déplorable politique qui jette les Espagnols et les Portugais dans les bras de l'Angleterre, excite l'indignation du monde civilisé, et nous épuise. »

Avec raison soulevé contre nous. On le voit, aux yeux de Noël, dans cette guerre, le droit est pour les Espagnols. Plus tard, en Allemagne, il pensera encore que la cause de nos adversaires est la plus juste. Comme il est soldat, il fera son devoir, tout son devoir. Mais avec de tels sentiments, on n'a pas de haine pour ceux que l'on combat; on ne les traite pas avec inhumanité, et l'on

n'ajoute pas aux horreurs trop inévitables de la guerre celles qui ne se commettent que par esprit de colère et de vengeance.

Cette campagne dans la Péninsule sera surtout une suite de marches et de contremarches. On ne cesse d'être harcelé, menacé par l'ennemi; mais quand on veut l'atteindre, il se dérobe. Aussi presque point de combats. Les opérations militaires les plus importantes sont des sièges, où l'artillerie joue le principal rôle. C'est ainsi que Noël prend une grande part à la prise d'Astorga, de Ciudad Rodrigo, d'Alméida, qu'il raconte avec beaucoup de détails. Après Astorga, il avait été fait officier de la Légion d'honneur; il en est presque surpris, car il n'était légionnaire que depuis dix mois. « Je ne comptais pas, dit-il, obtenir si tôt une distinction dont l'Empereur n'était pas prodigue. »

Nous ne le suivrons pas dans ses diverses étapes en Espagne. Rapportons seulement un incident assez curieux, si l'on songe à la haine des Espagnols contre leurs envahisseurs. Pendant le siège d'Astorga, Noël était logé dans un village voisin, Barientes, chez le curé. Habitué à se montrer facile avec ses hôtes de passage, il lui épargne autant qu'il le peut les ennuis; ils font bon ménage. « La nourriture était abondante, mais peu variée. Fatigué des viandes noires, la vue de nombreux troupeaux de bêtes à cornes qui paissaient dans la montagne m'avait donné l'idée d'avoir du veau sur notre table. Impossible à nos soldats d'atteindre ces bêtes qui fuyaient devant eux, et qu'ils ne pouvaient poursuivre trop loin, à cause des guérillas. En sortant un matin de la cour pour me rendre à la tranchée, je trouvai, attaché à la porte, un veau. Il avait été amené là pendant la nuit. Il n'était pas douteux que le curé n'eût fait connaître aux gardiens des troupeaux qu'il avait chez lui un officier français, des égards duquel il n'avait qu'à se louer, qui désirait manger du veau; et ces Espagnols, tout féroces qu'ils fussent, avaient voulu reconnaître ces égards pour leur curé, en m'envoyant la nuit cette bête. C'est là un fait certainement rare dans cette guerre. » Ce que Noël ne dit pas, et ce que nous ajouterons, c'est que, sans doute, un Français si accommodant était rare aussi.

L'armée, que commande Masséna, va entrer en Portugal. Elle se prépare volontiers à cette expédition; car, cette fois, on va, on y compte bien, rencontrer des ennemis auxquels on pourra livrer combat, les Anglais; on ne doute pas qu'on les vaincra, qu'on les chassera du Portugal. Mais, dès les premières marches, les difficultés commencent, surtout pour l'artillerie; le pays est montagneux; ce ne sont que montées escarpées, descentes à pic; il faut souvent, à travers des sentiers étroits, dangereux, se frayer un

passage suffisant pour les canons et les voitures. On n'avance que fort lentement et avec mille fatigues. Les Anglais ne semblent pas vouloir résister; ils reculent en bon ordre devant les Français, et, en se retirant, ils font de tout le pays un désert. Terrible manière de faire la guerre, plus dangereuse pour l'armée de Masséna que ne le seraient des batailles rangées. Wellington s'arrête enfin à Busaco, où il occupe une forte position. Mais Masséna est plein d'audace; il le fait attaquer : attaque inutile. A ce combat de Busaco, les Français perdent plus de 4000 hommes. Heureusement, on découvre un passage tournant. Alors, pour ne pas être coupés, les Anglais, quittant leur position, reprennent leur mouvement de retraite. Si seulement on pouvait les joindre en plaine! Mais ils reculent toujours. Il faudra bien pourtant que cette marche finisse; ils ne pourront se dérober sans cesse; en les acculant au Tage et à la mer, on les forcera bien, on le croit du moins, à se battre ou à se rembarquer.

Mais voici qu'ils s'arrêtent une seconde fois : ils s'établissent dans des positions depuis longtemps préparées par eux pour y attendre leurs adversaires. « Tout à coup, dit Noël, en sortant de Sobral, nous venons buter contre une ligne redoutable de défenses; la hauteur en face et toutes celles qu'on aperçoit au loin sont fortifiées. Ce sont les fameuses lignes de Torres Vedras, dont nous n'avions jamais entendu parler, et avec lesquelles nous allions avoir le temps de faire connaissance. Ce fut pour tous une terrible déception. Nous nous croyions victorieux, nous croyions toucher à la fin d'une campagne glorieuse, prendre nos quartiers d'hiver dans la capitale du Portugal, et il nous faut le passer dans un pays dévasté, ruiné, au pied des terribles lignes sur la solidité desquelles on ne s'abuse pas. »

Ces lignes, dont Noël donne la description, avaient bien 12 lieues d'étendue; on y travaillait depuis plus d'un an; et, chose singulière, les Français n'en avaient aucune connaissance, ce qui prouve combien souvent, même alors, on allait comme à l'aventure, et sans connaître le pays où l'on avait à opérer. Derrière la première ligne était une seconde, puis une troisième, le tout armé de 700 pièces, et occupé par plus de 70 000 hommes de troupes régulières.

L'obstacle était infranchissable. Masséna avait sous ses ordres tout au plus 45 000 hommes; peu de munitions, un ravitaillement des plus difficiles, tandis que les Anglais, avec les ressources que leur offraient les provinces au delà du Tage, et leur flotte maîtresse de la mer, avaient tout en abondance. L'indomptable Masséna ne se laisse pas cependant décourager. L'armée a toujours confiance

dans son chef. L'Empereur, informé de la situation, ne pourra manquer d'envoyer des renforts. On s'établira donc, en attendant, dans la contrée, en face des lignes.

Mais il faut vivre. On vit comme on peut. Le service des approvisionnements est presque nul. La maraude s'organise en grand, avec ses excès, ses violences et ses gaspillages. La discipline s'en ressent bientôt, au point que les devoirs les plus essentiels du soldat sont méconnus.

Quand on lit de pareils récits, on est surpris de voir combien de choses étaient livrées au hasard. Pour ne manquer de rien, il fallait compter toujours sur la victoire, avancer sans cesse dans des régions qui n'eussent pas encore été ravagées, épuisées. Ajoutez que dans des circonstances comme celle-ci, quand les divers corps ne sont plus unis par la nécessité de mettre leurs efforts en commun pour se battre et vaincre l'ennemi, ils semblent devenir comme étrangers les uns aux autres : plus d'esprit de solidarité, chacun pour soi. « En marche on se souciait peu de l'artillerie, dit Noël ; on nous laissait en arrière dans les gorges difficiles du Portugal, sans nous donner un coup de main. » C'est bien pis encore quand les divers régiments ont à pourvoir eux-mêmes à leur existence. Selon que les fouilles en pays ennemi ont été plus ou moins heureuses, c'est pour les uns l'abondance au moins relative, pour les autres la disette : de là des jalousies.

Masséna avait envoyé à Paris, pour faire connaître à l'Empereur les difficultés contre lesquelles il avait à se débattre, l'un de ses officiers les plus distingués, le général d'artillerie Foy. Il ne pouvait faire un meilleur choix On ne doutait pas que Napoléon, bien informé, ne fît passer à l'armée les renforts et les approvisionnements nécessaires. Il n'en vint que de fort insuffisants, 9000 hommes au plus, sans vivres, sans munitions, sans argent. Quatre mois et demi s'étaient ainsi passés dans le voisinage des lignes de Torres Vedras. Bientôt tout manquerait : déjà, faute d'une nourriture suffisante, beaucoup de chevaux mouraient. Il fallut se décider à la retraite. On reprit donc le chemin de l'Espagne, après avoir détruit beaucoup de voitures et de fourgons, pour lesquels on n'avait plus d'attelages. Pendant la route, il fallut encore en brûler un grand nombre d'autres. L'ennemi suivait de près l'armée, toujours victorieusement repoussé, chaque fois qu'il voulait tenter une attaque. Nos soldats n'avaient jamais été battus ; la retraite cependant fut, à quelques égards, désastreuse : on peut en juger par les pertes en matériel que fit le corps auquel appartenait Noël. « En entrant en Portugal, le 15 septembre 1810, l'artillerie du 8[e] corps comptait 142 voitures, bouches à feu, canons, etc., et 891 chevaux de train.

A notre retour en Espagne, il nous reste 49 voitures et 182 chevaux, ce qui porte nos pertes à 93 voitures détruites ou brûlées, et à 709 chevaux du train, sans que l'ennemi nous ait ou pris ou tué ni un cheval ni une voiture. »

Toute cette campagne de Portugal est triste à lire. Bien des excès y furent commis; l'auteur ne les dissimule pas. « Nous laissons, écrit-il, un bien triste souvenir aux Portugais, et ils devront longtemps maudire le nom français. » Mais, si la discipline avait reçu de rudes atteintes, le courage du soldat, malgré toutes les privations endurées, n'était en rien abattu. L'Empereur rendit Masséna responsable de l'insuccès de l'expédition et le disgracia. Il n'aurait, suivant Noël, dû s'en prendre qu'à lui-même. « Il a fallu les talents militaires, la vigilance, la fermeté et l'attitude du maréchal Masséna, pour maintenir si longtemps, dans une armée manquant de tout et aux prises avec de si grandes difficultés, le moral et la confiance, et exécuter ensuite, devant une armée bien supérieure en nombre, une longue retraite sans se laisser ni entamer ni ébranler. »

Noël ne va plus rester que quelques mois dans la Péninsule. Il reçoit une nomination qui, en l'envoyant à Strasbourg, le remplit de joie. Comme tous les militaires, il en avait assez et trop de l'Espagne, et de cette guerre interminable, guerre toute de guérillas, d'embuscades et de courses, où l'on n'était vraiment maître que de la partie du sol sur laquelle on campait, et où tout était toujours à recommencer. Aux ennuis et aux fatigues d'une pareille campagne se joignaient l'impatience et l'inquiétude causées par l'absence de nouvelles du pays. Le service de la poste était plus qu'irrégulier et intermittent. On avait été sept mois sans recevoir de lettres : sept mois sans rien savoir de tous ceux que l'on aime, auxquels on ne cesse de penser, quel tourment! Des lettres arrivent enfin à l'armée; elles sont là, mais on ne va pas les avoir encore de sitôt. « Elles sont en si grand nombre qu'il faudrait trop de temps pour les distribuer toutes à la fois. On les distribue par mois. Le 20 avril, je reçois celles des mois de septembre et d'octobre. » Et il ajoute, non sans une certaine amertume : « Celles datées des mois suivants seront distribuées successivement quand Messieurs les employés de la poste en auront le temps. Il ne faut pas fatiguer ces pauvres garçons. »

Noël ne peut partir aussitôt qu'il le voudrait. « Ce n'est pas tout d'être autorisé à quitter l'Espagne, il faut pouvoir le faire; et tout le pays est tellement infesté de guérillas qu'il faut attendre le passage d'une colonne mobile. » Il met donc plus de deux mois pour faire la route. Quelle joie pour lui et pour ses compagnons de voyage, quand ils vont enfin sortir de cette contrée maudite! « Il

ne me serait pas possible de dépeindre l'émotion que nous éprouvons tous. A la vue de la frontière, nous nous mîmes à courir; et, la Bidassoa franchie, je crois que si le respect humain ne nous avait retenus, nous eussions embrassé la terre de notre cher pays. C'est une véritable fête de Noël. »

C'était, en effet, le 25 décembre qu'il laissait derrière lui cette Péninsule, d'où il n'emportait que de mauvais souvenirs. « J'y suis resté près de deux ans, et pour faire quoi? Durant tout ce temps, toujours en campagne, marchant, campant, bivouaquant, ne tenant jamais garnison, souffrant physiquement et moralement, sans aucune distraction, à peine rarement celle de se battre, constamment guetté par l'ennemi, jamais en repos, toujours sur le qui-vive. Et cela sans but, sans résultat apparent. Quelle différence avec la campagne de Wagram, où tout a si rondement marché, où les fatigues étaient supportées avec tant de gaieté, parce qu'on voyait qu'on touchait le but! Guerres d'Espagne et de Portugal, guerres iniques, sans gloire, désastreuses! Et pendant que 200 000 hommes d'excellente troupe sont occupés depuis cinq ans inutilement à une conquête illusoire, Napoléon lève 300 000 conscrits pour aller conquérir la Russie. »

Noël ne fut point de cette campagne de Russie, mais il en vit la fin; il fut même de la retraite dans les derniers jours, et les détails qu'il nous donne sur la triste issue de cette guerre présentent beaucoup d'intérêt. A peine installé à Strasbourg, où il comptait faire un assez long séjour, il reçoit l'ordre de se rendre à Hambourg, au 1er corps d'armée, sous les ordres du maréchal Davoust. « Quinze jours de repos, dit-il, entre les campagnes de Wagram et d'Espagne; six semaines entre celles de la Péninsule et de Russie, c'est peu; mais c'est la vie du soldat dans des temps comme le nôtre, et il faut se soumettre. » Il vient de se mettre en route que déjà sa destination est changée; on l'envoie à Berlin, au grand quartier général d'artillerie. Il va de là, pour la levée des chevaux, à Marienbourg, à Elbing. Il a ainsi l'occasion de visiter toute la vieille Prusse et de constater la haine qu'on porte aux Français. Le Niémen avait été franchi le 24 juin. D'Elbing, Noël avait à expédier à l'artillerie en campagne tous les chevaux qu'il recevait; mais, à la fin d'octobre, on lui ordonne d'organiser deux compagnies du train et deux batteries d'artillerie, pour en prendre le commandement et se rendre d'abord à Kœnigsberg, puis à Kowno et Wilna, route longue, pénible, à travers un pays désolé et par une saison rigoureuse, car le froid était devenu fort intense.

Noël avait beau se rapprocher de la Grande Armée, nulle part on ne pouvait lui en donner de nouvelles. Toutes les communications

étaient interrompues. Deux jours avant d'arriver à Wilna, il avait couché à Ewia, chez le maître de poste. Le matin, comme il montait à cheval pour partir, son hôte le prit à part : « Les choses doivent aller fort mal, dit-il; cette nuit, l'Empereur est passé en traîneau, se rendant à Paris. » Noël, d'abord, se refusait à croire le Lithuanien. Quand, enfin, il dut ajouter foi à ses paroles, il se sentit fort ému : qui ne l'eût été comme lui? « Il fallait que la situation fût bien mauvaise pour que l'Empereur abandonnât la lutte et quittât l'armée en cachette, presque seul et sans que son passage fût préparé. Cette nouvelle, la vue du pays couvert de neige, de villages à demi brûlés, le froid, tout cela réuni me mettait du noir dans l'âme. »

Il avance, et, le lendemain, il rencontre enfin quelques employés de l'armée. On ne lui apprend rien que de mauvais; et ce qu'on lui apprend ne peut encore lui donner une idée de l'étendue de nos désastres. C'est seulement près de Wilna que la réalité va lui apparaître dans toute son horreur.

Il descendait à pied la côte rapide qui mène à cette ville quand il voit venir des débris de régiments. Sont-ils bien de notre armée? Bientôt le doute n'est plus possible. « C'étaient, hélas! les restes misérables de cette armée de 400 000 hommes, qui, six mois auparavant, avait franchi le Niémen, et qui, en toutes rencontres, avait constamment battu les Russes. L'aspect de cette foule en désordre était lamentable. On ne peut se figurer un aussi triste tableau, et il m'est impossible de rendre compte de ce que je voyais, et d'exprimer le chagrin, le désespoir que j'éprouvais. C'était une foule, une masse d'hommes, hâves, déguenillés, marchant devant eux en se bousculant, semblant ne rien voir, ne rien entendre, ne rien comprendre. Tous les rangs mêlés, officiers et soldats, cavaliers et fantassins, Français, Italiens, Allemands, sans armes, couverts d'oripeaux, de pelisses, de vieux sacs, de peaux de bêtes fraîchement écorchées, ayant aux pieds des chaussures faites de vieux vêtements, de vieux chapeaux. »

Dans l'impossibilité de gagner Wilna avec son artillerie, au milieu de cet encombrement, Noël s'établit sur le mont Ponary, en avant de la ville. Là, il reste deux jours, pendant lesquels se continue toujours dans le même désordre ce défilé, ou plutôt cette fuite d'une multitude d'hommes, de chevaux, de voitures. Le troisième jour, Murat passe. Il était en voiture. Surpris de voir, sur le bord de la route, seize bouches à feu en bon état, il fait appeler le commandant, qui lui explique sa situation et demande des ordres. Murat se penche vers lui et lui dit (nous reproduisons ses paroles) : « Commandant, nous sommes f.....

Montez à cheval et filez. » Toute soldatesque qu'elle fût, l'expression était digne d'un chef à qui l'Empereur avait confié le soin de réorganiser l'armée, d'en remonter le moral, et qui, sans tenter quoi que ce fût, semblait, dans cette sorte d'abandon et de lui-même et de l'armée, déserter tous ses devoirs de général.

Noël reprend donc le chemin de Kowno, mais non plus avec tout son monde. Il laissait sur le sommet du mont Ponary vingt hommes morts de froid, et beaucoup d'autres étaient fort maltraités. Ce qu'était ce terrible hiver, voici qui peut en faire juger : « En voulant remettre les traits d'un attelage, j'eus l'extrémité des doigts gelée, et ma peau resta attachée au fer des boucles. Je portais, outre gilet et tricot de laine, ma capote d'uniforme, ma casaque à manches en peau de mouton, le poil en dedans, et, par dessus, un grand manteau d'ordonnance, et, malgré tout cet attirail, le froid me pénétrait. »

Dans la désorganisation générale de l'armée, tous les mauvais instincts pouvaient se donner plus librement carrière. C'est ainsi que des fourgons du train furent pillés; des tonnelets pleins d'argent furent enlevés par des soldats et même par des officiers, qui disparaissaient ensuite avec leur prise. Prétendaient-ils se dédommager ainsi de leurs misères et de leurs souffrances, ou bien la cupidité est-elle une passion que rien ne peut étouffer?

On s'arrête un peu à Kowno pour résister à l'ennemi devenu trop pressant, si pressant que Noël voit, à quelques pas de lui, le maréchal Ney et le général Gérard ramasser des fusils et faire le coup de feu comme de simples soldats. Noël n'avait plus sous ses ordres qu'un petit nombre d'hommes : il met en batterie les trois pièces de canon qui lui restent, et dont le tir bien dirigé ralentit l'audace des Cosaques et les rend plus circonspects. Ce furent, croit-il, les derniers coups de canon que l'armée française ait tirés en Russie.

Le froid sévit toujours avec une grande intensité. On ne trouve que des pays dont les habitants nous sont hostiles; ils ne dissimulent pas leur joie en voyant le triste état de nos soldats. A Kœnigsberg, ils font même entendre des chants injurieux. Comme s'ils attribuaient nos désastres à la valeur prussienne, ils répètent des refrains allemands comme ceux-ci : « Cinq Français pour un Prussien, ce n'est pas trop »; et : « Frédéric n'a qu'à taper sa cuisse de son gant pour que les Français se sauvent. » Ils étaient prompts à oublier Iéna, et ils n'attendaient pas même, pour se livrer à leurs insolentes vantardises, que le nombre leur eût procuré quelques succès.

Arrivons tout de suite à la fin de cette longue retraite. Tout ce

qui reste de l'armée s'est replié sur l'Elbe. En France, l'Empereur, avec son activité ordinaire, a préparé de nouveaux soldats. La campagne d'Allemagne va s'ouvrir : elle commence par des victoires pour nous, Lutzen et Bautzen, suivies d'un armistice, pendant lequel Noël reçoit sa nomination de major (lieutenant-colonel), et il est attaché au grand quartier impérial. « Je puis alors, dit-il, sans être au courant des plans de l'Empereur, me rendre compte, comme tous ceux qui l'entourent, des opérations, ce que je ne pouvais faire jusqu'à présent à la tête de mes batteries, ne voyant que ce qui se passait devant moi. »

Pendant quelques jours, on avait cru à une paix prochaine. Mais l'armistice est dénoncé, et la guerre recommence. Noël assiste à la bataille de Dresde. La campagne s'annonce heureuse pour nous; mais la fortune va bientôt abandonner nos armes. Macdonald, Oudinot, Vandamme, éprouvent des revers qui détruisent l'effet des avantages d'abord obtenus. Napoléon espère tout regagner par une de ces victoires décisives, comme il en a souvent remportées. Après Wachau, où il a encore fait reculer l'ennemi, il livre cette bataille de Leipzig, où avec 130 000 soldats il a repoussé partout les attaques de 300 000 hommes, et n'a été forcé sur aucun point, malgré la trahison des Saxons. Il doit pourtant se résigner à battre en retraite, parce que les munitions vont manquer.

Noël, avec le quartier impérial auquel il appartenait, avait déjà franchi l'Elster, quand le pont sauta. Toute la marche de Leipzig jusqu'au Rhin fut des plus difficiles et des plus pénibles. Quand on arriva enfin à Mayence, Noël, séparé de ses bagages, de ses chevaux, manquant de tout, avait, depuis dix-neuf jours, sur le dos la même chemise, des bottes trouées, des vêtements en lambeaux. Mais « qu'étaient, dit-il, ces souffrances personnelles près de celles de l'armée ramenant avec elle la misère et le typhus? En quelques jours nos blessés et nos malades remplissent les hôpitaux, les édifices publics de Mayence; et de l'armée, le typhus se répand dans la population et fait de nombreuses victimes. Ce spectacle n'est pas fait pour relever le moral de soldats épuisés, indisciplinés et habitués à la maraude. Beaucoup désertèrent. Les bons, les solides, restent, prêts à de nouveaux sacrifices pour défendre leur pays menacé. »

Cette fois, en effet, c'est en France même que se fait la guerre. Dans cette lutte pied à pied de l'Empereur contre les alliés, Noël, nommé colonel, le 8 janvier 1814 (il n'était encore que dans sa trente-cinquième année), est envoyé à Paris pour l'organisation des batteries qu'il faut constamment expédier à l'armée afin de réparer ses pertes. Rien, à peu près, n'avait été fait pour la défense de Paris,

d'où se hâtent de sortir ceux qui avaient cependant le plus d'intérêt à prolonger la résistance. « Le 29 mars, je rencontre dans le faubourg Saint-Germain le cortège de l'Impératrice et du Roi de Rome, qui quittent Paris avec les ministres et les membres du Conseil de régence. On dirait un enterrement, tant l'aspect est triste et même lugubre. La garde marche la tête baissée; l'ennemi arrive, et elle part : c'est la première fois qu'on lui fait tourner le dos au danger. L'effet de ce départ est déplorable : la foule, qui voit défiler ce long cortège, est dans la consternation et son attitude est malveillante. »

Malgré les héroïques efforts de Moncey, de Mortier et de Marmont, il faut capituler. Noël, qui, pendant toute la lutte, consigné au Champ de Mars par ses fonctions, a été chargé de diriger et de surveiller l'expédition des munitions, donne le plus formel démenti (et son témoignage en cette circonstance est un des plus considérables qui puissent être invoqués) à cette assertion de certains écrivains, que l'on avait distribué aux défenseurs de Paris des cartouches et des gargousses remplies de son ou de sable. « C'est absurde, dit-il. Il faudrait supposer d'abord que ces cartouches et ces gargousses eussent été fabriquées spécialement pour la défense de Paris, et ne fissent pas partie des approvisionnements de l'armée; sans quoi on s'en serait plaint à l'armée, ce qui n'a jamais eu lieu. Ensuite les cartouches, comme les gargousses, ne se fabriquent pas isolément, mais dans des ateliers, chaque pièce passant successivement entre les mains de plusieurs ouvriers qui travaillent dans la même salle. Il eût donc fallu que tous les ouvriers d'un même atelier, que les surveillants et les officiers prissent part au même complot ».

Sur l'ordre qu'il reçoit, Noël quitte Paris le soir même de la capitulation, avec tout le matériel qu'il peut enlever, et suit l'armée dans son mouvement de retraite sur la Loire. Après l'abdication, tandis qu'il se rend d'Orléans à Tours, dans l'hôtel où il s'arrêta à Beaugency, se trouvait le prince Jérôme, qui le fait appeler : « J'eus avec lui, écrit-il, une conversation d'une demi-heure sur les événements du jour. » C'est dommage qu'il n'en dise pas plus : il eût été curieux de savoir quelles étaient alors les pensées de ce frère de l'Empereur.

Pendant la première Restauration, Noël va en garnison à Valence. C'est là que lui arrive la nouvelle du débarquement de Napoléon au golfe Juan. Tout en n'ayant pour les Bourbons que des sympathies assez médiocres, il déplore ce retour de l'île d'Elbe, car il est persuadé que les suites en seront funestes. D'ailleurs il a prêté serment à la royauté, et tant que ce gouvernement restera le gouvernement régulier du pays, il doit le servir. C'est huit jours

seulement après la rentrée de Napoléon aux Tuileries, et quand on annonce que Louis XVIII est définitivement sorti de France, et a délié, dit-on, l'armée du serment de fidélité, que Noël se rallie à l'Empire.

Le hasard a des étrangetés. Noël avait été l'un des derniers à quitter le service des Bourbons, et c'est lui justement que les circonstances allaient mettre en face d'un des princes de cette maison. Le duc d'Angoulême, dans le Midi, tentait un suprême et inutile effort. Il avait rassemblé une petite armée pour marcher sur Lyon. Le général Debelle, qui avait le commandement de la Drôme, se porta à sa rencontre pour l'arrêter. Il rentra à Valence blessé, et ordonna à Noël de partir dans la nuit même, pour aller se mettre à la tête des troupes chargées de défendre, à Loriol, le passage de la Drôme contre le duc d'Angoulême. Noël n'avait à sa disposition que de 6 à 700 hommes, dont plus de la moitié gardes nationaux. Le prince avait sous son commandement le 10e de ligne et des volontaires royaux, en tout plus de 4000 hommes. Les forces étaient donc bien inégales; mais du côté de Noël on ne mettait pas en doute que le 10e de ligne, le seul régiment qui n'eût pas encore repris la cocarde tricolore, allait suivre l'exemple de tous les autres corps; c'est ce qu'avaient assuré des soldats qui, l'avant-veille, avaient quitté la petite armée du duc d'Angoulême pour se joindre à Debelle. Enfin Noël lui-même vit venir à lui quelques voltigeurs du 10e, qui annoncèrent que leurs camarades n'attendaient qu'une occasion pour faire comme eux.

D'une rive à l'autre de la Drôme une fusillade s'engagea. Noël avait quelques pièces d'artillerie : il aurait pu faire beaucoup de mal à la colonne opposée; mais il lui répugnait de tirer sur la ligne, surtout avec cette conviction que tout autre à sa place aurait euc également, que cette troupe allait se réunir à lui. Les royalistes occupaient Livron, les impérialistes Loriol : un pont les séparait. Noël pouvait empêcher un passage de vive force; mais il s'aperçut que ses adversaires, en s'étendant sur leur flanc droit, se préparaient à traverser la Drôme à gué; bien supérieurs en nombre, ils le déborderaient facilement. Il tenait bon cependant, pensant toujours que le 10e allait se prononcer. A la fin, comme le mouvement des royalistes continuait de s'accentuer, Noël se disposait à la retraite, qu'il comptait effectuer en bon ordre, quand tout à coup la fusillade cesse des deux côtés; les soldats de la ligne s'avancent les uns vers les autres, comme pour fraterniser; ils s'embrassent et confondent leurs rangs. On pouvait les croire tous réunis dans une même pensée; mais aux cris de : *Vive l'Empereur!* se mêlent ceux de : *Vive le Roi!* Noël est accouru; il a

percé la foule; il rencontre surtout des visages hostiles. Il est entouré avec ses officiers; il parvient à se dégager avec une partie de ses hommes et à se mettre bientôt à une certaine distance de l'ennemi; mais une charge de cavalerie vient jeter le désordre dans cette petite troupe. Noël reçoit un coup de sabre; il est fait prisonnier; une centaine de ses soldats sont massacrés par la horde des volontaires du Midi, dit-il; et il allait subir le même sort, si le comte de Guiche, aide de camp du duc d'Angoulême, ne fût arrivé et ne l'eût protégé contre les fureurs de ces volontaires.

L'affaire de Loriol eut beaucoup de retentissement. Elle fut célébrée par les royalistes comme une victoire signalée; dans toute l'armée, elle excita une vive indignation contre le 10e qui fut accusé de trahison. Y avait-il eu véritablement trahison? Ne faut-il pas croire plutôt qu'aux soldats qui s'étaient d'abord avancés, sincères dans leurs dispositions impérialistes, s'étaient mêlés tout de suite beaucoup de ceux (et ils étaient les plus nombreux) qu'animaient des sentiments tout contraires? Quoi qu'il en soit, quelques jours après, le 10e fit comme tout le reste de l'armée, il revint à l'Empereur; mais dans une revue passée aux Tuileries, l'empereur lui adressa des paroles sévères, et lui annonça qu'il ne lui rendrait son drapeau que lorsqu'il l'aurait mérité. Ce régiment demanda alors à faire partie des troupes qui entraient en Belgique, et il se conduisit bravement à Waterloo.

La tentative faite par le duc d'Angoulême était d'avance condamnée à l'insuccès. Moins d'une semaine après le combat de Loriol, sa petite armée s'était dispersée; la captivité de Noël n'avait duré que quatre à cinq jours, et il reprit le commandement de son régiment. Comme chef de corps, il fut appelé à Paris pour assister à la cérémonie du Champ de Mai, dont il rend un compte détaillé. Rappelons-nous que onze ans plus tôt, il avait été présent au sacre et à la distribution des aigles, faite au Champ de Mars, et il croit pouvoir assurer qu'au 1er juin 1815, il y a eu plus d'acclamations qu'en décembre 1804, « moins officielles et plus sincères, ajoute-t-il; bien des sympathies étaient revenues à Napoléon ». On croyait qu'instruit par l'expérience, il avait accepté et adopté des idées plus libérales.

Les événements allaient encore une fois se précipiter. Moins de trois semaines après ce Champ de Mai où il avait paru si populaire, Napoléon était de nouveau tombé du trône; les Cent-Jours n'avaient été qu'une sorte d'entr'acte. C'est à Grenoble, où il tenait garnison avec son régiment, que Noël apprit la défaite de Waterloo. Il semblait qu'elle dût mettre fin à la guerre : ce fut, au contraire, pour l'armée des Alpes, dont Noël faisait partie, le commencement d'une

campagne, car elle avait à résister aux Piémontais, qui entraient en France. Mais cette campagne, on le comprend, fut très courte : elle se termina par le siège et la capitulation de Grenoble, qui dut se rendre aux Piémontais.

Ici se termine, en quelque sorte, la vie militaire de Noël; car, bien qu'il ait encore appartenu à l'armée pendant seize ans, il n'eut plus de commandement de troupes. « L'affaire de Loriol, dit-il, où les circonstances avaient fait de moi l'adversaire du duc d'Angoulême en personne, ne pouvait disposer en ma faveur le gouvernement de la Restauration ; je fus donc mis à la demi-solde. » Il ne sortit de cette situation qu'après deux années, pour être directeur d'artillerie, d'abord à Bayonne, puis à Neuf-Brisach. Colonel à trente-cinq ans, après un si brillant avancement, il était de ceux qui pouvaient compter, dans un avenir même assez prochain, sur l'épaulette de général. La paix ne lui fut pas favorable comme l'avait été la guerre; et si l'on excepte la croix de commandeur de la Légion d'honneur qui lui fut donnée en 1831, il ne fut plus l'objet d'aucune récompense. C'est comme colonel, après plus de dix-huit ans passés dans ce grade (il était alors le plus ancien de son arme), qu'il prit sa retraite. Mais, dans la vie civile, il rendit encore des services, lorsqu'il fut placé, comme nous l'avons déjà dit, à la tête de l'administration municipale de Nancy.

Nous avons espéré, en signalant ces Souvenirs, encore inédits [1], du colonel Noël, et en les analysant, donner à quelques lecteurs le désir de connaître plus amplement un récit qui se recommande, non pas seulement par l'intérêt historique très réel, surtout dans certaines parties, mais aussi par le caractère de l'auteur.

H. Druon.

[1] Le volume doit paraître prochainement.

LES ÉPINES ONT DES ROSES

I

Sylvaine de Chilhac à Mademoiselle Manlius.

« Bayreuth, juillet 189...

« Je vous ai promis, mademoiselle, que si, du ciel de *Tristan*, je retombais sur la planète où nous avons nos habitudes, je me consolerais de la chute en vous contant l'extase.

« Hélas! au moment de reprendre mon vol en votre compagnie, combien je me sens empêchée! Mes ailes battent lourdement; jamais elles ne nous enlèveront, vous et moi!... Traitez-moi donc de sotte, de grosse bête de Française, comme disent vos gracieux compatriotes, je ne quitte pas la terre.

« Aussi bien m'en puis-je remettre à votre imagination triomphante. Déchaînez-la, chère demoiselle Manlius, lancez-la sur Tristan, et aussi sur Yseult; auprès de son délire, si pâles seraient mes petits transports. Et qu'il vous suffise de savoir que votre dieu m'a touchée de sa baguette; que quelque chose des mystères dont Lamoureux, aux éclairs de vos périphrases, souleva le premier voile, m'a été révélé; qu'enfin, je fus à ce point remuée que mes nerfs se tortillent encore, phénomène sans précédent de ma nature équilibrée. Et maintenant, parlons de choses moindres, — vous avez une façon de dire cela en latin.

« Vous pensez bien que je suis, comme il faut, reconnaissante à Georges de nous avoir amenées ici, maman et moi, lui qui ne supporte que l'Opéra-Comique; c'est un trait de bonté pure. Mais j'ai grand besoin de ruminer ma gratitude pour rester douce quand mon philistin de beau-frère souffle sur ma petite flamme, malmène le dieu, ou se préoccupe sans mesure des questions alimentaires. Tout de suite, il a proclamé que Wagner était fou, avec cet air de loyale certitude que vous lui connaissez, et qui porterait le trouble en des âmes moins bien trempées que celle de votre élève...

« Du moins sa stalle, par une faveur du sort, se trouve-t-elle clouée hors de portée des nôtres, et Georges ne gâte-t-il que mes entr'actes. Maman, elle, m'oppresse sans répit. Je la croyais plus

ouverte au grand art. Lorsque Yseult, de son écharpe follement agitée, appelle son chevalier que porte l'enragé galop de l'orchestre, maman, dis-je, s'est penchée vers moi et m'a dit trop haut : « Quand « cette personne cessera-t-elle de secouer son étoffe? J'en ai mal au « cœur. » Immobile et roide, les yeux rivés sur Yseult, je demeurai sourde à cette plainte, comme aux grognements qui l'accueillirent. Mais j'ai compris saint Pierre, j'aurais renié maman...

« Hélas! elle me réservait mieux. Insensible au dialogue haletant des amoureux : « Je suis contrariée, m'a-t-elle dit très fort à « l'oreille, d'avoir laissé les clefs de la cave à Loupiclou. J'ai peur « qu'en notre absence ce garçon ne... » J'en rougis, mais j'ai pincé au sang ma pauvre maman, tandis que les grognements s'énervaient davantage. L'acte fini, je suis sortie, la tête dans l'estomac, fusillée, j'en avais conscience, de regards hostiles. « C'est drôle, disait maman, qui, elle, ne baissait point la tête, « comme ces gens ont l'air mauvais! » Alors, je lui ai fait jurer de se bien tenir au troisième acte. Elle a juré et, de fait, elle s'est tenue. Si je la sentais, et c'était son droit, toute à la crainte que Loupiclou ne s'acclimatât à la cave, de cette crainte rien n'a transpiré. Seulement, comme Tristan, depuis une jolie heure, ouvrait son cœur à l'écuyer fidèle, elle n'a pu retenir un bâillement, mais un de ces bâillements qui détendent et aèrent toute la machine. Je rebâille en y songeant, et il importe peu; ce qui est pire, je bâillai après maman, et avec un égal abandon... Grâce, Mademoiselle, c'était la contagion, le bacille, ce que vous voudrez, mais Tristan, je le jure, n'y fut pour rien, — bien que là, tout au fond, dans le sein de cet écuyer il s'épanche longuement!

« Comme je bâillais, mon voisin de gauche, qui n'avait pris encore nul souci que mon fauteuil fût vide ou gracieusement occupé, relevait, d'un geste machinal, mon mouchoir tombé à terre. La bouche demeurée béante, mal cachée par deux doigts, je m'inclinais pour le remercier. Ma bonne Manlius, il m'arriva en plein visage, pour avoir bâillé sur la confidence de Tristan, un regard à peine jeté, mais bien le plus méprisant qu'une femme ait reçu en face!... Ce regard fut le premier et le dernier. Mon ramasseur de mouchoir est sorti sans se retourner, avec ce siège fait que sa voisine était une oie.

« — La belle affaire! » direz-vous. — Ma chère demoiselle, c'est toujours une belle affaire que d'être prise pour une oie par un jeune gentleman qui a un fort grand air, des moustaches d'or et des yeux clairs qu'on a rencontrés quelque part dans les légendes!...

« Je joue de malheur avec le jeune gentleman. Aujourd'hui, nous avons couru la ville et rendu nos devoirs, ainsi qu'il convient,

au tombeau de Wagner : une pierre énorme dans un cadre large de lierre. C'est simple et beau. Tout à côté repose le chien favori du maître. A quelques pas plus loin, deux petits tertres verdoyants et mystérieux. « Le deuxième et le troisième chien! » ai-je dit gaiement. J'ai compris ma sottise lorsque, me retournant, je donnai du nez contre mon voisin de théâtre. Sa figure noble disait : « Je « l'avais bien jugée, une oie, et si peu de chose auprès du troisième « chien de Wagner! »

« Assez sur ce monsieur. Demain, aux *Maîtres Chanteurs*, je mettrai maman entre lui et moi. Elle l'exaspérera. Ce sera ma vengeance.

« Écrivez-moi ce qui se passe en notre coin de Savoie. Quel est le dernier mot, quelle est la dernière grâce des petits êtres laissés en vos douces mains? Le bon Georges, qui n'avait pas quitté ses enfants depuis la mort de ma pauvre sœur, parle d'eux sans cesse et y pense encore quand il n'en parle pas. « Mais, dit-il avec son « geste large et assuré, j'ai toute confiance en Mlle Manlius. » Vous voyez que votre ennemi intime sait vous rendre justice. Embrassez les chéris pour leur « petite mère », qui se dit votre tendrement affectionnée

« Sylvaine DE CHILHAC.

« *P. S.* — Faites que je puisse rassurer maman sur le compte de Loupiclou. Ne prend-il point racine à la cave? »

Mademoiselle Manlius à Sylvaine de Chilhac.

« Saint-Jeoire-en-Faucigny, juillet 189...

« Ma chère Sylvaine,

« J'aurais lu votre lettre avec un plaisir plus solide, j'en conviens, si j'y eusse trouvé quelque reflet de la grande lumière dont vous fûtes éblouie. Cette faveur qui vous fut accordée de communier d'esprit avec Wagner, mon compatriote, le plus grand génie de ce temps et de tous les temps, méritait un effort. La crainte d'être inférieure au sujet n'est qu'une défaite; ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, dit Boileau.

« Je ne m'émeus point de savoir M. Georges Ardelet fermé à ces splendeurs. Je le vis toujours bourgeoisement insensible aux apothéoses de l'art, aussi bien que rebelle aux grands mouvements de l'âme. En passant je lui donne un peu de pitié, et voilà. Je suis moins indifférente à la cécité de Mme la baronne, mais il ne serait point séant de la juger. En revanche, combien je me sens attirée vers ce voisin aux moustaches d'or et aux yeux de légende! Que

je lui sais gré de son dédain pour cette petite oie, — pardon, ma chère, je suis sa pensée, non la mienne, qui vous plaint et ne vous blâme point, — laquelle bâilla au dernier tableau de *Tristan!*

« Mais, hélas! quelle faute n'aurez-vous pas commise en cédant le lendemain votre place à Mme la baronne! L'heure serait venue où il eût souri à l'aimable antinomie de vos yeux noirs et de votre mousse blonde; où, mieux encore, pour une larme, pour une angoisse ou une envolée commune, il eût, à la lueur de l'embrasement wagnérien, reconnu la noble enfant que vous êtes; et qui sait si, plus tard, ce fier Siegfried n'eût pas réveillé, dans nos rochers savoyards, la Walküre endormie! — c'est de vous que j'entends parler, ma chère âme! Dites-moi de nouveau quelque chose de lui. Soyez sûre que ce jeune homme grave, qui a la religion de l'idéal, vient du Nord, du pays où l'on rêve. Il est Allemand ou Suédois. Les Français ne rêvent pas. M. Georges Ardelet ne rêve pas. Vous riez, ma chère? Riez. Traitez de folle votre pauvre Manlius, qui se donne à cinquante-cinq ans le luxe de l'imagination. J'aime ma folie, et ne la troquerais point contre le sens commun de M. Ard... Mais je le nommai trop souvent dans cette lettre.

« Les enfants vont bien; des amours. Jacques reste mon préféré; il ressemble tant à sa pauvre mère! Louise se range à tort du côté paternel; elle sera peu distinguée. Chers orphelins! Ils ne connaîtront pas la tristesse de ce mot tant que leur resteront leur « petite mère » et la vieille Manlius. Cette vieille-là embrasse votre délicieuse frimousse d'écureuil, de tout son cœur.

« Sophie MANLIUS. »

« *P.-S.* — Cet être stupide que, dans sa bonté, protège Mme la baronne, Loupiclou, s'il faut l'appeler de ce nom barbare, le jour même de votre départ s'adonna à l'ivresse. Je lui retirai aussitôt, avec les clefs de la cave, les moyens de satisfaire son abjecte passion. « S. M. »

La baronne de Chilhac, de bonne heure veuve d'un beau seigneur qui avait pris le temps de se ruiner tout à fait et de la ruiner aux trois quarts, était le contraire d'une femme de tête. En revanche, elle était femme de cœur. Si elle avait administré à la diable le quart de fortune qui lui restait, du moins se fût-elle saignée pour que ses enfants ne souffrissent point de cet état de gêne. Elle avait mis son fils Pierre chez les Jésuites; depuis il avait réussi, et était entré dans l'armée par Saint-Cyr. Se méfiant de ses propres lumières, elle avait assuré à ses filles la direction de

Mlle Manlius qui, pour être romanesque avec solennité, n'en éleva pas moins bien les deux jeunes personnes, de leur enfance à l'âge de femme. Comme la baronne vivait à Paris, frayant, il est vrai, avec les gens les plus tranquilles du Faubourg, mais sur le pied de tout le monde; comme, de plus, elle faisait le bien inconsidérément, ayant cette passion, la plus onéreuse dans les spécialités charitables, de relever les gens qui tombent, un jour vint où son petit capital, creusé à même suivant ses besoins, se trouva réduit à néant.

— Mademoiselle, dit-elle, sans se trop émouvoir, à l'institutrice, je ne sais pas comment cela se fait, mais je n'ai plus que 300 francs.

— Pour aller jusqu'à quelle date, madame la baronne?

— Jusqu'à la fin de ma vie et de celles de mes filles. C'est en tout et pour tout qu'il me reste 300 francs. Je vais donner congé de mon appartement, et nous irons demeurer avec mon fils. Les officiers ont des facilités de vie, des chevaux, des ordonnances, que sais-je! Comme cela tout ira bien.

Mlle Manlius émit la crainte que sur une solde de sous-lieutenant il ne fût malaisé de nourrir le sous-lieutenant, sa mère et ses deux sœurs.

— Le pensez-vous, Manlius? dit la baronne. En ce cas, j'emprunterai quelques milliers de francs à mon vieil ami le duc de Mornes.

Le duc de Mornes dit à sa vieille amie :

— Comment donc, je suis tout à vous. Vers quelle époque, cependant, comptez-vous me rendre cette petite somme?

— Je l'ignore tout à fait, dit la baronne, et ce sera quand je le pourrai. Je n'ai plus que 300 francs de capital.

— Diable! c'est fort peu, dit le duc. Qui aurait jamais cru... Et pas de rentrées?

— Pas de rentrées.

— Ni de garanties d'aucune sorte?

— Oh! mon cher duc! des garanties entre gens comme nous!

— Ma chère amie, dit le duc avec tristesse, croiriez-vous que mes fermiers ne me payent point et que, moi-même, je me trouve dans l'embarras? Le petit service que vous me demandez, je le confesse à ma honte, me gênerait donc au delà du possible.

La baronne fut très peinée et prit mauvaise opinion de son vieil ami. Elle eût, en semblable cas, comme en tous autres cas, ouvert sa caisse à deux battants. Et si souvent elle avait, à des gens tombés, fait des avances sans garantie!... Plus libérale fut sa cousine de V..., qui lui prêta mille francs. Mais là-dessus, une de ses repenties, qu'elle avait deux fois relevée, étant tombée dere-

chef, elle dut faire un sacrifice pour la relever une troisième fois. Et huit jours après, elle disait à sa confidente :

— Manlius, je me sens sérieusement inquiète, je n'ai plus que 80 francs de capital.

— Madame la baronne, dit Manlius, mon modeste avoir est à vous. Je vous conjure de l'accepter.

— Soit, ma digne Manlius, dit bonnement M[me] de Chilhac, je vous remercie, et voilà qui est entendu. Cela nous permettra d'aller quelque temps, et je vous rembourserai dès qu'il me sera possible.

M[lle] Manlius fut fort aise de voir son sacrifice accueilli; à peine eût-elle aimé qu'il parût moins ordinaire.

L'intervention du duc de Mornes sauva les économies de l'Allemande. Il vint trouver sa vieille amie et lui tint à peu près ce langage :

— Ma chère, je ne dors plus depuis que j'ai appris votre malheur. Un moyen s'offre à vous, providentiel, de sortir d'embarras. Je sais un jeune homme parfaitement bien, ayant 30 000 livres de rentes et une manière de château en Savoie; il a rencontré au bal votre fille aînée et s'est amouraché d'elle. Si vous la lui donnez, non seulement il ne demandera pas de dot, mais il se fera une joie d'assurer la tranquillité de votre vie et celle de votre autre fille.

— Mon cher duc, dit la baronne, je comptais bien que Dieu ne m'abandonnerait pas. De votre main, j'accepte ce jeune homme les yeux fermés. Comment s'appelle-t-il?

— Georges Ardelet.

— Ouais! Il n'est pas né?

— Je ne lui connais point d'autre défaut. Il était magistrat, pensait comme on doit, et il a déchiré sa toge lors des décrets de persécution. Je l'ai connu dans la politique.

— Je ne vous cache pas, dit M[me] de Chilhac après un silence d'où elle parut revenir avec une réflexion de haute portée, je ne vous cache pas que j'eusse préféré, malgré ma gêne, marier ma fille dans notre monde.

— Hélas! chère amie, avec votre capital de 300 francs...

— Vous avouerai-je même, mon cher duc, appuya la baronne sur un ton confidentiel, qu'il est réduit à 80?... Et il est certain qu'avec les jeunes gens intéressés d'aujourd'hui... J'en parlerai à Jeanne et je vous répondrai.

Jeanne de Chilhac atteignait alors ses vingt-deux ans. C'était une personne réfléchie, bien équilibrée, consciente, à l'opposé de sa mère, des nécessités de la vie pratique. Le jour où elle connut à la

fois le chiffre de l'encaisse et la demande de M. Ardelet, elle n'hésita pas à accepter le sauveur. Elle avait de lui un mince souvenir, celui de deux favoris dont le propriétaire, en dansant, avait écrasé ses pieds. Par bonheur, quand se présenta, très amoureux, Georges Ardelet, il se trouva qu'il lui plut. On fixa au plus près la date de l'hyménée, et le duc de Mornes prêta une somme ronde pour conduire la baronne jusqu'à ce beau jour.

Seule, Mlle Manlius se révolta contre cet embourgeoisement. Car Mlle Manlius raffole de la noblesse, depuis qu'on lui affirma, au temps lointain de son enfance, qu'elle avait le nez aristocratique. Ce nez peut paraître, en bon compte, plus pointu qu'aquilin, mais, tel qu'il est, elle ne le donnerait pas, avec le binocle qui le monte, pour l'or des Nibelungen.

Donc, elle destinait Jeanne à un prince et se sentait honteuse d'avoir si bien élevé une demoiselle de qualité pour M. Ardelet. Elle mit derechef ses économies aux genoux de la baronne et s'y précipita elle-même. Mme de Chilhac fut ébranlée : « Puisque nous avons l'argent de cette bonne Manlius, dit-elle à sa fille avec simplicité, ce mariage est-il très nécessaire? » Jeanne tint bon, elle se maria, et le nez aristocratique de l'Allemande fut mis à la torture. Georges Ardelet, pour elle, resta « l'usurpateur ».

Suivirent deux années d'une heureuse union qu'embellit la naissance d'un petit Ardelet. La baronne, sa seconde fille Sylvaine et Mlle Manlius vécurent avec le jeune ménage dans la propriété de Savoie, un grand chalet entouré de bois et de cultures, l'harmonie n'étant troublée que par de belles escarmouches entre l'institutrice et l'usurpateur. Il était, lui, parfait pour sa belle-mère, non seulement lui donnant l'hospitalité la plus large, mais facilitant ses charités par mille délicatesses. Elle l'appréciait, tout en le trouvant un peu rude, de « la rudesse des races nouvelles ». De fait, il avait un mode résolu et comminatoire de dire les moindres choses qui en imposait tout de suite. Il n'en cédait pas moins sur chaque point et à quiconque, mais, en cédant même, il cédait énergiquement. « Un homme terrible! » disait la baronne, et elle le croyait tel, bien qu'elle en fît tout ce que d'en faire il lui plaisait.

Un coup de massue réduisit ce bonheur en poudre. Jeanne mit au monde une fille, puis, en peu de jours, mourut d'une péritonite... Ceux qu'elle quitta pleurèrent toutes leurs larmes et du fond de l'âme pensèrent que le reste de leur vie serait ruine et douleur...

Après quoi, plus ou moins vite, et par des chemins divers, chacun prit le dessus : la baronne, grâce à ses charités et à la distraction naturelle de son esprit; Georges Ardelet, par sa tendresse profonde pour ses enfants; Sylvaine, parce qu'elle avait dix-huit ans...

La vie commune continua. Après la mort de la jeune femme, Ardelet avait supplié sa belle-mère, pour le bien des petits, de rester sous son toit.

— Rien de plus juste, mon ami, répondit Mme de Chilhac, et telle était bien mon intention.

Puis elle se donna toute à la confection de mariages réparateurs, à l'usage du peuple. La chose, en Savoie, n'est pas indifférente, et la statistique, colonne des filiations légitimes, dut beaucoup à la baronne. Sylvaine, qui était douée pour l'administration, dirigeait le ménage. Mlle Manlius élevait les enfants, sans désarmer vis-à-vis du père. Vingt fois, devant la famille assemblée, Ardelet décréta, en appuyant cet acte de vigueur d'un geste violent, que Mlle Manlius, quelles que fussent d'ailleurs ses qualités, serait, dans les quarante-huit heures, expédiée en Allemagne. Vingt fois, la baronne dit à Sylvaine :

— Ton beau-frère a une volonté implacable, il nous briserait toutes comme verre. Pauvre Manlius !

La pauvre Manlius était restée, le verbe fier toujours et la dent sans merci...

II

Trois ans avaient passé sur la tombe de Jeanne Ardelet, le jour qu'écrivait Sylvaine de Chilhac à sa vieille institutrice ses impressions de Bayreuth.

Georges, dès les premiers temps de son deuil, s'était senti touché des soins tendres que sa belle-sœur prodiguait aux deux orphelins, se faisant appeler « petite mère » et remplaçant de son mieux la pauvre morte. De là, une reconnaissance qui alla grandissant, mais dont l'humeur satisfaite de la jeune fille ne laissait pas de rendre les témoignages difficiles ; cette petite personne n'avait ni besoins ni fantaisies, aimait sa vie, faite de devoir simple, telle qu'elle était filée.

— Continuez à être bon pour maman, disait-elle, et nous serons quittes.

Georges se rendait meilleur que jamais pour Mme de Chilhac et subventionnait ses mariages. Mais c'était à Sylvaine qu'allaient les regards complaisants, les paroles douces, les attentions qui viennent du cœur. Peu à peu, s'adressant à elle, ses manières énergiques s'attendrirent. Il en arriva aux timidités, aux sottises qui fuient des lèvres tandis qu'on cherche à trop bien dire, aux assentiments qui saluent d'enthousiasme les plus minces propos. Vivant une vie immobile, où aujourd'hui ressemblait de si près à hier, il pensait être immuable aussi dans les formes de sa sensibilité. La douleur de son

veuvage, ses joies paternelles, son dévouement aux deux femmes qui demeuraient sous son toit, étaient pour lui des façons de sentir classées et définitives. Simple de sa nature et insoucieux de s'analyser, Ardelet croyait pleurer encore la pauvre Jeanne qu'il appartenait tout à sa belle-sœur.

Sylvaine avait eu quelques lueurs de cette transformation. Quand l'homme de cabinet qu'était l'ancien magistrat s'acharnait à lui proposer de longues promenades, quand il tournait autour d'elle, dans une gravitation vague, alors qu'elle s'occupait des enfants ou de la maison, un agacement la prenait qui allait jusqu'à l'inquiétude. « Non! mais est-ce qu'il m'aimerait? » se demanda-t-elle un jour, et un froid qui n'avait rien d'agréable courut son épiderme. Elle portait à son beau-frère la plus cordiale affection, plus une rare estime pour sa délicatesse et sa loyauté. Elle avait peu réfléchi à sa valeur physique, mais l'eussiez-vous interrogée qu'elle l'eût déclaré plutôt bien de sa personne. Le premier effet de son appréhension fut qu'elle trouva tout à coup Georges moins bien que cela. Il avait décidément de larges pieds, trop de cheveux et une habitude de gestes étendus déplacée en dehors du prétoire. Comme elle allait procéder de même au criblage des qualités morales, elle s'était arrêtée au seuil de cette opération; l'alerte, après tout, pouvait être illusoire; n'était-elle point assez gentille pour qu'on raffolât de sa société, sans pour cela l'aimer d'amour?

Elle en était là quand Ardelet, témoin de ses curiosités à l'endroit de Wagner, lui offrit de la conduire à Bayreuth. Elle fut ravie et épouvantée tout à la fois. Georges avait l'horreur des déplacements, et son idéal en musique demeurait *la Dame blanche*. Dans ses jours de gaieté, il chantait : « Viens, gentille da-a-me », en fausset, bien que la nature l'eût doué d'une voix de basse profonde. Ce projet de pèlerinage à la Mecque de l'art nouveau accusait donc un oubli complet de soi-même qui ouvrait plus large le champ des hypothèses graves. Sylvaine eut encore un frisson, plus long et plus froid que le premier. Puis elle prit le parti de ne pas gâter son plaisir par des arrière-pensées troublantes. « Bah! se dit-elle, on peut être tout à fait bon, très empressé aussi, et n'être point amoureux. Et, quoi qu'il en soit, gardons cela pour le retour. »

Elle se livra donc sans réserve à l'attrait du voyage, à l'émotion surtout qui la saisit dans le temple de Wagner.

Elle avait pensé qu'elle entendrait là des opéras superbes, merveilleusement rendus; or, c'était tellement autre chose, cette synthèse de l'art, cette intime communion du poème, du tableau et de la musique! Mlle de Chilhac eut l'instinct, plutôt que la compréhension raisonnée, que cela était grand. Elle jouit avidement de la

révélation. Et ce fut la religion même de sa jouissance plus encore que sa faiblesse à l'analyser qui la retint de s'épancher dans le sein pathétique de Mlle Manlius.

Sylvaine, d'ailleurs, faisait acte d'indulgence quand elle tournait en raillerie l'indignation humiliée qu'elle ressentait à l'égard de sa mère et de son beau-frère. Il fallait que dans cette salle sombre, où un millier d'âmes vibraient à l'unisson, deux êtres demeurassent réfractaires, à qui faisaient défaut les nerfs comme le sens esthétique, et que ces deux êtres lui tinssent de si près! Comme elle donnait raison contre eux aux auditeurs à grognements, voire au voisin qui avait des moustaches d'or!

Elle en eut pitié, de son voisin, et elle ne le punit point de ses dédains en lui infligeant la proximité d'une mère indigne. Au fait, hormis le cas, qui n'était pas improbable, où la baronne l'eût directement attaqué, se fût-il aperçu du changement? Il semblait si bien distant des gens quelconques qui respiraient autour de lui! Sylvaine enviait ce don de s'abstraire qui devait décupler la sensation d'art; tandis que sa pensée, à elle, échappait par fusées aux visions de la scène, s'amusait de ce cénacle cosmopolite dont l'uniforme recueillement habillait des êtres, à coup sûr, si hétérogènes. Elle s'étonnait encore, passant pour avoir un fort joli « museau », d'être pour un jeune homme l'objet d'une inattention aussi rare, se prenait même à un souhait bête de réhabilitation.

Mais le jour où on lui joua *Parsifal*, comme elle s'en fut, elle aussi, au loin, sans esprit de retour! Elle se sentit, par le théâtre, transportée sur des sommets qu'elle n'avait pas découverts dans l'essor des cathédrales gothiques. Elle communia dans le temple du Saint-Graal avec les chevaliers vêtus de blanc; elle chanta parmi les voix pures de la coupole, vibra dans les cloches, ressentit l'angoisse de la blessnre d'Amfortas...

... L'acte était terminé. Les grands rideaux de la scène s'étaient refermés sur le banquet saint du burg. Le silence dans la salle restait absolu, car des applaudissements eussent profané l'émotion. On sortait lentement, les yeux bas, comme de l'église. Sylvaine demeurait à sa place, la figure trempée de larmes, continuant son rêve.

— Est-ce que tu dors, petite? interrogea la baronne, qui avait hâte de prendre l'air.

Et cela la réveilla.

Le théâtre s'adosse à une forêt où, pendant les entr'actes, se répandent les spectateurs. Dans ce bois sacré, doux et mystérieux, que la tombée du jour fonçait d'ombre, Sylvaine, se dérobant à un entretien banal, chercha son refuge.

Elle s'assit près d'un chemin peu fréquenté, regarda autour d'elle, respira avec délices. Une griserie l'envahit, elle oublia qu'elle était une jeune personne élevée congrûment, que sa mère devait s'inquiéter, et elle s'étendit au pied d'un chêne qu'embrassaient des lianes fraîches; et elle rit au ciel qui lui riait. La caresse de l'air apportait des harmonies subtiles, et elle imaginait que les sons divins échappés de l'énorme lyre dont elle apercevait la masse peuplaient la forêt, s'y jouaient, se heurtaient en accords. Elle se sentait très heureuse, et elle se mit à pleurer. Et plus elle pleurait, plus elle se sentait heureuse... A travers un voile humide elle devinait, flottante, l'écharpe d'Yseult, ou la forme magique de Kundry, femme et fumée blanche, couronnant les arbres. Comme dans le lointain sonnaient les trompettes qui rappelaient le public au théâtre, elle se dit : « Voici Parsifal qui approche », et elle sourit à cette venue. Des pas allèrent dans le chemin tout près d'elle, elle souriait toujours. Les pas s'arrêtèrent. Elle vit un jeune homme, grand comme les héros, dont les yeux étaient bleus, dont les moustaches étaient blondes, et qu'un rayon attardé du soleil couchant nimbait d'or. Comme le jeune homme la regardait avec une gravité douce, elle sourit davantage et pensa : « C'est bien Parsifal. »

Le chapeau à la main, Parsifal dit :

— Mon Dieu, mademoiselle...

En une seconde, Mlle de Chilhac se trouva debout. Le charme était rompu. S'évanouissaient Kundry, et l'écharpe d'Yseult, et Parsifal lui-même, tandis qu'en face d'elle, dans une attitude respectueuse et moderne, se tenait son voisin de stalle, celui-là dont elle se sentait méprisée... A coups précipités de mouchoir, elle tamponna ses larmes et elle resta sans voix, la tête basse comme l'enfant pris à mal faire.

— Mon Dieu, mademoiselle, reprenait le grand jeune homme du ton le plus simple, pardonnez-moi si je vous ai dérangée ou effrayée... J'ai craint que vous ne fussiez souffrante, et je voulais me mettre à vos ordres.

Sylvaine n'avait pas reconquis toute sa lucidité, car elle balbutia vaguement :

— Je vous remercie, monsieur Parsifal, mais je n'ai besoin de personne.

Le nouveau venu ne témoigna aucune surprise. Il dit avec calme :

— Je pense du moins, mademoiselle, vous rendre service en vous prévenant que les trompettes ont annoncé la fin de l'entr'acte et que vous avez juste le temps de regagner votre place. Et vous savez que la consigne est impitoyable, une fois le rideau séparé!

— Merci, monsieur! dit Sylvaine qui avait rassemblé, tant bien que mal, ses esprits épars. Vous avez tout à fait raison. Hâtons-nous!

Ce « hâtons-nous » autorisait le jeune homme à se hâter en sa compagnie. Très naturellement, ayant été élevée sans manières, elle marcha près de lui. Elle sentit un besoin de se justifier :

— Vous devez me croire folle, monsieur! dit-elle avec un sourire difficile.

Le faux Parsifal esquissa un geste de dénégation polie.

— Si, si! très folle... C'est que jamais je n'avais rien entendu, rien vu d'aussi merveilleux, et j'ai été un peu secouée. Il faut croire que je n'ai pas la tête faite pour de si belles choses...

— Votre émotion prouve le contraire, mademoiselle, et est tout à votre honneur. Mais je dois vous prévenir que le troisième acte est plus dangereux encore.

— Tant mieux!... Alors, ajouta Sylvaine en riant, d'assez bon cœur cette fois, vous allez déserter de nouveau la terre habitée?

Il la regarda sans comprendre, vit seulement, comme elle continuait de rire, trente-deux perles qui ne lui expliquèrent rien. Il l'eût questionné, mais tout près d'eux, une voix de fausset, laquelle n'était pas juste, fredonna : « Viens, gentille da-a-me... »

Sylvaine leva les bras et les laissa retomber, lourds... Son compagnon eut une expression de douleur aiguë :

— Que viennent faire ici de tels sauvages! gémit-il.

Ardelet avait reconnu sa belle-sœur et s'approchait.

— Monsieur, dit Sylvaine avec un accent où entraient de la cordialité, un reste de confusion et le mépris de la *Dame blanche*, je vous remercie encore.

— Vous voilà donc, chère enfant! proféra Georges en reprenant sa voix de basse profonde. Nous vous cherchions partout.

L'inconnu salua avec une correction froide, où passait un dédain, et s'éloigna.

— Quel est ce grand monsieur? demanda Ardelet intrigué.

— Charmant, n'est-ce pas? dit Sylvaine que prenait un désir de faire souffrir son beau-frère. Une tête belle et distinguée.

— C'est vrai, dit simplement Georges, lequel ne souffrit point. Mais qui est-il?

— Eh! c'est Parsifal! Vous ne l'avez pas reconnu?

Ardelet, c'était son habitude lorsque parlait Sylvaine, rit beaucoup et jugea la plaisanterie parfaite, mais il se trouva peu renseigné.

Lorsque Mlle de Chilhac, pour gagner sa place, frôla son voisin qui s'effaçait, et lorsque, ensuite, elle s'assit à côté de lui, il fit montre d'un ahurissement comique, dont elle s'amusa. « Comment! disaient

ses sourcils relevés, la jeune fille de la forêt, c'est ma voisine?... » Pour la première fois, c'était évident, il « voyait » cette voisine.

Pour la première fois aussi, il ne se donna pas tout de suite corps et âme à Wagner; il avait des distractions. « Elle est bien jolie, pensait-il. Elle était surtout très jolie, couchée sous son arbre, avec sa petite bouche rose et ses grands yeux noirs qui me souriaient si résolument... qui souriaient à son rêve, plutôt! Ne m'a-t-elle pas appelé Parsifal?... C'était gentil... Et alors elle est la même qui bâillait de si bon cœur, l'autre jour, pendant *Tristan?...* Heu! c'est femme, cela. Elle a des impressions d'épiderme, plaisir ou ennui, rit, pleure, rêve ou bâille suivant son caprice, et rien de plus... L'air d'une brave fille, à tout prendre. Ah bien! oui, une brave fille!... Comme les autres, Jean, comme les autres! »

Et en songeant aux « autres », Jean devint très sombre.

« — ... Mon ami Parsifal paraît maussade, se disait Sylvaine. Il a récapitulé ses griefs, c'est clair; il se souvient que je suis une oie et se remet à me mépriser... A moins qu'il ne pense pas du tout à moi, ce qui est plus probable!... C'est fort tout de même que, dans le bois, il ne m'ait pas reconnue... Peut-être ne sait-il pas que c'est moi qui ai ri des chiens de Wagner!... J'aimerais mieux ça!... Il est moins bien de profil. Il gagne à être vu dans une forêt, avec un rayon de soleil sur la tête, tout flamboyant... En mettant les choses au mieux, il m'aura prise pour une fille romanesque... Pauvre garçon! S'il me voyait à Saint-Jeoire, peignant Louise, débarbouillant Jacques, il saurait quelle demoiselle raisonnable je fais! »

« — ... Elle a une mère odieuse, pensait Jean. Quand cette dame se mouche, pendant cinq minutes on n'entend plus les cordes... Et qu'a-t-elle fait du monsieur qui vient chanter des airs d'opérette à Bayreuth et qui l'appelle « chère enfant »? Peut-être son mari. après tout, quoiqu'elle soit bien jeune... Elle est toute petite, comme si elle n'avait pas fini de grandir, mais faite à ravir.... ce que les hommes à femmes appellent « bien roulée ». Mais quels yeux et quelle fraîcheur de teint! La comparer à une pêche serait bête et injurieux. J'aimais bien cette mèche rousse qui sortait en flamme de ses cheveux clairs frisottés et incendiait le front... Pourquoi l'a-t-elle rentrée, sa mèche?... Mais, de quoi vais-je m'occuper, mon Dieu! et que je suis sot!... Si seulement d'être sot faisait la vie moins lourde! »

« — ... Il a regardé mes cheveux, songeait Sylvaine; ma mèche, je crois. C'est tout ce qu'il peut voir de moi, ce grand diable, de si haut!... Je me demande s'il est étranger, comme l'affirme Manlius... Suédois, oui, je le crois Suédois. Il parle bien français, mais les Suédois de distinction doivent parler ainsi... »

Et, ces quelques réflexions épuisées, ils s'oublièrent l'un l'autre.

L'œuvre était achevée, Parsifal, le « fol et pur », élu roi du Graal. Les spectateurs, même d'esprit libre, se sentaient pour une heure une âme mystique. On sortait en silence, dans la nuit. Quelques voitures déjà, lentement, roulaient vers la ville dont, à une demi-lieue, on devinait les lumières. Mais le flot allait, la vie animale reprenant quelques droits, à la tente qui abritait un souper élémentaire.

Ardelet, dans ces cas-là, était incomparable. Maître tout de suite d'une table, il avait encore réuni des comestibles et assuré l'existence des deux femmes qu'il protégeait. Et de là, fièrement, il assistait à l'invasion : une invasion étrange de calme, sur laquelle, comme sur une foule de pèlerins, planait un recueillement. Non sans peine, mais presque sans bruit, chacun se casa et l'on n'entendit plus que des fourchettes religieuses et des conversations douces.

Sylvaine n'eut point à se plaindre de sa famille. La baronne dormait à demi, et Ardelet, s'il n'avait rien compris de la musique, restait du moins très saisi devant la hauteur de la légende. Il se la racontait de nouveau, mangeait machinalement, parlait peu.

Errait à travers l'immense salle, où il était entré le dernier de tous, le héros du bois sacré, celui qui s'interpellait lui-même du nom de Jean. Il cherchait une table, d'un air à la fois absent et consterné. Georges l'aperçut et dit à sa belle-sœur :

— Voilà le monsieur avec qui vous causiez tout à l'heure. Pour de bon, d'où le connaissez-vous?

— Il est mon voisin de théâtre et je ne le connais pas du tout, mon bon Georges. Je sais seulement qu'il est très poli, et je le crois Suédois.

— Il me fait pitié, dit le bon Georges, il va mourir de faim!... Si nous lui faisions une place?

— Certes! dit la baronne en ouvrant un œil, bien que ce Suédois, que j'ai remarqué pendant la « pièce », porte le diable en terre et ne soit pas pour nous récréer. Mais ce sera charité.

— Et puis, déclara Ardelet, très patriote, il ne faut jamais perdre une occasion de faire aimer la France!

Il se leva et, allant à l'étranger, l'invita à s'asseoir auprès des dames.

— Vous me sauvez la vie, dit Jean.

— Il est écrit, monsieur, dit Sylvaine qui rougit gracieusement, que nous serons voisins jusqu'au bout...

Cependant, le souper amenait une détente générale, et le mur-

mure des voix allait grossissant. A chaque table, on produisait une ou plusieurs théories d'art. Les passionnés s'échauffaient.

— Mozart? criait un Français à cheveux longs, qui parle de Monsieur Mozart?... un polisson, entendez-vous?

Ardelet entendait. Il parut froissé et, frappant doucement la nappe du plat de sa main péremptoire :

— On pourrait, dit-il à demi-voix mais avec assurance, exalter Wagner sans traiter Mozart de polisson. C'est du plus mauvais goût.

— Je vous en prie, Georges, dit Mme de Chilhac qui s'effrayait, — bien que les paroles de son gendre n'eussent point dépassé le cercle de la table, — je vous en prie, ne prenez pas cet air provocant, vous vous ferez une affaire!..

Et, se tournant vers le nouvel arrivé :

— C'est qu'il n'est pas commode tous les jours, monsieur!

Puis, revenant à Ardelet, elle ajouta :

— D'ailleurs, sur la question Mozart, vous avez parfaitement raison.

— J'irai plus loin, reprit Georges, fort de cette approbation, et de qui le geste se faisait impérieux, j'irai plus loin. Du divin Mozart je repasse à Wagner, et j'affirme qu'il est seulement un grand poète, un dramaturge puissant, lequel a gâté son affaire en faisant de la musique. Il n'était pas né pour cela. Tel est mon avis... Et, d'ailleurs, j'ai beaucoup entendu dire et je crois réellement qu'il était fou.

L'étranger toisa l'ancien magistrat avec un froid dédain qu'atténuait une nuance d'égards pour l'homme qui lui avait rendu service.

— Chez Wagner, dit-il avec sécheresse, le musicien aussi bien que le poète est d'un génie sans égal.

— Vous l'avez dit, monsieur, confirma énergiquement Ardelet, un génie sans égal. Wagner était un fou d'un génie sans égal.

— Et encore... fou!... murmura le disciple obstiné...

— Et encore... fou!... dit après lui Ardelet, très tranchant toujours, je n'en sais rien. Mais génie sans égal, à coup sûr.

Et il frappa la table de ses cinq doigts réunis.

— Monsieur, dit Sylvaine en souriant, vous voyez que nous sommes tous du même avis.

Le jeune homme s'inclina, très sérieux. Courtois et s'occupant des femmes comme il convenait, il n'avait pas le souci apparent d'établir des relations plus étroites; et il ne rappela pas l'incident de la forêt.

De fait il pensait :

« — ... Ces personnes sont polies, mais j'eusse préféré être seul. Très agréable, la petite, soit. En quoi cela m'importe-t-il et qu'ai-je à faire d'elle? Tout marche d'ailleurs à l'envers du sens commun. Voici une jolie fille ou femme, qui a de la grâce, qui rêve dans les bois, qui aime l'art : eh bien, il faut qu'elle dépende, à je ne sais quel titre, de ce brave homme qui croit Wagner fou; et, en ligne directe, de cette dame sans expression qui somnole dans son assiette! Ce groupement est détestable. Et dire que dans le monde tout est organisé comme cela!... »

Sylvaine avait mieux attendu de son Suédois. « ... Peut-être, pensa-t-elle, a-t-il un peu de peine à trouver ses mots, et préfère-t-il ne rien dire. C'est égal, il n'est pas chaud, et je ne me soucie point des ours blancs. » Et elle se tut.

Ardelet n'était pas à court de sujets de conversation. Mais plusieurs avaient déjà brûlé sans faire de flamme, quand il crut avoir trouvé le bon :

— La Suède est, n'est-ce pas, monsieur, un admirable pays?

« — ... Pourquoi me demande-t-il cela? » pensa l'interpellé, et il répondit :

— Certainement, mais la Norwège est plus belle.

— Et Stockholm mérite-t-il bien son nom de Venise du Nord?

— Stockholm est une ville charmante, mais que j'ai peu vue; je n'y ai passé que deux jours.

— Comme c'est étonnant! dit Ardelet. Mais vous êtes peut-être Norwégien, monsieur, et non Suédois?

Le jeune homme regarda en face son interlocuteur pour s'assurer qu'il ne « se payait pas sa tête », comme on dit aujourd'hui. Mais non, il n'y avait pas à se tromper à cette physionomie bienveillante. Et il répondit en souriant :

— Ni Norwégien ni Suédois, monsieur, tout bonnement Français comme vous.

Ardelet, désorienté, balbutia en montrant Sylvaine :

— C'est ma belle-sœur qui...

« — Ah! c'est sa belle-sœur! » pensa Jean.

Sylvaine jusqu'aux oreilles rougit d'avoir fourni ce renseignement fantaisiste. Mme de Chilhac prit la parole :

— Vous excusez mon gendre, n'est-ce pas?... D'ailleurs, mon cher monsieur, il y a de votre faute. Vous avez facilement l'air d'un homme du Nord, voisin des banquises. Aussi bien, on est maintenant très froid, c'est élégant.

— Madame, dit Jean, j'ai peu cure de cette élégance. Mais il y a aussi de la neige dans mon pays, et peut-être en ai-je emporté par mégarde qui n'aura pas fondu. Je suis Savoyard.

— Savoyard! firent trois voix dans trois tons.

— Comme on se rencontre! dit joyeusement Georges Ardelet, que ce hasard exalta. Mais, nous aussi, nous sommes Savoyards!

— Ah! dit Jean.

— Oui, de la Haute-Savoie.

— Ah! dit encore Jean.

— Oui, nous habitons Saint-Jeoire en Faucigny. Connaissez-vous ce pays-là?

— Je le connais d'autant mieux, dit Jean avec une nuance d'intérêt, que je suis originaire de la vallée voisine, de Mieussy.

— De Mieussy! firent les trois voix dans les trois tons.

— Et je vous amenais de Stockholm! s'écria de bonne humeur Ardelet.

Et, après un instant de réflexion :

— Cette fois, je ne me tromperai pas en affirmant que le faux Suédois s'appelle le marquis de Mieussy?

— Pour le coup, monsieur, vous avez un bon point, dit Jean, qui s'inclina légèrement.

La baronne, Sylvaine et Georges dévisagèrent le jeune homme comme s'ils venaient de le découvrir.

— Alors, reprit Ardelet, laissez-moi vous nommer Mme et Mlle de Chilhac, et il me restera à me présenter moi-même.

— Monsieur Ardelet, je suppose? J'ai fort entendu parler de vous, et de ces dames aussi, par mon vieil ami de Saint-Sixt...

— Oh! l'homme le meilleur!... Non, mais comme le monde est petit! dit Ardelet, qui n'en revenait pas. Et quel plaisir, en pays teuton, de retrouver un Savoyard!

— Il est surtout rare, plaça la baronne avec une demi-rondeur, de voir pour la première fois à l'étranger un si proche voisin de campagne...

— J'habite très peu Mieussy, madame, et c'est mon excuse. N'ayant plus de famille auprès de moi, je m'y trouve trop seul. Je suis souvent à Paris, souvent aussi en pays teuton, comme dit M. Ardelet.

— Bah! vraiment? fit Georges. Moi, en bon Français, je déteste l'Allemagne! — et du geste il réprouvait violemment le peuple détesté. — Mais vous, monsieur de Mieussy, c'est sans doute la musique qui vous y attire?

« — ... Me faut-il vraiment lui expliquer pourquoi je suis curieux de l'Allemagne? pensa Jean. Un ennui pour tous deux. » Et il dit simplement :

— Je m'intéresse à l'âme allemande.

Il s'y intéressait davantage en ce moment, par opposition à l'âme

de son compatriote, trop limpide, et qui le laissait indifférent.

— Ah! l'âme allemande, dit Ardelet, assurément, l'âme allemande. L'Allemagne, non, ne me parlez pas de l'Allemagne; mais l'âme allemande...

— En fait d'âme allemande, mon cher Georges, dit la baronne, vous pratiquez surtout celle de cette pauvre Manlius, et vous êtes parfois un peu dur pour cette âme-là.

— L'âme de Mlle Manlius le lui rend bien! dit Sylvaine en riant.

— Quelle est cette Romaine? demanda Jean.

Sylvaine expliqua Mlle Manlius. Et la conversation continua, assez cordiale. On revint en Savoie. Le marquis de Mieussy la connaissait bien, pour ne l'habiter guère. Mais il en parlait sans intérêt marqué. De cela comme d'autre chose, il paraissait détaché. Il ne s'animait pas, souriait rarement; alors, d'un sourire fatigué. Il semblait s'habituer cependant à ses compagnons improvisés, sans que ce hasard lui fût d'un attrait exceptionnel.

Ardelet lui demanda s'il quittait bientôt Bayreuth.

— Je ne sais pas, répondit-il, bien que je n'aie plus rien à y entendre. Mais je ne suis pas très fixé sur mes intentions. Il est si rare qu'on ait raison de faire telle chose plutôt que telle autre!

— Ah! permettez, permettez! protesta la voix de basse d'Ardelet. Voilà une théorie qui...

« — ... Qu'ai-je dit là! songea M. de Mieussy. J'aurais horreur d'une discussion à ce sujet! » Et il se hâta d'interrompre :

— Ce n'est pas une théorie, ou du moins je vous l'abandonne.

— A la bonne heure, reprit Ardelet, car moi, par exemple, j'ai tout à fait raison de revenir dans mon pays où m'attendent mes enfants, et j'aurais le plus grand tort de rester à Bayreuth...

— C'est trop juste, dit Jean.

— De même ai-je grandement raison d'aller demain à Nuremberg, puisque cela fait plaisir à ma belle-sœur.

— C'est encore très juste, et j'entendais parler de l'isolé, qui n'a ni enfants ni belle-sœur. D'ailleurs, je vous ai demandé grâce.

— J'affirmerai encore, monsieur de Mieussy, que vous auriez raison, du moment que vos projets ne sont pas arrêtés, de venir à Nuremberg avec nous.

Sylvaine pensa : « — Ce que Georges est liant en voyage!... Ce pauvre monsieur n'a pas la moindre envie de nous accompagner! »

Jean hésita, regarda vaguement Mme et Mlle de Chilhac, comme pour chercher un conseil et un motif de se décider. Bien que surprises par l'ouverture d'Ardelet, elles l'appuyèrent d'un sourire engageant.

« — ... C'est terrible, pensait Jean, d'avoir à répondre par oui ou

par non... Me faut-il vraiment prendre un parti si vite?... Après tout, je n'ai rien à faire ici, j'aime Nuremberg, et ils sont de Saint-Jeoire... »

— Je vous remercie, dit-il enfin d'un air tranquille, dénué d'entraînement. J'irai très volontiers avec vous.

Mais, pendant qu'Ardelet criait : « Bravo! » et se déclarait ravi de cet enlèvement, Jean déjà songeait :

« — N'ai-je point fait une sottise? Je n'avais aucun besoin de prolonger cette intimité, et je serais allé mieux à Nuremberg tout seul... Je tâcherai de me dégager. »

On fit dans une même voiture les deux kilomètres de route qui séparent le théâtre de la ville. A la porte de l'hôtel, comme M. de Mieussy cherchait une excuse qui le dispensât de cette partie en bande, Ardelet lui dit, la main déployée :

— Ainsi, c'est bien entendu, rendez-vous à la gare demain matin, à neuf heures vingt-trois minutes?

Ce ton d'autorité en imposa à l'indécision de Jean, qui répondit :

— Oui, c'est entendu, à demain, neuf heures vingt-trois.

Georges Ardelet n'avait pas connu, depuis son départ pour Bayreuth, un contentement aussi complet : un peu parce qu'il n'entendrait plus de Wagner, beaucoup pour cette liaison ébauchée avec le marquis de Mieussy. Non qu'il eût la faiblesse vaine de guetter les rapprochements aristocratiques. Il y attachait d'autant moins de valeur que son mariage avec M[lle] de Chilhac les avait rendus plus courants. Mais il avait un instinct honorable de déférence pour les grands noms de son pays natal. Et puis, dans tous ses souvenirs d'enfance, le château de Mieussy entrait pour quelque chose. Si souvent il avait joué à l'ombre de ses futaies! Si souvent sa mère l'avait conduit chez la marquise, une blonde un peu triste, qui doucement l'embrassait au front! Elle était morte bien jeune, laissant ce fils qui lui ressemblait. Son mari, gentilhomme campagnard, qui chassait dur et buvait sec, ne lui avait pas survécu longtemps. Celui-là était vraiment adoré des paysans, dans ce temps pas trop éloigné où se trouvaient encore des paysans adorant des marquis. Quant à ce jeune homme, qui était devenu le chef de la famille, il l'avait vu tout enfant. Puis, ses parents morts, on l'avait conduit à Paris pour y être élevé. Maintenant, il passait un ou deux mois par an en Faucigny; il y voyait peu de monde, et on l'accusait de se déplaire dans le pays. Parce qu'il n'était pas communicatif, on le trouvait fier. Mais on lui faisait quelque crédit : on avait tant aimé les siens et il était resté orphelin si jeune! Et puis des charités très larges se pratiquaient au château, en toutes

saisons, au nom de M. le marquis. Car il était pour chacun « M. le marquis » tout court. On travaillait aux fermes de M. le marquis, on braconnait dans les bois de M. le marquis, lesquels étaient sans fin, et se trouvait-il à Mieussy, les plus belles truites du Giffre, comme les écrevisses, étaient portées, au préjudice des simples mortels, chez M. le marquis. Ce dont Ardelet s'était parfois indigné.

Mais, pour le moment, il se sentait, Ardelet, tout à la joie d'avoir, par un hasard de politesse, connu cet enfant privilégié de sa chère Savoie. Et il lui trouvait toutes les qualités du monde. Jean lui rappelait la marquise sa mère, étant comme elle doux et sérieux. Il se fût montré insupportable que le bon Georges l'eût encore déclaré charmant. Un Mieussy!

La baronne de Chilhac, qui n'avait aucun Mieussy dans ses souvenirs d'enfance, et à qui un grand nom n'était pas pour en imposer, se montrait moins enthousiaste.

— Il est étrange, dit-elle, ce garçon. On ne sait pas ce qu'il pense. Il vous regarde bien en face, avec de beaux yeux, ma foi! et qui devraient être éloquents. Alors je l'ai regardé en face, moi aussi, et je n'ai rien vu au dedans de lui. Il manque de jeunesse, je n'aime pas cela. Je ne vous blâme pas de vos avances, Georges, et vous aviez vos raisons. Seulement, n'exigez pas de moi la même frénésie. Qu'en penses-tu, toi, Sylvaine?

— Moi, maman, je ne cherche pas, comme vous, à lire dans les yeux des jeunes gens. Cependant, — et elle hocha sa tête frisée d'un air de sagacité, — j'ai mon idée sur M. de Mieussy. Ou je me trompe fort, ou c'est un homme qui souffre!

— Bah! dit Georges, il a très bonne mine, il est bâti comme un pont, il ne souffre pas du tout!

— Je ne veux pas dire qu'il soit malade, Georges, mais qu'il a du chagrin.

— Du chagrin?... Pourquoi aurait-il du chagrin? Il est maître de sa fortune, qui est superbe; il vit comme il lui fait plaisir; il n'a pas, depuis sa petite enfance, perdu de gens qui lui fussent chers... Cependant, si vous croyez qu'il a du chagrin, Sylvaine, après tout, c'est possible... Oui, tout bien considéré, je crains qu'il n'ait du chagrin.

— Et puis, vous savez, mon bon Georges, quoique je l'aie pris pour Parsifal et que...

— Vous l'avez pris pour...

— Oui, mon ami. Donc, bien que je l'aie pris pour Parsifal, et que je le trouve toujours très Scandinave, au fond, ça m'est presque égal...

III

La première opinion de Georges Ardelet était la bonne, le marquis Jean de Mieussy n'avait pas un motif de chagrin qui fût sortable. Ses parents étant morts avant qu'il pût comprendre le malheur, les vingt-huit ans de sa vie n'avaient été marqués par aucune catastrophe, pas même par une douleur classée. Et cependant, tels sur qui avaient pesé les misères humaines les sentaient moins lourdes que Jean, lequel savait seulement qu'elles existaient. Mais il savait aussi que la nature spéciale qui lui avait été répartie était mal faite pour sa destination courante; il savait ou croyait savoir qu'il différait de ses confrères en humanité, qu'il n'agissait comme eux que par faiblesse et désespoir de cause. Il ne trouvait pas de joies dans leurs plaisirs ni de réponse dans leur science. Lui, en toutes choses, sensation, sentiment, philosophie, expression d'art, cherchait « l'intégral », le parfait épuré jusqu'à la quintessence, — idéal redoutable pour qui habite un monde où tout est relatif, où, parmi des rognures de l'espace et du temps, vivent et meurent les éphémères.

N'osant pas relever dans le chœur de ses contemporains une colossale fausse note, il admettait très bien que cette note fût juste et que lui seul, Jean, restât hors du ton. Mais la dissonance, d'où qu'elle vînt, n'en était pas moins criarde. Il manquait d'un point d'appui, se sentait isolé, ballotté, hors d'aise. Entre la vie et lui, il y avait malentendu.

Il tenait un peu cela de sa mère, la douce femme, qui, tandis que chassait, buvait et riait son mari, rêvait tendresses et abandon d'âme; qui avait peu joui, pendant sa courte existence, des biens très appréciables qui s'offraient à elle, mais souhaité de chimériques au-delà.

Et c'était encore la faute de son éducation. Le comte de Mieussy, son oncle, chargé de sa tutelle, pensa avoir satisfait à ses devoirs en le confiant, d'abord, à des mains subalternes grassement rétribuées, et, plus tard, à la direction sans contrôle d'un « excellent » précepteur. Celui-ci fut un digne homme et très savant; ignorant toutefois qu'il pût entrer quoi que ce soit dans une tête d'enfant par une autre porte que celle dont il avait la clef. Et sa porte à lui, il ne l'ouvrit qu'à des notions assurément précieuses et qui meublèrent le mieux du monde l'esprit de son élève, mais qui n'avaient rien à voir avec son développement moral. De plus, ce précepteur recherchait dans l'enseignement sa propre satisfaction et une occasion de bien parler des choses qu'il aimait; il aimait les vieux mondes, les langues mortes et même enterrées, l'hébreu,

avait un faible pour la kabbale, et, à ses jours, se sentait un peu mage; Jean connut l'hébreu et la kabbale, et il n'eût tenu qu'à lui de se sentir également mage. En revanche, telles connaissances utiles lui firent défaut, les sciences exactes surtout, qui eussent écrit dans son cerveau cette certitude, laquelle lui manqua toujours, que les choses rondes ne peuvent point en même temps être carrées, et réciproquement.

De la vie de famille, il ignora ce charme dans la monotonie, qui crée pour plus tard les doux souvenirs. Il voyait rarement son oncle, chez qui il vivait, mais que le club et les chevaux, à Paris, et, à la campagne, les chevaux encore et la chasse, occupaient exclusivement, plus rarement sa tante, qui, très brillante, tout à ses succès mondains, alors qu'elle ne désirait point d'enfant pour son compte, ne sentait quoi que ce soit pour le neveu de son mari.

Il avait, à bien dire, une sœur, plus âgée que lui de quelques années, et que, d'instinct, il aimait tendrement. On l'élevait au Sacré-Cœur. Les jours de sortie, elle tournait autour de la jolie tante, objet de toute son admiration, cherchait à copier ses airs et ses phrases, se grisait de ses toilettes, de son linge. Elle trouvait, non sans raison, son petit frère timide et gauche et ne se plaisait pas avec lui. On la maria, dès le sortir du couvent, au comte de Nocey. Jean avait alors quinze ans.

— Bien entendu, Jean, lui dit la jeune mariée, amusée de jouer la protection, tu auras toujours ton couvert chez moi.

Mais, comme Jean sentit qu'il ennuyait son beau-frère, il profita peu de ce couvert toujours mis.

C'est ainsi que personne, dans son enfance, n'eut le souci de lui faire une âme, et l'âme se fit toute seule, incertaine, immobile, bien qu'aspirant aux chimères, et n'osant point prendre d'élan, parce que, trop souvent déjà, elle s'était cognée aux murs des autres âmes...

Lorsque Jean eut dix-huit ans, son oncle le fit émanciper et se débarrassa de sa tutelle. Et il entra pour de bon dans la vie, une grande fortune aux mains. On ne lui avait pas appris la manière de l'administrer, et, d'ailleurs, il avait l'inintelligence de l'intérêt. Il confia au vieil intendant de Mieussy, qui avait bien servi son père, la gestion de ses affaires, avec défense de l'ennuyer des détails et ordre de tenir constamment des fonds à sa disposition.

Jusqu'alors, comme il était sauvage, on ne faisait pas attention à lui, et il recevait peu d'avances. Quand on le vit, si jeune, maître de son bien, il eut tout de suite beaucoup d'amis. Le meilleur fut Henry d'Esson, qui passait pour un joyeux camarade, mais qui, se

trouvait-il seul avec Jean, avait des aspirations, des délicatesses, des retours tristes sur les choses basses de la vie. Ils se lièrent étroitement. Henry empruntait des sommes importantes à son nouvel ami, qui se sentait heureux de l'obliger.

Et Jean eut des succès féminins. Mais, tout de suite, lui vint le dégoût des aventures. Il rêva la volupté d'un amour inhumain, qui eût été infiniment tendre et très chaste. Une veuve, qui était du monde, parut le comprendre et lui donna quelque chose de cet amour-là. Et il eut d'elle de grandes jouissances d'âme. Il se plaisait à raffiner les parures de cette belle personne, et il la comblait de cadeaux de prix. Il lui présenta son ami intime Henry d'Esson, et fut aise de voir qu'ils se plaisaient.

Un jour qu'il remarquait, dans une vitrine de vieilleries, un bracelet de la Renaissance, à la monture bizarre, et que, sans doute possible, il avait donné à cette veuve, il s'étonna. « On l'aura volée, pensa-t-il, et elle aura craint de m'affliger en me parlant de cette bagatelle. » Il acheta une seconde fois le bracelet et, le soir, sans s'être annoncé, alla chez elle, riant d'avance de la surprise. Tout à cette surprise, il entra à l'improviste, au point qu'elle parut effrayée. Il lui tendit le bijou, elle rougit et balbutia qu'on le lui avait pris. « Je le savais », dit Jean avec tendresse, ses yeux souriant à un déshabillé d'une nuance échappante qu'il avait choisi. Comme elle le remerciait, non sans quelque gêne, il entendit du bruit et aperçut deux pieds sous un rideau. Il alla voir de qui étaient ces pieds; ils se prolongeaient par la personne entière d'Henry d'Esson. Celui-ci inventa une explication qui ne tenait pas debout. Jean sortit gravement et ne revit ni la femme ni l'ami.

La blessure, pour un autre, eût à peine signé d'une cicatrice; cet amour, tout d'imagination, n'avait pas jeté de racines profondes, cette amitié n'allait pas sans quelque fatigue. Jean, lui, ne s'en remit jamais bien. Le peu de foi qu'il avait dans la vie était brisé, plutôt que son cœur. Il resta longtemps penché sur cette double tromperie, remuant tout ce qu'elle contenait de vil, respirant son odeur. Et comme il ne savait pas, faute d'expérience, de quelle diversité sont les gens et les choses, il généralisa son observation. Pour lui, déjà, tous les hommes du monde ressemblaient à son oncle de Mieussy : il les jugeait sceptiques, égoïstes et vains; tandis que les femmes étaient, comme sa tante, creuses et coquettes. Du coup, tous les amis furent de la graine de traîtres, dont il fallait se garder, et l'amour lui apparut une hypocrisie à l'effet d'avoir des bijoux. Et cela lui causa une peine horrible. Il se renferma en lui-même, inquiet toujours, et prévoyant, s'il récoltait des sourires de femmes ou d'amis, qu'ils allaient à son bien;

il en eût donné la plus grosse partie pour faire naître des sentiments qu'il n'inspirât point.

A vingt ans, dégoûté du monde, il s'engagea. Le métier militaire ne lui plut pas. Il retrouva des camaraderies intéressées, ses chefs le ménagèrent parce qu'il avait un nom et une fortune. Il eût voulu, là et partout, qu'on vînt à lui par un attrait naturel. Le temps de son engagement expiré, il quitta l'armée.

L'idée lui vint de s'installer à Mieussy, et il crut avoir ce qu'il lui fallait. Il explora son pays de Savoie, qu'il connaissait mal, escalada les montagnes, se grisa de grand air. Et cela le reposait que le sourire de la nature, encore qu'il fût un peu banal et le même pour tous, ne cachât point d'intentions suspectes. Il répara son château, fit venir beaucoup de livres, les lut, vivant très seul. Mais il pensait trop et trop tristement pour que la solitude longtemps lui fût bonne. Des heures entières il songeait, devant un portrait de sa mère, empreint de grâce mélancolique, et où il croyait trouver sa ressemblance. Elle non plus (ses yeux le confiaient à son fils) n'avait pas reçu de la vie ce qu'elle lui avait demandé. Sa mère!... si elle eût été là, jeune encore, comme ils se seraient compris et aimés!... Son père était en face, épais, haut en couleur. Il lui restait étranger.

Las de la campagne, il en revint à l'habitude d'être beaucoup à Paris. Il n'en aimait pas les vanités, mais y trouvait plus qu'ailleurs d'aliment intellectuel. Le côté fin et critique de son esprit s'était développé, et à quelques émotions d'art il dut ses seules jouissances. Encore en restreignait-il le cercle, son goût allant aux choses subtiles, aux images fuyantes, aux intentions, aux nuances : car, à force de penser sur un même sujet, de le retourner, de le disséquer pour en dégager la quintessence, il en était venu à couper un cheveu en quatre. Il redoutait maintenant la nature plus qu'il ne la recherchait, elle l'énervait et il ne savait pas l'aimer. Mais il voyageait dans les pays d'art, séjournait en Allemagne, intéressé, comme il l'avait dit à Georges Ardelet, par l'âme de la race, plus pure que l'âme latine, mieux apte à s'extérioriser de la vie brutale, — plus brutale là qu'ailleurs, — dans le rêve.

Dans le monde, dont ses relations de famille ne lui permettaient pas de s'isoler tout à fait, les personnes sensibles admiraient cette figure haute et mélancolique, mais volontiers on le jugeait « poseur ». Et on lui reprochait son pessimisme, et on le traitait même de décadent, ce qui le désolait, car il avait l'horreur des mots qui classent; trouvant injuste de désigner d'un même vocable, pour quelque superficielle ressemblance, telles gens que séparent des abîmes. Et puis, d'être pessimiste ou décadent, c'était,

pensait-il, une manière de littérature ; or la littérature n'avait rien à voir à ce qui se passait au dedans de lui. Il ne cultivait pas son « moi », comme on fait beaucoup ; il se bornait, le laissant en jachère, à déplorer la façon dont il était tenu. Il se voyait aménagé au rebours du bon sens. Mais son analyse portait-elle sur ses voisins, il était tenté de les trouver plus mal administrés que lui.

Comme il n'attachait pas d'importance aux directions de l'existence courante et que, s'il devait opter entre plusieurs partis, il restait frappé des côtés fâcheux que les uns et les autres offraient à un égal degré, Jean de Mieussy vivait hésitant. Puis brusquement il se décidait, mû au dernier moment par le moins appuyé des motifs et le plus inattendu.

Il alla ainsi plusieurs années, ne se donnant ni aux choses ni aux hommes, répugnant à l'effort, qu'il pensait inutile. Froid et peu liant, mais jamais n'ayant refusé un service, moins encore parce qu'il était d'instinct généreux que par le mépris où il vivait de son temps et de son argent, et alors même qu'il les secourait, n'ayant pas la conscience d'un devoir envers ses semblables, lesquels ne l'intéressaient pas.

Quant à son cœur, il n'en était plus question.

Et voilà comment, sans avoir de motifs de chagrin, le marquis de Mieussy n'était pas heureux...

IV

Jean recula devant l'inconvenance de s'excuser à la dernière minute, et fut exact au train de neuf heures vingt-trois. Mais il pensait : « Rien n'est ennuyeux comme de circuler à l'étranger avec des Français, et me voilà bien embarqué ! »

— Il est vraiment agréable, disait au même instant Georges Ardelet, de rencontrer au loin des compatriotes distingués. Tout de suite, on devient inséparables.

Georges alla au-devant du jeune homme et, lui serrant vigoureusement la main :

— Nous allons passer une journée tout à fait charmante, assura-t-il d'un ton qui n'admettait pas de réplique.

Aussi Jean s'empressa-t-il de répéter :

— Tout à fait charmante, tout à fait...

Le second « tout à fait » fut dit, à son insu, autrement que le premier, plus lent et plus appuyé, et comme s'adressant à Sylvaine qui s'avançait « tout à fait charmante », rosée d'un rose transparent d'enfant sain qui s'éveille, si harmonieuse en sa taille mignonne qu'il eût été impie de la vouloir grandir, un petit poème enfin de grâce

pure et affriolante. D'un col étroit qui plaquait sur son cou mince, sortait sa tête de joli écureuil, et la mèche, la mèche d'or rouge, défrisée parmi les boucles blondes, mordait le front. Au revers de sa jaquette « tailleur » qui moulait un buste formé, saignait une rose pourpre. Et, si simplement, la jeune fille souriait à Jean!

— Mais ai-je si mal fait de venir? pensa-t-il.

Ardelet s'occupait des bagages avec cette allure d'importance qu'ont en voyage les sédentaires. Il parlait haut, s'agitait, on ne voyait que lui. Mme de Chilhac qui, au temps qu'elle habitait le faubourg Saint-Germain, tenait une visite à Versailles pour une expédition hasardeuse, le suivait de l'œil avec admiration.

— Mon gendre est étonnant, dit-elle à Jean comme en confidence. Il est d'un caractère difficile, ainsi, sans doute, que le sont les autres gendres, mais, je lui rends justice, il a des qualités de premier ordre! Il sait lire dans les indicateurs, il se retrouve parmi les guichets, il ne perd pas de malles, il se débrouille à ravir... Convenez, monsieur, que, si vous n'aviez pas votre valet de chambre, vous ne vous tireriez pas d'affaire aussi bien que lui!

— Madame, vous percez à jour mes faiblesses. Je suis un peu distrait et je crains de n'être pas du tout pratique.

— Vous n'êtes pas pratique? Ah! souffrez, monsieur, que je vous considère! Figurez-vous qu'on empoisonne ma vie avec ce mot-là! Sylvaine, mon enfant, est-ce que je suis pratique?

Sylvaine se mit à rire.

— Vous êtes, maman, la meilleure et la plus aimée des mères, mais, pour une mère pratique, non, vous n'êtes pas une mère pratique.

Il fallut prendre place dans le compartiment qu'Ardelet avait gardé, — ce Georges pensait à tout! — Le train en marche, la baronne expliqua à Jean le mécanisme de ses œuvres rédemptrices, lequel devait témoigner, en dépit des médisants, de son intelligence pratique. Elle oubliait la présence de Sylvaine, s'engageait dans un récit difficile : « Alors, je dis à cette pauvre fille, qui avait trois enfants : Il serait grand temps de vous marier... »

— Hum! hum! fit Ardelet.

— As-tu écouté, Sylvaine?

— Très peu, maman.

— Je parle d'une veuve, tu comprends, que je voulais marier en secondes noces.

Et elle reprenait :

— Elle ne voulait pas épouser cet homme, parce que l'aîné des petits n'était pas du même pè...

— Hum! fit encore Ardelet.

— Je veux dire, Sylvaine, que c'était un enfant adoptif...

Sans doute, la baronne ne s'oubliait pas pour la première fois, car Sylvaine riait de bon cœur. En riant, elle avait un petit retroussis de lèvre qui montrait toutes les dents. Jean regardait le petit retroussis et riait à son tour, ce qui ne lui était pas très habituel. Il admirait qu'elle ne rougît pas, ne fît point de mine effarouchée. « Tout est pur aux purs! » pensait-il.

Les trois heures de trajet qui séparent Bayreuth de Nuremberg passèrent rapidement dans une conversation de bonne humeur. Le marquis de Mieussy songea qu'il s'était presque amusé. Mais il eut le tort d'analyser son plaisir, partant il reconnut à quel point il était illusoire et, revenant à la disgrâce de sa condition d'homme, brusquement devint soucieux.

Les esprits qui jugent la vie plate, qui prêtent à d'autres âges la poésie et l'originalité qu'ils dénient à leur temps, se trouvent fort aises à Nuremberg. Il n'est pas de vieille cité, même Bruges ou Gand, même Chester, où l'âme puisse habiter mieux le passé. Là n'a pas été donné aux pierres l'uniforme qu'elles portent à Berlin comme à Paris, à Melbourne et à Chicago. Mais les ponts sont en dos d'âne, à pentes violentes, mais les bâtisses se rient de l'alignement, projettent en irrégulières saillies leurs immenses toits où, sur trois ou quatre étages, bâillent des lucarnes; tandis que la rivière frôle librement, sans la gêne des quais, la maison de bois où se loge le peuple et qui s'égaye, à toutes les hauteurs, de grands balcons fleuris. Qu'ils aient vu l'empereur Barberousse ou la Réforme, que même ils soient de date récente, une tradition égale a commandé à tant de pignons et d'ogives. Cette harmonie vieillotte, sans parler des merveilles de style que l'on surprend çà et là, est à elle seule d'un charme spécial, très pénétrant.

Jean de Mieussy, qui connaissait Nuremberg dans ses détails, était tenu de s'offrir à en faire les honneurs. Il s'offrit, en effet, si bien que lui déplût le rôle de guide. Il souffrait de promener trois touristes dans ces rues où il avait rêvé seul, de définir ses impressions par des mots, partant, de les déflorer. Ses compagnons, qu'il avait appréciés en chemin de fer, lui parurent s'être épaissis, deux d'entre eux tout au moins : la baronne de Chilhac, qui le suivait machinalement, le nez en bas, la pensée lointaine, la parole rare et malheureuse, et Georges Ardelet, qui cédait bien à l'attrait de la vieille ville, mais s'animait trop, prononçait des arrêts où n'entrait pour rien ce sens des nuances lequel, chez Jean, était une faculté essentielle, tendue parfois jusqu'au malaise.

Sylvaine, qui marchait joyeuse à coté de lui, assez vite le consola.

Il ne trouvait pas mauvais le contraste de son insolente jeunesse avec le cadre patiné qui l'entourait : la jeune fille y gagnait en éclat, la cité reculait d'un siècle et se fanait davantage...

Pour elle il avait des indulgences; il aimait à provoquer ses remarques et ses questions, qui lui paraissaient fines. Au lieu de lui fournir les renseignements sommaires d'un cicerone bien informé, il en venait à penser haut, et dans ses explications, qu'il donnait avec un peu de lassitude toujours, il mettait des idées. Son esprit, très averti sur les choses d'autrefois, çà et là prenait des confidences à un mur d'église ou aux créneaux des burgraves, découvrait dans une curiosité d'architecture la clef d'un usage perdu ou une hypothèse d'art. Sylvaine admirait son érudition, mais attendait quelque chose de plus, quelque chose qui ne venait pas. Tout ce qu'il laissait tomber là, d'un ton tranquille et égal, il le possédait très bien ou le déduisait avec intelligence; mais ce petit cours esthétique restait glacé, dénué d'électricité, et il semblait que chaque commentaire du marquis de Mieussy eût pu se terminer par cette phrase : « Je vous dis cela parce que je le sais fort bien, ou parce que je le pense ainsi, mais au fond c'est de très peu d'importance — comme toutes les autres choses. »

La jeune fille avait, dans son ignorance, l'intuition du beau. Elle vibrait avant de connaître si elle avait de bonnes raisons pour cela. Elle *sentait*, tandis que Jean *savait*. Aussi l'impression générale, chez elle, était-elle la plus vive; pour lui, elle comptait à peine. Dans ce vaisseau adorable de Saint-Laurent, alors qu'elle était saisie par la magie de l'ensemble, qu'elle s'émerveillait d'un gothique si imposant et à la fois si aimable, il allait, lui, droit à quelque chef-d'œuvre de détail; il appelait Sylvaine, piquée au milieu de la grande nef, les yeux en l'air, et il l'invitait à se baisser sur les bronzes d'un tombeau où une figurine singulièrement fouillée l'intriguait; ou c'était un vitrail confus, étrange de reflets, dont il eût voulu pénétrer l'intention. Mais en rien il n'avait l'émotion « simple ».

Sylvaine tenait de sa mère une habitude franche de dire ce qui passait par sa tête, sans détour. Et, s'adressant à Jean :

— Je vous suis d'autant plus reconnaissante, monsieur, de me si bien diriger, que votre bon procédé est sans compensation. Nuremberg n'ayant plus pour vous de mystères, vous n'y rencontrez pas d'intérêt nouveau...

— Mais c'est une erreur, mademoiselle! Ai-je vraiment l'air si indifférent?

— Oh! du tout... Je conviens que c'est fort sot de s'emballer comme moi à tout propos, ou même hors de propos... On ne peut pas vous reprocher cela, à vous, ah! non!...

Elle dit cet « ah! non! » avec une conviction comique, et devint toute rouge.

Jean eut un sourire très bon, qui détendit sa figure sérieuse et lui donna du charme.

— Taquinez-moi, dit-il; l'occasion ne vous en manquera pas, et je vous promets de prendre très bien vos malices. Cependant vous me faites quelque tort! A défaut de votre fraîcheur d'impression, j'ai vraiment le goût, sinon l'amour, — mot qui me dépasserait assurément, — des belles choses, vieilles ou jeunes. Elles seules consolent un peu!

— De quoi? demanda Sylvaine ingénument.

— De quoi? dit Jean.

Et il songea : « De quoi? La sotte question! Eh! de tout ce qui est laid, plat et vulgaire, de l'intérêt, mobile des actions humaines, de l'argent roi du monde, de la froideur des âmes, de la trahison et de la sottise!... et surtout, de vivre sans savoir d'où nous sortons, où nous allons, ce que nous faisons ici... »

Ainsi pensa Jean. Mais il pensa de plus : « Mes feuilles mortes n'ont rien à voir avec son printemps. » Et il ne répondit pas à M[lle] de Chilhac.

A l'hôtel, le même soir, Ardelet proclamait joyeusement :

— Grâce à M. de Mieussy, nous avons bien vu Nuremberg. Quel plaisir, demain, de repartir pour notre vieille Savoie, où nous attendent les petits!

— Mon bon Georges, dit doucement Sylvaine, je ne crois réellement pas que nous ayons tout vu... Et puis, nous pourrions revoir. Si nous restions un jour de plus?

— Un jour de plus?... Vraiment, un jour de plus? demanda Ardelet, dont tombait la gaieté.

On consulta la baronne :

— Comme voudra Georges, dit-elle.

— Eh bien, oui, assurément, dit Georges avec une plainte dans la voix, nous ferons mieux de rester un jour de plus. Comme cela, nous ne laisserons rien derrière nous.

Et, s'adressant à Jean :

— Seulement, vous ne nous quittez pas?

— Oh! moi, dit Jean avec un empressement dont s'étonna la moitié de lui-même qui regardait fonctionner l'autre; moi, je suis libre comme l'air. Mais ne serai-je pas indiscret?...

— Indiscret? Allons donc, cher monsieur! D'abord, nous ne vous lâchons pas!

— « ... Comme ce Georges est bon! pensa la jeune fille. Et quelle

absence d'amour-propre! Il est clair que notre marquis, si glaçon soit-il, l'a, durant cette journée, complètement effacé. Eh bien, il ne lui en veut pas, il le retient, même!... Oh! le brave garçon!

Et elle se sentait toute contente qu'il fût si bon et qu'il eût si bien retenu le marquis.

Comme si Jean eût médité sur les taquineries de Mlle de Chilhac, il parut, le lendemain, en passe de dégeler. Il mit une manière d'entrain à guider le cortège de ses compatriotes autour des remparts moyen âge. Il les grisa de couleur locale, leur fit les honneurs de recoins inconnus de Bædeker, et, dans le petit jardin d'un cabaret, qu'un seul arbre géant remplissait d'ombre, demanda à trinquer, de son verre de bière, avec les soldats de *Faust*. Enfin, passant près de la maison où Hans Sachs eut son échoppe, il laissa tomber une dizaine de vers du cordonnier-poète qui chantent la joie de vivre...

— Bravo, monsieur, bravo! dit Sylvaine en retroussant sa lèvre. Voilà de la poésie à l'usage des bonnes gens comme moi qui se portent bien et qui ne cherchent pas la petite bête! En savez-vous encore?

— Guère. dit Jean. — Mais, comme son âme s'échauffait à ce rayonnant sourire, de vieux vers qu'il pensait avoir oubliés lui revinrent en foule. Pendant un quart d'heure, il les dit à Sylvaine avec une simplicité qui était du style, et, dans la voix, un rien d'émotion.

— C'était cela qui le travaillait, dit la baronne à son gendre, toute cette poésie rentrée. Voyez! sa mine est meilleure, et les pointes mêmes de ses moustaches plongent moins tristement.

— Un charmant garçon, n'est-ce pas? et qui gagne encore à être connu?

— Oui... Vous savez, ça n'est pas mon genre. J'aime mieux le type cuirassier, le cœur sur la main, un peu bébête quelquefois, que ces jeunes gens nébuleux. Je crois Sylvaine d'un autre avis, et celui-ci paraît fort à son goût.

— Que me dites-vous là? s'écria Georges avec un geste d'effarement.

— Eh bien, c'est son droit à cette petite. Pourquoi vous démenez-vous ainsi?

Il se remit très vite. « — Qu'elle aime, pensa-t-il, à écouter ce jeune homme qui est de première force sur les vieilleries locales, c'est si naturel! Seulement ma belle-mère a une façon de dire les choses... »

A l'heure du dîner, le front d'Ardelet était sans nuage et sa

main cordiale; il but son Rudesheim à la santé du marquis de Mieussy et au plaisir de se retrouver en Savoie.

Jean, avant de se coucher, alluma un cigare et s'accouda à sa fenêtre. La Pegnitz glissait sans bruit, dans une pénombre qui se fonçait encore çà et là de taches pointues, déchiquetées, fantastiques, que projetaient les toits en pignons et les angles des lucarnes.

Il sentait moins le poids de son être et songeait à des niaiseries :

« — ... Cette enfant a une grâce sans pareille. Nul doute qu'elle ne perdît à être creusée, mais la première couche est exquise... Pourquoi a-t-elle parlé des gens qui cherchent la petite bête? Cela pouvait être dit pour moi... Hélas! je ne cherche quoi que ce soit, et il m'eût été fort doux d'aimer la vie telle qu'on nous la donne. Est-ce ma faute si j'en vois la déception et le néant, si je n'ai pas été fait comme elle pour être fleur, pour rire au soleil, boire le grand air et la rosée, et sentir bon? »

— Bonsoir, monsieur! dit une voix claire. Le ciel vous a donc condamné à mon éternel voisinage?

A la fenêtre qui suivait celle de Jean, Sylvaine se penchait à son tour. Comme dans un enchantement l'ombre s'enfuit, et sous la lune à son plein la rivière eut de petits frissons d'or.

La jeune fille parlait haut, sans mystère :

— Très saisissant, ce vieux Nuremberg en toilette de nuit! Ne pensez-vous pas que la lune, elle aussi, est du temps? Je lui trouve une figure moyen âge.

— Me me demandez pas cela, mademoiselle, car, je ne sais point comment cela se fait, il me semble que tout autour de nous vient de rajeunir.

— C'est un compliment?... Très aimable, un peu confiseur, et, de votre part, inattendu. Le moment approche où nous parlerons en vers... Mais dites-moi, monsieur, vous qui savez tout, croyez-vous que les gens d'autrefois, qui ont bâti ces maisons, pour qui a été fait ce décor, fussent plus heureux ou aussi heureux que nous?

— A coup sûr, mademoiselle, ils étaient plus heureux. Ils pensaient moins que nos générations, ils agissaient davantage, et ils avaient la foi.

Sylvaine répondit avec sa bonne humeur :

— N'avaient-ils pour eux que cela? Je connais alors une jeune fille bien vivante, c'est moi, qui s'en tient à ce système antique! Je ne pense pas plus qu'il ne faut, je m'agite beaucoup dans mon petit cercle, et, quant à la foi, pourquoi la mienne ne vaudrait-elle pas celle des défunts Nurembergeois?

— Vous êtes dans le vrai, mademoiselle, et très privilégiée...

— Vous ne l'êtes point, vous, privilégié ? demanda-t-elle sur un ton plaintif où entrait, en plus de la compassion, un soupçon d'ironie.

— Pas du tout, dit-il, un peu sèchement.

— Oh ! pauvre monsieur !... Mais je vous laisse à la lune et je vais me coucher. Bonsoir, monsieur !...

La fenêtre de la jeune fille se referma, et il sembla à Jean que l'ombre s'abattait de nouveau. Il était mécontent. « Elle se moque de moi et me prend en pitié, pensait-il, parce que je ne marche pas le nez au vent comme un étourdi, ou comme elle. Et sans doute elle s'imagine que, du moment où j'ai de l'argent et une situation dans le monde, je dois être enchanté de mon lot ! C'est un idéal de grisette, cela, et je l'aurais crue moins bécasse... Mais que m'importe ce qu'elle pense ou ne pense pas de moi, et à quoi vais-je m'arrêter ?... Bécasse ou non, elle était éclatante dans cette lumière d'argent, et je crois bien que c'était ses yeux qui éclairaient la nuit !... J'étais presque heureux de la voir, et je suis un maladroit de lui avoir répondu sérieusement. Le premier imbécile venu aurait fait durer une heure cette conversation lunaire... Je suis ainsi, il ne me vient jamais à l'esprit ce qu'il conviendrait vraiment de dire. Il faut reconnaître que si toujours le plaisir m'échappe, j'en suis le mauvais ouvrier et qu'il y a de ma faute... De ma faute !... Il n'y a pas de ma faute, puisque je suis fait de cette sorte et qu'il ne dépend pas de moi d'être autrement...

Jean s'étendit sur ce thème, et, quand son second cigare fut terminé, il concluait une fois de plus que la vie était une aventure déplorable pour tous et particulièrement pour le marquis de Mieussy. Troublant ses réflexions, le joli écureuil qu'était Sylvaine menait dans sa tête ce manège pour lequel l'industrie a fabriqué des cages à rotation continue.

La solitude n'avait en soi rien qui effrayât Jean de Mieussy. Il la préférait aux liaisons banales et aux fréquentations subies. Et cependant, lorsque son regard eût perdu le train qui emportait ses compagnons, un froid d'abandon le saisit. La faute en était pour un peu au petit mouchoir qui avait flotté par le cadre d'une portière, prolongeant de trois secondes l'intimité du voyage. « Comme cet adieu était jeune et gracieux ! » songea-t-il.

Puis, avec cette bienveillance dont souvent les gens qui partent obtiennent le tribut passager, il rendit hommage au trio évanoui.

— De braves gens ! un peu restreints, trop concrets surtout, mais de braves gens ! Cette digne femme est touchante dans ses naïvetés charitables, et Ardelet, mon cher compatriote, a un je ne sais quoi de meublant, avec sa cordialité et ses gestes magistrals... Quant à

cette petite rose du Bengale, qui retourne embaumer le pays des *Edelweis*, j'ai une vraie peine à penser comme le vent de la vie pâlira ses tons, éparpillera ses pétales...

Et de nouveau, avec un regret qui grandissait, il se reprocha d'avoir si mal respiré cette rose, tandis qu'elle était à sa portée. Etait-il donc si artificiel qu'il ne sût plus jouir des purs parfums de la nature? Etait-il incapable, à vingt-huit ans, de céder à une impulsion de jeunesse, de se laisser vivre sans discuter son plaisir? Fallait-il que le mécanisme d'analyse qui habitait en lui ne chomât jamais? qu'il s'emparât de toute impression fraîche et la rejetât flétrie?

Il s'irrita contre cette manie qu'il avait de raisonner sur les actes de la vie extérieure, pour la satisfaction d'en constater le néant; et son monde intime, où d'habitude il cherchait un refuge et dont tant bien que mal il s'accommodait, lui parut inconfortable et lugubre.

Machinalement, il suivit les remparts, recommençant le parcours de la veille. « Cette tournée est surfaite », dit-il. Il s'assit dans le petit jardin où il avait bu avec les soldats de *Faust*. Il le trouva bête et humide. Devant la maison d'Hans Sachs, il gronda : « Quel fâcheux cordonnier devait être ce rimailleur ! » Il en avait assez de Nuremberg. Mais où aller? Il passa une journée encore à agiter cette question. Sa sœur, la comtesse de Nocey, qui était dans ses terres, en Berri, le pressait, avec une ardeur inaccoutumée, de lui accorder quelques semaines... Mais il avait fait retenir une villa au lac Majeur... Il n'en résolut pas moins, en fin de compte, d'aller en Bohême par la Suisse saxonne. Or, il arriva qu'à la gare même, une belle Bavaroise lui sourit dont la démarche lui rappela celle de sa sœur. Il devint pensif. « Après tout, se dit-il, qu'ai-je à faire en Bohême? Les lettres de Madeleine, par hasard, étaient très chaudes. J'aurais mauvaise grâce, quand elle me réclame en si bons termes, à m'éloigner davantage. » Et il ordonna à son valet de chambre de prendre les billets pour la France.

— Si je m'étais décidé plus tôt, songea-t-il, j'aurais fait une partie du chemin plus agréablement avec Mmes de Chilhac...

A. de Ferry.

La suite prochainement.

LA MONTAGNE-NOIRE[1]

II

Quand nous sommes rentrés dans Cattaro, dont la porte Marine reste plus tard entr'ouverte les jours d'arrivée du paquebot, tout reposait dans la tranquille cité. Le silence profond de la nuit n'était rompu que par les cris des sentinelles postées dans la montagne et qui, tous les quarts d'heure, se lancent un appel destiné à les tenir en éveil : ces cris lugubres, retentissant sur les hauteurs au milieu des ténèbres, produisent un effet saisissant.

Le lendemain, de grand matin, nous montons en victoria pour atteindre Cettigné par la route qui transforme aujourd'hui en une charmante excursion cette ascension naguère redoutable. Des alpinistes nous mépriseraient! Pour beaucoup de voyageurs, le Monténégro a certainement perdu de cet attrait qui s'attache aux choses mystérieuses et difficiles à atteindre, depuis que l'on peut aisément pénétrer dans la principauté sans risque de se rompre le cou; mais persuadés que nous jouirions beaucoup moins des beautés du paysage en voulant escalader les *Echelles*, nous nous résignons à être prosaïques en préférant la nouvelle route à l'ancien sentier.

Pour gravir les flancs abrupts de la Tsernagore, cette route, unique au monde, s'en va d'abord bien loin de Cattaro, jusqu'à l'extrémité du golfe, et, après des détours inouïs, qui font gravir, d'une façon à peine sensible, la côte escarpée, elle revient, à 1000 mètres au-dessus de son point de départ, atteindre le col de Kerstac : de là, surplombant l'abîme, nous apercevons à nos pieds la ville réduite en miniature, avec les navires stationnant dans sa rade et qui, vus de cette hauteur, produisent l'effet des bateaux que les enfants font manœuvrer sur le bassin des Tuileries. Le merveilleux panorama des Bouches que nous avons vu se développer peu à peu à mesure que nous montions se présente maintenant dans son ensemble avec ses côtes dentelées et ses six grandes baies qui paraissent minuscules : les passages qui les mettent en communication étant invisibles à nos yeux, ces baies semblent autant de lacs entourés de montagnes lilliputiennes. C'est un vaste et fantastique plan en relief qui s'étale à nos pieds. On devine, plutôt qu'on ne voit, la dernière des Bouches noyée dans la brume

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1895.

lumineuse du matin, de même que la vaste plaine de l'Adriatique qui ferme l'horizon.

Au retour de Cettigné, quand, après avoir traversé un long désert de rochers, on se trouve soudain en présence de ce spectacle, le contraste est saisissant et l'effet plus prodigieux encore.

Au-dessus de nous, le pic menaçant du Lowchen, célèbre dans les annales monténégrines, semble dresser sa tête jusqu'aux cieux. Sur notre droite, nous voyons se creuser dans le roc une grotte profonde, au fond de laquelle tombe un filet d'eau, qui devient torrent dans la saison des pluies et qui, passant sous la route, va se jeter dans un précipice qui le conduit à la mer. Le sol de la Tsernagore est absolument poreux, ce qui explique sa stérilité : les eaux pluviales, n'étant pas retenues à la surface, s'infiltrent dans le rocher pour y former de vastes réservoirs jusqu'au jour où, débordant furieuses, elles se frayent une voie par des couloirs souterrains et vont se déverser dans l'Adriatique. « Le passage des eaux et même de l'air inégalement dilaté à travers ces antres, dit M. l'abbé Bauron, produit ces tonnerres qui surprennent l'étranger, ces vibrations et ces frémissements du sol qu'il est facile de constater en appuyant l'oreille contre la montagne. Quand la tempête gronde, les éclats de la foudre, le bruit des échos, s'ajoutent aux clameurs souterraines et donnent la sensation du cataclysme final[1]. »

Depuis quelque temps déjà, nous avons franchi la frontière marquée par une ligne de pavés sur la route. Au col de Kerstac, — seul point par où l'on puisse pénétrer dans la principauté, — viennent aboutir aussi les Echelles. Nous voici parvenus au point culminant de notre ascension : cette barrière franchie, nous allons pénétrer dans l'intérieur du pays. Naguère, avant l'annexion de Dulcigno et d'Antivari au Monténégro, l'empereur François-Joseph, visitant la Dalmatie, vint débarquer à Cattaro. Les crêtes des montagnes qui dominent la petite cité avaient été illuminées à l'aide d'une quantité de lampions : le spectacle était féerique. Le monarque autrichien resta saisi à la vue du rocher de la Tsernagore : « En vérité, dit-il au prince Nikita qui était venu le saluer, mon frère demeure bien haut! — Les Turcs m'ont pris la terre, répondit Nikita; les Autrichiens, la mer : il ne me reste que le ciel! »

Tournant maintenant le dos aux merveilleux horizons que nous venons de contempler, nous allons nous enfoncer dans un océan de pierres. Nous nous arrêtons auparavant à une auberge, pauvre masure isolée, pour laisser reposer les chevaux et prendre du café.

[1] L'abbé Bauron, *les Rives illyriennes* (1888).

La femme qui nous verse cette boisson réconfortante présente un spécimen des beautés du pays : *beautés* est un euphémisme, car les pauvres créatures que nous avons aperçues ici ne sont rien moins que séduisantes. Il est plaisant d'entendre raconter que les Monténégrins sont très jaloux et qu'il ne ferait pas bon se montrer trop empressé vis-à-vis de leurs épouses : quel voyageur a jamais pu être tenté de faire le galant envers ces malheureuses courbées dès l'enfance par les plus rudes travaux, fortement hâlées et prématurément flétries avant d'avoir atteint leur développement? Ici, comme en Orient, comme chez tous les peuples primitifs, la femme est traitée en bête de somme : elle cultive la terre, prend soin du bétail et accomplit les besognes qui répugnent à son fier époux, dédaigneux de tout travail manuel et uniquement occupé aux exercices physiques propres à entretenir sa vigueur en vue des futurs combats. Non seulement elle prépare les repas, mais elle doit aller chercher au loin les provisions de bois et l'eau, si rare, qu'elle transporte dans un petit baril en fer-blanc placé en équilibre sur sa tête. *Nos femmes sont nos mules*, dit un proverbe local, et, de fait, un Monténégrin se croirait déshonoré de porter un paquet, tandis qu'il trouve naturel d'envoyer, par des chemins affreux, sa compagne chargée de marchandises à vendre au marché de Cattaro d'où elle rapportera les provisions nécessaires au ménage. L'infortunée, fût-elle au dernier jour de sa grossesse, accepte joyeusement la tâche. Contente de son sort, elle ne songe pas à protester contre le despotisme de son seigneur, et ne comprendrait pas qu'il en fût autrement. A la façon humiliée dont elle s'efface ou vient baiser la main de l'étranger qui passe, on voit qu'elle a conscience de son infériorité et qu'elle n'en souffre point.

L'attitude du Monténégrin vis-à-vis de son épouse est caractéristique : en public, il affecte pour elle le mépris le plus absolu; il semble l'ignorer; jamais il n'en parle. S'il y est obligé, c'est dans des termes qui nous scandalisent : *Ma femme, sauf votre respect!* Jamais, non plus, il ne se montre avec elle, et quand, par hasard, il la rencontre sur son chemin, il a soin de tourner la tête d'un autre côté, car s'il paraissait l'accompagner, il serait un objet de risée générale!

Et pourtant le christianisme a exercé son influence salutaire sur ces natures sauvages et tyranniques. Les voyageurs et les écrivains compétents (depuis le colonel Viala de Sommières, envoyé en mission auprès du vladika par Napoléon I[er], jusqu'à MM. Charles Yriarte, Frilley et Wlahovitj) qui ont étudié de près les mœurs des Monténégrins, sont unanimes à déclarer que si, chez eux

comme chez les Turcs, l'homme a abusé de sa force pour réduire la femme en servage, il y a cependant cette différence qu'en Turquie elle est un objet de caprice et de fantaisie, tandis qu'au Monténégro, dans l'humiliant état d'infériorité où la tient la coutume, elle n'en est pas moins respectée, sous certains rapports, comme l'associée du mari et la mère des enfants qui lui restent tendrement attachés.

La jeune fille peut circuler impunément, la nuit, dans la montagne, sans craindre un outrage ou seulement une parole offensante qui serait, d'ailleurs, promptement et terriblement vengée. Enfin, la femme bénéficie de l'irresponsabilité qu'on lui attribue, en ce sens qu'elle n'est exposée à aucun châtiment pour les délits qu'elle commet. Le mari répond pour son épouse, le père pour sa fille, le frère pour sa sœur. Il n'y a qu'au cas d'assassinat ou d'infanticide que la coupable est condamnée à être lapidée : « On ne doit pas l'exécuter avec des armes, les armes étant seulement pour ceux qui les portent et savent se défendre. » (Art. 73 du Code publié par Danilo, en 1855.)

Esclave soumise et fidèle de son mari dans les durs travaux de la paix, la Monténégrine est fière de pouvoir, en temps de guerre, s'associer à ses exploits : elle ira, à travers la fusillade, porter aux combattants les munitions dont ils manquent et, dans plus d'une circonstance, on l'a vue s'armer d'un fusil pour venger la mort d'un époux ou d'un frère.

Nombreux sont les *piesmes* qui célèbrent sa vaillance et mentionnent les traits héroïques par lesquels plusieurs d'entre elles se sont signalées. Ainsi l'on raconte que, « pendant la dernière guerre, un Turc, nommé Mehmed-Pacha, s'était emparé, dans une razzia, d'une jeune Monténégrine, la belle Joke. Elle le supplie de ne pas donner aux soldats le spectacle de sa honte. On était dans la montagne. Ils s'écartent, la jeune fille voit que le sentier longe un précipice, elle se laisse tomber à terre. Mehmed la saisit dans ses bras. Elle lui rend son étreinte; elle s'attache à lui; puis, tout à coup se renverse et entraîne son vainqueur au delà d'un rocher à pic, et tous deux tombent dans l'abîme, où l'on retrouva leurs cadavres mutilés. L'action héroïque de Joke fait l'objet d'un nouveau chant populaire. Durant la même guerre, tous les hommes d'un village de la frontière étaient partis pour rejoindre le gros de l'armée. Les Turcs arrivent et pénètrent dans le village; les femmes se réfugient dans une vieille tour et s'y défendent comme des amazones; mais elles n'ont que quelques vieux fusils. La tour va être prise d'assaut. « Il faut nous faire sauter », dit Yéla Marunow. On met en bas tous les barils de poudre; les femmes et les enfants

se réunissent en groupe pour les cacher; on ouvre la porte; plus de cinq cents Turcs entrent et se précipitent. Yéla met le feu, et tous meurent foudroyés et ensevelis sous les ruines[1] ».

Quand on connaît ces détails, il est impossible de ne pas se sentir pris d'estime et de pitié pour ces êtres dont la vie entière n'est que travail, courage, dévouement, sacrifice, car, sous ces dehors peu séduisants, on sent battre un cœur vaillant.

Le costume des Monténégrines se compose simplement d'une chemise en toile grossière qui n'est jamais lavée et reste sur le corps nuit et jour, jusqu'au moment où elle tombe en lambeaux; d'une jupe qui fut blanche et d'une sorte de longue redingote, blanche aussi, sans manches, ouverte sur le devant et accompagnée parfois d'une énorme ceinture, sorte de lourd carcan qui n'est point serré à la taille et où s'emmagasine un véritable bazar. Elles chaussent l'*opanké*, — morceau de cuir épais, à pointe recourbée, rattaché au pied par des cordelettes, — qui est la chaussure nationale de tous les Jougo-Slaves. Mais elles préfèrent marcher pieds nus, car « l'opanké s'use pour toujours, disent-elles, tandis que la plante des pieds repousse ».

Le café où nous avons fait halte nous donne un échantillon des maisons du pays : misérables chaumières, très basses, où toute une famille s'entasse dans une pièce sans autre ouverture que la porte, sans plancher, sans lambris. Cette pièce unique répond à tous les besoins : c'est à la fois la chambre à coucher, la cuisine, le grenier, l'écurie. Au milieu, une excavation a été pratiquée pour le foyer au-dessus duquel pend à la crémaillère le chaudron où cuisent les aliments. Point de cheminée : la fumée s'échappe, comme elle peut, par la porte et par les interstices de la toiture. Cette fumée, répandue dans la chambre, a le double avantage de servir à la préparation de la viande et des poissons de conserve, et de détruire microbes et insectes trop disposés à pulluler chez les braves montagnards dont la propreté est douteuse. Dans de pareilles habitations, le mobilier est forcément des plus rudimentaires; néanmoins, les murs sont décorés de chromolithographies représentant, à côté du prince et de la princesse de Monténégro, leurs puissants protecteurs, l'empereur et l'impératrice de Russie.

Poursuivant notre route, nous pénétrons dans un vaste cirque entièrement fermé par des montagnes et des pics dentelés : les eaux pluviales transformeraient vite ce cratère en un lac, si elles ne s'échappaient par des conduits souterrains. C'est le bassin de Njégus, au fond duquel repose le village de ce nom, agglomération

[1] Em. de Laveleye, *la Péninsule des Balkans*, 1888.

de chaumières comme celle que nous avons décrite et parmi lesquelles on distingue une espèce de ferme flanquée de deux tourelles : c'est dans cette modeste demeure, berceau de sa famille, que le prince Nikita est né et qu'il revient, chaque année, au moment des fortes chaleurs.

Les villages, qui ont tous un aspect assez misérable, se composent de quelques groupes de familles descendant du même aïeul et qui se sont réunis, au nombre de vingt à vingt-cinq individus, pour former une association où les biens sont en commun et où le gain de chacun, de quelque façon qu'il ait été réalisé, doit profiter au bien-être de tous. Le chef nommé par la communauté est en même temps commandant militaire, administrateur civil et juge : c'est l'association connue dans le monde slave sous le nom de *zadrouga*, qui existe encore, tant soit peu mitigée, en Slavonie et en Croatie.

Le paysage désolé que nous avons sous les yeux est piqué, çà et là, de petites taches noirâtres produites par les parcelles de terre végétale que les Monténégrines amassent avec soin dans les anfractuosités du rocher pour y cultiver le maïs et la pomme de terre : ces dépôts d'humus finissent par former des champs dont les plus grands peuvent avoir 10 mètres carrés. Nous apercevons aussi, sur les hauteurs, quelques moutons, quelques chèvres, s'évertuant à brouter une herbe maigre et rare. On comprend, à cette vue, la turbulence des indigènes et leurs fréquentes incursions dans les provinces limitrophes : à l'époque (encore si rapprochée) où les routes n'existaient pas, où le pays, resserré dans d'étroites limites, d'ailleurs mal définies, était plus déshérité qu'aujourd'hui, le Monténégrin ne pouvait contempler sans envie et sans rage, étendues à ses pieds, les plaines fertiles qui ont appartenu à ses ancêtres et où l'Ottoman usurpateur semblait défier son courage. La tentation était trop grande pour n'y pas succomber : on organisait des bandes pour la razzia. N'était-ce pas faire œuvre pie et patriotique en même temps?

Au delà de Njégus, nous gravissons encore une côte et atteignons une hauteur de plus de 1350 mètres pour pénétrer dans la région la plus âpre de la Tsernagore. Si loin que porte la vue, nous n'apercevons de tous côtés qu'une succession de bassins rocheux, un sol tout hérissé de pointes, crevassé, bosselé, déchiqueté, tourmenté d'une façon extraordinaire. C'est le chaos. Les écrivains ont épuisé les formules de comparaison pour rendre l'aspect de ce paysage fantastique : « énorme gâteau de cire aux mille alvéoles, paysage lunaire », a-t-on dit avec beaucoup de vérité, mais la première pensée qui se présente à l'esprit de tous est celle d'une

mer en furie soudainement pétrifiée. Le spectacle est terrifiant. Devant cette nature bouleversée comme par un formidable cataclysme, il semble qu'on assiste à une scène de la fin du monde. *Stupenda!* le second du *Delfino* a dit le mot juste pour dépeindre la route de Cettigné.

Les chansons nationales racontent que Dieu, voulant achever la formation de notre globe, allait semant des rochers de côté et d'autre; mais au moment où il passait au-dessus du Monténégro, son sac creva et une avalanche de pierres vint couvrir le pays. Les habitants du Karst, près de Trieste, expliquent par la même légende la configuration de leur propre région.

La dénomination de Montagne-Noire, appliquée à une contrée composée de rochers grisâtres, paraît bizarre. On a cherché à l'expliquer de bien des façons : par l'effroi que l'aspect de cette nature sauvage inspirait aux Turcs, par la teinte lugubre répandue sur le pays, par le nom de la famille Tsernoïevitch qui l'a possédée autrefois. N'est-il pas plus naturel de penser, avec M. Elisée Reclus, que, comme la côte dalmate très boisée au temps de César et que les Vénitiens ont ravagée, ces rochers nus ont été autrefois *noirs de sapins?* « Les eaux pluviales, n'étant plus retenues par des arbres, ont excavé le plateau, de nature poreuse, en une multitude de cuvettes rocheuses. Ici elles ont évidé de larges vallées, ailleurs seulement d'étroites *roudinas* formant de véritables puits. »

Protégés à la fois par leurs hautes montagnes et par le labyrinthe de sentiers et de bassins au milieu desquels eux seuls circulent à l'aise, les Monténégrins n'ont pas eu besoin de fortifier leur pays contre les Turcs : la nature elle-même s'était chargée de ce soin.

Tandis que j'admire en silence, la vue du paysage, grandiose dans sa désolation, arrache à mon compagnon d'enthousiastes interjections qui font sourire notre cocher blasé sur un tel spectacle. Après avoir franchi cet immense désert, nous apercevons à nos pieds un bassin fermé de tous côtés, comme celui de Njégus, par des montagnes, et bientôt, comme à Njégus aussi, nous traversons un village à l'extrémité duquel on nous arrête devant une habitation plus importante que ses voisines. Je m'imagine que c'est un relais, et j'ai besoin de me faire répéter deux fois que nous sommes arrivés à destination. Ainsi, ces humbles maisonnettes semées le long du chemin, voilà ce qui compose Cettigné! Nous n'avons pas mis six heures pour faire cette route de 30 kilomètres[1].

Bien que prévenu, je ne me représentais pas la capitale du

[1] La route, après s'être élevée à 1100 mètres d'altitude, redescend à 900 mètres, à Njégus, puis, remonte à 1200, pour atteindre enfin la capitale, qui n'est plus qu'à 638 mètres au-dessus de l'Adriatique. On nous a

Monténégro sous une apparence aussi modeste. Pourtant, en y faisant attention, nous nous apercevons qu'ici les maisons ont un aspect généralement propre et que la plupart sont couvertes en tuiles, suivant les prescriptions édictées en 1870. Avant cette époque, les toits étaient en chaume, les constructions moins nombreuses, l'aspect beaucoup plus lamentable. Tout se civilise, et nous allons en avoir une preuve à la *locanda*, convenablement installée par le gouvernement pour le bien-être des voyageurs et tenue par un Italien. Ch. Yriarte raconte qu'il y a dîné, à table d'hôte, en compagnie d'une dizaine de Monténégrins, chefs ou dignitaires, de passage dans la ville, ayant tous leurs armes à la ceinture, la mine rébarbative, la parole brève, le geste dur et impératif. Ils dépeçaient au yatagan un demi-mouton servi sur la table et, bien qu'affectant de remarquer à peine la présence de l'étranger assis à leurs côtés, ils le désignaient à la servante, « avec une politesse rude », comme devant être servi le premier.

On avait ainsi, dès l'arrivée, un curieux échantillon des mœurs locales. Il n'en est plus de même aujourd'hui. L'hôtelier a-t-il voulu mettre les Monténégrins plus à leur aise ou a-t-il cru faire plaisir aux étrangers? Toujours est-il que la *locanda* de Cettigné a maintenant deux tables d'hôte distinctes, et nous n'avons eu pour compagnons à la nôtre que deux passagers du *Delfino*, qui, en leur qualité d'Anglais, se seraient bien gardés de nous adresser la parole.

Après déjeuner, un *cicerone*, armé d'une baguette, se présente pour nous montrer les curiosités de la capitale. Ce serait bientôt fait, si le brave homme mettait moins de conscience à nous faire admirer tout ce qu'il admire lui-même; un Monténégrin, au retour de Cattaro, ne s'étonnait-il pas « que l'empereur d'Autriche, possédant une si belle cité, n'en fît pas sa résidence habituelle [1] ». Les curiosités de Cettigné sont de celles qu'on n'irait pas voir partout ailleurs; ce qu'il y a d'intéressant ici, ce n'est pas la ville en elle-même, ce sont les habitants. Nous en rencontrons quelques-uns dans *la rue* (c'est-à-dire la route bordée de maisons), affectant des poses théâtrales, l'air arrogant et superbe, *truculents*, aurait dit Théophile Gautier. Ils étalent fièrement à leur ceinture tout un arsenal de pistolets et de couteaux parmi lesquels se remarque particulièrement le *kandjar*, grand poignard à double tranchant

raconté qu'il y a quelques années, un homme, chargé par le prince de porter un paquet à Cattaro avant la nuit, comprit qu'on ne lui donnait que six heures pour faire le trajet *aller et retour*, et il accomplit ce tour de force. Parti à une heure de l'après-midi, il était à sept heures du soir de retour au palais, à la grande stupéfaction du prince.

[1] Capitaine de Pimodan, *De Goritz à Sofia* (1894).

qu'on porte dès l'enfance et qui fait partie intégrante du costume. Leur vêtement se compose d'une tunique *blanche* (la couleur nationale), plus ou moins brodée, suivant la fortune du propriétaire, plissée à la taille et largement ouverte, pour laisser voir les passementeries du gilet, et d'un pantalon à la turque en laine ou en drap bleu. Ils emprisonnent leurs jambes dans des molletières blanches en feutre, destinées à les protéger durant les marches à travers les rochers. La chaussure du peuple est le traditionnel *opanké*. Enfin, tous ont pour coiffure la *kapa;* elle mérite une description particulière, à cause de la légende qui s'y rattache : c'est une calotte rouge à bord droit et à fond plat, cerclée d'une broderie noire; au centre se détache sur le rouge, avec le chiffre du prince, un demi-disque d'or entouré d'une auréole. Le fond rouge rappelle les flots de sang serbe répandu à Kossovo; la broderie noire est le symbole du deuil qui, depuis lors, pèse sur le pays; enfin le disque d'or, émergeant de ce voile funèbre et entouré d'une auréole, est le soleil monténégrin se levant après une longue nuit pour rayonner sur la patrie serbe régénérée. Dès que nous avons connu cette légende, nous sommes entrés dans une des pauvres boutiques de *la rue* pour nous offrir une *kapa*, mais nous ne l'avons pas longtemps gardée sur la tête, car cette calotte ne protège pas plus contre les ardeurs du soleil que contre les intempéries de l'air, et l'on ne comprend pas que des gens dont la vie se passe au dehors aient imaginé une coiffure symbolique si peu appropriée à leur climat.

L'attitude sombre et farouche, l'air important et solennel que les Monténégrins affectent, semblent indiquer des mœurs encore sauvages en même temps qu'un orgueil excessif. Par contre, on vante leur probité et l'on assure qu'aujourd'hui du moins, grâce aux pénalités fixées par Danilo il y a quarante ans, le voyageur peut s'aventurer la nuit dans leurs montagnes sans crainte d'être assailli. Ils n'en conservent pas moins leur tempérament batailleur et, bien entendu, ils ne considéreront jamais comme des vols les razzias exercées à main armée, en pleine paix, sur le territoire turc. La guerre, avec ses pillages, et, en temps de paix, la garde et l'exploitation des troupeaux, sont encore les seuls métiers qu'ils connaissent. Non seulement ce ne sont pas eux qui fabriquent ces armes qu'ils exhibent si fièrement, mais aucun d'eux ne voudrait être boulanger, boucher, tailleur ou cordonnier : ce sont des ouvriers dalmates et albanais qui exercent ces industries méprisées. Les professions de serrurier et de forgeron sont abandonnées aux Tsiganes, qui, malgré la similitude de mœurs et de religion, sont tenus rigoureusement à l'écart et ne peuvent se marier dans une

famille indigène. Vainement le prince a-t-il voulu envoyer quelques jeunes gens intelligents à l'étranger pour y apprendre des arts et métiers, cette tentative a complètement échoué. Il en résulte qu'en temps de paix la plupart des hommes de la principauté vivent dans un désœuvrement absolu, se promenant en fumant leur chibouk, allant de maison en maison pour se conter les nouvelles, en poussant une excursion jusqu'à Cattaro les jours de bazar. Ainsi s'écoule leur journée. Après le repas du soir commence la veillée, pour laquelle ils ont une grande prédilection; à défaut d'événements nouveaux, on se redit, pour la centième fois, les épisodes des dernières campagnes, et surtout on se plaît à chanter, au son d'une lyre grossière, — la *guzla*, — les poèmes nationaux qui parlent d'amour ou de combats, car les Monténégrins, comme tous les Serbes, ont l'âme poétique. Il y a eu, de tout temps, des bardes parmi eux, et chacun de leurs exploits contre les Turcs a été célébré par un nouveau *piesme*. En vrai Tsernagoresque, et malgré l'instruction qu'il a reçue, le prince préfère à l'étude les exercices du corps et la vie au grand air; mais il a aussi le culte des muses : poète distingué, il improvise des compositions lyriques d'un patriotisme élevé. Il a écrit dernièrement un grand drame historique en vers, *l'Impératrice des Balkans*, qui a été traduit en russe. Ce drame a pour sujet la trahison et l'apostasie du fils d'Ivan le Noir : l'héroïne, ardente patriote, cherche inutilement à ramener à Dieu et à son pays le renégat dont elle est amoureuse; folle de désespoir, honteuse de sa passion, plutôt que d'y succomber, elle va se noyer dans les eaux de la Moratcha.

Parmi les piesmes guerriers qu'on dit à la veillée, il en est qui se sont transmis, depuis des siècles, de génération en génération : ils célèbrent l'antique grandeur de la nation serbe, rappellent son effondrement à Kossovo et lui prédisent, en revanche, un avenir aussi brillant que son lointain passé. A ces récits, à ces chants, les auditeurs de tout âge s'exaltent : les hommes mûrs regrettent les temps héroïques et aspirent après le jour où ils pourront reprendre la lutte interrompue avec l'ennemi séculaire. Les enfants rêvent de se signaler à leur tour et de marcher sur les traces de leurs aînés. C'est ainsi que, même au milieu des loisirs de la paix, l'esprit belliqueux ne cesse pas d'être entretenu dans cette forte race. *Puisse-t-il ne pas mourir dans son lit!* Tel est le seul vœu que forment les parents autour du berceau d'un nouveau-né, et la plus cruelle injure qu'on puisse adresser à un Monténégrin est celle-ci : *Va, on te connaît, toi et les tiens : tous tes aïeux sont morts dans leur lit!*

Il n'existe pas ici d'armée régulière : depuis l'enfance (les enfants

sont armés à l'âge de dix ans) jusqu'à la vieillesse, tout le monde est soldat : les popes, les moines, l'évêque lui-même, non contents de prêcher la guerre sainte, prennent une part active et sanglante à la lutte. Nous avons vu que les femmes jouent leur rôle dans les services auxiliaires. Le prince n'a qu'à lancer un appel aux armes : aussitôt le pays se lève comme un seul homme, et vole sus à l'ennemi. Néanmoins les derniers souverains du Monténégro se sont appliqués à donner à leurs sujets une organisation et une instruction militaires un peu moins sommaires. La population est divisée par groupes de combattants : le village est resté l'unité; la réunion de plusieurs villages compose une capitainerie, et l'ensemble des capitaineries d'une province forme ce que nous appellerions un régiment sous les ordres d'un *voïvode*. Le commandement général appartient au prince. On dit que le Monténégro pourrait mettre aujourd'hui en ligne de 45 à 50 000 hommes, renseignement approximatif, car on en est encore à ignorer le chiffre exact de la population : les statistiques varient entre 160 000 et 272 000 habitants.

Notre cicerone n'a rien eu de plus pressé que de nous conduire à l'arsenal pourvu d'un certain nombre de petits canons de montagne qui font contraste, par leur légèreté, avec de vieux et lourds canons turcs qu'il fallait transporter, à force de bras, à travers les rochers. Quant aux fusils, il y en a une grande variété, depuis l'antique carabine et le fusil à pierre de nos pères, jusqu'aux fusils à aiguille achetés depuis vingt ans par le prince ou donnés par le tsar : il y a aussi une quantité d'armes et de drapeaux pris aux Turcs. J'ai remarqué, parmi ces trophées, une vieille épée portant dans notre langue cette devise, dont le style et l'orthographe sont moins français que la pensée : *Ne me tire pas sans raison, ne me remette pas sans honeur.* Les gardiens interrogent le guide sur notre nationalité : *Franzouski*, répond-il, et voyant que ce mot ne leur dit rien, il ajoute : *de Paris;* alors leurs yeux s'éclairent, ils ont compris.

Nous visitons ensuite les écuries du prince, qui renferment une vingtaine de chevaux, — véritable luxe dans une contrée privée de fourrage, — les uns arabes, les autres, petits chevaux du pays, pleins d'ardeur et infatigables sous leurs frêles apparences. Au sortir des écuries, le guide nous signale une grande construction dont la banalité n'est relevée que par les quatre tourelles qui la flanquent : ce vulgaire bâtiment où se trouvent concentrés maintenant, — sans qu'il y paraisse, — tous les services publics et l'imprimerie fondée en 1493, est l'ancienne résidence des souverains du Monténégro. Il prit un jour fantaisie au prince Danilo Ier d'y

faire installer un billard. Grande merveille pour les habitants : il ne fallut pas moins de cinquante hommes pour transporter, au prix d'efforts inouïs, l'encombrant fardeau jusqu'à Cettigné, par le terrible casse-cou des Echelles. Les Monténégrins ahuris donnèrent dès lors à l'édifice le nom de *Bigliardo*, qui lui est resté. Depuis ce temps, la civilisation a marché. Maintenant que le transport d'un pareil colis est facile par la route, l'hôtelier a voulu avoir aussi un billard sur lequel tous les Monténégrins peuvent aujourd'hui s'exercer dans l'art des carambolages. Cette histoire me rappelle une anecdote semblable que nous a contée le second du *Delfino*. Il y a un certain nombre d'années, le prince avait acheté un piano à Trieste. Embarqué tel quel à bord d'un bateau du Lloyd, ce piano avait fait le bonheur de plusieurs passagers pendant la traversée et était arrivé déjà endommagé à Cattaro, d'où, transporté à dos d'hommes par les Echelles, il parvint à Cettigné, rempli de poussière, faussé, dans un état lamentable.

Lors de la naissance du prince héritier (1871), Nikita a quitté le Bigliardo pour s'installer dans une résidence plus princière. A la vérité, ce nouveau « palais » n'est qu'une banale maison de campagne, derrière laquelle s'étend un grand jardin, planté d'arbres rabougris. Quelques soldats, appelés *périaniki*, et qui ne se distinguent des autres habitants que par l'aigrette de leur bonnet, y montent la faction et, tout comme la garde qui veille aux barrières... de l'Elysée, ont soin de faire circuler les passants indiscrets. La résidence est plus belle à l'intérieur et munie de cheminées, ce qui constitue un luxe exceptionnel.

Devant le palais, nous admirons un grand orme à l'ombre duquel le prince, — comme autrefois saint Louis, sous le chêne de Vincennes, — se plaît à rendre la justice et à faire l'office d'arbitre et de juge de paix entre ses vindicatifs sujets. Les longueurs et les formalités de la procédure sont inconnues ici et tous acceptent avec respect et sans murmure la sentence du prince.

A quelques pas de là, adossé à la montagne, s'élève le *monastère de la Sainte Mère de Dieu*, construit en 1697 après la double destruction du vieux couvent d'Ivan le Noir : résidence des vladikas jusqu'à l'avènement de Danilo Ier, il reste le siège de l'évêque métropolitain, qui est, après le prince, le premier personnage de l'Etat[1]. Ce monastère, seul monument de Cettigné, se compose de

[1] « L'Eglise du Monténégro est indépendante, dit Yriarte; elle ne reconnaît pas de chef et, plusieurs fois, elle a protesté contre les prétentions du patriarche grec de Constantinople et celles du synode russe; mais quand un évêque doit se faire consacrer, il est obligé de se rendre à Moscou. » (Ch. Yriarte, *les Bords de l'Adriatique*, 1878.)

deux cloîtres superposés, d'une architecture fort simple, dominés par une sorte de pigeonnier dont les anciens voyageurs ont fait des descriptions et donné des reproductions sinistres : c'est la fameuse *tour des Crânes*, où naguère on exposait, en guise de trophées, les têtes des Turcs décapités pendant la bataille. On a eu de la peine à faire renoncer les Monténégrins à cette coutume barbare que les plus civilisés d'entre eux vantaient comme un excellent moyen d'entretenir l'émulation et l'ardeur belliqueuse dans la population : le guerrier rapportait des champs de bataille des preuves matérielles de son courage et, plus grand était le nombre des têtes coupées qu'il pouvait exhiber, plus il était estimé parmi ses concitoyens : « C'est un brave, disait-on, il a coupé tant de têtes ! » Quelquefois, pour ne pas s'encombrer d'un trop lourd fardeau, le montagnard se contentait de rapporter à Cettigné des nez et des paires d'oreilles, enlevées même à des prisonniers vivants. Chacun de ces sanglants trophées recevait du prince une prime d'encouragement. En 1850, Marmier compta, « au haut de la tour, trente-deux pieux portant trente-deux têtes de Turcs, signe atroce d'une implacable ardeur de vengeance près du temple du Dieu des miséricordes[1] ».

« C'est à tort que vous vous scandalisez de cet usage, disaient les Monténégrins aux voyageurs trop civilisés pour les comprendre. S'il est permis de tuer des hommes dans le combat, l'usage de couper les têtes des morts n'est qu'un accessoire sans importance, qui devient même un bienfait, s'il met promptement un terme aux souffrances du musulman blessé ! D'ailleurs, les Ottomans en font de même envers nous ; il est juste que nous leur rendions la pareille[2]. »

Des Français ont servi à décorer la fameuse tour aux Turcs

[1] C'est un usage barbare que l'on retrouve chez plusieurs peuples primitifs. Strabon (IV, 45) nous apprend que les Gaulois, nos ancêtres, avaient l'habitude de suspendre au cou de leurs chevaux les têtes de leurs ennemis, puis de les clouer aux portes de leurs maisons. « Les Romains, ajoute-t-il, les ont fait renoncer à ces coutumes barbares, de même qu'aux sacrifices et aux pratiques divinatoires en opposition avec nos lois. »

[2] « Grandis, mon bien-aimé — chantent les jeunes Monténégrines — et quand tu seras devenu grand et fort et que tu viendras demander ma main à mon père, apporte-moi, comme don du matin, des têtes de Turcs fichées sur ton yatagan. » Voy., dans Lenormant (p. 276), les raisons alléguées par les historiens slaves Paitj et Schnerb pour excuser l'usage de couper les têtes. « Le seul désavantage qui résulte de cette habitude, disent-ils, est que les combattants monténégrins, dès qu'ils voient le succès se décider en leur faveur, s'isolent pour conquérir des têtes de Turcs et oublient le véritable but de leurs efforts. Ils ont perdu ainsi plus d'une bataille, qui semblait d'abord gagnée en leur faveur. »

durant les guerres du premier Empire. Tout fiers d'avoir refoulé nos vaillantes troupes dans une rencontre, les montagnards manifestaient leur joie enfantine en se servant des têtes coupées de nos soldats pour jouer à la boule. « On a raison de dire que les têtes françaises sont légères, faisaient-ils en riant ; il est certain qu'elles roulent bien ! » Le duc de Raguse, lors de sa mémorable entrevue avec Pierre Ier, reprocha vivement à celui-ci les actes de sauvagerie commis par ses guerriers. On se rappelle la fière réponse que lui fit le vladika.

En 1852, le consul de France, dînant chez Danilo, la belle princesse Darinka, née à Trieste et peu familiarisée avec les farouches coutumes de son nouveau pays, racontait tristement l'effroi qu'elle avait éprouvé en apercevant, un matin, six têtes turques exposées sur les murailles de son jardin ; et elles n'avaient disparu que pour faire place à d'autres ! Ironique et solennel, Danilo imposa silence à sa femme : « Madame, lui dit-il, en épousant le chef des Monténégrins, vous avez dû épouser aussi ses haines. » Pourtant, quelques années plus tard, la princesse obtint que ces sinistres expositions cessassent complètement. Dans leurs dernières guerres, les Monténégrins, — et les popes tout les premiers, — n'ont pu résister à la satisfaction de couper encore des têtes turques [1]. Danilo lui-même qui, en 1852, semblait approuver si fort cette coutume, s'indignait en 1857 devant un voyageur (M. Lejean), qu'un artiste allemand eût répondu à son bon accueil en publiant, dans l'*Illustrierte Zeitung*, un dessin *diffamatoire* représentant la fameuse tour ornée de ses sanglants trophées. Le dessin, qui aurait été exact trois ou quatre ans auparavant, ne l'était plus alors. De là, l'indignation du prince : « L'Europe, s'écriait-il, si elle prend ces choses-là au sérieux, va croire que nous sommes encore des barbares ! »

L'Europe ne se serait trompée qu'à demi, car, un an plus tard, après la mémorable bataille de Grahovo, il y eut encore sur la tour de Cettigné une de ces sinistres expositions. Il est certain pourtant que Danilo, par les lois draconiennes qu'il a édictées et que son successeur a maintenues, est arrivé à adoucir les mœurs, à restreindre les brigandages et les actes de cruauté auxquels se

[1] « Nous avons ouï raconter que, pendant la guerre de 1862, un porte-drapeau, poursuivant un soldat turc, lui décolla la tête dans sa fuite, du revers de son yatagan, sans que le corps du musulman en eût, en quelque sorte, éprouvé de secousse ; et nous eussions douté d'un récit qui paraît fabuleux au premier abord, si nous n'eussions vu accomplir sous nos yeux des tours de force plus étranges encore, tels que trancher d'un seul coup trois moutons rôtis superposés et abattre la tête d'un jeune taureau. » (Frilley et Wlahovitj, *le Monténégro contemporain*, 1876.)

livraient ses sujets, et dont le colonel Viala de Sommières, gouverneur de Castelnuovo pendant l'occupation française, nous donne l'échantillon suivant : « Deux Monténégrins voyageaient ensemble. Sans y être excité par aucun outrage, et par une bravade ridicule si elle n'était coupable, l'un d'eux, apercevant un homme qu'il ne connaissait pas, dit à son compagnon :

« — Je parie de le tuer au premier coup.

« — Je t'en défie.

« — Une pipe de tabac.

« — Va pour la pipe ! »

Il tire, tue l'individu, reçoit la pipe et court chercher la dépouille du malheureux.

« C'était son frère [1]. »

Le code promulgué par Danilo défend les *vendettas* qui sont un des fléaux du pays. Il interdit aussi, sous peine d'amende, la barbare coutume qu'avaient les Monténégrins (et qui n'a pas encore complètement disparu) de se meurtrir et de se déchirer la figure, en signe de deuil, quand ils ont perdu un parent. Sur d'autres points, il a fallu faire des concessions aux usages nationaux. Ainsi l'article 34 décide que « si quelqu'un frappe, sans motif, son frère monténégrin, soit avec le pied, soit avec le chibouk, il payera une amende de 50 sequins d'or; *mais si celui qui a été frappé tue à l'instant même celui qui le maltraite, ce dernier sera tué à bon droit*, il ne pourra pas plus rechercher une indemnité ou une satisfaction, que s'il avait été tué en volant » [2].

[1] « Le soir d'un combat meurtrier, racontent MM. Frilley et Wlahovitj, Danilo était dans sa tente où plusieurs chefs se trouvaient réunis, et proférait les menaces les plus sévères contre les Monténégrins qui oseraient se rendre coupables de quelque acte de cruauté. L'un des auditeurs, grand personnage, qui, pendant la journée, avait garni sa ceinture de nez et d'oreilles coupés sur le champ de bataille, craignant le courroux du prince, faisait en même temps discrètement passer sous le rebord de la tente des trophées par trop compromettants. »

[2] Quelques autres articles méritent d'être signalés : en cas d'adultère, le mari peut tuer les deux coupables pris sur le fait. Si la femme fuit, elle ne pourra plus vivre dans l'État. Si une jeune fille, de son propre mouvement et à l'insu de ses parents, s'unit avec un jeune homme, on ne pourra rien leur faire, car ils auront été unis par l'amour. Par contre, un autre article déclare que le séducteur qui aura enlevé une jeune fille sans l'assentiment de ses parents, ne pourra plus rester dans le pays : ses biens seront saisis et divisés. Le code autorise le duel, mais défend aux témoins d'y prendre part *Il assimile le refus de payer l'impôt au crime de trahison.* Le code pénal de Danilo est toujours en vigueur, mais, depuis 1888, les Monténégrins possèdent, en outre, un code civil, œuvre de M. Bogisitch, Ragusain, actuellement ministre de la justice à Cettigné. Ce code, rédigé avec beaucoup de soin, se termine par une cinquantaine de dictons ou proverbes destinés à

Les habitants de la capitale, tout au moins, se piquent aujourd'hui d'être civilisés. Ils n'aiment pas qu'on évoque devant eux les souvenirs de la tour aux Turcs. Notre guide ne nous en a rien dit, et nous n'avons pas voulu le contrister en l'interrogeant sur ce sujet délicat. Il nous a fait ouvrir l'église du couvent qui, quoique cathédrale du Monténégro, n'est en réalité qu'une simple chapelle, offrant, avec son iconostase, l'aspect ordinaire des temples et des oratoires du rite grec. Elle renferme les tombeaux de Danilo, de son frère Mirko et du vladika Pierre Ier que les Monténégrins vénèrent comme un saint et à qui ils attribuent des miracles. Fort modeste par elle-même, l'église épiscopale de Cettigné possède pourtant de magnifiques ornements dus à la munificence de l'empereur de Russie. Les cérémonies du culte y sont donc célébrées avec une certaine pompe, malgré l'exiguïté du lieu saint. La plupart des habitants ne vont pas aux offices [1]. Le fait est curieux à constater chez un peuple qui, loin d'être indifférent en matière religieuse, passe au contraire et à juste titre pour très attaché à sa foi. Mais les Monténégrins entendent la religion d'une façon particulière : plus préoccupés de certaines pratiques extérieures que de la doctrine, ils multiplieront les signes de croix, les prières à haute voix, les invocations à la Vierge et aux saints, ils chômeront consciencieusement les jours de fête, qui sont très multipliés dans le calendrier grec, ils jeûneront même durant une grande partie de l'année et feront un carême de dix-neuf semaines durant lesquelles on ne peut manger ni œufs, ni beurre, ni poisson; mais, peu logiques dans leur conduite, ils se dispenseront d'aller à l'office et ne se gêneront pas pour tenir des propos fort peu orthodoxes. Cela n'empêche que, dans cette principauté minuscule, on comptait *déjà avant les dernières annexions* quatre cents églises et de cinq à six cents prêtres profondément ignorants, très populaires et pourvus d'abondantes aumônes par la piété des fidèles. Les mauvaises langues disent que les Monténégrins ont, en réalité, beaucoup plus de superstition que de religion : comme certains libres penseurs d'Europe, ceux d'entre eux qui se montrent le plus sceptiques en paroles portent des talismans et des amulettes,

inculquer aux lecteurs quelques notions élémentaires de droit et de morale : *La loi est la même pour tous. — Si ton bien est sacré, le mien l'est aussi; garde le tien, mais ne touche pas au mien. — Une chose peut n'être pas défendue et pourtant n'être pas honnête. — Le débiteur de ton débiteur n'est pas pour cela ton débiteur, etc.*

[1] Fr. Lenormant dit dans son livre : « Les jours de fête, comme aussi chaque dimanche, toute la population se presse dans les églises, personne n'y manque. » Cette assertion est démentie par tous les écrivains qui ont résidé au Monténégro et l'ont étudié de près.

redoutent le pouvoir des sorciers, le cri du hibou, le chiffre 13, le sel que l'on renverse, les couteaux mis en croix! Leur imagination peuple les rochers de la Tsernagore de vampires qui, la nuit, sortent de leurs tombes pour se repaître du sang des jeunes filles, et de blanches Vîlas qui, tantôt favorables, tantôt funestes, ont souvent secouru utilement les guerriers monténégrins; et, d'autres fois, pareilles à la sirène antique, ont entraîné dans l'abîme le voyageur attiré par leur irrésistible beauté : leur demeure habituelle est la montagne du Lowchen, qui domine Cettigné[1].

Dans ces conditions, il est facile de comprendre que les fêtes liturgiques sont des prétextes à réjouissances plutôt que des jours de recueillement. La solennité des offices de Pâques attire cependant la foule à l'église, mais on ne voit presque aucun homme participer au sacrement de l'Eucharistie, dit M. Lenormant, et il en donne une raison curieuse : « Le Monténégro, dit-il, est aujourd'hui le seul pays du monde où la rigoureuse législation des pénitences de la primitive Église soit encore en usage pour la masse des fidèles. Celui qui a commis un larcin est exclu de la communion pendant deux ans, le fornicateur pendant sept ans, le parjure pendant onze ans, l'adultère pendant quinze ans, l'homicide pendant vingt ans et l'apostat pendant toute sa vie. Quelques-unes de ces prescriptions n'ont presque jamais l'occasion d'être appliquées; mais il est, encore maintenant, bien peu de Monténégrins qui n'aient un meurtre à se reprocher, et ici la loi religieuse n'a pas

[1] « Pour mieux glorifier les Vîlas, les traditions des Slaves méridionaux font remonter leur origine au commencement du monde. Adam, disent-elles, avait eu, de sa féconde union avec notre mère Ève, trente fils et trente filles. Dieu lui demandant un jour le nombre de ses enfants, le brave Adam se trouva honteux, comme pourrait l'être, en pareil cas, un campagnard serbe ou tsernogorse, d'avoir à énumérer tant de filles, les filles ne portant point les armes et ne pouvant faire peur à l'ennemi. Dans son embarras, il eut la sottise de vouloir en cacher trois, comme s'il était possible de cacher quelque chose à l'œil céleste qui voit tout. Dieu, pour le punir de sa faute, prit ces trois filles, les trois plus belles, et en fit des Vîlas. Dès ce moment, elles errèrent dans l'espace et, comme elles vécurent honnêtement, elles ne furent point condamnées à périr dans le déluge. Prévenues, ainsi que le sage Noé, du cataclysme universel, elles entrèrent avec lui dans l'arche, et y restèrent jusqu'à ce que la colombe y apportât la branche d'olivier. De région en région, elles ont volé jusque dans les domaines de l'antique Servie, et c'est là surtout qu'elles se plaisent. Elles ont, naturellement, la faculté de parler toutes les langues, mais c'est la langue slave qu'elles préfèrent. Comme les Slaves, elles sont devenues chrétiennes et souvent elles entrent invisibles dans les églises; elles protègent ceux qui combattent vaillamment sous l'étendard du Christ et se montrent toujours hostiles aux musulmans. » (Marmier, *Lettres sur l'Adriatique et le Monténégro.*)

la même tolérance que la loi civile; elle n'admet pas, comme le code de Danilo, la légitimité du meurtre fait dans le premier moment de la colère, à la suite d'une injure d'une certaine gravité. Il en résulte que la grande majorité de ces guerriers qui affrontent à chaque instant la mort pour la foi du Christ ne se réconcilient complètement avec l'Église qu'à leur dernier instant, lorsque la blessure qu'ils ont reçue en combattant leur permet de recevoir les secours d'un prêtre[1]. »

Tels que les écrivains les mieux informés les dépeignent, les Monténégrins, ancrés dans leurs superstitions, leurs traditions et leurs coutumes, ne paraissent pas devoir être facilement ramenés au catholicisme, que pratique seule, aujourd'hui parmi eux, une population d'environ 4000 âmes, répandue dans les territoires annexés depuis 1878. Le traité de Berlin a eu ainsi pour résultat d'introduire dans la principauté un élément latin qui n'y existait pas auparavant, et que le gospodar est obligé de ménager. Naguère encore (en 1876), MM. Frilley et Wlahovitj pouvaient écrire que « le gouvernement monténégrin confond, dans une égale proscription, chrétiens et musulmans, et ne permettrait pas plus dans la principauté l'érection d'une église catholique romaine que celle d'une mosquée ». La situation s'est bien modifiée depuis lors : en 1886, un Concordat est intervenu entre le Saint-Siège et le prince Nikita, et, à la demande même de celui-ci, le Pape a accordé aux catholiques de la principauté la faveur insigne d'employer la vieille langue morte des Slaves, le glagolitique, pour les cérémonies du culte. On a beaucoup remarqué la lettre respectueuse adressée par le prince à Léon XIII, à l'occasion de son jubilé. Il y a maintenant, à Antivari, une cathédrale et un archevêque catholique, avec lequel le gospodar est dans les meilleurs termes, et à qui il vient d'accorder la permission de construire une nouvelle église à Podgoritza. Par contre, à Cettigné, les objets nécessaires au culte sont simplement déposés chez un cordonnier italien; c'est dans son échoppe que la messe est célébrée, quand un prêtre catholique traverse la capitale du Monténégro. Il y a eu ainsi deux messes célébrées, peu de jours avant notre arrivée, par les Pères directeurs de la caravane d'Arcueil venue explorer, cet été, les côtes illyriennes.

Derrière le monastère s'étend un jardin en terrasses où les moines se consolent de l'absence de fleurs et de légumes en se livrant à l'apiculture. Au sortir de cette visite, nous pensions en avoir fini avec les curiosités de Cettigné, et nous comptions

[1] Il faut se rappeler que M. Lenormant, très porté d'ailleurs à exalter les vertus des Monténégrins et leur piété, écrivait ces lignes à une époque où les braves montagnards étaient en luttes continuelles avec les Turcs.

nous reposer à l'auberge jusqu'au moment où, l'heure de la sieste étant passée et la chaleur un peu tombée, nous pourrions nous présenter à la légation de France; mais notre guide, trop consciencieux, déclare qu'il nous faut encore voir le théâtre, le cercle et le musée. Par bonheur, ces trois curiosités se trouvent réunies dans le même local, banale construction qui s'élève de l'autre côté de la route : le théâtre est une grande salle blanchie à la chaux et se composant simplement d'une scène et d'un parterre où deux petites tribunes sont réservées à la cour et aux grands personnages. C'est là que, de loin en loin, vient jouer quelque troupe de passage, mais, jusqu'à présent, Coquelin et Sarah Bernhardt ont négligé le Monténégro dans leurs tournées triomphales à travers le monde.

Une autre salle, où l'on trouve beaucoup de journaux slaves, représente le *club* local. Quant au *musée*, il tient tout entier dans deux vitrines ornées de quelques pauvres débris provenant des fouilles exécutées dans les ruines de Dioclea, la patrie de Dioclétien (sur les bords du lac de Scutari). L'examen de ces merveilles ne nous a pas pris un temps considérable, et le guide, scandalisé sans doute de notre manque d'enthousiasme, nous a ramenés tristement à l'hôtel, où il viendra nous retrouver plus tard pour nous conduire à Riéka.

Nous sommes ressortis, vers trois heures, pour porter à la poste quelques lettres datées de Cettigné et qui arriveront assez rapidement en France grâce au service postal qui fonctionne entre Cattaro (ou Raguse), et la côte italienne. Nous en profitons pour acheter, à l'intention d'amis collectionneurs, les timbres spéciaux frappés en juillet 1893 à l'occasion du jubilé de l'imprimerie, et qui ont eu cours dans la principauté pendant vingt-quatre heures seulement, idée ingénieuse, car tous les amateurs de timbres-poste (et ils sont nombreux!) ont voulu posséder cette série et ont ainsi contribué à remplir les caisses de l'État.

En même temps que nous, se présentaient au guichet du bureau une dame et une petite fille d'une douzaine d'années, s'exprimant en français avec cet imperceptible accent, ce parler lent propres aux Slaves, et obligées de recourir à notre intermédiaire pour expliquer tant bien que mal ce qu'elles demandaient à l'employé. Nous avons appris depuis que cette petite fille, qui, par timidité ou tout autre raison, avait paru ignorer le serbe devant nous, était une des filles du prince, accompagnée de son institutrice russe.

Toutes les maisons se touchent ici : à deux pas de la *locanda* qui ferme la route se trouve la poste, et, en face de la poste, sont les maisonnettes où logent les agents diplomatiques de la France, de la Russie et de l'Autriche. Toutes les grandes puissances euro-

péennes, sauf l'Allemagne et l'Espagne, ont aujourd'hui un chargé d'affaires à Cettigné. Le ministre de France récemment nommé, M. Bompard, qui doit venir remplacer ici le comte Amelot de Chaillou [1], n'a pas encore pris possession de son poste, mais le comte de Sercey, secrétaire chargé de la légation en l'absence de son chef, nous a très aimablement accueillis. Nous avons vu aussi son voisin, M. de Calenberg, secrétaire de la légation d'Autriche, que nous retrouverons tout à l'heure au lawn-tennis du prince-héritier. Longtemps après le célèbre billard qui a plongé jadis les Monténégrins dans la stupéfaction, le tennis et même la bicyclette ont fait leur apparition à Cettigné, et triomphent ici comme partout. Aussi les représentants du corps diplomatique, dont nous étions tentés de plaindre la monotone existence, se déclarent-ils fort contents de leur sort. Dans la belle saison, la sieste, le tennis avec les princes, occupent déjà quelques heures de l'après-midi. Souvent, après le dîner, on se réunit les uns chez les autres, ou bien on se retrouve au palais, pour faire, avec les notables du pays, quelques parties de *préférence*, jeu de cartes fort en vogue au Monténégro. Puis, le prince, qui cause volontiers, s'empare de la conversation et retient ses invités jusqu'à l'heure avancée où l'on se met à souper. On ne s'attendrait guère à retrouver, au fond de la Tsernagore, ces mœurs ultra-parisiennes. Enfin, les jeunes diplomates ont, comme ressource, dans la région boisée du pays, des chasses aussi belles que fatigantes, où ils peuvent tirer des cerfs, des sangliers et même des ours. Au reste, en temps ordinaire, les affaires étant peu absorbantes, les congés s'obtiennent facilement, et le représentant de la France passe une partie de l'année à Raguse, dont il gère le consulat en même temps que la légation du Monténégro.

Poursuivant seuls, cette fois, notre promenade à travers la ville, dans laquelle on ne risque pas de se perdre, nous arrivons sur la place assez animée à cette heure. Au centre, une modeste fontaine, grand sujet d'admiration pour les Monténégrins, est venue remplacer l'antique puits ouvert deux fois par jour, où, sous la surveillance d'un officier, l'on ne pouvait tirer que l'eau nécessaire à la boisson. Aujourd'hui, grâce à d'importants travaux, réalisés depuis peu, les femmes de Cettigné peuvent remplir à toute heure leur baril de fer-blanc à la petite fontaine. Désireux de conserver la vue de cette place curieuse par la physionomie et les costumes des habitants qui y flânent en ce moment, je braque mon appareil photographique. Aussitôt, quelques-uns m'entourent avec curiosité,

[1] Notre résident actuel à Cettigné est M. Desprez, nommé en mars dernier.

tandis que d'autres, avec cette morgue qui est un des traits du caractère monténégrin, affectent de ne prêter aucune attention à mon humble personne. Une femme s'approche et, me baisant la main, m'indique un groupe d'individus qui seraient bien contents de figurer sur mes clichés. Je m'aperçois que ces hommes sont désarmés — chose extraordinaire dans ce pays guerrier où chacun (même l'employé de la poste auquel nous avons acheté nos timbres) est armé jusqu'aux dents; — en outre, plusieurs ont une lourde chaîne passée à la cheville et reliée à la ceinture : ce sont les prisonniers; ils ne sont pas à plaindre car, leur travail terminé, ils peuvent aller et venir librement et se promener sans gardien pendant une partie du jour. Aucun d'eux n'aurait l'idée de s'enfuir : sans armes, il serait aussitôt reconnu et repris; personne ne voudrait lui donner asile. « Il n'y a, d'ailleurs, que de braves gens parmi eux, car ici, les vrais criminels sont fusillés ou pendus », nous déclare notre guide. A l'en croire, ces *braves gens* ont tous été arrêtés pour de minces peccadilles; ceux d'entre eux qui ont une chaîne sont des homicides *simplement* coupables de vendettas ou de crimes passionnels. Or, en Italie et même en France, nous voyons le jury témoigner la plus grande indulgence pour les crimes passionnels et, quant aux vendettas, en dépit de l'article du Code qui dit : « L'innocent ne doit jamais payer pour le coupable », les Monténégrins restent persuadés que la vengeance étendue à tous les membres d'une famille est le premier devoir d'un homme de cœur. Il faut même que la réparation surpasse le dommage : de là des haines farouches se perpétuant de génération en génération entre des familles ou entre des villages. Malgré les efforts du prince, ces coutumes sanguinaires persistent toujours : l'an dernier encore, il y a eu un assassinat par vengeance en pleine rue de Cettigné.

Après avoir pris plusieurs photographies de ces honnêtes bandits, ravis de poser devant mon appareil, nous allons rejoindre M. de Sercey, qui nous introduit dans le jardin de la Résidence, où est installé le lawn-tennis. Malheureusement, nous ne verrons pas le souverain, absorbé sans doute par les affaires de l'État : le nombre des touristes augmentant chaque année, Son Altesse ne prodigue plus ses audiences comme par le passé. Le temps est loin déjà où les étrangers ne trouvaient d'autre gîte à Cettigné que le palais lui-même. Marmier raconte qu'après un frugal dîner, il a passé la soirée à la cuisine en compagnie du prince et de ses invités, parmi lesquels figuraient le tailleur de Cattaro, un paysan, un guide et un domestique qui, tout en prenant part à la conversation, faisait sécher devant la cheminée les bottines du voyageur. C'est sur la foi de ces vieux récits, sans doute, qu'une jeune femme de

Trieste nous avait affirmé qu'à Cettigné le prince que, par une confusion avec son nom d'origine, elle appelait le *Négus*, s'était constitué lui-même l'aubergiste des étrangers : elle oubliait qu'aujourd'hui le *gospodar* de la Tsernagore et des Berdas a pris rang parmi les familles royales, et que, depuis le traité de Berlin, l'almanach de Gotha inscrit sa généalogie à côté de celles des maisons souveraines de l'Europe.

Né en 1841, le prince Nikita est monté sur le trône à l'âge de dix-neuf ans. Il a eu de son mariage avec Milena Vucotitch onze enfants, dont les quatre premiers étaient des filles : or, autant la naissance d'un fils est une occasion de réjouissances ici, autant la venue au monde d'une fille cause de tristesse et de déception dans une famille. La mère se désole. Le père honteux s'excuse et ose à peine avouer l'événement. Qu'on juge par là du désappointement éprouvé par le souverain et partagé par ses sujets, quand, la neuvième année de son mariage, il devint père d'une quatrième fille; aussi le prince Dolgorouki, chargé de représenter au baptême le tsar Alexandre II, parrain de l'enfant, ne reçut-il pas des habitants l'accueil enthousiaste auquel il s'attendait et qu'il aurait trouvé en tout autre circonstance. Enfin, en 1871, la naissance du prince héritier Danilo est venue combler les vœux du pays et, depuis lors, Nikita a eu deux autres fils. L'aînée de ses filles, unie au prince Pierre Karageorgevitch, est morte il y a quelques années. La seconde s'est mariée au grand-duc Pierre de Russie et la troisième a épousé, à Pétersbourg, le duc de Leuchtenberg, arrière-petit-fils du prince Eugène de Beauharnais. Nous avons trouvé le prince héritier et son frère Mirko, âgé de quatorze ans, en train de jouer au tennis en compagnie du secrétaire de la légation d'Autriche et de leur beau-frère Pierre Karageorgevitch, — qu'on appelle communément Karageorge, — prétendant au trône de Serbie. On sait que, depuis le commencement du siècle, le pouvoir, qui était électif en Serbie, fut occupé tour à tour par les familles Karageorgevitch et Obrenovitch, dont les chefs, sortis d'une origine très humble, s'étaient également distingués sur les champs de bataille. Mais, quatre ans après le traité de Berlin, les puissances européennes érigèrent en royaume indépendant l'ancienne principauté de Serbie et consacrèrent la domination des Obrenovitch, représentés alors par le roi Milan, connu sur le boulevard des Italiens au moins autant qu'à Belgrade, et aujourd'hui par son fils Alexandre qui, tout jeune, a déjà fait preuve d'une énergie et d'une volonté peu communes. Tandis que la dynastie des Obrenovitch est visiblement patronnée par l'Autriche, celle des Karageorgevitch conserve toutes les sympathies de la Russie : ce qui explique assez la faveur dont jouit ici

le représentant de cette famille. Après avoir, comme tant de « rois en exil », mené la vie élégante à Paris pendant plusieurs années, le prétendant vit tranquille et retiré à Cettigné, mais il se tient au courant de la politique européenne, et n'oublie pas de rappeler, à l'occasion, ses droits à la couronne de Serbie[1].

Le prince héritier, jeune homme d'un beau type, au teint mat, l'air distingué, portant avec aisance, comme son père, le costume national, nous a demandé ce que nous pensions de son sauvage pays, puis il nous a parlé avec admiration de notre beau Paris dont il a gardé bon souvenir et où il retournera volontiers. Son frère Mirko, l'air intelligent et éveillé, a aussi une physionomie charmante.

Cependant les joueurs reprennent leur partie sous nos yeux. Entre deux coups de raquette, le prince Karageorge vient montrer à M. de Sercey des nouvelles de France reproduites dans la *Glas C'znagorski* (*la Voix du Monténégro*), journal officiel et unique de la principauté, journal d'ailleurs sans abonnés et presque sans lecteurs. Heureux pays!

L'heure s'avance. Nous prenons congé de Leurs Altesses, et, comme il est trop tard pour pousser jusqu'à Riéka, nous nous contentons de gravir la côte, en voiture, jusqu'à Granica, point situé à une grande hauteur au-dessus de Cettigné. Du kiosque qui a été construit à cet endroit, on embrasse une vue grandiose s'étendant jusqu'au lac de Scutari que dominent les hauts sommets des Alpes d'Albanie.

Ce beau lac, semé d'îles, est devenu aux trois quarts monténégrin depuis le traité de Berlin. Ses eaux poissonneuses procurent des ressources aux riverains qui y recueillent en abondance des *oukliévas* (*scoranze* en italien), sorte de grosses sardines qu'ils expédient au loin après les avoir séchées et fumées.

Nous avions pensé un moment atteindre en bateau Scutari, mais la ville est restée turque et, comme le choléra règne dans l'empire ottoman, nous serions obligés, en quittant son territoire, de subir une quarantaine avant de rentrer en Autriche; cette perspective nous fait renoncer à une entreprise, d'ailleurs assez compliquée.

[1] La famille des Karageorgevitch — comme celle de bien des prétendants — est divisée contre elle-même. L'an dernier, le prince Alexis, chef de la branche aînée, *qui n'a jamais régné*, revendiquait cependant pour lui seul le droit au trône de Serbie. Le prince Pierre n'en reste pas moins, aux yeux de ses partisans, le seul prétendant légitime, celui que la Russie tient en réserve comme épouvantail à opposer, au besoin, à la maison régnante. Les journaux ont raconté, il y a quelques mois, — mais la nouvelle était dénuée de fondement, — que le prince Pierre aurait fait l'abandon de ses droits éventuels à son frère Arsène, moyennant une indemnité de 500 000 roubles.

De retour dans la capitale, nous faisons la promenade du *Corso*, où nous trouvons les mêmes flâneurs, à commencer par un curieux type que nous avions déjà remarqué, et qui, fièrement drapé dans son grand châle, arpente éternellement la rue de Cettigné. Ce châle en laine brune dont il ne se sépare jamais est, en effet, le complément du costume national et sert à la fois de manteau, de sac et de lit aux Monténégrins dans leurs expéditions, mais tous n'ont pas la manie de s'en affubler par une température de 30 degrés de chaleur.

Voici cependant venir un personnage plus important, c'est le ministre des finances, M. Matanovitch, dont nous faisons aussitôt la connaissance. Cet aimable ministre parle admirablement le français et, lui aussi, nous vante Paris, où il a passé plusieurs années. Un instant après, nouvelles présentations : Son Excellence M. le ministre de l'instruction publique (l'auteur du Code civil), le voïvode ***, M. le Conseiller ***; en quelques minutes, les principaux fonctionnaires de l'Etat défilent devant nous. Ce n'est que de 1873 que date la constitution d'un ministère monténégrin, dont le besoin ne se faisait pas sentir et dont la création a été décidée, contre l'avis de tous les nationaux, par le prince Nikita, désireux sans doute de jouer au vrai souverain et de copier en tout les grandes puissances. Jusqu'alors le Sénat, composé de seize membres, choisis par le gospodar, et touchant un traitement fort modique, suffisait parfaitement à l'administration du pays. Obéissant à un calcul politique, le gospodar voulait, dit-on, pouvoir opposer, au besoin, le Sénat aux ministres et les ministres au Sénat. Depuis lors, cette assemblée a été remplacée par un Conseil d'Etat composé de cinq membres. Quoi qu'il en soit, le chef du Monténégro n'en reste pas moins le maître absolu dans les mains duquel sont concentrés, en réalité, tous les pouvoirs, le *seigneur saint* que la population vénére comme le représentant de Dieu sur la terre, et qui, malgré les pronostics contraires, semble n'avoir rien perdu de son prestige en renonçant à cette théocratie qui lui conférait naguère la majesté du pontife, alliée à celle du souverain. Le rôle du Sénat se bornait, d'ailleurs, à enregistrer les volontés du maître et à veiller à leur exécution. Lors du voyage de Lenormant, vers 1862, les séances se tenaient soit en plein air, soit dans une sorte de hangar divisé en deux pièces [1]. Quand le prince y assistait, l'étiquette voulait qu'il prît place sur un banc recouvert d'un sac de laine (comme

[1] « L'une de ces pièces sert d'écurie commune, où l'on attache les ânes et les mulets qui ont amené de leur village les Pères conscrits; l'autre est le lieu des délibérations... Quand la discussion semble devoir être longue, on fait rôtir un mouton au foyer de la salle; lorsqu'il est cuit, les sénateurs le dépècent et le mangent, tandis que l'affaire suit son cours. »

pour le chancelier de l'Echiquier). Aujourd'hui ces vieux usages sont modifiés, mais les détails curieux qu'on nous donne nous font regretter de devoir quitter sitôt Cettigné : combien de traits de mœurs nous aurions à enregistrer si nous pouvions y prolonger un peu notre séjour!

Après le dîner à la *locanda*, nous retrouvons le guide qui, toujours armé de sa baguette, nous offre ses services pour passer une soirée agréable. Nous avons décliné l'offre, qui nous a laissés rêveurs : quel genre de distraction cet homme pouvait-il nous proposer à neuf heures du soir, dans sa bourgade de Cettigné? Informations prises, le brave cicerone voulait simplement nous mener voir un intérieur monténégrin et nous faire assister à une veillée pour y entendre quelque piesme récité au son de la guzla.

Le lendemain, partis de fort bonne heure pour arriver à Cattaro avant le départ du bateau, nous refaisions en sens inverse la route merveilleuse que nous avions parcourue la veille. Je quittais à regret cette singulière petite capitale, où l'on se croit à mille lieues de la civilisation européenne. L'intérêt d'un voyage le long de la côte illyrienne est d'explorer des régions qui, n'étant pas encore envahies par le flot des excursionnistes Cook, présentent une physionomie variant suivant les provinces, mais toujours originale, et qui tranche sur la banalité universelle de notre prosaïque fin de siècle. Aujourd'hui, au Monténégro, nous sommes au milieu d'une peuplade slave primitive dont les mœurs, encore à demi barbares, rappellent celles des vieux Gaulois. Demain, Raguse, avec ses murs crénelés, ses entrées compliquées de ponts-levis et de poternes, ses ruelles escaladant la montagne, son petit port, ses églises et ses couvents entassés dans un étroit espace, nous apparaîtra comme un charmant décor d'opéra-comique. Les voitures ne pénètrent pas dans la coquette cité. A chaque pas, l'on y rencontre quelque monument ayant le caractère vénitien : voici la *Douane*, le *Corps de garde*, la *Tour de l'Horloge* où un jaquemart de bronze frappe lourdement les heures sur une cloche. Le palais des Recteurs, devant lequel s'ébattent de joyeuses nuées de pigeons, semble une miniature du palais des Doges. Seule, la statue de saint Blaise d'Arménie, qui, sur les édifices publics, tient la place du lion ailé, indique que Raguse a su échapper à la domination de la reine des lagunes. Le dimanche, en parcourant le *Stradone* et la *Piazza dei Signori*, au milieu d'une foule bigarrée : élégantes jouant de l'éventail en étalant leur toilette sous l'œil des flâneurs, paysannes des environs en habits de fête, Albanais, Morlaques, Herzégoviniens, religieux franciscains marchant en procession, prêtres grecs graves et solennels, revêtus

d'une longue soutane, abbés en culotte courte, chanoines, en redingote et bas violets, qui devisent gaiement en agitant leur canne, ou en puisant dans leur tabatière, nous croirons avoir sous les yeux un coin de la Venise du dix-huitième siècle, si joliment décrite par le président de Brosses.

Puis, dans deux jours, à Mostar, ville annexée à l'Autriche, mais encore toute musulmane d'aspect avec ses innombrables minarets, son bazar, ses costumes étranges, son dédale de rues tortueuses où passent, blanches et rapides apparitions, des femmes sévèrement voilées ou même masquées, surveillées par un esclave, nous aurons, bien plus que dans la moderne Stamboul, la vision de l'Orient. Que de surprises et de contrastes nous attendraient encore si nous avancions plus avant dans la péninsule des Balkans! Mais déjà la ligne de chemin de fer qui relie, depuis peu, Mostar à Serajewo et Agram et qui, bientôt peut-être, atteindra Raguse, va amener en Herzégovine et en Dalmatie des légions de touristes. Alors, adieu la couleur locale! Les Monténégrins, abrités derrière leurs rochers, resteront plus longtemps rebelles à la pénétration européenne. D'ailleurs, le prince Nikita, tout en s'appliquant à policer les mœurs de ses sujets, en perçant, à travers leurs montagnes, des routes qui développent le commerce national, ne paraît pas tenté de suivre les conseils des industriels qui voudraient exploiter la Tsernagore et l'initier à toutes les beautés du progrès moderne [1]. Dernièrement, dit-on, la Compagnie fermière des jeux de Monte-Carlo aurait voulu établir un casino à Dulcigno ou à Antivari. Elle offrait au prince une grosse subvention et d'autres avantages considérables. Sagement inspiré, le gospodar a opposé un refus formel à ces propositions tentantes dont l'adoption aurait été funeste à tant d'égards pour les braves Monténégrins. Le valeureux Nikita a des ambitions plus hautes que celle de rivaliser avec le prince de Monaco. Non content d'avoir déjà si bien mérité du pays, il rêve de faire plus encore et il attend l'heure marquée par la Providence pour marcher à de nouvelles victoires et à de nouvelles conquêtes, tendre la main à ses frères de l'Herzégovine et de la Bosnie, et, qui sait? reconstituer peut-être le vieil empire serbe et ceindre un jour la couronne de Douschan le Fort.

Baron Jehan de Witte.

[1] Aucun étranger ne peut devenir propriétaire d'immeubles, au Monténégro, sans une donation faite par le prince.

TROIS MORALISTES CONTEMPORAINS

Après la comtesse Diane et Mme Louise d'Alq; après MM. Arsène Houssaye, Ange Bénigne, Daniel Darc, Louis Dépret et je ne sais combien d'autres, voici trois nouveaux moralistes, M. Louis Aigoin avec ses *Réalités de la Vie* [1], M. Edmond Thiaudière avec sa *Soif du juste* [2], M. Emmanuel Wertheimer avec ses *Pensées et Maximes* [3] qui viennent nous rappeler que nous ne sommes pas ici-bas pour nous amuser, et que, même après fortune faite, il nous reste encore des devoirs à accomplir envers nous-mêmes et envers le prochain. Jamais peut-être il ne se vit un tel débordement de morale. Serait-ce un signe des temps? Devrait-on mesurer à la quantité des médecins et des remèdes la gravité du mal dont nous souffrons? Toujours est-il que les trois écrivains que j'ai nommés ne nous apportent pas, à eux seuls, moins de deux mille cent soixante-quinze pilules, sous forme de pensées et d'apophthegmes, à avaler. Évidemment nous sommes bien malades.

Il est fâcheux que le prix où sont cotés ces livres bienfaisants ne les mette pas à la portée de toutes les misères. Il est encore plus fâcheux que le style dont ils sont écrits (un seul excepté) ne les mette pas non plus à la portée de toutes les intelligences. Mais je passe condamnation sur ces deux points, puisqu'il faut bien, d'une part, que les pauvres éditeurs gagnent leur vie, et qu'il est démontré, d'autre part, que nous ne pouvons plus supporter la clarté et qu'il n'y a plus rien de beau que l'inintelligible, en littérature comme en art. Le wagnérisme et l'ibsénisme ont infecté, hélas! jusqu'à la morale.

Au moins, quand on veut faire un livre qui soit quelque chose comme un catéchisme laïque ou un code de bonnes mœurs, faudrait-il songer, ce semble, à y introduire un peu d'ordre et de méthode, afin que le lecteur ingénu s'y puisse reconnaître, et qu'il ne soit pas obligé de feuilleter tout le volume pour y trouver ce qu'il doit penser de l'homme ou de la femme, de l'amitié ou de l'amour, de la douleur ou du plaisir, du vice ou de la vertu. Que

[1] Un vol. Paris, Paul Ollendorff, éditeur, 1895.
[2] Un vol. Paris, Louis Westhausser, éditeur, 1895.
[3] Un vol. Traduction de M. Marcelin, baron Grivot de Grandcourt. Paris, Paul Ollendorff, éditeur, 1895.

diriez-vous d'un code civil où les diverses dispositions du législateur sur les successions, les hypothèques, le mariage, la tutelle, les donations entre vifs et la contrainte par corps seraient amalgamées et enchevêtrées, de telle sorte qu'un article sur le divorce, par exemple, y figurât entre deux articles sur les servitudes foncières et le prêt à intérêt? Les plaideurs, les avocats, les juges et les professeurs de droit eux-mêmes en seraient réduits à jeter leur langue aux chats. C'est un peu l'effet que produiront sur la critique, et, j'en ai peur, sur le public aussi, ces recueils de pensées, pas toujours très claires par elles-mêmes, que leurs auteurs ont jetées sur le papier, au hasard de la fourchette, et va comme je te pousse. Une pensée, si ingénieuse qu'elle soit, et précisément parce qu'elle est ingénieuse, comporte en général certains développements ou certaines restrictions qui en éclaircissent, en précisent ou en corrigent le sens parfois trop absolu. La même vérité morale ne convient pas plus à tous les états d'âme que le même remède ne convient à tous les tempéraments. Nos moralistes le savent bien, et c'est pourquoi ils amendent souvent leurs opinions premières sur un grand nombre d'objets. Le malheur est que ces amendements se trouvent à l'autre bout du livre, et qu'on a oublié, au moment où ils se présentent, l'opinion à laquelle ils se rapportent. Ce n'est pas en ces matières, qui n'ont rien de lyrique, qu'un beau désordre est un effet de l'art. Mais La Rochefoucauld? dira-t-on. — Hé, oui! je sais bien; mais avant d'imiter le grand moraliste dans ses procédés, il serait peut-être bon de lui emprunter quelque chose de son génie.

M. Louis Aigoin lui a emprunté surtout ses procédés; et pourtant il y a encore bien du profit à retirer de son petit livre si élégant dans son format minuscule, si substantiel et si plein de choses au dedans. Je n'ai pas l'honneur de le connaître : je me le représente de loin comme un honnête homme, à qui l'expérience de la vie en a appris toutes les « réalités », et qui vient nous mettre en garde contre les tentations dangereuses, les spéculations téméraires et les vaines illusions où il a lui-même écopé, comme on dit. Tous ses conseils sont bons à suivre et, s'il en est quelques-uns dans le nombre qui nous paraissent un peu simplets, c'est qu'il pense apparemment qu'il y a de certaines vérités qu'on ne saurait enfoncer trop profondément dans le crâne de certains hommes. Au contraire, s'il en est d'autres qu'il effleure avec trop de discrétion, comme la nécessité de croire en Dieu et de pratiquer ses préceptes, c'est qu'il les tient sans doute pour des axiomes indiscutables, dont la démonstration est superflue (ah! l'honnête homme!), l'histoire de tous les peuples étant là pour lui certifier la pérennité du

sentiment religieux et partant des religions. Mais il est des périls dont il s'effraye à plus juste titre que de l'impiété, laquelle, lorsqu'elle ne provient pas de l'ignorance ou de la bêtise, n'est qu'un luxe ou un panache à l'usage des esprits forts. C'est la désagrégation de plus en plus visible de tous les éléments constitutifs de la société; c'est le relâchement du lien familial qui fait, selon la propre parole de M. Aigoin, qu'on ne trouve plus que des héritiers là où l'on cherche des descendants; c'est la dépravation des mœurs publiques et privées sous l'action combinée des égoïsmes et des cupidités; c'est enfin la mise en oubli de toutes ces choses délicates et nobles qui avaient fait de la France la plus polie, la plus chevaleresque, la plus aimable des nations. Et c'est là-dessus qu'il insiste.

Il insiste, dis-je, mais sans amertume, sans colère, sans pessimisme surtout, ce qui dénote chez lui une conception devenue rare de notre société contemporaine. M. Aigoin est un moraliste indulgent et doux, qui sait qu'on ne réforme pas les vices de l'humanité aussi aisément que ceux d'une constitution. Quand il découvre en nous des symptômes de décadence ou de dégénérescence, il ne nous en fait pas son compliment sans doute, mais il ne nous en fait pas honte non plus, comprenant bien qu'il entre plus de vanité et de singerie que de véritable malice dans nos sottises et nos folies... Il ne croit pas qu'il soit absolument indispensable d'être grognon pour toucher le cœur des hommes. Au bout de chacune de ses pensées, parfois exquises, toujours justes et vraies, on voit s'esquisser le fin sourire de l'homme bien élevé, qui a horreur des gros mots, et qui n'en dit pas moins tout ce qu'il pense.

Sur le chapitre des femmes. il est particulièrement abondant, et, comme il n'a pas reculé devant la terrible alternative de leur dire la vérité ou de leur déplaire, il leur dit la vérité. Oh! pas toute la vérité, à quoi bon? Il a commencé d'ailleurs par leur dorer la pilule en leur accordant « la supériorité du cœur », en les appelant « des anges », en avouant que « l'homme est toujours surpris de rencontrer la bêtise chez une femme ». Moyennant quoi, il se donne toute licence à leur égard.

Les femmes qui se plaignent d'être incomprises devraient avoir l'esprit ou se donner la peine de se faire comprendre. — Le cœur d'une femme est un baromètre qui stationne rarement au beau fixe : il est d'ordinaire au variable et passe facilement à la tempête. — La jeune fille ne dit pas tout ce qu'elle pense; bien des femmes ne pensent pas tout ce qu'elles disent. — Il est rare qu'une femme qui dit son âge ne cherche pas à faire circuler une erreur. — Que de mères se consoleraient de ne pas marier leurs filles, si elles pouvaient empêcher le mariage des filles de leurs amies! — Que de femmes, dans un salon, hésitent à

lever le siège, par crainte de laisser le champ libre aux langues... de leurs bonnes amies! — Des diverses manières de pénétrer la nature d'une femme, la plus sûre n'est pas toujours de causer avec elle. — Ordonnance d'un docteur adroit qui connaît bien les femmes : « Faites, Madame, ce qui vous fera le plus de plaisir. » — Quel régal, si toutes nos contemporaines avaient autant d'étoffe dans l'esprit que dans les bouffants de leurs manches!

Ne vous ai-je pas dit que M. Aigoin avait beaucoup d'esprit?

M. Edmond Thiaudière n'en a pas moins que lui, mais il n'en fait pas un aussi bon usage. C'est la morale du pessimisme qu'il a déduite dans les mille cinquante-quatre pensées dont se compose son petit livre, non moins coquet, du reste, non moins alléchant par le dehors que celui de M. Aigoin. Et le titre seul qu'il lui a donné, *la Soif du juste*, indiquait assez l'état d'âme inquiet, agité, maladif, qui a présidé à sa composition, sans qu'il fût nécessaire d'y ajouter ce sous-titre : *Notes d'un pessimiste*. On s'aperçoit tout de suite, dès les premières pages, que M. Thiaudière n'est pas content, qu'il lui manque quelque chose, qu'il a soif, et qu'il ne sait pas à quelles sources il pourra se désaltérer. « L'existence, dit-il en souriant, est une mauvaise plaisanterie qu'*on* nous fait (qui diable peut bien être cet *on?*) et qu'il importe de prendre du bon côté, en se disant qu'elle va bientôt finir. » Mais il a beau faire le brave, il a beau essayer de se donner le change sur la nature et les origines de son mal, il n'y réussit pas. Dans les dernières années de sa vie, Pascal voyait ou croyait voir sans cesse un abîme ouvert à ses côtés. M. Thiaudière est un peu dans le même cas, et c'est en vain que, pour se distraire de cette hallucination, il porte ses regards à droite et à gauche, sur le monde qui l'entoure, sur les sots qui passent, sur les malheureux qui souffrent : malgré lui, il est sans cesse ramené à son idée fixe, et, au risque d'être pris de vertige, il se penche de temps en temps vers le trou noir, avec — dirai-je l'espérance ou la crainte — d'y découvrir quelque chose.

Il y découvre d'abord que l'idée de Dieu pourrait bien être un admirable frein social. « Il faut que ceux qui ne croient pas en Dieu le sachent bien : même Dieu n'existant pas, c'est tout comme s'il existait, car nul ne saurait impunément porter atteinte à l'ordre. » Ne pas admettre l'existence de Dieu et se comporter comme s'il existait, c'est une anomalie moins rare qu'on ne pense par le temps qui court, et c'est ce qui fait qu'il y a en somme plus d'incroyants que de véritables athées. Car, s'il était logique ou seulement sincère, l'athée devrait aller jusqu'au bout de son erreur, il devrait avoir une foi, retournée sans doute, mais robuste et agissante, dans le néant, et la manifester par des actes, faire des prosélytes,

détruire les temples, à l'exemple des premiers confesseurs du christianisme, et l'on ne voit pas qu'il y ait encore songé. Mais de penser que la religion est nécessaire, à donner son adhésion à cette religion, même pour des motifs où la foi n'a rien à voir, il n'y a qu'un pas, et M. Thiaudière est à la fois trop honnête et trop bon logicien pour ne l'avoir pas franchi. Il le dit hardiment : « On trouve dans n'importe quelle foi religieuse un guide-âne de la conscience, dont il est imprudent et fréquemment sot de se passer. » Et plus loin : « Quand la religion, quelle que soit sa forme, n'aurait d'autre virtualité que de porter l'homme au bien, elle mériterait d'être sauvegardée par les économistes les plus impies. » Je passe sur les considérants, je ne retiens que la conclusion, et je vous demande s'il est possible de refuser son estime à un tel homme.

Beati qui sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur. A vrai dire, M. Thiaudière n'espère pas être rassasié de justice, au moins en ce monde-ci, et, comme il a l'air de ne pas faire beaucoup de fond sur l'autre, il se désole. Mais comme il s'aperçoit aussi que la société pourrait bien être responsable de toutes les injustices qui se commettent sous ses yeux, naturellement il s'emporte contre elle. Vous comprenez dès lors ce que la combinaison de ces deux éléments, pessimisme et socialisme, avec un assez fort alliage de mysticisme et de philosophie, a dû produire d'invectives, de sarcasmes, de blasphèmes quelquefois, mais aussi de pensées graves, sévères, navrantes, qui tantôt vibrent comme des flèches, tantôt brûlent comme un fer rouge. En voulez-vous quelques échantillons?

Ce n'est pas seulement les choses utiles à l'alimentation, c'est encore les sentiments les plus chers à l'humanité qu'on frelate aujourd'hui, par exemple ceux du patriotisme et de la philanthropie, et la véracité semble se retirer de plus en plus du cœur des hommes. — Jadis, il y avait trop de préjugés; maintenant il y en a vraiment trop peu; il n'en reste plus guère qu'un seul, celui de l'argent. — Le grand inconvénient de la démocratie, c'est de remuer la lie et de la faire monter. — Pauvre chère liberté, de laquelle on espérait tant, qu'es-tu devenue? Te voilà liquéfiée en un bouillon de culture où pullulent toutes les bactéries anti-sociales. — Ce que nous appelons le progrès n'est qu'une combinaison nouvelle de défectuosités. — L'opinion publique, qui déshonorait d'une manière très nette autrefois, tâtonne aujourd'hui pour constater le déshonneur; serait-ce qu'elle est elle-même déshonorée? — La France, qui ne peut plus qu'être une république, semble s'être décapitée avec Louis XVI. Elle a perdu la tête en faisant tomber celle de son roi, et depuis lors toutes les têtes qu'elle s'est mises, même la forte tête de Napoléon Ier, n'ont été que des têtes postiches.

J'en passe, et des meilleures. Mais on voit par là combien le

domaine de la morale s'est élargi en passant des mains de M. Aigoin à celles de M. Thiaudière. Nous n'avons plus affaire à un observateur dilettante, qui note au jour le jour ses impressions sur un calepin et qui se divertit plus qu'il ne s'intéresse ou ne s'émeut au spectacle des choses et des hommes. Celui-ci est un ardent ami de l'humanité, qui souffre intérieurement de la condition et des nécessités misérables où il la voit réduite. L'un se joue, suivant le mot du poète ancien, dans les avenues du cœur; l'autre va jusqu'au tréfond. Les petits manèges de l'intrigue et de la coquetterie, le laissent indifférent; c'est le Mal qui le rend rêveur, et tandis que les pensées de M. Aigoin se fondent pour la plupart dans un sourire, celles de M. Thiaudière ressemblent plutôt à des sanglots.

Même quand la société serait mieux assise sur sa base et mieux ordonnée à ses divers étages, même quand il n'y aurait plus de riches ni de pauvres, de fripons ni de sots, d'hommes inconstants ni de femmes infidèles, et même, je crois bien, si le règne de la justice arrivait enfin sur la terre, notre moraliste ne serait pas encore content. La vie, voilà l'ennemi! Et il s'est ingénié à chercher des remèdes à ce mal. Mais où les prendre? Les lois humaines ont atteint le maximum de leur perfection quand elles ne se sont pas faites les complices de l'injustice, et comme elles sont l'œuvre d'un despote ou d'un parti, elles n'aboutissent généralement qu'à l'oppression des sujets ou des citoyens. La philosophie est l'apanage d'une élite, et quand elle daigne se rendre intelligible, elle ne prêche guère que des convertis. La raison elle-même est obligée de confesser son impuissance et d'abdiquer devant les préjugés qui l'oblitèrent dans l'esprit des masses ou devant les passions qui l'obscurcissent même dans celui des sages. *Alas! Alas! poor Yorick!* Et c'est alors que, d'un geste désespéré, M. Thiaudière nous montre le dernier refuge des âmes désemparées comme la sienne, le ciel, auquel il ne croit pas!

M. Wertheimer, lui, n'a pas de si hautes visées. Il ne s'embarrasse pas dans les questions d'au-delà. Ce monde-ci lui suffit, et c'est à peine si l'idée de Dieu émerge une douzaine de fois dans les sept cent quatre-vingt-onze pensées qu'il vient de livrer à la publicité. Comme feu M. de Laplace, il a cru pouvoir se passer de « cette hypothèse ». Peut-être aurait-il mieux valu qu'il s'en passât tout à fait que de marquer, comme il l'a fait, le mépris qu'elle lui inspire. « Crois en Dieu, c'est-à-dire crois en certaines gens. Dieu peut se rassurer : tant que la foi sera lucrative, elle se maintiendra. » Ainsi parle le pseudo-moraliste, qui a les mains pleines d'un « profond mépris », comme on dit à l'université de Bonn, pour tout ce qui ne ressemble pas aux canons ou aux milliards. Mais les religions elles-mêmes ne sont pas mieux traitées.

S'il fallait, au lieu de prières au ciel, y faire monter des pièces d'or, presque tous les hommes seraient athées. — Quand l'Etat devient religieux, c'est qu'il veut mal faire. — La morale ne s'est pas accordée longtemps avec la religion, parce que la religion ne s'est pas accordée longtemps avec la morale. — Une religion, paraît-il, ne peut se maintenir que si elle fait beaucoup de ce qu'elle défend, omet beaucoup de ce qu'elle ordonne. — Ces pauvres animaux! ils ne savent rien des religions. — La religion semble avoir été donnée aux hommes pour se haïr mutuellement. — Sous un rapport, la religion a conservé encore toute son influence, comme prétexte aux persécutions mutuelles. — Ce que toutes les religions pensent l'une de l'autre, pense-le de toutes ensemble. — Les grands sont les plus durables appuis de l'immoralité et de la religion.

C'en est trop, à la fin, et j'en appelle à Guillaume II. Mais comment M. Wertheimer n'a-t-il pas compris que le moment n'était peut-être pas heureusement choisi pour ressasser de telles gentillesses? A défaut d'autres croyances, il croit sans doute au gendarme? Qu'il y prenne garde! Voltaire aussi, et Diderot, et Helvétius, et La Mettrie, et le baron d'Holbach, s'étaient beaucoup amusés sur de tels sujets, et l'on a vu en 93 ce qu'il en coûte aux gens bien mis de se jouer avec la « vieille chanson » des pauvres gens... Je ne veux pas, d'ailleurs, pousser plus loin cette enquête, dont les conclusions iraient, j'aime à le craindre, au delà des pensées de l'auteur. Comme il se moque, çà et là, des pessimistes (car de qui et de quoi ne se moque-t-il pas?), je ne puis supposer qu'il ait été induit par ses idées noires à médire de la Divinité et de ses représentants terrestres. Je m'en tiens à croire que M. Wertheimer n'est au fond qu'un sceptique doublé d'un humoriste, un gai compagnon, qui n'ayant rien à redouter, pour le moment, des puissances surnaturelles et spirituelles, a voulu, tant qu'il se porte bien, se donner l'air d'un esprit fort qu'il n'est peut-être pas.

Ses maximes morales s'inspirent, pour la plupart, de celles de La Rochefoucauld, sans en avoir, bien entendu, la profondeur ni la cruelle vérité. Tout ce qu'il a pu attraper de son modèle, ç'a été une certaine concision, une *brevitas imperatoria*, qui se noie souvent dans le vague et qui, plus souvent encore, se perd dans la plus épaisse et la plus impénétrable ténébrosité. Il n'est pas rare, comme dit l'autre, qu'on cherche ce qu'il dit après qu'il a parlé. Que vous semble de ces apophthegmes? « C'est quelquefois aussi une jouissance d'*en* (?) être dispensé, mais ce n'est que dans la vieillesse. — La curiosité a-t-elle à choisir entre deux incidents opposés : elle court à l'accident. — Les naturalistes accusent leurs adversaires d'un manque de goût : la grâce (?). — On passe rare-

ment sous silence qu'on aime à parler de ses bienfaits. » Hegel et Kant lui-même ne vous paraissent-ils pas clairs comme de l'eau de roche en regard de ces casse-tête tudesques?

Une chose qui me surprend, c'est qu'après les comédies de Molière et de Labiche, après la fameuse *Physiologie* de Balzac, M. Wertheimer ait cru devoir nous apporter, à nous autres Français, sa petite (oh! très petite!) provision de quolibets et de plaisanteries recuites contre le mariage. Ce serait à faire supposer (ce qu'à Dieu ne plaise!) qu'il a eu à en souffrir peu ou prou. Jugez-en.

L'opinion publique est souvent le lien le plus fort de l'union conjugale. — Le mariage se maintiendra aussi longtemps que la dot lui restera fidèle. — Le mariage n'est souvent que le divorce de deux cœurs. — Le repentir est à peine de quelques semaines plus jeune que le mariage. — Les contrats de mariage se lisent aujourd'hui comme des déclarations de guerre et des faire-part d'enterrement. — A la fin, les femmes seront propres à toutes les professions, excepté à celle du mariage. — Oh! oui, il existe un amour platonique, mais seulement entre époux.

Ce sont de jolies choses, je ne le nie pas; mais, en définitive, il n'y a de nouveau que les termes galants dans lesquels ces choses-là sont dites. Tout le reste, nous le savions par cœur.

Sur les passions qui sont propres à l'homme, telles que l'amour, l'ambition et l'avarice, sur les vices qui le déshonorent, tels que l'hypocrisie, l'égoïsme, l'ingratitude, la fraude et le mensonge, M. Wertheimer ne nous offre guère que du La Rochefoucauld, édulcoré ou pimenté, suivant les circonstances. Il est peu de ses pensées qu'on ne se souvienne d'avoir lues ailleurs ou de s'être vingt fois redites à soi-même. Celles qui lui appartiennent en propre sont moins le résultat de ses observations ou de son expérience que la constatation de l'angle malveillant et biscornu sous lequel il envisage l'humanité. Ses bons sentiments eux-mêmes (car il en a quelquefois) laissent entrevoir un fond de sécheresse qui nous en gâte l'expression. S'il plaint les pauvres, c'est pour jeter la pierre aux riches; s'il prend en pitié l'aveuglement et la sottise des hommes, c'est pour mieux faire ressortir la perfidie des femmes. Il a rendu hommage au génie dans une magnifique pensée que j'ai citée l'autre jour; mais, d'ordinaire, quand il se plaît à l'exalter, c'est pour accabler de ses dédains les pauvres gens de lettres qui n'ont que du talent. Telle est sa morale, plus décourageante que fortifiante, plus incommode que saine au cœur et à l'esprit. Pour m'en reposer un peu, je vais relire le catéchisme.

G. d'Hugues.

REVUE DES SCIENCES

LE CHEMIN DE FER DE LA YUNGFRAU

Dans les Alpes. — Yungfrau-Bahn. — Fin de l'alpinisme classique. — L'ère des chemins de fer à crémaillère. — Escalade des hauts sommets. — Le Rothhorn. — La Schynige-Platt, le Stanserhorn, le Gornegrat. — Trop de funiculaires. — La Wengernalp. — A la petite Scheidegg. — La vierge de l'Oberland. — Les grandes Bernoises. — L'Eiger, le Mœnch, la Yungfrau — Un projet hardi. — Ascension de la Yungfrau par crémaillère. — Commencement des travaux. — Les touristes aux grandes hauteurs. — Expériences physiologiques. — Peut-on s'élever rapidement sans danger à 4000 mètres de hauteur? — La sécurité des ascensionnistes. — Le mal de montagne. — Symptômes. — Résistance individuelle. — Aggravation du malaise par les efforts musculaires. — Utilité des chemins de fer de montagne. — Cause du mal de montagne. — Raréfaction de l'air. — Troubles de circulation. — Observations diverses en Europe et en Amérique. — Conclusions. — Altitude de 4000 mètres. — Visite sanitaire. — Bons poumons et cœur sain. — Description sommaire du chemin de fer de la Yungfrau. — En 1900. — Et le mont Blanc?

Col de la petite Scheidegg : 2069 mètres. 30 septembre, 2 heures, 20 degrés à l'ombre. Ciel bleu moucheté de nuages nacrés. A ma droite, les géants Bernois, si rapprochés, qu'on les croirait à portée de la main; l'Eiger, le Mœnch, la fameuse Yungfrau. Devant, au loin, le plateau de la Wengernalp, puis barrant l'horizon, au-dessus de la vallée de Lauterbrunnen, la haute muraille de Mürren. Derrière s'enfonçant, dans le vert des pins et des pâturages, la jolie vallée de Grindelwald. Quelle vue, quel automne, et quel incomparable spectacle!

Les temps sont bien changés. Il y a quelque six ans, il m'avait fallu une journée pour atteindre d'Interlaken le col de la petite Scheidegg. On arrivait harassé, sac au dos, fumant sous les rayons d'un soleil ardent; aujourd'hui, le chemin de fer vous prend à Interlaken et vous hisse tranquillement à travers un panorama féerique jusqu'à la Wengernalp, jusqu'à la petite Scheidegg, jusqu'à Grindelwald! De Lauterbrunnen à Grindelwald, il ne faut plus guère que trois heures,

quand, avec nos jambes, nous mettions une bonne journée. Et encore quelques privilégiés, ceux qui avaient de bons poumons et un cœur solide, effectuaient seuls cette ascension réputée d'ailleurs facile parmi les plus faciles. L'alpinisme se transforme singulièrement. L'alpinisme classique s'en va. Les ingénieurs le tuent à coups de crémaillères et de funiculaires. On a semé avec rage les chemins de fer partout, depuis les lacs bleus jusqu'aux cimes blanches. Encore un peu, et l'on escaladera tous les sommets en wagon. Les vieux ascensionnistes ne reconnaîtraient plus leur Suisse et leurs montagnes. La génération de 1850 se récrie : adieu les grandes excursions, les bonnes émotions de la montée, les courses matinales et solitaires au milieu des sommets déchiquetés. Partout l'alpenstock cède la place au ticket! Billets circulaires! billets d'aller et retour! Ah! le vieux temps, la gourde et le bâton ferré, les guides et les refuges tout là-haut, dans les pâturages parfumés et les grands rochers dénudés. C'est fini! Est-ce un bien, est-ce un mal? Nous aussi, nous nous sommes plaint. Trop de chemins de fer, trop de fumée, trop de Kurhort! Et pourtant! N'est-ce pas fort agréable de pouvoir escalader les grandes montagnes sans fatigue, de gagner du temps, d'arriver devant un panorama splendide les jambes solides encore, la tête reposée et de pouvoir admirer à l'aise? Economie d'heures, économie d'argent. Puis, plus de guides! Ah! les guides! Autrefois, on montait seul après avoir fait son testament. Qui sait? les précipices, les avalanches! Aujourd'hui, toute la famille est de la partie, les solides et les débiles. Le plaisir est pour tout le monde. Enfin, les anciennes routes existent toujours et Tartarin pourra les suivre à son gré. Tout le monde sera content... excepté les touristes de parti-pris..., des égoïstes, en fin de compte, qui ne pardonneront jamais aux ingénieurs d'avoir mis la montagne à la portée du premier venu. Ils ne pourront plus dire : Je suis un de ceux qui ont escaladé la Wengernalp! Jai gravi le Rothhorn! Il leur en restera encore bien assez de pics. Les Alpes sont grandes.

Du reste, il convient de dire que l'on a déjà tant construit de funiculaires, qu'il faudra bien s'arrêter dans cette voie. Déjà un certain nombre de crémaillères ne paient pas d'intérêts, et en Suisse peut-être encore plus qu'ailleurs l'argent a sa valeur. Les grandes lignes seules font plus que leurs frais. Les chemins de fer mixtes à rails ordinaires et à crémaillère du Brunig, de Zermatt, sont encombrés. Le chemin projeté du Gornegrat, près de Zermatt, emportera des milliers de touristes, comme celui de la Wengernalp. Le courant est établi comme il l'est depuis des années au Rigi. La Schynige-Platt (2070 mètres), près d'Interlaken, a aussi la vogue. Le Pilate, bien que très fréquenté, constitue une moins bonne affaire; ce qui n'a pas empêché des spéculateurs d'établir la ligne électrique du Stanserhorn (1900 mètres) pas

bien loin du Pilate; tous les soirs, un projecteur électrique couvre de ses feux le lac des Quatre-Cantons, Lucerne, le Rigi-Kulm, le Rigi-Scheidegg, etc. Nouvelle manière d'affirmer son existence et d'annoncer aux touristes qu'il y a là-haut un hôtel et une fort belle vue. La concurrence n'en finira pas moins par exercer son action néfaste. Les travaux sont coûteux à ces hauteurs et le nombre des voyageurs ne croît pas indéfiniment. La mode et la vogue aussi jouent leur rôle. On va où va la foule, et la foule a ses caprices. Le Rigi ne désemplit pas. Pourquoi? On croirait que le monde entier l'a escaladé. Et cependant, chaque année, les ascensionnistes se comptent par 60, 80, 100 000. C'est joli, frais, un vrai jardin; mais enfin, la vue n'est pas grandiose. Et cependant on y court toujours. Que de jeunes mariés! Et puis, c'est si près de Lucerne. On peut dîner à Paris et déjeuner au Rigi-Kulm! En tout cas, on y va, on y retourne, et le Rigi est toujours envahi, même par les trains de plaisir de la Compagnie de l'Est.

Au contraire, il existe à Brienz, sur le parcours Interlaken-Brunig, un chemin de fer à crémaillère, — encore un, — qui date de 1892 et qui vous hisse en une heure et demie au sommet du Rothhorn. Les touristes qui viennent du Giessbach sur le lac de Brienz et sortent du bateau passent devant l'embarcadère sans s'arrêter pour prendre la ligne du Brunig. Le courant des visiteurs est établi sur le Brunig et, moutons de Panurge, tous sautent sans se retourner dans les wagons du chemin de fer Brienz-Alpanach. Or la vue au sommet du Rothhorn est la plus grandiose que l'on puisse imaginer. C'est d'une beauté saisissante. Ce chemin de fer a coûté plusieurs millions, et la Société qui l'a construite a dû céder la place pour une somme dérisoire. On peut se demander si, aujourd'hui encore, les ingénieurs qui ont succédé aux premiers exploitants seront en état de continuer l'exploitation. Et cependant la vue du Rothhorn est une merveille. Elle embrasse toute la chaîne des Alpes d'Uri, d'Engelberg et de Berne. Au premier plan, le lac de Brienz; à droite, au-dessus d'Interlaken, un coin du lac de Thun; toute la vallée du Hasti depuis Meirigen jusque près du Grimsel; de l'autre côté, le petit lac Eysée, le lac de Sarnem, une partie considérable du lac des Quatre-Cantons avec le Rigi, un coin du lac de Zug, une longue bande de celui de Neufchâtel et même le lac de Constance.

Les crémaillères aussi ont leur destinée. On peut en conclure que la monomanie des chemins de fer de montagne aura une fin.

Il faudra bien choisir. La Yungfrau avec sa renommée universelle devait tenter les constructeurs. Celle-là, elle sera toujours certaine d'avoir son public. Qui ne l'a vue de loin briller à Interlaken, au fond de la vallée de Lauterbrunnen, comme dans une féerie resplendissante. La Vierge de l'Oberland attire toujours, qu'on en soit très éloigné ou

qu'on l'admire de la petite Scheidegg. Dans sa majesté imposante, elle règne si bien que le jour où elle sera abordable pour la majorité, on peut être bien certain qu'elle sera le point de mire des curieux du monde entier. Pendant des milliers de siècles, personne n'osa escalader la montagne étincelante. Le 3 août 1811, deux habitants d'Aarau, MM. Rod et Henri Meyer, parvinrent à son sommet. Leurs noms passeront à la postérité. Après eux, d'autres essayèrent et, depuis, l'ascension se répète chaque année. Mais elle est fatigante et non dépourvue de dangers; elle est coûteuse et exige des jarrets exceptionnels. Tout le monde ue saurait prétendre aujourd'hui à voir de près ses champs glacés. Après le mont Blanc (4800 mètres), le Finsteraarhorn (4275 mètres), c'est la montagne la plus élevée des Alpes (4167 mètres). Elle est flanquée, à droite et à gauche, de deux pics, le *Silberhorn* (pic d'argent, 3705 mètres), et le *Schneehorn* (pic de neige, 3415 mètres), qui permettent de la distinguer de très loin des deux montagnes voisines, l'Eiger et le Mœnch. De la petite Scheidegg ses proportions sont si énormes que le touriste s'imagine volontiers qu'il peut atteindre son sommet en une heure de marche. C'est une grande illusion. Les versants de la Yungfrau sont, surtout quand il a neigé, tapissés d'un névé éclatant de blancheur. Au moment où j'écris ces lignes devant l'immense cime, la chaleur détache les neiges, et les avalanches descendent avec un bruit de tonnerre. Des centaines de quintaux de neige se détachent de ses flancs et vont rouler dans la vallée de Trümlaten, gorge profonde qui sépare la Wengernalp de la Yungfrau. Les détonations se répercutent au loin, au milieu du silence de ces solitudes glacées. Nous avons relevé en une heure cinq avalanches. Et pourtant, ce n'est pas l'époque de l'année où les neiges d'habitude roulent avec fracas dans les gorges voisines.

Il y a des années que l'on parle de construire un chemin de fer à la Yungfrau. On a fait plusieurs projets. Le plus récent est celui de M. Guyer Zoller, de Zurich. Le Conseil fédéral et le Conseil national ont fini par l'approuver. Cependant on affirmait en France tout dernièrement qu'on avait renoncé à cette entreprise difficile. Nous avons pris le parti d'aller sur place savoir ce qu'il en était définitivement. Le chemin de fer de la Yungfrau sera exécuté. Nous voyons en ce moment les jalons qui marquent l'emplacement de la première partie de la ligne. Les travaux commenceront dès les premiers beaux jours de 1896.

Ce qui a retardé les premiers coups de pioche mérite d'être raconté avec certains détails. On a voulu au préalable étudier une question très grosse et d'ordre tout spécial. C'est fort bien de construire un chemin de fer et de résoudre des difficultés d'ordre technique; c'est possible de par l'art de l'ingénieur. Mais, et les touristes? Ce ne sont

pas de simples colis. Il s'agit de s'élever assez vite très haut. S'ils allaient défaillir en route? On peut bien monter en 1 h. 1/4 au Rigi-Kulm (1790 mètres). Les oreilles quelquefois bourdonnent; on éprouve même accidentellement certains malaises, battements de cœur, suffocations, etc. Qu'est-ce que le Rigi à côté de la Yungfrau? Qu'adviendra-t-il aux braves gens qu'on élèvera en une heure environ à 4166 mètres? Et le mal de montagne, est-ce un mythe? Il y avait là un point essentiel à examiner. A quoi servirait de construire à prix d'or un chemin de fer si quelques personnes seulement pouvaient s'aventurer à cette hauteur?

En conséquence, le Conseil fédéral a chargé M. Kronecker, l'éminent physiologiste de Berne, de rechercher si le chemin de fer pourrait être établi et exploité sans danger pour la vie humaine. La pression barométrique moyenne qui est à environ 760 millimètres au niveau de la mer tombe à près de moitié à la hauteur de la Yungfrau : 450 millimètres. Et le trajet devant avoir lieu en une heure environ de la Scheidegg à la cime, la dépression se fera sentir rapidement. On a eu raison de demander d'abord si les touristes supporteraient pareil changement, bien que l'ascension doive se faire sans travail musculaire, sans aucune fatigue.

M. Kronecker a choisi dans son entourage 25 personnes des deux sexes de 17 à 77 ans. Et à vingt-trois reprises différentes, dans des conditions variées, il les a fait entrer dans une grande cloche où il raréfia l'air. Il les soumit ainsi aux dépressions successives qu'elles subiraient en s'élevant sans travail au sommet de la Yungfrau. Chaque opération fut faite en 25 minutes seulement. Il releva chez les sujets en expérience un accroissement de pouls de 12 pour 100 et même de 21 pour 100. L'accélération des mouvements respiratoires atteignit de 16 à 20 pour 100. Ensuite on obligea les sujets à gravir dans la cloche un escalier pendant cinq minutes. Les mouvements du cœur s'accélérèrent encore. Souvent, il y eut oppression, bouffées de chaleur au visage, tension douloureuse du tympan, bourdonnements, enfin faiblesse, nausées et même évanouissement. Un vieillard de 77 ans atteint d'artério-sclérose n'éprouva au contraire aucun malaise. M. Kronecker entra ensuite lui-même dans la cloche. Après avoir subi la raréfaction à plusieurs reprises assez difficilement, il souffrit ensuite pendant près de deux jours de fièvre et d'étourdissements. Il recommença néanmoins et finit par s'acclimater et même monta l'escalier comme à la pression normale.

Le physiologiste de Berne conclut de ces essais que le « mal de montagne » peut être produit par la seule raréfaction de l'air, ce que, du reste, les ascensions en ballon libre avaient déjà prouvé. On a le mal de montagne en ballon; mais, ce qui est assez curieux, à une

altitude beaucoup plus élevée, à 6000, 7000 mètres. En tout cas, le mal de montagne ou le mal de ballon dépend naturellement de la constitution du sujet. Tel l'aura très peu même à grande hauteur, tel en souffrira même à petite altitude. Studer, qui faisait l'ascension de la Yungfrau, en 1842, émettait déjà cette opinion fort juste. Il n'est pas, du reste, besoin de monter bien haut pour que le fait apparaisse nettement, puisque dans de petites ascensions, comme celles du Rigi ou du Pilate, on voit certaines personnes souffrir après un séjour de quelques heures et demander à descendre au plus vite. La constitution de l'ascensionniste joue, en tout cas, le rôle principal. M. Kronecker raconte qu'un Bernois, accompagné de sa femme, montait au Niesen, il y a quelques années. L'ascension se fit bien; mais en haut, après une marche de plusieurs heures, Mme X. fut tout à coup prise d'étouffements tels qu'elle dut redescendre immédiatement. Or le Niesen n'a que 2366 mètres de hauteur. Nous avons observé un accident analogue au Rothhorn. Une dame, qui était montée en chemin de fer, a été prise d'angoisses et a dû reprendre le train immédiatement pour gagner des altitudes inférieures. Il est donc clair que la seule raréfaction de l'air, indépendamment de toute fatigue physique, suffit pour expliquer le mal de montagne. Vraisemblablement, la circulation sanguine est, chez quelques sujets, assez accélérée pour que l'innervation soit atteinte et que des troubles généraux s'en suivent. L'acclimatation se fait cependant assez vite en général. Nous avons relevé à 1800 mètres, à l'aide d'instruments enregistreurs les mouvements du pouls et du thorax. Ces mouvements, d'abord désordonnés, reprennent leur cours normal au bout d'un jour ou deux. Les courbes graphiques sont redevenues, pour nous et pour trois autres personnes, identiques à celles qu'elles ont à Paris.

L'inappétence, la faiblesse, le besoin de dormir, les oppressions, les nausées, l'évanouissement, constituent les principaux symptômes du mal de montagne. On peut ressentir ces effets dès 2000 mètres ou 3000 mètres. Nous avons rencontré des malades à la Furka (2436 mètres), à l'hospice du Grimsel (1875 mètres), à l'hospice du Gothard (2114 mètres). Mais ce sont, à tout prendre, de rares exceptions.

Lorsqu'on a exécuté les premiers travaux de sondage au sommet du mont Blanc pour l'installation de l'Observatoire Janssen, MM. Egli Sinclair et Gughelminetti montèrent avec M. Imfeld, ingénieur des travaux, dans le but aussi d'étudier le mal de montagne. Ils pensaient que cette affection avait surtout pour origine la fatigue de l'ascension, le froid, etc. Or ils commencèrent à éprouver le mal dès le Rocher des Bosses. Avec l'idée première que la fatigue surtout déterminait la maladie, ils se reposèrent tout le lendemain dans la cabane de M. Vallot, à quelques cents mètres au-dessous du sommet.

Mais les premiers accidents ne cessèrent pas, et le plus petit effort musculaire les abattait; ils ne pouvaient même mettre leurs pardessus sans que ce travail insignifiant ne provoquât des battements de cœur et des suffocations. Malgré le repos, la maladie empira. Le second jour, il y eut amélioration, et les deux observateurs auraient tenté la fin de l'ascension si d'autres devoirs ne les avaient obligés à redescendre.

On se souvient peut-être que c'est quelques jours après que M. Jacottet, monté aussi dans le but d'étudier sur lui-même ces singuliers effets du mal, succomba, emporté en quelques heures. Il avait fait l'ascension dans de bonnes conditions, le 1er septembre; il s'était même élevé jusqu'au sommet. Mais au retour au chalet des Bosses (4367 mètres), il passa une nuit terrible, selon sa propre expression : « Je n'en souhaiterais pas une pareille, écrivait-il, à mon pire ennemi. » Le lendemain, le délire le prenait. Il se refroidit sans qu'on pût le réchauffer, et tout à coup, il ne prononça plus un mot. Il s'éteignit, emporté par un œdème du poumon. M. Imfeld l'avait cependant soigné avec un grand dévouement. On lui fit respirer de l'oxygène à plusieurs reprises; le soulagement ne fut que passager. Le cas est bien rare, et peut-être ne faudrait-il pas mettre cette mort au compte seul du mal de montagne.

M. Janssen lui-même, qui malgré l'âge est resté très vigoureux, a subi aussi les atteintes du mal de montagne, bien qu'il ait été transporté au sommet par douze porteurs. Il conserva très bien au début l'intégrité de toutes ses facultés intellectuelles. Il raconte même qu'elles étaient comme aiguisées à cette hauteur considérable de 4800 mètres. Cependant il est certain que dès les grandes Bosses, dans un passage escarpé, il essaya en vain de faire quelques pas; il tomba la face dans la neige. Il recommença et tomba sans cesse. Les porteurs durent hisser le traîneau et l'enlever. M. Janssen a donc eu aussi le mal de montagne atténué. On dirait, du reste, que l'état de santé journalier exerce aussi son influence, peut-être l'état climatérique, car telle personne qui est malade un jour ne l'est plus une autre fois à la même hauteur quand elle recommence l'ascension.

Au Colorado, le grand physiologiste dont la science déplore la perte récente, Helmoltz, a fait avec sa femme l'ascension du Pike's-Peak (4310 mètres) en chemin de fer. Il ne ressentit rien, mais sa compagne et d'autres voyageurs furent pris du mal de montagne. Dans les Andes, au delà de 4000 mètres, le plus grand nombre des habitants et même les animaux, sont plus ou moins atteints. Au Pérou, on nomme le mal de montagne imputable à la raréfaction de l'air, *soroche*, et *veta* celui qui peut dépendre en outre d'autres circonstances. A 4000 mètres les voyageurs du chemin de fer central péruvien sont généralement

atteints du soroche. Ceux qui vont du Callao à Yauli (4000 mètres) en cinq heures de trajet, souffrent presque tous de battements de cœur et d'oppression. D'après les indigènes, la veta sévit à des altitudes moindres et semble être une complication du soroche. La veta paraît dépendre des circonstances atmosphériques, comme nous le disions précédemment, parce que ce mal sévit surtout certains jours et dans les lieux abrités. Il paraît donc établi que les circonstances atmosphériques, peut-être l'état de sécheresse, le potentiel électrique, jouent aussi certain rôle dans l'éclosion du mal de montagne. Même aux faibles altitudes de 1800 à 2000 mètres, où nous restons quelquefois pendant des semaines, on s'aperçoit très bien que, certains jours, la difficulté de respirer augmente. On ne peut monter ou descendre sans être haletant. Ces jours-là sont surtout les jours de grande sécheresse et de constitution orageuse. On a encore très mal étudié l'action électrique atmosphérique. Aux bas niveaux comme près de la mer, à Paris notamment, l'expression « le temps lourd » est mal définie. L'humidité atmosphérique entrave ici évidemment la perspiration; la peau fonctionne mal et nous en avons conscience. Mais ce n'est pas seulement l'humidité de l'air qui en est cause. Car au Hammam de Paris, par exemple, dans les étuves chauffées à 80°, où l'air est très sec, le malaise subsiste. La perspiration est cependant au maximum. Il faut bien qu'il y ait autre chose. Il est probable que cette autre chose, c'est la tension électrique.

M. Kronecker a poussé les recherches aussi loin que possible. Après l'expérimentation sous cloche, il a recommencé les expériences en montagne. Il a choisi des touristes d'âges différents, hommes et femmes, au nombre de soixante, dans les environs de Zermatt. Les sujets gravirent la montagne du côté du Garnegrat et par une marche lente et méthodique. Quand on parvint à l'altitude de 3000 mètres les premiers symptômes du mal de montagne se manifestèrent plus ou moins dans la caravane, et le moindre effort musculaire les augmentait. Au delà, les accidents s'aggravèrent.

Sans insister davantage sur les phénomènes, M. Kronecker est conduit à conclure, ce que nous avions pressenti de notre côté, que le mal de montagne a bien pour origine des troubles dans la circulation du sang. Les malades donnent l'impression de personnes atteintes d'affections cardiaques. Les vaisseaux pulmonaires gonflent, ce qui amène des stagnations dans les petits canaux et provoque l'extension des cavités droites du cœur. Les efforts musculaires ajoutent encore à l'irritation anormale du cœur. Nous sommes tout à fait de l'avis de M. Kronecker, qui dit très explicitement que le malaise ne saurait, dans certaines limites, être attribué au manque d'oxygène, car l'augmentation d'amplitude des mouvements respiratoires n'y porte

pas remède et les symptômes ne s'aggravent pas à mesure que l'oxygène diminue. Il y a plus de douze ans que nous avions fait remarquer, après nos expériences du Rigi-Scheidegg, que la diète respiratoire du médecin génevois Lombard n'existait pas. Nous respirons moins d'oxygène en haut qu'en bas assurément, mais comme le travail pulmonaire est diminué en raison même de la pression, soit réduction d'oxygène inspiré, l'équilibre se maintient. La proportionnalité subsiste aux grandes altitudes, et pourvu que nous ne fassions pas d'efforts musculaires, la consommation d'air reste conforme à la dépense. Ce n'est donc pas le manque d'oxygène qui provoque les malaises quand il n'y a pas travail, mais le défaut de pression qui modifie considérablement la circulation sanguine. Elle est si modifiée que le corps perd automatiquement une partie de sa masse liquide pour mettre le travail de la cage thoracique et du cœur en équilibre de fonctionnement avec la diminution de pression atmosphérique. Selon son poids, on perd en général de 700 à 1000 gr. d'eau en deux ou trois jours, à 2000 mètres de haut.

Quoi qu'il en soit, M. Kronecker a fait suivre ses recherches des conclusions suivantes. Le mal de montagne se manifeste à des altitudes variables d'une personne à une autre. Au delà de 3000 mètres, il se produit sur tout sujet qui se livre à des efforts musculaires, mais avec une intensité variable qui va du simple malaise aux attaques les plus sérieuses. Des personnes en bonne santé peuvent supporter sans danger et sans inconvénient le transport passif jusque environ 4000 mètres. Mais si elles se livrent à un exercice quelconque, les symptômes du mal de montagne finissent par apparaître, tant qu'il n'y a pas acclimatation.

Ces conclusions sont plutôt sévères. M. Griffith écrivait récemment dans le journal anglais *Nature* que, d'après son expérience personnelle, il ne saurait prétendre avec M. Kronecker qu'au delà de 3000 mètres quiconque se livre au moindre travail musculaire est frappé du mal de montagne. M. Griffith a connu beaucoup de travailleurs occupés à 4000 et 5000 mètres pour la construction du chemin de fer du sud du Pérou et de la ligne d'Oroya, qui n'ont jamais eu le soroche. Lui-même, malgré trois voyages à travers les Andes et plusieurs ascensions, notamment au sommet du cratère du Misti, à 5880 mètres, n'a ressenti qu'une seule attaque de soroche. Pour l'auteur, toute personne ayant les poumons et le cœur dans un bon état ne saurait souffrir du mal de montagne. L'opinion de M. Griffith a sa valeur, mais il est sans doute à son tour un peu trop optimiste. Les ouvriers du chemin de fer dont il parle étaient acclimatés depuis longtemps et lui-même avait subi un certain degré d'entraînement à la suite de ses ascensions répétées. Sans oser prétendre que le mal de

montagne se déclarera chez la majorité de 3000 à 4000 mètres, il est certain que les accidents surviendront le plus souvent à ces altitudes chez les sujets non habitués et dont le système artériel et veineux ne sera pas absolument sain. Les conclusions de M. Kronecker sont simplement prudentes et conformes à l'observation.

C'est pourquoi, dans son rapport, il n'hésite pas à déclarer qu'il ne faudra employer pour exécuter le chemin de fer de la Yungfrau et pour l'exploiter, que des travailleurs qui auront fait leurs preuves et qui auront été acclimatés. Quant au public, M. Kronecker admet qu'il pourra monter à la Yungfrau en chemin de fer sans danger, à la condition que le train dépose les touristes au sommet ou à peu près, de façon que personne n'ait à gravir, ainsi qu'il arrive presque partout, une nouvelle pente, ne fût-elle même que de quelques dizaines de mètres de hauteur. Enfin, dit M. Kronecker, il sera bon qu'un médecin avant le départ, ausculte les voyageurs et constate s'ils ne sont pas atteints d'affections cardiaques ou de maladies des voies respiratoires. La montée à la Yungfrau deviendrait un certificat de bonne santé. La prudence est évidemment la mère des vertus. Mais ce petit voyage d'agrément qui commence par la visite d'un médecin laissera rêveur plus d'un touriste! La pratique, après quelques mois d'expérience, montrera si cette visite sanitaire est vraiment obligatoire, ce que nous ne pensons pas.

Dans tous les cas, quoi qu'on en ait dit, nous le répétons, c'est aujourd'hui décidé. Les audacieux ou les imprudents et surtout les curieux d'émotions nouvelles s'en iront tout droit de la Scheidegg à la cime de la Yungfrau. En fait, le col de la Scheidegg étant déjà à 2069 mètres, la différence de niveau à gravir en une heure ne sera plus que de 2098 mètres, ce qui est encore joli. Nous avons jeté un coup d'œil sur le plan d'ensemble. Les jalons de la 1re section sont plantés sur le plateau du col et marquent déjà le départ de la voie. Le nouveau chemin de fer, le plus élevé à coup sûr que nous ayons en Europe, sera en général établi en tunnel, parce qu'il faut se défier des avalanches. La ligne mesurera 12 300 mètres de longueur, dont 10 545 mètres en souterrain. Les stations seront installées en flanc de montagne, de façon que l'on puisse admirer le coup d'œil, tantôt la vue sur Berne, tantôt la vue sur le Valais. L'embarcadère sera construit à la petite Scheidegg, sur la ligne actuelle de Lauterbrunnen, à la Wengernalp et à Grindelwald, à l'altitude de 2069 mètres. La voie se dirigera directement vers le flanc est de l'Eiger et s'enfoncera dans l'intérieur de cette haute montagne (3975 mètres). Première station à 3221 mètres. La ligne tournera dans le massif montagneux et passera de l'Eiger dans la montagne voisine le Mœnch (4205 mètres), à l'altitude de 3600 mètres. Station de Mœnch avec panomara splendide

sur la vallée de Lauterbrunnen. Enfin l'arrêt terminus se trouvera encore plus à droite, à la Yungfrau même, à 4200 mètres. Les pentes auront varié de 15 à 20 pour 100. Cette gare d'arrivée sera souterraine. On y trouvera un restaurant et un petit hôtel pour recevoir ceux que leurs forces auront trahis. Ce terminus sera encore à 67 mètres au-dessous du sommet. Les touristes n'auront plus qu'à s'asseoir dans les bennes d'un ascenseur qui les élèvera jusqu'à un large pavillon vitré d'où ils pourront, abrités contre le vent, contempler le panorama incomparable qui se déroulera sous leurs yeux.

Le train mettra plus d'une heure pour faire l'ascension, ce qui permettra aux touristes de s'acclimater un peu dans cet air de plus en plus raréfié. Un petit baromètre de poche à la main, ils pourront examiner l'aiguille qui descendra à vue d'œil jusqu'à la graduation 450 millimètres. La voie sera simple, bien entendu, et à crémaillère. On mettra en marche une seule voiture à la fois. Ce vagon sera mû électriquement et prendra le courant au moyen d'un trolley sur un fil qui suivra le souterrain. La force motrice qui générera le courant sera fournie par un torrent de la vallée de Lauterbrunnen et viendra jusqu'à la ligne par un conducteur posé sur poteaux. Dès le printemps prochain, on établira l'usine électrique qui mettra en mouvement les perforatrices destinées à creuser le sol à travers l'Eiger, qui éclairera les travaux, et servira encore à assurer le service des vagonnets de déblais, etc.

On évalue le coût total de l'entreprise à 8 millions et l'on estime que la première voiture s'élèvera jusqu'à la Yungfrau en juin 1900. C'est peut-être aller un peu vite en besogne. Qui vivra verra. En tout cas, voilà un travail colossal en perspective qui offrira un véritable intérêt. Nous ne pouvons aujourd'hui que souhaiter son succès, et si Dieu nous prête vie, nous serons vraiment heureux, après avoir si longtemps admiré la Yungfrau de loin, de pouvoir fouler sa cime glacée, tranquillement transporté en vagon sur son dôme éblouissant de blancheur. Certes, nous ne serons pas le seul.

Et nous en France! Quand exécuterons-nous le chemin de fer du mont Blanc?

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 octobre 1895.

Notre devoir est d'abord d'envoyer un souvenir, un vœu, un applaudissement à la petite troupe vaillante qui, se jouant du nombre et de l'immensité, a planté le drapeau français à Tananarive. Honneur à elle! Honneur à tous, généraux, officiers et soldats! Honneur à ceux qui sont morts avant le triomphe, comme à ceux qui en jouissent! Horace disait que le premier homme qui s'était aventuré sur les flots avait le cœur ceint d'un triple airain; eux aussi, nos Français de là-bas, en s'enfonçant dans cet inconnu, où la fièvre, la nature rebelle, l'embuscade lâche, leur étaient des ennemis pires que des armées en bataille, ils avaient ce triple airain : le mépris du péril, l'amour de la patrie, la foi en Dieu. L'un des explorateurs du dix-septième siècle qui a le mieux connu et le mieux décrit Madagascar, l'Orléanais Flacourt, raconte que les indigènes, après avoir vu les Portugais et les Hollandais, leur avaient préféré les Français, parce que leur impétuosité leur rappelait celle des lions. Nous pensons que l'impression des indigènes n'a pas changé.

Assurément, tout n'est pas fini; et bien des comptes restent à régler, bien des fautes à réparer pour le passé ou à prévenir pour l'avenir. Mais, après l'indécision des commencements, un grand pas en avant est fait; la France peut dire devant le monde : L'honneur est satisfait.

Les difficultés de Madagascar ramènent sur le tapis la question, si souvent agitée, encore plus oubliée, d'une armée coloniale. Ce que vaut, non pas pour le rapide et court entraînement de manœuvres savantes, inoffensives et illusoires, mais pour la conduite d'une campagne un peu sérieuse, une armée constituée pour un service de deux ans avec des jeunes gens de vingt et un ans, on l'a vu de près! On le touche du doigt! Et le mot prophétique que M. Thiers adressait aux partisans du service inconsidérément réduit, s'est cruellement réalisé : « La mort fera, après, la sélection que la loi n'aura pas faite avant. » Des quinze mille hommes embarqués pour Madagascar, combien en est-il resté de valides pour la partie suprême? Pas cinq mille, pas même un tiers! La mortalité a été proportionnée au temps du service, à la longueur du noviciat préparatoire, entamant à peine les vieux, dévorant les jeunes presque jusqu'au dernier. Sans doute une accablante responsabilité

pèse sur le ministre de la guerre qui a présidé aux apprêts de l'expédition, sur le général Mercier : en composant, comme il l'a fait, le corps expéditionnaire; en le formant de pièces et de morceaux avec des soldats prélevés au hasard sur tous les régiments de l'armée métropolitaine, placés sous les ordres de chefs qui ne les connaissaient pas et qui ne connaissaient ni le pays, ni le climat, ni la guerre où on les jetait tous pêle-mêle; en les expédiant d'emblée, dans des vaisseaux où ils étaient entassés les uns sur les autres, vers l'île insalubre où rien n'était prêt pour les recevoir, et où tout devait les achever, il a commis une de ces fautes sur lesquelles on n'ose même s'appesantir, tant elles crient d'elles-mêmes, et tant les gémissements des mères, des familles désolées leur répondent!

Mais si le général Mercier a une excuse à balbutier, il la trouvera dans la loi : « Vous m'accusez, peut-il dire, de n'avoir pas fait l'expédition de Madagascar avec de vieux soldats! Ces vieux soldats, où vouliez-vous que je les prisse? C'est vous-mêmes, législateurs, qui, par votre service de trois ans, les avez défaits! » C'est la vérité. Les projets sur la constitution d'une armée coloniale s'entre-croisent; M. Cavaignac, qui a l'esprit fécond, trouve qu'on en pourrait trouver les éléments en disloquant le 19[e] corps d'armée, celui de l'armée d'Afrique, auquel il reproche de n'immobiliser pas moins de 70 000 hommes et de 21 généraux. Que M. Cavaignac se méfie de ses inventions! Un des plus illustres généraux, dont son illustre père fut le lieutenant, le général Changarnier, disait un mot vrai : « Les sciences exactes rendent souvent l'esprit inexact. » Ce qui rend très complexe le problème actuel d'une armée coloniale, c'est qu'il faut la constituer sans affaiblir l'armée continentale, notre armée nécessaire, notre armée de vie ou de mort. Avec le service à long terme, rien n'était plus facile que d'avoir de vieux soldats en quantité suffisante pour nos frontières et nos colonies. Le service de trois ans ne nous donne de vieux soldats pour rien, ni pour notre défense européenne, ni pour nos possessions lointaines. On ne peut exceptionnellement créer ces vieux soldats qu'à force de primes et d'avantages; et il serait singulier alors de grever nos budgets de cette nouvelle et lourde dépense, non pas pour notre armée essentielle, mais pour notre armée accessoire. Nous donnerions à celle-ci les éléments de force qui manquent déjà à celle-là et qui lui manqueraient de plus en plus. Changer la loi sur l'armée serait le parti le plus simple et le plus sage. Nos lois intangibles sont des lois insoutenables.

Expédition de Madagascar, armée coloniale, engagements et rengagements avec primes, toutes ces questions se relient à une autre question, très criarde celle-là, qui s'appelle la question finan-

cière. De ce côté, il n'y a plus de faute à commettre, plus de trou à ouvrir. Les avertissements sinistres arrivent de tous les côtés; la baisse considérable qui s'est produite, ces temps-ci, sur les rentes, a suffisamment indiqué, non seulement que le gouvernement était en présence de besoins d'argent de plus en plus grands et de ressources de plus en plus réduites, mais que, pour y faire face, il recourait aux expédients, et que, vraisemblablement, il puisait dans la Caisse des dépôts et consignations, qui vendait ses titres en conséquence. On murmure qu'un emprunt d'un milliard sera nécessaire. Un personnage officiel, le sénateur M. Boulanger, qui était le rapporteur habituel des budgets au Luxembourg, et que le gouvernement a appelé à la première présidence de la Cour des comptes, évaluait, il y a quelques mois, le déficit à 300 millions. On peut aujourd'hui, sans crainte de se tromper, le porter au minimum à un tiers en plus de cette somme.

La situation est tellement grave que la Commission du budget, qui s'est réunie depuis quelques semaines, a poussé des cris d'alarme. L'aimable plaisantin qu'elle a mis à sa tête, M. Lockroy, a pris sa voix la plus componctionnée pour la confesser. Puis viennent les remèdes qu'invente l'incapacité imaginative et brouillonne : remèdes dont les plus bruyamment prônés, impôt sur le revenu, impôt progressif ou impôt sur les successions, n'auraient pour résultat que de tarir, par une fiscalité inique, avec la richesse intérieure de la France, les meilleures de ses ressources. Les vraies et fécondes réformes financières ne doivent être faites, elles n'ont chance d'aboutir que lorsque la bonne politique du gouvernement a commencé par mettre l'ordre et l'abondance dans les caisses publiques, le crédit et la santé dans l'État. La Chambre a fait au hasard, par des séries de ricochets résultant de propositions et d'amendements repoussés ou acceptés à tort et à travers, une prétendue réforme de l'impôt des boissons. Que vaut cette réforme? Une perte certaine, pour le Trésor, d'environ 200 millions. Qu'apporte-t-elle en échange? Des produits aléatoires à percevoir sur les bouilleurs de cru ou à retirer de la surtaxe des liqueurs et de l'élévation des droits sur l'alcool. Ce sont des billets à la Châtre que la Chambre des députés a offerts à un pauvre besoigneux à qui il faudrait des billets comptants. Nous savons aussi qu'on nous parle d'économies à réaliser dans les différents ministères, dans les divers services de l'administration publique, où des tas de sinécures lucratives se sont développés, depuis vingt ans, avec une avidité canine. Nous savons également que la routine, le laisser-aller, parfois l'indélicatesse et l'infidélité, ont engendré des pratiques et des abus ruineux; sans apprécier si M. Cavaignac n'a pas beaucoup excédé dans l'étude de moraliste et de justicier qu'il

vient de consacrer au ministère de la guerre, nous inclinons à croire qu'il y a des parties ou des détails exacts dans sa critique, et que les autres ministères demanderaient une investigation du même genre.

Mais, toutes ces plaies sondées, mises à nu, cicatrisées au fer rouge ou autrement, il resterait la question principale, c'est que le gouvernement républicain n'a fait depuis vingt ans de mauvaises finances que parce qu'il a fait de mauvaise politique, et qu'il devra changer celle-ci pour réussir à changer celles-là. Calculez, par exemple, ce que les dépenses scolaires, en bâtiments disproportionnés avec leur objet, en personnel démesurément et inutilement accru, en emprunts imposés partout, coûtent à la France; de quel poids elles pèsent sur nos budgets, sur les forces du contribuable, sur la richesse du pays; ce qu'elles nous enlèvent annuellement de ressources qui, certains cas échéants, nous seraient impérieusement nécessaires pour des questions vitales, celles où il s'agirait de la lutte pour notre existence nationale! Vous en conclurez que la guerre faite à Dieu a été et est une guerre non moins impie faite à la patrie.

Ces vérités sont de telle évidence, que personne ne peut y échapper, et qu'elles rencontrent, pour les confirmer, les témoins les plus opposés. Dans une lettre que le cardinal-archevêque de Paris vient d'adresser à M. le Président de la République, Son Éminence écrit : « Ce que nous constatons tous les jours des résultats de l'école sans Dieu par la criminalité précoce des enfants et des jeunes gens ne justifie que trop la préférence donnée par les parents à l'école chrétienne. » Le cardinal exagère-t-il? Écoutez ce que tout le monde a pu lire dans le dernier numéro de la *Revue de l'instruction primaire*, qui est une publication du ministère de l'instruction publique : « Le niveau de la moralité baisse dans le peuple; le nombre toujours croissant des enfants criminels constitue un péril social. » Le vénérable pasteur du diocèse de Paris disait encore dans cette même lettre à M. le Président de la République : « C'est pour nous un devoir d'avertir le pays des dangers que lui préparent l'athéisme légal et la négation des vérités religieuses qui sont la base de toute société civilisée, et de lui signaler en même temps les périls qui attendent les peuples quand es passions déchaînées ne trouvent plus devant elles aucune barrière morale. » La *Revue de l'instruction primaire* n'est pas moins effrayée du péril, elle en est plus troublée et désemparée : « Si l'on veut conjurer le péril, il faut réagir, depuis l'École normale jusqu'à la modeste classe enfantine, contre un mouvement qui menace d'emporter tout l'édifice social. » Voilà donc tout le monde d'accord, les auteurs comme les contradicteurs de la loi

scolaire; la dissidence n'éclate que lorsqu'il faut conclure. Le cardinal-archevêque de Paris conclut, non seulement au nom de la religion, mais au nom de la raison, du bon sens, du droit et de la liberté; les autres, n'ayant même plus l'excuse du bandeau qui leur couvrait les yeux, voient clair dans l'affreux abîme où un principe faux entraîne la patrie, et ils la laissent s'y enfoncer, ils l'y enfoncent chaque jour davantage par un amour-propre mal placé, par un entêtement encore plus vaniteux que haineux. Périsse la France plutôt qu'une sottise! C'est ce qu'ils appellent leur loi intangible!

Eh bien, nous le disons à la Commission du budget qui, talonnée par le déficit, cherche des réformes financières à entreprendre pour faire de l'argent : la réforme scolaire lui serait une mine d'or; ce n'est pas comme une bonne action que nous la lui indiquons, c'est comme une bonne affaire.

La lettre du cardinal Richard, dont nous venons de citer un passage, est adressée à M. le Président de la République, à l'occasion de l'exécution prochaine de la loi du 16 avril dernier sur le droit d'accroissement. L'éminent prélat fait un suprême effort auprès du Président, en faveur du respect de l'égalité des citoyens devant l'impôt et du respect de la constitution, dont cette loi est la violation; il ne nous semble pas qu'une objection sérieuse puisse être opposée à la force calme de son argumentation. La loi du 16 avril est une loi d'exception, frappant une catégorie déterminée de citoyens avec une rigueur qui dépasse toute proportion. Ceux qui l'ont proposée et votée n'ont pu le faire qu'en obéissant à des sentiments dont il n'y a qu'à rougir pour eux. Autrefois, ils battaient des mains lorsque, pour disputer aux Frères de la doctrine chrétienne la dispense de la loi militaire, dont ils avaient le droit de jouir au même titre que les instituteurs, un ministre mal inspiré du second Empire disait : « Le vieux bon sens gaulois ne comprendra pas que, avec trois aunes de drap noir ou gris, on puisse faire un dispensé. » Il comprendra moins encore que, avec trois aunes de drap noir ou gris, des législateurs français puissent faire d'un citoyen qui satisfait à toutes les obligations et à toutes les charges un ilote, un paria, un serf taillable et corvéable à merci. Cette lâcheté dans l'iniquité révolte même les indifférents et les sceptiques.

Nous ne voulons pas croire que, parmi les législateurs qui ont établi le droit d'accroissement, un certain nombre, très honteux de leur œuvre, s'en consolent en y voyant une aubaine pour leurs finances à sec. « Soyons pauvres, mais soyons purs », disait-on dans les anciennes Assemblées. Il serait fâcheux que cette façon de faire de l'argent, de fabriquer de la fausse monnaie avec du bien mal acquis et avec la dépouille des faibles fût précisément intro-

nisée par les Assemblées qui, dans toute notre histoire parlementaire, même au-dessus du Directoire, ont eu la réputation la plus véreuse.

Que feront les congrégations religieuses en présence d'une loi sur l'application de laquelle on peut varier, mais sur le caractère de laquelle il n'y a qu'un avis? Cette question, des incompétents l'ont bruyamment agitée dans la presse, avec des éclats de voix et des sommations injurieuses dans l'un ou l'autre sens, qui finissent par faire scandale. C'est aux vénérables intéressés à prononcer eux-mêmes sur la conduite que, s'étant recueillis dans la délibération et la prière, s'étant mis en face de leurs devoirs divers, de leurs droits et de leurs charges, de leurs responsabilités et de leurs œuvres, s'étant inspirés de ceux qui ont autorité dans l'Eglise, ils devront tenir. Sans doute, comme l'écrivait, il y a quelques mois, le cardinal Rampolla, il eût été préférable que l'uniformité pût se faire dans l'action, comme il y avait unanimité dans les pensées. Les dissidences étant nées fatalement des différences mêmes qui existaient dans la situation légale et matérielle des congrégations, la cour de Rome a encore eu raison d'admettre dans la pratique des diversités de résolution. Elle ne pouvait donner une meilleure preuve de son respect pour la liberté et de sa confiance dans la sainteté de nos communautés religieuses. Le cardinal-archevêque de Reims le remarquait très justement dans une lettre récente, qui réfute victorieusement bien des attaques et insinuations calomnieuses : « En proclamant, à diverses reprises, que les congrégations sont libres de prendre telle résolution qu'elles jugeront plus conforme à leur intérêt et à leur situation, qu'il leur permet par conséquent de se soumettre ou de s'abstenir, le Saint-Père a suffisamment marqué le caractère injuste de cette loi. »

Nous accordons aux amateurs de polémiques et aux censeurs moroses d'autrui que, pour prendre des barbarismes à la mode, la *transigeance* peut n'être que faiblesse et platitude, comme aussi l'*intransigeance* peut n'être qu'incohérence brouillonne. C'est évident; tant pis pour ceux qui manquent de cœur ou qui manquent de tête! Ce qu'il faut ajouter, c'est que les apparences sont souvent trompeuses, et que l'action solide et sûre n'a pas besoin de cris d'énergumènes. En 1797, l'abbé Emery, qui fut le plus ferme tenant du pape Pie VII contre Napoléon, était dénoncé comme un tiède, même un traître, par l'abbé Maury, qui, depuis, lâcha si prestement les droits de l'Eglise. En 1828, après les regrettables ordonnances, Mgr Frayssinous et Mgr de Cheverus, deux saints, étaient décrétés de schisme par l'abbé de Lamennais, qui, peu après, ne s'arrêtait même pas au schisme. C'est à Dieu, qui voit la source où se prennent les résolutions, à les juger.

Dans son zèle tout apostolique pour détourner l'Etat de commettre l'iniquité, le cardinal-archevêque de Paris soumet à M. le Président de la République les considérations les plus probantes : l'injustice incontestée de la loi; les innombrables services rendus au dedans et au dehors par les victimes qu'elle dépouille; l'apaisement dont le pays a soif et que tant de signes manifestent; « les conseils salutaires que le Souverain Pontife, dans son amour pour notre patrie, nous donnait de faire trêve aux dissentiments politiques et de nous unir dans la défense de la religion et de l'ordre social, conseils qui, quoi qu'on dise, ont porté leurs fruits ».

Nous ne doutons nullement des intentions de M. le Président de la République. Nous ne lui ferons pas l'injure de croire qu'il ne juge pas la loi comme la jugent tous les honnêtes gens. Tous les sentiments que le vénérable archevêque exprime, lui-même les a témoignés maintes fois; il s'est plu, à la clôture des manœuvres de l'Est, à envier pour la France entière cette vaillante et cordiale unanimité de l'armée, où toutes les opinions et toutes les origines se confondent dans le service égal de la patrie. Il a eu sans cesse, dans le cours de ses voyages, à mettre la croix de la Légion d'honneur sur la robe de bure de nos religieuses, à attacher la médaille militaire à côté de la médaille de la sainte Vierge sur la poitrine de ces simples et sublimes héroïnes. Evidemment, faisant cela, il protestait tout bas contre le droit d'accroissement déjà suspendu sur ces servantes volontaires de nos malades et de nos blessés; il n'imitait pas les sacrificateurs antiques qui décoraient la victime avant de l'immoler.

M. le Président de la République tentera-t-il de faire ce que, certainement, lui conseille M. Félix Faure? Pourra-t-il quelque chose? Voudra-t-il quelque chose? Il aurait assurément une magnifique occasion de montrer que la présidence est mieux qu'un jouet décoratif; qu'elle est un rouage utile et tutélaire. Remplir dans l'Etat l'office d'arbitre supérieur a de quoi satisfaire l'ambition et le patriotisme. Certes, les difficultés abondent; et les habitudes d'un régime qui a eu moins en vue la volonté du peuple que les caprices changeants d'une vile populace intellectuelle et morale, ont créé des obstacles qui, tout artificiels qu'ils soient, sont réels. Mais les honnêtes gens, qui, somme toute, ont en France la quantité et la qualité, sont une force dont il serait bon d'user, et qui, avec l'estime, serait bien capable de donner le succès.

Nous faisions ces réflexions ces temps-ci, en suivant du regard sur notre territoire ces fêtes paisibles d'honnêtes gens qui s'appellent les Comices agricoles. Elles reposent des grèves qui ne sont le plus souvent que les parades des fainéants dont les ouvriers sont la proie. Les Comices agricoles sont une des plus vraies

représentations du pays, que nous connaissions à l'heure actuelle. Il s'y montre au naturel et il s'y montre en beau. La terre se fait voir dans ses fruits et ses produits les plus savoureux; l'homme y apparaît aussi avec ses qualités les plus généreuses, dans le contentement du travail accompli, dans la joie saine du succès vaillamment gagné. Les mégères et les furies de la politique ont beau rôder autour de ces fêtes du travail, il est rare qu'elles s'y affichent et qu'elles n'y gardent pas un air embarrassé et sournois, à la façon des gens suspects. Un des plus réconfortants spectacles dont nous ayons joui en ce genre, c'est celui que vient de nous donner le Comice agricole de Sancerre, dans ce Berry où le socialisme a si perfidement cherché à corrompre les populations qui semblent en train de le rejeter avec dégoût. Le socialisme, au milieu des expositions bovine, ovine et porcine, y a été traité selon ses mérites, comme une brebis galeuse. Est-ce à dire que ces travailleurs berrichons ou autres, — les travailleurs pour de bon, — méconnaissent les bienfaits de l'association dont le socialisme n'est qu'une informe caricature? Loin de là; un des hommes de notre temps qui s'est le plus dévoué aux œuvres d'association, M. Georges Picot, de l'Institut, constatait avec bonheur, à ce Comice Sancerrois, que vingt syndicats viticoles s'étaient formés dans la contrée pour mener à bien la laborieuse entreprise de reconstituer les vignobles détruits. Un autre membre de l'Institut, dont l'éloquente parole mérite de retentir au delà de cette modeste enceinte locale, M. le marquis de Vogüé, qui présidait le Comice, a donné des enseignements et des exemples où les honnêtes gens de tous les partis pourraient trouver la meilleure politique de l'heure présente.

Il semblait au premier abord que les intérêts matériels étaient seuls en cause dans ce coin du Berry. C'était déjà beaucoup; et les populations étaient heureuses de rencontrer au premier rang de la défense de ces intérêts M. de Vogüé, M. Duvergier de Hauranne, M. Picot, d'autres encore, leur apportant, non des phrases vides, mais des aides et encouragements de toute sorte dans la crise difficile que traversent le blé et la vigne, le pain et le vin de l'homme. Mais M. le marquis de Vogüé a étendu l'horizon : il a su, avec un tact parfait, avec un sentiment qu'il définissait lui-même une indépendance respectueuse, rendre justice à qui de droit, à l'administration locale et à l'administration supérieure qui n'avaient refusé ni leur présence ni leur concours, à tous les braves gens du pays qui, sans souci de leurs différences d'opinion, avaient à cœur de faire en commun de la bonne besogne agricole et viticole : « C'est pour le Comice et son vieux président, disait-il au milieu des applaudissements, la plus profonde des

satisfactions; il vous remercie de l'émotion qu'elle lui cause, heureux de voir, au moins sur un point, se réaliser autour de lui l'union des bonnes volontés, des bons cœurs et des bras vigoureux pour la défense des grands intérêts du pays. »

Le soir, au banquet qui, selon l'usage antique et solennel, couronnait cette belle journée, M. le marquis de Vogüé accentuait encore la leçon, que nous trouvons trop utile à répandre pour ne pas la reproduire simplement telle que nous la trouvons dans les journaux du département : « Pour s'engager dans le long travail de la reconstitution du vignoble, il faut être assuré de pouvoir recueillir le fruit de ses sacrifices et de son labeur, il faut être certain de pouvoir transmettre intact à ses enfants le patrimoine régénéré. Or, il ne faut pas se le dissimuler : la propriété, base de tout travail agricole, se voit menacée de dangers sérieux et ne se sent pas assez défendue par ceux qui ont la mission et le devoir de maintenir l'ordre social; c'est aux intéressés à se défendre eux-mêmes en se groupant, en faisant trêve aux querelles vaines et stériles. La journée d'aujourd'hui a mis en valeur le rôle bienfaisant des syndicats viticoles pour la lutte contre le phylloxéra; M. de Vogüé propose de faire le syndicat des honnêtes gens pour la défense des intérêts moraux et matériels menacés, du bon renom compromis; il termine en buvant à la sécurité de l'agriculture par l'union de tous les honnêtes gens. »

Quel contraste entre ces bonnes journées de concorde mutuelle et les longues journées de terreur, de haine et de détresse dont les grèves sont faites! La grève des verriers de Carmaux mérite de faire époque. Les ouvriers en sont las, ils demandent grâce aux meneurs qui les exploitent; ces jours-ci un grand nombre d'entre eux, bravant toutes les menaces, réclamaient hautement la reprise du travail. Qu'est-ce qui ne veut pas? Les politiciens. M. Jaurès ne quitte pas les lieux, il ne lâchera pas sa grève; il la lui faut pour sa rentrée à la Chambre, où elle pourra servir à une ronflante et larmoyante interpellation. Cet ancien professeur, qui, à l'Ecole normale et ailleurs, a été l'un des privilégiés de la société bourgeoise, dirait volontiers à l'ouvrier ce que Juvénal, visant les rhéteurs, disait au fantôme d'Alexandre le Grand : Tu n'es qu'une matière à amplification, *ut declamatio fias!* A côté de M. Jaurès, les mouches du coche, MM. Rouanet, Calvinhac et autres députés, se trémoussent pour que la grève en s'évanouissant ne leur échappe pas. Ils seraient volés. Si ce n'était navrant, se trouverait-il drôlerie plus comique? Autrefois, lorsqu'on voulait prouver sa sympathie à l'ouvrier, on partageait sa vie, ses luttes, son labeur. Ainsi firent bien des bienfaiteurs populaires, presque tous fils de l'Eglise; ainsi faisaient encore, il y a soixante à soixante-dix ans, quelques

reformateurs modernes, Saint-Simon, Pierre Leroux et autres. Aujourd'hui tout a changé; la façon dont les politiciens témoignent leur sollicitude à l'ouvrier, ce n'est pas de travailler avec lui, c'est de l'empêcher de travailler, dût-il mourir de faim. Ils organisent des banquets et portent des toasts en son honneur; c'est leur manière actuelle de boire, comme disaient les grands innocents de 1848, la sueur du peuple. Lorsque les ouvriers ne sont pas en grève, les politiciens sont en chômage; et ce serait intolérable.

A la veille de la session qui va s'ouvrir sous de si noires couleurs, le Parlement qui, après deux années perdues, est à la moitié de son existence, devrait se demander s'il finira comme il a commencé. A ses débuts, lorsqu'il était encore tout imprégné du pays, il avait laissé entrevoir dans la politique ce qu'un de ses ministres appelait un esprit nouveau. Ce ne fut que visées sans suite, ébauche d'un dessein qui périt bien plus par des défaillances que par des résistances. Sera-t-il repris? Ce n'est pas le pays qui le désavouerait. Comme le disait le cardinal Richard, le pays montre, par sa volonté portée jusqu'aux sacrifices, qu'il veut Dieu dans l'école et dans l'hôpital. Il vient encore d'être son propre témoin à lui-même dans l'universel hommage de reconnaissance, d'admiration et de deuil avec lequel il a déposé dans les caveaux de Notre-Dame la dépouille mortelle de l'un des génies les plus hardis, les plus purs et les plus secourables qui aient honoré la France et l'humanité. Il y a quelques mois, le ministre de l'instruction publique, M. Poincaré, figurait au banquet athée de Saint-Mandé, où quelques groupes d'hommes sans autorité, plus connus dans les loges maçonniques que dans les laboratoires scientifiques, manifestaient contre Dieu. Le même ministre a été forcé et contraint par la pression, non seulement de la France, mais du monde entier, de changer de local, de public et de thème. Il a dû venir à Notre-Dame, où tous les corps de l'Etat, le Président de la République en tête, étaient assemblés autour d'un cercueil; et après la cérémonie, à l'ombre des vieilles tours qui ont vu passer l'histoire de France, il a fait, dans son remarquable discours sur M. Pasteur, la confession suivante : « Après avoir revendiqué pour sa conscience le droit d'affirmer hautement ses convictions spiritualistes et religieuses, M. Pasteur réclamait non moins énergiquement, pour la science, toutes les prérogatives de la liberté. » C'est que, en effet, foi et science, foi et liberté, toutes ces grandeurs entre lesquelles la contradiction est impossible, doivent se concilier dans les âmes et dans les lois, comme elles se conciliaient dans le génie de M. Pasteur.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Un Témoignage sur un point d'histoire — La Campagne monarchique d'octobre 1873, par M. Chesnelong. 1 vol in-8°. (Plon, Nourrit et Cie.)

La librairie Plon, qui a édité presque tous les grands Mémoires contemporains, vient de mettre en vente le volume de 550 pages dont nous avons tout récemment publié quelques chapitres. Nous n'avons pas à parler de l'intérêt puissant qu'offre cet ouvrage : nos lecteurs ont pu en juger les premiers par le récit émouvant des entretiens de Salzbourg et par le dramatique tableau des scènes intérieures de la Commission de l'Assemblée nationale.

Ce livre est un document capital pour notre histoire contemporaine. C'est le loyal témoignage, sur l'événement le plus considérable des vingt-cinq dernières années, d'un homme entouré d'une estime universelle et dont le caractère inspire justement le respect à ses adversaires eux-mêmes.

Le point qu'il éclaircit était resté jusqu'à présent enveloppé de certaines ombres qu'exploitait l'esprit de parti. Désormais, la lumière est faite, décisive, irrésistible, et, en apportant cette déposition suprême à l'histoire, M Chesnelong y met, à côté du souci scrupuleux de la vérité, une noblesse d'accent et une recherche d'égards qui ajoutent encore à l'autorité de sa parole.

Les Français au Tonkin, par le commandant J. Sarzeau. In-8° orné de huit portraits. Prix : 5 fr.; *franco*, 5 fr. 50. (Librairie Bloud et Barral.)

L'auteur est un officier de marine, qui a fait partie de l'ancien corps expéditionnaire et qui a pris part à la conquête dont il présente le récit aujourd'hui au public. Pendant les deux ans qu'il a passés là-bas, il s'est trouvé en relations avec plusieurs des héros de cette guerre : les Négrier, Duchesne, Giovanninelli, etc. Son livre n'est donc pas un de ces ouvrages de fantaisie comme on nous en a présenté plusieurs; il a été écrit sur des documents authentiques. Cette guerre du Tonkin a été tellement féconde en incidents dramatiques et héroïques, depuis les exploits quasi fabuleux de Francis Garnier jusqu'au siège de Tuyen-Quan, jusqu'à Langson, qu'il est peu de récits de guerre plus entraînants. On y retrouve aussi l'illustre amiral Courbet, avec Fou-Tchéou, Sheïpou, Formose et les Pescadores. Ce livre fait donc vibrer le patriotisme et mérite une place à part dans la collection des guerres contemporaines.

Un homme de bien : Honoré Arnoul, fondateur de la Société d'encouragement au bien, par J. de La Faye, lauréat de l'Académie, avec préface de M. Stéphen Liégeard. 1 vol in-8°, prix : 2 fr. 50; *franco*, 3 francs. (Librairie Bloud et Barral.)

J. de La Faye, l'auteur bien connu des biographies militaires contemporaines, nous donne aujourd'hui la vie non d'un homme de guerre comme Sonis, Courbet, Laveaucoupet, mais d'un homme de bien, qui fut le Petit Manteau bleu des temps modernes.

La vie d'Honoré Arnoul est un des meilleurs exemples qu'un écrivain puisse offrir à tous, et particulièrement à la jeunesse de nos jours; et, à côté de cette vie, l'auteur nous donne d'intéressants détails sur les œuvres dont il fut le créateur, notamment sur son œuvre de prédilection, la Société d'encouragement au bien. Cette Société, aujourd'hui répandue dans le monde entier, reste, suivant l'expression de M. Jules Simon, « une Société éminemment française, parce qu'elle prêche la paix pratique, la fraternité et honore la vertu ».

Une magistrale préface de M. Sté-

phen Liégeard complète cette belle étude, qui a pour épigraphe une des belles devises d'Honoré Arnoul : *Aimons-nous, aidons-nous!*

Les Tsars au dix-neuvième siècle, par J.-M. VILLEFRANCHE, in-8 orné de portraits. Prix 4 fr.; *franco* 4 fr. 50. (Librairie Bloud et Barral.)

L'alliance franco-russe et l'influence grandissante des tsars sur les affaires du monde faisaient vivement désirer une histoire de la Russie contemporaine; il n'en existait pas en français. L'historien de *Pie IX*, du *Général Chanzy*, de *Dom Bosco*, etc., vient de remplir cette lacune.

Puisé aux sources les plus sûres et les plus récentes, écrit avec clarté, sobriété et conscience, ce livre est d'une lecture attachante, en expliquant bien des problèmes.

La partie anecdotique et les peintures de mœurs, semées au travers des grands événements, sont aussi des plus variées et contribueront au succès de l'ouvrage.

Sous la tente, par M. Gustave D'HUGUES (Libraires associés, 13, rue de Buci, à Paris.) Prix : 3 fr. 50.

Sous ce titre sans prétention, M. Gustave d'Hugues, fils d'un de nos collaborateurs, et attaché à l'administration de l'Algérie, nous a donné une peinture très ressemblante et très attachante de notre grande colonie africaine. Chargé de surveiller les opérations de la chasse aux criquets, l'auteur ne s'est pas contenté de raconter les travaux auxquels il a pris part, — et une part active, — en combattant ce fléau destructeur; il a étudié le pays où il évoluait et les mœurs des indigènes qui lui servaient d'auxiliaires. Il a vu de près la population des Hauts-Plateaux, et ses impressions, rédigées au jour le jour, nous ont valu des croquis aussi exacts que pittoresques des hommes et des choses.

Il a écrit pour nous instruire encore plus que pour nous plaire. Et cependant, il y a telles pages de ses récits que Fromentin et Pierre Loti n'auraient pas dédaigné de signer. M. Gustave d'Hugues ne se borne pas à bien voir : il a le talent de rendre visibles aux autres les paysages et les scènes qu'il décrit. Il se dégage de son livre je ne sais quelles senteurs des vastes prairies algériennes, mélangées d'une vague odeur de *couscous* et de *diffa*. Il a surtout saisi sur le vif le caractère patriarcal des tribus arabes, et le lien physiologique aussi bien que psychologique qui les rattache à celles des temps bibliques. Enfin, et comme l'auteur ne craint pas de mettre sa personnalité en avant, on peut dire que c'est là une œuvre vécue, et l'on se prend à regretter, en la lisant, que l'homme qui sait tirer de sa plume un si brillant parti soit tenu, par le devoir de sa profession, de l'employer, le plus souvent, à la redaction de simples rapports administratifs.

Le Miracle en France au dix-neuvième siècle, par Arthur LOTH (1 vol. in-8° jésus illustré.)

En fermant ce livre, où le surnaturel éclate à chaque page, on est tenté de s'écrier avec Racine :

Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles?

La Salette, Lourdes, la Croix de Migné, le curé d'Ars, la médaille miraculeuse, etc., quel éblouissement! La France est donc encore le témoin des révélations divines, la race missionnaire à qui Dieu se prodigue, pour qu'à son tour elle prodigue Dieu au monde. Au cours de ses enquêtes sévèrement conduites, l'auteur consigne de multiples arguments propres à convaincre, pour peu qu'ils soient de bonne foi, les ignorants qui nient le miracle.

L'un des gérants : **JULES GERVAIS.**

PARIS. — J. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LA JEUNESSE DE MONTALEMBERT [1]

LES DERNIÈRES RELATIONS DE MONTALEMBERT ET DE LAMENNAIS

I

Les catholiques accueillirent la soumission de Lamennais avec des cris de joie, « joie d'autant plus excessive qu'elle était plus inattendue [2] ». Comment douter d'une déclaration aussi catégorique? Le Pape, trompé comme tout le monde, félicita l'auteur. Mais Lamennais ne prit pas la peine de répondre. S'abstenir, dit-il, lui semblait plus respectueux; c'était surtout plus prudent. Une chance de salut restait encore à Lamennais, se taire, ne révéler qu'à Dieu la plaie de son cœur. Dieu seul pouvait, en effet, le guérir et rendre à son âme le calme, l'humilité et la foi. « ... Je prie Dieu sans cesse et la sainte Vierge de vous envoyer un peu de paix, lui écrivait Montalembert. J'espère que peu à peu vous retrouverez le calme et l'abandon à la volonté de Dieu... Il est si beau de souffrir pour la justice, d'être la victime innocente des deux plus belles causes qui existent. Seul, dans ce siècle, vous avez défendu la liberté avec pureté et désintéressement; seul vous avez été appelé à subir un martyre intérieur pour témoigner de votre foi et de votre amour pour la paix de l'Église : c'est là une gloire sans pareille... et qui augmente à proportion de vos souffrances... Oh! prenez courage; songez à tant de grands saints persécutés, méconnus, anéantis pour un temps comme vous, et qui sont maintenant à jamais grands dans le ciel et sur la terre... Je suis désolé que vous ayez laissé deviner l'état de votre âme à l'archevêque, en

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juin et du 25 septembre. *La Jeunesse de Montalembert,* dont nous avons donné à nos lecteurs de si intéressants extraits, paraîtra à la librairie Poussielgue, dans la première quinzaine de novembre.

[2] Lamennais à Montalembert, janvier 1834.

lui disant que vous ne vouliez plus remplir de fonctions sacerdotales. Faites ainsi, puisque votre conscience vous y engage; mais, au nom de tout ce que nous avons de plus cher en ce monde, au nom des dernières espérances de la liberté pure et sainte, ne manifestez pas au grand jour des dispositions qui jetteraient l'épouvante et le désespoir dans le cœur de tous nos amis déjà si attristés[1]. »

Une idée vint alors à Lamennais, lumineuse comme une dernière inspiration du Ciel : fuir l'Europe où il étouffait, où il avait tant souffert, prendre, comme Dante, le bâton du pèlerin et s'en aller en Orient, « au-devant du soleil, dans cette belle et antique Asie, qui m'a toujours attiré si vivement ». Il proposa à Montalembert de l'accompagner : « S'il entrait dans tes désirs, lui écrivait-il, de voir ces magnifiques contrées, il me serait doux que tu fisses ce voyage avec moi. Tu m'établirais dans mon ermitage et, après avoir visité le Liban, Jérusalem, etc., tu reviendrais ici suivre le cours naturel de ta vie. » Quelle joie, quelle espérance pour Montalembert! Il encourage vivement le Maître, il lui fait valoir les meilleures raisons, la santé du corps, celle de l'âme surtout. « Ce vous sera une distraction puissante et nécessaire après les cruelles épreuves, l'ingratitude et la persécution que vous avez subies en Europe. » Il est presque décidé qu'on partira au mois de mai, pour s'installer à Beyrouth, au pied des montagnes du Liban, dans la maison même occupée par Lamartine pendant son récent voyage.

C'est, d'ailleurs, Lamartine qui excite Lamennais à partir. A cette époque, les deux poètes se voient fréquemment, se ressemblant sous quelques rapports, entraînés l'un et l'autre par la politique loin du catholicisme, oublieux de leur sublime destinée, épris de rêves humanitaires et marchant à grands pas vers le panthéisme. Cette tendance n'est-elle point visible dans les conseils que Lamartine adresse à Montalembert au sujet du voyage d'Orient?

« Je ne saurais trop, lui dit-il, approuver votre résolution. Vous allez visiter des scènes historiques, politiques, religieuses, qui jetteront pour vous une grande lumière sur les différents drames que l'humanité a joués, joue ou jouera, avant, pendant ou après nous. Vous en reviendrez éclairé et changé.

« ... Notre temps viendra si nous persévérons dans les seules idées éternelles, celles d'humanité et de justice, de raison et de *révolution morale*. Mais il faut un dévouement qui touche au martyre pour résister aux fureurs absurdes de tous les partis étroits, vieux ou enfants. Allez donc vous tremper et vous mûrir.

[1] 26 janvier 1834.

Vous reviendrez nous remplacer dans cette noble et ingrate lutte. Votre talent et votre âme, si vous ne les usez pas trop tôt sur les systèmes de confiance, feront un jour de la force et de la lumière pour notre patrie et pour la patrie universelle de toutes les intelligences, la seule qu'il faille reconnaître maintenant [1]. »

Cependant d'autres conseils viennent modifier les projets de Lamennais. On lui peint l'Orient sous les plus noires couleurs : « Il faut tout y porter. Ni pain ni vin dont puissent faire usage l'Européen le moins difficile. Point de vitres aux fenêtres, rien enfin, mais rien du tout. » Sans doute, Montalembert pourvoiera aux dépenses; mais restent les dangers à courir pendant le voyage. La pensée d'être jeté à la mer par les Grecs l'épouvante beaucoup. « Rien de plus commun chez ces gens-là que de jeter à la mer les passagers et de les poignarder pour s'emparer de leurs effets [2]. » Ajoutez à cela le désir de l'action qui le tourmente, et ses travaux commencés qui le sollicitent : « N'était ce travail qui se présente à moi comme une sorte de mission, je te dirais : Partout où tu seras, j'y serai aussi. Car que me reste-t-il au monde, si ce n'est toi? Ta vie est ma vie ; ce sont deux flammes qui se pénètrent pour se rencontrer et aspirent l'une vers l'autre à travers l'espace [3]. » Et puis, surtout, la France le retient : « N'est-ce pas encore là, malgré tout, qu'il vaut mieux vivre et mourir? » Décidément, il ne partira pas : « O ma patrie, s'écrie-t-il avec émotion, terre douce et sacrée, que mes os reposent dans ton sein ! De tous mes vœux, c'est là le plus cher et le seul à peu près que je forme désormais dans ce monde de fantômes et de misères [4]. »

En attendant, il s'attarde trop à Paris, séjour funeste pour un fiévreux de son espèce. De mauvais conseillers flattent son orgueil et l'excitent contre l'Église. En vain Mgr de Quélen l'accable-t-il de prévenances, le traite-t-il en enfant malade, comme on aurait dû toujours faire. « L'archevêque a entièrement gagné ma confiance, écrit-il à Montalembert, et ce n'était pas chose facile. Il voudrait que je fusse ce que Léon XII voulait me faire [5]; je lui ai déclaré franchement que cela ne serait possible en aucune façon. » En effet, il est trop tard pour gagner Lamennais. Dans son dépit, il se prend même à regretter les services qu'il a rendus au catholicisme : « En refaire une puissance! s'écrie-t-il, je me félicite de n'y avoir point réussi ; la solution n'était pas là. » Quelquefois il répond par

[1] Lamartine à Montalembert, Saint-Point, 1834.
[2] Lettre à Montalembert, 23 janvier 1834.
[3] 19 février 1834.
[4] Janvier 1834.
[5] Cardinal.

des invectives aux tendres supplications de Montalembert : « Tu es, en matière religieuse, d'une timidité excessive... C'est bien pour toi que le Pape est Dieu... Ta religion est un mélange de superstitions féminines... Je cesserai désormais de te fatiguer d'observations inutiles. » Mais rien ne l'exaspère comme la politique. Son imagination fort excitée par la répression de certaines émeutes en France, par les cruautés de Nicolas et les plaintes des captifs du Spielberg, lui représente l'Europe comme une vaste « mer de sang qui s'étend de Cadix à Saint-Pétersbourg ; et ce sont les rois qui répandent ce sang et s'en abreuvent ». M. Guizot et le duc de Broglie n'ont plus, dit-il, qu' « à cuver le sang qu'ils ont bu ». Quant au gouvernement de Louis-Philippe, c'est « un spectre couvant la mort sous ses larges ailes de chauve-souris dans un noir et infect égout »[1]. En vérité, ne sont-ce pas là des cauchemars de malade?

Lamennais a apporté de Bretagne son manuscrit des *Paroles d'un croyant*, et le manuscrit lui brûle les mains; il éprouve la tentation violente de le publier. Tous ses amis, Montalembert, Gerbet, Lamartine même[2], l'en détournent. Plus ils insistent, plus Lamennais s'obstine dans son idée : n'est-ce pas ainsi qu'agissent toujours les esprits faux? Bientôt sa conscience cesse d'hésiter, elle commande, elle lui fait un devoir impérieux de cette publication. On sait avec quel empressement Sainte-Beuve s'en chargea : « ... Le petit ouvrage, écrivit Lamennais, paraîtra dans une vingtaine de jours sans nom d'auteur. J'en ai retranché ce qui regarde Grégoire XVI. On mettra des points à la place. En voyant tout ce qui se fait en France et en Europe, en prévoyant ce qui s'y fera bientôt, j'ai voulu hautement protester contre pour sauver ma conscience : il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu[3]. »

A cette nouvelle, Montalembert jette un cri d'effroi. Maintenant, tout est bien fini. Les derniers voiles vont se déchirer et la révolte intérieure de Lamennais éclater au grand jour. A tout prix, il faut empêcher ce scandale :

« Munich, ce 8 avril 1834.

« Mon bien-aimé père, je reçois à l'instant votre lettre du 23 mars, dans laquelle vous m'annoncez la prochaine exécution d'un projet que je regarde comme fatal au suprême degré. Ma tendresse si

[1] Lettre à Montalembert, 19 mars 1834.

[2] « Je le lui ai dit avant la publication. La vérité n'est jamais hors de la raison et du réel dans les choses sociales. » — Lamartine à Montalembert, 1834.

[3] Lamennais à Montalembert, 23 mars 1834.

vraie et si sincère pour vous m'impose le devoir de vous parler à ce sujet avec toute la franchise d'un fils, et, j'ose le dire, de votre meilleur ami, car je cherche en vain autour de vous quelqu'un qui puisse vous aimer comme moi.

« Je vous conjure donc, s'il en est encore temps, de renoncer à la funeste idée que vous avez conçue; j'ai l'intime conviction que cet écrit produira un scandale immense dans un sens et ne fera point dans l'autre un bien capable de compenser ce scandale. Si votre frère, si *tous* vos amis et admirateurs sans exception ont jugé cette publication inopportune au mois de juillet dernier, que diraient-ils aujourd'hui, après l'ébranlement qui a été donné à tous les esprits sur votre compte par les derniers événements, et dans un moment où le silence, la retraite, l'oubli, vous sont comme imposés par les manifestations les plus évidentes de la volonté divine? Vous dites que vous voulez protester pour *sauver votre honneur*, mais je vous jure que vous compromettez votre honneur aux yeux du monde de la manière la plus grave. Au nom du ciel, comment concilier cette prise d'armes subite avec l'adhésion signée et publiée il y a trois mois à peine? Êtes-vous donc prêt à reconnaître qu'elle était contraire à votre conscience et que vous ne l'avez signée que par amour de la paix? Mais il n'y a personne au monde qui ne vous réponde qu'il valait infiniment mieux ne pas faire cette déclaration pour la renier trois mois après, et qui ne se moque d'un amour de la paix qui accouche de la guerre après un si court intervalle. J'aurais mille fois préféré, et je parle ici non pas en chrétien, mais en homme du monde, que vous eussiez refusé tout net de céder au Pape que de venir rétracter votre concession de la sorte. Il n'y a pas un libéral qui ne rie sous cape de ce qu'on appellera avec une grande apparence de raison un véritable jésuitisme. Tout le monde vous accusera soit de mauvaise foi, soit d'une incroyable légèreté. Personne n'appréciera les motifs purs et désintéressés de votre action.

« Et une publication anonyme encore! c'est-à-dire qui n'en aura que les inconvénients, car on saura bientôt que c'est vous, et on ne trouvera dans cet anonyme qu'une source des plus déplorables suppositions.

« Quant au bien que cela peut faire, je vous demande en conscience si vous croyez par ce livre opposer le moindre obstacle au mal qui se fait ou se fera? Vous n'aurez fait que vous perdre vous-même et avec vous les espérances de tous ceux qui comptent sur vous pour leur avenir. Comment ne pas comprendre le caractère essentiellement transitoire de l'époque actuelle? Comment ne pas pouvoir attendre, attendre un peu de temps, quelques mois, fût-ce

même quelques années, jusqu'à ce que de nouveaux événements viennent au moins justifier aux yeux du monde ce brusque et inconcevable passage d'une soumission absolue à la plus éclatante révolte? Et quand je songe au terrible scandale qui en résultera parmi les catholiques, je demeure vraiment atterré. Comment pouvez-vous être aussi impitoyable envers moi, envers tous ceux qui vous sont restés fidèles dans votre adversité et votre abandon? Quel triomphe pour vos ennemis! Quelle éclatante justification de toutes leurs calomnies, de toutes leurs pensées! Vous dites que le silence serait infâme! Quoi! le silence de l'obéissance, de la docilité, de la soumission chez un *chrétien*, je ne dis même plus chez un catholique, serait infâme! Mais alors où en sommes-nous? Qu'est-ce donc que le christianisme, depuis Jésus-Christ se taisant devant Hérode jusqu'à Fénelon?

« Pardonnez-moi l'excessive franchise de mes paroles; mais je suis tellement pénétré de douleur que je ne saurais mesurer mes expressions. Au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré, au nom des croyances qui vous restent encore, au nom enfin de ma tendre affection pour vous et de la vôtre pour moi, ne cédez pas à cette tentation terrible. Songez devant Dieu qu'à cinquante ans vous allez tout à coup répudier la gloire, la foi, les habitudes de votre vie passée. Est-ce donc trop de deux ou trois ans de méditations, de silence, avant de prendre un tel parti? Je n'ose prévoir quel sera le jugement de Dieu si vous n'agissez pas ainsi; mais le plus simple bon sens suffit pour prévoir quel sera celui du monde. Adieu! que Dieu vous bénisse et vous éclaire! [1] »

Mais Lamennais s'attache d'autant plus obstinément à ses idées qu'on veut les lui faire abandonner, semblable aux chênes de sa Bretagne qui s'enracinent davantage à chaque coup de vent, à chaque tempête nouvelle... Il s'occupe bien de l'opinion du monde! Ne s'est-il pas réservé le droit d'écrire sur la politique? Il accomplit un devoir envers l'humanité, il obéit à sa conscience : « Suivons chacun ce que la nôtre nous dicte, d'après les points de vue différents sous lesquels les choses nous apparaissent... Si je me trompe, quelle assurance as-tu plus que moi de ne pas te tromper[2] ? » — *Les Paroles d'un Croyant* parurent le 26 avril.

II

Nous n'avons pas à juger ici ce trop fameux poème. Pour en comprendre l'effet, qu'on se figure une pierre jetée dans une four-

[1] A Lamennais, 8 avril 1834

[2] A Montalembert, 18 avril 1834.

milière. Réveillée par ce coup de tonnerre, par ce fracas apocalyptique, la vieille société se croit en danger. Chacun s'agite en sens divers, quelques-uns pleins d'enthousiasme, le plus grand nombre avec des cris de surprise et de colère. Pendant que Guizot propose de saisir son ouvrage, le prophète a regagné la Chenaie. De là il mesure l'émotion produite et jouit franchement de son succès. Les yeux fixés sur l'horizon, il attend que l'aurore se lève; il attendra toute sa vie. Rien de curieux comme de suivre ses impressions dans les lettres nombreuses qu'il adresse à Montalembert : « Tout de même, dit-il, la fibre humaine a vibré. » Il transcrit pour son ami les éloges reçus et enregistre avec complaisance les articles des journaux. C'est presque en souriant qu'il énumère les parodies de son livre : *Paroles d'une croyante*, *Paroles d'un mécréant*, *Deux mots d'un incroyant*, *Paroles d'un voyant*, etc. On ne lit pas seulement les *Paroles*, on les dévore, la jeunesse principalement; les cabinets de lecture le louent à l'heure; dans les salons, dans les cafés, dans les ateliers, sur les places publiques même, on le trouve partout; des étudiants se convertissent : « Si ce sont là vos doctrines, déclare Arago, je me fais catholique. » Quoi d'étonnant que Lamennais s'enivre d'un pareil succès : « Ce livre, écrit-il, a ramené Dieu sous les tentes des peuples et de la liberté. »

D'autant qu'à l'étranger ce succès est plus grand encore. En vain les gouvernements surveillent les frontières et multiplient les perquisitions; les *Paroles* ont bientôt pénétré partout. Dès le mois de juin ce pamphlet est traduit dans toutes les langues de l'Europe, même en grec vulgaire, en hollandais et en norvégien. « J'en ai déjà vu trois traductions allemandes, écrit Montalembert... l'opinion en est toujours aussi occupée, les journaux en parlent comme de quelque chose de mystérieux et de terrible... comme d'une armée de 300 000 hommes dont on craindrait l'invasion, sans trop savoir par où elle doit entrer... Depuis que je suis en Allemagne, aucun événement sans exception n'a occupé tant de place dans la presse périodique; ce n'est pas à comparer avec les feuilles françaises. La *Gazette politique* de Berlin, organe le plus considérable de l'absolutisme, a déclaré franchement que c'était la manifestation la plus formidable qu'il y ait encore eue de la force révolutionnaire... Le roi de Prusse a défendu non seulement votre livre, mais encore toutes les réfutations qui ont été faites. Il ne veut ni du poison ni du contre-poison... »

A Vienne, l'effet n'est pas moins « terrible... Ce ne sont qu'anathèmes; et chez les plus doux, gémissements et larmes... La *Gazette d'Augsbourg* déclare que si le diable venait au monde, il

tiendrait ce livre à la main... » Même impression en Italie : « ... On en a fait je ne sais combien d'éditions françaises et italiennes à Florence... En ce moment, un pauvre diable de libraire nommé Giorgi est en prison pour n'avoir pas voulu nommer l'imprimeur d'une édition qui a été saisie chez lui. Cela n'a pas empêché que la veille de mon départ on n'en publiât encore une, sans que jamais la police ait pu mettre la main sur le dépôt [1]. »

Si Montalembert tient Lamennais au courant de ce qui concerne son livre, il n'en continue pas moins à déplorer sa publication. Il lui rapporte l'opinion des catholiques allemands, celle de Gœrres en particulier, qui se montre très attristé. Le clergé des vallées tyroliennes, qui semble le plus isolé du monde, fait parvenir à Lamennais l'expression de sa sollicitude et de sa douleur : « Il faut qu'il *enraye*, répètent ces bons prêtres, à moins qu'il ne veuille faire un tort immense à l'Église ». — « Tous vos anciens amis et admirateurs sont dans la désolation, surtout Mme de Schlegel à Francfort, et M. Weiss, chanoine, directeur du *Catholique* de Spire...; tous gémissent que vous ayez abdiqué la position unique, l'autorité immense dont vous jouissiez auprès des fidèles; tous vous supplient de vous arrêter..., et je n'ai pas besoin de vous dire que je me joins à eux du fond d'un cœur qui vous est attaché au delà de toute expression humaine... Il est inutile de répéter ici ce que je vous ai déjà dit plus d'une fois, et avec trop de dureté peut-être [2]. Puisse le Ciel démentir mes craintes et mes tristes pressentiments [3] ! »

Au milieu des éloges qui lui parviennent de toutes parts, Lamennais souffre de voir Montalembert s'obstiner dans son sentiment de blâme, « sous l'empire d'une préoccupation si profonde que je ne sais comment me l'expliquer ». Aussi s'efforce-t-il de le rassurer, lui montrant l'enthousiasme des libéraux, la sympathie d'une partie du clergé et les dispositions assez favorables du Pape. C'est un des plus ardents disciples de Lamennais, M. Mac-Carthy, en ce moment à Rome, qui lui envoie ces renseignements optimistes. « Le Pape ayant demandé mon livre pour le juger par lui-même, on lui en a donné des extraits qu'il a renvoyés, voulant connaître l'ouvrage entier. Après l'avoir lu, il a déclaré

[1] Montalembert à Lamennais, 1834, *passim*.

[2] Une lettre importante de Montalembert à Lamennais, datée de Ratisbonne, reprochait au maître, en termes très véhéments, ses attaques contre la propriété, et le rôle qu'il donne aux prêtres dans son pamphlet. Cette lettre n'a pas été retrouvée dans les papiers de Lamennais.

[3] Montalembert à Lamennais, 15 juillet 1834. Le même jour Lamennais recevait l'encyclique *Singulari nos*.

que, comme souverain temporel, il ne pouvait pas l'approuver, mais qu'il n'y trouvait rien de contraire à la doctrine de l'Église; qu'au reste, on avait eu tort de me traiter si mal à mon dernier voyage... Faut-il donc, conclut Lamennais, que mon fils bien-aimé soit plus sévère pour moi que les hommes les plus instruits et les plus considérés de Rome? Faut-il que ce soient quelques-uns de mes amis les plus chers qui semblent prendre à tâche de verser le trouble et l'amertume dans mon âme?... Pourquoi donc cette obstination à tout prendre du mauvais côté..., à m'envelopper de présages sinistres et de vagues menaces des événements [1]? »

« Gardez-vous de compter trop sur le calme actuel de Rome, répéta encore Montalembert. Nous avons été trop souvent dupes d'illusions pareilles. » Grégoire XVI, en effet, était indigné de la conduite de Lamennais; il ne pouvait s'expliquer une pareille révolte, après tant de solennels engagements de soumission; les principes anarchiques des *Paroles* lui faisaient horreur. Bientôt la nouvelle se répandit qu'il préparait une encyclique contre ce livre; elle parut, en effet, le 7 juillet, et arriva à la Chenaie le 15 du même mois.

Lamennais prévenu l'attendait dès le matin. C'était un de ces jours sombres et mornes où la vie semble tomber goutte à goutte dans le vide de l'âme : *In animam cadit vita guttulis amarissimis.* Du fond de son angoisse, c'est vers Montalembert qu'il se retourne : « ... Je pense à toi. Je cherche à me représenter les lieux où tu es, mais je ne m'en fais aucune idée, car tu es loin, bien loin; et que cette absence sera longue! Cette pensée de l'absence vous saisit plus vivement lorsqu'on vieillit, à cause de l'espace toujours plus étroit où se renferment les chances de réunion terrestre. » Le malheureux prêtre se compare au Christ dans le Jardin, appelant ses apôtres, avant sa Passion. Il le pouvait, tout prêtre étant un autre Christ, mais à la condition de faire comme ce divin modèle, de boire le calice jusqu'à la lie, de se montrer obéissant jusqu'à la mort.

Tout autre fut l'attitude de Lamennais. Un moment accablé, à la lecture de l'acte pontifical, il se relève avec orgueil et défi; il se figure que cette condamnation va soulever contre Rome l'humanité entière... « Point de lâche abattement! s'écrie-t-il. Il s'agit de souffrir, voilà tout; il s'agit de passer à travers la Passion et de comparaître devant Pilate, Hérode et Caïphe... » Hélas! non. Il s'agirait simplement de comprendre qu'il ne lui appartient pas de diriger l'Eglise; il s'agirait de dire à celui qu'il a tant de fois salué comme

[1] Lamennais à Montalembert, 11 juin 1834.

le représentant de Dieu : « Que votre volonté soit faite et non pas la mienne. »

Cependant Lamennais supplie Charles de ne point s'affecter d'un événement « que Dieu a permis pour en tirer sans doute quelque bien que nous ignorons... Laissez donc faire et dire, ajoute-t-il, et attendons en paix ce qui sera. En présence de l'action divine, tous les troubles de l'âme doivent s'apaiser et toute voix doit être un soupir d'amour et un long cantique d'espérance [1] ».

Comment Montalembert ne s'affecterait-il pas? Ses illusions s'en vont l'une après l'autre : « Je demeure désolé et troublé jusqu'au fond du cœur. Pour M. Féli, il n'y a qu'un parti à prendre, la soumission ; il ne le voudra pas. Mais mon devoir est de le lui conseiller encore [2]. » Et, après avoir longtemps prié, il passe la nuit à écrire cette supplication désespérée, cette lettre admirable de raison, d'éloquence, de tendresse et de foi.

Il exprime la douleur que lui cause la situation terrible où se trouve Lamennais; il rappelle ses avis et ses prédictions si peu écoutés : « Dans le présent, dit-il, tout est perdu, tout est atteint; mais il y a encore à sauver le passé et l'avenir... Mon Dieu! que ne donnez-vous à ma parole un peu du feu qui dévore mon cœur!... Je le dis dans toute la sincérité de mon âme, je donnerais ce qu'il me reste de vie (présent de bien vil prix assurément, mais le seul que je puisse offrir), pour faire pénétrer dans votre esprit une partie seulement des sentiments qui m'agitent, de l'instinct pur et chrétien qui me guide. Oui, mon bien-aimé père, vous pouvez encore vous sauver, vous et toutes les âmes qui sont attachées à la vôtre et qui suivent vos traces... Bientôt cela ne sera plus possible. Profitez de la dernière partie de l'encyclique... Dites courageusement que vous vous êtes trompé; dites-le même si vous ne le sentez pas, par amour pour la paix, pour le salut de votre âme; faites ce sacrifice au Dieu qui se laissa accabler d'humiliations et de souffrances pour nous apprendre à nous laisser humilier et persécuter à notre tour...

« ... Je sais et je sens bien profondément tout ce qu'il y a de pénible, d'impossible même, pour des forces purement humaines, dans le parti que je vous conjure de prendre ; mais vous devez avoir des forces plus qu'humaines. Je sais que ce sera briser votre vie, vous anéantir, vous tuer; mais ce n'est pas pour rien que Dieu vous a donné la gloire et le génie... Vous savez qu'il vous récompensera au centuple de tout ce que vous souffrirez pour Lui... Ces

[1] Lamennais à Montalembert, 15 juillet 1834.
[2] *Journal,* 18 juillet 1834.

affreux combats de la conscience, auxquels vous serez livré en vous soumettant, sont le prix des âmes pures et justes... Mettez donc le sceau à la grandeur de votre vie passée, par ce sacrifice, le plus grand qu'un grand homme puisse faire. Croyez m'en, le ciel et la terre applaudiront également; je dis la terre, car le monde ne pardonne pas l'inconséquence; il ne pardonnera pas qu'un homme de cinquante ans renie son passé, comme vous êtes au moment de le faire... Le monde, je le sais, n'est rien pour vous. Dieu seul! voilà quelle doit être votre devise; elle l'a été jusqu'à présent; il faut qu'elle le soit encore; il faut ne voir que Lui...

« ... Vous avez tenté une entreprise à jamais glorieuse, à jamais sublime, de ramener Dieu, comme vous le dites, sous les tentes des peuples et de la liberté. Eh bien, il est évident que cette entreprise ne réussira pas, du moins de cette manière. Il est évident que le Dieu des chrétiens, le Dieu de l'Eglise, le Dieu de nos pères et du monde catholique, le seul Dieu sûr et positif en un mot, ne veut pas ce que vous voulez. Au nom du ciel laissez-lui-en la responsabilité... *Vous êtes sûr de ne pas vous tromper en obéissant.* Jamais ni Dieu ni vos frères ne vous reprocheront cette erreur-là. J'ouvre votre *Imitation* et j'y trouve ces mots *de votre main :* « Qu'est-ce « que l'erreur? la pensée d'un esprit faillible qui ne reconnaît pas « de maître et n'obéit qu'à soi. » Et encore : « Si votre sentiment « est bon, et qu'à cause de Dieu vous l'abandonniez pour en suivre « un autre, vous en retirerez plus d'avantages. » Il me semble que c'est là une des vérités élémentaires du christianisme ».

Montalembert aborde ensuite la perpétuelle objection de Lamennais, contre laquelle viennent échouer tous les raisonnements, toutes les prières de ses amis :

« ... Vous me répondrez, je le sais, que la conscience est invincible; et moi, je vous dirai, après avoir bien réfléchi sur ce point, que le chrétien ne doit pas obéir exclusivement à sa conscience, et qu'il y a des cas où il doit simplement obéir. Je ne vois pas que Jésus-Christ ait tant parlé de conscience ni de convictions dans ses divines leçons. Je vois au contraire qu'il a toujours parlé de l'obéissance, de la foi des petits enfants qui n'ont pas de conscience. On ne peut pas ériger ceci en règle générale : mais dans les cas où il y a lutte entre la conscience et l'autorité, je crois que c'est celle-ci qui doit l'emporter, parce qu'encore une fois on cesse d'être responsable envers Dieu et la postérité chrétienne.

« Que d'égarements n'ont point causés les prétextes de la conscience! Que de crimes même n'ont pas été commis par elle! J'ai lu avec attention ces jours-ci l'histoire de Luther et l'un de ses écrits, et j'ai été effrayé de la similitude qu'il y a entre sa marche, sa posi-

tion et la vôtre. Vous êtes absolument là où il en était avant la diète de Worms. Il est impossible de ne pas admirer le courage, le dévouement, le désintéressement de cet homme. Je suis convaincu que lui aussi a obéi à sa conscience, jusqu'au moment où l'orgueil, qui s'est caché dans les replis de cette conscience, a déchiré ce manteau sacré et l'a envahi tout entier. Je le répète, Luther, jusqu'en 1521, a été digne, comme vous l'avez été jusqu'ici, des respects du monde entier; s'il se fût arrêté à temps, son nom serait devenu un des plus beaux de l'histoire. On le placerait à côté des saint Bernard, des Savonarole, des Tauler, de tous les grands hommes qui ont senti la plaie de leur temps, qui l'ont révélée, mais sans y ajouter le venin de la révolte.

« Il y a, du reste, une grande différence entre Luther et vous, et, je ne puis vous le cacher, tout à votre désavantage : c'est que Luther n'a point été aussi inconséquent que vous l'aurez été, si vous ne vous soumettez pas; c'est que Luther n'avait point été pendant vingt années le champion de l'infaillibilité du Pape, l'éloquent et sublime docteur de l'humilité et de l'obéissance, le redoutable et invincible adversaire de l'orgueil sous toutes les formes. Il n'avait point été un des oracles de l'Eglise, l'espérance de tant d'âmes pieuses, l'objet du culte, pour ainsi dire, de tant de chrétiens, comme vous l'avez été. Il n'a trahi l'attente et la confiance de personne, et cependant son nom est maudit à jamais par les vrais chrétiens; ses disciples mêmes ont renié ses doctrines. Et qui oserait dire que la pureté primitive de sa conscience l'ait justifié devant Dieu de tout le mal qu'il a fait?

« ... En un mot, il faut choisir. Il y a aujourd'hui, comme il y a toujours eu, deux camps dans le monde, et il n'y en a que deux. D'un côté celui des saints, des martyrs, des prêtres du Christ, de ceux qui ont reçu le dépôt de la foi, de la tradition, des sacrements, de tous les dons du ciel; celui des âmes simples, pures, tendres, pieuses, sœurs de la vôtre et lavées comme la vôtre dans le sang de l'Agneau. — De l'autre côté, il y a le camp des méchants, des impies, des soi-disant philosophes dont l'orgueil est la seule lumière, des sophistes qui ont tué Dieu dans leur âme et ont essayé de le tuer dans celle de l'humanité, des infâmes qui, sous le nom de liberté, préparent à l'univers la plus odieuse tyrannie, des hypocrites qui ne veulent être libres que du joug de la vertu et qui spéculent sur la souffrance des peuples; enfin, de toute cette écume du genre humain qui a renié Dieu et qui a été réprouvée par lui. Il n'y en a pas d'autres; tous les milieux, tous les tiers-partis ont disparu, et cela grâce à vous en grande partie. Il faut être tout ou rien. Aussi voyez la formidable unanimité des chrétiens sous la bannière

de l'Eglise, quelque faibles et enchaînées que soient les mains qui la portent aujourd'hui. Je vous le dis en vérité, entre l'Eglise et vous, pas un n'hésitera, et ceux qui vous garderont au fond du cœur un inviolable attachement n'oseront vous le témoigner au dehors, de peur d'être considérés comme des déserteurs... »

Mais il n'en sera pas ainsi: Lamennais se soumettra; il écoutera la voix du Souverain Pontife et demeurera dans l'Eglise pour la consoler, la glorifier et la défendre comme autrefois; puis il se retirera pendant un temps indéterminé de la vie publique.

« Quel dommage, poursuit Montalembert, que vous ne soyez pas parti pour l'Orient il y a six mois! Que de maux épargnés à vous et à vos amis! Mais enfin vaut mieux tard que jamais... Ou si la distance vous effraye, venez vous établir avec moi en Allemagne, ou dans cette Italie que vous aimez tant, dans un endroit où nous pourrons vivre tranquilles et oubliés en attendant des jours meilleurs. Au milieu de ces orages, mettons à l'abri la paix du chrétien, cette paix inaltérable *que le monde ne donne pas*, qu'il ne peut qu'enlever et détruire. Ne vous inquiétez pas du jugement des hommes, pensez seulement à celui de Dieu et des chrétiens. Ne songez pas davantage aux obstacles matériels : il y aura toujours assez d'argent dans ma bourse pour nous deux. Je mets ma vie entière à votre disposition; et, en agissant ainsi, je n'ai pas même la consolation de vous faire un sacrifice, puisque cette vie n'est plus rien, qu'elle est brisée, anéantie, que je n'ai aucun lien, aucune affection à laquelle je doive renoncer pour m'unir à vous. M'unir à vous est mon premier devoir, mon premier besoin. Isolons-nous du présent, sortons des orages; vivons pour Dieu, pour l'avenir et l'un pour l'autre... « Appuyons nos deux pauvres âmes l'une sur l'autre, « afin qu'elles s'aident à s'élever au-dessus de la terre vers Celui en « qui seul elles posséderont la paix. » Ces délicieuses paroles, vous me les écriviez le 11 novembre 1833. Oh! puissent-elles être prophétiques! Je vous les répète aujourd'hui du fond de mon cœur, qui s'élance vers vous avec le plus tendre amour et en versant des larmes de douleur et d'attachement à la fois. Je vous supplie à genoux de m'écouter; je vous le demande au nom de ce qu'il y a de plus sacré dans ce monde et dans l'autre. Ne désespérez pas ceux qui vous aiment en Dieu et pour Dieu; n'écoutez pas la voix perfide des hommes qui ne voient rien au delà de la gloire et des intérêts de ce monde; plongez votre regard dans la gloire du ciel et dans le cœur de vos amis; vous y lirez le même précepte, la même prière : *Humilité*, *obéissance*, *résignation*.

« Encore une fois, faites votre sacrifice, subissez votre martyre, immolez-vous vous-même, et puis venez verser votre cœur mortelle-

ment blessé dans le mien, qui l'est aussi de toute manière; ou dites-moi de venir vous rejoindre, où vous voudrez, quand vous voudrez... Je ne sais que faire de ma vie; il me serait très doux de vous la consacrer.

« Adieu! écrivez-moi sur-le-champ. J'attends votre réponse comme le criminel attend sa sentence ou sa grâce[1]. »

A cet appel suprême, Lamennais demeure inébranlable. Sa réponse, nous l'avons déjà entendue plusieurs fois : « Suivons notre conscience. Le fond de tes sentiments est bon, mais il n'est pas réglé par la raison. Je garderai le silence aussi longtemps qu'il me sera possible... Quelles que soient les différences de nos convictions, nos cœurs n'en resteront pas moins unis, et le mien te gardera toujours une tendresse dont tu n'auras jamais qu'une faible idée sur la terre[2]. »

III

C'est une cruelle souffrance de se sentir impuissant à sauver celui qu'on aime. Tant de prières ardentes et désespérées! Tant d'efforts et de tendresses dépensés inutilement! Et toujours la même résistance froide et invincible! Lacordaire, Gerbet, Combalot, Rohrbacher, de Salinis, de Coux, étaient partis sans rien obtenir. Montalembert restait seul sur la brèche, mais il commençait à se fatiguer, à désespérer de la victoire. Entre des âmes de cette trempe, l'amitié ne vit pas seulement de paroles de tendresse : elle exige une communauté d'idées et de sentiments; du jour où cette communauté n'existe plus, c'en est fait de l'affection; elle s'en va s'affaiblissant, comme une lampe qui s'éteint faute d'huile. On ne s'en rend pas compte tout d'abord ; de part et d'autre on continue de dire qu'on s'aime, qu'on s'aimera toujours. Pure illusion! Un beau jour, on cesse de le dire et tout est fini.

Aussi bien, Lamennais l'avait prédit, ils s'en allaient, s'éloignant l'un de l'autre, par des voies diverses. De plus en plus Montalembert sentait le besoin de se cramponner à ses croyences, de s'attacher étroitement à l'Eglise : « Vous avez beau me dire de ne pas m'inquiéter de l'Eglise, que Dieu saura bien la conduire. Est-ce qu'on dirait cela d'une mère bien-aimée? L'Eglise est pour moi plus qu'une mère. Je lui dois les seuls moments doux et supportables de ma vie. Si la tentation pouvait me venir de la combattre un jour, je sens que ma langue et ma main me refuseraient leur service. » Lamennais, au contraire, parlait avec mépris du Pape et de l'ency-

[1] Montalembert à Lamennais, Mayence, 19 juillet 1834.
[2] 27 juillet 1834.

clique, affirmait que tous les esprits éclairés pensaient comme lui : « La parole qui autrefois remua le monde ne remuerait pas aujourd'hui une école de petits garçons. » Dans sa lettre du 27 juillet, il promettait de garder le silence aussi longtemps que cela lui serait possible. Le 3 août, il annonçait avec le plus grand calme que son article : *De l'Absolutisme et de la liberté*, venait de paraître dans la *Revue des Deux Mondes*. Trompé par Mac-Carthy, son correspondant de Rome, Lamennais se figure encore, le croirait-on? que les cardinaux et les théologiens lui sont favorables, que le Pape regrette de l'avoir condamné et désormais gardera le silence.

Tout cela indigne Montalembert; il ne peut comprendre un tel aveuglement et le déclare à Lamennais avec une grande vivacité : Comment! après un coup de tonnerre comme les *Paroles d'un croyant*, au milieu de l'anxiété générale, pourquoi lancer au Pape cette nouvelle et incompréhensible bravade? Pourquoi cette rage d'imprimer, comme un jeune homme qui veut à toute force se faire connaître? Espère-t-il ainsi servir la cause de la liberté? Et la religion?... Mais il n'y pense plus!

Quant aux assertions de Mac-Carthy, Montalembert refuse d'y croire et ne conçoit pas comment Lamennais y ajoute foi. « Mon Dieu! est-il possible de se faire illusion à ce point! Pourquoi donc Rome se tairait-elle, puisque pas une voix ne s'est élevée contre la sienne, puisque tous les gouvernements l'encouragent, puisque le clergé s'est unanimement soumis?... Jamais elle n'a reculé, et ce n'est pas aujourd'hui qu'elle commencera... »

Mais surtout Montalembert relève avec indignation cette phrase de Lamennais : « La parole qui autrefois remuait le monde ne remuera pas aujourd'hui une école de petits garçons. Eh quoi! s'écrie-t-il, la parole qui d'un seul mot a imposé silence au parti le plus énergique, le plus pur et peut-être le plus fort qu'on ait vu en France, la parole qui a été reçue avec une obéissance unanime par toute l'Église, contre laquelle pas un évêque, pas un prêtre, pas un fidèle même n'a osé protester,... cette parole-là ne vous semble pas pouvoir remuer une école de petits garçons?... Des petits garçons qui ont sucé avec le lait de leur mère la haine de Dieu et qui sont plus étrangers à la religion que les sauvages de la Nouvelle-Hollande, je le veux bien; pas plus que la parole de Grégoire VII ne remuait les petits garçons chinois ou tonkinois. Mais il me semble que la communauté des fidèles, l'Église en un mot, vaut bien des petits garçons de cette espèce. Vous me direz qu'une grande partie du clergé vous reste attachée *en silence*. Mais je vous demande un peu ce que vaut une adhésion silencieuse, dans un siècle comme celui-ci, où l'on ose tout et où l'on peut

tout oser sans danger, où aucun bras de chair ne peut même tenter d'étouffer les droits de la conscience. Pour moi, je ne me souviens pas dans l'histoire de l'Église d'une plus formidable unanimité en faveur des décrets de Rome. Comparez seulement ce qui se passe aujourd'hui à votre égard avec la résistance opiniâtre que les jansénistes ont pu organiser et maintenir contre Rome, et jugez par là des progrès de son autorité. Encore une fois puissent vos yeux ne pas s'ouvrir trop tard sur tout cela!...[1] »

A ce ton insolite, Lamennais regimbe : « J'ai fait tous mes efforts, dit-il, pour me trouver aussi absurde, aussi imbécile, aussi extravagant que j'ai l'avantage de l'être à tes yeux et je n'ai pu y parvenir. » Comme il ne peut supporter ce langage « aigre, dur, méprisant », il n'abordera plus désormais ces questions irritantes. Sa conviction, déclare-t-il, est tellement profonde, que le sentiment d'autrui, simple et dépourvu de motifs qui le frappent, ne saurait l'ébranler à aucun degré. « Pourquoi serais-je obligé de faire céder aux persuasions des autres les miennes qui ne sont pas moins vives? » Il affirme d'ailleurs, chose étrange! qu'il n'a jamais goûté une paix plus douce et plus absolue.

Si Lamennais est parvenu à étouffer la voix de sa conscience, s'il a vraiment le malheur de se trouver heureux, il n'en est pas de même de Montalembert. Lui, souffre doublement et de la défection de son ami et d'avoir retardé jusqu'à ce jour sa soumission publique. Il n'a tant tardé, nous l'avons vu, que dans l'espoir de ramener Lamennais avec lui; aujourd'hui il est forcé de reconnaître qu'il ne peut plus rien; il faut bien qu'il songe à se sauver lui-même, à quitter la barque prête à sombrer.

A ce moment il se trouve à Munich, revenant du Tyrol, et sur le point de partir pour l'Orient. Mais les amis qui devaient l'accompagner lui manquent de parole et il renonce à son dessein. Après bien des hésitations, il se décide à descendre en Italie, à visiter le Milanais qu'il ne connaît pas encore. A peine le jeune voyageur a-t-il franchi la frontière, que la police autrichienne, mise en éveil par ses relations avec Lamennais, lui ordonne d'en sortir. Pour comble de malheur, il s'est fait à la tête une blessure assez grave et c'est dans cet état qu'il gagne Florence. Que de souvenirs cette ville lui rappelle et quelle tristesse de s'y trouver seul, malade et troublé jusqu'au fond de l'âme!

« ... Oh! lui écrit Lacordaire, je ne me remets jamais en mémoire notre voyage d'Italie sans être oppressé et prêt à pleurer. Qui nous l'eût dit? Te rappelles-tu quand, à San Remo, M. de

[1] Montalembert à Lamennais, 29 août 1834.

Lamennais voulant monter sur une chaise tomba dans mes bras sans connaissance et s'y débattit? Hélas! C'était un présage, mais nous ne le savions pas. Cher ami, reviens à l'Église, il est temps, courbe ta tête devant ce que tu ne comprends pas. Tu es comme la feuille tombée de l'arbre et que le vent emporte çà et là... Certes, je ne veux pas t'affliger dans l'état où tu es... Cependant la vérité dite par ceux qui nous aiment est un baume divin. Jusques à quand n'entendras-tu pas la voix de la Providence qui te rappelle? Jusques à quand croiras-tu que tout le monde se trompe, excepté toi?... [1] »

De son côté Lamennais apprenant les souffrances de son fils bien-aimé le rappelle près de lui avec plus de tendresse que jamais : « ... Il y a trop longtemps que tu fais le métier de pigeon voyageur, reviens vite *al nido nativo*... Voilà bien des mois, bien des mois que je t'attends... Nous aurons un monde de choses à nous dire, tant de choses que d'abord nous ne dirons rien, et puis peu à peu la parole coulera dans l'intimité des doux loisirs, abondante, fraîche..., limpide à sa sortie du cœur comme l'eau de la fontaine Égérie. Tu t'en souviens? A bientôt donc, cher, bien cher enfant, que j'aime et que j'embrasse de cœur [2]. »

Cependant Albert et Alexandrine de la Ferronnays, récemment mariés, se trouvaient à Pise et pressaient Montalembert de venir compléter leur bonheur. Il accepta et arriva près d'eux le 10 novembre. C'est là que se dissipèrent ses dernières illusions sur la foi de son maître. Un ancien rédacteur de l'*Avenir* avait écrit à Lamennais : « Le catholicisme ne me semble plus qu'une forme morte ou mourante. » Et M. Féli avait répondu froidement : « Je suis entièrement de votre avis. » Cet arrêt si tranchant sur une question de vie ou de mort consterna Charles. La pensée lui vint avec force d'adhérer publiquement aux décisions pontificales. Il ne voulait pas, à vingt-quatre ans, se voir exclu de « cette communauté des fidèles, son unique patrie, l'unique foyer d'émotions et d'affections qui fût laissé à son âme [3] ». Après de longues réflexions, le 8 décembre 1834, jour de l'Immaculée-Conception, il envoya au cardinal Pacca un acte catégorique de soumission aux deux encycliques.

[1] Lettre à Montalembert, 12 novembre 1834.
[2] 22 novembre 1834.
[3] *Journal*, 8 décembre 1834.

IV

Dieu ne pouvait manquer de bénir le sacrifice de Montalembert. Sous les actes qui coûtent tant à notre nature et parfois nous déchirent le cœur, la Providence cache presque toujours des trésors. Montalembert l'éprouva. Alors les doutes cruels, les perplexités prirent fin, les orages de l'esprit s'apaisèrent et la vraie liberté régna dans son âme.

Grande fut la joie du Pape à cette nouvelle, et le cardinal Pacca s'empressa de féliciter Montalembert. Mais personne ne se réjouit autant que Lacordaire. Pour lui c'était un triomphe, le fruit d'une année de luttes et de prières : « Te voilà libre, écrivait-il, tu ne réponds plus de personne, tu n'es solidaire de personne, tu es toi-même, tu peux écrire pour l'Église ou te taire sans inconvénient, ta carrière est rouverte et tu ne seras pas ici que tu t'en apercevras. Quant à tes convictions, tu les verras s'éclaircir naturellement, et, sans renier rien de généreux, tu comprendras mieux la position de l'Église, tu feras la part des difficultés et des faiblesses, sans cesser de reconnaître en elle l'inspiration toujours subsistante de l'Esprit-Saint. La lumière vient à qui se soumet comme à un homme qui ouvre les yeux [1]... »

Et Lamennais, qu'allait-il penser? En l'isolant, en éloignant de lui tous ceux qu'il aimait, Dieu lui donnait une grande leçon, une grâce suprême. Il s'obstina à ne point la voir; il resta seul, sans chercher d'ailleurs à entraîner ses disciples dans sa rébellion. Cependant lorsqu'il apprit l'adhésion de Montalembert, il ne put dissimuler un cri de douleur. Comment! lui aussi s'éloignait, après tous les autres! « Quel dommage qu'avec le plus excellent cœur tu aies si peu de tête!... Qui t'obligeait à une démarche que personne ne demandait de toi?... En vérité, il y a de la fascination!... Après tout, si ce que tu as cru devoir faire te donne une paix quelconque, je m'en réjouis... J'ai perdu bien de l'amour répandu çà et là, non pas goutte à goutte, mais à pleine source, et cette source n'est pas épuisée, et, avec quelque abondance qu'elle coule, jamais elle ne tarira. Dieu ne regrette pas l'eau qui tombe des nues sur les sables arides. Nous devons tâcher de faire comme lui [2]. »

Montalembert fut touché de l'accent douloureux et amer de cette lettre; mais il releva vivement les reproches de mobilité et de fascination qu'on lui adressait : « ... Je veux vous remercier

[1] 24 décembre 1834.
[2] Lamennais à Montalembert, janvier 1835.

d'abord et du fond du cœur de tout ce que votre lettre renferme de tendre et de paternel. J'y ai retrouvé cette âme débordante d'affection que je vous ai toujours connue. Je vous sais gré aussi de la franchise avec laquelle vous me parlez de mon acte d'adhésion... Mais je crois que l'avenir vous montrera à vous-même de quel côté il y a eu le plus de *fascination*. Ce qui m'étonne, c'est que vous voyez en moi de la *mobilité*. En vérité, je n'ai jamais été, je n'ai jamais voulu être autre chose que catholique et le plus catholique possible. Tel vous m'avez connu en 1830 et tel je suis encore. Vous m'aviez offert le moyen de concilier avec cette volonté et cette base fondamentale d'autres affections et d'autres convictions qui étaient très puissantes, quoiqu'à un moindre degré, dans mon âme; c'est pour cela que, bien avant de connaître l'inépuisable richesse de votre cœur, je me suis attaché si passionnément à vos doctrines et à votre personne. Depuis lors, vous en êtes arrivé à reconnaître et à proclamer tout le contraire, savoir que le catholicisme actuel était inconciliable et le deviendrait de plus en plus avec les idées de progrès et de liberté. J'ai essayé aussi longtemps que possible de me cacher à moi-même que vos actes et vos paroles aboutissaient à cette conclusion : mais du jour où il ne m'a pas été possible de me faire illusion à cet égard, j'ai dû manifester hautement, tant pour le repos de ma conscience que pour assurer ma position aux yeux de mes frères dans la foi, que j'étais *catholique avant tout*.

« Et, je l'avoue, cet acte m'a remis ou du moins confirmé dans la tranquillité d'esprit et de cœur que vous me souhaitez. Notre position réciproque me paraît bien claire. Je vous suis resté fidèle et vous savez, j'ose le dire, avec quel zèle et quel amour, jusqu'aux frontières du catholicisme, mais en dehors de ces frontières-là, non, car une loi plus haute que toute affection ou toute conviction humaine a dû m'y arrêter. Je suivrai maintenant de loin vos progrès dans une route pleine de dangers, avec tout le tendre intérêt d'un cœur de fils, croyant toujours d'une foi invincible à l'entière pureté de votre conscience, à l'admirable désintéressement de vos intentions. Tout ce que vous ferez ou direz de répréhensible aux yeux des catholiques ne m'inspirera jamais qu'une vive douleur mêlée à une grande confiance dans les intentions de Dieu. Vous me regarderez toujours de votre côté comme un fils tendre et dévoué; j'en puise la douce espérance dans cette charmante lettre que je viens de lire, et où vous me parlez le langage du pur et véritable amour, avec cette éloquence qui n'appartient qu'à vous. Ce n'est pas avec moi, je vous assure, que vous aurez jamais à regretter cet *amour perdu* dont vous parlez si délicieusement.

Moi aussi, hélas! j'en ai perdu dans ma vie et je voudrais bien trouver en moi cette source qui ne tarit jamais et que vous avez dans votre cœur.

« Voici la dernière fois que je vous parle de nos dissentiments d'opinions, mais je vous supplie de me tenir encore au courant, comme un ancien ami, comme un enfant éloigné, de vos projets et de vos intentions. Vous pouvez compter sur ma discrétion toutes les fois qu'il y aura lieu... Adieu donc, mon bien-aimé père, je vous serre contre mon cœur et prie sans cesse pour vous [1]. »

Cette lettre établissait nettement la situation des deux amis. Quant à garder longtemps des relations affectueuses, en dehors de toute discussion politique ou religieuse, c'était une chimère que de l'espérer. Entre eux il n'y eut point de rupture, mais une séparation toute naturelle. La séparation des esprits s'accroissant chaque jour finit par amener la séparation des cœurs. En vain Lamennais appelait-il Montalembert à la Chenaie, celui-ci retardait sans cesse son départ. Il semblait redouter cette douloureuse rencontre. D'une part, on ne manquerait pas, en le voyant continuer ses rapports avec Lamennais, de suspecter la sincérité de sa propre soumission. D'autre part, — et cette pensée le touchait davantage, — que pouvaient-ils se dire désormais? Lamennais l'avouait lui-même. « Sauf ce qui est de pure affection, que pouvons-nous désormais nous dire? Nous parlons deux langues si diverses qu'avec la mienne je ne puis réussir, même dans les choses les plus simples, à me faire comprendre de toi. » S'ils abordaient le sujet de leur dissentiment, ce seraient des discussions pénibles, passionnées, sans résultat. Ne valait-il pas mieux les éviter?

C'est pourquoi, au lieu de se rendre à la Chenaie, Montalembert alla à Solesmes. Lamennais souffrit de cette décision et s'en plaignit avec douceur. « Je doute, dit-il, que tu aies beaucoup envie de me revoir. » Pourquoi ce changement? Quant à lui, il affirme n'avoir point changé. « C'est le même fleuve qui coule dans la même direction et qui en coulant prolonge des rives diverses. Le fleuve c'est l'avenir, les rives ce sont les idées. » Enfin, il faut se résoudre à ne chercher le bonheur qu'en Dieu et en soi : *Oblitus omnium obliviscendus et illis.* Et il décrit dans un langage plein de poésie le bonheur de l'âme unie à Dieu : « Qu'importe, à ce moment-là, ceux qui étaient près et qui s'éloignent, ceux qui vinrent jadis et qui maintenant s'en vont! »

Bientôt les lettres elles-mêmes deviennent plus rares, les for-

[1] Montalembert à Lamennais. Paris, 30 janvier 1835.

mules changent et se refroidissent. L'avant-dernière lettre de Lamennais est du 17 avril 1836. Il annonce qu'une grande tempête a déraciné les arbres de son parc et qu'il est obligé de vendre ses livres pour payer ses dettes. C'est ainsi que la Providence le détache de tout, même de ses amis. « Je prie Dieu, ajoute-t-il, qu'il te donne une existence moins troublée. » Ce sont des adieux. Quelques semaines après, Lamennais quittait pour toujours la Chenaie et se fixait à Paris. Voici encore, à la date du 14 juillet 1836, un dernier billet très court, très froid, sur lequel Montalembert a écrit ces mots : *la dernière!* Et c'est tout.

Vers la fin de cette même année, Montalembert se rendait à Rome en traversant la Suisse. Arrivé à Coire, l'idée lui vint d'adresser à Lamennais un suprême appel. Pendant de longues heures, enfermé dans une chambre d'auberge, il écrivit tout ce que lui inspirèrent sa tendresse et sa foi. « Autorisez-moi, suppliait-il, à négocier votre paix avec le Saint-Père[1]. » A chaque étape de son voyage, Montalembert courait à la poste, attendant la réponse de Lamennais. A Rome, il l'attendit longtemps encore; elle ne vint jamais.

Bien des années plus tard, en 1844, une âme pieuse très attachée à Lamennais, Mme Y..., supplia Montalembert d'avoir chez elle une entrevue avec son ancien ami. La lettre de cette dame est touchante et mérite d'être citée : « ... Il n'était question, écrivait-elle, ni d'entretien théologique ni de raisonnements à lui faire; tous seraient inutiles. Son esprit est faussé, égaré, perdu; mais son cœur est intact et c'est en lui que j'espère... Il est bien malheureux : l'isolement de son âme, la solitude de son cœur, sont un triste spectacle et un grand enseignement. Il est de bonne foi dans son erreur, je puis vous l'assurer. A personne peut-être, il ne dit sa pensée comme à moi, et ce qu'il voudrait en retenir lui échappe malgré lui, mais il souffre. On ne se plaint pas à un ami, et l'on se plaint à une amie; aussi j'ai le secret de ses souffrances, trop vives pour être, comme il le croit, le résultat des tristes circonstances qui environnent la vieillesse.

« ... Si vous saviez combien il est plein d'égards pour ma foi, combien souvent il me dit : « Puisqu'elle vous console et vous « rend heureuse, je me garderai bien de chercher à l'ébranler »; si vous saviez combien il met de délicatesse à parler devant mes enfants dans le sens où il sait que je les élève; combien enfin il évite tout ce qui peut m'être douloureux! Ah! si vous saviez tout

[1] Nous n'avons point retrouvé cette lettre dans les papiers de Lamennais, mais nous tenons ces détails de Mme de Montalembert, qui accompagnait son mari pendant ce voyage.

cela, vous ne vous étonneriez pas de mon dévouement à lui procurer quelque consolation, que je crois plus utile encore à son âme qu'à son cœur...

« Un de ces jours, il entra chez moi d'un air plus heureux que de coutume : « J'ai eu une bonne journée », me dit-il, et il tira triomphalement de sa poche la lettre d'un enfant, devenu homme, qu'il avait obligé il y a trente ans, sans l'avoir jamais revu depuis : « *Je ne suis pas gâté dans ce genre-là* », ajouta-t-il. La conversation tomba alors sur ses anciens élèves... Il me parla de Lacordaire sans amertume et seulement avec une grande expression de douleur. Il fut aussi question de l'abbé Gerbet, dont il n'a certes pas lieu de se louer. Enfin il arriva à vous : « Oh! pour celui-là, dit-il, « c'est bien différent, c'est un noble cœur. Il ne m'a abandonné « qu'à la dernière extrémité et seulement à la seconde encyclique « du Pape. » Puis il me parla de ses voyages avec vous et me raconta qu'en revenant d'Italie (tous deux), vous aviez rencontré un jeune enfant dont il s'était emparé : « Montalembert (c'est Lamennais qui parle) m'a souvent depuis demandé des nouvelles « de ce pauvre David. Si ce pauvre enfant avait vécu, il l'eût aidé, « car c'est un caractère généreux que Montalembert; pour ses « amis, il ne reculerait devant aucun sacrifice d'argent; il sait ce « que c'est que de se dévouer; seulement il est fanatique, mais il « l'est de bonne foi. J'aurais préféré pourtant qu'il ne dît pas à la « Chambre des pairs : « M. Lamennais avant sa chute... » Et Mme Y conjurait Montalembert de consentir à le voir : « J'ai la conviction intime, profonde, vive, dominante, qu'un jour venant, vous pourriez lui faire du bien... »

Nous ne connaissons point la réponse de Montalembert. Mais cette lettre touchante dut l'émouvoir profondément, réveiller dans son cœur sa vieille tendresse d'autrefois. Hélas! si la tendresse vivait toujours, l'espérance était morte et c'est pourquoi l'entrevue proposée n'eut point lieu. Montalembert ne comptait que sur Dieu pour ramener Lamennais. C'est vers Dieu qu'il se retournait sans cesse, l'âme pénétrée d'une sainte pitié, implorant au nom des mérites passés la résurrection de cette belle intelligence. Il eût donné tout son sang pour obtenir à Tertullien tombé la grâce d'une seule larme.

E. LECANUET,
de l'Oratoire.

L'ARMÉE FRANÇAISE

A LA FIN DE L'EMPIRE ET SOUS LA RESTAURATION

D'APRÈS DE NOUVELLES PUBLICATIONS [1]

I

Le cinquième et dernier volume des Mémoires du général Thiébault, qui va paraître dans quelques jours, est la digne conclusion des précédents. Si une mauvaise chance s'acharne à tenir l'auteur éloigné des décisives parties où se joue le sort de la France, il nous dédommage en peignant, avec une remarquable intensité de vie et de couleur, les scènes secondaires dont il a été acteur ou témoin. Aigri par l'avortement d'une carrière commencée sous de brillants auspices, de plus en plus mécontent de lui-même et des autres, ses souvenirs sont pour la plupart mêlés et assombris de rancunes : mais sa verve naturelle reprend bien vite le dessus, et il trouve moyen de rendre amusante jusqu'à l'énumération de ses griefs de tacticien méconnu et de vieillard isolé.

C'est affaire aux hommes compétents de discuter ses jugements sur les dernières campagnes de Napoléon. Les profanes lui doivent au moins cette justice, qu'il se montre indépendant sans outrecuidance, et qu'il formule souvent sa pensée avec un vrai bonheur d'expression, comme dans ce résumé de la campagne de 1813 : « Rien n'y manqua, ni les fautes, ni le malheur, ni les défections, ni les infamies; il faut bien le dire, les fautes, dont les défections et les malheurs ne furent que les conséquences, n'émanèrent que de Napoléon et ne purent émaner que de lui. » Citons encore ces lignes sur la trahison de Murat, où la figure du roi parvenu est

[1] *Mémoires du général Thiébault*, t. V (in-8°, sous presse). — E. Guillon, *Les Complots militaires sous la Restauration* (in-18). — *Journal du maréchal de Castellane*, t. II (in-8°). — Paris, librairie Plon.

finement rendue : « Dans l'impossibilité d'inculper son cœur qui était bon, je ne trouve d'explication à sa conduite que dans l'insuffisance de sa capacité et la fougue de ses impressions; dans cette alliance trop fréquente du courage héroïque et du manque de caractère; dans cette vanité que tout révélait en lui et dont ses costumes marquaient le degré puéril; enfin, dans cette violence qui, preuve de faiblesse morale, précipite en aveugle celui à qui un jugement sain ne sert pas de frein capable de le retenir [1]. » Parmi de nombreux développements techniques, traités avec art et lucidité, on distinguera un véhément réquisitoire contre les empiètements des membres de l'intendance et leurs efforts pour se faire assimiler aux officiers combattants; Thiébault n'omet pas de rappeler que la première fois qu'un intendant fut fait grand-officier de la Légion d'honneur, le grand-chancelier Macdonald lui dit : « Je rougis de vous donner une plaque qui ne devrait être que le prix du sang versé », parole injustifiable, d'ailleurs, autant que discourtoise, du moment qu'il ne s'agissait point d'un ordre exclusivement militaire.

C'est toujours par la variété et l'agrément des anecdotes que se distinguent les récits de Thiébault. Dans le nombre, il en est de fort risquées, pour ne pas employer un plus gros mot : au reste, la réputation du général est établie, à cet égard, depuis la publication du premier volume; avec une indiscrétion qui touche à l'impudeur. I conte, dans le plus grand détail, ses fredaines et celles de ses amis ou camarades. C'est miracle si, une fois, après avoir esquissé le portrait d'un général connu pour son esprit cynique, il ajoute : « Quoique je me rappelle plusieurs de ses mots et de fort drôles, il est impossible que j'en cite aucun. » Pareil scrupule ne l'a pas gêné souvent. De plus, on peut se demander si les droits de l'histoire et de la vérité autorisaient Thiébault à traiter comme il l'a fait des personnages considérables, dont la postérité directe existait et existe encore : la vie publique de ses contemporains lui appartenait sans doute, et il lui était même loisible de montrer un coin de leur vie privée; mais il y a des accusations si graves et si répugnantes à la fois, qu'à les mentionner on s'expose à passer pour diffamateur, et qu'à vouloir les prouver, on risque de révolter ses lecteurs!

[1] D'autres appréciations sont moins modérées. Ainsi, à propos du célèbre débat entre Grouchy et son lieutenant Gérard, le jour de Waterloo, Thiébault, qui ne les aimait ni l'un ni l'autre, les renvoie dos à dos, soutenant que Grouchy fut impardonnable de ne point marcher au canon, mais que les lenteurs de Gérard l'avaient mis hors d'état d'intervenir en temps utile. Il prétend aussi que Napoléon eût été victorieux s'il avait pu ou voulu substituer Berthier et Murat à Soult et à Grouchy.

Beaucoup des traits rapportés par Thiébault ne sont heureusement que curieux ou piquants : ainsi les scènes où se trahit définitivement la folie du pauvre Junot, ou bien l'embarras de Marie-Louise, divertissant par ses quiproquo les généraux pour qui elle désire se montrer gracieuse. Rien de plus invraisemblable, mais rien de mieux trouvé non plus que ce dialogue entre l'empereur et Fouché qu'il veut mortifier : « Vous avez été prêtre? — Oui, Sire. — Vous avez voté la mort de Louis XVI? — C'est le premier service que j'ai rendu à Votre Majesté. » Bien qu'elle ne soit point tout à fait inédite, nous sourions à l'histoire du vicomte de Léomont, gentilhomme ruiné par la Révolution : comme son médecin lui avait ordonné des promenades en voiture, il ne trouva rien de mieux que de guetter les grands enterrements pour monter dans une voiture de deuil; invité un jour à parler sur la tombe de quelqu'un dont il ne savait même pas le nom, son improvisation fit fondre en larmes l'assistance.

Parmi les saillies relatées dans ce volume, les moins originales ne sont pas celles de la femme de l'auteur, cette incomparable Zozotte, dont la grâce l'avait captivé pour la vie, dont les caprices le mirent à la torture, dont les fantaisies le ruinèrent et dont un sourire le rendait fou. Elle avait de fines reparties, elle en avait de terribles aussi. Rencontrant dans un salon un personnage qui passait à tort ou à raison pour avoir promené au bout d'une pique la tête de la princesse de Lamballe, elle prit la plus dédaigneuse attitude; l'intéressé eut le malheur de demander à mi-voix : « Pourquoi donc porte-t-elle la tête si haut? » Mme Thiébault entendit et répliqua sans broncher : « C'est qu'elle n'en a jamais porté d'autre que la sienne [1]. »

A la nouvelle des désastres de Russie, Paul Thiébault avait demandé du service à la Grande Armée, jugeant l'occasion favorable pour se soustraire à cette ingrate corvée espagnole qui pesait sur lui depuis quatre ans. Durant son court séjour à Paris, il fut frappé du changement survenu dans l'opinion publique et jusque dans celle de l'armée : « Ceux-là mêmes qui avaient reçu le plus de grâces se plaignaient le plus haut; de fait, plus on leur avait concédé de moyens de jouir, plus ils regrettaient de ne pouvoir en user. Avoir des palais et bivouaquer au milieu de la boue ou des glaces, des femmes et les condamner au veuvage, des familles et ne

[1] Voici un mot d'elle antérieur à sa conversion, et bien digne du milieu sceptique dans lequel elle avait vécu : « Personne ne croit plus que moi à l'immortalité de l'âme quand je me porte bien; mais, dès que je suis malade, je trouve tant de rapports entre la bête et moi, que je ne sais plus comment faire pour me croire immortelle. »

pas connaître ses enfants, des fortunes et vivre dans la misère, n'était-ce pas la torture des contrastes, le supplice de posséder et de voir échapper en même temps tout ce qui pouvait contenter ou le désir ou le besoin? » Les Tuileries n'avaient point échappé à la contagion : Thiébault trouva « l'empereur sérieux, Marie-Louise embarrassée, toutes les figures sombres; et, si quelques personnes s'efforçaient de sourire, c'était à l'aide de grimaces plus significatives que l'expression sincère des sentiments qu'elles cherchaient à cacher. »

Le général n'eut point le loisir de s'attarder à ses observations politiques et psychologiques. A la fin de mars 1813, on l'envoya former une division d'infanterie à Wesel, où un séjour assez maussade fut coupé par deux incidents de nature très différente. Le premier fut une escapade d'amoureux et de sous-lieutenant : épris après dix ans de mariage comme au premier jour, il eut la témérité, sous prétexte d'aller acheter des chevaux à Bruxelles, de se rendre à Paris en cachette et de demeurer cinq jours blotti chez lui comme un criminel. Le second épisode fut plus dramatique. A peine Thiébault était-il débarqué à Wesel, que le gouverneur Le Marois le nommait rapporteur d'une commission militaire chargée de juger un gentilhomme allemand accusé de haute trahison; on lui demandait de signer un réquisitoire tout préparé, et on lui communiquait des lettres impératives du ministre Clarke, dont l'une portait en propres termes : « Le comte de Bentinck sera jugé et fusillé dans les vingt-quatre heures... » — « Je me crus, raconte Thiébault, au greffe de Fouquier-Tinville. » Avec son indépendance habituelle, il commença par exiger quinze jours pour prendre connaissance de la procédure; puis, malgré les instances et les menaces, il détermina la majorité des commissaires à repousser la mort et la confiscation des biens[1].

Pendant quelque temps, Thiébault commanda la ville de Lübeck. Bien qu'un armistice eût alors été consenti, la situation était délicate, à cause du voisinage des lignes ennemies et des dispositions hostiles de la population. C'est à Lübeck, à la veille de la dénonciation de l'armistice, qu'il célébra pour la dernière fois la Saint-Napoléon; la solennité se termina par un bal, où toutes les dames de la ville « rivalisèrent d'élégance et d'entrain », selon la formule officielle : il est vrai que le général les avait fait avertir que celles qui ne danseraient pas iraient le lendemain travailler

[1] La commission était présidée par le général Lemoine, qui s'était distingué après Fructidor en faisant fusiller un certain nombre d'émigrés; pendant la délibération, ce personnage ne cessait de s'écrier : « Mais, Messieurs, que dira l'empereur si nous ne condamnons pas à mort? »

sur les remparts. On dut bénir à Lübeck, ce soir-là, la domination française et le nom de l'empereur.

Après la bataille de Leipzig, Thiébault reçut l'ordre de se rendre à Hambourg pour y diriger le service des approvisionnements, devenu de la plus haute importance dans une grande ville où un corps d'armée allait se trouver bloqué. Pendant les six mois que dura le siège, il fut en relations quotidiennes avec le maréchal Davout, dont la personne occupe dans ce volume une place aussi considérable que peu flatteuse.

Thiébault n'a pas laissé que de prévoir l'étonnement, le scandale même que causeraient ses attaques contre le prince d'Eckmühl : « S'il se présente alors, dit-il en évoquant l'avenir, un narrateur sincère pour rétablir les faits dans leur vérité, ce narrateur passera certainement pour un jaloux, un imposteur ou un mécontent satisfaisant bêtement sa rancune. » Sans aller jusque-là, le lecteur impartial s'aperçoit bien vite que l'incompatibilité devait être absolue entre les deux hommes : autant le maréchal était esclave de la consigne et professait pour tout ce qui touchait à la discipline un culte superstitieux, autant Thiébault (ses Mémoires le prouvent d'un bout à l'autre) aimait à interpréter les ordres qu'il recevait, ou du moins à en conformer l'exécution à ses idées personnelles, à ses goûts, parfois à ses fantaisies; l'un se plaisait à descendre dans les moindres détails, et l'autre, très pénétré de ses devoirs de subordonné, entendait pourtant rester juge des moyens à employer pour atteindre le but indiqué; de là des froissements inévitables, dont les Mémoires portent la trace.

Thiébault pourtant était homme d'honneur, et si la passion a pu lui faire dénaturer certains traits, il est inadmissible qu'il rapporte comme accomplis sous ses yeux des faits purement imaginaires. L'histoire devra donc, jusqu'à preuve du contraire, admettre que les talents de Davout ont été exagérés par l'empereur, d'abord, qui se plaisait à exalter les serviteurs dociles, puis par la piété filiale de celle qui s'était faite la vigilante gardienne de sa mémoire. On l'a appelé le meilleur lieutenant de Napoléon : sa vaillance excellait en effet à traduire en actes les conceptions du maître, quand il combattait sous ses yeux comme à Austerlitz, ou à quelques lieues de lui comme à Auerstaedt. Mais livré à sa propre inspiration, il se montrait hésitant, indécis, incapable de choisir un plan et de s'y tenir. Plus s'accumulent, en vérité, les révélations sur notre grande épopée militaire, plus se vérifie le mot de Napoléon, que Masséna seul (pour ne point parler de Moreau) était capable avec lui de commander une armée indépendante. Davout semble bien encore avoir eu le tort de se perdre dans des minuties faites pour occuper

les officiers subalternes, et le malheur de ne pouvoir exprimer sa pensée avec lucidité[1]. Enfin, son amour de la discipline l'entraîna plus d'une fois à des actes de cruauté, et son dévouement à la volonté impériale était aveugle au point de lui arracher des professions de foi de ce goût : « Si mon père vivait encore et si l'empereur m'ordonnait de le faire arrêter et fusiller, je lui obéirais sans répliquer. »

Avec cela, le récit même de Thiébault fait ressortir chez le maréchal de grandes, d'admirables qualités. Il se distinguait par sa vaillance au feu dans un temps où tout le monde était brave, et par son intégrité en matière d'argent dans un milieu qui ne brillait pas par le scrupule à cet endroit. Poussant jusqu'au fanatisme l'attachement à ses devoirs, ses fausses démarches n'étaient souvent que l'exagération du plus honorable souci. Presque brutal avec les généraux, dur pour les officiers supérieurs, il se montrait paternel à l'égard des soldats : sa sollicitude leur assurait des vivres, quand les autres corps d'armée étaient réduits à la maraude; tant que dura le blocus de Hambourg, il eut six convalescents chez lui, pour leur ménager une transition entre l'hôpital et la caserne.

Bien avant le désastre de Leipzig, Thiébault avait eu la pensée que les trente mille hommes immobilisés dans Hambourg seraient plus utiles sous la main de Napoléon : il avait déterminé le doyen et le plus résolu des divisionnaires, Loison, à faire une démarche en ce sens auprès du maréchal. Celui-ci refusa obstinément de quitter Hambourg, non par une pensée d'amour-propre, mais parce que c'était le poste assigné plusieurs mois auparavant par l'empereur. Le défaut de subsistances eût seul pu le déterminer à la retraite, et l'ingéniosité de Thiébault procura des vivres jusque pour le mois d'*août* 1814. Le blocus était devenu impossible à forcer quand un émissaire du ministre de la guerre parvint à pénétrer dans la place, porteur d'une lettre qui débutait ainsi : « Que faites-vous à Hambourg, monsieur le maréchal, quand l'ennemi est aux portes de Paris? » Une dernière chance se présenta : Bernadotte, mal récompensé de sa défection, songea à rallier les garnisons françaises d'Allemagne et à prendre les envahisseurs à revers; l'envoyé chargé de sonder les intentions de Davout, une fois admis en sa présence, fut tellement épouvanté de sa réputation de sévérité

[1] Thiébault, qui avait une remarquable facilité de rédaction, raille sans pitié cette infériorité du maréchal; il triomphe surtout d'un aveu qui nous paraît, quant à nous, ne pas manquer de bonhomie : « Vous savez ce que je veux, mais vous savez aussi que sur vingt choses que je dis, il y a toujours dix-neuf bêtises. »

qu'il craignit le peloton d'exécution, et se retira sans avoir abordé le véritable objet de sa visite.

Le 9 mai enfin, la ligne des ennemis apparut pavoisée de drapeaux blancs, et dans la nuit du 9 au 10, le maréchal convoqua les divisionnaires pour leur apprendre les événements de Paris. Thiébault, quoique personnellement peu favorable aux Bourbons, émit le premier l'avis qu'il n'y avait qu'à s'incliner devant les faits accomplis, et se chargea de rédiger l'adresse des généraux au roi.

Il fait un malicieux tableau du changement d'attitude d'une foule d'émigrés pauvres, qui se cachaient à Hambourg sous des noms d'emprunt et des professions hétéroclites. « Ce fut comme un épisode du Jugement dernier; ces essaims d'émigrés, qu'en partie leur incognito seul avait sauvés, semblaient, au jour de la résurrection, sortir fiers et superbes de leurs tombes. » Ce qui parut moins plaisant, ce fut l'arrivée d'un commissaire du nouveau gouvernement, général assez peu considéré dans l'armée, qui débuta par dire à un grand dîner chez Davout : « Je serais plus fier d'avoir été nommé lieutenant par Louis XVIII que je ne le suis d'avoir été nommé général par Bonaparte[1]. » Bientôt l'armée de Hambourg fut acheminée vers la France; Thiébault décrit en termes saisissants la tristesse de ce retour, à travers les provinces cédées aux ennemis : « C'est avec horreur que je les voyais chez eux, là où hier encore c'était chez nous. »

« Les bourboniens, dit-il quelque part, me déclareront factieux et les napoléoniens trop sévère. » Factieux n'est plus le mot qui convient, aujourd'hui que l'histoire de la Restauration a heureusement cessé d'alimenter les polémiques des partis. Les pages que le général Thiébault a consacrées à la première Restauration sont parfois mordantes, presque toujours injustes, souvent plus grossièrement injurieuses que le récit même de Mme Cavaignac. Cet homme d'esprit rapporte sérieusement que le comte d'Artois « disait la messe tous les matins, mais ne consacrait pas ». Ce galant homme, qui a parlé quelque part des « mots jetés dans la boue et que, sans se salir, on ne peut relever », va colportant les racontars abjects éclos autour du berceau des princes.

Pour faire peu d'honneur à l'auteur, cette partie des Mémoires n'en constitue pas moins un utile témoignage historique : elle montre comment les officiers les moins attachés de cœur à Napoléon furent vite mécontents du nouveau gouvernement, par suite de leur extrême susceptibilité, des maladresses du pouvoir et

[1] L'anecdote nous offre un intérêt que Thiébault ne pouvait prévoir : en effet, un descendant de ce général s'est fait remarquer lui aussi par la promptitude de ses palinodies; il est mort sénateur il y a quelques années.

surtout d'un ensemble de circonstances dont les meilleures intentions ne pouvaient triompher [1].

Il était peut-être difficile de ne pas attribuer des grades militaires aux émigrés qui depuis la Révolution étaient demeurés à l'écart ou même avaient pris du service à l'étranger. Ce qui choqua davantage les officiers de l'Empire, ce furent les grâces dont on combla certains représentants de l'ancienne armée : sans parler de la nomination au ministère du vaincu de Baylen, le scandale fut grand de voir en crédit des gens comme Canuel et Donnadieu, connus jadis pour forcenés jacobins, et dont l'un en Vendée avait porté une oreille de chouan en guise de cocarde, tandis que l'autre s'était offert pour poignarder Napoléon. Mais surtout ces soldats de la Révolution avaient l'épiderme étrangement sensible, et dans les politesses mêmes dont on les gratifiait, ils cherchaient une arrière-pensée de dédain ou de rancune [2].

Successivement présenté à tous les princes, Thiébault ne sortit content que du Palais-Royal. Le duc d'Orléans l'accueillit comme un vieux camarade, évoqua les souvenirs de leur commune adolescence, puis se mit à lui conter ses épreuves de l'émigration. Il le provoqua même indirectement à faire partie de sa maison militaire, mais le général, toujours mal inspiré quand il s'agissait de ses intérêts, ne sut ou n'osa pas s'expliquer.

La mauvaise chance de Thiébault fut plus manifeste que jamais pendant les Cent-Jours. La nouvelle du débarquement au golfe Jouan ne l'avait point affligé, et il prétend avoir été de ceux que la police royale songea à mettre en lieu sûr. Néanmoins, il se rendit, le 19 mars, à la dernière réception de Louis XVIII, « guidé par ce sentiment qui conduit au lit d'un agonisant » : le maréchal Macdonald l'aperçut et lui décerna d'emblée le commandement des troupes qui allaient être rassemblées à Charenton. L'esprit militaire l'avait toujours emporté chez Thiébault sur les préférences politiques : il se crut engagé d'honneur à obéir, gagna immédiatement son poste, et y demeura toute la journée du 20, jusqu'à ce que l'ordre lui fût parvenu de rentrer chez lui. Le soir même, il était aux Tuileries, et tremblait d'émotion en revoyant Napoléon : « Pourtant il y avait à peine trois heures que, soldat des Bour-

[1] L'histoire de la première Restauration a été récemment résumée par M. Henry Houssaye avec autant d'éclat que de partialité. On se rappelle les réserves présentées ici-même par M. le duc de Broglie. Cf. aussi l'attachant volume de mélanges que vient de publier M. Edmond Biré, sous le titre d'*Histoire et littérature*.

[2] « Monsieur mit toute la grâce imaginable à nous recevoir comme on recevrait des criminels amnistiés. »

bons, j'avais encore mes canons braqués contre lui; mais maintenant il me semblait que j'étais redevenu Français. » Ces trois lignes en disent beaucoup sur l'état d'esprit de l'armée en 1815.

Un ami qui devait passer pour bien informé, puisque c'était le propre frère du duc de Bassano, vint conter à Thiébault, en grande confidence, que Marie-Louise et le roi de Rome étaient en route pour Paris : l'Autriche se détachait donc de la coalition. Sur les instances de ce personnage, Thiébault écrivit une lettre exaltée à Napoléon pour lui demander de reprendre du service. Les jours se passaient, cependant, sans que l'impératrice arrivât : comprenant que son ami et lui avaient été dupes d'une illusion, le général s'appliqua à se faire oublier, et éluda même l'offre d'une division dans le corps de Reille. Il était chargé depuis quelques jours de participer à l'organisation d'un corps de réserve, quand le désastre de Waterloo fut connu à Paris [1]. Il assista à la séance de la Chambre des représentants, qu'il compare à « une ruche d'abeilles en complète anarchie », alla rendre un dernier hommage à l'empereur, qu'il trouva presque dans la solitude, et fut le témoin aussi attristé qu'écœuré des intrigues qui s'entre-croisèrent jusqu'au retour de Louis XVIII. Il fut placé alors à la tête de la division militaire de Dijon; par malheur, on retrouva bientôt, dans les cartons du ministère de la guerre, sa lettre enthousiaste des Cent-Jours, écrite sur la foi de l'arrivée de Marie-Louise : il fut non seulement rayé du cadre d'activité, mais relégué à Tours sous la surveillance de la police.

M. Decazes mit fin à cet exil, mais une terrible épreuve attendait Thiébault. Sa femme, douée de tout temps d'une sensibilité maladive, eut coup sur coup des crises inquiétantes : malgré sa tiédeur royaliste, l'assassinat du duc de Berry lui causa une telle horreur, que sa santé déclina rapidement et qu'elle s'éteignit le 22 juillet 1820.

« A dater de ce jour fatal, écrit son mari, ma vie est brisée, et je la considère comme achevée ». Elle se prolongea pourtant plus de vingt ans, dans des conditions particulièrement moroses. Les chagrins de famille vinrent se joindre aux infirmités; Thiébault connut cette tristesse des vieillards, de survivre aux compagnons, aux idées, aux habitudes de leur jeunesse; il s'en exprime avec une pénétrante mélancolie : « Presque tous mes amis sont tombés moissonnés par la mort; des générations entières ont disparu autour de moi, et chaque heure ajoutée à cette vie m'isole davantage au milieu d'un monde auquel je n'appartiens plus. »

[1] Thiébault soutient avec force, mais il ne parvient pas à démontrer, que la défaite n'était pas irréparable et que Napoléon se perdit en accourant à Paris.

Sa grande douleur fut surtout d'avoir manqué sa destinée et d'avoir été mêlé aux campagnes de la Révolution et de l'Empire, sans réussir à y conquérir un des premiers rôles. « Je mourrai, écrivait-il, sans avoir pu montrer ce dont je pouvais être capable. » Y avait-il en lui, en effet, l'étoffe d'un grand homme de guerre, tout au moins d'un habile chef d'état-major, et ne lui manqua-t-il qu'un peu de souplesse d'échine pour atteindre les honneurs et la gloire? C'est possible, mais qui oserait affirmer que c'est certain? En réalité, comme Ségur, comme Marbot, bien que sensiblement au-dessus d'eux, Thiébault a désormais sa réputation faite comme chroniqueur militaire : on le consultera avec précaution, mais on sera tenu de le consulter sur les hommes et les mœurs de son temps; lui-même, avec son mélange de délicatesse et d'inconscience morale, d'indiscrétion et de savoir-vivre, de vaillance et de sybaritisme, de passion et d'indifférence, de décision et de gaucherie, il personnifiera, parmi les officiers de la Grande Armée, ces fils de la bonne bourgeoisie du dix-huitième siècle, improvisés soldats par la Révolution, gardant sous l'épaulette quelque chose des saines traditions, des aspirations humanitaires et des façons affables de leurs pères.

II

Si le retour de l'île d'Elbe fut une surprise pour ceux-là mêmes qui acclamèrent Napoléon avec le plus d'enthousiasme, un complot militaire s'organisait bien, en réalité, au début de 1815, pour renverser Louis XVIII et lui substituer le duc d'Orléans ou le roi de Rome. Après Waterloo, les chefs de la vieille armée s'abstinrent de toute menée subversive; mais, pendant plusieurs années encore, des subalternes tentèrent de provoquer des soulèvements dans diverses garnisons. C'était le temps où les révolutions militaires triomphaient en Espagne et sur plusieurs points de l'Italie : le projet fut formé d'entraîner les soldats français dans la même voie, au nom de leurs anciens souvenirs et de leurs griefs actuels.

L'histoire de ces complots vient d'être racontée à nouveau, dans un fort intéressant volume. L'auteur, M. Guillon, n'a qu'un tort, c'est de se montrer trop sévère pour le gouvernement de la Restauration. Une seule fois, à Colmar, on commit la faute impardonnable de faire jouer à des sous-officiers le rôle d'agents provocateurs. Ailleurs, le pouvoir ne fit que se défendre et qu'appliquer les lois : non seulement la peine de mort en matière politique était inscrite dans les codes, mais les mœurs n'y répugnaient point encore, et de fréquentes applications en avaient été faites sous le règne de

Napoléon. Néanmoins, il eût sans doute été plus humain de multiplier les commutations, comme le fit Louis-Philippe, d'autant mieux que les vrais coupables n'étaient pas ceux qu'on frappait.

C'est un des traits que M. Guillon a fait le mieux ressortir. Des comparses seuls étaient compromis, officiers en demi-solde ou sous-officiers, dupes dans leur ingénuité des incitations de ceux qui se tenaient soigneusement à l'abri et se réservaient de profiter du succès. Ceux-là, députés, publicistes, dignitaires importants de la charbonnerie, ceux-là ont été les vrais bourreaux du général Berton ou des sergents de La Rochelle. La preuve en était faite depuis longtemps : le livre de M. Guillon vient la parachever.

III

Les conspirateurs ne furent jamais, dans l'armée de la Restauration, qu'une infime minorité. Mais, parmi les officiers les plus respectueux de leurs devoirs, beaucoup critiquaient, à tort ou à raison, la marche générale du gouvernement et en particulier la direction donnée aux affaires militaires. Cette disposition des esprits se peint au vif dans le second volume du Journal du maréchal de Castellane, qui va de 1823 à 1831.

Boniface de Castellane (car tel était le prénom débonnaire dont une destinée ironique et une tradition de famille avaient gratifié le plus bourru des hommes de guerre), Boniface de Castellane garda, pendant tout le cours de sa longue vie, l'habitude de mentionner au jour le jour ce qu'il avait vu, fait ou entendu. Les lecteurs du *Correspondant* le savent mieux que personne, puisqu'ils ont eu naguère la primeur d'un récit de la retraite de Russie, auquel cette notation quotidienne donnait un caractère saisissant d'émotion et de sincérité.

Les sept dernières années de la Restauration et les débuts de la monarchie de Juillet n'offrent rien qui approche en fait de pathétique de Moscou et de la Bérésina. Ce n'est point à dire pour cela que ce second volume soit dépourvu d'intérêt : à défaut de tableaux dramatiques, il contient de curieux renseignements et de bien plaisantes anecdotes.

Celles-ci ne sont pas toujours édifiantes, et je ne me porterais point garant de leur parfaite authenticité. La chronique mondaine ou scandaleuse ne change guère d'allure avec les régimes politiques : dans les salons de la Restauration comme dans ceux d'à présent, on déchirait le prochain à belles dents, et les personnes les plus haut placées étaient celles sur le compte desquelles on

accueillait le plus légèrement tous les bruits fâcheux. A cet égard, il faut demander à Castellane non pas ce qui se passait en réalité, mais ce qui se disait ou se chuchotait dans la société : lui-même, d'ailleurs, ne nous présente point autrement les choses.

Véridiques ou non, il rapporte de fort jolis mots et des historiettes assez drôles. Par ce temps d'antisémitisme, on goûtera la réplique du comte Potocki, qui, agacé de s'entendre appeler par Rothschild « Stanislas » tout court, lui dit : « Apprenez-moi donc votre *nom de baptême* à vous. » — Un vieux commandant sorti du rang tombe en extase dans un bal devant deux danseuses gigantesques, et répond à Castellane : « Mon général, c'est que je n'aime que les grandes femmes ; cela fait des grenadiers, et vous savez la difficulté qu'on a à en avoir à présent[1]. » — Un soir, au whist, Charles X reproche très vivement un coup à Talleyrand ; comme le prince se défend en gesticulant, le roi impatienté et oublieux du passé de son partner lui crie : « Vous avez beau faire votre *Dominus vobiscum!...* » La mémoire lui revient soudain, et il est tout décontenancé, tandis que l'ex-évêque demeure impassible. — Sémonville, l'ancien révolutionnaire, qui « a eu toute sa vie le talent de se détacher à temps du parti qui tombait pour s'attacher à celui qui entrait en puissance », Sémonville, grand référendaire de la Chambre des pairs, donnant une soirée à l'occasion du mariage de son petit-fils, trouve tout naturel de faire fermer au public le jardin du Luxembourg deux heures plus tôt que d'habitude, et provoque une petite émeute des promeneurs. — Castellane enfin, d'après les confidences d'un diplomate anglais, décrit longuement les excentricités galantes de dom Pedro : ce premier empereur du Brésil, que, par opposition à son frère dom Miguel, la tradition représente comme un « prince éclairé », se piquait, paraît-il, de copier Louis XIV dans ses moins louables caprices, et réclamait des éclaircissements historiques sur ce sujet scabreux à un pauvre ecclésiastique français, précepteur de ses fils.

Entre tant de physionomies, celle de l'auteur du Journal se dessine à son insu avec un relief particulier. Sous le jeune colonel de la garde ou général, on pressent le légendaire maréchal qu'ont connu les Lyonnais de la génération précédente, débouchant sur la place Bellecour invariablement à la même heure, toujours sanglé dans son uniforme, l'idole des badauds et la terreur des officiers. Pendant la Restauration déjà, fanatique de discipline et de tenue,

[1] Castellane cite rétrospectivement un autre mot de soldat parvenu. Sous le Consulat, on se mit à jouer chez Talleyrand l'écarté, jusque-là jeu de paysans et de petites gens. La première fois que Lannes s'en aperçut, il s'écria tout joyeux en patois d'Armagnac : « Es l'écartas ! »

il semonçait ceux qui tentaient d'alléger l'écrasant shako du temps, faisait pleuvoir les arrêts pour un bouton omis, et entrait dans des accès d'indignation quand il surprenait un militaire en costume civil. Il est revenu plusieurs fois dans son Journal sur un sujet qui lui tenait au cœur, et comme il ne manquait ni d'esprit ni d'à-propos, ses arguments sont fort spécieux : « C'est une augmentation de dépense pour les officiers; plusieurs d'entre eux sont fort salement vêtus en bourgeois; un soldat peut les frapper sous ce costume... Le soldat qui voit l'empressement de ses officiers à quitter leur uniforme doit penser que ce n'est pas le plus noble des habits... » Même aujourd'hui que la cause semble définitivement perdue, le plaidoyer de Castellane se lit avec plaisir. Tout lui est prétexte à revenir aux objets de ses préoccupations favorites : le spectacle d'une pantomime de cirque lui suggère un parallèle entre les uniformes modernes et ceux du dix-huitième siècle. Au sortir d'une première communion à l'Assomption, il écrit : « L'abbé Dupanloup, jeune prêtre, homme d'esprit, chargé du catéchisme, commande les enfants avec un livre pour les cérémonies, et les fait très bien manœuvrer. » Il n'y avait au monde que le futur maréchal de Castellane pour voir, dans le futur évêque d'Orléans, moins un éducateur qu'un *instructeur*.

Le colonel des hussards de la garde royale se souvenait peut-être trop qu'il avait fait campagne dans l'état-major de Napoléon et commandé, en 1814, un régiment de gardes d'honneur. Non seulement, ce qui lui fait honneur, chaque fois que disparaissait un témoin des temps héroïques, Eugène, Caulaincourt, Gouvion Saint-Cyr, il rendait dans ses notes hommage à sa mémoire, mais il ne résistait point à la tentation d'établir de désobligeantes comparaisons entre le présent et le passé. Pendant l'expédition d'Espagne de 1823 (à laquelle il aurait vivement désiré prendre part), il raillait les bulletins triomphants, invariablement terminés par « une demi-page de noms de gens qui se sont distingués », et écrivait : « La prise du Trocadéro peut être assimilée à une affaire de prise de poste de nos dernières guerres; on en aurait à peine parlé au milieu de tant de glorieux et sanglants combats. »

Lui aussi avait pris de l'humeur, en 1814, en voyant décerner de hauts grades à des émigrés; plus tard, il se plaignit de l'avancement rapide de certains officiers que la Restauration avait trouvés sous-lieutenants, et qui, attachés à la maison des princes, franchissaient les échelonns au pas de course, sans voir un soldat en dix ans. Son attention sans cesse en éveil surprenait dans les corps d'officiers des germes de divisions, des velléités de coteries : dans son propre régiment des hussards de la garde, les lieutenants

nobles se cotisaient, à l'insu de leurs chefs et à l'exclusion de leurs camarades, pour offrir une sabretache au petit duc de Bordeaux; aussitôt informé, le colonel mettait les souscripteurs aux arrêts, à la veille d'un bal donné, un peu en leur honneur, par la gouvernante, Mme de Gontaut; on devine le scandale d'une partie de la cour, et les anathèmes des dames contre ce jacobin de colonel qui leur confisquait leurs danseurs.

Nommé comme maréchal de camp au commandement d'une brigade, on ne tarda pas à l'envoyer en Espagne, où notre occupation se prolongeait après la victoire. Il y déploya une incroyable activité, tenant sans cesse les troupes en alerte, chevauchant des nuits entières pour inspecter des postes détachés, multipliant les manœuvres de petite guerre, alors si peu répandues, payant en outre de sa personne et de sa bourse pour offrir des distractions aux officiers. Mais sa susceptibilité lui valut des querelles de préséance avec les autorités espagnoles, et surtout, il ne dissimula point sa manière de voir sur le régime qui s'établissait à l'ombre de notre drapeau. Il écrivit à Paris, il répéta sur les lieux que l'expédition avait mis la France dans une situation fausse et embarrassante; qu'on avait renversé l'anarchie pour y substituer un méprisable et sanglant despotisme, et que l'intervention française était maudite des deux partis. Il ne se gêna point pour critiquer la politique du roi Ferdinand, les mesures de rigueur ordonnées par ses ministres, la vénalité de ses fonctionnaires. Bref, au bout de quelque temps, le gouvernement espagnol réclama son rappel avec instances, et le cabinet Villèle se fit peu prier pour l'accorder [1].

Le général rentra en France d'autant plus aigri que, contre sa secrète attente, son père n'avait point été fait duc lors du sacre de Charles X. Il fréquenta les salons libéraux, et ceux aussi de la *défection*, comme on appelait les royalistes qui s'étaient déclarés contre le ministère : il écouta complaisamment et transcrivit avec fidélité tous les méchants bruits, toutes les épigrammes et les insinuations qui couraient contre Villèle et ses collègues.

Dans le nombre, il y avait peut-être des plaisanteries spirituelles et des accusations fondées : elles nous semblent aujourd'hui déplorablement fastidieuses, car depuis soixante-dix ans elles ont constitué l'immuable répertoire de tous les partis d'opposition. On prétendait déjà alors que les nominations d'ambassadeurs étaient subordonnées moins au talent diplomatique des élus qu'à l'utilité

[1] Quelques mois auparavant, revenant de France par mer après un congé, il avait essuyé une violente tempête, et résumé ainsi ses impressions : « Cela eût été une désagréable fin d'être mangé par les poissons; il me semble plutôt que je suis du gibier à boulet. »

d'éloigner des personnages embarrassants; que le premier ministre était acheté ou hypnotisé par l'Angleterre; que plusieurs de ses collègues faisaient faire maigre chère à leurs invités pour réaliser des économies; qu'un ministre de la marine allait à Toulon parce qu'il était « curieux de voir ce que c'est qu'un vaisseau »; qu'un autre, désolé d'avoir quitté le pouvoir, tâchait de se consoler en se faisant traiter d'Excellence par sa livrée, et ainsi de suite. Il n'était pas jusqu'à la conquête d'Alger, demeurée le modèle des expéditions de ce genre, qui ne donnât lieu à des imputations déshonorantes contre le haut commandement, et à des lazzi mêlés de doléances sur la stérilité ou l'insalubrité de notre nouvelle conquête.

Ce qui était particulier à cette époque, c'étaient les imprécations contre la tyrannie de la congrégation et les envahissements du jésuitisme. Castellane en reproduit beaucoup et en met même sur les lèvres de personnes qu'il vaut mieux ne pas nommer, par égard pour leur mémoire ou leurs descendants. Lui-même, tout en articulant certains faits regrettables, fait montre des plus étroits préjugés. Il s'emporte contre un aumônier militaire, coupable d'avoir refusé la sépulture ecclésiastique à un soldat tué en duel. Il exalte, comme une preuve de l'élévation d'idées qui régnait sous le Consulat, un prétendu mot de Portalis, le père, disant à des évêques après le Concordat : « Je fais maigre quelquefois; par exemple, je ne prends pas garde que cela soit le vendredi[1]. »

La formation du cabinet Martignac remplit d'aise le général de Castellane. Il estimait le caractère des nouveaux ministres, et professait surtout une chaude admiration pour ce loyal et généreux comte de La Ferronays, dont M. le marquis Costa de Beauregard entretenait naguère les lecteurs du *Correspondant*[2]. Avec une justesse de prévision qu'un prochain avenir devait confirmer, Castellane pressait les ministres de s'adjoindre Chateaubriand et Casimir-Périer, pour élargir leur majorité et se rendre inébranlables. Il était le confident des difficultés qui leur venaient de la cour; l'un d'eux lui disait : « Sa Majesté, dans les conseils, commence toujours par présider comme roi. La discussion s'engage; alors M. le comte d'Artois, du pavillon Marsan, finit par parler comme tel, dans le sens des opinions ultras dont on se plaignait avant son avènement au trône. »

L'arrivée au pouvoir du prince de Polignac rejeta Castellane

[1] Castellane ajoute, ce qui est encore plus invraisemblable : « Les évêques paraissaient fort contents de ces concessions (*sic*) de sa part. »

[2] Voici, de La Ferronays, un mot bien spirituellement amer. Comme Castellane lui demandait pourquoi on tardait tant à compléter le ministère, il répliqua : « Tout est si cher en ce temps-ci ! »

dans une opposition plus vive que jamais. Quelque surprenant que cela puisse sembler, ce soldat enthousiaste de son métier, cet officier intraitable sur la discipline, caressait des ambitions électorales; il rêvait des lauriers des généraux Foy et Sébastiani; il se consolait d'avoir quarante ans en pensant que désormais il était éligible; à peine cet âge atteint, il se présentait non seulement dans l'Allier, son domicile politique, mais dans la Nièvre et le Puy-de-Dôme. Il échoua d'ailleurs partout, et ne réussit qu'à se faire destituer des fonctions alors non électives de conseiller général; son avenir militaire même aurait pu se trouver compromis sans les journées de Juillet.

Il se rallia sans difficulté au nouveau régime, mais ne tarda point à se trouver froissé dans les plus louables de ses sentiments et de ses goûts. Son Journal complète, en ce qui concerne l'armée, le magistral tableau d'anarchie politique et sociale que M. Thureau-Dangin a intitulé : *le Lendemain d'une révolution*. Il montre les régiments désorganisés, les sous-officiers manifestant pour forcer certains officiers à démissionner, les hauts grades envahis par des officiers réformés, devenus étrangers à l'esprit et à l'instruction de l'armée, véritables *Voltigeurs de Napoléon*, comme il les appelle, en les rapprochant de ces *Voltigeurs de Louis XIV*, tant reprochés à la Restauration. Pour un Bugeaud rendu à l'activité, on compte dix grotesques ou impotents; sur cent, affirme Castellane, « il n'y en a pas quinze en état d'aller au trot de la place Louis XV à Saint-Cloud. » L'un d'eux, à Dijon, quand on vient le prévenir que le corps d'officiers l'attend pour se rendre à la messe militaire, trouve plaisant de répondre : « Je n'en mange pas. » Sous de tels chefs, la délation a beau jeu, et l'intrigue aussi : un officier qui a fait une carrière rapide sous la Restauration, comme frère de la nourrice du duc de Bordeaux, allègue maintenant, pour obtenir de l'avancement, que sa femme est cousine germaine de Merlin de Douai.

Castellane juge aussi sévèrement la marche générale du gouvernement. En soldat sérieux, il est impatienté du rôle pseudo-militaire et de l'influence prépondérante de La Fayette. En homme avisé, il dénonce dans le caractère du roi un double défaut, la manie d'intervenir dans les questions de personnes, et l'amour excessif de la popularité. Il rapporte qu'à une des réceptions démocratiques du début du règne, Louis-Philippe, abordant un personnage en habit noir, lui demanda d'un air affable : « De quel département, Monsieur, êtes-vous député? » et que l'interpellé répondit : « Sire, je suis huissier de Votre Majesté. »

Le ministère Casimir-Périer le rassura quelque peu, sans dissiper

toutes ses inquiétudes : il se demandait (et ceci suffit à donner une idée de l'ébranlement des esprits) si le maréchal Soult, ministre de la guerre, ne se ménageait pas en vue de l'avènement de Napoléon II. Quand l'insurrection de Lyon éclata, le général de Castellane eut un commandement dans le corps chargé de rétablir l'ordre; il pénétra dans un appareil de conquérant, en tête de l'avant-garde, dans cette ville où il devait plus tard être si populaire : « Entrant le premier, dit-il, je regardais fixement les ouvriers, qui m'ôtaient alors leurs chapeaux; je leur faisais en revanche un petit signe d'épée. »

A son retour à Paris, il fut témoin de l'épidémie de choléra et de la panique qui s'empara des esprits. Tandis que le peuple massacrait de prétendus empoisonneurs, les classes aisées ne montraient pas une grande force d'âme en général. « Tout ce qui a plus de 200 000 livres de rente a un effroi épouvantable. Le baron de Rothschild a fait peindre sa maison au chlore. Le marquis d'Aligre est hors de lui : il n'ose pas s'éloigner de son médecin; d'un autre côté, il voudrait partir; dans cette indécision, sa tête s'en va... Le général X, qui a toujours été très brave sur le champ de bataille, a eu une belle peur du choléra, il a sonné son domestique à trois heures du matin : « Regarde-moi bien, je suis très « changé, n'est-ce pas? — Pas du tout, Monsieur. — Non, dis-moi « la vérité, je dois être horrible. — J'assure Monsieur qu'il est à « son ordinaire. — Apporte-moi un balai et une brosse. » Là-dessus le général se met à frotter, puis, ayant reconnu qu'il en avait la force, il s'est recouché. Il est parti ce matin pour la campagne après avoir rempli une malle de médicaments. »

Le volume s'arrête brusquement en avril 1832, avant la mort de Casimir-Périer; mais plusieurs autres doivent suivre, qui nous montreront, avec la fin de la carrière du maréchal, les sentiments des vétérans de la Grande Armée sous Louis-Philippe et même plus tard. C'est là comme un intéressant épilogue de ces récits militaires du temps de Napoléon, dont notre pacifique génération ne paraît point se lasser.

L. de Lanzac de Laborie.

LE PÈRE DE L'ANTISÉMITISME AUTRICHIEN

L'ABBÉ BRUNNER[1]

VII

L'ABBÉ BRUNNER ET SES LUTTES AVEC LES JUIFS.

Singulière destinée ou plutôt singulier rôle que celui du peuple d'Israël pendant la révolution de 1848! En Alsace, la proclamation de la république fut considérée comme la mise hors la loi des Juifs, et dans beaucoup de villages les paysans assaillirent leurs maisons pour les piller et les mettre à sac. En Autriche, c'est-à-dire à Vienne et à Buda-Pest, ce sont, au contraire, les Juifs qui ont été les principaux fauteurs de la révolution. Loin de s'en cacher, ils s'en firent un titre de gloire, et leurs journaux racontèrent avec complaisance comment le mouvement était parti de leurs lieux de réunion. Les grandes manifestations populaires étaient organisées et dirigées par eux, et quand il s'agissait de quelque défilé ou de quelque procession démagogique où l'on ne courait aucun risque, ils figuraient au premier rang. Dans les réunions antimonarchiques et antireligieuses, ils fournissaient l'argent, la claque et quelquefois les orateurs. On sait l'importance qu'a eue, à Vienne et à Buda-Pest, la jeunesse universitaire pendant ces jours troublés; là encore, les étudiants israélites étaient les chefs de file.

On a expliqué l'attitude des Juifs, en l'attribuant au désir qu'ils avaient de hâter leur émancipation légale. Il y a une part de vérité dans cette assertion, mais ce n'est pas la vérité entière. Au fond, leur émancipation existait déjà en fait; ils étaient partout, avaient établi leur domination partout; et le gouvernement, en dehors de toute révolution, n'aurait pas tardé à donner force légale à cet état de choses. Ce qui les enthousiasmait, c'est que la levée de boucliers de 1848 prenait un caractère franchement antichrétien;

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1895.

et ils contribuèrent, pour leur part virile, à aggraver ce côté de la révolution autrichienne. Les preuves à l'appui abondent, je n'en citerai que quelques-unes de celles qui sont rapportées dans les Mémoires de Brunner.

Dès les premiers jours, la haine des Juifs se déchaîna avec une véritable furie contre le chanoine Veith, l'illustre prédicateur de la cathédrale. Leurs scribes ourdirent contre lui un odieux complot de diffamation et de calomnie; on voulait le réduire au silence par tous les moyens. Un jour qu'il était sur le point de monter en chaire, — il finissait alors la station de carême, — on lui remit à la sacristie un billet anonyme ainsi conçu : « Aujourd'hui on t'abattra d'un coup de fusil si tu parais en chaire. » Veith ne recula pas devant la menace et prononça son sermon avec le plus grand calme. Le coup de fusil ne fut pas tiré. Quelques Juifs déguisés en vagabonds se contentèrent de pousser des cris auxquels le public répondit, d'ailleurs, par des coups de pied. Et pourquoi les Juifs en voulaient-ils à Veith? S'opposait-il à leur émancipation? Les accablait-il de ses invectives? Non, c'était un prêtre doux et charitable sans une fibre irascible, *sine felle palumbus*. Mais il avait été Juif; on persécutait en lui le contempteur de la circoncision, le prêtre catholique, le défenseur de l'Église. Il venait de fonder, de concert avec Brunner et d'autres amis, le *Katholiken Verein*, une association qui devait réveiller et fortifier les sentiments religieux dans les masses catholiques. Ce nouveau crime, joint à son apostasie et à ses sermons, mit le comble à l'exaspération des Juifs. Ils l'auraient volontiers lapidé et en attendant ils essayaient de le couvrir de boue.

Si Veith était honni et insulté par les Israélites, en revanche l'apostat Fuster devint leur idole. Fuster était l'un des meneurs les plus dégradés de cette révolution qui avait amené à la surface tant d'êtres immondes. Prêtre incrédule et libre-penseur, il avait accepté d'enseigner la religion catholique aux étudiants de l'Université. Prêtre infidèle à ses vœux, il continuait tranquillement à exercer les fonctions de son ministère sans rougir de sa conduite sacrilège. Arriva la débâcle de l'absolutisme, et Fuster se mit à la tête de la canaille. Abstraction faite de toute idée religieuse, les honnêtes gens considéraient Fuster comme un déclassé parfaitement méprisable. Et cet homme, les Juifs l'élèvent aux nues, l'exaltent dans leurs journaux, l'écrasent sous leurs dithyrambes. Le *Studenten-Courier*, rédigé par trois Juifs, lui consacre un article qui est une insulte à la religion et au bon sens : « Qui ne connaît, s'écrie avec emphase l'un des rédacteurs, qui ne connaît la mission sublime de l'incomparable docteur Fuster? La légion académique,

la garde nationale, la bourgeoisie, les ouvriers, tout Vienne s'incline devant la grandeur morale de ce héros... Fuster est le prêtre le plus noble de ce siècle. » Il y a plusieurs colonnes du *Studenten-Courier* qui célèbrent sur ce ton le grand réformateur!

Les Juifs ne s'arrêtèrent pas en si bon chemin. Dans leur haine du catholicisme, ils s'adressèrent à tout ce qui pouvait favoriser leur œuvre de destruction. Quelques jours avant les massacres d'Octobre, ils appelèrent à Vienne, Ronge, l'apostat silésien. Ronge devait convertir l'Autriche au catholicisme nouveau, et pour rendre son apostolat plus fécond, on lui prépara une réception splendide. Le 15 septembre, une séance fut donnée en son honneur dans la grande salle de l'Odéon. Des petites filles... juives, vêtues de blanc, lui présentèrent des bouquets; une escorte d'honneur sortie d'Israël montait la garde autour de lui. Des pelotons de jeunes Juifs étaient habilement disposés sur divers points de la salle. Lorsque Ronge monta à la tribune pour débiter ses tirades contre le moyen âge, l'obscurantisme des calottins, contre Grégoire VII et les Jésuites, les Juifs donnèrent à chaque instant le signal des applaudissements. Leur amour du christianisme, leur admiration pour l'Évangile retrouvé ne connaissait plus de bornes. Les nombreux journaux qu'ils rédigeaient à Vienne étaient devenus les organes officiels de Ronge et de tous les autres apostats.

Insulter les bons prêtres, c'est bien; élever sur le pavois les défroqués perdus de mœurs, c'est mieux encore; mais la perfection consiste à joindre à ce double procédé un stratagème plus efficace, dont il nous reste à parler. Voici ce que les Juifs imaginèrent pour discréditer le clergé. Ils embauchèrent une fille de mauvaises mœurs, — peut-être une coreligionnaire, — et la chargèrent de pénétrer le soir dans le presbytère de Saint-Jean, afin d'y passer la nuit en cachette. Ainsi fut fait. La misérable créature parvint à s'introduire à l'heure convenue. Heureusement le sacristain la remarqua en temps utile et se mit en devoir de la chasser. Elle le conjura de la laisser se blottir dans un coin, prétextant qu'elle n'avait point d'asile. Le curé, arrivé sur ces entrefaites, entrevit le piège et fit empoigner la suppliante. Bien lui en prit, car on sut ensuite tout le complot. Si cette femme avait exécuté tout son plan, la police serait venue pendant la nuit faire une perquisition au presbytère; elle aurait découvert la complice infâme, — par hasard naturellement, — et le lendemain toutes les feuilles juives auraient raconté avec indignation « la scène de débauche » surprise chez le curé de Saint-Jean [1].

[1] Il y a eu d'autres faits du même genre.

C'est avec des armes de ce genre que les Juifs combattaient le catholicisme pendant et après la révolution. Le rédacteur de la *Kirchenzeitung* releva le gant, et dix-huit années durant il fut aux prises avec ces ennemis de la religion, qui s'étaient démasqués en 1848. Ce fut une lutte de chaque jour, lutte désespérée, dans laquelle les journaux juifs se jouèrent de la vérité, semant le mensonge et la calomnie; ne rétractant jamais rien, même pas quand ils étaient pris la main dans le sac; recourant aux injures et aux menaces anonymes lorsqu'ils n'osaient plus attaquer, la visière levée. Brunner soutint l'assaut avec vigueur, le repoussa souvent avec succès, en mettant les rieurs de son côté, grâce à sa verve endiablée. Ils étaient mille contre un; le vicaire d'Altlerchenfeld ne broncha point, et s'il n'est pas sorti victorieux du combat, les événements récents montrent qu'il n'a pas été vaincu non plus.

Il a raconté en partie les tribulations d'un rédacteur catholique dans le quatrième volume de ses Mémoires. Quiconque voudra étudier impartialement l'antisémitisme moderne devra consulter ce petit livre qui élucide plus d'un point obscur. L'auteur y parle avec beaucoup d'humour de ses duels quotidiens avec les Juifs, de leurs colères, de leurs ruses et de leurs perfidies. A côté de faits révoltants, il y en a d'autres extrêmement gais : ils mériteraient d'être cités tous, car ils donnent une idée exacte des véritables sentiments du *peuple élu* à l'égard des catholiques.

Ce qui ressort de l'ensemble, c'est la haine dont Israël poursuivait le clergé. « La guerre de la presse juive contre les catholiques était permanente, dit Brunner. Tous les scandales réels ou imaginaires qui avaient paru dans le journal le plus ignoré de l'Italie, de la France, de la Belgique, étaient aussitôt reproduits en première place par toutes les feuilles viennoises, arrosés de bave juive. Par contre, ces mêmes journaux se refusaient à insérer le démenti le plus formel et le plus motivé. » Brunner, qui signalait ces procédés, les attachait au pilori, arrêtait les mensonges au passage, fut naturellement malmené avec la dernière violence. Quand on n'avait plus le courage de les calomnier à Vienne, on écoulait les injures dans le *Times*, ou quelque autre journal étranger. Pour mieux cacher leur jeu, les Juifs accusaient Brunner d'attaquer aussi les protestants, et le *Times* fit paraître un jour un article de ce genre qui n'était qu'un tissu de faussetés. L'abbé Brunner écrivit dans la *Kirchenzeitung* : « Si le correspondant viennois du *Times* est un honnête homme et s'il aime la vérité, qu'il vienne à notre bureau ou qu'il nous désigne un rendez-vous, et nous lui fournirons, devant témoins, la preuve qu'il en a menti ! » Le correspondant en question n'accepta point, et préféra laisser peser sur lui

l'accusation de n'être pas honnête! Ce même fait s'est répété plusieurs fois.

Dans un de ses articles, Brunner avait traité historiquement la fameuse question du meurtre rituel des chrétiens. On sait qu'on a plus d'une fois accusé les Juifs d'employer du sang chrétien pour la confection de leur pain azyme. A ce propos, un journal juif, celui-là même qui était à la solde du ministre Bruck, déclara que c'était une erreur populaire de croire que les Juifs eussent assassiné des enfants chrétiens. Le rédacteur de la *Kirchenzeitung* répondit d'abord par cette petite note : « Ceux qui ont étudié l'histoire ont appris que des enfants chrétiens ont été plus d'une fois immolés par les Juifs; il ne peut donc être question d'erreur populaire. » Aussitôt toute la presse juive commença un sabbat infernal. L'organe du ministre Bruck donna le ton : « Réfuter cette affirmation, s'écria-t-il, ce serait douter d'une manière offensante de l'esprit éclairé de nos contemporains... Que nos adversaires paraissent à la lumière du jour, qu'ils acceptent, s'ils l'osent, la libre discussion et ils tomberont sous les balles de plomb de Gutenberg, qui ont déjà troué des crânes plus durs. » L'abbé Brunner ayant lu cette fière provocation se rendit au bureau du journal et proposa au directeur l'insertion d'un entrefilet disant que « l'affirmation de la *Kirchenzeitung* reposait sur des documents historiques indiscutables et *qu'il acceptait volontiers le débat public* ». Les Juifs présents furent abasourdis et très embarrassés. Comme la note de Brunner était rédigée avec une modération parfaite, ils ne pouvaient refuser l'offre *a priori*, et ils promirent l'insertion. Cette promesse était simplement un mensonge de plus, car le journal n'inséra point la note. Brunner retourna « au temple juif » pour demander des explications. L'un « des grands prêtres » lui répondit : « Vous savez bien que notre journal ne fait pas ce qu'il veut; on nous a défendu *en haut lieu* de publier votre déclaration. » En d'autres termes, les Juifs qui avaient traité Brunner de menteur et qui l'avaient publiquement provoqué refusèrent le duel après l'avoir offert.

Devant cette mauvaise foi, l'abbé Brunner résolut de se faire justice, et il publia un article intitulé : *Meurtres rituels des Juifs : une douzaine de cas authentiquement démontrés*. Ce fut un coup de massue. L'exaspération des Juifs fut extrême; ils lancèrent injure sur injure contre l'écrivain catholique, mais se gardèrent bien de reproduire le moindre de ses documents. Pour provoquer un débat contradictoire *quand même*, la *Kirchenzeitung* prépara une nouvelle « douzaine de cas ». Les Juifs apprirent que l'article était déjà composé. Dans leur désespoir, ils s'adressèrent au gou-

vernement et à la police, et ces matamores qui se vantaient tant d'*aimer la lumière* firent *interdire* la publication du second article de Brunner. C'est ainsi qu'ils entendaient la *libre discussion* dont ils avaient parlé si haut.

Le plus infortuné et le plus enragé des adversaires de Brunner, ce fut l'un des *mohel* de Vienne. Le mohel est un personnage important dans la communauté israélite : c'est lui, en effet, qui est chargé de l'opération douloureuse et délicate par laquelle on cesse d'être *goy* pour devenir juif. Le mohel en question avait adressé une circulaire « à la haute aristocratie juive » pour lui offrir ses services. Quelque plaisant avait mis la main sur le document rédigé dans un style très original et il l'envoya à l'abbé Brunner. Celui-ci le publia sans commentaire. Grande fureur du mohel, et quelques jours après, Brunner reçut une lettre portant en guise de signature ces mots : *Six vengeurs!* Dans cette pièce, les six vengeurs, après avoir fait le panégyrique de la race juive, annonçaient qu'ils avaient juré la mort du rédacteur de la *Kirchenzeitung*, et qu'un coup de feu ou un coup de poignard délivrerait l'Autriche de ce monstre : « Nous aurions pu exécuter notre projet sans te prévenir, concluaient les six vengeurs, mais te martyriser par la perspective d'une mort qui te guette à chaque pas est aussi une douce satisfaction. Si tu es encore en vie le 1er janvier 1861, nous ne sommes que de vulgaires coquins! » L'abbé Brunner s'empressa de publier cette lettre avec ces simples mots : « Ces messieurs n'ont pas besoin d'attendre le 1er janvier, ils peuvent, dès maintenant, faire usage du titre qu'ils revendiquent. »

Brunner, comme on le voit, répondait en homme d'esprit et en homme de courage. Mais le procureur ne crut pas devoir s'en tenir là et il manda le rédacteur de la *Kirchenzeitung*. « Avez-vous peur? lui demanda-t-il. — Non, j'ai déjà reçu une masse de lettres de menaces qui partent sans doute de la même bande, et jamais aucun de ces Macchabéens n'a osé s'approcher de moi à la portée d'une gifle : il est donc inutile de rechercher ces six vengeurs à cause de moi; je veux même leur laisser le plaisir de croire qu'ils inspirent l'épouvante. — C'est beau de votre part, répliqua le magistrat, de mépriser tout cela; mais, en ma qualité de procureur, je n'ai pas le droit d'étouffer l'affaire. Communiquez-moi d'autres lettres manuscrites qui vous paraissent être de la même écriture. » Brunner retrouva l'enveloppe dans laquelle on lui avait envoyé la brochure du mohel. L'adresse était de la même main. A la suite de diverses recherches, on découvrit que Steinschneider personnifiait les... six vengeurs! Il comparut devant le procureur, la mort dans l'âme, et jura par tous les patriarches qu'il était

l'homme le plus inoffensif du monde. Sur les instances de Brunner, qui pria les magistrats de considérer ces lettres de menaces comme une plaisanterie, le vieux mohel put retourner à ses opérations : il échappa à la prison.

Seligman Steinschneider n'était pas seul à recourir aux menaces anonymes : les lettres pleuvaient chez l'abbé Brunner. « Tu es un démon, disait l'une en style très oriental, un démon tel que l'imagination la plus ardente ne saurait en concevoir de pire. Il faudrait te renvoyer aux enfers, après t'avoir infligé le supplice de la roue. »

Brunner ayant prononcé un discours à un banquet donné en l'honneur des zouaves pontificaux revenus de Castelfidardo, on lui écrit : « Si j'avais été à côté de toi, j'aurais mis de la mort-aux-rats dans ta soupe ! »

Nous ne pouvons, même daus ses grandes lignes, raconter la longue guerre que l'abbé Brunner soutint contre les Juifs de Vienne. Les quelques indications qui précèdent suffiront pour donner une idée des armes qu'on employait de part et d'autre. Lettres anonymes, brochures, articles, correspondances étrangères, rien ne fut épargné du côté des Juifs pour écraser le rédacteur incirconcis de la *Kirchenzeitung*. Comme leur influence basée sur l'argent grandissait dans certains milieux et que les portes ministérielles leur étaient ouvertes, ils réussirent même à aveugler la justice. Dans le quatrième volume des Mémoires de Brunner, il y a deux chapitres qui jettent une lumière étrange sur l'attitude de plusieurs membres de la magistrature autrichienne. Il faut lire ces cent pages pour comprendre pleinement l'histoire religieuse de l'Autriche-Hongrie depuis trente ans.

Le rédacteur de la *Kirchenzeitung* ne se découragea point. Il resta à son poste d'honneur jusqu'en 1866, luttant avec un talent extraordinaire et se plaçant d'emblée à la tête du mouvement catholique dans son pays. Pendant les dix-huit années qu'il rédigea son journal, il reçut force coups, mais il les rendit toujours vaillamment, et, somme toute, ses traits d'esprit et ses satires amusantes pèsent plus aux yeux de la postérité que les injures grossières du « peuple de la dispersion ».

VIII

L'ABBÉ BRUNNER ET LES SAVANTS CATHOLIQUES D'ALLEMAGNE

De temps à autre, l'abbé Brunner prenait la clef des champs pour sortir de l'atmosphère trop palestinienne de la capitale. Il avait la passion des voyages, et ses Mémoires nous apprennent qu'il a visité

la plupart des pays de l'Europe[1]. L'Allemagne l'avait attiré tout jeune homme : comme étudiant, comme séminariste, comme vicaire, il a successivement parcouru la Suisse, le Wurtemberg, la Saxe, la Hesse, la Prusse et la Bavière. Munich, surtout, exerçait sur lui un attrait irrésistible, parce que, vers le milieu de ce siècle, cette ville était un foyer de vie catholique très intense et qu'il y trouvait réunis les défenseurs les plus brillants de l'Eglise et de la religion.

Lorsqu'il y arriva la première fois, Goerres, ce géant intellectuel qui dominait de si haut son pays et son temps, faisait encore sentir sa puissante influence. Brunner fut fasciné par lui dès la première entrevue. Il admirait le génie littéraire, la prodigieuse érudition, l'éloquence chaleureuse et en même temps le charme et l'exquise bonté du vieil athlète. Revenu à Munich en 1846, il fut admis dans l'intimité de Goerres et il passa avec lui quelques journées inoubliables, dont il retraça le souvenir dans une brochure. C'est sans doute au commerce de Goerres qu'il faut attribuer en partie le projet de fonder à Vienne un journal catholique. L'auteur de la *Mystique* avait été un journaliste incomparable. On sait que son *Mercure rhénan* a tenu en échec Napoléon Ier, qui a appelé Goerres la cinquième puissance. Entre l'illustre vieillard et le jeune vicaire, il fut souvent question de ces jours lointains de l'épopée napoléonienne, de même que la fondation des *Historisch-politische Blætter* servait fréquemment de thème à leur conversation. Le *Mercure rhénan* avait entravé Napoléon; les *Historisch-politische Blætter* furent l'un des leviers qui soulevèrent, en 1838, l'Allemagne catholique. N'étaient-ce pas des exemples encourageants pour le futur créateur de la *Kirchenzeitung ?*

Chez Goerres, l'abbé Brunner rencontra, en 1846, toute la pléiade des théologiens et des savants catholiques de l'Université : Doellinger, Philipps, Haneberg, Ringseis, Reithmayr, Lasseaulx, baron d'Arétin, Eberhard, etc. Doellinger, qui remplaçait le pieux et candide Moehler, était dans l'épanouissement de son talent et de sa foi catholique. Rien ne faisait pressentir son évolution ultérieure qui a attristé ses amis. Brunner fut charmé par sa conversation. Peut-être ont-ils discuté quelques-unes de ces questions qui furent la passion de ce jeune Viennois. Doellinger était alors très hostile au joséphisme et, dans une de ses lettres à l'abbé Raess, il parle avec un douloureux mépris de certains évêques qui « sont arrivés à la mitre *haud Spiritu Sancto* ». Un discours célèbre qu'il prononça à la Chambre indiquait aussi qu'il avait des sentiments peu tendres

[1] Ses voyages en Allemagne, en France, en Suisse, en Angleterre, sont racontés en partie dans ses Mémoires et en partie dans un volume intitulé : *Unter Lebendigen und Todten.*

pour les Juifs. Il y a dans cette harangue une page sur l'usure qui fait frissonner.

L'abbé Brunner aimait beaucoup l'histoire. Un collègue de Doellinger, l'historien bien connu Constantin Hœfler, l'invita plusieurs fois, et ce ne fut pas une de ses moindres satisfactions durant son séjour à Munich.

Que dire ensuite de Haneberg, l'exégète érudit, le futur évêque de Spire, « mon Fénelon », comme disait Louis II? Que dire du médecin Ringseis, cet admirable chrétien dont la maison devint, à la mort de Goerres, le vrai centre de la vie catholique à Munich?

Dans cette société si intelligente, si instruite, si cordiale, les idées de l'abbé Brunner ne purent que gagner en ampleur et en lucidité.

De Munich l'abbé Brunner se rendit à Tubingue, siège d'une autre faculté de théologie catholique. Héfelé, devenu plus tard évêque de Rottenbourg, y enseignait l'histoire de l'Eglise avec un rare talent. Sa grande *Histoire des Conciles*, achevée par le cardinal Hergenrœther, est une des œuvres les plus solides dont puisse s'honorer la science catholique contemporaine. Près de lui, Kuhn enseignait le dogme, et l'orientaliste Welte, l'exégèse de l'Ancien Testament. Les trois jouissaient déjà d'une certaine réputation scientifique en Allemagne; Brunner les vit tous et fut très satisfait de leur bon accueil.

A Fribourg, qu'il visita en quittant le Wurtemberg, il trouva une société encore plus savante et des hommes qui avaient joué ou qui allaient jouer un rôle important dans l'Eglise. Il avait connu à Vienne le conseiller aulique, professeur Buss, l'un des promoteurs du mouvement catholique dans le grand-duché de Bade et en Allemagne. Buss le présenta à l'archevêque de Fribourg, le célèbre Mgr Vicari[1]. L'archevêque, un vieillard d'une énergie extraordinaire, lui inspira une vive sympathie et une grande admiration. Vicari commençait sa courageuse campagne contre le joséphisme badois. Brunner écouta le récit de ses luttes et de ses déboires avec un intérêt facile à comprendre : c'était l'histoire anticipée de ses propres tribulations.

Sans avoir un groupe de professeurs comparable à celui que Brunner avait rencontré à Munich, l'université de Fribourg comptait des hommes marquants. Hug venait de mourir, mais Staudenmayer, l'un des professeurs de dogme les plus éminents d'Allemagne, Hirscher, à la fois artiste et savant, Wetzer, Schleyer, Mayr, etc., constituaient un ensemble qui faisait honneur à l'institut. Brunner entra en relation avec tous ces maîtres; il se lia surtout avec un autre qui n'arriva que plus tard à l'université, mais qui

commençait dès lors à se faire un nom. Alban Stolz, sous-régent du convict théologique, publiait un almanach, — *Kalender für Zeit und Ewigkeit*, — qui eut un immense retentissement. Par leur style saisissant et plein de relief, par leur ton vraiment populaire, et surtout par leur hauteur morale, les récits de cet almanach prirent une place à part dans la littérature chrétienne de l'Allemagne. Brunner les avait lus et admirés, et il se réjouissait de connaître l'homme. Il y avait entre ces deux écrivains une certaine similitude de talent et de caractère. Ils avaient tous deux beaucoup d'esprit et de verve, le don de peindre, l'art de parler à la fois à l'intelligence, au cœur et à l'imagination. Tout en ayant, l'un et l'autre, une très vaste culture, ils surent trouver ce langage simple, vivant, imagé qui plaît au peuple. Alban Stolz eut plus d'émotion, plus d'onction; Brunner, plus de sel, plus d'humour, plus de causticité. Stolz savait être très mordant comme Brunner, et il suffit de se rappeler ce qu'il a dit de la France; mais ses morsures avaient quelque chose d'âpre, tandis que chez Brunner les meilleurs coups de dents étaient accompagnés d'un malicieux sourire. L'intimité s'établit promptement entre les deux publicistes et en s'éloignant de Fribourg, le poète autrichien y laissa un ami qui ne l'oublia jamais.

Dans toutes les villes que traversa Brunner, durant ce voyage de 1846, il eut à cœur de voir les écrivains catholiques. C'est ainsi qu'à Strasbourg il visita l'évêque, Mgr Raess, le fondateur de la revue théologique *der Katholik*, un fin lettré et un érudit qui servait en quelque sorte de trait d'union entre les savants catholiques de France et ceux d'Allemagne; à Mayence, qui allait avoir son Ketteler, il vit le professeur Nickel; à Rœdelheim, le pieux hagiographe Hungari, à Wurzbourg, qui n'avait pas encore ses Dioscures Hettinger et Hergenrœther, il connut le professeur Saffenreuter.

La plupart de ces écrivains et d'autres encore, il les retrouva à Munich lorsque, en 1863, il alla assister au congrès des Savants catholiques, organisé et convoqué par Doellinger. La réunion, — une nouveauté alors — était extrêmement brillante; presque toutes les universités d'Allemagne avaient envoyé des représentants, et dans le nombre se trouvaient des hommes de la plus haute valeur. Malheureusement, il manquait à ce congrès une qualité essentielle, — ce qui fit tout avorter, — je veux dire l'unité. Deux courants hostiles commençaient à se dessiner parmi les savants catholiques des universités allemandes. Les uns, entraînés par un scepticisme plus ou moins latent, s'écartaient de l'autorité de l'Église et obéissaient à la force centrifuge de l'indépendance rationaliste. A leur tête marchait Doellinger et quelques-uns de ses collègues de Munich. Effrayés par cette déviation, les autres s'attachèrent avec d'autant

plus d'énergie à la chaire de Pierre et aux enseignements de la plus stricte orthodoxie. L'université de Wurzbourg fut le foyer de cette résistance ultramontaine. Les deux partis se rencontrèrent naturellement et se mesurèrent au congrès de Munich, et il y eut de temps à autre des altercations très vives.

A l'une des séances qui fut particulièrement houleuse, Brunner eut l'honneur de ramener la paix dans les esprits. Le rédacteur de la *Kirchenzeitung* ne posait pas en savant de profession. Poète satirique, polémiste, ce batailleur était avant tout un homme d'action. Sa plume était tour à tour une épée ou une massue qu'il maniait avec une grande dextérité.

Toutefois, malgré ses instincts militants, il y avait en Brunner l'étoffe d'un savant, et lorsqu'il en avait le loisir il se livrait volontiers à des recherches historiques approfondies. Le publiciste viennois n'était donc pas déplacé au congrès. Mais autre chose est d'assister à un congrès savant, autre chose d'y prendre la parole. Brunner n'avait nullement l'intention d'intervenir activement, et le hasard seul l'amena à la tribune. Lors d'une discussion où les esprits étaient très montés de part et d'autre, il arriva un moment où personne ne voulut plus se mettre en avant. La situation était tendue. En désespoir de cause, le professeur Haneberg et quelques amis vinrent supplier l'abbé Brunner de rétablir le calme par une heureuse diversion. Il protesta avec force, déclarant qu'il n'avait pas qualité pour haranguer un tel aréopage. Haneberg insista. La question débattue était parfaitement de sa compétence. Alzog avait déposé au bureau du congrès une motion demandant la création d'une littérature polémique sérieuse pour combattre les mensonges historiques. Qui pourrait mieux que le polémiste Brunner soutenir ce projet? Le poète finit par céder à ces instances; il demanda et obtint la parole, et aussitôt tous les regards se fixèrent sur lui. Qu'allait dire le célèbre journaliste?

L'abbé Brunner ne trompa point l'attente de ses amis. Il improvisa un discours charmant, sérieux et enjoué à la fois, très nourri de faits et tout émaillé de fleurs humoristiques. Il montra l'utilité d'une *Bibliothèque scientifique*, où les gens du monde trouveraient la réfutation des erreurs et des mensonges répandus quotidiennement par la presse. Selon lui, il faudrait également vulgariser les résultats des sciences physiques et naturelles si odieusement exploités. Sur ce terrain, les croyants ont à soutenir de fréquentes attaques, parce que les journaux, les brochures, les livres, sans compter les hommes, semblent s'être conjurés contre les vérités chrétiennes pour les travestir ou les nier. — L'orateur exposa sa thèse avec une grande verve, et en finissant il raconta une anecdote

personnelle. « Il y a quelque temps, dit-il, je passais la nuit dans un hôtel d'une ville d'Allemagne. A la table d'hôte, je me trouvai à côté d'un ancien professeur de chimie, qui se vanta d'être également très fort en géologie. Il proclama hautement que le récit de la Genèse sur l'origine du monde était une impossibilité et une absurdité. Je lui objectai que l'Église n'obligeait nullement à croire que l'écrivain sacré parlait de jours solaires de vingt-quatre heures, que des savants catholiques enseignaient librement que ces fameux jours désignaient des époques d'une durée indéterminée. Mon géologue, visiblement contrecarré par cette explication, répliqua avec aigreur que cette concession était insignifiante, et qu'en étudiant l'écorce terrestre, il avait découvert que la terre avait tout juste 40 millions d'années d'existence. Cette affirmation causa une certaine surprise à la table, et on attendit ma réponse avec un vif intérêt. Je me tournai alors vers le savant géologue et je lui dis : « Voyons, cher Monsieur, buvez encore un demi-litre et peut-être « vous vous contenterez de 39 millions! »

Comme bien l'on pense, le trait final souleva une grande hilarité parmi les savants du congrès. Le but de Brunner était atteint. Le proverbe dit avec raison que celui qui rit est désarmé. On fut désarmé ce jour-là. Le président du congrès leva la séance, et on se sépara ne songeant qu'à l'inspiration drôlatique du poète.

Brunner avait bien mérité de la science et de la cause catholique, et en revenant à Vienne, il emporta la consolation d'avoir fait rire et presque réconcilié les frères ennemis du congrès.

XI

L'ABBÉ BRUNNER EN ITALIE

« Connais-tu le pays où les citronniers fleurissent », avait chanté Goethe, et tout Allemand réalise au moins une fois dans sa vie le rêve de Mignon : *Dahin, dahin, mœcht' ich ziehn!* Brunner, lui, a franchi les Alpes plus de vingt fois et toujours avec le même enthousiasme. Si l'Allemagne l'attirait, l'Italie l'enchantait : le poète, l'artiste, le catholique aimait le pays où résonne le *si*. Les montagnes baignées dans une si merveilleuse lumière, les plaines ou luxuriantes de végétation comme la Lombardie, ou mornes et solennellement tristes comme la campagne romaine, le journaliste viennois ne se lassait jamais de ces spectacles. Sans doute il avait vu des paysages tout aussi grandioses en Suisse, en Autriche, en Allemagne. Mais, comme tous les lettrés, il partageait ce sentiment un peu paradoxal de Doudan, que les plus beaux paysages sont ceux par lesquels ont passé Homère, Virgile et Dante. Vue à travers

un glorieux passé, la nature semble, en effet, plus radieuse : Cumes, Baïes, le Pausilippe, ou bien Rome et Frascati, présentent un aspect tout différent selon que l'on visite ces lieux avec ou sans la connaissance des événements d'autrefois. Ce sont ces souvenirs si intimement fondus avec les paysages qui ont peut-être été pour quelque chose dans la passion que Brunner avait vouée à l'Italie. Toujours est-il qu'il y retournait autant que le lui permettaient ses occupations.

Il nous a laissé le récit de quelques-uns de ces voyages, et ces cinq volumes sont certainement ce qu'on peut lire de plus amusant et de plus intéressant sur l'Italie : *Kennst du das Land?* (la Relation de son premier voyage en 1857), *la Lombardie et la Vénétie*, *Etudes amusantes et critiques en Italie et sur l'Italie*, *Voyages en zigzag à travers l'Italie*, sont des ouvrages d'une originalité puissante, dénotant une connaissance parfaite des hommes et des choses. Artiste jusqu'au bout des doigts, Brunner étudie les lieux, les monuments, les tableaux, les statues comme un artiste seul peut les apprécier. Rien de la phraséologie banale qui vous fatigue dans tant de livres sur l'Italie, rien de l'admiration déclamatoire que les auteurs se transmettent scrupuleusement d'une époque à l'autre. Ici fond et forme, idée et expression, tout est original et savoureux. Naturellement le réflexion humoristique ne manque jamais, et il faut dire que les Italiens y prêtaient souvent. Brunner trouvait que dans la Péninsule les hommes ne valaient pas toujours la nature, et les anecdotes qu'il raconte à ce sujet sont extrêmement amusantes.

Il se plaisait surtout à Rome. Rome était sa seconde patrie, parce que c'était la patrie de son âme, le sol arrosé par le sang des martyrs, le siège de Pierre. Il aimait à faire le pèlerinage au *seuil des Apôtres*, à se retremper sur cette terre bénie, à fortifier aux pieds du Souverain Pontife son amour pour l'Eglise. Il était en Autriche le champion infatigable de la Papauté. Avant lui le joséphisme avait trop affaibli dans les âmes l'image du Vicaire de Jésus-Christ. Le Pape était, comme disait l'archevêque de Vienne, « le *collègue de Rome* », l'évêque de l'un des diocèses fondés par saint Pierre et jouissant à ce titre d'une certaine suprématie d'honneur; mais il restait le *collègue* dont l'autorité s'arrêtait aux frontières de l'Autriche.

Nous avons vu avec quelle énergie l'abbé Brunner a lutté contre cette erreur et comment il a réussi à faire respecter de nouveau, dans son pays, l'autorité infaillible du Pape. Il aimait d'autant plus Rome qu'il avait eu plus de peine à défendre le Saint-Siège contre les empiètements de l'hérésie joséphiste.

Et pour cet observateur curieux, c'était un théâtre bien attachant que le centre du monde catholique! Ses volumes sur l'Italie prouvent qu'il sut en tirer un excellent parti. Dès 1857, sa réputation l'avait précédé dans la Ville éternelle, et toutes les portes s'étaient ouvertes devant lui. Cardinaux, prélats, moines, savants, tenaient à voir ce terrible jouteur qui, là-bas, bien loin dans la *Tedescheria*, rompait tant de lances en faveur de Rome et du Vatican. Ce grand et solide Allemand, à la tête large, à la figure carrée, mais à l'œil vif et aux reparties mordantes, les subjuguait dans la conversation. Ils l'écoutaient avec plaisir, parce qu'il parlait admirablement leur langue. A Rome, à cette époque lointaine, on savait surtout l'italien. Quelques prélats parlaient un peu le français, mais l'allemand était encore une province complètement fermée. Par le fait même, les rapports suivis et familiers devenaient difficiles entre les pèlerins d'Allemagne et le monde ecclésiastique de Rome. Cette difficulté n'existait pas pour Brunner. Il avait étudié l'italien déjà au collège; il connaissait à fond la littérature italienne, et il était si fanatique de Dante que, durant ses nombreux voyages d'Italie, il a visité presque tous les lieux immortalisés par la *Divine Comédie*. Grâce à cette passion, il parvint à parler l'italien à la perfection, et nous allons voir qu'il était même de taille à improviser des vers italiens.

C'était, je crois, en 1880, à l'occasion de l'un des derniers voyages qu'il fit à Rome. Dans une réunion, à l'évêché d'Albano, Mgr Brunner, protonotaire apostolique, figurait comme témoin à l'installation du chanoine... Liszt. Le prince de Hohenlohe, cardinal-évêque d'Albano, avait voulu se donner la fantaisie d'avoir dans son chapitre métropolitain l'illustre pianiste. On sait qu'en 1868, Liszt avait reçu les ordres mineurs et était devenu portier, lecteur, acolyte et exorciste de la sainte Eglise romaine. Les ordres mineurs n'engagent point définitivement le jeune clerc, puisque le *grand pas* n'est fait qu'au sous-diaconat. Liszt, qui pouvait encore reculer, ne recula point; mais il n'avança pas non plus. Autrefois ce stage prolongé au premier échelon de la cléricature était assez fréquent. On se contentait des ordres mineurs, parce qu'on en avait besoin pour avoir droit aux bénéfices ecclésiastiques. De nos jours, cet abus a heureusement disparu, et Liszt était une exception. Les ordres mineurs lui permettaient de devenir chanoine, et le cardinal Hohenlohe lui accorda ce titre. Le grand artiste était très lié avec l'éminent prince de l'Eglise et il était fréquemment son hôte à Tivoli, dans cette admirable villa d'Este d'où l'on voit la campagne romaine et à l'horizon la coupole majestueuse de Saint-Pierre. Lorsque Brunner visitait Rome, il passait égale-

ment quelques jours à Tivoli, auprès du cardinal, et il s'établit entre ces trois hommes du Nord des rapports très affectueux. C'est ce qui explique que Brunner ait été le parrain du chanoine Liszt. Après la cérémonie religieuse de l'installation, le cardinal donna en l'honneur de Liszt un grand dîner auquel assistèrent, outre le vénérable chapitre d'Albano, plusieurs membres de l'aristocratie romaine. De nombreux toasts furent portés. Brunner venait de parler en latin. On insista auprès de lui pour qu'il improvisât aussi un *brindisi* en italien, et il s'exécuta en ces termes :

Eviva il nostro Liszta,
Del Europa il primo pianista!
Uomo molto cortese,
Un nobile Ungarese!
Che ha ricevuto dal Capitolo
Oggi un nuovo titolo :
Viva lungo e sano
Il nuovo canonico d'Albano[1]*!*

Ce couplet assez bien tourné ayant provoqué de vifs applaudissements parmi les Italiens, Brunner répondit par ce modeste distique :

Non sono Petrarca, non sono Dante :
La mia poesia è andante!

Le souvenir du grand poète florentin ayant été évoqué, un voisin de table, — un Piémontais, — demanda à Brunner s'il connaissait Dante.

— Autant qu'un Allemand peut le connaître, répliqua le malicieux poète.

— Oui, oui, insista le Piémontais, la plupart des Allemands et des Anglais savent citer le *Lasciate ogni speranza!*

— Eh bien! s'écria alors Brunner, et vous, sauriez-vous réciter tout le chant où se trouve ce vers?

Toute la table fut attentive. L'Italien donnant une réponse évasive, Brunner commença le chant :

Per me si va nella città dolente,
Per me si va nell'eterno dolore.

— Suffit, suffit, interrompit le Piémontais, très embarrassé.

L'abbé Brunner récita trois strophes, puis, se tournant vers son voisin :

[1] Vive notre Liszt, — le premier pianiste de l'Europe! — Cet homme très courtois, — un noble Hongrois, — a reçu aujourd'hui du Chapitre — un nouveau titre. — Qu'il vive longtemps et en bonne santé, — le nouveau chanoine d'Albano.

— Félicitez-vous, dit-il, d'en être quitte avec trois strophes, car vous auriez mérité l'enfer tout entier!

Vers la fin du dîner, un toast fut porté au... chanoine Brunner. Au lieu de se contenter d'un seul chanoine autrichien, le cardinal-prince de Hohenlohe donna un collègue à Liszt, dans la personne de son ami et compatriote Brunner!

Le pianiste et le poète occupèrent le lendemain deux stalles voisines, à la cathédrale, et les bonnes gens d'Albano ne se doutaient point sans doute que ce jour-là figuraient parmi leurs chanoines, — prêtres très modestes, — deux des hommes les plus célèbres de l'empire austro-hongrois.

X

L'ABBÉ BRUNNER HISTORIEN

Chanoine de la basilique constantinienne d'Albano, protonotaire apostolique, prélat référendaire de la Signature, comte romain, grand'croix et grand maître procureur de l'ordre du Saint-Sépulcre, Brunner rapportait de ses voyages de Rome tous les titres et toutes les dignités dont dispose le Saint-Siège. Il les obtenait sans les avoir désirées et sans y attacher d'importance. C'était le prêtre le plus modeste qu'on pût trouver; et dans un pays où l'on courait les honneurs, il se montra toujours indifférent aux hochets de la vanité. Pendant dix ans, il resta simple vicaire d'Altlerchenfeld, alors que l'Autriche et l'Allemagne admiraient en lui l'un des poètes les plus originaux et l'un des plus spirituels journalistes de l'époque. S'il avait été ambitieux, la faveur du chancelier Metternich et les sympathies du nonce de Vienne lui auraient aplani la voie pour arriver au sommet de la hiérarchie. Il préféra rester à l'avant-garde de l'armée catholique, combattant d'estoc et de taille contre tous les ennemis de l'Église.

En 1853, il quitta le presbytère d'Altlerchenfeld pour occuper, à Vienne même, un poste encore infiniment au-dessous de ses mérites. Le consistoire de l'Université le nomma prédicateur de fête de l'église universitaire. Sa place était plus honorifique que riche en revenus. Il l'accepta néanmoins avec empressement, afin de n'être pas exposé à recevoir une nomination de curé pour quelque paroisse de campagne. Ses recherches historiques et la rédaction de son journal exigeaient une certaine stabilité et le séjour dans la capitale. Il prêcha avec un grand talent, et ses sermons d'apologétique lui attirèrent un auditoire aussi nombreux que choisi. Mais, en 1856, l'église de l'Université fut rendue aux Jésuites, et Brunner dut quitter sa chaire, tout en conservant le titre. Dès lors, il se con-

sacra plus que jamais à ses études, et lorsqu'en 1866, il crut le moment venu d'abandonner la *Kirchenzeitung* à d'autres mains, l'histoire devint presque son unique sphère d'action.

L'abbé Brunner a moissonné la gloire dans des champs si divers qu'on oublierait assez facilement l'historien remarquable qu'il a été.

Ce serait une injustice. Il avait au plus haut point l'intelligence et la passion de l'histoire, et la nature l'avait doué de quelques-unes des facultés maîtresses nécessaires à l'historien : une mémoire surprenante, un flair qui le trompait rarement quand il était à la recherche d'un document, le coup d'œil sûr qui lui permettait de saisir l'enchaînement des causes et des effets, une sorte de divination qui l'avait déjà grandement servi au cours de sa mission diplomatique. Avec cela le talent de la mise en scène, l'art de grouper les faits, le souffle qui rend la vie aux ossements décharnés, un style sinon brillant, du moins vif, alerte, toujours agréable. Si, dans le domaine de l'histoire, il ne s'est pas élevé au même rang que Dœllinger ou Janssen, cette infériorité tient en partie à la multiplicité des sujets qu'il a embrassés. Il a touché à trop de questions, à trop d'époques, à trop de spécialités pour créer une œuvre ayant l'envergure de l'*Histoire du peuple allemand.* Mais les points qu'il a étudiés sont, à peu d'exceptions près, traités avec une science réelle, et les vingt-cinq ou trente volumes d'histoire qu'il nous a laissés sont des œuvres consciencieuses dont quelques-unes seront longtemps consultées avec fruit.

Nous ne pouvons ni ne voulons analyser cette longue série de tomes : il nous suffira d'indiquer rapidement les ouvrages d'histoire les plus importants que Brunner a publiés dans l'espace d'un demi-siècle.

En tête, on peut faire figurer à juste titre les Mémoires dont il a été souvent question précédemment. En 1853, Brunner avait été dangereusement malade. Un de ses amis lui avoua après coup que si l'issue avait été fatale, il aurait écrit la vie du défunt. Cette idée effraya le satirique : que d'inexactitudes, on aurait sans doute répandues sur son compte! Comme la convalescence lui interdisait tout travail sérieux, il s'amusa à écrire son autobiographie sous le titre de : *Woher? Wohin? Geschichten, Gedanken, Bilder und Leute aus meinem Leben.* Les trois volumes, qui parurent en 1854, étaient une œuvre charmante. Ce n'est ni un plaidoyer ni une glorification de l'auteur, mais un tableau qui reflète toute une époque, tableau dans lequel on voit passer à chaque instant la figure joviale du poète se moquant de lui-même et des autres. Les événements et les luttes politiques, le mouvement religieux et social, les mœurs du temps, constituent le tissu du livre, et sur ce

fond l'auteur brode tantôt les portraits de quelques grands personnages, tantôt la silhouette de types curieux ou amusants qui ont également leur importance pour l'histoire d'un pays.

Brunner excelle dans ces portraits, parce qu'il sait démêler les traits saillants — et aussi la verrue caractéristique — d'une physionomie. Il y a dans ses Mémoires toute une galerie fort intéressante et qu'il serait difficile d'oublier.

Woher? Wohin? qui parut en cinq volumes, dix ans plus tard, eut un pendant dans les *Denkpfennige* « Souvenirs de 1848 [1] ». Dans ce dernier ouvrage, Brunner a surtout mis en relief la situation religieuse de l'Autriche pendant la révolution, insisté sur les misères du joséphisme et raconté ses propres conflits avec l'autorité ecclésiastique.

Les *Denkpfennige* ont une valeur historique sérieuse, parce qu'ils contiennent une foule d'épisodes, de faits, de documents qu'on chercherait en vain ailleurs. Brunner a joué personnellement un rôle considérable en 1848, il a été en rapport avec les plus hauts personnages et il a été mêlé à beaucoup d'événements : circonstances qui prêtent toutes un grand intérêt à ces *Souvenirs*. Comme *Woher? Wohin?* ils sont agrémentés de jolis portraits contemporains et on y voit défiler Metternich, le prince Frédéric de Schwarzenberg, l'archevêque Milde, Haneberg, le cardinal Rauscher, les poètes Grillparzer, comte Pocci, Mailath, etc. Il n'est presque pas de personnages autrichiens de marque que nous ne rencontrions au moins une fois dans les *Mémoires* ou dans les *Souvenirs*, et les six volumes forment ainsi une « contribution » précieuse à l'histoire et surtout à l'histoire religieuse de l'Autriche, au milieu de ce siècle.

* * *

Le présent a ses racines dans le passé, et une époque ne se comprend bien que si l'on possède la clef de l'époque précédente. Le joséphisme, que Brunner pourchasse dans ses *Mémoires*, n'est pas le produit d'une génération spontanée de ce siècle. Ce fléau, qui désolait l'Eglise de 1830 à 1850, remontait plus haut : l'arbre qui portait alors tant de fruits de mort avait été planté et avait grandi sous les règnes antérieurs à celui de l'empereur François II. C'est de Joseph II que venait tout le mal : il est le père de l'hérésie joséphiste. Brunner, qui a combattu et presque étouffé le joséphisme, devait être tenté de l'étudier dans ses origines, et il l'a fait dans plusieurs volumes qui, dès leur apparition, ont attiré l'attention des savants et des hommes politiques.

[1] Parus en 1886.

Dans *Joseph II, sa vie, son administration, sa réforme ecclésiastique*, il nous montre l'empereur bouleversant toute la constitution de l'Eglise, abolissant les couvents, confisquant leurs biens, remaniant les diocèses d'une main arbitraire, interdisant les recours à Rome, défendant la publication des bulles, réglant sans mission le culte et la discipline, bref, se substituant en tout et pour tout à l'autorité même de l'Eglise. Joseph II avait la manie, la rage de réformer l'Eglise, et pendant la plus grande partie de son règne, on le voyait qui promenait l'éteignoir et le balai dans tous les coins de l'édifice. Frédéric II l'appelait « mon frère le sacristain », et c'était, en effet, un sacristain, mais un sacristain devenu fou, iconoclaste, uniquement préoccupé d'éteindre ce qui brillait, de briser ce qui était entier, de renverser ce qui était debout. Avec des intentions peut-être bonnes, il a été un vrai dévastateur. Il a créé un épiscopat bureaucratique pour qui l'empereur était le « très haut » et le Pape un « collègue », et là était la source de tous les maux ultérieurs. Il était sur le point de créer un *clergé secondaire*, des curés auxquels on n'aurait demandé que de savoir « lire distinctement ». Par bonheur la mort l'en a empêché, sans quoi l'Autriche aurait été dotée d'un popisme dégradant, dont la religion ne se serait peut-être jamais relevée.

Un second volume de Brunner : *les Valets théologiques à la cour de Joseph II*, achève de nous initier à la révolution religieuse entreprise par le fils de Marie-Thérèse, parce qu'il nous fait connaître les instruments dont il s'est servi, les théologiens qui l'ont aidé dans sa tâche. Les documents, les correspondances qu'il renferme jettent une lumière très vive sur l'histoire ecclésiastique et profane de 1770 à 1780. Quand on lit ces lettres, ces pièces, tirées des diverses archives de Vienne, on s'étonne d'une chose : que l'Eglise autrichienne n'ait pas été étranglée plus tôt ou plus entièrement.

Brunner compléta ses études sur la seconde moitié du dix-huitième siècle par les deux volumes intitulés : *Der Humor in der Diplomatie* : tableau piquant du monde de la cour, de l'aristocratie et de la diplomatie en Allemagne. A ces quatre volumes il faut ajouter : *la Correspondance intime de l'empereur Joseph II avec son ami le comte de Cobenzl et son premier ministre le prince de Kaunitz;* enfin, l'ouvrage curieux qui porte le titre : *Die Mysterien der Aufklærung in Oesterreich* (1770-1780).

Un dernier travail acheva la série des études sur le joséphisme, en nous dépeignant ce qu'était devenue l'Eglise en Autriche au commencement de ce siècle. Brunner publia la *Vie du B. Clément Hofbauer*, un religieux rédemptoriste, qui vécut à Vienne de 1809

à 1820. A travers cette biographie, qui est en même temps l'histoire religieuse des vingt dernières années du dix-huitième et des vingt premières années du dix-neuvième siècle, et qui comprend une foule d'anecdotes, de scènes, de récits, nous voyons fonctionner la machine odieuse créée par Joseph II. Hélas! qu'avait-on fait de l'Eglise? En un plomb vil l'or pur s'était changé! « Notre empereur adoré » était devenu le centre et la puissance suprême de l'Eglise. Autour de lui, dans la posture la plus humble, des bureaucrates ecclésiastiques dictaient des lois aux évêques qui rampaient autour d'eux, et ces évêques exigeaient à leur tour des curés rampants. « Ramper était l'exercice presque unique, obligatoire, général du clergé joséphiste à tous les degrés de l'échelle. » Aucun mouvement libre n'était permis. Lorsque Hofbauer, chassé de Varsovie, se réfugia à Vienne, il fut arrêté par la police, et comme il portait 200 thalers sur lui, — il était supérieur de son ordre, — on lui fit entendre qu'en sa qualité de religieux, il n'avait pas le droit de posséder une somme si considérable. Hofbauer[1] essaya de réagir à Vienne contre le courant des idées joséphistes. Il fut en butte aux persécutions les plus tracassières de la part du consistoire ecclésiastique. Tous ces chanoines, qui croyaient à peine en Dieu, — l'un d'eux, Gruber, directeur du séminaire, se moquait de l'enfer quand il faisait passer des examens, — le poursuivaient de leur haine, parce qu'ils voyaient en lui un homme de foi. Brunner nous parle de ces conflits et de ces luttes avec une juste sévérité, et on ne peut qu'approuver son indignation et applaudir aux coups qu'il a portés au joséphisme, comme historien et comme journaliste.

*
* *

Le spectacle que présentait l'Eglise joséphiste n'était pas fait pour dilater le cœur : un servilisme déplorable, lâcheté chez les uns, mépris chez les autres, absence presque complète de sentiments élevés, terre-à-terre épicurien, quand ce n'était pas l'étalage du vice; en vérité, il y aurait de quoi prendre l'humanité en dégoût.

Lorsqu'un historien consacre de longues années à l'étude d'une époque aussi triste, il est naturel qu'il éprouve le besoin de s'arrêter parfois dans la contemplation plus sereine des vertus d'un saint. C'est ce qui est arrivé à Brunner. Il se reposait des bureaucrates et des évêques joséphistes, en regardant les ruches laborieuses des *ordres monastiques*.

En 1863, il publia un ouvrage très estimé sur les *Artistes de*

[1] En 1888, Léon XIII a béatifié le B. Clément Hofbauer.

la cellule monastique (*Die Kunst genossen der Klosterzelle*). Il y retrace l'activité que le clergé a déployée dans le domaine de la peinture, de la sculpture et de l'architecture. Au moyen âge et jusque dans les temps modernes, les grandes abbayes ont été des foyers artistiques incomparables. Les moines construisaient de vastes églises, des monastères superbes; et ces édifices, ils les enrichissaient de tableaux, de statues, de boiseries, de manuscrits enluminés, transformant leurs demeures en véritables musées. En Allemagne et en France, le protestantisme et la Révolution ont dévasté la plupart de ces asiles, détruit ou dispersé les trésors qu'ils renfermaient. Mais, peu à peu, on est parvenu à retrouver quelques-uns des titres que les moines ont à la reconnaissance des amis de l'art. On a reconstitué leur histoire et rendu une justice tardive à leur activité artistique. Brunner n'a pas peu contribué à cette heureuse réaction, en publiant ses *Kunst genossen*. Il a été un véritable pionnier. Depuis lors, d'autres historiens sont entrés dans la même voie en Allemagne, et de nombreuses monographies ont été consacrées à des abbayes, à des provinces monastiques ou à des religieux isolés. L'abbé Brunner, lui-même, quelques années avant sa mort, a rappelé, dans un médaillon charmant, les traits de ce peintre merveilleux qui portait si bien le nom de Frà Angelico.

Mais entre les *Kunst genossen* et *Frà Angelico da Fiesole : sein Leben und sein Wirken*, se placent de grands ouvrages qui forment une histoire complète de presque tous les ordres religieux de l'Autriche.

Le premier en date de ces ouvrages est une histoire des Dominicains : *Der Predigerorden in Wien und Oesterreich*, publiée en 1867. C'est un recueil de registres, de nécrologies, d'épitaphes, d'esquisses biographiques et historiques, d'autres pièces curieuses concernant les *Frères Prêcheurs* de Vienne et de l'Autriche. La plupart de ces documents étant inédits, l'ouvrage a pour les historiens la valeur d'un livre de sources.

Il en est de même, jusqu'à un certain point, des trois autres histoires d'ordres monastiques. Le *Benedictinerbuch* contient l'histoire et la description de toutes les abbayes bénédictines de l'Autriche, de la Suisse et de l'Allemagne, et l'énumération des abbayes détruites ou sécularisées dans le cours des siècles. Un travail énorme, comme on voit, et qui suppose des recherches dignes d'un Bénédictin. Le *Chorherrenbuch* et le *Cistercienserbuch* sont conçus dans le même plan. Le premier fait l'historique des couvents des chanoines augustins et prémontrés qui existaient ou qui existent encore en Allemagne et en Autriche; le second, celui des couvents cisterciens de ces mêmes pays.

*
* *

Vers la fin de sa vie, Brunner semblait redoubler d'activité. A l'âge où tant d'autres déposent la plume, il nourrissait encore de vastes projets, et il était presque septuagénaire lorsqu'il entreprit un travail colossal capable de décourager même un jeune écrivain. Il avait constaté — et déploré, comme tous les esprits honnêtes, — que l'éducation moderne des lycées allemands et autrichiens était un retour vers le paganisme, et qu'on faussait absolument l'intelligence des enfants par une glorification excessive des héros de la littérature nationale. Non seulement les chefs-d'œuvre d'un Gœthe, d'un Schiller, d'un Lessing, d'un Burger ou d'un Voss étaient étudiés comme des modèles de style, mais la personne même de ces poètes était l'objet de véritables apothéoses. Avec la forme littéraire, qui est admirable, des maîtres aveugles recommandaient en même temps les idées, la morale et l'incrédulité de ces grands écrivains. Dans les livres destinés aux classes, on exaltait sans réserve leurs œuvres, on présentait toutes les fleurs à l'admiration des élèves, en ayant soin de dissimuler le poison qu'elles recouvraient. Au lieu de faire la part des choses et de louer la forme littéraire tout en montrant que Gœthe et ses contemporains ont le plus souvent abusé de leur génie pour répandre des idées immorales, on préconisait la théorie du bloc. On déclarait que tout était divin chez ces poètes, même leurs fautes et leurs vices; leurs débauches et leurs adultères devenaient des distractions insignifiantes : on les excusait avec une facilité révoltante, quand on n'allait pas jusqu'à les justifier. Sous prétexte que tout est permis au génie, on enseignait aux enfants que les actions les plus coupables changent de nature lorsqu'elles ont pour auteur des grands hommes, et on bouleversait ainsi toutes leurs conceptions morales.

Brunner, qui voyait les conséquences de cette éducation, résolut de pénétrer dans l'Olympe de la littérature allemande, de regarder toutes les idoles en face, de leur arracher le nimbe dont on auréolait leur tête, de montrer que chez la plupart de ces héros l'homme était infiniment au-dessous de l'écrivain. En d'autres termes, il conçut une histoire de la littérature qui fût, sinon la contre-partie, du moins la rectification constante et radicale des histoires qu'on confiait aux écoliers.

L'entreprise était audacieuse : elle devait soulever de formidables tempêtes dans le monde des professeurs allemands et de tous ceux qui veillent à la porte du paradis littéraire. Mais l'abbé Brunner n'avait pas craint le bataillon des journalistes sémites; il ne trembla pas davantage devant ce nouveau bataillon, d'autant

moins qu'il retrouvait ici les mêmes adversaires. C'est le propre d'Israël de fournir des avocats à toutes les causes où l'immoralité païenne est aux prises avec les principes chrétiens.

Brunner n'intitula pas son livre : *Histoire*. A ses yeux, les volumes de critique qu'il lançait étaient simplement des pierres de taille et de construction, — *Hau- und Bausteine*, — pour les architectes de l'avenir. Mais quelles pierres! Les huit ou dix volumes qui ont paru constituent un réquisitoire implacable, — trop sévère, au gré de juges indulgents, — contre les prétendus *dieux* devant lesquels on oblige les enfants à se prosterner. Jamais le satirique n'a eu plus de verve, plus d'esprit, plus d'humour et, j'ajouterais, volontiers, plus de talent! En quelle posture piteuse il nous montre ces grands hommes, poètes, philosophes, historiens.

Un critique distingué, M. Edmond Biré, a ici même déshabillé de la sorte une idole française. Brunner a fait ce travail pour l'Olympe allemand tout entier. Depuis *le père Gleim*, *le voyant de Dieu*[1], jusqu'à *Anastasius Grun*, *le héros de la liberté*, ils viennent tous étaler à nos pieds leurs laideurs morales; et, chaque fois que l'un d'entre eux nous trompe sur son propre compte, ses contemporains se chargent de lui enlever le masque. Car, ce qu'il y a de piquant et d'original, Brunner ne nous sert pas de grandes phrases d'indignation. Le plus souvent il cède la parole aux poètes eux-mêmes et à leurs amis. Ils témoignent les uns contre les autres avec une franchise touchante, et les absolutions mêmes qu'ils s'administrent réciproquement fournissent la preuve irrécusable de leur dégradation morale!

Après avoir exécuté les poètes dans les *Hau- und Bausteine*, l'impitoyable justicier se tourna vers les philosophes et les théologiens libres-penseurs. Il prit pour ainsi dire corps à corps les *Quatre grands maîtres de la théologie rationaliste* : Herder, Paulus, Schleiermacher, Strauss, et cette étude très sérieuse, malgré la forme humoristique, réfute excellemment les théories religieuses modernes qui ont été si funestes au protestantisme allemand. Brunner, qui, vingt années auparavant, s'était montré polémiste redoutable dans son livre : *l'Athée Renan et son Evangile*, — une des meilleures, sinon la meilleure réfutation de la *Vie de Jésus*, — retrouva ici son esprit logique et son érudition profonde d'autrefois. Les colères que le livre de *Quatre grands maîtres* souleva dans le camp rationaliste prouvèrent, d'ailleurs, que si l'abbé Brunner avait frappé fort, il avait également frappé juste. On ne s'irrite pas à ce point contre les faibles quand on se sent fort.

[1] C'est le titre du 1er volume.

Pour achever son cycle historique et critique, l'abbé Brunner publia un dernier recueil sous ce titre un peu bizarre : *Toutes sortes de fanfarons de la vertu appartenant à la corporation des libres-penseurs* (*Allerhand Tugendbolde aus der Aufklærungsgilde*). Et elle est bariolée, en effet, la *Gilde!* Nous y voyons pêle-mêle Fichte, Blumauer, Nicolaï, Wieland, Reinhold, Sonnenfels, Claudius, Voss, Pückler-Muskau, les grands et les petits, les poètes et les prosateurs, les philosophes et les théologiens. Ils nous offrent le même spectacle que nous avons déjà vu dans les *Hau- und Bausteine* et dans les *Vier Grossmeister der Aufklærungstheologie!*

Quand on a parcouru, avec l'abbé Brunner, ce panthéon de la littérature allemande, on ne peut s'empêcher de dire : « Grands ou petits esprits, mais, à coup sûr, piètres caractères! » et on est reconnaissant au critique d'avoir adressé un énergique *Caveant consules!* à ceux qui sont chargés de pétrir l'âme de la jeunesse.

L'ABBE BRUNNER POÈTE SATIRIQUE

Historien, journaliste, romancier, apologiste, Brunner était en tout et partout satirique. Si l'on excepte les recueils de sermons, et quelques livres strictement théologiques, ce caractère fondamental de son génie littéraire éclate dans toutes ses œuvres. Qu'il raconte l'histoire du joséphisme ou qu'il nous communique ses impressions de voyage, qu'il nous montre Gœthe et Voss en robe de chambre, ou qu'il nous soumette ses « Aphorismes politiques », il a toujours sur les lèvres le sourire moqueur du philosophe, saisissant du premier coup d'œil les travers et les ridicules d'un chacun. Il trouve toujours au bout de sa plume le trait mordant, la malice empennée qui s'enfonce dans les chairs vives de ses victimes, sans qu'il soit possible de l'en arracher. L'humour est en quelque sorte la forme ordinaire et naturelle de sa pensée.

C'est chose absolument insaisissable et indéfinissable que l'humour, tel que nous le trouvons dans quelques écrivains anglais et allemands, un genre réfractaire à toute classification, une forme de la pensée très particulière qui n'existe pas chez les peuples latins. C'est, si l'on veut, de la gaieté, de l'esprit, de la satire; mais une gaieté qui n'exclut ni la mélancolie ni l'amertume; mais un esprit capricieux à l'infini, se complaisant dans les jeux de mots aussi bien que dans les finesses et les nuances les plus délicates du sentiment; mais une satire qui comporte une forte dose de bonhomie, qui griffe avec des caresses et qui tue sans blesser.

L'Anglais Sterne et l'Allemand Jean-Paul Richter sont les deux maîtres incomparables de l'humorisme. On a essayé de comparer

Brunner à ces deux célèbres écrivains. Mais toute comparaison cloche, et ici les points communs sont trop clairsemés pour qu'on puisse établir un parallèle sérieux. Brunner n'a ni le relief vigoureux, ni l'exubérance de détails, ni la sentimentalité nerveuse de Sterne. De même nous trouvons chez Jean-Paul une imagination bien plus puissante, et aussi plus de vivacité et plus de profondeur de sentiment que chez l'abbé Brunner. En revanche, celui-ci l'emporte sur le premier par l'équilibre, la pondération, la symétrie, la mesure, et, d'autre part, il a souvent des traits, des saillies, des inspirations, des rapprochements imprévus, que Jean-Paul lui aurait justement enviés. Brunner est un vrai maître comme ses devanciers, — quoique d'une manière différente, — et s'il s'était donné la peine de mieux soigner son style, de limer ses vers, de ne pas se contenter du premier jet, la postérité le placerait tout près de Jean-Paul, et peut-être le préférerait plus d'une fois à l'auteur des *Flegeljahre*.

Si nous voulions caractériser et faire connaître l'esprit, les procédés littéraires de Brunner, nous serions embarrassé dès le début, et arrêté par le titre même de ses satires. Comment les traduire, en effet, sans les dénaturer, ces titres bizarres, qui sont d'un comique si irrésistible? Voici, par exemple, la première satire, celle qui a soulevé tant de poussière; elle porte le nom de *Nebeljungenlied.* Ce mot signifie *le poème des jeunes nébuleux;* et comme la satire est dirigée contre la philosophie hégélienne, le titre est aussi exact qu'original; mais ce qui en fait surtout la *vis comica*, c'est qu'il n'est que le nom à peine défiguré du fameux *Niebelungenlied.* Le poète a simplement changé une voyelle de place et par ce déplacement il a obtenu un effet immense [1].

Une autre de ses satires est intitulée *Keilschriften. Keilschrift* veut dire : écriture cunéiforme; mais le mot *Keil*, dont le sens est *coin*, se prononce comme *Keul*, qui signifie *massue*, et le poète a donné à son livre le nom de *Keilschriften*, pour indiquer qu'il y distribue des coups de massue.

Prenons encore la satire *Schreiberknechte : eine Serenade an*

[1] L'illusion était facile et elle donna lieu à un épisode très drôle. Brunner, qui se défiait de la *censure* autrichienne, avait fait imprimer sa satire en Bavière. Le *Nebeljungenlied* arriva en Autriche tout imprimé, et c'est sous cette forme qu'il parvint à la censure. A la vue du titre, le censeur fit la grimace et tout en apposant son timbre, il fit cette remarque ! « Comment peut-on ainsi réimprimer toutes ces vieilleries! » Il avait lu *Niebelungenlied.* Lorsque la censure s'aperçut de son erreur, il était trop tard : le volume était déjà dans toutes les mains à Vienne. A ce propos, il est à remarquer qu'à cette époque Brunner faisait imprimer toutes ses œuvres à l'étranger, parce qu'il savait que la censure aurait été inflexible pour lui.

das papierne Kirchenregiment. Elle flagelle la bureaucratie ecclésiastique avec une verve superbe. Le titre très spirituel l'indique, mais ce titre ne saurait être rendu dans une autre langue [1].

Il en est de même de la satire, parue en 1849 : *Das deutsche Reichsvieh*, et adressée au parlement de Francfort, ou du *Deutsche Hiob* ou de *Blöde Ritter*, en un mot, de tous les volumes satiriques de l'abbé Brunner. Il a le talent de condenser dans un mot, une formule, voire même un calembour, toute une situation, toute une satire.

Le plus souvent il complète son titre par une *épigraphe* qui développe la pensée primitive, tout en lui conservant la précision lapidaire.

Le *Deutsche Hiob* est, comme le *Nebeljungenlied*, dirigé contre la littérature et la philosophie contemporaine. Il porte cette épigraphe :

Ihr grossen deutsche Geister,
Ihr kritisirt nicht sehlecht,
Ihr nennt einander : Lumpen!
Und jeder von euch hat Recht [2].

L'idée est juste et l'expression très pittoresque.

Dans la satire : *Das deutsche Reichsvieh*, il s'élève contre les poètes prussophiles qui réclament l'hégémonie de la Prusse, et il décoche à l'aigle des Hohenzollern ce quatrain presque prophétique.

Jetzt will der preussische Adler den Flug
Als deutsches Hauptvieh wagen;
Er hat zwar nur einen kleinen Kopf
Doch einen unendlichen Magen [3].

Lorsque Brunner chantait ainsi en 1849, les libéraux autrichiens l'accusaient d'injustice. L'événement lui donna cependant raison, et les Allemands s'aperçurent que l'*estomac* de l'aigle prussienne était réellement *immense*.

[1] « Les valets bureaucrates : une sérénade à l'adresse du gouvernement en papier. »

[2] Vous, grands esprits germaniques,
Vous ne critiquez pas mal,
Vous vous appelez mutuellement : gredins!
Et chacun de vous a raison.

[3] Maintenant l'aigle prussienne veut
Prendre son essor comme principale bête de l'empire;
Elle n'a, il est vrai, qu'une petite tête,
Mais quel estomac immense!

Et quelle ironie amère dans l'épigraphe de la satire qui dit leur fait aux bureaucrates ecclésiastiques?

Ihr erzeugt euch gegen jene
Nur in Gnaden wohlgewogen,
Die vor euch stehn gleich der Bittschrift
In der Mitte eingebogen [1]*!*

Le candidat « plié en deux comme une supplique » est une trouvaille. Elles sont nombreuses, ces trouvailles, dans les satires aussi bien que dans les romans de Brunner. Presque à chaque page, on trouve, ici, un quatrain, là, un distique, ailleurs, un vers ou un simple accouplement de mots dont la malice railleuse et la causticité vous poursuit comme un refrain. Le poète a des bonheurs d'expression surprenants qui résultent souvent de l'assemblage ou de la fusion imprévue de deux ou de plusieurs mots. Sous ce rapport, la souplesse admirable de la langue allemande favorisait singulièrement son penchant aux combinaisons grammaticales neuves. L'écrivain allemand peut à volonté former des mots composés en nombre infini; s'il est vraiment créateur, s'il a le sens du pittoresque, il arrivera à des effets tout à fait inattendus.

Ainsi fait Brunner. Nous avons cité quelques-uns de ses mots, de ses traits, on en recueillerait des volumes dans ses nombreux ouvrages et dans ses articles de la *Kirchenzeitung*. Il y a dans son style comme des réminiscences lointaines d'Abraham a Santa Clara, de ce moine jovial et génial du dix-septième siècle, qui prêchait la morale sévère de Bourdaloue dans une langue presque rabelaisienne, et qui pariait un jour qu'il ferait rire une moitié de son auditoire en même temps qu'il ferait pleurer l'autre. Abraham a Santa Clara a consacré vingt volumes de sermons à *Judas l'archicoquin*, — *Judas der Erzschelm*, — et ces vingt volumes constituent la collection la plus désopilante, la plus savoureuse, la plus bizarre, la plus saugrenue que l'on puisse rencontrer [2]. L'abbé Brunner a souvent la langue imagée, spirituelle, hardie du célèbre prédicateur autrichien. Ses mots à l'emporte-pièce, ses plaisanteries qui jaillissent de source, ses boutades et ses fantaisies rappellent plus d'une fois celles d'Abraham a Santa Clara. On éprouve un égal plaisir

[1] Vous vous montrez bienveillants
Envers ceux-là seulement
Qui se tiennent devant vous comme une supplique,
Pliés par le milieu!

[2] Schiller s'est très heureusement inspiré d'Abraham a Santa Clara, dans le sermon du capucin qui se trouve dans l'une des scènes de *Wallenstein*.

à relire tel sermon de *Judas der Erzschelm* ou telle page du *Nebeljungenlied.*

L'impression générale qui se dégage de l'œuvre humoristique de l'abbé Brunner, c'est que le journaliste viennois est un écrivain original, très spirituel et très caustique, quelquefois un peu prolixe, souvent heurté et incorrect, — surtout dans ses poésies; — un poète fécond, exubérant même, mais puissant, devant lequel les historiens littéraires du dix-neuvième siècle seront obligés de s'arrêter. Si Brunner avait été Juif ou libre-penseur, s'il avait attaqué tout ce qu'il a défendu, s'il avait mis son immense talent au service de l'incrédulité, on le citerait dès aujourd'hui comme l'un des plus grands, sinon le plus grand satirique allemand de ce siècle. Mais Brunner a arboré un drapeau dont la vue seule excite les fureurs des écrivains contemporains de l'Allemagne : on l'a mis au ban de la littérature. On a organisé contre lui la conspiration du silence et du dénigrement, comme on a essayé de faire pour l'historien Janssen ou le poète de *Dreizehnlinden.* Heureusement, ces ostracismes de la passion n'ont qu'un temps; la justice, quoique boiteuse, arrivera tôt ou tard à faire entendre sa voix, et assignera à Brunner la place qui lui revient dans le temple des Muses.

*
* *

CONCLUSION

A ne considérer que le nombre et la variété prodigieuse de ses ouvrages, on pourrait croire que Brunner était un écrivain de profession, un savant de cabinet, ce que les Allemands appellent un *Bücherwurm.* Il n'en est rien cependant. Le créateur de la *Kirchenzeitung* a été avant tout un lutteur, un militant; presque tous ses livres sont des actes, des coups de crosse, des coups d'épée ou des coups d'épingle. Il écrit pour défendre ou venger une cause, pour attaquer un adversaire du christianisme, pour extirper une erreur ou un mensonge, pour arrêter un courant funeste. Il est l'intrépide et infatigable apologiste de l'Église catholique en Autriche.

Son influence a été énorme et, ce qui est assez curieux, ce puissant est toujours resté simple soldat. Il n'a pas été chef de corps, comme Windthorst ou Mallinchrodt; ni *roi des paysans*, comme Schorlemer-Alst ; ni évêque, comme Ketteler; mais, sans sortir du rang, ce soldat a entraîné derrière lui des armées, gagné des batailles et préparé les victoires de l'avenir.

Si nous dressons le bilan de ses assauts et de ses campagnes,

nous voyons que, en somme et malgré les apparences contraires, l'abbé Brunner n'a pas lutté en vain : il a pu mourir content!

Le joséphisme, qu'il a attaqué à l'époque de sa toute-puissance et qu'il a terrassé avec la *Kirchenzeitung*, est aujourd'hui définitivement vaincu. Bien des progrès restent encore à réaliser dans l'Église d'Autriche; mais quelle transformation depuis cinquante ans! Les évêques comme Mgr Milde, non seulement n'existent plus, mais ne sont même plus possibles, et dans ces derniers temps, l'empire d'Autriche a eu de très grands et très vaillants prélats. D'autre part, quelle activité apostolique dans une bonne partie du clergé! quel réveil dans le peuple même à Vienne et en province! Nous sommes loin du régime de la bureaucratie joséphiste, qui avait supprimé toute initiative, tout mouvement, toute vie!

Le triomphe éclatant que l'antisémitisme vient de remporter à Vienne prouve que l'abbé Brunner n'a pas été moins heureux contre ses adversaires judeolibéraux. Sans doute, la presse de Vienne se trouve toujours aux mains des Juifs; ceux-ci dominent à l'Université, et leur influence est souvent prépondérante dans les ministères et dans presque toutes les administrations. Rien de plus vrai, et ce spectacle est attristant pour les catholiques autrichiens. Mais les Israélites, même les plus optimistes, n'oseraient affirmer qu'actuellement leurs positions sont ce qu'elles étaient il y a vingt ans. Lors des obsèques de Sébastien Brunner, on a vu s'avancer, derrière le cercueil, un groupe d'hommes politiques qui portaient le front très haut : c'était une délégation des conseillers municipaux de Vienne. A cette époque, peu éloignée du reste, ils n'étaient encore qu'une quarantaine, c'est-à-dire une minorité pour ainsi dire insignifiante. Aux récentes élections, cette phalange est devenue légion, et les antisémites sont devenus les maîtres incontestés de l'Hôtel de Ville. Ils sont au nombre de 92, alors que leurs adversaires ne sont plus que 46. L'antisémitisme autrichien est donc aujourd'hui une puissance redoutable avec laquelle le gouvernement lui-même sera obligé de compter. Or, nous l'avons vu, c'est le fondateur de la *Kirchenzeitung* qui a attaché le grelot et rendu possible le mouvement actuel.

La cause défendue par l'abbé Brunner a donc triomphé ou est en voie de triompher sur toute la ligne en Autriche-Hongrie, et comme cette cause est la cause même du christianisme et de l'Église, on comprend que l'écrivain dont on vient de lire la vie ait été appelé par son biographe enthousiaste un *homme providentiel!*

L'abbé A. KANNENGIESER.

LES ÉPINES ONT DES ROSES[1]

V

Jean reçut de la comtesse de Nocey un accueil dans le ton de sa correspondance. Elle quitta vingt invités pour aller le prendre à la gare, et lui dit en l'embrassant :

— Quand on avance dans la vie, on sent un besoin de se serrer plus fort contre ceux qu'on aime.

Il fut surpris par cette effusion, très doucement. Et si son mauvais génie lui souffla : « Quelle raison a-t-elle de se serrer si fort? » il imposa silence au trouble-fête; sa tendresse d'enfant pour sa grande sœur Madeleine déjà lui reprenait le cœur.

Mme de Nocey avait une façon brillante d' « avancer dans la vie ». La petite fille qui tournait naguère, les yeux écarquillés, autour des toilettes de sa tante, était à son tour passée maîtresse en élégances. Dans tout l'éclat de sa beauté, — grande, svelte et blonde, elle ressemblait à son frère, — très « dans le train », sachant être, suivant les cas, hautaine ou bonne enfant, elle figurait, à Paris, parmi la « crème » et donnait le ton en Berri.

Son mari la complétait heureusement. Il était homme de sport, ne manquait pas d'esprit courant, aimait bien les amies de sa femme et recevait le mieux du monde. Il avait des équipages de chasse et des écuries qui lui assuraient l'estime et l'empressement de ses voisins.

Le comte et la comtesse de Nocey passaient, à juste titre, pour un ménage correct. Ils ne parlaient l'un de l'autre qu'avec avantage, s'accablaient d'égards; et baisait-il, lui, les mains à la ronde, il s'arrêtait à celles de Madeleine tout comme aux autres mains.

Le château de Frambois, qu'avait bâti le père du comte actuel, tenait de la place et faisait beaucoup d'effet; il n'avait pas de caractère. Le décor aussi était quelconque : de beaux arbres, des pièces d'eau, un parc très bien tenu, des mouvements de terrain artificiels, des terrasses dignes de commander à de plus riches horizons. Rien qui portât la marque d'un pays ou d'une famille. Tout cela pouvait aussi bien exister en Picardie, sous la domina-

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1895.

tion d'un marchand de pâtes. En général, Jean de Mieussy ne s'y trouvait pas une heure qu'il se prenait à chérir ses vieilles tours de Savoie; et il pensait que ce château était bien assorti à son beau-frère, voire à sa sœur : il était comme eux considérable, et comme eux il manquait de vraie grandeur.

Jean faisait à Frambois de rares visites, dont il écourtait la durée sans qu'on se dépensât à le retenir. Mme de Nocey l'avait mis jusqu'alors au régime d'une indifférence cordiale, ne lui parlant avec intimité ni d'elle ni de lui, donnant davantage à cent personnes. M. de Nocey était convenable, sans affectation de sympathie.

Mais ce qui ne manquait pas de le mettre en fuite, c'était cette agitation sans répit dont Frambois était le foyer. Les châtelaines et les gens « allants », à quinze lieues à la ronde, attendaient pour se mettre en branle le mot d'ordre des Nocey. C'étaient eux qui montaient les parties de plaisir, donnaient les fêtes les plus joyeuses, distribuaient le feu sacré...

Si au courant qu'il fût des habitudes du château, Jean n'y avait jamais rencontré aussi tumultueuse compagnie. Frambois débordait d'hôtes à demeure, et tout le voisinage y convergeait. La jeunesse d'aujourd'hui a cela de bon qu'elle est très « entraînée ». On dansait la moitié de la nuit, la comédie finie, ou la charade; à sept heures du matin, les plus braves montaient à cheval, et ils tuaient leurs dix lieues avant déjeuner. Et c'était ensuite un repos que de ramer l'après-midi ou de jouer au *lawn-tennis*. On s'amusait à en mourir.

La comtesse de Nocey présidait à ces joies forcenées. Couchée la dernière et la première levée, fraîche après cela dans sa blondeur triomphante comme si elle eût dormi douze heures, elle galopait en avant du peloton, et c'était elle qui tenait le « record » du tennis; trouvant le temps, à travers ce surmenage, de veiller au bien-être de ses invités et à la tenue de la maison, de cultiver son mezzo-soprano, d'approfondir la bicyclette, de se faire adorer de son curé, de répéter des pièces, enfin de soutenir un flirt avec un lieutenant de dragons; une dépense de vouloir et d'activité qui eût suffi au gouvernement d'un petit empire.

Il y avait bien quelque part par là ses deux enfants qu'elle voyait à peine; mais il faut sacrifier quelque chose. On n'est pas universel.

Jean, cependant, se sentit plus indulgent à ces outrances. Pour la première fois sa part était faite, et largement. Sortait-il à cheval avec la bande matinale, sa sœur se plaçait à côté de lui, au préjudice du dragon, et causait à cœur entre-bâillé. Préférait-il rester au château, elle s'arrangeait pour lui réserver une heure ou deux. Mais qu'elle

eût déserté, parce qu'il n'en était pas, la *garden-party* de la duchesse de M., la chose fit sensation et fut généralement blâmée.

Elle disait le comprendre, et de cela Jean n'était pas bien sûr; mais elle semblait surtout l'aimer. Cette affection le pénétrait, attiédissait son atmosphère ; il écartait des effleurements de doute, et acceptait le charme. Et il lui en venait une bonne humeur, un désir de répondre à ces soins en se prêtant mieux à la vie de tout le monde.

Si Jean était en méfiance avec les femmes, son cœur une fois mis à l'écart et ne l'inquiétant plus, il avait un faible pour leur société. Les délicats sont ainsi, et les intellectuels. Tel homme dont l'esprit est sans nuances, dont toujours la phrase affirme, celui qui sait tout et celui qui ne sait rien, celui-là plus encore qui pense et qui sent avec l'acquis des autres, les choque irrésistiblement et les fatigue. Mais la femme la plus fermée à leur langage habillera la barrière de fleurs, orchidées ou pâquerettes, et, doucement retenus, ils perdront jusqu'au désir de passer outre. Qu'elle ait peu d'esprit, il n'importe guère ; si elle est fraîche, ils s'adresseront à son sourire, — et cela toujours fait passer un moment...

Le marquis de Mieussy n'avait pas à se mettre en frais pour appeler à lui l'attention. Son nom, sa fortune, et jusqu'à son air « pas comme les autres » y suffisaient. L'affection que lui témoignait sa sœur et qu'à l'unanimité on proclamait touchante, les égards un peu gênés que maintenant lui accordait son beau-frère, — de cette gêne il ne s'expliquait pas la cause, — ajoutaient à sa considération. Dès qu'il avança de quelques pas, on en fit vingt au-devant de lui. Des envieux sans adresse pensèrent lui nuire en le déclarant hautain et mal équilibré. Mais les femmes adorent l'originalité, et il ne leur déplaît point qu'un homme le prenne d'un peu haut avec ses congénères. Sans rien faire pour cela, Jean devint le lion de la coterie berrichonne. « Un succès de Huron », disaient les mêmes jaloux. Mais on voyait bien qu'il n'avait pas de plumes sur la tête, et qu'il était plutôt un très beau Gaulois. Les ingénues qui le possédaient comme partenaire au tennis frémissaient d'aise et donnaient des coups de raquette éperdus. La mère qui avait surpris un regard allant à la taille moulée et ceinturée de sa fille rêvait de pompes nuptiales. Les jeunes femmes oubliaient leurs yeux de son côté; il les intéressait; qu'il causât avec elles, en trois phrases, comme elles savent faire, elles amenaient cette causerie sur l'amour.

Par exemple, il ne les suivait pas loin sur ce terrain-là; il y apportait une distraction révoltante. Une petite veuve à succès, la baronne d'Elvy, qui avait jeté par fournées les autres hommes à

ses pieds, s'acharna à prosterner ce réfractaire. Elle avait de l'esprit, il se laissait amuser. Le jour qu'il lui fut présenté, il était resté un quart d'heure silencieux auprès d'elle. Alors elle lui avait dit :

— Pourquoi me faites-vous cette « tête » là? Voyons, je ne suis pas votre femme!...

Il avait trouvé l'idée plaisante, et maintenant il allait à elle de préférence, ne faisant plus de « tête ». Il lui plaisait, elle l'élevait pour un flirt. Quand elle le crut à point, elle lui dit, avec un regard qu'elle tenait en réserve pour cette phrase, et qui avait servi :

— A votre idée, mais là, sincèrement, quelle est la plus jolie femme du château?

— Sincèrement? avait répété Jean. Voyons..., sincèrement...

Il fit de l'œil le tour du salon, parut considérer au plafond quelque chose ou quelqu'un et dit :

— Imaginez-vous, chère madame, que j'ai vu en Bavière une petite Savoyarde, laquelle était exquise; une rose du Bengale, avec une mèche rousse dans une frisure châtain très clair...

— Que me chantez-vous là? dit Mme d'Elvy. Une rose qui avait une mèche, et une Allemande qui était Savoyarde? Rappelez vos sens, et répondez à ma question.

— Au clair de lune surtout, elle était jolie à miracle. Et une transparence de tons! De la nacre rose avec des reflets d'or...

— Non! soupira la baronne, je ne ferai rien de ce garçon-là!

Et, résignée :

— Allons, puisque vous m'honorez de vos confidences, dites-moi ce qu'au clair de la lune vous contiez à cette nacre rose.

— Pas grand'chose, continua Jean avec flegme. Je l'ai surtout regardée. Quant à elle, je me souviens qu'elle m'a plaint et m'a appelé : « Pauvre monsieur! »

— A la bonne heure! et voilà qui me rassure. Mais avouez que vous êtes un drôle de corps!

— J'avoue.

Après quelques jours de ce régime, la petite veuve dit à Mme de Nocey :

— Croiriez-vous que votre frère ne m'a pas encore dit qu'il m'aime?

— Oh! c'est inouï!... Pourtant, ma chère, s'il ne vous aime pas?

— La belle raison!... Il serait du moins poli de prendre un certain air... Et puis je lui ai dit que mon pauvre mari était mort, et il m'a répondu avec son air distrait que cela valait assurément mieux pour lui!...

Mme de Nocey rit de ces doléances et en amusa Jean, un soir

qu'elle lui faisait une visite dans sa chambre, les invités couchés. Elle était tendre jusqu'à la câlinerie.

— Laisse-moi te répéter, mon bon Jean, lui disait-elle, combien ton succès à Frambois me va au cœur. Vrai, tu as gagné beaucoup, tu es bien plus comme tout le monde...

« — ... Holà! pensa Jean, le laid compliment! Je crains donc fort d'avoir perdu! »

— Oui, continua la jeune femme, et, ce qui est pour nous flatter, tu me parais moins insensible à la séduction de nos premiers sujets. Si tu as un mouchoir à jeter, — pour le bon motif, l'autre ne me regarde pas, — ne va point te gêner! Toutes les mères le ramasseront et le tendront à leurs poulettes... Et il en est deux ou trois dont le nom et la fortune pourraient te convenir.

— Ma bonne Madeleine, le nom et la fortune, si tu savais comme cela m'est égal!

— Allons, Jean, pas de bêtises! Cela ne *peut* pas être égal. J'ai entendu vingt jeunes gens en dire autant qui, lorsqu'on épluche les partis, ne trouvent rien d'assez bien.

— Moi, j'aurais d'autres prétentions, reprit Jean. Je conviens qu'elles sont de pure théorie et que j'ai peu de chances de rencontrer mon idéal... Ma jeune fille devrait être, tout d'abord, absolument jolie. Je tiens à cet avantage qui me consolerait un peu de ce qu'il y aurait fatalement à rabattre, plus tard, sur les autres chapitres.

— Bon, cela.

— Ensuite, clause capitale, j'entendrais qu'elle m'aimât infiniment.

— La moindre des choses! Toutes mes petites filles d'ici ne demandent qu'à t'aimer infiniment.

— Halte-là! Il ne s'agirait pas d'aimer le marquis de Mieussy, un monsieur très bien qui leur mettrait au cou ses diamants de famille et les mènerait dans la bonne société. Il s'agirait de m'aimer, moi, Jean, détaché de mon cadre et pour ma vilaine nature; de m'aimer avec mes maussaderies, mes diables noirs et ma façon de comprendre la vie, ou plutôt de n'y rien comprendre.

— Il est bien difficile d'être sûr qu'on est aimé comme ça, dit Madeleine en hochant la tête.

— Très difficile. Je la voudrais ensuite indifférente à vos plaisirs, aux coquetteries et à toutes les gentillesses en honneur dans le monde en général et chez ma sœur en particulier...

— Merci, Jean. Continue.

— Plus encore que des frivolités elle aurait horreur de la cuisine de l'existence, du pot-au-feu, des questions de ménage et d'intérêt;

et elle exilerait en des lieux inaccessibles les enfants et les nourrices, qui sont abêtissants.

— Est-ce tout?

— Les grandes lignes.

— Eh bien, mon ami, j'espère que tu ne mettras pas la main sur cette femme-là. Non, mais te vois-tu attelé à une personne qui aurait tes ignorances et ton incurie des choses pratiques?... Pourquoi ris-tu?

— Je pense à une vieille dame que je connais et qui rugit quand on prononce le mot « pratique ».

— Laisse-moi, avec ta vieille dame. Vois-tu, dis-je, cette jeune fille qui aurait en grippe à la fois les élégances, la science de la maison, et les bébés, et tout? Qu'est-ce qui lui restera, à cette petite? Toi, et rien que toi!... Mais tu es un monstre d'égoïsme, Jean! Combleras-tu le vide en lui soufflant tes mélancolies, tes abstractions et tes subtilités?... Tiens, quoique tu me méprises parce que je suis une pure femme du monde, j'ai du raisonnement, et je suis capable de disserter sur ton cas! Veux-tu que je te dise ce qu'il te faut?

— Dis toujours.

— Mettons donc une fille très jolie, puisque tu y tiens et afin que tu passes à la regarder un peu du temps que tu donnes à des considérations vagues. Elle saura la cuisine de la vie, comme tu dis, et, la sachant bien, t'en épargnera le souci; elle sera assez coquette pour que tu sois forcé quelquefois de t'occuper d'elle; elle ne verra goutte à ce qui se passe dans ta cervelle et vingt fois par jour te ramènera sur la terre, où tu finiras par établir ton domicile... Voilà ton affaire : une belle âme, un esprit moyen, des yeux, des dents et un rire frais.

« J'ai vu tout cela quelque part! » pensa Jean.

— Ma chère Madeleine, dit-il, j'aime à bavarder avec toi, mais ce n'est là que de la conversation. Je suis à cent lieues de me marier.

Mme de Nocey parut réfléchir, puis, d'une voix dolente dont elle ne se servait pas habituellement :

— Reste à cent lieues, va, mon Jean, dit-elle. Le mariage est une sombre chose...

Il regarda sa sœur, surpris de ce ton. Elle était frappée tout à coup d'accablement.

— Pauvre Madeleine! murmura-t-il, une si sombre chose, vraiment?

Et il songea : « Elle va me dire un mal affreux de Nocey. Il y a beau jour que j'en pense... »

Elle était assise sur une chaise basse, tout près de son frère. Se penchant en avant, elle mit ses coudes sur les genoux de Jean, et, la tête dans ses mains, commença de dire « un mal affreux » de Nocey. Elle conta ses premières déceptions de jeune femme, les goûts se heurtant, la froideur croissante de son mari, les vies divergeant peu à peu, puis moralement séparées sous les apparences sauves.

— ... Et tu ne t'es pas douté, Jean, toi pas plus que les autres, de ce que j'ai souffert... Je m'étais fait un masque.

« ... C'est pourtant vrai, pensait Jean, que je ne m'étais pas douté... »

— Ma pauvre Madeleine! dit-il encore... Mais je ne savais pas que tu eusses soif de la vie du cœur, moi!

La tête de la comtesse de Nocey eut un mouvement violent, de bas en haut, puis retomba, le ciel pris à témoin que cette jeune femme avait soif de la vie du cœur.

Doucement, Jean passait la main sur sa chevelure blonde. Cette caresse la toucha, elle leva vers lui ses yeux où brillaient des larmes. Et il y put lire une fierté des souffrances si vaillamment subies.

— Pauvre Madeleine! disait toujours Jean. — « ... C'est curieux, pensait-il, je devrais être bouleversé de voir dans cet état une sœur que j'aime et qui est la femme la plus épinglée et la plus correcte de France... Et je ne suis pas bouleversé du tout... Il est inouï que je ne trouve pas un mot pour la consoler! Vraiment, je dois manquer de cœur... Mais pourquoi — et j'en ai honte, — me semble-t-il qu'elle joue la comédie? »

Elle reprenait :

— Ce que je te raconte là, tu sais, je ne l'ai dit à personne, car je n'ai confiance qu'en toi!

— Pauvre...!

Il n'osait même pas achever. Et il continuait de penser *à côté* : « Nous devons faire un joli tableau, tous les deux, dans cette chambre intime, avec nos traits si pareils, notre couleur fauve et notre air Mieussy, elle pleurant, moi la regardant faire..: Non! ce m'est une chose odieuse de ne pouvoir pas fixer ma compassion!... Mais pourquoi a-t-elle attendu tant d'années pour me donner à caresser ses cheveux d'or?... »

Madeleine disait à voix demi-basse, comme en confession :

— Et après les douleurs morales, les plus cruelles, certes, mais qu'avec de l'énergie on domine, que de peines vulgaires, de difficultés répugnantes!... Nous avons eu de gros soucis d'argent... Mon mari a fait de sottes spéculations. Avec cela, il mène grand train...

Jean eut un mouvement dont elle saisit le sens.

— Oui, moi aussi, je sais, je mène grand train. Il me l'impose, alors que je m'en passerais si bien! D'ailleurs, qu'il y ait de ma faute, c'est possible, et je ne dois pas me faire trop bonne... Mais la vérité est que nous sommes dans une mauvaise passe. Le château est hypothéqué, les dettes nous gagnent, et l'on nous menace d'un scandale. Cela, pour deux misérables centaines de mille francs qui seront peu de chose pour nous quand notre fortune sera remise en ordre... 200 000 francs que je ne sais pas où trouver!...

Jean cessa de caresser les cheveux de sa sœur. Il se leva, et grave, les yeux en dedans, se tint devant elle.

Madeleine restait effondrée, attendant que son frère parlât...

Ayant attendu, comme rien ne venait, elle dit très bas, et avec une émotion qui n'était pas feinte :

— Alors, j'avais espéré que, peut-être, tu voudrais bien nous aider...

Un moment encore, Jean fut silencieux, puis il dit :

— C'est bon, tu peux compter sur tes 200 000 francs.

Elle sauta à son cou :

— Oh! que tu es gentil!

Il se laissa embrasser sans faire un mouvement, sans un mot non plus. Mme de Nocey, pour la première fois de sa vie peut-être, s'intimida; ne sachant que dire, elle éprouva l'envie de s'en aller :

— Mais nous recauserons de cela, conclut-elle. Il est très tard. Bonsoir, Jean, et merci. Je n'oublierai jamais...

— Bonsoir, dit Jean.

La porte fermée, la jeune femme eut un sourire de victoire, que crispait d'une raideur la contrainte qu'elle venait de subir. Elle pensait, s'en allant d'un pas léger : « Il a été glacial... La somme lui aura paru forte! Bah! il vit seul, il n'a pas de besoins, que fait-il de sa fortune?... Il n'est pas méchant, au fond, ce brave Jeannot, et je l'aime bien... »

Dans sa chambre, Jean était retombé sur le fauteuil où, la main sur les cheveux blonds, il avait écouté les confidences de sa sœur.

— Alors, c'était pour cela!... dit-il lentement.

Longtemps, il resta à rêver, les yeux gros de larmes qui ne tombaient point.

— ... Comment, songeait-il, avais-je placé un peu de joie dans ce semblant de tendresse! Il était évident que cela ne pouvait pas être... Pauvre femme, qui a menti pendant un mois! Que ne parlait-elle le premier jour? Elle eût épargné sa peine, et à moi cette dernière chute... Et c'est là, assure-t-on, la plus douce des

choses, l'affection d'une sœur!... Il y a pourtant des familles, aux foyers des pauvres diables, où les âmes se serrent, où le regard ne trahit pas qui dit : « Aimons-nous!... » Bah! sans doute ont-ils besoin les uns des autres, et ils appellent cela aimer... Me voilà seul, comme avant, comme toujours, et avec ce poids de plus... Jamais je n'avais été si près de la paix. Je comprends que les gens qui vivent d'illusions se croient heureux! Que la mienne a peu duré, et comme elle me manque! Allons! il faut partir d'ici!...

Le lendemain, les plaisirs dont le marquis de Mieussy avait pris sa part sous le règne de l'illusion regrettée avaient perdu tout attrait. Il évita les tête-à-tête avec sa sœur, et y réussit d'autant mieux qu'elle manœuvrait dans le même sens. Il se promenait seul, à pied, de la plus méchante humeur, quand il tomba dans une galopade effrénée. La baronne d'Elvy fonça sur lui :

— Monsieur de Mieussy, cria-t-elle, vous êtes mon prisonnier! A qui rêviez-vous, dans votre ambulante solitude? A moi? Oh! non, ce serait trop beau!

Il chercha une réponse qui ne fût pas d'une gravité déplacée. Ne la trouvant pas, il ne dit rien du tout.

— Merci de votre empressement, reprit la petite veuve. Du moins vous n'êtes pas banal, vous. Tenez, puisque vous êtes par terre, remontez donc un peu mon étrier, voulez-vous?

Jean remonta l'étrier. Un mollet rond qui pesa sur sa main, avec insistance, retardait son ouvrage.

— Chère madame, dit-il, je pars demain, je vais en Savoie, chez moi. Avez-vous des commissions pour le mont Blanc?

— Quoi! demain, déjà! Mais c'est affreux! Vous auriez dû me préparer!... Pour le mont Blanc? Non... Si, dites-lui que son petit frère lui ressemble... comme blancheur, je ne sais pas, mais comme température!

Cette fois les Nocey se ruinèrent en instances pour retenir Jean. Il ne céda pas... « Et l'on prétend qu'il ne sait jamais ce qu'il veut! » disait la petite baronne.

— Merci! lui coula encore Madeleine, comme elle l'embrassait, dans un dernier élan.

— Merci! répéta Nocey les yeux bas, en lui serrant la main à la briser.

Jean ne retrouva qu'à la gare ses hésitations. Un désir vague le reprenait d'aller au lac Majeur. Il fallait se décider : « Ces trains sont odieux, songea-t-il, on n'a pas le temps de réfléchir... Non! le lac Majeur est trop gai. La nature s'y moque des humains. Je vais me terrer à Mieussy... »

VI

Une grande maison très blanche, éblouissante, à cent pas de la route; trois étages de galeries en bois, qui la ceinturent et affirment son état civil de chalet; un toit qui ne s'arrête plus, qui protège paternellement, outre le chalet, tous les mètres carrés d'alentour; des fenêtres irrégulières, des grandes, des petites, avec des volets verts, très verts, toujours peints de frais; sur les devants, sur les flancs, des massifs de roses, des roses encore en bordure, et des roses qui grimpent jusqu'au premier balcon. Derrière, trois ou quatre chênes géants, et, à leur ombre, des salons de plein air, tous les spécimens de fauteuils, chaises, bancs, tables et guérites. Plus loin, une basse-cour spacieuse, avec annexe gazonnée, où vit un peuple composite, alourdi par la bonne chère, et chez qui la pléthore a endormi les haines de race. Dressés contre le grillage qui sépare leur domaine de la gent emplumée, une douzaine de bassets noir et feu se hérissent de convoitise, marquent de l'œil leur victime, la mangent d'intention en remuant la queue; cependant que deux paons fakirisent sur les piliers, portent haut leur tête couronnée, jouent à l'idole. Une futaie de bouleaux droits comme des i, le pied dégagé des verdures parasites; puis, sans transition, des taillis serrés, où les arbustes se pressent et se culbutent jusqu'à la montagne, laquelle se dresse sauvage, praticable seulement aux chèvres et aux Savoyards. Quoi encore? Un grand verger qui descend en pente douce du chalet à la route : telle est, à l'entrée de Saint-Jeoire en Faucigny, la retraite où vit Georges Ardelet avec Mme et Mlle de Chilhac. Et cette retraite a nom « La Roserie. »

Le cadre est superbe. Se dresse en face de la maison, la masse verte du Môle, pyramide monstre qui commande à tout le Faucigny. Là-bas, après Saint-Jeoire, la vallée s'écrase contre une barre colossale de rochers nus, striés seulement par des théories de sapins qui semblent des nains en procession. Et ces rochers se couronnent d'autres rochers encore, ceux-là teintés de rose, — sauf que de deux cornes noires ils piquent le ciel, — comme par le feu d'un éternel soleil couchant. Entre ces falaises et le Môle, le décor se déchire, découvrant la majesté du mont Blanc; et le mont Buet, au pied du trône, fait un gros dos de courtisan.

Par l'échancrure, un court défilé rejoint la vallée du Giffre, chère à Tœpffer. Le torrent roule sur des cailloux blancs des eaux noires, et traverse en hôte menaçant des villages qui sourient, Taninges et Mieussy.

Si vous entrez, un matin, à La Roserie, il y a beaucoup de chances pour que vous trouviez Georges Ardelet dans son cabinet.

Là s'étalent, aux places nobles de la bibliothèque, les ouvrages de droit; car le sacrifice qu'il a fait de sa carrière à ses convictions ne fut point banal; il était né jurisconsulte et magistrat. Avec lui sera un paysan qui lui racontera son procès et le retiendra une bonne heure; il donne ainsi beaucoup de conseils, à la fois pour rendre service et pour son plaisir; et si l'homme l'intéresse et que la cause soit juste, au besoin il lui avancera les fonds. Il devrait être maire et conseiller général, mais l'électeur se sert de lui et sert une ambition quelconque.

Mme de Chilhac sera sortie. Elle est allée à la messe et de là chez des pratiques à elle, qu'elle a ramenées ou qu'elle ramènera de leurs égarements. Cette voix acérée, qui découpe les mots et les projette violemment au dehors, est de Mlle Manlius. Elle apprend à lire à ses élèves. Jacques, son préféré, ne l'écoute pas, suit le vol des bourdons que, par la fenêtre ouverte, lui envoient les fleurs; la petite Louise, qui ressemble à son père, ne laisse rien échapper de la bonne parole, peine déjà sur les consonnes. Sylvaine, elle, est partout : dans la chambre des enfants, qu'elle incite à la sagesse; dans le cabinet de Georges, où elle prend un livre et reçoit en surplus une large bienvenue du propriétaire; à la basse-cour, pour s'assurer que le grain est en abondance, répondant au coin-coin de ses petits canards Labrador, dans la même langue. A travers la grille, elle tapote la tête de Rustaud, de Tambo et de Ratonneau. Elle coupe de son sécateur les cœurs fanés des roses, en cueille de fraîches, met des bouquets au salon et dans la chambre de sa mère. Elle joue une valse, elle interpelle la cuisinière et commande le dîner. On la croit au grenier, c'est de la cave que vient une chanson joyeuse, d'où elle passe à la marche du Saint-Graal, qu'elle scande en tombant lourdement d'un pied sur l'autre, à une allure de chevalier pieux.

Mais les enfants ont fini leur leçon. Ils se précipitent sur leur tante, qu'ils appelent « petite mère », l'embrassent à la manger, l'improvisent cocher, s'attèlent et font les chevaux. Ils s'emportent, dévalent dans le cabinet de leur père. Elle dévale de même, folle et enfant plus qu'eux.

Vous avez encore chance de rencontrer un être au teint gris, sans âge, qui vous rira stupidement au nez; s'il ne se promène pas avec un plumeau dans le verger, tâtant les poires, mangeant celles qu'il juge mûres. C'est l'homme de confiance de la baronne. Il a du crétin le regard et le sourire. Mme de Chilhac l'a pris en pitié, comme il était la cible du village, lui a seriné du catéchisme. Elle lui donne ses commissions difficiles, soutient qu'il est, au fond, très intelligent, le protège contre les autres serviteurs. Elle l'a orné d'un

gilet rouge à boutons de cuivre qui fait son bonheur. Il semble qu'on se soit amusé de lui dès son baptême en lui décernant les noms étranges et monosyllabiques de Loup-Pie-Cloud, dont l'orthographe populaire a fait, bien vite, Loupiclou.

Parfois, et c'est jour de fête, la colonie se renforce du jeune baron de Chilhac, un joyeux garçon, qui ressemble à sa sœur; c'est Sylvaine lieutenant de hussards. Toute la maisonnée est alors sens dessus dessous : la baronne laisse ses rachetées se débrouiller sans elle, la jeune fille se rit de ses devoirs domestiques, Ardelet tolère qu'avec ses bouquins le hussard bâtisse des forteresses où l'assiègent les petits; Loupiclou brosse et rebrosse, hypnotisé, les dolmans bleu clair; Mlle Manlius se laisse lutiner, ôte son lorgnon, et, essuyant une larme qui double en roupie le cap de son nez, jure qu'elle mourra dans cette maison-là.

— C'est qu'elle le fera comme elle le dit, soupire Ardelet.

Il est vrai que si, pour rien au monde, l'Allemande ne quitterait une famille qu'elle aime et qui la gâte, elle ne dédaigne pas de faire sentir qu'elle s'est dérobée à de plus hautes destinées.

— Oui, monsieur, dit-elle à Georges, il ne tint qu'à moi de faire l'éducation du jeune prince de Saxe-Folstein. Je préférai vivre à Saint-Jeoire, non pour vous, veuillez le penser, mais pour Sylvaine et pour vos enfants.

— Voilà qui est fait, mademoiselle, pour flatter les miens, sinon moi-même. Mais le malheur est grand pour la Saxe-Folstein. Vous eussiez été le Machiavel de ce jeune homme.

— Vous me ferez l'honneur d'admettre, monsieur, qu'un élève formé par moi n'eût ressemblé de près ni de loin à un Borgia. Vous seul pûtes trouver une comparaison aussi blessante...

Toutes ces vies, au chalet de Saint-Jeoire, laissent peu de temps au rêve, au regret des choses perdues, au désir du mieux. Des voisins et amis, des rares châtelains du pays, on prend assez pour se distraire sans s'imposer de servitude; la maison est hospitalière, encombrée point. Que l'hiver ait des sévérités, le fait est constant. Mais avec des livres, de la musique, des petits êtres, des occupations d'intérieur, on en vient aisément à bout. Et puis, en Savoie, on n'a pas peur de la neige, qui est bonne à la terre et saine à respirer.

... Mais nous sommes dans la belle saison, et, cette année, septembre est adorable; la nature a gardé des teintes fraîches sous une lumière dorée. Un mois s'est écoulé depuis le voyage d'Allemagne dont les moindres incidents ont pris, dans le calme de la vie familiale, un relief sans pareil. Sous la lampe, le soir, comme ils défilent joyeusement!

— Vous souvenez-vous, maman, s'exclame Sylvaine, que vos voisins voulaient vous avaler, à la sortie de *Tristan?*

— Voulait-on m'avaler! mon enfant. Je me rappelle en effet des expressions sauvages, mais n'était-ce point la faute de la musique?

— Sylvaine, ma chère, demande l'institutrice, comment l'artiste qui jouait Yseult disait-elle ces quelques mesures : « Tarata, tara-tara... », vous savez bien, voyons, après avoir bu le philtre d'amour?

Et d'une voix qui emprunte les défilés nasaux et que comprime son binocle au passage, elle chante en déclamant : « Tarata, tara-tara... »

— Eh bien, répond Sylvaine, il me semble qu'elle disait : « Tarata, tara-tara », précisément comme vous, mademoiselle...

— Et plutôt moins bien, appuie Ardelet, qui reçoit une mauvaise œillade. Mais vous souvenez-vous, Sylvaine, de l'air égaré de M. de Mieussy cherchant sa nourriture dans la salle du festin?

— Si je me souviens! Il faisait pitié!

— Je tiens pour certain, monsieur Ardelet, rectifie la vieille fille, que son égarement fut d'ordre artistique, et qu'il ne cherchait pas réellement sa nourriture, comme vous diriez de Pataud ou de Ratonneau.

— Ma foi, s'il ne la cherchait pas, intervient Sylvaine, du moins a-t-il accepté de grand cœur, ne vous en déplaise, celle que Georges lui a offerte!

— Et dire, s'écrie Ardelet en frappant ses genoux, que je lui ai demandé des détails sur son beau pays de Suède!

Car on parle souvent du marquis de Mieussy; Mlle Manlius surtout, qui, sans le connaître, lui a ouvert un culte. Rien ne lui ôtera de la tête que la rencontre en un point si lointain d'un voisin aussi proche n'ait été machinée par la Providence. Sylvaine, qui ne déteste pas ce sujet de conversation, narre sans cesse à sa vieille compagne de nouveaux détails, pour le plaisir de la voir s'attendrir ou étinceler. La scène initiale de la forêt et le bonsoir au clair de lune, à Nuremberg, électrisent plus particulièrement l'Allemande. Elle rêve de ce beau marquis, lequel s'est présenté d'une façon si peu ordinaire, l'aventure flattant à la fois son cœur romanesque et son nez aristocratique. Elle bâtit tout le jour pour Sylvaine des châteaux qui ont une grosse tour et des clochetons comme celui de Mieussy. Sylvaine rit beaucoup et se moque d'elle.

Mais Georges Ardelet n'a pas ri un soir qu'en sa présence elle bâtissait de la sorte. Très rouge, le geste horizontal, il lui a signifié d'avoir à garder pour elle ses « coupables balivernes. » Mlle Manlius s'est levée, a ôté son lorgnon, prélude menaçant, et s'est retirée avec majesté. Grâce à la baronne qui s'entremit toute tremblante

et qui supplia son gendre de vaincre cette fois du moins sa bouillante nature, l'affaire s'arrangea. Ardelet fit des excuses.

— Vous avez, monsieur, dit Mlle Manlius, humilié votre superbe, et devant une femme. Soit, j'oublie que vous m'avez manqué.

Ardelet passa l'éponge sur cette fantaisie romanesque de son ennemie intime. Mais, d'une façon générale, il ne pouvait pas souffrir qu'on fît allusion, fût-ce sur le mode plaisant, au mariage à venir de sa belle-sœur. Le sujet, cependant, sauf les jours où Mlle Manlius le tissait de soie et d'or, avec blasons écartelés, était moins souvent sur le tapis que dans la moyenne des intérieurs à jeunes personnes. Sylvaine ne paraissait point se douter que les filles de son âge assez ordinairement se marient, et sa mère ne perdait pas au champ des hypothèses le temps que réclamaient les difficultés de l'heure présente, les rédemptions se trouvant dans une passe ardue. Mais un simple « quand tu seras mariée », jeté distraitement par la baronne, infligeait à son gendre une secousse cruelle. Il ne s'en remettait que lorsque avait suivi la réponse de Sylvaine : « Mais vous savez bien, maman, que je coifferai sainte Catherine. »

Aussi bien au chalet de Saint-Jeoire les demandes n'affluaient pas. Mais un mois ou six semaines après le retour de Bayreuth, le duc de Mornes écrivait à sa vieille amie la baronne de Chilhac et lui proposait un parti. L'offre, à vrai dire, était flatteuse à demi et de celles qui menacent les demoiselles bien nées quand elles n'ont pas de dot. Il s'agissait d'un gentilhomme frisant la cinquantaine, fatigué un peu, veuf et flanqué d'une fille qui fort l'embarrassait. De gros revenus avec cela. A l'appui de sa démarche, le duc faisait valoir que les habitudes de ce gentilhomme, lequel vivait à sa manière et se gardait d'encombrer son foyer, garantissaient à sa femme, en plus du nom et de la fortune, la plus belle indépendance. Quoi de plus alléchant? Il affirmait enfin n'avoir qu'à se baisser pour trouver au faubourg Saint-Germain la jeune fille demandée, mais il avait pensé d'abord à son excellente amie.

Mme de Chilhac tendit la lettre à son gendre, dont elle respectait le sens solide.

— Ne voilà-t-il pas, Georges, dit-elle, un candidat des plus sortables? Un peu âgé, j'en conviens, mais cela n'a pas d'importance; le choc inévitable est alors moins violent qu'entre deux natures dans leur plein. Votre avis?

Mais Ardelet se hérissait. Quand il eut fini de lire, il jeta de hauts cris.

— Je considérerais, hurla-t-il, cette alliance comme un crime! Votre fille n'a pas mérité l'humiliation d'être vendue à un homme

hors d'âge pour élever sa famille!... Un vieux noceur, je le vois d'ici. Pouah! cela fait frémir!...

Et sur deux mains étendues, la paume en avant, s'affichait son dégoût.

— Pas de violence, mon ami! reprit la bonne dame. Je vous disais cela, moi, tout tranquillement... Je ne vous en remercie pas moins de prendre nos intérêts avec chaleur! D'ailleurs, je ne tiens en quoi que ce soit à ce projet, et si Sylvaine pense comme vous...

Elle fut impressionnée, Sylvaine, en voyant sur quel ordre de recherches elle pouvait compter.

— Je vaux mieux que cela, dit-elle avec un rire moins joyeux que d'habitude.

Mais elle n'éprouva pas d'horreur, comme avait fait Ardelet. Et elle se dit en soupirant : « Si j'avais de ma dignité un soin plus scrupuleux, je me résignerais au sacrifice. »

Jusqu'à ces derniers temps, elle avait songé peu au caractère de l'établissement qu'elle et sa mère avaient accepté. La baronne trouvait si normal cet état de choses, qu'il ne lui était pas venu à l'esprit de l'analyser. Au reste, on ne « voit » pas sa vie comme on voit celle des autres. Ce fut seulement lorsqu'elle sentit monter autour d'elle une atmosphère changée, lorsque son instinct de femme l'avertit que Georges ne la regardait plus avec des yeux de frère, qu'elle éprouva un malaise de tant lui devoir. Elle avait alors dit à sa mère :

— Maman, est-ce que les bontés de Georges ne vous gênent pas un peu?

Mme de Chilhac avait regardé sa fille comme si elle fût débarquée de quelque planète.

— Mais pas du tout, mon enfant, quelle idée! Pourquoi serais-je gênée? Et qu'appelles-tu les bontés de Georges? Je ne vois rien dans notre situation que de très naturel.

— Il la rend naturelle à force de délicatesse et de simplicité. Nous n'en vivons pas moins de ses bienfaits...

— Voilà de très grands mots mal placés. Georges nous doit autant de son côté, et même plus. Songe à ce que serait sa maison si nous n'étions pas là...

— Soit, mais au fond...

— Et d'ailleurs, nous ne sommes pas chez lui, nous sommes chez ma fille.

— Oh! maman, cette pauvre Jeanne n'est plus là depuis bientôt quatre ans!

— Qu'est-ce que cela fait? Je ne te reconnais pas, Sylvaine, tu cherches midi à quatorze heures. Puisque nous sommes tous, lui en-

tête, contents de la combinaison, que peux-tu trouver à redire?

La proposition du duc de Mornes n'eut pas de suite, sauf qu'elle fit parler les uns et penser les autres. Elle éveilla dans l'esprit d'Ardelet la conscience de son état moral. Il n'y avait pas à dire, autour de lui s'élevait comme une odeur de mariage. Les phrases en l'air de la baronne, la démarche du duc et jusqu'aux billevesées de cette Allemande saugrenue, tout concourait à lui rappeler que La Roserie était pour sa belle-sœur un asile passager; cet asile, elle pouvait le quitter au premier jour pour suivre sa destinée. Or cette idée le bouleversait, le dépassait presque, étant exorbitante, que le moment pût venir où il serait exclu du rayonnement de Sylvaine, où la petite fée emporterait la joie de son pauvre *home*, laissant derrière elle le gai chalet transformé en masure et les carrosses redevenus citrouilles. Alors son cœur se serrait, ses yeux se voilaient, et ses bras, jetés au hasard, retombaient dans une veulerie désolée. Il essaya de se donner le change. « Qu'arrivera-t-il de mes enfants, se força-t-il à penser, privés de cette maternité retrouvée? »

Mais il était trop vrai pour s'abriter d'une illusion volontaire. Il reconnut bien vite que lorsqu'il s'écriait : « Sylvaine s'en allant, que deviendrons-nous? » son cœur disait : « Que deviendrai-je? »

Le jour où il s'avoua qu'il aimait, et combien! les visions tristes s'enfuirent, et son âme se dilata en un épanouissement de première jeunesse. Si les grandes tristesses de sa vie, sa démission de magistrat et la mort de sa femme passèrent par son esprit, il ne les sentit plus, ou il y compatit vaguement, comme à des infortunes historiques. Il aima toute la terre, et on le vit sourire bénévolement, pour le plaisir, à Mlle Manlius.

Il se dit : « Je devrais avoir un remords d'oublier ma chère, ma douce Jeanne. » Mais ce remords, il ne l'avait point. Il se persuada qu'elle applaudissait à ce renouveau, du haut du ciel. Ne s'agissait-il pas de donner aux petits la seule mère qu'après elle ils eussent le droit de chérir?...

Car bien vite, à cette première joie d'aimer pour aimer, succéda cet autre bonheur : il n'était pas d'amour dont l'avenir fût plus délicieusement tracé. Cette existence qu'il rêvait, la force des choses l'avait à demi faite, car Sylvaine n'était-elle pas au chalet la vraie maîtresse? Il possédait, certes, son affection et sa confiance; le nouveau lien qui consacrerait la vie commune ne serait donc pas pour l'effrayer. Cela irait tout seul. Et vraiment il avait le devoir de parler au plus tôt. L'équivoque n'avait que trop duré, car c'est fausseté que de traiter en sœur la femme qu'on adore...

Il n'en arriva pas moins qu'au moment de s'offrir il demeura tremblant et sans parole. Elle était si naturelle avec lui, si précisément sœur, et il la croyait si loin de s'attendre à pareille ouverture. Mon Dieu! si elle allait refuser! si elle répugnait à prendre la place de la pauvre morte! Alors, que deviendrait-il, lui, ayant déchiré de ses mains la convention qui faisait la sécurité de tous? Si, son amour une fois rejeté, elle entendait quitter son toit!... Si elle se réfugiait dans un mariage quelconque!... Il aurait détruit le bonheur d'aujourd'hui, et pour rien!

Un scrupule vint couronner ses craintes. Il songeait à ce veuf, lequel offrait de l'épouser pour qu'elle élevât sa fille... Ah! il l'avait bien traité, celui-là, il avait bellement tonné contre son égoïsme!... Or était-il lui-même si généreux? Lui aussi était veuf, et père de deux enfants... Jugeait-il très délicat de tendre à cette jeune fille la carte forcée du mariage que, pour le repos et le bien-être de sa mère, il lui était difficile de repousser?

Et l'ancien magistrat, que Dieu avait fait limpide, dans la bataille de ses pensées portait un visage troublé, lequel exprimait, presque à la fois, l'angoisse, la joie et la terreur; cependant que ses gestes dessinaient des courbes désespérées.....

La baronne, après huit jours, s'aperçut de ce grand désordre et dit :

— Georges, mon cher, vous avez quelque chose.

— Mais non, rien du tout.

— Si, si, des inquiétudes dans les bras, hein? Moi, j'en ai dans les jambes, c'est fort incommodant. Avec cela, je vous trouve distrait... Si, je suis physionomiste. Tenez, je vous devine, c'est la politique qui vous travaille. Avouez que ces démons d'anarchistes vous effrayent! Et vous n'avez pas tort... Voyez-vous, depuis que les d'Orléans sont devenus légitimes, tout va de mal en pis.

Sylvaine avait, sur l'état d'âme de son beau-frère, des aperçus tout autres. Elle le voyait venir, avec malaise. Elle sentait approcher le moment où il mettrait le feu à ses vaisseaux, et elle s'en trouvait énervée.

La période d'hésitation risquait de se prolonger, lorsque M[me] de Chilhac dit un matin devant sa fille et son gendre :

— C'est une série : encore une demande en mariage pour Sylvaine!

Georges bondit de son fauteuil.

— Par exemple, cria-t-il, courroucé, c'est trop fort!

— Pourquoi trop fort, mon cher ami?

— Pourquoi trop fort?... C'est trop fort qu'on ne veuille pas la laisser tranquille, voilà tout. Est-ce qu'elle n'est pas bien ici?

Sylvaine ne put s'empêcher de rire.

— Mais très bien, dit-elle, très bien assurément. Cependant, mon bon Georges, vous ne pouvez pas empêcher les gens d'avoir envie de me prendre pour femme?

— Eh bien si, là! dit Georges, je veux les en empêcher.

La frimousse de Sylvaine instantanément se fit sérieuse : « Hélas! se dit-elle, nous y sommes, et la bombe éclate! »

Mme de Chilhac fixait sur son gendre des yeux pleins de stupeur naïve.

— Oui, reprit-il sur un ton baissé et d'une voix qui s'enrouait, je souffre quand on demande la main de Sylvaine, parce que j'ai peur qu'on ne nous la prenne, parce que mon rêve est de la garder ici, toujours!... Alors, si elle voulait..., comme elle aime nos montagnes, notre chalet, comme elle aime surtout les petits, elle continuerait de régner sur ce coin de terre, en acceptant, par-dessus le marché, son « bon Georges » pour mari...

Dans un paroxysme d'émotion, Ardelet ne faisait plus de gestes. Les bras tombants, il regardait obstinément une fleur du tapis; avec une fixité égale Sylvaine regardait la fleur d'à côté.

— Par exemple, s'écria la baronne, voilà la chose du monde la plus curieuse et la plus inattendue! Vous parlez sérieusement, Georges?

— Oh! très sérieusement! dit-il en regardant sa fleur.

— Eh bien, moi qui me pique d'observation, j'étais à cent lieues de soupçonner cette turlutaine!... Les hommes sont des serpents... Que voulez-vous que je vous dise? c'est affaire entre Sylvaine et vous. Moi, je n'aurais jamais songé à ce mariage-là. Nous vivions déjà tous ensemble, très contents, alors pourquoi... Enfin, vous pensez bien que vous ayant accordé ma première fille, la pauvre enfant, quand je ne vous connaissais pas, je ne vais pas vous refuser la seconde, maintenant que je sais tout ce que vous valez! Car, sauf le caractère, sur lequel elle sait à quoi s'en tenir, vous êtes parfait, mon cher..., si, parfait. Donc, débrouillez-vous ensemble... Tu as l'air médusé, Sylvaine! Je comprends ça, tu n'étais pas préparée non plus... On prévient, Georges, on prévient, on ne part pas comme ça, tout d'un coup... Allons, au revoir, débrouillez-vous. Il faut que j'aille chez les parents de cette petite Cécile, qui ne veulent plus du gros Jean, maintenant qu'il veut, lui! Et pourtant, c'est nécessaire... Vous me direz ce que vous aurez décidé...

Elle sortit, ils se levèrent et restèrent piqués en face l'un de l'autre. Il semblait un bon chien qui doute s'il sera caressé ou battu, et elle avait l'air d'un écureuil très grave. L'écureuil rompit le silence.

— Je suis un peu de l'avis de maman, Georges, dit une voix très douce. Pourquoi changer ce qui est? J'aime notre vie d'aujourd'hui et n'en désire point d'autre. Il valait mieux continuer ainsi.

— Mais, Sylvaine, c'est le hasard, alors, l'incertitude, l'angoisse du lendemain. Voici les demandes en mariage qui pleuvent! Si, un beau jour, il en vient une que la raison, à défaut de sentiment, vous commande d'accueillir, alors quoi?... C'est fini, vous quittez le pays, les enfants vous perdent, et... et moi aussi, je vous perds! Et, tenez, vous ne pouvez pas savoir quelle horrible valeur ce mot a pour moi. Vous perdre..., ce serait la fin de toute jeunesse, la mort de mon cœur... Jusqu'à ce jour, vous me rendrez cette justice, je me suis fait impénétrable. Mais il arrive un moment où cela fait trop de mal de se contenir! Petite Sylvaine, quand vous devriez vous moquer de moi, pire que cela, me prendre en aversion, rien ne m'empêchera plus de vous dire : Je vous aime!

Sylvaine avait souvent pensé à ce qu'elle aurait à dire, lors de l'explosion. Cependant, tandis qu'Ardelet contait son amour, elle restait devant lui, rose, une perle dans le coin de chaque œil, incertaine si cette déclaration qu'elle avait redoutée ne lui donnait pas plus de plaisir que d'effroi. La première fois qu'une jeune fille reçoit en face, bien à elle, les trois mots éternels : « Je vous aime », si l'homme qui les prononce n'est pas ridicule, il n'y a pas de cuirasse qui tienne, ni de parti-pris, elle est touchée en plein. Son âme a le frisson d'une caresse, sa cervelle danse, son cœur bat, et elle a envie de pleurer. Et cela alors qu'elle n'aime point. Si elle aime, c'est bien une autre affaire.

Et Sylvaine, à ce bon Georges qu'elle voyait toute la journée et qui guère ne l'intimidait, ne savait pas répondre. Enfin elle fit effort pour retrouver sa pensée et dit :

— Je n'ai pas envie de me moquer, je vous assure, et je ne vous prendrai jamais en aversion. Je suis, au contraire, très touchée de vos sentiments. Mais, mon bon Georges, est-ce ma faute si je ne vous aime, moi, que comme un frère?

— Mais c'est assez! s'écria Georges dont les bras se déclanchèrent et s'étendirent à perte de vue. Mais c'est assez, et je m'arrangerai de cela... Vous n'aimez personne, n'est-ce pas?

Elle protesta du geste.

— Alors, tout va bien. Je ne peux pas prétendre à ce que vous me rendiez l'amour que je ressens pour vous! Ce serait folie. Tout ce que je vous demande, c'est de vous laisser aimer! Je vous supplie de penser non pas à moi, mais à ces petits qui vous chérissent et qui ont si besoin de vous! Et quant à l'amour, eh bien, il viendra plus tard. Vous voyez que je suis raisonnable.

Sylvaine était en voie de se ressaisir. Elle songea : « Il se croit raisonnable lorsqu'il juge que l'amour viendra plus tard. Hé! rien n'est moins sûr! »

— Voyons, Sylvaine, dites-moi quelque chose de bon!

— Tout cela est si imprévu! — « Je mens », pensa-t-elle. — Laissez-moi le temps d'envisager la question. La seule chose que je veux vous jurer tout de suite, c'est qu'il n'y a pas d'homme pour qui je puisse avoir plus d'estime et d'amitié que...

— Mais c'est tout ce qu'il faut! criait Ardelet.

— ... Que pour vous, continua la jeune fille; — sans parler de ma reconnaissance.

— Oh! Sylvaine, ce mot-là, jamais, il me fait trop de chagrin. Laissez-le-moi, à moi, pour le jour où vous direz oui!... Et prenez votre temps, pensez tout à votre aise, il me semble qu'au fond ma cause est bonne et qu'elle gagnera à être bien débattue..., puisque je ne dois pas compter sur l'entraînement. Et puis pardonnez-moi d'avoir été brusque, et encore de me montrer si égoïste.

— Vous, égoïste, Georges?

— Mais oui, certainement, bien égoïste. Dans ma volonté de vous rendre heureuse, c'est à mon bonheur que je pense!

— Je vous pardonne tout cela très bien. Et maintenant laissez-moi réfléchir, et promettez que vous ne me reparlerez pas le premier de cette turlutaine, comme dit maman. C'est moi qui me réserve de revenir là-dessus, à mon jour.

— Je promets... Luira-t-il bientôt, votre jour?

— Eh! peut-être demain, peut-être dans un an, dit Mlle de Chilhac, qui avait décidément retrouvé ses moyens.

— Sylvaine!

— C'est égal, mon pauvre Georges, quelle drôle d'idée vous avez d'aimer cette fille-là! Les hommes sont des serpents, toujours comme dit maman.

Elle secoua la tête en regardant Ardelet d'un air de pitié affectueuse. Et il semblait que sa mèche folle, la mèche rouge qu'aimait bien Jean de Mieussy, se démenât avec rage...

VII

L'émotion du premier « je vous aime » vite s'effaça. Pendant le dîner, la voix qui l'avait prononcé murmura, et cela était en situation : « — Sylvaine, reprendrez-vous un peu de veau? » Alors le dernier écho de la phrase sacrée cessa de chanter dans ce cœur... Pour ne pas déchoir, après les paroxysmes, il faudrait devenir muet.

Puis décrut, plus lentement, le supplément de considération que

la jeune fille avait accordé à Georges pour la façon heureuse dont il avait exprimé ses sentiments. Et les répugnances d'instinct qui l'avaient troublée lorsqu'elle pénétra son beau-frère remontèrent à la surface ; de nouveau il lui déplut par des riens, des travers à fleur de peau, son mode d'affirmer avec ampleur. Elle pensa que sa loyale nature manquait de raffinement, et qu'en matière d'art il était au-dessous de tout. « En quoi que ce soit, se disait-elle encore, nous ne sommes faits l'un pour l'autre, et si je finis par l'épouser, jamais, non, jamais, malgré son pronostic insolent, l'amour ne viendra. Un mariage qui éternellement restera sans amour, ce sera une affreuse chose!... Après tout, il a bien dit, il est un égoïste, car un homme généreux, m'eût-il adorée, m'aurait laissée tranquille. »

Les sentiments ne se fixent pas comme les vies. On pense volontiers invariables ceux qui s'appuient sur l'habitude, parce qu'une mise au point rapide rétablit la moyenne; alors qu'en vérité descend ou s'élève le niveau affectif, suivant que tel fait, telle considération, vous a bien ou mal impressionné. Et qui n'a eu des détachements subits, vite corrigés, de la personne la plus aimée?

Sylvaine réagissait contre ses rigueurs, dans un retour de justice, dans une honte de maltraiter cet innocent. Et dix fois le jour ballottée, elle condamnait Georges, elle l'absolvait, elle l'envoyait promener, elle l'épousait. A midi, elle avait décidé qu'elle dirait non, qu'elle préférait le veuf fatigué du duc de Mornes. A deux heures, pour sa mère, pour ses neveux, elle l'acceptait ; n'était-ce pas un parfait galant homme, auquel elle n'avait rien, mais rien à reprocher, et, de plus, très suffisamment agréable? Ce mariage ne serait, comme il le disait très bien, que la consécration des habitudes en commun, et il y aurait peu de chose de changé... Allons, le mieux était de se résigner... Ah! par exemple, cela n'était point romanesque, et continuer, femme, sa vie de jeune fille, manquait terriblement d'imprévu!...

Lui, Georges, ne la quittait guère des yeux, jaloux de surprendre un signe qui vînt nourrir son espoir. Au fond, il en avait beaucoup, d'espoir. Il croyait, comme il la connaissait, que si elle n'avait pas du tout voulu de lui, elle le lui eût dit sans plus de façons. Mais, par ce régime d'interrogation muette, il agaçait la jeune fille, faisait du tort à sa cause. Et elle évitait de rencontrer son regard, qui se faisait craintif et misérable.

La baronne disait :

— Enfin, Sylvaine, tu n'attends pas de renseignements sur Georges, n'est-ce pas? Tu le connais depuis assez longtemps... Alors, que tu te décides aujourd'hui ou dans un mois, c'est la même chose!...

Cette logique l'étonnait, venant de sa mère. Elle avait raison, sa

mère, à en être insupportable, les délais ne changeaient rien à la question à résoudre. Mais c'était quelque chose, déjà, d'attendre pour attendre... Et puis, on ne savait pas, Dieu pouvait envoyer un ange.

Mettant le comble à son désarroi, M[lle] Manlius, ignorante de la candidature Ardelet, continuait, se trouvait-elle seule avec Sylvaine, de radoter sur le marquis de Mieussy; elle réglait déjà les pompes de ce mariage unique. Et cela jurait si brutalement avec la réalité, que la jeune fille en eût crié. Il en fallait convenir, ces quelques jours d'Allemagne, qu'elle revivait si volontiers, pouvaient fournir le thème aimable, très aimable, d'un début de roman. Et aux heures où elle voulait autre chose que Georges, c'était le chevalier aux moustaches d'or, celui qu'elle avait pris pour Parsifal, qui tout de suite lui apparaissait. La faute en était à cette bête de Manlius, qu'elle envoyait au diable, avec son marquis, dans les périodes de résignation.

Elle était un peu étonnée, la bête de Manlius. Non qu'elle eût des doutes sur la destinée des deux jeunes gens, — tout s'arrangerait, — mais pourquoi le héros manquait-il d'empressement? Il était à son château de Mieussy, tout le monde le savait, depuis un bon mois, et il n'avait pas donné signe de vie. Elle cherchait des motifs qui fussent à son honneur. Mais Sylvaine déclarait que ce n'était pas gentil, et sa mère prononçait « pas poli ».

— Un ours, disait encore la baronne.

« Hé! pas trop mal léché! » pensait Sylvaine.

Dans un désir irraisonné de revoir son compagnon de Bayreuth, la jeune fille avait, plus souvent que d'habitude, dirigé ses promenades dans la vallée de Giffre, où une route unique offrait des chances de rencontre. Elle avait suivi cette route jusqu'au village de Mieussy, et avait pu constater que les fenêtres du château étaient ouvertes, que le parc et les jardins avaient fait toilette, que la vie régnait. Ce voyant, Ardelet lui-même, qui n'aurait pas à la légère blâmé un Mieussy, s'était montré surpris que le marquis n'eût pas eu le loisir de rendre visite au chalet.

« J'aurais tant aimé à savoir, pensait Sylvaine, s'il a l'air aussi malheureux que là-bas..., et aussi Suédois!... »

Une occasion inespérée vint au secours de sa curiosité.

Parmi les Savoyards de marque dont M. de Mieussy et les habitants de La Roserie avaient, en Bavière, évoqué le souvenir commun, il en était un qui ne ressemblait à personne. Celui-là était le vieux comte de Saint-Sixt. Il vivait dans un manoir en ruines, dont une tour, qui tenait debout vaille que vaille, était seule habitable, et il avait pour personnel domestique une femme de charge en ruine autant que le manoir.

Ce Saint-Sixt avait, dit-on, mené sa jeunesse d'une terrible façon, mais peu de gens étaient à même d'en parler, et il n'exhumait point ses souvenirs. Il vivait en philosophe, dans la médiocrité, pêchant la truite des journées entières et adorant sa montagne, d'où il ne s'éloignait jamais. Il aimait la solitude, mais faisait avec grâce les honneurs de sa tour aux visiteurs. On lui passait de n'aller chez personne, et tout le pays défilait chez ce vieillard bienveillant et doux, et d'une conversation fine. Tout ce qui, dès la nuit des temps, se rapportait à son vieux duché de Savoie, il le possédait comme une chronique. Et il savait encore bien d'autres choses, dont il ne parlait pas le premier. En revanche, il détestait l'histoire courante et la politique, et se tenait soigneusement étranger à l'actualité. Il était abonné à la *Gazette de France*, mais il se gardait de la déplier; il déposait le numéro du jour sur celui de la veille, sans un coup d'œil. Lorsque seulement le papier avait jauni et dégageait un parfum archéologique, M. de Saint-Sixt y trouvait quelque intérêt. Il reprenait alors les feuilles une à une, et, chaque jour, il lisait son journal avec quelque vingt-cinq ans de retard. C'est ainsi qu'il se sentait maintenant très affecté par la catastrophe de 1870.

Un break attelé de deux bonnes bêtes de service avait déposé devant la porte du manoir, que surmontait un écusson en miettes, Mme et Mlle de Chilhac, plus Georges Ardelet. Ils traversèrent en riant un petit bois vierge qui avait poussé dans la cour intérieure ; cour au sol généreux où, parmi les échevellements des ronces, les taillis fous, les plantes sauvages aux torses d'arbustes, s'élevaient des arbres pour de bon, grands déjà et forts. Par plaques, des nappes de lierre ayant glissé des murailles branlantes refroidissaient de leur vert glacé cette furieuse végétation.

Un craquement de forêt violée, tout près de la baronne, la ramena de deux pas en arrière. Un pelage roux, aux reflets d'or en fusion, se détacha dans la verdure.

— Seigneur! quelle est cette bête? cria-t-elle.

— Un joli cheval! dit Ardelet en s'approchant.

C'était un alezan de pur sang, aux membres fins, à la tête fière...

Sylvaine, à son tour, le regarda, et son teint eut une montée rose. « Le cheval de M. de Mieussy! pensa-t-elle. J'en suis sûre, il ressemble à son maître... »

Et comme elle n'était pas dans les jours de résignation, elle se réjouit franchement. Et de sa petite main elle caressa les naseaux du cheval; dressée sur ses pointes, car il levait haut la tête.

— Oui, dit-elle, oui, tu es beau!

L'ingrat fit demi-tour et s'enfonça dans la forêt.

Deux minutes d'attente sur des marches vertes de mousse, et, dans le ventre de la tour, une porte basse s'ouvrait devant les arrivants. Il y avait un peu de tout dans la grande pièce claire qui les reçut. Des ustensiles de pêche, des paniers, des lignes déployées, des gaules, des fusils aussi; beaucoup de livres sur des rayons de bois simple; des blasons, de grandes cartes de la Savoie. Et il y avait deux chiens de chasse : l'un, assoupi en rond dans le meilleur fauteuil, continua de ronfler; l'autre s'occupa des visiteurs et les salua à sa manière. Il y avait enfin un beau vieillard à barbe blanche, qui vint baiser les mains de Mme de Chilhac; et encore un grand jeune homme à moustaches blondes qui s'immobilisait dans un air de détresse.

Ce jeune homme était mécontent; mécontent de lui. Tout à coup il pensait que le fait de n'avoir pas mis les pieds au chalet Ardelet était d'un homme sans éducation; tout le monde n'étant pas tenu de savoir que son séjour chez sa sœur lui avait laissé l'âme lourde, et que, quand il avait l'âme lourde, il ne voyait personne.

Certes, il avait songé, et volontiers, à ses compagnons de voyage; le lumineux visage de Mlle de Chilhac avait, à l'occasion, traversé son ombre, rayon de soleil égaré. Il avait tourné le dos à ce rayon pour regarder la nuit; son présent état d'esprit étant particulièrement hostile aux femmes, lesquelles, pour lui, ne jouaient même pas la comédie : elles la vivaient.

Georges alla à lui, la main cordiale, et Sylvaine, très rose, retroussa sa lèvre et montra toutes ses dents. Alors il se dit : « Non seulement j'ai été malhonnête, mais aussi stupide, en me privant depuis un mois de ce sourire... » Et, dans cette fâcherie contre lui-même, il parut infiniment maussade, si bien que Sylvaine fit une moue et revint à M. de Saint-Sixt.

— Suis-je heureux de vous voir, tous! répétait le vieillard. Cela me fait du bien. Ces atrocités de la Commune m'empêchent de dormir. Quand on pense que les gredins ont voulu brûler Paris!

— Que dites-vous là? s'écria la baronne, qui ne remettait pas facilement les choses au point. On a voulu brûler Paris? Les anarchistes, sans doute? Quelle est cette nouvelle horreur?

— Une horreur, en effet!... Pour moi, je ne comprends pas M. Thiers.

— Assurément, je ne l'ai jamais compris, mais que fait là dedans M. Thiers? et n'est-il point mort?

On s'expliqua, et tout le monde rit. Mais Sylvaine, qui si bien savait rire, rit presque mal.

« ... C'est un peu fort, songeait-elle, que, n'ayant pas été poli, il nous fasse une « tête », au lieu de se mettre en quatre pour

s'excuser! On dirait qu'il nous traite en connaissances d'eaux, qu'on est vexé de rencontrer dans la vie régulière... A-t-il l'air assez grognon!... Et moi, qui avais la bonté d'être contente, et qui ai caressé son cheval!... Allons, bonsoir, monsieur le marquis, je ne me soucierai plus de vous. »

Comme elle en venait à cette conclusion, Jean la regarda.

« ... Elle n'a pas l'air aussi bonne fille qu'en voyage, pensa-t-il, et la rose a recroquevillé ses pétales. »

Innombrables sont les griefs, rancunes et malentendus que, dans le monde, on échafaude à l'endroit de ses amis et connaissances, parce qu'on leur a trouvé un « air » comme ceci ou comme cela. On cherche la raison de cet « air », lequel, neuf fois sur dix, résultait d'influences vagues; on en rencontre une qui est blessante, on adopte un « air » à son tour, et cela ne finit plus...

Jean, cependant, avec un effort, en vint à dire à Mme de Chilhac et à Ardelet son regret de n'être pas allé encore à La Roserie.

— Mais c'est tout naturel, vous êtes sans doute très occupé..., dit, sans nuance d'ironie, Georges Ardelet.

M. de Saint-Sixt répondit pour le marquis :

— Certes, il est occupé, ce cher Jean! Et voici l'occupation : sans répit il se tue à chercher des motifs d'être très malheureux. Le pis est que, comme il n'est pas bête et qu'au fond la vie n'est pour personne tout à fait drôle, il trouve de ces motifs-là à revendre. Alors il se sent à son aise, et il passe très vite un mois en tête à tête avec son malheur. Est-ce vrai, Jean?

— Mon vieil ami, dit Jean d'assez mauvaise grâce, si vous choisissiez un sujet plus intéressant?

— Du tout, tu es un sujet rare. D'ailleurs, mesdames, il a des moments lucides. Ainsi il a très bien su me dire, — il s'imagine que je suis un philosophe et à ce titre exceptionnel il vient me voir, — il a su me dire qu'il vous a connues à Bayreuth, et il a parlé de la rencontre avec l'enthousiasme dont il est susceptible. Il m'a même conté de très jolis détails, continua M. de Saint-Sixt, en regardant Sylvaine avec malice.

Sylvaine devint toute rouge.

« La forêt, pensa-t-elle. Il a raconté la forêt... Allons, c'est encore bien beau qu'il se rappelle cette petite histoire... »

— Il y a tant de choses à retenir de ces grandes manifestations d'art! dit, avec une banalité suprême, Jean de Mieussy.

« Ah! c'était cela... » pensa Sylvaine. Tandis que Jean songeait : « J'avais une occasion d'être aimable pour cette jeune fille, je l'ai manquée. Vraiment, je n'ai pas de chance. »

Il essaya de fouetter sa volonté et demanda à la baronne des

nouvelles de ses œuvres. La baronne s'étendit sur les résultats obtenus; elle profita de la circonstance pour ajouter qu'elle manquait de ressources et qu'il serait très utile que les personnes bien pensantes du pays lui vinssent en aide. Durant le quart d'heure qu'elle parla, il tint soigneusement ses grands yeux fixés sur elle, mais le regard était vacant, et il n'entendit pas un mot. Elle lui tourna le dos, déçue, et, se rapprochant du comte de Saint-Sixt, lui cria dans l'oreille, d'une voix qui voulait chuchoter :

— Je n'étais pas folle de M. de Mieussy en Allemagne, mais je le trouve dans la lune plus que jamais.

Des quintes de toux simultanées de Sylvaine et d'Ardelet couvrirent cette appréciation.

M. de Saint-Sixt riait :

— Jean, dit-il, M[me] de Chilhac a la bonté de remarquer que tu es dans la lune.

« ... On devrait bien me laisser tranquille, dans cette lune... » pensa Jean.

— La vérité, dit le vieillard, est qu'il a des raisons spéciales d'être distrait d'abord, malheureux ensuite. Il vient de perdre un cousin...

— Ah! croyez, cher monsieur..., dit Ardelet, dont se tendait la main sympathique...

— ... Un cousin qu'il n'avait jamais vu, qu'il ignorait presque, et qui lui laisse sa grosse fortune. Le cher ami n'en avait pas besoin; cependant tels gens à sa place se seraient tenus pour satisfaits.

— Certes, et je voudrais y être, à cette place, dit la baronne.

— Eh bien, lui, il arrive chez moi, consterné, me met au courant de la catastrophe, et conclut : « C'est odieux, on ne peut même pas, dans cette vie, être malheureux en paix! »

Un courant de rire joyeux, à peine atténué par convenance, partit de Sylvaine, traversa son beau-frère et la baronne, et se perdit dans la grande pièce claire. Jean lui-même sourit, un peu contraint.

— Est-ce que vraiment je vous parais ridicule?... demanda-t-il assez bonnement.

— Oh!... protesta Ardelet.

— Heu!... fit le vieux comte.

— Est-il très ridicule d'être d'avance écœuré par les tracas et corvées de toutes sortes que m'imposera cet héritage? Puisque, après tout, comme le dit mon vieil et terrible ami, je n'en avais pas besoin?

— On a toujours besoin d'un héritage, dit philosophiquement M[me] de Chilhac. A la rigueur, il reste la ressource de l'employer à faire du bien. Savez-vous, mon cher monsieur, que votre désintéressement par paresse ressemble à de l'égoïsme?

— Bravo ! madame, bravo ! cria M. de Saint-Sixt, lavez bien cette tête !

— Soit, dit Jean, si vous appelez égoïsme le sentiment de la grande vanité des efforts humains... Faire du bien? Bah ! tel bien, tout pesé, peut renfermer plus de mal que de bien !

La baronne devint rouge de colère.

— Plus de mal que..., voilà du nouveau, monsieur, et je n'avais pas encore entendu parler de la sorte !

M. de Saint-Sixt intervint.

— Ne vous fâchez pas, mes amis ! Vous ne vous placez pas au même point de vue...

— Heureusement ! gronda la baronne.

« ... J'ai eu tort de dire cela, pensa Jean. Je les indigne tous... »

— Voyez comme il est contrit de vous avoir déplu ! implora le vieillard, et soyez-lui indulgente, par pitié pour sa dernière infortune... Au fond, Jean, cette succession donnera plus de mal à ton fidèle Pollet qu'à toi-même.

— Oh ! certainement ! mon pauvre Pollet !... Si je n'avais pas Pollet...

— Qui est Pollet? demanda Sylvaine.

— Vous ne connaissez pas Pollet? reprit M. de Saint-Sixt. Pollet, c'est la pierre la plus solide et une des plus anciennes de Mieussy. Pollet, c'est l'être multiple, indispensable, sans qui rien ne se fait. C'est l'ange gardien de Jean. C'est surtout la clef de son coffre-fort. Jean ne sait jamais ce qui entre là dedans, ni à propos de quoi cela entre. On prétend qu'il a donné à forfait sa fortune à Pollet, à charge de satisfaire en tout temps à ses demandes de fonds...

— La bonne plaisanterie ! dit Jean en souriant.

— Dieu ! que j'aimerais ce système-là ! soupira la baronne.

— Et ce qui est admirable, c'est qu'à pareil jeu Pollet passe pour n'avoir pas fait sa pelote. Il vit simplement, sans famille, s'occupe peu de lui-même et ne se passionne que pour son maître. Voilà quel est Pollet.

— Oui, dit Jean, l'homme le plus précieux et le plus sûr ! Il a servi mon père quinze ans, moi depuis mon enfance. J'ai de tous points plus de confiance en lui qu'en moi.

— Tu vois, être sceptique et désenchanté, qu'il faut bien croire à quelque chose ! Tu crois à Pollet.

— C'est vrai, je crois à Pollet.

La visite se prolongea. Le marquis de Mieussy mettait maintenant son effort à être aimable, mais il suffisait qu'il se reprochât sa froideur pour que cette préoccupation lui enlevât ses moyens. Il

aurait voulu ramener l'animation aux traits de Sylvaine, qui demeuraient tendus; et il lui parlait de Wagner et de Bayreuth, mais avec des mots quelconques qu'il sentait n'être pas pensés; elle répondait par d'autres mots également quelconques, et conservait un air d'emprunt.

— Mon petit printemps, lui dit M. de Saint-Sixt, un des papillons noirs de Jean se serait-il posé sur vous? Il y a dix minutes que vous n'avez pas ri. C'est un scandale...

On fit le tour des ruines, on s'égara dans les jungles de la cour d'honneur, que la baronne affirma être peuplée de bêtes fauves.

— Nous respectons trop vos habitudes pour vous demander de venir nous voir, dit Ardelet au vieillard, en prenant congé.

— Vous savez, les ermites sont dispensés d'être polis...

— Vous ne vous ennuyez jamais, dans votre solitude?

— Mais non. Je bouquine, je pêche, je lis ma *Gazette*. Et tenez, je suis assez curieux de savoir ce que va faire Gambetta...

— J'ai peur qu'il ne vous donne pas toute satisfaction...

Les dernières poignées de main furent échangées. Jean, ayant arrêté de faire des adieux pleins de cordialité, du coup se glaça et montra un visage sévère. Il rentra dans la tour avec son hôte, et tous deux causèrent jusqu'au soir. Lorsque le marquis se retira, son vieil ami lui disait :

— Mon cher enfant, tu te crois revenu de tout, sans foi en toi ni en personne, et tu penses avoir fini alors que tu n'as pas commencé. Eh bien, au fond de toi je lis, moi, une naïveté profonde. Tu es un candide.

— Soit, un candide qui ne jouit pas du jour qui passe, ne garde rien d'autrefois, ne place quoi que ce soit dans l'avenir.

— Peu importe, un candide. Vienne à souffler sur toi un joli vent d'amour, alors s'éveillera pour de bon ta jeunesse. Ces temps arrivés, rapporte-t'en à moi, tu trouveras la vie bonne, alors qu'elle ne vaudra ni plus ni moins, et tu croiras à toutes sortes de choses, et même plus que de raison, sois tranquille.

— Et en attendant ces jours bénis?

— En attendant, je vais te donner mon secret, un peu terre à terre, j'en conviens, pour se faire une existence passable : considérer devant soi le but immédiat, et tâcher de s'y intéresser. Si tu pêches, mets-toi en tête de prendre beaucoup de poisson. Si tu viens voir le vieux Saint-Sixt, tire de lui le meilleur parti, en te disant que c'est un brave homme, pas bête, qui t'aime bien; et si là tu rencontres une fille délicieuse, dis-lui des douceurs au lieu de te renfrogner, complais-toi dans son sourire et dans sa gaieté. Avec ce système de demander à chaque chose tout ce qu'elle peut

donner, on vivote très bien. Est-ce que je ne m'en arrange pas, moi, qui mieux que toi, je te prie de le croire, ai fait le tour des noirceurs humaines?... Maintenant cela n'interdit pas un but plus élevé, le but chrétien, lequel m'est, quant à moi, très indispensable... Je suis sûr que tu te demandes, toi, dix fois le jour dans l'intérêt de qui tu as poussé sur la planète Terre, et si, oui ou non, ton âme trouvera encore à s'établir au sortir de cette vie?

— Ce n'est pas dix fois par jour, c'est cent fois que je me pose la question.

— C'est cela, tu as l'inquiétude du mystère, ce qu'on appelle gentiment l'angoisse métaphysique... Mon pauvre garçon, un brin de foi fait bien mieux l'affaire... Mais, pour en revenir à mes conseils pratiques, tu trouves ma sagesse un peu courte, n'est-ce pas? et mon « but immédiat » d'une philosophie banale?

— Je crains seulement d'être très loin de vous, le but immédiat étant la chose qui me laisse le plus indifférent... Et j'admire que, si je suis un naïf, ce à quoi je consens, vous soyez, vous, tout autrement jeune que moi!

— Voilà qui est sûr. Bah! tu deviendras jeune en vieillissant! Et tu découvriras qu'aux buissons de la vie, les épines ont des roses...

Dans le break qui emmenait les habitants du chalet, on vanta fort la bonne grâce du comte de Saint-Sixt. Passant de lui à Jean, la baronne disait :

— Quant au monsieur qui fait le misanthrope pour avoir le droit de grogner, je le prends en grippe, moi, simplement. Avec cela, il gémit parce qu'il hérite sans en avoir besoin, et quand je lui parle de mes rachetées, il ne prend même pas la peine de me donner un louis pour ces pauvres enfants...

— Il n'y aura pas pensé, dit Ardelet.

— D'accord. Il a le cœur distrait comme l'esprit.

— C'est égal, reprit Georges. J'ai été content de le revoir. Cela m'a reporté à notre beau voyage. Et vous, Sylvaine?

— Moi aussi, mon bon Georges.

— Tu ne l'as pas trouvé assommant? demanda la baronne.

— Mon Dieu, ennuyé plutôt qu'ennuyeux.

Comme Mme de Chilhac continuait de dénigrer le marquis, Sylvaine en sentit quelque peine. Certes, elle n'était guère contente de lui. Alors que dans son souvenir c'était le Parsifal du petit bois qu'elle évoquait de préférence, elle avait rencontré un gentilhomme froid et triste, lequel manquait de rayonnement. Et il lui avait témoigné une indifférence consternée, si bien qu'elle avait pensé cet adieu : Bonsoir, monsieur le marquis, je ne me soucierai plus de vous...

Cependant, à l'entendre maltraiter, et comme si elle s'en fût souciée encore, une réaction s'opérait. Elle lui rendait ses quelques mérites, sa grande allure et sa beauté scandinave; elle prenait même un intérêt à cette tristesse mystérieuse, qui lui faisait des yeux très doux. Elle avait bien compris, à Bayreuth, que c'était là un jeune homme qui souffrait! Qu'il souffrît à tort ou à raison, il importait peu, et cela devait lui valoir quelque pitié. Et puis, du moins, il n'était pas banal... Il l'avait fort oubliée, soit, et c'était humiliant, mais cela n'autorisait pas l'injustice.

C'est pourquoi les sévérités de Mme de Chilhac l'indisposèrent.

— Voyons, maman, laissez ce monsieur tranquille! Comment vous, si indulgente, le condamnez-vous sur sa mine?

— Vous avez tout à fait raison, Sylvaine! dit Georges, avec énergie.

Mlle Manlius se fondit en questions, lorsque la jeune fille l'eut mise au courant de la rencontre.

— Le marquis était-il aussi beau que là-bas?

— A peu près, oui.

— Et toujours tendre?

— Mais quelle folie, mademoiselle, il ne l'a jamais été, et aujourd'hui moins que jamais...

Sylvaine dit enfin :

— Je vous en prie, ne me parlez plus de lui.

— Tout cela s'arrangera, murmurait l'obstinée.

Bravement, ce soir-là, Mlle de Chilhac fit le sacrifice de sa petite chimère, et, pour la vingtième fois, elle décida d'épouser Georges Ardelet.

VIII

La journée du lendemain réservait une surprise à la baronne de Chilhac. Le marquis de Mieussy, par une lettre gracieuse, lui demandait la permission d'offrir à ses bonnes œuvres les prémices de cet héritage dont on avait trop parlé la veille; et cette lettre gracieuse contenait dix billets de mille francs, plus gracieux encore.

— Mais c'est royal! criait la bonne dame en brandissant les papiers bleus, c'est royal! Voilà pour le moins une demi-douzaine de dots!... Sylvaine, Georges, exclamez-vous donc, mes amis!... Il n'y a que Loupiclou qui soit content!...

Loupiclou, à la vue des billets de banque, tapait des mains avec un rire stupide.

— Eh bien, Sylvaine, reprit la baronne, tu as fait, hier, preuve d'esprit en m'invitant à ne pas condamner M. de Mieussy sur sa mine. Car, bien que cette mine fût d'enterrement, je le proclame un homme délicieux et je ne permets à personne d'en dire du mal devant moi.

Mais qui eût dit du mal de Jean? Ardelet rappelait qu'il l'avait toujours tenu pour un « charmant garçon »; Mlle Manlius reconnaissait bien à ce trait le gentilhomme de vieille race; Sylvaine souriait au revirement, cependant, n'ayant plus à défendre ce méconnu, revenait déjà à ses griefs. Ce qui est très « femme ».

— Avez-vous jamais ouï dire, ma chère, lui chuchotait son institutrice, qu'un jeune homme ait donné 10 000 francs de charités à une dame âgée, alors qu'il n'aime pas sa fille?

— Ma pauvre demoiselle, vous ne connaissez pas M. de Mieussy, répondait Sylvaine avec la petite supériorité de la personne qui connaissait, elle, M. de Mieussy. Et je n'ai d'ailleurs nul besoin qu'il m'aime.

— Oui, oui, cela s'arrangera... Quant au fait de ne point le connaître, il n'est que trop constant, et cela m'est une angoisse...

Quelques jours se passèrent sans que Sylvaine, d'intention, cessât d'épouser Georges Ardelet... Après tout, le marquis de Mieussy, dont la figure s'était, avec le temps, idéalisée un peu, lui avait laissé, par sa présence réelle, une impression diminuée. D'ailleurs, il lui avait marqué une belle indifférence, et il fallait être folle à lier comme Manlius pour bâtir une hypothèse sur ce nom-là...

Jean était revenu plus léger de sa visite au comte de Saint-Sixt. Non qu'il vît sa voie sensiblement éclairée par les conseils philosophiques du vieil ami, ou qu'il pressentît des buissons fleurissant en roses. Mais la rencontre de ses compagnons de voyage lui laissait comme une saveur d'arrière-goût... Quel brave homme que cet Ardelet, quelle bonne toquée que la mère!... Quant à la jeune fille, elle était moins ensoleillante qu'en Allemagne... Les rayons, cependant, qui avaient percé ses propres nuages avaient suffi à lui remettre à l'âme une apparence de chaleur...

Il se souvint avec quelque honte qu'on avait beaucoup parlé de lui, de sa mauvaise grâce en face de cet héritage inutile; or ce lui était un supplice qu'on s'occupât de ses façons de penser et d'agir; non par amour-propre, car il lui déplaisait également d'être critiqué ou traité avec faveur; mais par le sentiment que les nuances d'après lesquelles il se dirigeait échappant à ses juges, il était loué ou condamné sur des pièces étrangères au procès.

Il lui revint que Mme de Chilhac l'avait taxé d'égoïsme... De fait, il n'arrêtait guère son attention sur les autres; de même qu'il eût aimé à n'être pas dans leur pensée. « Oui, s'avoua-t-il, je suis un égoïste, au sens étroit du mot... »

Tout à coup, par un phénomène réflexe, il ouït le petit discours que lui avait tenu la baronne, et dont il n'avait rien perçu, au sujet

de ses œuvres rédemptrices. N'avait-elle pas dit qu'elles manquaient de secours! Il appela son grand trésorier Pollet et lui demanda 10 000 francs. Comme il les mettait sous enveloppe, il pensa :

« Je suis sûr que cette dame ne me croira plus un égoïste. Et cependant, quel rapport?... L'envoi de cet argent fait-il que je m'intéresse davantage aux autres hommes?... Je m'intéresse si peu déjà à moi-même... »

Le lendemain, l'envie lui prit d'aller à Saint-Jeoire, où il ferait enfin sa visite à Mme de Chilhac. « Mais non, on me croirait en quête de gratitude. » Le jour suivant il dirigea son cheval de ce côté, longea au pas la propriété d'Ardelet. Il la connaissait; mais pour la première fois il fut frappé de la joie que créait ce chalet, éclatant de blancheur dans son nid d'arbres et de roses.

Il se prit à penser : « Il doit faire bon vivre là dedans... » Hommage qui n'était pas banal, Jean n'admettant guère qu'ici ou là, il pût faire bon vivre.

Sans la crainte d'être trop remercié, il fût entré. Il alla quelques centaines de mètres, puis revint par le même chemin, afin de repasser devant La Roserie.

« Oui, songeait-il, pour un tableau de vie calme, des affections tranquilles, peu de pensées, il n'est pas de cadre plus charmant. »

Il y rêva, le soir, seul dans l'obscurité de son parc. Il revit le chalet, et, à une fenêtre, il imagina Sylvaine, en qui s'incarnaient l'éclat et le rire de la maison blanche, comme s'harmonisait avec le vieux château sa propre mélancolie. Et il lui vint cette réflexion : « Serions-nous, vraiment, chacun à notre place, elle et moi? Et, pour une fois, le hasard des vies aurait-il eu de l'ordre? »

Jean prit du plaisir à penser qu'il connaissait les habitants de l'aimable demeure, qu'il était attendu chez eux, qu'il dépendait de lui seul d'aller les voir à la minute qui lui conviendrait. Il retarda toutefois de deux jours cette minute, et longs furent les deux jours. Tout d'un coup il se décida, et, joyeux, partit au grand trot de son cheval. Mais, comme il approchait de Saint-Jeoire, il ralentit, sa fantaisie tomba, et, pour un peu, il fût retourné chez lui.

« J'ai peur, pensait-il, que cette visite ne soit pénible. Que vais-je leur dire?... Cependant, il faut en finir. »

Il ne savait plus s'il était content ou chagrin. Les gens compliqués ont de ces incertitudes.

Son impression fut vite fixée.

Comme il suivait au pas la courte avenue de La Roserie, il dépassa, à quinze mètres du chalet, un être à gilet rouge, lequel, un plumeau sous le bras, mangeait une pomme et le regardait avec hébétude. C'était l'homme de confiance de la baronne. Il allait

l'interroger. Mais tout à coup il fit un signe impérieux qui glaça Loupiclou, et lui-même arrêta son cheval...

Dans une des gerbes de roses qui montaient le long du mur aveuglant de lumière, et presque à la hauteur du premier balcon, s'encadrait, de profil perdu, une petite tête. Le corps restait caché par une haie de fuchsias, et, comme dans cette fantaisie de Jordaëns où des rosiers fleurissent en figures de femmes, la tête semblait elle-même une rose superbe. Et cette rose chantait, d'une jolie voix claire. Elle chantait : « Plaisir d'amour ne dure qu'un moment. » Par intervalles se dressait, libre de la manche glissée sur l'épaule, un bras très blanc qui dirigeait un sécateur dans le fouillis des tiges et des feuilles. On l'on ne voyait plus qu'une nuque laiteuse, bien dégagée du col, et qu'ombrait une chevelure à la diable....

Jean cédait à la séduction du tableau, très doucement, sans analyse, peu soucieux de déterminer s'il n'éprouvait qu'une sensation d'art. Avec précaution il fit quelques pas : alors, la haie s'abaissant, apparut le buste, la taille, la silhouette entière de Sylvaine de Chilhac, vêtue de clair et toute lumineuse, dans un jet de soleil. Mais elle ne fleurissait pas sur une tige de rosier ; c'était sur le dernier barreau d'une échelle qu'elle chantait « Plaisir d'amour » et faisait sa moisson.

Afin d'arranger à deux mains la botte des roses déjà cueillies, elle prit entre ses dents son petit sécateur de nickel, et cessa de chanter. Le cheval de Jean s'empara de l'occasion et, dans le silence, hennit une gamme joyeuse. Sur quoi la jeune fille tourna la tête. Alors, de saisissement, elle entr'ouvrit la bouche et lâcha le sécateur. Elle avait sous les yeux, à son tour, un spectacle fait pour intéresser : le marquis de Mieussy, debout à la tête de son alezan, et Loupiclou, le plumeau sur l'épaule et la pomme à la main, pétrifiés l'un et l'autre; l'extase du marquis allant toute à Mlle de Chilhac, celle de Loupiclou embrassant à la fois et l'alezan et le marquis lui-même.

En un clin d'œil, et manquant trois ou quatre échelons, Sylvaine fut à terre. Par un mouvement commun à toutes les femmes surprises, elle porta d'abord les mains à ses cheveux ; elle ne réussit pas à les assagir, et ce fut tant mieux, car ils gagnaient à être fous. Elle jeta un regard inquiet sur l'ensemble de sa toilette, puis vint au-devant de Jean, très rouge, mais riante et bien elle-même. Cette fois, il ne gela point ; il eut un franc sourire, jeune et presque attendri, qu'on ne lui connaissait guère...

— Mademoiselle, dit-il, je vous demanderais bien de continuer, comme on fait en entrant dans un salon où l'on joue du piano. Mais j'ai remarqué que de fait l'on ne continue jamais... Alors ce serait une démarche inutile, n'est-ce pas?

— Oh! tout à fait, monsieur... Mais comment avez-vous pu approcher ainsi sans être entendu?

— Vous étiez absorbée dans vos roses et dans votre romance, que vous chantiez d'ailleurs à ravir, quoique un peu bien gaiement pour un air triste...

— Quelle trahison de m'avoir écoutée! dit Sylvaine en baissant la tête.

Le mouvement ramena sur le front la mèche folle, rutilante de soleil.

« Comme je suis content de revoir cette mèche! » songea M. de Mieussy. Et haut :

— Madame votre mère et M. Ardelet sont-ils au chalet?

— Mais non. Maman est allée au village et mon beau-frère ne reviendra que ce soir.

« C'est fait pour moi! pensa Jean. Suis-je tenu de me retirer? »

— Maman ne tardera guère, dit Sylvaine, et vous seriez très aimable de l'attendre. Elle sera si heureuse de vous remer...

— Je l'attendrai avec le plus grand plaisir... Je voudrais seulement me débarrasser de ma bête...

— Voyons, Loupiclou!... dit Sylvaine, rappelant le serviteur à l'ordre.

Loupiclou approcha timidement, puis, l'animal ayant reniflé, bondit en arrière, en donnant des signes manifestes de terreur. Les deux jeunes gens partirent d'un éclat de rire. Et cela détendait l'âme de Jean, de rire ainsi, avec elle, pour si peu.

— Pardonnez-lui, dit Sylvaine, mais je crois qu'il n'osera jamais.

— Si nous le menions nous-mêmes à l'écurie? proposa gaiement le marquis.

— C'est cela, bravo!... Laissez-le-moi, je m'en charge.

Elle passa la bride à son bras, et, toute fière, marcha en avant. Le cheval ouvrait les narines, flairait la joue et les cheveux de sa conductrice, et suivait, hochant la tête, l'air réfléchi.

— Vous savez que nous nous connaissions déjà? dit Sylvaine.

— Vraiment?

— Mais oui, je l'ai rencontré dans la cour vierge de M. de Saint-Sixt, et nous avons causé. J'ai pensé tout de suite qu'il vous appartenait.

— Ah! Et pourquoi cela?

Sylvaine ne trouva pas la réponse qui convenait et demanda le nom de l'animal.

— Beau-Dunois.

— Oh! que j'aime ce nom!

Ils arrivèrent à l'écurie. Elle attacha elle-même Beau-Dunois à

la meilleure place, remua du pied la paille de sa litière, assura son repas. Jean ne l'aidait pas, trop amusé de la regarder faire.

— Quelle personne entendue! dit-il. Je suis sûr que vous n'êtes pas seulement l'âme, mais aussi la cheville ouvrière de la maison.

— Certes, et la cheville ouvrière bien plus que l'âme. Maman est très prise par ses œuvres, et vous souvenez-vous qu'on lui refuse le sens pratique?

— Je me souviens très bien, et j'ai été flatté de ce trait de ressemblance entre Mme de Chilhac et votre serviteur.

— Eh bien, moi, — je ne sais pas si je devrais m'en vanter devant vous, — je suis la pratique même. Mes livres de maison sont de pures merveilles, et ma haute compétence fait trembler les cuisinières et les lessiveuses.

Jean eut un sourire très ouvert. L'idée de cette exquise frimousse faisant trembler qui que ce soit lui paraissait joyeuse, et le mot de « compétence » jurait si bien avec la petite bouche qu'il avait tordue en passant!

— Vous allez bientôt prétendre que vous savez le prix de la viande! dit-il.

— Mais je le sais parfaitement! C'est l'enfance de l'art.

Pour le coup, Jean rit tout haut et très fort. Cela était tellement drôle qu'on sût le prix de la viande!... Ce petit écureuil, surtout! Elle s'associa de bonne grâce à sa gaieté, sans pourtant la bien comprendre. Qu'avait-elle dit d'extravagant?

Redevenu sérieux, et sans mettre de critique dans le ton, il lui demanda :

— Et cette existence occupée de détails vous plaît?

— Mais oui. Vous pensez bien que j'aimerais mieux entendre le prélude de *Tristan* que le pas de ma cuisinière lorsqu'elle vient « compter ». Mais je suis très convaincue, moi, et je m'intéresse à ce que je fais, un peu comme si je ne devais rien avoir à faire ensuite.

« Tiens, pensa Jean, c'est le système du père Saint-Sixt, cela : le but immédiat. Comment donc ont-ils l'esprit tourné, tous? »

— Je suis sûre, monsieur, reprit-elle en riant, que vous me méprisez pour la médiocrité de mes aspirations... Mon Dieu, je suis très contente du lot qui m'est échu. Je comprends que vous, qui aimez Paris, qui voyagez, qui avez toutes sortes de goûts intelligents, vous jugiez ma bonne petite vie un peu terre à terre...

Jean hocha la tête.

— Oui, dit-il, parlons-en de ma vie, à moi. Elle est jolie!

Sylvaine eut peur que la conversation ne prît un tour de con-

fidence. Devaient-ils vraiment parler de la vie de ce jeune homme, et d'une vie qui n'était pas jolie, encore?

Elle rompit les chiens, se jeta sur la gratitude de sa mère à l'endroit des dix mille francs. Il dit : « Laissons cela ! » d'un air si désolé, qu'elle n'insista pas. Alors elle lui fit les honneurs de la propriété, des bassets noir et feu, des petits Labrador, des serres, des jolis endroits. A la basse-cour, les questions qu'il lui posa sur l'élevage des dindons décelaient une telle inexpérience, qu'elle en rit follement, et ses dents scintillèrent sous la lèvre retroussée; ce coup de jeunesse charma Jean à ce point, qu'il affecta deux ou trois ignorances pour provoquer de nouvelles explosions.

— Vous n'avez pas honte, monsieur, vous, un propriétaire, d'être aussi peu instruit!

— J'ai honte... Aussi, ce diable de Pollet sait tout, fait tout, alors, moi...

— Vous êtes sans excuse. Comment va-t-il, M. Pollet? Je l'estime sans le connaître; c'est peut-être par un sentiment de confraternité, parce que je suis ici un tout petit Pollet...

Elle le conduisit encore à la futaie de bouleaux, où, dans la grande paix qui tombe des hauts arbres, sa voix donnait des notes perlées, d'une sonorité lointaine.

« La jolie voix de petite fée! » songeait-il.

La baronne ne rentrait pas. Tous deux, pour l'attendre, restèrent assis dehors, suivant des yeux la retraite du soleil, qui jetait des lueurs roses aux neiges de l'horizon et de l'or aux feuilles des arbres. La nature s'emparait d'eux, et ils parlaient moins librement; mais ils trouvaient un charme à l'admirer ensemble.

— Cette masse du Môle m'avait toujours paru écrasante, disait Jean, et je n'en aimais pas la forme. Mais voyez comme aujourd'hui elle pèse peu sur la terre!... Le mont Buet, non plus, n'est pas le triste lourdaud de tous les jours; il a l'air d'un gros réjoui. Et ces rochers rouges, là-bas, où s'accrochent les sapins, ne dirait-on pas d'un rideau de pourpre qu'emportera le vent?

— C'est vrai, répondit naïvement Sylvaine, c'est le plus joyeux coucher de soleil de toute l'année! Et, pourtant, le mont Blanc a son chapeau...

La voix de la nature est belle et retentissante, mais elle ne choisit pas ses airs : elle les sait tous dire, au gré de celui qui l'écoute. C'est un orgue puissant qui accompagne le chant de l'âme, s'accommodant de tous pensers et de tous rêves; il élève les uns, égare les autres davantage, et toujours il grandit l'émotion... C'est pourquoi, si l'âme est heureuse, que le mont Blanc ait ou n'ait pas son cha-

peau, il est sûr que le coucher du soleil sera « le plus joyeux de toute l'année ».

Un tapage interrompit la contemplation. Jacques et Louise Ardelet, très fous, couraient vers Sylvaine. de toutes leurs petites jambes.

« Allons, bon! des enfants! pensa Jean. Nous étions si bien! »

Et son visage se renfrogna au point que, lorsque la jeune fille lui présenta les « chérubins », il regarda ces esprits célestes de travers et négligea de leur faire des avances. Intimidés, ils se replièrent sur Mlle Manlius, laquelle s'avançait avec dignité.

— N'est-ce pas, monsieur, qu'ils sont gentils? disait Sylvaine. Mais dans quel état!... Venez ici, mes amours, qu'on vous arrange un peu.

Et elle épongeait de son mouchoir les fronts en sueur, rattachait les cordons de souliers, tirait le long des petites jambes les chaussettes en accordéons.

Pendant ce temps-là, Mlle Manlius dardait sur le beau visiteur les feux de son binocle, lui dédiait des sourires et des révérences. Il ne la voyait pas, suivait vaguement des yeux l'ombre qui montait, montait, tout en haut du Môle.

— Monsieur de Mieussy, lui dit Sylvaine, voici mademoiselle Manlius, dont je vous ai parlé.

Jean redescendit le Môle, salua la vieille fille et ne dit mot.

— C'est une chère et excellente personne, poursuivit Sylvaine, et qui m'a élevée,

— J'eus là, j'ose le dire, affirma l'Allemande, la plus douce et la plus facile des missions.

Et elle fit une révérence au marquis.

Jean salua de nouveau, très distrait.

« Le voilà reparti, pensait Sylvaine, et la conversation devient pénible. »

Il y eut un silence. Personne ne trouvait plus à parler, même l'institutrice, à qui les grands seigneurs en imposaient.

Le retour de Mme de Chilhac rétablit le courant. Elle remercia Jean de sa générosité, mais sans excès, comme une femme qui, à l'occasion, eût agi de même. Elle s'échauffa davantage en lui détaillant tout le bien que cette largesse permettait de faire, et son émotion sincère de femme charitable toucha au bon endroit M. de Mieussy. Il répondit avec un accent de sympathie vraie :

— Je vous dois, madame, d'être une fois bon à quelque chose. Vous me ferez honneur en comptant sur mon dévouement à vos œuvres...

— Merci, monsieur, dit la baronne, j'y compte pour de bon.

Vous avez si bien commencé!... J'espère maintenant que vous n'attendrez pas qu'il se soit écoulé un autre mois, avant de penser à nous?... L'excellent Saint-Sixt prétend que vous avez des humeurs noires, ce que vous me permettrez de mal comprendre... Venez nous voir ces jours-là, nous sommes des gens aimables, nous vous referons le moral.

— Certainement, je reviendrai! dit Jean très convaincu.

Il prit congé, par la nécessité de ramener son cheval avant la nuit. Dans l'obscurité il devenait odieux.

Loupiclou s'avança pompeusement, en maître des cérémonies, précédant à quinze pas Beau-Dunois, qu'amenait un autre serviteur. Jean remercia encore Sylvaine de ses bontés pour sa monture, se mit en selle, et s'éloigna au pas.

— Il est encore mieux à cheval que par terre, dit Mme de Chilhac.

— N'est-ce pas, dit Sylvaine, que Beau-Dunois lui ressemble?

— C'est sa bête, Beau-Dunois? Oui, elle lui ressemble. Deux beaux alezans... Je lui rends justice, à ce jeune homme, il était très gentil, aujourd'hui.

— Et vous savez, maman, quand vous êtes arrivée, il était déjà refermé. Mais je l'avais, moi, depuis deux heures, et il était encore bien plus gentil...

Georges Ardelet rentra pour dîner et se désola d'avoir manqué cette visite.

— Eh bien, mademoiselle, dit-il à l'institutrice, vous l'avez vu, ce beau marquis?

— Je le vis, monsieur, et le voir, c'est l'admirer.

— Bravo! Et je ne doute pas qu'il n'ait emporté justement de vous l'impression semblable.

— Il ne s'est point soucié de moi, monsieur, et je l'en loue. Il a, comme il convient à sa race, l'air sévère et hautain.

— Oh! oh! dit Georges, sévère, passe encore, mais hautain, jamais de la vie. C'est un garçon charmant.

— Le marquis de Mieussy, monsieur Ardelet, est plus qu'un garçon charmant, et l'air hautain sied à sa physionomie. Il n'est pas donné à tout le monde, monsieur Ardelet, d'avoir l'air hautain!...

— Si j'en crois vos yeux qui flamboient, mademoiselle, c'est pour moi que vous dites cela?

— Non, monsieur, c'est pour Loupiclou.

— Georges, mon ami, soyez doux! supplia Mme de Chilhac.

Le Jean de Mieussy que Beau-Dunois ramenait vers son manoir,

à une allure retenue, respirait à pleins poumons, et, par exception, sans inquiétudes d'âme. Il jouissait des choses extérieures : de cette atmosphère dépouillée que le soleil laisse derrière lui, où les couleurs se foncent, où s'accusent les contours en un relief violent; de la vallée familière où il découvrait des beautés que vingt-cinq ans ne lui avaient pas révélées; du glissement du Giffre, dont il épiait le murmure berceur, oubliant que son eau noire était sinistre. Et il trouvait à la nature, au lieu de ce sourire banal qu'il avait diffamé souvent, un charme de coquetterie à son adresse.

Il était content de ce jour qui finissait, et repassait les détails. L'apparition surtout de Sylvaine dans la touffe des roses lui semblait un des plus aimables spectacles qu'il lui eût été donné de saisir. Et combien encore elle était gentille lorsque, bien cambrée dans sa petite taille, d'un pas décidé elle conduisait Beau-Dunois à l'écurie, son bras blanc dans la bride!.. ce cher Beau-Dunois!...

Et il le flattait de la main, l'aimant davantage pour le gracieux souvenir auquel il l'associait.

Toute la soirée il pensa à cette petite Sylvaine, à son teint de lait, à sa mèche rouge, à ses dents blanches minuscules, à tout ce minois incomparable. Il n'analysa ni Sylvaine ni lui-même, et se coucha de meilleure humeur qu'il n'avait fait depuis son retour à Mieussy. Le lendemain seulement il s'amusa à démonter, pièce par pièce, la jeune fille, pour voir ce qu'il y avait dedans. Il y crut distinguer un fort lot de qualités moyennes, mises en valeur par beaucoup de grâce, mais décidément très moyennes; des goûts sans hauteur réelle; elle était bien, comme elle le disait elle-même, une petite femme pratique. Et, à coup sûr, on eût passé à côté d'elle sans éveil particulier de sympathie, n'eût été le minois en question. Probablement de la franchise, de la droiture, autant toutefois qu'une femme en pouvait avoir; encore n'était-il pas sûr que cette franchise n'eût point son siège dans les yeux plutôt que dans l'âme... Elle avait paru comprendre Bayreuth et Nuremberg, bon! ardeur de provinciale qui s'affole de tout ce qui n'est pas la vie courante... Et elle aimait encore les soleils couchants; mais si aisément les jeunes filles aiment les soleils couchants, alors surtout qu'elles les regardent avec un jeune homme!... Pensait-elle, quelquefois? La chose était improbable, et c'eût été dommage, ces jolies têtes-là n'étant pas faites, en somme, pour penser... Non, elle était tout bonnement comme l'immense majorité des femmes, voire des hommes, qui prennent pour la vie même les apparences de la vie, ceci cachant cela, ce qui était puérilité, mais, il voulait bien le reconnaître, puérilité désirable, à vingt ans.

Le démontage terminé, il regarda les morceaux avec tristesse :

« J'ai fait, songea-t-il, de mauvaise besogne. Pourquoi détruire le charme de rêver à cette jeune fille? Est-ce qu'on critique le parfum des roses? »

Mais il est rare en ces matières, et c'est un bonheur, que les impressions cèdent au raisonnement qui les veut corriger. Le marquis de Mieussy continua de penser à Sylvaine aussi volontiers que s'il ne l'eût pas déclarée médiocre. Comme par enchantement, sa promenade se trouva aiguillée vers la route de Saint-Jeoire. Il y gagna peu de chose, car put-il compter comme bénéfice la vue d'une silhouette à binocle qui, dans le cadre d'une fenêtre, multipliait les révérences? Et il mit de la discrétion à ne point s'engager dans l'avenue de La Roserie, bien qu'il en eût, et bien qu'en eût Beau-Dunois, qui avait ses idées.

Dans le courant de la semaine, Georges Ardelet vint rendre visite au marquis. Jean s'épanouit à sa vue, comme eût fait le plus sociable des humains; et, parce qu'il était un pauvre diplomate, il parla tout de suite de M[lle] de Chilhac. Ardelet, âme sans malice, saisit au bond le sujet et entama un panégyrique :

— Elle est incomparable! Vous ne pouvez pas vous imaginer tout ce qu'elle vaut. Elle tient la maison à ravir, fait marcher les fournisseurs...

« Il m'agace », pensa Jean; et, interrompant l'ancien magistrat :

— Elle a dit-il, un sourire qui met tout le monde en joie, et des yeux...

Georges eut une pudeur d'homme qui aime, une appréhension d'entendre détailler le charme physique de la jeune fille. Il coupa la parole au marquis.

— Oui, fit-il, et c'est une fée; elle brode à la main des ouvrages d'une finesse...

« Bon, j'en étais sûr, se dit Jean, elle coud! » Et, haut :

— Vraiment, elle ne paraît pas petite, tellement sa tournure est...

— Oui, dit Georges. Mais c'est avec mes enfants qu'il faut la voir! Il n'est pas de soins qu'elle ne leur donne! Elle ne les gâte pas, au moins, elle est à la fois ferme et douce...

« ... C'est cela, pensa Jean, les enfants, maintenant. »

— Et croiriez-vous qu'elle s'entend aux affaires? Elle est de très bon conseil, parle coupe de bois comme un vieux forestier.

« La petite femme pratique! songeait encore Jean. — Oh! l'éloge fâcheux du plus joli écureuil que Dieu ait fait! »

— Je ne lui connais qu'un défant, poursuivit Ardelet, sa passion pour cette musique à tapage...

— N'en dites pas trop de mal devant moi! C'est à cette passion,

qui vous a tous conduits à Bayreuth, que je dois le plaisir de vous voir ici !

— Oh ! c'est vrai, c'est bien vrai ! Pardon !... Alors, dit Georges en riant et en se frottant les mains très fort, elle n'a pas de défaut, pas de défaut du tout ! — Et, devenu tout à coup très énergique, il frappa violemment le bras de son fauteuil : « Elle n'a pas de défaut ! »

Cette conclusion étant tacitement admise par le marquis, Ardelet porta la conversation sur un autre terrain :

— Avez-vous songé, monsieur de Mieussy, à l'élection du conseil général ?

— Non, dut avouer Jean, point du tout. Quand cela doit-il se passer ?

— Mais, de dimanche en quinze. Ne croyez-vous pas que nous aurions intérêt à soutenir, pour le canton de Saint-Jeoire, le notaire, M. Corraz ?

— Mais oui, certainement, M. Corraz, pourquoi pas ?

— Voilà ! C'est qu'on lui reproche son attitude dans l'affaire des Sœurs.

— Son attitude...

— Mais, au fond, il est conservateur et vaudrait mieux que Frécoz.

— Ah ! vous pensez que Frécoz...

— Frécoz ?... Il faut nous en débarrasser à tout prix.

Et, d'un geste terrible, il envoyait Frécoz à la mort.

Ardelet continua de discuter seul, avec logique et autorité, la question du conseil général.

« Lui aussi est pratique, se disait Jean. Et lui non plus n'a pas de défauts ! Il est curieux qu'il n'ait pas eu l'idée d'épouser sa belle-sœur. Ils seraient assortis... »

Mais la vision de cet hymen lui causa un singulier malaise.

« Pauvre petit écureuil ! » pensa-t-il, comme ce serait dommage !

Il se maintint aimable, s'intéressa aux souvenirs d'enfance de son visiteur, lequel avait joué dans le parc et en reconnaissait tous les arbres. Et lorsqu'en prenant congé, Ardelet lui dit : « Vous nous feriez plaisir si vous veniez dîner avec nous un de ces jours, sans façon », il mit à accepter cette politesse un empressement flatteur.

— Après-demain, voulez-vous ? dit Georges.

— Après-demain, merci...

Alfred DE FERRY.

La suite prochainement.

BALZAC AU THÉATRE

M. Paul Bourget a, quelque part, appelé Balzac « le plus prodigieux magicien de lettres qui se soit rencontré depuis Shakspeare ». Nul, en effet, depuis Shakspeare et Molière, n'a créé plus de types, n'a envoyé dans le monde, pour y vivre de cette vie sur laquelle le temps ne peut rien, plus de personnages. MM. Anatole Cerfberr et Jules Christophe ont publié, il y a quelques années, le *Répertoire de la Comédie humaine*[1]. Ce n'est rien moins qu'un gros volume de six cents pages, où sont rangés par ordre alphabétique tous les personnages de Balzac, avec leur état civil exact et l'indication des événements auxquels ils furent mêlés. Ces biographies, au nombre de plus de deux mille, forment un dictionnaire d'un genre absolument nouveau. M. Bourget le qualifie de « Vapereau fantaisiste »; en quoi il a bien tort, car, enfin, César Birotteau, le père Grandet, Mme Marneffe, Philippe Bridau, le docteur Minoret, le juge Popinot, Eugénie Grandet, le cousin Pons, et tant d'autres, sont plus vivants que MM. Amat, Armez, Barbe, Barbey, Casse, Casson, et *tutti quanti*, qui, pour avoir été députés ou sénateurs et avoir trouvé place dans le *Dictionnaire des Contemporains*, de M. G. Vapereau, n'en existent pas davantage pour cela.

Le romancier qui, selon sa propre expression, avait ainsi fait concurrence à l'état civil, qui avait fait mouvoir tant d'acteurs et jeté au milieu du drame et de la comédie de son temps une quantité si prodigieuse de personnages, ayant chacun sa physionomie, son parler, son tic ineffaçable; ce romancier devait nécessairement être tenté quelque jour d'aborder le théâtre. L'idée, du reste, ne semble pas lui être venue, à aucun moment, de faire des emprunts à ses propres ouvrages. Il estimait plus commode et plus simple de ne mettre à la scène que des sujets et des types inédits. Le pauvre grand homme était de ceux qui se savent assez riches pour n'être pas obligés de tirer deux moutures du même sac.

[1] *Répertoire de la Comédie humaine de H. de Balzac*, par Anatole Cerfberr et Jules Christophe, avec une introduction de Paul Bourget. 1 vol. in-8°. Calmann Lévy, éditeur, 1887.

Vautrin est la seule de ses pièces dans laquelle il ait mis un personnage qui avait déjà figuré dans quelques-uns de ses romans [1]. Tous les autres personnages, ainsi que le sujet même du drame et ses développements étaient entièrement nouveaux.

Outre *Vautrin*, joué au théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 14 mars 1840, Balzac a fait représenter *les Ressources de Quinola*, comédie en cinq actes, jouée à l'Odéon le 19 mars 1842; *Paméla Giraud*, pièce en cinq actes, jouée à la Gaîté le 26 septembre 1843, et *la Marâtre*, *Drame intime*, en cinq actes, joué au Théâtre-Historique le 25 mai 1848.

Un an presque jour pour jour après la mort de l'auteur de la *Comédie humaine*, le 23 août 1851 [2], le théâtre du Gymnase donna la première représentation de *Mercadet le Faiseur* [3]. Écrite en cinq actes par Balzac, la pièce avait été réduite à trois actes par M. Dennery, qui s'était du reste acquitté de sa tâche le plus heureusement du monde. Il avait respecté presque partout le texte primitif, ne coupant que des détails dont pouvait se passer l'action et laissant intacte l'idée-mère.

Les pièces représentées de Balzac sont donc au nombre de cinq. Il en laissait une sixième, complètement terminée depuis longtemps, l'*Ecole des Ménages*, *tragédie bourgeoise*, en cinq actes et en prose. L'*Ecole des Ménages* avait même été imprimée à trente exemplaires dès le mois de février 1839 et avait été présentée à cette époque au théâtre de la Renaissance. Le malheur voulut qu'à ce moment Alexandre Dumas apportât au directeur, M. Anténor Joly, une pièce nouvelle, *l'Alchimiste*, drame en cinq actes et en vers. Anténor Joly ajourna Balzac pour faire passer Dumas. Dans le premier moment de colère qui suivit l'ajournement ou, pour mieux dire, le refus de sa *tragédie bourgeoise*, Balzac en jeta les exemplaires au feu. Le dernier cependant, qui portait quelques corrections de sa main, n'alla pas rejoindre les autres. Il est aujourd'hui la propriété de M. le vicomte de Spoelberch de Loven-

[1] Dans *le Père Goriot* (1835), et dans *la Torpille*, titre sous lequel avait paru en 1838 la première partie de *Splendeurs et misères des courtisanes*. Depuis 1840, époque à laquelle fut représenté *Vautrin*, Balzac a encore fait figurer ce personnage dans *David Séchard ou les Souffrances d'un inventeur* (1843), dans la troisième partie de *Splendeurs et misères : Où mènent les mauvais chemins* (1846), et dans la quatrième et dernière partie : *la Dernière incarnation de Vautrin* (1847).

[2] Et non le 24, comme l'indiquent inexactement la brochure de 1851 et les diverses éditions des *Œuvres* de Balzac.

[3] C'est sous ce titre que la pièce fut jouée le premier soir. Elle ne devait pas le conserver tout entier. On ne tarda pas à dire *Mercadet* tout court, et c'est sous ce nom qu'elle ira à la postérité.

joul, l'éminent historien des Œuvres de Balzac [1]. C'est dire que les cinq actes du grand romancier sont entre bonnes mains, et qu'en dépit de la *Renaissance* nous assisterons quelque jour à celle de l'*Ecole des Ménages*.

Balzac avait rêvé d'écrire bien d'autres pièces, drames, comédies et vaudevilles. Un jour, dans les derniers temps de sa vie, il en dressa la liste et la remit à M. Dutacq, un de ses amis les plus dévoués. Le nombre des pièces projetées par l'auteur de *Mercadet* ne s'élevait pas à moins de vingt! Voici cette liste :

Richard Cœur-d'Eponge. — La Comédie de l'amour. — Les Petits Bourgeois. — La Conspiration Prudhomme. — La Folle Epreuve. — Le Roi des Mendiants. — Le Mariage Prudhomme. — Le Père prodigue. — Pierre et Catherine. — La succession Pons. — L'Education du Prince. — Les Courtisans. — Le Ministre. — Orgon. — L'armée roulante. — Sophie Prudhomme. — Annunciata. — La Veille et le Lendemain. — Gobseck. — La Fille et la Femme [2].

Pour longue qu'elle soit, cette liste est encore incomplète; il y faut ajouter *Richard Sauvage* et *la Gina*.

Le plan, les personnages et les scènes principales de la plupart de ces pièces étaient déjà arrêtés dans la pensée de Balzac; malheureusement, sauf pour quelques-unes, il n'avait encore rien confié au papier. De courts fragments, des scènes ébauchées, parfois les noms seulement des personnages, voilà tout ce qui reste de tant de pièces projetées. Ce ne sont que des débris, des ruines, mais des ruines de Balzac, et M. de Lovenjoul, qui s'en est constitué le gardien, ne voudra pas qu'elles périssent.

Aujourd'hui, du reste, je n'ai pas dessein de m'arrêter au Théâtre proprement dit de Balzac, aux pièces qu'il a écrites ou projeté d'écrire. Je voudrais seulement dresser la liste et dire quelques mots des pièces empruntées à *la Comédie humaine*. Elles ne laissent pas, on va le voir, d'être nombreuses. Nous y trouverons un peu de tout, des drames, des comédies, des vaudevilles, des opéras-comiques et jusqu'à des féeries. Balzac était bon prince. Il souffrait volontiers qu'on chassât sur ses terres. Cela le gênait d'autant moins qu'il s'était interdit, nous le savons, de faire lever lui-même le gibier de ses domaines et d'inscrire jamais chez lui des *pièces* au tableau.

[1] *Histoire des œuvres de H. de Balzac*, par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. 1 vol. in-8°. Calmann Lévy, éditeur. 2e édition, 1886. — M. de Lovenjoul vient de publier dans *le Figaro* (septembre 1895), un très curieux travail intitulé *les Aventures de l'Ecole des ménages*.

[2] *Le Mousquetaire* du 17 mars 1854. Article d'Armand Baschet.

II

La seule année 1832 a vu paraître plusieurs récits de Balzac qui, au jugement de Sainte-Beuve, peu suspect de faiblesse à son endroit, sont de véritables chefs-d'œuvre : *la Grenadière*, *le Message*, *la Bourse*, *la Grande Bretèche*, *Madame Firmiani*, *la Femme de trente ans*, *la Femme abandonnée*, *les Marana*, *le Curé de Tours*, *le Colonel Chabert*. Cette dernière nouvelle est celle dont l'action se prête le mieux à la scène.

L'abbé de Féletz, un jour, ayant à parler d'un nouveau roman de Mme de Genlis, *le Siège de la Rochelle*, au lieu d'en faire l'analyse, trouva plus commode de dire tout simplement : « Mais qui donc n'a pas déjà lu *le Siège de la Rochelle?* » L'irascible comtesse prit mal la chose et prouva, par raisons démonstratives, au trop spirituel abbé que tout le monde ne pouvait pas encore avoir lu son roman. Je crois bien que nul ne protestera, si je dis que tout le monde a lu *le Colonel Chabert*, l'histoire de cet officier de la Grande Armée, comte de l'Empire, grand officier de la Légion d'honneur, qui, atteint à Eylau d'une horrible blessure, enterré vivant sous un monceau de cadavres, passe pour mort, ne revient en France qu'à la Restauration, après un long séjour dans les hôpitaux d'Allemagne, d'où il est sorti affreusement défiguré et presque méconnaissable, est repoussé par sa femme, remariée avec un conseiller d'État, le comte Ferraud, se voit traité d'imposteur par tout le monde, sauf par un ancien sous-officier de son régiment, tombe au dernier degré de la misère et finit son existence à Bicêtre, à l'hospice des vieillards, tandis que sa femme, la comtesse Ferraud, continue à vivre, riche, honorée, entourée d'hommages, dans son hôtel de la rue de Varenne.

La nouvelle de Balzac, intitulée alors *la Transaction*, avait fini de paraître dans l'*Artiste*, le 13 mars 1832. Moins de quatre mois après, le 2 juillet, MM. Jacques Arago et Louis Lurine faisaient jouer, au Vaudeville de la rue de Chartres, *Chabert*, drame-vaudeville en deux actes. Les deux auteurs avaient suivi assez fidèlement le récit du grand romancier, reproduisant même parfois des fragments de dialogue tout entiers. Ils avaient seulement modifié un peu le dénouement. Chabert ne meurt pas à Bicêtre. Il accepte de sa femme une modeste pension de 600 francs et consent à cacher à jamais son nom et ses malheurs dans un réduit ignoré. Sa femme, cependant, ne triomphera pas ; elle sera punie de son ingratitude et de sa trahison. Le comte Ferraud l'abandonne, emmenant avec lui les deux enfants nés de leur union. La comtesse aux deux maris reste seule avec sa honte.

Le rôle du colonel et celui de la comtesse étaient tenus avec talent par Volnys et par M[me] Doche. Le succès fut d'autant plus vif que Louis Lurine et Jacques Arago, s'éloignant encore en cela de Balzac, avaient accentué la note bonapartiste, ce qui n'était pas pour déplaire au public de 1832.

Vingt ans plus tard, le théâtre Beaumarchais a donné un autre *Colonel Chabert*, avec ce sous-titre : *la Femme à deux maris*. La pièce avait pour auteur M. Paul de Faulquemont.

En 1888, à Bruxelles, troisième résurrection (sera-ce la dernière?) du glorieux mutilé d'Eylau. Le Théâtre Molière a représenté *le Colonel Chabert*, comédie en deux actes par M. Guyot. A la fin de la pièce, la comtesse reconnaît son premier mari; mais le colonel renonce à faire valoir ses droits, il s'éloigne pour ne pas troubler la paix du ménage qui a remplacé le sien. On n'est pas plus héroïque... et plus débonnaire, *savez-vous?* Ce dénouement dénature entièrement l'œuvre du Maître. Après avoir eu si souvent à s'en plaindre, quand il vivait, Balzac, même après sa mort, aura eu à souffrir encore de la contrefaçon belge.

Le second épisode de l'*Histoire des Treize*, *la Duchesse de Langeais*, a été publié, pour la première fois, au mois de mars 1834. Dès cette même année, il était mis à la scène par Ancelot et Alexis de Comberousse. La pièce de ces deux hommes d'esprit, comédie en trois actes mêlée de chants, jouée sur le théâtre du Vaudeville [1] le 24 octobre 1834, avait pour titre *l'Ami Grandet*.

La Duchesse de Langeais est une des œuvres les plus dramatiques de Balzac. Les caractères d'Antoinette de Langeais et du général Armand de Montriveau sont étudiés avec une puissance d'analyse que l'auteur de *la Comédie humaine* a rarement dépassée. Montriveau se croit joué par la duchesse. Blessé au plus profond du cœur, atteint dans son amour, humilié dans son orgueil, il veut que le châtiment de la coupable soit à la hauteur du crime. Avec l'aide des Treize, association dont il fait partie, il se propose de marquer au front Antoinette de la fleur de lis des forçats. La scène est terrible et magnifique. Montriveau cependant n'a pas été jusqu'au bout de son effroyable dessein. La duchesse, qui sent bien qu'au fond d'une telle haine il y a un immense amour, loin de fuir le général, fait tout pour le ramener à elle; mais ses efforts

[1] Situé alors rue de Chartres. La rue de Chartres, où le Vaudeville resta jusqu'en 1838, a depuis longtemps disparu. Elle se trouvait entre la place du Palais-Royal et la place du Carrousel. — *Répertoire de la Comédie humaine*, par Anatole Cerfberr et Jules Christophe. — M. Anatole Cerfberr a bien voulu me fournir, pour le présent travail, plusieurs indications qui m'ont été très utiles.

sont vains, et dans un accès de désespoir, elle quitte Paris et se va cacher dans un couvent de Carmélites en Espagne. En apprenant sa fuite, Montriveau sent à son tour se réveiller, plus brûlante que jamais, la passion qu'il croyait éteinte. Pris d'un désir fou, il se met à la recherche de la recluse. Pendant cinq ans, il lui est impossible de la découvrir, même en usant de l'action toute-puissante des Treize. Il la trouve enfin lors de l'expédition française en Espagne, pour la restauration de Ferdinand VII. Mais Antoinette de Langeais est morte, il ne reste plus que sœur Thérèse. De retour à Paris, la guerre terminée, il forme le projet d'enlever de force la religieuse de son couvent. Le jour où, avec Henri de Marsay, il pénètre dans la cellule de la Carmélite, c'est pour la voir, dans son linceul de bure, posée à terre sur la planche de son lit, et éclairée par deux cierges; à la chapelle, ses compagnes chantent pour elle l'office des morts.

De ce drame, Ancelot et Comberousse ont tiré le vaudeville que voici :

Veuve et jolie, la duchesse Amélie de Langeais est bien résolue à ne plus enchaîner sa liberté, docile en cela aux conseils de sa tante, la vieille princesse de Blamont-Chauvry, débris peu vénérable de la cour de Louis XV. Au premier rang des adorateurs de la belle et coquette Amélie, figure le général de Jumilly, que son ami Grandet, chirurgien-major de la Garde impériale, s'efforce en vain d'arracher aux séductions de l'enchanteresse. Obligé de s'éloigner pour quelque temps, Jumilly part sans défiance. Lorsqu'il revient, il trouve la duchesse en coquetterie réglée avec un jeune et candide provincial, M. de Nerval, récemment fiancé à une de ses jeunes parentes, Mlle Adèle de Vauxon. Le pauvre général est plus épris que jamais. Il essaie de se plaindre, mais Amélie se moque de lui, et, malgré ses instances, elle part pour le bal de Mme de Sérizy, où elle doit retrouver M. de Nerval. C'est alors que l'ami Grandet imagine d'infliger à l'incorrigible coquette un terrible châtiment. Aussi bien dans le vaudeville de MM. Ancelot et Comberousse, c'est lui qui est chargé de jouer à lui seul le rôle des Treize. Il fera griser les gens de la duchesse, qui, au lieu de la conduire au bal, la mèneront chez le général. Celui-ci trouve bien que la plaisanterie dépasse un peu les bornes; il laisse faire pourtant. La duchesse est portée de force dans son cabinet où, pour rendre plus complète l'humiliation de Mme de Langeais, l'impitoyable Grandet amène M. de Nerval et sa fiancée. Un instant anéantie, écrasée sous le poids de sa honte, elle se redresse bientôt. D'accusée elle devient accusatrice. Elle ne se défend plus, elle attaque à son tour, jette le trouble, la confusion et le repentir dans

l'âme du faible Jumilly. Triomphante, l'orgueil au front, le sourire aux lèvres, elle sort, tête haute, de cette chambre qui devait voir sa défaite et ses larmes, et, plus belle que jamais, elle se rend au bal de Mme de Sérizy.

Six semaines s'écoulent. Plus de nouvelles du général, et, cependant, cette fois, la duchesse l'adore pour tout de bon. Comment le fléchir? Un seul homme a de l'empire sur lui, c'est Grandet. Elle le supplie de parler en sa faveur. Touché par la sincérité de son repentir, il consent à plaider sa cause. Mais n'est-il pas trop tard? Jumilly, dépité, furieux, s'est tourné vers Mlle de Vauxon, et s'efforce de consoler cette jolie personne de la perfidie de M. de Nerval. Au fond, il aime toujours Amélie. Il ne résiste pas à sa douleur, à ses larmes, et il épouse la coquette corrigée.

Il y avait loin de ces scènes vulgaires, de ce dénouement banal, aux émouvantes péripéties de l'œuvre de Balzac. MM. Ancelot et Comberousse avaient fait comme certaines gens dont parle quelque part George Sand : ils avaient abattu un chêne pour s'y tailler une allumette.

Si le personnage de l'ami Grandet leur appartenait en propre, ils avaient emprunté son nom à un roman de Balzac. *Eugénie Grandet* avait paru au mois de décembre 1833, quelque temps avant leur pièce, et allait fournir bientôt à deux de leurs confrères, MM. Bayard et Paulin [1], le sujet d'une comédie en deux actes, *la Fille de l'avare*, représentée au théâtre du Gymnase le 7 janvier 1835.

Dans le roman, après avoir engagé sa foi à Eugénie, Charles Grandet part pour les Indes. Il y fait fortune, et, à peine de retour en France, il épouse Mlle d'Aubrion, dans l'espoir d'arriver à une haute situation par l'influence de son beau-père, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi Charles X. Abandonnée par son cousin, orpheline depuis quelque temps déjà, seule avec les millions que lui a laissés le père Grandet, Eugénie donne sa main au président Cruchot de Bonfons, et, veuve presque aussitôt qu'épouse, se consacre tout entière aux œuvres de religion et de charité.

On pense bien qu'avec Bayard les choses ne se passeront pas tout à fait ainsi. Les cousins du Gymnase, même quand ils vont aux Grandes Indes, et dussent-ils y rester sept ans, n'oublient jamais leurs cousines et restent toujours fidèles à la foi jurée. Pour plus de sûreté, du reste, Bayard ne permettra pas à Charles de quitter Saumur, où son père, M. Guillaume Grandet, négo-

[1] Pseudonyme de M. Paul Duport, un des plus féconds vaudevillistes de ce temps-là.

ciant à Paris, l'a envoyé pour passer quelque temps chez son oncle, le bonhomme Grandet. Celui-ci recevait presque en même temps une lettre de son frère, lui annonçant qu'il va se suicider s'il ne trouve pas 100 000 écus. Cette lettre tombe entre les mains d'Eugénie, qui supplie son père d'envoyer la somme. Où la prendrait-il, grands dieux! Il la possède pourtant, solidement enfermée dans une malle, au fond de sa cave. Eugénie, pour sauver le père de Charles, vole la malle, — la cassette du nouvel Harpagon, — et la confie à Isidore, le neveu du notaire de l'endroit, espèce de niais, qui lui est tout dévoué, et qui part sur-le-champ pour Paris, où il remettra la précieuse malle, dont il ignore d'ailleurs le contenu, aux mains de M. Guillaume Grandet. Charles, à qui sa cousine a caché ce qu'elle vient de faire, part, de son côté, sur la jument de son oncle, pour voler au secours de son père. L'avare, cependant, s'aperçoit bien vite qu'on a dévalisé sa cave et son écurie, enlevé sa jument et son trésor. Charles a disparu; plus de doute, le voleur, c'est lui! Déjà, le procureur du roi a donné des ordres pour qu'on l'arrête. « Il est innocent! s'écrie Eugénie; c'est moi, moi seule qui ai tout fait! » Grandet chancelle sous le coup, mais il reprend bientôt ses esprits; Eugénie doit avoir des complices. Il l'enferme dans sa chambre, où elle restera, sous la garde de la vieille Nanon, jusqu'à ce qu'elle ait révélé leurs noms. Le temps de baisser et de relever la toile, et voilà qu'Isidore reparaît triomphant. Sa mission a réussi, et Guillaume Grandet est sauvé. Tout s'explique; Charles, sorti de prison, reçoit la main d'Eugénie, à qui les 100 000 écus serviront de dot. Aussi bien, majeure dans quelques jours, elle pourrait réclamer le bien de sa mère, demander des comptes de tutelle. Tout calcul fait, Grandet y gagne encore. Il va chercher une autre cachette.

Le Grandet de Balzac est un avare plus complet que l'Harpagon de Plaute et de Molière. L'avare de Bayard est une réduction du père Grandet selon le procédé Scribe. N'importe! la pièce était habilement faite; Bouffé, chargé du rôle principal, le joua en acteur consommé, et fit du personnage de Grandet la meilleure de ses créations. Le succès fut donc très vif. Reprise plusieurs fois, *la Fille de l'avare* a eu plus de trois cents représentations.

Moins de trois mois après *la Fille de l'avare*, un autre roman de Balzac fut également mis à la scène.

Le Père Goriot avait achevé de paraître dans la *Revue de Paris* le 11 février 1835. Il avait paru en volumes au mois de mars, et, dès le commencement d'avril, les affiches de deux théâtres, le Vaudeville et les Variétés, annonçaient *le Père Goriot*.

La pièce des Variétés avait pour auteurs MM. Théaulon, Alexis de Comberousse et Jaime.

Tous les personnages du roman, sauf Horace Bianchon, l'interne de l'hôpital Cochin, et M[me] Couture, la veuve d'un commissaire-ordonnateur de la République, reparaissent dans la pièce. Le premier acte se passe chez Goriot, dans sa maison de la rue de la Jussienne. Nous assistons au mariage des filles du riche vermicellier avec le comte de Restaud et le baron de Nucingen. Le père Goriot reste seul avec une orpheline, la jeune Victorine, qu'il a recueillie, il y a cinq ans, et dont l'histoire est tout un roman, sorti, celui-là, de l'imaginative de MM. Théaulon, Jaime et Comberousse. Goriot, avant son mariage, alors qu'il habitait Grenoble, a eu une fille, qu'il a dû laisser dans cette ville le jour où il s'est rendu à Milan, afin d'y surprendre le secret des pâtes d'Italie. Plus tard, marié, père de famille, il n'a pas cru pouvoir la faire venir près de lui, mais quand les millions lui sont arrivés, il a déposé pour elle chez un notaire 500 000 francs, destinés à lui assurer un brillant avenir. En attendant, la conscience en repos, il ne s'inquiète pas autrement du sort de cette enfant, qui ne sait rien, du reste, ni de sa naissance, ni de la fortune qui doit lui échoir. Un jour, le hasard a mis Vautrin sur la piste de ce mystère. Il est allé à Grenoble, en a ramené Victorine et l'a présentée à Goriot comme une pauvre enfant abandonnée, sans parents et sans aucunes ressources. Le vermicellier, qui est un cœur d'or, s'est ému de pitié; il a d'ailleurs perdu sa femme; ses deux filles sont encore bien jeunes, et Victorine, un peu plus âgée qu'elles, ne sera pas de trop dans la maison. Le temps a marché depuis lors, et Victorine va sur ses vingt ans. Vautrin voit approcher le moment où il pourra tout dire, demander sa protégée en mariage et entrer en possession des 500 000 francs. Le plan qu'il a si habilement combiné réussirait peut-être si la maison de la rue de la Jussienne ne comptait pas parmi ses hôtes certain petit étudiant qui répond au nom d'Eugène de Rastignac, et qui, dès le premier jour, a gagné le cœur de l'orpheline.

Le second acte nous transporte rue Neuve-Sainte-Geneviève, dans la *Maison Vauquer*. Goriot, qui a donné un million à chacun de ses gendres, ne se réservant qu'une petite rente, s'est installé avec Victorine dans cette pauvre pension bourgeoise, et Rastignac les y a suivis. La comtesse de Restaud et la baronne de Nucingen rendent de loin en loin visite à leur père et le dépouillent peu à peu de ses dernières ressources. Quand il ne peut plus rien leur donner, le désespoir s'empare de lui, et sa raison s'altère. Il est conduit dans une maison de santé, où Victorine et Rastignac le

font admettre. Ses gendres, un jour, viennent l'y voir, mais c'est pour lui annoncer que, sur leurs sollicitations, le ministre a daigné lui accorder une place dans la maison royale de Bicêtre. A ce mot de Bicêtre, l'indignation lui rend ses forces, son énergie, sa dignité. Il maudit ses filles ingrates, ses gendres infâmes. Une autre enfant lui reste, une autre fille qu'il a faite riche, et qui, celle-là, ne lui refusera pas du pain. Il aura assez de force pour aller la rejoindre, pour gagner Grenoble!... Vautrin a tout entendu. Comme il est bon diable, au fond, l'émotion le gagne; il révèle à Goriot et à Victorine le secret qu'il leur a jusqu'alors caché. Le vieillard met la main de sa fille dans celle de l'étudiant; Rastignac conduit Victorine à l'autel, au lieu de conduire le père Goriot au Père-Lachaise, de monter vers le haut du cimetière et, les yeux avidement fixés entre la colonne Vendôme et le dôme des Invalides, là où vit ce beau monde où il a voulu pénétrer, de lancer ce défi à Paris et à la société : — A nous deux maintenant!

Vernet jouait le personnage de Goriot, et Vernet était encore un plus grand comédien que Bouffé. Il n'étudiait pas ses rôles avec moins de zèle et de conscience, il n'avait pas moins d'art, mais il avait en même temps plus de verve et de naturel. Il possédait ce que les plus savantes combinaisons ne peuvent donner, une aisance parfaite jointe à la rigoureuse vérité. C'était un comédien de tempérament. Au troisième acte, dans la scène entre le père Goriot et ses deux gendres, il fut superbe. Il fit ce que n'avaient pas su faire, à eux trois, Comberousse, Jaime et Théaulon. Il transporta vraiment sur la scène le personnage de Balzac.

Le drame des Variétés avait été représenté le 6 avril 1835. Le même soir, M. Ancelot, l'un des auteurs de l'*Ami Grandet*, donna au théâtre du Vaudeville, en collaboration avec M. Paulin, une comédie en deux actes mêlée de chants, qui avait également pour titre *le Père Goriot*.

Dans la pièce d'Ancelot, il n'est plus question de Victorine, et pas davantage de la comtesse de Restaud. Goriot n'a qu'une fille, Delphine, qu'il marie au baron de Nucingen et à laquelle il donne une dot de 500 000 francs. Dans cette réduction du *Père Goriot*, tout est diminué, même les écus. Le vermicellier, que les nouveaux époux ont pris avec eux, ne tarde pas à gêner l'orgueil du baron; sa fille elle-même a honte de lui et fait si bien qu'il est réduit à quitter le brillant hôtel de la rue du Helder et à se réfugier, au quartier Latin, dans la maison Vauquer. Pendant qu'il y vit misérablement, payant en secret les fantaisies ruineuses de sa fille, M. de Nucingen, dont les affaires sont compromises, passe en Angleterre, emportant les débris de sa fortune. La baronne, tou-

jours coquette et dépensière, diminue à peine son train de vie. Le père Goriot vend ses derniers couverts d'argent pour permettre à Delphine de briller dans un bal. Cette fête n'aura pas de lendemain. En rentrant chez elle, Mme de Nucingen apprend que son mari vient de mourir à Londres et que plus rien ne reste de l'opulence d'autrefois. C'est ici que le vaudeville triomphe et que Balzac est confondu! D'un coup de baguette, Delphine est transformée, et nous assistons à une nouvelle édition de la coquette corrigée. La pauvreté est une fée qui lui donne en un jour des trésors plus précieux que ceux qu'elle a perdus, la résignation, la sagesse, la force et le courage. Elle demandera au travail le moyen de nourrir son père. Sa vertu improvisée recevra sur-le-champ sa récompense. Un jeune étudiant, depuis longtemps épris de sa beauté, Eugène de Rastignac, qui vient justement d'hériter de 200 000 francs, demande et obtient sa main. Goriot ne les quittera pas; il vivra près d'eux, entouré des soins les plus tendres. N'en déplaise à Balzac et à ses noires inventions, le bonhomme Goriot sera sur ses vieux jours le plus heureux des pères.

III

La Grande Bretèche est une des nouvelles les plus remarquables de Balzac. Elle avait paru, au mois de mai 1832, dans le tome III de la deuxième édition des *Scènes de la vie privée*.

Un gentilhomme picard, le comte de Merret, propriétaire de la Grande Bretèche, près de Vendôme, surprend le secret des relations de sa femme avec un réfugié espagnol, le comte Bagos de Férédia. Il fait murer ce dernier, en présence de la coupable, dans un cabinet où elle vient de jurer qu'il n'y avait personne de caché. L'Espagnol y meurt héroïquement sans même pousser un cri. C'est merveille de voir avec quel art le grand romancier a conduit son récit, les habiles préparations dont il s'est servi pour faire taire les révoltes du lecteur.

Cette sombre et terrible histoire, cette action atroce, deux vaudevillistes l'ont transportée à la scène. L'entreprise était difficile, mais nos deux auteurs, rompus à toutes les roueries du métier, — ce n'était rien moins que Scribe et Mélesville, — crurent pouvoir réussir. De la *Grande Bretèche*, ils firent un drame en deux actes, représenté sur le théâtre du Gymnase, le 4 janvier 1836, et intitulé *Valentine*.

Valentine est la femme d'un colonel de la Grande Armée, l'Italien Valdini, jaloux, brutal, féroce et bigame par-dessus le marché. Longtemps elle a combattu son amour pour un jeune réfugié espagnol, le comte de Lara; mais un jour avertie, par une lettre venue

d'Italie, du *cas pendable* où s'est mis le colonel, elle consent à recevoir le comte. A peine est-il dans sa chambre, que Valdini, parti en apparence pour un long voyage, revient soudainement. Où se cacher? Lara se blottit en un certain recoin perdu dans la muraille et sans issue. Le colonel, qui a tout découvert et qui a son projet, demande à souper, en même temps qu'il fait appeler un maçon du voisinage. Les domestiques apportent le souper; le maçon vient avec son plâtre, ses briques et sa truelle. Les époux se mettent à table; le maçon se met à l'ouvrage. Le colonel regarde sa femme en mangeant; le maçon élève son mur en chantant. L'Espagnol ne bouge pas. On entend sur le pavé de la cour le bruit d'une chaise de poste; une femme en costume de voyage se précipite dans la chambre. C'est une Italienne, la première Mme Valdini, qui vient relancer en France son bigame et le coffre dans sa berline. Le maçon abat aussitôt ce qu'il a édifié. Lara sort tout blanc de sa cachette. Valentine lui promet sa main, pendant que de la sienne il secoue son plâtre frais. Le mélodrame finit, comme tout finit au Gymnase, par des chansons. Au lieu de l'appeler *Valentine*, MM. Scribe et Mélesville, qui avaient emprunté à Balzac l'idée de leur pièce, et à lord Byron le nom de leur héros, auraient pu, pendant qu'ils y étaient, emprunter aussi à Alfred de Vigny le nom de sa jolie comédie : *Quitte pour la peur!*

Aussi bien que les théâtres de vaudevilles, les théâtres de drames devaient faire des emprunts à Balzac. Le 23 juin 1837, ce fut le tour de l'Ambigu-Comique, avec *le Gars*, drame en cinq actes et en six tableaux, par M. Antony Béraud.

Le Gars n'est autre chose qu'une adaptation du premier roman de Balzac, *les Chouans*.

Il y a dans ce roman, à côté de l'histoire de Marie de Verneuil et du marquis Alphonse de Montauran (le Gars), un tableau de l'insurrection bretonne de 1799, et une peinture des lieux où se déroule l'action, la ville de Fougères, le plateau de la Pèlerine, les vallées du Nançon et du Couesnon. Des trois parties dont se compose ainsi l'œuvre du grand romancier, les deux dernières sont de beaucoup les plus remarquables. Les descriptions sont de tout premier ordre, à la fois larges et minutieuses, exactes et poétiques. Naturellement, il n'y en a pas trace dans le drame d'Antony Béraud. Il ne pouvait guère non plus mettre sous les yeux du spectateur le tableau de l'insurrection, avec ses scènes multiples, avec ses péripéties qui changent d'heure en heure, dans un cadre sans cesse renouvelé. Restait l'histoire de Marie de Verneuil et d'Alphonse de Montauran. C'est elle qui fait tout le sujet du *Gars*, mais il se trouve, par malheur, que cette histoire est assez embrouillée, et que l'héroïne est,

au fond, médiocrement intéressante. N'a-t-elle pas accepté du ministre Fouché la mission de se rendre en Bretagne pour séduire le marquis et le livrer au gouvernement? Sans doute, ni Balzac ni, après lui, Antony Béraud n'en ont fait une vulgaire espionne. « C'était, dit Balzac, une créature d'un caractère bouillant et impétueux, une âme riche d'exaltation qui haïssait la trahison autant que personne... Cette femme avait vu jusqu'alors passer sa vie comme une ombre insaisissable, en voulant toujours la saisir... Irritée par une multitude de désirs trompés, lassée d'une lutte sans adversaires, elle arrivait alors, dans son désespoir, à préférer le bien au mal, quand il s'offrait comme une puissance; le mal au bien, quand il présentait quelque poésie; la misère à la médiocrité, comme quelque chose de plus grand; l'avenir sombre et inconnu de la mort, à une vie pauvre d'espérances ou même de souffrances. » Elle a bien, il est vrai, consenti à servir, dans une certaine mesure, les desseins de Fouché, mais elle se réserve de les contrarier au besoin. Elle n'a pas décliné le rôle esquissé pour elle par le ministre de la police, mais elle entend le jouer à sa façon. Ce qui la tente dans cette aventure, c'est son côté romanesque; c'est qu'il y a au bout le péril et le mystère, l'amour peut-être et peut-être la mort. Antony Béraud a compris que mettre à la scène un tel caractère, à ce point énigmatique et compliqué, était au-dessus de ses forces. D'autre part, il ne pouvait pas, sous peine de rendre son héroïne odieuse, en faire un émissaire de Fouché. Il l'a donc dégagée de toute compromission avec le ministre de la police. Marie de Verneuil ne sera pour rien dans les embûches tendues au marquis de Montauran, et qui, toutes, seront l'œuvre du misérable Vaublas, — le Corentin de Balzac.

Si l'auteur du *Gars*, en traçant le personnage de Marie de Verneuil, s'est un peu écarté de son modèle, il a, pour tout le reste, suivi le roman et copié Balzac, changeant seulement quelques noms, faisant de Corentin *Vaublas*, du commandant Hulot le commandant *Rabaud*, de l'adjudant Gérard le capitaine *Gilbert*, de Mme du Gua Saint-Cyr Mme *de Montbriant*, de Marche-à-Terre *Met-à-Bas* et de Galope-Chopine *Vide-Piché*. Jules Janin écrivait, au sortir de la représentation : « *Le Gars*, c'est *le Dernier Chouan*[1]. Qui lit le roman voit le mélodrame. Qui voit le mélodrame lit le roman[2]. » Le dénouement seul était complètement

[1] La première édition du roman de Balzac avait paru en mars 1829 sous le titre de : *le Dernier Chouan ou la Bretagne en* 1800. La deuxième édition, publiée en 1834, était intitulée : *les Chouans ou la Bretagne en* 1799, titre que l'ouvrage a toujours gardé depuis.

[2] *Journal des Débats* du 26 juin 1837.

changé. Dans le roman, au dernier chapitre, le marquis de Montauran et Marie de Verneuil se donnent rendez-vous la nuit, dans la maison de cette dernière, à l'entrée de la ville de Fougères. Un vieux prêtre y sera et bénira leur union. Les deux époux quitteront ensuite la Bretagne et gagneront l'Angleterre. Le policier Corentin a surpris leur secret, et, à l'heure même où le prêtre prononce sur eux les paroles sacrées, les Bleus investissent la maison. Lorsqu'aux premières lueurs du jour, le marquis essaye de s'échapper, il tombe presque aussitôt mortellement blessé. Pendant ce temps, Marie, qui n'a rien vu et qui est décidée à sacrifier sa vie pour sauver celui dont maintenant elle porte le nom, revêt les habits du Gars et sort d'un autre côté. Prise pour le chef des Chouans, elle succombe, elle aussi, après une lutte héroïque, sous les baïonnettes des républicains.

Le mélodrame est moins impitoyable que le roman. Le capitaine Gilbert, quelques jours auparavant, a été arraché par le Gars des mains de Met-à-Bas et de deux autres chouans qui allaient le massacrer. Il sauve à son tour le marquis. A ce moment d'ailleurs, le commandant Rabaud paraît sur l'esplanade du château, envahie par les soldats, les chouans et les habitants de Fougères. Il annonce qu'il vient de recevoir un décret d'amnistie, et que Napoléon Bonaparte est nommé empereur des Français. Le Gars est appelé à Paris : il jure de s'y rendre et de mettre son épée au service du pacificateur de la France. La toile tombe, aux cris répétés par tous de *Vive l'Empereur!*

Antony Béraud avait eu soin d'écrire en tête de son drame : *La scène se passe à Fougères et dans les environs, dans les premiers mois de* 1799. Dans les premiers mois de 1799, le 18 Brumaire n'avait pas encore eu lieu. Mettre à cette date la proclamation de l'Empire, c'était peut-être aller un peu vite en besogne. Mais on n'y regardait pas de si près à l'Ambigu-Comique, en 1837. Le cas, après tout, était d'autant moins pendable, qu'avec cet anachronisme patriotique ce brave Antony Béraud assurait à sa pièce vingt représentations de plus.

L'Ambigu avait à peine cessé de faire figurer *le Gars* sur son affiche, que le Gymnase annonçait, sur la sienne, le 11 novembre 1837, un vaudeville en un acte, dont le titre, à tout le moins, était original :

$$A + Mz = O + X$$

ou le Rêve d'un savant
par M. X.

L'X du Gymnase n'était pas un *inconnu*. C'était M. Bayard,

multiplié par M. de Biéville. Après avoir si bien réussi avec Félix *Grandet*, le vigneron de Saumur, il se flattait de n'être pas moins heureux avec *Balthazar Claës*, le chimiste de Douai.

Tout le monde connaît ce merveilleux récit, l'un des plus beaux de *la Comédie humaine*. Mis dans l'alambic du vaudevilliste, traité selon la formule en usage au Gymnase, le roman de Balzac avait donné un précipité, dont voici l'analyse.

M. Claës est un chimiste de Paris (est-ce qu'il y a des chimistes en province?). Auteur de plusieurs découvertes qui ont rendu son nom célèbre, il se présente à l'Académie des sciences et se met sur les rangs pour une chaire vacante au Collège de France. Une intrigue fait échouer sa double candidature. Comme un malheur ne vient jamais seul, il perd au même moment sa fortune. Pris de découragement, il quitte Paris, avec sa femme et ses deux enfants, Jules et Louise, et va s'ensevelir en province, aux environs de Douai, dans un petit village, où il pourra continuer en paix ses travaux. Claës cherche l'*Absolu;* il veut faire de l'or et décomposer l'azote; il espère arriver au diamant. Pendant que, tout entier à sa folie, il jette dans ses fourneaux et ses cornues ses dernières ressources et celles de sa famille, sa femme meurt : il y prend à peine garde; son fils se voit forcé de renoncer à l'Ecole polytechnique, faute de pouvoir y payer sa pension : il n'en a nul souci; sa fille dépérit : il ne le voit pas. Quelque temps avant de mourir, Mme Claës avait confié à un notaire, M. Dubreuil, quelques milliers de francs, économisés à grandpeine, et qui pourront plus tard sauver ses enfants de la misère. M. Dubreuil est mort, lui aussi. Son jeune successeur, M. Eugène, apporte la somme déposée dans son étude, la remet à Mlle Claës et lui fait promettre de ne pas s'en dessaisir. M. Claës voit les billets de banque de sa fille; il la supplie de les lui donner, il se traîne à ses genoux, il baigne ses pieds de larmes, il dit qu'il va se tuer et il se tuera peut-être : « Donne-moi cet argent, ma fille, je te rendrai des tonneaux de diamants. » Louise cède, à la condition qu'il jurera de ne pas poursuivre ses malheureuses expériences. Il jure... et dès qu'il tient l'argent, il achète du charbon et rallume ses fourneaux. Une explosion retentit dans le laboratoire... 3 degrés d'ébullition de plus, et la formule, si vainement et si laborieusement cherchée, était trouvée!

Le vieux savant s'avoue vaincu. Il jure, pour tout de bon cette fois, qu'il ne recommencera plus. D'ailleurs, M. Eugène, qui aime Louise et qui a fait en secret des démarches en faveur de M. Claës, lui apporte sa nomination de professeur de chimie au Collège de France. Tout le monde part pour Paris. Louise épouse M. Eugène.

Jules entre à l'Ecole polytechnique, et son père entre à l'Institut. A chacun son lot : le *Savant* de MM. Bayard et de Biéville devient académicien; le *Balthazar Claës* de Balzac se contentera d'être immortel.

A + Mz = O + X n'eut qu'un petit nombre de représentations, malgré le talent déployé par Bouffé dans le rôle de Claës. MM. Bayard et de Biéville, en tirant du chef-d'œuvre de Balzac une si médiocre pièce, avaient résolu du même coup deux problèmes également difficiles : celui de faire du plomb avec de l'or, — et celui de ne pas faire d'argent avec Bouffé[1].

A l'heure où le Gymnase infligeait ainsi les palmes vertes à ce pauvre Balthazar Claës, Balzac corrigeait les épreuves d'un nouveau roman, qui parut au mois de décembre 1837, avec ce titre : *Histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau, marchand parfumeur, chevalier de la Légion d'honneur, adjoint au maire du deuxième arrondissement de la ville de Paris.* Le 4 avril 1838, un de nos plus habiles dramaturges, M. Eugène Cormon, faisait représenter sur le théâtre du Panthéon[2] *César Birotteau*, drame-vaudeville en trois actes.

Le premier acte se passe dans la boutique de la *Reine des roses*, au numéro 397 de la rue Saint-Honoré, près de la place Vendôme. Birotteau, qui a fait dans la parfumerie une assez grosse fortune, grisé par son succès commercial, rêve de se lancer dans la politique; mais auparavant il lui faut devenir millionnaire. Malgré les sages conseils de sa femme, il fait des affaires avec l'agent de change Du Tillet, un aigrefin dont il est la dupe. Il spécule en grand sur « les terrains de Chaillot » et signe des billets pour une somme considérable. Tout semble d'ailleurs lui sourire. Une forte hausse se produit sur ses terrains. Le roi le nomme chevalier de la Légion d'honneur. Ouvriers et ouvrières, employées et commis, viennent, à cette occasion, complimenter et couvrir de fleurs l'heureux propriétaire de *la Reine des roses*. Cette petite manifestation, organisée par du Tillet, termine le premier acte, et remplace le fameux bal par lequel s'ouvre le roman et qui fut « la dernière flammèche d'une prospérité de dix-huit années prête à s'éteindre ».

Au second acte, nous ne sommes plus dans la modeste boutique où César a fait sa fortune, mais dans un élégant salon, décoré par les soins de M. Grindot, un des premiers architectes de la capitale. La spéculation sur les « terrains de Chaillot » s'annonce décidément comme une affaire superbe. Sûr de réussir, se voyant bientôt

[1] Théophile Gautier, *la Presse* du 20 novembre 1837.

[2] Le théâtre du Panthéon, situé dans la rue Saint-Jacques, a été démoli en 1846.

sous-préfet — n'est-il pas déjà adjoint au maire du deuxième arrondissement? — le chevalier Birotteau veut que sa fille épouse au moins un notaire de Paris. Aussi, quand un de ses anciens commis, Anselme Popinot, maintenant à la tête d'une maison de drogueries, rue des Cinq-Diamants, vient lui demander la main de Mlle Césarine, il l'éconduit poliment. Une si riche héritière n'est pas pour faire un si petit mariage. A peine le malheureux Popinot est-il sorti, que le caissier du parfumeur lui annonce que M. Roguin, son notaire, a pris la fuite et a emporté ses fonds; que, d'autre part, du Tillet, abusant de sa signature, a mis en circulation des effets dont l'échéance est venue et que la caisse est hors d'état de payer. C'est la ruine. Dès demain, César Birotteau, chevalier de la Légion d'honneur, juge au tribunal de commerce, déposera son bilan. Anselme Popinot a tout appris; il accourt et demande de nouveau la main de Césarine. De nouveau le père refuse : « Mon ami, dit-il, ce n'est pas possible, on n'épouse pas la fille d'un failli. »

Soutenu par l'amour de sa femme et le courage de sa fille, par le dévouement de ses amis, au premier rang desquels est toujours l'admirable Popinot, César parvient à payer tous ses créanciers, intérêts compris. Il obtient de la cour royale un arrêt de réhabilitation. Sa femme rattache à sa boutonnière le ruban de la Légion d'honneur. Il ouvre les bras à Anselme Popinot, qui va devenir son gendre, et tous les personnages de la pièce chantent ce chœur final :

Plus de craintes, d'alarmes!
Le ciel comble nos vœux;
Il sèche enfin nos larmes
Et nous rend tous heureux.

Ce dénouement bourgeois, je n'ai pas besoin de le dire, appartient tout entier à M. Cormon. Celui de Balzac est bien autrement dramatique, et il me semble qu'il ferait grand effet au théâtre. Le contrat de mariage de Césarine et d'Anselme Popinot doit se signer dans l'ancien appartement de César Birotteau, qu'Anselme a racheté. Tout y est resté intact; les moindres choses ayant appartenu à César et à sa femme ont été religieusement conservées. Anselme a rêvé de donner son bal de noces dans ce salon où, au milieu d'une fête inoubliable, Césarine dans toute sa gloire s'était promise à lui, l'humble droguiste. Il y aura moins de monde, sans doute, mais aucun des amis de César ne manquera. Césarine sera, comme le soir du fameux bal, habillée en crêpe blanc, une couronne de roses blanches sur la tête, une rose à son côté. Mme Birotteau revêtira une fois de plus cette robe de velours cerise, garnie

de dentelles, à manches courtes ornées de jockeis, dans laquelle, pendant un seul jour, elle avait brillé d'un éclat si fugitif! Tout a été préparé à l'insu de Birotteau. Lorsque, le soir, à quatre heures, il rentre dans son ancienne maison pour le dîner qui doit précéder le bal; lorsqu'il voit, au bas de l'escalier, sa femme en robe de velours cerise, Césarine, M. Lebas, le président du tribunal de commerce, le comte de Fontaine, l'abbé Loraux, le vicomte de Vandenesse, le baron de la Billardière, l'illustre Vauquelin, un léger voile se répand sur ses yeux. Les lieux aimés, les chers souvenirs, le bonheur d'autrefois et le bonheur présent, les nobles amitiés, le respect, l'affection, l'honneur, tout cela lui est apparu à la fois dans une vision éclatante. L'émotion a été trop forte. César Birotteau prend le bras de sa femme et lui dit à l'oreille, d'une voix étouffée : « Je ne suis pas bien! » Elle le conduit dans sa chambre; il se précipite dans un fauteuil, disant : « Monsieur Loraux! » L'abbé Loraux, son ami et son confesseur vient, suivi des convives et des femmes en habit de bal, qui tous s'arrêtent et forment un groupe stupéfait. César serre la main de son confesseur et penche la tête sur le sein de sa femme agenouillée. « Voici la mort du juste, » dit l'abbé Loraux d'une voix grave, et le geste du saint prêtre indiquait au ciel un martyr à décorer de la palme éternelle[1]!

IV

L'auteur de *la Comédie humaine* venait d'avoir les honneurs du Panthéon. L'année suivante, il eut ceux du Palais-Royal.

Théophile Gautier, dans la *Presse* du 11 mars 1839, parle d'un vaudeville qui a, dit-il, pour point de départ, une anecdote empruntée sans vergogne à *la Physiologie du mariage*[2]. *Dieu vous bénisse!* tel était le titre de ce vaudeville, joué pour la première fois sur le théâtre du Palais-Royal, le 14 février 1839. Ses auteurs, MM. Ancelot et Paul Duport, avaient tiré d'une page de Balzac, dans sa *Méditation XXI*e, une pièce des plus piquantes. Ce n'était qu'une bluette, sans doute, mais qui fut très prisée du public. Jules Janin en disait dans les *Débats :* « C'est un joli petit acte, à tout prendre, et qui finit d'une façon plaisante... Vous verrez que cette petite comédie, qui est très jolie, aura été faite pour le Vaudeville et se sera égarée, chemin faisant, au théâtre du Palais-Royal[3]. »

[1] *César Birotteau,* chap. XVI.

[2] Ce feuilleton de Théophile Gautier n'a pas été reproduit dans son *Histoire de l'art dramatique en France depuis vingt-cinq ans,* 6 vol. in-18. Hetzel, éditeur, 1858.

[3] *Journal des Débats,* 18 février 1839.

Balzac, du reste, dans sa *Physiologie du mariage*, s'était fait un jeu de multiplier à plaisir les sujets de comédie. Est-ce qu'on ne retrouve pas, dans sa *XXVII*^e^ *Méditation*, l'idée, l'anecdote sur laquelle Alfred de Vigny a brodé sa jolie saynète, *Quitte pour la peur?*

Après le Palais-Royal, voici venir le tour de l'Opéra-Comique[1]. Ce théâtre joua, le 15 avril 1839, *les Treize*, paroles de MM. Scribe et Paul Duport, et, le 2 septembre, *le Shérif*, paroles de Scribe. Halévy avait composé la musique des deux pièces.

Les Treize! Plus hardi que son confrère Ancelot, qui avait tout simplement remplacé les Treize par l'ami Grandet, chirurgien-major de la garde impériale, Scribe avait-il mis à la scène l'étonnante figure de Ferragus, chef des Dévorants? Allait-on retrouver là, mise en couplets et ornée de flons-flons, l'histoire de cette association mystérieuse dont Balzac avait dit à la première page de son roman : « Il s'est rencontré, sous l'Empire et dans Paris, treize hommes également frappés du même sentiment, tous doués d'une assez grande énergie pour être fidèles à la même pensée, assez probes entre eux pour ne point se trahir, alors même que leurs intérêts se trouvaient opposés; assez profondément politiques pour dissimuler les liens sacrés qui les unissaient; assez forts pour se mettre au-dessus de toutes les lois; assez hardis pour tout entreprendre, et assez heureux pour avoir presque toujours réussi dans leurs desseins; ayant couru les plus grands dangers, mais taisant leurs défaites; inaccessibles à la peur et n'ayant tremblé ni devant le prince, ni devant le bourreau, ni devant l'innocence; s'étant acceptés tous tels qu'ils étaient, sans tenir compte des préjugés sociaux; criminels sans doute, mais certainement remarquables par quelques-unes des qualités qui font les grands hommes, et ne se recrutant que parmi les hommes d'élite. Enfin, pour que rien ne manquât à la sombre et mystérieuse poésie de cette histoire, ces treize hommes sont restés inconnus, quoique tous aient réalisé les plus bizarres idées que suggère à l'imagination la fantastique puissance faussement attribuée aux Manfred, aux Faust, aux Melmoth; et tous aujourd'hui sont brisés, dispersés du moins. Ils sont paisiblement rentrés sous le joug des lois civiles, de même que Morgan, l'Achille des pirates, se fit de ravageur colon tranquille, et disposa sans remords, à la lueur du foyer domestique, des millions ramassés dans le sang, à la rouge clarté des incendies[2]. »

Les *Treize* de Scribe sont de jeunes seigneurs napolitains qui

[1] L'Opéra-Comique en 1839 était à la salle des *Nouveautés* place de la Bourse. Il ne revint à la salle Favart que le 16 mai 1840.

[2] Balzac, préface de *l'Histoire des Treize.*

opèrent dans le pays de *Fra Diavolo*. Riches, légers, frivoles, leur association n'a rien de dangereux pour l'Etat. Ils ne se sont unis que pour mieux chanter, rire et boire et, au besoin, se prêter main-forte dans leurs entreprises amoureuses. Voici, du reste, comment les définissait le critique dramatique du *Moniteur*, l'honnête M. Sauvage : « L'unique but, disait-il, de ces nouveaux Jocondes est d'enjôler, de trahir les jeunes beautés de l'antique Parthénope[1]. » *L'Antique Parthénope... les Nouveaux Jocondes...* Décidément, de l'œuvre de Balzac, M. Scribe n'avait pris que le titre.

Le Shérif, au contraire, est bel et bien emprunté à un conte du grand romancier, à *Maître Cornélius*.

Imprimé pour la première fois dans la *Revue de Paris* en décembre 1831, Maître Cornélius fait partie des *Etudes philosophiques*. La scène se passe à Tours, en 1479. Cornélius Hoogworst, ancien négociant brabançon, devenu l'argentier du roi Louis XI, habite seul avec sa sœur un logis contigu à l'hôtel du comte de Saint-Vallier, le vieil époux de Marie de Sassenage, fille naturelle du roi. Soupçonneux autant qu'avare, l'argentier a fait pendre successivement quatre de ses apprentis accusés de vol, et que la rumeur publique dit innocents. Un soir, Georges d'Estouteville, gentilhomme tourangeau qui aime la femme du comte de Saint-Vallier et veut se rapprocher d'elle, se présente chez Cornélius comme un compagnon flamand, et l'entortille si bien qu'il est admis à passer la nuit sous son toit. De la chambre où l'argentier l'enferme à double tour, il a vite fait de passer dans l'hôtel voisin. Mais, au retour de son expédition, pendant qu'il dort à poings fermés, il est réveillé par les archers du grand prévôt Tristan, qui le conduisent au château du Plessis. Accusé de vol par Cornélius, comme tous les apprentis qui l'ont précédé, il va être pendu comme eux; la comtesse de Saint-Vallier survient heureusement et demande sa grâce au roi. Pour plaire à sa fille sans léser les droits de son compère l'argentier, Louis XI se décide à instruire le procès lui-même. Avec son flair de vieux juge, il ne tarde pas à découvrir que maître Cornélius, atteint de somnambulisme, se vole très adroitement à lui-même, toutes les nuits, ce qu'il a de plus précieux, et le cache si bien que ni lui ni les autres ne le peuvent retrouver. Obligé maintenant de se méfier de lui-même plus encore que des autres, sentant peser sur lui les soupçons de son maître, craignant que le roi ne déterre avant lui son trésor et ne se l'approprie, — tous les trésors enfouis en France ne sont-ils pas

[1] *Moniteur* du 18 avril 1839.

au roi? — en proie à des veilles affreuses, seul avec la nuit, le silence, le remords, la peur, l'avare succombe enfin aux horreurs du supplice que son avarice lui a créé. Il se coupe la gorge avec un rasoir.

Il y a, dans cette simple nouvelle, une étude philosophique profonde, en même temps qu'une étude historique des plus remarquables. Le Louis XI de *Maître Cornélius* est aussi largement peint, aussi vivant et aussi vrai que le Louis XI de *Quentin Durward*.

Ni l'étude historique, ni l'étude philosophique n'étaient pour attirer et retenir Scribe. Son premier soin a été de s'en débarrasser. De l'œuvre de Balzac, il n'a pris que le côté purement anecdotique. Il a du reste changé l'époque et le lieu de la scène. A l'argentier de Tours, il a substitué un honnête shérif de la ville de Londres, John Turnel, qui voit partout des voleurs, et qui a transformé en une forteresse l'hôtel où il vit seul avec sa fille Camilla et Keat, sa cuisinière. Edgard, l'amoureux de Camilla, et le matelot William York, l'amoureux de Keat, parviennent, grâce à d'habiles déguisements, à pénétrer dans la place. Un jour, deux jours, se passent; le shérif est volé une fois, deux fois. Il soupçonne tout le monde et s'épuise en vaines recherches. Comme il ne lui vient pas à l'idée de s'arrêter lui-même, bien qu'il soit le seul et véritable voleur, à cent lieues de se douter qu'il soit somnambule (c'est la seule chose qu'il ne soupçonne pas), il poursuit ses enquêtes et met sur les dents ses meilleurs limiers, mais il revient toujours bredouille. Devenu la fable de la ville, lui qui était la terreur de la Cité, moqué même des femmes et des enfants, tourné en ridicule par ses propres constables, il ne se tue pas cependant, comme autrefois maître Cornélius. Il dévore son humiliation et se console en mariant sa fille et sa cuisinière. Tout le monde est invité à la noce, même les constables.

Balzac, en 1841, dans sa nouvelle intitulée *la Fausse maîtresse*, avait pris au Cirque-Olympique une des plus amusantes figures de sa *Comédie humaine*, Malaga-Turquet, la célèbre écuyère. Le Cirque-Olympique, à son tour, ayant besoin d'un sujet de pièce, l'alla demander aux œuvres de Balzac. Le 28 février 1846, il donnait à son public *le Cheval du diable*, drame fantastique en cinq actes et seize tableaux, par M. Villain de Saint-Hilaire.

Un pauvre paysan porte envie aux grands de la terre. Le diable lui apparaît sous la forme d'une bohémienne. « Veux-tu voir tous tes souhaits accomplis, monte sur ce cheval; il te portera où tu voudras; il te fera franchir toutes les distances et tous les obstacles. *Vouloir*, pour toi, ce sera *pouvoir*. Seulement, la réalisation

de chacun de tes souhaits te coûtera cinq ans de vie. » Le pacte est conclu. L'ambitieux paysan croit pouvoir s'arrêter aussitôt après son premier souhait, celui qui l'aura fait riche et puissant. Mais, dans cette voie, s'arrête-t-on jamais? Plus il monte, plus il voit s'élargir l'horizon de son ambition et de ses désirs. Dans sa course folle, il dépense, il consume sa vie. Il brûle les étapes, et déjà voilà qu'il arrive au terme fatal, à la mort, à l'enfer. C'est la donnée de *la Peau de chagrin*.

En cette même année, Scribe, pour la troisième fois, fit un emprunt à Balzac. *La Protégée sans le savoir*, comédie en un acte jouée au théâtre du Gymnase, le 5 décembre 1846, est une de ses meilleures pièces. Elle est prise d'*Honorine*, une des œuvres les plus intéressantes du grand romancier, et pourtant une des moins connues.

Dans la nouvelle de Balzac, le comte Octave de Bauvan, mari d'Honorine, vit seul en son hôtel de la rue Payenne, grave, taciturne, morose, indifférent en apparence à la vie extérieure. Sa femme, qu'il aimait à la folie, mais dont il n'avait pas su se faire aimer, l'a quitté depuis sept ans. Elle aussi vit seule : celui qu'elle avait suivi est mort. Restée sans ressources, obligée de vivre du travail de ses mains, elle fabrique des fleurs. A peine terminées, elles trouvent acheteur à des prix exorbitants. En revanche, c'est à des prix étonnants de bon marché qu'elle-même obtient tout ce qu'elle désire. Son propriétaire lui loue, pour quelques centaines de francs, rue Saint-Maur, un charmant pavillon, avec un jardin et une serre superbe. Sa cuisinière, un cordon bleu, se contente d'un petit gage. Des revendeuses à la toilette lui font payer des cachemires entièrement neufs moins cher que, à d'autres, de vieux tartans. Pendant ce temps, dans son hôtel désert, M. de Bauvan contemple, avec des yeux pleins de larmes, ses armoires pleines, du bas jusqu'en haut, de fleurs artificielles. C'est lui, en effet, qui, sans qu'elle en sache rien, protège Honorine. C'est lui qui achète ses fleurs, paye son loyer et ses cachemires, et aussi son cordon bleu. Il n'est pas de ruses et de machinations qu'il n'emploie pour faire naître dans l'esprit de la comtesse l'idée d'un retour. Cette idée, Honorine la repousse, même lorsque tout lui est révélé. Certes, elle ne méconnaît pas ce qu'il y a de grand dans la conduite de son mari, de généreux dans son pardon, de noble dans son amour, de sublime dans sa bonté. Elle ne cède pas pourtant; elle s'obstine dans cet entêtement de l'honnête femme qui a failli et croit qu'un pardon accepté la dégraderait. Lorsqu'à la fin, vaincue, résignée, elle rentre à l'hôtel de Bauvan, elle meurt de la réconciliation.

Hélène, — l'Honorine d'Eugène Scribe, — est une jeune orpheline qui n'a, elle aussi, pour vivre, d'autre ressource que son travail. Elle ne fabrique pas de fleurs; mais elle dessine, elle peint, et chacune de ses toiles est aussitôt couverte d'or par un brocanteur de tableaux, le vieux Crosby. Derrière le brocanteur, il y a un amoureux, lord Albert Clavering, membre du Parlement. Comme *le Shérif*, la pièce du Gymnase se passe en Angleterre. Hélène naturellement ne se doute de rien. Lorsqu'elle apprend la vérité, elle renonce sur-le-champ au bien-être dont elle est entourée; elle ne veut rien garder de sa petite fortune. Plutôt vivre dans le dénuement que d'être la protégée d'un grand seigneur. Emu de son désintéressement, touché de sa vertu non moins qu'épris de sa beauté, lord Clavering ne demanderait pas mieux que de l'épouser, s'il n'était pas fiancé avec la fille de lord Dunbar. Heureusement, celle-ci, en se faisant enlever par un jeune fat, lord Tressillyan, simplifie la situation, lève l'obstacle et permet d'arriver au dénouement obligé [1].

Le public, comme lord Clavering, prit la jeune artiste sous sa protection. Comment, d'ailleurs, eût-il hésité? La pièce était bien faite, spirituelle, aimable. Elle se prêtait à merveille à faire ressortir les grâces ingénues de Mlle Rose Chéri, qui joua délicieusement le rôle d'Hélène. Le succès fut immense :

Tout Paris pour Hélène eut les yeux de Pâris.

C'est encore au Gymnase que nous retrouvons Balzac deux ans après, non plus avec Scribe, mais avec M. Clairville. *Madame Marneffe ou le Père prodigue* [2], drame-vaudeville en cinq actes, fut représentée le 14 janvier 1849.

Madame Marneffe est tirée de *la Cousine Bette*. On y retrouve, avec Valérie Marneffe, le baron Hulot d'Ervy; sa femme, Adeline Fischer; ses enfants, Victorin et Hortense; son gendre, Wenceslas Steinbock; son frère, le maréchal Hulot; ses amis, Crevel, Marneffe et Montès de Montéjanos; tous les personnages du roman, un seul excepté. Il est vrai que celui qui manque est tout justement le principal, la cousine Bette. Lisbeth Fischer (nommée Bette par abréviation) est la pensée et la cheville ouvrière de l'œuvre de Balzac. C'est elle dont la jalousie secrète amène les catastrophes

[1] Ce sujet de *la Protégée sans le savoir*, que Balzac a si bien marqué de sa griffe qu'il l'a fait sien à jamais, avait déjà inspiré le roman et le théâtre. On le retrouve dans une très jolie nouvelle de Mme Riccoboni, *Ernestine*, et dans une spirituelle comédie de M. Roger, *Caroline ou le Tableau* (8 mars 1800).

[2] *Le Père prodigue* est le titre donné par Balzac à la première partie de *la Cousine Bette*.

qui, l'une après l'autre, écrasent tous les siens. Cette figure ôtée, cette effrayante personnification de l'envie qui dévore, dans les familles riches, les parents pauvres, une fois enlevée, l'œuvre du romancier n'a plus de sens. Cela n'était point pour troubler beaucoup M. Clairville, qui, non content de supprimer la cousine Bette, a fait subir à Mme Marneffe une transformation complète. De cette femme perdue, de ce démon de perversité, il a fait tout uniment une rosière.

Au lieu d'être, comme dans le roman, une Parisienne, fille naturelle du comte de Montcornet, la Valérie du Gymnase est une Brésilienne, fille d'un émigrant français, M. Morin. Le baron Hulot, quelque peu aidé par le parfumeur Crevel, a frauduleusement ruiné le père de Valérie; il a de plus lâchement séduit sa sœur, la trop candide Hermance. Valérie se donne pour mission de venger ce double crime et vient pour cela en France. Besoin est, pour mieux atteindre son but, qu'elle ait un chaperon. Marneffe, commis besoigneux et fripon, se trouve là tout à point pour lui prêter son nom et jouer près d'elle le rôle de mari complaisant. La fausse Mme Marneffe, qui est habile autant qu'elle est belle, n'a pas de peine à duper le baron Hulot et son ami Crevel : elle les ruine et les déshonore. Les choses en sont là, quand elle découvre que son père, avant de se rendre au Brésil, avait eu en France une troisième, ou plutôt une première fille, et que cette fille est justement Mme Hulot, la femme du baron, aujourd'hui réduite à la misère, ainsi que ses enfants, par les folles prodigalités de son mari. Le nouveau rôle de Valérie est tout tracé. Elle prend l'argent qui lui vient de Hulot et celui qu'elle tient de Crevel : cet argent lui appartient bien, puisque c'est celui de son père, et que le parfumeur et le baron n'ont fait après tout que le lui restituer, sans y avoir d'ailleurs aucun mérite. Elle en fait deux parts : l'une, qui rétablira la fortune de sa sœur, l'autre qui lui servira de dot à elle-même, car elle va épouser le comte Montès de Montéjanos, un jeune Brésilien qu'elle aime depuis son enfance et auquel elle a toujours gardé sa foi. Au dernier acte, comme elle va se rendre à l'autel, les demoiselles d'honneur lui présentent, sur un coussin de satin blanc, une couronne avec un bouquet de fleurs d'oranger. Mme Hulot lui attache le bouquet. Comme à la fin de *César Birotteau*, — celui de M. Cormon, — tous les personnages chantent en chœur :

> Célébrons ce doux mariage,
> Qui des époux comble les vœux.
> Puisse-t-il être le présage
> De l'avenir le plus heureux !

Tout cela ne ressemblait guère au drame terrible de Balzac. Si loin qu'elle fût du roman, la pièce avait pour elle d'être arrangée avec beaucoup d'adresse. Il y a, au troisième acte, une belle scène, entre le maréchal Hulot, l'honneur même, et son frère, le baron Hulot la Honte. Ferville était superbe dans le rôle du maréchal. Geoffroy, qui devait deux ans plus tard créer Mercadet, était excellent dans le personnage de Crevel. Ce n'était pas d'ailleurs un mince attrait pour le public de voir Mme Rose Chéri, la plus parfaite des ingénues, jouer un rôle de rouée. Le succès fut donc assez fructueux, et Balzac, qui était alors en Russie, ne laissa pas d'y trouver son compte, car il touchait le tiers des droits d'auteur. Il écrivait à sa mère, de Wierzchownia, au mois de février 1849 :

... N'oublie pas, je te prie, d'aller chez l'agent dramatique, qui demeure rue Saint-Marc, 4 ou 6, au deuxième étage; — M. Hostein te dira le nom; — et là, tu toucheras ce qui peut me revenir de mon tiers dans *Madame Marneffe*, et un reste de compte de *la Marâtre*. Tu te feras connaître comme ma mère, et, au besoin, tu prieras l'agent de faire vérifier chez Gossart que ma procuration y existe en minute, afin de n'avoir pas la peine d'y prendre une expédition. Dès lors, il te payera mes droits tous les 8 ou 10 de chaque mois. J'espère qu'à la longue ce tiers de *Madame Marneffe* me donnera une petite somme [1].

V

Après la mort de Balzac, les théâtres continuèrent d'exploiter ses romans et ses contes.

Au mois d'août 1851, l'Ambigu-Comique était dans le marasme. Sa meilleure actrice, Mme Guyon, la seule qui fût capable de remplir la salle, lui manquait. En attendant qu'elle lui fût rendue, il se demanda comment il pourrait faire patienter son public. Le récent succès de *Mercadet* [2] venait de remettre en faveur le nom de Balzac. — « Faites-nous du Balzac, dit le directeur de l'Ambigu à un de ses fournisseurs habituels, M. Louis Judicis; ce sera bien le diable si cela ne nous fait pas gagner deux ou trois semaines. » M. Judicis avait depuis quelque temps sur le chantier un drame tiré de *la Peau de chagrin*. Il y mit la dernière main, et la pièce, hâtivement répétée, fut jouée le 6 septembre 1851.

Le drame de l'Ambigu [3] suit le roman presque pas à pas. Il

[1] *Correspondance de H. de Balzac*, t. II, p. 374.

[2] Joué, nous l'avons vu, le 23 août 1851.

[3] *La Peau de chagrin*, drame fantastique en cinq actes et sept tableaux dont un prologue et un épilogue, *tiré du roman de H. de Balzac.*

reproduit les principales scènes de la vie de Raphaël de Valentin, ses années de misère et ses jours de toute-puissance, l'histoire de sa passion pour Fœdora, « la femme sans cœur », et celle du naïf amour de Pauline. Dans la pièce, comme dans le livre, Raphaël, à partir du moment où il est devenu possesseur de la peau de chagrin, voit tous ses désirs se réaliser. Seulement, à chacun de ses souhaits, elle se rétrécit; et à cette diminution correspond chez lui une décroissance des jours qui lui sont comptés, si bien qu'il meurt à l'instant précis où la peau de chagrin est réduite à rien. Balzac du moins le fait mourir, mais non M. Judicis, qui se sépare ici de son auteur et change le dénouement.

La toile vient de tomber; on croit la pièce finie; tout le monde d'ailleurs est mort, ou à peu près. Mais, à ce moment, le rideau se relève et laisse voir la mansarde de Raphaël, disposée absolument comme à la fin du premier tableau : Raphaël étendu sur son lit, Pauline agenouillée près de lui, à son chevet le docteur Eugène de Rastignac. M. Louis Judicis a fait un seul et même personnage de ces deux individualités, si vivantes et si tranchées dans la *Comédie humaine*, Eugène de Rastignac et le docteur Horace Bianchon. Gabriel se réveille... guéri; car il a été malade, il a eu une congestion cérébrale. Toutes les scènes auxquelles le spectateur vient d'assister n'ont été que les rêves de son délire. La Peau de chagrin n'a jamais existé que dans son imagination.

Ce dernier tableau, dont il n'y a pas trace dans le roman, n'allait à rien moins qu'à détruire la pièce. Ce n'était qu'un vieux *truc*, le truc du *Rêve*, renouvelé de plusieurs mélodrames du boulevard, et en particulier de *Victorine ou la nuit porte conseil*[1]. Après avoir commencé par Balzac, M. Louis Judicis finissait par Du Mersan.

Le directeur de l'Ambigu comptait médiocrement sur le succès. Il se trouva pourtant que le public fit à la pièce un assez chaleureux accueil. Je lis dans le feuilleton d'Henri de Pène, qui faisait alors ses débuts, à l'*Opinion publique*, comme critique théâtral :

L'Ambigu n'a mis au service du grand romancier que des croquemorts de seconde classe, pour enterrer le drame sans tambour ni trompette, aussitôt qu'il aura fait sa besogne de bouche-trou... On ne comptait pas sur la pièce, on l'avait négligée, sacrifiée; et elle a un succès malgré tout, elle attire et elle émeut. Dans certaines scènes, où le livre n'est pas trop complètement étouffé sous le drame, on

[1] *Victorine ou la nuit porte conseil,* drame-vaudeville en cinq actes, par Du Mersan, Dupenty et Gabriel, représenté pour la première fois, le 21 avril 1831, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin.

respire tout à coup comme des bouffées de génie. Cela a suffi pour enfler la voile, et le succès vogue à l'heure qu'il est[1].

La Comédie-Française, en 1849, avait refusé *Mercadet*. En 1853, à défaut d'une œuvre originale du grand écrivain, elle donna une adaptation de l'un de ses plus célèbres romans. Son affiche du 14 juin annonçait la première représentation du Lys dans la vallée, *drame en cinq actes et en prose, tiré du roman de H. de Balzac.*

De toutes les œuvres de Balzac, celle-ci était peut-être la plus difficile à transporter au théâtre. C'est moins un roman et un drame « qu'un long poème du cœur, qui se déroule au milieu des plus doux tableaux de la vie des champs, revêtus des teintes mélancoliques particulières à l'automne[2]». Ce qui en fait l'attrait et la beauté, c'est la poésie, l'âme. Les événements y sont rares; en revanche, les analyses, les peintures du cœur y abondent. Or, de tout cela, poésie, âme, délicates et subtiles analyses, il n'y a pas l'ombre dans la pièce du Théâtre-Français. Ses deux auteurs, Théodore Barrière et Amédée de Beauplan, ont bien laissé leurs noms aux personnages, mais c'est à peu près tout. Félix de Vandenesse, ce simple, ardent et mélancolique enfant, dont le petit habit bleu-barbeau sent encore le collège, ils l'ont métamorphosé en un brillant officier de marine, avec l'épaulette et l'épée au côté; pour un peu, ils en auraient fait un ingénieur des ponts et chaussées. Lorsque Jacques, le fils de Mme de Mortsauf, est malade, ils ne s'attardent pas à peindre les angoisses de l'amour maternel. Ils ne prennent pas du roman les sentiments de la mère, ils donnent le croup à l'enfant, et croient que tout est dit parce qu'ils nous ont fait entendre sa toux sèche et haletante. Mme de Mortsauf, dans le roman, meurt chrétiennement, réconciliée avec Dieu, le repentir au cœur et le pardon aux lèvres. Dans le drame, elle meurt d'une mort toute païenne, que ne console aucune espérance, qu'aucun rayon n'illumine.

Il est arrivé à certaines œuvres de Balzac d'être mises deux fois à la scène par des auteurs différents. Nous l'avons vu déjà pour *le Colonel Chabert*. Nous le verrons tout à l'heure encore pour *les Chouans*. *L'Histoire des Treize*, dont MM. Ancelot et Comberousse avaient déjà tiré une comédie, *l'Ami Grandet*, devait également fournir à deux autres écrivains, MM. Ferdinand Dugué et G. Peaucellier, le sujet d'un drame en cinq actes, *les Treize*, représenté sur le théâtre de la Gaîté le 28 décembre 1867.

[1] *L'Opinion publique*, n° du 15 septembre 1851.
[2] *L'Œuvre de H. de Balzac*, par Marcel Barrière, p. 109. 1890.

Les auteurs ont fondu ensemble les deux premiers épisodes du roman, l'histoire de Mme Jules Desmarets et celle de la duchesse de Langeais.

Clémence, femme de Jules Desmarets, un des plus riches agents de change de Paris, est la fille de l'ancien forçat Ferragus, le chef des Treize. Son mari ignore le secret de sa naissance. Chaque jour, elle quitte son brillant hôtel de la rue Ménars, pour aller en cachette visiter son père, dans une vieille et pauvre maison de la rue Soly [1]. Un soupirant rebuté, M. de Maulincour, qu'une rencontre fortuite a mis sur la piste de ces visites mystérieuses, y fait imprudemment allusion devant M. Desmarets. Mme Jules ne peut, pour se justifier, révéler le secret terrible auquel la vie de son père est attachée. Elle meurt, au bout de quelques mois, des soupçons de son mari. La mort de Mme Desmarets est une des plus belles pages de *la Comédie humaine*. Dans le drame, elle ne meurt pas; elle disparaît seulement et se réfugie, loin de Paris et de la France, au couvent de Santa-Teresa, en Espagne. C'est en ce même couvent, situé au bord de la mer, sur une côte sauvage et déserte, que vient aussi se cacher la duchesse Antoinette de Langeais, lorsqu'elle se croit abandonnée par Armand de Montriveau. Si lointaine et impénétrable que soit leur retraite, les Treize finissent par la découvrir. Conduits par Ferragus et par Montriveau, ils arrivent au pied du rocher sur lequel se dresse le couvent de Santa-Teresa. Les cloches sonnent à ce moment; dans la chapelle, les religieuses chantent les psaumes des agonisants. Qui donc va mourir? Ferragus et Montriveau poussent ensemble un cri : — Clémence! — Antoinette! Ils escaladent le rocher, franchissent la muraille. Ferragus reparaît bientôt, tenant dans ses bras la duchesse évanouie. Comme il faut un mariage au dénouement d'un drame, Antoinette, qui n'a pas encore prononcé ses vœux, épousera le général. Sa malheureuse compagne vient d'expirer. Ferragus s'agenouille auprès du lit funèbre où repose Clémence, et, courbant le front : « Dieu seul est fort! » dit-il. Ses compagnons s'éloignent; il refuse de les suivre : il mourra où sa fille est morte.

Habilement arrangée, pleine de péripéties intéressantes, la pièce de MM. Ferdinand Dugué et G. Peaucellier fut remarquablement interprétée par Dumaine et Lacressonnière (Ferragus et Montriveau), Mmes J. Clarens et Lia-Félix, sœur de Rachel (Clémence Desmarets et la duchesse de Langeais).

[1] Ruelle disparue par suite de la reconstruction de l'hôtel des Postes.

VI

Le premier épisode des *Parents pauvres* — *la Cousine Bette* — avait été mis à la scène par M. Clairville. Le second épisode, *le Cousin Pons*, devait également tenter un auteur dramatique. Le 14 avril 1873, le théâtre de Cluny joua *le Cousin Pons*, *drame en cinq actes, d'après le roman de H. de Balzac*, par Alphonse de Launay.

« Il faut que la peinture de la souffrance des humbles, qui sont l'immense majorité dans l'univers, prime enfin la fiction oiseuse et trop conventionnelle des raffinés de l'idéal. » Cette pensée de Proudhon pourrait servir d'épigraphe au récit de Balzac. L'auteur y retrace les souffrances et les tristesses de deux pauvres musiciens attachés à l'orchestre d'un petit théâtre, Sylvain Pons et son ami Wilhelm Schmucke. Tandis que dans *la Cousine Bette*, la peinture du vice l'emporte sur celle de la vertu, dans *le Cousin Pons*, au contraire, la vertu est au premier plan. Le second de ces romans est comme la contre-partie du premier. Si la cousine Bette est le type de la parente pauvre, dont le cœur gros d'envie déborde de haine pour une famille qui lui témoigne pourtant beaucoup d'affection, le cousin Pons représente la victime sublime et résignée d'une famille riche et âpre au gain, qui, après l'avoir renié pendant sa vie, s'empare de ses dépouilles après sa mort[1].

Les scènes dialoguées, tour à tour d'un comique achevé ou d'un pathétique profond, abondent dans le roman. Les conversations de la Cibot, l'affreuse portière, avec le malheureux Pons, dont elle est devenue la garde-malade; celles non moins étonnantes de Rémonencq, le ferrailleur, avec la Cibot, sa complice, semblent écrites d'avance pour le théâtre. M. Alphonse de Launay n'a donc eu qu'à les couper dans le livre pour les transporter à la scène. Ce serait parfait, si M. de Launay avait jusqu'au bout suivi son modèle, et s'il n'avait pas fait à l'œuvre du maître des changements qui en diminuent singulièrement la portée.

Il n'y a pas d'amour dans le livre de Balzac. Un drame sans amour ne se peut concevoir, paraît-il. M. Alphonse de Launay a donc imaginé d'introduire dans sa pièce une jeune orpheline, Mlle Olga, fille du machiniste du théâtre où Sylvain Pons est chef d'orchestre. Elle est adoptée par les deux musiciens et vient demeurer avec eux dans leur petit appartement de la rue de Normandie, au Marais. Au dernier acte, elle épousera Fritz Brunner,

[1] Marcel Barrière, *l'Œuvre de H. de Balzac*, p. 240.

un Werther millionnaire, qui voit en elle une sœur de Charlotte et qui l'aime pour ses cheveux d'un blond germanique.

M. Alphonse de Launay ne s'est pas contenté d'ajouter au *Cousin Pons* cet épisode oiseux et banal, il a complètement modifié le dénouement.

Dans Balzac, les parents riches de Pons, M. et Mme Camusot de Marville, déshérités par le vieux musicien au profit de Schmucke, réussissent, grâce aux manœuvres de l'ex-avoué Fraisier, à dépouiller le trop candide Allemand et à se faire mettre en possession de la collection de tableaux et d'objets d'art réunie par Pons et qui vaut plus d'un million. La dernière scène du livre nous les montre faisant à des étrangers de distinction les honneurs de ce musée, et ils ne manquent pas de dire avec attendrissement que cela leur est venu par héritage, dans la succession de leur « cher cousin Pons ».

Au théâtre, il est entendu que la vertu doit toujours triompher et que le succès ne va jamais aux malhonnêtes gens. C'est pourquoi le drame de M. Alphonse de Launay nous montre au dénouement maître Hennequin, l'ange du Notariat, brandissant comme un glaive le testament authentique de Sylvain Pons, chassant les Camusot et introduisant l'honnête Schmucke dans son héritage, pendant que la police arrête les deux bourreaux de Pons, la Cibot et Rémonencq, accusés d'avoir empoisonné feu Cibot. La vertu triomphe et le crime est puni sur toute la ligne. C'est fort bien sans doute, mais ce n'est plus le *Cousin Pons*.

C'est d'autant moins le *Cousin Pons* que dans le drame l'héroïne du roman ne paraît pas. « Tout le monde, dit Balzac en son dernier chapitre, tout le monde désirera sans doute savoir ce qu'est devenue *l'héroïne* de cette histoire, malheureusement trop véridique dans ses détails... Vous devinez, ô amateurs, connaisseurs et marchands, qu'il s'agit de la collection de Pons! »

Cette collection, en effet, est vivante, animée, magique. Elle est la maîtresse secrète de Pons, ou plutôt l'épouse voilée qu'il cache à tous les regards. Elle est l'objet des ardentes convoitises de Rémonencq et de la Cibot, du Juif Elie Magus et de la présidente Camusot de Marville. C'est autour d'elle que roule toute l'action. Mais pour donner à une telle « héroïne », — une héroïne en peinture, — le mouvement et la vie, il faut le livre et ses riches descriptions, il faut la magie du style et la toute-puissance de l'art. Ce sont là choses qui ne s'empruntent pas et ne se peuvent transporter au théâtre. Tout ce que M. Alphonse de Launay pouvait faire, c'était d'inscrire sur sa brochure les indications suivantes : « Chez Pons. — Salle à manger de l'appartement de Pons et

Schmucke. — Meubles de chêne sculpté. — Tableaux aux murs : quelques-uns de ces tableaux couverts d'une serge verte. — Consoles, étagères surchargées de curiosités. — Au-dessus de la table à manger, un petit lustre flamand en cuivre. » — Ou encore : « Le salon de Pons. — Tableaux couvrant toutes les parties libres du mur. — Etagères, consoles, crédences. — Lustre ancien. » Et c'est tout. En passant du livre de Balzac au théâtre de Cluny, la collection Pons était passée de vie à trépas. Elle avait disparu, emportant avec elle l'âme du *Cousin Pons.*

La pièce de M. Alphonse de Launay renfermait malgré tout de belles parties, et son succès fut assez vif. Un autre dramaturge, qui fit lui aussi, quelques années plus tard, un emprunt à *la Comédie humaine*, fut moins heureux.

Le théâtre des Nations, le 7 septembre 1882, donna la première représentation de *Lydie*, *drame en cinq actes et un prologue*, *tiré d'un roman de H. de Balzac*, par M. Albert Miral. M. Miral, un inconnu, mais à coup sûr un brave, n'avait pas craint de se mesurer avec l'œuvre la plus audacieuse, et souvent la moins acceptable de Balzac, celle qui, après s'être appelée d'abord *la Torpille*, a maintenant pour titre : *Splendeurs et misères des courtisanes.* Il en avait du reste pris très à son aise avec son auteur. Le prologue seul reproduit assez fidèlement les premiers chapitres du livre. C'est la scène monstrueusement terrible qui se passe dans le misérable taudis de la rue de Langlade [1] et qui a pour acteurs le faux abbé Carlos Herrera, — le forçat Jacques Collin, — et Esther Gobseck, dite la Torpille. Dans tout le reste du drame, le livre est étrangement défiguré. Lucien de Rubempré tombe amoureux de Lydie Peyrade, fille du policier Peyrade, un des agents les plus habiles de Fouché. Il abandonne pour elle la malheureuse Esther, qui finit par le retrouver dans une mansarde, en compagnie de Lydie et de Carlos Herrera. Esther s'empoisonne et meurt en pardonnant à Lucien. Le faux abbé se jette par la fenêtre pour échapper à la justice et Lucien de Rubempré épouse Lydie Peyrade. Après tout, le poète des *Marguerites* ne déroge pas autant qu'on pourrait le croire, puisqu'aussi bien, dans le drame de M. Miral, il est le fils de Jacques Collin. Fils d'un forçat, il devient le gendre d'un policier :

Belle conclusion et digne de l'exorde!

La pièce de *Lydie* n'eut aucun succès; elle ne fut même pas imprimée. L'auteur se contenta de publier une courte brochure

[1] Supprimée par suite de l'ouverture de l'avenue de l'Opéra.

intitulée : *Ne touchez pas à Balzac; deux mots sur la première représentation de « Lydie » aux Nations* [1].

Ce n'est pas sur ce lamentable échec, c'est au contraire sur un succès retentissant que finit la liste à ce jour des emprunts faits par le théâtre à *la Comédie humaine*.

L'Ambigu-Comique, nous l'avons vu, avait mis *les Chouans* à la scène, en 1837, avec ce titre : *le Gars*. Ce même théâtre, le 12 avril 1894, a donné un nouveau drame également tiré du roman de Balzac [2].

Antony Béraud avait suivi le livre de très près, sauf pour le dénouement, qu'il avait complètement modifié. MM. Pierre Berton et Emile Blavet ont taillé plus hardiment dans l'œuvre un peu trop touffue de Balzac et n'en ont reproduit que les épisodes les plus dramatiques.

Deux tableaux surtout produisirent un effet considérable.

La comtesse du Gua Saint-Cyr, abandonnée pour Marie de Verneuil par le marquis de Montauran, veut se venger. Elle fait parvenir à Hulot, le commandant républicain, des indications qui lui permettront de saisir, dans une embuscade, le chef des chouans. C'est à grand'peine que celui-ci parvient à s'échapper. Les deux chouans Marche-à-Terre et Pille-Miche, persuadés que la trahison qui a failli perdre « le chef », est du fait de leur camarade Galope-Chopine, se rendent à sa maison et le tuent. Au moment où ils s'éloignent en chantant, d'une voix claire, une chanson rustique, survient, avec son fils, le gars Jeannic, la femme de Galope-Chopine, la Barbette. Elle a reconnu la voix des deux hommes, et, sans se douter de rien, elle rentre chez elle en répétant, après eux, le dernier couplet de la vieille chanson. Sa langue soudain se glace; elle reste immobile, et un grand cri sort de sa bouche béante. Le cadavre de son mari est étendu sur le sol; un des souliers du mort est auprès de lui, tout rempli de sang.

« Ote ton sabot, dit la mère à son fils. Mets ton pied là-dedans. Souviens-toi toujours du soulier de ton père, et ne t'en mets jamais un aux pieds sans te rappeler celui qui était plein du sang versé par les *Chuins* et tue les *Chuins*. »

Puis, après un silence : « J'atteste saint Labre, reprend-elle, que je te voue aux Bleus. Tu seras soldat pour venger ton père. Tue, tue les *Chuins*, et fais comme moi. Ah! ils ont pris la tête de mon homme, je vais donner celle du gars aux Bleus. »

Cette scène, qui se rattache d'ailleurs étroitement à l'action et qui

[1] Une brochure in-18, chez Dentu, 1882.

[2] *Les Chouans*, drame en cinq actes et huit tableaux, tiré du roman de H. de Balzac, par MM. Pierre Berton et Emile Blavet.

va tout à l'heure amener le dénouement, cette scène est superbe : elle appartient tout entière à Balzac.

Plus tragique encore est le dernier tableau. Montauran et Marie de Verneuil, dont un prêtre réfractaire vient de bénir l'union, vont échapper aux Bleus. Toutes les précautions sont prises pour assurer leur fuite, mais Jeannic est là, et aussi la Barbette, qui donnent l'éveil aux soldats d'Hulot. Montauran tombe sous leurs coups, ainsi que Marie qui s'est en vain dévouée et a essayé de se faire prendre pour « le chef », en revêtant des habits d'homme et l'écharpe blanche. Ils meurent tous deux dans les bras l'un de l'autre en criant : Vive le roi!

C'était le dénouement même de Balzac. Ce dénouement, d'une grandeur simple et héroïque, tira des larmes de tous les yeux. Il avait pour cadre, au théâtre comme dans le livre, un décor admirable. Tout en haut, vers les frises, la ville de Fougères avec ses maisons praticables, ses balcons ouverts sur l'abîme, — reliée par un escalier de quarante-cinq marches avec un ravin effrayant, profond, noir comme une gueule d'enfer et qu'éclairent seules les lueurs sinistres de la fusillade.

Le succès des *Chouans* fut immense, on acclama le nom de Balzac. Une fois de plus se vérifiait pour lui ce mot de l'un de ses livres : « La gloire est le soleil des morts[1]. »

On le voit, la liste est déjà longue des pièces empruntées à *la Comédie humaine*. Nul doute pourtant qu'il ne faille la rouvrir bientôt; plus d'une fois encore, on verra, sur les affiches de nos théâtres, la formule qui a déjà tant servi : *Tiré du roman de H. de Balzac*. Tel de ses romans, en effet, contient deux ou trois sujets de pièces, et on en peut trouver même dans la plus courte de ses nouvelles, dans le moindre de ses contes. Jamais imagination, non pas même celle de Shakespeare, ne fut à ce degré créatrice. Son *Théâtre*, sans doute, est loin d'être à la hauteur de ses romans, et si l'on veut savoir de quelle puissance dramatique il était doué, c'est à *la Comédie humaine*, et non à ses pièces de théâtre, qu'il le faut demander. Est-ce donc à dire, comme l'a fait récemment encore un spirituel et très distingué critique [2], que ses comédies et ses drames soient, dans son Œuvre, « une quantité négligeable »? Je ne saurais me ranger à cette opinion. Lorsque la mort est venue le surprendre, Balzac se disposait à laisser reposer un peu le roman, pour « faire du théâtre » pendant quelques

[1] *La Recherche de l'absolu.*

[2] M. Paul Fiat, *Essais sur Balzac* et *Nouveaux Essais sur Balzac.*

années. On ne peut guère douter que ses efforts n'eussent été couronnés de succès. Ne possédait-il pas à un degré rare, les qualités maîtresses, le talent, ou plutôt le génie de l'observation, la profonde connaissance du cœur humain, l'invention puissante, et ce don suprême, la faculté de créer des types et des caractères? Si le *métier* lui faisait défaut, si l'habileté professionnelle lui manquait, ce sont là choses qui s'acquièrent, et qu'il eût certainement acquises, lui que nul labeur ne rebutait. Si imparfaites qu'elles soient, hâtivement composées à une époque où le roman le tenait tout entier et absorbait le meilleur de ses forces, les pièces qu'il a laissées attestent ce qu'il aurait pu faire. Mais ce qu'il a fait n'est-il pas déjà considérable? Dans la première partie de cette étude, j'ai dit quelques mots de *l'Ecole des Ménages*. Elle est encore inédite, et je n'ai pas le droit d'en donner ici l'analyse. Je puis du moins dire l'impression qui m'est restée, après une rapide lecture de ce premier drame de Balzac. C'est presque une pièce classique; les trois unités y sont, à peu de chose près, rigoureusement observées; les cinq actes se passent dans le magasin d'un marchand de nouveautés. Dans ce cadre parisien, l'auteur a placé une tragédie bourgeoise et toute moderne, où passe comme un souffle de la Fatalité antique; d'une réalité poignante, d'un pathétique profond, elle est pleine de haines, de terreurs et de remords, à l'égal des tragédies d'Eschyle et de Sophocle. *L'Ecole des Ménages* sera quelque jour mise au théâtre, bientôt, je l'espère. En attendant, nous avons les deux premiers actes de *la Marâtre*, qui sont, en leur genre, un modèle. Nous avons les cinq actes de *Mercadet le Faiseur*. La pièce est trop touffue, trop chargée de branches et de scènes parasites; mais elle est la plus spirituelle du monde, et, ce qui ne se voit pas ailleurs dans le théâtre contemporain, si ce n'est chez Victor Hugo, on y trouve, en maint endroit, des scènes et des mots de génie. Comme Le Sage, qui est à la fois l'auteur de *Gil Blas* et l'auteur de *Turcaret*, Balzac aura lui aussi, mais à un degré bien plus haut, une double gloire. Il sera surtout pour la postérité l'auteur de *la Comédie humaine*, mais il sera aussi pour elle l'auteur de *Mercadet*.

Edmond Biré.

UN REVENANT ÉTERNEL

Il en est de l'idéalisme comme du naturel : on a beau le pourchasser, il revient toujours.

Platon l'invente sous l'influence inspiratrice des vieux sages d'Elée; et en voilà pour deux mille ans et plus. A partir de cette époque, il ne disparaît qu'à de rares et courts intervalles : on le voit sans cesse renaître de ses ruines et pour tout dominer comme auparavant. Aristote s'élève pour le combattre et reste emprisonné dans les mailles complexes qui le constituent. La physique des stoïciens en est tout entière imprégnée; il fait le fond de l'école des alexandrins; et, quand le soleil de la Révélation se lève sur le monde endormi, il inspire aux défenseurs de la religion nouvelle des sympathies profondes et décisives : c'est sur les bases du platonisme que saint Augustin élève le vaste édifice de sa théologie. Un peu plus tard apparaissent les Arabes, dont la réflexion ne tarde pas à s'éveiller au contact des œuvres de la littérature grecque partout répandues dans l'Orient : Gazali, Avicennes, Averroës philosophent, les livres d'Aristote à la main; et ce qu'ils en dégagent, ce qu'ils en acceptent pour leur propre compte, c'est l'idéalisme. En vain Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin et Duns Scot entassent les in-folio pour montrer que la pensée se distingue du monde, et le monde de Dieu. Le bruit de ces longs tournois à coups de syllogismes s'apaise peu à peu; et la doctrine tant redoutée reprend le dessus. L'idéalisme déborde à la Renaissance comme un torrent un instant comprimé; il devient l'âme du dix-septième siècle pourtant si chrétien; un moment hésitant avec Leibniz et Kant, il refleurit du sein même des principes qu'ils ont formulés, et trouve dans Fichte, Schelling et Hegel trois immortels interprètes.

De nos jours, il surgit de partout. Il nous arrive porté sur les ailes transparentes de la philosophie anglaise; il nous vient, triste rêveur, des brumes de la Germanie. Et la France lui fait bon accueil : il y devient de plus en plus l'opinion dominante, bien que sous des formes assez diverses. Les uns ne voient dans l'univers qu'un tourbillon de phénomènes, dont chacun porte une pensée piquée comme une étoile en son être éphémère; d'autres veulent qu'il n'y ait qu'une seule et même substance, pénétrée d'une seule

et même âme qui lui est immanente. *Mens agitat molem*... Mais tout le monde s'accorde à croire plus ou moins en l'identité fondamentale de la pensée et des choses, et pour cette raison qu'on ne peut penser que soi-même. C'est là l'un des rares points sur lesquels on réussit à s'entendre au milieu du « tintamarre de cervelles philosophiques », dont notre siècle donne le spectacle.

A quoi tient cette singulière vertu de résurrection? Qu'est-ce qui fonde cette prodigieuse vitalité? D'où vient que l'idéalisme reparaît toujours, et sous les auspices des plus beaux génies dont s'honore l'humanité? S'il renferme quelque erreur, n'a-t-il pas en même temps une part de vérité? et si cette part existe, quelle est-elle? Peut-être avons-nous, à l'heure actuelle, une méthode assez sûre et des faits assez précis pour essayer de le définir.

I

On conviendra qu'il est difficile de maintenir l'identité absolue de la pensée et de l'être. Si cette identité existe, la pensée est adéquate à la réalité. Or on ne peut poser une semblable équation : l'expérience suffit à démontrer que la réalité déborde la pensée, et de toutes parts. L'idéalisme subjectif, d'après lequel « l'essence de l'être est d'être perçu », ne résiste pas à l'épreuve des faits.

Ce système trouve un premier démenti dans la connaissance inadéquate que nous avons de nous-même. Malebranche a dit quelque part : « Je ne puis découvrir les rapports des modifications qui affectent mon esprit. Je ne puis, en me tournant vers moi-même, connaître aucune de mes facultés ou de mes capacités. Le sentiment intérieur que j'ai de moi-même m'apprend que je suis, que je pense, que je veux, que je sens, que je souffre, etc...; mais il ne me fait pas connaître ce que je suis, la nature de ma pensée, de ma volonté, de mes sentiments, de mes passions, de ma douleur, ni les rapports que toutes ces choses ont entre elles[1]. » Rien de plus juste que cette vue tout empiriste de l'ingénieux et profond métaphysicien. Nous n'avons pas la claire vue, nous n'avons que le sentiment de nous-même : il y a un résidu d'obscurité jusque dans nos faits conscients. Je sais, il est vrai, distinguer mes désirs de mes volitions, mes volitions de mes émotions, mes émotions de mes pensées, mes représentations sensibles de mes notions abstraites. Mais, dans toutes ces choses que renferme le champ de ma conscience, je remarque un fond mystérieux que ma conscience ne pénètre pas.

D'abord, il nous arrive à chaque instant de faire des actions

[1] *Entretiens sur la métaphysique*, p. 46, Ed. Charpentier.

qui supposent le concours de l'intelligence et dont nous n'avons cependant qu'une connaissance fort obscure. « Je donne ordinairement à ma bête, dit Xavier de Maistre, les soins des apprêts de mon déjeuner; c'est elle qui fait griller mon pain et le coupe en tranches. Elle fait à merveille le café, et le prend même très souvent, sans que mon âme s'en mêle, à moins que celle-ci ne s'amuse à la voir travailler; mais cela est très rare et très difficile à exécuter, car il est aisé, lorsqu'on fait quelque opération mécanique, de penser à toute autre chose; mais il est extrêmement difficile de se regarder agir, pour ainsi dire; ou, pour m'expliquer suivant mon système, d'employer son âme à regarder la marche de sa bête. Voilà le plus étonnant tour de force que l'homme puisse exécuter.

« J'avais couché mes pincettes sur la braise pour faire griller mon pain, et quelque temps après, tandis que mon âme voyageait, voilà qu'une souche enflammée roule sur le foyer. Ma pauvre bête porta la main aux pincettes et je m'y brûlai les doigts [1]. »

Notre vie est pleine de ces actions, que nous dirigeons en réalité, mais d'un regard distrait; qui pénètrent dans l'orbe de la pensée, mais n'en reçoivent qu'une lumière douteuse et tremblante. Et c'est à cette catégorie de phénomènes qu'il faut rattacher, selon nous, ces cas de dédoublement simultané, dont on a fait tant de bruit à notre époque. Ces cas étranges ne sont que le grossissement de ce qui se passe à tout moment dans nos occupations quotidiennes [2].

Nos actions ne sont pas les seuls phénomènes où se révèle l'inconscient; il apparaît aussi dans nos passions et souvent de la manière la plus inattendue. Il arrive parfois qu'une passion devient tout à coup et pour un temps le mobile dominant et dominateur de notre activité sans se révéler elle-même à notre âme en tourmente. Elle nous inspire des pensées et des désirs, elle nous dicte des plans et des démarches, elle ébranle notre être tout entier, et nous continuons à ne pas soupçonner sa présence. Bien plus, nous nous évertuons assez souvent à trouver de bonnes et sages raisons qui légitiment notre conduite; et tous ces beaux considérants sont l'œuvre d'une conscience abusée, qu'une sirène inconnue retient dans ses chaînes.

Mme Roland aima pendant quelque temps un monsieur de La Blancherie, « manière d'écrivain et philosophe qui tomba assez vite

[1] Xavier de Maistre, *Voyage autour de ma chambre*, p. 17-18, édit. Charpentier, 1847.

[2] Voy. nos articles intitulés : *Hypnotisme et Personnalité*, et publiés dans cette revue le 10 et le 25 novembre 1894.

dans la fadaise et même dans le courtage philanthropique »; et, chose étrange, elle ne s'aperçut pas elle-même qu'elle l'aimait. Mais, comme l'observe très finement Sainte-Beuve à qui nous empruntons ce trait, « les lettres à Sophie se ressentent aussitôt de ce grave événement intérieur; les post-scriptum à l'insu de la mère s'allongent et se multiplient; le petit cabinet à jour où l'on écrit ne paraît plus assez sûr et la laisse en danger d'être surprise : « point de réponse à moins qu'elle ne soit intelligible que pour moi seule. Adieu! le cœur me bat au moindre bruit; je tremble comme un voleur ». Il ne tient qu'à l'amie en ce moment de se croire plus nécessaire, plus aimée, plus recherchée pour elle-même que jamais. Avec quelle impatience ses réponses sont attendues, avec quelle angoisse! Si cette lettre désirée arrive durant un dîner de famille, on ne peut s'empêcher de l'ouvrir devant tous; on oublie qu'on n'est pas seule, les larmes coulent, et les bons parents de sourire, et la grand'mère de dire le mot de toutes les pensées : « Si tu avais un mari et des enfants, cette amitié disparaîtrait bientôt et tu oublierais Mlle Cannet. » Et la jeune fille, racontant à ravir cette scène domestique, se révolte, comme bien l'on pense, à une telle idée : « Il me surprend de voir tant de gens regarder l'amitié comme un sentiment frivole ou chimérique. La plupart s'imaginent que le plus léger sentiment d'une autre espèce altérerait ou effacerait l'amitié, qui leur semble le pis-aller d'un cœur désœuvré. Le crois-tu, Sophie, qu'une situation nouvelle romprait notre liaison? » Ce mot de rompre est bien dur; mais, pourquoi donc, ô jeune fille, votre amitié semble-t-elle s'exalter à ces moments mêmes où vous avez quelque aveu plus tendre à confier? Pourquoi le jour où vous avez reçu celui que vous évitez de nommer, le jour où il vous a fait lire les feuilles d'épreuve d'un ouvrage vertueux qu'il achève, et où vous vous sentez toute transportée d'avoir découvert que, si l'auteur n'est pas un Rousseau, il a du moins en lui du Greuze, pourquoi concluez-vous si passionnément la lettre à votre amie : « Reçois les larmes brûlantes et le baiser de feu qui s'impriment sur ces dernières lignes »? D'où vient que ce baiser de feu apparaît tout d'un coup ici pour la première fois? L'amitié virginale ne se donne-t-elle pas le change? Et pourquoi enfin, quand plus tard *une situation* nouvelle s'établit décidément, quand le mariage, non pas de passion, mais de raison, vient clore vos rêves, pourquoi la dernière lettre de la correspondance que nous lisons est-elle justement *celle de faire part?* La grand'mère allait un peu loin sans doute, mais n'avait-elle pas à demi raison [1]? »

[1] *Portraits de femmes,* Madame Roland. Paris, Garnier, 1876.

Si du domaine des émotions, nous nous élevons vers cette autre région de l'âme où se manifestent soit les phénomènes représentatifs, soit les phénomènes appétitifs, la part de l'inconscient diminue peut-être; mais il ne s'efface pas complètement. Après trois mille ans de recherches, on discute encore et plus que jamais sur la nature de la représentation sensible, sur l'origine, l'essence et la valeur de l'idée, sur l'irréductibilité de l'acte libre au désir : tant il est vrai que nous n'atteignons encore que par leur extrémité les faits les moins obscurs de notre vie mentale, et qu'il reste comme des taches dans la partie la plus lumineuse de notre savoir!

Il y a dans les faits que nous pensons quelque chose qui déborde la pensée. C'est ce que l'on constate lorsqu'on les considère en eux-mêmes; et la chose n'apparaît pas avec moins d'évidence, quand on vient à remarquer les rapports qu'ils soutiennent entre eux. Dites-nous, vous qui croyez à l'identité de la pensée et des choses, dites-nous au juste comment une représentation donnée évoque d'autres représentations, comment une idée ou une image suscitent en nous des émotions, ces émotions des désirs, ces désirs des mouvements. Apprenez-nous à voir en toute netteté l'action du motif sur la volonté, et l'action de la volonté sur le mouvement; essayez au moins de nous expliquer à fond comment on va d'une idée à une autre idée, en quoi consiste le lien qui rattache les unes aux autres nos notions abstraites, ce que c'est que cette nécessité logique qui les relie et en fait comme un chœur de bacchantes. Puisque votre conscience va aussi loin que l'être et le pénètre en quelque sorte, comme la lumière fait le cristal, serez-vous embarrassés pour nous révéler, non point encore ce qui se passe au fond de la réalité, mais la nature intime des relations que soutiennent entre eux les effets conscients de la réalité? Le fait est en dehors de toute controverse : Entre les phénomènes conscients, aussi bien que dans ces phénomènes eux-mêmes, il y a quelque chose qui échappe à notre esprit, dont nous n'avons qu'une vague et flottante intuition.

Mais poursuivons encore notre analyse. Les faits conscients ne sont pas notre être; ils ne sont que le résultat de son incessante activité. Quel rapport y a-t-il entre les modes de notre vie consciente et leur sujet permanent? Qu'est-ce que ce sujet lui-même, considéré dans son essence? Les idéalistes l'ont-ils vu? Lorsque je m'observe moi-même, j'y trouve des représentations, des émotions, des désirs, des mouvements; mais je ne sais point, par là même, quel est au juste le rapport de tous ces phénomènes à la cause profonde dont ils émanent; le passage de l'effet à la cause est un voyage que personne n'a jamais fait et qu'il est

difficile de tenter. Je ne saurais, à plus forte raison, pénétrer par l'effort de mon esprit jusqu'au fond de cet être mental, d'où sort tout organisé le spectacle de mon existence intérieure : on ne va pas si avant dans le pays du Noumène, bien qu'on ait un écho de l'activité qui s'y exerce. La substantialité de notre âme échappe à l'intuition : la conscience n'en atteint pas les profondeurs; elle y apparaît comme un rayon tremblant sur un abîme insondable.

Notre être se prolonge au delà de notre pensée; et notre être n'est pas toute la nature. En dehors de nous il y a une réalité qui n'est pas nous et qui forme la plus grande partie de l'immense univers. Le fait est peut-être moins difficile à établir qu'on ne le croit d'ordinaire. D'abord nos sens sont autant de fenêtres ouvertes sur le dehors, et il serait étrange que la nature se fût étudiée à façonner ces savants appareils pour ne recevoir que ce qui vient du dedans. Laplace disait des mouvements célestes : « En soumettant au calcul leur probabilité, on trouve qu'il y a plus de 200 000 milliards à parier contre un qu'ils ne sont point l'effet du hasard; une cause première a dirigé tous ces mouvements. » On peut, sans crainte, faire le même pari, lorsqu'il est question de l'extériorité de nos sensations; elles nous viennent d'un système d'objets qui ne dépend pas de nous. Tout est adaptation dans le monde, chaque chose s'approprie à son but, l'univers est empreint de finalité : c'est une loi que la science suppose toujours et vérifie à tout moment. Et, si tel est l'aspect dominant de la nature, si l'harmonie en constitue le fond, ce n'est pas en vain que nos organes sensoriels s'ouvrent à la périphérie de notre corps : leur orientation nous indique qu'ils sont faits pour trafiquer avec un monde qui n'est pas en nous.

D'ailleurs, ce que l'induction nous permet de conclure, la conscience nous l'atteste directement : nous avons à chaque instant le sentiment plus ou moins vif d'une réalité extérieure; et ce sentiment s'élève jusqu'à l'évidence, lorsqu'il s'agit du toucher. Quand j'applique ma main au mur de ma chambre, j'entre en commerce avec un objet qui n'est plus moi-même, dont l'existence est indépendante de la mienne. Tout d'abord, je sens une énergie qui s'oppose à l'énergie de ma conscience et qui, par là-même, s'en distingue dans une certaine mesure : deux forces, dont l'une résiste à l'autre, ne peuvent être totalement identiques. De plus, cet objet qui me résiste et que j'appelle le mur de ma chambre, ne se rapporte pas à mon être comme l'un de mes membres. Lorsque je presse mon bras gauche avec mon bras droit, je sens aussi quelque chose qui s'oppose à mon activité; mais dans ce quelque chose je me sens moi-même. Il en va tout autrement de la surface étendue

dont je parle : je la sens et ne me sens pas en elle. Il faut donc qu'elle se situe au delà de la frontière de ma conscience, qu'elle ait un fond d'être que ma pensée ne soutient pas. Enfin, je puis mouvoir mon corps comme je le veux, au moins dans une certaine mesure. Je veux agiter mon bras, je fais un effort, et il s'agite; je veux avancer ou reculer, aller à gauche ou à droite, et je le puis. Le mur de ma chambre est un objet à l'égard duquel je reste impuissant : il a ses lois à lui, et il ne m'est pas donné de les modifier; c'est une réalité qui ne dépend pas de moi.

Cette indépendance m'apparaît avec plus de clarté lorsque j'ai recours à l'expérimentation. Que, dans quelque temps d'ici, je vienne à mettre de nouveau la main sur le mur en question, j'éprouve une seconde fois le même phénomène de résistance. Même effet encore, si je répète l'expérience une troisième fois, et si souvent que je la répète. D'où j'infère qu'il y a en dehors de ma sensation une réalité qui subsiste en son absence, une réalité qui porte en elle un principe permanent. L'astronome qui mesure l'orbite de la terre ne saisit cette planète qu'à certains points de son parcours; et ces points, il les relie à l'aide de lignes que l'expérience ne lui a pas fournies. C'est par une méthode analogue que le psychologue achève la preuve du monde extérieur. De ce qu'il peut à son gré retrouver un même objet, dans les mêmes conditions, il conclut que cet objet existe toujours. Non point que la réalité que nous constatons en dehors de nous, à travers le rideau de nos représentations sensibles, ne puisse se réunir dans un même fond avec notre être lui-même. Il se peut, au point de vue du psychologue, qu'il n'y ait qu'une seule substance, dont les modes s'opposent les uns aux autres. Mais, quoi qu'il en soit de cette hypothèse, il reste constant qu'en dehors de nous il existe quelque autre chose et que ce quelque chose déborde bien plus fortement notre pensée que ne fait notre être lui-même.

Ainsi la réalité nous enveloppe comme un océan sans bornes. De quelque côté que nous nous tournions, que nous regardions en nous ou en dehors de nous, nous pressentons toujours et dans ce que nous pensons et derrière ce que nous pensons tout un univers dont les lois demeurent insondables : l'impensable est la partie la plus vaste et la plus profonde de l'être.

II

Nous venons d'établir que l'idée n'est pas adéquate à l'être. On peut démontrer aussi qu'elle ne lui est pas essentielle : l'être et la pensée sont choses séparables.

Qu'on voie dans la mémoire un système de représentations que la conscience ne fait que retrouver, ou une simple aptitude à reproduire les impressions et les idées une fois acquises, il n'en reste pas moins vrai qu'elle demeure quelque chose de très réel en dehors de tout souvenir, par là-même en dehors de toute pensée. De plus, comme nous ne percevons à la fois qu'un très petit nombre de nos idées, comme nos connaissances ne sortent du néant que par petits groupes pour y retomber peu après, il s'ensuit que la plus grande partie de notre science réside dans l'inconscient, habite une région de notre être où la pensée ne pénètre pas, est séparable de la pensée.

C'est là, d'ailleurs, un fait auquel l'étude de l'hypnotisme est venue donner un relief inattendu. On peut prouver que l'état somnambulique et l'état de veille ne renferment d'ordinaire qu'une seule et même conscience, un seul et même *moi*.

En premier lieu, l'état somnambulique n'abolit pas l'état de veille; il l'englobe. En passant à l'état de sommeil naturel ou provoqué, le sujet ne perd pas de vue les représentations qui emplissent à ce moment sa conscience normale : il les conserve dans leur intégrité, tout en acquérant un nouveau champ de perception. « On peut même remarquer, comme l'observe M. Binet, que le somnambule, quand il s'agit de rappeler certaines particularités de l'état normal, a plus de mémoire que la même personne éveillée [1]. » Le sujet, à l'état somnambulique, prend une conscience plus vive de ses représentations habituelles, loin de les voir s'effondrer en quelque sorte dans l'abîme de l'inconnaissable. « Le second état, dit M. Pierre Janet, possède ordinairement en plus le souvenir complet des actes et des idées de la veille normale : le sujet, pendant le somnambulisme, peut raconter ce qu'il a fait ou senti pendant la journée et connaît encore les mêmes personnes. Une seule fois, j'ai assisté à un somnambulisme de Rose, différant accidentellement des autres, pendant lequel elle ne reconnaissait plus et paraissait avoir oublié la plupart des événements arrivés depuis son séjour à l'hôpital. Mais ce cas est très rare et je ne l'ai point vu se reproduire [2]. » — « Les somnambules, dit M. Richet, se représentent avec un luxe inouï de détails les endroits qu'ils ont vus jadis, les faits auxquels ils ont assisté. Ils ont pendant leur sommeil décrit très exactement telle ville, telle maison qu'ils ont visitée jadis ou entrevue [3]. »

Inversement, le somnambule, revenu à l'état normal, n'oublie

[1] *Les Altérations de la personnalité*, p. 73.
[2] *Autom. psych*, p. 76.
[3] *L'Homme et l'Intelligence*, p. 194.

pas radicalement ce qu'il a vu ou senti dans cette région mystérieuse où il s'est subitement transporté. M. Richet a très justement observé que le sujet peut, à l'état de veille, se rappeler quelque chose de son état second. Il lui reste encore comme des ruines de cet édifice de représentations qui a surgi tout à coup du fond de son être d'après une loi inconnue; et ces ruines, il les peut revoir dans une certaine mesure : il suffit pour cela qu'on « le mette sur la voie ». Le somnambule, à l'état de veille n'a pas seulement le pouvoir de se rappeler quelques phénomènes de sa vision somnambulique, il arrive parfois qu'il en garde l'intuition, au moins un instant. M. Delbeuf l'a ingénieusement démontré : si l'on tire brusquement un somnambule de son sommeil, au moment où il accomplit un acte commandé, il peut se rappeler à la fois et cet acte qu'il est en train d'exécuter et l'ordre qu'il a reçu de l'exécuter [1]. Il y a plus : ces sortes de souvenirs ne disparaissent pas toujours d'une manière subite au seuil de la conscience normale : ils s'y prolongent parfois, ils y persistent dans une certaine mesure. « Un sujet hypnotisé pour la première fois, dit M. Gurney, se souvenait de tout, non seulement des actions qu'il avait faites, mais encore des sentiments de surprise qu'il avait eus en les faisant [2]. » — « J'ai moi-même constaté, dit M. P. Janet, cette persistance du souvenir chez un jeune homme que j'avais hypnotisé plusieurs fois, mais très légèrement. Ses paupières étaient restées fermées malgré lui, et ses bras ne pouvaient, malgré ses efforts, quitter les positions où je les mettais. Réveillé, il put facilement se souvenir de tout [3]. »

C'est donc la même conscience qui saisit les représentations du sommeil et celles de la veille. Le somnambulisme ne révèle pas une *scission* du *moi*, mais un simple changement de son champ de vision. Et dès lors, il faut admettre, derrière ce qu'il perçoit à un moment donné, un principe fixe et permanent qu'il ne perçoit pas et dans ce principe toute une vie cachée qui, à certaines heures, reflue vers la conscience et l'envahit comme une marée.

Il existe en chacun de nous tout un ensemble de virtualités dont le propre est d'osciller entre le conscient et l'inconscient, de pénétrer dans le domaine de la pensée et d'en sortir pour y pénétrer encore; et ce caractère est aussi très probablement celui de certains faits d'ordre psychologique.

On a souvent parlé en psychologie du tic-tac du moulin. Or l'on ne peut guère croire qu'il ne produise sur l'oreille du meunier

[1] Voy. M Binet, *Altérations de la pers.*, p. 73.
[2] *Procedings S. R. P.* II, 67.
[3] *Aut. psych.*, p. 81.

qu'une impression organique; cette explication ne paraît pas conforme à la loi fondamentale du composé humain. De quelque façon qu'on entende l'union de l'âme et du corps, cette union est constante; par là-même, toute impression qui atteint l'un de nos organes sensoriels atteint notre âme de quelque manière, et en devient un mode. Le domaine de l'inconscient s'étendrait donc jusqu'à certains faits de notre être mental : il se produirait dans notre âme des actes que la pensée n'éclaire que par intervalle, à la façon dont la lumière de la tour Eiffel visite les quartiers de Paris. C'est sans nul doute ce qui a lieu pour l'extatique, c'est aussi grâce à cette activité inconsciente du conscient que la nièce du rabbin pouvait se rappeler le grec et l'hébreu de son oncle.

Non seulement il existe en notre âme des états et même des faits qui se produisent en dehors de toute pensée: mais il est possible de montrer qu'à une certaine période de notre passé, la pensée sommeillait encore au dedans de nous-mêmes, attendant pour se produire des conditions plus favorables.

Comme l'a très justement observé l'Ange de l'école, plus nous remontons le cours de notre vie, plus le champ de nos connaissances va se rétrécissant; il y a eu un moment où la raison a fait en nous son apparition; et l'on peut dire aussi qu'il y a eu un instant où la conscience empirique s'est pour la première fois dégagée du sein de la matière organique. D'après les découvertes récentes qu'on a faites en embryologie, l'homme commence par un germe amorphe; puis ce germe, une fois fécondé, se segmente et passe par l'état évolutif de la morula; ensuite il se transforme en vésicule blastodermique et ressemble à une larve ciliée. L'embryon n'a ses organes développés qu'au bout d'un nombre prodigieux de transformations qui toutes se font d'après la loi de la différenciation. Si, comme l'expérience le démontre, le développement de la pensée est proportionnel à l'état de la formation des organes, on peut en conclure sans témérité que l'embryon n'a pas toujours eu conscience de lui-même; que, pendant un certain temps assez difficile à définir, il n'a exercé qu'une activité toute végétative.

Mais sortons de nous-mêmes pour jeter un regard sur le monde qui nous environne, et peut-être y trouverons-nous une nouvelle preuve en faveur ds notre thèse.

La pensée n'est pas contemporaine de l'univers. Elle ne s'exerçait pas encore au sein de cette nébuleuse immense qui remplissait à l'origine les espaces infinis et d'où se sont dégagés peu à peu les divers systèmes planétaires. Et plus tard, les planètes une fois formées, après de longs siècles d'embrassement universel, la vie animale ne réussit pas à s'y manifester immédiatement; car elle

demande, pour éclore, un ensemble à la fois complexe et délicat de conditions qui n'étaient pas encore données. Longtemps la terre, par exemple, roula dans son orbite, inerte et déserte, portant peut-être en son sein un germe de vie et de conscience, mais impuissante encore à le développer. Des millions de siècles ont précédé l'apparition de la pensée dans le monde; et des millions de siècles suivront sans doute les dernières lueurs qu'elle aura jetées. « Il fut un temps où notre planète ne convenait pas à l'homme : elle était trop chaude et trop humide. Il viendra un temps où elle ne lui conviendra plus : elle sera trop froide et trop sèche. Quand le soleil s'éteindra, ce qui ne peut manquer, les hommes auront disparu depuis longtemps. Les derniers seront aussi dénués et stupides que les premiers; ils s'éteindront misérablement dans des cavernes, au bord des glaciers qui rouleront alors leurs blocs transparents sur les ruines effacées des villes où maintenant on pense, on aime, on souffre, on espère...; un faible reste de royale intelligence, hésitant dans leurs crânes épaissis, leur conservera quelque temps encore l'empire sur les ours multipliés autour de leurs cavernes. Peuples et tribus auront disparu sous la neige et les glaces, avec les villes, les routes, les jardins du vieux monde. Quelques familles à peine subsisteront; femmes, enfants, vieillards engourdis pêle-mêle, verront par les fentes de leurs cavernes monter tristement sur leur tête un soleil sombre où, comme sur un tison qui s'éteint, courront des lueurs fauves, tandis qu'une neige éblouissante d'étoiles continuera de briller tout le jour dans le ciel noir à travers l'air glacial. Voilà ce qu'ils verront; mais, dans leur stupidité, ils ne sauront même pas qu'ils voient quelque chose. Un jour, le dernier d'entre eux exhalera, sans haine et sans amour, dans le ciel ennemi, le dernier souffle humain. Et la terre continuera de rouler, emportant à travers les espaces silencieux les cendres de l'humanité, les poèmes d'Homère et les augustes débris des marbres grecs, attachés à ses flancs glacés. Et aucune pensée ne s'élancera plus vers l'infini du sein de ce globe où l'homme a tout osé[1]... »

Cette page si belle et si triste d'un livre qui en a cependant de si légères, est l'expression poétique des dernières inductions auxquelles ont abouti comme de concert la géologie et l'astronomie. La vie consciente ne tient qu'une place très étroite dans l'évolution de l'univers.

Les preuves ne font donc pas défaut à notre sentiment : psychologie, pathologie, embryogénie et géologie concourent à le mettre en

[1] *Le Jardin d'Epicure*, p. 25.

lumière. Non seulement l'être, comme on l'a vu plus haut, déborde la pensée, mais encore il en est séparable : il peut exister en dehors d'elle. Et cet être n'est pas une simple « possibilité de sensations », comme l'a imaginé Stuart Mill ; c'est une force réelle, une cause concrète, un principe immense d'activité. C'est de cet être en effet, ou de cette partie de l'être située en dehors de ma pensée, non de mes images ou de mes conceptions, qu'est sorti cet ensemble prodigieux de phénomènes qui constitue le monde actuel. Or comment ces phénomènes en seraient-ils sortis, si sa causalité n'était autre que celle d'une possibilité logique? C'est de cet être ou de ce fond d'être que me viennent à chaque instant ces sensations vives et par contre-coup ces états faibles qui forment la trame de ma vie. Or, comment ce déploiement perpétuel de faits réels au sein de ma conscience, si la source dont ils s'écoulent n'est qu'une abstraction? Pour expliquer le réel, il faut plus qu'un « éternel théorème »; pour expliquer le réel, il faut du réel. Il existe donc cet être qui déborde ma pensée, puisqu'il agit sans trêve; et ma pensée n'entre pour rien dans le fait de son existence : il n'en dépend pas.

III

Nous n'en avons pas fini avec l'idéalisme. Ce système est un Protée, il a des formes variées à l'infini; et, quand on le chasse sous l'une d'entre elles, il renaît sous une autre. Les considérations que nous venons de faire portent pleinement contre cet idéalisme d'origine anglaise d'après lequel l'être est d'être perçu et qu'on appelle idéalisme subjectif; mais elles n'atteignent pas cette autre façon d'identifier la pensée et les choses qui se nomme l'idéalisme objectif.

Voici d'abord le principe de ce dernier système. L'intelligibilité de l'être égale l'être; tout est connaissable. Mais quel moyen de connaître l'être? Nul autre que celui de devenir quelque chose de lui-même, nul autre que celui de devenir d'une certaine façon son mode pensant. Je suis la perception immanente de chaque objet dans la mesure où je le connais. Ma conscience s'éveille en lui quand je le pense, et c'est par là seulement que je le puis penser. Si j'entends un carillon lointain ou le bruit sourd d'une canonnade, il faut que ma conscience, plus rapide que l'éclair, plus subtile que l'électricité se soit transportée à travers l'espace jusqu'au point où commencent les vibrations sonores; si je vois l'immensité du ciel, on n'en peut fournir qu'une explication : je l'emplis de l'immensité de mon activité consciente. La pensée que j'acquiers des choses et qui est le point où coïncident leur être et le mien n'y est

pas toujours actuelle; mais elle y dort en quelque sorte, et c'est son réveil qui constitue mes états conscients : je connais le monde dans la mesure où j'y suis. Un astronome voyageait un jour avec un grand philosophe de notre siècle et ne tarissait pas sur les merveilleuses découvertes de la science à laquelle il a consacré son talent. « Eh! bien, dit le sage, comment pouvez-vous connaître ces étoiles lointaines dont vous me parlez et que vous apercevez, au bout de votre télescope, comme perdues dans les profondeurs du ciel? » L'astronome n'avait jamais songé à cette question d'inspiration socratique et ne put donner de réponse. « C'est que vous y êtes de quelque manière, » dit le philosophe.

Voilà de fait la vraie devise de l'idéaliste objectif : chacune de ses pensées est à ses yeux un mode de la chose qu'il pense.

Cette hypothèse est d'une grandeur captivante; mais elle n'a pas de preuves à son appui. Elle se fonde tout entière sur ce principe tant de fois formulé que la conscience n'a pas de fenêtres ouvertes sur le dehors, qu'elle est un sanctuaire absolument clos, que penser autre chose que soi-même, c'est sauter sur son ombre. Or ce principe n'est qu'un postulat : on l'a toujours affirmé, on ne l'a jamais établi. Rien n'empêche au fond que la conscience n'entre en contact avec des objets qui se distinguent d'elle et n'en ait par là même une certaine connaissance.

Tout être a un dedans et un dehors : tout être est doué d'une activité immanente qui s'exerce en lui-même, mais aussi d'une activité transitive par laquelle il se met en rapport avec le milieu ambiant. Le monde ne se compose pas d'éléments isolés; c'est la continuité qui en est la loi fondamentale. Chacune des parties qui concourent à le constituer est en relation avec toutes les autres, influe directement sur ses voisines et en subit l'influence : le monde est un vaste système où tout agit et réagit. Or cette dynamique mutuelle ne se comprend que si l'activité interne de chaque être se prolonge en activité transitive. L'âme humaine a donc aussi son activité transitive; et, puisque cette activité est compénétrée de conscience, quel obstacle voit-on à ce que cette conscience aille aussi loin qu'elle et se termine comme elle aux objets extérieurs? Quand je presse un corps dur, par exemple, le manteau de ma cheminée, pourquoi ma conscience déployée dans mes organes ne s'étendrait-elle pas jusqu'à ce corps? Pourquoi ne pourrait-elle pas en atteindre les différentes parties? On dira sans doute que le simple n'agit pas sur le composé. Mais cette objection, vieille comme le monde, n'a pas de portée; elle est le résultat d'une métaphysique que l'observation n'a pas encore corrigée. Il faut bien, en fin de compte, que le simple ait sa manière de communier

au composé, puisque nos perceptions sont, par essence, des actes simples et que, pourtant, nous percevons l'étendue.

Il y a donc, à côté de l'explication de la connaissance qui se fonde sur l'*unité* du sujet et de l'objet, une autre explication également plausible, plus plausible encore, qui se fonde sur l'*union* de ces deux termes. Et, dès lors, les idéalistes n'ont nul droit d'ériger leur théorie en dogme. Devoir leur incombe de fournir d'abord de solides preuves; et ce devoir est d'autant plus pressant que leur doctrine enveloppe des conséquences religieuses et morales qu'on ne peut nullement accepter sous bénéfice d'inventaire.

Fondé sur un principe gratuit, l'idéalisme a de plus l'inconvénient d'être en désaccord avec certaines données de l'expérience. Si je suis la perception des objets extérieurs, d'où vient que plusieurs personnes, placées au même endroit, en face du même objet, n'y voient pas les mêmes couleurs? D'où vient qu'il y a autant de goûts et d'odorats que de gens? Comment expliquer surtout que nous ayons une vue si confuse des faits matériels? Nous percevons le continu où le microscope nous découvre des millions de parties et d'interstices. Nos sens constatent l'inertie où la science nous révèle tout un ensemble complexe de mouvements atomiques. L'activité de nos facultés représentatives est de beaucoup plus lente que l'activité de la nature physique elle-même, comme le prouve l'expérience du charbon ardent dont le mouvement circulaire produit un cercle de feu. D'où peuvent procéder de telles différences entre nos images et les faits réels, si ces images sont ces faits eux-mêmes, si entre notre pensée et leurs caractères absolus ne s'interpose aucun terme? Le propre de la pensée n'étant pas de changer ce qu'elle perçoit, mais de le percevoir, toutes ces modifications de la réalité connue se dressent sous le regard de la réflexion comme autant d'insondables antinomies.

IV

Toutefois, la solution que l'on vient de voir, si conforme qu'elle soit aux données de l'expérience, ne réussit pas à dissiper entièrement les ténèbres : elle laisse subsister une difficulté fondamentale dont il convient de peser la valeur.

S'il faut en croire Hegel, l'univers n'est que de la logique en mouvement. L'idée fait le fond immuable de la mobile nature, et c'est de son éternelle action que procèdent les phénomènes d'ordre divers qui se déploient dans l'espace et le temps. L'idée, au sens du célèbre métaphysicien, est la substance du monde : tout le reste n'en est que l'immanente et perpétuelle modulation.

Et, de prime aspect, on est tenté de croire qu'il a raison. L'idée est nécessaire : par conséquent, elle n'a pu commencer, elle est éternelle. D'autre part, l'idée n'est pas extérieure à la réalité concrète : elle en forme le contenu logique; c'est là qu'elle vit, là que l'intelligence humaine la découvre. Il y a donc, semble-t-il, au fond des phénomènes qui changent sans cesse, quelque chose qui ne change pas, un principe immuable, qui est l'idée.

Mais, quand on regarde de plus près à cette théorie, on observe assez vite qu'elle n'a qu'une apparence de vérité. Hegel s'est mépris sur le rôle de l'idée, parce qu'il n'en a pas vu la véritable origine : il a fait de l'idée le premier principe des choses, parce qu'il n'a pas remarqué le rapport qu'elle soutient soit avec la pensée qui la pénètre, soit avec les phénomènes qui lui servent comme de satellites. Il n'a pas fait avec assez de patience la généalogie de l'idée; et là se trouve le vice originel de sa vaste et puissante conception, si riche en aperçus nouveaux, si féconde en grandes et nobles pensées; mais qui, considérée dans son ensemble, n'en demeure pas moins dépourvue de tout point d'appui. Sans doute, on peut dire de l'idée qu'elle est une cause. Une fois apparue au ciel de l'âme, elle agit au dedans de nous : elle se pose comme fin et devient le levier perpétuel de notre activité consciente. Mais avant d'être cause, l'idée est effet et de deux manières assez différentes. L'idée n'est pas antérieurement à l'intuition sensible; et, l'intuition sensible une fois donnée, elle n'est qu'autant que la force de l'esprit l'en fait jaillir. Elle suppose le concours simultané de deux facteurs d'ordre distinct : le phénomène empirique qui la contient à l'état virtuel et l'entendement dont le regard la découvre; elle est par essence un produit de la pensée élaborant les données de l'expérience. C'est donc se tromper que de voir dans l'idée la substance de l'univers : elle n'en est qu'un mode d'une nature à part; elle n'est pas le fond des choses, mais le substitut logique et par là même inadéquat des choses, substitut qui n'existe que pour et par la conscience.

Préalablement à la pensée, il y a tout à la fois ce qui peut penser et ce qui peut être pensé; préalablement à l'idée, il y a ce qui lui sert de matière et de cause; et là se trouve la substance, là se trouve le « premier terme » auquel tout le reste est comme suspendu. Le connaissable et le connaissant préexistent au connu; et c'est dans le réel que commence l'idéal.

Néanmoins, cette réponse, bien que fondée sur l'observation intérieure, n'a qu'une valeur indirecte. Plaçons-nous maintenant au point de vue qui a frappé le génie de Hegel, établissons-nous sur son propre domaine; examinons la nature de cette mystérieuse

nécessité de nos idées qui a servi de base à ses déductions. Il tient cette nécessité pour absolue; l'est-elle en fait? Et si elle l'est, en quel sens?

Ce qu'on remarque dès l'abord, c'est que la nécessité de rapport est tout hypothétique : elle vient de ce qu'un terme une fois posé, un autre terme s'ensuit. Un carré étant donné, il faut bien que sa surface soit égale au produit de sa base par sa hauteur. Aussi longtemps que les corps resteront ce qu'ils sont à l'heure actuelle, il faudra bien qu'ils s'attirent en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance. Supposé qu'il y ait un être absolu, il faut qu'il enveloppe de quelque manière toutes les perfections. Mais ces hypothèses supprimées, leurs conséquences disparaissent du même coup. Le sujet n'étant plus, il n'y a plus d'attribut. Et la remarque n'est pas neuve. Les scolastiques l'avaient déjà formulée; Leibniz lui-même l'a reprise et en a fait l'un des meilleurs chapitres de ses *Nouveaux essais :* tant il est vrai qu'il « y a encore de l'or dans ces scories »!

Mais le vif de la question n'est pas là. Toute proposition renferme un sujet; et ce sujet, dont l'existence peut être précaire, est toujours supposable; il est éternellement possible, il ne peut pas ne pas l'être : la nécessité en fait le fond. D'où vient cette nécessité tout interne? Quelle en est la raison explicative? Voilà ce qu'il faut dire, si l'on veut ne pas s'en tenir à la surface des choses.

Pour résoudre ce problème fondamental, d'où l'on aiguille fatalement ou vers l'empirisme ou vers l'idéalisme, il importe avant tout de le poser avec précision.

Quand on veut constater la nécessité d'une idée, celle de l'idée de triangle, par exemple, on le fait d'ordinaire sous cette forme. Le triangle a toujours été possible, il le sera toujours, il l'est partout et à l'indéfini : il ne peut cesser de l'être. Supposez qu'il n'y ait jamais eu de triangle dans la nature, qu'aucune intelligence n'en ait jamais conçu, le triangle n'en demeurerait pas moins éternellement possible. Ecartons cette manière de dire; elle est défectueuse. On y prête à tous les triangles une seule et même essence, parce qu'on s'en fait une seule et même idée; on y suppose des idées en soi, et c'est là une pétition de principe. Pour avoir une expression rigoureuse de la vérité psychologique, il faut employer un langage moins abstrait et s'exprimer comme il suit. On a toujours pu concevoir un triangle; on le pourra toujours; on peut concevoir un nombre indéfini de triangles; il est impossible qu'on ne puisse plus à un moment donné concevoir un triangle. Et à la question ainsi posée il semble qu'il soit juste de répondre : l'impossibilité de ne pouvoir plus concevoir un triangle vient de la

possibilité d'en concevoir un. Qu'on puisse, en effet, concevoir un triangle A, on peut par là même en concevoir un second B, un troisième C; on peut en concevoir un nombre aussi grand qu'on le voudra. Car la même hypothèse doit avoir toujours le même succès. La dix-millième fois, comme la première, on pense ce qui est pensable. La nécessité de l'idée de triangle est donc conditionnelle au même titre que le rapport de ses propriétés : elle n'est que l'imitabilité d'un sujet une fois donné. Mais cette solution ne suffit pas par elle-même, elle nous entraîne plus loin.

D'où vient que je puis concevoir un premier triangle? Si cette conception réussit, ce n'est pas par un simple effet du hasard. Elle suppose que la matière enveloppe une aptitude interne à la formation de cette figure; elle suppose qu'il ne se trouve pas d'obstacle essentiel à l'intersection de trois lignes, qu'il ne s'en trouve pas non plus au tracé de ces lignes elles-mêmes. Il y a donc dans l'univers, préalablement à toute connaissance, des conditions objectives de la connaissance. Il y a dans l'être, antérieurement à l'apparition des individus, des convenances logiques qui président à leur constitution et à la position des éléments qu'ils renferment. Les existences ne s'expliquent qu'autant qu'on suppose un fond éternel d'éternelles possibilités, qui leur sert de règle; et c'est là ce qu'il faut accorder à Hegel, qui n'a fait, en ce point, que reproduire à sa manière la pensée des plus nobles représentants de la sagesse humaine.

Où réside ce principe métempirique qui contient en lui-même les lois immuables de l'expérience? Qu'est-ce que cet être primordial qui trace également à tous les autres êtres les conditions essentielles de leur passagère existence? Faut-il y voir un système d'idées, suivant la pensée du métaphysicien allemand? Nous ne le croyons pas; et c'est là, comme nous l'avons dit plus haut, c'est à ce point initial que sa théorie se trouve manifestement en défaut. L'idée est chose abstraite : le fait de l'existence en est essentiellement banni; elle ne peut donc subsister en soi et par soi. C'est de la lumière intermittente de l'entendement que dépendent et son apparition et sa durée. L'idée dérive de la réalité concrète; et partant, cette réalité elle-même, voilà le domaine où se trouve la source inépuisable de toute possibilité. Mais comment?

Le propre de l'Être éternel est de posséder toutes les perfections. Comme il n'a pas commencé, il ne peut dépendre que de lui-même, il porte en soi le principe de son essence et de son existence. Et, dès lors, il n'y a pas de raison pour qu'il s'arrête en son acte constitutif à tel degré d'énergie, de savoir, de vouloir ou de bonté : il est l'harmonieuse plénitude de la vie, par le fait même qu'il est.

Or, ce n'est pas sous cette caractéristique de l'être éternel que

la nature se révèle à nos yeux. Les imperfections s'y manifestent à tous les degrés et sous toutes les formes. Le ciel passe sans relâche de l'homogène à l'hétérogène, et de l'hétérogène à l'homogène. Des soleils se forment dans l'espace infini, d'autres y brillent de leur plein éclat, d'autres y sont en train de disparaître ou ne se voient déjà plus. La matière sidérale tend à se déployer en ordre; mais, cet idéal incomplètement atteint, elle ne peut s'y tenir; il faut qu'elle en redescende. La vie vient de l'imperceptible, croît par degrés insensibles, acquiert des proportions définies qui forment son point de maturité; puis elle ne tarde pas à se ralentir, à retourner au néant. Tout s'y développe et s'y réenveloppe : c'est la loi des individus, celle des familles et celle des peuples. La matière vivante aspire à l'être et réussit dans une certaine mesure à réaliser son vœu; mais elle s'épuise dans son effort et finit par retomber sur elle-même, comme lasse de produire. En notre âme s'est éveillée une lueur de raison, et nous nous servons de cette arme supérieure pour arracher à l'univers le secret de ses lois, celui de son origine et de sa destinée; mais l'univers résiste. Notre pensée ne fait que glisser à la surface des choses comme l'eau des torrents sur le granit, et l'ignorance continue à nous entourer d'un océan de ténèbres. Entre notre vouloir et notre raison se révèle une antinomie plus anormale encore que notre impuissance à conquérir la vérité. Nous connaissons le devoir, nous en apprécions la valeur souveraine, et la force de l'accomplir nous fait défaut. Nous ne faisons pas le bien que nous voulons, et nous faisons le mal que nous ne voulons pas. Il y a dans nos membres une loi qui s'oppose à la loi de l'esprit; et le plus souvent c'est elle qui l'emporte dans la lutte. La violence et la volupté sont encore les deux souveraines de la vie.

De quelque côté qu'on envisage la nature, on y trouve toujours que son énergie est limitée et son harmonie incomplète; on découvre partout dans sa richesse immense des indices d'une indigence essentielle. Elle n'a donc pas sa raison d'être en elle-même : elle n'est pas éternelle; et, par conséquent, elle ne porte pas en son sein ce principe inépuisable de possibilités qui s'y réalisent sans cesse. Ce principe n'est pas immanent, il est transcendant. Ce principe c'est Dieu, « éternellement subsistant, éternellement véritable, éternellement la vérité même ». Dieu n'est pas seulement la cause des existences, il est aussi la loi suprême des essences. Rien n'a lieu dont il ne soit et l'auteur et l'original; tout se fait par lui et d'après lui, il est à la fois le soleil du monde réel et celui du monde intelligible; et voilà le fond de platonisme dont on ne sortira jamais.

C. Piat.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Le grand événement du mois. — Le général Duchesne. — Les Trappistes à Madagascar. — La reine des Hovas. — Singulier privilège du premier ministre. — Situation délicate du futur Résident de France. — Rentrée de la Chambre. — La misère des députés. — Charité, s'il vous plaît! — Petit croquis d'un honnête homme. — La messe du Saint-Esprit. — Rois et grands-ducs à Paris. — Les funérailles de Pasteur. — 1793 et 1895. — Les réticences d'un ministre. — La rose et le crucifix. — Le centenaire de l'Institut. — La Sorbonne et Chantilly. — Le centenaire du Conservatoire. — De l'influence de la musique sur la longévité humaine. — Un mot d'Auber. — Le centenaire de la Lithographie. — L'Exposition de l'avenue Rapp. — L'image du temps. — La statue d'Henri de La Rochejaquelein. — Le discours de Mgr Cabrières. — Les trois frères. — Un trait du duc de Berry. — Un chevalier... d'industrie. — Grandeur et décadence. — Suicides et crimes passionnels. — La plus grosse cloche du monde. — Le *Te Deum* des revanches. — Les théâtres. — *Du Guesclin.* — Autrefois et aujourd'hui. — Vision du passé. — L'aube de demain.

Le principal, le grand événement du mois a été la prise éclatante de Tananarive, entraînant la conquête de l'île africaine tout entière et dorant enfin d'un rayon glorieux notre drapeau voilé de crêpe depuis vingt-cinq ans. Nous avions bien eu déjà, comme première consolation de notre deuil, le succès du Dahomey, grossi par notre ardent désir de quelque laurier militaire et qui avait presque fait du général Dodds revenant à Toulon vainqueur de Behanzin l'équivalent de Bonaparte débarquant d'Egypte avec le rayonnement du Thabor. Mais, aujourd'hui, l'enthousiasme se justifie davantage, en se mesurant à la fois aux difficultés exceptionnelles de l'entreprise et à l'importance des résultats obtenus. Ce n'est pas seulement, en effet, une plage inculte avec quelques bandes de désert rongées de soleil qui s'ajoute à nos possessions; c'est un territoire plus vaste que la France entière, avec des richesses naturelles dont notre génie industrieux pourra tirer d'immenses ressources. Depuis Richelieu, la France ambitionnait de mettre la main sur Madagascar, et après deux siècles et demi elle vient enfin d'en réaliser la conquête. Mais au prix de quels sacrifices! Il a fallu, à la fois, toute l'endurance admirable de nos soldats et toute l'audace héroïque de leur chef pour accomplir le prodige à travers les obstacles accumulés par la nature et par le climat.

Quelle situation que celle du général Duchesne semant de cadavres la route interminable qu'il devait s'ouvrir, voyant sa petite armée fondre chaque jour douloureusement sous ses yeux, pouvant calculer la date prochaine où il ne lui resterait plus un bataillon sous la main, manquant de matériel, de moyens de transport, presque de vivres, et, dans cette impuissance exaspérante, recevant chaque matin, de son gouvernement aux abois, la supplication pressante d'envoyer à Paris par le télégraphe l'annonce d'une victoire dont les ministres éperdus avaient besoin pour échapper aux imprécations de la foule et aux colères du Parlement!

Ainsi placé entre une fatalité inexorable et une nécessité impérieuse, entre un désastre et une folie, le général a pris hardiment un parti presque désespéré. Ramassant ce qui lui restait d'hommes, il s'est jeté en avant dans l'inconnu, avec la résolution de vaincre ou de mourir; et renouvelant, avec une poignée d'infanterie exténuée, le *read* fameux de Shermann avec sa cavalerie, il a marché sans relâche à travers les broussailles et les rochers, traversant les ravins, escaladant les pentes, se battant sans trêve et cherchant toujours à l'horizon ces clochers et ces palais de Tananarive sur lesquels il devait planter le drapeau tricolore. Quelle intrépidité! quelle lutte! quelle persévérance! A la fin, l'héroïsme a eu sa récompense; la capitale des Hovas a été emportée, et le vainqueur a dicté ses conditions à la reine prisonnière!

Il était temps pour nos soldats; il était temps aussi pour nous-mêmes, qui succombions à l'inquiétude et aux angoisses. Aussi la nouvelle du succès a-t-elle été un soulagement universel, presque une délivrance pour l'âme nationale oppressée; et pendant que l'Église, s'associant aux joies du patriotisme, chantait le *Te Deum* accompagné d'une prière pour ceux qui ne reviendront pas, les maisons se pavoisaient d'un bout à l'autre du pays, dans nos villes et jusque dans nos derniers villages où l'heureuse nouvelle s'était aussitôt répandue comme une traînée de poudre.

La Chambre va maintenant discuter la question du régime à établir dans notre colonie nouvelle : annexion ou protectorat; et il faut s'attendre à beaucoup de divagations sur ce sujet de la part de ceux que Gambetta traitait de sous-vétérinaires et que Rochefort appelle aujourd'hui des sous-pédicures. Quel que soit le régime adopté, il faudra coloniser, c'est-à-dire combattre les broussailles, les marais, les rochers abrupts, les miasmes pestilentiels, pour arriver à mettre en valeur les parties fertiles du pays, et un journal a lancé l'idée très heureuse de confier aux Trappistes, ces défricheurs par excellence, nos premiers essais de colonisation. On sait, en effet, quelles merveilles les fils de Saint-Benoît ont

réalisées, sous ce rapport, en Algérie, dans la campagne romaine, partout où ils ont passé; et le mois dernier nous retracions ici même leurs œuvres agricoles de Normandie, où ils ont construit de leurs mains une ligne de chemin de fer pour faciliter l'exploitation de leur domaine. Quel exemple et quel encouragement pour l'émigration s'ils allaient là-bas assainir, défricher, transformer des régions impénétrables ou empestées en champs de céréales et en beaux vignobles, puis construire des voies ferrées pour l'écoulement de leurs produits!

Si la République, qui a déjà fait à des spéculateurs et à des aventuriers des concessions scandaleuses, demandait à nos religieux laboureurs leur vaillant concours, comme l'a fait jadis pour l'Algérie la monarchie de Juillet, en mettant largement à leur disposition tous les milliers d'hectares qu'ils se croiraient capables de féconder, la République avancerait autrement l'œuvre de la colonisation que par l'envoi de tous les financiers, de tous les écumeurs et de tous les mercantis qui rêvent déjà de s'abattre sur cette proie.

En attendant, nous allons pourvoir à la première organisation du pays sous le sceptre fictif de la reine prisonnière. — C'est une curieuse figure et une singulière existence que celle de cette reine, vouée par la constitution malgache à devenir l'épouse de tous les premiers ministres qui se succèdent au pouvoir! Nous connaissons un pays où la souveraine aurait, à ce compte, changé trente à quarante fois de lit et de mari depuis vingt-cinq ans! Ce serait à ne plus s'y reconnaître!

Le dernier ministre hova, celui qui nous a fait la guerre et que nous venons de renverser, avait été l'époux de trois reines dans un espace de trente et un ans, ce qui avait fait de lui, durant cette longue période, un véritable dictateur. Mais il n'a eu d'enfants d'aucune de ces épouses royales, ce qui est heureux, parce que le contraire aurait pu entraîner de graves complications. Car le mariage, paraît-il, est constitué là-bas d'une façon toute particulière : ce premier ministre, qui a épousé successivement trois reines, s'était marié d'abord à une fille de caste noble qui lui a donné quinze enfants, dont une fille réputée pour sa beauté et qui, quoique non mariée, a laissé à son tour quatre enfants... Les reines, sans doute, en agissent de même, car ce sont seulement les rejetons issus d'elles qui héritent de la couronne. Les princesses nées ainsi en dehors de toute participation des ministres-consorts, ont traditionnellement le privilège du sceptre, tandis que les premiers ministres ne possèdent que l'autorité exécutive. C'est ce qu'on appelle là-bas la séparation des pouvoirs.

Le dernier ministre, — j'évite d'écrire son nom, long d'un kilo-

mètre et imprononçable! — les concentrait tous dans sa main : guerre, marine, finances, justice, affaires étrangères; et, chose curieuse, il était entièrement illettré! Mais il avait de nombreux secrétaires et il tolérait paternellement les prévarications. Nous n'aurons donc pas à introduire là-bas le régime du pot-de-vin; nous l'y trouverons tout acclimaté!

Si le premier ministre, celui qui gouverne en réalité, devient *ipso facto* et nécessairement, de par la constitution malgache, l'époux de la reine, est-ce que notre futur Résident devra remplir cette charge particulière? Un pareil honneur pourrait donner beaucoup à réfléchir et peut-être limiter sensiblement le nombre des candidats... Mais, d'autre part, si le délégué de la métropole est affranchi de cette obligation, comment s'arrangera la reine, et à quels hasards pourra se trouver livrée sa descendance?

Je me borne à poser ces questions délicates. Ce n'est pas à un modeste chroniqueur qu'il appartient de les résoudre; c'est un soin qu'il faut laisser à la sagesse bien connue et aux scrupules moraux de nos législateurs.

Précisément, ils viennent de rentrer; le Palais-Bourbon rouvre ses portes en même temps que les théâtres, et c'est assez dans l'ordre, puisque la politique est devenue une véritable comédie, et puisque, sur les scènes diverses où s'exercent les différents acteurs, on finit par ne plus savoir de quel côté se trouvent ceux qui justifient le mieux le nom de cabotins.

A peine ont-ils repris ce qu'ils appellent « leurs travaux », — opération très simple qui se résume, en somme, à fouiller dans nos poches, — qu'un d'eux, M. Gustave Rivet, de l'Isère (ce qui rime avec misère), réclame une augmentation de l'indemnité législative. Il paraît que nos pauvres députés sont menacés de mourir de faim. « Les 25 francs par jour, s'écrie d'un ton navré et d'une voix presque éteinte l'auteur de la motion, les 25 francs par jour ne constituent plus qu'un traitement dérisoire... Pour quiconque réfléchit, 9000 francs par an, c'est tout juste de quoi ne pas aller à l'hôpital... »

La situation, en effet, *quand on y réfléchit*, est poignante. Comment un malheureux qui n'a que 9000 francs de rente, — pour ne rien faire d'ailleurs, — auxquels il peut ajouter la circulation gratuite sur les diverses lignes de chemins de fer, le maigre avantage de faire partie de quelques conseils d'administration, une petite participation à quelques opérations financières, et, çà et là, quelques misérables subventions et bénéfices aléatoires, comment ce malheureux arriverait-il à se nourrir et à se vêtir? C'est évidemment à force de sacrifices qu'il y parvient; aussi, ne peut-on que s'apitoyer sur son sort.

Mais, direz-vous peut-être : Si la fonction est aussi lamentable, pourquoi les infortunés qui en gémissent la poursuivent-ils avec tant de rage, et pourquoi s'y cramponnent-ils si âprement une fois qu'ils l'ont conquise? On est toujours libre de s'en aller!

C'est l'objection qu'on pourrait faire à M. Rivet, et je crois bien qu'il serait assez embarrassé d'y répondre.

Un brave homme qui ne se plaignait pas de sa destinée et qui se contentait modestement de sa petite indemnité, l'honnête M. Soubigou, vient de quitter définitivement nos Chambres, battu par un rival heureux qu'appuyaient toutes les influences du pouvoir. C'était une physionomie, que ce Soubigou, droit, pacifique, inspirant la sympathie à tous ceux qui l'approchaient. Par simplicité et non par pose, il avait conservé dans le Parlement son costume national de vrai Breton, gilet de velours à revers, ceinture de couleur, veste courte à grands boutons et chapeau de feutre à larges bords. On le voyait circuler ainsi dans Paris, sous le regard étonné des badauds, et suivant tranquillement son chemin, sans s'inquiéter des curieux. Qu'il prît part à une soirée officielle, à un dîner d'apparat, à une réception de l'Élysée, partout il promenait, naturellement et sans parade, le costume de sa Bretagne, comme un enfant qui porte avec amour les couleurs de sa mère. Il eût pensé se travestir en s'habillant d'autre façon. Ce n'était pas un Thivrier arborant la blouse par ostentation et cherchant dans ce déguisement une popularité de mauvais aloi. C'était l'homme primitif, de mœurs traditionnelles et patriarcales, attaché à son vieux sol comme à sa vieille foi, et qui était bien, au milieu de nos mobilités et de nos bigarrures, l'image fidèle de sa loyale et religieuse province. Nos banquettes législatives ne le reverront plus, mais il y laisse un souvenir et des regrets.

Pendant que les uns sortent, les autres rentrent. Des potaches aux magistrats, c'est la rentrée universelle. En dépit des sectaires, la messe du Saint-Esprit a été dite partout cette année au seuil de nos cours et tribunaux, et si la franc-maçonnerie maintient la suppression des prières qui jadis inauguraient la reprise des sessions parlementaires, le Saint-Esprit s'en venge bien par l'incohérence, la sottise et la stérilité qui marquent de plus en plus le *delirium* de nos assemblées.

Ce n'est pas, à coup sûr, pour prendre conseil de nos législateurs que tant de princes et de rois sont venus visiter Paris en ces derniers temps, mais bien plutôt pour tirer d'eux, sous l'impression de vanité naïve qu'ils en ressentent, les avantages particuliers qu'en espèrent ces nobles hôtes. Il en est de la diplomatie comme de la guerre, où l'on masque d'un rideau les véritables opérations.

Le Congo, sans doute, a plus occupé le roi des Belges que les petits théâtres où il affectait de promener sa bonhomie, et les grands-ducs n'ont probablement pas oublié, au milieu des distractions de notre capitale, les milliards de notre épargne où leur pays a déjà tant puisé. Un instant, nos républicains se sont bien montrés un peu agacés des cris de : Vive le Roi! dont retentissait le boulevard, mais ils ont fini par en prendre leur parti, en interprétant comme un hommage éclatant à la République et comme l'acceptation définitive du régime par les gouvernements monarchiques de l'Europe ces visites de princes et de souverains. Pourtant, il est une remarque dont on ne peut se défendre : c'est que, sous l'Empire, les visites princières ne furent jamais plus nombreuses qu'en 1867, à la veille même de l'écroulement, et que, le plus souvent dans l'histoire, c'est ainsi à la veille de leur chute que les établissements qui vont s'effrondrer jettent leur plus vif éclat, comme si l'apparente apogée n'était que le voile même dont l'illusion dissimule la catastrophe prochaine.

Au milieu de ces inanités et de ces parades, un homme qui fut plus grand que des princes et dont la gloire subsistera quand toute trace de nos institutions aura depuis longtemps disparu, l'immortel Pasteur, était triomphalement conduit à son tombeau par tout un peuple en deuil. Nous n'avons pas à refaire ici l'éloquent hommage qui lui a été rendu par un de nos éminents collaborateurs, associé lui-même durant plusieurs années à ses merveilleux travaux; mais c'est un devoir et une consolation pour cette Chronique d'enregistrer les témoignages d'admiration et de gratitude apportés par le monde entier aux funérailles de l'incomparable savant. Plus de 25 000 télégrammes ont été adressés à sa famille de tous les points du globe, et les couronnes ont afflué des extrémités de l'Europe à son cercueil, couronnes où se confondaient tous les rangs et où celles des rois se rencontraient avec le petit bouquet des pauvres gens mus par la reconnaissance.

Durant les trois jours qui ont précédé les obsèques, une foule qu'on ne peut évaluer à moins de 50 000 personnes par jour n'a cessé de passer par la chapelle ardente de la rue Dutot, foule recueillie et silencieuse, qui jetait pieusement l'eau bénite sur le cercueil, et dont l'attitude était bien différente de cette autre foule, banale et simplement avide de spectacle, qui défilait naguère à l'Élysée, devant le catafalque du président Carnot.

Et, pourtant, ainsi qu'on l'a justement remarqué, Pasteur n'avait rien sacrifié aux tentations vulgaires de la renommée; il n'avait pas plus cherché la popularité que la richesse; il n'avait flatté ni les mauvaises passions ni les bas instincts de la multitude. Mais il avait

été un bienfaiteur de l'humanité; il avait appliqué son puissant esprit au soulagement des maux de notre espèce; il avait sauvé des milliers d'existences en risquant constamment la sienne dans ce laboratoire qui était un vrai champ de bataille entre la mort et son génie, et le peuple, touché de reconnaissance, l'en a payé par des funérailles vraiment nationales.

En outre, toutes les Académies possibles, toutes les Sociétés savantes des deux hémisphères y étaient représentées; jamais, peut-être, on n'avait vu pareil nombre de délégations accourues d'Alsace-Lorraine, de Copenhague, de Madrid, de Saint-Pétersbourg, de Constantinople, du Canada, du Brésil, de toutes les parties du monde civilisé, de telle sorte que l'immense cortège, commencé à dix heures du matin, n'avait pas achevé de se dérouler à trois heures du soir!

Le char, attelé de six chevaux caparaçonnés de noir et d'argent, était le même qui avait servi aux obsèques du maréchal de Mac-Mahon, du président Carnot et du maréchal Canrobert. Pour ma part, j'aurais souhaité un corbillard moins banal, plus spécialement adapté au caractère et à l'œuvre du grand défunt. Il me semble que le cérémonial funèbre d'un savant illustre, d'un poète ou d'un artiste de génie, devrait être différent de celui d'un homme de guerre, et que les honneurs rendus, par exemple, à un conquérant qui a broyé les peuples sous sa botte, en se faisant un jeu de la vie des hommes, ne sauraient être les mêmes que ceux dont on salue la dépouille d'un bienfaiteur de l'humanité, ayant consacré ses labeurs à soulager les souffrances de ses semblables et à faire reculer la mort.

Singulière variation de choses! Il y a cent ans, la République, proclamant qu'elle n'avait pas besoin de savants, coupait la tête de Lavoisier; et les disciples des républicains d'alors n'ont pas trouvé, de nos jours, assez de fleurs et d'hommages pour honorer un autre savant, un autre chimiste, qui, par surcroît, était un fidèle chrétien! Car c'est ce dernier trait qui domine dans la vie de Pasteur, et on s'est justement étonné que le jeune ministre qui a parlé sur sa tombe au nom du gouvernement, n'ait pas eu le courage de le reconnaître, en faisant à Dieu et à la religion, dans son éloge, la part ostensible qu'ils avaient eus dans sa vie.

« Heureux, disait Pasteur, celui qui porte en lui-même un idéal et qui lui obéit. » Le ministre a cité cette parole, en ajoutant : « Il a toujours obéi à l'idéal le plus pur, à un idéal supérieur de science, de vertu, de charité. Toutes ses pensées et toutes ses actions se sont éclairées au reflet de cette lumière intérieure... » Mais pourquoi cette phraséologie vaporeuse et ces banalités vides, sinon pour éviter les mots nécessaires, ceux-là seuls qui eussent donné la

véritable idée des sentiments intimes du mort? Pourquoi n'avoir pas précisé cet idéal auquel il obéissait, n'avoir pas défini cette lumière intérieure qui éclairait sa pensée et réglait sa conduite!

Il eût été digne de M. Poincaré de s'affranchir des misérables liens de la secte et d'oser appeler les choses par leur nom. Il eût été digne de sa valeur intellectuelle de montrer en Pasteur l'alliance féconde de la Science et de la Foi, en confondant le sophisme qui les prétend inconciliables et qui veut faire de l'athéisme la condition du progrès. — Pasteur n'avait jamais dissimulé ses croyances; il les avait affirmées avec éclat le jour où, prenant possession du fauteuil de Littré à l'Académie française, il avait montré le néant des doctrines positivistes du disciple de Comte. Pourquoi n'avoir pas rappelé ses paroles dans cette circonstance solennelle, en honorant ses convictions?

Le ministre a perdu là une belle occasion de montrer son indépendance d'esprit; heureusement, les faits ont parlé plus haut que son discours, et le crucifix, que sur son lit funèbre, l'immortel savant tenait entre ses doigts après l'avoir porté à ses lèvres, a plus saisi l'imagination des foules que la rose païenne placée par des sectaires dans la main glacée de Burdeau.

Les grandes journées se succèdent sans se ressembler. Au lendemain des funérailles triomphales de Pasteur, nous avons les fêtes du centenaire de l'Institut, qui commencent à l'heure même où s'imprime cette chronique, et qui célèbrent justement la vraie primauté de notre pays, la seule suprématie incontestée que nous aient laissée nos malheurs.

La première République, celle qui guillotinait les savants, avait aussi guillotiné l'Académie française, enveloppant dans sa haine pour l'antique monarchie toutes les institutions qui venaient d'elle et toutes les aristocraties, quelles qu'elles fussent, celles du talent, du génie, de la vertu, aussi bien que celle de la naissance. Un décret rendu le 8 août 1793, en pleine Terreur, supprima d'un trait de plume toutes les Académies. Mais les peuples sont comme les individus; ils ne vivent pas seulement de pain; l'aliment intellectuel leur est aussi indispensable que l'autre; et deux années seulement après le coup brutal qui les avait détruites, les Académies renaissaient par la force des choses. La Constitution de l'an III, votée par la même assemblée, établissait, par une sorte d'amende honorable, un *Institut national* embrassant toutes les branches des connaissances humaines, et « chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts. » La loi qui l'organisait était datée du 25 octobre 1795, et c'est en commémoration de ce souvenir que les cinq sections de l'Institut ac-

tuel se sont mises en fête. Deux journées surtout ont présenté un spectacle inaccoutumé et imposant : celle qui a réuni dans le grand amphithéâtre de la nouvelle Sorbonne les 260 membres tous revêtus du fameux habit à palmes vertes, et celle qui les a groupés une seconde fois, le surlendemain, dans le royal domaine de Chantilly, leur propriété future.

Quel tableau, digne d'un grand peintre, que celui de la solennité de la Sorbonne! Et quel épisode que cette réception par M. le duc d'Aumale de toutes les illustrations françaises dans le palais merveilleux de Condé, sous ces voûtes qui ont vu passer tant d'histoire et près de ces belles eaux immortalisées par Bossuet! La pensée ne pouvait se défendre de rapprocher d'une assemblée aussi majestueuse cette autre assemblée qui ose s'appeler la représentation nationale et qui trône au Palais-Bourbon. Laquelle des deux est la véritable image du pays? Laquelle résume le mieux tout ce qui fait son éclat, sa vitalité, sa grandeur? Une supposition suffit à répondre. Si, par un hasard que je ne qualifierai pas même d'accident, le Palais-Bourbon venait à s'effondrer tout à coup en ensevelissant sous ses ruines nos cinq cent quatre-vingts législateurs, la France n'en serait en rien diminuée et continuerait même avec plus de facilités ses destinées glorieuses, tandis que si les murailles de la Sorbonne et les plafonds de Chantilly s'étaient écroulés sur la tête de nos deux cent soixante académiciens, la France s'en fût trouvée décapitée et brusquement plongée dans une nuit irréparable.

Les fêtes du centenaire ont été couronnées par une étincelante soirée de gala à la Comédie-Française, et cette attention du programme était aussi délicate que justifiée. — Napoléon, sollicité un jour par Fontanes d'accorder un gros crédit à l'Opéra, « l'honneur de la France », suivant le mot du ministre : « — Non, lui répondit l'empereur, c'est le Théâtre-Français qui est l'honneur de la France; l'Opéra n'en est que la vanité! » C'est en s'inspirant de cette noble et juste appréciation que le gala a réuni Corneille et Molière pour en faire les honneurs aux membres et aux invités de l'Institut, pour leur faire admirer, dans un même soir, les deux faces du caractère et du génie français, le côté chevaleresque et militaire avec notre grand tragique, le côté railleur et gaulois avec notre grand comique.

Une autre institution, d'ordre inférieur et moins glorieuse, mais qui n'a pas été sans influence sur le développement de l'art dans notre pays, le Conservatoire de musique et de chant, s'apprête aussi à célébrer son centenaire, d'une façon naturellement plus discrète.

On a fait, à ce propos, une curieuse remarque : c'est que, en un siècle, le Conservatoire n'a eu que quatre directeurs, — Sarrette, son

ingénieux et infatigable promoteur, qui le gouverna de 1796 à 1815; Cherubini, Auber, Ambroise Thomas, — tandis que d'autres institutions, plus fondamentales et qui semblaient appeler plus de fixité, ne comptent plus leurs titulaires. Combien de ministres ont passé par le pouvoir durant la même période! Et combien de fantoches s'y succèdent encore sous nos yeux, pendant que le maître de la scène lyrique continue de tenir le sceptre d'une main ferme et vaillante!

En constatant cette longévité des directeurs du Conservatoire, ne serait-on pas tenté de croire que la musique a une vertu particulière pour prolonger les jours de ceux qui la cultivent? Cherubini est demeuré en fonctions jusqu'à quatre-vingt-deux ans, Auber jusqu'à quatre-vingt-neuf ans, et le directeur actuel, Ambroise Thomas, touche à sa quatre-vingt-cinquième année. Quels étonnants vieillards! Et quelle puissance créatrice ils ont tous gardée jusqu'aux dernières limites de la vie!

L'aimable Auber, dont la verve juvénile oubliait volontiers les années, eut un mot de charmante naïveté au retour des obsèques de Meyerbeer : « Allons, dit-il d'un ton mélancolique et résigné, c'est maintenant le tour de ce pauvre Rossini! »..., lequel avait dix ans de moins que lui-même!

Un autre centenaire nous sollicite en ce moment, celui de la Lithographie, avec une attachante Exposition au palais du Champ-de-Mars. La Lithographie! quels souvenirs elle évoque chez les hommes de la génération grisonnante et blanchissante! Elle a été l'art favori et comme l'image de toute une époque, art un peu bourgeois et économique, qui incarnait bien la période de 1830, où le romantisme a trouvé son complément populaire, et qui nous a laissé de nombreux chefs-d'œuvre.

D'où nous venait l'innovation? De l'Allemagne, ou plutôt du hasard, car l'obscur écrivassier bavarois qui découvrit le procédé par surprise n'en soupçonnait pas la portée et ne parvenait pas à en tirer lui-même toutes les merveilles qu'allaient en faire sortir des artistes de génie. Aussi, comme tant d'autres inventeurs, est-il mort dans la misère et sans gloire. Il s'appelait Senefelder, et c'est certainement la France qui a allumé le rayon dont s'illumine aujourd'hui sa tombe.

L'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, essayèrent bien de tirer parti de la découverte, mais c'est notre pays qui sut le mieux la comprendre et l'appliquer. Un amateur intelligent, de Lasteyrie, et un éditeur de Mulhouse, Engelmann, s'initièrent promptement aux procédés nouveaux, et avec le concours de peintres et de dessinateurs de talent, ils acclimatèrent bientôt chez nous l'art nouveau,

qui, sous la main de Charlet, de Géricault, de Raffet, de Delacroix, de Daumier, allait devenir si éminemment français.

L'Exposition actuelle a fait éclore un livre spécial où il est intéressant de suivre les développements successifs et toute l'histoire de la lithographie depuis un siècle. On y voit que, dès 1805, Antoine-Philippe d'Orléans, duc de Montpensier, exécutait, d'après la trouvaille de Senefelder, trois remarquables portraits, le sien, celui de son frère, devenu plus tard le roi Louis-Philippe, et celui de sa sœur, Mme Adélaïde, exhibés d'abord à Londres, où les princes vivaient en exil, et qu'on retrouve aujourd'hui dans la curieuse galerie du Champ-de-Mars.

En 1806, un autre Français, le général Lejeune, dont on publie en ce moment même les attrayants Mémoires, crayonnait sur la pierre un *Cosaque* qui faisait sensation dans le monde artistique et attirait très vivement l'attention de l'Empereur. « Bonaparte, raconte le général, me recommanda d'étudier l'art nouveau, de le développer, de faire tous mes efforts pour en doter le pays. J'en parlai à Carle Vernet et à David, qui partagèrent cet enthousiasme, et je songeais à donner à l'idée un commencement d'exécution, lorsqu'un ordre de Napoléon m'envoya brusquement en Espagne. »

Mais l'invention était lancée; elle avait trouvé un chaleureux adepte en Vivant Denon, directeur du Louvre, et quand le général Lejeune revint en France, en 1814, il trouva le nouvel art à la mode. « Les dames les plus aimables de l'époque, dit-il, entre autres la comtesse Mollien, exerçaient leur talent à dessiner sur pierre de fort gracieux croquis. »

Mais la lithographie allait presque aussitôt élever son rôle en devenant de l'histoire, en reflétant les événements politiques, la vie littéraire et les mœurs.

« En 1817, raconte l'auteur du livre spécial dont je viens de parler, M. Henri Bouchot, un de ces menus faits de l'existence parisienne, dont le sens nous échappe aujourd'hui, quelque fanfaronnade de jeunes employés de nouveautés, déchaîna la caricature contre ceux qu'on appelait les *calicots*. Le calicot de 1817 portait le pantalon à la cosaque, des éperons, une cravache, le costume de cheval, et, ainsi accoutré, s'en allait au magasin auner des étoffes et vendre des rubans. Un formidable rire éclata en France à ce propos, et tous les artistes s'acharnèrent, dans des lithographies satiriques, sur les *calicots*. »

Ce n'était qu'un épisode comique; le crayon allait se hausser à l'histoire, et même à l'épopée, avec la légende napoléonienne. Horace Vernet, Lami, Charlet, Raffet surtout, le peintre génial des grognards, le sublime auteur de la *Revue nocturne*, saisissaient les

yeux du peuple avec leurs dessins épiques, tandis que Béranger exaltait les imaginations avec ses odes et ses refrains.

Dès le milieu de la Restauration, la lithographie avait conquis une place éminente dans l'art, et, en dehors des noms qui précèdent elle citait avec un juste orgueil ceux d'Isabey, de Géricault, des Johannot, de Gigoux, de Bonnington, de Devéria, de Boulanger, de Gavarni, de Daumier, en attendant Cicéri, Decamps, Nanteuil, Granville, Vernier, Mouilleron, toute une pléiade qui est demeurée célèbre et dont les œuvres, éparses dans les livres les plus fameux de l'époque, attestent l'originalité, la souplesse, la verve et souvent la puissance. Qui n'a admiré les pittoresques vignettes de Devéria, les vigoureux percherons de Géricault, les cavales emportées et les fauves rugissants de Delacroix? Qui n'a le souvenir des caricatures de Daumier, portant la satire à une hauteur qu'elle n'avait jamais atteinte?

On peut voir au Champ-de-Mars une de ces œuvres magistrales de Daumier, le *Ventre législatif*, qui retrouve de nos jours toute sa mordante actualité. C'était le temps où le poète Barthélemy cinglait de ses lanières

> Ces députés ventrus à la faim insatiable
> Qui votent des budgets et les mangent à table.

Mais le budget d'alors s'élevait à peine à un pauvre milliard. Quel ventre ne prêterait pas aujourd'hui Daumier aux législateurs du Panama, des Chemins de fer du Sud, de toutes les affaires à chèques et à pots-de-vin!

On peut voir aussi au Champ-de-Mars, du même Daumier, une autre pièce des plus expressives. *Enfoncé La Fayette!* Quel crayon nous en donnera le pendant sous ce titre : *Enfoncé Ribot!* pour faire suite à : Enfoncé Freycinet! Enfoncé Floquet! Enfoncé Rouvier! Enfoncée toute la séquelle qui nous salit et qui nous gruge! — Quelle série pour la pointe aiguë de Forain!

Après 1830, la lithographie eut son triomphe dans l'illustration de la littérature romantique, qui rencontrait en elle une interprète habile, populaire, à bon marché; et sa vogue se prolongea jusqu'au second Empire; mais son étoile pâlit alors devant l'apparition d'un rival plus économique et plus populaire encore : la photographie. Elle avait tué la gravure au burin; la photographie la tua à son tour, et depuis ce moment nous sommes sous le règne absolu de l'objectif, de l'instantané, jusqu'à ce qu'une invention nouvelle, plus démocratique encore, vienne abaisser l'art d'un degré de plus, en le faisant descendre jusqu'au fond des dernières couches.

Au dix-septième et au dix-huitième siècle, on gravait les portraits

des grands hommes, et nous conservons jalousement ces magnifiques estampes; dans la période bourgeoise de notre époque, on s'est borné à les lithographier; à présent, par une simplification nouvelle, on les photographie à la minute et à la seconde. Voilà la différence; c'est le progrès : *quò non descendam?*

L'exposition actuelle de l'avenue Rapp comprend deux parties distinctes : l'une industrielle, embrassant tout ce qui se rapporte aux procédés, pierres, machines, encres spéciales, poudres colorées, papiers chimiques, etc.; l'autre artistique, réunissant dans un très curieux ensemble d'environ deux mille épreuves les plus beaux spécimens du siècle.

Dans la première galerie, les machines fonctionnent sous les yeux du public, et tirent notamment en grand format et en couleur un portrait de M. Félix Faure, distribué gratuitement à tous les amateurs qui le désirent.

Une des sections les plus attrayantes est celle de ces affiches coloriées qui, depuis quelque temps, illustrent nos murailles de leurs notes gaies et vives et qui ont si pittoresquement rajeuni la réclame. La fantaisie se donne là large carrière, et devant les pages étincelantes de Chéret, par exemple, il est difficile de méconnaître l'avènement d'un art nouveau, très secondaire, à coup sûr, mais indéniable et où se reflète bien l'image abaissée et charlatanesque du temps.

Parmi les artistes modernes qui s'appliquent à maintenir les traditions de la belle période lithographique, il faut citer Bracquemond, Fantin-Latour, Willette, Odilon-Redon, Toulouse-Lautrec, Ibels, dix autres dont les œuvres ne pâlissent pas à côté de celles des anciens.

Bien que l'exposition soit internationale, on ne remarque guère, dans les envois de l'étranger, que ceux de la Saxe et de la Bavière, avec quelques planches originales de la Russie.

Le pavillon central offre une attraction particulière avec les premières feuilles des admirables dessins de Tissot reproduisant toute la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. On sait que la maison Mame a acquis le privilège de publier cette œuvre magnifique, qui a fait sensation l'année dernière, et dont les deux volumes, ornés de 365 aquarelles et de 150 croquis, constitueront un monument hors ligne de la librairie et de la lithographie françaises à notre époque.

On peut dire que c'est aussi un centenaire qui se célébrait l'autre semaine à Saint-Aubin-de-Baubigné, dans le pays vendéen, pour l'érection d'une statue au héros de la « guerre des géants », à Henri de La Rochejaquelein. C'est, en effet, en 1794 qu'est tombé

sous la balle d'un misérable auquel il venait de sauver la vie, le plus illustre chef des luttes catholiques et royalistes d'alors, et s'il a attendu cent ans le bronze qui vient de ressusciter sa mâle figure, il n'avait pas eu besoin de cet hommage de la postérité pour entrer dès longtemps dans la gloire.

Qui ne connaît cette courte existence brisée à vingt-deux ans, à laquelle le génie des batailles, seize victoires remportées en quelques mois et l'audace d'un Condé ont fait une renommée impérissable?

Les sectaires crient bien haut que la fidélité aux vieux principes et la foi aux vieilles croyances sont mortes de nos jours. Qui s'en serait douté l'autre semaine en contemplant cet immense cortège de vingt mille Vendéens, précédés de trois cents prêtres et de cinq ou six évêques, accourus de toutes les parties de l'Ouest pour honorer la mémoire de celui qui fut précisément le type de l'attahcement invincible à tout ce qu'on prétend éteint et oublié?

Dans cette foule émue et recueillie, se comptaient de nombreux descendants des gars chevaleresques de l'ancienne Vendée, et cinquante arrière-petits-neveux et petites-nièces du héros lui-même. On juge si, dans une population pareille, les souscriptions avaient été difficiles à obtenir! C'est Falguière qui a été chargé de la statue, et tous ceux qui l'ont vue au dernier Salon ont été unanimes à en admirer le noble caractère et la poésie grandiose. Le jeune général y est représenté debout, avec sa tête fière et son regard d'aigle, coiffé du chapeau vendéen, vêtu de la redingote longue à larges revers, avec l'écharpe du commandement, la main sur la poignée du sabre, dans le mouvement de l'assaut, et semblant dire à ses paysans héroïques les paroles fameuses où il s'est peint tout entier : « Si j'avance, suivez-moi! Si je recule, tuez-moi! Si je meurs, vengez-moi! »

Paroles légendaires qui ont été gravées sur le piédestal en granit du pays, et qui se répercuteront d'âge en âge comme le cri sublime de la vaillance et de l'honneur!

Tous les noms flamboyants de la Vendée militaire, La Rochejaquelein, Cathelineau, Charette, d'Elbée, Stofflet, Bonchamps, noms qui sonnent comme des cliquetis d'épées et qui font passer un frisson dans les âmes, tous étaient là, saluant dans son apothéose la figure superbe du héros et du martyr.

Il fallait une grande voix pour célébrer dignement de pareils souvenirs. Mgr de Cabrières a parlé, et l'éloquent évêque de Montpellier, qui atteint si naturellement les hauteurs, a transporté l'auditoire en retraçant les grandeurs du passé comparées aux douleurs et aux tristesses du présent. Un des plus émouvants pas-

sages de son discours a été la glorification des vaincus. « Dieu se plaît, a-t-il dit, à infliger momentanément des défaites afin que, le jour du triomphe arrivé, on reconnaisse qu'il avait en réalité fait croître des lauriers et tressé des couronnes!... Henri est mort vaincu, mais, au fond, vainqueur. Et ne croyez pas que l'enthousiasme m'emporte. Aujourd'hui, les vaincus sont bien les victorieux. Est-ce que Pimodan, La Moricière n'étaient pas des vaincus? Ne sont-ils pas maintenant des vainqueurs?... Quand je regarde plus haut, vers le Vatican, je vois Pie IX vaincu qui reste victorieux dans la défaite; il y a quelques jours, à l'occasion d'un douloureux anniversaire, Léon XIII attestait encore cette victoire, et s'il fallait choisir entre la croix de Savoie et l'écusson pontifical, l'hésitation serait-elle permise?... Non, la victoire n'est pas là où l'homme la place, mais où Dieu la met en réalité. Quand, rentrés dans vos demeures, vous réfléchirez sur ces fêtes brillantes, vous vous direz que j'avais raison. Est-ce que nous ne sommes pas devant la croix du divin Supplicié, en présence de la plus grande des défaites qui est aussi la plus grande des victoires?... Honneur donc à ceux qui tombent pour la défense des justes causes. Ils peuvent paraître vaincus, mais ils sont les vrais victorieux, et c'est de leur exemple qu'il faut s'instruire, c'est à leur école qu'il faut apprendre à connaître et à pratiquer le devoir. »

Puis, revenant à son héros : « Le vaincu d'autrefois est devenu immortel; eût-il vécu cent ans qu'il n'apporterait pas plus de gloire à sa race. Les fleurs de lys qu'il avait constamment devant les yeux ne sont plus sur nos monuments; l'héritier politique de son prince est en exil, et la France qu'il eût jusqu'au bout disputée à l'étranger, cette France qu'il a tant aimée, est encore aujourd'hui troublée, inquiète, tourmentée, sans qu'on voie approcher l'heure où tous ses enfants pourront s'embrasser dans une même étreinte... »

On eût applaudi sans l'émotion religieuse qui emplissait les cœurs.

Quelle destinée que celle de ces La Rochejaquelein, de ces trois frères nés pour rendre à leur pays les plus éclatants services et dont les discordes civiles et les révolutions ont prématurément brisé la carrière ou la vie! Les deux aînés, Henri et Louis, sont tombés, l'un à Nuaillé, l'autre à la Pénissière, avant d'avoir pu, suivant le mot de Bossuet, remplir tout leur mérite. Le troisième, Auguste, surnommé le Balafré, d'un terrible coup de sabre reçu à la bataille de Leipzig, et qui avait épousé la veuve du prince de Talmont, s'est éteint plus tard dans le silence au fond de sa retraite vendéenne.

Un hasard de jeunesse m'a permis de l'approcher d'assez près,

et je lui ai entendu raconter alors une anecdote que je crois inconnue et qui me semble avoir ici sa place.

C'était sous la Restauration ; Auguste de La Rochejaquelein était colonel de la Garde royale et y faisait très belle figure. Un emploi de capitaine étant venu à vaquer, il proposa à la nomination du roi un officier distingué qui avait les plus beaux titres militaires, mais le duc de Berry jeta à la traverse un candidat dont le succès lui tenait fort au cœur, bien qu'il fût loin de valoir celui du colonel. Ennuyé du conflit et embarrassé du choix à faire, le roi engagea le duc de Berry à voir La Rochejaquelein et à s'entendre avec lui. Ne doutant pas de la déférence du Balafré, le prince alla le trouver aussitôt et lui demanda de céder la place à son protégé.

— Je suis désolé, Monseigneur, répondit le colonel, de ne pouvoir me rendre au désir de Votre Altesse Royale, et je lui en exprime mes plus profonds regrets ; mais je croirais commettre un déni de justice en écartant un officier du plus haut mérite et qui a tous les droits à la place vacante, pour faire passer avant lui un jeune homme qui n'est désigné que par la recommandation dont vous l'honorez...

Le prince était violent; les résistances l'irritaient. Il s'indigna presque du refus, et il insista avec emportement, mais sans parvenir à fléchir son contradicteur, qui lui opposait inflexiblement les règles et les intérêts militaires. — Alors, ne se contenant plus, et d'une voix hautaine qui voulait être insultante :

— Vous êtes bien fier, monsieur de La Rochejaquelein, dit le prince, parce que vous avez entendu siffler trois balles dans votre vie !...

— Oui, Monseigneur, j'ai entendu siffler trois balles : la première a tué mon frère Henri, la seconde a tué mon frère Louis, et la troisième m'a blessé...

Si le prince était violent, il avait l'âme généreuse. Le cœur ému, les larmes aux yeux, il se jeta dans les bras de La Rochejaquelein, en lui pressant la main comme pour lui demander pardon...

Aujourd'hui, le nom glorieux n'est plus porté que par l'éminent député des Deux-Sèvres, dont un deuil douloureux vient, au lendemain même des fêtes de l'apothéose, d'affliger le foyer désert. Le petit-fils de l'illustre et vénérable auteur des *Mémoires* sur la guerre de Vendée n'a pas d'enfants, mais, s'il ne devait pas laisser d'héritiers, il est une postérité radieuse qui ne manquera pas à son nom et qui le fera vivre autant que notre histoire.

Un chevalier dont les exploits n'ont rien de commun avec ceux qui précèdent et dont le souvenir jettera infiniment moins de rayons, parce qu'il ne s'est exercé que dans... l'industrie, c'est

Edmond Magnier, le sénateur du Var, frappé ces jours derniers, par la cour d'assises, d'une condamnation qui le fait tomber de haut dans les bas-fonds ténébreux où se traînent Arton et Portalis.

C'était une curieuse figure du boulevard que cet aventurier, parti de rien et arrivé, par des procédés aussi hardis que véreux, à se faire une place considérable dans l'étonnante société de nos jours. Fondateur d'un journal de chantage qui lui avait rapporté jusqu'à 500 000 francs par an, il possédait à Paris un luxueux hôtel et dans le Midi un château qui lui avait coûté plus d'un million. Il menait la grande vie, avec des chevaux, des équipages et des maîtresses; il était conseiller général, sénateur influent, ami des ministres, mêlé aux plus grandes affaires du temps, et il pouvait aspirer à tout, quand, brusquement, il a été précipité de ce faîte pour se voir rasé, vêtu du costume de bure de la prison, chaussé des sabots réglementaires et réduit à tisser des lisières en compagnie des escrocs de bas étage! La chute est douloureuse, et le malheureux doit la ressentir d'autant plus cruellement que, sans doute, il songe à de plus coupables que lui laissés par la justice dans une impunité triomphante...

On avait dit qu'il se défendrait; qu'au lieu de se laisser, comme d'autres, égorger en silence, il parlerait, en dénonçant à l'opinion les députés, sénateurs, anciens ministres qui ont largement tripoté avec lui dans les affaires et qui étalent aujourd'hui avec impudence leur scandaleuse fortune. Contrairement à ces rumeurs, il est resté bouche close, dans l'espoir sans doute qu'on lui tiendrait compte de sa réserve et qu'on l'en récompenserait par un acquittement. S'il avait fait ce calcul, son attente a été bien trompée, et il expie durement à cette heure une naïveté dont on ne l'aurait pas cru capable.

« Il ne faut pas, a dit l'avocat général aux jurés d'une voix tranchante, il ne faut pas que cet homme rentre la tête haute dans nos assemblées délibérantes!... » Et le jury a fait ce que lui demandait l'organe du ministère public.

Je le regrette pour mon compte. Il eût été beau de voir l'écumeur de la presse, le filou de haute volée, le cambrioleur politique, l'homme taré, flétri, couvert de honte, sortir du Palais de Justice pour aller crânement réoccuper son siège au Sénat, à côté de ses associés de la veille et de tous les non-lieu de la haute pègre gouvernementale! C'est un spectacle qui eût passionnément intéressé la galerie et qui manque vraiment à la moralité de ce temps!

Ce qui reste, comme signe caractéristique de notre état social, c'est qu'il ne peut se commettre une escroquerie, se fonder une société véreuse, éclater une affaire de corruption, sans que le juge, au lieu d'avoir à chercher la femme, comme autrefois, soit obligé

de chercher d'abord et invariablement le sénateur ou le député!

Quant au condamné d'hier, comment se défendre, malgré tout, d'un sentiment de pitié pour ce malheureux, moins victime peut-être de ses mauvais penchants que des mœurs détestables de son époque, peut-être aussi moins entraîné par ses propres instincts que par les exemples heureux et élevés dont il a subi la fascination entraînante...

J'écarte à dessein de cette Chronique les crimes passionnels auxquels ont été tristement mêlés des noms entourés d'estime, et aussi des causes dites célèbres où d'honorables familles trouveraient dans le retentissement de la presse une aggravation à leur douleur, pour chercher plutôt ce qui peut nous relever de ces chutes et nous consoler de ces deuils. Les suicides pour des femmes de théâtre ou pour des drôlesses étonnées elles-mêmes des sacrifices qu'elles inspirent, et les sombres combinaisons par lesquelles certains décavés de la vie peuvent tenter de ressaisir la fortune envolée, ne feraient qu'ajouter inutilement à la liste déjà trop longue de nos scandales et de nos tristesses. Je le répète, tournons-nous plutôt vers ce qui réconforte les âmes et levons les regards vers cette basilique de Montmartre où la reine des cloches de France, la *Savoyarde*, fera retentir bientôt, avec la voix de la prière, celle de l'espérance...

C'est une pensée touchante qui nous l'envoie. C'est la dernière venue dans la famille française, la Savoie, qui a voulu nous donner ce témoignage d'attachement et d'affection, la Savoie de François de Sales, de Maistre et de Dupanloup, la plus pauvre peut-être, mais peut-être aussi la plus croyante de nos provinces; et, en nous l'offrant, elle lui a donné son nom, comme pour mieux exprimer qu'elle y mettait son cœur. La souscription, ouverte dans les vallées et les chaumières, en a promptement couvert le prix, fixé à 65 500 francs, et dès 1891 la cloche était fondue dans l'usine célèbre des frères Paccard, d'Annecy, connue dans les deux mondes et dont les produits sont recherchés jusqu'aux Indes et en Océanie. Mais l'opération de la fonte, si décisive qu'elle soit, ne termine pas tout, et après l'année nécessaire pour construire seulement le moule, il n'a pas fallu moins de quatre années pour compléter le travail artistique que réclamait le colosse, avec les guirlandes de feuillage, les inscriptions diverses, les armes et même les portraits qui le décorent.

La *Savoyarde* est le plus gros bourdon qui existe; elle pèse, de son propre poids, 18 000 kilogrammes, et avec ses carillons et ses accessoires, 27 000 kilos. Le bourdon de Notre-Dame ne pèse que 12 500, celui de Sens 11 000, celui de Reims 10 000. Mais, grâce à la pureté du métal et à la science des alliages qui le composent, huit

hommes suffiront pour mettre le monstre en branle et le lancer à toute volée, tandis qu'il en faut douze pour mettre en mouvement le bourdon de Notre-Dame.

Le battant seul pèse 850 kilos.

Quand la *Savoyarde* a quitté son pays natal, ses créateurs ont tenu à faire entendre sa voix aux vallées alpestres, à la fois comme un salut et un adieu. Elle a rempli l'espace de ses vibrations imposantes, que répercutait majestueusement l'écho des montagnes, et elle ne produira pas un effet moins grandiose à Paris, dont elle dominera tout le tumulte. Ses ondes sonores se prolongent pendant sept à huit minutes, et on estime qu'elle sera entendue dans un rayon de plus de 40 kilomètres.

Elle mesure près de 4 mètres de hauteur, avec 9 mètres et demi de circonférence; mais sa grâce fait illusion sur l'énormité de ses proportions, et sa couleur presque blanche, à reflets d'argent, achève de lui donner un aspect élégant et svelte.

Au départ, il avait fallu, pour la conduire au chemin de fer, un chariot spécial, traîné par six forts chevaux et douze paires de bœufs. A l'arrivée, il a aussi fallu un camion gigantesque, attelé de trente vigoureux percherons, pour lui faire escalader les pentes de Montmartre, en évitant certains ponts qu'elle eût défoncés au passage, et certaines rues où elle eût écrasé la canalisation souterraine des égouts. Enfin, par une matinée radieuse, elle a fait son entrée triomphale, aux acclamations d'une multitude immense, sur le plateau de la colline sacrée où elle attendra, dans une installation provisoire, la construction définitive de la tour qui doit la contenir.

En même temps, la basilique s'achève; le dôme central monte dans les airs; tout marche de front, et dans un très prochain avenir, l'édifice majestueux, dominant la grande ville étendue à ses pieds, sonnera peut-être, du haut de sa grosse tour, le triomphal *Te Deum* des revanches...

*
* *

Avec la fin de l'automne, tous les théâtres ont repris leur mouvement et rajeuni leurs affiches. J'ai même cru un instant à des pièces d'actualité politique en voyant flamboyer sur les murs ces titres expressifs : *Complices!* et *Tous criminels!* Il n'en était rien, mais avouez qu'on pouvait s'y tromper...

La nouveauté la plus éclatante de la saison, celle qui retentit comme un clairon de bataille et qui se déploie dans les hauteurs de l'histoire et de l'art, est le *Du Guesclin* de M. Paul Déroulède. Le sujet convenait bien à l'homme, le héros breton au poète patriote

des *Chants du Soldat*, et sans savoir ce que pourrait être l'œuvre, on était assuré d'avance qu'elle traduirait de nobles pensées en vers de grand souffle. L'attente n'a pas été déçue; le drame vibre des sentiments les plus mâles, des cris les plus fiers, avec la constante image de la France au-dessus d'une action, peut-être insuffisante, mais d'un mouvement héroïque qui soulage l'âme et la réconforte.

Dans ce quatorzième siècle de déchirement et d'anarchie, par certains côtés si semblable au nôtre, l'auteur n'avait pas besoin de chercher les analogies pour les rencontrer. Elles jaillissaient du sujet presque à chaque pas, avec le désastre de Poitiers, avec l'émeute de Paris sous les yeux de l'étranger, avec le désarroi des provinces, avec l'invasion ennemie s'étendant chaque jour et menaçant notre nationalité même. En changeant seulement quelques noms, on retrouve le présent avec ses deuils et ses blessures dans ce passé de lutte et de douleurs. C'est l'histoire sombre d'hier écrite dans celle d'autrefois : *mutato nomine*, *de te fabula narratur.*

Ecoutez le tableau que trace Du Guesclin de la patric morcelée sous ses yeux :

Le spectre grandissant de l'Anglais orgueilleux;
Sa main déjà sur nous courbant plus bas nos têtes;
Son occupation transformée en conquêtes;
Nos droits, nos mœurs, nos lois méconnus et niés,
Et, sur leur propre sol, nos Bretons prisonniers?

A la place de l'Anglais, mettez l'Allemand, substituez l'Alsace à la Bretagne, et dites si le tableau n'est pas le même?

Quant à la situation intérieure, la similitude est plus saisissante encore, et le poète la décrit avec une vérité qui crie :

Qui donc la guérira la pauvre âme française?
Vous disiez vrai, Mauny, quand vous parliez ainsi :
« L'anarchie est le mal de ce royaume-ci. »
Tous veulent commander, nul ne veut se soumettre;
Et la cause en est moins l'horreur d'avoir un maître
Que l'instinctif besoin d'être celui d'autrui.
« Pourquoi pas moi? » dit l'un, et l'autre : « Pourquoi lui? »
Ainsi tombe et se perd l'unité du royaume,
Ainsi l'autorité n'est plus qu'un vain fantôme,
Que chacun à son gré fait taire ou fait parler.
La force d'un État est prompte à s'en aller.
Mais entendez de moi cet arrêt véridique,
C'est vous le vrai danger de la chose publique.

Vos exemples, vos mœurs, voilà le vrai fléau;
L'anarchie est en bas parce qu'elle est en haut.

Qu'y a-t-il de changé? Et qui ne retrouve exactement nos misères d'aujourd'hui dans cette navrante peinture des misères de ce temps-là?

Mais venons à l'action, qui peut se résumer brièvement. — Elle s'ouvre par un prologue. Nous sommes en 1358, au lendemain de la désastreuse bataille de Poitiers. Le roi Jean est prisonnier à Londres; la France n'a plus d'armée, plus d'argent, plus aucune ressource; la capitale est au pouvoir de l'émeute, qui va la vendre aux Anglais, et le dauphin Charles, quasi prisonnier dans l'hôtel Saint-Paul, et voyant ses derniers défenseurs massacrés sous ses yeux, s'échappe de sa retraite, passe furtivement la Seine avec deux serviteurs, et, une fois en sûreté, se proclame Régent du royaume.

Le premier acte nous transporte en Bretagne, au château-fort de Pontorson, où vit Du Guesclin avec sa femme Tiphaine, sa sœur Julienne et ses deux capitaines favoris, le cadet de Gascogne Raoul de Caours et Olivier de Mauny, de la vieille terre armoricaine. Tous deux, d'allure et de caractère différents, sont épris de la belle Julienne; l'un, le Méridional, beau diseur, brillant, un peu vantard, vaillant soldat d'ailleurs; l'autre, l'homme du Nord, plus effacé, plus contenu, mais peut-être plus profond. Ainsi qu'il arrive souvent dans les préférences mystérieuses de la femme, c'est vers le premier, vers Caours qu'incline le cœur de Julienne, d'où une rivalité sourde entre les deux chevaliers.

A ce moment, arrive au château de Pontorson, comme ambassadeur du Dauphin, l'argentier de la couronne, qui vient, de la part du Régent, solliciter Du Guesclin d'apporter sa puissante épée au secours de la France agonisante. Caours, qui est secrètement vendu aux Anglais et qui cache sa trahison sous des raisonnements captieux, s'efforce de détourner son chef de la mission dont la grandeur tente visiblement son âme chevaleresque. La Bretagne, lui insinue-t-il, est une terre libre qui n'a rien à craindre d'une France faible et divisée, tandis qu'elle aurait tout à redouter d'une voisine affranchie, forte et unifiée. Du Guesclin rejette ces perfides conseils; le Régent fait appel à son bras : il répondra loyalement à sa confiance.

.... Mon devoir est, dans cette extrémité,
De sauver le royaume avec la royauté.

Et il part avec ses hommes d'armes.

L'acte suivant se passe au donjon de Vincennes, où un grand conseil de guerre délibère sur le plan de campagne à suivre. Du Guesclin est d'avis qu'il faut avant tout reprendre Paris à la

Commune, — pardon, je veux dire à Etienne Marcel, — mais tout à coup survient un des meneurs de l'insurrection, Maillard, celui-là même qui a massacré les amis du Dauphin parce qu'il croyait alors qu'Etienne Marcel était vraiment l'ami du peuple et son libérateur, mais il annonce qu'ayant découvert que le prévôt n'était qu'un traître vendu à l'Angleterre et travaillant pour elle, il l'a égorgé, et que l'émeute est tombée avec lui. Dans cette situation nouvelle, Du Guesclin juge qu'il n'y a plus qu'à se retourner vers les Anglais et les Navarrais, et il marche à leur rencontre.

Ce second acte est un peu un hors-d'œuvre, inutile à l'action dont il refroidit la marche, mais il dessine les figures et met dans un jour plus lumineux le caractère du héros. Que ne faut-il pardonner à une poésie chaude, élevée et sonore?

Au troisième acte, nous sommes au camp de Du Guesclin, près de Cocherel, et à la veille même de la bataille. La rivalité amoureuse de Caours et de Mauny est devenue d'autant plus aiguë, que la belle Julienne a remis son anneau de fiançailles à l'indigne Caours; mais au moment où le misérable croit enfin triompher, Du Guesclin, dont les soupçons le surveillaient et qui a saisi la preuve de sa trahison, le chasse honteusement de son armée, et Mauny, qui l'a provoqué, le tue comme un chien en combat singulier. Puis, on marche à l'ennemi, et une grande victoire sauve la France.

Quant à la pauvre Julienne, elle va cacher le deuil de son cœur dans un couvent.

Le dernier acte, ou plutôt le dernier tableau, n'est qu'une apothéose. Le roi Jean, captif, est mort dans la Tour de Londres; le vainqueur de Cocherel conduit le Dauphin à Reims pour l'y faire sacrer, comme Jeanne d'Arc y conduira, soixante-cinq ans plus tard, le petit-fils de Charles V. La scène est superbe et grandiose, avec le splendide cortège des seigneurs, des pairs du royaume, des évêques, des chevaliers, et elle s'achève, dans le flamboiement des épées et des étendards, par ce cri triomphal :

Vive le Roi! Vive la France! et Vive Dieu!

vers courageux par le temps actuel, puisqu'il affirme noblement et fièrement tout ce qu'on nie : la vieille royauté, la vieille foi et la patrie!

Les décors et l'interprétation sont dignes de l'œuvre. La vue de Paris au moyen âge, la terrasse du château de Pontorson, la cathédrale de Reims, sont des tableaux saisissants et magnifiques; et Coquelin, qui prétend ressembler physiquement au héros qu'il personnifie, en joue le rôle écrasant avec une ampleur et une *maestria* qui lui ont valu la plus enthousiaste des ovations.

Quant au drame lui-même, la critique historique peut assuré ment trouver à y reprendre; les détails et les dates n'y sont pas toujours d'une conformité scrupuleuse avec la vérité; ce n'est pas le livre exact, précis, merveilleux, du regretté Siméon Luce; mais les deux auteurs se sont placés à des points de vue différents : Siméon Luce a voulu faire scientifiquement de l'histoire; Déroulède a cherché, par la poésie, à relever les âmes, à réchauffer dans les cœurs les antiques croyances et l'amour de la patrie. C'est là ce qu'il faut voir dans son œuvre, et c'est, bien au-dessus des petites chicanes d'une érudition secondaire, ce qui en fait la beauté supérieure, la haute et forte moralité.

J'ai rêvé naguère, dans la vieille église de Dinan, devant le cénotaphe de Du Guesclin, portant une inscription que je m'étonne de n'avoir vue relevée nulle part dans les circonstances actuelles, tant elle résume, dans son éloquente simplicité, la vie du grand homme, et tant elle répond, dans son épique brièveté, à l'œuvre dramatique du poète. Elle est, autant que ma mémoire en a gardé le souvenir, ainsi conçue :

ICI GÎT
LE CŒUR
DE MESSIRE BERTRAND DU GUESCLIN
EN SON VIVANT
CONNÉTABLE DE FRANCE,
DONT LE CORPS
REPOSE A SAINT-DENIS
PRÈS DE CEUX DE NOS ROIS

N'est-ce pas émouvant et superbe? Et quelle plus belle épitaphe pourrait ambitionner un homme?

L'auditoire de la Porte-Saint-Martin a été frappé de certaines intuitions, presque de certaines vues prophétiques de Du Guesclin à l'égard de la France future, de celle que son épée s'efforçait de dégager de l'invasion et de l'anarchie d'alors pour lui assurer l'avenir... Au moment où le doyen de nos cardinaux s'apprête à célébrer à Reims, dans une solennité grandiose, le quatorzième centenaire du baptême de Clovis et l'avènement de la France chrétienne, le tableau du sacre de Charles V dans la cathédrale de Saint-Rémy ne serait-il pas aussi une sorte de vue prophétique, et cette éblouissante vision du passé ne serait-elle pas l'aube consolante de demain?...

Ecoutez le poète, jugeant Etienne Marcel et son temps :

Alors que ce pays n'a plus ni foi ni loi,
Ce n'est pas un prévôt qu'il lui faut, c'est un Roi!

CHRONIQUE POLITIQUE

23 octobre 1895.

Voici les Chambres rentrées. L'événement laisse le public assez indifférent. Le temps n'est plus où l'on se passionnait pour les débats parlementaires; ils tiennent peu de place dans les colonnes des journaux, qu'autrefois ils envahissaient; l'opinion s'en désintéresse, comme de choses dont elle n'a que faire, ou, si elle s'arrête à la pensée que la session va se rouvrir, c'est pour y puiser un motif de crainte bien plus que de sécurité.

Il est certain qu'il n'y a rien de bon à attendre de la présente législature; elle a donné sa mesure. Comme le lui rappelait naguère, à Bordeaux, M. Ribot, complice lui-même des fautes qu'il signalait, elle n'a pas su, en deux ans, mettre sur pied une réforme sérieuse; elle a étalé le spectacle de ses contradictions et de ses incohérences, et n'est arrivée à bâcler de mauvais budgets qu'après avoir épuisé la série des douzièmes provisoires.

La session prochaine ne vaudra pas mieux que les précédentes. On n'imagine pas que cette Chambre puisse désormais faire un budget régulier; elle commencera par renouveler l'expédient des douzièmes, et si elle parvient à voter une loi de finances, ce sera, tout l'indique, à la condition de recourir aux deux moyens que la plupart des républicains avaient pris l'engagement de ne plus employer, aux impôts et aux emprunts.

Il ne faut pas regretter cependant cette réunion des deux Assemblées. Assurément elles ne répareront pas le mal, mais elles contribueront à le faire connaître. Elles ne détruiront pas les abus, mais elles les mettront en lumière. Les vacances sont un temps propice pour les ministres; ils jouissent en paix de leur grandeur; ils voyagent, ils banquettent, ils pérorent, en évitant soigneusement de rien dire qui puisse éclairer le pays. Du moment qu'ils sont au pouvoir et contents d'y être, il semble qu'on n'ait plus rien à désirer : tout le monde doit être satisfait. Le pays, qui ne demande lui-même qu'à oublier, qui ne veut être troublé ni dans ses affaires ni dans ses plaisirs, s'accommode de ce silence, et tient pour supprimés les méfaits ou les dangers qu'il ignore.

La session rouverte, on est bien forcé de parler de ce qui s'est fait. Ce sont le plus souvent des rivalités personnelles, des ambitions impatientes, des amours-propres blessés, qui inspirent les récriminations et les plaintes. Mais, quel que soit le mobile, le mal

est dénoncé et, soit par les scandales qu'ils révèlent, soit par les projets néfastes qu'ils annoncent eux-mêmes, les partis parlent assez haut pour que le pays finisse, bon gré, mal gré, par les entendre et par s'émouvoir.

Les interpellations ne vont pas manquer. Plusieurs demandes sont déjà déposées, et le jour de les débattre fixé. Il n'est guère de ministère qui en soit à l'abri. C'est, par le fait, toute la politique du gouvernement républicain qui sera mise sur la sellette, et ce sont des républicains qui l'y mettront.

L'expédition de Madagascar sera, comme de juste, l'un des premiers sujets de la discussion. Les ministres espèrent en vain couvrir leurs fautes sous la gloire de nos armes. Cette gloire appartient à nos soldats; le cabinet n'y est pour rien, si ce n'est qu'ayant amassé par son imprévoyance les difficultés sous leurs pas, il a rendu leur tâche plus meurtrière et plus éclatante leur valeur. Mais ce n'est pas là un mérite dont il puisse se vanter. A l'heure qu'il est, nos troupes sont à Tananarive, et la prise de Farafate, opérée par l'amiral Bienaimé, a confirmé la victoire remportée par le général Duchesne ,dont la proclamation à ses troupes sur le point d'engager la partie suprême a remué tous les cœurs. Sur ce point, il n'y a que grâces à rendre au Ciel et hommage aux combattants.

Mais deux choses restent à examiner : la manière dont le gouvernement a organisé la campagne, le traité par lequel il l'a terminée.

Sur la première question, si les explications sont approfondies, elles révèleront, plus encore pour le ministère précédent que pour le ministère actuel, de terribles responsabilités. Nous avons subi des pertes énormes, et ce n'est pas à l'ennemi que nous les devons; c'est à la maladie; à la maladie aggravée par des circonstances que le gouvernement pouvait écarter et qu'averti de toutes parts, il s'est obstiné à ne point prévoir.

Chose remarquable! Dans toutes nos expéditions, non seulement dans nos entreprises coloniales, mais dans nos grandes guerres d'Europe, on a calculé que la maladie faisait bien plus de victimes que les armes, à ce point qu'on enseigne dans nos écoles militaires que « ce qu'il faut surtout retenir, c'est qu'un homme entrant en campagne a beaucoup plus de chances de mourir de maladie que d'être tué. » En Crimée, par exemple, nous n'avons perdu par le feu que 20 140 hommes, et cependant cette guerre en a enlevé à la France plus de 95 000, succombant à des maladies « presque toutes évitables », dit un Cours officiel d'hygiène militaire que nous avons sous les yeux. Mais la même guerre nous montre ce que peut dans un pays libre le contrôle effectif des pouvoirs élus et de l'esprit public. Dans le second hiver de la guerre de Crimée, quand les hostilités ralenties ne faisaient dans nos rangs

que 323 blessés, nous perdions 21 000 malades, tandis qu'à côté de nous, les Anglais n'en perdaient que 619. C'est que, instruits par la mortalité de l'année précédente, et sous la forte impulsion du sentiment national, les Anglais avaient, sans reculer devant les sacrifices d'argent, amélioré l'hygiène de leur armée, pendant que sous un régime où la contradiction était interdite, l'administration impériale s'immobilisait dans ses vieilles ornières. Faut-il donc qu'après quarante ans d'expériences, après une révolution, après les leçons que nous ont données les expéditions du Dahomey et du Tonkin, sous un régime qui se dit libre, les mêmes fautes se renouvellent, et, à leur suite, les mêmes deuils!

Les Chambres auront, de plus, à examiner le traité passé avec la reine des Hovas. Ce traité n'est pas l'œuvre du général Duchesne; il lui a été livré tout fait par le gouvernement, qui pourtant s'était engagé, avant l'ouverture de la campagne, à ne rien conclure sans l'assentiment des Chambres. Protectorat ou annexion; le débat s'agite entre ces deux termes. A vrai dire, comme on l'a fait observer, le mot de protectorat couvre bien des situations différentes, et la part de souveraineté laissée au gouvernement malgache peut n'être qu'une forme vaine, sous laquelle la France garde et exerce tous les pouvoirs. C'est là le point essentiel. Nous sommes frappés toutefois de voir que, dans la séance récemment tenue par la Société des études coloniales et maritimes, qui s'est prononcée à l'unanimité contre le protectorat, l'ancien résident général de Madagascar, M. Le Myre de Villers, naguère en dissentiment avec M. de Mahy, se soit accordé avec lui pour réclamer l'annexion.

Les socialistes paraissent attendre beaucoup de l'interpellation qu'ils projettent sur la grève de Carmaux. Nous serions étonnés que ce fût de ce débat que le ministère eût le plus à craindre. On annonce d'avance sa chute; elle est probable. Mais il se peut qu'elle ne résulte d'aucune des discussions qu'on croit devoir lui être mortelle, et qu'il tombe inopinément, par une de ces rencontres irréfléchies dont cette Chambre est coutumière. La grève de Carmaux fournira matière à d'amples et violentes déclamations de la part de M. Jaurès ou de M. Rouanet; malgré l'appui des radicaux que M. Goblet leur promit, et les « reculades » qu'ils constatent dans le gouvernement, il est douteux qu'ils obtiennent un vote favorable de la majorité.

Les opportunistes, qui ont posé jadis le principe des agitations populaires, essaient aujourd'hui de refouler le grain semé par leurs mains; ils ne voudront pas donner raison aux socialistes sur une question, dans laquelle les intérêts et le repos d'un grand nombre d'entre eux sont engagés. Ce n'est pas au lendemain de l'attentat commis contre le directeur des verreries de Carmaux,

M. Rességuier, que les apologistes de la grève peuvent espérer le succès. On ne démêle que trop les origines du crime, et l'opinion publique accusera moins encore celui qui l'a commis que ceux qui par leurs excitations meurtrières ont depuis plusieurs mois tout fait pour déchaîner les colères des foules. Mais, s'ils repoussent le socialisme en bloc, les opportunistes, nous le craignons, n'en continueront pas moins à lui faire sa part en détail. A la suite des ministres, ils laisseront ses doctrines s'infiltrer dans leurs lois de finances; ils lui fermeront la porte, mais en laissant s'élargir peu à peu la brèche par laquelle le socialisme les envahira.

Les rapports de M. Cavaignac sur la guerre et de M. Pelletan sur la marine promettent de rudes journées à ces deux ministères. Nous mettons entre les rapporteurs une grande différence, et si l'attaque de M. Cavaignac nous paraît la plus redoutable, c'est que son caractère est plus modéré et son autorité plus haute. Nous ne méconnaissons pas qu'il puisse y avoir du vrai dans les critiques formulées par l'un et l'autre député; nous pensons que, dans les deux ministères, la ténacité de l'esprit de routine oppose de sérieux obstacles aux améliorations les plus désirables.

Mais les républicains doivent d'abord s'en prendre à eux-mêmes des désordres qu'ils dénoncent. Ils ont, en général, une façon révolutionnaire de réclamer des réformes, qui suffit pour tuer celles-ci dans leur germe. Il semble que, pour la plupart d'entre eux, la guerre et la marine soient, — après l'Eglise et avec elle, — l'*ennemi*; il y a là une organisation, une hiérarchie, une discipline qui blessent tous leurs instincts; la haine de l'institution perce trop souvent, quoi qu'ils en aient, sous l'indignation contre les abus. De là vient une certaine appréhension chez ceux qui voudraient détruire les abus sans toucher à l'institution; ils craignent, à tort selon nous, d'ébranler celle-ci en reconnaissant ceux-là.

D'un autre côté, il est bien rare que ces abus dont ils se plaignent, les républicains n'aient pas contribué à les créer ou à les entretenir. On connaît le mot de ce juge qui, dans tout délit soumis à son tribunal, demandait : « Où est la femme? » Allez au fond des dilapidations, des tripotages, des faveurs scandaleuses, dont on nous fait chaque jour la révélation, et vous pourrez demander, presque à coup sûr : « Où est le politicien? » Radicaux, opportunistes, socialistes, ils ont, les uns et les autres, mis la main dans ces méfaits; vous n'avez, pour vous en convaincre, qu'à les entendre eux-mêmes : ils ne se défendent contre leurs accusateurs qu'en les accusant à leur tour. Il y a çà et là, — et nous en connaissons, — quelques chefs de service, au caractère bien trempé, qui ont su résister aux assauts dont est l'objet chaque administration; ils ont maintenu ou rétabli, en dépit de tous les obstacles,

la régularité dans leurs services. Mais au prix de quelles luttes? Et si les fonctionnaires qui n'ont pas eu cette fermeté révélaient le secret de leur cœur, ils confesseraient, même dans les postes les plus élevés, que ce qui les a paralysés, c'est la crainte de mettre contre eux les politiciens.

Nous ne nous faisons pas d'illusion sur l'esprit de la majorité ni sur ses décisions futures. Mais il se peut que les révélations qui sortiront forcément des débats parlementaires finissent par agir sur l'opinion. De quel côté se tournera-t-elle alors? A qui demandera-t-elle conseil et salut? Les initiatives sont rares dans notre pays; par une suite de causes qu'il serait trop long d'énumérer, et dans lesquelles le second Empire, avec sa prétention d'accaparer toute action, au détriment des influences locales, a eu sa large part, les esprits en France sont habitués à suivre une direction, et, quand elle leur manque, à l'attendre. Ils ont besoin qu'on leur révèle à eux-mêmes ce qu'ils pensent, et se préoccupent moins de savoir ce qu'ils doivent faire que de trouver l'homme qui agira pour eux. Dans cet état de l'opinion, le rôle des conservateurs est d'autant plus important. C'est à eux, dans les deux Chambres, de montrer au pays la voie, en lui retraçant, dans de lumineux exposés, l'histoire des vingt dernières années et les causes des maux dont il souffre. Les occasions ne leur manqueront pas pour ces développements, Interpellations, discussion du budget, examen des crédits supplémentaires, ils n'auront que le choix du sujet. Si on les voyait partout les premiers; partout les plus vigilants, les plus éclairés, pour la défense des intérêts du pays, dédaigneux des vaines querelles et des tracasseries puériles, mais ardents à traiter toutes les questions qui touchent à l'honneur, à la fortune, aux libertés de la nation, s'ils se montraient unis dans leurs votes, persévérants dans leurs efforts, fidèles à une politique suivie, dont la première pensée serait d'attirer à eux, sans distinction de parti, tous les bons citoyens, on serait plus porté à entendre leur appel, et, dans l'inévitable désarroi de toutes choses, à chercher dans leurs rangs des enseignements et des guides. Deux ans seulement nous séparent des élections générales. Il est temps d'y songer et de s'y préparer.

Si notre ministère doit tomber prochainement, comme beaucoup l'annoncent, il pourra constater, en regardant l'Europe, que sa disgrâce n'est point un fait isolé! La chute des feuilles semble marquer la saison de la chute des cabinets. A Vienne, le prince Windischgraetz a cédé la place au comte Badeni, ancien gouverneur de la Galicie, qui va tenter, après l'insuccès des deux administrations précédentes, de reprendre, au milieu des nationalités rivales de l'empire d'Autriche, la politique ondoyante et souple du comte Taaffe. Les troubles qui viennent d'éclater à Agram laissent une

fois de plus entrevoir combien la tâche sera difficile. Il n'y a que le principe monarchique et la personne universellement respectée de l'empereur pour contenir ces haines de races.

En Danemark, un grave démêlé survenu entre la municipalité de Copenhague et les deux ministres de la justice et des travaux publics va entraîner la modification du cabinet, déjà mis en péril par la composition de la Chambre, où les élections du printemps ont donné la majorité à ses adversaires.

En Hollande, le ministère Van Houten, soutenu par une minorité libérale, ne subsiste que grâce à l'appui des catholiques, et, comme il prépare une loi électorale contraire à leurs vues, il verra se former contre lui une coalition victorieuse.

En Norwège, le roi vient enfin d'accepter la démission du cabinet Stang, et de constituer, sous la direction de M. Hagerup, un nouveau ministère dans lequel les radicaux ont une assez forte part pour qu'on puisse espérer d'eux, en réponse à la modération du souverain, l'apaisement du conflit qu'ils ont engagé avec la Suède.

A Bucharest, le ministère conservateur a remis le pouvoir au roi. La majorité ne lui manquait pas; il la trouvait même trop considérable, les libéraux des deux assemblées ayant donné leur démission en masse. Dans cette occurrence, plusieurs membres du cabinet, que dirigeait M. Catargi, ont jugé qu'il fallait ou dissoudre la Chambre ou changer le ministère. Ils ont proposé, avant la clôture de la session, la dissolution; c'était le moment où le roi Charles se préparait à faire, en Autriche, ce voyage solennel qui a paru marquer l'entrée de la Roumanie dans la Triple-Alliance. Le roi a ajourné à son retour l'examen de la mesure, et comme il paraît n'avoir pas été d'avis de la prendre, les ministres ont donné leur démission. C'est un cabinet libéral, présidé par M. Stourdza, ministre des affaires étrangères, qui les remplace. Dans la pensée de quelques-uns des démissionnaires, l'épreuve lui sera fatale; il sera bientôt obligé de leur céder le pouvoir. Mais ce sont là des calculs hasardeux, et les conservateurs, occupant le gouvernement et ayant pour eux la majorité, eussent peut-être plus sagement agi en gardant leurs portefeuilles.

Au moment où la question sino-japonaise paraissait se régler par le départ des troupes du mikado, qui occupaient la presqu'île de Liao-Tong, des événements viennent d'éclater en Corée, qui réveillent toutes les inquiétudes.

La reine de Corée a été assassinée dans son palais, avec trois de ses suivantes et le ministre de sa maison; le roi est prisonnier, et son père, l'ancien régent, l'instigateur du crime, est proclamé dictateur. La reine, femme d'un esprit supérieur et le vrai souverain du pays, représentait le parti conservateur, autrement dit le parti

chinois, qui a le plus de racines dans le royaume. L'ancien régent, le taï-won-kun, ennemi déclaré de la reine, représente le parti japonais. *Is fecit cui prodest.* Les Japonais sont trop intéressés à l'issue de ce drame pour qu'on ne les accuse pas de l'avoir inspiré. Ils se sont donnés pour les libérateurs de la Corée, comme les Prussiens des États allemands et les Piémontais des États italiens; ils veulent au fond la gouverner, et, sous prétexte d'éteindre la guerre civile, ils vont sans doute émettre la prétention d'intervenir. Mais, déjà, de leur précédente intervention, est née la guerre de Chine. Une nouvelle tentative de leur part susciterait l'opposition de la Russie, et, à sa suite, le conflit des rivalités européennes.

Nous n'avons pu mentionner, dans notre dernière chronique, la lettre adressée par le Saint-Père au cardinal Rampolla, à l'occasion de la triste fête du 20 septembre. Elle était publiée dans les journaux à l'heure même où paraissait le *Correspondant.* Nos lecteurs auront, comme nous, admiré ce langage dont les esprits les plus indifférents, les plus étrangers à la foi religieuse, ont reconnu la grandeur. L'impression a été d'autant plus vive qu'on était au lendemain du discours de M. Crispi. La harangue du ministre italien rappelait, à vrai dire, ces propos de commis-voyageur tranchant, à table d'hôte, les plus graves problèmes. Avec une rare ignorance des faits, et cette logique vulgaire dont se targuent les démagogues, M. Crispi a entrepris de faire le procès du pouvoir temporel et, ne pouvant contester l'influence croissante que prend dans le monde 'autorité pontificale, il a prétendu l'attribuer à la spoliation dont la Papauté a été victime.

Avec quelle hauteur, avec quelle fermeté et, en même temps, quelle douceur, quelle charité vigilante pour les consciences sincères mais égarées, quels accents pour « cette terre italienne si tendrement aimée », Léon XIII rétablit la vérité et fait justice des misérables assertions du sophiste!

Et d'abord, quelle est l'âme généreuse, quel est le cœur délicat que n'ait pénétrés d'émotion cette plainte du Souverain-Pontife! « En vérité, il Nous semblait qu'à raison de ce sentiment d'humanité et de décence tout à la fois qui subsiste même dans les esprits excités par la passion, Nous pourrions espérer quelques égards, du moins pour Notre vieillesse. »

Mais le Saint-Père ne s'arrête pas à ce qui le touche. « Familier, par la grâce de Dieu, avec la souffrance et le pardon, dit-il admirablement, nous oublions l'affront porté à Notre personne... » Ce qui l'émeut, ce qui l'afflige, c'est, dit-il encore, « la solennité de l'offense aux droits du Siège apostolique et l'intention manifeste de perpétuer, au lieu de l'apaiser, un conflit *dont nul ne peut mesurer les désastreux effets.* »

Léon XIII rappelle alors magnifiquement ce qu'a été pour Rome, pour l'Italie, pour le monde, la souveraineté temporelle de la Papauté, et répondant à l'allégation qui ferait de la dépossession des Papes la condition de leur puissance spirituelle : « Si aujourd'hui, dit-il, malgré les conditions difficiles et dures, la Papauté poursuit sa voie, au milieu du respect des nations, qu'on ne l'attribue point à l'absence de ce secours humain, mais bien en réalité à l'assistance de la grâce céleste qui ne fait jamais défaut au Souverain Pontificat. *Pourrait-on dire que les merveilleux progrès de l'Eglise adolescente furent aussi l'œuvre des persécutions impériales?* »

Qu'est-ce, d'ailleurs, que cette loi des garanties, dont fait état le ministre italien? Dans le même discours où il la prône, il en divulgue lui-même l'inanité, par la menace qu'il exprime de la retirer, si la Papauté n'accepte point la condition qui lui est faite. « Cette forme d'indépendance, celui qui l'a donnée, peut l'enlever, dit Léon XIII. Hier on l'a décidée, demain on peut la supprimer. N'avons-nous pas vu, dans les jours qui viennent de s'écouler, demander d'une part, et faire entrevoir, de l'autre, d'une manière menaçante, l'abolition des soi-disant garanties pontificales? »

Ce que la lettre du Saint-Père montre encore avec une irrésistible évidence, c'est que la prise de Rome n'a été qu'une étape dans la guerre contre l'Eglise. « Si on étendit la main pour renverser les murs de la métropole civile, ce fut pour mieux battre en brèche la cité sacerdotale, et pour arriver à attaquer de près la puissance spirituelle des Papes, on commença par en abattre le rempart terrestre. »

L'Europe ne s'est pas trompée sur le caractère de l'agression, et c'est une humiliation criante et permanente pour les vainqueurs, que le refus qu'elle fait de sanctionner leur œuvre. Plus ils mènent bruyamment leur triomphe, plus ils donnent d'éclat à cette manifestation du monde civilisé; plus ils mettent en lumière leur isolement. Hier c'étaient toutes les puissances, moins une, qui refusaient de s'associer à leurs fêtes; c'était l'empereur d'Autriche qui s'interdisait d'aller voir son allié plutôt que de mettre le pied dans ce palais du Quirinal, usurpé sur les Papes. Aujourd'hui, c'est le propre neveu du roi Humbert, c'est le roi de Portugal, qui renonce à lui rendre visite. A Monza, à Milan, à Venise, il ira le voir, mais non pas à Rome; car Rome est la ville des Papes, et, dans Rome, c'est au Pape seul qu'un souverain catholique peut aller rendre hommage.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LA MISSION
DE
M. DE GONTAUT-BIRON A BERLIN
(1872-1878) [1]

IV

L'AFFAIRE D'ORIENT ET LE *memorandum* DE BERLIN. — LES ÉLECTIONS DE 1877. — LA DÉMISSION.

I

A la suite de la demande de rappel, poliment mais nettement écartée par le maréchal de Mac-Mahon et par le duc Decazes, la situation de M. de Gontaut à Berlin restait assurément délicate et singulière. La défaveur de M. de Bismarck lui était chaque jour plus brutalement témoignée par tous les organes de la presse, qui recevaient le mot d'ordre de la chancellerie impériale : mais il n'en était pas moins l'objet d'une bienveillance chaque jour aussi plus marquée de la part de toute la société politique, de la cour, de la famille royale, en y comprenant, avec l'impératrice, le prince et la princesse impériale, et sans en excepter l'empereur lui-même, qui ne prononçait jamais son nom qu'en y ajoutant cette expression, la plus haute assurance peut-être qu'il pût donner de son estime : c'est un honnête homme et un gentilhomme accompli. Ce contraste était trop évident pour rester ignoré du public, quand même il n'aurait pas convenu à M. de Bismarck de le mettre en lumière lui-même à la tribune. C'est là pourtant ce que, par un audacieux étalage d'omnipotence, il ne craignit pas de faire. A la première occasion qui lui fut donnée de s'expliquer au Reichstag, sur les rumeurs belliqueuses de l'année précédente, il reprit son apologie avec tous les arguments déjà connus, en affirmant de plus que l'empereur, à son âge, n'étant pas querelleur, n'aurait pas consenti à faire la

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 juillet, 25 août et 10 octobre 1895.

guerre sans motif, et que, d'ailleurs, on n'aurait pu la déclarer, sans contracter un emprunt de 500 à 600 millions de marks : ce qu'on ne lui aurait certainement pas accordé, pour faire la *colossale bêtise* de prévenir des attaques possibles de la France dans l'avenir. Voilà ce qu'auraient dû penser, continue-t-il, des diplomates qui, faute d'expérience, ont puisé à des sources troubles, et des personnes haut placées, cédant à des influences de salon, trop peu initiées aux affaires pour asseoir un jugement solide, et aussi trop peu bienveillantes pour l'établissement de l'empire allemand. Le chef du centre catholique, M. Windthorst, ayant alors pris la parole pour faire remarquer que c'étaient les journaux qui avaient répandu ces inquiétudes et que, quand certaine presse parlait, on savait où elle prenait ses inspirations et d'où elle tirait même sa subsistance, M. de Bismarck répliqua que cette intervention d'un catholique ne l'étonnait pas, les personnes haut placées dont il avait parlé ayant plus de sympathie pour le centre que pour la politique du gouvernement. Si M. de Gontaut pouvait se reconnaître dans le portrait des diplomates inexpérimentés pêchant en eau trouble, l'impératrice, dont la répugnance pour la politique du *Kulturkampf* était connue, se vit tout aussi clairement désignée, et ce fut sans doute pour répondre à cette provocation publique que, dès le lendemain, ayant dû se rendre à un bal où elle était attendue à l'ambassade de France, elle se montra plus gracieuse que jamais pour M. de Gontaut.

Combien de temps auraient pu durer, sans se rompre, des relations si tendues qui portaient le trouble même dans le ménage impérial et que serait-il advenu, si quelque démêlé sérieux se fût élevé de nouveau entre la France et l'Allemagne? C'est ce qu'il fut impossible de savoir, car une diversion inattendue vint empêcher d'en faire l'expérience. Il se trouva, en effet, qu'à ce moment même, Berlin allait cesser d'être le théâtre unique où venaient se décider les questions touchant aux grands intérêts de la politique européenne; et une nouvelle série d'événements se déroulait, auxquels les deux pays avaient l'un et l'autre sans doute encore une part active à prendre, mais qui ne les mettaient plus directement en conflit.

Tout le monde sait, et je n'ai pas besoin de rappeler comment, dans le cours de cette année 1875, un mouvement insurrectionnel, d'abord jugé de peu d'importance, éclata dans les provinces de Bosnie et d'Herzégovine, et devint l'occasion d'une très vive irritation qui se manifesta chez toutes les populations chrétiennes encore soumises à la domination de la Porte contre le régime de tyrannie et d'arbitraire dont elles étaient victimes. Il ne tarda pas à être

évident que si quelque satisfaction n'était donnée à leurs justes griefs, le soulèvement deviendrait général aussi bien sur les rives du bas Danube qu'au pied des Balkans, et que les forces turques, à elles seules, auraient peine à le réprimer. De plus, il était certain que les provinces récemment affranchies du joug de la Porte, comme la Serbie et la Roumanie, ne resteraient pas insensibles aux souffrances des opprimés dont elles avaient longtemps partagé le sort, et la Russie elle-même ne tarda pas à faire entendre qu'elle non plus ne pourrait pas toujours fermer l'oreille aux cris de douleur de ses coreligionnaires. C'était donc l'existence de l'empire ottoman lui-même, dont l'intégrité a toujours été regardée comme une des bases du droit public européen, qui pouvait être mise en cause, et on voyait renaître, sous une forme aiguë et menaçante, cette éternelle question d'Orient, source, depuis un siècle, de tant de luttes sanglantes. Si on laissait l'incendie régner dans des contrées où sont déposées tant de matières inflammables, personne ne pouvait mesurer quels en seraient l'étendue et les ravages.

Il était naturel que les puissances qui ont pris l'habitude de se considérer comme les tutrices de la Porte défaillante et lui prodiguent, dans ses jours de peine, des consolations et des conseils un peu intéressés, voulussent tenter un effort pour obtenir d'elle des réformes administratives de nature à soulager les maux et à faire droit aux réclamations de ses sujets frémissants. Des pourparlers furent donc engagés, tant pour préparer la Porte à opérer les réformes jugées nécessaires que pour arrêter de concert entre les puissances elles-mêmes, le programme des mesures qu'elles auraient à lui proposer. Ce fut une négociation longue et compliquée dont Constantinople était le siège principal, mais qui dut se poursuivre en même temps à peu près dans toutes les capitales d'Europe. M. de Gontaut eut habituellement peu de part personnelle à y prendre puisqu'il n'en pouvait suivre les phases que d'assez loin, et que l'objet par son étendue sortait de la sphère d'action propre à une seule ambassade. Berlin, cependant, qui a toujours été un lieu de passage très fréquenté pour les communications diplomatiques, devenait plus que jamais, grâce à l'influence prépondérante du nouvel empire, un centre où aboutissaient toutes les informations de quelque importance. Ce n'était donc pas un médiocre avantage pour la France que d'avoir, là, placé d'avance un spectateur au regard attentif et intelligent qui, assis aux premières loges, n'avait pas besoin de tenir les fils de la pièce pour démêler le jeu de tous les ressorts, et pénétrer les passions comme les mobiles de tous les acteurs. Avec quelle supériorité de finesse et de jugement M. de Gontaut dut s'acquitter de ce rôle

d'observateur qui n'est pas la partie la moins délicate ni la moins précieuse de la profession; quelle facilité il trouvait pour le bien remplir dans des rapports établis sur un pied tout à fait confidentiel avec ses collègues de toute nation, Anglais, Russes, Autrichiens, Belges, et même Ottomans, qui le mettaient d'eux-mêmes au courant de tout sans se méfier jamais de sa discrétion, ni douter de sa parole : c'est ce que la lecture, même superficielle, de ses dépêches suffit à apprécier. On y constate aussi à chaque page l'heureuse influence exercée autour de lui par des conseils toujours donnés dans le sens de la sagesse et de la conciliation.

Il y eut même une occasion en particulier où il fut appelé naturellement à se mettre en avant et prêta un utile concours à la sage politique dont M. Decazes avait, dès les premières nouvelles des troubles d'Orient, adopté et exposé à plusieurs reprises à la tribune les grandes lignes. La vraie difficulté de la situation (comme on l'aura peut-être déjà compris), ce n'était pas tant de décider la Porte à suivre les conseils qui lui seraient donnés par l'unanimité de l'Europe que d'établir par le concert des conseillers eux-mêmes les bases de cette communauté d'action. C'est le propre, en effet, de cette question orientale (et ce n'en est pas le côté le moins épineux) que, s'il est assez facile de s'entendre, tant qu'il ne s'agit que de la laisser dormir, dès qu'elle s'éveille, chacun de ceux qu'elle touche ayant ses intérêts propres à ménager, ses clients à protéger, ses vues d'avenir à poursuivre, les divergences ne tardent pas à apparaître, et la conduite à tenir n'est pas longtemps envisagée sous le même jour à Londres, à Vienne, à Saint-Pétersbourg et à Paris. Le danger était donc que, en travaillant à s'accorder pour agir sur la Porte, on ne commençât, avant d'y avoir réussi, par se quereller entre soi. Cette division n'ôtait pas seulement toute autorité aux avis pacificateurs de l'Europe : elle pouvait donner naissance à des démêlés nouveaux d'une portée encore plus étendue. Des alliés au fond n'oublient jamais complètement qu'ils sont des rivaux, et ce ne serait pas la première fois qu'en serrant trop les rangs pour marcher d'accord, on se serait heurté à des points sensibles et on aurait fini par en venir aux mains.

Pour la France, dans l'état où la fortune l'avait réduite, la ligne à suivre était simple, ou plutôt il n'y en avait pas deux à choisir. Nous n'avions qu'un intérêt, c'était de prévenir tout conflit dans lequel l'imperfection encore mal réparée de nos forces militaires ne nous réservait aucun rôle à jouer. La prudence nous commandait avant tout de rester neutres, mais pour que cette neutralité ne mît pas la patience de la nation et son crédit futur à trop forte épreuve,

il ne fallait pas laisser aggraver autour de nous des dissentiments dont l'issue, quelle qu'elle fût, ne pouvait nous procurer aucun avantage. Une instruction très sensée recommanda donc à nos agents de se montrer favorables (sans même trop disputer sur les conditions) à tout arrangement qui, maintenant l'union entre les grandes puissances, leur permettrait de faire sentir à Constantinople le poids tout entier de leur intervention commune. Se mettre d'accord, puis parler et agir ensemble, c'est le conseil que nous devions donner à tout le monde : c'était, d'ailleurs, aussi celui de la raison et de l'humanité. Ne devant rien et ne demandant rien à personne, nous étions mieux que d'autres en mesure de le faire entendre.

Un moment on put croire que ce résultat allait être atteint. Après quelques tâtonnements et des essais infructueux de conciliation tentés à Constantinople, à Vienne et sur le théâtre même des provinces insurgées, les chanceliers des trois empires, allemand, autrichien et russe, se trouvant réunis à Berlin, réussirent à élaborer de concert un *memorandum* contenant les demandes ou plutôt les sommations qui devaient être adressées à la Porte et proposèrent leur œuvre à l'adhésion de l'Angleterre, de la France et de l'Italie. Les termes de cette note étaient sévères.

Aux réformes d'un caractère général qui étaient réclamées (garanties assurées à la liberté religieuse, à la juste répartition et à l'emploi régulier des impôts), d'autres exigences étaient ajoutées, plus pénibles peut-être encore pour un souverain menacé dans son autorité. Le sultan devait accorder un armistice de deux mois aux rebelles et leur promettre une indemnité pour les actes de barbarie dont les forces turques, sous prétexte de répression, s'étaient rendues coupables. De plus, dans le cas où, à l'expiration du délai indiqué, le calme ne serait pas rétabli, les puissances annonçaient l'intention d'aviser à des mesures plus efficaces pour arrêter les progrès du mal. Ce qui expliquait, justifiait même l'extrême rigueur de ces conditions, c'est que d'Orient arrivaient chaque jour les plus graves nouvelles. Par l'effet d'une surexcitation devenue égale chez les populations chrétiennes et musulmanes, tout s'empirait rapidement sur le territoire turc, même dans les contrées qui n'avaient pas jusque-là pris part à la révolte : et il n'y aurait eu bientôt plus de sécurité nulle part ni pour personne. C'est ainsi qu'à Salonique, dans une émeute sanglante à laquelle l'enlèvement d'une jeune chrétienne avait donné lieu, deux consuls européens, celui de France et d'Allemagne, avaient péri.

L'émotion causée par des faits de cette nature était si générale et l'exigence d'un prompt remède si évident, que des trois ambas-

sadeurs auxquels le *memorandum* fut remis pour être transmis à leurs gouvernements, aucun ne parut douter que l'adhésion réclamée ne fût envoyée sans délai. Le plus net dans l'expression de son approbation fut l'ambassadeur d'Angleterre, qui ne voulut pas même admettre que l'hésitation fût possible. Il se disait autorisé par le caractère général de la politique de lord Derby à se porter fort de son acceptation. Pour M. de Gontaut, dont l'instruction était de prêcher et de pratiquer l'accord, il ne vit aucune raison de s'en écarter, quand tout y portait naturellement. M. Decazes pensa, comme lui, qu'il y avait là une rencontre précieuse dont il importait de ne pas laisser échapper l'occasion. On l'a accusé et on dit qu'il s'est lui-même reproché plus tard d'avoir mis un peu de précipitation à la saisir au vol. Mais il n'est pas juste d'apprécier la convenance d'un acte politique sans tenir compte de l'inconvénient qu'on pouvait craindre de la conduite contraire, et l'invitation des auteurs du *memorandum* était conçue dans des termes si pressants qu'un refus ou même un retard aurait pu les décourager. La signature de la France fut donc envoyée par le retour du courrier. Nulle difficulté n'était à craindre et ne vint de la part de l'Italie. Mais, à la surprise générale, qui ne fut peut-être nulle part plus grande qu'à l'ambassade britannique à Berlin, l'Angleterre seule s'abstint de suivre l'exemple commun. Elle craignit évidemment que l'humiliation infligée à la Porte profitât de l'accroissement d'une influence qu'elle redoutait. On sait que tous les politiques et surtout les conservateurs anglais (alors au pouvoir) voient toujours l'ombre menaçante de la Russie projetée sur Constantinople. Bref, le cabinet Disraëli trouva la note trop pressante et refusa de s'associer aux menaces de la conclusion. Une pression menaçante était justement ce qui faisait le mérite du *memorandum* aux yeux de ses auteurs : dès que l'unanimité n'existait plus, il était clair que l'effet tout entier était compromis.

Grave embarras pour les signataires, et pour la France, il faut en convenir, plus que pour aucun autre. Tout changeait d'aspect, en effet, du moment où le même fait qui avait dû opérer le concert ne faisait que constater la division. La Porte, que l'union de ses protecteurs aurait peut-être intimidée, allait triompher de leurs dissentiments et serait encouragée dans une résistance qui lui était déjà à peu près imposée par le fanatisme de ses fidèles. Pour la contraindre, faudrait-il user des moyens de coercition? L'Angleterre, qui les déconseillait, en verrait-elle l'emploi avec indifférence? N'essayerait-elle pas d'y mettre obstacle? C'était donc la guerre dont, en ce cas, pour avoir cherché la paix avant tout, on courrait risque d'évoquer le fantôme? En supposant même que le danger ne

fût pas si grave ni immédiat, c'était, dès à présent, l'Europe divisée en deux camps : et dans lequel alors allait se trouver la France? Sa place était-elle bien marquée dans celui que semblait présider l'Allemagne? Était-ce pour s'y ranger qu'elle avait dû sortir de cette neutralité morale, garantie à peu près nécessaire de la neutralité matérielle? La situation devenait ainsi assez pénible pour M. de Gontaut, forcé de quitter l'attitude impartiale et conciliante qui lui avait été commandée. A la vérité, le désagrément était plus grand encore (ce qui ne le consolait pas) pour l'envoyé d'Angleterre, à peu près désavoué par ses chefs et auteur involontaire de la déception de ses collègues.

Ce fut l'imprévu qui tira tout le monde de peine; il manque rarement, dans les affaires humaines, mais il ne joue nulle part un plus grand rôle qu'en Orient. C'était le 30 mai que le *memorandum* arrêté à Berlin aurait dû être communiqué à Constantinople, avec une signature incomplète et un effet escompté d'avance. Mais, ce jour-là, le sultan Abdul-Azis, qui devait le recevoir de la main des ambassadeurs, était descendu du trône et, quatre jours après, il avait cessé de vivre. Une révolution de palais l'avait renversé, faisant asseoir à sa place un de ses neveux, sous le nom de Mourad V.

Un nouveau souverain est toujours prodigue de belles promesses. Mourad, à peine intronisé, ne manqua pas d'annoncer, par un décret solennel, qu'il allait réaliser spontanément, dans l'administration générale de son empire, tous les progrès qu'on se proposait d'exiger de lui : et, bien que ni sa personne, peu connue, ni son entourage, presque tout entier composé de sectaires fanatiques, n'inspirassent aucune confiance dans l'accomplissement de ce programme retentissant, le moins qu'on dût lui accorder, c'était le répit nécessaire pour qu'on pût se convaincre qu'il n'essayerait pas de l'accomplir. La remise du *memorandum* dut donc être, non sans regret de la part de ses rédacteurs, renvoyée à une époque indéterminée, et le délai, pour laisser le temps d'une épreuve loyale, ne pouvait guère être moindre que de quelques mois. Mais il y a des moments où les mois sont des années et où c'est par jours, presque par heures, qu'il faut compter les changements qui s'opèrent à vue dans la face des événements. Ce qui est ajourné alors est, par le fait, abandonné. On ne parla bientôt plus du *memorandum* de Berlin, parce que, devenu, sur plus d'un point, insuffisant ou inapplicable, il aurait cessé de répondre à la nécessité des circonstances ou aux sentiments de ceux qui l'avaient inspiré.

Tout étant remis ainsi en question, le ministre français put s'appliquer de nouveau à la tâche ingrate mais loyale qu'il s'était

imposée : celle de renouer les fils de l'accord brisé et de retrouver sur un terrain constamment mobile un point où pût être fixé un nouveau centre d'union. C'était sur l'Angleterre avant tout qu'il fallait agir, puisque c'était elle qui s'était écartée de la ligne commune et qu'il fallait la ramener de l'intérêt personnel qui lui avait fait faire bande à part au sentiment d'un intérêt plus général et, par là même, plus élevé. Je doute qu'on y fût parvenu, si la Turquie elle-même n'avait aidé à cette conversion par une terrible et sanglante prédication. Mise en humeur et en liberté par les hésitations de l'Europe et par la protection qu'il croyait trouver en Londres, le ministère ottoman, bien loin de songer aux réformes promises, déchaîna sur les provinces révoltées et même sur celles qui, comme la Bulgarie, n'avait encore fait entendre que des murmures, des hordes farouches, venues des plus bas fonds de l'Islam, dont les excès sans nom et l'épouvantable conduite firent reculer d'horreur même l'opinion britannique. L'indignation causée par ces attentats ou, comme on les appela alors, les atrocités bulgariennes, fut exploitée par l'éloquence incomparable du chef de l'opinion libérale, M. Gladstone, de manière à rendre impossible au cabinet conservateur d'en prendre les auteurs présumés sous sa protection. Je conviens, me disait à moi-même un des ministres anglais de passage à Paris, que nous avons dans les Turcs des clients qui ne nous font pas honneur, et que nous ne pourrons pas longtemps défendre : et il n'était pas éloigné de conclure que, pour les sauver d'une ruine complète, le mieux eût été peut-être de concourir à des mesures d'une sévérité méritée, dont (une fois le principe admis) des mains amies auraient pu se réserver de diriger et de tempérer l'application.

Mais tandis que de ce côté des indices de tendance au rapprochement étaient visibles, l'écart, au contraire, dans un sens opposé n'allait-il pas se prononcer d'une manière peut-être irréparable? Le spectacle odieux donné par les agents turcs causait en Angleterre un dégoût qui l'inclinait à la conciliation. Le même sentiment n'allait-il pas faire naître en Russie une généreuse et bouillante impatience qu'on ne pourrait pas contenir? Là, à tout moment, un éclat était à craindre. A chaque nouveau méfait de la Turquie, c'était un cri général dans tout l'empire orthodoxe, qui, entendu et répété dans les conseils du tsar, le poussait à voler lui tout seul et sans compter sur des alliés qui se faisaient trop attendre, à la défense de la religion, de la justice et de l'humanité. L'armée russe, déjà massée sur la frontière ottomane, brûlait de la franchir.

Ce fut à M. de Gontaut que M. Decazes eut recours pour prévenir une extrémité qui aurait pu, de nouveau, tout compro-

mettre. Le tsar et son chancelier passaient encore cette année, aux eaux d'Ems, la saison d'été. M. de Gontaut pouvait les y rencontrer sans sortir de chez lui et sans avoir l'air de les rechercher. On sait combien le séjour d'une station thermale se prête, pour ceux qui y passent quelques semaines de vie commune à des communications fréquentes et familières. Ce sont ces réunions journalières que M. de Gontaut devait mettre à profit pour prêcher la patience. La tâche ne fut pas aisée. Les premières relations de M. de Gontaut avec les augustes visiteurs durent au souvenir de l'année précédente un caractère d'effusion amicale. Mais lorsque, venant à la grande affaire du jour, il hasarda quelques conseils de calme et de modération, — lorsque surtout il crut pouvoir soumettre, au nom de M. Decazes, quelques propositions nouvelles, dont la formule un peu plus modérée que celles du *memorandum* pût faciliter le retour d'une entente possible avec le cabinet de Londres, — l'entretien changea de face, et l'extrême aménité fit place à des marques visibles de déplaisir. On s'étonnait de trouver chez la France une froideur pour les intérêts de la Russie, dont, après le service rendu, on ne se cachait pas d'éprouver quelque surprise et un peu de désappointement. On se serait attendu à plus de mémoire. On ne se fit pas non plus faute de rappeler que la signature de la France, apportée par M. de Gontaut lui-même, figurait encore au bas de ce *memorandum* qui n'avait pas été retiré mais suspendu seulement par une confiance singulièrement trompée dans les projets de réformation de la Turquie. Dès lors ils étaient engagés, lui et aussi bien que son ministre, dans les voies d'une politique active dont le mode, mais non le principe, pouvait être changé, et dont ils n'étaient plus libres de se départir.

Il y eut à ce sujet des discussions un peu vives, révélant, chez le prince, des blessures d'amour-propre qu'un défaut de tact chez l'ambassadeur ou une parole imprudente aurait pu aisément envenimer. M. de Gontaut fut assez heureux pour les calmer en ne sortant jamais d'une modération qui n'était pas dépourvue d'art. Son principal argument fut toujours de rappeler que plus on laisserait la Porte dans l'isolement, plus on lui enlèverait l'espérance de trouver des appuis, plus facilement on viendrait à bout de ses résistances soit morales, soit même matérielles. Mais ce qui l'aida surtout à ne pas laisser les dissentiments s'aigrir, ce fut la confiance inspirée par sa parole, la certitude qu'aucune arrière-pensée n'était cachée derrière les intentions qu'il exprimait, et qu'il n'aurait accepté ni de servir ni de seconder sous-main d'autres vues que celles dont il s'était fait l'interprète.

Grâce à cette assurance, on atteignit paisiblement la fin de cette

saison orageuse. On arriva ainsi jusqu'au moment où l'attente n'étant plus possible pour personne en Orient, ce fut l'Angleterre elle-même qui sentit la nécessité de sortir de la situation équivoque où elle s'était placée, et prit l'initiative de proposer la réunion d'une conférence à Constantinople entre les représentants des puissances. C'était revenir, bien qu'un peu tard, à ce terrain d'entente que la France n'avait jamais déserté et sur lequel elle n'avait cessé d'appeler et d'attendre tout le monde. On ne diminue pas le mérite de M. Decazes, en affirmant que rien peut-être ne l'aida plus efficacement à atteindre le but qu'il poursuivait avec tant de constance, que les conversations intimes tenues par M. de Gontaut pendant ces dernières semaines avec les deux empereurs.

Je dis les deux empereurs, car l'empereur d'Allemagne était venu, lui aussi, souvent à Ems et s'était trouvé en tiers dans ces conférences. Il en rapportait, et il le disait très haut, une satisfaction complète à la fois de la politique de la France et de l'attitude de son représentant. « Nous sommes unis avec la France, disait-il à plusieurs reprises, et j'espère que nous le resterons dans une tâche de conciliation et de paix. » Quant à M. de Gontaut, il ne tarissait pas en éloges sur son compte : « C'est le meilleur ambassadeur que nous puissions avoir, et je crois, en vérité, ajoutait-il, en riant, que si on me le retirait, je serais capable d'en faire un *casus belli.* » Et comme on lui faisait remarquer que M. de Bismarck ne partageait pas ce sentiment : « Je le sais, dit l'empereur, c'est incroyable. Je lui ai dit souvent que nous n'aurons jamais rien de meilleur et je lui ai dit aussi qu'il ne voyait pas les ambassadeurs assez souvent et que c'est pour cela qu'il ne les jugeait pas bien. Mais il dit que ce n'est pas la peine de les voir, parce qu'ils parlent toujours mal de nous. Ils font leur métier : un ambassadeur n'est pas là pour dire toujours du bien du pays où il est en fonction. »

Il ne manque jamais dans une cour d'auditeurs officieux ou malins pour rapporter aux gens en puissance les propos qui peuvent les inquiéter ou leur déplaire. M. de Bismarck n'ignorait donc rien des témoignages de satisfaction donnés par l'empereur à M. de Gontaut, et son irritation en était accrue sans pourtant (telle était sa confiance dans la force de sa situation) qu'il se crût obligé d'en tempérer l'expression. Les conversations d'Ems surtout ne pouvaient manquer de lui causer un déplaisir qu'il ne cachait pas. Les journaux ne se firent pas faute non plus de voir dans cette intimité de M. de Gontaut avec les personnes royales une preuve nouvelle de sa tendance à étendre son influence en dehors de ses attributions régulières. On prétendit même un instant que

la ville d'Ems étant éloignée du centre des relations diplomatiques, on pourrait lui contester le droit de gérer de là son ambassade [1].

Il faut ajouter, pour avoir une idée complète de la complexité de la situation que ce n'était pas seulement de l'action personnelle de M. de Gontaut que M. de Bismarck prenait ombrage; il était tout aussi mécontent de la ligue de conciliation et de paix prêchée par le gouvernement français, dont M. de Gontaut était l'organe, et à laquelle (n'osant pas directement la combattre) il n'avait au fond de l'âme aucun dessein de s'associer.

Rien, on peut se le rappeler, ne parut, dans le temps, plus obscur et plus énigmatique que l'attitude de M. de Bismarck dans cette première phase de la question orientale, et les explications qu'on essaya de tirer de lui à la tribune du Reichstag ne contribuèrent nullement à l'éclaircir. Ce qu'on peut affirmer aujourd'hui avec certitude, surtout à la lumière des événements qui ont suivi, c'est qu'il avait vu la crise éclater sans regret, c'est qu'il en suivit le développement avec moins de regret encore, et que ce fut lui qui, en définitive, à la dernière heure, fit échouer toutes les tentatives dont aurait pu sortir une solution pacifique. Ce fut le travail souterrain qu'il suivit avec constance, et s'il ne s'y livra pas plus ouvertement, ce n'était pas seulement pour éviter les censures de l'opinion, dont il bravait facilement la sévérité, c'est surtout qu'en laissant trop voir son double jeu, il aurait craint de mettre en éveil la droiture et le bon sens naturel de son souverain. Cette diversité de tendances entre le monarque et son ministre explique ce qu'il y eut, pendant toute la durée des négociations, de louche, d'obscur et d'énigmatique dans la politique faite en leur nom, qui se ressentait de ce défaut d'accord.

Guillaume, attaché aux souvenirs d'une vieille alliance de famille, reconnaissant envers son neveu du secours qui lui avait été prêté en 1870, se montrait assurément très favorable aux vœux formés par la Russie, et souhaitait que le débat une fois engagé se terminât au profit de l'intention de l'influence de la Russie en Orient. Mais il aurait voulu sincèrement faire en sorte que cette satisfaction fût obtenue sans recourir à des extrémités belliqueuses

[1] Cette prétention dont l'ambassadeur à Paris eut réellement l'instruction d'entretenir M. Decazes était d'autant plus déplacée que toutes les fois que M. de Gontaut s'éloignait de Berlin, il laissait à sa place des secrétaires en qui il avait pleine confiance. Ce fut le cas, pendant la première partie de sa mission, de M. le marquis de Sayve, et dans les derniers temps de M. Victor Tiby. L'un et l'autre étaient d'excellents agents qui tenaient M. de Gontaut au courant des moindres incidents, traitaient à sa place les affaires courantes avec une rare intelligence et dont il exprime à plusieurs reprises, dans sa correspondance, toute sa satisfaction.

dont il redoutait toujours pour l'Europe et pour son propre voisinage l'influence contagieuse. Ce dont il savait gré à M. de Gontaut, c'était de servir à la fois son double désir en travaillant à concilier le maintien de la paix avec les ménagements dus à la Russie. « J'ai trop vu et trop fait de guerre en ma vie, disait-il souvent; à mon âge, on veut mourir en paix. » Mais M. de Bismarck n'était point accessible à de tels scrupules. Loin de là, une seule chose au contraire le préoccupait, c'était de donner à la Russie assez d'occupation en Orient pour lui faire perdre le goût de renouveler, dans les affaires de l'Europe occidentale, l'ingérence qu'elle venait d'exercer contre lui d'une manière impérieuse et dont il lui gardait rancune. Une guerre sur le Bosphore, — qu'elle fût heureuse ou malheureuse, qu'il en sortît ou non quelque embarras avec l'Angleterre, — c'était la Russie écartée pour longtemps du chemin de l'Allemagne; c'était réalisé en fait, de gré ou de force, ce partage entre l'Orient abandonné aux tsars et l'Occident aux Hohenzollern, dont la proposition avait été refusée quand M. de Radowitz l'avait portée à Saint-Pétersbourg, mais qu'il faudrait bien subir quand toutes les forces moscovites auraient leur emploi sur la mer Noire. Ainsi, le conflit, redouté par l'empereur, était au contraire tout à fait à sa convenance, et toutes les fois qu'un rapprochement s'opérant entre les esprits, les chances de lutte paraissaient s'éloigner, il trouvait sous main quelque moyen pour les faire renaître et pour mêler de nouveau les cartes, ce qui n'était jamais difficile dans un jeu par lui-même si compliqué.

C'est ce qui allait se passer, et, en particulier, dans la conférence ouverte à Constantinople, sur la demande de l'Angleterre, et que la Russie, non sans peine, avait fini par accepter. Il y eut un moment où les intentions conciliantes paraissaient près de prévaloir. La sagesse du plénipotentiaire anglais, le marquis de Salisbury, secondait les vues de nos plénipotentiaires, MM. de Bourgoing et de Chaudordy; l'Autriche n'était pas éloignée de s'y rallier, ni le ministre russe, le fougueux Ignatieff, de s'y résigner. Ce fut le moment que l'envoyé prussien (l'homme, dans la vie commune, le plus doux et le plus inoffensif), qui était resté jusque-là silencieux, choisit pour éclater brusquement, traitant toutes les tentatives pacifiques avec un dédain presque insultant, et déclarant qu'il n'était pas digne de grands gouvernements de se contenter, dans de si graves questions, d'impuissants compromis. L'effet fut subit et décisif. C'était M. de Bismarck lui-même dont on entendait la voix retentissante donnant un signal de combat. Quelques démentis donnés timidement de Berlin ne réussirent pas à la couvrir. A partir de ce moment, tout espoir d'accord fût perdu. Ardeurs russes

et fanatisme turc également surexcités ne voulurent plus rien entendre, et l'appel aux armes fut inévitable. On ne cache pas sa joie ici, disait à M. de Gontaut un de ses collègues, mieux en mesure qu'aucun autre de pénétrer le fond des sentiments de M. de Bismarck.

II

La guerre éclata, en effet, entre la Turquie et la Russie, dans le printemps de 1877, et M. de Gontaut, qui s'était consciencieusement appliqué à la prévenir, n'en devait pas voir la fin. Avant que la fortune, quelque temps incertaine, se fût prononcée entre les combattants, il avait cessé de représenter la France à Berlin. Il avait dû se démettre de ses fonctions par suite d'une crise intérieure dont les effets n'auraient pas dû l'atteindre, puisque aucune question touchant à la politique étrangère n'y était engagée. On l'y mêla cependant et dans des conditions qui donnèrent à sa retraite un caractère de noblesse patriotique, naturel et digne complément d'une carrière si bien remplie.

Je sortirais absolument du sujet de ce récit, si j'entrais dans le moindre détail sur les motifs qui portèrent le maréchal de Mac-Mahon à nommer, le 16 mai 1877, un cabinet dont la composition ne pouvait être agréée par la majorité de la Chambre des députés et rendait ainsi la dissolution de cette Assemblée inévitable. Je m'abstiendrai donc de toute explication à cet égard, d'autant plus qu'à mon sens il serait prématuré de l'essayer. L'acte du 16 mai 1877 ne sera justement apprécié que quand un plus grand nombre d'épreuves successives aura achevé de démontrer dans quelle situation fausse, pleine de contradiction et d'angoisse, la loi constitutionnelle de 1875 paraît s'être fait un jeu de placer le chef qu'elle donne à la république. Quand quelques présidents de plus auront trouvé impossible de se maintenir jusqu'au bout dans l'exercice de leur dignité (et remarquez que sur six que nous avons déjà connus, il y en a quatre qui n'ont pu remplir leur mandat tout entier), on comprendra peut-être qu'un chef d'État ne peut être à la fois, sans ressentir un profond trouble moral, électif et irresponsable, c'est-à-dire porté au pouvoir comme le représentant d'une grande cause politique pour se voir le lendemain interdit de la servir, au besoin même commandé de la déserter et de la trahir. L'éclat passager dont on l'environne fait un trop pénible contraste avec la nullité où on le condamne et l'impossibilité où on le met de venir en aide à aucun des intérêts qui lui sont chers et doivent même lui être sacrés, parce qu'il a été nommé pour les servir. Le rôle purement décoratif qu'on lui laisse, les hommages qu'il peut recueillir et qu'une multitude avide de spectacles adresse non à sa personne mais aux sou-

venirs et comme aux reliques de la royauté dont il ne représente qu'une pâle image, ce sont là de puériles consolations qui ne peuvent contenter longtemps un homme de cœur ni même un homme de goût. Une démission même brusquement donnée, comme celle dont nous avons été récemment témoins, trouve dans ces conditions douloureuses du pouvoir présidentiel une explication assez naturelle.

Avant de recourir à ce parti extrême (auquel on sait qu'il finit par être réduit), le maréchal de Mac-Mahon crut avoir un moyen d'échapper à la pénible nécessité qui lui était imposée, lui nommé par les conservateurs, de laisser le pouvoir à leurs adversaires. La souffrance de contresigner de son nom, dont une renommée de loyauté faisait le principal éclat, un programme contraire à ses convictions connues et aux promesses de son avènement lui paraissait à la longue intolérable. Il avait, avec le concours du Sénat, le droit de faire appel au pays et de lui demander d'y mettre un terme. C'était sa prérogative constitutionnelle, et j'avoue que je n'ai jamais pu comprendre quel reproche il pouvait encourir pour en avoir fait usage.

Mais à la suite de cet acte parfaitement régulier, des élections générales devaient avoir lieu dans un délai très court. La lutte ne pouvait manquer d'être très vive de la part d'un parti qui se voyait menacé de perdre un pouvoir dont il n'avait eu qu'une très courte jouissance. Plusieurs terrains d'opposition pouvaient être adoptés par ceux qui désiraient maintenir la politique intérieure dans la ligne suivie par la majorité dissoute : ils préférèrent en chercher un dans la politique étrangère. Celui qu'ils choisirent n'eut pas, il faut en convenir, le mérite de l'originalité et n'exigea pas beaucoup de frais d'invention. Car ce fut tout simplement, comme aux jours où la monarchie était en cause, la résurrection du cléricalisme et du danger que pouvait faire courir à la paix du monde le retour agressif des prétentions pontificales appuyées en France par une majorité conservatrice. Le grief était vieilli et un courant de faits nouveaux avait dissipé la crédulité qui, un instant, avait pu le faire accueillir. Après quatre ans écoulés, la politique étrangère du parti conservateur dont M. Decazes n'avait pas cessé d'être le représentant n'avait jeté nulle part des semences de troubles. Ce n'était pas la main des conservateurs ni même des cléricaux qu'on avait pu surprendre dans les agitations qui aboutissaient à l'heure même à un redoutable conflit. A tous, au contraire, et sur tous les tons, c'étaient la paix et l'accord qui avaient été prêchés. Jamais plus de garanties n'avaient été données et même plus de sacrifices faits à ce grand intérêt de la paix commune. Aussi l'événement du 16 mai avait-il pu causer à l'étranger

quelque surprise, mais nulle inquiétude. M. Decazes put en apporter dans le débat qui précéda la dissolution de la Chambre la preuve attestée par les ministres étrangers eux-mêmes dans des termes d'une pleine et même bienveillante sécurité. Peine inutile : les dangers prétendus du cléricalisme assuraient à ceux qui évoquaient cet épouvantail un avantage ou pour mieux dire un auxiliaire dont à aucun prix ils n'auraient voulu se priver. Les coups portés d'une main à la religion et à l'Église leur permettaient de tendre l'autre à M. de Bismarck avec une confiance justifiée dans l'empressement qu'il mettrait à la saisir.

Cette fois, en effet, l'union que, dans les épreuves précédentes, on n'avait encore laissé voir qu'avec précaution, fut annoncée sans déguisement et même affichée avec éclat. Jusque-là, quand on avait essayé de faire intervenir dans nos débats intérieurs la crainte ou la sympathie de l'étranger, c'était de l'Italie seulement dont on parlait; c'était l'Italie dont on nous accusait de provoquer l'hostilité et dont, en raison d'une origine et des souvenirs communs, on affectait de partager les inquiétudes. L'Allemagne n'apparaissait que dans l'arrière-plan, comme la protectrice de l'unité italienne menacée, et ses bataillons armés ne se dessinaient que dans le fond du tableau, pour inspirer une terreur muette. Mais, dans le cas présent, le besoin d'agir vite et de frapper fort ne permettait plus ces ménagements. Aussi le grand ressort de la polémique électorale, ce fut, on s'en souvient, l'annonce partout répandue qu'en vertu d'un traité déjà signé entre Rome et Berlin, une intervention armée, où l'Allemagne aurait joué le principal rôle, était toute prête à châtier la France, si les noms sortis de l'urne électorale étaient de nature à faire attendre une majorité cléricale. Toute la presse allemande répéta la nouvelle sans la désavouer. Si ce n'était pas précisément un traité, dit *l'Allemagne du Nord* (le journal officieux par excellence, trop avisé et trop bien informé pour articuler directement un mensonge), c'était au moins un accord préparé et qui serait suivi sans délai d'un échange de signatures, dès que la chance qu'on redoutait aurait été réalisée. L'allégation, je n'ai pas besoin de le dire, n'était pas plus fondée sous cette forme adoucie que sous aucune autre. Pas plus d'accord que de traité : je défierais hardiment qu'on pût trouver dans aucune chancellerie d'Europe la trace, à ce moment, d'aucun pourparler de cette nature. L'accord n'exista qu'entre les publicistes des deux pays échangeant des correspondances dont la date aussi bien que le fond étaient convenus d'avance et combinés, en général, à Paris même. Faut-il croire qu'un accord existât aussi entre les comités républicains des départements de l'Est et les fonctionnaires allemands des provinces

annexées, douaniers ou forestiers, qui, dans leurs rapports journaliers avec les populations riveraines, patronnèrent si ouvertement la liste opposante, qu'on put croire qu'ils s'en étaient faits les distributeurs. Malgré les avis qui nous étaient parvenus, j'hésite encore à penser que des Français aient accepté une telle collaboration. Je n'ai été tenté d'y ajouter foi qu'un instant, c'est quand j'entendis le plus célèbre des représentants de cette région, M. Jules Ferry, venir, après le succès obtenu, justifier à la tribune l'appel fait à la menace étrangère et convenir ainsi du profit qu'on en avait tiré. La reconnaissance me parut seule pouvoir expliquer une déclaration si compromettante, qui excita les murmures même des amis de l'orateur. Je me rappelle que je me retournai alors vers la tribune diplomatique où siégeait l'ambassadeur d'Allemagne, qui écoutait avec complaisance, et c'est ce qui me suggéra l'idée de dire, en répondant à M. Ferry, que ce n'était que dans les diètes de Pologne, à la veille du partage, qu'on regardait avant de voter ce que pensaient les envoyés de la reine ou de Frédéric. M. Gambetta, qui prit la parole après moi, plus avisé que son collègue, se garda bien de toucher, même de loin, à ce sujet délicat [1].

Quoi qu'il en soit, il n'y a pas lieu d'être surpris que, dès que la victoire électorale étant une fois conquise par de tels moyens, un cabinet fût formé, dont le duc Decazes s'était, cette fois, écarté, la première résolution qui dut être arrêtée dans le conseil du nouveau ministère, ce fut le rappel de M. de Gontaut. On aurait eu mauvaise grâce, après le service rendu, à refuser cette faveur au désir plus d'une fois exprimé par M. de Bismarck.

La décision fut prise sans attendre un jour; le seul ménagement qu'on y apporta ce fut de ne pas notifier directement à M. de Gontaut sa révocation, mais de lui faire demander sa démission par des intermédiaires qui ne dissimulèrent pas qu'on l'attendait avec impatience. Il l'avait tant de fois offerte à M. Decazes, et en avait raisonné si librement avec lui au point de vue de l'intérêt général, que la réponse réclamée ne pouvait lui causer en ce qui le touchait personnellement ni surprise ni embarras. Il eut cependant quelque tentation de la refuser à ceux qui cachaient si mal le motif de leur empressement. Il lui en coûtait d'avoir l'air de se faire justice lui-même, et de donner raison aux attaques dont la presse allemande, dans l'exaltation du triomphe, redoublait, à l'heure même, l'insolence. Mettre le nouveau ministère au défi de le révoquer, c'eût été donner la preuve que sa conscience ne lui reprochait rien et qu'il ne pensait point avoir cessé un jour de bien mériter de

[1] *Journal officiel*. Service de la Chambre des députés du 15 novembre 1877.

la France. Mais c'eût été par là même donner aussi trop de relief à un acte de condescendance dont tout le monde aurait compris le caractère et il se devait à lui-même de prendre souci de la dignité de la France même quand on le déchargeait du soin d'y veiller. Sa démission fut portée par ses fils au nouveau ministre, qui l'accepta par le télégraphe avec la sèche brièveté propre à ce genre de communication. Pas un mot de plus : pas un souvenir donné à six années d'un service patriotique accepté dans les circonstances les plus douloureuses et traversé par tant d'épreuves dont n'avait souffert un jour ni l'honneur ni l'intérêt national. A la vérité, aux amis de M. de Gontaut, qui demandaient quel tort on avait à lui reprocher : « Aucun, fut-il répondu sans hésiter : mais M. de Bismarck ne pouvait plus le souffrir, et nous voulons bien vivre avec lui. »

Ce qu'il y eut de vraiment pénible pour un Français dans cette indifférence si voisine de l'ingratitude, c'est qu'à Berlin, sur une terre étrangère et naguère encore ennemie, l'impression fut tout autre. Chez M. de Bismarck, c'était la joie du triomphe exprimée tout haut par les pamphlétaires à son service : partout ailleurs une douleur sincère, témoignée aussi sans ménagement. A peine la nouvelle de la retraite de M. de Gontaut eût-elle circulé et avant qu'elle eût été officiellement déclarée, l'ambassade de France vit arriver l'un après l'autre, comme une sorte de procession, tous ses collègues du corps diplomatique, inconsolables de perdre, avec les conseils de son amitié, un commerce aimable de tous les jours et une maison du meilleur monde toujours ouverte aux relations les plus affectueuses. Le premier qui se présenta fut même l'ambassadeur d'Italie, pressé de serrer la main à celui qui était désigné à la même heure par tous les journaux comme l'incarnation du cléricalisme.

Invité par l'impératrice à venir le trouver le soir même dans une réunion d'une familiarité intime, M. de Gontaut, voulut rester fidèle jusqu'au bout à la correction répressive de l'étiquette et ne crut pas pouvoir s'y rendre avant d'avoir informé personnellement le ministre des affaires étrangères de ce qu'assurément il savait déjà. « Monsieur l'Ambassadeur, lui dit M. de Bulow avec gravité et en pesant tous ses mots, vous êtes venu ici dans des circonstances très délicates : c'était un grand dévouement de votre part. L'empereur m'a déjà dit et va vous répéter officiellement le gré qu'il vous sait de vos efforts constants pour rétablir et entretenir les bonnes relations avec l'Allemagne. » Le prudent ministre avait évidemment présents à la pensée le sentiment de l'empereur et celui du chancelier qui ne se ressemblaient en rien, et ne voulait ni rien omettre de ce qui lui était commandé par l'un ni rien ajouter qui pût déplaire à l'autre. A la soirée de l'empereur, la

réception fut plus aisée et plus chaleureuse. L'empereur arriva dès qu'il sut la présence de M. de Gontaut : « Quelle nouvelle j'ai apprise, lui dit-il, vous nous quittez? C'est une grande affliction pour moi. C'est à vous que nous devons les bonnes relations avec la France; oui, ajouta-t-il en prenant les mains de M. de Gontaut dans les siennes, c'est bien à vous, » et les yeux du vieillard se mouillèrent de larmes. « J'ai demandé à M. de Hohenlohe pourquoi vous devez partir. On m'a répondu que le ministère l'exigeait du maréchal. » Puis il s'arrêta, ne voulant rien dire ou ne sachant rien du motif de l'exigence.

L'impératrice fut plus affectueuse encore. « Je me rappelle, dit-elle, faisant une allusion délicate à une conversation passée, que vous m'avez dit qu'à votre entrée en Allemagne votre première visite fut pour la cathédrale de Cologne, et je sais la prière que vous y fîtes. » On ne pouvait lui dire plus finement qu'il devait se croire exaucé. Un souvenir du même genre se présenta, avec une force plus poignante encore, à l'esprit de M. de Gontaut lui-même, lorsqu'il dut, peu de jours après, comme six années auparavant, monter en grande tenue l'escalier du palais, pour remettre en audience solennelle ses lettres de rappel. « J'avais demandé alors à Dieu, dit-il (dans une note écrite le même jour), de me seconder dans la tâche pleine d'angoisses que j'avais à remplir. J'ai pu le remercier de m'avoir aidé à m'en acquitter. »

Il avait raison de penser qu'en repassant dans sa mémoire l'emploi de ces laborieuses années, il n'y trouverait rien dont il fût en peine de rendre compte à sa conscience et à sa patrie. Sa mission avait été partagée en deux périodes d'inégale durée, mais d'égale importance. Dans la première et la plus courte, il avait répondu à la confiance de M. Thiers, en lui prêtant le plus utile appui pour l'œuvre nécessaire, avant toute autre, d'acquitter l'énorme tribut dû à l'étranger et de délivrer le sol de sa présence. M. Thiers s'étant retiré, une autre tâche restait encore, presque aussi épineuse, plus ingrate peut-être et dont la charge pesait surtout sur l'ambassadeur de France à Berlin; car la délivrance matérielle (ce récit l'a suffisamment démontré) était loin d'être le complet affranchissement. Tant que nous n'avions ni reformé les rangs de notre armée, ni réparé les brèches de notre ligne de défense, tant que notre frontière était dénuée de remparts et de soldats, la liberté, à peine reconquise, restait toujours à la merci d'un hasard ou d'un caprice. Cette faiblesse n'était un secret pour personne, et moins que pour tout autre pour nos ennemis d'hier : la tentation était grande chez eux de la mettre à profit pour reprendre le chemin qu'ils connaissaient, tant qu'il était encore ouvert, et par

des coups, cette fois portés tout à fait à fond, de consommer une ruine qu'ils se repentaient d'avoir laissée imparfaite. C'était là (on ne s'en cachait guère devant M. de Gontaut lui-même) le dessein avoué de tout un fougueux état-major qui entourait le vieil empereur. Si M. de Bismarck paraissait moins pressé de s'y associer, ce n'est pas qu'il ne regrettât aussi, au fond de l'âme, de nous avoir laissé un souffle de vie, mais c'est qu'il se croyait en mesure de nous maintenir, par la voie de l'intimidation, dans un état d'infériorité et d'isolement qui ne nous permît plus de reprendre rang parmi les nations indépendantes. Mais qu'un prétexte vînt à se présenter pour nous frapper de nouveau, et surtout que la moindre imprudence de notre part parût le fournir, avec quelle avidité il l'aurait saisi! Et, de fait, on ne peut guère expliquer que par le désir de le faire naître le retour incessant de ses provocations sans motif et de ses inquiétudes affectées.

Ce fut le mérite de M. de Gontaut de se maintenir sur ce terrain glissant et découvert, dans une attitude à la fois ferme et calme, tout le temps nécessaire pour laisser à celle que M. Thiers avait si justement appelée la noble blessée le temps de fermer ses plaies. Aussi, rappelé en France, il avait en y rentrant la satisfaction de se dire que les jours d'épreuves étaient finis, et qu'il avait aidé son pays à traverser les plus difficiles. A partir de cette crise de 1875, dont il avait déjoué le piège, c'en a été fait de la prétention jusque-là ouvertement émise de nous tenir en lisière, en exerçant une surveillance jalouse sur les progrès de notre état militaire, et en nous marchandant ainsi les conditions de l'existence. Ces menaces, dont M. Thiers lui-même avait dû s'emouvoir, ont fait silence : et de son organisation comme de son développement, l'armée française n'a plus eu de compte à rendre qu'à la France.

Et puis la force matérielle n'est pas tout : une nation vaincue a aussi besoin de rétablir, aux yeux de ceux qui l'ont vue fléchir, le prestige de son autorité morale ébranlée. Rien n'est plus propre à la lui faire recouvrer que la dignité du caractère chez ceux qui la représentent. A ce titre, rien ne manquait à M. de Gontaut, ni la noblesse des sentiments, ni la grave tenue de la vie, et c'était aussi un avantage dont M. Thiers avait justement tenu compte en lui faisant appel, que d'avoir pu mettre au service d'un gouvernement dont le principe lui était étranger un patrimoine d'honneur héréditaire qui rappelait les traditions de meilleurs jours. Ce ne sera donc que justice d'inscrire le nom d'Elie de Gontaut-Biron dans les annales de notre délivrance à côté de celui de l'homme d'Etat qui l'avait choisi et du ministre éclairé dont il fut l'auxiliaire et l'ami.

Duc de Broglie.

LES AFFAIRES D'ARMÉNIE

Un souffle d'indignation vient de traverser l'Europe, et des actes d'une barbarie sauvage ont été dénoncés aux nations civilisées. Des millions de chrétiens gémissent sous un joug odieux; écrasés d'impôts, réduits à la plus affreuse misère, ils recourent en vain à des tribunaux où siègent leurs pires ennemis; il leur faut donc abandonner la terre de leurs aïeux, et prendre tristement le chemin de l'exil, chemin que jalonnent les cadavres de ceux qui succombent à la faim et aux mauvais traitements.

C'est de l'Arménie que nous voulons parler, et non de l'Irlande : on pourrait s'y tromper; mais si dans ces deux pays les Anglais font parler d'eux, ce n'est pas dans le même sens : maîtres inexorables avec leurs sujets d'Irlande, ils se montrent animés des sentiments de la plus pure philanthropie, quand il est question des sujets du Sultan; leur cœur, qui ne s'était pas ému à la vue des souffrances de « l'Ile-Sœur », semble vouloir prendre sa revanche aujourd'hui; les comités, les sociétés bibliques, les salons et les meetings sont en effervescence; le gouvernement, toujours respectueux de l'opinion publique, défère aux invitations qui lui sont adressées de toute part; il promet d'intervenir, il intervient, il est intervenu; on ignore encore ce que la Turquie trouvera sur la carte à payer, quand viendra le quart d'heure de Rabelais.

Il est certain que les Anglais, gens essentiellement pratiques, n'ont pas cédé à un accès de donquichottisme; ce n'est pas dans leur tempérament. Ils ont donné lord Byron au philhellénisme, mais c'était un poète, grand poète sans doute, mais un peu toqué; les malheurs de la Pologne ont toujours été appréciés avec froideur au delà de la Manche, et c'est dans notre pays seulement qu'on a pleuré sur Varsovie et Missolonghi. Ce n'est pas depuis bien longtemps que les Anglais ont pris la carrière de défenseurs attitrés des chrétiens du Levant; en 1844 et 1845, quand les Druses massacraient les Maronites. le colonel Rose, consul général de Sa Majesté Britannique en Syrie, avait pris parti pour les oppres-

seurs, ce qui ne l'empêcha pas de devenir chargé d'affaires à Constantinople, au début de la guerre de Crimée, pair d'Angleterre sous le nom de lord Strathnairn et commandant général des troupes anglaises qui devaient pacifier l'Irlande. En 1859, quand les massacres recommencèrent au Liban, on remarqua que les agents consulaires d'Angleterre et de Prusse avaient seuls échappé aux violences des révoltés; et si lord Palmerston flétrit en termes véhéments la conduite des Druses, il ne manqua pas d'orateurs en Angleterre pour prétendre que c'étaient les Maronites qui avaient commencé.

Depuis, les Anglais ont donné à leur politique levantine une autre orientation : en Crète, en Bulgarie, en Macédoine, en Arménie, nous les trouvons du côté des opprimés; cette attitude serait à louer sans réserves, si nous étions bien certains que cette intervention est désintéressée. Mais des esprits jaloux, sans doute (et qui peut faire le bien sans provoquer la jalousie?), des esprits jaloux et chagrins ont affirmé que les violences dénoncées par les Anglais sont purement imaginaires; que l'agitation dont nous sommes témoins est factice; que ceux qu'on dit opprimés sont contents de leur sort; et que les victimes des soi-disant massacres sont encore en vie; ils sont allés enfin jusqu'à prétendre que s'il y a eu massacres, ce sont des musulmans inoffensifs qui en ont été victimes, et que les brigands kurdes ou géorgiens étaient des Arméniens qui avaient endossé un travestissement pour faire croire aux mauvais desseins de peuplades qui, jusque-là, avaient passé pour très pacifiques. C'est ainsi que la thèse a appelé l'antithèse et que des accusations exagérées ont provoqué des réponses qui ne prouvent rien, parce qu'elles veulent trop prouver [1].

Au milieu de ce conflit d'allégations contradictoires, mais suspectes les unes comme les autres, il y aurait quelque intérêt à dégager, s'il est possible, une partie tout au moins de la vérité et à réduire l'importance de cette question à sa juste mesure. C'est l'étude du passé qui nous apprend le plus souvent à comprendre les événements du temps présent; nous commencerons donc par une revue très rapide de l'histoire du peuple arménien.

I

L'Arménie proprement dite est la région montagneuse qui s'étend à l'est de l'Asie Mineure, et qu'une profonde dépression sépare de

[1] Voy., pour la première thèse : *Un Peuple de martyrs*, par le R. Malcolm Mac Coll, dans la *Revue des Revues*, des 1er et 15 septembre 1895. Pour la seconde, *la Rébellion arménienne*, par le vicomte des Coursons. Paris, 1895.

la chaîne du Caucase. D'une altitude moyenne de 1500 à 1600 mètres, le plateau arménien contient des sommets beaucoup plus élevés; le mont Ararat dépasse de 400 mètres l'altitude du mont Blanc; de plus, comme il s'élève d'un seul jet à 3000 mètres au-dessus du plateau sur lequel il repose, il produit une impression tellement grandiose que, pendant longtemps, il a été regardé comme le point culminant de toutes les montagnes de la terre[1]. Les Arméniens racontaient, il n'y a pas encore bien longtemps, que le sommet de l'Ararat était défendu par un ange, gardien de l'arche de Noé; les voyageurs qui voulaient tenter l'ascension ne pouvaient trouver ni guide ni porteur dans une population que retenait une terreur superstitieuse. Il a fallu que des officiers russes fussent plusieurs fois parvenus à la cime pour que le préjugé des indigènes commençât à se dissiper.

Au milieu du chaos de chaînes entre-croisées qui constitue le massif arménien, les trois grands lacs de Sevanga au nord, de Van au sud-ouest, de Ourmiah au sud-est, occupent le centre de trois dépressions sans communication apparente avec la mer. Tout autour se creusent des vallées profondes où coulent des cours d'eau importants; le Tchorouk va se jeter dans la mer Noire vers Batoum, le Koura et son affluent l'Araxe sont tributaires de la mer Caspienne, le Koura-Tchaï et le Mourad-sou, une fois sortis des montagnes d'Arménie, se recourbent à angle droit, se réunissent et forment l'Euphrate; enfin, le Tigre supérieur suit la base du massif et va se réunir à l'Euphrate après que ces deux grands fleuves ont enveloppé la Mésopotamie.

Tous ces cours d'eau ont cette particularité commune qu'ils coulent de l'ouest à l'est ou de l'est à l'ouest et traversent l'Arménie de part en part : de puissantes voies fluviales tracent les routes qui mènent de Batoum à Sivas, de Tiflis à Adana, de Tauris à Alep. Ainsi, pendant que la Suisse, par exemple, est enveloppée d'une ceinture de hautes montagnes qui lui procure la plus formidable des défenses naturelles, l'Arménie, au contraire, est sillonnée par une suite de passages qui font communiquer l'Orient et l'Occident. Ces routes ouvertes au commerce ont amené le développement rapide de la richesse et de l'industrie, elles ont contribué à donner aux Arméniens cet esprit mercantile qui est un des traits de leur caractère, mais aussi ce pays s'est trouvé de bonne heure traversé par les armées des grands conquérants : les Assyriens et

[1] C'est par suite d'une illusion analogue que les géographes du siècle dernier ont assigné au pic de Ténériffe une altitude de beaucoup supérieure à celle des cimes alpestres qui le surpassent pourtant d'un millier de mètres.

les Perses, les Grecs et les Romains, les Arabes et les Turcs ont tour à tour forcé les passages qui s'ouvraient devant eux; l'Arménie a été longtemps un champ de bataille, et, trop faibles pour défendre leur indépendance, ses habitants ont passé d'un maître à un autre sans pouvoir jamais jouir d'une véritable liberté.

Quand Alexandre le Grand détruisit l'empire des Perses, les princes arméniens de la dynastie de Khaïk étaient depuis longtemps réduits à la condition de vassaux du Grand Roi, et s'ils conservaient l'administration de leur pays, c'était comme satrapes dépendant d'un souverain étranger. Le dernier prince de la dynastie, qui remontait, dit-on, à Japhet, périt en 328, en combattant les Grecs, et l'Arménie fut incorporée à l'empire des Séleucides.

La seconde dynastie nationale régna cinq cent soixante-dix-sept ans, de 149 avant l'ère chrétienne à 428 après Jésus-Christ : c'est celle des Arsacides; mais son indépendance ne fut pas d'aussi longue durée. L'Arsacide Tigrane, allié de Mithridate, fut vaincu et détrôné; son fils ne conserva la couronne qu'en reconnaissant l'autorité des Romains; encore ses successeurs ne régnèrent-ils que sur une partie de l'Arménie. La moitié orientale, disputée entre les Romains et les Parthes, échut finalement à la dynastie perse des Sassanides, et des guerres interminables désolèrent ces régions jusqu'au jour où la puissance de l'empire byzantin s'éclipsa devant celle des Perses; en 428, toute l'Arménie se trouva réunie sous la domination des Sassanides, et la dynastie arsacide disparut.

Pendant plus de quatre siècles, les Arméniens furent vassaux de la Perse; ils étaient alors convertis au christianisme, et nous avons raconté ici[1] même les débuts de leur histoire religieuse. C'est pendant qu'ils relevaient de la Perse, que les Arméniens se séparèrent de l'Église, alors orthodoxe, de Constantinople, en adoptant les erreurs du monophysisme. Les Sassanides, dont la religion était le mazdéisme ou le culte du feu, ne pouvaient qu'applaudir à cette résolution. La séparation religieuse ne pouvait que consolider la séparation politique; les rois de Perse allèrent plus loin en proscrivant l'usage de la langue grecque. Saint Mesrob, un docteur de l'Eglise, inventa alors l'alphabet qui est encore en usage; on traduisit en arménien les Livres saints, les prières liturgiques, les écrits des Pères et des auteurs profanes, et une période florissante commença pour la littérature arménienne.

Les Perses ne firent pas peser un joug trop lourd sur leurs sujets. Il y eut certainement, parmi les *marzbans* ou satrapes, des hommes

[1] *Correspondant* du 10 février 1895, *les Chrétientés orientales.*

cruels et cupides, mais une grande partie de l'Arménie dépendait de petits souverains indigènes, tels que les princes d'Ani ou les rois de Vaspouragan. Moyennant le payement d'un tribut, ils jouissaient d'une autonomie à peu près complète.

En 632, l'empire sassanide, parvenu au comble de la puissance, allait du golfe Persique à la mer Noire; et, brusquement, ce colosse tomba devant l'invasion des Arabes musulmans. Une trop longue prospérité avait fait perdre à ces conquérants leurs vertus guerrières : les musulmans arrivèrent presque sans combat en Arménie; mais au delà se trouvaient les Grecs. Tout dégénérés qu'ils étaient, ils tinrent tête au flot de l'invasion. Ce fut encore l'Arménie qui servit de champ clos aux deux partis jusqu'au jour où s'étant usés les uns contre les autres, empereurs et califes abandonnèrent la lutte, en laissant aux Arméniens leur pays ravagé par la guerre et épuisé par le pillage.

Une troisième dynastie nationale s'éleva sur ces ruines : les Pakratides, famille dont une branche émigrée en Russie a pris le nom de Bagration. Achod, fondateur de la dynastie, essaya de procurer à son pays l'amitié durable des Grecs, en abandonnant l'hérésie monophysite; mais telle était l'aversion des Arméniens pour les Grecs, tels étaient les préjugés des moines contre le concile de Chalcédoine, que ni le roi ni le patriarche ne purent vaincre les répugnances populaires.

L'existence de la dynastie pakratide fut interrompue par l'invasion des Turco-Mogols. Ces tribus, appelées par les califes pour soutenir leur pouvoir chancelant, n'avaient pas tardé à renverser les princes qui avaient eu l'imprudence de se mettre sous leur garde; puis l'islamisme, rajeuni par cette infusion d'un sang nouveau, se lança à la conquête des pays chrétiens, en y mettant une fureur que n'avaient jamais montrée les Arabes. Les excès auxquels ils se livrèrent contre les pèlerins chrétiens qui se rendaient en Terre-Sainte amenèrent les Papes à entreprendre la délivrance de Jérusalem; telle fut la cause prochaine des croisades.

Les Turcs traversèrent l'Arménie en y promenant le fer et le feu; une grande partie de la nation arménienne se résigna à s'expatrier, sous la conduite d'un guerrier et d'un prêtre : le guerrier était le prince Roupen; le prêtre, le patriarche Grégoire Martyrophile. C'est dans la chaîne du Taurus, qui sépare la Cilicie de la Cappadoce, que les fugitifs allèrent chercher un refuge contre les féroces envahisseurs, et Roupen fonda la quatrième et dernière dynastie arménienne, celle des Roupéniens, qui dura de 1079 à 1391. Entrés bientôt en contact avec les croisés, les Arméniens de la Cilicie, ou, comme on l'appela, de la Petite Arménie, furent pour

les Latins des alliés fidèles. Le pape Célestin III reconnut leurs services, en accordant au prince Livon, ou Léon, le titre de roi et en envoyant un légat pour procéder au couronnement solennel. Mais les insuccès des croisés amenèrent l'abandon successif de leurs conquêtes; le trône d'Arménie était passé, à l'extinction de la ligne mâle, à un prince latin, de la famille de Lusignan, et le dernier roi de la Petite Arménie mourut obscurément à Paris en 1391. Les Turcs avancèrent alors jusque sous les murs de Constantinople, qui tomba en leur pouvoir, et l'invasion s'étendit menaçante jusqu'au cœur de l'Europe.

La Grande Arménie, après avoir fait partie de l'empire grec de Trébizonde, passa au pouvoir des Turcs à la destruction de ce petit Etat; mais les sultans ne tardèrent pas à se voir disputer leur conquête par les Sofis de Perse. Une lutte s'engagea alors, dont l'Arménie était à la fois l'enjeu et le théâtre : cette guerre dura près de trois siècles, avec des succès divers et de longs intervalles de paix, pendant lesquels des troupes de brigands terrorisaient les campagnes. Ce fut l'intervention de la Russie qui mit fin à la lutte. Aussitôt après avoir pris pied sur le versant méridional du Caucase, les Russes commencèrent à refouler les Persans vers le sud : en 1813, ils annexaient le Daghestan et le Chirvan; en 1828, la province d'Erivan; puis, se retournant contre les Turcs, ils obtinrent, en 1829, au traité d'Andrinople, une bande de territoire prise à la province de Kars; le reste de cette province avec Ardahan et Batoum fut attribué à la Russie par le traité de Berlin. Les Arméniens, arrachés au joug des Persans et des Turcs, ne faisaient que changer de maîtres.

II

On le voit donc, aussi loin qu'on puisse remonter dans l'histoire, nous ne trouvons jamais l'Arménie en pleine possession de sa liberté; son unité n'est pas plus sauvegardée que son indépendance, et les caprices de la politique la découpent en fragments qui demeurent étrangers les uns aux autres, quand des rivalités habilement exploitées ne les lancent pas dans des guerres fratricides.

Et cependant, en dépit de cette action presque ininterrompue des causes de dissolution, il est peu de races chez qui se soient conservés plus intenses le sentiment de l'unité nationale et le culte de la patrie. Le petit peuple arménien a su traverser les crises les plus violentes sans se laisser entamer. Même au point de vue purement physique, le type arménien semble être demeuré immuable : le front large, le teint clair, les yeux noirs et brillants, le nez forte-

ment busqué, la physionomie expressive, permettent de les reconnaître au milieu de tous leurs voisins, sans qu'on puisse relever aucun indice de fusion avec les races au milieu desquelles ils vivent depuis des siècles.

Les Arméniens conservent, avec un soin jaloux, l'antique idiome qui est pour eux un signe de ralliement et un symbole de l'idée nationale. Cette langue, qui appartient au groupe indo-européen, n'en a pas moins une puissante originalité; comme toutes celles que parlent les montagnards, elle est surchargée de consonnes, et de plus elle est très riche en intonations nasales, ce qui produit sur l'auditeur une impression assez étrange. Il s'y est introduit avec le temps un grand nombre d'expressions turques, ce qu'on peut remarquer également dans le hongrois, le roumain et le grec moderne; mais ces mots sont restés comme des corps étrangers disséminés dans une masse homogène, et leur élimination est l'œuvre patriotique à laquelle s'appliquent les écrivains contemporains; le dialecte vulgaire tend donc, de jour en jour, à se rapprocher de la pureté classique de l'idiome savant.

Doué d'une prodigieuse facilité, l'Arménien est généralement un polyglotte; mais si, pour les relations avec le dehors, il parle tour à tour le turc, le persan, le grec, le russe, l'allemand ou le français, l'usage de la langue maternelle se conserve dans l'intérieur des familles et dans la célébration des offices religieux.

L'Église est aussi pour les Arméniens une institution nationale. Nous avons vu comment ils se sont isolés de leurs voisins en embrassant l'erreur du monophysisme, qui est la doctrine officielle de l'Eglise dite grégorienne; il leur semblait que, séparés par leurs croyances des peuples qui les entouraient, ils conserveraient ainsi, dans toute son intégrité, le dépôt de leurs traditions historiques. Ce calcul n'a pas donné tout ce qu'en attendaient ses auteurs: l'unité qu'ils prétendaient maintenir s'est brisée par suite de querelles intérieures, et l'Eglise monophysite arménienne a été, à diverses reprises, déchirée par le schisme.

Au moment de l'exode de Roupen et de la fondation du royaume de Cilicie, les fidèles restés dans la Grande Arménie se rangèrent sous l'obéissance d'un patriarche particulier qui résida au couvent d'Aghtamar, situé dans une île du lac de Van. La communauté de Jérusalem se sépara à son tour et reconnut un patriarche choisi dans son sein.

Après la prise de Constantinople, un quatrième patriarcat arménien s'établit au quartier de Koum-Kapou, dans la capitale ottomane; enfin, le *catholicos*, ou patriarche des patriarches, réside au couvent d'Etchmiadzin, non loin d'Erivan, dans l'Arménie russe, et

le premier rang a fini par lui être reconnu dans toute la communauté.

Ce qui a obligé les grégoriens à oublier leurs dissensions séculaires, c'est le développement rapide de l'Église arméno-catholique. Nous avons déjà indiqué qu'à diverses reprises une partie du peuple arménien avait cherché à se réconcilier avec le reste de la chrétienté; ce rapprochement, tenté par plusieurs princes, échoua devant l'obstination des moines, et ni princes ni patriarches ne purent rien contre ce corps tout-puissant. C'est seulement par voie de conversions individuelles que s'est formée l'Église arméno-catholique. Répandus dans l'empire ottoman, en Perse, en Russie et en Autriche, les Arméniens-unis sont environ cent cinquante mille; ceux de Turquie sont sous la juridiction du patriarche de Cilicie, qui réside à Constantinople et de qui dépendent une vingtaine d'évêques assistés par un clergé nombreux et instruit, en tête duquel brille la florissante congrégation des Mékitaristes. Le siège patriarcal, illustré par le cardinal Hassoun, est occupé aujourd'hui par Mgr Azarian, qui, par ses mérites et son dévouement à l'Église romaine, est un des plus précieux auxiliaires sur lesquels le Saint-Père peut compter dans la grande entreprise du retour à l'unité des chrétientés orientales. Et cependant, quel que soit le zèle du clergé arméno-catholique, les progrès sur l'erreur ne sont pas en proportion avec tout ce qui se dépense de talent et de vertu pour amener le retour des Arméniens séparés. C'est que, chez ceux-ci, l'idée patriotique est indissolublement unie à l'idée religieuse, et que rejeter la croyance qui passe à tort ou à raison pour celle des ancêtres, c'est à leurs yeux renier toute l'histoire de la patrie et enlever quelque chose au corps des revendications nationales : c'est la théorie du bloc, et les catholiques sont regardés par leurs compatriotes comme des égarés qui ne sont plus dignes de porter le nom glorieux d'Arméniens.

Ce qui pourrait surprendre, c'est que le protestantisme ne soit pas traité par les patriotes d'Arménie avec le même dédain. Les missions anglaises ou américaines ont semé l'or à profusion, fondé des établissements somptueux où ils entretiennent des milliers d'élèves; ils comptent aujourd'hui environ 60 000 prosélytes, et tandis que les catholiques sont tenus en dehors du mouvement des revendications nationales, les Arméniens protestants sont partout à la tête du parti des réformes; ce sont eux qui se mettent toujours en avant avec d'autant plus de hardiesse que leur qualité de protestants fait d'eux les protégés des consuls anglais, ce qui leur assure une complète impunité. Les Arméniens catholiques, au contraire, dociles aux conseils de leurs chefs spirituels, se sont tenus en dehors de toute agitation, ils comptent sur le succès de leur

cause, mais pensent que les moyens violents ne sont pas ceux qui la feront triompher, et si leurs compatriotes les ont mis en dehors de la campagne qu'ils ont entreprise, ils s'en sont facilement consolés en pensant que leur attitude pacifique les conduira plus sûrement au but que les revendications tumultueuses.

Voici donc un des éléments de la race arménienne mis hors de cause; il ne représente pas une quantité négligeable, mais ne forme cependant qu'une minorité de 150 000 individus au plus sur un ensemble évalué à 3 millions.

Il faut aussi mettre à part 1 million d'Arméniens qui habitent en Perse et en Russie. Ceux de Perse, au nombre de 150 000 environ, forment un groupe assez compact qui vit en paix avec les autorités locales et avec les peuples voisins. Les gouverneurs persans de l'Aderbéidjan ménagent leurs sujets chrétiens et respectent leurs institutions civiles et religieuses. Il paraît probable que le voisinage de la Russie leur dicte cette conduite beaucoup plus que l'esprit de tolérance; en vexant inutilement les chrétiens, on provoquerait l'émigration, la révolte et l'intervention russe dont par deux fois la Perse a dû subir les conséquences.

Les Arméniens du gouvernement du Caucase ne sont pas non plus au nombre des mécontents : les tsars se sont montrés très larges à leur égard. Ce n'est pas que des conflits ne se produisent de temps à autre : il y a quelques années, on a essayé de substituer la langue russe à la langue arménienne dans les écoles, mais, devant la résistance générale, on a laissé l'affaire dormir, au moins provisoirement.

L'Eglise arménienne a été traitée avec de grands égards, bien qu'aux yeux des Russes, les monophysites soient hérétiques; or, non seulement l'Eglise d'Etat ne cherche pas à les ramener à l'orthodoxie, mais le gouvernement les a traités à plusieurs reprises avec une bienveillance à laquelle les dissidents ne sont pas habitués. En voici un exemple :

On sait qu'en Russie la liberté de conscience assure à chacun l'exercice de sa religion et de son rite, mais qu'il est interdit de changer de religion sinon pour entrer dans l'Eglise officielle : on n'autorise que difficilement un israélite à se faire protestant ou un protestant à se faire catholique, et on ne le fait qu'après les multiples formalités d'une enquête administrative. Or, par une lettre du 18-30 janvier 1852 [1], le patriarche Nersès d'Etchmiadzin a été autorisé, une fois pour toutes, à recevoir dans l'Eglise grégo-

[1] Cette lettre, publiée dans un journal arménien (*Noïyan Aghavni*, du 5-17 juin 1853), a été citée par M. Dulaurier dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, du 15 avril 1854.

rienne tous les catholiques arméniens qui seraient « désireux de revenir à la foi de leurs aïeux ». Cette mesure, unique dans son genre, a beaucoup contribué à consolider les bonnes relations entre la Russie et ses sujets arméniens.

Grâce à quelques concessions habiles, l'Eglise russe est à peu près toute-puissante parmi les Arméniens, notamment en ce qui concerne l'élection du *catholicos* d'Etchmiadzin : un an après la mort du dernier titulaire, quinze prélats, venus de Russie, de Turquie et de Perse, se réunissent aux députés de l'aristocratie et des corporations, et une liste de trois noms est présentée à l'approbation de l'empereur, qui choisit généralement le premier inscrit. C'est ainsi que s'est passée l'élection du *catholicos* actuel, Mgr Makertich, originaire de Crimée; ce prélat avait exercé les fonctions de son ministère dans le diocèse de Van; c'est lui qui fonda le premier journal arménien de ces provinces lointaines; son mérite le fit arriver à l'épiscopat et il devint l'un des principaux coadjuteurs du patriarche de Constantinople; mais là, son patriotisme lui valut une disgrâce éclatante, et il fut relégué dans un monastère de Jérusalem, d'où le firent sortir le vote des électeurs et la désignation impériale. Cette nomination fut si mal vue par le gouvernement turc, que le nouvel élu n'obtint pas le passeport nécessaire pour se rendre à Etchmiadzin en traversant l'empire ottoman : il dut s'embarquer secrètement à Alexandrie pour Trieste, d'où il gagna Vienne, Pétersbourg, Moscou, Tiflis et Erivan. Il est inutile de dire que ce fut un voyage triomphal, que partout des réceptions et des fêtes vinrent ajouter à l'éclat de la dignité dont le nouveau *catholicos* était revêtu.

Si les Russes montrent tant de respect et d'égards pour une religion qui, à leurs yeux, est une hérésie, c'est qu'ils ont besoin des Arméniens, et que de leur attachement dépend le succès de leurs entreprises en Orient.

La route directe de Constantinople leur est aujourd'hui à peu près fermée : l'hostilité des Roumains, les susceptibilités, l'ingratitude si on veut, des Bulgares, la vigilance des Austro-Hongrois, et, derrière, les manœuvres de l'Allemagne, ont établi sur la ligne du Danube une série d'obstacles infranchissables pour le moment. Mais si le Bosphore est inattaquable de front, on peut essayer de le prendre à revers; c'est ainsi que Mahomet II fit tomber l'empire byzantin; la même manœuvre pourrait peut-être réussir aux tsars. Établis au sud du Caucase, ils peuvent s'étendre de proche en proche en exploitant les maladresses des Turcs, ils ont en Palestine des postes avancés qui leur donnent un solide point d'appui : leurs établissements de Jérusalem sont aujourd'hui plus considé-

rables que ceux des autres nations chrétiennes et, par les innombrables pèlerins qu'ils envoient chaque année aux Saints Lieux, ils acquièrent une influence d'autant plus considérable qu'elle est absolument pacifique.

Enfin, les Russes viennent de faire un pas de plus en nouant des relations amicales avec le négus Ménélik; une ambassade abyssine envoyée à Moscou a été reçue avec distinction, bien que, tout comme les Arméniens, les Abyssins soient monophysites, c'est-à-dire hérétiques. On ne sait pas encore quelles seront les conséquences politiques de ce rapprochement, mais il est certain qu'il a déjà donné quelque inquiétude aux Italiens de l'Erythrée et aux Anglais d'Egypte.

Une politique analogue a permis à la Russie de gagner du terrain le long de la mer Noire. Que leurs sujets musulmans, les Tcherkesses, parlent d'émigrer en Turquie, non seulement on ne les en empêche pas, mais on les encourage, et les villages qu'ils ont abandonnés sont occupés par des Arméniens qui, franchissant la frontière en sens inverse, viennent se placer sous la protection d'un gouvernement chrétien. Les provinces caucasiennes sont envahies par les Arméniens qui, favorisés par une administration plus que bienveillante, y font rapidement fortune, même au détriment des Russes; négociants sans pareils, ils se sont rendus maîtres d'abord du petit commerce, puis ils ont absorbé petit à petit les fournitures militaires, les grands travaux publics, l'exploitation des pétroles. Aujourd'hui, c'est aux banquiers arméniens qu'appartiennent les plus belles maisons, les plus riches villas, les plus luxueux équipages de Tiflis.

On comprend maintenant comment les Russes espèrent continuer leur marche en avant, en s'appuyant sur les populations arméniennes. Qu'ils fassent encore quelques pas et ils seront maîtres de la vallée de l'Euphrate, et, si la diplomatie européenne leur barre encore le chemin de Constantinople, c'est par la Cilicie, par Mersina ou par Alexandrette qu'ils arriveront à conquérir cette porte ouverte sur la mer libre qui, depuis deux siècles, n'a pas cessé un seul jour d'être l'objet de leurs efforts persévérants. L'entrée des Russes dans la Méditerranée, c'est l'Angleterre obligée à bref délai d'évacuer l'Égypte; c'est la fin de sa prépondérance sur les Échelles du Levant; et ce n'est pas tout : une extension de l'influence russe dans la région des sources de l'Euphrate, c'est la Perse, englobée dans le domaine économique de la Russie, comme l'ont été successivement les divers khanats du Turkestan, et dès lors l'Inde anglaise n'a plus d'autre protection que la ligne vulnérable des frontières afghanes. Nous voici retournés à quatre-vingt-

dix ans en arrière : ce sont les projets de Napoléon et d'Alexandre à Tilsitt et à Erfurt qui reprennent consistance, c'est le domaine colonial de l'Angleterre en Asie qui se trouve menacé, épisode décisif de la lutte fameuse de l'éléphant et de la baleine!

Telles sont donc les raisons qui font que l'Angleterre n'a pas assisté d'un œil indifférent aux progrès de la Russie en Asie Mineure; qu'aux travaux d'approche de ses compétiteurs, elle a opposé de savantes manœuvres, dont nous voyons aujourd'hui se développer les effets. C'est le missionnaire qui avait été envoyé en avant-garde; on vit tout d'un coup le protestantisme se lancer à la conquête du pays qui s'étend entre le Kizyl-Yermak et le Tigre : Arménie, Kurdistan, Mésopotamie, virent se multiplier les chapelles, les écoles, les imprimeries, les hôpitaux, que fondaient des sociétés anglaises ou américaines richement approvisionnées de dollars et de livres sterling. Quelle que fût l'incompatibilité entre cette religion des pays froids et le tempérament plutôt mystique de ces populations primitives, l'œuvre des prédicants ne fut pas infructueuse; bien des portes et bien des consciences s'ouvrent avec une clef d'or, même quand c'est une fausse clef. Il se forma donc un certain nombre de communautés protestantes dont le consul anglais ou américain était le chef et le défenseur naturel, et cela suffit pour motiver l'intervention de ces fonctionnaires dans les affaires indigènes. Un projet de chemin de fer entre Alexandrette et le golfe Persique devint une seconde raison qui légitimait la mainmise graduelle des Anglais sur le pays, et quand le traité de San Stefano donna aux Russes une nouvelle bande de territoire arménien, une convention conclue le 4 juin 1878, c'est-à-dire entre le traité de San Stefano et le traité de Berlin, permit à l'Angleterre d'occuper l'île de Chypre et d'y entretenir un corps de 6000 hommes, destiné à arrêter toute marche offensive des Russes dans la direction de l'Euphrate.

Mais Chypre était loin encore de Van et d'Erzéroum; il fallait rapprocher de la frontière les ouvrages de défense. La création, par exemple, d'un État-tampon vassal de Constantinople, mais gouverné à Londres; une principauté arménienne à la tête de laquelle se placerait quelque créature de l'Angleterre; on est allé jusqu'à nommer le futur vice-roi : Nubar-Pacha, ministre du khédive, arménien de naissance, mais dont le dévouement et les talents incontestables sont absolument acquis aux Anglais. Après avoir puissamment contribué à asservir son pays d'adoption, il se prêterait sans doute à faire passer son pays natal sous l'influence de ceux qui savent payer généreusement ceux qui les servent.

Telles semblent être les vues de l'Angleterre; il nous reste à

voir maintenant jusqu'à quel point ce projet est en voie de réalisation.

III

La question qui tout d'abord nous était apparue si complexe commence à se simplifier : sur 3 millions d'Arméniens, répandus dans le monde entier, il faut mettre en dehors du débat actuel les habitants de l'Arménie persane et de l'Arménie russe, dont le nombre s'élève à plus de 1 million. Il y a dans la Russie méridionale, en Crimée, en Bessarabie, dans la monarchie austro-hongroise, en Bukovine, en Galicie, en Transylvanie, en Roumanie enfin, de nombreuses communautés arméniennes. Émigrés il y a des siècles, ils ont gardé fidèlement leur religion, leur langue, leurs usages, et leur costume même en certaines régions; mais, vivant sous des lois protectrices, ils sont en grande majorité absorbés par le soin de leur négoce et ne songent pas à révolutionner l'Europe pour relever le trône de Tiridate. Dans les principaux centres commerciaux, ils apportent un contingent assez important au monde de la haute banque et de la spéculation, de même que, dans les grandes capitales, un certain nombre d'entre eux vivent tranquilles et honorés, des revenus d'une fortune amassée par plusieurs générations de négociants et de financiers. Enfin, dans les pays neufs, en Australie, aux États-Unis, dans l'Afrique méridionale, partout, en un mot, où il y a chance de s'enrichir, on est certain de trouver des Arméniens. Calculateurs subtils, travailleurs infatigables, ils sont lancés, comme tant d'autres, à la poursuite de l'heureuse entreprise qui les tirera de la foule; ils prendront rang alors dans le Gotha de la finance internationale, en attendant qu'un grand mariage donne à leurs filles des titres d'origine moins récente.

Restent les Arméniens sujets de la Porte ottomane; mais, avant d'aller plus loin, il convient d'indiquer sommairement comment se répartissent les populations de l'Asie Mineure. On reproche généralement aux Turcs de s'attarder indéfiniment dans les usages du temps passé, ce n'est pourtant pas dans la division territoriale de leur empire qu'ils ont reculé devant les innovations. En 1865 a été inaugurée une répartition nouvelle des provinces en gouvernements; de nouvelles circonscriptions ont été établies en 1878; et enfin un remaniement complet est venu tout bouleverser en 1888.

Actuellement l'Asie Mineure, avec les régions annexes, est divisée en quatorze vilayets, circonscriptions de dimensions variables, et équivalant à trois, quatre ou cinq de nos départements français, quant à la superficie; la population va de 400 à 1 600 000

habitants. Le vilayet se divise en un certain nombre de sandjaks (de deux à cinq), représentant assez bien nos sous-préfectures françaises; le sandjak se divise en cazas ou cantons, et le caza en villages.

On peut constater en parcourant le tableau ci-après que, sur près de 13 millions et demi d'habitants répartis fort inégalement dans l'Asie Mineure, il y a 10 millions et demi de musulmans et un peu moins de 3 millions de chrétiens, parmi lesquels on compte 1 250 000 Arméniens; le reste se compose de Grecs établis sur tout le littoral, de Trébizonde à Alexandrette, et de chrétiens de langue syriaque (chaldéens, nestoriens, jacobites), qui forment des groupes importants dans les vilayets d'Alep, de Diarbékir et de Van.

Nulle part, nous ne trouvons une majorité de chrétiens : dans le nord du vilayet de Van, ils sont à nombre égal avec les musulmans, ainsi que dans certaines parties du vilayet d'Adana. Quant aux Arméniens, ils forment le tiers de la population dans le vilayet de Bitlis et le quart dans celui d'Adana.

Il a existé, de 1865 à 1878, un grand gouvernement ou *eyalet*, dont la capitale était à Erzéroum, et qui réunissait à peu près tous les pays arméniens. Sur 2 millions et demi d'habitants, il comprenait un demi-million d'Arméniens; soit un sur cinq. Ainsi, de quelque manière qu'on cherche à transformer les circonscriptions territoriales, on n'arrivera jamais à isoler les Arméniens qui forment une minorité dans l'empire ottoman, une minorité dans l'ensemble des populations chrétiennes, une minorité dans tous les vilayets et presque tous les districts; cette minorité est remuante (ou remuée selon les localités); elle aspire à l'indépendance et ces aspirations constituent une menace aussi bien pour les musulmans que pour les chrétiens.

Du côté des musulmans, la chose est facile à comprendre; du côté des chrétiens, elle le serait moins si on ne savait pas quel antagonisme de race divise les différentes confessions chrétiennes du Levant. Les Arméniens constituent une Église à part, et les Grecs en particulier ne veulent rien avoir de commun avec ces dissidents; il y a donc au fond de ces rancunes une haine religieuse, et cela est si vrai, que les Arméniens catholiques entretiennent les relations les plus cordiales avec les latins et avec les autres orientaux unis; les grégoriens, au contraire, sont tenus à distance et traités avec une défiance qu'ils ne méritent pas tous. Le clergé grégorien est composé en grande partie d'hommes instruits, prudents, mais auxquels une timidité excessive a fait perdre toute action sur la conduite de leurs compatriotes; le paysan est un

POPULATIONS DE LA TURQUIE D'ASIE

(D'APRÈS M. V. CUINET)

	POPULATION TOTALE	MUSULMANS		CHRÉTIENS					
				ARMÉNIENS		AUTRES		ENSEMBLE	
Constantinople. (Europe et Asie.)	1 000 000	600 000	60 %	138 000	13,8 %	215 000	21,5 %	353 000[2]	35,5 %
Ismidt (mutessariflik)[1]	222 000	130 000	58 %	49 000	22 %	41 000	18 %	90 000	40 %
Brousse (vilayet)	1 626 000	1 300 000	80 %	89 000	5,5 %	235 000	14,5 %	324 000	20 %
Dardanelles (mutessariflik)[2]	130 000	107 000	82 %	2 000	1,5 %	18 000	13,8 %	20 000	15,3 %
Smyrne (vilayet)	1 396 000	1 093 000	78 %	15 000	1 %	265 000	19 %	280 000	20 %
Kastamouni (vilayet)	1 018 000	992 000	**97** %	2 500	0,2 %	23 500	2,3 %	26 000	2,5 %
Konieh (vilayet)	1 085 000	1 000 000	92 %	10 000	0,9 %	75 000	7 %	85 000	8 %
Angora (vilayet)	893 000	764 000	85 %	94 000	10,5 %	34 000	3,8 %	128 000	14,3 %
Sivas (vilayet)	1 086 000	840 000	78 %	170 000	15 %	76 000	7 %	246 000	20 %
Adana (vilayet)	400 000	225 000	56 %	97 500	24 %	75 500	19 %	173 000	**43** %
Alep (vilayet)	995 000	790 000	79 %	49 000	5 %	136 000	13 %	185 000	18 %
Trébizonde (vilayet)	1 047 000	807 000	77 %	47 000	4,5 %	193 000	18,5 %	240 000	23 %
Erzéroum (vilayet)	645 000	506 000	78 %	135 000	21 %	4 000	1 %	139 000	22 %
Karpout (vilayet)	575 000	505 000	86 %	70 000	12 %	»	»	70 000	12 %
Bitlis (vilayet)	400 000	250 000	62,5 %	131 000	**33** %	19 000	4,5 %	150 000	37,5 %
Van (vilayet)	430 000	247 000	57 %	80 000	18 %	98 000	**23** %	178 000	41 %
Dirbékir (vilayet)	470 000	331 000	70 %	79 000	16,5 %	53 000	11,5 %	132 000	28 %
	13 408 000	10 487 000		1 253 000		1 561 000		2 819 000	

[1] Les districts d'Ismidt et des Dardanelles sont des petites provinces indépendantes des vilayets voisins.

[2] L'écart entre le total des colonnes 1 et 4 est comblé par les Israélites, Tsiganes, Bulgares et autres groupes sans importance.

être placide, patient, laborieux, sobre, économe, qui rappelle notre race auvergnate, ou les *gallegos* d'Espagne. Partout, dans les grandes villes, les Arméniens affluent pour monopoliser en quelque sorte les métiers qui demandent un grand développement de force physique : on les voit, dans les rues étroites et escarpées de Constantinople, porter leur fardeau sur un gros coussin rembourré qui repose sur leurs reins, ou bien transporter d'énormes charges suspendues par des cordes à de longues perches que soutiennent deux, quatre et jusqu'à dix hommes qui marchent d'un pas rapide et cadencé; ce sont les *hamals*, et celui qui a dit pour la première fois : fort comme un Turc, venait sans doute de rencontrer un porte-faix arménien. Mais à côté de ces colosses pacifiques, voici une catégorie moins inoffensive : colporteurs, boutiquiers, changeurs, courtiers, intermédiaires de toute espèce, ils pullulent dans les places de commerce, et leur habileté, leur esprit d'intrigue font dire aux Turcs : « Un Grec vaut deux Juifs; un Arménien vaut deux Grecs »; ils savent s'interposer dans toutes les négociations louches (et l'Orient est la terre promise des spéculateurs véreux); celui qui doit subir leur intervention ne sort jamais de leurs mains sans y avoir laissé quelques plumes. Usuriers de premier ordre, ils prêtent communément à 75 pour 100 et sur de bonnes garanties : d'où il résulte que la nation entière est tenue en défiance dans une population qui a été et est encore mise en coupe réglée par ces financiers rapaces. Sous bien des rapports, le moyen âge dure encore en Orient : on y traite les Arméniens comme nos ancêtres traitaient les Juifs et les Lombards, et là, comme ailleurs, l'innocent paie souvent pour le coupable [1].

Quant aux Turcs, ils ont encouru une grande responsabilité, mais il importe de la définir. Le Turc est un insouciant : l'activité physique lui répugne autant que l'activité intellectuelle; il aime mieux subir un désordre que d'avoir à le prévenir; il niera le danger pour ne pas avoir à y porter remède : *Zarar iok*, « il n'y a pas de danger », est un de ses mots favoris; tout vient à son heure avec la permission d'Allah; et, bercé par son indolent fatalisme, il égrène son chapelet, fume son *narghilé* et fait le *kief*, en regardant le soleil se coucher derrière les minarets pointus des mosquées; il est indifférent à ce qui se passe autour de lui; pour les chré-

[1] C'est la trop grande habileté de l'Arménien qui lui vaut l'hostilité des autres sujets chrétiens du Sultan : c'est pour cela qu'il faut lire avec réserve les correspondances qui nous viennent d'Orient : les Grecs surtout sont portés à trouver que les Turcs n'usent pas assez sévèrement du droit de répression à l'égard des rebelles, et, s'ils l'osaient, ils se mettraient du côté de la police pour faire entendre raison aux mécontents.

tiens, il éprouve surtout de la haine, parce qu'il est bon musulman, mais cette haine est comme noyée dans son mépris. Laisser aller! c'est le mot d'ordre des Turcs; leurs finances mal assises se détraquent : que nos créanciers s'arrangent, qu'ils lèvent eux-mêmes les impôts, et s'ils s'y retrouvent mieux que nous, tant mieux! c'est l'histoire de la Dette ottomane. La corruption sévit à tous les degrés de l'échelle administrative; depuis le gendarme qui garde le débarcadère, jusqu'au puissant vizir de qui dépendent les faveurs de l'État, tous tendent la main; mais on le sait, le *bakchich* fait partie des frais généraux, quand on veut traiter une affaire en Turquie... ou ailleurs.

Le péché des Turcs est donc avant tout un péché d'omission; soit indifférence, soit dédain, soit inintelligence, ils ont laissé de grandes iniquités se commettre; ils n'ont à peu près rien fait pour les empêcher, et la situation ne date pas d'hier. En 1843, l'émir kurde Bédri-Khan, vassal fort indépendant de la Porte, se prit de querelle avec les Nestoriens du district d'Hekkiari, et pendant trois ans, cette contrée fut sous un régime de terreur; des milliers de chrétiens furent massacrés; les autres, réfugiés dans les bois, étaient chassés comme des bêtes fauves; femmes violentées, moissons brûlées, églises détruites, nous avons une première édition de ce qui vient d'arriver dans le district du Sassoun. Aux représentations des consuls, on répondait que c'étaient les chrétiens qui avaient provoqué les Kurdes. C'est en 1847 seulement que le gouvernement se décida à intervenir; il envoya une véritable armée avec beaucoup d'artillerie; la prise du château fort d'Aurak mit fin à cette expédition; Bédri-Khan fut transporté avec cinquante de ses femmes dans l'île de Candie, où il vécut d'une grosse pension viagère servie par la Porte; il n'est mort qu'en 1890.

En 1879, le cheik Abdullah forma une bande avec des soldats kurdes licenciés après le traité de Berlin, et commit de véritables atrocités; un détachement de troupes turques, envoyé à sa poursuite, tomba entre ses mains : il fit couper le nez et les oreilles aux officiers et aux soldats, et les renvoya dans cet état au gouverneur d'Erzéroum. Fait prisonnier lui-même l'année suivante, le cheik fut simplement exilé à la Mecque.

Veut-on un troisième fait : il subsistait dans les gorges du Taurus, à Zeïtoun, une communauté de 40 000 chrétiens, vestige du vieux royaume de Petite Arménie; sous l'autorité de quatre *ischkan* héréditaires, ils vivaient paisiblement du produit de leurs oliviers; la Porte semblait les ignorer, ils étaient heureux. En 1861, ce ne fut pas un chef de bande, mais le pacha de Marach qui vint les attaquer à la tête de soldats irréguliers; une partie du pays fut

ravagée, les églises pillées, les vases sacrés distribués aux bachi-bouzouks; mais les chrétiens se défendirent et remportèrent sur les pillards une victoire complète. L'intervention de l'ambassadeur de France, M. le marquis de la Valette, et du patriarche, Mgr Hassoun, amena une détente. Une commission mixte fut chargée de faire une enquête, et on décida que les habitants de Zeïtoun recevraient un *mudir* turc, qui représenterait parmi eux l'autorité du Sultan, et payeraient une contribution annuelle de 12 000 piastres. Le pacha évacua le pays, mais en emmenant avec lui les quatre *ischkan*, qu'il fit juger sommairement et condamner à mort. Le jugement fut cassé, mais deux des prisonniers étaient morts en prison à la suite des mauvais traitements qu'ils avaient subis pendant l'instruction de leur procès. En 1878, le *mudir*, qui se nommait Daoud-Effendi, prétendit élever le tribut de 12 000 à 500 000 piastres : les violences recommencèrent. Daoud, interrogeant un prisonnier chrétien pour lui faire avouer un crime imaginaire, n'obtenait que des dénégations; exaspéré, il saisit le malheureux par la gorge et l'étrangla. Cette fois, l'indignation publique obligea les autorités à faire le procès de Daoud-Effendi; il fut condamné à mort par les tribunaux de Zeïtoun et de Marach; mais le tribunal d'Alep l'acquitta, et, l'année suivante, le juge assassin était nommé procureur général à Bassorah.

Nous ne citons ici que des faits indiscutables qui ont été enregistrés par l'histoire, et qui sont toutefois assez récents pour se lier aux épisodes de violences, aux cas de déni de justice qui sont allégués par les Arméniens insurgés. On voit par là de quoi les Turcs sont capables; lenteur scandaleuse à punir les actes de brigandage, répression molle et parfois insuffisante, amnistie rapide des coupables quand ces coupables sont musulmans et que les victimes sont chrétiennes; souverain dédain pour les réclamations les plus justes des opprimés, quand ces opprimés sont des chrétiens et que les oppresseurs sont des musulmans. Mais c'est là surtout de l'incurie, de la négligence, rarement cette fureur fanatique qu'on nous représente comme leur état habituel. Il y a cependant une exception dans la catégorie des *softas*. Les *softas* ne sont pas, comme on s'est plu à le dire, des séminaristes mahométans : ce sont des étudiants; seulement, comme c'est le Koran qui est pour les musulmans la base de tout enseignement juridique, philosophique ou moral, aussi bien que de la science théologique, il n'y a pas, dans leurs écoles supérieures, les classifications qu'on est habitué à y trouver chez nous, et tous ceux qui se destinent aux carrières libérales ou aux fonctions administratives suivent indistinctement dans le *médressé* l'explication du même texte. Or les

jeunes gens sont les mêmes dans tous les pays. Ayant un peu appris, ils oublient qu'ils ignorent beaucoup; quelques principes absolus leur semblent constituer un corps complet de doctrines, et leurs esprits encore simplistes en tirent, avec une rigueur impitoyable, les conséquences les plus extravagantes; c'est ce qui s'est produit récemment. Les Arméniens avaient menacé quelques musulmans; tous les chrétiens semblèrent, aux yeux des *softas*, les complices de ce crime; armés de revolvers, ces forcenés se mirent à parcourir les rues de Stamboul en attaquant tout passant qui ne leur paraissait pas un disciple du prophète. Ils firent quelques victimes, assez peu, car ils sont, dit-on, fort maladroits et leurs armes détestables, quoique de fabrication anglaise; mais il y eut des morts, il y eut surtout une épouvantable panique, et nombre de familles chrétiennes songeaient déjà à s'enfuir en Grèce ou en Russie. L'attitude énergique des ambassadeurs mit fin aux démonstrations armées de la jeunesse turbulente de Stamboul. En cette circonstance, comme dans les autres, le gouvernement turc avait manqué de prévoyance, de sang-froid; mais il est inadmissible de prétendre que c'était lui qui avait organisé les *softas* en corps d'armée et leur avait prêché la guerre sainte.

Beaucoup plus dangereux que les étudiants turcs, les Kurdes ne sont pas non plus les agents de la Porte; et c'est bien à tort qu'on nous les représente comme les exécuteurs secrets des vengeances du Sultan : les Turcs ont-ils jamais donné des ordres aux Kurdes? cela paraît bien douteux, car il n'est pas de race plus indépendante. A moitié nomades, ils parcourent les vallées d'un pays qui est le leur, puisqu'on le nomme Kurdistan, de là ils rayonnent dans les contrées limitrophes; ils sont musulmans dans la mesure où cette qualification peut leur servir; mais, au fond, ils pratiquent un culte mystérieux mêlé de superstitions grossières et de pratiques obscènes; et beaucoup de ces soi-disant musulmans, Yézidis, Kizil-Bach, Ansariés, qui se rencontrent en Asie-Mineure ou en Syrie, paraissent être dans le même cas.

Les Kurdes vivent de l'élevage de leurs troupeaux, et surtout de pillage : les Nestoriens d'Hekkiari, qui forment un groupe compact de près de 100 000 âmes, ont longtemps été exploités par eux : mais, depuis quelques années, cette population s'est organisée de manière à pouvoir repousser la force par la force, et les vexations des Kurdes se sont dirigées d'un autre côté. Il n'y a pas quarante ans, tout village arménien reconnaissait la suzeraineté d'un bey kurde et lui versait une redevance annuelle, moyennant quoi le pays était épargné. Comme ce tribut ne dispensait pas des impôts dus au trésor ottoman, les Arméniens payaient deux fois; ils réclamè-

rent. Les Turcs firent d'abord la sourde oreille; puis, mis en demeure par les puissances chrétiennes que les Arméniens avaient fait intervenir, ils s'exécutèrent et supprimèrent l'abus. Ce fut long, il fallut faire de pénibles et coûteuses expéditions pour mettre les Kurdes à la raison. Mais, après cela, la question n'était pas résolue : les Kurdes ne travaillaient pas : pour vivre, ils se remirent à piller; les Arméniens, qui sont d'un naturel pacifique, endurèrent tout jusqu'au jour où, la mesure étant comble, ils eurent recours à la violence.

C'est là que commence la période contemporaine.

IV

Le *hatti-chérif* de *Gul-hané* (3 novembre 1839), acte décisif qui suivit de près l'avènement d'Abd-ul-Medjid, exprimait formellement le principe de l'égalité devant la loi de tous les sujets de la Porte, sans distinction de religion. La réforme promise avait abouti à la création de tribunaux mixtes; mais les membres chrétiens de ces tribunaux ne furent jamais que des figurants; à peine daignait-on les consulter et encore pour la forme : aussi les a-t-on surnommés par dérision les *Evet effendum* (les *Oui*, *monsieur*).

Le *hatti-humayoum* du 18 février 1858, qui fut promulgué après la guerre de Crimée, sembla contenir autre chose que de vaines promesses : l'égalité religieuse s'y trouve inscrite. Elle y resta et ne passa pas dans les mœurs.

L'article 16 du traité de San Stefano (3 mars 1878) était ainsi conçu : « La Porte s'engage à réaliser sans plus de retard les améliorations et les réformes exigées par les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens, et à garantir leur sécurité contre les Kurdes et les Circassiens. »

Cette disposition fut transportée presque textuellement dans l'article 61 du traité de Berlin (13 juillet 1878), mais avec cette addition : « La Sublime Porte donnera connaissance périodiquement des mesures prises à cet effet aux puissances qui en surveilleront l'exécution. »

Aucune de ces stipulations ne reçut de sanction pratique, et on a dit même qu'il ne pouvait en être autrement, car l'égalité des musulmans et des chrétiens est une disposition incompatible avec la loi religieuse des musulmans, loi sur laquelle repose toute l'organisation sociale de la Turquie.

Déçus encore une fois dans leurs espérances, les Arméniens inaugurèrent une nouvelle tactique, celle des insurrections.

Plusieurs années se passèrent cependant à préparer les moyens d'action : journaux et comités.

C'est en 1812 que parut le premier journal arménien : il était publié par les mékitaristes de Venise et se nommait *Puzantian Tidag* (l'Observateur de Byzance); il fut supprimé en 1816. Divers essais furent faits à Constantinople, à Ismidt, à Smyrne, pendant la première moitié du siècle, mais sans grand succès. En 1850, il n'y avait en Europe que quelques feuilles mensuelles ou hebdomadaires, s'occupant surtout de littérature ou donnant tout au plus quelques informations contrôlées sévèrement par une censure ombrageuse. En outre, les Arméniens avaient des journaux à Tiflis, à Calcutta, à Madras et à Singapour [1].

Les lois turques, relatives à la presse périodique, sont une reproduction de celles qui furent établies en France au lendemain du coup d'État : c'est le régime de l'avertissement, de la suspension et de la suppression; ce n'est donc pas en Orient que les Arméniens pouvaient songer à faire une campagne de presse; leurs organes parurent à Paris, à Marseille, à Genève, à New-York, à Londres, et des hommes résolus se chargeaient de faire passer en Arménie des paquets de journaux contenant des articles incendiaires. Le *haïtchak* essaya un moment de se rapprocher de ses lecteurs en s'imprimant à Athènes, mais, devant les représentations de la Porte, il dut se replier sur Londres, qui était déjà le quartier général du comité d'action.

Il n'est pas question ici des sociétés anglo-arméniennes, où s'inscrivirent des membres du Parlement, des pairs du royaume et des dignitaires de l'Église établie; elles avaient leur utilité, elles entretenaient les sympathies du public et procuraient des ressources. Derrière ce paravent travaillait le vrai comité, le comité haïtchakiste, d'où partait la direction du mouvement. Celui-ci était exclusivement composé de patriotes, gens intelligents et hardis, comme il n'en manque pas dans la nation arménienne, prêts à tout, même au sacrifice de leur vie, affranchis, pour la plupart, de tout scrupule religieux, décidés à agir, par tous les moyens, même par le fer, le feu ou la dynamite.

Des comités locaux couvrirent bientôt l'Asie Mineure. Quelles que fussent les répugnances d'une population avant tout paisible, tout Arménien dut apporter son nom et sa contribution pécuniaire. Les meneurs fixaient la somme d'après la fortune présumée, tout retard était frappé d'une amende, et faute de paiement après trois avertissements, c'était la mort.

On était prêt à la fin du printemps de 1890, et, le 20 juin, le programme arrêté à Londres recevait un commencement d'exécu-

[1] Voir l'article cité plus haut, de M. Dulaurier, qui a tiré ces renseignements de *l'Europe*, journal publié par les mékitaristes de Vienne vers 1850.

tion à Erzéroum. La police turque, avertie de l'existence d'un dépôt d'armes, avait fait des perquisitions, inutiles d'ailleurs, dans une église; le lendemain, pour protester contre cette profanation du lieu saint, les Arméniens se réunirent dans le cimetière en poussant des cris menaçants. Une patrouille turque est reçue à coups de revolvers, les musulmans reviennent en force; les insurgés sont poursuivis jusque dans les consulats qui leur donnent asile; cette journée coûta la vie à deux Turcs et à huit Arméniens; il y eut une cinquantaine de blessés de chaque côté. Les chefs furent arrêtés; parmi eux se trouvaient quatorze instituteurs.

Un mois après, le 27 juillet, l'effervescence s'était propagée jusqu'à Constantinople. Pendant la célébration d'un office solennel dans la cathédrale de Koum-Kapou, un jeune homme escalade la chaire et commence à donner lecture d'une pétition où, à l'occasion des événements d'Erzéroum, étaient formulées toutes les revendications de la nation arménienne. Le patriarche était sommé de se mettre à la tête de la députation qui porterait cette pétition au palais d'Yldiz. Un prêtre cherche à imposer silence à l'orateur, qui lui tire deux coups de revolver; les affidés montrent leurs pistolets et leurs couteaux, les détonations se succèdent, la foule se précipite au dehors. Le patriarche, qui s'était enfui par la sacristie, est poursuivi jusque dans son palais; il en est arraché, il est tiré par la barbe jusque dans la rue, il n'est délivré qu'à grand'peine. La police, puis la troupe, étaient intervenues; une fusillade s'engage à bout portant; des hommes tombent de part et d'autre; enfin l'ordre se rétablit, les arrestations se multiplient, et les procès commencent.

C'est ici que les témoignages cessent de concorder : d'après les uns, les procès ne comprirent qu'un petit nombre d'émeutiers; une seule condamnation à mort fut prononcée et suivie immédiatement d'une commutation de peine; d'après d'autres, pendant que se jouait devant le public cette petite comédie judiciaire, il y aurait eu dans les prisons des exécutions en masse : on parle de gens cousus dans des sacs et jetés dans la mer... Qui saura jamais la vérité, quand tant de gens ont intérêt à l'obscurcir?

Depuis lors, on a souvent trouvé dans la ville turque, et même dans les quartiers chrétiens, des individus poignardés, et chacun a expliqué les assassinats à sa manière. La police en a été souvent rendue responsable, et on a prétendu aussi que c'était le comité haïtchakiste qui réglait ses comptes avec un partisan timide ou un débiteur récalcitrant.

Passons sur ces crimes mystérieux, et arrivons aux fameux massacres du Sassoun, qui datent de juillet 1894. Le Sassoun

n'est pas une ville, bien que certains journaux illustrés en aient donné la vue « d'après une photographie de leur correspondant »; c'est un district montagneux qui renvoie ses eaux au sud vers le Tigre, au nord vers le Mourad-Sou ou Euphrate oriental. Administrativement, le Sassoun est un caza du sandjak de Mouch, à la limite du sandjak de Guendj, dans le vilayet de Bitlis. La population se compose par moitié d'Arméniens et de Kurdes habitant des hameaux distincts. La révolte avait été préparée par un certain Hampartzoun qui, après avoir étudié la médecine à Constantinople, s'était trouvé compromis dans les affaires de Koum-Kapou. Il avait été condamné, gracié, et, après avoir passé quelques mois à Athènes, puis à Genève, il était arrivé, sous un déguisement et sous un nom supposé, dans un pays qu'on savait prêt à s'insurger.

Trois mille hommes répondirent au premier appel, et une tribu kurde attaquée par surprise subit de grandes pertes; un détachement de la garnison de Mouch fut battu, et alors arriva ce que les insurgés avaient prévu : leur succès décida d'autres villages à prendre parti pour eux; bientôt on serait en nombre pour attaquer de vive force la petite capitale du district.

Le pacha de Bitlis ne laissa pas au foyer le temps de grandir; quelques régiments furent dirigés vers le Sassoun, les bandes de révoltés commencèrent à fondre; quelques centaines de fidèles restèrent seulement autour du chef, et, bloquées dans le cirque montagneux de Talori, furent probablement massacrées sans merci.

Les Turcs étaient exaspérés, car, pendant les quelques jours qu'ils avaient été les plus forts, les insurgés ne s'étaient pas fait faute de torturer odieusement les musulmans qui tombaient entre leurs mains. Ainsi ont fait les Bulgares quand a sonné pour eux l'heure de la délivrance : ce sont des mœurs sauvages et révoltantes pour nous qui sommes pénétrés de principes humanitaires; en Orient, cela ne choque personne, et il n'y a pas bien longtemps qu'en Occident les choses se passaient exactement de la même manière.

Quoi qu'il en soit, ces événements, habilement travestis et dramatisés, produisaient en Angleterre une émotion profonde qui se traduisait en manifestations de toute sorte. Le gouvernement, cédant à ce courant d'opinion qu'il avait peut-être un peu contribué à faire naître, adressa des instructions nettes à son ambassadeur de Constantinople; en même temps, son escadre se rapprochait des Dardanelles.

Signataires et garants du traité de Berlin au même titre que l'Angleterre, d'autres gouvernements ne pouvaient se désintéresser de ce qui allait advenir. Quand un agent anglais fut envoyé en Arménie pour faire sur les lieux une enquête contradictoire, un

agent russe et un agent français lui furent adjoints : l'enquête ne pouvait que gagner de l'autorité et du crédit à la réunion des délégués de trois puissances, qui toutes trois avaient de grands intérêts en Orient.

Malgré tout, les résultats de l'enquête furent assez obscurs, peut-être à cause de quelques divergences de vues entre les enquêteurs, peut-être à cause du manque de sincérité de certains fonctionnaires turcs. On a pu penser et dire que les conclusions du rapport eussent été beaucoup plus nettes si un seul commissaire avait été chargé d'en réunir les éléments, mais le petit nombre de faits sur lesquels on est tombé d'accord n'en est que mieux établi, car il l'a été entre trois personnes qui n'envisageaient pas la question sous le même angle. Il n'en était pas moins démontré que la Porte avait le devoir d'accorder à ses sujets chrétiens les garanties tant de fois promises et toujours différées. Les ambassadeurs de Russie et de France s'empressèrent de joindre leurs représentations à celles de l'ambassadeur anglais; leur accession devait même avoir un heureux effet. Tout d'abord leurs conseils absolument désintéressés devaient amener le gouvernement du Sultan dans la voie des concessions, voie où il ne serait peut-être pas entré volontiers s'il n'y avait été invité que par des mises en demeure comme celle par exemple que contenait le dernier discours du trône lu à Westminster. Mais, d'autre part, leur intervention conseillait à l'agent anglais de réduire ses demandes à un *minimum*, suffisant toutefois pour donner satisfaction, plus efficace peut-être dans la pratique et plus avantageux pour les principaux intéressés, qu'un ensemble de reformes plus radicales, mais trop étendues pour être réalisables sans amener un conflit européen.

Pendant que se poursuivaient les négociations, les Arméniens, mal inspirés, compromettaient le succès de leur cause, au moment où ils étaient près de la gagner. Une démonstration fut organisée sous prétexte de porter processionnellement au gouvernement le texte de griefs déjà suffisamment connus. Les organisateurs avaient dû assister à quelqu'un des *meetings* de Hyde-Park. La police, qui voulut barrer le chemin à cette foule tumultueuse, fut attaquée à coups de pierres, de bâtons et de revolvers, et les représailles ne se firent pas attendre; c'est à cette occasion que les *softas* crurent devoir partir en guerre contre les infidèles.

Pendant près d'une semaine, on parut à la veille d'un de ces événements qui font époque dans l'histoire. Aux Dardanelles, l'amiral anglais recevait de trois heures en trois heures une dépêche rassurante de son ambassadeur. On a raconté qu'il avait ordre, au cas où trois heures se seraient écoulées sans nouvelles, de forcer le

passage et d'arriver à toute vapeur devant Constantinople; la flotte russe qui croisait dans la mer Noire ne l'aurait pas devancé de beaucoup dans la Corne d'Or.

Pour continuer la série de leurs manifestations, les Arméniens, croyant ou feignant de croire que leur vie n'était pas en sûreté, se réfugièrent dans leurs églises, où s'empilèrent des centaines de familles avec tous leurs objets précieux. Le calme étant rétabli, ils n'avaient aucune raison de demeurer campés dans des édifices trop étroits, où n'aurait pas tardé à se développer quelque maladie contagieuse. Les ambassadeurs déléguèrent chacun un drogman chargé de parlementer avec ces prisonniers volontaires, et ce ne fut pas sans de longues négociations qu'on put les décider à rentrer dans leurs maisons.

Le comité agitateur donna ordre ensuite de fermer tous les magasins; et les magasins arméniens restèrent fermés, car le comité est tout-puissant et la moindre infraction à ses ordres est punie d'une forte amende.

C'est alors qu'on apprit que le Sultan accordait les réformes sollicitées par les puissances européennes. Une feuille semi-officielle, le *Sabbah*, et après lui tous les journaux de l'empire publièrent une note, d'où nous détachons ce passage sans rien changer même au style qui a un petit goût de terroir[1].

Le morceau débute par un exposé assez embrouillé de la question, dont le lecteur est censé n'avoir jamais entendu parler : puis vient l'énumération des erreurs mises en circulation par des gens « mal renseignés ».

On dit, par exemple, que le mouvement des Arméniens dont il est parlé plus haut est vu d'un œil protecteur en Europe, et qu'à cause de cette circonstance on accordera aux Arméniens une principauté ou une autonomie, ou encore une administration privilégiée, etc.

Les propos de cette nature inventés et racontés sur cette question et qui sont colportés dans le public par un petit nombre d'Arméniens qui n'ont pas assez de perspicacité pour distinguer le bien du mal, ou rapportés par plusieurs journaux d'Europe, ne donnent pas le véritable état des choses et ne sont pas conformes aux vues gouvernementales. Les Arméniens savent que depuis des siècles ils vivent et prospèrent sous l'égide bienfaisante du gouvernement impérial et en sont donc toujours reconnaissants, restant inébranlables sur le terrain de la fidélité. Or il était à prévoir que les Arméniens qui se sont séparés de la grande majorité de leur communauté, débiteraient toutes sortes d'absurdités pour donner plus de développement à leurs projets d'intrigues, et que quelques journaux d'Europe, soit parce qu'ils sont

[1] *Levant Herald* du 17 octobre 1895.

mal renseignés, soit dans un but intéressé, se feraient l'écho des mêmes nouvelles fausses et absurdes; aussi, les populations musulmanes et celles des communautés non musulmanes, voyant les projets tendancieux et fantaisistes de ces vils individus, se gardèrent bien de sympathiser avec des gens dont ils ne partageaient pas les idées subversives ni les vues illégales.

En somme, la véritable situation est celle-ci : S. M. I. le Sultan, dont le constant désir a été en tout temps d'appliquer des réformes conformes aux besoins de l'époque, réformes destinées à assurer le bien-être de ses sujets et la prospérité dont est susceptible son empire, dans le but de donner une nouvelle preuve de ses sentiments paternels à tous ses sujets indistinctement, a décidé de faire des réformes dans toutes les provinces de l'empire, en commençant par celles de l'Anatolie, réformes qui seront compatibles avec le degré d'aptitude des contrées et des populations, et conformes aux besoins de l'époque actuelle. Ces réformes seront conçues dans l'esprit des lois et règlements en vigueur d'après le *hatti-humayoum de Gulhané* et porteront sur les réformes à introduire dans les services de la gendarmerie et de la police ainsi que sur leur augmentation; elles porteront aussi sur les services administratifs et judiciaires; enfin, toutes réformes inspirées d'un progrès conforme au régime gouvernemental turc, seront accordées. Sa Majesté impériale, en prenant ces mesures bienfaisantes pour son peuple, donnera une preuve de plus de sa bienveillance pour ses sujets sans distinction.

Le *Sabbah*, après avoir enregistré ce qui précède, ajoute que l'introduction de ces réformes dans toutes les provinces de l'empire augmentera la prospérité de la nation et conséqemment de ses habitants. Ces mesures affirmeront et augmenteront le prestige des autorités et aussi, pour ces raisons, protègeront mieux encore les droits et les intérêts du public.

Ces réformes, donc, qui sont entièrement conformes au principe d'égalité que suit *ab antiquo* le gouvernement impérial, provoqueront une nouvelle explosion de reconnaissance chez toutes les populations de l'empire.

Ce journal conclut, en revenant sur les bruits qne nous venons de rapporter plus haut :

Il n'y a, dit-il, rien de vrai dans les racontars qui ont trait à la création d'une principauté ou d'une province autonome arménienne. Le souverain ne veut faire aucune distinction entre ses sujets; il désire que tous soient également heureux et prospères, suivant en cela la voie que lui ont tracée son illustre père et son oncle. S. M. I. le Sultan ne veut qu'affermir la loi d'unité entre tous les peuples de son empire; pour arriver à ce résultat, il devient utile de modifier les lois existantes pour répondre aux exigences de

l'époque actuelle. En ce qui concerne les intentions du souverain, elles se manifesteront par l'application de mesures utiles concernant l'administration, la police, la gendarmerie et les autres départements importants des provinces. Les bienfaits qui en découleront profiteront par conséquent à tous les sujets de l'empire.

V

« ... Et ils vécurent heureux, et ils eurent beaucoup d'enfants » dit l'histoire qu'on raconte aux petits garçons,... mais nous qui ne sommes pas des petits garçons, nous contenterons-nous de cette conclusion gracieuse, mais invraisemblable?

Les événements ne nous y encouragent pas; on aurait pu croire que l'annonce de premières concessions obtenues aurait au moins arrêté les menées insurrectionnelles, et voici que dans les dix jours qui ont suivi, de nouveaux désordres se sont produits : à Trébizonde, à Erzindjan, le sang a recommencé à couler; le vendredi 25 octobre, les musulmans de Bitlis qui priaient dans leur mosquée ont été assaillis par une foule tumultueuse et une bataille s'est engagée dans les rues; le vendredi 1er novembre des scènes identiques se sont déroulées à Biarbêkir et à Marach.

Il est à craindre que de semblables attentats se renouvellent. Il y a entre la Turquie et l'Arménie une situation qui s'est envenimée, c'est l'histoire d'un ménage où des torts réciproques ont amené une rupture irréparable; les amis qui se dévouent à ménager une réconciliation y perdent leur peine. Où est la solution? Le divorce même n'est pas possible, car dans leur propre pays les Arméniens ne représentent que le cinquième de la population : pour laisser 500 000 Arméniens maîtres chez eux, il faudrait exproprier 2 millions de musulmans, les expulser ou les exterminer. Encore ne serait-ce qu'une solution bancale : il y a des Arméniens à Adana, à Sivas, à Brousse, à Constantinople; que deviendront-ils? Si on veut le savoir, il n'y a qu'à regarder ce qui se passe de l'autre côté du Bosphore, en Macédoine, où une minorité de Bulgares prétend faire la loi à une majorité de Turcs et de Grecs : à force de prôner le principe des nationalités, on a fait une Bulgarie *irredenta*, on aurait aussi une Arménie *irredenta*, et le profit ne serait pas grand; l'obstacle aurait changé de place, il n'en serait pas moins aussi difficile à tourner, aussi impossible à sauter.

Que dire alors? C'est que pour juger une pièce de théâtre il faut attendre le dénouement... et le dernier acte n'est pas encore joué.

P. Pisani.

L'ALIMENTATION DE LA FRANCE

I. — LE PAIN

Au-dessus des questions politiques qui nous troublent et des combinaisons ministérielles qui passent, il y a des intérêts permanents et fondamentaux dont les stériles agitations du jour détournent trop souvent l'esprit public. *Primò vivere*, dit un vieil adage plein de sagesse. Et les peuples, sous ce rapport, sont comme les individus : non seulement ils ne vivent pas de déclamations et de chimères, mais, avant même de se nourrir de saines idées, il leur faut des aliments substantiels qui les maintiennent et les perpétuent, qui font leur force matérielle et soutiennent leur action extérieure dans le monde.

« Vous voulez être puissants, disait un illustre politique : portez-vous bien. » — Et un grand capitaine a dit de son côté : « L'armée qui se bat le mieux et qui a le plus de chances de vaincre est celle qui mange bien. »

C'est à ce point de vue, peut-être un peu matériel aux yeux de quelques-uns, mais capital en réalité, que nous voudrions examiner où en est actuellement l'alimentation dans notre pays, dans quelles conditions s'y présentent, la production d'abord, puis la consommation de ces trois éléments essentiels : le pain, le vin, la viande, qui font le sang, la belle humeur et l'élan de la race française.

I

Les renseignements officiels du ministère de l'agriculture évaluent la production approximative du froment en France, cette année, à 119 508 261 hectolitres correspondant à 92 091 739 quintaux métriques, pour une surface ensemencée de 6 944 059 hectares. C'est un rendement sensiblement supérieur à la moyenne des dix dernières années, bien que légèrement inférieur à celui de

l'année passée, pour une étendue cultivée à peu près égale. Dans les dix années 1885-1894, la France a produit 1 060 646 450 hectolitres de blé, soit, en moyenne, 106 064 645 hectolitres par an. Si la production de 1895 est de 119 508 861 hectolitres, c'est une augmentation de 13 444 216 hectolitres sur la moyenne décennale.

La récolte de cette année peut donc être considérée comme satisfaisante. Elle ne suffira cependant pas à la consommation intérieure. L'année dernière, la récolte était au-dessus de la moyenne, ce qui a fait fléchir les prix des blés. Nous avons cependant acheté 5 millions de quintaux de blé à la Russie et 3 233 000 quintaux aux États-Unis. La France produit beaucoup de blé, mais elle en consomme encore plus. Dans les bonnes années, comme l'année dernière et l'année actuelle, c'est encore par 10 ou 12 millions de quintaux que se chiffrent nos importations de blé. On peut dire qu'actuellement la France a besoin de 100 millions de quintaux de blé au moins chaque année pour sa consommation. Il n'est pas à souhaiter que la surface cultivée en blé s'étende aux dépens des autres cultures. Ce qui est à désirer, c'est que le rendement augmente. Si nos 7 millions d'hectares ensemencés en blé et qui ont donné un rendement moyen de 17 hectolitres par hectare avaient donné un rendement de 20 hectolitres, nous aurions eu une récolte de 140 millions d'hectolitres en 1895. Et avec une récolte de 140 millions d'hectolitres, nous cesserions d'être tributaires de l'étranger pour l'excédent de notre consommation de blé. Nous cesserions d'être importateurs de blé et nous deviendrions exportateurs ; ou du moins les excédents de récolte dans les bonnes années compenseraient les déficits des mauvaises années. Ne peut-on, par de meilleurs procédés de culture, par des fumures plus appropriées aux besoins du sol, arriver à obtenir en France ce rendement moyen de 20 hectolitres de blé à l'hectare, qui est dépassé dans d'autres pays? Je laisse à de plus compétents que moi le soin de se prononcer là-dessus.

Quoi qu'il en soit, nous avons à notre disposition une récolte de 120 millions d'hectolitres de blé. Tout le monde sait que le blé se transforme en farine et que la farine sert à faire du pain. Mais tout le monde ne connaît pas les détails de l'opération, ou plutôt de la série d'opérations au moyen desquelles le blé sorti du sol devient le pain, qui est la base de l'alimentation de tous les Français, des riches comme des pauvres.

On admet théoriquement que 100 kilogrammes de blé produisent 100 kilogrammes de pain, l'eau ajoutée à la farine compensant approximativement le son éliminé. En fait, le quintal de blé produit ordinairement 67 kilogrammes de farine de première mouture,

de cette farine qui, suivant l'expression des meuniers, *passe en blanc;* 4 kilogrammes de farine de deuxième qualité; 4 kilogrammes de farine de troisième qualité; en tout, 75 kilogrammes de farine, plus 25 kilogrammes de son. Il est évident que la farine rendra davantage si l'on y laisse du son. C'est pour cela que 100 kilogrammes de farine, qui donnent 127 kilogrammes de pain dans la fabrication des pains courts fendus de 4 livres, rendent 139 kilogrammes dans la fabrication du pain dit *boule de son.*

Le sac de farine pèse 159 kilogrammes, dont 157 kilogrammes pour la farine et 2 kilogrammes pour l'enveloppe. C'est une mesure antique et solennelle qui n'a jamais varié. Le sac de farine de 159 kilogrammes est une institution qu'aucune révolution n'a renversée. Pourquoi a-t-on adopté dans le commerce cette mesure de 159 kilogrammes? J'avoue que je n'en sais rien et je crois qu'il est difficile de trouver une explication à ce fait. Le sac de farine de 159 kilogrammes est parce qu'il est. Et les générations de meuniers se le transmettent sans que l'on ait jamais eu l'idée de le modifier.

Dans la fabrication parisienne du pain, le sac de 157 kilogrammes de farine, avec l'addition d'eau nécessaire, donne en pâte 234 kilogrammes. La cuisson réduit ce poids à 208 kilogrammes. On calcule donc qu'un sac de farine doit donner 52 pains de 4 livres.

En résumé, quand la France produit, comme cette année, 120 millions d'hectolitres de blé, il faut calculer que, déduction faite des semences, il en reste pour la consommation de 105 à 110 millions d'hectolitres. Autrefois, on semait 15 et jusqu'à 20 hectolitres de blé pour en récolter 100. La proportion est bien moins considérable depuis que l'usage du semoir tend à remplacer le système qui consiste à semer à la volée. Malheureusement, dans certaines régions, les agriculteurs continuent à semer à la volée, prétendant que l'emploi du semoir empêche le blé de pousser! Quoi qu'il en soit, je crois qu'on sera dans la vérité en évaluant à 10 pour 100 la quantité de blé employée à la semence, ce qui, sur une récolte de 120 millions d'hectolitres, laisserait 108 millions d'hectolitres disponibles pour l'alimentation. En fait, dans les années de bonne récolte, comme l'année dernière et l'année actuelle, l'importation remplace le blé réservé pour la semence. L'année dernière, nous avons importé 12 millions de quintaux de blé. La récolte avait été de 121 millions d'hectolitres. On doit en conclure qu'il faut à la France, pour sa consommation générale, environ 135 millions d'hectolitres de blé par an.

L'année dernière, la moyenne du poids du blé à l'hectolitre a été de 76 kilogrammes. Si le poids est le même cette année et si la

récolte est de 120 millions d'hectolitres, ces 120 millions d'hectolitres équivalent à 91 200 000 quintaux de blé. En admettant que le kilogramme de blé fournisse un kilogramme de pain, la quantité de blé récolté en France en 1895 représenterait, transformé par la boulangerie, quatre milliards cinq cent soixante millions de pains de 4 livres. Cela donnerait à chacun des 38 millions d'habitants de la France exactement 120 kilogrammes de pain pour l'année. J'admets naturellement, dans mon calcul, que le blé importé remplace le blé réservé pour la semence. Dans cette hypothèse, la population française mangerait sous forme de pain la quantité de blé que la France produit; et je crois qu'il en est ainsi en réalité. A Paris, la consommation annuelle est de 277 millions de kilogrammes de farine, donnant 360 millions de kilogrammes de pain, ce qui représente pour les 2 500 000 habitants de Paris une consommation d'un peu moins de 400 grammes de pain par habitant et par jour. La consommation de pain n'est pas sensiblement plus élevée en province qu'à Paris; et il y a encore des régions pauvres où le blé est remplacé dans l'alimentation de la population par des céréales de qualité inférieure ou même par des pommes de terre.

D'après une étude de M. Blaise, la ration moyenne des Français en pain a augmenté de moitié, sinon des deux tiers, de 1830 à 1880, et l'on a calculé que les farines de céréales inférieures qui, il y a soixante-dix ans, entraient pour un sixième dans la consommation totale de la France, n'y entrent plus que pour un dix-septième. On doit être dans la vérité en évaluant à plus de 350 grammes et à moins de 400 grammes, par jour et par tête, la ration en pain, des 38 millions d'habitants de la France.

Quand je dis que le Français mange de 350 à 400 grammes de pain par jour, on entend bien qu'il s'agit d'une moyenne calculée sur le total de la population, hommes, femmes et enfants, et seulement du pain fait avec du blé. Le pain de seigle n'entre que d'une manière secondaire dans l'alimentation de la population de la France. Notre pays produit assez de seigle pour sa consommation, bien que la récolte de seigle soit bien moins importante que la récolte de blé. Tandis que notre production de blé est de 120 millions d'hectolitres pour près de 7 millions d'hectares ensemencés, notre production de seigle est de 25 millions d'hectolitres pour 1 550 000 hectares ensemencés.

Il n'y a que deux sortes de céréales qui, réduites en farine, soient propres à faire du pain. Ces deux céréales sont le froment et le seigle. La France mange du pain de froment. Dans les régions pauvres et froides de l'Allemagne et de la Russie, on se nourrit plutôt de pain de seigle, qui est d'un goût moins agréable, mais

qui revient moins cher. L'orge, l'avoine, le maïs, le riz, le sarrasin et même des légumineuses tels que les haricots, les pois, les lentilles, peuvent être réduits en farine. Mais cette farine n'est propre à la panification que si elle est mélangée à la farine de froment ou de seigle. En somme, la farine de froment pur est celle qui convient le mieux à la fabrication du pain, qui est, en Europe et en Amérique, l'aliment fondamental de l'homme.

De même que le meunier doit connaître la qualité des blés qu'il achète pour le transformer en farine, de même le boulanger doit connaître la qualité des farines dont il se sert pour la fabrication du pain. C'est d'autant plus indispensable que la farine d'un blé mal moulu ressemble à celle d'un blé humide ou de médiocre qualité. Il faut beaucoup d'habitude pour faire la différence. La bonne farine est d'un blanc jaunâtre, douce, sèche et pesante. Elle s'attache aux doigts, et, pressée dans la main, elle reste en pelote. La farine de qualité médiocre est moins vive à l'œil et d'un blanc plus mat; si on la serre dans la main, elle échappe entièrement, à moins qu'elle ne provienne de blés humides.

On fait remonter aux patriarches l'origine de la panification. Il est certain que les contemporains d'Abraham savaient convertir le blé en farine et transformer la farine en pain. Abraham ne dit-il pas à Sara : « Pétrissez trois mesures de farine, et faites cuire des pains sous la cendre. » On lit également dans la Genèse que Melchisédech, roi de Salem et prêtre du Très-Haut, offrit du pain et du vin à Abraham. Le pain aurait donc été connu vingt-trois siècles avant la naissance de Jésus-Christ. Les Egyptiens, sous les pharaons et à l'époque de l'exode des Hébreux, possédaient des charrues et autres instruments de labourage, avaient des moulins et fabriquaient du pain. Les Israélites, manquant de nourriture dans le désert, disent à Moïse : « Que ne sommes-nous restés en Égypte, où nous pouvions du moins nous rassasier de pain ! » Les Égyptiens durent transmettre l'art de fabriquer le pain aux Grecs, qui le perfectionnèrent et l'introduisirent à leur tour en Italie et, par la colonie phocéenne de Marseille, en Gaule. Il semble bien que les Romains n'ont eu de bon pain qu'après la conquête de la Macédoine, grâce aux boulangers grecs qui vinrent s'établir dans la ville aux sept collines et y exercer leur profession.

Sous l'empereur Auguste, il y avait trois cent vingt-neuf boulangeries publiques distribuées dans les différents quartiers de Rome. Elles étaient presque toutes tenues par des Grecs. On y vendait des pains faits de fleur de farine, des pains au lait, au beurre, aux œufs. Le pain le plus recherché était pétri de jus de raisin sec. Dans les fouilles de Pompéi, on a déterré une maison où était un

four public et à côté une autre maison où était installée une boulangerie. Dans toutes deux, on a trouvé des amphores pleines de blé et de farine. Dans une pièce de la maison du four public était le squelette d'un âne. Un dessin sur la muraille représentait un âne tournant la meule. Ordinairement, c'étaient des esclaves qui tournaient la meule.

Nos ancêtres, les Gaulois, savaient faire du pain plusieurs siècles avant la conquête romaine. Mais chacun fabriquait lui-même son pain. Ce n'est que sous le règne de Charlemagne que nous voyons naître en France l'industrie de la boulangerie. Encore n'y avait-il des boulangers qu'à Paris et dans deux ou trois autres villes. Il y avait, à cette époque, à Paris, dans la Cité, un marché de blé approvisionné par l'évêque. Un four établi sur la rive droite de la Seine et appartenant à l'évêque faisait cuire le pain nécessaire à la consommation des Parisiens. En 1859, quand eut lieu l'annexion de la banlieue, il y avait 601 boulangeries dans Paris, 319 dans la banlieue et 165 dans les arrondissements de Sceaux et de Saint-Denis. A cette époque, on comptait à Paris une boulangerie par 1800 habitants. Actuellement, on en compte une par 1300 habitants. Dans toute la France, le nombre des boulangeries est de plus de 53 000.

Jadis, dans les campagnes, quand on construisait une maison, on n'oubliait jamais d'y établir un four pour y faire cuire le pain nécessaire à la famille. Maintenant le four est supprimé. On voit beaucoup de fermes où il n'y a pas de four. On s'en passe depuis que se sont multipliées les boulangeries et que le boulanger se charge de distribuer le pain de porte en porte. L'expression *pain de ménage* s'applique à une chose qui bientôt n'existera plus. En effet, on perd l'habitude de faire le pain dans le ménage. Autrefois, la panification dans le ménage était réservée à la femme. C'était une de ses occupations. Maintenant, à la campagne, on a peine, sur vingt femmes, à en trouver une sachant pétrir et cuire le pain.

En province comme à Paris, dans les campagnes comme dans les villes, on emploie aujourd'hui pour faire le pain de la farine provenant de la mouture effectuée par les cylindres. On considère comme un progrès la substitution du cylindre moderne à la meule antique. Si c'est un progrès, ce progrès est réalisé aux dépens de la santé publique. En effet, le cylindre, au lieu d'écraser le blé, comme le fait la meule, le décortique, ce qui a pour résultat d'enlever du grain le germe. Or ce germe produit une sorte d'huile qui facilite la bonne digestion du pain. Aussi voit-on poindre une réaction en faveur de la meule. Le conseil d'arrondissement de Meaux a attaché le grelot.

L'opération de la fabrication du pain, qui passe pour très simple, offre cependant des difficultés si l'on veut obtenir un produit blanc, léger, d'une saveur agréable et facilement assimilable. Les phases successives de l'opération dont le but est de convertir la farine en pain sont l'hydratation, le pétrissage, la fermentation, l'apprêt et la cuisson. L'hydratation de la farine consiste principalement dans l'adjonction du levain. Si l'on se contentait de pétrir la farine avec de l'eau, on obtiendrait une pâte compacte, qui donnerait un pain lourd et indigeste. Mais quand on ajoute un *levain*, c'est-à-dire une portion de pâte prélevée à la fin de chaque opération et dans laquelle les influences de l'eau et de l'air ont déterminé la formation du ferment, ce ferment détermine des réactions entre les éléments de la glucose, qui donnent naissance à de l'acide carbonique et à de l'alcool. L'acide carbonique, gazéiforme, augmente le volume de la pâte qui se gonfle et s'allège par les vides nombreux qu'occasionne le gaz retenu par le gluten et qui sont les cellules nombreuses que l'on remarque dans le pain.

Il faut placer le levain dans un endroit où la température soit douce et uniforme. On le laisse ainsi sept ou huit heures pendant lesquelles il augmente graduellement de volume et dégage une légère odeur alcoolique. C'est ce qu'on appelle le levain de chef. On le pétrit alors avec une quantité d'eau et de farine suffisante pour doubler son volume, tout en conservant le mélange à l'état de pâte assez ferme. Il constitue le levain de première ; six heures après ce travail, on renouvelle le levain par une addition qui double son volume et l'on obtient le levain de seconde ; seulement on ajoute plus d'eau proportionnellement à la farine, pour avoir une pâte plus molle. Enfin une dernière addition d'eau ayant doublé encore le volume acquis, une manipulation semblable aux précédentes donne le levain de tous points, dont le volume en hiver doit être égal à peu près à la moitié de la pâte nécessaire pour une fournée et en été à un tiers seulement. On peut remplacer le levain pour la première opération et soutenir son énergie dans les opérations suivantes par la levure de bière qui agit plus vivement.

Pendant la période d'hydratation, on introduit dans le levain du sel, qui est destiné à relever le goût du pain et à lui donner du *soutien*. On emploie généralement à Paris 500 grammes de sel par sac de farine. On procède ensuite au pétrissage : on malaxe de manière à obtenir une pâte fluide exempte de ces grumeaux qu'en termes de métier on appelle *marrons*. Quand la masse, qui prend le nom de *délayure*, est homogène, on y ajoute assez de farine pour former une pâte suffisament consistante. Cette opération s'appelle le *frasage*. On réunit alors la pâte en une seule

masse pour faire le *contre-frasage :* on relève la pâte de droite à gauche en retournant successivement toute la masse et en la travaillant ensuite de gauche à droite. L'ouvrier boulanger soulève la quantité qu'il peut porter et la laisse retomber de tout son poids afin d'y introduire l'air qui favorisera la fermentation. Cette opération de *brassage* est très fatigante et en même temps très délicate, car celui qui l'accomplit doit se rendre compte des phénomènes qui se passent sous sa main ; il faut qu'il suive avec soin la marche de la fermentation, afin de l'accélérer et de l'arrêter aux limites qu'elle ne doit pas dépasser dans la panification. En résumé, le but du brassage ou du pétrissage est de bien mélanger la pâte avec le levain. Cette opération ne peut être faite que par un ouvrier boulanger à la fois robuste et habile. Dans les campagnes où l'on fait le pain à la maison et où le pétrissage est effectué par des femmes le pain est généralement lourd. Telle farine exige pour le pétrissage beaucoup de levain et de l'eau plus ou moins chaude en hiver. Telle autre farine est plus tendre et fermente plus facilement. Pour celle-ci, la quantité de levain doit être réduite et l'eau doit avoir un degré de chaleur moins élevé. D'autre part, la température exerce son influence sur les conditions du travail : s'il fait de l'orage ou un temps lourd, la fermentation va plus vite ; si le temps est sec, elle se ralentit. On se sert pour la panification d'eau froide en été et d'eau plus ou moins chaude en hiver. Un ouvrier compétent sait employer l'eau à la température nécessaire suivant la saison. On fabrique dix à douze *fournées* de pain en un jour avec un levain de 10 kilogrammes.

Vous est-il arrivé, rentrant chez vous à une heure tardive, de jeter un coup d'œil sur quelqu'une de ces caves où travaillent les ouvriers boulangers de Paris et qui reçoivent de l'air par un soupirail s'ouvrant sur la rue? La bonne odeur de la farine et du pain chaud flatte votre odorat. Ce qui est moins agréable, c'est la vue des hommes nus jusqu'à la ceinture et d'une propreté douteuse qui plongent leurs mains dans le pétrin. La pâte, d'une seule masse, résiste, et quand l'homme est parvenu à en élever un morceau avec ses deux bras, il le rejette brusquement en laissant échapper un *ahan* plaintif. L'homme qui pétrit, c'est le *geindre*, ainsi appelé parce qu'il *geint*. Toute la nuit, il geint, car il pétrit sans relâche. Le métier exige un grand déploiement de forces ; et le geindre à Paris est exposé à contracter des maladies des voies respiratoires ; pendant que Paris dort, quatre mille ouvriers boulangers geignent et pétrissent sans relâche pour préparer les 950 000 kilogrammes de pain qu'il mangera le lendemain.

Lorsque le pétrissage est terminé, on laisse pendant quelque

temps reposer la pâte, afin qu'elle puisse *lever*. Quand la pâte est arrivée au degré voulu de fermentation, on s'occupe de *tourner*, c'est-à-dire de découper la pâte après en avoir prélevé la portion destinée à faire du levain pour l'opération suivante. On divise la pâte en *pâtons* d'un poids dépassant d'un quinzième ou d'un seizième celui du pain à obtenir. Ainsi pour le pain ordinaire de 2 kilogrammes, on prend 2 kil. 280 de pâte. C'est le *pâtonage*. On saupoudre les pâtons avec un peu de rémoulage ou avec de la farine grenue de maïs; c'est ce qui s'appelle le *fleurage*. On retourne les pâtons et, une fois façonnés, on les place dans des corbeilles d'osier gernies de grosses toiles saupoudrées de fleurage; on introduit ces moules dans une sorte d'armoire à tiroirs voisine du four et qu'on appelle la *couche*. Le but à atteindre par cette opération, qu'on nomme l'*apprêt*, est de faire en sorte que la fermentation reprenne de l'activité et que le pâton se gonfle sous l'influence de la température. Il ne faut cependant pas attendre qu'il y ait production d'acide acétique, car l'acidité amènerait une liquéfaction partielle du gluten, une perte de gaz et par suite l'affaissement de la pâte. Si le pâton est lourd et compact, cela indique que la *levée* ne s'est pas convenablement effectuée et que le produit est indigeste. L'apprêt terminé, on procède à l'enfournement et l'on accomplit la dernière opération, qui est la *cuisson*.

La cuisson s'opère dans des constructions spéciales appelées *fours*. Le four ordinaire est en plan horizontal avec une longueur de 3 mètres, une largeur de 2^{m},50 et une hauteur de 0^{m},35 à 0^{m},40. Au-dessus se trouve la *hotte*, continuée par la cheminée. La porte du four est souvent fermée par une plaque de tôle munie de poignées; les portes qu'on fait maintenant sont en fonte et à contrepoids. Le combustible étant placé dans l'âtre et le feu allumé, les flammes remontent, viennent lécher la voûte, puis reviennent à l'entrée pour s'échapper dans la hotte. Une cavité voûtée permet d'introduire au fur et à mesure le bois de chauffage. On emploie de préférence du bois de bouleau, du peuplier et autres bois blancs, fendus et secs, qui produisent une flamme claire et vive. On enfourne le pain soit à nu, soit sur la *sole*, soit sur des plaques courbes. L'enfournement commence par les plus gros pains et l'on place à l'avant du four les plus petits qui doivent être retirés les premiers, attendu que leur cuisson dure moins longtemps. On doit placer sur la sole autant de pains que possible, sans cependant établir de points de contact entre eux. La température du four pendant la cuisson doit être uniforme; si le four est trop chaud, le pain sera brûlé; et si la température est trop basse, il sera insuffisamment cuit. Dans les boulangeries importantes, le chauffage du

four est réservé au principal ouvrier boulanger, qu'on appelle *brigadier*. Le four étant maintenu à une température uniforme de 200 à 220 degrés, on calcule qu'il faut vingt à vingt-cinq minutes pour cuire les pains de 500 grammes, trente à trente-cinq minutes pour cuire les pains de 1 kilogramme, quarante à quarante-cinq minutes pour cuire les pains de 2 kilogrammes et ainsi de suite. La durée de la cuisson varie d'ailleurs suivant le combustible employé, la qualité de la farine, la préparation des levains et l'épaisseur des pains. Naturellement la partie la plus cuite du pain est l'extérieur, c'est-à-dire la *croûte*. L'intérieur forme la *mie*. Un pain convenablement cuit contient de 15 à 18 pour 100 de croûte. Le pain perd par le refroidissement 3 pour 100 de son poids. Théoriquement 100 kilogrammes de farine donnent 130 kilogrammes de pain. Mais, dans les campagnes, où le pain est généralement moins cuit qu'à la ville, on obtient jusqu'à 150 kilogrammes de pain par 100 kilogrammes de farine.

A Paris, on évalue le nombre des ouvriers boulangers à 6000, dont les deux tiers sont occupés. Dans les quartiers riches de Paris, des femmes sont employées à la vente du pain. En outre, le public a pris l'habitude de recevoir son pain à domicile, ce qui a fait naître la profession de porteuse de pain. L'industrie de la boulangerie parisienne occupait d'une manière permanente, il y a dix ans, d'après les *Monographies professionnelles* de M. Barberet, 518 dames et demoiselles de boutique, 13 commis, 712 porteurs de pain, 1643 porteuses de pain, 3606 ouvriers boulangers et 194 ouvriers pâtissiers, car de nombreuses boulangeries fabriquent et vendent de la pâtisserie. Ces chiffres ont dû sensiblement augmenter depuis.

Un ouvrier boulanger à Paris peut gagner 7 francs par jour, et même davantage avec les fournées supplémentaires qui lui sont payées 1 franc. De plus, il reçoit chaque jour un pain de 1 kilogramme et un demi-litre ou même 1 litre de vin.

Depuis longtemps, le pain de Paris est renommé pour sa saveur. Il y a deux siècles, on débitait à Paris cinq sortes de pain : le pain mollet, le pain bourgeois, le pain de chapitre, le pain bis blanc et le pain bis. Le pain mollet, qui devait sa légèreté à la levure de bière, était le plus estimé. Ce pain était pourtant assez difficile à digérer à cause du lait et du beurre qui entraient dans sa fabrication. On prétendit que ce défaut tenait à l'emploi de la levure. La question passionna le « Tout-Paris » de cette époque; et la Faculté de médecine, après avoir entendu un plaidoyer de Perrault en faveur de la levure et un plaidoyer de Gui Patin désapprouvant l'usage de ce levain, décida, dans l'assemblée du 24 mars 1668, que la levure de bière était contraire à la santé. Mais, deux ans

après, un arrêt du Parlement prononçait l'innocuité de la levure.

La boulangerie, à Paris, distingue quatre sortes de pains : le pain blanc de première qualité ; le pain de deuxième qualité ou pain bis ; le pain viennois et les croissants. Aucun boulanger ne fabrique uniquement les trois derniers produits, mais 80 boulangers sur 100 ne font que du pain de première qualité. En outre, un certain nombre de boulangers font de la pâtisserie.

Le pain ordinaire, celui qu'on vend *au poids* dans toutes les boulangeries est le pain de 2 kilogrammes ayant une longueur de 0^{m},70. Tout pain qui ne se vend pas au poids, c'est-à-dire qui ne se pèse pas, est qualifié pain de *fantaisie*. La création du *pain de fantaisie* a été une invention des plus profitables au boulanger qui, grâce à lui, refuse de peser le pain qu'il délivre.

Le pain de fantaisie en apparence ne coûte pas plus cher que le pain réglementaire. Mais le pain de fantaisie de 2 kilogrammes ne pèse que 1 kil. 500 ou 1 kil. 600 ; le pain de fantaisie de 1 kilogramme ne pèse que 0 kil. 700 à 0 kil. 740 ; le pain de fantaisie de 1 livre ne pèse que 0 kil. 350, de sorte que si le pain réglementaire est payé 0 fr. 40 le kilogramme, le pain de fantaisie revient en réalité à 0 fr. 50 ou 0 fr. 55 le kilogramme. Il est juste de noter que les pains de fantaisie contiennent plus de croûte que le pain réglementaire, de façon que l'évaporation qu'ils subissent dans le four est plus considérable ; mais cela ne justifie pas une pareille augmentation de prix.

Il est évident que le boulanger a tout intérêt à vendre du pain de fantaisie plutôt que du pain ordinaire. C'est pour cela que l'industrie de la boulangerie, à Paris surtout, s'ingénie à donner un aspect appétissant à ces pains de fantaisie dont la vente procure un beau bénéfice. On a calculé que dans la fabrication du pain à Paris les pains de fantaisie ou de luxe comptent pour moitié.

De tous les pains de fantaisie, le plus fantaisiste, si je puis m'exprimer ainsi, est le petit pain d'un sou, qui est censé peser 50 grammes et qui n'en pèse que 25. En réalité, les pains d'un sou et de deux sous, fabriqués avec la même pâte que le pain réglementaire, coûtent moitié plus.

Les pains de luxe se distinguent du pain de fantaisie en ce sens qu'ils sont l'objet d'une préparation spéciale. Pour fabriquer les petits pains à café et les petits pains à croûte blanche nommés *muffins*, on prolonge pendant plus longtemps le travail de la pâte, de manière à lui faire absorber une plus grande quantité d'eau. Ces pains sont très spongieux, ce qui leur permet de tremper très vite. Pour la confection des pains de gruau, on emploie une farine spéciale, dite de gruau blanc. La pâte pour la fabrication des

croissants, ainsi appelés parce qu'ils ont une forme en demi-cercle, se prépare en délayant 1 kilogramme de farine de première qualité avec 500 grammes d'eau, dans laquelle on a mêlé le jaune et le blanc d'un œuf préalablement battus ensemble.

Les *pains viennois* ont été importés, comme leur nom l'indique, de la capitale de l'Autriche. Ils firent leur apparition en France sous le règne de Louis-Philippe. Des princes de la famille royale de France, étant à Vienne, vantèrent le goût exquis et la légèreté de ces pains qu'on leur avait servis dans un dîner d'apparat; ils ajoutèrent que ces pains viennois seraient fort appréciés à Paris. Ces paroles ne tombèrent pas dans l'oreille d'un sourd : elles furent recueillies par un officier d'artillerie de l'armée autrichienne, nommé Zang, qui donna sa démission et vint, avec des ouvriers boulangers de Vienne, installer à Paris, rue de Richelieu, une boulangerie viennoise. Cette maison existe toujours et prospère. Le succès de la boulangerie viennoise engagea les boulangers parisiens des quartiers riches à faire, eux aussi, des pains de luxe viennois. En 1840, deux ans après la création de l'établissement Zang, Paris possédait déjà douze maisons de fabrication de pain viennois, occupant une centaine d'ouvriers.

En 1845, la consommation du pain viennois avait augmenté dans de telles proportions que le nombre des ouvriers de cette spécialité s'était élevé à deux cent cinquante. Ces ouvriers formaient une association professionnelle. Deux fois par semaine, ils se réunissaient dans un café du passage des Panoramas pour y discuter leurs intérêts, étendre leur industrie et s'occuper de leur placement. La plupart de ces ouvriers avaient des idées républicaines et révolutionnaires, et, en 1848, les ouvriers du pain viennois acclamèrent avec enthousiasme le régime issu de la révolution de Février. Pourquoi le « levain révolutionnaire » fermenta-t-il spécialement dans la boulangerie viennoise? C'est ce que je ne me chargerai pas d'expliquer.

Qu'il soit fait de farine de froment ou de farine de seigle ou d'autres céréales inférieures, le pain est la base de l'alimentation chez tous les peuples de race blanche, comme le riz chez tous les peuples de race jaune. On peut même dire que, dans certaines contrées, il est à peu près le seul aliment.

Si le pain contient tous les éléments qu'offre le blé, avec l'addition d'eau nécessaire, c'est un aliment complet. C'est-à-dire qu'un homme se nourrissant exclusivement de *bon pain* sera aussi sain, aussi vigoureux, aura physiquement et intellectuellement autant de forces que celui qui absorbera des aliments variés. On peut, sinon à la ville, du moins à la campagne, dans un air salubre, être en

parfaite santé en ne se nourrissant que de pain et d'eau, à condition que le pain soit suffisamment riche en phosphate et que l'eau soit pure.

Malheureusement le pain, cet aliment parfait, est devenu le plus imparfait des aliments par suite des procédés de fabrication que l'on emploie actuellement.

De nos jours, écrit le docteur Flastchœn dans son mémoire sur le *pain hygiénique*, un préjugé universel fait mesurer la qualité nutritive du pain à sa blancheur. C'est une grande erreur. Le pain bis, auquel sont habitués les paysans, est bien plus nourrissant que le pain blanc, par la raison que le froment sert en entier à sa fabrication; et l'on sait que c'est surtout dans la partie corticale du grain que le gluten et le phosphate de chaux se trouvent accumulés. Au contraire, pour obtenir la farine blanche, si chère aux citadins, la partie périphérique du blé est rejetée comme déchet au même titre que le son, de sorte que le pain des villes n'est plus souvent qu'*un mastic d'amidon*.

L'emploi des meules est préférable à l'emploi des cylindres pour transformer le blé en farine, parce que la farine de cylindres n'est qu'un mastic d'amidon, tandis que la farine de meules contient du gluten, qui est la partie la plus nutritive du blé. Mais ce qui a fait abandonner la meule pour le cylindre, c'est que la farine de cylindre donne du pain blanc, tandis que la farine de meule donne du pain bis. Le pain bis nourrit parce qu'il contient le gluten du blé, substance alimentaire qui renferme 40 pour 100 d'azote, tandis que la viande n'en donne que 20 pour 100. Le pain blanc ne nourrit pas, parce que le gluten en est éliminé.

La supériorité du pain bis sur le pain blanc sous le rapport de la bonne alimentation est surabondamment démontrée par de nombreuses analyses de blé, de farine et de pain de diverses qualités, que MM. les docteurs Galippe et Barré ont réunies dans un ouvrage publié récemment et qui contient une très intéressante préface de M. Tarnier, professeur à l'Ecole de médecine.

MM. Galippe et Barré consacrent les six premiers chapitres de leur remarquable étude à exposer le rôle physiologique des phosphates dans la nutrition des plantes et des animaux. Ils passent successivement en revue l'emploi agricole des phosphates, leur importance dans l'alimentation du bétail, leur évolution et le rôle du pain dans l'économie des femmes enceintes et des nourrices, d'après les observations recueillies par eux dans le service du professeur Tarnier. Dans le septième chapitre, les auteurs résument l'état de nos connaissances sur la désassimilation des phosphates (ostéomalacie, phosphaturie, rachitisme).

De l'ensemble de cette monographie du rôle biologique des phosphates ressort la part prépondérante de l'acide phosphorique dans le maintien de l'intégrité des fonctions de nutrition, ce qui conduit tout naturellement les auteurs à développer, avec de très nombreuses preuves analytiques à l'appui, l'objet principal qu'ils ont en vue : la substitution au pain blanc, très pauvre en phosphate, du pain dans la composition duquel entrerait, comme autrefois, la plus grande partie des éléments de l'enveloppe du grain de blé qu'éliminent aujourd'hui presque complètement les procédés perfectionnés de mouture et de panification.

Les recherches de MM. Galippe et Barré nous montrent que, suivant le blutage de la farine qui sert à la panification, la quantité d'acide phosphorique que renferme le pain varie de 2 grammes par kilogramme dans le pain extra-blanc à 5 grammes dans le pain bis contenant tous les éléments du grain de blé, sauf la partie corticale. De deux individus qui mangent, par jour, 500 grammes de pain, par exemple, l'un, nourri au pain blanc, aura ingéré au bout de l'année 840 grammes d'acide phosphorique seulement, tandis que l'autre en aura consommé près de 2 kilogrammes. Etant donnée l'importance physiologique des phosphates, il est évident que ces deux individus auront été très inégalement nourris et sustentés par la même quantité de pain.

M. Grandeau, qui est une autorité en la matière, s'est associé aux conclusions de M. le professeur Tarnier et des docteurs Galippe et Barré, et demande avec eux que nous renoncions au pain trop blanc pour revenir au pain d'autrefois, au pain de ménage, qui est si nutritif et si savoureux. C'est une vigoureuse campagne qui commence en faveur du pain bis contre le pain blanc, et il faut espérer qu'elle triomphera du préjugé populaire qui veut que la qualité du pain se mesure à son degré de blancheur. Il est à remarquer d'ailleurs que le pain blanc, n'étant, suivant l'expression du docteur Flastchœn, qu'un mastic d'amidon, a pour conséquence de favoriser le développement d'une maladie devenue très commune : le diabète. L'amidon est un élément sucré; or on sait que les diabétiques, — et beaucoup de gens le sont sans le savoir, — doivent exclure de leur alimentation tout élément sucré ou susceptible de se transformer en sucre dans l'économie. Actuellement, la première recommandation que les médecins font aux diabétiques, c'est de proscrire absolument de leur alimentation le pain blanc ; et beaucoup de boulangeries à Paris vendent maintenant du pain de gluten pour diabétiques. Ce qui est certain, c'est que le diabète, maintenant si répandu, surtout à Paris, était à peu près inconnu lorsque, dans toutes les familles, riches ou pauvres, on

mangeait du pain bis, c'est-à-dire du pain contenant tous les éléments du blé.

On peut poser en principe qu'un homme obligé de se nourrir exclusivement de pain devrait manger du pain fait avec le produit total de la mouture, c'est-à-dire la farine et le son. Le son est l'enveloppe corticale du blé. On distingue le gros son et le petit son. Le gros son est la pellicule extérieure la plus épaisse, séparée par la mouture en larges plaques opaques rouge pâle en dedans et rousse en dehors. Le petit son est la pellicule située au-dessous de l'enveloppe la plus externe; cette membrane est plus mince et elle est tapissée intérieurement de parties amylacées. Le *recoupage* ou *remoulage* est la farine qu'on retire du son qui a été moulu une fois. La meunerie et le commerce distinguent le *remoulage blanc* et le *remoulage ordinaire*. Le son qu'on a remoulu deux fois, qui est plus divisé et moins riche en parties amylacées, est connu, selon sa grosseur, sous le nom de *recoupette fine* et *recoupette ordinaire*.

Le son, qui constitue de 20 à 25 pour 100 du poids du grain, constitue le principal résidu de la meunerie. Or le son est la partie du blé la plus riche en acide phosphorique. Il est clair que plus on élimine de son, moins le pain est nourrissant. Des expériences faites en Angleterre ont démontré que la farine brute, c'est-à-dire contenant tout le son provenant du blé, renferme une proportion d'acide phosphorique cinq fois plus forte que la fleur de farine; et Magendie a constaté que les chiens nourris exclusivement de pain de son vivent et sont bien portants, tandis que ceux que l'on nourrit exclusivement de pain blanc meurent après un laps de temps de cinquante jours au maximum.

Doit-on conclure à l'utilisation dans la fabrication du pain, de tous les éléments fournis par le blé? On a objecté que le pain de son est indigeste et d'un goût désagréable; et il serait évidemment absurde de revenir aux procédés des premiers âges du monde civilisé où les hommes, inhabiles à séparer la farine du son, écrasaient le blé et le consommaient sous forme de galettes plus ou moins mal cuites. Le but à atteindre, c'est de fournir au public du pain de farine *complète*. Or le pain de farine complète n'est pas autre chose que le pain bis : « Ce pain, écrit M. Delagarde, est facilement assimilable, parce que les substances qui le composent ont subi la fermentation et la cuisson; et il renferme sous un petit volume, sans excès d'eau, la proportion d'éléments réparateurs, azote, carbone et graisse, les plus en harmonie avec les pertes constamment éprouvées par notre organisme. »

On estime qu'il faut à un homme adulte qui travaille 24 à 25 grammes d'azote et 300 à 310 grammes de carbone par jour

pour soutenir ses forces. Le pain de farine complète, c'est-à-dire le pain bis, contient ces éléments dans la proportion indiquée. Le pain de munition français réalise à peu près les conditions requises par les hygiénistes; préparé avec de la farine blutée à 20 pour 100, il offre, d'après les analyses des docteurs Galippe et Barré, la composition suivante : eau, 38,035; amidon, 45,373; glucose, 2,513; dextrine, 3,430; substances azotées, 8,500; matières grasses, 0,310; cellulose, 0,796; sels, 1,043. La ration journalière du soldat en France est de 0,750 grammes de pain; en Prusse, elle est d'un kilogramme; mais le pain de troupe prussien est du pain de seigle, tandis que le pain de troupe en France est fait exclusivement de farine de froment.

La fabrication du pain de munition en France est effectuée dans les manutentions militaires dirigées par les officiers d'administration des subsistances militaires. La plus importante est la manutention militaire du quai de Billy, à Paris. Les fours, dans les manutentions militaires, sont d'une contenance de 225 kilogrammes de pain, c'est-à-dire qu'ils contiennent 150 pains de 1 kilog. 500. Le pain de munition pesant 1 kilog. 500 représente la ration journalière de deux hommes. Lorsque les armées sont en campagne, on se sert, pour la cuisson du pain, de fours portatifs que l'on nomme *fours de campagne*. Chaque corps d'armée a une *boulangerie de campagne*. Le personnel d'exploitation est fourni par la section des commis et ouvriers d'administration, les attelages et les conducteurs des voitures par l'escadron du train des équipages militaires. Le matériel se compose de 18 fours roulants avec leurs accessoires et des voitures nécessaires au transport de la farine et du pain. Le pain fabriqué est expédié aux troupes par la voie ferrée ou sur des voitures de réquisition. Les fours roulants sont formés d'une double enveloppe en tôle; l'intervalle qui sépare les deux enveloppes est rempli par de l'amiante, substance incombustible et propre à empêcher la déperdition de la chaleur. Une boulangerie de campagne se divise en 3 sections de 6 fours chacun; et chacune des 3 sections est en état de fournir 10 000 rations par jour, ce qui représente 30 000 rations par corps d'armée. C'est une quantité suffisante, étant donné qu'on peut utiliser les fours qui se trouvent dans les localités occupées. Au cours des opérations actives les boulangeries de campagne sont réunies aux stations têtes d'étapes de guerre et aux têtes d'étapes de route et fonctionnent sous la direction de l'intendant des étapes. On se sert aussi de *fours de construction* construits avec des briques prises sur place et avec quelques pièces accessoires en fer et en fonte qui font partie du matériel de la boulangerie de campagne; de fours de campagne

portatifs en tôle de fer pouvant se monter et se démonter très rapidement; et enfin de fours démontables spécialement propres aux expéditions dans les pays montagneux, et dont les pièces sont transportées à dos de mulet.

Frédéric le Grand disait que « quand on veut avoir une armée, il faut commencer par s'occuper de son estomac ». L'alimentation des troupes a été, de tous temps, une des principales préoccupations des hommes de guerre. La guerre moderne mettant en mouvement des armées de plusieurs centaines de mille hommes, le problème devient beaucoup plus compliqué qu'au temps de Frédéric le Grand et même de Napoléon I[er]. Pour que la machine humaine fonctionne, il faut qu'elle ait le combustible nécessaire. Pour que le soldat puisse marcher et se battre, il faut qu'il soit nourri. Le pain étant la base de l'alimentation du soldat, les distributions de pain doivent se faire avec une régularité parfaite; et ceux qui sont chargés du service des subsistances en campagne doivent veiller à ce que le pain de troupe soit d'excellente qualité. L'idéal serait de pouvoir donner aux soldats en campagne un pain qui offrirait tous les éléments nécessaires pour le nourrir sans l'adjonction d'aucun autre aliment. On a imaginé diverses combinaisons dans lesquelles la farine de froment est amalgamée avec de la viande de bœuf pour faire un pain réunissant les qualités alimentaires du blé à celles de la viande. C'est le *meat-biscuit* américain et le biscuit-viande préparé avec du bouillon de bœuf très concentré, des légumes réduits en purée et de la farine. En 1880, M. Scheurer-Kestner a soumis à l'Académie des sciences une note fort intéressante sur la manière de préparer le pain-viande. On fait un mélange de 550 à 600 grammes de farine, de 50 grammes de levain de boulanger et de 300 grammes de bœuf frais haché très mince et qu'on a fait cuire préalablement pendant une heure avec la quantité d'eau nécessaire pour faire la pâte. La pâte est exposée à une température modérée, où elle fermente pendant deux ou trois heures. Puis on procède à la cuisson.

La question du pain de guerre n'est pas résolue, bien que les expériences faites aient démontré qu'il était facile d'introduire de la poudre de viande dans le pain ordinaire et d'en augmenter ainsi le pouvoir nutritif. Malheureusement le soldat français, habitué au pain ordinaire fait exclusivement de farine, n'en veut pas d'autre, même en campagne.

Depuis que l'homme connaît l'art de réduire les céréales en farine et de transformer par la cuisson cette farine en pain, le pain de froment est considéré comme supérieur à tout autre. Dès l'origine de la civilisation, on s'est livré à la culture du froment dans les pays du bassin de la Méditerranée, tandis que les peuples de

l'Extrême-Orient faisaient du riz la base de leur alimentation. Les livres hébreux et de très anciens monuments de l'Egypte, antérieurs à l'invasion des Pasteurs, montrent que les peuples de la vallée du Nil cultivaient le froment et se nourrissaient de pain. On a retrouvé le froment dans les habitations lacustres de l'époque quaternaire. Dans les légendes grecques, les noms de Cérès et de Triptolème se rattachent aux débuts de la culture du blé.

On sait que l'Egypte, fécondée par le limon que lui apporte le Nil, a toujours été un pays producteur de froment. Athènes, au temps de Démosthène, importait du froment des colonies grecques de l'Asie Mineure, de la basse Italie, de la Sicile et des côtes de la mer Noire. Plus tard, la Sicile, puis l'Egypte et la partie de l'Afrique qui forme aujourd'hui l'Algérie et la Tunisie furent les greniers de Rome. Sous les empereurs, Rome importait chaque année par mer 5 millions de quintaux de blé. Au moyen âge, nous voyons Venise faire venir du froment de l'Afrique septentrionale et des pays du bassin de la mer Noire. Le pain de froment a toujours été le pain des peuples riches et d'une civilisation perfectionnée.

Le pain de seigle est très inférieur au pain de froment. Il est d'un goût moins agréable et il nourrit moins bien. Une ration d'un kilogramme de pain de seigle équivaut à une ration de 750 grammes de pain de froment. Le pain de seigle est plus lourd, plus massif, plus humide que le pain de froment. La croûte est grise et pâteuse; la mie est bise et molle. Le pain de seigle n'est guère mangeable que deux ou trois jours après avoir été retiré du four; il est vrai qu'il peut se conserver frais plus longtemps que le pain de froment. Les pays qui consomment du pain de seigle sont surtout la Russie, la Prusse et une partie de l'Autriche. En France, la consommation du pain de seigle n'existe plus qu'à l'état d'exception.

Chez nous le sarrasin ou blé noir ne sert plus à l'alimentation que dans quelques régions pauvres de la Bretagne. On ne cultive plus cette céréale que pour la nourriture des animaux et principalement des volailles. La galette de sarrasin ne sera bientôt qu'un souvenir d'un autre âge.

On a soutenu que le pain d'avoine pouvait remplacer le pain de froment. Les peuples du Nord, et notamment les Norvégiens, les Danois, les Suédois et les Écossais, apprécient l'avoine comme objet d'alimentation. On en fait des galettes. Dans l'antiquité, les populations de la Germanie et de la Gaule consommaient l'avoine sous forme de bouillie. Mais peu à peu, dans ces pays, le seigle et le froment remplacèrent l'avoine dans l'alimentation.

On peut faire du pain de maïs en mélangeant le maïs avec de la

farine de froment ou de seigle. Mais on n'obtient qu'un pain lourd, compact, d'une cuisson difficile et d'une digestion pénible. Dans beaucoup de contrées, le maïs forme la base de l'alimentation du peuple. Mais on se borne à préparer la farine produite par la mouture de cette céréale sous la forme d'une bouillie épaisse (que les Italiens appellent *polenta*), et dans laquelle on fait entrer de l'eau, du lait et du sel. C'est aussi sous forme de bouillie que l'on consomme le maïs dans quelques régions de la France, en Provence, dans les Pyrénées et dans les Landes.

Le pain de gluten est le pain des diabétiques. Il est fait avec de la farine de froment. Mais on élimine pour la fabrication du pain de gluten la plus grande partie de l'amidon que contient le pain ordinaire. Le pain de gluten est léger et nourrissant. Mais on ne peut pas préparer ce pain uniquement avec du gluten ; il faut y ajouter environ 30 pour 100 de farine ordinaire.

Comme on a reconnu qu'il était impossible d'exclure complètement l'amidon du pain de gluten, on a cherché des succédanés du froment pour la nourriture des diabétiques et l'on a trouvé le *soja hispida* qui ne renferme que 3 pour 100 environ d'amidon et qui est d'une panification assez facile. Le soja hispida fournit des graines que les Chinois et les Japonais utilisent de temps immémorial pour leur alimentation. Pour faire le pain de soja on mélange la farine de soja avec des œufs et du beurre et l'on ajoute de l'eau et du sel. M. Dujardin-Beaumetz a fait des essais de pain de soja à l'hôpital Cochin. Ce pain présente à peu près l'aspect du pain d'épice.

Le pain d'épice est depuis longtemps connu. On emploie pour la fabrication du pain d'épice, avec 1 kilogramme de farine et 500 grammes d'eau, 15 grammes d'anis, 15 grammes de coriandre, 2 grammes de girofle, 2 grammes de cannelle, du miel, du cédrat et de l'angélique.

Mais le vrai pain, le pain de consommation populaire, est et sera toujours sans doute le pain de froment. La consommation du froment se développe de plus en plus. Elle atteint actuellement dans le monde entier 900 millions d'hectolitres par an, ce qui, à raison de 2 hectolitres par individu et par an, suffirait à l'alimentation de 450 millions d'hommes, les céréales inférieures venaient comme appoint. On peut dire qu'actuellement la moitié du monde vit de pain et l'autre moitié de riz. Le pain est la nourriture du blanc. Le riz est la nourriture du jaune. Et l'on nous prédit que le vingtième siècle verra la grande lutte économique, politique et sociale des blancs et des jaunes, des 500 millions de mangeurs de pain contre les 500 millions de mangeurs de riz. Nous sommes au premier rang

parmi les mangeurs de pain, puisque, sur les 900 millions d'hectolitres de froment consommés dans le monde entier, la France en prend pour sa part au moins 125 millions d'hectolitres. Nous avons donc intérêt à augmenter notre production de blé et à améliorer autant que possible la qualité du pain dont se nourrissent les travailleurs de nos villes et de nos campagnes. Des médecins et des hygiénistes ont commencé à faire la guerre à l'alcool, et l'on ne peut que les approuver. Peut-être ne serait-il pas moins utile de faire une campagne vigoureuse contre le pain blanc pour le pain bis.

La récolte de blé faite en France en 1895 représente, au prix de 17 fr. 60 le quintal, une valeur de 1 619 000 000 de francs. On se plaint que le blé étant à si bas prix, le pain coûte cher. En effet, le prix moyen du pain est de 0 fr. 35 le kilogramme. Le prix du kilogramme de pain est donc le double du prix du kilogramme de blé. Les consommateurs dépenseront trois milliards deux cents millions de francs pour manger, sous forme de pain, la récolte de blé de 1895 que les producteurs français auront vendu un milliard six cents millions de francs. La différence, soit 1 600 000 000 de francs, entre dans les poches des intermédiaires, c'est-à-dire des meuniers et des boulangers.

La France est un pays de producteurs de blé et de consommateurs de pain. Il est donc à désirer, sous le rapport des intérêts généraux du pays, que le blé se vende le plus cher possible, et que le pain coûte aussi bon marché que possible. Or, dans l'état actuel des choses, c'est le contraire qui existe : nous avons le blé à bon marché et le pain cher. Je n'ai pas à traiter ici la question du blé, qui est fort complexe. Mais si nous payons le pain cher, c'est un peu notre faute. Nous voulons avoir le boulanger à notre porte. Nous exigeons même qu'il nous envoie tous les jours notre pain à l'heure où nous en avons besoin. Certaines personnes à Paris se font apporter du pain deux fois par jour pour avoir matin et soir du pain frais. Tout cela se paye. La mouture se fait à meilleur marché qu'autrefois, mais les frais ont beaucoup augmenté dans les boulangeries, qui sont établies dans des locaux plus luxueux que jadis et qui dépensent beaucoup plus pour le loyer, l'éclairage et la main-d'œuvre. Le luxe avec lequel sont établies les boulangeries dans les villes entraîne l'accroissement des frais généraux.

Les ouvriers boulangers à Paris se contentaient en 1830 d'un salaire de 3 fr. 75. Ils demandent aujourd'hui 6 fr. 50 ou 7 francs. Il y a trente ans on comptait à Paris une boulangerie par 1800 habitants. Maintenant il y en a une par 1300 habitants. Pour monter une boulangerie, il faut un capital de 10 000 francs. Les boulangers de Paris prétendent que le pain de 2 kilogrammes revient,

sortant du four, à 0 fr. 70. Si ce calcul est exact, le boulanger de Paris en vendant le pain ordinaire de 1re qualité 0 fr. 35 le kilogramme ne ferait que couvrir ses frais. Le bénéfice ne proviendrait que de la vente des pains de fantaisie auxquels le boulanger donne le poids qu'il veut et qui, en réalité, ne pèsent que les trois quarts ou même les trois cinquièmes de leur poids fictif[1]. Pour le commerce du pain, comme pour le reste, les usages de Paris gagnent peu à peu la province. D'autre part, les gens de la campagne ne veulent plus faire eux-mêmes leur pain. Ils vont chez le boulanger. L'achat quotidien du pain devient la grosse dépense du ménage. Les paysans et les ouvriers ont ainsi du pain blanc plus indigeste et moins nourrissant que la miche de jadis, mais qu'ils préfèrent, parce que c'est le pain que mange le *bourgeois*.

Le vrai moyen d'avoir le pain à bon marché, ce serait de revenir au pain bis. Mais comme, dans notre pays, l'ouvrier et le paysan veulent autant que possible vivre aussi bien que le bourgeois, tant que le bourgeois s'en tiendra au pain blanc, l'ouvrier et le paysan réclameront du pain blanc. Vous aurez beau leur dire et leur prouver que le pain blanc est non seulement plus cher et moins nourrissant, mais qu'en outre il est nuisible à la santé, vous n'arriverez pas à les convaincre. Il faudrait prêcher d'exemple. On a affaire ici à un préjugé bien tenace. A Paris, un ouvrier se croirait déshonoré s'il mangeait un autre pain que le pain blanc, dit de première qualité : « La substitution du pain de ménage ou du bon pain bis au pain blanc, écrit dans une brochure le docteur Despeaux, sera une chose bien difficile à obtenir. A Paris, par exemple, il n'y a aucune illusion à se faire sous ce rapport. A supposer que la résistance ne vînt pas du public, celle du boulanger s'imposera longtemps comme une nécessité d'existence pour lui. » L'ouvrier parisien trouve que le pain bis n'est bon que pour les chiens. En effet, il est bon pour les chiens; il est même meilleur que le pain blanc, puisque le chien peut vivre uniquement de pain bis et d'eau, tandis qu'il meurt au bout de cinq ou six semaines si on le nourrit exclusivement de pain blanc. Mais les expériences faites sur les chiens démontrent précisément que pour l'homme, omnivore comme le chien, le pain bis est bien supérieur au pain blanc. La substitution du pain bis au pain blanc serait une économie pour la santé en même temps que pour la bourse.

Une autre question qui est à l'ordre du jour, c'est celle du pain gratuit. Pour qu'elle ait pu être prise au sérieux, il faut que nous

[1] 350 grammes au lieu de 500 grammes pour le pain de fantaisie d'une livre.

vivions dans un temps où les idées les plus utopistes sont celles qui font le plus rapidement leur chemin. Un poète-député, qui porte un nom doublement royal, quoiqu'il soit d'un radicalisme échevelé, a pris l'idée sous sa protection et s'occupe de lui faire un sort. Un de ces jours, la question du pain gratuit fera son entrée à la Chambre sous forme d'une proposition de loi : « Puisque tout le monde a le droit de respirer de l'air et de boire de l'eau, tout le monde a le droit de manger du pain », disent les promoteurs de la proposition du pain gratuit.

Voilà une maxime qui, sous des apparences de philanthropie, pose un principe radicalement faux. Tout le monde a le droit de respirer l'air, tout le monde a le droit de boire l'eau des lacs, des fleuves, des rivières et des ruisseaux, et cela sans avoir rien à payer, parce que ni l'air ni l'eau des lacs, des fleuves, des rivières et des ruisseaux ne sont le produit du travail de l'homme. C'est le Créateur qui les a mis à la disposition des créatures pour qu'elles en jouissent gratuitement. Mais le pain est le produit du travail de l'homme : pour que vous puissiez manger du pain, il faut que le laboureur ait semé, cultivé et récolté le blé; il faut que le meunier ait réduit le blé en farine; il faut enfin que le boulanger ait pétri et fait cuire cette farine; il est clair que le laboureur, le meunier et le boulanger doivent retrouver dans la vente du pain la rémunération de leur travail. Donc le pain ne peut pas être gratuit.

Ce raisonnement n'est pas pour gêner les apôtres de l'idée du pain gratuit. Notre système de gratuité du pain, disent-ils, consiste en ceci que l'État, se faisant boulanger, établirait des manutentions pour le peuple comme pour l'armée, et donnerait sa ration de pain à chaque citoyen qui la demanderait. La distribution se ferait chaque jour dans les mairies, suivant le nombre des membres de chaque famille. C'est fort simple!

C'est fort simple en effet. Seulement le pain gratuit coûterait fort cher à l'État, c'est-à-dire à l'ensemble des contribuables français. Pour distribuer le pain gratuitement à tous ceux qui en demanderaient, il faudrait inscrire au budget un crédit illimité. A combien s'élèverait la dépense? On ne sait pas. Le jour où l'Etat aurait décrété que tout le monde a droit au pain comme à l'air et à l'eau, personne ne voudrait plus payer son pain chez le boulanger, et le pain gratuit nous coûterait un ou deux milliards par an.

Il y a des gens qui ne reculent pas devant cette perspective. L'État réglementant le prix du blé et distribuant le pain au peuple, après avoir fixé la ration de chacun, suivant le sexe et l'âge, n'est-ce pas l'application de l'article premier du programme collectiviste? Les collectivistes ne demandent-ils pas que la collectivité, c'est-à-

dire l'Etat, organise le travail et répartisse ensuite entre tous les citoyens les fruits du travail?

Il est presque inutile de faire remarquer que le pain gratuit n'est pas une chose nouvelle. L'idée a été appliquée, dans l'antiquité, par les Pharaons en Egypte, et ensuite par les Césars à Rome. Il y a dix-huit cents ans, les empereurs fournissaient gratuitement le pain à la population de Rome, et ils y ajoutaient les combats de gladiateurs : *panem et circenses*. C'est ainsi qu'on a fait des conquérants de la terre un peuple de mendiants. L'homme travaille pour manger et faire manger sa famille. Un peuple qui n'a pas besoin de travailler pour manger devient vite un peuple de fainéants. C'est par l'effort individuel, c'est-à-dire par le travail, que l'homme s'élève, que les nations grandissent. « Tu as droit au pain gratuit », disent au peuple les professeurs de socialisme. L'Eternel a dit à l'homme : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. »

Hervé de KEROHANT.

UN ITALIEN AMI DE LA FRANCE

RUGGERO BONGHI

La nouvelle de la mort de Ruggero Bonghi a été accueillie avec un vif et unanime regret par la presse française. C'est que, en effet, tout le monde se rendait compte que la France perdait dans l'éminent homme politique italien un ami sincère et persévérant, dont l'amour pour la nation et la culture françaises avait résisté à tous les malentendus et à tous les orages de la politique. Peu d'Italiens, même parmi les hommes les plus en vue au delà des Alpes, étaient aussi connus en France que Ruggero Bonghi. Autrefois, César Cantù, l'illustre auteur de l'*Histoire universelle*, avait le privilège d'être le plus estimé des grands écrivains de l'Italie contemporaine, et son nom était presque populaire en France, où toute personne cultivée avait lu la traduction de ses grands ouvrages. Mais Cantù, mort à quatre-vingt-dix ans, au mois de mars dernier, ne pouvait plus voyager depuis longtemps, et les hommes qui l'avaient approché lors de ses voyages en France avaient disparu bien longtemps avant lui. On peut dire que, pour les nouvelles générations, Bonghi avait pris la place de Cantù, et que le public français lui accordait les mêmes sympathies que Paris et la France avaient autrefois manifestées à l'ami de Mgr Dupanloup, du P. Lacordaire et de M. de Montalembert. Sans vouloir faire une comparaison entre le talent de Bonghi et le génie de César Cantù, comparaison qui serait ici déplacée et plus que difficile à établir, j'estime que la popularité de ces deux grands écrivains en France tient aux fréquents témoignages qu'ils ont donnés tous les deux de leur admiration pour le génie français et aux efforts qu'ils ont faits, à des époques différentes, pour faire aimer la France et sa littérature en Italie.

Je n'ai pas la prétention d'écrire une biographie de Ruggero Bonghi, et encore moins de faire une critique sérieuse de ses nombreux ouvrages. Ces pages ne sont destinées qu'à donner aux lecteurs du *Correspondant* une esquisse du portrait de l'éminent écrivain que l'Italie vient de perdre.

*
* *

Peu d'hommes ont été mieux doués que M. Bonghi des dons de l'esprit. Un talent hors ligne, une facilité de travail incomparable, une admirable mémoire, une aptitude très marquée à s'assimiler les matières les plus disparates, une érudition profonde et des plus variées, faisaient de lui un des hommes les plus cultivés de l'Europe, et aussi un des écrivains les plus féconds de notre siècle. Malheureusement, malgré de si grandes et précieuses qualités, il ne laisse pas beaucoup d'ouvrages capables de défier l'oubli et de survivre longtemps. C'est que ses défauts principaux en politique comme en littérature, étaient l'inconstance et le manque d'esprit de suite. Si ces défauts expliquent ses fréquentes contradictions et ses idées trop souvent incohérentes, elles nous donnent aussi le secret de cette manie qu'il avait d'aborder tous les sujets et de commencer en même temps quatre ou cinq ouvrages qu'il abandonnait ensuite à mi-chemin et dont plusieurs sont restés incomplets. C'était avant tout un esprit prime-sautier, souvent léger et surtout réfractaire à toute discipline. Il n'obéissait que trop à ses impressions du moment, et oubliait le plus souvent les idées qu'il avait soutenues la veille. On s'est souvent étonné, en France, du peu de crédit dont un esprit de sa valeur jouissait en Italie. C'est qu'on ne connaissait pas en deçà des Alpes les côtés faibles de l'homme éminent dont on appréciait, à juste titre, les mérites. Or ce sont précisément ces faiblesses qui ont privé Bonghi de la haute situation à laquelle il eût pu prétendre, si les qualités de son caractère eussent été en rapport avec l'étendue de son savoir et la valeur de ses principaux écrits. Un rapide coup d'œil sur la vie politique et littéraire du traducteur d'Aristote et de Platon prouvera, mieux que tout raisonnement, la justesse de cette appréciation.

*
* *

Ruggero Bonghi est né à Naples d'une famille originaire des Pouilles, en 1828. Il appartenait à la bonne bourgeoisie, et ses parents, qui vivaient fort à l'aise, songèrent bientôt à le faire instruire. Ils s'adressèrent dans ce but aux RR. PP. Scolopes, dont le collège jouissait à Naples d'une grande renommée. Le jeune Bonghi y fit de fortes études, et il ne tarda pas à étonner ses maîtres par son ardeur au travail et les progrès extraordinaires qu'il faisait, surtout dans les lettres latines et grecques. On l'appelait l'enfant prodige, et il justifiait cette appréciation. A dix-huit ans, il avait, en effet, traduit et annoté un dialogue de Platon, ce qui ne l'empêchait pas de continuer ses études et de

suivre les cours des professeurs les plus renommés de l'Université napolitaine.

Cependant les événements de 1848 vinrent bientôt le détourner de ses travaux littéraires. Cet homme qui avait de si rares aptitudes pour les spéculations de la philosophie et la culture des lettres, avait malheureusement aussi une passion irrésistible pour le journalisme et la politique. S'il eût consacré sa vie à écrire de grands ouvrages, il nous aurait laissé des livres immortels. Le temps qu'il a consacré à la presse quotidienne et à la politique nous en ont privé. Aussi, pour ma part, je ne puis que regretter cette passion de Bonghi pour le journalisme et la politique. Elle n'a pas grandi le traducteur de Platon, elle a plutôt mis en relief les côtés faibles de son caractère.

Quoi qu'il en soit, l'agitation provoquée en Italie par le mouvement national et révolutionnaire de 1848 arracha Bonghi à ses livres et lui donna l'occasion de commencer sa longue carrière de journaliste. Trop jeune pour entrer dans la vie parlementaire, il s'agita au dehors. Avant même que Ferdinand II, pressé par les événements, n'accordât des réformes libérales, Bonghi travaillait à lui forcer la main. Il rédigea à cet effet une pétition, célèbre dans l'histoire du royaume de Naples, où il demandait au roi une constitution. Revêtue de milliers de signatures, cette pétition contraignit Ferdinand II à renoncer pour un moment à l'absolutisme. La constitution fut octroyée, et Naples eut son parlement et des lois très libérales. Bonghi profita aussitôt du changement qui venait de se produire pour fonder un journal, *le Temps*, dans lequel il eut pour collaborateurs des hommes beaucoup plus âgés que lui et déjà réputés, tels que Saverio Baldacchini et l'historien Troya. Dans *le Temps*, Bonghi, tout en combattant l'absolutisme et en demandant que le royaume de Naples s'alliât avec les autres princes italiens pour faire la guerre à l'Autriche, ne ménageait pas les avertissements aux libéraux napolitains dont les ardeurs excessives et les fautes faisaient précisément le jeu du parti qui, à la cour, épiait la première occasion favorable pour pousser le roi à faire un coup d'État et à rétablir l'ancien régime. Peu édifié de la manière dont ses conseils étaient accueillis, Bonghi fut très heureux de quitter peu de temps après la ville de Naples pour suivre à Rome, en qualité de secrétaire, le prince de Collobrano, envoyé extraordinaire du gouvernement constitutionnel des Deux-Siciles auprès de Pie IX. Le prince de Collobrano avait pour mission de traiter avec le Pape d'une organisation nouvelle et fédérative de l'Italie et de signer un traité d'alliance entre tous les princes italiens dans le but de porter secours au Piémont qui était en guerre contre

l'Autriche. La mission du prince de Collobrano fut brusquement interrompue par le coup d'État du 15 mai 1848, par lequel Ferdinand II rétablit le pouvoir absolu.

*
* *

Bonghi avait prévu, comme je l'ai dit, que les fautes de ses amis, les libéraux, provoqueraient des malheurs et tueraient dans son berceau cette monarchie constitutionnelle qu'il avait tant contribué à fonder sur les ruines du despotisme. Il n'en ressentit pas moins une vive irritation contre Ferdinand II et les Bourbons, coupables, à ses yeux, d'une violation du serment qu'ils avaient prêté à la constitution. Dès lors, il devint l'ennemi irréconciliable de la dynastie.

Ne se croyant pas en sûreté à Naples, ne pouvant plus rester à Rome d'où la mission diplomatique dont il faisait partie était rappelée, il se retira à Florence, où il entra au *Nazionale*, journal libéral très connu alors en Toscane. Mais il ne pouvait oublier, même au loin, ses rancunes contre les Bourbons. Il les prit violemment à partie dans le *Nazionale*, où il adjura notamment le grand-duc Léopold II de ne pas marier sa fille avec un fils de Ferdinand II. Il oubliait que la grande-duchesse de Toscane était la sœur du roi qu'il fustigeait sans ménagements. La grande-duchesse fut vivement froissée par les sorties du jeune publiciste napolitain, et Léopold II reçut en même temps les plus vives réclamations de l'ambassadeur de son beau-frère. Pour éviter une rupture avec la famille de sa femme, le grand-duc se décida à expulser M. Bonghi de Florence et de la Toscane. Bien que modéré et débonnaire, Léopold II ne se crut pas obligé de donner l'hospitalité dans ses États à un écrivain qui, dès ses premiers articles, lui attirait tant de soucis.

Chassé de Florence, Bonghi se réfugia en Piémont, où accouraient à cette époque tous ceux que leurs idées politiques avaient éloignés des autres États de la Péninsule. Il y travailla avec ardeur à plusieurs ouvrages et, entre autres, à la traduction des *Dialogues* de Platon. Mis en rapports avec Cavour, il devint un des plus fervents admirateurs du ministre de Victor-Emmanuel. Il en donna une preuve éclatante en 1855. On discutait alors vivement à Turin l'intervention du Piémont dans la guerre de Crimée. La gauche attaquait fortement la politique de Cavour. M. Depretis l'accusait d'oublier les intérêts de l'Italie pour courir après une aventure insensée. « Nous n'avons aucune raison de combattre la Russie, disait le futur président du Conseil, pourquoi vous mêlez-vous de ce qui ne vous regarde pas? » Ces critiques

impressionnaient aussi les émigrés libéraux napolitains. Un jour qu'ils étaient réunis dans la maison de M. Pisanelli, plus tard garde des sceaux du royaume d'Italie, M. Bonghi prit la parole et, dans un discours très clair, il indiqua à ses amis les vrais motifs pour lesquels ils devaient être reconnaissants à Cavour d'avoir osé braver l'opinion en prenant part à la guerre contre la Russie. « C'est, remarquait Bonghi, le seul moyen possible d'avoir voix au chapitre au prochain congrès européen. Lorsque Cavour y sera entré, il saura faire jouer tous les ressorts de son génie pour remettre sur le tapis la question italienne. » Bonghi avait été le seul, parmi ses compatriotes napolitains, à voir juste et clair dans l'avenir de la politique cavourienne.

Pendant son exil de dix ans en Piémont, avant l'unification de d'Italie, Bonghi passa chaque année quelques mois sur les bords du lac Majeur. C'est là qu'il rencontra Manzoni et le grand philosophe Rosmini. Il se lia d'amitié avec l'auteur des *Fiancés* et il aimait à aller avec lui à Stresa, en face des îles Borromées, où l'abbé Rosmini dirigeait une maison religieuse de l'ordre des Pères de la Charité qu'il avait fondé. Le souvenir de ses conversations avec le P. Antonio Rosmini est resté toujours gravé dans sa mémoire. Rosmini était alors au déclin de la vie, Bonghi n'avait que vingt-cinq ans, mais il connaissait à fond la philosophie platonicienne que Rosmini admirait beaucoup. Le saint religieux, qui aimait surtout la jeunesse et désirait la voir affronter les batailles de la vie avec la ferme intention de servir Dieu et son Eglise, se prit d'une grande affection pour Bonghi dont le talent précoce le saisit. Il aimait à causer avec lui, à l'encourager dans l'étude de la philosophie, à en discuter les grands problèmes, à fortifier dans cette jeune, mais forte intelligence, les sentiments chrétiens. Si Bonghi, malgré ses écarts, n'a jamais renié les grandes idées chrétiennes, s'il a gardé la foi, s'il est mort assisté d'un prêtre qui l'a réconcilié avec Dieu, il le doit certainement à l'éducation qu'il reçut au collège des PP. Scolopes, à Naples, et à ses longs entretiens avec Rosmini. Mais l'illustre philosophe italien mourut en 1854 et Bonghi ne put pas profiter longtemps de ses bontés. Ce fut un malheur pour le traducteur de Platon, car, laissé désormais à lui-même et privé d'un guide aussi sage et aussi sûr, il devait plus d'une fois s'abandonner aux caprices de sa fantaisie et subir le joug des passions de la politique courante.

*
* *

Pendant qu'il demeurait en Piémont et surtout au cours de ses longs séjours à Stresa, Bonghi ne cessa d'écrire. Mais, dès cette

époque, il donna des preuves de ce grand défaut qui l'a empêché toute sa vie de faire des œuvres vraiment classiques et complètes, comme il en eût été capable. Il avait commencé à traduire et à annoter les *Dialogues* de Platon. Ses premiers essais avaient été fort goûtés. Il n'avait donc qu'à poursuivre son œuvre, d'autant que le coup d'État de Ferdinand II, en l'éloignant de la politique, lui procurait des loisirs. Au lieu de cela, avec cette volubilité qui devait croître avec les années, Bonghi mit de côté Platon et commença la traduction de la *Politique* d'Aristote, dont il publia, avant 1859, les premiers six livres. De cette manière, les deux ouvrages restèrent incomplets; car, bien que Bonghi y ait travaillé à plusieurs reprises, il n'a jamais achevé la traduction des *Dialogues* de Platon et encore moins celle de la *Politique* d'Aristote. Il ressemblait à ces princes malgaches, superstitieux et fantasques, qui aiment à bâtir des palais et à les laisser inachevés, craignant que la mort ne les frappe s'ils posent la dernière pierre de leurs riches demeures. Bonghi n'était pas superstitieux, mais il manquait d'esprit de suite et de persévérance, avec un goût très prononcé pour faire cent choses à la fois. Ainsi, pendant qu'il traduisait Aristote, il interrompait souvent son travail pour envoyer au *Spettatore* des articles sur la littérature italienne, articles qui furent très remarqués. Réunis plus tard en volume, ils eurent un grand succès de librairie. Bonghi se demandait dans ce travail *pourquoi la littérature italienne n'est pas populaire en Italie?* (c'est le titre des articles). Et il répondait par une critique très fine et très judicieuse des méthodes de composition alors en usage au delà des Alpes. Cette étude mérita les plus grands éloges de Manzoni, dont les efforts pour réformer la littérature italienne et rendre à la belle langue de Dante et de Machiavel cette simplicité et cette clarté qu'elle avait perdue sous l'influence des écrivains du dix-septième siècle, rencontraient tant d'opposition parmi les pédants. Bonghi donnait raison à Manzoni en critiquant les vieilles méthodes, le langage boursouflé et déclamatoire, le manque de souplesse et de clarté d'un grand nombre d'écrivains. Ses articles firent sensation et dès lors Bonghi prit rang parmi les critiques les plus distingués de l'Italie.

Bien que son libéralisme fût très connu, le gouvernement autrichien lui offrit, en 1858, la chaire de philosophie à l'université de Pavie. C'était le temps où le frère de l'empereur François-Joseph, l'archiduc Maximilien, le futur et infortuné empereur du Mexique, était vice-roi du royaume lombardo-vénitien. Homme à l'esprit large et cultivé, Maximilien cherchait à réconcilier les Italiens avec l'Autriche, aimait à s'entourer de savants et à protéger les lettres, les sciences et les arts. L'archiduc tenait aussi à faire voir qu'il n'avait

rien de commun avec les proconsuls du prince de Metternich et des ministres germanisateurs à outrance qui l'avaient précédé à Milan. Autant ceux-ci redoutaient les idées modernes et étaient soupçonneux à l'endroit des libéraux, autant Maximilien se montrait favorable à des réformes libérales et à un régime conforme aux besoins et aux aspirations de notre temps [1]. Il répara les injustices de la police autrichienne contre Cantù et d'autres éminents personnages et, informé des mérites de M. Bonghi, il voulait à tout prix l'attirer en Lombardie. Bonghi refusa. Il était trop attaché à la politique de Cavour pour accepter les offres de l'Autriche. Il ne consentit à enseigner la philosophie à l'université de Pavie qu'après le départ des Autrichiens et l'annexion de la Lombardie au Piémont. En attendant, il mit bientôt de côté la *Politique* d'Aristote pour reprendre la traduction et l'annotation des *Dialogues* de Platon dont il fit paraître les deux premiers volumes.

*
* *

La guerre de 1859 permit à M. Bonghi de rentrer dans la vie politique. Il applaudit avec enthousiasme aux événements qui suivirent la campagne d'Italie, mais il n'y prit pas une part active. Lorsque, en 1860, François II, roi des Deux-Siciles, donna une constitution à son peuple, Cavour conseilla à Bonghi de rentrer dans son pays. Il va sans dire que ce n'était pas pour appuyer les Bourbons de Naples que l'astucieux ministre de Victor-Emmanuel invitait son jeune ami à retourner au pied du Vésuve. Bonghi devait, au contraire, l'aider à préparer la chute de François II. A peine retourné dans sa ville natale, Bonghi y fonda le *Nazionale*. Il envoyait en même temps des articles et des correspondances à la *Perseveranza* de Milan. Adversaire déclaré des Bourbons, il soutenait les idées contraires et les intérêts de la maison de Savoie. Après l'entrée de Garibaldi à Naples (7 septembre 1860), Bonghi attaqua vivement l'entourage du *condottiere*, et en particulier M. Crispi, qui était le véritable maire du palais du dictateur des Deux-Siciles. Garibaldi et Crispi se seraient volontiers débarrassés de l'opposition de Bonghi en l'expulsant de Naples, comme ils avaient chassé de Palerme un autre agent très actif de Cavour, M. La Farina. Mais à Naples, le parti cavourien était très puissant, et l'entrée en campagne des armées de Victor-Emmanuel ne per-

[1] Les projets réformateurs de l'archiduc Maximilien échouèrent devant l'opposition invincible des absolutistes et centralistes qui dominaient alors dans les conseils de l'empereur d'Autriche. D'ailleurs les préparatifs de la guerre de 1859 éloignèrent aussi le gouvernement autrichien de toute idée de réforme.

mettait pas l'emploi de ces moyens sommaires. Ils furent donc contraints de subir les vives critiques de Bonghi, dont l'effet sur l'opinion était désastreux pour leurs personnes et surtout pour leurs projets.

Après l'annexion de l'Italie méridionale au Piémont et la proclamation du royaume d'Italie, Bonghi resta encore un an à Naples pour aider M. Farini, lieutenant du roi Victor-Emmanuel dans les provinces méridionales, à mettre un peu d'ordre dans les affaires de ce pays et à compléter l'œuvre de l'unification administrative et politique de l'Italie. Bien qu'élu député à la Chambre, Bonghi ne put quitter Naples avant 1861. C'est à cette époque que commence sa longue carrière parlementaire.

*
* *

Savant et érudit de premier ordre, écrivain souvent délicat et toujours plein de verve, il manquait des dons essentiels à un orateur. Il avait la voix faible, criarde et nasillarde. Néanmoins, comme il s'était fait une grande place dans le parti libéral modéré, ses discours étaient toujours très écoutés et, chaque fois qu'il parlait, c'était un événement pour l'Assemblée. C'est qu'il compensait les défauts de sa voix par une rare vigueur de pensée, par une forme toujours soignée, bien que quelquefois un peu touffue et confuse; par des sarcasmes mordants, non seulement contre ses adversaires, mais même à l'adresse de ses amis, je dirais presque *surtout* contre ses amis. Car Bonghi aimait à surprendre son auditoire par des sorties inattendues, parfois par des paradoxes invraisemblables, souvent par des contradictions qui, chez tout autre que lui, eussent semblé monstrueuses. Mais on lui passait bien des fantaisies, parce qu'on connaissait son esprit bizarre, que l'on savait qu'il était volage par caractère et qu'il ne se rendait guère compte de ses changements soudains d'opinions. Il lui est arrivé plus d'une fois de parler en faveur d'un projet de loi et de voter contre, de prendre la parole pour critiquer avec la dernière vivacité la conduite d'un ministère, et de se ranger, à l'appel nominal, parmi ceux qui lui accordaient leur confiance. Ces étranges palinodies ne rendaient que plus intéressants, pour ses collègues, les discours très fréquents que M. Bonghi prononçait à la Chambre. Dès qu'il commençait à parler, les députés se pressaient en foule autour de son banc pour ne pas perdre un seul mot. Comme il était généralement mordant et agressif, les interruptions, surtout de la gauche, ne tardaient pas à l'assaillir. Il avait la répartie facile et spirituelle, et il est rare qu'il n'ait pas mis les rieurs de son côté.

Bien qu'à la Chambre, Bonghi ait toujours siégé à droite, il n'a jamais consenti à subir la discipline d'un parti quelconque. En

réalité, il faisait bande à part; il était lui-même son propre parti, heureux le plus souvent de son isolement, mais tenant beaucoup à avoir une situation très distinguée et autant que possible marquée au coin de l'originalité. Souvent, les ministères de droite, c'est-à-dire issus du parti auquel il était censé appartenir, reçurent de lui, dans la presse et à la tribune, des attaques plus vives que celles dont ils étaient l'objet de la part de la gauche. Les ministres, dont il se disait l'ami, le redoutaient plus que MM. Rattazzi, Crispi et Depretis, les chefs de la gauche. M. Minghetti avait l'habitude de dire qu'à la tribune Bonghi faisait trembler ses amis, qu'on savait ce qu'il allait dire en commençant, mais qu'on était inquiet sur la suite et sur la conclusion de son discours, parce qu'on ignorait ce que sa fougue et son ardente fantaisie lui inspireraient.

On pourrait remplir un volume des anecdotes de la vie parlementaire de Bonghi. Je me bornerai à en citer deux qui me semblent des plus curieuses.

Un député de la gauche, M. Abignente, étant un jour à la tribune, où il combattait énergiquement la politique du ministère de droite présidé par M. Lanza, prit tout à coup un journal et se mit à lire un long article contre le président du conseil et la politique du cabinet. Aucun membre du gouvernement n'y était épargné. Tous les ministres recevaient tour à tour une bonne volée de bois vert. L'article ne manquait ni de rudesse ni de violence. Il était même rempli d'injures à l'adresse du ministère et de la majorité qui le soutenait. M. Lanza maîtrisait à peine sa colère, donnait des coups de poing sur le banc ministériel et interrompait fréquemment M. Abignente pour lui demander le nom de l'auteur d'un article aussi insolent. A gauche, on riait et on applaudissait. M. Abignente continua imperturbablement sa lecture jusqu'à la fin et, au moment de remettre son journal dans sa poche, il annonça solennellement que l'auteur n'était autre qu'un membre de la majorité, Ruggero Bonghi. On juge de l'effet que produisit cette révélation. Il ne fut à l'avantage ni du ministère ni du parti d'où il était issu et qui l'appuyait. On eut beau faire des reproches à M. Bonghi; il se contenta de sourire, prêt à recommencer le lendemain la même besogne.

Une autre fois, c'était après 1887, sous le premier ministère Crispi. Bonghi interrogeait le président du conseil et protestait vivement contre je ne sais plus quelle mesure prise par le gouvernement. Pendant que l'orateur parlait sur un ton très dur contre le cabinet, on voyait M. Crispi agiter entre ses mains, en souriant, une brochure à la couverture jaune. C'était la livraison de la *Nuova Antologia* qui avait paru quelques jours auparavant.

Pour toute réponse, le président du conseil ouvrit la Revue romaine et lut un article de M. Bonghi contenant des appréciations diamétralement opposées à celles que le même M. Bonghi venait de faire à Montecitorio. La Chambre fut prise d'un fou rire indescriptible, mais M. Bonghi ne se corrigea pas.

Si on lui pardonnait cette conduite incohérente en raison de son talent et des nombreux amis personnels qu'il comptait parmi ses collègues, il n'en est pas moins vrai qu'elle le privait de toute autorité. On savait profiter de ses lumières, des avertissements utiles qu'il donnait de temps en temps au gouvernement et aux partis; on admirait quelques-uns de ses discours où le rare talent du penseur dominait les fantaisies du rêveur et du polémiste, mais on ne faisait pas fond sur sa politique trop souvent ondoyante entre les idées conservatrices et les utopies radicales. Il aimait trop à attaquer ou au moins à lancer des pointes plus ou moins acérées à droite comme à gauche. Cela le rendait populaire, mais ce n'était trop souvent qu'au prix de son crédit d'homme sérieux; il se plaisait à provoquer des petits tumultes à la Chambre et à faire le contraire de ce que font la plupart des hommes.

Manzoni, qui avait uue amitié très sincère pour lui et une grande admiration pour son talent, avait l'habitude de dire que lorsque Bonghi voyait tout le monde courir d'un côté, il éprouvait un goût particulier à marcher en sens inverse. Quelquefois, il y avait chez lui du courage et de la générosité à oser braver les préjugés de la foule et les passions de la majorité des hommes politiques de son pays; mais parfois cette manie de contredire les autres l'entraînait trop loin et le poussait à soutenir des idées peu pratiques et à tomber dans le paradoxe.

De même, dans ses contradictions, il y en a qui lui font honneur, parce qu'elles démontrent qu'il savait se raviser après avoir commis une faute, ce qui est le propre des grands esprits. Cependant, quelquefois, il pousse au delà de toute limite cette habitude de combattre une idée après l'avoir soutenue avec un zèle inconsidéré. Il y a des choses trop graves pour qu'on puisse se méprendre à leur sujet. Ainsi, par exemple, il est beau de soutenir la force morale de la Papauté après l'avoir déniée; mais il n'est pas permis à un homme de l'intelligence et de la valeur de Bonghi de dire des choses absurdes.

Je me rappelle l'étonnement et l'indignation que produisit, en 1886, si je ne me trompe, un certain article de lui dans la *Nuova Antologia*, où il affirmait que la Papauté était le chancre rongeur de l'Italie. Trois mois après, il se ravisa et soutint, dans un autre

écrit, que la Papauté était une grande puissance morale et bienfaisante, que l'Italie ferait bien d'en tenir compte et de se mettre d'accord avec elle.

Je me souviens aussi des cris de colère des libres penseurs et des francs-maçons lorsqu'il parla à la Chambre et dans la presse contre le monument que l'on voulait élever pour glorifier l'apostat Giordano Bruno. On savait que Bonghi, non seulement ne s'était pas opposé tout d'abord à ce scandale, mais qu'il en avait été un des promoteurs, qu'il faisait même parti du comité chargé de recueillir des souscriptions pour ce triste monument. Sans doute, il vaut mieux changer d'avis que de persister dans une faute que l'on a commise, mais le public sérieux a le droit d'exiger d'un homme distingué, d'un historien et d'un érudit de grand mérite, d'un politique qui doit connaître les passions humaines et les tendances des factions, de ne pas les seconder sous le coup d'une impression passagère, de réfléchir avant de dire certaines choses et de se mettre à la tête d'une manifestation dont les conséquences peuvent être graves. On ne peut pas admettre qu'un esprit large et sérieux se laisse dominer par un moment de mauvaise humeur jusqu'à lancer à la Papauté des insultes dignes des radicaux de bas étage, ni qu'il se méprenne sur le caractère et les conséquences funestes de l'apothéose d'un apostat fameux. C'était parce qu'il ne réfléchissait pas assez avant de parler et d'agir, que Ruggero Bonghi, malgré les dons exceptionnels de son esprit, n'a jamais eu dans la politique la situation à laquelle il aurait pu aspirer et que, même comme écrivain, il n'avait pas grande influence, car chaque fois qu'il parlait ou qu'il publiait un article ou une brochure sur les événements du jour, ses adversaires avaient beau jeu. Ils n'avaient qu'à fouiller dans ses innombrables écrits pour y trouver des arguments aptes à le réfuter.

*
* *

De 1860 à 1870, Bonghi prit une part active aux travaux parlementaires; il combattit surtout les impatiences des radicaux et des garibaldiens, qui trouvaient que la besogne de l'unification de l'Italie n'allait pas assez vite, et il soutint sans cesse la politique modérée que Cavour avait léguée à ses successeurs. C'était, il est vrai, une modération très relative qui n'empêchait pas le gouvernement italien de spolier le clergé, de supprimer les ordres religieux et de s'emparer de leurs biens, de prendre d'autres mesures injustes et odieuses contre l'Eglise, mais elle s'opposait aux derniers excès auxquels les radicaux et les garibaldiens voulaient en venir.

Bonghi aimait surtout à s'occuper des questions qui ont trait

aux rapports de l'Eglise et de l'Etat. Il a écrit d'innombrables articles dans les revues et les journaux sur ce grave sujet. Il a fait paraître de nombreuses brochures et des volumes sur les questions religieuses et la politique ecclésiastique. Je citerai, entre autres, les ouvrages suivants qui sont les principaux qu'il ait publiés sur cette matière : *les Rapports de l'Eglise et de l'Etat* (1863); *Pie IX et le Pape futur* (1877); *le Gouvernement italien et la cour de Rome* (1878); *Saint François d'Assise* (1884); *Vie de Jésus* (1890); *Lettre au pape Léon XIII* (1893).

Bien qu'il y ait beaucoup à dire sur les idées que l'on rencontre dans ces ouvrages, on ne peut cependant pas nier que Bonghi est encore, parmi les écrivains libéraux, celui qui s'est le moins éloigné de l'orthodoxie. Le *Saint François d'Assise* et la *Vie de Jésus* contiennent de belles pages qui prouvent que leur auteur avait la foi. A l'encontre des principaux savants et écrivains libéraux de l'école napolitaine, tous plus ou moins imbus des erreurs de la philosophie allemande, et en particulier de Hegel, Bonghi avait gardé des enseignements des PP. Scolopes et de ses entretiens avec Rossini un fonds de christianisme qui résista à toutes les séductions du succès et à toutes les épreuves de la politique révolutionnaire. Malheureusement, il faut bien le dire, il faisait trop de choses à la fois et abordait de temps en temps les sujets les plus difficiles sans une préparation suffisante. Il écrivait avec une rapidité étonnante et se donnait à peine le temps de relire son œuvre, le plus souvent sur les épreuves seulement de l'imprimeur. C'est ainsi que dans sa *Vie de Jésus*, il a laissé échapper, sans s'en apercevoir, des erreurs théologiques qui l'ont fait mettre à l'*Index*, et qu'il eût évitées s'il s'était donné la peine de faire examiner son manuscrit par un théologien. Mais Bonghi était ainsi fait qu'il ne pouvait attendre, qu'il voulait tout entreprendre le plus vite possible, qu'il croyait que, même en matière de théologie, l'exactitude des idées et la précision des termes n'étaient que choses secondaires.

Sa *Vie de Jésus* ne manque pas de mérite, et au fond, à part les erreurs que j'ai signalées, elle est faite dans un bon esprit. Un théologien des plus distingués d'Italie me disait naguère que de toutes les *Vies de Jésus-Christ* qu'il avait lues, celle de M. Bonghi était peut-être le livre où les récits des quatre évangélistes étaient le mieux fondus ensemble, et il regrettait que l'auteur n'eût pas fait corriger son ouvrage par un théologien, ce qui l'aurait mis à l'abri de toute censure. Bonghi a déclaré lui-même qu'il était prêt à corriger sa *Vie de Jésus* pour la rendre irréprochable au point de vue de l'orthodoxie. Il a eu le tort, cependant, de ne pas

se soumettre à la condamnation de son livre, et de ne pas le corriger après coup, puisqu'il avait commis la faute de le publier sans le soumettre à personne.

Il serait difficile de dire quelles étaient précisément ses idées touchant les rapports de l'Église et de l'État. Il y a un peu de tout dans ses livres et ses discours, où la note personnelle est toujours très vive. A côté de remarques très sages et de justes observations, on y rencontre tout le fatras des théories modernes qui ont pour base l'omnipotence de l'État. Au fond, je ne pense pas que Bonghi eût une idée bien exacte de ce qu'il voulait. Tandis qu'il combattait le joséphisme de certains ministres, et notamment de M. Mancini, il admettait parfois que l'État avait le droit d'aller très loin dans les empiètements sur le domaine ecclésiastique. Mais, en cette matière comme en tant d'autres, n'était pas toujours logique, et ses conséquences ne découlaient pas toujours des prémisses qu'il avait posées.

Cependant, à la Chambre, on lui reconnaissait, surtout à droite, une compétence spéciale pour tout ce qui avait trait aux affaires ecclésiastiques. Lorsque les Italiens entrèrent à Rome, le 20 septembre 1870, Victor-Emmanuel promit au monde catholique de garantir l'indépendance spirituelle du Pape. Je ne puis discuter ici la valeur de cette promesse; mais je dois remarquer que le ministère présidé par M. Lanza se préoccupait d'y donner suite. Or, parmi tant d'hommes politiques qui appuyaient alors le gouvernement à la Chambre et au Sénat, et dont quelques-uns avaient une grande valeur, le président du conseil et ses collègues estimèrent que Bonghi était le seul capable de s'acquitter d'une besogne aussi difficile que délicate. Ce fut ainsi qu'il devint l'auteur de la fameuse loi des garanties.

Je ne puis, dans ce court travail, parler longuement de cette loi, qui fut l'œuvre capitale de la vie politique de M. Bonghi. Parmi tous ses défauts, le principal est celui de ne rien garantir, puisque, comme le disait fort justement Mgr Dupanloup, un parlement peut toujours défaire ce qu'un autre parlement a fait. Il est incontestable, toutefois, que, vu les difficultés inextricables dans lesquelles il se débattait, M. Bonghi se tira d'affaire le moins mal qu'il put. Il était même très fier de son œuvre et il aimait à rappeler qu'il était l'auteur de la loi des garanties. Il la défendit à la Chambre contre les attaques de la gauche, et notamment de MM. Crispi et Mancini. Il resta constamment sur la brèche, pendant les quinze jours que dura la discussion. Il prononça quelquefois plusieurs discours dans une même séance, criblant d'épigrammes les orateurs de gauche qui l'accusaient de trahir les grands principes du libé-

ralisme, de livrer l'Etat au bon plaisir du Vatican, de faire du « cléricalisme » de la pire espèce. Bonghi laissait tout dire sans s'émouvoir et lorsqu'il entendait ses adversaires déclarer que le premier acte des vrais libéraux lorsqu'ils arriveraient au pouvoir serait de supprimer tout simplement « cette loi néfaste », il se contentait de sourire. Une des grandes satisfactions de Bonghi a été, en effet, de voir les hommes politiques de la gauche arriver au pouvoir et se trouver obligés de maintenir cette loi des garanties contre laquelle ils avaient fait tant de discours indignés. Aussi, Bonghi ne se privait-il pas de temps à autre du malin plaisir de leur rappeler leurs anathèmes de 1871 contre la loi et son auteur.

Malgré son attachement à la loi des garanties, Bonghi ne se dissimulait ni les difficultés de la situation de l'Italie vis-à-vis de la Papauté, ni ce que cette loi avait de précaire et de défectueux, et à certains moments, lorsqu'il parlait avec plus de franchise parce qu'il se sentait pour ainsi dire dégagé de toute attache officielle, il l'a avoué dans des boutades que la presse a fréquemment reproduites et commentées.

*
* *

En trente-cinq ans de carrière parlementaire, Bonghi n'a été ministre qu'une fois, et pendant dix-huit mois seulement. Il faut le dire aussi à la décharge des anciens chefs du ministère de droite, il n'était pas l'homme le plus indiqué pour diriger une administration. Nous verrons, d'ailleurs, plus loin qu'il était un piètre administrateur.

Longtemps il avait espéré être appelé au ministère de l'instruction publique, pour lequel il avait une vocation toute particulière. Mais les hommes d'Etat de la droite n'avaient pas osé, avant 1870, l'associer à leur œuvre. C'était le temps où, à la Chambre et dans la *Perseveranza* de Milan, il poursuivait la gauche de ses épigrammes et de ses attaques mordantes. Il était alors la bête noire de l'opposition, et les ministres de droite craignaient d'exaspérer leurs adversaires s'ils donnaient place dans le conseil au terrible polémiste.

Après 1870, les choses changèrent, et la gauche devint moins sensible aux critiques toujours très vives de M. Bonghi. On lui pardonnait bien des tirades, parce que, en outre qu'on s'était habitué à ses manières un peu rudes de faire la leçon à ses adversaires, on rendait hommage à sa valeur comme savant et comme écrivain. Aussi pendant que le ministère Lanza (1869-1873) était au pouvoir, M. Minghetti avait-il promis à son ami Bonghi de lui donner le portefeuille auquel il aspirait, la première fois qu'il serait appelé à former un ministère. L'occasion ne tarda pas à se présenter. Le

cabinet Lanza ayant été renversé par un vote de la Chambre à la fin du mois de juin 1873, M. Minghetti fut nommé président du conseil, mais, au lieu de tenir sa promesse, il garda le ministre de l'instruction publique du cabinet précédent, M. Antonio Scialvia. Bonghi fut vivement froissé de cette conduite de M. Minghetti, d'autant qu'il avait toujours vécu dans les termes de la plus intime cordialité avec le nouveau président du conseil. Il se demandait pour quel motif son ami n'avait pas tenu sa promesse, sans se douter que son attachement pour la France en était la véritable cause. En réalité, M. Minghetti s'était préoccupé avant tout de ne pas froisser l'Allemagne, avec laquelle il voulait nouer des rapports de plus en plus étroits. Or Bonghi, dont les sentiments bienveillants pour la France étaient, dès cette époque, très connus, n'était rien moins que *persona grata* à Berlin. Pour cette raison, le président du conseil lui préféra M. Scialvia. Cependant, une crise partielle du ministère étant survenue en 1874, M. Minghetti donna le département de l'instruction à M. Bonghi, au mois de septembre, sans tenir compte des griefs que M. de Bismarck pouvait articuler contre son ami.

Bonghi fit quelques bonnes choses pendant son court passage au pouvoir et notamment il donna une vive impulsion aux études classiques. Malheureusement, il s'attira aussi bien des critiques par la manie qu'il avait de commencer cinquante choses en même temps. Cet homme, à l'esprit si lucide quand il écrivait des ouvrages, semait partout la confusion lorsqu'il se mettait à la tête d'une entreprise. Il voulait tout changer et réformer en même temps, laissant de côté une innovation à peine ébauchée pour s'attacher à une autre qu'il quittait de la même manière pour entreprendre et laisser inachevée une troisième réforme. Bonghi en prenait fort à son aise avec le budget, puisant l'argent où il le trouvait et le dépensant à son gré sans tenir compte des délibérations du parlement. Aussi, au lieu de laisser un bon souvenir de son passage au pouvoir, ne fit-il que confirmer la théorie du duc de Richelieu sur « l'*inapplicabilité* du savant[1] » au gouvernement des Etats.

*
* *

L'arrivée de la gauche aux affaires, le 18 mars 1876, rejeta M. Bonghi dans l'opposition. Ce rôle de censeur de la politique d'autrui était bien celui qui convenait le mieux à l'éminent écrivain. Les gens de gauche le comprirent, et M. Nicotera, alors ministre de l'intérieur, combattit avec un acharnement digne d'une meilleure

[1] Voy. Ch. de Mazade, *le Comte de Serre*, ch. III, p. 174.

cause la réélection de l'ancien ministre de l'instruction publique. Les électeurs d'Agnone (Italie méridionale) préférèrent s'assurer les bonnes grâces du gouvernement que de garder M. Bonghi comme leur représentant à la Chambre. Mais les électeurs de Trévise réparèrent bientôt l'ingratitude de ceux d'Agnone et, somme toute, Bonghi ne resta que quelques mois hors de l'enceinte législative. Il ne revint à Montecitorio que plus résolu à combattre la politique de la gauche et il tint parole. Ses discours contre MM. Nicotera, Crispi, Depretis et Cairoli sont très nombreux. Il condamna très énergiquement la politique intérieure de M. Zanardelli, pleine de faiblesse pour les radicaux, et la politique ecclésiastique tracassière et fébronienne de M. Mancini. Il lutta longuement et avec âpreté contre les réformes que M. Baccelli, lorsqu'il fut pour la première fois ministre de l'instruction publique, voulait introduire dans les universités, et c'est en grande partie à l'opposition de Bonghi qu'est dû l'échec de ces projets, échec qui obligea M. Baccelli à donner sa démission. Il blâma en termes très sévères la conduite inepte de M. Cairoli, alors président du conseil, lors du congrès de Berlin, conduite qui discrédita l'Italie et la fit déconsidérer en Europe[1].

Cependant lorsque, après les élections générales de 1882, M. Depretis, alors président du conseil, se rapprocha de la droite pour mieux combattre les radicaux, Bonghi suivit M. Minghetti dans son évolution en faveur de la nouvelle politique du gouvernement. Il ne tarda pas, cependant, à s'apercevoir que M. Depretis jouait M. Minghetti et, dès lors, il rentra dans l'opposition. Après la mort de ce dernier, survenue au mois de décembre 1886, Bonghi fut un des chefs du mouvement parlementaire qui ramena M. Crispi au pouvoir au mois d'avril 1887. Il ne tarda pas cependant à se séparer du ministère dont il condamnait surtout l'attitude dans la Triple-Alliance. Il était le partisan d'une politique de rapprochement entre l'Italie et la France, il travaillait à y préparer ses concitoyens et il faisait de temps en temps une course à Paris pour y plaider en faveur de sa thèse. Voyant que M. Crispi suivait une toute autre voie et dédaignait ses conseils, il passa de nouveau à l'opposition. Ce fut un discours très agressif de Bonghi contre la politique financière du pre-

[1] Pendant que M. Cairoli déclarait qu'il ne voulait rien prendre des dépouilles de la Turquie, il organisait une agitation insensée contre l'Autriche, réclamant Trente et Trieste comme compensation à l'annexion de la Bosnie à l'Autriche. Une telle conduite ne fut pas sans danger pour l'Italie, qu'elle mit à deux doigts d'une rupture et d'une guerre avec l'Autriche. De plus, elle fit accuser le gouvernement italien de déloyauté et lui valut le désaveu de tous les cabinets de l'Europe.

mier ministère Crispi qui amena la chute du tout-puissant ministre.

C'était le 31 janvier 1891; M. Crispi était plus nerveux que d'habitude; les mordantes attaques de M. Bonghi l'exaspérèrent. Quand il y répondit, il engloba tout l'ancien parti de droite dans ses objurgations et ses invectives contre Bonghi et l'opposition. Ses excès de langage provoquèrent une explosion d'indignation, surtout parmi les membres de la droite qui avaient, pendant quatre ans, soutenu le ministère. Ils votèrent avec la gauche contre le cabinet, et M. Crispi fut renversé.

Bonghi espérait que M. le marquis di Rudini, qui lui devait en grande partie le pouvoir, lui donnerait de nouveau le portefeuille de l'instruction publique. Il se trompa. M. di Rudini lui préféra le sénateur Pasquale Villari, un savant napolitain comme Bonghi, mais hégélien et anticatholique. Bonghi n'en appuya pas moins le nouveau ministère, d'autant surtout qu'il avait le caractère très marqué d'un cabinet de droite; mais lorsque, quelques mois plus tard (juin 1891), il apprit que M. di Rudini avait renouvelé, un an avant son échéance, le traité de la Triple-Alliance, il vota contre le gouvernement.

L'avènement du ministère Giolitti préparait à Bonghi les épreuves les plus graves qu'il ait traversées pendant sa longue carrière politique. Adversaire très résolu du nouveau cabinet, issu des intrigues de la gauche avec M. Rattazzi, ministre de la maison du roi, il le combattit si vivement que M. Giolitti jura de se venger. Aux élections générales de 1892, grâce aux pressions administratives, Bonghi ne fut point réélu à Trévise, et dut se résigner à renoncer pendant deux ans à la vie parlementaire. Ne pouvant faire opposition à la politique du gouvernement à la Chambre, il se servit de la presse pour attaquer le ministère et donner des avertissements au roi, qui lui semblait trop partisan d'un cabinet qu'il jugeait néfaste pour son pays. Son article de la *Nuova Antologia* sur *les Devoirs du prince* fit sensation. Bonghi y faisait la leçon à Humbert Ier, et lui disait clairement qu'un roi, même constitutionnel, n'a aucun droit de laisser faire à ses ministres ce que bon leur semble, et qu'il a, au contraire, le devoir très impérieux de leur imposer une politique honnête et de ne pas leur permettre de commettre certaines fautes.

Cet article irrita profondément M. Giolitti. Le roi Humbert en fut froissé; mais les considérations de Bonghi étaient exposées dans un langage si élevé, elles étaient si justes et si profondes que l'opinion les approuva pleinement. Bonghi aurait dû s'arrêter là et se contenter de ce succès qui mettait MM. Rattazzi et Giolitti en mauvaise posture. Malheureusement, il céda au besoin qu'il éprouvait d'envoyer un peu partout ses articles, et il commit la faute d'attaquer

vivement le gouvernement de son pays dans un journal étranger. Le 11 février 1893, le *Matin* publiait sous sa signature un article intitulé : *Où nous en sommes en Italie*. Il y résumait ses critiques de la *Nuova Antologia*, et y ajoutait de sévères appréciations sur l'état de l'Italie, l'incapacité et les fautes du ministère Giolitti. Cette fois, le roi Humbert se fâcha et fit signifier à M. Bonghi de ne plus se présenter à la cour. Le coup était d'autant plus dur pour l'écrivain qu'il était très sincèrement dévoué à la maison de Savoie et qu'il ne se bornait pas à aller au Quirinal dans les grandes occasions, mais qu'il faisait partie du cercle intime de la reine.

Une fois par semaine, la reine Marguerite recevait quelques personnages des plus distingués parmi les hommes politiques et les lettrés de Rome. Bonghi était du nombre et se plaisait à parler d'art et de littérature, quelquefois même de politique, avec sa souveraine, femme très intelligente et d'un esprit très cultivé, toujours ouvert à toutes les manifestations de l'intelligence humaine. Bonghi supporta néanmoins sa disgrâce avec beaucoup de noblesse et de dignité, s'abstenant de toute récrimination. Mais MM. Giolitti et Rattazzi ne trouvèrent pas que Bonghi fût assez puni par son exclusion du cercle de la cour. Ils voulurent aller plus loin; et, cette fois, ils aboutirent au plus lamentable insuccès.

Pendant son court ministère, M. di Rudini avait nommé Bonghi conseiller d'État. M. Giolitti, voulant le destituer, profita de son article du *Matin* pour le déférer au conseil d'État avec demande de censure. Cette persécution fut flétrie à la Chambre par les orateurs de l'opposition et sévèrement jugée par l'opinion. D'autre part, le conseil d'État ne voulut pas se prêter à servir les rancunes de MM. Giolitti et Rattazzi. Il rendit une sentence favorable à M. Bonghi qui put, quelques mois plus tard, rentrer à la cour.

Le retour de M. Crispi au pouvoir délivra Bonghi de ses pires ennemis. M. Crispi appuya son élection dans le collège d'Isernia, et Bonghi lui en fut si reconnaissant qu'il défendit le président du conseil contre l'extrême gauche et les groupes parlementaires dirigés par MM. Giolitti, Zanardelli et di Rudini. Au moment de sa mort, il faisait partie de la majorité ministérielle.

*
* *

Nous avons vu ce que fut M. Bonghi comme homme politique et parlementaire, jetons maintenant un regard sur sa vie scientifique et littéraire à partir de 1860.

Il a publié plusieurs ouvrages importants dont plusieurs sont restés inachevés, pour les motifs que j'ai indiqués plus haut, tels que la traduction des *Dialogues* de Platon, l'*Histoire de Rome*, la

traduction de la *Politique* d'Aristote. Il a écrit des essais très remarquables sur MM. de Cavour, Thiers et Bismarck, de nombreux volumes et brochures sur l'instruction publique, les finances, des arguments de politique étrangère et intérieure, et sur les fonctions de l'État dans un pays constitutionnel. Nous avons de lui une *Histoire de la Révolution française de* 1789 *à* 1795 et une étude sur la *Crise d'Orient et le Congrès de Berlin.* Un de ses chefs-d'œuvre est le volume intitulé : *La vita e i tempi di Valentino Pasini.* Enfin, il a publié plus de cent cinquante articles dans la *Nuova Antologia*, un certain nombre d'articles dans la *Rassegna nazionale* de Florence et dans les revues étrangères. Il a fondé et écrit presque tout seul *la Cultura*, recueil de critique scientifique et littéraire où il publiait de nombreux articles bibliographiques sur les plus importants ouvrages italiens et étrangers. En même temps, il écrivait dans un grand nombre de journaux en Italie et quelquefois dans les feuilles anglaises et françaises.

Il y a quelque chose de prodigieux dans la puissance de travail de cet homme vraiment extraordinaire. Il écrivait partout, chez lui, au cercle, au café, en chemin de fer et surtout à la Chambre. Un de ses biographes en parlant de Bonghi s'exprime ainsi :

« Il ne m'a jamais été donné, pendant les nombreuses années où j'ai fréquenté la tribune des journalistes à la Chambre des députés, de voir M. Bonghi tranquillement assis à son banc. Quelle que fût l'importance de la discussion, quels que fussent l'agitation et le bruit de la Chambre, la tête de Bonghi était toujours penchée sur son pupitre et il écrivait. Il continuait d'écrire si un ministre parlait, de même que si l'orateur était un de ses amis ou un de ceux qu'il méprisait le plus. Tout d'un coup, on entendait une voix rauque et faible demander la parole. C'était M. Bonghi qui demandait la parole sans lever la tête de sur son papier. Mais quand le président prononçait la phrase sacramentelle : « La parole est « à M. Bonghi », celui-ci mettait son travail dans le tiroir de son pupitre et commençait son discours comme si pas un mot ni une interruption des discours précédents ne lui eussent échappé. »

Malgré cette étonnante facilité de travail, il est regrettable que Bonghi n'ait pas su vaincre son inconstance et nous laisser des ouvrages complets au lieu de tant de grands écrits inachevés et d'essais remarquables, mais dont la plupart se ressentent trop du peu de temps que l'auteur leur a consacré. Dans les vingt dernières années de sa vie surtout, lorsque, pressé par le besoin, il écrivait du matin au soir avec une rapidité invraisemblable, ses travaux manquaient quelquefois de profondeur, étaient souvent défectueux et parfois même négligés. Néanmoins, même dans les

articles les moins étudiés, il y avait toujours quelque joyau, quelques pages d'un effet irrésistible, un grand nombre d'idées. On retrouvait alors le Bonghi d'autrefois, que la politique et les soucis financiers n'étaient pas encore venus distraire et surmener.

Un esprit cultivé trouvera toujours beaucoup à apprendre même dans les écrits les moins parfaits de Bonghi; mais il n'en est pas moins regrettable que cet homme si admirablement doué pour écrire de grands ouvrages n'ait pas résisté aux séductions de la politique et ne leur ait que trop souvent sacrifié sa vie littéraire. Il se rendait fort bien compte de ce que je viens de dire et, en parlant avec ses amis, il déplorait quelquefois de n'avoir pas fait tout ce dont il était capable pour laisser à la littérature italienne de vrais chefs-d'œuvre. Il a dit, dans une lettre à Mme Minghetti, à laquelle il a dédié la traduction d'un des *Dialogues* de Platon :

« Bienheureux ceux à qui Dieu a concédé la tranquillité de l'étude et qui, enfermés dans leur cabinet de travail, s'occupent, pendant leur vie tout entière, sans être ni troublés ni distraits, des ouvrages auxquels ils se sont attachés. Nous tous qui appartenons à la génération qui est sur son déclin, nous n'avons pas été du nombre de ces bienheureux. Nos heures d'études ont été soustraites à grand'peine à la bataille des affaires publiques. Nous avons dû d'abord, chacun pour sa part, faire une patrie, puis l'organiser, puis la gouverner... Le livre, nous ne l'avons ouvert que pour être prêts à le fermer à chaque instant. La plume, nous ne l'avons prise que pour être toujours résigné à la déposer sur la table. Les livres et la plume ont été de l'oisiveté pour nous comme pour ceux qui ont vécu avant nous dans cette même ville. De la chambre où nous nous enfermions pour peu de temps soit à lire, soit à écrire, nous étions presque aussitôt chassés par le moindre mouvement de la vie active et politique. Avant toute occupation scientifique, nous aimions l'action. »

*
* *

Si la politique n'a distrait que trop souvent Ruggero Bonghi de ses travaux littéraires, elle lui a moins nui que la gêne qui l'a obligé à travailler sans relâche et sans jamais pouvoir corriger ses écrits pendant vingt ans.

J'ai dit qu'il n'entendait rien à l'administration. Il était aussi fantaisiste dans la gestion de ses affaires que dans celle des deniers publics. Lorsqu'il s'installa à Rome, en 1871, il eut l'étrange idée de se bâtir une maison. Occupé toute la journée de ses ouvrages littéraires et des travaux parlementaires, il laissait faire l'entrepreneur à son gré. Le pis était qu'il bâtissait sans argent et qu'il ne se rendait nul compte ni des sommes qu'il empruntait ni des

dépenses considérables que faisait l'entrepreneur. Bref, quand la maison fut achevée, le malheureux Bonghi fut obligé de la louer, puis de la vendre, et il lui resta nombre de dettes, dont le poids le contraignit à écrire sans relâche.

Plus tard, la fondation du collège d'Anagni pour les orphelines des instituteurs le jeta de nouveau dans un véritable gouffre financier. Il se lança dans cette aventure avec une légèreté incroyable. Il avait obtenu de larges subsides de l'État, des conseils généraux et des villes et communes d'Italie pour installer son collège dans un ancien couvent d'Anagni; mais il ne songea même pas à préparer un budget. Il faisait bâtir à droite et à gauche, sans même se demander ce que lui coûteraient les travaux qu'il ordonnait, sans contrôler les devis de son architecte, sans surveiller la gestion financière. Puis, le collège une fois prêt et rempli d'orphelines, il se plaisait à faire de longs séjours à Anagni, à suivre les progrès des jeunes filles, à encourager leurs études. Mais ici encore il dépensait sans compter. On lui disait qu'il fallait habituer les orphelines aux travaux d'aiguille, et il faisait venir un nombre considérable de machines à coudre. Désirait-il que ses chères élèves apprissent la musique, il écrivait à un marchand de pianos de lui en envoyer autant qu'il en jugeait nécessaires. Jamais il ne se préoccupait du budget ni des lois les plus élémentaires de la comptabilité. Avec un administrateur de cette trempe, Anagni était devenu un vrai gouffre où plus on mettait d'argent plus il y avait de dettes. Bonghi fit alors un sacrifice héroïque pour un savant, il vendit sa riche bibliothèque. Malgré cela, obsédé par les créanciers, il fut obligé de frapper désespérément à toutes les portes; mais les journaux lui reprochaient la mauvaise gestion des affaires du collège et le parlement ne concédait quelque chose qu'en maugréant. D'ailleurs, on trouvait en général, — et on n'avait pas tort, — que si Bonghi avait une grande valeur comme érudit et comme écrivain, il était un éducateur très médiocre, se laissant entraîner par une imagination fantaisiste et ardente, subissant toujours l'influence de ses impressions du moment et plus propre à faire des déclassés que des hommes et des femmes capables de gagner leur pain quotidien. Le collège d'Assise pour les orphelins des instituteurs, qu'il avait fondé quelques années avant celui d'Anagni, avait gagné beaucoup le jour où, occupé d'autres choses, il l'avait abandonné à d'autres mains. Tout le monde était convaincu qu'il en serait de même de la maison d'Anagni lorsque son fondateur se serait résigné à la laisser diriger par une administration plus sage, plus prévoyante, moins soucieuse de faire grand, et par un éducateur plus positif et plus expérimenté que l'illustre écrivain napolitain.

*
* *

Depuis dix-huit mois, la santé de M. Bonghi déclinait rapidement. Les épreuves que lui causa le court passage de M. Giolitti au pouvoir, les embarras financiers dont il fut redevable aux affaires du collège d'Anagni, aggravèrent les maladies dont il était atteint. Il souffrait d'une affection du cœur compliquée de diabète. Pour prolonger ses jours, une vie tranquille et parfaitement réglée était indispensable. Mais Bonghi était un malade peu docile aux conseils des médecins. Son tempérament nerveux, sa passion pour le travail et pour la vie active, étaient rebelles à toute prescription l'obligeant à renoncer à ce qu'il avait toujours fait. Il voulut continuer d'aller à la Chambre comme d'habitude, et, à la fin de la dernière session, au mois de juillet, il se sentit plus faible que jamais. Les médecins lui conseillèrent alors de se retirer dans le séjour paisible de Torre del Greco, au pied du Vésuve, dont l'air pur sembla lui rendre un peu de force. Survinrent les fêtes du 20 septembre. Bonghi voulut aller à Rome pour prendre part au Congrès des journalistes italiens, car il était depuis de longues années président de l'Association de la presse. Cette imprudence aggrava les conditions de sa santé. A Rome, les discours qu'il prononça le fatiguèrent beaucoup. Rentré à Torre del Greco, il ne tarda pas à subir les conséquences de son voyage. Au dernier moment, de nouvelles difficultés touchant une loterie qu'il avait organisée au profit du collège d'Anagni, lui causèrent une vive émotion et précipitèrent la dernière crise du mal qui le rongeait. Cependant, malgré ses souffrances, il continuait ses travaux. La traduction de Platon avançait toujours, et il allait faire paraître un volume sur l'histoire ancienne de l'Italie. Chaque jour, il voulait dépouiller son courrier. La veille de sa mort, il a passé la matinée à écrire des lettres et à corriger des épreuves. Il a voulu ensuite se lever pour prendre part aux travaux d'une commission chargée d'examiner les titres des aspirants à une chaire de littérature italienne, et il rédigea lui-même le rapport, malgré les souffrances atroces qui l'accablaient.

Bien que les conditions de sa santé fussent devenues de plus en plus graves, personne ne croyait à une mort soudaine. Il était entouré de sa femme et de ses enfants qui lui prodiguaient les soins les plus affectueux. Ils savaient bien que la vie de leur cher malade était à son terme, mais ils ne croyaient pas le perdre si tôt. En effet, Bonghi ayant exprimé à plusieurs reprises son intention de mourir chrétiennement, on avait songé à écrire à l'illustre P. Tosti, bénédictin du Mont-Cassin, pour le prier de

venir lui porter les secours de la religion. On avait pensé aussi à s'adresser au cardinal Sanfelice, archevêque de Naples. Mais la dernière crise a été si rapide qu'elle a bouleversé tous ces projets. La famille désespérée dut recourir à l'abbé Brancaccio, curé de Torre del Greco, qui reçut la confession de Bonghi et lui administra les derniers sacrements. L'éminent écrivain est mort le lundi 22 octobre à huit heures trente minutes du matin. Un décret royal a ordonné que ses funérailles fussent faites aux frais de l'État. Ses restes mortels ont été transportés à Naples, où l'enterrement a eu lieu au milieu d'une foule émue et respectueuse.

*
* *

Malgré les défauts de son caractère, les fautes qu'il a commises pendant sa vie politique, les écarts trop fréquents de sa plume, Ruggero Bonghi avait beaucoup de générosité, un esprit élevé et propre aux grands travaux intellectuels, un amour ardent de son pays, la noble passion du travail et de la science. Il a manqué à ce grand esprit cette pondération qui, seule, permet à un écrivain de premier ordre de laisser une œuvre où rien ne vient troubler l'harmonie des grandes lignes, où tout répond à une pensée générale et logique. Comme je l'ai déjà fait remarquer, le malheur de Bonghi, comme écrivain, a été d'être trop absorbé par les luttes et les préoccupations quotidiennes de la politique, de sacrifier trop souvent ses idées de la veille aux agitations passagères du lendemain, de vouloir parler de tout sans borner son activité littéraire exubérante à quelques sujets bien choisis, de subir la fascination d'une imagination méridionale rebelle à tout frein. Voilà pourquoi, à côté de pages éloquentes et chrétiennes, on rencontre dans ses ouvrages des attaques peu mesurées contre le Saint-Siège, des sophismes, des paradoxes, des passages où l'auteur en prend trop à son aise avec les enseignements de l'Église en matière de discipline. Mais, comme érudit et comme savant, Bonghi a atteint les plus hauts sommets, et il laisse un nom dont l'Italie contemporaine peut être justement fière.

Comte Joseph Grabinski.

LES ÉPINES ONT DES ROSES[1]

IX

Il ne fut pas commandé de branle-bas au chalet pour recevoir à dîner le marquis de Mieussy, et l'on ne mit pas, comme on dit, les petits pots dans les grands. Si Sylvaine fit œuvre de toute sa science dans le règlement des détails, il n'y parut point, et un œil plus curieux que celui de l'invité n'eût pas reconnu « l'extra ».

Jean fut charmé par cette simplicité de bon aloi. Dans ce *home* confortable, sans recherche de luxe, régnait une saine atmosphère, bien appropriée aux poumons qui la respiraient. Son esprit inquiet s'y détendit. Il trouvait les choses au mieux, et ne s'étonna pas de voir les enfants à table, scandale qui jamais ne s'était produit chez sa sœur de Nocey ou chez toute autre de ses relations ordinaires. Il eut seulement le tort de ne pas rendre à la « sagesse » de Louise et de Jacques l'hommage de rigueur. Mais il était de ces esprits qui ne sont jamais à « ce qu'il faut dire ».

Dans l'âme égale de Sylvaine il y avait un peu de trouble. Elle avait pensé à Jean, souvent, avec une tendance à la rêverie, depuis le coucher de soleil qu'ils avaient admiré ensemble. Pour de bon il lui avait plu ce jour-là, mieux vraiment qu'en Allemagne. Eût-elle voulu se distraire d'un si aimable souvenir que l'implacable Manlius, laquelle voyait dans ce tête-à-tête le doigt de la Providence et entonnait des hymnes nuptiaux, l'y eût ramenée sans cesse. Pour si absurde qu'elle traitât la chimère, Sylvaine en dégageait incomplètement son esprit. Et il y avait huit jours qu'elle n'avait épousé le « bon Georges ».

C'est pourquoi elle se sentit impressionnée de voir son Parsifal au foyer de famille. A table, elle parla peu, rougit souvent. Elle avait d'ailleurs choisi celle de ses robes qui lui allait le mieux, d'un blanc léger, avec, autour du cou, un ruban groseille; sur sa

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre 1895.

peau laiteuse, une ouverture en triangle, ce qu'on appelle un « petit pointu ».

Comme Jean n'était rien moins que bavard, et que l'institutrice gardait un silence intimidé, la baronne et Ardelet furent les maîtres piliers de la conversation. Georges revint sur l'élection au conseil général :

— Je suis ravi, monsieur de Mieussy, disait-il, que nous soyons tombés si bien d'accord sur ce que nous avons à faire.

« ... Sur quoi sommes-nous d'accord, se demandait Jean, et qu'avons-nous bien à faire?... »

— J'ai dit à M. Corraz que vous l'appuieriez. Mais encore faut-il qu'il prenne des engagements.

— Oui, oui, des engagements...

— Maintenant, que devons-nous, d'une façon précise, exiger de lui?

— Ah! voilà!... que devons-nous exiger?... Tenez, mon cher monsieur Ardelet, je m'en rapporte à vous...

Et il admirait comme ce ruban groseille, un rien, faisait Sylvaine plus éclatante; et il regardait le petit pointu.

Le dîner fini, M[me] de Chilhac s'organisa pour un somme. L'habitude lui en était chère, et elle ne l'eût sacrifiée que pour le roi. Ardelet proposa « un peu de musique ». Jean montra, d'un geste interrogateur, la bonne dame endormie.

— Oh! la musique ne gêne pas maman. Vous pourrez en juger! dit Sylvaine.

Ardelet fouillait dans les partitions. Triomphalement il brandit la *Dame blanche*, et déjà il fredonnait, en cherchant la page : « Viens, gentille da-a-me... » quand sa belle-sœur, avec un peu d'impatience, lui ôta le volume des mains.

— Non, non, pas cela!...

Un malaise venait à la jeune fille, tout à coup, des façons d'être des siens. Pour la première fois pesa sur elle l'idée que leurs petits travers pouvaient prêter à rire. Pourquoi sa mère dormait-elle ainsi, la bouche ouverte, dans une pose peu favorable à sa distinction?

Et ce n'était pas chez Sylvaine une fausse honte, née de la vanité. Elle craignait que, pour si peu, son cher monde ne fût pas apprécié à sa valeur. Mieux capable d'analyse, elle aurait encore reconnu dans cette inquiétude l'indice certain du désir de plaire; ce désir entraînant avec lui un besoin que tout ce qui est à nous, choses et gens, plaise également, afin que l'effet général ne soit pas altéré.

— Mademoiselle, chantez nous *Plaisir d'amour!* demanda Jean.

— Ah! mais non! je ne travaille qu'en plein air! dit Sylvaine en riant.

— Alors, sortons! proposa Jean, qui se faisait gai.

— C'est que je ne chante qu'au soleil, jamais aux étoiles.

— Tant pis pour les étoiles!... du moins, à défaut de chant, mettez-vous au piano!

— Devant un juge tel que vous?... Enfin, soit, par modestie.

Un peu nerveusement, elle chercha des cahiers d'un intérêt moins vieilli que les romances d'Ardelet. Tout de suite elle tomba sur *Parsifal.*

— Cela vous convient-il, monsieur? demanda-t-elle. Je pense que ce sera de circonstance.

Avec le sentiment de l'art, elle était une musicienne médiocre. Hypnotisée par le regard de M. de Mieussy, qu'elle sentait sur elle, la jeune fille s'embrouilla, lutta éperdument, mais s'égara sans retour au milieu de l' « Enchantement du Vendredi saint ».

— Voulez-vous me permettre, mademoiselle?... dit Jean, lequel souffrait un peu... Je crois que ce n'est pas tout à fait cela.

Il se mit à sa place et, sans doigter ni acquis d'aucune sorte, mais très en possession de l'œuvre ou possédé par elle, il sut rendre, en s'en tenant aux grandes lignes, quelque chose de son éloquence. Sylvaine, palpitante, était ramenée à Bayreuth, revivait ses émotions. Il continua, tant pour lui que pour elle, parcourut tout le troisième acte, s'aidant par instants, pour dessiner le chant, de sa voix finement timbrée. Quand il fut au bout, il vit que Sylvaine avait des larmes sur les joues. Ardelet, lui, dormait en face de la baronne, et dans une pose symétrique.

— Décidément, mademoiselle, dit-il avec un élan de sympathie, ces belles choses-là vous vont à l'âme...

Et, d'un ton qu'il voulut léger, mais où il y avait un trouble :

— Vous souvenez-vous, ajouta-t-il, du joli bois de Bayreuth?

Elle leva les yeux sur lui, ne répondit pas, et ils se regardèrent...

— Comme vous vous comprenez! dit une voix aiguë, mais chevrotante, dans un attendrissement de bénédiction.

Cette voix venait de Mlle Manlius, qui, après avoir surveillé le coucher des enfants, était rentrée discrètement et avait écouté, assise en un coin.

L'effet du : « Comme vous vous comprenez! » fut immédiat, les jeunes gens cessèrent de se comprendre. Et quand, faute d'être bercés par la musique, les dormeurs se réveillèrent, Sylvaine était rouge et gênée, le marquis raidi; l'Allemande reniflait et, d'un grand mouchoir, se frottait les paupières.

— Oh! charmant! charmant! dit Ardelet. Sylvaine, vous avez joué comme un ange.

Elle se jeta sur une occasion de rire un peu fort.

— Mais, Georges, c'est M. de Mieussy que vous avez entendu, et non pas moi.

— Mais oui, mais oui, c'est ce que je voulais dire. Quelle vigueur, cher monsieur, et quel beau talent!

La baronne s'associa à cette manifestation.

M[lle] Manlius, ce soir-là, n'avait pas versé ses dernières larmes. Lorsque Jean fut parti, plus froid qu'il n'était venu, elle eut à essuyer une scène, la première qu'en vingt ans lui eût faite son élève. La jeune fille l'invita très nettement à s'abstenir désormais, en présence de M. de Mieussy, de tous commentaires ou réflexions quelconques; elle proscrivit jusqu'aux simples exclamations. L'institutrice, qui n'avait de défense que vis-à-vis d'Ardelet, sanglota et promit de demeurer muette; mais ajoutant qu'au train dont allaient les choses, elle craignait fort, alors qu'elle ne s'en mêlerait point, pour le projet où elle avait mis toute son âme. Sylvaine eut égard à des intentions aussi pures; elle cessa de gronder, s'épuisa même en efforts pour sécher les pleurs de l'affligée; mais, comme Rachel, elle ne voulut pas être consolée.

Jean de Mieussy était, de son côté, prodigue d'imprécations contre cette vieille personne. Son manque de tact n'avait-il pas gâté la minute où, sous les auspices de Wagner, lui et M[lle] de Chilhac s'étaient regardés dans le profond des yeux? Il n'attachait pas d'importance à une sottise dont Sylvaine n'était point responsable; cependant le sensitif qui était en lui, et qui s'était si brusquement replié, conservait une impression de vague déplaisir.

Cette impression ne prévalut pas contre l'influence aimable de ces heures d'intimité. Ce dîner de famille avait été pour Jean d'un charme très nouveau. Et sans faire de tort aux personnages de second plan, il se rendait compte que ce charme procédait, avant tout, de la jeune fille. Elle lui avait paru, jusqu'au moment de leur commune exaltation, plus réservée que d'habitude, et cette réserve lui plaisait. Elle avait parlé peu, mais bien répondu, ainsi que M[me] Roland raconte qu'il en était d'elle en sa jeunesse. Il goûtait ce qu'il y avait de simple et de naturel en ses manières; si elle n'était pas une femme complète, — mais y avait-il des femmes complètes? — du moins ne se donnait-elle point pour autre ni meilleure. Avec cela, et surtout, aussi jolie qu'il soit permis de l'être...

De ce jour-là, Jean hésita moins, lorsqu'il passait à cheval devant La Roserie, à s'y arrêter pour une raison ou pour une autre. La petite Louise s'enrhuma : tous les matins, il prit lui-même de ses nouvelles. Et il vint exprès pour causer élections avec Georges

Ardelet; et il vint encore, sans prétexte du tout, un soir qu'il se sentait l'âme déserte et sans ressources. La baronne ne l'avait-elle pas invité à se refaire un moral au chalet, en cas d'humeurs noires? Mais il était, pour cette heure-là, si bien immergé dans l'amertume, que rien ne l'en put sortir. A peine s'il donna à la grâce de Sylvaine un sourire las. Elle lui était pitoyable, cependant, et lui disait des riens avec la voix qui console. Mais l'idée vint à le hanter que, dans peu de minutes, il serait hors de ce rayonnement, d'où se ferait la nuit bien lourde et opaque. Alors, dans cette nuit, il s'enfonçait tout de suite, sans jouir du rayon présent. Il était fait comme cela.

— J'ai eu tort, dit la baronne, lui parti, de l'engager à passer sur nous ses accès; quand on est dans cet état-là, on s'enferme...

Lorsqu'un jeune homme, marquis et beau cavalier, s'arrête beaucoup à la porte d'un chalet où respire la plus jolie fille du pays, les buissons, les arbres et les pierres de la route ont assez l'habitude de chuchoter la nouvelle aux passants. Il arriva donc que Jean reçut, un beau matin, ce billet du vieux comte de Saint-Sixt : « Tout le monde répète que tu épouses Sylvaine de Chilhac. Je suppose que j'en saurais quelque chose. Cependant, si peu que sous cette fumée il puisse y avoir de feu, je tiens à t'encourager, parce que je ne sais pas d'enfant plus exquise. »

Jean écrivit : « Je tombe des nues; que me contez-vous là? »

Mais, ce même jour, il rencontra Me Corraz, le notaire, qui lui dit :

— Monsieur le marquis, me permettez-vous de vous féliciter? Nous aurons là un très joli contrat.

Le marquis répondit d'un peu haut :

— Je ne sais pas de quoi vous entendez parler.

Il le savait très bien, à présent, et il était à la fois surpris et contrarié. Surpris, parce que, de bonne foi, il n'avait pas envisagé l'hypothèse d'un mariage, ni prévu que ses visites à La Roserie devaient en faire naître le bruit. « Quelle rage ont les gens, pensait-il, de vouloir à toutes choses une solution! Cette jeune fille est charmante, bien. Mais, parce que j'ai du plaisir à voir ses grands yeux qui regardent si droit et sa lèvre qui se retrousse, s'ensuit-il qu'elle doive être ma femme, et que, du coup, il me faille l'associer aux choses de ma vie, où elle n'a que faire?... Je n'ai pas l'idée de cueillir une rose parce que j'aurai aimé son odeur, d'acheter ce tableau parce que je me serai pris à rêver en le regardant. Les pauvres joies des hommes veulent être goûtées au pas-

sage. Cherche-t-on à les fixer, tout de suite on sent leur inanité. Ainsi en serait-il sans doute de cette aimable fille. »

... Et il était très contrarié de se dire que ces sots racontars gèneraient ses relations avec le chalet. Maintenant qu'il était averti, il perdait le droit de se promener aussi souvent de ce côté-là... N'avoir pas même la liberté de diriger à son aise une existence si fâcheuse!

Jean n'alla pas de plusieurs jours à Saint-Jeoire. La contrainte qu'il s'imposait fit que la petite silhouette de Mlle de Chilhac courut davantage en sa pensée. Il revenait à cette sotte histoire de mariage.

« — Certes, songeait-il, si vraiment je voulais me marier, je pourrais tomber plus mal. Elle a quelque chose de radieux qui illuminerait les retraites les plus obscures, mon âme, par exemple... Mais deux êtres si dissemblables pourraient-ils vivre réunis avec quelque chance non point de bonheur, — le bonheur n'est pas, — mais de paix? »

Il remontait aux conversations qu'il avait eues, à Frambois, avec sa sœur. N'avait-il pas proscrit, tout d'abord, en lui dépeignant la femme idéale, cette supériorité dans le pot-au-feu et ce goût de soigner les enfants qui figuraient au premier rang parmi les qualités de Sylvaine? Il avait aussi condamné les goûts mondains et la coquetterie. Ici, il ne savait que penser. Si Mlle de Chilhac, par le fait de sa vie familiale, en paraissait indemne, il n'était pas éclairé, quant aux surprises que pourrait lui réserver la marquise de Mieussy... Qu'avait-il exigé de plus? Une très jolie personne, et cette condition, du moins, se trouverait remplie. Mais il fallait encore que cette jolie personne l'aimât infiniment, aimât non point le gentilhomme millionnaire, mais le fâcheux original qu'il était... « On n'est jamais sûr d'être aimé comme cela », avait dit Mme de Nocey en hochant la tête.

Dans le cas présent, point de jour sur l'état du cœur auquel on disait qu'il avait affaire. Sylvaine le voyait avec plaisir, soit; mais, à la campagne, on voit avec plaisir la plupart des visiteurs... Et peut-être eût-elle aussi bien rêvé, au soleil couchant, en compagnie du premier venu... Allons, suivant toute vraisemblance, elle le trouvait comme tout le monde...

Et Jean, à cette pensée qu'il était trouvé comme tout le monde, ressentit un malaise, un malaise où n'entrait pour rien son amour-propre, qui guère ne se mettait en mouvement; un malaise qui ressemblait à un serrement de cœur. En pesant sur cette impression, il découvrit qu'il lui serait agréable d'être préféré à tout le monde par Mlle de Chilhac, de même qu'il la préférait, lui, aux autres

jeunes filles. « Préférer! songea-t-il, le vilain terme, et le sot appel de comparaison!... Aimer, voilà un mot vraiment beau, comme l'absolu... Aimer!... »

Il s'attendrit un peu sur cet infinitif, et, par un chemin facile, en vint à se dire qu'il eût été bon d'être non plus préféré, mais aimé par Sylvaine... Et tout de suite qu'il eut pensé cela, il lui monta dans l'âme une bouffée chaude et un peu molle... Avoir, à soi, l'amour de ce petit rayon de soleil devait bien être la chose la plus douce!...

Assez vite il se ressaisit. « Pure chimère! Pourquoi m'aimerait-elle? Elle m'a vu souvent maussade et si peu occupé de lui plaire! Et elle ne connaît rien de moi... Oh! qu'elle m'aime assez pour m'épouser, elle aussi, c'est probable. Je suis un si beau parti!... Mais voilà justement ce dont j'aurais horreur!... »

Et il songeait encore :

— « ... J'ai de l'argent et un vieux nom, on me la donnerait sur un plateau... La famille serait enchantée... Eh, eh, on me fait peut-être l'honneur d'avoir des vues sur moi... Cependant, leur cordialité à tous est si simple, si nette d'empressements suspects!... Pourquoi l'Allemande s'exaltait-elle à ce point parce que nous nous comprenions?... Au fond, ce que pensent les autres me laisse indifférent. Mais elle!... Comme j'aimerais à connaître cette petite âme!... S'aperçoit-elle, Sylvaine, que depuis bientôt une semaine elle ne m'a pas vu ?... »

Un jour de plus, et Beau-Dunois reprenait le chemin de Saint-Jeoire. « Les choses ont leur physionomie, se disait Jean. Je n'entrerai pas à La Roserie, mais il se peut faire que quelque rien me parle mieux que les gens, et sans mensonge!... »

Il passa devant le chalet, très lentement, y repassa une seconde, puis une troisième fois. La maison blanche avait son expression habituelle de gaieté; il fut tenté même d'y trouver de la moquerie. D'ailleurs, les choses ne parlèrent point.

L'alezan tenta de s'engager dans l'avenue.

— Non, mon pauvre Beau-Dunois, non, pas aujourd'hui. Des sots nous marient, vois-tu bien, alors je n'ai plus rien à faire ici. Tu es un bon cheval.

Et Jean s'éloigna.

A cinq cents mètres du chalet, il entendit des rires frais qu'il reconnut. Dans la prairie en bordure de la route, les petits Ardelet jouaient à se poursuivre, en tournant autour des gros noyers. Ils virent le cheval et le cavalier et restèrent figés, car le marquis de Mieussy les intimidait.

Une voix aiguë demanda :

— Qu'avez-vous, mes enfants?

Et derrière l'un des noyers pointa un nez aristocratique, que suivait Mlle Manlius.

Jean s'était arrêté. Il salua la vieille demoiselle et mit pied à terre pour embrasser ses élèves. De cette formalité il s'acquittait rarement. Mais, ce jour-là, il les aimait bien, il était content de caresser ces petits êtres qui parleraient de lui en bon lieu.

Et il alla jusqu'à se mettre en frais pour Mlle Manlius, laquelle avait fait trois révérences, comme à un prince du sang.

Il demanda des nouvelles de tous.

— Nous allons bien, nous allons bien, dit l'Allemande, en soulignant le « nous » par des clins d'yeux qui visaient à la malice.

— Allez jouer, mes amours, dit-elle aux enfants. Et, se retournant vers Jean :

— Vous n'êtes pas venu depuis huit jours, monsieur le marquis, nous en souffrons...

Cela dit avec des frisements de paupières et un sourire entremetteur qui ne devaient laisser aucun doute sur l'intention...

Jean fut froissé et se replia. Comme elle répétait : « Nous en souffrons », il dit très sérieusement :

— C'est très bon à Mme de Chilhac et à M. Ardelet de s'en être aperçus.

L'institutrice eut un rire fûté :

— Oh ! oh ! monsieur le marquis, ce n'est point d'eux que j'entends parler, et vous me comprîtes fort bien. Mais vous êtes discret, ce qui est un mérite de plus... Et vous ne savez pas qu'on peut se confier à la vieille Manlius; car Sylvaine, j'ose le dire, n'a pas, la pauvre chère âme, une pensée que je ne connaisse...

« ... Cette femme m'inspire une répulsion », se disait Jean. Et il la regardait vaguement, sans parler.

— Eh ! monsieur le marquis, voilà qui me vaut, je le lis dans vos yeux, un peu de votre précieuse sympathie... Eh bien oui, on me l'a conté par le menu, ce joli roman d'Allemagne... Oh ! la gracieuse idylle, si pure et si touchante ! Je lui donnai mes pleurs !... Mais laissez-moi vous le dire, monsieur le marquis, nous aspirons au dénouement. Il ne nous siérait point de le provoquer, mais nous l'attendons avec impatience...

Il semblait que l'Allemande se comprît dans le « nous » et aspirât pour son compte au dénouement, tellement s'attendrit l'inflexion de sa voix quand elle ajouta :

— Car je vous avoue tout bas, monsieur le marquis, ce que vous avez peut-être deviné : nous vous voyons d'un œil fort doux, comme on dit dans Molière, et nous agréerons, j'ose m'y engager.

avec bienveillance, la couronne de marquise que vous brûlez de nous offrir...

Elle redevint solennelle et distinguée pour conclure :

— Et maintenant, vous me permettrez d'exiger le secret sur la conversation que le hasard fit naître; car je promis à Sylvaine de ne vous parler jamais de cela... Mais un grain de sable suffit à empêcher deux cœurs de se joindre. Je suis la brise qui souffle sur ce grain de sable...

Et la brise fit une révérence.

Jean se mit en selle et partit au trot.

« ... Il est tellement ému, pensa Mlle Manlius, qu'il n'a pas su prononcer une parole. Allons! je fis de bonne besogne, et cette petite Sylvaine, qui parfois me traite de folle, un jour me bénira... »

Jean retournait vers Mieussy, grand train. Il n'eut pas un regard pour le Môle, qu'il sentait lourd et informe. Quant à ce torrent du Giffre, c'était une chose odieuse que depuis si longtemps il roulât de l'encre!

« ... Serait-ce un complot? se disait-il, et joue-t-on la comédie en cet honnête chalet? Qui sait si ces bruits de mariage n'y ont pas été fabriqués! On aurait, pour finir, chargé la duègne de camper dans le plat ses deux pieds allemands?... Si vraiment Mlle de Chilhac songeait à moi, et qu'elle mît dans cette pensée, s'entend, un peu de son âme, se fût-elle ainsi confiée? Chercherait-elle à forcer le « dénouement », comme dit la vieille?... Il faut être folle pour voir un roman dans une suite de circonstances aussi simples... Un roman! Le joli mot quand une bouche fanée ne le prononce pas! Sans doute aussi une jolie chose à vivre... Après tout, cette petite a peut-être, pour de bon, cru au roman... Les jeunes filles, dit-on, brodent sur des toiles d'araignée... Mais celle-ci a mis trop de monde dans la confidence... Eh bien, quoi? j'ai reçu une douche, et cela est très heureux. J'allais m'attacher à cette enfant, qui a si fort envie d'être marquise... Que ne donnerais-je pas pour n'avoir rien à moi, et m'appeler « Jean »!

X

Georges Ardelet rentra un beau soir au chalet, très rouge et agité. Il croisa les bras et promena un regard menaçant de Mme à Mlle de Chilhac.

— Savez-vous ce que l'on dit à Saint-Jeoire? interrogea-t-il.

— Ciel! Georges, que dit-on à Saint-Jeoire? demanda Sylvaine.

— On dit à Saint-Jeoire que vous épousez le marquis de Mieussy, tout simplement.

Sylvaine rit très haut, mais un peu sec, et son rire ne se prolongea pas en cascade, comme il avait habitude.

— Eh quoi, s'écria la baronne, n'est-ce que cela? Vous m'avez fait peur, mon ami... Mais je connais très bien ce ragot-là, on m'en rebat les oreilles chez toutes mes pratiques.

— Et vous gardez cela pour vous?

— Bah! la chose n'est pas d'importance. Quand un jeune homme fréquente en une maison où vit une jeune fille, on les marie toujours, c'est de règle. Laissez parler, croyez-moi. M. de Mieussy ne pense guère à Sylvaine, qui n'a pas le sou, et c'est d'ailleurs grand dommage...

— Grand dommage? hurla Georges. Ai-je entendu grand dommage?

— Oh! pardon, mon ami, j'oubliais que vous avez votre petite idée... Dommage ou non, il ne peut pas être question de cela... Alors, pourquoi se mettre martel en tête? Vous n'avez pas l'intention, je pense, de fermer votre porte à ce galant homme, lequel est des plus corrects, et même tout à fait boutonné, bien que fort généreux!

— Certes non, je ne lui fermerai pas la porte! Le marquis de Mieussy!... Seulement, c'est terrible, voilà tout, c'est terrible!

Et ses bras retombaient lourdement dans toutes les directions.

— Sylvaine, reprit avec humilité l'ancien magistrat, pensez-vous quelquefois que vous avez une réponse à me donner?

— Oh! Georges! vous oubliez nos conventions, vous avez promis de ne point me parler de ces choses!

— C'est vrai, c'est vrai, j'ai promis... Mais tout cela est terrible, je vous assure!

— J'ai remarqué, dit la baronne d'un air important, et comme si elle seule eût été capable d'une observation aussi aiguë, j'ai remarqué que nous n'avons point vu ce jeune homme depuis plusieurs jours. On aura jasé devant lui, et, par discrétion, il ne se montre plus ici.

« ... C'est donc cela! » pensa Sylvaine.

— Cette réserve fait honneur à son caractère, dit Ardelet, et j'espère qu'il ne s'en départira pas.

« ... Hélas! » pensa encore Sylvaine.

Bien plus tôt que sa mère, la jeune fille avait « remarqué » qu'on ne voyait plus M. de Mieussy; et ses nerfs, si calmes qu'elle disait être dépourvue de ces petits filaments, avaient à ce sujet affirmé leur existence. C'est que les visites de Jean, les courtes haltes même qu'il faisait à La Roserie, sans parfois descendre de cheval, les quelques phrases échangées, banales en soi, mais où l'intonation se faisait plus intime, avaient pris une valeur capitale

dans la journée de Mlle de Chilhac. Dans une attente inavouée, elle sortait moins souvent; entendait-elle le trot de Beau-Dunois, elle courait à sa glace, frisottait sa mèche rousse autour de son doigt, et l'amenait sur son front, — comme par hasard.

Et elle se dépensait en hypothèses sur la nature morale du marquis, son physique étant pour elle au-dessus de la discussion. Il l'étonnait par ses ressauts brusques, ses retraites au moment de se livrer, ses silences noirs. Elle l'eût voulu plus ouvert, et cependant le mystère de ses tristesses l'attirait. Elle avait peu de lumière sur ce qui se passait au dedans de lui, mais elle n'avait pas très peur de cet inconnu; même elle lui avait fait honneur d'une très belle âme, à sa façon de rendre *Parsifal;* — alors que cela voulait dire surtout qu'il était doué pour la musique et comprenait Wagner.

Et comme chez les jeunes filles, si bien équilibrées soient-elles, il y a toujours une Perrette qui sommeille, elle en était venue à rêver d'écussons où s'écartelaient les gueules des Mieussy à l'azur des Chilhac. Sans doute le jugement clair qui était en elle faisait ses représentations : Jean était en droit de choisir sa femme parmi les héritières et les noms à grande notoriété; et il était invraisemblable qu'il leur préférât sa petite voisine, laquelle seulement embellissait sa vallée au même titre que les cyclamens et que les fleurs des églantiers. « Eh oui, c'est absurde! pensait-elle... Cependant, s'il m'aimait, la chose deviendrait très simple... Et serait-il donc si extraordinaire que je fusse aimée?... Qu'il éprouve du plaisir à causer avec moi et même à me regarder sans rien dire, voilà ce dont je suis sûre... Cela mérite-t-il le nom d'amour? »

Quand Mlle Manlius lui disait, en parlant du marquis, « votre amoureux », elle haussait les épaules et l'appelait folle. Mais une voix murmurait : « Et après tout, pourquoi pas? »

Si, histoire de rêver, elle écoutait cette voix, qui, ayant parlé amour, tout de suite formulait une demande en mariage, elle souriait, puis disait avec un soupir : « Pauvre Georges! »

Mais les jours passaient. Aux branches des arbres les dernières feuilles d'or se décoloraient. Les bois renouvelaient leur tapis pour l'hiver. Les roses se faisaient plus rares qui escaladaient les balcons du chalet, et leur parfum était froid, parce qu'elles étaient pendant des heures trop courtes caressées de soleil. Le vent avait couru par les neiges et apportait des frissons. Et Beau-Dunois n'était pas signalé sur la route qu'avait aimée son maître. Et Sylvaine ne chantait plus *Plaisir d'amour;* mais elle était bien sûre maintenant qu'elle avait des nerfs.

— Il est assez curieux, dit un soir Mme de Chilhac, que j'aie

rencontré à Saint-Jeoire M. de Mieussy et qu'il m'ait saluée de loin comme si j'avais eu la peste!

— C'est un garçon très discret et tout à fait charmant! dit Georges Ardelet en se frottant les mains. Mᵉ Corraz m'a dit qu'il devait, au premier jour, partir pour Paris. — Et il frotta plus fort.

— Heu! peut-être viendra-t-il nous dire adieu! reprit la baronne. On n'a vu que lui pendant une quinzaine, et puis bonsoir, plus personne. De mon temps, on craignait plus encore de manquer de politesse que de manquer de discrétion. Après tout, que les badauds le marient avec Sylvaine, cela n'a rien pour lui de si désobligeant!

« ... Il faut pourtant, songeait Sylvaine, que cette idée lui cause une grande frayeur, pour qu'il nous fuie à ce point. Hélas! combien étaient fous mes pauvres rêves! »

Et elle redescendait l'échelle des illusions, dont le pied était aux mains solides et loyales de Georges Ardelet.

Au moins l'optimisme de Mˡˡᵉ Manlius n'était-il pas entamé. « Puisque, grâce à moi, pensait-elle, il se sait aimé autant qu'il aime, il ne peut pas manquer de se déclarer... Quelque difficulté de famille, dont il aura raison, retarde seule cette désirable alliance... » Et son sourire mystérieux continuait de dire : « Tout cela s'arrangera. »

Par une après-midi de soleil pâle, Mˡˡᵉ de Chilhac, à qui ses nerfs nouvellement découverts créaient un besoin d'exercice, courait le long du Giffre, un petit Ardelet pendu à chaque bras. L'institutrice suivait de loin le joli groupe, s'attendrissant sur la grâce, développée par elle, de ces trois enfants, et regrettant à peine, ce jour-là, que Louise tant ressemblât à son père.

Quand elle eut bien couru, Sylvaine, essoufflée, s'assit sous un arbre; et peu à peu elle s'allongea. Et il se trouva que cet arbre était un chêne, ce qui, du coup, la ramena au bois sacré de Bayreuth et à l'entrée en scène triomphante de Parsifal... Elle poussa un long soupir, puis, brusquement, en retint l'expiration... A travers le bruit du torrent, elle percevait un son moins sourd, métallique, qu'elle connaissait très bien, et tel que les sabots légers de Beau-Dunois le pouvaient seul produire. Elle écouta un instant, puis se dressa, résolue à n'attendre point dans la pose consacrée par sa propre légende un chevalier aussi manifestement infidèle. Et son cœur battait un peu, dans une anxiété de lire l'impression première que la surprise mettrait au visage de Jean... Justement elle aurait le temps d'observer, car le bruit se faisait à la fois moins répété et plus doux : Beau-Dunois avait pris le pas.

Donc elle observa. Elle observa que le marquis de Mieussy semblait un chevalier immense, juché sur son grand palefroi, tandis qu'elle était, elle, une si petite chose, dans sa prairie en contre-bas de la route!

Et elle observa encore que son front était chargé de nuages, de nuages noirs. Il avait cette figure désolée qu'elle lui avait vue le jour qu'il fit un gros héritage. Très absorbé, il tenait ses rênes machinalement et ne regardait qu'au dedans de lui.

Sylvaine était debout, à quelques mètres. Il ne broncha pas et passa outre. Si bien que, sans réfléchir et dans la crainte qu'il n'échappât, elle lui cria de sa voix claire :

— Bonjour, monsieur de Mieussy!

Jean s'éveilla en sursaut, chercha autour de lui, vit la jeune fille, toute petite et toute rose, et qui lui riait de toutes ses perles. Dans son demi-rêve, il crut peut-être qu'une des renoncules de la prairie, étant fée, s'était animée, et il sourit à l'apparition, avec complaisance, sans parler. Elle aussi le regardait et ne disait mot. Il se ressaisit en constatant la présence d'une vieille demoiselle qui éloignait toute idée d'enchantement. Il salua très profondément et trouva cette phrase :

— Bonjour, mademoiselle, comment va madame votre mère?

— Mais très bien, monsieur, merci..., fut tout ce que Sylvaine sut répondre.

— Je vous prie de vouloir bien lui présenter mes hommages, n'est-ce pas?

Sur quoi, il salua de nouveau, plus bas qu'il n'avait habitude; il rendit la main à Beau-Duncis et s'éloigna sans se retourner.

Sylvaine, comme pétrifiée, suivit des yeux sa haute silhouette.

— Eh bien, cela a été court! pensa-t-elle. Quelle solennité! Et quelle affectation de respect! Si, cette fois, je ne suis pas fixée!...

Les petits se mirent à bavarder.

— Tout de même, il n'a pas été aussi gentil que la dernière fois, dit Jacques. Il n'est pas descendu de son cheval pour nous embrasser.

— Et quand a-t-il été si gentil que cela? demanda Sylvaine.

— C'est un jour où nous nous promenions avec mademoiselle. Et quand il nous a eu embrassés, elle nous a envoyés jouer. Et alors elle est restée à causer avec lui... Et même c'est mademoiselle qui a parlé tout le temps.

— Vous ne m'aviez pas raconté cela, mademoiselle, dit la jeune fille avec impétuosité.

L'Allemande balbutia, dit qu'elle avait agi dans l'intérêt de Sylvaine, et qu'elle était sûre que tout s'arrangerait quand les difficultés de famille seraient aplanies. Et on reconnaîtrait alors

qu'elle avait été pour quelque chose dans l'heureux dénouement...

Sylvaine interrompit ses phrases :

— Veuillez me répéter exactement ce que vous avez dit à M. de Mieussy.

Mlle Manlius s'exécuta et redit en substance quels aveux elle avait faits au marquis pour le compte de son élève. Celle-ci l'écoutait les dents jointes, les yeux pleins de colère.

— Sylvaine! clamait l'institutrice, si vous ne déposez cet air de courroux, je ne saurais aller jusqu'à la fin...

— Allez tout de même, allez! grinçait la jeune fille.

S'effarant de plus en plus, elle alla jusqu'à la fin, jusqu'au départ silencieux de M. de Mieussy, à qui, dit-elle, l'émotion avait coupé la parole.

Quand elle se tut, la bouche de Sylvaine resta serrée, puis, avec peine, laissa passer :

— Quelle humiliation!

Elle ne fit pas un reproche à la coupable, soit certitude de ne pas être comprise, soit que, dans ce plein désastre, elle n'eût plus d'yeux pour celle qui en était l'auteur. Elle partit en avant, d'un pas rapide, suivie à distance par les enfants et par la vieille fille, qui couraient chacun suivant ses forces, ainsi que firent les Curiaces.

Sylvaine avait de l'empire sur elle-même. Cependant, lorsqu'elle s'assit pour dîner à la table de famille, Georges Ardelet et Mme de Chilhac, bien que d'observation peu subtile, firent la remarque qu'elle n'était pas, comme on dit, dans son assiette.

Elle eut un mauvais moment lorsqu'elle se retrouva seule dans sa chambre. Elle pleura un peu, pas longtemps, n'étant point fille à s'abandonner. Mais, toute la nuit, elle pensa.

Elle constata d'abord qu'elle ressentait moins de chagrin que de colère. Elle n'estimait pas que son cœur fût « brisé ». Si fort que lui plût le marquis de Mieussy, elle lui avait donné de son imagination plus que de son âme. Elle s'était souvent moquée d'elle-même à son sujet, et qu'il n'entendît pas l'épouser n'était pas fait pour la vraiment surprendre. Elle saurait s'en consoler. Mais de la blessure faite à sa fierté lui venait une souffrance aiguë. L'idée lui répugnait que son cœur et sa main eussent été offerts avec ce geste louche, et, plus encore, qu'on la crût capable de l'avoir autorisé. L'éloignement volontaire de Jean, et, lors de cette rencontre fortuite, sa hauteur mal enguirlandée sous des formules polies, parlaient assez clairement : il jugeait indécent que cette petite fille se fût ainsi jetée à sa tête.

Au surplus, qu'il l'eût englobée sans hésiter dans la réprobation que méritait seule Mlle Manlius, cela la révoltait et, en diminuant

la figure de M. de Mieussy, l'aidait à prendre son parti. Est-ce qu'il n'aurait pas dû lire dans ses yeux, à elle, qu'elle était innocente des audaces de cette vieille fille romanesque? Comment, dans l'âme de ce gentilhomme, rien de généreux ne s'était-il levé pour sa défense, pas même le doute, ce champion timide? Il lui faisait pitié avec cette hâte maladive d'accepter les pires hypothèses.

Elle n'allait pas en rester là, au moins. Il fallait qu'il connût, et par le plus éclatant témoignage, quelle fille elle était. Mon Dieu, son rôle était tout tracé... Elle épouserait Georges Ardelet, simplement. Impossible de crier plus haut à M. de Mieussy que jamais, mais jamais, elle n'avait pensé à lui. Elle épouserait Georges, lequel possédait, parmi tant d'autres mérites, cette haute qualité de la confiance... Et n'était-il pas exactement, le bon Georges, l'homme qu'il fallait à la brave fille à l'esprit droit qu'elle pensait être? Avec lui, elle marcherait à des horizons nets, sans impressions de ténèbres ni d'abîmes, comme en aurait donné ce marquis, lequel eût fait un mari si inquiétant!... Et elle vivrait une vie digne, empreinte de paix intime, qui aurait sa grandeur. Point d'imprévu, ni d'émotions vaines, un avenir de tout repos. Et ainsi ce sot incident aurait eu l'heureux effet de la ramener à la logique de sa destinée...

Car Sylvaine se persuadait qu'elle ne s'engageait point dans la voie Ardelet par orgueil : sans doute l'orgueil aussi y trouverait son compte, mais c'était avant tout au bon sens qu'elle entendait obéir ! Et elle marquait de ce bon sens les raisonnements les plus louables du monde... Mais si quelque vision involontaire lui traversait l'esprit, ce n'était pas un tableau de cet avenir si sagement tissé, c'était la « tête » du marquis de Mieussy au moment qu'il apprendrait son mariage. Et, par avance, elle goûtait le plaisir de la leçon dont elle allait le gratifier : « C'est le roman d'une jeune fille pauvre, pensait-elle, que je lui joue là. »

Maintenant pouvait-elle sans scrupule apporter à Georges, comme cela, tout de suite, un cœur tiède encore du vent qui avait soufflé de la vallée de Mieussy? Consciencieusement, elle fit le tour de ce cœur, y releva des trésors de fierté et d'indignation, mais le jugea net d'amour; ce mot même, cher à Manlius, l'exaspérant. Allons, ce cœur-là était offrable à un fiancé point trop exigeant... Et d'ailleurs, elle ne l'épouserait pas le lendemain. Elle entendait, la promesse donnée, garder quelques mois durant le semblant de la liberté. Et elle aurait le temps, s'il en était besoin, de remettre le cœur complètement à neuf.

Quand le matin fut venu, Sylvaine, le teint frais et les yeux reposés comme si d'un seul trait elle eût mené son somme, entra

dans le cabinet de Georges. « C'est ennuyeux qu'il soit justement en pantoufles, pensa-t-elle, pour écouter ce que je vais lui dire... Cependant, c'est là peu de chose, et, plus tard, ces pantoufles, il ne tiendra qu'à moi de les proscrire... »

— Bonjour, Georges.

Elle s'assit gentiment dans un grand fauteuil, à côté du bureau qui faisait le centre de la pièce, regarda son beau-frère avec une malice tendre et se mit à rire.

Enchanté de ce début, Georges rit beaucoup plus qu'elle et, des deux paumes de ses mains, frappa son bureau à l'ébranler.

Sur quoi Sylvaine s'obligea à penser :

« ... Quelle bonne nature! Le moyen de n'être pas heureuse avec un homme pareil! »

Et elle dit :

— Georges, vous allez entendre quelque chose d'intéressant... Depuis que vous avez eu l'idée originale de me demander en mariage, je vous rends cette justice que...

Ardelet bondit de son fauteuil et, joignant les mains :

— Oh! Sylvaine, est-ce que vous consentez?

— Asseyez-vous, Georges, et écoutez-moi. Je vous rends, dis-je, cette justice que vous avez été raisonnable. Vous ne m'avez pas trop tourmentée, et je vous en ai su gré. De mon côté, je n'étais pas très pressée de prendre un parti. Mais, depuis vingt-quatre heures, il s'est fait en moi une petite révolution. Voulez-vous la terminer en acceptant le pouvoir?

— Sylvaine!

— Quand je dis le pouvoir, j'entends par là, n'est-ce pas, les insignes du pouvoir! En trois mots, je veux bien être votre femme.

— Sylvaine, chère, chère enfant, que je vous remercie à genoux!...

Il la remerciait à genoux. Et de grosses larmes tombaient sur les mains de la jeune fille. Elle le regarda pleurer, la contagion la gagna et ses yeux s'humectèrent. Pour de bon, elle se sentit heureuse de donner ce bonheur. Et elle ne pensait plus aux pantoufles.

— Allons, dit-elle en riant, mais d'une voix un peu tremblante, ne pleurez pas comme ça, grande bête, et embrassez-moi!

Ardelet ne se le fit pas dire deux fois. Elle disparut dans ses grands bras.

Mme de Chilhac entrait.

— Ah!... très bien, mes enfants. Je ne croyais plus guère à ce mariage-là. Mais je vous donne de tout cœur ma bénédiction, que vous ne me demandiez pas... Georges, vous serez bon pour elle, n'est-ce pas? Vous êtes quelquefois un peu vif...

— Je tâcherai de me corriger, balbutia Georges en essuyant ses yeux.

Dès que fut apaisé le premier attendrissement, Ardelet proposa de fixer le jour de la cérémonie.

— Comme vous y allez! protesta Sylvaine. Enfin, soit... Nous voici en novembre, ce sera pour le mois de mai.

— Mais vous n'y songez pas! Cela fait six mois!...

— Six mois, oui. Ne vous sera-t-il pas très doux d'être pendant six mois mon fiancé?

— J'aimerais mieux être votre mari...

— Vous aurez toute la vie à porter ce titre! Et vous savez que les gens qui ont passé par là déclarent la période des fiançailles incomparable...

— Cependant...

— Non, mais voilà les hommes! dit Sylvaine d'un air renseigné. Il y a un quart d'heure, vous vous contentiez très bien d'être mon beau-frère. Je vous élève en grade, tout de suite vous devenez exigeant et vous demandez votre bâton de maréchal! Allons, mon petit Georges, c'est à prendre ou à laisser...

— Je prends, je prends! s'écria Ardelet en tendant les deux mains.

— Très bien. Maintenant, comme il n'y a pas de bonne raison d'envelopper de mystère cette décision honorable, je vous autorise à annoncer *urbi et orbi* que Georges Ardelet épousera, le printemps venu, très haute et très gracieuse demoiselle Sylvaine de Chilhac.

— Cette manifestation est un peu rapide, dit la baronne, et ne serait-il pas mieux de la retarder?

Ardelet et Sylvaine se trouvèrent d'accord pour réclamer.

— Bah! maman, ce pauvre Georges brûle de conter son bonheur à toute la planète. Comme cela, il sera sûr que je ne pourrai pas m'en dédire... Allons, mettez-vous à votre bureau et écrivez vos lettres.

— Quelle drôle de fille tu fais! dit Mme de Chilhac. Tu lanternes cet honnête homme des semaines entières, et puis crac, en une demi-heure, tu lui donnes ta main et il faut commencer les billets de part! J'aimerais à savoir quelquefois ce qui se passe dans ta cervelle.

— Bien des choses, maman. Voyons, mon bon Georges, à qui faut-il écrire?

On arrêta une liste des noms qui parurent les plus urgents.

— N'oubliez pas M. de Saint-Sixt, dit Sylvaine. Et elle ajouta d'un ton dégagé : Et M. de Mieussy? Ecrivez-vous à M. de Mieussy?

— Mais certainement, j'y pensais.

— Je n'en vois pas l'extrême nécessité, dit la baronne... Une relation aussi intermittente...

— Mais si, maman, mais si, je suis sûre que la nouvelle l'intéressera... Allons, Georges, inscrivez M. de Mieussy... Là, bien... Et vous savez, il faut que le paquet parte aujourd'hui, au complet!

Toute vibrante de son coup d'Etat, souriant à travers son émotion à cette pensée qu'elle n'était vraiment pas de ces petites personnes qui se jettent à la tête des marquis, elle songea qu'il lui restait à accomplir une vengeance d'ordre inférieur. Elle alla trouver M[lle] Manlius, prit un air de triomphe et dit :

— Mademoiselle, je viens vous annoncer une grande nouvelle.

L'Allemande vit des éclairs qui passaient par ses yeux. Elle se leva toute droite et s'écria :

— Sylvaine, il a fait sa demande? Ne l'avais-je point prédit?...

— Vous êtes perspicace, et c'est bien de mariage qu'il s'agit. Donc, vous me voyez heureuse parce que je viens d'accorder ma main à l'homme qui m'aime...

— Embrassez-moi, mon enfant... *Nunc dimittis...* Et vous reconnaîtrez que j'y fus pour quelque chose.

— Voilà qui est très certain! dit Sylvaine avec conviction.

— Je lus dans l'âme de votre beau fiancé, il sera digne de vous comme vous-même serez digne de porter son nom...

— Oui, mademoiselle, mon fiancé est tout à fait digne de moi, et je porterai avec une grâce infinie le nom de M[me] Georges Ardelet.

— Sylvaine, vos plaisanteries sont souvent d'un goût plus fin.

— Je ne plaisante pas, et rien n'est plus sérieux que ma communication. J'ai bien l'honneur de vous faire part de mon mariage avec M. Georges Ardelet, ancien magistrat. Et je compte que vous me ferez la faveur d'y assister...

Elle plongea une de ces révérences dont l'institutrice lui avait donné le modèle, et disparut en coup de vent.

M[lle] Manlius dit : « Oh! mon Dieu! » porta la main à son nez aristocratique comme s'il eût reçu quelque blessure, arracha son lorgnon, et tomba, effondrée, dans un fauteuil.

Deux jours plus tard, parmi les lettres nombreuses de félicitations, Ardelet recevait ce mot du marquis de Mieussy :

« Cher Monsieur, je vous remercie de m'avoir annoncé cet aimable événement, et j'irais porter mes compliments à La Roserie, si je n'étais sur le point de partir pour Paris. Je m'associe d'autant mieux à vos émotions que j'avais eu des lueurs de l'avenir souriant qui s'offre à vous; si bien l'union de tant de mérite et de tant de grâce pouvait paraître désirable et indiquée.

« Je suis aux pieds de M[me] et de M[lle] de Chilhac et très affectueusement à vous,

« MIEUSSY. »

— Sylvaine, dit Ardelet en se frottant les mains, il y a « indiquée ». Vous voyez que je ne suis pas un extravagant.

— Mais jamais, Georges, je ne vous ai appliqué cet adjectif. Il ne vous va pas du tout...

Elle éplucha le billet de Jean.

« — Il est, pensa-t-elle, d'une banalité suprême, et tout le monde pouvait écrire cela... A tel point que cela semble voulu!... « Union désirable » est superbe d'indifférence, et « indiquée » presque impertinent. « Indiquée »..., c'est-à-dire qu'en dehors de Georges, il n'était pas pour moi de salut!... « Tant de grâce », bien. Quant à avoir eu des « lueurs », comme il dit, de cet « avenir souriant », il se vante, il n'a pas eu de lueurs... Il s'en va à Paris, bonsoir, j'aime autant ça... — Et maintenant, derrière ces insignifiances, cherchez l'impression vraie!... Ai-je produit mon effet de jeune fille pauvre, mais fière?... A-t-il senti le remords de son injustice?... Et un peu de peine, peut-être? Une personne vous plaît, on ne l'épouse pas, bien, mais on n'aime pas qu'un autre l'épouse... A-t-il tout bonnement pensé les platitudes qu'il a écrites?... Donnez-moi vingt mots de Georges, si dissimulé qu'il ait voulu se faire, je vous dirai tout de suite... Mais lui, il échappe!... N'a-t-on pas dit, M[me] de Staël, je crois, qu'il fallait dix minutes ou dix ans pour connaître un homme? Pour cet homme-là, il doit falloir quinze ans... Que n'ai-je pu me nicher dans un trou de souris et passer la tête pour voir de quel front il a supporté l'annonce de cet « aimable événement! »... — Allons, peu importe, j'ai fait ce qu'il fallait, et me voilà soulagée. Je suis fiancée à mon bon Georges, l'autre n'existe plus pour moi... »

Et elle secoua la mousse de ses cheveux, d'un geste définitif.

Si M[lle] de Chilhac avait, de ce trou de souris, lu sur le visage de Jean l'émotion qu'y traça la grande nouvelle, son orgueil eût triomphé, mais sa sensibilité eût été mise à mal. Le marquis de Mieussy devint tout pâle, et quelque chose comme une larme voila ses yeux de légende scandinave. Il tint ensuite, longtemps, sa tête entre ses mains. Il pensait :

« — ... Comment ai-je pu, sur les propos d'une folle, soupçonner d'intrigue cette enfant!... L'autre jour, quand elle était dans sa prairie, et qu'elle semblait une fleur de rêve, elle m'a appelé, pourquoi ai-je passé si vite?... Elle m'aurait conté qu'elle allait se marier, et j'aurais répondu que les petites fées, quand elles épou-

sent des mortels, ne font pas des mariages de raison... Point! J'aurais répondu : « Je vous fais mon compliment... » Hélas! la voilà fiancée, et je crois bien que je l'aimais... C'est une fatalité... *ma* fatalité... Je souffrirais trop à rester dans ce pays, il faut que tout de suite je parte... »

XI

A Paris, le regret de Sylvaine perdue continua d'obséder le marquis de Mieussy; puis des soucis, des vrais, qui n'étaient point issus de la générale déception de vivre, vinrent disputer sa pensée à la petite rose de Savoie.

Déjà sa sœur lui avait écrit, à la campagne, des lettres inquiétantes : les affaires de M. de Nocey ne s'arrangeaient point, et la grosse somme si généreusement prêtée ne le sauverait pas de la déconfiture. Jean avait prévu un second appel à ses sentiments de famille, s'était résolu d'avance à y faire bon accueil, et n'avait pas cessé pour cela de rêver à la mèche de Sylvaine de Chilhac et à son rire d'enfant heureux.

Le mal était toutefois plus grand qu'il ne croyait. Nocey, afin de se tirer d'embarras par un grand coup, avait jeté les 200 000 francs de son beau-frère dans une de ces spéculations pour gens du monde où on laisse si facilement, avec son bien, un plus ou moins gros morceau d'honneur. Tel était le cas. L'affaire, tout de suite, avait tourné au pire. Par-delà la fortune dévorée jusqu'aux miettes, le gouffre restait béant, où l'honneur sombrait.

Le « krach » des Nocey était, dans les salons et dans les cercles, le sujet des conversations. Ici, c'était du fait de la femme, là, le mari était plus coupable. Mais les gens qui avaient joui, à Frambois, de leur hospitalité fastueuse, les lapidaient tous les deux; ils les tenaient pour très fous, ils avaient annoncé que cela finirait ainsi, etc., etc. Et tels amis, parmi les bons, n'étaient affligés qu'à demi.

Mme de Nocey mit son frère au courant de la catastrophe, sans élans trop vifs de tendresse, de crainte que le procédé ne parût usé. Comme l'esprit de Jean était très loin encore, flottant aux vitres d'un chalet blanc semé de roses, il écouta mal les détails qu'elle lui donnait, d'apparence précise et pourtant insaisissables, ainsi qu'il arrive lorsque parlent chiffres les femmes du monde. Et il dit seulement, à plusieurs reprises :

— Tu sais, Madeleine, que tu peux compter sur moi, et que je ne t'abandonnerai pas.

Mais son beau-frère vint ensuite le trouver et lui dit :

— Mon cher Jean, ma situation est pire qu'on ne le pense. J'ai

non seulement des dettes, mais des responsabilités graves, et je ne sais pas comment tout cela peut tourner. Donc, je pars. Je vais faire de l'élevage au Texas. Comme je ne suis pas bon à grand'-chose, je n'ai pas l'illusion d'y rétablir ma fortune. J'y vivrai du moins, puisqu'y vivent d'autres disparus qui ne valent pas mieux que moi... Je vous confie Madeleine et mes enfants, ils seront en meilleures mains que dans les miennes. Quant au trou que je laisse derrière moi, je ne vous demande pas de le combler, vous auriez fort à faire ; cependant j'ai un fils, pensez à lui, et tâchez de lui sauver quelque chose du nom de son père. En ce qui me concerne, je reconnais n'être digne d'aucun intérêt. Je me suis ruiné comme un imbécile, mais Madeleine y a bien été pour quelque chose, et elle est votre sœur. Adieu, mon cher ami.

Et il partit.

Jean dit à Madeleine :

— Pour toi et pour tes enfants, je ne veux pas qu'il reste de tache sur votre nom. Je payerai. Je veillerai surtout à ce que soit étouffée cette affaire louche. Après quoi, ce qui me restera t'appartiendra aussi bien qu'à moi. Si tu veux, nous vivrons ensemble. Ce sera convenable, tout au moins pendant les premiers temps qui suivront ton abandon. Et tu seras chez toi à Mieussy.

Tout cela dit si simplement qu'il semblait à Mme de Nocey que la chose fût simple en effet. Elle eut, à son honneur, un élan de gratitude, dans sa première joie d'être tirée d'un si mauvais pas. En réfléchissant bien, elle trouva que la conduite de Jean, pour si noble qu'elle fût, n'en était pas moins tracée.

« ... Il est riche, pensa-t-elle, et il n'a pas de besoins. De plus, il a fait un héritage dont, en bonne justice, une part aurait dû me revenir ; et peut-être a-t-il un peu de remords... C'est égal, c'est un frère excellent et je me sais gré d'avoir toujours été affectueuse avec lui... En somme, bien d'autres, à sa place, n'eussent pas agi de cette façon... Seulement, j'ai peur de m'ennuyer à périr, à son Mieussy !... Bah ! cela n'aura qu'un temps, le temps de laisser de l'oubli couler sur notre histoire... »

Jean essaya, consciencieusement, de mettre la lumière dans les affaires Nocey. Mais il avait peine à fixer son attention sur les choses de cet ordre. Sa sœur lui répétait qu'il devait agir par lui-même et que, — idée de femme, — il n'avait qu'à se présenter, avec son grand nom et son grand air, pour mater les hommes spéciaux et leur imposer ses volontés. Il se laissa convaincre. Il vit les gens qui avaient été les inspirateurs de son beau-frère, et qui, à temps, s'étaient mis à l'abri, laissant le gentilhomme se débattre dans la tourmente. Il vit des créanciers, des syndics, des directeurs

de sociétés de crédit, tout un monde nouveau pour lui, qui l'accueillit avec déférence, tout en aiguisant ses dents à l'adresse de l'être ingénu qui se jetait dans les responsabilités d'un autre. Jean promena parmi cette meute sa naïveté et son dédain; il ne mata personne et n'imposa pas des volontés qui aussi bien restaient un peu vagues; il ne s'abaissa pas à discuter, n'évita pas un piège, prit, pour obtenir la cessation des poursuites, des engagements terribles. Lorsque enfin il sentit que, dans ces chiffres et dans cette boue, il perdait pied, il appela à la rescousse Pollet, l'administrateur sagace de ses revenus.

Tout de suite, Pollet arriva de Mieussy. C'était un petit vieux, dont l'air honnête et rusé à la fois disait l'origine paysanne. Lorsqu'il eut sondé la situation, il fit une grimace effrayée, et protesta avec l'autorité de l'ancien serviteur contre l'aventure où s'égarait le marquis, affirmant que c'était se noyer soi-même que vouloir repêcher un homme tombé dans une aussi rare déconfiture.

— Vous exagérez, Pollet, dit Jean. Vous avez trop bien soigné ma fortune pour que je ne sois pas en mesure de faire ce sacrifice. Et tenez, je reconnais que cet héritage, lequel m'a donné du tracas, avait du bon...

— Du bon, sans doute, monsieur le marquis! Mais la succession n'est pas liquide. Il y a des procès. Au nom du ciel, revenez en arrière!

— Non, Pollet. D'abord, il est un peu tard. Et puis j'ai décidé de faire des folies. Si, par votre habileté, vous obtenez qu'elles me coûtent moins cher, tant mieux. Maintenant débrouillez-vous, vendez des valeurs, mais cette affaire malpropre ne doit pas traîner, et je veux avoir, dans huit jours, versé une première somme de 500 000 francs.

— Seigneur! Où les prendrai-je? gémit Pollet.

— Où vous voudrez, dit tranquillement le marquis.

Pendant cette semaine, tandis que Jean se dégageait des questions d'argent, se mélancolisait au souvenir de Sylvaine, philosophait sur les laideurs de la vie, le vieux serviteur s'effara de plus en plus. Jean le trouva pleurant sur le sort de son maître.

— Je suis touché, pensa-t-il, de voir à quel point le digne homme prend mes intérêts. L'idée de la brèche faite dans mes revenus le désespère. Voilà un serviteur rare! La fidélité et le dévouement, dans ce siècle de décadence morale, habiteraient-ils encore certaines âmes?

La veille du jour où Pollet devait mettre 500 000 francs aux mains de son maître, il lui dit :

— Monsieur le marquis compte toujours verser demain son demi-million à ces vilaines gens?

— Toujours, Pollet. Êtes-vous en mesure?

— Si je suis en mesure?... Hélas! Seigneur! Adieu, monsieur le marquis.

Et il sortit, les bras levés au ciel, verticalement.

« Est-ce qu'il devient fou? » se demanda Jean.

Le lendemain, Pollet ne se présenta point. On le chercha, sans nulle part rencontrer sa trace. Et pendant deux jours il ne donna pas signe de vie. On télégraphia à Mieussy où, dans son affolement, il avait pu gagner un refuge. Rien. Et Jean se désolait, tremblait de la crainte qu'il ne lui fût arrivé malheur.

Le troisième jour, il fut soulagé en recevant une lettre d'une grosse écriture, qui était de Pollet. Tout allait être expliqué. Mais pourquoi ce timbre helvétique?

La lettre de l'intendant était ainsi conçue :

« Monsieur le marquis, je suis un grand coupable. J'avais fidèlement servi M. le marquis, votre père, et vous-même pendant bien des années. Mais depuis cinq autres années je suis devenu indigne de votre confiance. C'est l'amour qui m'a perdu, l'amour pour une jeune fille du pays suisse, qui a vingt-trois ans et qui repoussait mes avances parce que j'étais vieux et pauvre. C'est pour elle que j'ai commis des indélicatesses dont le nombre et l'importance vous étonneront. Aujourd'hui, je suis plus vieux encore, mais j'ai cessé d'être pauvre : elle a par suite cessé de repousser mes avances, et elle me rejoindra dans mon exil.

« Monsieur le marquis, le chiffre de mes détournements s'élevait trop haut pour que je fusse en état de vous remettre si vite l'argent dont vous avez besoin. C'est pourquoi je suis parti. Je pensais bien qu'il faudrait en finir par là. Mais j'ai beaucoup de chagrin de l'embarras où je laisse monsieur le marquis, à qui je suis si dévoué, et de la gêne où le mettront ma conduite et sa générosité, que j'ose dire inopportune, à l'égard de M. le comte de Nocey. Encore une fois, je suis très coupable, mais il faut reconnaître qu'avec un homme comme monsieur le marquis, c'était bien tentant. Un saint n'y aurait pas résisté.

« Monsieur le marquis, pour faciliter votre besogne, j'envoie à Me Corraz un état détaillé et garanti exact des sommes que j'ai affectées à mon usage, et un autre état de votre fortune présente, le tout établi à un centime près. Monsieur le marquis reconnaîtra qu'il ne tenait qu'à moi de le tromper davantage. C'est pourquoi je le supplie de ne pas porter plainte et de me laisser finir mes jours honorablement à l'étranger avec ma jeune compagne.

« Je prie monsieur le marquis de croire toujours, malgré les apparences, à mon entier et respectueux dévouement.

« POLLET. »

« *P. S.* — Je me permets de conseiller à monsieur le marquis de ne point prendre un autre intendant. Monsieur le marquis y laisserait ce qui lui reste. »

Jean fut atterré par cette lecture. Non que d'abord il songeât aux conséquences graves que pouvait avoir l'infidélité de Pollet. C'était de cette infidélité même qu'il souffrait. Que l'homme en qui résidait sa dernière illusion pendant cinq ans l'eût volé, non, ce fait, dans l'ironie, dépassait la mesure. Depuis le jour où son ami d'Esson l'avait trahi avec la femme qu'il aimait, il n'avait pas ressenti de choc plus brutal.

Pour le coup, Jean de Mieussy avait acquis le droit de se plaindre de la vie. La jeune fille qu'il pensait aimer était fiancée à un autre; son beau-frère avait pris la fuite, lui laissant sur les bras, avec sa sœur et ses neveux, une situation désastreuse qu'il avait accepté de liquider; enfin, l'être le plus probe du monde l'avait pillé, et il se trouvait seul, lui, le rêveur, aux prises avec de grandes difficultés pratiques et menacé de la ruine.

Or il arriva que, la dernière secousse une fois amortie, Jean ne fut pas, au milieu de ces calamités, sensiblement plus désolé que lorsqu'il en voulait à la condition humaine, sans motif particulier de souffrance. Il semblait même que d'avoir l'esprit fixé sur tel ou tel malheur d'un périmètre nettement circonscrit le soulageât de l'angoisse vague dont il avait habitude. Au moins pouvait-il prendre la mesure de sa peine, laquelle ne s'estompait plus dans l'infini. Et en se demandant comment il allait sortir de là, il se posait pour la première fois une question d'une portée exacte...

Sur ces entrefaites, le notaire de Saint-Jeoire, M[e] Corraz, réclama sa présence; et il lui envoyait le relevé des déprédations de Pollet, établi avec minutie par l'intendant lui-même; le chiffre total atteignait tout près d'un million. Il y avait de tout dans ce million : les revenus qu'il s'était appropriés, des dépenses majorées, des valeurs au porteur vendues en Bourse...

— J'espère, mon cher Jean, dit M[me] de Nocey, que tu vas poursuivre ce misérable et lui faire rendre gorge.

— Bah! j'aime mieux tenir compte de sa requête et le laisser en paix. Il faut que cet homme ait été tenté terriblement pour ainsi démentir sa vie honnête. Je le plains, et il me serait odieux de le savoir sous les verrous. Et puis, il prétend à bon droit que, dans

cette affaire, il y a de ma faute... D'ailleurs, je lui sais gré d'avoir eu de l'ordre jusqu'au bout. Cette comptabilité de rapines n'est pas chose banale...

Jean céda à l'appel de Me Corraz et partit pour Mieussy, où sa sœur devait le rejoindre sous peu de jours. Il trouva le pays mis en rumeur par la fuite de Pollet. Qui l'eût dit?... Ce brave homme!...

Un mois s'était écoulé depuis qu'il avait quitté son vieux château, chassé par les fiançailles de Sylvaine. L'âme qu'il y ramenait était un peu moins qu'alors battue par les vents. Les soucis d'un ordre déterminé disputaient la place, par la force des choses, à l'imprécise tristesse d'être; et, le brouillard s'éclaircissant, le mot « devoir » avait pris à ses yeux une forme plus nette. Il se répétait : « C'est un « devoir » que j'ai vis-à-vis de Madeleine et de ses enfants, un *devoir*, et, à ce devoir, aux responsabilités qui en procédaient, il tentait d'enchaîner sa pensée.

Quant à l'image de la jeune fille qui ne l'aimait pas et qui allait se marier, sans s'effacer, elle était devenue plus distante. Il songeait :

« ... Un voyageur, voyant des lueurs dans la plaine, crie : au feu! On accourt, on aperçoit des feux follets qui dansent sur la prairie tranquille et froide. — J'ai eu affaire à des feux follets... »

A vrai dire, cette image de Sylvaine, dès qu'il fut au pays qui l'encadrait, jaillit au premier plan. Mais elle portait avec elle le souvenir d'une déception douloureuse plutôt qu'une angoisse nouvelle. Et avec un effort sur lui-même dont il ne croyait pas être capable, il s'interdit la mollesse de rêver à la petite fée. Sylvaine était liée, elle ne pouvait lui être de rien, il ne la voulait pas dans son esprit... Et, pour lui échapper, il s'absorberait dans ces « misérables affaires... »

Mais il manquait d'expérience. Tout de suite on l'engagea à rechercher les avis de Georges Ardelet, dont on vantait les lumières juridiques. Cela lui parut raisonnable, mais il éprouvait une répugnance. Il s'imposa d'en triompher, pendant qu'il était en train de se découvrir une volonté, et entendit se rendre indifférent à cette considération qu'Ardelet, honnête homme et de bon conseil, était encore le mari futur de Sylvaine de Chilhac.

Quoi qu'il en soit, comme il approchait de La Roserie, son cœur battit plus fort. Il ne se laissa pas aller. Il se répétait : « Que m'importe cette fiancée! »

Il demeura deux heures dans le cabinet d'Ardelet. Les procès nés de son héritage, les détournements de Pollet, la débâcle de son beau-frère, tout fut passé en revue. L'ancien magistrat avait oublié, maintenant qu'il regardait Sylvaine comme sienne, que tout Saint-

Jeoire l'avait mariée au marquis de Mieussy. Il n'eut pas une arrière-pensée, s'attendrit à la confiance qu'on lui témoignait, vibra d'indignation contre l'intendant infidèle, d'enthousiasme pour le rôle de Jean dans le drame Nocey. Et il offrit de prendre en main, à titre d'ami, le règlement de tant d'affaires difficiles... Ce serait lui rendre service, à lui, Georges, que de le protéger contre l'oisiveté où il se rouillait. Et Jean dut céder.

L'entretien fini, comme M. de Mieussy, énervé par la danse des points de droit et des chiffres, se retirait sans demander Mmes de Chilhac, Ardelet, que cette même danse avait mis en train, insista pour le retenir.

— Ces dames sont ici, elles seront enchantées de vous voir.

Jean, à l'entrée de Sylvaine, reçut un petit choc : « Non! elle est trop jolie! » pensa-t-il. Mais le minois d'écureuil avait quelque chose de calme, de posé, qu'il ne lui connaissait pas : cette tranquillité d'expression qu'on trouve à de rares heures chez la femme, alors qu'elle est tout indifférente à l'effet et n'a pas le plus mince désir de plaire. Jean, du coup, se trouva très à l'aise.

On parla de Pollet.

— Quand je songe, disait Sylvaine, que je lui avais voué de l'estime et que je me donnais pour un Pollet au petit pied... Et vous souvenez-vous que vous déclariez à M. de Saint-Sixt ne croire au monde qu'à Pollet?

— Oui, et voilà une place de plus occupée en l'immense paradis des illusions perdues... Aujourd'hui, je crois aux paperasses, aux banquiers, au papier timbré, et j'y crois un peu comme aux mystères, sans y beaucoup comprendre.

— Il me semble que j'y suis, dit la baronne, et vous me faites froid. Comment vous tirerez-vous de ces horreurs?

— M. Ardelet a la grande bonté de me promettre ses lumières et même un peu d'action. Grâce à lui, j'ai bien moins d'inquiétude. Maintenant j'aimerais à trouver, pour veiller à mes affaires courantes, un autre Pollet, un Pollet honnête, dût-il m'être moins attaché; car celui-là, tout en me volant, continuait de m'aimer.

— Comment, monsieur, dit Sylvaine, moitié riant, moitié indignée, après une pareille leçon, vous voulez recommencer?... Mais vous êtes donc incorrigible!

— Et que ferait à ma place, mademoiselle, demanda Jean, amusé, votre haute expérience?

— Moi? Je serais mon propre Pollet. Je m'occuperais, par moi-même, de cette belle terre de Mieussy, et j'aurais, pour tenir mes comptes, des livres immenses, avec des raies rouges dans tous les sens.

Cette idée d'avoir des livres immenses réjouit beaucoup Jean.

— Vous êtes d'accord, dit-il, avec Pollet lui-même, dont la suprême recommandation, le chant du cygne fut : « Et surtout, n'ayez plus d'intendant! »

— Je suis fière de cette rencontre.

— Mais vraiment, Sylvaine, lui dit sa mère, de quoi te mêles-tu?

— Mais, maman, M. de Mieussy est venu chercher des conseils! J'en ajoute quelques-uns à ceux de Georges, par-dessus le marché... Je lui dis de travailler, comme je dis à Jacques toute la matinée. Ce conseil-là n'est-il pas bon?

— Excellent, mademoiselle! Et j'ai vraiment une petite, oh! toute petite envie de le suivre...

Jean revint du chalet très détendu et d'humeur presque gaie. Cela le tranquillisait sur son état d'avoir revu Sylvaine sans trouble. Le charme de la jeune fille avait pris à ses yeux une teinte plus douce, reposante; quelque chose d'amical qui était en elle interdisait l'alerte. Et il fut content de se sentir libre. Il pensa à ses affaires avec lucidité, très fortifié de l'appui que lui assurait Ardelet. Enfin, il rit tout seul de la façon dont Sylvaine l'avait gratifié de ses conseils, lesquels après tout n'étaient pas si mauvais.

Les ancêtres du marquis de Mieussy, ceux qui, habitant la bibliothèque du château, l'avaient vu beaucoup rêvant, le doigt dans un livre, purent s'étonner de l'activité qu'en ces jours-là déployait leur petit-fils. Il fouillait en des dossiers, il écrivait des lettres, et il alla jusqu'à feuilleter un code. Il s'enfonça en des labyrinthes de chiffres, serrant le fil conducteur que lui avait donné Ardelet, et il ne se perdit pas. N'ayant plus de Pollet, il dut prendre quelques mesures concernant ses terres; s'il passa par des hésitations cruelles, il jouit de s'être finalement, et à lui tout seul, décidé. Il s'enhardit à renouveler un fermage, et une fierté lui resta d'avoir accompli cette œuvre difficile. Huit jours passèrent ainsi plus vite qu'autrefois huit heures, et il découvrit la brièveté du temps. Il s'étonna que la suite des devoirs matériels qui lui étaient imposés combattît ses habitudes de pures spéculations d'âme à tel point que, dans ses moments de loisir, il eut à peine le goût de les retrouver. De nouveau il vint à La Roserie, causer avec Georges. On le retint à dîner. Il se montra expansif, comme sont les laborieux qui ont gagné leur récréation. Et avec un entrain naïf il exhiba à Sylvaine un énorme livre, zébré de raies rouges, qu'il venait d'acheter et sur lequel il ferait des merveilles.

— Phénomène étrange! disait la jeune fille. M. de Mieussy marchait dans un nuage noir lorsqu'il avait à se laisser vivre le plus doucement du monde, et maintenant qu'il a des ennuis qu'on

pourrait appeler du nom de malheurs, il paraît tout ragaillardi... Qu'il se casse une jambe ou perde un œil, et il deviendra tout à fait d'une gaieté folle...

Mais Sylvaine ne pèse pas sur ces constatations d'ordre purement philosophique. Pendant le mois qui a passé, elle est entrée d'avance dans la destinée qu'elle a choisie, en laissant à la porte toute compagnie étrangère. Il y a dans cette petite tête un parti-pris de s'arranger avec la vie, sans retours et sans regrets. Sa dignité une fois mise en règle, triomphalement, avec le marquis de Mieussy, elle en est venue à ne penser guère à lui; ou y pense-t-elle, c'est pour reconnaître que Georges, avec sa nature simple et son âme robuste, est bien mieux son fait. Ce qu'elle a voulu se persuader est ainsi devenu sa foi sincère. Le roman n'est plus, elle ne le regrette pas, et trouve dans le réel cent motifs de se féliciter. Elle est sûre que sa mère aura une vieillesse douce, sûre que les petits seront bien élevés. Et puis le bon Georges est si heureux! d'un bonheur dont il cherche à contenir l'expression, ce qui la touche... Et s'il lui échappe, de ci, de là, quelques exubérances, il a du moins le tact de ne mettre en ces fiançailles ni abandons ni clairs de lune. Il est bien dans la note qu'elle désirait de lui, et par là chaque jour il la gagne davantage.

Alfred DE FERRY.

La fin prochainement.

LE PORTEFEUILLE D'UN JOURNALISTE

LES CORRESPONDANTS DE M. LAURENTIE

Il y a deux ans, en publiant les *Souvenirs inédits* de notre aïeul, nous écrivions ceci : « Les lettres que M. Laurentie a reçues et conservées forment aujourd'hui d'énormes liasses; elles sont signées des personnages les plus différents par leurs opinions, leurs talents ou leur caractère, et toutes, pour ainsi dire, renferment des particularités intéressantes. Rappeler les noms de ces personnages, ce serait énumérer tous les hommes qui, pendant soixante ans, ont eu en France quelque notoriété. »

Nous n'avons sujet ni de rétracter ni d'atténuer ces paroles, qu'on pouvait croire dictées par un sentiment exalté de piété filiale. Un examen complet des lettres adressées à M. Laurentie nous a laissé, au contraire, pleinement convaincu de l'intérêt qu'elles offrent. L'histoire politique et littéraire de notre siècle y trouverait des renseignements curieux. Elles éclaircissent des faits obscurs; elles en font connaître d'ignorés; et faut-il parler du charme qu'on peut avoir à lire des lettres de Lamennais, de Chateaubriand ou de Lamartine?

Nous voudrions ici donner comme un aperçu de cet ensemble volumineux de lettres inédites, et en faire sentir le mérite et la portée. Ce nous sera parfois l'occasion de rappeler les événements auxquels elles ont fait allusion et de donner sur leurs auteurs quelques détails biographiques.

I

La carrière de M. Laurentie a été longue. Déjà professeur en 1811, il a été témoin de toutes les vicissitudes politiques de ce siècle; mais, lui du moins, il n'a pas changé. Volontaire royal en 1815 et mêlé dès 1816 aux luttes de la presse, il n'a cessé jusqu'à sa mort (9 fév. 1876) de soutenir, dans les journaux, tels que la *Quotidienne*, le *Rénovateur* et l'*Union*, la double cause de la Légitimité et de l'Eglise. La seule unité d'une pareille vie et la vénération qu'elle inspire peuvent rendre compte de l'empressement que les hommes de tous les partis et de tous les rangs mettaient à correspondre avec M. Laurentie.

Qu'était-il, en effet, pour que les noms les plus glorieux de la

religion, de la politique et des lettres, voulussent être sans cesse présents à son souvenir, et pour que les plus humbles souhaitassent d'être connus de lui? Sa famille, honorable d'ailleurs, n'avait rien d'illustre, et ce n'était pas l'éclat de la naissance qui attirait à lui. Ce n'était pas non plus la fortune : il ne l'a pas cherchée et ne l'a pas eue. Il a de même fui les honneurs : si la politique occupa sa vie, il ne fut jamais ni ministre ni député. Ses ouvrages de philosophie, de morale, de littérature et d'histoire, n'étaient à la portée que d'une élite. Journaliste infatigable, il a toujours évité l'exagération et la violence. Son indulgence extrême, et l'habitude qu'il avait d'attaquer les principes et non pas les hommes, éloignaient son nom des bruyants éclats, et lui attiraient plus de respect que de lecteurs. « Mon seul titre, écrivait-il avant même la fin de la Restauration, mon seul titre est : ancien inspecteur général de l'Université. » Il n'en eut jamais d'autre. L'admiration que provoque toujours la fidélité inébranlable à une conviction pouvait donc seule inspirer aux hommes les plus divers le désir de correspondre avec lui. Hommes d'Etat, écrivains, journalistes, sollicitaient avec confiance les conseils, et accueillaient avec respect les critiques mêmes d'un homme éclairé, loyal et désintéressé.

Aussi les cartons de M. Laurentie contiennent-ils pêle-mêle des lettres de souverains, de prélats, de ministres, de poètes, de musiciens même. Tous les temps et tous les partis y sont mêlés. Veut-on au hasard quelques noms de ces correspondants? Ce sont le comte de Chambord et Armand Marrast, le prince de Polignac et M. Guizot, M. de Peyronnet et M. Jules Simon, le duc de Valmy et le duc de Lévis, Chateaubriand, Mme de Genlis, Michaud, Lamartine, le ministre russe Ouvaroff, Mgr de Quélen, M. de Vitrolles et M. Duruy, Mlle Rachel et le P. Lacordaire, Mgr Dupanloup et Louis Veuillot... Ces noms présentent, certes, des contrastes; et une correspondance si variée vaut bien qu'on la dépouille.

On peut en rapporter les sujets à trois chefs : la politique, la religion et les lettres. La défense du trône, celle de l'Eglise et le culte des lettres : telle est, aussi bien, la triple part que l'on peut faire de la vie de M. Laurentie.

II

Les lettres politiques adressées à M. Laurentie sont peut-être les plus nombreuses : il fut, en effet, journaliste avant tout.

Et d'abord, il entretenait avec le Chef de la Maison de Bourbon une vaste correspondance politique, dont malheureusement il ne gardait jamais la copie, — ce qui témoigne au reste de la loyauté et de la respectueuse confiance avec lesquelles il s'adressait à son

roi. Le prince répondait souvent lui-même. Nombreux sont les témoignages de satisfaction que le journaliste fidèle reçut de cette main auguste. Il s'est toujours refusé à les publier. Mais, à l'un des derniers anniversaires de sa naissance, le 21 janvier 1874, en recevant de Frohsdorf la lettre touchante où Henri V lui disait : « Je n'oublie pas que vous naissiez le jour même où la Révolution commettait le plus grand de ses crimes, et qu'avant même d'avoir atteint l'âge d'homme vous étiez déjà le plus vaillant défenseur de la cause royale », il recevait aussi l'ordre de la faire connaître. Nous avons transcrit dans notre volume la plupart des autres lettres du comte de Chambord à notre aïeul.

Les circonstances amenaient d'ordinaire le prince exilé, que ce fût Charles X ou Henri V, à faire répondre par ses secrétaires à M. Laurentie. Le moment n'est pas encore venu de livrer à la curiosité des lecteurs les instructions données ou les jugements énoncés par le comte de Chambord durant les années postérieures à 1870. Le conseiller le plus intime, et l'on pourrait presque dire l'enfant gâté du prince, qui a succombé, il y a un an, aux atteintes d'un mal cruel, emportant avec lui les derniers souvenirs d'un passé à jamais disparu, M. le comte de Vanssay, était aussi l'ami, le disciple bien-aimé de M. Laurentie, sous les yeux de qui il avait été élevé. C'est par l'intermédiaire de ce confident que M. le comte de Chambord faisait passer au directeur de l'*Union* ses prescriptions les plus importantes et les plus délicates, et nous avons sous la main plus d'une lettre ou d'un télégramme signés du nom de guerre de ce courrier, qui ont eu sur nos vicissitudes politiques une influence inconnue et néanmoins capitale.

Mais nous ne sommes pas tenus à la même réserve au sujet des messages moins récents expédiés à notre aïeul. Pour commencer par les plus anciens, nous trouvons d'assez nombreux détails sur la cour de Charles X exilé, dans des lettres signées : « l'Aide de camp », et qui avaient pour auteur M. le comte de Bouillé, aide de camp du roi sous la Restauration et resté son courtisan dans les demeures de l'exil.

Mais ce sont les lettres du duc de Lévis qui renferment peut-être les renseignements historiques les plus précieux. Ces lettres, en effet, contiennent l'expression fidèle des pensées et des appréciations de M. le comte de Chambord durant toute la période qui s'étend de 1840 à 1863. Celle datée de Brunsée, le 3 novembre 1848, demande notamment à être citée dans son intégralité :

J'aurais désiré, Monsieur, pouvoir vous remercier plus tôt de la bonne lettre que vous avez bien voulu m'adresser au commencement du mois

dernier, mais j'ai craint jusqu'ici que ma réponse ne vous parvînt pas exactement, les chemins de fer ayant été coupés, les communications interrompues et la poste même arrêtée, à cause des troubles et des révolutions au milieu desquels nous vivons dans ce pays-ci depuis près d'un mois ; c'est à peine si nous recevons de France de temps à autre quelques lettres, quelques journaux, et encore de dates anciennes, qui nous parviennent je ne sais comment. Maintenant que la tranquillité semble vouloir se rétablir un peu, je hasarde de vous adresser ces lignes, pensant que vous serez, comme tous nos amis, bien aise d'avoir de nos nouvelles après la tempête que nous venons de traverser. Frohsdorf, que vous avez vu un séjour si paisible et qui avait conservé jusqu'à ce moment la tranquillité la plus parfaite, était menacé, lorsque nous l'avons quitté, de devenir le théâtre de la guerre; les Croates étaient déjà à Neustadt, et les Hongrois, qui, vous le savez, sont nos si proches voisins, pouvaient d'un moment à l'autre passer la frontière. Dans ces circonstances, nous avons jugé plus prudent et plus sage de nous éloigner un peu et momentanément de notre résidence habituelle, afin d'éviter de nous trouver au milieu de luttes où nous n'avons que faire, et de ne pas risquer surtout d'être cernés peut-être, ce qui ne conviendrait nullement à notre position, qui exige que nous ayons toujours la liberté de nos mouvements. Il est probable, au reste, que nous regagnerons bientôt nos pénates, les troupes étant maintenant maîtresses de Vienne, et l'armée hongroise complètement battue et forcée de repasser sa frontière.

Le prince de Windischgrætz a fait, d'après les ordres de l'empereur, tout ce qui dépendait de lui pour éviter l'effusion du sang et sauver la capitale des malheurs qui la menaçaient ; mais la folie des étudiants et des révolutionnaires, qui étaient parvenus à s'emparer de toute l'autorité, a été telle, qu'au lieu d'écouter les propositions qui leur étaient faites, ils sont venus provoquer et attaquer eux-mêmes les troupes; il en est résulté un combat sanglant dans lequel plusieurs édifices ont été brûlés, et les étudiants, ainsi que les ouvriers et une partie de la garde nationale des faubourgs, extrêmement maltraités. Il faut espérer que ces horribles luttes ne se renouvelleront plus, et que l'on saura faire de cette triste victoire un sage, intelligent et énergique emploi, sans quoi, ce pourrait être encore à recommencer dans quelques mois. Les provinces, heureusement, et les habitants des campagnes surtout, qui sont très attachés à la famille impériale, n'ont manifesté aucune sympathie pour le mouvement révolutionnaire de Vienne; néanmoins, la minorité factieuse, qui était parvenue à subjuguer la capitale et qui compte de nombreux adhérents dans presque toutes les villes, aurait réussi ici, comme ailleurs, à imposer, du moins, pour quelque temps, son joug à tout le pays, sans l'intervention de l'armée, dont on peut

bien dire que c'est l'ancre du salut de la monarchie autrichienne, ainsi qu'elle l'a prouvé en Italie, en Bohême, en Galicie, en Hongrie. Elle vient encore, dans ces événements, de faire admirablement son devoir; maintenant, c'est au gouvernement à faire le sien, mais on ne peut se dissimuler que la tâche est d'autant plus difficile que sa position se trouve dominée par la faiblesse qu'il a montrée, les fautes qu'il a commises depuis sept mois, et, surtout, par les fatales concessions qu'il s'est laissé arracher au mois de mai, et qui ont amené la terrible crise dans laquelle il a manqué périr. Il faut aussi pacifier et concilier toutes ces nationalités diverses que l'on a eu l'imprudence de soulever les unes contre les autres, soumettre la Hongrie qui est en révolte complète, terminer enfin, d'une manière ou d'une autre, les difficiles affaires d'Italie.

Voilà autant de questions qui peuvent amener bien des luttes et des complications avant que l'on soit parvenu à les résoudre d'une manière satisfaisante et définitive.

Chez nous, car il faut revenir à nos tristes affaires de France, qui nous préoccupent et nous tiennent bien autrement au cœur que ce qui se passe ici, chez nous, dis-je, le problème est bien moins complexe, car nos révolutionnaires ont eu soin depuis longtemps de broyer, pour ainsi dire, les provinces au moyen de la centralisation, afin de pouvoir révolutionner plus facilement la France tout entière et l'exploiter tout à leur aise. Il en résulte que dans notre pays le mal, comme aussi le retour au bien, se font d'une manière plus subite, plus rapide que partout ailleurs. Néanmoins, je le crois comme vous, et s'il est cruel de le dire, peut-être est-ce chose nécessaire et désirable dans l'intérêt de l'avenir : nous sommes destinés à faire encore de tristes expériences, à subir de rudes épreuves avant que toutes les illusions soient dissipées et que l'on revienne franchement, et de conviction générale, aux seuls principes qui puissent rasseoir la société sur ses bases, délivrer les provinces du joug de Paris, et faire jouir le pays tout entier de toutes les libertés qui lui sont nécessaires et qui peuvent seules le préserver à tout jamais de l'anarchie et du despotisme, qui ne valent pas mieux l'une que l'autre.

Je pense que vous aurez été content de la lettre écrite à l'occasion de la mort de M. de Chateaubriand. Vous voyez que nous ne laissons pas passer une circonstance sans en profiter. C'est là, je crois, tout ce qu'il est possible de faire : l'expérience le démontre de plus en plus. Il faut savoir attendre avec patience que le moment de parler et d'agir soit venu; vouloir le devancer serait une faute.

Je suis bien reconnaissant de la part que vous voulez bien prendre à la perte cruelle que je viens de faire. C'est un grand sujet de regret et de douleur pour moi; ma sœur était, après ma femme, ma meilleure amie en ce monde, et de ces amies que l'on ne retrouve plus.

Voilà une lettre qui est devenue bien plus longue que je n'avais l'intention de l'écrire lorsque je l'ai commencée : c'est que je me suis laissé aller au plaisir de causer avec vous, comme je le faisais en des temps meilleurs à Frohsdorf. J'espère que vous ne m'en saurez pas mauvais gré, et que vous y trouverez une nouvelle preuve des sentiments de confiance et d'amitié que je vous ai voués. Nos princes me chargent pour vous des plus affectueux souvenirs; ils n'oublient pas votre séjour auprès d'eux et savent tout ce que votre dévouement vous inspire constamment pour leur être utile.

Ma femme veut être rappelée à votre bon souvenir, toute la colonie vous offre compliments et amitiés, et M. l'abbé Trébuquet désire que je vous remercie de sa part de la bonne et aimable lettre que vous lui avez adressée.

Agréez, je vous prie, Monsieur, la nouvelle assurance de mon bien sincère et fidèle attachement. L.

La dernière lettre écrite à M. Laurentie par le duc de Lévis renferme l'expression attendrie des sentiments affectueux du conseiller du prince pour le journaliste. Le duc se sentait frappé, et il adressait de touchants adieux à l'écrivain qui allait devenir son biographe.

Le recueil des lettres politiques adressées à M. Laurentie ne contient pas seulement des messages royaux. Les ministres du régime tombé en 1830 : le prince de Polignac, M. de Guernon-Ranville, M. de Peyronnet; les membres du parti légitimiste, tels que Berryer, Chateaubriand, les ducs de Fitz-James et de Valmy; et même les adversaires de M. Laurentie, orléanistes ou républicains, comme MM. Molé, Guizot, Armand Marrast, lui faisaient part constamment de leurs jugements politiques, de leurs plans de réformes, voire de leurs rêves. Un grand nombre de ces lettres présente l'intérêt le plus vif. Nous en ouvrirons tout à l'heure quelques-unes. Il nous semble nécessaire d'indiquer d'abord quel a été dans la première moitié de ce siècle le rôle politique de M. Laurentie et de ses amis du parti royaliste.

Sous la Restauration, M. Laurentie s'était efforcé de concilier le principe d'autorité avec les idées de liberté. Tout en soutenant les prérogatives royales, il avait revendiqué la liberté pour l'Église, la liberté d'enseignement, la liberté de la presse. Le cabinet Polignac, qui acceptait la lutte ouverte avec la Révolution et qui était nettement dévoué aux intérêts religieux, lui plut d'abord, quoiqu'il gémît de son insuffisance. Après la catastrophe de 1830, c'est au nom de la liberté que les royalistes durent désormais lutter, en vue d'obtenir l'exercice de leurs droits. Aussi, dès le 18 août 1830, M. Laurentie écrivait-il dans la *Quotidienne :* « Que la *Quotidienne*

demande à la liberté tout ce qu'elle doit produire en fait de conscience et de doctrine. » Telle était aussi l'opinion de Berryer et celle du noble duc de Fitz-James, qui allait devenir l'associé de M. Laurentie dans la fondation d'une feuille destinée « à montrer à la nation que, s'il lui restait quelque part une défense libre et hardie de ses vieux droits, c'était dans les rangs de ceux qui avaient défendu la monarchie de dix siècles, non point dans ses faiblesses ou dans ses erreurs, mais dans son principe de conservation, de gloire et de liberté ».

Cette feuille était le *Rénovateur*, que les lois de septembre 1835 devaient détruire. Lamennais et ceux qui avaient remplacé autour de lui ses premiers disciples : Montalembert, Lacordaire, etc., avaient revendiqué dans l'*Avenir* la jouissance d'une liberté presque sans bornes et soutenu des théories qui faisaient table rase du passé. La différence était grande, on le voit, entre la doctrine de l'écrivain royaliste et celle de la nouvelle école catholique. Néanmoins, M. Laurentie, avec son esprit conciliant et l'affection qu'il gardait pour M. de Lamennais et pour le plus cher compagnon des luttes de ce dernier, l'abbé Gerbet, ne désespérait pas encore de ramener aux idées d'autorité l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*. La fondation du *Rénovateur* avait été postérieure à la suppression de l'*Avenir*. En inaugurant cette revue, M. Laurentie écrivait, au cours d'une lettre publique au duc de Fitz-James : « M. de Lamennais, avec sa parole indépendante, ne pourra-t-il pas, dans le *Rénovateur*, défendre la liberté de l'Eglise et la dignité du clergé de France? » Il en fit presque aussitôt la proposition ferme à M. de Lamennais, qui lui répondit de Rome, pour lui exprimer son refus, une lettre caractéristique que nous avons transcrite dans les *Souvenirs inédits*.

M. Laurentie disait encore au duc de Fitz-James : « Ainsi viennent aboutir, dans le *Rénovateur*, les pensées distinctes des écrivains qui, dans la *Gazette de France*, réduisent la politique en formules si précises, et de ceux qui, dans la *Quotidienne*, laissent au dévouement un élan si pur, et de ceux qui, dans le *Courrier de l'Europe*, donnent au royalisme un mouvement si populaire, et de ceux enfin qui, dans toutes les gazettes provinciales, impriment à la liberté un caractère si conservateur. » Ces quelques lignes, dans leur élégante précision, offrent le tableau complet des nuances diverses de l'opinion royaliste pendant la première période de la monarchie de Juillet.

M. Laurentie, on le voit, comme Berryer, son ami de quinze années et son continuel défenseur depuis le célèbre procès de la *Quotidienne*, en 1824, s'efforçait de tout son pouvoir de rajeunir le parti royaliste.

La lettre suivante, écrite par Berryer en 1834, exprime éloquemment les idées et les espérances de son parti à cette époque :

Mon cher ami,

Je réponds un peu tard à votre lettre du 21 que je n'ai trouvée chez moi qu'à mon retour de Normandie. Je vous remercie d'avoir suivi si amicalement mes courses électorales, j'espère qu'elles ne seront pas sans résultat pour l'avenir; partout on semble comprendre et goûter le langage des hommes monarchiques qui veulent la liberté par la puissance d'institutions fondées sur d'autres principes que ceux de l'individualisme philosophique et protestant. Ces vraies théories révotionnaires qui ont fait perdre aux provinces leur existence, leur dignité, leur influence, qui ont favorisé le système écrasant et corrupteur de la centralisation, ces dogmes vagues et généraux de liberté confinés dans des chartes et contredits par le mécanisme de la société, par l'action administrative, par l'abus de la loi appelé légalité, tout cet ordre de mensonge et de fourberie, commence enfin à être décrédité, et les esprits désabusés se tournent volontiers vers les légitimistes qui, avec des doctrines sociales, demandent une organisation réelle de la société. C'est en ce sens que le mot de réforme a fait fortune. C'est grâce à cet état des esprits que les partis les plus opposés, les hommes animés jusqu'à ce jour de haines et de préventions, se supportent, s'écoutent et respectent leur mutuelle indépendance. Jamais, à aucune époque plus beau spectacle ne fut offert à l'homme courageux qui ne désespère pas de l'avenir; les provinces du Midi ont été admirables. Mon ami, ne perdons pas courage, ayons foi en nous...

... Il serait bien nécessaire que nous pussions causer sur vos correspondances. Il y a des choses qui deviennent urgentes...

... Mille et mille amitiés, vous ne doutez pas de mon attachement; il se resserre tous les jours dans la communauté de nos convictions et de nos pensées politiques.

Tout à vous, Berryer fils.

Paris, 4 septembre.

C'est à M. Laurentie que le parti légitimiste dut, en la personne du marquis de Valmy, une de ses plus précieuses recrues. Laissons-le faire lui-même le récit de cette conquête et des débuts dans les luttes de la politique royaliste du petit-fils du maréchal Kellermann :

M. de Valmy, né en 1802, avait vu sa jeunesse entourée de faveur par la Restauration. Secrétaire d'ambassade en diverses légations, et en dernier lieu en Grèce, il avait vu de près l'action française sur l'Orient, et il s'était associé avec ardeur à la politique tutélaire du roi Charles X.

Comme la jeunesse d'alors, il avait cru à la droiture des partis qui professaient des idées qu'on appelaient libérales, et qui méritaient un nom moins glorieux. La révolution de 1830 lui ôta ses illusions, et bientôt il déclara ne pouvoir servir le gouvernement sorti des ruines de la royauté.

Je n'ai point à dire ici les épreuves qui furent réservées à sa fidélité; je sais mieux qu'un autre avec quelle ferme dignité il les traversa.

Un jour, un ami commun vint me demander s'il me conviendrait d'avoir pour auxiliaire de nos combats de presse le *marquis de Valmy* (le duc, général Kellermann, vivait encore).

— Le *marquis de Valmy!* dis-je, c'est une trouvaille; emmenez-moi le *comte de Jemmapes*, et nous ferons de bonne politique.

C'est ainsi que M. de Valmy commença d'être associé au travail des journaux; il accepta sa tâche avec une abnégation vaillante que nul ne doit avoir oubliée.

La mort de son père changea sa position, mais non pas son dévouement; fidèle jusqu'aux sacrifices les plus généreux, la ville de Toulouse honora son talent et son caractère en le faisant son député. On sait la part qu'il prit aux luttes parlementaires à côté de MM. Berryer, de Larcy, Béchard et vingt autres, élite royaliste à qui rien n'a manqué, pas même l'honneur des flétrissures de parti.

Le duc de Valmy, qui était partisan de l'action et qui reprochait quelquefois à l'entourage du comte de Chambord de manquer de vie, écrivait le 21 janvier 1845 :

Je continue, mon cher Laurentie, à vous féliciter de la *Quotidienne*. Je voudrais seulement savoir si les espérances que nous avons conçues se sont réalisées...

Avez-vous vu M. le duc de Lévis? En quittant Marseille, je lui ai écrit une lettre sérieuse sur les dangers de la politique expectante et favorable à toutes les ligues. Je souhaite qu'il comprenne que gouverner, c'est choisir. Respecter toutes les opinions, toutes les ligues, c'est descendre au-dessous du roi constitutionnel, qui n'a rien à respecter que la voix de la majorité...

« En 1846 et 1847, disait encore M. Laurentie, le duc de Valmy vit naître la question romaine. Admirateur passionné du pape Pie IX, il prit le premier l'initiative d'un système de neutralité, protecteur des Etats du Saint-Siège. » Le duc se trouvait alors à Rome; cette ville fut, à toutes les époques de sa vie, son séjour de prédilection. De là, il écrivait à M. Laurentie de longues pages remplies de détails sur les variations politiques de la cour pontificale. Et toujours il revenait aux pensées larges et conciliantes

qui avaient inspiré la création du *Rénovateur*. « Mon cher Laurentie, écrivait-il le 18 septembre 1846, vous posez bien la question du journalisme royaliste; il faut reprendre le rôle du *Rénovateur*. » En 1862, alors que, rejeté par les événements dans une sorte de retraite qui le tenait isolé de ses amis et sans liens néanmoins avec le gouvernement impérial, il ne s'exprimait pas autrement. « Le nom de Napoléon avait pu être comme un nuage jeté sur ses idées et l'horreur de l'anarchie l'exposer à l'illusion », mais il sut constamment « se garder de méprise sur la nature des convenances qui le liaient à lui-même », et il est hors de doute que, dans sa résistance, la noblesse de son caractère fut secondée par le genre de ses idées politiques, si différentes de celles de son ancien compagnon de luttes, M. de la Rochejaquelein, et de la fraction royaliste à laquelle appartenait la *Gazette de France*.

Nous ne craindrons pas de le dire, aujourd'hui que tous les souvenirs des divergences d'opinions entre les partisans d'une même cause se sont évanouis avec les questions qui en faisaient l'objet : ce fut à des hommes tels que Berryer, le duc de Fitz-James, le duc de Valmy et M. Laurentie, que le parti royaliste fut redevable d'avoir vécu, aux débuts du règne de Louis-Philippe, non comme une faction de séditieux, mais comme un parti organisé, faisant reposer ses convictions sur une doctrine nationale et ne cherchant dans la poursuite de ses espérances que la grandeur et l'intérêt du pays.

M. Laurentie était lié d'amitié avec plusieurs des anciens membres du cabinet Polignac. M. de Peyronnet, surtout, avait pour lui une haute estime et une affection vive. Né à Bordeaux, ce ministre connaissait, dès les premières années de la Restauration, M. Laurentie, méridional comme lui. Le mardi 27 juillet 1830, au matin, comme M. Laurentie cherchait à lui ouvrir les yeux sur la situation et le suppliait de prendre des mesures énergiques, le ministre, l'interpellant en patois gascon, lui demanda pourquoi il avait peur et continua quelques instants la conversation avec lui dans ce dialecte familier. Il avait toujours cultivé les lettres; prisonnier, il leur consacrait les tristes loisirs de sa captivité. Ses réflexions politiques vinrent plus d'une fois réveiller son souvenir chez les lecteurs du *Rénovateur;* et c'est aussi au fort de Ham qu'il écrivit un bel article sur Montaigne pour le *Plutarque français*, recueil des vies des hommes et des femmes célèbres de la France, dont M. Ed. Mennechet, littérateur aimable, qui avait été secrétaire de la Chambre du roi Charles X, dirigeait alors la publication. Les lettres que M. de Peyronnet adressait à M. Laurentie contiennent toutes des jugements curieux sur la politique

et de précieux renseignements sur le caractère et les idées de l'ancien ministre prisonnier. En voici une datée de 1832 :

J'ai vu votre entreprise, Monsieur (la Fondation du *Rénovateur*), avec une grande satisfaction. J'en attends, comme vous, de fort heureux résultats. Réunir et concilier, est bien certainement ce qui nous est aujourd'hui le plus nécessaire ; car vous savez ce qui est écrit de ceux qui se divisent *contre eux-mêmes*. Donnons-en donc le conseil et surtout l'exemple. Je ne m'y épargnerai pas pour ma part. Qu'importent nos vues particulières, quand il y va du salut de la France? Si les royalistes, au temps de Henri IV, avaient persévéré dans leurs divisions, Dieu sait ce qui serait advenu. Si la Ligue ne s'était pas divisée, si les Seize, Mayenne, le Pape, Philippe, le duc de Parme, le duc de Nemours, le jeune duc de Guise, avaient confondu toutes leurs ambitions dans une seule, Dieu sait encore ce qui serait advenu. Nous avons peut-être d'autres Seize et d'autres Mayenne. Serviteurs d'un autre Henri, faisons comme les serviteurs du premier. Puisque vous avez la bonté de croire que quelques mots de moi n'y seraient pas inutiles, sitôt que je serai revenu à mon état ordinaire, j'essayerai. Ce sera néanmoins avec beaucoup de discrétion, comme il convient à ma position et à mon insuffisance. Ne craignez pas que je tombe en dissentiment avec vous sur la liberté. Je l'aime et l'ai toujours aimée autant que qui que ce soit. Il y a bientôt six ans que je déclarais à nos amis, du haut de la tribune, « qu'il fallait de la liberté en France, et qu'il en fallait même beaucoup ». Plût à Dieu que tous ceux qui auraient dû m'entendre m'eussent entendu ! Mais, comme il faut être sincère, n'oublions, ni ne dissimulons que, pour que les autres peuples soient libres, il est indispensable que les gouvernements le soient autant qu'eux. Aujourd'hui, la liberté est la condition du pouvoir, je le crois. Mais, en tout temps et partout, le pouvoir est la condition de la liberté. Si l'on ne veut pas l'abus de la liberté, qui en est la ruine, il lui faut, à sa limite, un rempart d'airain qu'elle ne puisse pas renverser. Plus les peuples sont libres, plus ils ont de force ; plus aussi l'autorité publique doit être forte et libre elle-même pour les conserver dans leur liberté. C'est là qu'est le problème et un grand problème.

Une lettre datée de la même prison de Ham et signée d'un autre ministre de 1830, M. de Guernon-Ranville, nous apprend les projets de réforme que son auteur, au temps où il était ministre, avait conçus à l'égard de l'Université.

A cette époque, les hommes de la Restauration étaient, pour la plupart, encore debout, mais dispersés par l'exil, la prison ou la

lassitude, et par toutes les vicissitudes de l'existence humaine. Le plus illustre d'entre eux, Chateaubriand, s'était couvert d'une gloire nouvelle lors de l'entreprise de la duchesse de Berry; aussi n'est-ce pas sans quelque émotion que nous retrouvons les lettres adressées à cette époque à M. de Laurentie par le grand écrivain. Celle qui porte la date du 10 juillet 1832 est particulièrement intéressante, parce qu'elle rappelle l'emprisonnement de l'auteur du *Génie du christianisme*, et son refus de répondre au juge d'instruction, même pour décliner ses qualités, afin de ne point paraître reconnaître le gouvernement établi.

Paris, ce 10 juillet 1832.

J'ai lu, Monsieur, dans votre excellent journal, toutes les choses obligeantes que vous avez bien voulu dire de moi. Je vous en remercie de tout mon cœur. Ces gens-ci m'en veulent à la mort de leur avoir dit en face de leur loi et sous leurs verrous, que je ne savais d'où ils venaient; ils ont senti la portée d'une telle contestation et la route qu'elle ouvrait à leurs ennemis. Que dirais-je aujourd'hui qui valût mon silence avec le juge d'instruction? Si je voulais parler, je choisirais avec reconnaissance votre haute tribune pour me faire entendre; mais je ne crois pas que le moment soit venu.

Croyez, Monsieur, je vous prie, à mon dévouement, et recevez de nouveau l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Chateaubriand.

M. de Bonald qui, comme Chateaubriand, avait quitté, en 1830, la Chambre des Pairs, luttait, comme lui, contre le gouvernement nouveau. Il était en rapports amicaux avec M. Laurentie depuis les premiers temps de l'arrivée de ce dernier à Paris. De sa résidence rustique du Monna, il lui écrit au sujet de la Révolution d'Espagne :

Les événements ont été si vite et les négociations si lentement qu'on courait le risque d'arriver toujours trop tôt pour les négociations ou trop tard pour les événements. Il faut donc attendre leur accomplissement, et si je n'ai pu donner mon avis sur ce qu'il fallait faire, je pourrai dire mon avis sur ce qu'on a fait. Votre politique, dans vos excellents articles, a été franche, constante et ferme; je n'ai rien compris à celle d'un autre journal, et, malgré moi, j'ai vu six influences différentes et successives, ou des variations d'opinion dans les mêmes personnes. A la distance où je suis, je ne puis deviner ces énigmes : Comment a-t-on laissé écraser cette héroïque armée de la Foi? Comment a-t-on pu croire que les auteurs furieux des excès qui affligent

l'Espagne, les Robespierre, les Couthon, les Carrier de Madrid pourraient tout à coup devenir d'autres hommes et accepter les modifications qu'on leur propose? Que faut-il aux puissances pour qu'elles croient le roi d'Espagne et sa famille dans le plus grand danger, si c'est ce danger qui doit décider de leur part des démonstrations hostiles?

M. de Bonald et M. Laurentie, jusqu'à la mort du premier, ne cessèrent jamais de correspondre. Leurs jugements sur la politique et sur l'histoire concordaient toujours. Dans une lettre sans date, mais qui doit être du mois d'avril de l'année 1832, M. de Bonald se félicite de la lecture qu'il vient de faire des premiers numéros du *Rénovateur*, cette revue politique qu'avait fondée M. Laurentie. Il déclare que « ces morceaux, sur lesquels le piquant de leurs titres l'a forcé de s'arrêter, lui ont paru pleins d'esprit et de raison, et aussi sages politiquement qu'il est possible de l'être ».

La dernière lettre de M. de Bonald à M. Laurentie porte la date du 8 mars 1840; elle répond à l'envoi fait par M. Laurentie de son *Histoire de France* à l'illustre philosophe. « Vous avez pris l'histoire, lui dit ce dernier, sur un nouveau plan : moins de faits particuliers et plus d'aperçus sur la tendance générale des événements, qu'on ne considère pas assez. Les premiers temps de notre histoire, comme de toutes les autres, sont tristes et rebutants; ce ne sont que des violences, des assassinats, des scènes cruelles. L'histoire, commencée à Clovis, retombe, après ce prince conquérant, dans les désordres d'une barbarie native. Mais, à travers tous ces temps malheureux, la religion conserve son attitude et mène peu à peu la France à la civilisation et à l'unité. C'est ce que vous faites très bien sentir, et qui vous conduit aux Carlovingiens, où commence, à vrai dire, la France politique, la France qui doit devenir le modèle et la directrice de l'Europe. »

Nous pardonnera-t-on d'ajouter qu'à part l'écriture de M. de La Gervaisais, ce platonique et respectueux adorateur de Mme Louise de Condé, dont nous aurons l'occasion de dire un mot, l'écriture d'aucune des lettres de notre collection n'est plus indéchiffrable que celle de M. de Bonald? Le profond logicien enchevêtrait ses caractères autant qu'il concentrait ses pensées, et les yeux les meilleurs se fatiguent à discerner des lettres emmêlées les unes dans les autres d'une manière inextricable. Mais Bossuet, lui aussi, est illisible, et M. de Bonald est en bonne compagnie.

Parmi les hommes nouveaux qui se saisirent du pouvoir en 1848, le plus sympathique peut-être et celui dont la carrière mériterait le plus de tenter le pinceau du biographe, ce fut, croyons-nous, Armand Marrast. De même que M. Laurentie, il avait été régent

de rhétorique à ce petit collège de Saint-Sever dont notre aïeul a fait l'histoire dans ses *Souvenirs*, et d'où sont sortis tant d'hommes remarquables. En 1826, Armand Marrast vient à Paris chercher fortune; il entre comme maître d'études au collège Louis-le-Grand, et là il achève la préparation du doctorat ès lettres. Nous trouvons de lui, sous la date du 5 décembre de cette même année, une longue lettre à M. Laurentie accompagnant l'envoi de ses thèses. Le passage suivant mérite d'être retenu : « Par la nature même du sujet de ma thèse latine, je m'étais vu forcé de parler de votre système, et de combattre vos doctrines, ne fût-ce que par respect pour la philosophie si cruellement par vous maltraitée. Plus tard, j'ai dû effacer toute cette réfutation et refondre à peu près toute ma thèse dans vingt-quatre heures. Mais je devais à la Faculté l'explication de ce changement, et c'est pour cela que j'ai ajouté la note où il est particulièrement question de vous. »

L'année suivante, Armand Marrast entre à l'École normale. Il en sortait lorsqu'éclata la révolution de Juillet. Il se lance alors dans le journalisme, et, devenu l'un des directeurs de la *Tribune*, il a, comme beaucoup de ses confrères, à subir de nombreux procès. Il prend part à l'insurrection d'avril 1835 ; enfermé à Sainte-Pélagie, il s'en échappe et se réfugie à l'étranger. Rentré en France à la faveur de l'amnistie, il succède à Armand Carrel comme rédacteur en chef du *National*, et mène contre le gouvernement une campagne sans trêve ni merci. Rien de plus mordant que la collection de ses articles réunis sous ce titre déjà expressif de *Galerie des Pritchardistes*. Dans son ardeur à combattre la dynastie régnante, il sollicitait souvent l'alliance des légitimistes, Une lettre qu'il écrivait le 1er septembre 1845 à M. Laurentie témoigne de cette recherche. Cette lettre, datée de Saint-Maurice (Landes), est ainsi conçue :

Mon cher confrère, en arrivant dans ce pays que vous aimez et qui se souvient de vous, j'ai trouvé vos amis et les nôtres assez agités par la prochaine élection d'un député. La cour et le ministère poussent avec une grande vigueur la candidature du nommé Lamac, lequel se trouve très fortement protégé par le sous-préfet et par l'indigne fils du général Lamarque.

Les gens sensés du pays sont très malheureux et très révoltés d'un pareil mandataire. Le *juste milieu* s'est divisé, et une fraction importante porte des voix sur M. Duperrier, adjoint au maire du IVe arrondissement de Paris. Celui-ci n'a d'autre mérite à mes yeux que d'être combattu par le ministère et de s'être engagé à voter contre la dotation, pour la réforme parlementaire, etc. Il ne vaut pas grand'chose, mais il vaut mieux que Lamac, et l'échec de celui-ci serait particuliè-

rement désagréable aux Tuileries. C'est donc le cas d'adopter la maxime *minima de malis*. Nous espérions que Frédéric Bastiat se mettrait sur les rangs; mais il y répugne, et je ne sais si nous parviendrons à vaincre sa résistance.

Il serait très important, en tout cas, que les légitimistes de ce pays se rendissent au collège et qu'ils adoptassent en principe l'exclusion de Lamac. Si vous partagez cette opinion et si la *Quotidienne* veut bien parler, et même un peu pousser, dans ce sens, toutes les chances sont contre le candidat de la cour.

Je vous écris donc, mon cher confrère, au nom de mes amis d'ici, pour vous prier d'user de votre influence publique et privée pour décider les légitimistes à ne pas assurer, en s'abstenant, l'élection d'un domestique du Château. Si, comme j'en ai l'espoir, votre conviction sur ce point est la même que la nôtre, il serait bien important d'écrire sans perdre de temps à quelques-uns de vos amis, soit de Saint-Sever, soit d'Aire, ou des autres cantons de l'arrondissement. Dans l'état présent des choses, les trente voix légitimistes peuvent être d'une grande influence, mais le collège est convoqué pour le 27, et il serait urgent que l'on prît une décision. J'avais eu l'intention de m'adresser à M. de Portets, qui vient d'arriver dans ce pays, mais la perte récente de sa mère l'absorbe dans une profonde douleur, et les plus grands intérêts ont peu de prise sur une âme ainsi brisée.

Je vous prie, mon cher confrère, de vouloir bien me répondre quelques lignes sur toute cette affaire, et vous renouvelle l'expression bien sincère de mes sentiments les plus dévoués.

On peut juger par cette lettre de l'estime et de la confiance qu'inspirait à Armand Marrast son confrère de la presse royaliste. Louis Blanc partageait ces sentiments; nous voyons par des billets de lui le prix qu'il attachait aux jugements de M. Laurentie sur ses ouvrages. Il voulut en témoigner publiquement lui-même à la mort de son confrère et payer à la mémoire de celui-ci un tribut d'hommages et de regrets; un des plus beaux articles qui aient été publiés sur M. Laurentie porte la signature de Louis Blanc.

Nous ne pouvons tout citer, et il faut nous borner à noter en passant une réponse, en date du 16 novembre 1840, de Considérant à une lettre où M. Laurentie semblait, dit-il, « croire que la *Phalange* est en scission ou en hostilité avec le christianisme. Il y a, ajoute l'utopiste, sincère en ses erreurs, il y a dans le christianisme deux choses : l'esprit et les dogmes théologiques. Les dogmes sont très controversés, et, à ce sujet, les opinions, dans le sein même du christianisme, sont très variées... Il y a l'Eglise dans notre phalanstère ».

Dans notre volume de *Souvenirs*, nous avons rappelé les rap-

ports de M. Laurentie avec la Russie et le gouvernement russe, la longue correspondance qu'il entretint avec le ministre Ouvaroff, avec M. de Tutcheff, avec M. J. de Tolstoï, les liens d'affection qui l'unirent avec le prince Elim Metscherski, jeune seigneur russe qui cultivait dans notre langue la poésie avec une grâce touchante et un art véritablement exquis, et qui fut enlevé prématurément aux lettres et à l'amitié. Nous avons dit encore comment l'ami de vieille date de M. Laurentie, M. de Pfeffel, ministre bavarois et petit-fils du célèbre jurisconsulte Pfeffel, avait été, en différentes occasions, son intermédiaire avec le cabinet de Pétersbourg. Nous pouvons ajouter ici un fait curieux, qui achèvera l'exposé des rapports de M. Laurentie avec les cours étrangères. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, était très partisan de la cause de la légitimité en France et très favorable aux hommes de cette nation qui soutenaient cette cause. Dès 1834, n'étant encore que prince royal, il avait adressé à M. Laurentie un témoignage de satisfaction pour son écrit : *De la révolution en Europe.* Au commencement de l'année 1851, il lui recommande son aide de camp qui va faire un séjour en France, le baron de Robbien, « brave officier et légitimiste dans la force du terme »; et dans l'été de la même année, ayant chargé un M. de Méroni de la mission de lui faire connaître l'état des esprits en France et les chances qu'il pouvait y avoir de l'avènement de Henri V, il l'envoie demander à M. Laurentie de lui tracer son itinéraire. M. de Méroni alla trouver M. Laurentie à la campagne, où celui-ci résidait momentanément, et il est regrettable que l'écrivain politique n'ait noté nulle part le récit de ses entretiens avec l'envoyé du roi de Prusse.

Nous pouvons encore signaler une lettre écrite de Bruxelles, le 1er février 1850, à M. Laurentie par le prince de Metternich. Le prince avait pris connaissance du premier numéro d'une revue que M. Laurentie venait de fonder sous ce titre : l'*Autorité*, et qui n'eut malheureusement qu'une durée éphémère. « En prenant à tâche, disait-il à M. Laurentie, de plaider en faveur de l'Autorité, vous vous attachez au fond des maux qui pèsent aujourd'hui sur le corps social. L'homme qui se livre à une tâche pareille fournit une preuve du savoir et du courage de sa conscience. Le soutenir dans cette tâche est un devoir, et je n'ai jamais su me soustraire à un appel de ma conscience... Je me sens dès lors appelé à prêter à cette entreprise l'appui qui peut se trouver à ma disposition, dans les limites étroites de mes facultés. »

Sous le second Empire, lorsque la rigueur de la législation eut condamné la presse à n'être plus qu'une guerre de doctrines, le journaliste, même alors qu'il se bornait au simple exposé théorique

de ses convictions, n'était pas à l'abri de la répression du pouvoir. M. Laurentie ne se laissa ni effrayer ni décourager par la situation nouvelle qui était faite à sa plume; c'était sur ce terrain aride que l'écrivain était particulièrement habile à déployer toutes ses forces. Inébranlable dans ses principes, il savait en faire l'application dans toutes les circonstances de la lutte quotidienne, et c'est pourquoi, le 28 février 1862, lorsqu'il comparut devant le tribunal de police correctionnelle sous l'inculpation du délit d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement, il pouvait s'étonner d'être assis sur les bancs des prévenus, « pour un article qui était la centième, la millième reproduction de sa pensée depuis plus de quarante ans qu'il était mêlé aux luttes de la presse politique, sans que jamais cette pensée, énoncée librement sous tous les régimes depuis 1815, l'eût exposé à une poursuite judiciaire ». Une condamnation à deux mois de prison, réduite à quinze jours par la cour impériale, fut le prix de cet article où, développant le mot célèbre de Tacite : *corrumpere et corrumpi*, il avait dit : « Liberté du mal! c'est toute la théorie de la Révolution ».

Nous n'avons pas à rappeler ici les honneurs qui lui furent rendus à cette occasion par ses amis et même par des adversaires politiques; mais nous pouvons citer une lettre de Montalembert, qui énonce admirablement le but que poursuivait M. Laurentie et le respect qu'inspirait la constance de ses efforts :

La Roche en Breny, ce 23 janvier 1862.

Monsieur, je viens de relire l'article pour lequel vous êtes poursuivi, et ne puis me refuser le plaisir et l'honneur de vous en féliciter! C'est une page aussi éloquente que vraie : j'aurais été fier de pouvoir l'écrire et la signer. Il n'y a pas un mot qui ne soit marqué au coin de la justice et de la vérité. Si l'on ne peut plus dire ce que vous avez dit, il demeurera établi pour les plus incrédules que nous vivons sous l'empire de la Révolution couronnée. Il ne manquait à votre honorable carrière que la distinction éminente d'une persécution inique. Vous serez condamné, parce que l'indépendance de la magistrature a été rejoindre toutes nos autres garanties dans l'abîme de la démocratie impériale. Mais vous aurez pour vous les jugements de Dieu et des honnêtes gens.

Agréez, Monsieur, l'hommage de ma sympathie et de mon respect.

Ch. de Montalembert.

La fin prochainement.

Joseph Laurentie.

QUATORZE SIECLES DE CHRISTIANISME

UNE PRÉFACE AUX FÊTES DE REIMS [1]

I

La vogue est présentement à la célébration des anniversaires. Borné d'abord au cercle de la famille et de l'intimité, cet usage s'est étendu depuis peu aux grandes institutions et aux nations mêmes. Hier encore, tandis qu'on fêtait à nos portes des souvenirs cruels pour nous, nous nous dédommagions en conviant l'Europe savante au jubilé de notre Institut. Il y a quelques mois, remontant plus loin encore dans le cycle de nos gloires, la France catholique célébrait à Clermont, pour la première fois, croyons-nous, le centenaire de la prédication des Croisades.

Une pensée analogue a conduit le cardinal-archevêque de Reims à environner d'un éclat exceptionnel le retour d'une date célèbre entre toutes. Le jour de Noël de l'an prochain, il y aura, en effet, quatorze cents ans que Clovis et ses Francs ont reçu le baptême.

Dans le cours de l'année 1896, Reims verra donc d'imposantes solennités religieuses, auxquelles la cathédrale de Notre-Dame et l'abbatiale de Saint-Remy fourniront le plus merveilleux des cadres. Mais Mgr Langénieux a pensé qu'à côté des discours et des cérémonies, il y avait place pour un autre mode de commémoration, et que le meilleur moyen d'attirer les foules à Reims était encore de rappeler l'influence de l'acte de Clovis sur nos destinées nationales. De là l'idée d'un livre collectif, où l'élite de nos historiens viendrait retracer le rôle de l'Église et des idées chrétiennes pendant ces quatorze siècles de l'histoire de France, je dis mal, pendant *les* quatorze siècles de l'histoire de France.

Pour assurer le succès de ce plan grandiose, déterminer les différents chapitres et faire le choix plus délicat des collaborateurs, procurer la cohésion et l'achèvement de l'œuvre, il fallait unir à un degré rare la compétence et le dévouement. Je ferais plus librement l'éloge du R. P. Baudrillart, si je lui étais moins cordialement

[1] *La France chrétienne dans l'histoire*, ouvrage publié à l'occasion du quatorzième centenaire du baptême de Clovis, sous le haut patronage de Son Eminence le cardinal Langénieux et sous la direction du R. P. Baudrillart, de l'Oratoire. — Paris, Firmin-Didot, 1 vol. in-4° illustré de 100 gravures (doit paraître aujourd'hui même, 10 novembre).

attaché : il me suffira de rappeler ici qu'après avoir dignement porté, à l'École normale et dans l'Université, le lourd héritage de son père et de son grand-père Sylvestre de Sacy, après avoir, par d'habiles explorations aux archives espagnoles, renouvelé l'histoire des rapports de Philippe V avec sa famille et son pays d'origine, un appel d'en haut lui a fait préférer à toutes les perspectives d'avenir mondain une place dans la congrégation de l'Oratoire de France, aujourd'hui dirigée par un de ses anciens de l'École normale.

A côté des maîtres de l'érudition chrétienne, le P. Baudrillart a obtenu le concours de bon nombre des camarades ou des collègues avec qui sa vie d'étudiant et de professeur l'avait mis en rapport[1]. Ce ne sera pas le moindre mérite de ce livre que de révéler au grand public, à celui qui vit éloigné du monde des Facultés et des Académies, combien de jeunes universitaires allient la fermeté des convictions chrétiennes à l'étendue du savoir et à l'éclat du talent. Il s'en dégage une très rassurante impression sur les destinées ultérieures de notre enseignement public et sur son influence au point de vue moral.

C'est, du reste, une inspiration sagement et sainement optimiste qui anime l'ouvrage d'un bout à l'autre. Les auteurs n'ont pas cru nécessaire, pour rendre hommage au passé, d'humilier le présent, ni pour parler du présent, de prédire un sinistre avenir. Hommes de science et de foi, et non hommes de parti, l'histoire leur a enseigné que notre pays a traversé, à diverses reprises, des crises terribles, dont, avec la protection de la Providence, il a toujours pu et su se tirer à son avantage; leur confiance chrétienne leur a fait espérer que cet appui ne nous ferait pas plus défaut dorénavant que par le passé.

Tel est le religieux et patriotique sentiment qui fait l'unité du

[1] Voici la liste complète des collaborateurs, dont chacun a composé un chapitre; le défaut de place nous oblige à supprimer l'énumération de leurs titres académiques ou universitaires : MM. l'abbé Duchesne, Godefroid Kurth, le P. de Smedt, Imbart de La Tour, Paul Fabre, Jules Roy, Paul Fournier, Marius Sepet, l'abbé Ulysse Chevalier, Lecoy de La Marche, Léon Gautier, Chénon, l'abbé Vacandard, le marquis de Vogüé, l'abbé Félix Klein, Petit de Julleville, François Delaborde, Edouard Jordan, André Pératé, Wallon, Noël Valois, le marquis de Beaucourt, le P. Baudrillart, le P. Largent, l'abbé Pisani, René Doumic, Alfred Rébelliau, le prince Emmanuel de Broglie, l'abbé Sicard, le comte Boulay de La Meurthe, Ollé-Laprune, l'abbé Beurlier, Georges Goyau, Mgr Perraud, Mgr d'Hulst, Etienne Lamy. — Le cardinal se félicite, dans l'Introduction, d'avoir saisi « l'occasion de rendre à l'Eglise, par ce magnifique groupement de savants catholiques, un hommage que le monde affairé ou frivole lui refuse trop souvent ». Est-il trop présomptueux de faire remarquer que la rédaction du *Correspondant* y est largement représentée?

livre et lui permet, à la différence de certaines compositions du même genre, d'être varié dans ses parties sans présenter de disparates. Grâce à l'abondance et à la sûreté de leur information, les auteurs, tout en se montrant diserts, pathétiques, éloquents même (comment MM. Léon Gautier et Etienne Lamy, pour ne nommer qu'eux, pourraient-ils parler ou écrire sans être éloquents?) se sont soigneusement gardés de la déclamation, ce fléau de l'apologétique. C'est quand on est pauvre en arguments qu'on déguise la pénurie des faits sous la sonorité des phrases : le savant, l'historien le plus soigneux de la forme la fait uniquement servir à exposer ce qu'il sait.

Louons enfin le ton de généreuse bienveillance, le souffle de large sympathie qui règne à travers ces pages : on ne saurait souhaiter preuve plus décisive de cette vérité, que l'esprit de foi n'est pas l'esprit de secte. Justement animés du désir de glorifier le christianisme, les collaborateurs n'ont pas hésité à reconnaître les défaillances ou les abus, à rendre justice aux adversaires de leurs idées; ils ont surtout évité d'exalter dans le passé et d'entretenir dans le présent, entre fils d'une même patrie temporelle et croyants d'un même symbole, ces dissidences meurtrières qu'avant-hier encore on pouvait espérer pour jamais assoupies.

Et maintenant que nous avons essayé de traduire la fortifiante émotion que nous a causée cette lecture, il nous faut reprendre les grandes divisions du livre pour en mettre en lumière l'idée générale et en signaler quelques traits saillants. Mais nous tenons à dire que cette hâtive analyse ne saurait dispenser aucun esprit sérieux d'aller demander à l'ouvrage lui-même des renseignements et des encouragements.

II

Si la France, en tant que nation chrétienne, date du baptême de Clovis, la Bonne Nouvelle n'a point, grâce à Dieu, attendu la fin du cinquième siècle pour germer sur notre sol. Aussi convenait-il de débuter par un hommage aux vénérables chrétientés gallo-romaines, mères de la plupart de nos Églises actuelles. Cet hommage, nul n'était plus qualifié pour le formuler, que le grand disciple français de J.-B. de Rossi, le savant qui a reconquis au costume ecclésiastique droit de cité dans l'Académie des inscriptions, l'érudit, enfin, pour emprunter un joli mot de M. Ollé-Laprune, « que sa compétence hardie met hors de pair ». Dans certains milieux, on se plaît à représenter M. l'abbé Duchesne comme une manière d'iconoclaste, dominé par une inspiration semi-janséniste et semi-rationaliste. Son étude sur *la Gaule chrétienne sous l'empire romain* est la meilleure réfutation de ces inintelligentes calomnies; il suffit de

l'entendre s'écrier, à propos des légendes relatives aux débuts de la plupart de nos Eglises : « Qu'elles subsistent au moins dans la poésie et dans l'art! Que nul ne songe à les déloger des vitraux et des hymnes! Il y a là une part de nous-mêmes; en ces légendes est consacré le patriotisme religieux de nos pères, l'effort de nombreuses et respectables générations pour expliquer le mystère des origines. »

C'est avec les martyrs de Lyon, avec la radieuse figure de la jeune esclave Blandine, que le christianisme gaulois fait son apparition dans l'histoire. Le sang répandu d'une extrémité à l'autre de la province est la plus fructueuse des prédications. Après l'avènement des empereurs chrétiens, les évêques luttent avec Rome pour l'orthodoxie, comme saint Hilaire; évangélisent les campagnes réfractaires à la loi nouvelle, comme saint Martin [1]. Étroitement solidaires les uns des autres, se réunissant fréquemment en conciles, entretenant une correspondance suivie, ces évêques des premiers âges ne connaissent point encore de hiérarchie, sauf dans le rayon de la métropole d'Arles. En même temps, « la grande aristocratie terrienne, trop tard convertie pour avoir eu des martyrs, se distinguait par le sérieux héroïque avec lequel elle se soumettait au joug de la morale chrétienne ».

Telle est l'Église des Gaules sous les derniers Césars, et telle elle demeure quand le torrent des invasions balaye notre sol. « Elle est restée », conclut M. l'abbé Duchesne, « dans sa foi simple, dans la communion et sous la direction de sa mère l'Église de Rome. A la décadence de l'Empire, à l'affadissement général de la vertu, elle a opposé la protestation de ses saints. Les barbares ont trouvé chez elle, à leur poste, au poste du danger et du devoir, les grands évêques qui vont maintenant s'efforcer de les assouplir, et dont le souvenir doit être, pour leurs successeurs les plus lointains, un encouragement à ne désespérer jamais des circonstances. »

Quelle qu'ait été, en effet, dans la conversion de Clovis, la part de la décision personnelle et des influences conjugales, ce sont les évêques, saint Remy à leur tête, qui ont été les principaux instruments du baptême d'un roi et d'un peuple. M. Godefroid Kurth, professeur à l'université de Liège, le fait ressortir dans le chapitre où il résume les causes et la portée de ce grand événement. Alors que la plupart des envahisseurs germains embrassent le christianisme sous la forme arienne, hérétique, Clovis, par une exception véritablement providentielle, s'attache au *Credo* de l'Église de Rome. Aussi, tandis qu'ailleurs un dissentiment reli-

[1] « Saint Martin est le héros traditionnel de cet apostolat; mais... ce que l'on sait de lui, on peut, sans crainte, l'affirmer de l'ensemble de ses collègues. »

gieux creuse le fossé entre vainqueurs et vaincus, l'unité de foi facilite la fusion des Francs et des Gallo-Romains; tandis que les autres peuplades barbares sont rapidement expulsées du sol où elles n'ont fait que camper, ici une durable nationalité se fonde, appelée à propager autour d'elle ses croyances, son langage et ses mœurs. « La civilisation du moyen âge a été une civilisation franque, et c'est avec raison que les Orientaux, ces gardiens fidèles de tous les souvenirs, identifient encore aujourd'hui les Européens et les Francs. »

Malgré la vertu du sacrement et celle de la prédication évangélique, c'étaient encore un prince et des chefs barbares qui sortaient, en 496, de la basilique de Reims : la suite de leur histoire ne le prouva que trop fréquemment. Le corps épiscopal lui-même, qui s'était tenu jusque-là à une grande hauteur morale, fut, dès lors, déparé par des choix indignes, dus au caprice ou à la faiblesse des rois mérovingiens. Si, après l'abjuration extérieure, la conversion intime du peuple se poursuivit néanmoins avec succès, ce fut grâce à la parole, grâce aux exemples surtout des moines, dont la multiplication date de cette époque.

Le P. de Smedt, religieux de la Compagnie de Jésus et président du célèbre groupe des Bollandistes, s'est chargé de décrire les institutions monastiques pendant l'ère mérovingienne : tout en mettant dans ses affirmations un accent de modestie, presque de doute, fort touchant chez un savant si universellement honoré, il a tracé de ce cénobitisme lointain un lumineux et vivant tableau. Rien alors de semblable aux vastes ensembles de bâtiments dont le nom seul de monastère évoque pour nous l'idée : tantôt les moines se groupaient dans les décombres de quelque monument romain ruiné par les invasions; tantôt ils se construisaient de pauvres abris en pierres sèches; ils s'installaient parfois dans ces cavernes ou trous de rochers qui abondent dans les provinces de notre plateau central; certains d'entre eux, s'enfonçant au plus profond des forêts, se contentaient de huttes de feuillage. Il n'y avait point alors de distinction entre différents instituts religieux, mais un seul ordre monastique, dont la règle se réduisait à pratiquer le plus exactement possible les conseils évangéliques. Aussi était-il commun de voir des moines passer d'un monastère à un autre, en cachette le plus souvent et par humilité, pour fuir la dignité abbatiale. En dehors des heures réservées à la prière, les moines défrichaient les terres incultes ou les forêts, ranimaient le courage des populations agricoles. De temps à autre, l'un d'eux, arraché de sa retraite par une impulsion soudaine, allait trouver le roi, le maire du palais, quelque leude puissant, pour lui demander d'empêcher une injustice, de punir ou de réparer un méfait, de

mettre fin à un abus. Comme les prophètes d'Israël, ils éveillaient dans ces rudes natures la voix du devoir et de l'idéal moral, la voix aussi de la conscience et du repentir.

III

Baptisée par les évêques, convertie par les moines, la France était mûre pour accomplir sa mission de soldat du Christ. Quand les bandes musulmanes débordèrent par-delà les Pyrénées, ce furent les Francs qui brisèrent leur élan invaincu jusque-là, une première fois aux portes de Toulouse, sous le duc Eudes d'Aquitaine, puis définitivement avec Charles-Martel, à l'inoubliable journée de Poitiers. L'Occident était dès lors sauvé, et avec lui, comme le fait remarquer M. Imbart de La Tour, non seulement le christianisme, mais le germe même de la civilisation, car, si radieux que parût alors le génie musulman, c'est la mort qu'il traînait avec lui, « comme les grandes vagues de sables que poussent devant eux les vents brûlants d'Afrique et qui vont s'abattre, en tournoyant, sur les vallées ou dans les plaines pour les changer en solitudes. »

Entre les descendants de Charles-Martel et les pontifes de Rome, l'union devait se sceller de plus en plus étroite. Zacharie presse de s'incliner devant le fait accompli ceux qu'un reste de scrupule attachait encore aux Mérovingiens, impuissants et dégénérés. Pépin, pour garantir l'indépendance de la Papauté, lui constitue un domaine temporel, dont son fils se refuse absolument à dénaturer le caractère, quand on lui demande d'en faire la souveraineté de toute l'Italie. Ce fils enfin reçoit, sur le tombeau même de saint Pierre, la couronne des Constantin et des Théodose.

A M. Jules Roy, professeur à l'Ecole des Chartes, est échu l'honneur de faire revivre la majestueuse figure de Charlemagne et de caractériser son œuvre : « Rival d'Alexandre et de César par ses expéditions guerrières, il leur est supérieur par ses qualités intimes. Ils ont poursuivi la gloire pour eux-mêmes ; lui, s'il a fait des conquêtes, c'est pour le bonheur de tous. Il a conçu non pas tant un empire étendu qu'un immense domaine, sur le sol duquel des peuples divers vivent en frères sous l'autorité d'un chef dont la douceur, l'amabilité, la bienveillance rappellent les qualités de cœur telles qu'elles existent dans le père de famille. » Pour critiquer ses entreprises répétées contre les Saxons, il faut méconnaître les circonstances qui lui faisaient une nécessité de protéger son empire en soumettant, en civilisant, en christianisant des voisins pillards, barbares et païens. Et quant aux longues chevauchées de ses *Missi dominici*, chargés de l'éclairer sur les torts à

redresser et les améliorations à procurer, quant à la discipline morale dont il poursuivit le maintien dans le clergé, quant à ses efforts pour répandre l'instruction et faire refleurir les lettres antiques, qui pourrait refuser de saluer ces manifestations d'un génie d'autant plus admirable, qu'il est plus isolé parmi ses contemporains?

La nationalité française, qui a germé parmi les débris de la décadence romaine, achève de se former dans le démembrement de la monarchie carolingienne. Ici encore les influences religieuses sont prépondérantes, celles surtout qui viennent de Reims. L'archevêque Hincmar, tout en restaurant parmi les laïques la dignité du mariage chrétien et parmi les clercs l'austérité des mœurs, corrompue par l'abus des richesses, détourne Charles le Chauve de briguer le vain titre impérial, et entrevoit la constitution d'un État indépendant, où le roi, empereur chez lui, selon l'expressive formule qui devait prévaloir, réunirait la Lorraine à la France. Un de ses successeurs, Adalbéron, prend une part prépondérante à l'avènement de la dynastie capétienne. Un autre archevêque de Reims encore, l'auvergnat Gerbert, inaugure sous le nom de Sylvestre II la série des Papes français; sa science paraît si prodigieuse à ses contemporains, que beaucoup d'entre eux murmurent les mots de sortilège et de magie. Lorsqu'enfin une mort prématurée frappe Louis le Gros en pleine activité, son œuvre est continuée par son condisciple et son ami, le plébéien Suger. Porté par sa valeur intellectuelle au gouvernement de l'abbaye de Saint-Denis, formé par l'administration abbatiale au maniement des hommes et des affaires, ce moine guide l'inexpérience de Louis VII et gouverne officiellement le royaume pendant que son maître guerroie en Orient. « La France apprit alors, dit M. Lecoy de La Marche, ce qu'était un gouvernement sagement démocratique, intègre, économe. » Et après avoir rapproché le rôle de Suger de celui de Richelieu et de Mazarin, l'historien ajoute : « Les deux grands cardinaux avaient un trône à défendre : Suger, simple moine, avait presque une monarchie à créer. C'est à bon droit que la postérité reconnaissante l'a mis au nombre des premiers fondateurs de la patrie française. »

IV

Avec Suger, nous touchons déjà au moyen âge, c'est-à-dire à l'une des époques de notre histoire où l'action religieuse a été la plus décisive et la plus féconde. C'est aussi l'une de celles que les annalistes de la *France chrétienne* ont le plus brillamment traitée.

L'idéal chevaleresque a dominé les âmes du moyen âge. M. Léon Gautier qui, dans un des beaux livres de notre temps, s'est fait

l'historien ou plutôt le chantre érudit de la chevalerie, a bien voulu résumer en quelques pages ses vues sur cette institution. Il a expliqué par quelle série de transformations, d'épurations, la remise des armes à l'adolescent germain arrivé à l'âge d'homme s'était changée en une initiation solennelle, entourée d'un symbolisme compliqué; comment l'Église lui avait fait une place dans son rituel, et de quelles sublimes prières elle l'avait accompagnée [1]. Il a montré la chevalerie envahie à la fin du moyen âge par la présomption et la galanterie, devenant, pendant la guerre de Cent Ans et les chevauchées d'Italie, « trop souvent irréfléchie, vaniteuse, empanachée, théâtrale, et tout ensemble exquise et fatale », s'éclipsant enfin au seuil de l'ère moderne, mais reparaissant çà et là dans sa première splendeur avec une Jeanne d'Arc ou un Sonis. Il a enfin distingué l'idéal chevaleresque de l'idéal militaire et de l'idéal chrétien, qui lui confinent de près, et avec lesquels on l'a plus d'une fois confondu : la loyauté, la générosité, le désintéressement, l'ardeur à secourir les humbles et les opprimés [2], à se faire le champion de la justice; voilà les vertus propres du chevalier. M. Léon Gautier en conclut que les preux du moyen âge ont et auront toujours des successeurs dans des conditions sociales différentes : « En réalité, il faut croire à la pérennité de la chevalerie; elle n'est pas morte, et elle ne mourra jamais. Est chevalier tout homme qui donne à ses frères son âme et sa vie; est chevalier qui place l'honneur au-dessus de tous les biens du monde; est chevalier qui aime les petits. »

Pendant qu'un idéal supérieur s'emparait ainsi de la féodalité laïque, le clergé achevait de se réformer sous l'impulsion de l'ordre de Cluny, dont M. Chénon, professeur à la Faculté de droit de Paris, a résumé la glorieuse histoire. Le plus grand des moines français du moyen âge, saint Bernard, apportant l'ascendant de son génie à l'entreprise commencée par Pierre l'Hermite et Urbain II,

[1] « Dieu éternel, qui êtes l'ordonnateur suprême de toutes choses, c'est pour que la justice eût ici-bas un appui, c'est pour que la fureur des méchants eût un frein; c'est pour ces deux causes que, par une disposition salutaire, vous avez permis aux hommes l'usage de l'épée. C'est pour la protection du peuple, Seigneur, que vous avez voulu l'institution de la chevalerie. D'un enfant, de David, vous avez fait jadis le vainqueur de Goliath... »

[2] C'est ce qu'exprimait en termes piquants un poète du treizième siècle, quand il formulait ainsi les préceptes de la chevalerie :

Fai de povre gent ta cosine,
Fai ta fille de l'orfenine;
Deffent la veve et l'orphenin;
Venge le sac du drap pourprin,
Venge Boiliaux (Boit-l'eau) de Boivin.

prêchait aux chevaliers une tâche à la hauteur de leurs aspirations; à sa voix, la noblesse de France se précipitait aux croisades.

On a beaucoup écrit et parlé sur les croisades depuis quelques mois; elles ont servi de texte à d'éloquentes amplifications et de prétexte à de virulentes philippiques. M. le marquis de Vogüé n'en a pas moins su développer, sur un sujet que d'aucuns auraient pu croire épuisé, des considérations élevées dans des pages de grande allure. Il a insisté sur le caractère bien français des croisades, « nées à Clermont à la voix d'un Pape français, mortes à Tunis avec un roi de France ». Il a exalté le désintéressement des croisés de la première heure : « Le petit gentilhomme de Provence ou de Picardie qui vend son modeste domaine pour prendre la croix ne songe guère à se tailler un fief dans les terres inconnues de l'Orient mystérieux; il obéit à une impulsion de sa générosité et de sa foi; la seule terre qu'il ait conquise est celle où reposent ses restes, oubliés et délaissés, au bord de la longue route qu'il a jalonnée de ses os blanchis, de la Loire au Jourdain. » Si les misérables passions humaines, si l'ambition et la convoitise ne tardent point à entraver ce noble élan, l'échec définitif vient d'une autre cause : M. de Vogüé l'attribue à la fatale coïncidence des croisades avec la période d'expansion d'une race jeune et vigoureuse, celle des Turcs, qui remplace à la tête de l'Islam les Arabes en décadence. Pour les repousser comme les Huns, pour les convertir comme les Hongrois, il eût fallu les forces combinées de tout l'Occident; ce fut pendant des siècles le rêve impuissant des plus grandes âmes de la chrétienté. Mais, comme la chevalerie, l'esprit des croisades n'est pas mort tout entier; il survit dans la pacifique armée des missionnaires et des Sœurs de charité, qui « campée dans les ruines des châteaux et des églises construits par les premiers croisés, fonde sur les âmes un règne qui durera plus longtemps que l'œuvre éphémère des Tancrède et des Lusignan ».

Pendant que l'idéal chevaleresque trouvait dans la délivrance du tombeau du Christ sa plus noble application, la France du moyen âge était le foyer d'une activité littéraire, intellectuelle et artistique, sans précédents dans la vie nationale. Pour décrire les merveilles de cette civilisation chrétienne, le P. Baudrillart a fait appel à des collaborateurs dont le talent est digne du sujet.

M. l'abbé Klein dit comment, dans les chansons de geste, la brutalité de la légende germanique s'assouplit au contact de l'esprit français, s'adoucit surtout sous l'influence de la morale évangélique. M. Petit de Julleville, l'éminent professeur de Sorbonne, raconte l'apparition tardive des *Mystères*, ces drames populaires, nés, comme ceux de la Grèce, du sentiment religieux.

Si malheureusement « un Eschyle nous manqua », le succès n'en fut pas moins éclatant. Quand, au bout d'un siècle, les attaques des protestants et les scrupules de certains catholiques déterminèrent les Parlements à prohiber la représentation des mystères, l'enthousiasme des foules était aussi vif qu'au premier jour. C'est que, suivant la remarque de M. Petit de Julleville, « la destinée humaine, le sens même de la vie présente, le sort de nos fins dernières était en jeu dans tous les mystères »; c'est que, si une intrigue imaginaire suffit à faire courir le frisson dans un public sceptique ou blasé, ces auditoires de croyants devaient se sentir étreints d'une émotion intense « en voyant les personnages muets et immobiles que le bas-relief ou le vitrail leur présentaient, au portail ou dans les rosaces de l'église, s'animer, prendre vie et voix sur la scène, et jouer de nouveau, devant le peuple fidèle, tous les actes du drame sacré. »

En même temps que la multitude va chercher le récit du passé dans les chansons de geste et dans les mystères, le souci s'éveille, chez les hommes de science et les politiques, de fixer le souvenir des faits plus récents; les moines de Saint-Denis, que M. François Delaborde nous montre à l'œuvre, sont les premiers historiographes de la monarchie française. Mais le grand centre d'activité intellectuelle se trouve alors dans les universités, et au premier rang dans celle de Paris. M. Edouard Jordan retrace, avec une vénération qui n'exclut pas la liberté de jugement, les débuts de l'*Alma Mater*, l'éclat de son enseignement, le caractère international qu'elle dut à la protection des Papes. Il ne tait pas davantage ses défaillances dogmatiques, ses erreurs patriotiques, ni la longue léthargie qui précéda sa suppression officielle par la Révolution. Mais les promoteurs modernes du haut enseignement chrétien n'en ont pas moins eu raison de relever un titre illustre et de se rattacher à de féconds souvenirs : « Les catholiques d'aujourd'hui peuvent apprendre de ceux d'autrefois leur vif sentiment que la religion doit être *enseignée* au sens le plus élevé du mot; leur esprit de libre recherche au sein du dogme, et leur souci passionné des questions intellectuelles. »

M. André Pératé, qui consacrait récemment de si belles pages à la chapelle Sixtine[1], s'est surpassé en louant l'art chrétien au moyen âge. Il faudrait tout citer, et la description de l'église romane, avec les modifications successives qui viennent en alléger la primitive lourdeur, et celle de la découverte qui donne naissance

[1] Dans le volume du *Vatican*, écrit en collaboration avec MM. Georges Goyau et Paul Fabre, comme lui anciens membres de l'Ecole française de Rome.

à l'art gothique; admirez au moins ce tableau de l'église ogivale dans sa suprême perfection :

« La cathédrale gothique est un être vivant qui développe avec rythme l'harmonieuse majesté de ses membres. Elle est puissante, libre, immense comme le peuple qu'elle attire par les larges baies de son portail. Sa façade exprime et résume toute la pensée de l'architecture chrétienne. Fortement enracinée au sol, elle élève ses assises de pierre, où s'entr'ouvrent des fenêtres toujours plus aiguës; d'étage en étage, le fardeau s'allège, et voici que du sommet des tours s'élancent les flèches pour s'enfoncer au ciel. Mais trop souvent l'essor gigantesque se brise, et les tours découronnées marquent la limite de cet art trop sublime pour embrasser jamais tout son idéal... A l'intérieur, l'obscurité du seuil, la mystérieuse immensité saisit l'âme et la détache du tumulte de la vie; elle s'élève, et voici qu'elle oublie la terre et monte à l'infini. La cathédrale est faite par le peuple, et pour le peuple. Elle abrite sa vie, ses joies, ses deuils, ses espérances, elle l'accueille familièrement, elle lui ouvre le ciel. Ses basses-nefs offrent aux âmes solitaires l'isolement de leurs chapelles et leurs multiples dévotions; sa nef centrale appelle le torrent de la foule. Elle secourt ses fidèles dans la mort; elle leur offre le repos et le silence de ses cryptes. »

Après un tableau des transformations qui, de la raideur hiératique, amènent la sculpture à l'expression des plus violents, des plus délicats sentiments de l'âme humaine, M. Pératé ajoute : « Mais l'art chrétien voulait plus encore; il lui fallait un miracle, et il fit ce miracle en créant le vitrail. C'est l'œuvre céleste entre toutes, l'œuvre de lumière irréelle où plus rien d'humain ne paraît subsister. » Puis il termine ainsi, à propos des travaux d'orfèvrerie : « Les reliquaires du treizième siècle sont les plus purs joyaux de la couronne chrétienne; et quel reliquaire plus parfait que cette Sainte-Chapelle construite par saint Louis, châsse immense et légère, toute baignée de l'outre-mer des vitraux, création vraiment digne du pieux roi dont l'âme candide et enflammée résume pour nous l'inspiration des siècles chrétiens ! »

Le portrait de saint Louis était le naturel couronnement des chapitres consacrés au moyen âge : c'est le secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions qui s'en est chargé. M. Wallon a eu surtout à cœur de montrer comment la pratique assidue des conseils évangéliques conduisit Louis IX non seulement à la béatitude des élus, mais à la gloire terrestre; comment ses actes de justice donnèrent à la monarchie française un renom plus éclatant que les triomphes militaires; comment enfin le sacrifice même de

sa vie ne fut pas inutile au prestige de ses descendants et à l'expansion future de la France.

Sans les souvenirs attachés à cette grande mémoire, les Capétiens n'auraient pu par exemple revendiquer le titre de *Roi très chrétien*, et s'en faire reconnaître par l'Europe entière l'exclusive propriété. C'est ce dont il est impossible de douter après avoir lu les curieuses et érudites révélations de M. Noël Valois sur ce point. Mise en circulation par les scribes de la chancellerie de Charles V, cette formule a facilement raison des jalousies princières; les Papes sont les premiers à l'adopter, et jusqu'à la fin de l'ancien régime on dit indifféremment dans toutes les cours le Roi très chrétien pour le roi de France.

Le moyen âge, que domine le légendaire chêne de Vincennes, se termine au trop historique bûcher de Rouen. La glorieuse mission, la douloureuse passion de Jeanne d'Arc ont été décrites par le savant historien du roi qui lui dut sa couronne. M. le marquis de Beaucourt a dit les visions de la bergère, les triomphes de la patriote, les épreuves et la mort de la sainte.

V

Le P. Baudrillart s'est réservé de traiter de la crise religieuse et nationale du seizième siècle, des guerres de religion et de la conversion d'Henri IV. Il l'a fait avec autant de largeur d'esprit que d'indépendance, trouvant dans son cœur de prêtre des accents pénétrants pour plaindre les protestants convaincus [1], flétrissant aussi ceux qui, dans un conflit doctrinal, se sont uniquement inspirés de leurs ambitions temporelles, vengeant surtout la majorité catholique des reproches que la mauvaise foi, le scepticisme ou la routine ont accrédités depuis trois siècles.

« La France », dit-il, « est restée catholique parce qu'elle l'a voulu. Le maintien de la vraie religion fut chez elle l'œuvre et le triomphe de la volonté nationale. Elle défendit sa foi contre tout ennemi, par tout moyen, et l'imposa même à son roi. »

Dans une page magistrale, l'historien expose que les Valois furent pour le catholicisme des défenseurs aussi tièdes que compromettants. François Ier protégea sous main les premiers réformateurs; en allumant des bûchers sur les instances de Diane de Poitiers, Henri II recruta à l'hérésie des âmes austères et généreuses. Après lui, « une étrangère, dépravée par l'étude et la

[1] « Nous condamnerons au nom de la vérité ceux que de tels motifs conduisirent à se séparer sciemment et pour toujours de l'Église catholique: mais nous parlerons d'eux avec respect, parce que l'intérêt humain n'eut point de part à leur résolution, avec pitié parce qu'ils ont souffert. »

pratique assidue de Machiavel, gouverna le royaume de France à la façon d'une principauté italienne; l'intrigue fut son procédé le plus honnête... En vain voudrait-on réhabiliter ce temps, cette cour et cette femme ». Et quant au dernier des Valois, après s'être refusé à incriminer la sincérité de sa dévotion, le P. Baudrillart n'en conclut pas moins : « Tout compte fait, Henri III, avec ses têtes de morts, ses petits chiens, ses mignons, ses spadassins, ses parfums et ses litières, se range au nombre des êtres qu'un honnête homme aime mieux voir dans le camp de ses ennemis que dans le sien. »

Mal défendue par la monarchie, l'Église ne pouvait beaucoup compter ni sur ses propres chefs, dont la plupart sacrifiaient le devoir de leur charge à leurs intérêts ou à leurs plaisirs temporels, ni même sur la noblesse catholique, qui, à commencer par les Guises, conciliait sa foi religieuse avec d'étranges lacunes ou défaillances morales. « Trop de passions humaines et coupables se mêlèrent chez les Guises à l'amour de l'Église pour qu'ils méritassent de devenir les sauveurs du catholicisme; ils n'en furent que les champions intéressés. »

Ce furent les humbles, les moines mendiants, les artisans des villes et les cultivateurs des campagnes, qui assurèrent le triomphe de l'orthodoxie; eux qui, s'ils ne fondèrent point la Ligue, lui fournirent des recrues et lui communiquèrent le feu de leur exaltation. Sans doute, il se commit dans le combat des excès, des abominations même, « mais le fanatisme ne dura qu'un temps, et la vraie religion fut garantie pour des siècles ».

Sa modération même mettait le P. Baudrillart à l'aise pour rendre hommage à l'attitude des Parisiens après l'assassinat d'Henri III [1], et pour faire justice des traditionnelles railleries qui du pamphlet ont passé dans l'histoire : « Ce sont là », s'écrie-t-il, « des actes et des sentiments sublimes, que les bourgeois fatigués, auteurs de la *Satyre Ménippée*, n'étaient pas capables de comprendre. Ils expriment avec bon sens, souvent avec esprit, la lassitude générale, sans s'élever à aucune idée généreuse... Ces bourgeois sont bien les pères de ceux qui, en 1815, applaudiront au désastre de Waterloo... Dirigée contre les huguenots, leur œuvre compterait à coup sûr moins d'admirateurs. D'inspiration demi-protestante, demi-gallicane, elle a permis à nombre d'historiens et de critiques d'attaquer hypocritement le catholicisme sous le masque du patriotisme et de la raison. »

La conversion d'Henri IV fut donc humainement due à l'obstination de ses sujets catholiques. Convaincu qu'on pouvait faire son

[1] Il cite à diverses reprises les belles études de M. le vicomte de Meaux sur cette période.

salut dans les deux confessions, ce prince sacrifia la doctrine de sa jeunesse non point à un calcul intéressé, comme on l'a dit trop souvent, mais au désir de faire cesser les horreurs de la guerre civile et de restaurer l'unité nationale. « Pour la France pacifiée, pour l'orthodoxie victorieuse, allait s'ouvrir une nouvelle période de puissance et d'honneur. »

La première partie du dix-septième siècle fut une ère de réorganisation, où les canons disciplinaires du concile de Trente reçurent une exécution appropriée au caractère national. L'originalité de cette *contre-réformation* française se manifesta principalement par la fondation des congrégations séculières, où des prêtres se groupaient pour un but commun sans se lier par des vœux religieux. Un de nos plus anciens et respectés collaborateurs, le P. Largent, a résumé la biographie de Bérulle, de Vincent de Paul, d'Olier, en précisant les traits caractéristiques de leur œuvre à chacun : l'Oratoire s'appliquant surtout à l'enseignement et à la direction spirituelle, les Missions et les Filles de la Charité à l'évangélisation ou au soulagement matériel des classes populaires, Saint-Sulpice enfin à la formation des jeunes prêtres. Le P. Largent a montré le clergé français redevable à Saint-Sulpice de cette gravité de mœurs, de cette dignité de tenue, de cet attachement à la tradition qui le distinguent, qu'il puise encore à la même source « sous des formes renouvelées », et qui, associés à l'étude des temps et des besoins actuels, le remettront en possession du magistère des âmes.

La France chrétienne du dix-septième siècle se personnifie dans le génie de Bossuet. Par une omission infiniment regrettable, la figure du grand évêque n'apparaît qu'à la dérobée dans un livre où un chapitre entier aurait dû lui être consacré. Pour nous dédommager, M. René Doumic, dans des pages ingénieusement piquantes, démontre comment à cette époque l'idée chrétienne a pénétré, inspiré à leur insu les écrivains les plus profanes; puisque aussi bien leurs thèmes accoutumés sont la malignité de la nature humaine, la lutte contre les instincts charnels, le souci d'un monde meilleur, la vie intime de l'âme. « Un christianisme grave, s'attachant au fond même de la religion plutôt qu'aux formes extérieures du culte, en garde contre les effusions de la sensibilité et contre les séductions de l'imagination, armé contre toutes les intentions dangereuses, attentif à repousser tout germe de maladie, soucieux de garder à l'âme sa santé, fait de bon sens autant que d'amour, de bonté mais active, de tendresse mais aussi de vigueur, un christianisme raisonnable et viril, tel est le christianisme du dix-septième siècle, celui de ses docteurs, et celui pareillement de ses philosophes et de ses écrivains. »

Ce christianisme s'est affirmé dans la chaire avec un éclat qui n'a jamais été surpassé. Dans son remarquable tableau de la prédication au dix-septième siècle, M. Alfred Rébelliau commence par rendre justice, non seulement au zèle, mais au talent des prédicateurs du temps de Louis XIII, qu'on a coutume de décrier pour grandir d'autant plus leurs illustres successeurs. Il note ensuite le soin jaloux que mirent les orateurs du dix-septième siècle *à être de leur temps*, à entretenir leurs contemporains des questions qui les préoccupaient davantage, à en montrer la solution dans la vérité chrétienne. De là cette psychologie raffinée, de là cette dialectique subtile qui peuvent nous rebuter, mais qui captivaient alors les auditeurs; de là, la part prépondérante faite à la morale, devant des générations où le dogme n'était pas sérieusement contesté. Mais loin de s'égarer dans les banalités, cette morale est singulièrement appropriée aux habitudes de vie de ceux qui l'écoutent, à la diversité des conditions sociales. En respectant les convenances, les formules de l'étiquette, elle reprend les grands, les princes, le maître même, n'épargnant ni l'ivresse de son orgueil ni le scandale de ses dérèglements : « Ce n'est pas un médiocre honneur pour la prédication catholique de n'avoir jamais parlé plus haut qu'au temps où tout se taisait définitivement en France. » Malheureusement, quand la contagion du doute commença de se répandre, les prédicateurs ne comprirent point qu'à une nouvelle maladie des âmes il fallait de nouveaux remèdes; Massillon s'obstina, sous la Régence, à prêcher presque exclusivement la morale, et crut réfuter les athées en incriminant leur vie dissolue. « Cette discrétion donna l'exemple à la couardise des successeurs, qui presque tous, on le sait, firent de la chaire du dix-huitième siècle, laïcisée, une simple tribune de philosophie mondaine. »

Vers la même époque, le vieil institut monastique, que la fondation de congrégations plus jeunes et l'abus de la commende semblaient vouer à la décadence, sortait de sa torpeur pour rendre, à l'Église, à la patrie, des services d'un nouveau genre. Le délicat écrivain qui a donné à nos lecteurs la primeur des portraits de Massillon et de Montfaucon a résumé ses précédents travaux sur l'œuvre des Bénédictins de Saint-Maur. Le prince Emmanuel de Broglie les a peints substituant le dépouillement des archives et des chartriers au défrichement des forêts, posant pour leur coup d'essai les règles définitives de la *diplomatique*, édifiant en silence un gigantesque monument. La Révolution vint bouleverser en pleine activité ces ruches laborieuses : leurs dépouilles ont bien pu enrichir nos dépôts publics, mais dans les conditions fiévreuses de la vie moderne, où des érudits laïques trouveraient-ils le temps, le calme, l'abné-

gation nécessaires pour continuer l'œuvre collective et anonyme à laquelle se sont dévouées plusieurs générations de Bénédictins?

VI

La crise révolutionnaire avait son historien tout indiqué en la personne de M. l'abbé Sicard. Après un court exposé du rôle social, extérieur du haut clergé à la fin du dix-huitième siècle, il décrit le cataclysme où succomba fièrement l'antique Église gallicane, et d'où l'Église de France sortit rajeunie et renouvelée.

M. le comte Boulay de La Meurthe, l'érudit le mieux informé de France sur la politique religieuse du Directoire et de Napoléon, a parlé du Concordat en admirateur déterminé de ce pacte célèbre, mais surtout en historien de race. Ses tableaux de la situation religieuse après le 18 Brumaire, des dispositions d'esprit du Premier consul, se distinguent autant par l'originalité du fond que par le relief de la forme. Ses réflexions sur l'utilité actuelle du traité, sur le danger de le briser et la difficulté de le remplacer, s'imposeront à l'attention des plus prévenus contre les abus du régime concordataire.

VII

Plus de cent cinquante pages sont consacrées à la période contemporaine dans le recueil de la *France chrétienne :* toutes sont intéressantes, mais si le premier chapitre et le dernier n'étaient signés de collaborateurs du *Correspondant*, nous irions jusqu'à leur appliquer la qualification de petits chefs-d'œuvre.

M. Ollé-Laprune a décrit « la vie intellectuelle du catholicisme en France au dix-neuvième siècle », c'est-à-dire les travaux des écrivains ou orateurs français qui ont lutté pour la défense de leur foi. Cela seul, comme il le fait remarquer, cela seul a été pour l'Eglise un grand succès, après les tristesses du siècle dernier, d'avoir pour elle, comme au temps de Louis XIV, des hommes « dont quelques-uns avaient du génie et plusieurs un talent supérieur »; de tels champions lui ont ramené le respect, puis les sympathies des esprits cultivés.

Chateaubriand eut le mérite d'entrer le premier dans cette voie avec un livre qui contenait d'admirables beautés, et dont les défauts mêmes étaient appropriés à l'état moral de ses contemporains. « Pour être le véritable auteur d'un mouvement catholique, il n'avait sans doute pas l'âme assez complètement chrétienne. » Mais il révéla la poésie de la religion à une génération qui avait grandi à l'école des encyclopédistes, et son génie entrevit l'œuvre entière d'apologétique dont il n'avait édifié que le portique. Après lui, Joseph de Maistre inaugura cette tactique de défense offensive qui devait

De toutes ces manifestations extérieures du sentiment chrétien, la piété est la base et l'aliment. Pour déterminer le caractère propre de la vie spirituelle de notre temps, ce n'était pas trop de la haute compétence et de la délicatesse de plume de Mgr d'Hulst.

Réaction progressive contre les influences jansénistes prédominantes au début du siècle[1], voilà en quoi se résume, pour l'éminent prélat, la piété contemporaine. Avec la diffusion de la théologie morale de saint Liguori, la pratique fréquente des sacrements est remise en vigueur. Le culte du Sacré-Cœur développe dans les âmes ces élans d'amour que la tradition du dix-huitième siècle comprimait ou réprimait. Comme au moyen âge, plus qu'au moyen âge, la foule des pèlerins assiège les sanctuaires : l'ardeur de leur piété, la simplicité de leur foi, rend à la religion un hommage plus décisif encore que certains faits dont l'Église n'oblige personne à admettre le caractère surnaturel.

Mgr d'Hulst porte à ses contemporains un amour trop éclairé pour ne pas indiquer les écueils où se heurte cette transformation de la vie spirituelle. Depuis que les pratiques extérieures sont si répandues, il se trouve des chrétiens pour penser qu'elles peuvent tenir lieu de la mortification intérieure et de l'obéissance à la loi divine. Depuis que les diverses dévotions se sont multipliées, il se rencontre des âmes simples pour s'attacher à certaines puérilités qui défigurent le dogme de la communion des saints et donnent matière aux railleries des impies[2]. Mais des taches aisées à faire disparaître ne sauraient faire méconnaître l'excellence du mouvement qui a ramené les chrétiens aux vraies fontaines de vie.

M. Etienne Lamy a tiré la conclusion de ces diverses études, et celle du livre tout entier, en résumant les deux pontificats de Pie IX et de Léon XIII. Jamais ce penseur n'a exprimé de vues plus élevées, et jamais cet orateur n'a déployé une plus riche éloquence.

Dès la première page, quand il rappelle comment l'Église, après la crise révolutionnaire, se défia longtemps des innovations, puis reconnut que les esprits une fois mis en branle n'accepteraient pas la pure et simple reconstitution du passé, les poétiques images se pressent sous sa plume : « Après avoir tendu si longtemps sa voile et n'avoir recueilli que la tempête, la barque mystique ne voulait

[1] Mgr Miollis, d'apostolique mémoire, envoyant le futur cardinal Guibert prêcher une mission au fond des Basses-Alpes, lui interdisait de donner l'absolution pour « le péché d'ivrognerie, la danse, le prêt à intérêt et généralement la rechute habituelle dans les fautes mortelles ». Les personnes qui se trouvaient dans un de ces cas devaient traverser tout le département pour se confesser à l'évêque lui-même !

[2] La verve du prélat s'exerce en particulier sur ceux qui « fondant une dévotion sur un jeu de mots », ont récemment imaginé d'invoquer pour les cas particulièrement difficiles l'intervention de saint... *Expedit !*

plus rien de la mer toujours trompeuse et ne cherchait que le port... Si les anciens pouvoirs étaient revenus, ils n'avaient pas retrouvé leurs anciens peuples. Les graines emportées par les grands souffles ne retournent pas, quand le vent change, aux arbres dont elles se sont détachées : telles les idées semées dans le monde. »

Disposé d'abord à accueillir les vœux populaires, Pie IX, insulté par deux fois dans son magistère spirituel, menacé dans l'indépendance politique qui en était la condition normale, discerna parmi les doctrines de la Révolution des principes incompatibles avec l'essence du dogme chrétien. Contre l'omnipotence de l'État, il voulut établir la liberté de la conscience humaine ; contre le bon plaisir de l'individu lui-même, il voulut sauvegarder les droits de la loi morale, et tel fut le but du *Syllabus*, qui « retentit dans le monde comme un grand scandale », parce qu'on ne voulait pas le comprendre ou qu'on s'obstinait à le dénaturer.

La revendication du rôle de l'Eglise, la proclamation de l'infaillibilité papale qui en fut le couronnement préparaient les voies au pontificat de Léon XIII. Sans doute, tandis que Pie IX avait été le pape du *Non possumus*, son successeur est surtout le pape du *Possumus :* mais M. Lamy affirme qu'on aurait tort de vouloir les opposer l'un à l'autre : « La seule contradiction est, pour leur commune gloire, entre leurs actes et leur nature : chacun d'eux a choisi la conduite la moins conforme à son attrait. Le devoir a raidi en un long anathème la grâce souriante et affectueuse de Pie IX, il a assoupli à toutes les patiences l'âme impétueuse et doctrinale de Léon XIII. L'un n'aurait pu se hasarder par ces chemins nouveaux et jusque sur les terres hostiles pour accomplir son office de pasteur et prendre sur ses épaules ses brebis perdues, si l'autre n'avait allumé sur la montagne le feu clair et de toute part visible qui indique la place où doit se réunir le troupeau. »

Le dogme une fois solennellement proclamé et réservé, Léon XIII voit sans peine que, dans le renouvellement du monde civilisé, tout n'est pas désavantage pour l'Eglise; qu'affranchie d'entraves meurtrières et de servitudes pesantes, elle marchera d'un pas plus alerte à la conquête des âmes; qu'entre elle et la démocratie, le malentendu peut et doit se dissiper.

Cette confiance, il la prêche par ses encycliques au clergé et aux fidèles, aux gouvernants et aux peuples, aux riches et aux travailleurs. Avant tout, elle inspire ses conseils aux catholiques de France, si clairs et si obscurcis par la malice des partis [1].

[1] « Il ne commandait pas aux catholiques de jeter bas les armes, mais de rectifier leur tir, et d'accepter le régime pour remplacer au gouvernement leurs ennemis. »

M. Lamy explique et justifie la politique préconisée par Léon XIII; puis, évoquant pour finir le souvenir de ce baptême de Reims dont nous allons célébrer l'anniversaire, il adresse à ses concitoyens, à ses coreligionnaires, une exhortation dont on nous excusera de ne citer que des lambeaux, mais où on ne nous pardonnerait pas d'entremêler notre pauvre prose :

« Si la France vieillie veut recouvrer ses forces, qu'elle les puise à la même source où les trouva la France naissante... Un jour, dans cette première guerre contre les Allemands qui commença nos destinées, le chef des Francs vit plier sa force. Si appesantie que fût son intelligence par des ambitions toutes terrestres, il devina que, pour fonder la grandeur, il la faut fonder sur un principe, et faisant un marché avec l'idéal, il offrit à Dieu son épée pour obtenir la domination sur les hommes. Et, selon la parole de Lacordaire, la France naquit à Tolbiac, d'un acte de foi sur un champ de bataille...

« Mais il ne suffit plus, pour répandre cette vertu en notre destinée, qu'un Clovis incline sa tête sous la main d'un saint Remy. Les temps sont clos où la conversion d'un maître fixait la conscience soumise de la nation; il n'y a plus à attendre qu'un gouvernement, promoteur d'une évolution religieuse, emploie son influence à pousser la multitude vers les autels. La restauration de l'édifice chrétien ne commencera pas par les sommets, mais par les profondeurs obscures des fondements. Dieu ne peut être rappelé d'exil que par la volonté du peuple, de chaque homme dans le peuple, et l'avènement d'un pouvoir chrétien ne saurait être que le couronnement et la preuve d'une réforme religieuse accomplie par la nation...

« Dans le peuple, l'orgueil de la pensée est mieux maté par les épreuves qui forment l'existence des petits. C'est pour ces multitudes obscures que la vie a toutes ses angoisses et prend toutes les formes de la douleur. Elles ont surtout besoin d'être assistées, fortifiées; pour elles, la vérité est ce qui console. Le christianisme pénètre dans les foules par ces blessures ouvertes. Le cœur surtout y parle au cœur, inspire à la pitié fraternelle des uns les actes et les paroles qui sont un baume, et à la gratitude des autres l'attachement à une religion qui diminue leurs souffrances... Un peuple de citoyens n'aura ni les mêmes intérêts, ni les mêmes craintes, ni les mêmes précautions [1]. Eux ne seront plus arrêtés, comme les rois, par la crainte que l'Évangile rappelle les bornes de leur pouvoir aux sujets : ils sont eux-mêmes ces sujets devenus libres. Eux n'auront pas, comme les riches aristocraties, le souci que l'Evangile souffle un esprit d'égalité parmi les petites gens : ils sont

[1] Que les anciens pouvoirs civils.

eux-mêmes ces petites gens. Eux ne redouteront pas, comme les minorités censitaires, que l'Evangile rappelle trop aux riches leurs devoirs envers les pauvres : ils sont eux-mêmes ces pauvres...

« Si la longue résistance opposée depuis l'origine à la politique de l'Evangile par les pouvoirs humains n'a pu étouffer la semence divine, si le miracle dix-huit fois séculaire de la victoire chrétienne sur la ténacité de nos vices s'est accompli quand la force de l'Etat était employée à détruire ou à dominer l'Eglise, quand la lumière de l'Evangile avait à percer l'épaisseur du bandeau royal qui, presque toujours, a glissé du front sur les yeux des princes; quand la charité avait à pénétrer les cœurs sous l'armure de la violence féodale et de l'égoïsme bourgeois, quelle ne sera pas l'efficacité du christianisme le jour où la clarté de l'Evangile, pour parvenir aux sociétés, n'aura plus à traverser que le pur cristal des âmes simples!...

« Il n'y a pas à détruire, il faut baptiser la Révolution française. Par le baptême d'un roi, la France est devenue l'initiatrice de la civilisation sous la forme de la monarchie chrétienne. Par le baptême du peuple, la France doit continuer et accroître cette civilisation, sous la forme de la démocratie chrétienne. Nos dons nous y préparent, la Papauté nous y convie, notre intérêt nous y oblige, et Dieu nous attend. Puisse dans quatorze siècles cette société à venir, aussi obscure pour notre imagination que la société actuelle était invisible pour Clovis, et à qui nous paraîtrons barbares comme nous semble le roi Franc, nous rendre le témoignage que nous rendons à cet ancêtre, d'avoir cru au bien selon nos lumières, de l'avoir pratiqué selon nos forces, et d'avoir employé la main de la France à l'œuvre de Dieu ! »

VIII

Monument d'érudition et de dévotion, de foi patriotique et de conviction religieuse, le tableau de la *France chrétienne dans l'histoire* vient à point pour réconforter les catholiques français dans une heure d'épreuves. Mais nous voudrions surtout le voir entre les mains de tant d'hommes de bonne volonté, qui demeurent en dehors de l'Église parce qu'ils en ignorent la salutaire influence sur les nations et sur les âmes. A ceux-là, si cet ouvrage leur tombe sous les yeux, fasse le ciel qu'une voix secrète murmure, comme jadis à Milan au jeune érudit qui avait épuisé l'étendue et la vanité des connaissances purement humaines : *Tolle*, *lege!* Les génies comme Augustin sont rares, et il n'est au monde qu'un seul Livre de vie; mais il y a toujours des esprits dévoyés, et c'est une noble tâche que de travailler à les remettre sur le chemin de la vérité.

L. de Lanzac de Laborie.

LE PREMIER SIÈCLE
DE
L'INSTITUT DE FRANCE

Les fêtes du premier centenaire de l'Institut ont été célébrées avec la calme majesté, la splendeur grave et discrète qui convenaient; il n'y eut point, pour les troubler, de manifestations bruyantes, et les ovations furent respectueuses et lointaines. Et, après ces quelques jours où s'affirmèrent, d'une façon si émouvante et si digne, la cordialité et la fraternité de tous les membres, les académiciens ont repris leurs réunions intimes, tandis que les correspondants et les associés se penchent de nouveau sur leurs travaux à peine interrompus, remportant dans leurs villes et leurs patries diverses, le souvenir de ces solennités. Quels souvenirs! C'est notre capitale accueillante et ce sont les vers de M. Sully-Prudhomme, c'est l'éloquence de M. Ambroise Thomas et de M. Jules Simon, c'est le discours de M. Poincarré, c'est la bonne grâce souriante de Mgr le duc d'Aumale; c'est Chantilly, et c'est surtout le caractère imposant de cette messe qui, devant Mgr Perraud, fut dite par M. l'abbé Duchesne. Nous nous en voudrions de ne pas signaler d'un mot la pensée religieuse qui a marqué le début de ces fêtes. Lorsque M. l'abbé Duchesne officiait, ce n'était pas seulement le savant directeur de l'Ecole française de Rome qui oubliait le latin de Cicéron et le latin de l'épigraphie pour ne se plus rappeler que le latin de l'Eglise : tous ceux qui étaient là, littérateurs, médecins, statuaires, chimistes, peintres, philosophes, hommes d'Etat, priaient comme lui, avec la même sincérité, et cette foi, cette ardeur n'étaient peut-être pas prévues par les législateurs de l'an IV. Les chants liturgiques, les surplis et les cierges, rejetaient loin de toutes les mémoires les panaches et les écharpes des conventionnels; ils établissaient mieux que toutes les paroles, par un témoignage divin, que le décret révolutionnaire qui avait supprimé les académies n'avait rien pu contre ces académies, qu'elles revivaient par-delà ce décret, et, dans le chœur, la robe de Mgr Perraud, cardinal de demain, faisait songer à la robe du cardinal qui, en 1635, fonda l'Académie française.

Mais ces souvenirs, pour être précieux, n'en sont pas moins d'essence fuyante. Un monument plus durable vient d'être élevé

à l'occasion de ce centenaire : c'est l'ouvrage que publie M. le comte de Franqueville sous ce titre : *le Premier siècle de l'Institut de France*[1].

I

Ce mot : l'Institut, n'est le plus souvent pour nous qu'un mot. C'est un nom noble et sonore, c'est le titre le plus glorieux peut-être qui soit et dont s'enorgueillissait, comme l'a remarqué M. Jules Simon, l'orgueilleux général Bonaparte au temps de ses plus étonnants triomphes. C'est un palais austère où n'entrent que de rares privilégiés; une élite seulement assiste à ses séances et même à ses séances publiques; quant au commun des hommes, ils savent que c'est la maison de la méditation et du génie, la demeure de ceux qui illustrèrent la science et la pensée, qui augmentèrent notre patrimoine de connaissances et de beauté — et ils ne savent rien de plus.

Sous la plume de M. de Franqueville, cette sorte d'obscurité et de mystère qui enveloppe l'Institut s'efface et disparaît : les coins les plus reculés, les règlements les moins connus, les salles les mieux closes, tout est étudié et produit en pleine lumière, en une lumière claire et sereine. Avec une parfaite aisance, l'auteur nous guide parmi les fauteuils et les bustes, parmi les années et les siècles, puisque, avant de s'arrêter au décret du 3 brumaire an IV, il remonte — si vite — à l'Académie conçue en 1570 par le poète Antoine de Baïl et à la corporation de Saint-Luc, établie en 1391 : c'est une promenade rapide et recueillie, ce sont de succinctes remarques et de brèves indications. Et, grâce à lui, l'Institut n'est plus une maison, ce n'est plus un nom, c'est un *organisme* presque frémissant, c'est une chose pensante et *vivante*. Jamais la vie de l'Institut ne nous apparut plus réelle : nous vivons de sa vie, nous le voyons non pas s'agiter mais agir, étendre sur tous les efforts et sur toutes les branches de l'intelligence son influence et sa bienveillance, encourager le labeur, susciter des chefs-d'œuvre, récompenser le dévouement et la charité, et faire tout cela sans relâche, sans bruit, modestement, presqu'à la dérobée.

C'est que M. le comte de Franqueville a appliqué ici, comme dans tous ses écrits, la méthode nette et aiguë que les lecteurs de cette Revue connaissent pour avoir eu souvent l'occasion de l'apprécier : il a employé à la fois la patience avec laquelle il commentait jadis les moindres lois de travaux publics, la pénétra-

[1] *Le Premier siècle de l'Institut de France* (25 octobre 1795 — 25 octobre 1895), par le comte de Franqueville, membre de l'Institut. Paris, J. Rothschild, éditeur, 1895. 2 vol. grand in-4°. (Le premier volume a paru. Le deuxième paraîtra le 25 décembre.)

tion et la largeur d'esprit avec laquelle il édifia son livre magistral sur *le Gouvernement et le Parlement britanniques*, avec laquelle il nous restitua la grande figure et la grande âme de Montalembert. Il a fait plus. Le vieux Boileau disait :

Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire.

Jamais personne ne sut autant se borner que M. de Franqueville. Il aurait pu composer l'œuvre la plus agréable, la parsemer des anecdotes les plus émouvantes et les plus piquantes, la fleurir des charmes d'un style nuancé, ferme et souple, dissertant ici, discourant et racontant là : ç'auraient été des secrets diplomatiques et des secrets de cabinet de travail, des citations, des discussions et des scolies. M. de Franqueville ne s'est pas laissé séduire : il a eu l'ambition de ne pas faire une œuvre d'art, l'ambition plus haute de laisser *un document*. Une ordonnance régulière et extrême, la brièveté la plus stricte, le laconisme même, la constatation pure et simple, sans éloge ni blâme, de ce qui fut et de ce qui est ; des dates, des titres et des honneurs, voilà tout ce qu'il s'est permis : c'est avoir agi non en historiographe, comme on aurait dit au grand siècle, mais en historien et en philosophe. Et c'est là un travail presque inimaginable : comment, en parcourant un siècle si rempli, en transcrivant des noms si notoires, résister au désir de dire son mot sur tels événements, sur telle minute de l'existence d'un homme, sur tel livre qui fit gloser, sur tel chapitre qui fit crier, sur tel mot qui révolutionna le monde? Comment contenir ici son admiration, là sa tristesse ou les élans de son indignation? M. de Franqueville a eu cette vertu, ce bonheur, cette impartialité. Les recherches les plus longues et les plus pénibles ont été un jeu pour lui : qu'on lise les remerciements que, en tête de ses notices biographiques et bibliographiques, il adresse à l'obligeance des ministres de la guerre et de la marine, des doyens des quatre facultés de Paris, des administrateurs du Collège de France, de la Bibliothèque nationale, de la Comédie-Française, des directeurs de l'Observatoire, du Conservatoire des arts et métiers, etc., du garde général des Archives nationales et du directeur des études de l'École polytechnique : ils trahissent la conscience avec laquelle l'auteur a feuilleté les archives, scruté les notices, les mémoires, compulsé les collections de tous les périodiques : ç'ont été même « des recherches faites hors de France et notamment dans les bibliothèques de Londres », et il n'est pas de catalogue ignoré qui ait échappé à ses investigations. Il est impossible de supposer que, chemin faisant, M. de Franqueville n'a pas rencontré les prétextes les plus sérieux à digressions

et à développements, et cependant, malgré les trouvailles les plus inédites, il n'a pas voulu déborder son cadre, il s'en est tenu aux renseignements d'une ligne. Il y a plus : il a su même voiler la tendresse si légitime et si profonde qu'il éprouve pour l'Institut et, non sans fierté, il a écrit, en sa préface : « C'est, d'ailleurs, à la postérité qu'il appartient de porter un jugement définitif sur ce premier siècle de l'Institut. Ceux qui ont eu l'honneur d'appartenir à cette illustre compagnie sont mal placés pour prévenir cet arrêt, mais ils n'ont pas lieu de le craindre. »

Le résultat de ces scrupules, de cette exactitude passionnée, de cette minutie intelligente, de ce labeur et de cette rigueur, nous l'avons déjà indiqué : ces détails si difficilement recueillis ne s'éparpillent pas, ils se réunissent et se resserrent en faisceaux, et ces matériaux ténus s'agglomèrent fortement et gracieusement pour former la masse solide et élégante, le monument de marbre et d'or qu'est le volume : ces traits se rejoignent, se complètent et nous restituent tout ce siècle : tout se suit sans interruption, sans lacune, en un cortège merveilleusement ordonné, et rien n'est éloquent comme cette concision, cette précision et cette harmonie, et rien, répétons-le, ne nous donne plus intimement, d'une façon plus intense, le sentiment de la vie, de la vie à la fois si complexe et si une, si ardente et si sereine, de ce cerveau de la France, qu'est l'Institut.

II

La première partie du premier volume est consacrée à l'histoire et à l'organisation de l'Institut. C'est un sujet fort vaste, puisqu'il comprend les anciennes académies, leur fondation et leur suppression, la naissance de l'Institut, ses incessantes transformations, son existence hésitante, timide et pourtant heurtée, puis plus calme, ses noms changeants, ses classes éternellement modifiées en leur chiffre, en leurs sections, en leurs attributions; puis leurs règlements, les donations, les prix, le personnel, la topographie, l'installation, les attributions des membres et l'état actuel des académies. Ce sont choses qui prêtent aux variations et aux artifices de rhétorique. Dès les premiers efforts de cet esprit ingénieux et inquiet que Du Bellay appela

Docte, docteur et doctime Baïf,

pour instituer, à l'imitation des académies italiennes, une académie de poésie et de musique, c'est une histoire mouvementée, pleine de faits, d'intrigues, d'essais et d'échecs. Le roi Charles IX écrit : « Nous avons libéralement accepté et acceptons le surnom de Protecteur, parce que Nous voulons et entendons que tous les exer-

cices qui s'y feront soyent à l'honneur et accroissement de Nostre Estat et à l'ornement du nom du Peuple français. » Le bon Baïf peut espérer, malgré l'opposition de l'Université de Paris, poursuivre ses jeux avec plus d'autorité et continuer ses innovations prosodiques dont seraient jaloux nos poètes contemporains les plus ennemis de la tradition. Il travaille avec le vieux Dorat, l'obscur Penthus de Thiard, le « gentil » Belleau, le Vendômois Ronsard, Jamyn et Jodelle, mais il doit résister aux « chiens s'entregrondans... qui jettent des abbois envieux ». Puis, après la disparition de cette académie, c'est, à une quarantaine d'années de distance, la réunion presque clandestine de quelques lettrés chez Conrart, et l'établissement par Richelieu, en dépit du Parlement, de l'Académie française. M. de Franqueville, en sa course rapide, ne s'arrête pas à la question du *Cid*, aux « sentiments de l'Académie, » tant loués par La Bruyère, tant discutés par d'autres écrivains, et s'il mentionne que, « quand le duc du Maine manifesta le désir d'être admis, Louis XIV déclara que le prince était trop jeune pour être académicien, il ne rappelle pas que Racine déclara au Roi qu'il n'était pas un académicien qui n'eût, au plus haut degré, l'envie de mourir pour avoir l'honneur de laisser son siège au prince, alors âgé de moins de dix ans. Il indique aussi la non-acceptation du président de Lamoignon, sans répéter que c'est de ce refus que date la nécessité de briguer les fauteuils vacants; il ne parle pas de l'exclusion de Furetière et est très bref sur celle de l'abbé de Saint-Pierre; il ne peut insister sur les difficultés de l'élection de Montesquieu, sur les tentatives longtemps infructueuses de Voltaire pour pénétrer dans le sanctuaire, puis pour faire de sa campagne contre Shakespeare la croisade de l'Académie : c'est que M. Franqueville ne parle de l'Académie française et des anciennes académies que pour mémoire, pour ne pas laisser ignorer que les classes de l'Institut de 1895 sont les académies de droit divin. Et sa discrétion est infinie : il insiste aussi peu sur l'Académie de peinture que sur l'Académie royale des sciences, et il dit cependant l'essentiel, et son historique est aussi complet, aussi intéressant que le serait l'histoire la plus anecdotique : et c'est avec une tristesse contenue qu'il conte la suppression des académies : « Je n'entreprendrai pas, dit-il, de recommencer le récit déjà fait maintes fois des circonstances qui, pendant l'une des plus sombres et des plus honteuses époques de notre histoire, amenèrent la dissolution des cinq Académies. » Il ne cite même pas un extrait de l'inimaginable factum qui, lu par Grégoire à la Convention, amena cette dissolution : « En ce jour, où le soleil n'éclairera qu'un peuple de frères, les regards ne doivent plus rencontrer sur le sol français

d'institutions qui dérogent aux principes éternels que nous avons consacrés, et cependant quelques-unes, qui portent encore l'empreinte du despotisme, ou dont l'organisation heurte l'égalité, avaient échappé à la règle générale : ce sont les académies. » Il se contente, après quelques lignes emplies par les noms des membres qui furent exécutés, Lavoisier, Bailly, Bochard de Saron, Malesherbes, etc.; assassinés, comme le duc de La Rochefoucauld; tués par la douleur ou l'effroi, comme Condorcet, Chamfort, Florian, Beauvau, Lemierre et Vicq-d'Azyr, de ce mot poignant : « Ainsi avaient fini les académies, par le martyre, la prison et l'exil. »

Cette fin du premier chapitre est tragique; le deuxième chapitre est plus riant : il s'agit de l'organisation et des transformations de l'Institut. M. de Franqueville ne se perd pas dans les différents décrets, arrêtés et articles de loi qui se rapportent aux premières années de l'Institut; il néglige même les plus étranges et les plus amusants; il n'a que faire de l'arrêté du 23 floréal an IX, qui établit un grand costume et un petit costume; de l'arrêté du 19 thermidor an IV, qui établit que l'indemnité sera estimée en myriagrammes; de l'article 11 du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV, qui affirme que « chaque classe aura, dans son local, une collection des productions de la nature et des arts »; et ne s'arrête pas plus à la décision du 8 frimaire an VI, qui réglemente le cérémonial à suivre « lorsqu'il est envoyé par le Corps législatif ou par le Directoire exécutif quelque question, découverte ou ouvrage à examiner », qu'à l'arrêté du 18 germinal an VII, disant : « Pour mettre les membres de la classe à portée de prononcer sur le mérite d'un candidat ou même sur son domicile, il y aura toujours l'intervalle d'une séance entre la présentation des candidats et le scrutin. » Et il a raison : ces textes ne tiennent pas à la constitution intime, à l'existence de l'Institut; il a entrepris de nous retracer cette existence, de nous la rendre sensible et présente, et ces textes contrarieraient la netteté de cette vision, et notre sensation serait moins nette et moins aiguë. Ce qui importe, et ce qui importe seulement, c'est la division des classes, la répartition des membres, le système des élections et des présentations, le lieu des séances. Les premières réunions de l'Institut, après la tourmente, la dispersion des anciennes académies après le chaos négateur de la religion, de la raison et de la vertu, ont leur intérêt. M. de Franqueville ne peut nous les dépeindre en leurs moindres aspects, en leurs plus subtiles nuances, mais il nous les restitue sans trop les résumer, et une ligne lui suffit pour noter la servilité avec laquelle, le 19 fructidor an V, on accepte l'exclusion, pour cause de déportation de Carnot, Pastoret, Sicard et Fontanes; de

telles scènes s'évoquent facilement, et l'auteur passe sur toutes les petites transformations pour arriver à la modification plus importante de 1803, qui reconstitue, sans leur rendre leur nom, les anciennes académies, et à l'ordonnance royale du 21 mars 1816, qui « rattache leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise. La morne histoire de l'Institut sous l'Empire, avec ses épisodes si émouvants, comme l'élection de Chateaubriand, n'est indiquée que d'un mot, lorsque l'auteur parle des temps où, suivant l'expression de M. de Rémusat, « on avait peur de penser ». Les souvenirs de la Restauration sont moins pénibles : c'est l'exclusion des régicides, puis c'est l'ordonnance royale du 26 octobre 1832, qui rétablit, sous le titre d'Académie des sciences morales, la deuxième classe, supprimée en 1803, et l'Institut ne subit plus de changements jusqu'à ce jour.

III

Dès lors, M. de Franqueville n'a plus à s'occuper du passé. Consacré aux règlements, aux fondations de prix et à l'installation, le chapitre III nous donne le secret de la vie de l'Institut. L'auteur prête très simplement un relief singulier à tous les détails de l'organisation, aux réunions, aux délibérations, aux formalités, aux honneurs funèbres, aux prix et aux libéralités que l'Institut a la mission délicate de distribuer : de longues phrases auraient, croyons-nous, atténué l'intérêt : ces mots concis ramassent les impressions, les groupent et sont tout aussi éloquents que les excellentes photographies dont M. de Franqueville a illustré son texte. Et dans ces photographies qui représentent les cours et les salles, les murs qui s'élèvent très hauts et très sévères avec leurs larges fenêtres, les voûtes qui peu à peu s'infléchissent au-dessus de la statue altière de Bossuet ou de la statue méditative et rêveuse de Fénelon, les bas-reliefs ornés de lyres et de couronnes, les colonnes et les bustes graves qui semblent voir et réfléchir par-delà la mort, les plafonds vastes, les immenses tables où des encriers attendent les plumes impatientes qui, après avoir écrit des chefs-d'œuvre, veulent écrire de nouveaux chefs-d'œuvre, les livres qui, sans fin, se pressent l'un contre l'autre dans la bibliothèque, tout a une vérité, une beauté majestueuse et forte. Ces salles sont vides, les fauteuils sont inoccupés : c'est le décor. M. de Franqueville nous présente ensuite les académiciens. C'est une préparation très savante et très habile : nous pénétrons ainsi de plus en plus dans la vie de l'Institut : tout d'abord, ç'a été son histoire, ses origines, puis nous nous sommes respectueusement familiarisés avec ses destinées changeantes, avec ses bâtiments, maintenant c'est le tour de ses membres. En ce cha-

pitre, l'auteur ne nous les présente pas individuellement, il fait mieux, il donne leur nombre total depuis 1795, leur répartition entre les différentes classes et constate même que « l'Allier et les Hautes-Alpes n'ont donné naissance à aucun académicien, que les Basses-Alpes et la Haute-Loire n'en peuvent revendiquer plus d'un, que soixante-trois départements en ont produit de deux à neuf; dix-sept en ont eu de deux à vingt; trois seulement la Côte-d'Or, les Bouches-du-Rhône et le Rhône présentent un chiffre supérieur, vingt-deux pour les Bouches-du-Rhône, vingt-trois pour la Côte-d'Or et vingt-huit pour le Rhône ». Du reste, ce chapitre est particulièrement remarquable; sans se départir de son extrême concision, sans quitter la statistique, en étudiant les grades des académiciens dans la Légion d'honneur, leurs familles et l'influence de la politique, M. de Franqueville a écrit des phrases d'une élévation morale très émouvante. « Ce sont seulement les hasards de la politique, parfois seulement ceux de la longévité, qui ont élevé si haut les uns et qui ont fait écarter les autres, et, parmi les savants qui ont illustré la France en ce siècle, beaucoup auraient pu, comme Montalembert, inscrire sur la porte de leur demeure cette noble et fière devise : « Plus d'honneur que d'honneurs. »

« Quoi qu'il en soit, il est, pour les esprits supérieurs, un bien plus précieux que tout autre : c'est le travail, que le savant digne de ce nom aime d'amour, comme on aime une dame; le travail qui porte avec soi, tout ensemble, la plus enviable récompense et le plus solide bonheur, alors même qu'il ne donne pas la gloire et n'assure pas l'immortalité. Le reste importe peu. » C'est là une déclaration qu'il faut aimer, admirer, saluer et retenir. Elle est bien à sa place dans ce livre qui, s'il comprend quelques noms un peu suspects, est avant tout la glorification du labeur éternel et désintéressé et de la réflexion féconde. Une note, au bas de cette page, rappelle qu'Adanson, nommé à cinquante-huit ans membre de l'Académie des sciences, fit répondre qu'il ne pourrait se rendre à la convocation parce qu'il n'avait pas de souliers. Ce sont choses qui, mieux que toutes les biographies, mieux que tous les éloges, font revivre devant nous les figures sublimes de ceux qui ne songèrent qu'au travail, qui subirent toutes les privations, les humiliations, même sans les apercevoir, et les railleries de la multitude, soutenus et illuminés par leur foi en la vertu, en la bonté de Dieu et en la beauté. Et cette phrase de M. de Franqueville montre irréfutablement que l'Institut est un refuge contre la sottise et la petitesse, une sorte de Panthéon des vivants. Dès lors, nous connaissons parfaitement cette maison; lorsque, dans le chapitre suivant, M. de Franqueville précise le rôle respectif de chacune des

académies, il parle à des initiés; toutes les académies nous sont parfaitement connues, très chères, et la méthode de l'auteur a été si parfaite, son habileté si grande, sa précision si minutieuse, et il nous a, par sa noblesse d'âme, élevés si haut que, si j'ose m'exprimer ainsi, il nous semblerait presque que nous en sommes. C'est le plus magnifique éloge qu'on puisse jamais adresser à une œuvre ; c'est le plus rare et jamais il ne fut plus mérité. Et jamais on n'arriva à ce résultat avec une telle absence de procédés, une telle loyauté, une telle simplicité, une égale sévérité sans sécheresse, et le premier siècle de l'Institut de France vient de passer devant nous, agité, et pourtant d'une gloire pure et tranquille; c'est que M. de Franqueville a su nous rendre la paix de ces âmes de penseurs et de savants qui, par-dessus toutes les factions, par-dessus les instincts mauvais et les intrigues stériles, au-dessus de l'époque, vivent en dehors des temps et des hommes, vivent en leurs travaux, en leurs rêves, en leur effort vers la perfection.

IV

« Nul livre, dit l'auteur, ne serait plus admirable ni plus émouvant que celui dans lequel on raconterait l'histoire de la plupart de ces hommes. » Le livre de M. de Franqueville n'est-il pas ce livre? N'a-t-il pas, en ses notices biographiques et bibliographiques qui forment la deuxième partie du volume, rappelé leurs « luttes héroïques », n'a-t-il pas opposé, comme il voudrait qu'on le fît, à « l'amour du luxe, la soif du bien-être et l'habitude de la futilité d'esprit » de la société française du dix-neuvième siècle, leur « curiosité du vrai, leur dédain des richesses et leur culte des choses de l'intelligence »? Ces notices ne sont pas longues : après les noms et prénoms des académiciens, leur grade dans la Légion d'honneur, ce sont les dates de leur naissance, de leurs titres et dignités, parfois de leurs malheurs et de leur mort, puis c'est l'indication de leurs ouvrages, s'il y a lieu, de la notice qui leur fut consacrée, et c'est tout. Les plus belles existences du monde, les existences les plus tourmentées, les plus pleines de travaux de tout genre et d'aventures de toute espèce, tiennent en quelques lignes : c'est, dans toute sa rigueur, l'égalité académique. Ce n'est pas ici une biographie de ministres ou d'hommes de théâtre, c'est une liste documentaire des membres de l'Institut. Le Bonaparte (Napoléon) que nous voyons à l'article 154 est le membre de la classe des sciences physiques et mathématiques; Chateaubriand, Thiers, Guizot, Montalembert et Mgr Dupanloup sont des membres de l'Académie française, tout comme Hugo, Sainte-Beuve et M. Renan. Et la brièveté est partout la même, ainsi que l'exactitude. M. de

Franqueville s'excuse de quelques lacunes, en avouant toutefois que la faute en est aux archives de certaines administrations, y compris celles de l'Institut, et en révélant que, « dans certains établissements, ces lacunes vont jusqu'au néant ». Et le cortège s'avance, superbe, des savants, des poètes et des hommes d'Etat qui firent partie des illustres compagnies : c'est Lagrange, c'est Laplace, c'est Monge, Bernardin de Saint-Pierre, Houdon, Grétry, Chateaubriand, Charles Nodier, Chevreul, Lamartine, Vigny, Montalembert, Alfred de Musset, Berryer, Mgr Dupanloup, Jouffroy, Pasteur, Lacordaire, Gounod, Caro, Taine, pour ne citer que des morts : tant de célébrités diverses, tant de carrières presque antithétiques, tant d'œuvres! Sans doute, à côté de ces noms, il y a d'autres noms plus obscurs, à côté des étonnants génies qui magnifièrent l'humanité, il y a des notoriétés plus humbles, des hommes qui se contentèrent d'avoir du talent ou qui, même, se contentèrent du talent de se passer de talent pour arriver aux honneurs les plus étranges et à l'Institut : nous trouvons des Cambacérès, des Sieyès, des Lucien Bonaparte, et nous trouvons même le comte Guiglielmo Brutus Libri Carucci, inspecteur général des bibliothèques. M. de Franqueville n'en a jugé aucun : les titres de leurs travaux, placés à la suite de leur nom, permettent à tous de se prononcer. A quoi servirait un commentaire des *Premières Méditations*, des *Harmonies*, de la *Vie de saint Dominique* ou de *Servitude et grandeur militaires ?*

N'y a-t-il pas là tout un enseignement? Et ne reste-t-il pas de la lecture de ce livre une impression saine, forte et haute? Ces livres qui sont énumérés ne sont pas tous des chefs-d'œuvre, mais ne sont-ce pas pour la plupart les livres les plus consciencieux et les plus estimables; ces hommes ne sont pas tous des génies, mais ne sont-ce pas des savants et des artistes qui furent d'infatigables travailleurs? *Tous ces hommes sont des hommes de bonne volonté*, que peut-on être de plus?

Et le livre de M. de Franqueville est plus qu'un document incomparable, une nomenclature de titres divers et de notoriétés variées : il exalte, autrement que par des mots sonores, le travail, l'étude et l'effort vers le mieux : c'est le livre le plus beau et le plus fécond, puisqu'il dresse devant nous des œuvres qui nous communiquent de l'ardeur, des noms à admirer et à aimer, des exemples à suivre, une tradition de labeur, d'honneur, de modestie et de volonté à continuer et à perpétuer.

E. DE MAUJARS-LUSSIENNE.

REVUE DES SCIENCES

Chemins de fer : En Angleterre. — Courses de locomotives. — Le record de la vitesse en chemin de fer. — La dernière lutte entre les Compagnies anglaises. — De Londres à Aberdeen. — Vitesse commerciale de 101 kilomètres à l'heure. — Vitesse effective de 130 kilomètres. — Aux États-Unis. — De New-York à Buffalo. — Vitesse commerciale 103 kilomètres à l'heure. — Vitesse effective 135 kilomètres. — Les transports de vitesse dans l'avenir. — Géologie : Les glaciers des Alpes centrales. — Crues et décrues pendant le dix-neuvième siècle. — Allures générales et particulières de la marche des glaciers. — Causes de la grandeur et de la décadence des glaciers. — Commission internationale des glaciers. — Chimie : Le Carbon. — Le diamant noir dans les pierres tombées du ciel. — Le diamant noir au Brésil. — Le plus grand diamant noir du monde. — Poids : 830 grammes. — L'Hélium. — Découverte sur terre d'un corps trouvé dans l'atmosphère du soleil en 1868. — L'Argon. — Fixité de la composition de l'air. — Astronomie : Les étoiles filantes de novembre. — Les essaims des 13 et 17 novembre. — Origine cométoire des étoiles filantes.

Tous les sports sont en faveur. Après les courses de chevaux, de bicyclettes, d'automobiles, etc., on a pensé aux courses de chemins de fer. On encourage la vitesse partout. En ce qui concerne les chemins de fer, il y a grand intérêt à savoir jusqu'où on peut aller avec notre matériel et surtout avec nos voies actuelles qui n'ont pas été établies en vue de transports aussi rapides. En Angleterre et en Amérique, la lutte est vive. C'est naturellement à qui franchira l'espace le plus vite, *Time is money*. Et puis, l'excellence des machines et l'habileté des mécaniciens entrent en jeu, et par suite la supériorité relative de l'industrie mécanique du pays. On se souvient peut-être qu'en 1888 une première lutte de vitesse eut lieu entre les Compagnies rivales des côtes Ouest et Est de l'Angleterre. On avait choisi pour théâtre de la course Londres, Edimbourg. Cette année, à la fin d'août, on a recommencé la lutte pendant près d'un mois, en augmentant sans cesse de vitesse et en prenant, d'un commun accord, pour terminus, Aberdeen au lieu d'Edimbourg.

Les lignes de la côte Ouest comprennent le *North Western*, de Londres et Carlisle et le *Caledonian* au delà; celles de la côte Est se composent du *Great Northern*, de Londres à York, de *North Eastern*, de York à Edimbourg et du *North British*, d'Edimbourg à Aberdeen. La distance totale de Londres à Aberdeen est de 861 kilom. par la

côte Ouest et de 841 kilom. par la côte Est. Les stations sont, sur la côte Ouest : Crewe, Carlisle, Stirling et Perth. Sur la côte Est : Grantham, York, Newcastle, Edimbourg, Dundee. La plus grande distance parcourue sans arrêt est de Londres à Crewe : 253 kilom. Enfin, la ligne de l'Ouest renferme de longues pentes de 3 à 5 mm. et des rampes, de 8 mm. sur 20 kilom., de 12 mm. sur 16 kilom. et de 11 mm. sur 10 kilom. Les lignes de l'Est ont des rampes qui ne dépassent pas 5 mm.

La charge des trains pendant le récent concours de vitesse a varié de 125 à 207 tonnes pour les lignes de l'Ouest, non compris la machine. Sur la côte Est, la charge varie entre 70 et 150 tonnes et enfin 210 tonnes. La *London and North Western*, à l'exception de la dernière course où elle eut recours à une locomotive Compound à roues de 2 m. 13, utilisa pour ses trains un type ordinaire à 4 roues accouplées de 1 m. 98. Sur la côte Est, la *Great Northern* employa indistictement des machines à roues libres de 2 m. 45 et de 2 m. 34.

Avant la course, les trains du soir partant de Londres à 8 heures, de King'Cross et d'Euston arrivaient à Aberdeen à 7 h. 40 m. du matin, ce qui correspond à une vitesse moyenne de 74 kilom. pour la côte Ouest et de 73 kilom. pour la côte Est. Le 29 juillet, on commença à accélérer la marche. On gagna près d'une heure et demi sur la durée du trajet. La vitesse moyenne commerciale atteignit 85,8 kilom. pour la *North Western* et 81 pour la *Great Northern*. Le 19 août on augmenta notablement la vitesse, puisqu'on arriva sur les 5 heures du matin. Vitesses commerciales moyennes : 93,6 kilom. pour l'Ouest et 88,2 kilom. pour l'Est. Mais le 21 août l'Est couvrit la distance avec une vitesse commerciale de 96,6 kilom. L'Ouest répliqua par la vitesse moyenne commerciale de 101 kilom. 4 environ sur un trajet de 867 kilom.

Les vitesses sont loin d'être constantes sur un pareil parcours. Ainsi on a relevé de Crewe à Carlisle (226 kilomètres en 2 heures 5 minutes 38 secondes) une vitesse moyenne de 108 kilomètres. Bien que le parcours de la côte Ouest soit supérieur à celui de la côte Est de 26 kilomètres avec des rampes plus fortes et plus longues, les trains de l'Ouest sont arrivés à destination avant ceux de la ligne rivale, sauf les 18 et 21 août, soit deux fois en 22 jours. On peut attribuer ce résultat à ce que les arrêts sont un peu moins nombreux et plus espacés sur la côte Ouest, mais surtout à ce que les machines prennent de l'eau en route à l'aide des appareils Ramsbottom et que les tenders sont beaucoup plus légers (25 tonnes contre 40) que ceux des compagnies rivales.

Nous avons parlé uniquement des vitesses commerciales, parce que celles-là sont celles qui importent en pratique, c'est-à-dire les

véritables distances parcourues par heure, en tenant compte des arrêts. Mais les vitesses effectives, celles de marche ont été bien plus grandes. On a donné les chiffres suivants, en défalqnant le temps perdu aux stations, pour la *North Western C°* : 120 et 130 kilomètres à l'heure. Bref, le 25 août, le train victorieux effectua son immense parcours en 512 minutes battant le record du monde entier détenu depuis quatre ans par l'*Empire State Express* entre New-York et Buffalo. La nouvelle de cette victoire fut saluée d'ailleurs à Aberdeen par un enthousiasme indescriptible : on porta en triomphe le mécanicien vainqueur dans les rues de la ville.

Quand les Américains apprirent le résultat de la course de Londres à Aberdeen, on résolut sur l'heure de reprendre la lutte, *All right!* Il fallait reconquérir au plus vite le record du monde entier. Malgré les difficultés de l'exploitation, les nombreux arrêts, les courbes, le plus grand nombre de voitures, on n'en franchit pas moins normalement les 707 kilom. 520 du parcours New-York-Buffalo en 520 minutes. Dès le 10 septembre, l'*Empire State Express* répondait au défi des Anglais et lançait un train à 5 heures 40 minutes du matin, gare de New-York. Ce rapide entrait en gare de Buffalo à midi 34 minutes 57 secondes. Il avait accompli le trajet en 6 heures 54 minutes 27 secondes, soit en 415 minutes, vitesse moyenne 103 kilom. 451, tandis que le train anglais n'avait obtenu que 101 kilom. 700. La vitesse effective du rapide américain, défalcation des arrêts, ressort à 135 kilomètres contre 120 à 130 du train anglais. L'Amérique triomphe.

Cette lutte internationale présente de l'intérêt. Elle met en lumière ce que nous pouvons espérer dans l'accroissement des vitesses. Nos locomotives à vapeur peuvent fournir des vitesses effectives d'au moins 140 kilomètres à l'heure. Mais c'est la voie qui est gênante et qui par ses courbes et ses rampes limitera la vitesse. Prudemment on ne saurait dépasser en service courant, les chiffres réalisés dans ce tournoi entre les Compagnies, en s'arrêtant aux stations ordinaires. La course terminée, on s'est même hâté de rétablir l'horaire tel qu'il était au début. On a toutefois gagné un bon quart d'heure. L'arrivée à Aberdeen se fait par les deux routes maintenant, à 6 heures 25 minutes au lieu de 6 heures 40 minutes. La vitesse commerciale est devenue ainsi 82,4 kilomètres par les trains de la côte Est et 82,7 kilomètres par les trains de la côte Ouest. Le seul moyen de gagner en pratique encore du temps sera de prendre l'eau en route et d'utiliser les machines Compound à six roues du type Weebb.

En somme, nous sommes bien prêts des vitesses possibles avec le matériel actuel et rêvées par les ingénieurs. Quand on en sera à la vitesse commerciale courante de 100 à 106 kilomètres, on pourra se tenir pour très satisfait. Il faudra chercher autre chose que nos che-

mins de fer actuels. L'électricité nous fait espérer encore de beaux jours pour les chemins de fer de l'avenir.

Sur l'initiative de M. le capitaine Marshall-Hall, de Parkstone (Dorset, Angleterre), le 6e congrès international de géologie réuni à Zurich en août dernier a décidé de former une commission chargée d'étudier les variations en grandeur des glaciers actuels dans les diverses contrées de la terre, et M. F.-A. Forel, de Morges, a été nommé président de la commission internationale des glaciers. Cette commission aura fort à faire, et nous ne sommes pas près d'avoir ses conclusions, car le phénomène à examiner est très complexe et nécessite des années pour accomplir son cycle. Les glaciers varient sans cesse de volume. Pendant cinq ans, dix ans, vingt ans même, on voit, sans cause apparente, un glacier augmenter de longueur, dépasser ses limites, repousser ses moraines, envahir des pâturages, renverser des forêts, démolir des chalets, semant la terreur sur son parcours. On a fait, jadis, plus d'une fois, des processions devant le glacier des Bossons (Chamonix), pour implorer la clémence du ciel et arrêter la marche du fléau. Puis, après cette invasion, tout à coup, le glacier s'arrête dans sa descente; il diminue, se raccourcit et rétrograde pendant dix ans, vingt ans et même trente ans. Son recul est tel, qu'on oublie volontiers qu'il a progressé jadis, et l'on s'imagine quelquefois que c'est fini et que le glacier disparaîtra quelque jour. Et en effet, il rétrograde de nouveau pendant des années. Puis, un beau jour, on s'aperçoit que le glacier qui devait s'évanouir peu à peu reprend vie et commence à s'allonger. Et il croît de nouveau pendant de longues années. Les dimensions en longueur grandissent en même temps que les autres dimensions. Le glacier s'allonge, mais aussi s'épaissit et s'élargit. Bref, la masse de glace augmente très notablement. Cette variation périodique est irrégulière. Les maxima successifs sont diversement espacés; la crue est parfois rapide, parfois lente. Ces phénomènes sont d'autant plus compliqués que si généralement ils s'étendent à l'ensemble des glaciers d'une même région, cependant ils ne s'appliquent quelquefois qu'à quelques glaciers. Une crue peut-être très marquée sur plusieurs glaciers, tandis que d'autres restent stationnaires ou même sont encore en décrue. Au milieu de telles irrégularités, il est difficile de trouver la loi qui préside à ces diverses variations. Cependant, en gros, on peut la pressentir.

M. J.-A. Forel, qui a fait une étude très suivie des glaciers des Alpes centrales, et depuis fort longtemps, a récemment, dans différentes notes, tracé dans leurs grandes lignes les allures de ces glaciers pendant le dix-neuvième siècle. Avant 1811, on ne possède guère de documents sérieux sur les glaciers suisses. A partir de 1812, la

crue est générale, et elle passe par un maximum, suivant la région, de 1818 à 1823. Les glaciers ont une étendue considérable; ils ont pris la plus grande extension connue depuis l'époque historique. C'est le maximum du premier quart de siècle.

Après quoi décrue, mais mal marquée, indécise au point qu'on ne peut fixer avec quelque précision l'époque du minimum, aussi bien pour les glaciers considérés individuellement que pour l'ensemble des glaciers des Alpes.

Un nouveau maximum s'accuse ensuite pour un grand nombre de glaciers, vers 1840, 1850 et 1860, soit, en moyenne, vers le milieu du siècle. Cette fois, la décrue apparaît ensuite avec évidence; elle est intense, prolongée et générale, puisqu'elle atteint même les glaciers chez lesquels il n'y avait pas eu encore de maximum. Vers 1870, tous les glaciers des Alpes étaient en décrue. A partir de 1875, nouvelle période d'accroissement. Le glacier des Bossons s'allonge en 1875; en 1878, la Brenva; en 1879, le Trient et Zigiovenove, etc. L'allongement persiste encore. Cependant, des glaciers voisins décroissaient encore en 1880. Tel groupe de montagnes a ses glaciers en crue, et d'autres en décrue. M. Forel dit : « Tous les glaciers du Mont-Blanc, la moitié de ceux du Valais, un quart de ceux de l'Oberland bernois, quelques glaciers des Grisons, se sont mis en crue dans les vingt ans, de 1875 à 1895. Pour les autres, aucun indice de croissance n'est encore apparent. »

En 1893 et 1894, quelques-uns des glaciers qui avaient fait cette poussée du dernier quart de siècle se sont déjà mis à décroître; ils diminuent d'épaisseur très visiblement. Le glacier du Rhône, que nous avons examiné à plusieurs reprises depuis 1881, était resté stationnaire; on s'imaginait tous les ans qu'il allait grandir, et les curieux qui visitent son front chaque été le voyaient déjà revenir vers l'hôtel du Glacier. Tout au contraire, il a recommencé à décroître avec une nouvelle intensité. Pour le glacier du Rhône et pour ses congénères, il semble que la phase de crue bien insensible est terminée, et que la décrue se produit très manifestement. Tant pis pour les touristes d'Andermalt, du Grimsel ou de Briges.

En somme, l'état des variations peut se résumer ainsi : 1812-1818; crue et maximum, 1825; décrue ou état stationnaire, 1820 à 1840; minimum sans date; crue ou état stationnaire, 1830 à 1860, et même 1870; maximum, milieu du siècle; grande décrue générale, avec minimum encore inconnu; petite crue de 1875 à 1894, et actuellement, petite décrue pour un certain nombre.

On le voit, les variations sont difficiles à bien saisir et les phases assez distinctes d'un glacier à un autre pour qu'il soit impossible de généraliser. En présence de ces allures particulières des divers glaciers,

il serait difficile de formuler déjà une loi d'ensemble. Mais on peut momentanément ne considérer que les crues bien marquées : la crue évidente du premier quart de siècle, le maximum de 1854, la grande décrue du troisième quart de siècle, la crue locale des glaciers du Mont-Blanc dans le dernier quart du siècle. On peut admettre que, lorsque tous les glaciers des Alpes Suisses progressaient en 1818, quand tous étaient en diminution en 1870, ils subissaient des actions générales. Or ces actions sont extrêmement lentes, ou plutôt se font sentir au bout d'un grand nombre d'années. La période qui sépare le maximum du minimum est souvent de plus de trente ans, comme on l'a remarqué à Grindelwald et au glacier du Vernagt; elle est comprise entre trente et cinquante ans. Une périodicité d'une telle amplitude est évidemment d'observation difficile; elle correspond à la durée moyenne d'une vie humaine. C'est pourquoi nous répétons que la Commission internationale des glaciers ne nous apportera pas de solution, même à la fin de ce siècle. En attendant, on peut dire sans se compromettre que le phénomène de la variation des glaciers est évidemment dû aux éléments météorologiques. Tout dépend de deux facteurs principaux. L'alimentation du glacier par les chutes de neige du haut, et sa liquéfaction surtout par la fusion des neiges du bas. Le volume du glacier est manifestement en corrélation avec l'abondance des chutes neigeuses, et en raison inverse de la chaleur estivale. Or ces deux facteurs, humidité atmosphérique et chaleur, sont essentiellement variables. La marche du glacier révèle la résultante de leurs influences communes. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir les variations glaciaires prendre des allures compliquées et malaisées à saisir. Et d'autant mieux que l'action des facteurs météorologiques ne se traduit pas immédiatement aux regards. L'écoulement des glaciers, depuis la glace qui avoisine le névé jusqu'au front inférieur, exige dix ans, quinze ans. C'est longtemps après l'accident météorologique qui détermine la crue que le glacier commence à déborder. Les observations n'en sont que plus difficiles. Quoi qu'il en soit, on peut espérer que l'on finira par débrouiller à la longue la part d'influence des phénomènes météorologiques, et qu'on parviendra à saisir avec plus de netteté la relation de cause à effet qui les relie aux variations si intéressantes des grands glaciers. La Commission internationale des glaciers fera donc œuvre utile en provoquant et groupant les observations à la surface du monde entier.

M. Henri Moissan a présenté à l'Académie des sciences un diamant du poids de 630 grammes, soit 3073 carats de 0 gr. 205, le plus gros diamant du monde. Pour éviter toute méprise, ajoutons vite qu'il s'agit d'un diamant noir, de cette variété connue sous le nom de

carbon en Amérique. Le diamant noir nous vient principalement du Brésil, de la province de Bahia, à Minas-Geraès, et aussi de Bornéo. Il a peu d'usage en joaillerie, mais il est très employé en industrie, à cause de sa grande dureté. On s'en sert notamment pour armer les couronnes des machines perforatrices destinées à forer les souterrains ou à effectuer les sondages. Sa valeur atteint encore 65 francs le carat de 0 gr. 205. Les mineurs brésiliens paient aux propriétaires des terrains miniers un droit de 25 pour 100 sur le produit brut des pierres qu'ils rencontrent, et en outre un droit fixe au gouvernement.

Le gros diamant noir placé sur le bureau de l'Académie a été découvert, le 15 juillet dernier, dans la province de Bahia, par un mineur nommé Sergis Borgès de Carvalho. Il appartient aujourd'hui à M. G. Kahn. Jusqu'ici, les échantillons les plus gros ne dépassaient pas 600 à 800 carats, sauf un cependant de qualité inférieure qui atteignait le poids de 1700 carats. Le diamant de M. Kahn est d'un beau noir, il est poreux, car, depuis qu'il a été retiré du sol, il a perdu environ 19 grammes.

Ce diamant noir est de composition identique à ceux qu'obtient M. H. Moissan au four électrique, ce qui plaide une fois de plus en faveur de son origine ignée et de sa provenance des profondeurs du globe. Du reste, les météorites, qui semblent être des morceaux d'astres brisés, renferment quelquefois des variétés de graphite et même du diamant noir. Dans la pierre du ciel recueillie en août 1886, à Novy-Urej (Russie), MM. Jerofeieff et Latchinof ont isolé des grains de diamant noir; on en a observé de même dans la météorite de Cañon Diablo. Il est probable que ces échantillons qui nous arrivent de l'espace doivent aussi quelquefois avoir appartenu à la partie centrale des astres brisés. En tout cas, on retrouve ici encore une nouvelle preuve de l'uniformité de composition de la matière dans les différents mondes. Du diamant sur notre planète et aussi du diamant élaboré ou en voie de formation dans les astres qui gravitent comme nous dans les profondeurs du ciel!

M. Lockyer, de la Société royale de Londres, venu à Paris pour les fêtes du centenaire de l'Institut de France, a montré à l'Académie des photographies de spectres d'étoiles, obtenues par MM. Henry frères, de l'Observatoire de Paris. Or, notamment dans le spectre de Bellatrix, il reconnut exactement en place les lignes caractéristiques qui sont produites par le gaz auquel il a donné le nom d'*Hélium* en 1868. Il y a dans l'atmosphère de beaucoup d'étoiles de l'hydrogène et de l'hélium. Il est curieux que cet hélium ait été découvert sur le soleil et dans les étoiles par la méthode spectroscopique avant d'avoir été trouvé sur terre. M. Lockyer a signalé la présence de ce gaz inconnu

et problématique il y a déjà vingt-sept ans. Or, ce n'est qu'au commencement de cette année que M. Ramsay s'est aperçu qu'il existait inclus dans divers minéraux terrestres, dans la Clévéite notamment mêlé à l'argon, cet autre gaz isolé par lord Raleigh et M. Ramsay, et qui entre pour un centième environ dans la composition de l'air atmosphérique. Voilà donc un corps qui a été vu dans le soleil avant d'avoir été aperçu sur terre! Et l'on douterait encore de l'unité de composition des mondes.

M. Schlœsing fils a imaginé un mode de dosage très précis de l'argon, le nouveau gaz de l'atmosphère. Ce gaz s'y trouve en quantités si petites qu'il n'est pas commode d'en préciser la proportion sans expériences délicates, perdu qu'il est dans le mélange d'oxygène et d'azote qui forme l'air que nous respirons. Nous n'indiquerons pas ce procédé, qui n'a d'intérêt que pour les spécialistes. Mais, muni de sa méthode, M. Schlesing a voulu savoir si la quantité d'argon mêlé à l'air était partout la même. Des dosages renouvelés sur tous les points de la terre ont montré autrefois, et même de nos jours, que l'air présente partout une composition très uniforme. Même volume d'oxygène, même volume d'azote. Et l'argon?

Eh bien! les analyses de M. Schlesing fils démontrent qu'il en est exactement de même pour l'argon. Sa proportion dans l'atmosphère est invariable. On a prélevé des échantillons d'air à Paris, à 10 mètres au-dessus du sol, à la fin de septembre et en octobre. Sur 100 volumes d'air contenant 79,04 d'azote, on a dosé en moyenne 0,935 d'argon. En Normandie, au sommet d'une colline de 305 mètres d'altitude, on a trouvé 0,9343. Au sommet de la tour Eiffel, 0,934; dans une galerie de mines de fer, 0,935. Les petites différences constatées sont dans l'ordre des erreurs d'expériences. L'argon entre donc dans la composition de l'air, au même titre que l'oxygène et l'azote, dans une proportion fixe. En valeur absolue, il faut porter cette proportion à 0,941, parce que le nouveau procédé d'analyse exige une correction additive de 0,7 pour 100. La constance, encore une fois prouvée, de composition de notre atmosphère s'explique par le brassage incessant auquel elle est soumise. En tous cas, prenez de l'air n'importe où, et dans 100 parties vous trouverez toujours à l'analyse 20,50 d'oxygène, 79,40 d'azote, à quelques millièmes près, et 0,941 d'argon... invariablement.

Le mois de novembre est comme le mois d'août une époque propice aux apparitions d'étoiles filantes. Du 11 au 14 novembre, on assiste souvent à une véritable averse de météores, dont le point radiant est situé dans la constellation du Lion; d'où le nom de *Léonides* donné à l'essaim de la première quinzaine de novembre.

On peut espérer de même une seconde averse du 25 au 27 novembre. Les apparitions du 11 au 14 ont été particulièrement riches en 1799, 1833 et 1866, ce qui permet de supposer que la Terre passe tous les trente-trois ans environ à travers l'orbite suivi par l'essaim. Nous aurions, par suite, de belles averses vers 1898 ou 1899. Nous n'avons plus à rappeler que depuis les travaux de Schiaparelli on s'accorde à admettre que les étoiles filantes ne sont que des morceaux de comètes morcelées. On voit encore, de nos jours, ces astres errants se dédoubler, se scinder en s'approchant du soleil, et souvent se diviser en minces fragments. Il est vraisemblable que puisque leur substance s'échelonne le long de l'orbite primitive, quand la terre rencontre un amas sur sa route, elle attire dans sa sphère d'action ces fragments de petite masse. Alors le météore pénètre dans notre atmosphère avec des vitesses de 40 kilomètres à la seconde, refoule l'air, et le comprime assez pour engendrer beaucoup de chaleur, comme dans l'expérience du briquet à gaz. La matière est portée à l'incandescence et brûle avec éclat. Nous voyons ainsi l'étoile filante rayer de feu l'espace.

Le Verrier reconnut en 1866 qu'une comète télescopique découverte en 1865 suivait exactement l'orbite de l'essaim du 13 novembre. Il est possible que la petite comète de 1865 et les Léonides aient une origine commune. Les étoiles d'août, connues sous le nom de *Perséides*, suivent la même route qu'une comète télescopique découverte en 1862. Enfin l'essaim du 27 novembre aurait pour origine la comète de Biéla. L'orbite de cette ancienne comète coupe l'orbite terrestre vers cette date. En 1872, en effet, comme on attendait le retour d'un des fragments de la comète inaperçue depuis 1852, on a retrouvé, non pas le fragment, mais une apparition d'étoiles dont le point radiant se trouvait dans la constellation d'Andromède. Le 27 novembre 1878, la comète de Biéla, brisée depuis longtemps, a donné naissance à la magnifique pluie d'étoiles que les amateurs de ces observations n'ont sans doute pas oubliée. En 1890, l'apparition s'est faite quelques jours avant le 27, c'est-à-dire avant la date prévue. Il pourra encore en être de même cette fois. Aussi sera-t-il bon d'explorer le ciel avant la date fixée. Il résulte en somme de ce qui précède que la rencontre d'une comète avec la terre, si redoutée autrefois, pourrait bien ne donner lieu qu'à une splendide apparition d'étoiles filantes.

Henri DE PARVILLE.

L'exposition de chrysanthèmes s'ouvrira le mardi 12 novembre, à midi, à l'hôtel de la Société d'horticulture, 84, rue de Grenelle.

Clôture de l'exposition le 17 novembre, à 6 heures du soir.

Eclairage électrique de 4 à 6 heures.

CHRONIQUE POLITIQUE

Paris, 8 novembre 1895.

Le sentiment d'étonnement, de stupeur, d'humiliation, d'anxiété, de gaieté, causé par l'avènement du nouveau ministère dont, pour le quart d'heure, la France donne le spectacle, a été tel que le précédent ministère, dont la chute est toute fraîche, en est oublié. Il en est aussi grandi. Le pouvoir a roulé si bas que toutes les proportions ont changé; ce qui, la veille, ressemblait à peu près à un trottoir, apparaît presque comme une plate-forme. Le ministère de M. Ribot était revenu avec confiance de ses vacances dont il avait beaucoup joui. Ses membres, dont quelques-uns étaient gens fort distingués, avaient beaucoup voyagé, présidé beaucoup de banquets, prononcé beaucoup de discours. Très compromis, un instant, par la façon dont l'expédition de Madagascar avait été administrativement préparée, ils avaient bon espoir que la façon dont elle avait été militairement conduite leur obtiendrait grâce; qu'ils trouveraient, dans les lauriers si chèrement et si vaillamment gagnés du général Duchesne, une litière où ils pourraient encore se reposer en paix. Leurs débuts à la Chambre n'étaient pas faits pour les décourager. Ils avaient traversé heureusement un dangereux défilé, l'interpellation relative à cette grève de Carmaux, où, malgré quelques contradictions et quelques tergiversations, ils avaient donné au gouvernement une attitude d'impartialité et de fermeté, à laquelle nous n'étions pas habitués, et qui contrastait avec les complaisances, parfois sinistres, montrées par d'autres cabinets. Qui ne se rappelle le langage et la tenue du général Boulanger après l'assassinat de M. Watrin? Les choses en étaient là, lorsque, le lendemain d'un succès, après avoir essuyé, deux jours durant, l'incontinence oratoire du rhétoricien M. Jaurès, le cabinet de M. Ribot s'est affaissé subitement sur un ordre du jour, présenté par un socialiste, M. Rouanet, et par un ancien boulangiste, M. Marcel Habert; ordre du jour par lequel la « Chambre, considérant qu'il importe d'interdire aux membres du Parlement de participer à des syndicats financiers, et résolue à faire la lumière complète sur l'affaire des chemins

de fer du Sud, invite le ministre de la justice à poursuivre toutes les responsabilités ».

Dans le scrutin qui avait assuré l'adoption de cet ordre du jour, des voix de toutes les fractions de la Chambre s'étaient rencontrées. Si c'était la défaite du ministère, ce n'était, à proprement parler, la victoire de personne, ou c'était la victoire de tout le monde. Le parti radical y avait paru moins que les socialistes, moins que les anciens boulangistes, moins même que la droite. Comment le parti radical a-t-il donc les honneurs du triomphe? Comment a-t-il été chargé de former le cabinet, et de le former à lui tout seul? Ceci est le secret de M. le Président de la République. Le ministère de M. Bourgeois est né de son *motu proprio*, il est né parce que, selon l'antique formule, tel était son bon plaisir. Sans aucune indication ni du Parlement ni de l'opinion, M. Félix Faure s'est adressé à M. Léon Bourgeois que, déjà, il y a huit mois, il avait investi de la même mission, et qui était revenu bredouille, Gros Jean comme devant. A-t-il voulu lui ménager une revanche? A-t-il voulu voir si, ayant raté une fois, il raterait encore? Evidemment, M. Faure a eu des motifs sérieux, il n'a pas voulu se procurer le malin plaisir de faire faire par une minorité impuissante une majorité impossible. Ce serait le cas de dire : *le Président s'amuse*, comme Victor Hugo disait : *le Roi s'amuse*. La plaisanterie serait mauvaise, et il serait à désirer qu'elle fût courte.

Pour expliquer l'initiative de M. le Président de la République, nous ne pouvons supposer qu'un calcul qui n'est pas sans difficultés, mais qui n'est pas sans chances : nettoyer du parti radical la scène ministérielle; le mettre en demeure d'exercer le gouvernement qu'il n'a cessé d'entraver de ses programmes de charlatan et de ses avidités de parasite; le faire passer au conseil de revision devant le pays qui, le jugeant à l'œuvre, le renverrait à son néant qu'il mérite. Après quoi, cette épreuve et cette épuration étant faites, un ministère sérieux, homogène, délivré de la pesante servitude où le tenaient les radicaux qui le neutralisaient en l'exploitant, et qui ne le laissaient vivoter qu'en l'empêchant de vivre, pourra être essayé, il pourra peut-être inaugurer une politique suivie, ou bien procéder à la dissolution, en tout cas présider aux élections. Nous cherchons en vain, nous ne découvrons pas un autre motif spécieux de la détermination de M. Félix Faure. Républicain modéré, ayant souvent combattu de sa parole et de ses votes les mesures chères aux radicaux, il ne saurait se désintéresser de ses opinions et de son pays jusqu'à les livrer sans esprit de retour à un parti malfaisant. L'entreprise est délicate et scabreuse. Si la France était une de ces matières inertes et négli-

geables desquelles on pourrait dire : *Faciamus experimentum in anima vili!* nous refoulerions nos objections. Le moindre vœu qu'on puisse formuler, c'est que l'expérimentateur reste l'œil bien ouvert et la main toujours prête pour arrêter l'expérience avant qu'elle n'ait porté au crédit de la France, à la fortune publique, à la paix sociale, à la sécurité nationale, à nos alliances si menacées et si fragiles, des blessures peut-être irrémédiables.

Or, il faut le reconnaître, dans ce ministère radical qui a nom Bourgeois, tout, hommes et choses, personnes et programmes, est réuni pour indisposer, blesser, désorienter, inquiéter l'opinion publique.

Si M. Ribot est tombé à propos de l'affaire des chemins de fer du Sud, où ses collègues et lui étaient soupçonnés de ne vouloir et de ne faire qu'une demi-justice, il portait la peine du rôle qu'il avait assumé, à la fin de la dernière législature, pour couvrir les gros coupables de l'affaire bien autrement chargée de méfaits, de scandales et de ruines, qui s'est appelée l'affaire du Panama. Cet office de sauveteur qu'il avait pris en 1893 avait rendu louche sa rentrée au ministère en 1895; on se disait qu'il venait encore paralyser et détourner l'espèce de trouée que le cabinet Dupuy avait tentée dans les cloaques toujours renaissants. Le soupçon qui, depuis 1893, pesait sur M. Ribot, lui a été toujours une faiblesse, finalement sa perte. Or, si, en 1893, M. Ribot a reçu les dernières éclaboussures du Panama étouffé, M. Bourgeois, son collègue au ministère, en a été atteint non moins que lui, même plus que lui. Tous les deux, nous leur rendons volontiers cette justice, n'étaient pas accusés d'avoir trempé dans les malversations ou dans les irrégularités; ils étaient, sous ce rapport, hors de cause. Mais on sentait que, si M. Ribot, président du Conseil, couvrait de sa personne respectée une procédure où il s'agissait de ne pas fouiller à fond et de ne pas tirer au clair une affaire où les chefs du parti radical avaient coudoyé de si près, au ministère de la guerre et ailleurs, M. Cornelius Herz, insatiable, implacable et inviolable, il le faisait par ambition politique, pour rendre un service qui lui serait compté, pour effacer, sous l'énormité de ce service, sa tare d'ancien magistrat de l'Empire, d'ancien protégé de M. Dufaure, d'ancien membre du centre gauche. M. Bourgeois, lui, classé radical, sauvait ses chefs; il avait saisi le ministère de la justice, précisément pour que les radicaux marquants, dont les noms étaient sur toutes les lèvres et sur beaucoup de papiers, ne fussent pas trop pressés et trouvassent des échappatoires. A tort ou à raison, telle était l'interprétation unanimement donnée à sa subite transformation en garde des sceaux. Il s'attribuait cette

fonction au moment où M. Floquet, dont il avait été le sous-secrétaire d'État à l'intérieur, et dont M. Doumer, qu'il vient de prendre pour ministre des finances, avait été le chef de cabinet, était convaincu d'un acte incorrect qui, sans toucher à son honnêteté privée, paraissait assez grave pour que la Chambre lui retirât son siège de président, et pour que les électeurs parisiens lui retirassent bientôt son siège de député. De tous les ministres d'alors, M. Bourgeois était le plus visé, lorsque son collègue actuel, M. Cavaignac, dénonçait, dans une harangue enflammée, la conspiration sournoisement ourdie pour que la moralité parlementaire ne fût pas vengée.

Voyons; n'est-ce pas drôle que M. Bourgeois soit aujourd'hui choisi ou se choisisse lui-même pour remettre sur pied cette pauvre moralité à qui M. Ribot aurait donné une entorse dans l'affaire des chemins de fer du Sud? On dirait dans l'argot des boulevards que c'est un comble. Lorsque, dans sa déclaration d'avènement, le nouveau président du Conseil a fait savoir à tous que, assisté de ses collègues, il allait ouvrir une information complémentaire sur l'affaire en question, et que, quelles qu'en fussent les conclusions, il publierait intégralement le dossier des instructions judiciaires pour permettre au Parlement de prononcer le jugement politique et moral que les faits devront comporter, nous nous étonnons que tous les échos du Palais-Bourbon ne lui aient pas renvoyé, avec les noms d'Arton, de Cornelius Herz et des autres, le mot : Panama! Panama! C'est là, en effet, sur cette gigantesque rapine, que les braves gens dépouillés de France désireraient, plus encore que dans l'affaire locale des chemins de fer du Sud, « une information complémentaire, et, quelles qu'en fussent les conclusions, la publication intégrale du dossier des informations judiciaires pour permettre au Parlement de prononcer le jugement politique et moral que ces faits devront comporter ». Nous sommes loin d'approuver la voie extra-légale et extra-constitutionnelle, où le ministère Bourgeois veut entraîner le Parlement; nous n'y voyons qu'un désordre de plus dans notre société mise sens dessus dessous par des tas de politiciens faméliques. Mais il ne saurait y avoir deux poids et deux mesures; puisqu'on fait mine de nous apporter enfin la vérité, nous la réclamons tout entière. Jadis, on faisait des oubliettes pour y enfermer les condamnés; depuis quelques années, on en fait pour y enfouir la justice.

Il importe, croyons-nous, de ne pas laisser les radicaux jouer la comédie de la moralité vengée par eux. Ils n'ont pas qualité pour se donner le rôle de chevaliers de la vertu. Ils ont leur part, une bonne part dans la responsabilité de l'infection politique dont tout

le monde commence, sinon à se repentir, du moins à rougir. Parmi les mesures qu'il annonce pour y remédier, le ministère de M. Bourgeois met en première ligne un projet de loi pour interdire aux membres du Parlement, sous peine de déchéance, non seulement de participer aux syndicats d'émission des valeurs financières, mais d'être administrateurs des sociétés ayant des traités avec l'État. C'est bien rigoureux; et si l'on était logique, on ne voit pas trop avec quelle espèce de gens il serait possible de faire des membres du Parlement, tous les citoyens étant appelés à légiférer sur des matières où leur intérêt particulier est, nous ne disons pas opposé, mais juxtaposé avec l'intérêt de l'État. Nous nous souvenons qu'il y a quelques mois, un des collègues radicaux de M. Bourgeois, M. Viger, redevenu en possession de ce portefeuille de l'agriculture qu'il avait eu tant de peine à lâcher, émettait, dans une interruption, ce vœu d'une rigidité farouche contre les administrateurs des compagnies; et il se trouvait qu'au même moment, les débats peu édifiants de la police correctionnelle révélaient la correspondance très étroite du même M. Viger avec un radical de la plus belle eau, — eau qui n'était pas un cristal de roche, — M. Edouard Portalis. Il avait fait tout ce qu'il avait pu pour le faire entrer à la Chambre, malgré la notoriété indiscutable qui le promettait déjà à ses mésaventures d'aujourd'hui. Cela devrait inspirer à MM. Bourgeois, Viger et consorts quelque réserve dans leurs exhibitions vertueuses.

Lorsque M. le Président de la République a ménagé aux radicaux cette entrée au pouvoir, ils avaient partout l'oreille assez basse. Distancés par les socialistes qui faisaient plus de bruit qu'eux et qui mordaient mieux dans les appétits populaires, leur situation était embarrassée. Suivraient-ils les socialistes jusqu'au bout? Il n'osaient ni ne voulaient, parce qu'en général ils ne sont pas des prolétaires; qu'ils sont souvent riches, entrepreneurs ayant réalisé tant bien que mal de grosses fortunes, hommes, agents ou tripoteurs d'affaires, spéculateurs à la Bourse, écumeurs de presse; et que, de plus, n'étant pas les élus de centres uniquement ouvriers, ils ont souvent une clientèle de petits propriétaires ruraux à qui le collectivisme ne dit rien qui vaille. D'un autre côté, s'ils se séparaient trop des socialistes, que leur resterait-il? Ils ne savaient ce qu'ils avaient le plus à craindre : d'être compromis ou abandonnés par eux. Le pays leur donnait déjà des avertissements salutaires; à quinze jours d'intervalle, tandis qu'à Montluçon la blouse bleue de M. Thivrier, relique sacrée entre toutes, n'empêchait pas les socialistes d'être battus par les modérés, les radicaux remportaient, non la même blouse, mais la même veste

à Dreux, bourg-pourri du fameux ministre M. Terrier, où les modérés les débusquaient du conseil général et du Corps législatif.

Arrivés au pouvoir par la faveur de M. Félix Faure, les radicaux, qui ne sont qu'une minorité en déconfiture dans le Parlement et dans la nation, savent qu'ils n'ont rien à espérer, nul appoint, nul renfort à attendre du côté des modérés de toute nuance, des conservateurs de tous les partis. Ils ne peuvent essayer de grapiller des voix que parmi les socialistes : les servant juste assez pour obtenir leurs bonnes grâces en échange de l'Etat qu'ils leur livreront; pas assez pour être mis immédiatement à la porte du gouvernement. Ils auront à se tenir, même à danser sur cette corde raide. Le premier acte du ministère de M. Bourgeois est caractéristique, il indique la méthode en cours d'exécution. Après avoir passé quatre mois à attiser la grève des verriers de Carmaux, M. Jaurès avait passé deux séances à exhaler devant la Chambre sa rage de la défaite que l'attitude résolue de M. Rességuier, ouvrier devenu patron, le plus bienveillant des patrons, avait infligée à ses provocations incendiaires. La grève était finie; et, ce qui était plus grave, l'agitateur avait échoué, le député était penaud. Des interminables discussions de la Chambre, deux points essentiels semblaient ressortir : l'impossibilité pour les pouvoirs publics d'intervenir directement et à propos de cas particuliers, dans les conflits du capital et du travail; l'obligation pour le gouvernement de couvrir des fonctionnaires qui n'ont fait qu'exécuter, dans des circonstances difficiles, les instructions de leurs chefs responsables.

Le ministère radical survient sur ces entrefaites, après des débats clos par un vote; quelle est sa première pensée? Secourir les ouvriers que les fainéants de la politique ont réduits à la misère noire? Non; sauver l'amour-propre de M. Jaurès, sauver le député d'aujourd'hui, le candidat de demain. En conséquence, rallumant la grève par son intervention coupable, par les faux espoirs qu'elle éveille, il télégraphie au préfet du Tarn d'inviter les parties, patrons et ouvriers, à constituer des arbitres souverains pour régler leurs différends. Il était évident que M. Jaurès saisirait au bond cette bonne aubaine qui, dans la mortifiante impasse où sa députation pouvait rester, lui ouvrait un vasistas pour sortir, comme à M. Ledru-Rollin dans la journée du 13 juin. Il a poussé les meneurs à accepter. Dans ces conditions, par respect pour son droit, par sollicitude pour l'industrie française qu'une telle insécurité livre à la concurrence accablante de l'étranger, M. Rességuier a refusé; et il a eu raison. M. Bourgeois admettrait-il que les fonctionnaires, que, sans motif, uniquement pour capter les voix des socialistes, il

va déplacer ou destituer, réclamassent entre eux et lui un arbitrage qui, certes, serait plus justifié?

C'est ainsi que le ministère radical gouverne et qu'il continuera de gouverner. Il faussera les lois, énervera les garanties sociales, trahira les fonctionnaires qui auront essayé de défendre l'administration contre les influences malhonnêtes des politiciens, découragera ceux qu'animera un timide effort de résistance, achèvera de dissoudre le peu de sûretés qui restent à l'État rongé jusqu'à la moelle. Il sera le fumier dans lequel poussera le socialisme.

Toutes les propositions mal digérées de droits progressifs sur les successions et d'impôt sur le revenu, de remaniements fiscaux de toute sorte, que le ministère a entassées dans sa déclaration, et pour lesquelles le temps comme la majorité lui manqueront, ne sont que des amorces aux socialistes pour qu'ils prennent patience et qu'ils donnent leurs voix. Si le ministère ne les installe pas encore dans la maison où il veut parader pour son compte, il leur en ouvre les portes. Il n'y a pas jusqu'aux anarchistes dont il ne cherche à se rapprocher : un jour ou l'autre, il leur accordera, non par conviction, mais par platitude, l'abrogation de ce qu'ils appellent les lois scélérates.

Le personnel du ministère aggrave encore le caractère de sa situation fausse et de ses connivences fatales. Il semble que celui qui l'a composé, a mis une sorte d'industrie à donner à chaque poste le personnage qui lui convenait le moins. Un honorable jurisconsulte, à qui le portefeuille des colonies était offert, a eu la naïveté de répondre que, ne connaissant pas suffisamment encore la question, il déclinait la place. Les autres n'ont pas eu la même réserve; plus ils étaient ignares ou impropres, plus ils étaient empressés. Aux travaux publics, on a bombardé ministre un ancien magistrat de l'Empire, qui, fatiguant Napoléon III de ses adulations, lui proposait de déporter tous les républicains. Au Commerce, c'est un ancien conseiller municipal de Paris, qui s'est fait une spécialité en proposant de débaptiser toutes les rues qui sont sous le vocable d'un saint. A la Justice, c'est une nullité que son anticléricalisme n'avait même pas pu sauver dans un précédent ministère. A la Marine, c'est un plaisantin, à qui l'on ne peut songer sans se croire plutôt aux Bouffes qu'au Parlement. Au ministère de la Guerre, là où le général Cavaignac avait tenu à placer Lamoricière, l'un des plus brillants généraux de son temps, on intronise un civil, le lendemain même du jour où ses propositions sur la fusion de l'artillerie et du génie, et sur la dislocation du corps d'armée d'Algérie, ont été rejetées à l'unanimité par le Conseil supérieur de la guerre. Aux affaires étrangères,

c'est pire encore; dans ce poste si difficile où, devant des incidents naissant instantanément, la moindre maladresse et la moindre gaucherie peuvent faire le jeu de l'ennemi et engendrer les complications les plus formidables, on fourre un chimiste. M. Berthelot, qui sait tant de choses, devrait savoir qu'il est plus facile de cumuler les traitements que les aptitudes. A l'inverse des lettres qui, développant l'homme tout entier, ont pu fournir à la politique des Guizot ou des Thiers, des Gladstone ou des Disraëli, la science fait des hommes spéciaux, éminents dans le coin particulier qu'ils ont cultivé, presque toujours inférieurs dans les autres matières. La Restauration, qui a pris Chateaubriand pour ministre des affaires étrangères, aurait-elle jamais songé à en confier le portefeuille à M. Ampère? M. J. B. Dumas a pu être un excellent ministre de l'agriculture, où la chimie a son importance; personne ne se serait avisé de lui remettre entre les mains les affaires extérieures, dont il ne savait pas le premier mot. M. Berthelot rachète-t-il au moins ses inévitables lacunes par une connaissance approfondie des hommes? Voici le portrait vraiment cocasse que son meilleur ami, M. Renan, a fait pour raconter leur façon à tous deux d'entendre la société et la vie : « Jamais il n'y eut entre nous, je ne dirai pas une détente morale, mais une simple vulgarité. Nous avons toujours été, l'un avec l'autre, comme l'on est avec une femme qu'on respecte. Quand je cherche à me représenter l'unique paire d'amis que nous avons été, je me figure deux prêtres en surplis se donnant le bras. Ce costume ne les gêne pas pour causer des choses supérieures; mais l'idée ne leur viendra pas, en un tel habillement, de fumer un cigare ensemble, ou de tenir d'humbles propos, ou de reconnaître les plus légitimes exigences du corps. » Et encore : « Non seulement, M. Berthelot et moi, nous n'avons jamais eu, l'un avec l'autre, la moindre familiarité, mais nous rougirions presque de nous demander un service, même un conseil. Nous demander un service serait, à nos yeux, un acte de corruption, une injustice à l'égard du reste du genre humain; ce serait du moins reconnaître que nous tenons à quelque chose. Or, nous savons si bien que l'ordre temporel est vide, vain, stérile et frivole, que nous craignons de donner du corps même à l'amitié. Nous nous estimons trop pour convenir l'un vis-à-vis de l'autre d'une faiblesse. Egalement convaincus de l'insignifiance des choses passagères, épris du même goût de l'éternel, nous ne pouvons nous résigner à l'aveu d'une distraction consentie vers le fortuit et l'accidentel. » Les praticiens des réalités humaines en notre siècle, Talleyrand et Metternich, Palmerston et Bismarck, ne s'étaient pas formés à leur métier de ministres des affaires étran-

gères dans ces abstractions quintessenciées, un peu niaises.

Les débuts de M. Berthelot tiennent tout ce qu'il promettait. Quelques jours avant son arrivée au quai d'Orsay, notre nouveau ministre des affaires étrangères signait de son nom une formule où, faisant des sans-patrie les meilleurs des patriotes, il présentait le socialisme comme la Némésis de la France. Quelques jours après, un service anniversaire était célébré à l'église russe pour l'empereur Alexandre III : manquant à tous les usages et à toutes les convenances, M. Berthelot refusait d'y assister; l'athée était plus fort que le ministre, même que le patriote. Quelle responsabilité! Avoir un ministre des affaires étrangères qui fait mépriser la France! Dans cette église, où son absence par horreur du Christ a fait scandale, un évêque russe, le mois dernier, prononçait ces paroles, en saluant de ses sympathies et de ses vœux notre chère patrie, l'amie de la sienne qui est si profondément religieuse : « Que Dieu la bénisse et qu'il fortifie de plus en plus notre alliance morale pour la paix de l'univers! Que les Français se rappellent toujours comme nous *que la piété élève les peuples, tandis que l'impiété les amoindrit* (Proverbes, XIV, 34), et que *Dieu est pour la justice et non pour la force* (proverbe russe). »

Un tel ministère est un péril public, un péril social et national. C'est aux conservateurs de toutes les provenances, aux libéraux et aux patriotes de tous les partis honnêtes, à faire leur devoir, c'est-à-dire à faire l'union, une ligue du bien public, pour préserver la France si menacée au dedans et au dehors.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

A la Recherche d'une Religion civile, par l'abbé SICARD. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr. 50. (V. Lecoffre.)

Des tentatives de religion civile viennent de temps en temps égayer le public. Des villes, des communes organisent des pompes dans le palais municipal et cherchent à détourner vers la mairie le courant qui se porte vers l'église. On voit des baptêmes civils avec parrain et marraine.

Ces essais sont bien mesquins auprès des conceptions, des expérimentations de la Révolution. M. l'abbé Sicard a entrepris de nous les raconter dans des pages qui ont l'intérêt d'un roman.

Dans ce récit, on voit d'abord le dédain, la condamnation du passé, une confiance aveugle dans les forces de la Révolution pour créer un ordre moral nouveau aussi bien qu'un nouvel ordre politique; des dithyrambes renouvelés du dix-huitième siècle sur le progrès indéfini; les deux dogmes civils de l'existence de l'Etre suprême et de l'immortalité de l'âme imposés par un disciple de Rousseau, Robespierre, à la Convention et à la France. Et alors, tout un système d'institutions, toute une procession de fêtes politiques, civiles, morales, religieuses, où l'inspiration est toute païenne, où il s'agit de faire reculer la nation de vingt siècles et d'acclimater chez un peuple moderne les jeux, les habitudes, les goûts, les aspirations, les passions des Grecs et des Romains; où, enfin, l'amour de la Révolution semble tenir lieu de toutes les autres vertus. Au milieu de ces expériences poursuivies avec une persévérance que rien ne lasse, se dressent des problèmes insolubles, des contradictions étranges.

On ne connaissait guère de cette histoire que la tentative de Robespierre et des théophilanthropes, M. l'abbé Sicard, — et c'est là une des grandes nouveautés de son travail aussi attachant qu'instructif, — nous montre que la Révolution, convaincue avec Mirabeau, avec Vergniaud, qu'il faut des « prestiges » à la morale, s'occupa de cette question dès le début et la poursuivit jusqu'au Concordat. Une réaction, dont l'auteur nous montre la f irrésistible, emporta, en effet, toutes ces inventions et ramena la France à la religion séculaire.

Ineffaçable, par M. DE EBNER ESCHENBACH.

Ce roman très dramatique, basé sur un fait réel, emprunte ses personnages au très grand monde viennois. L'auteur, un des écrivains les plus remarquables de l'Autriche, a su donner un intérêt poignant aux angoisses d'une femme noble et orgueilleuse, coupable d'une faute presque involontaire, inconnue de tous, dont l'ineffaçable souillure la porte à s'infliger la plus dure des expiations.

Voyage en France, *Iles de l'Atlantique*, par M. ARDOUIN-DUMAZET. 2 vol. in-18, Paris. (Berger-Levrault.)

Ce n'est pas un « guide » qu'a écrit l'auteur de ce livre, mais un ouvrage littéraire d'une haute portée sociale, un tableau saisissant de la vie des *îliens;* on voit qu'il a su pénétrer dans l'âme même de ces petites peuplades en traduisant pour nous les admirables spectacles de la mer; il fera partager à tous les émotions qu'il a ressenties. Ce *Voyage en France* sera un grand et durable monument élevé à la patrie française.

L'un des gérants : **JULES GERVAIS.**

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

PROUDHON

SA VIE, SES ŒUVRES, SA DOCTRINE [1]

I

LA JEUNESSE DE PROUDHON

L'enfance de Proudhon. — Sa famille maternelle et paternelle. — Années de collège. — Comment il se détacha du christianisme. — Proudhon ouvrier typographe, prote et patron : voyages et vicissitudes. — Proudhon et les femmes. — Premières amitiés.

Proudhon naquit le 15 janvier 1809, dans un faubourg de Besançon. Son père était garçon tonnelier, sa mère, cuisinière. « Ils se marièrent, a-t-il dit lui-même, le plus tard qu'ils purent, ce qui ne les empêcha pas de mettre au monde cinq enfants, dont je suis l'aîné, et auxquels ils laissèrent, après avoir bien travaillé, leur pauvreté. » Ce n'est pas tout ce qu'ils lui transmirent. Proudhon, qui veut être sorti « du plus épais limon révolutionnaire », nous apprend encore, dans son livre *de la Justice*, qu'il est né de parents à l'humeur « entreprenante, raisonneuse, insoumise et sarcastique »; il se le fût aisément persuadé quand ils eussent été doués d'une autre manière et, de la meilleure foi, se serait contemplé dans ses ancêtres.

Son grand-père maternel, après avoir servi pendant dix ans, comme simple soldat, sous Louis XV, rentra dans son village où il se maria et leva charrue. Du nom de son régiment, *Tornesi*, les paysans le surnommèrent, en patois, *Tournési.* Or la commune qu'il habitait exerçait en fait et croyait, à tort ou à raison, exercer légalement, d'après ses vieilles chartes, le droit de faire du bois dans une forêt voisine appartenant aux seigneurs de Bauffremont. Ce droit fut inopinément contesté; un garde dressa des procès-verbaux contre les contrevenants, et Tournési, qui voulut plaider,

[1] M. Arthur Desjardins, membre de l'Institut, prépare, sur Proudhon, sa vie, ses œuvres et sa doctrine, une étude qui sera publiée en volume dans les premiers mois de l'année prochaine. Nous sommes heureux d'en extraire quelques fragments qui se rattachent particulièrement aux questions débattues aujourd'hui et qui nous paraissent devoir intéresser vivement nos lecteurs.

fut condamné. Un jour, ce garde le surprit, avec sa voiture et ses chevaux, en récidive. « Comment t'appelles-tu? lui dit-il; je te dénonce procès-verbal. — Je m'appelle *Retournes-y*, répond l'autre en jouant sur son sobriquet. — Donne-moi ta hache. — Prends-la! — Et il la jette à terre entre deux, chacun ayant sa part de champ et d'ombre. Le paysan brandit une bûche et le garde dégaîna. Celui-ci ne fut pas le plus fort et mourut vingt jours après sans vouloir désigner son meurtrier, d'ailleurs « connu de tout le monde ». Proudhon a rejeté, dans son livre sur *la Justice*, la responsabilité du meurtre sur la société féodale de cette époque, en faisant observer que son grand-père était alors, contre une tyrannie insolente, le vengeur de l'imprescriptible droit. « Je le mets, a-t-il ajouté, au niveau des hommes de Plutarque. »

Il admirait moins passionnément sa famille paternelle, dont une branche, « conservatrice et pieuse », avait fourni non seulement des gens de loi, mais des gens d'Eglise. A cette branche appartenait un professeur, bon jurisconsulte, auteur d'estimables ouvrages et qui, paraît-il, tint ce propos : « Il y avait une goutte de mauvais sang chez les Proudhon, elle a passé de ce côté-là. » Proudhon se plut, en 1858, à rappeler une scène qui s'était passée dans une grange où les cousins de droite et les cousins de gauche faisaient la prière en commun ; un de ces derniers avait interrompu l'exercice par une boutade qui provoqua l'hilarité générale. « Depuis, nous apprend l'illustre pamphlétaire, il m'a été impossible, quelque envie que j'en eusse, de prier Dieu. » Il en conclut, non sans une évidente satisfaction, qu'il y avait quelque chose de vrai dans l'idée du professeur.

Jusqu'à douze ans, sa vie se passe presque toute aux champs, occupée tantôt de petits travaux rustiques, tantôt à garder les vaches. Il fut cinq ans bouvier. « Je ne connais pas, a-t-il dit, d'existence à la fois plus contemplative et plus réaliste, plus opposée à cet absurde spiritualisme qui fait le fond de l'éducation et de la vie chrétienne, que celle de l'homme des champs...

« Quel plaisir autrefois de me rouler dans les hautes herbes, que j'aurais voulu brouter, comme mes vaches; de courir pieds nus sur les sentiers unis, le long des haies; d'enfoncer mes jambes, en rechaussant (rebinant) les verts *turquies*, dans la terre profonde et fraîche! Plus d'une fois, par les chaudes matinées de juin, il m'est arrivé de quitter mes habits et de prendre sur la pelouse un bain de rosée. Que dites-vous de cette existence crottée, Monseigneur [1]? Elle fait de médiocres chrétiens, je vous assure. A peine si

[1] Tout ce passage est extrait d'un des principaux ouvrages de Proudhon : *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise. Nouveaux principes de philosophie pratique adressés à Mgr Mathieu, cardinal-archevêque de Besançon*, t. II, p. 90.

je distinguais alors le moi du non-moi... L'idée de ma personnalité se confondait dans ma tête avec celle de mon bien-être, et je n'avais garde d'aller chercher là-dessous la substance inétendue et immatérielle. Tout le jour je me remplissais de mûres, de raiponces, de salsifis des prés, de pois verts, de graines de pavots, d'épis de maïs grillés, de baies de toutes sortes, prunelles, blessons, alises, merises, églantines, lambrusques, fruits sauvages; je me gorgeais d'une masse de crudités à faire crever un petit bourgeois élevé gentiment, et qui ne produisaient d'autre effet sur mon estomac que de me donner le soir un formidable appétit. L'alme nature ne fait mal à ceux qui lui appartiennent...

« Que d'ondées j'ai essuyées! que de fois, trempé jusqu'aux os, j'ai séché mes habits sur mon corps, à la bise ou au soleil! Que de bains pris à toute heure, l'été dans la rivière, l'hiver dans les sources! Je grimpais sur les arbres; je me fourrais dans les cavernes; j'attrapais les grenouilles à la course, les écrevisses dans leur trou, au risque de rencontrer une affreuse salamandre; puis je faisais sans désemparer griller ma chasse sur les charbons...

« ... Aussi comme je pleurais en lisant les adieux de Philoctète, si bien traduits de Sophocle par Fénelon : *Adieu, cher antre! Adieu, nymphes de ces prés humides! Je n'entendrai plus le bruit sourd des vagues de cette mer. Adieu, rivage, où tant de fois j'ai souffert des injures de l'air! Adieu, promontoire, où Echo répéta tant de fois mes gémissements! Adieu, douces fontaines, qui me fûtes si amères! Adieu! ô terre de Lemnos! laisse-moi partir heureusement, puisque je vais où m'appelle la volonté des dieux et de mes amis!* »

Ce portrait d'un petit paysan peint par lui-même est un chef-d'œuvre. Non que j'y trouve « l'homme des champs » dans sa simplicité naturelle : quelle combinaison profonde d'ombre et de lumière! par quel charmant artifice les nymphes des prés humides succèdent à l'alme nature et par quelle savante gradation nous passons des grenouilles, des écrevisses et des salamandres aux adieux de Philoctète! Mais Proudhon nous révèle déjà, dans cette page, sa méthode et ses procédés de composition. Puisqu'il fut paysan et bouvier, il sera le plus sincère des paysans et le plus complet des bouviers. Il toisera d'un regard hautain cet ouvrier citadin qui touche à l'Académie et à l'hôtel de ville, qui parle une autre langue et se courbe devant d'autres dieux. Il profitera de la circonstance pour dauber les rimeurs efflanqués de son temps, en rappelant que l'homme des champs n'effleure pas la nature d'un œil d'artiste, mais qu'il l'aime « pour ses puissantes mamelles », pour la vie dont elle regorge, et qu'il la caresse à pleins bras. Il ne perdra pas cette occasion d'opposer le réalisme de son existence

champêtre à l' « absurde spiritualisme » de l'éducation chrétienne.

Le pauvre gardeur de vaches n'aurait pas reçu, en dépit d'obstacles presque insurmontables, l'éducation d'un petit bourgeois, si le ménage franc-comtois qui l'avait mis au monde n'eût été dirigé par une volonté forte, unie à une perspicacité peu commune. M. Weiss, bibliothécaire à Besançon, dépeignit à Sainte-Beuve la mère de Proudhon comme une femme supérieure, d'un caractère « héroïque[1] ». La correspondance du publiciste atteste qu'il avait pour cette paysanne infatigable un grand respect mêlé d'une pieuse affection. C'est elle qu'il entretenait particulièrement de ses affaires, et le père en prit quelque ombrage. Proudhon s'excusa de son mieux. « Ma chère mère, écrivait-il le 16 octobre 1843, je suis très surpris que mon père soit jaloux de ce que je vous écrive. Est-ce lui qui fait mes cravates et mes chemises?... Il est vrai que mon cher père m'a écrit une lettre à laquelle j'ai oublié de répondre... Dites-lui, je vous prie, en lui montrant celle-ci, que je ne suppose pas que vous lui cachiez mes lettres et que d'ailleurs, quand j'aurai à causer d'affaires, c'est à lui que je m'adresserai : aux hommes les grandes affaires; aux femmes le ménage. Faites-moi passer, à l'adresse de MM. Gauthier frères, à Chalon, un caleçon de molleton et une cravate de 15 sous. Si mon père connaît quelque chose au molleton, qu'il fasse cette commission, et il aura de mes nouvelles. » Les lettres suivantes seront écrites, pendant l'année 1844, non plus seulement à Mme Proudhon, mais à M. et Mme Proudh on.

Ce misanthrope, ce polémiste implacable fut, en effet, je tiens à le dire, non seulement un bon fils, mais, à ses heures, un fils tendre. « Croyez toujours, chers père et mère, leur écrit-il de Mulhouse le 15 février 1844, que mes efforts tendront pour toujours à vous rendre la vie plus agréable. » — « J'apprends toujours avec une nouvelle joie, chers père et mère, tout ce qui vous regarde. Je souffre seulement de vous savoir gênés et d'être moi-même surchargé de dettes. Je fais des pieds et des mains pour écouler mes publications, et j'ai lieu de croire que, dans quelques semaines, je vous ferai passer une bonne petite somme. » Ses parents s'installèrent, à l'automne de 1845, dans un village de la Franche-Comté. De Paris, il les surveille avec une sollicitude touchante : « Vous me ferez savoir si votre habitation est chaude et pas humide; si vous avez votre provision de bois; comment vous vivez... Le village plaît-il à mon père; trouve-t-il à se distraire; quels sont vos voisins, vos habitués, vos occupations et vos amusements? J'ai peur que l'ennui vous prenne; si cela arrivait, il faudrait retourner à Besançon. Je n'ai pas voulu vous dire d'avance qu'en

[1] *Notice sur Proudhon* (*Correspondance,* t. I, p. X).

allant à Cordiron vous ne feriez qu'un essai : l'idée d'un essai aurait suffi pour vous empêcher d'essayer rien; mais je n'entends pas vous faire mourir dans une solitude, croyez-le bien; et si, au printemps l'air des champs vous fait mal, je vous le répète, vous irez reprendre votre logement de ville. » Karl Marx, qui prêchait deux ans plus tard, dans son fameux *manifeste*, la suppression de la famille, eût médiocrement goûté cette correspondance.

Proudhon fut placé comme externe, en sixième, par les conseils d'un ami de son père, au collège de Besançon. Il y était reçu gratuitement. Mais qu'était-ce que la remise de 120 francs par an pour une famille où le vivre et le vêtir était toujours un problème? Il manquait habituellement des livres les plus nécessaires et fit, s'il faut l'en croire, toutes ses études de latinité sans un dictionnaire. « J'ai subi cent punitions, a-t-il dit, pour avoir oublié mes livres : c'était que je n'en avais point. » Il était obligé de laisser à la porte ses sabots dont le bruit aurait pu troubler les classes et, n'ayant pas de chapeau, il entrait tête nue au collège[1]. « Tous mes jours de congé, écrivait-il à l'Académie de Besançon le 31 mai 1838, étaient remplis par le travail des champs ou de la maison, afin d'épargner une journée de manœuvre; aux vacances, j'allais moi-même aux bois chercher la provision de cercles qui devait alimenter la boutique de mon père. Quelles études ai-je pu faire avec une semblable méthode? » Il fit cependant, grâce à sa remarquable ténacité, de bonnes études. « Un jour, a-t-il dit, je vendis mes livres de prix, la seule bibliothèque que j'aie jamais possédée. » Il avait donc remporté, sans nul doute, un assez grand nombre de prix. Il a raconté d'une façon pittoresque comment, le jour même où son père était définitivement ruiné par la perte d'un procès, le recteur ne rencontra, pour le couronner, à la distribution, aucun membre de sa famille, tandis que les pères et les mères de ses camarades embrassaient à ses côtés leurs fils lauréats. Les parents étaient à l'audience et rentrèrent au logis consternés : ce soir-là, toute la famille soupait au pain et à l'eau.

« Je me traînai, dit-il, jusqu'en rhétorique. » Mais il manifestait déjà son extraordinaire puissance de travail : bouvier, garçon de cave, il trouvait le moyen d'étudier autrement et plus que les autres. M. Weiss apprit encore à Sainte-Beuve que le jeune collégien fréquentait assidûment, de douze à quatorze ans, la bibliothèque de Besançon, demandant livre sur livre, quelquefois huit ou dix dans la même séance et ne se laissant pas questionner sur le parti qu'il prétendait tirer de ces grandes lectures.

Il nous a raconté lui-même, mais avec une ostentation fatigante, comment il se détacha du christianisme. « Un de mes amis, forcé

[1] Langlois, *Notice sur Proudhon*.

comme moi de faire sa première communion... », a-t-il écrit dans son livre *de la Justice*. A peine âgé de dix ans, Proudhon n'avait encore lu, de son propre aveu, « que l'Évangile et les *Quatre fils Aymon* » ; nous ne croyons guère que le clergé franc-comtois ait fait violence à sa précoce incrédulité. D'ailleurs, il reconnaît avec humilité, même en 1858, qu'il ne valait pas alors un certain ami récalcitrant assez hardi pour se présenter à la sainte table avec le *Système de la nature*, du baron d'Holbach, sur la poitrine, en guise de protestation. Mais il ne veut point laisser croire à la postérité qu'il ait fait sa première communion comme les autres enfants de cet âge : « Pourquoi n'en conviendrais-je pas? » A Dieu ne plaise qu'il en disconvienne! « J'ai toujours eu peu de goût pour les œuvres de vie dévote : me confesser, communier, faire la visite du saint Sacrement, baiser le crucifix, assister au lavement des pieds, tout cela me déplaisait; une antipathie profonde pour les clercs, bedeaux et marguilliers, que je regardais tous comme de fieffés tartufes ». Il bataillait donc avec son confesseur. Toutefois, même d'après son livre *de la Justice*, il n'aurait éprouvé ses premiers doutes que vers l'âge de seize ans, à la suite d'une mission prêchée en 1825 à Besançon et de la lecture qu'il fit du *Traité de l'Existence de Dieu*, par Fénelon. Découvrant qu'il existait des athées, il brûla tout de suite d'apprendre « comment on s'y prend pour nier Dieu ». Toutefois les derniers vestiges de sa foi ne s'effacèrent pas si vite. Lisant, plus tard, les œuvres des Bossuet, des Bergier, etc., il se crut un moment appelé, malgré sa grande aversion pour les bedeaux, à devenir un apologiste du christianisme. Ce ne fut qu'un éclair, bien entendu : lisant tour à tour les apologistes et les détracteurs, il sentit s'évanouir peu à peu, dans l'ardente fournaise de la controverse, « ses chères et précieuses croyances ». « Je professai successivement toutes les hérésies condamnées par l'Eglise, écrivit-il à l'Académie de Besançon. Je ne me détachais de l'une que pour m'enfoncer dans l'opposée, jusqu'à ce qu'enfin, de lassitude, je m'arrêtai à la dernière et peut-être la plus déraisonnable de toutes : j'étais socinien. »

Cependant, après sa rhétorique, il avait dû pourvoir à sa nourriture et à son entretien! « Présentement, lui dit son père, tu dois savoir ton métier : à dix-huit ans, je gagnais du pain, et je n'avais point fait un si long apprentissage. » Il entra donc, en 1875, dans la maison Gauthier et C[ie], qui exploitait une imprimerie à Besançon. Il commença par être *correcteur* et devint ensuite *compositeur*. Sainte-Beuve a eu sous les yeux un livret délivré le 21 septembre 1830 au *compositeur* Proudhon, âgé de vingt et un ans et demi, par la mairie de Besançon.

C'est dans cette imprimerie qu'il connut Gustave Fallot, un

protestant de Montbéliard, forcé comme lui de travailler pour vivre, après avoir fait de brillantes études. Ce jeune homme, qui partit pour Paris après la révolution de Juillet et devait mourir en 1856 sous-bibliothécaire de l'Institut, s'était chargé de revoir une *Vie des Saints*, écrite en latin, et, laissant échapper des fautes, fut étonné de se voir corriger lui-même par Proudhon. Il se prit d'amitié pour un si bon latiniste, et lui écrivit, le 5 décembre 1831, une des lettres les plus intéressantes qu'ait jamais reçues, même au faîte de sa gloire, le grand pamphlétaire. Proudhon demandait, à cette époque, une place de précepteur dans la famille Jobard. Le père, homme pratique, trouva le candidat « trop habile et trop fort pour ses bambins », craignant (il ne se trompait guère), qu'il ne pût plier son esprit et son caractère aux caprices de leur âge et de leur condition. Fallot, chargé de l'éconduire, lui raconta que le précepteur actuel était prêt à danser la danse basque pour divertir madame et, qui plus est, conduisait les enfants à la messe ! Un tel métier pouvait-il convenir à Proudhon ? Mais l'état de typographe ne lui convenait pas davantage ; il n'était pas encore dans les voies que sa nature lui avait assignées ! Fallot ajoutait : « Voici ma prédiction : vous serez, malgré vous, inévitablement, par le fait de votre destinée, un écrivain, un auteur ; vous serez un philosophe ; vous serez une des lumières du siècle, et votre nom tiendra sa place dans les fastes du dix-neuvième siècle, comme ceux de Gassendi, de Descartes, de Malebranche, de Bacon, dans le dix-septième ; comme ceux de Diderot, de Montesquieu, d'Helvétius, de Locke, de Hume, de d'Holbach, dans le dix-huitième. Tel sera votre sort ! Maintenant agissez à votre guise, composez des caractères d'imprimerie, élevez des bambins, enfouissez-vous dans une retraite profonde, recherchez les villages obscurs et écartés, tout cela m'est égal ; vous ne sauriez échapper à votre destinée. » Il est à peine besoin d'ajouter que Proudhon n'en doutait pas. Ce n'est pas qu'il eût lui-même une très haute idée du prophète. Toutefois il daigna lui dire, et ne pouvait guère moins : « Que je devienne Platon, vous serez Socrate. »

Mais Platon ne peut demeurer en place, *æstuat infelix angusto in carcere*.., ou, si l'on veut emprunter son langage, « les commotions politiques et sa misère privée vont l'arracher à ses méditations solitaires ». Il quitte la Franche-Comté, prend « le costume et le bâton du compagnon du tour de France » et se met à chercher, d'imprimerie en imprimerie, « quelques lignes à composer, quelques épreuves à lire ». Mais Fallot le sait malheureux et l'appelle à Paris : « Proudhon, nous sommes frères : tant qu'il me restera du pain et une chambre, je partagerai tout avec vous. Venez ici et nous vaincrons ou nous périrons ensemble. » En effet, il le reçut

comme un frère et consuma pour lui ses dernières ressources : tout étant épuisé, les deux amis se séparèrent. Cinquante francs dans sa poche, un sac sur le dos et ses cahiers de philosophie pour provisions, Proudhon se dirigea vers le midi de la France, non sans garder à Paris, qui vient de le méconnaître, une violente rancune. Paris lui semble « nul en Europe » et, à part les séances de l'Académie des sciences, la curiosité publique n'y est alimentée que par les honteux produits d'une littérature frivole et sensualiste ou par les jongleries de la politique. Mille causes lui font « abhorrer » le séjour de la capitale et lui inspirent pour sa population une indicible pitié.

Proudhon fut successivement employé à Neufchâtel (Suisse), à Lyon, à Marseille, à Draguignan; s'exposant quelquefois à manquer de travail et de pain (il s'en est du moins vanté) pour avoir osé dire la vérité, en face, aux incorrigibles patrons, qui lui répondaient en le mettant à la porte. Arrivant à Toulon, il ne possédait plus que 3 fr. 50. Il se rendit à l'hôtel de ville, se fit introduire dans le cabinet du maire, et, tirant son passeport, qui lui promettait l'assistance des autorités, somma ce magistrat de lui procurer du travail. Le récit de l'entretien, fait par Proudhon lui-même[1], est des plus piquants, et le portrait du maire, un certain M. Guieu, dit *Tripette* ou *Tripatte*, ancien avoué, homme nouveau découvert par la dynastie de Juillet, petit, rondelet, grassouillet, satisfait, portant des lunettes à branches d'or et sautillant dans son fauteuil à chaque paradoxe de son interlocuteur, est un chef-d'œuvre. Proudhon donne, contre toute évidence, à la phrase officielle du passeport un sens qu'elle n'a pas et cherche avec un malin plaisir à dérouter l'officier municipal, qui s'évertue à lui proposer 0 fr. 15 par lieue pour retourner dans son pays. N'obtenant rien du fonctionnaire, il essaye d'une autre corde, et s'adresse à l'homme : « Vous connaissez la localité : qu'y a-t-il à faire? Que me conseillez-vous? — Monsieur, de vous retirer. » Le sang du soldat-paysan, son grand-père Tournési, monta, paraît-il, au cerveau du futur homme d'État. Cependant il battit en retraite en se bornant à lancer une menace assez inoffensive : « Je vous promets, monsieur le maire, de me souvenir de cette audience. » Il s'en souvint, en effet : « Que faisais-je à Toulon, en 1832, écrivait-il vingt-six ans après, quand je réclamais du travail? Interprète du sentiment populaire, je protestais, comme le peuple a protesté lui-même en 1848, contre ce régime d'une absurdité sans nom qui, tout en attribuant aux maîtres le produit net de la brasse ouvrière, ne leur permet pas cependant de garantir un travail qui les enrichit. » Encore, à cette époque

[1] *De la Justice*, etc., t. II, p. 254.

usa-t-il de clémence, car, après avoir ciselé cette phrase, il reconnut que le maire s'était renfermé dans ses attributions, et préféra s'en prendre au christianisme, c'est-à-dire à l'archevêque de Besançon.

C'est à Besançon qu'il revint après son tour de France : il rentra chez Gauthier, mais en qualité de prote. Comme cette maison imprimait une bible avec traductions interlinéaires d'après l'hébreu et des livres ecclésiastiques, il apprit non seulement un peu d'hébreu, mais assez de théologie pour disputer contre les théologiens. Toutefois il parlera plus tard, avec une certaine amertume, de ces « longues années perdues dans le métier d'imprimeur ». A vrai dire, il s'enferra lui-même; car il ne quitta Gauthier et Cie (en 1835 ou 1836) que pour organiser dans la même ville, avec un de ses « confrères », un établissement d'imprimerie. Les minces économies des deux amis furent mises en commun. « Le jeu perfide des affaires, écrivait-il à l'Académie de Besançon, le 31 mai 1838, a trompé notre espoir : ordre, travail, économie, rien n'a servi; des deux associés, l'un est allé au coin d'un bois mourir d'épuisement et de désespoir, l'autre n'a plus qu'à se repentir d'avoir entamé le dernier morceau de pain de son père. » Lancé dans une mauvaise affaire, il eut toutes les peines du monde à s'en tirer et ne la liquida définitivement, malgré d'incroyables efforts, que le 1er mai 1843.

C'est dans cette période qu'il fit, après avoir débuté par un amour platonique, éclos à la lecture de *Paul et Virginie*[1], à l'un de ses meilleurs amis une bizarre confidence[2]. Proudhon eut, paraît-il, une maîtresse (on ne lui connaît pas d'autre faiblesse). Celle-ci, forcée de partir pour Lucerne, s'y mourait d'ennui[3], et demandait des consolations. Notre Franc-Comtois raconte à son correspondant comment il crut devoir s'y prendre, et jamais, à coup sûr, amant n'écrivit à sa belle un billet plus édifiant : « D'où vient que vous avez à peine de quoi vivre, tandis qu'une foule de prostituées étalent un luxe effronté? Je vais vous expliquer ce mystère. Dieu a voulu que, lorsque le mal et le vice seraient arrivés au comble parmi les hommes, ce fussent les bons qui en pâtissent les premiers, afin qu'ils se réveillassent et s'opposassent au débordement prêt à les engloutir. Il y a cent mille jeunes gens en France qui, comme moi, ont juré de remplir cette sainte mission; tôt ou tard, ils sauront vaincre ou mourir. C'est aux hommes courageux à combattre de la tête et du bras; mais vous, pauvre fille, priez Dieu qu'il nous donne l'intelligence et l'audace,

[1] « Amour, dit-il, qui me rendit bien sot et bien triste, mais auquel je dus, par compensation, de rester pendant dix ans après ma puberté à l'état d'*agnus castus*. » (*De la justice dans la Révolution*, etc., t. III, p. 325.)

[2] Lettre à Ackermann (20 août 1838).

[3] Proudhon croit devoir ajouter : « Peut-être d'amour. »

qu'il bénisse notre ardeur et fasse triompher sa cause. » Proudhon n'est encore qu'à son coup d'essai; mais il excellera plus tard dans ce genre de sermons. Sa lettre à Gustave Suchet fils est d'un sage[1]. Sa lettre du 22 juillet 1855 à Gabriel X..., qui, ayant perdu une femme tendrement aimée, s'était plongé dans l'ivrognerie et dans la débauche pour étourdir son chagrin, est un chef-d'œuvre, et je ne sache pas qu'on puisse trouver une page plus pure dans la collection des moralistes français[2]. Comme on le sut enclin à donner des leçons de conduite, on abusa de cette disposition et l'on tâcha d'exploiter sa naïveté. Une femme galante, se disant ancienne écuyère de l'Hippodrome, feignit de le prendre pour confesseur, et lui demanda, par écrit, des conseils. Proudhon lui répondit encore (13 juillet 1856), et cette nouvelle lettre dépassa les précédentes, soit par la beauté du style, soit par la hauteur des vues morales. La fausse pénitente n'eut rien de plus pressé que de la publier dans un journal[3], à la grande colère de son auteur. Quoi qu'il en soit, Proudhon tint, dans cet ordre d'idées, tout ce qu'il avait promis, plus qu'il n'avait promis. Ce fut un homme austère : il donna de vertueux conseils aux femmes comme aux jeunes gens et régla sa vie sur ses maximes.

Il manifestait d'ailleurs, dès cette période, sur le sexe féminin, des opinions qu'il soutint, avec une verve toujours croissante, jusqu'à son dernier souffle. Parmi les lettres, éloquentes ou charmantes, éparses dans les quatorze volumes de sa correspondance, il n'en est guère de plus intéressante et de moins connue que celle du 22 juin 1839, adressée à l'abbé X..., qui venait de lui commu-

[1] *Corresp.*, t. VI, p. 99.

[2] « Vous partagez, dites-vous, mon opinion sur la religion. Or, malgré toutes les critiques que j'en ai faites, vous ne pouvez savoir quelle est en nature de religion mon opinion définitive, et si vous m'aviez lu, vous sauriez que j'ai plutôt soulevé des difficultés et posé des problèmes que publié une opinion... L'amour, Monsieur, est encore une religion, un gage de vertu. L'amour profond et malheureux peut mener au suicide, jamais à la dépravation; vous n'aimiez guère que vous-même, et c'est par là seulement que peut s'expliquer la *débauche* dont vous parlez... Soyez bon fils, bon ami, bon citoyen; faites du bien à vos semblables : adoptez une orpheline, épousez une jeune fille pauvre et honnête... Sans oublier celle que vous pleurez, ce qui serait une autre infamie, vous en honorerez plus la mémoire que par vos *étourdissements* ignobles et votre égoïste désespoir... *La morale!* ne l'aime pas qui veut et du premier coup; il y faut du temps, de l'exercice, de l'effort. Il y faut surtout la fréquentation des honnêtes gens, et une vigoureuse haine pour les méchants. Tout cela ne s'acquiert pas en un jour, et, quand un jeune homme, sous prétexte d'un amour malheureux, en est venu à joindre l'indifférence de la vertu à l'indifférence philosophique et religieuse, je vous avoue que je ne connais pas pour lui de remèdes. »

[3] Voy. *la Presse* du 20 août 1856.

niquer un manuscrit [1]. Dans cet ouvrage, l'abbé parlait à la fois, paraît-il, de la sainte Vierge et de George Sand, ayant pour la première la vénération d'un croyant, pour la seconde l'admiration d'un lettré. Puis, en profitant de l'occasion pour affirmer que G. Sand représente une déplorable école, qu'elle est un écrivain contestable, une doublure de Mme de Staël, surfaite par les gens amoureux du phébus et des grands mots, il soutient avec énergie que cette femme s'est incessamment trompée sur le compte de la femme, notamment en prêchant l'égalité complète des sexes. « Si l'on compare les droits, l'homme et la femme sont égaux; si l'on compare sexe à sexe, la femme est inférieure. Jamais on ne sortira de là : c'est la voix de la raison, de la nature et de l'Écriture, qui a nommé la femme *adjumentum viri.* » Ce qu'on appelle aujourd'hui *le mouvement féministe* n'aura pas, dans la suite, d'adversaire plus irréconciliable.

Conséquent avec lui-même, il abaissera l'amour pour exalter l'amitié. Proudhon s'est peint dans cette phrase véhémente : « Je crache sur les dieux et sur les hommes, et je ne crois qu'à l'étude et à l'amitié. » En effet, ce misanthrope eut un certain nombre d'amis (une douzaine, avouait-il en 1846) et, qui plus est, les aima. Il suffit de citer, outre Fallot, Antoine Gauthier, son camarade de collège, qui, dans un moment critique, le sauvera de la misère en sachant utiliser ses services; Dessirier, auteur d'un syllabaire ou *Méthode facile pour apprendre à lire*, avec qui notre Franc-Comtois habitera quelque temps, rue Sainte-Anne, 22, dans les commencements de son séjour à Paris; Maurice, son ancien associé; le peintre Elmerich; l'ingénieur Tourneux, chef de division au ministère des travaux publics; le théologien Eugène Haag, qui fonda le grand dictionnaire biographique du protestantisme et fit une « histoire des dogmes »; le docteur Maguet, dont Proudhon a si fort prisé « l'esprit simple, solide et sage » et chez lequel il ira se reposer, à Dampierre-sur-Salon, peu de temps avant sa mort; par-dessus tout, ses deux correspondants intimes, Ackermann et Bergmann; l'Alsacien Ackermann, un pasteur manqué, un calviniste de la « langue et de la poésie », comme a dit Sainte-Beuve, qui, après avoir fait suivre ses premières et profondes études grammaticales d'un essai sur le principe de la poésie et même de quelques compositions poétiques, fut adjoint au grand Alexandre de Hum-

[1] Il est à remarquer que Proudhon se montre dans cette lettre non seulement tolérant, mais poli, presque respectueux. Par exemple, il écrit à ce ministre du culte catholique : « Oui, Monsieur, nous nous touchons par plusieurs points, et vous confirmez l'espérance que je nourris et qui, chaque jour, devient pour moi plus légitime que tout, dans le christianisme, doit parvenir à la démonstration philosophique... »

boldt pour la publication des œuvres de Frédéric II, et revint mourir à Montbéliard, en 1846; l'Alsacien Bergmann, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Strasbourg, l'auteur des *Poèmes irlandais*, des travaux *Sur l'origine des romans du Saint-Graal*, etc., à qui Sainte-Beuve dédiera son livre sur les premières années et les premiers écrits de Proudhon. Tels furent les principaux « amis » du premier groupe, qu'un second, celui des cœurs acquis ou conquis dans l'âge mûr, complétera plus tard. Pour comprendre la complexité des idées qui gouvernèrent l'âme de cet homme et des sentiments qui la remplirent, il faut lire non pas seulement la page extraite de l'album de Maguet, sur l'amitié[1], mais tant de lettres exquises et touchantes écrites soit à ce même Maguet, soit à Bergmann, soit à Paul Ackermann, et qui n'étaient pas destinées à la publicité, par exemple, celles du 22 février[2] et du 3 mai 1840, du 1er janvier et du 18 juillet 1841, du 23 janvier 1842, du 25 novembre 1843. Il exprime à Bergmann, dans sa lettre du 3 mai 1840, un sentiment de tendre reconnaissance : « Je ne suis pas heureux, sans doute, lui dit-il; mais pas un riche, pas un de ces heureux du siècle n'aura été aussi bien partagé que je le suis du côté de l'amitié. » Détail piquant : lorsqu'un de ces intimes se marie, Proudhon commence toujours par lui montrer sa mauvaise humeur. Il ne peut pas se résigner à voir Ackermann enthousiaste et idolâtre de sa femme comme un jeune premier. Bergmann s'étant vanté d'épouser une femme jeune, jolie, intelligente et point coquette, il entreprend de lui prouver qu'il n'a pas pu mettre la main sur un tel phénix. C'est l'amitié qui supporte mal le voisinage de l'amour[3].

Arthur Desjardins,
Membre de l'Institut.

[1] *Corresp.*, t. I, p. 145. — Sainte-Beuve l'a reproduite (p. 191). Cette page est trop apprêtée. C'est une profession de foi *philadelphique* qui sent la rhétorique.

[2] « Je serais peiné que tu eusses des chagrins, écrit-il à Bergmann, car je sais combien les peines de l'âme tuent la pensée, quand elles ne l'empêchent pas de naître. Parle-moi de toi et de tes espérances; je serais bien aise de savoir ce qui se passe dans ton esprit et où te porte le flot de la science. Si j'avais des confidences à faire, elles seraient pour toi plus que pour tout autre; si tu étais ici, je te lirais chaque soir ce que j'ai fait dans le jour : vois un peu comme je voudrais être avec toi. »

[3] « Mais toi, époux, père de famille, ne serais-tu point sujet au refroidissement? Y a-t-il encore quelque chose de commun entre le célibataire et l'homme marié? Parle, réponds-moi, rassure-moi; je te le demande, j'en ai besoin... » (Lettre à Bergmann du 22 octobre 1846.)

VALENTINE DE LAMARTINE

> Ses dernières années furent amères. Rappellerai-je, à l'âge du repos, le labeur incessant pour le pain et non pour la gloire, les amis plus rares, le seuil franchi moins souvent, la demeure autrefois si animée devenue froide? Je préfère donner un souvenir reconnaissant à la fille d'adoption qui, lueur bénie, a veillé, jusqu'à la fin, auprès du grand homme malheureux. « Sans le dévouement d'une nièce chérie, a-t-il écrit, je serais seul! »
>
> (Emile OLLIVIER, *Eloge de Lamartine.*)

I

La femme d'élite que nous avons connue et aimée sous ce nom n'était que la nièce du poète. Eût-elle été sa fille, il n'aurait pas eu pour elle une tendresse paternelle plus passionnée que celle qu'il lui témoigna presque de tout temps : « Je nomme et institue pour ma légataire universelle et unique héritière de tous mes biens meubles et immeubles, Mlle Marie-Gabrielle-Valentine de Glans de Cessiat, ma nièce, chérie par nous comme notre propre fille », disait-il dans un testament daté du 30 novembre 1853. Et encore : « J'institue pour ma légataire universelle ma nièce chérie, qui a eu pour moi les sentiments de ma propre fille, Mlle Marie-Gabrielle-Valentine de Glans de Cessiat, qui réside chez moi » (testament du 1er février 1858). Mais ce ne fut que dans les dernières années de sa vie que, après lui avoir obtenu de Bavière un titre de chanoinesse, il l'adopta formellement et lui donna devant tous le droit de continuer le nom qu'elle avait, pendant de si nombreuses années, entouré d'un culte si filial.

Valentine-Marie-Gabrielle de Glans de Cessiat était la troisième enfant de cette sœur de Lamartine dont le poète a dit :

« L'aînée des filles de ma mère s'appelait Cécile. Sa taille splendide eût été au niveau de celle de ma mère si l'extrême modestie de sa nature, qui lui faisait redouter l'admiration comme un autre

redoute la honte, n'avait un peu penché sa tête en avant et abaissé ses yeux pour échapper aux regards. Ses traits, qui rappelaient ceux de la famille de mon père, étaient plus ébauchés que finis, plus faits pour le premier coup d'œil que pour le second. C'était l'ensemble qui saisissait, c'étaient les grandes lignes qui éblouissaient. Je ne sais dans quel rayonnement de splendeur douce cette physionomie nageait, mais on n'en discernait que le charme. Les imperfections de détail disparaissaient entièrement, surtout à distance. Elle avait la grandeur, l'unité, la grâce, ces trois beautés capitales de la femme, pour la foule qui n'analyse pas son impression. »

Ce portrait pouvait définir en tous ses traits la fille de Cécile. Grande aussi, presque trop grande, mais d'une grandeur rendue très féminine et très légère, par l'élégance exquise de la taille, les proportions harmonieuses du buste, la souplesse du cou, la noblesse de la tête et la svelte majesté de la démarche, elle inspira à son oncle ces vers connus :

Un éblouissement de jeunesse et de grâce
Fascine le regard où son charme est resté;
Quand elle fait un pas, on dirait que l'espace
S'éclaire et s'agrandit pour tant de majesté.

En elle aussi les incorrections de détail ne manquaient pas à l'ensemble éblouissant. Si les yeux allongés, d'un velours noir pleins de langueur et d'étincelles, se découpaient, surmontés de magnifiques sourcils, dans un teint délicat et pur, le nez busqué, aux narines d'un cheval de race, se rattachait au front par une ligne peu classique; la bouche était trop grande. Valentine prétendait en riant que quand elle faisait la lecture à son oncle, elle sentait dans ses oreilles le vent de ses paroles. Cette bouche, soi-disant fendue jusqu'aux oreilles, était néanmoins d'un beau dessin, avec des dents éclatantes, un sourire intelligent, d'une grâce fine, un peu hautaine et railleuse parfois, qui, pourtant, n'ôtait rien à cette physionomie piquante, fière et charmante de son « rayonnement de splendeur douce. »

Elégante, spirituelle et femme du monde, elle n'était pas humble comme sa mère. Avec une satisfaction pour ainsi dire impersonnelle, elle s'offrait, sans vanité comme sans fausse modestie, aux hommages que lui attiraient sa beauté et son nom, surtout quand sa beauté devint l'ornement et la lumière de la retraite assombrie du génie, et que son nom, récompense d'un dévouement sans limites, associé aux vicissitudes plus qu'aux gloires, fut celui de Lamartine.

II

Elevé dans une vie de famille patriarcale, Lamartine en a gardé toute sa vie le respect et le goût. Chaque année, quand il ne voyageait pas, il passait son été, tantôt à Saint-Point, tantôt à Montceau, tantôt à Mâcon, entouré d'un essaim de sœurs, de beaux-frères, de nièces, de neveux, qui, avec les visiteurs amis, animaient ses demeures d'une population joyeuse. Cependant, il n'avait jamais accordé d'attention spéciale à aucune de ses jeunes nièces, tant que sa fille Julia avait vécu. Cette belle enfant, dont notre vénérable ami Mgr Losana, évêque de Biella, qui l'avait rencontrée jadis en Syrie, se plaisait à nous décrire les luxuriantes boucles blondes, le regard d'azur lumineux, le teint pur, l'intrépidité souriante, la grâce sérieuse, supérieure à ses douze ans, suffisait, par les dons de sa personne et de son esprit, à charmer le foyer du père et du poète.

« Ravissante de caractère et d'âme, a-t-il écrit, elle avait seize ans en tout! Elle était adorable de sensibilité et de vertu, et de tendresse pour nous, et d'intelligence supérieure. »

Son image de l'œil ne pouvait s'effacer,
Partout à son rayon sa trace était suivie,
Et, sans se retourner pour me porter envie,
Nul père ne la vit passer.

. . . .

C'était plus : de ma mère, hélas! c'était l'image.
Son regard par ses yeux semblait me revenir,
Par elle mon passé renaissait avenir...

. . . .

Ses traits charmants rappelaient, en effet, ceux de la mère de Lamartine. « Je trouve ma ressemblance parfaite sur le visage de Julia. Que je m'aime en cette belle enfant! C'est véritablement moi à son âge, moi, dans mon innocence[1] », dit dans son journal, cette mère tant aimée, tant pleurée, qu'il ne pouvait, enfant, embrasser sans pâlir de bonheur et qui l'a, jusqu'à son dernier soupir, enveloppé d'une plénitude d'amour dont toute sa vie a été pénétrée.

Mais quand, après ce voyage en Orient, d'où Julia, fauchée comme une fleur trop délicate sous les ardeurs torrides du désert, ne revint que dans un cercueil, la maison de l'infortuné père

[1] Manuscrit de ma mère.

demeura vide et désolée, il sentit le besoin de rapprocher de lui les jeunes affections qui restaient encore à la portée de sa main, et il demanda à sa sœur, Mme de Cessiat, de lui prêter, durant ses séjours à Paris, où il n'avait pas de cercle de famille, l'une ou l'autre de ses filles.

Les deux aînées mariées, Alix à M. de Pierreclos, Célénie à M. de Belleroche, étaient déjà retenues chez elles par les devoirs domestiques. Restaient Valentine et ses deux petites sœurs jumelles, Alphonsine et Cécile. Ces dernières, âgées de dix à onze ans, furent d'abord choisies pour accompagner dans la capitale l'oncle et la tante.

Gracieuses, jolies, espiègles, elles étaient ravies de vivre dans l'orbite de cet oncle qu'elles aimaient, et qui, au milieu des enivrements de sa gloire, trouvait encore le temps d'être bon et affectueux pour les filles de sa sœur. Elles se plaisaient moins dans le giron de leur tante. L'excellente Maria-Anna-Eliza (Birch), à qui Jocelyn est consacré par une si mélodieuse dédicace, avait apporté en mariage beaucoup de qualités sérieuses et peu d'agréments. Plus âgée que son mari de deux ou trois ans, timide, sans abandon et sans charme, elle inspirait dans la famille l'estime et le respect, non l'attrait. Sa personne anguleuse, ses manières et ses manies britanniques, son inoffensive préoccupation de ses attraits absents, excitaient les railleries plus ou moins contenues des petites filles. Son nez surtout, volumineux et empourpré, qui faisait son désespoir, faisait leur joie. Elle l'oignait sans cesse d'onguents, de liniments qui ne réussissaient qu'à le rendre plus gros et plus rouge, et c'était une source inépuisable de gaieté pour l'âge sans pitié. La noble femme, si digne de sympathie pour sa haute vertu, ses malheurs et son parfait dévouement, ressentait plus qu'il n'aurait fallu ces irrévérences juvéniles et en manifestait son dépit par toutes les petites sévérités que lui permettait la mansuétude habituelle de son mari.

Peut-être aussi, par un sentiment que quelques mères comprendront, la malheureuse mère, naguère si cruellement frappée, voyait-elle avec une secrète et douloureuse jalousie la place de l'enfant qui n'était plus, et qu'elle aurait voulu toujours garder vide, occupée par les enfants d'une autre, et ce regret la disposait-elle à de moins chauds empressements. « Elle aimait les enfants de sa famille, a dit un de ses familiers, mais sans leur sourire. »

Quoi qu'il en fût, sa soumission aux désirs de son mari, son zèle à les satisfaire l'empêchèrent de rebuter les filles de Cécile. Elle les installa sous son toit, les traita en enfants de la maison, en ne leur ménageant ni les leçons, ni les devoirs, ni les

professeurs, ni les réprimandes, et en les astreignant à la froide et raide discipline de la *nursery* anglaise. Les petites la redoutaient « comme le feu ». Elles menaient, sous ce luxe de sollicitude, une vie maussade. Leur distraction était de faire des visites avec leur tante ou d'accompagner leur oncle et ses chiens dans ses promenades. Tous les jours, après le dîner qui avait lieu à six heures, jusqu'à l'arrivée des visiteurs qui venaient chaque soir, elles faisaient à haute voix quelque lecture très grave, le plus eouvent au-dessus de leur entendement, après quoi on les envoyait coucher. Elles prirent part, de cette façon peu mouvementée, à la vie parisienne de M. et Mme de Lamartine, de 1835 à 1840. Cette dernière année, elles déclarèrent à leur mère qu'elles préféraient leur vie de province et obtinrent de rester à Mâcon.

III

Valentine ne devait pas encore les remplacer. Ses dix-neuf ans la retenaient près de sa mère qui voulait la marier dans son voisinage. Avec quelle joie pourtant elle eût échangé toutes les fêtes de Mâcon pour l'existence même la plus monotone auprès de son oncle!

Née l'année où parurent les *Méditations*, il semblait qu'un rayon mystérieux de la poésie céleste eût pénétré à son éveil cette jeune âme où frémissaient les nobles aspirations, les hauts enthousiasmes. Dès qu'elle avait su penser, elle avait ressenti pour le frère de sa mère une ferveur d'admiration qui, aux yeux de celui qui en était l'objet, prêtait à sa beauté un charme encore plus touchant. Vite elle était devenue sa préférée. Plus qu'en aucun autre de ses proches, depuis qu'il avait perdu sa mère, c'était en elle qu'il retrouvait cette compréhension parfaite de son génie, cet élan simultané du cœur et de l'intelligence, qui font l'affection si complète et si féconde, et que deux fois déjà, il avait eu la rare félicité de rencontrer, en sa mère d'abord, puis en la belle mourante du *Crucifix*.

Pendant les villégiatures de Saint-Point, de Milly, de Montceau, dans les années où Lamartine traversa la douleur de la mort de sa mère, de la mort de son fils, de la mort de sa fille; dans les années triomphantes où les succès littéraires et les ovations politiques le portèrent d'apothéoses en apothéoses jusqu'au faîte qu'il devait atteindre une heure, le culte de la jeune fille grandit à mesure qu'elle grandissait elle-même, ému par les douleurs, exalté par les triomphes, ébloui aussi par cette existence fastueuse, où, simple et rustique pour lui-même, le poète offrait à ses amis une hospitalité

splendide, et recevait de tous les pays de l'univers des hommages adulateurs.

On ne peut se figurer, m'ont dit ceux qui ont eu la fortune d'en pouvoir juger, quel charme incomparable rayonnait, dans l'abandon de la vie des champs, de cet homme plus semblable à un dieu antique qu'à un mortel. Sa noble cordialité, aussi magnifique que familière, sa verve sublime ou gaie, toujours prête à jaillir, sa poésie, qui embellissait tout, et sortait de son âme comme le souffle sortait de ses lèvres, sa bonté inépuisable, que n'altérait jamais un mouvement de colère, de malveillance ou de malignité, faisaient de son commerce quotidien un enchantement. D'une grâce aussi exquise envers les humbles et les pauvres qu'envers les illustres et les puissants, il se faisait adorer des plus rudes paysans qui ne l'appelaient que « Monsieur Alphonse » et à qui il ne disait que « mon ami ». Les bêtes elles-mêmes, objet de son attention amicale, l'aimaient, et l'on respirait autour de lui une atmosphère de lumière et d'affection telle que peu d'hommes en ont traversé.

« Ce monde, a-t-il écrit, est un océan de sympathies dont nous ne buvons qu'une goutte quand nous pourrions en absorber des torrents. Depuis le cheval et le chien jusqu'à l'oiseau, et depuis l'oiseau jusqu'à l'insecte, nous négligeons des milliers d'amis. Vous savez que moi je ne néglige pas ces amitiés. J'ai des relations et des sentiments partout. Honni soit qui mal y pense! je suis comme le vicaire de Goldsmith, j'aime à aimer! »

Comment cet *aimant*, qui savait si bien répandre ses tendresses sur toutes les créatures de Dieu, n'aurait-il pas été lui-même aimé avec adoration?

Aussi avec quels transports de reconnaissance Valentine n'accueillait-elle pas les marques toujours croissantes de tendresse et de confiance qu'il lui prodiguait, tandis qu'elle habitait sous son toit à Saint-Point, ou qu'elle était sa voisine à Collonges, près Montceau, chez Mme de Cessiat. Fière et heureuse de le distraire ou de lui être utile, elle l'accompagnait dans ses promenades, dans son cabinet de travail, lui servant de copiste, lui faisant la lecture, s'associant à toutes les pensées, à tous les soucis, à toutes les émotions, à toutes les joies, dont il lui faisait la confidence comme à une amie, comme à une fille.

Jamais, sauf à de courts moments où il employa quelques intimes, le poète n'eut d'autre secrétaire que sa femme et sa nièce. La première manquait cependant de la qualité essentielle du copiste, elle avait une mauvaise écriture, rappelant, de loin, en laid, celle de son mari, tandis que Valentine, au contraire, imitait, à s'y

méprendre, l'écriture de son oncle. Elle avait si parfaitement saisi cette calligraphie élégante, fine, féminine, élancée et rythmée, qu'aujourd'hui, entre les manuscrits du poète et les copies de la nièce, il est à peu près impossible de marquer une différence. Les habitués eux-mêmes s'y trompaient.

« Je suis troublée, écrit-elle un jour à l'un d'eux, en pensant que vous avez, en ouvrant cette lettre, une désagréable déception. Pardonnez à mon écriture sa ressemblance... »

Ce n'était pas seulement par là que Valentine, non sans un secret orgueil, sentait plus de communion d'esprit entre elle et son oncle qu'entre celui-ci et sa femme. M[me] de Lamartine, qui sut si noblement, aux jours des grandeurs comme aux jours des revers, se dévouer à l'homme, comprit beaucoup moins le génie.

D'un esprit élevé et droit, mais médiocre et encombré de préjugés exotiques, sa pruderie littéraire blâmait les hardiesses de pensée ou de forme qui souvent n'étaient que le coup d'aile d'une intuition plus divinatoire. « Elle voulait, a dit un de ses amis, à tout prix vêtir Eve en dépit de la Bible. Le nu lui portait sur les nerfs. » Contenues d'abord dans les limites d'une critique timide mais obstinée, ses objections devinrent avec l'âge plus impérieuses. On a vu jusqu'où elles pouvaient aller lorsque, en corrigeant une des dernières éditions des œuvres du poète, où elle supprima tant qu'elle put tous les passages *shocking*, elle remplaça ce vers passionné du *Lac :*

Tout dise : Ils ont aimé !

par ce vers innocent :

Tout dise : Ils ont passé ! [1]

Lamartine, quand il s'apercevait de ces exécutions, en prenait son parti avec sa longanimité ordinaire.

« C'était superbe hier au soir, écrit-il à M. Dargaud en lui envoyant un de ses articles, je le gâte ce matin pour obéir à ma femme. »

Il avait un indulgent respect pour sa vieille compagne, dont il reconnaissait l'intention dévouée, même dans ses maladresses. Mais Valentine en frémissait de révolte. Quelles profanations pour elle, qui admirait jusqu'à la moindre virgule, et qui, par affinité de race et parenté d'âme, devinait et s'assimilait, dès les premières syllabes, l'inspiration sacrée! Néanmoins, elle se gardait de mani-

[1] *Lectures pour tous.*

fester son indignation. Elle aurait eu trop peur de se faire fermer, par la rigide tante, la porte du sanctuaire où elle savourait les plus hautes joies de sa vie. Elle redoublait, au contraire, de soumission et de respect; pendant des heures elle tenait compagnie à Mme de Lamartine tantôt dans ses visites, tantôt dans son atelier de peinture où toutes deux peignaient à force, la tante d'une main pesante, la nièce avec un goût et un art ravissants.

IV

La récompense à ces abnégations méritoires lui était donnée avec largesse par son oncle.

Comme autrefois Julia, elle lui inspira, gloire délicieuse! des pièces de vers. Le volume des *Recueillements* en donne une, la *Fleur des eaux*, qui lui est dédiée, et plusieurs autres, antidatées par erreur ou sans date, qui ne lui appartiennent pas moins. Elle, cependant, lui racontait ses peines, les mélancolies de son horizon de province, ses aspirations non satisfaites d'artiste, le vide de son cœur qu'aucune occupation à sa portée ne pouvait remplir, le trouble vague, enfin, d'une âme en quête

> De ce bien inconnu que toute âme désire
> Et qui n'a pas de nom au terrestre séjour.

Monotone et pathétique histoire de la femme qui doit s'astreindre aux labeurs de Marthe, tandis qu'elle préfère la part de Marie et voudrait passer sa vie à écouter le Seigneur.

Ce qu'elle lui disait, ce qu'elle lui répétait souvent, c'est son désir de l'entendre, de le voir, d'entrer dans son foyer plus complètement, en l'accompagnant à Paris, sur ce théâtre de ses éclatants succès et surtout de ses émouvants combats. Mais sa mère ne lui permettait pas encore ce rêve, et la Providence lui réservait la faveur de ne l'accomplir qu'aux heures douloureuses.

Une fois cependant, en 1843, Mme de Lamartine persuada à sa belle-sœur de l'accompagner avec Valentine pour quelques semaines dans la capitale, où elle allait régler quelques affaires avec des éditeurs. Mais alors, Lamartine, cloué sur son lit de misère, par une de ces crises rhumatismales dont il a si constamment souffert, restait à Montceau, et le plaisir de sa nièce fut bien incomplet, bien différent de celui qu'elle souhaitait.

Elle l'eut entier, intense, supérieur même à son rêve, deux ans après, quand son oncle bien-aimé, dont l'escarcelle regorgeait

momentanément d'or par la vente anticipée de l'*Histoire des Girondins*, organisa avec elle, ses sœurs et sa mère, un séjour à Ischia et une excursion dans la péninsule italienne.

De quels enivrements fut rempli pour la jeune enthousiaste ce voyage où, en débarquant sur le rivage de Graziella, la première musique qu'entendirent les voyageurs fut une strophe de Lamartine chantée par une femme inconnue[1]. La beauté grandiose du paysage, l'immensité de la mer que les jeunes filles contemplaient pour la première fois, les souvenirs romanesques de la jeunesse du poète, ressuscités, revécus par lui avec ce renouveau d'imagination qu'il connut jusqu'à ses derniers jours, les harmonies d'une nature radieuse qu'il savait traduire et noter comme s'il eût été une de ses voix, l'éclosion des pages exquises du récit des *Confidences* et des pages éloquentes des derniers volumes des *Girondins*, autant de fêtes inoubliables pour les yeux et l'esprit.

Après un grand mois à Ischia, on s'arrêta quelques jours à Naples, et, de là, en poste, avec deux voitures et un courrier, on remonta, en longeant l'Adriatique, jusqu'à Venise et les villes de la Lombardie, puis on gagna Genève par le Simplon et on ne rentra à Montceau que dans les derniers jours d'octobre.

L'année suivante, la même troupe, composée de l'oncle, de la tante, des trois nièces et de trois domestiques, se rendait à Néris. Une vieille dame de mes amies, qui se trouvait dans le même temps à ces Eaux, m'a raconté qu'un jour, Lamartine se promenant dans le jardin, une jeune femme élégante se précipita à ses pieds dans la poussière, lui prit la main et la baisa. Ce n'était point démence, ce n'était point passion, c'était simplement amour des beaux vers. La colonie bourgeoise des Bains en fut violemment scandalisée, d'autant plus que le poète et sa famille, accoutumés à ces témoignages de l'admiration féminine, ne s'en montrèrent que peu surpris. Que n'avaient-ils pas vu en ce genre? Que ne voyaient-ils pas encore? Sainte-Beuve a raconté à M. Emile Ollivier que, vers cette même époque, dans un dîner, une jeune femme apprenant qu'elle était à côté de l'auteur de *Jocelyn*, s'évanouit de bonheur. M. Laisné[2] en cite une autre qui, en état de sommeil magnétique, récitait toutes les œuvres poétiques de Lamartine, incapable de se remémorer un seul vers d'aucun autre. « Quand j'étais jeune fille, m'a dit l'impératrice Eugénie, j'étais si passionnée pour la poésie de Lamartine que, dans mes promenades, je jetais à tous les arbres, à tous les échos, ses vers et son nom. »

[1] La jeune et belle Mme Capecelatro.
[2] *Lettres à Lamartine.*

Valentine expia un peu ces immenses bonheurs par un séjour à Vichy, en 1846, avec sa tante seule. Elle était toujours, comme ses sœurs, très déférente envers celle-ci; Lamartine eût souhaité que ses nièces fussent prises en gré par sa femme. Mais il ne semble pas qu'aucune des jeunes filles ait réussi à captiver la froide Anglaise qui, du rôle maternel, n'eût jamais que les sévérités.

Lui, au contraire, les aimait de plus en plus, et de plus en plus voulait en être entouré. « Tout va bien à Montceau, écrivait-il l'automne de cette même année, j'ai mes nièces chéries à deux pas d'ici. »

V

En 1848, quand la mêlée révolutionnaire l'emporte dans des agitations et des périls que son courage domine toujours c'est à « ses nièces chéries » qu'il raconte les émotions à la fois terribles et enivrantes qui font battre son cœur de héros, car le poète en lui était doublé d'un soldat, et il avait tous les signes de Mars, comme l'a dit un chiromancien célèbre. Il leur écrit la lettre suivante toute fumante de la bataille, palpitante des plus généreuses vaillances, illuminée des illusions du poète qui se croit en train de réaliser, lui tout seul, cette république de Salente qu'un autre poète avait rêvée, et que Lamartine eût sans nul doute fondée, si la parole de l'Evangile : *Beati mites, quia possidebunt terram*, se vérifiait dans les affaires temporelles de ce monde.

Paris, 27 février.

« Je dérobe une minute à la *patrie* pour vous dire tendresse, souvenirs, pensée de vous, même au milieu du feu et des balles et de l'enthousiasme fanatique et double de la république que je fonde et de l'ordre que je sauve.

« Ah! quels jours et quelles nuits je viens de passer! le pied dans le sang, parlant à la lettre sur les corps morts, des milliers de piques, sabres, baïonnettes, fusils chargés sans cesse dirigés contre ma poitrine et roulant autour de ma tête; des colonnes de peuple ivres et furieuses se succédant sans discontinuer, demandant *Lamartine!* s'écoulant après d'horribles menaces, puis s'attendrissant, pleurant sur mes mains, m'arrachant mes habits (j'en ai perdu trois), puis devenant sages et doux comme des agneaux ou comme des lions domptés, et m'obéissant de proche en proche! Jusqu'à ce que d'autres colonnes furieuses viennent les remplacer, inonder

les escaliers, les appartements, enfoncer les portes en criant : « Lamartine! Lamartine seul! sa tête, sa tête! » Puis la même scène de menaces et de tendresse. Pendant ce temps-là pas un morceau de pain ni un verre d'eau en vingt-quatre heures.

« Le lendemain, de l'eau et du pain seulement! ma femme séparée de moi, trente-deux heures sans nouvelles, la presque certitude que pendant que le peuple nous étouffait, la garde nationale et l'armée ralliées à la régence allaient venir d'heure en heure prendre nos têtes! Soixante coups de fusils tirés contre moi dans la journée du vendredi, soixante débats, deux cents ordres.

« Enfin, dans la nuit du vendredi, des messages envoyés par moi à tous les quartiers appelant homme par homme douze cents braves jeunes gens et gardes nationaux, la peur saisissant tout le monde, le courage revenant au récit de mes efforts pour sauver Paris; puis la double victoire du gouvernement et les cent mille hommes armés des faubourgs, enfin levés en armes *à mon nom seul*. Le samedi, le dimanche, cent vingt mille baïonnettes dévouées de tous les partis passent devant moi en revue, aux cris de : Vive *Lamartine !* doublés au moins de ceux de : Vive la *République!* Quarante mille hommes me ramènent deux jours de suite à ma maison; impossibilité d'aller dans les rues de peur d'être étouffé par les embrassements passionnés du peuple. *Tous les partis*, *légitimistes*, *catholiques*, *républicains*, *banquiers*, *militaires*, *bourgeois*, se rallient à moi comme à un seul parti! L'adoration universelle! l'enthousiasme au delà de ce qu'il fût jamais pour un homme dans l'histoire! (Je répète ici les expressions *unanimes*.) Aujourd'hui, Paris aussi calme, aussi gardé, aussi heureux qu'un jour de fête au printemps. Pas une victime! pas une proscription! pas une vengeance! La peine de mort politique supprimée par moi après cinq jours d'efforts. Le roi fugitif est caché; la duchesse d'Orléans et son fils remis à ma responsabilité et, j'espère, sauvés. Voilà le récit court mais littéral de ces six jours!

« L'Europe et tous ses ambassadeurs acceptent, consentent et pleurent d'admiration; point de guerre intentée par nous, peut-être point faite contre nous! mais nos seules idées et nos seuls exemples soulèvent les peuples et grandissent la France!

« Oh! si vous avez eu de quoi prier, vous avez de quoi pleurer et bénir Dieu!

« Votre tante a été héroïque, elle n'a pas plus tremblé que moi! Je faisais mon devoir, j'avais donné à Dieu et à nos idées mille fois ma tête. Je l'ai jouée quarante mille fois, et je n'ai que des déchirures de sabres et de piques. Nous tâcherons de réunir plus tard les deux cents discours que j'ai faits au peuple. Il ne veut

entendre à aucun autre nom. Il me menace seulement, et la bourgeoisie encore plus, de me proclamer, les armes à la main, *dictateur* ou *consul*. Je les retiens, en les assurant qu'ils me feront fusiller dans la nuit et qu'ils perdront la république.

« Maintenant nous sommes solides : nous aurons des émotions, des clubs, des factions; nous avons des ambitions agitatrices parmi nous-mêmes, mais nous les vaincrons.

« Adieu, ma chère Valentine, et vous tous. Voilà un récit qu'il faut me garder pour, non pas de plus beaux jours (il n'y en a pas dans la vie d'aucun mortel), mais pour de meilleurs jours, ceux où je vous reverrai à Monceau ou dans la solitude de Milly.

« Dis à M. Roland qu'il se montre, ainsi que Mâcon, au niveau de *nous* ici! Qu'il tienne ferme à la fois contre l'anarchie et contre la monarchie! Qu'il lise ma lettre à M. Garnier, à Vernaud, à Lacretelle, à tous nos amis, à Ordinaire, à M. Guyard, à tout le monde!

« J'embrasse Mâcon de ces mêmes bras qui ont embrassé deux cent mille hommes du peuple de Paris.

« Maintenant, je vous embrasse vous toutes bien tendrement comme un homme qui revient du tombeau et qui retrouve ceux qu'il aime.

« Vous jugez bien qu'étant en ce moment président, par délégation, de la république, et le point d'action de l'Europe, du peuple, de l'armée, des honnêtes gens et des scélérats aussi, j'ai peu de minutes pour dormir, causer ou dîner. Je n'ai fait que deux repas en six jours et je n'ai dormi que six heures.

« Adieu...

« Adieu mes enfants, adieu toute la famille et tout le pays, aimez-moi comme je vous aime et priez Dieu encore et toujours.

« LAMARTINE. »

C'est encore à ses nièces, et surtout à sa nièce préférée, qu'à la veille des journées de Juin, il raconte ses soucis, ses fatigues et ces inébranlables espérances dont il s'aveuglait sur les destinées de la république qui s'était donnée à lui en un jour d'enthousiasme sans lendemain. Depuis la mort de sa mère et de son ami de Virieu, il n'avait confié à personne, avec autant d'abandon et de foi, sa pensée et ses émotions.

« 9 juin 1848.

« Ma chère Valentine, ta lettre de quatre pages a été lue comme elle a été écrite, avec une tendresse que je n'ai pas besoin de te

redire, car les jours et les années ne font que la rendre plus pénétrante, plus adhérente et plus incorporée au cœur. Je prends un petit moment au milieu de mille soucis et de mille dangers pour t'envoyer un souvenir de tous les moments. Tu me dis que je suis ton seul confident, ton seul ami depuis ta naissance. Je désire l'être jusqu'à la fin, ou plutôt je suis convaincu qu'il n'y a point de fin et que la fin de nos attachements sur la terre est précisément le commencement d'un attachement éternel ou plutôt d'une identification complète avec ceux que nous aimons. Ainsi sois tranquille, je serai toujours ton ami et toujours ton confident, quand même nous ne nous reverrions jamais sur la terre. »

(Voilà mon mot interrompu de vingt-quatre heures.)

« Je reprends, et je reprends mes sentiments pour toi juste où ils étaient hier, avec vingt-quatre heures de plus de durée et d'éternité. Les affaires de Paris sont très orageuses en ce moment. Nous marchons tous les jours en (un mot illisible), et tous les soirs sur un volcan d'émeutes soldées par les partisans de Bonaparte et les princes de la dernière monarchie; nous sommes de plus menacés de deux attaques à main armée au premier jour, l'une par la Régence, l'autre par les anarchistes communistes et autres. Cela peut être grave : la république y succombe et moi aussi. Néanmoins, je ne me trouble point et j'ai bonne espérance au fond de l'âme. Dieu sauve la république toutes les fois qu'elle paraît perdue. Il a, je pense, ses desseins sur elle et veut qu'elle serve au développement des grandes vérités religieuses pour lesquelles seules je me suis dévoué moi-même à la Révolution. Ainsi, c'est pour toi le moment de fondre ta belle et tendre âme en prières pour le triomphe des idées de Dieu et pour le salut de celui que tu aimes plus qu'aucune fille n'aima jamais son père. Quand je suis un peu découragé, triste ou tenté de désespérer des difficultés de la république, je pense à toi, je te vois les mains jointes devant ton Christ et tes beaux yeux animés d'un rayon céleste d'espérance et d'amour; et la foi et l'espérance rentrent à l'instant même dans ma pensée. Quant à l'amour, il n'en sort jamais, mais tu sais assez que l'amour est celui des esprits et pas celui des hommes.

« Maintenant, veux-tu savoir ma vie, ses soucis? Je viens à Paris à neuf heures du matin. Je siège au Luxembourg jusqu'à trois ou quatre. Je remonte en voiture, je rentre dans mon logis, je trouve mes chevaux. Je me perds une heure dans les allées sombres, oubliant tout, excepté ceux que je n'oublie jamais. Je vous vois sous tous les arbres, je vous parle, vous me répondez. Je reviens dîner. Si Paris est agité, j'y rentre et j'y couche. Quand j'ai ma nuit paisible, je me repose au chant des rossignols en respirant un

air qui me calme beaucoup les nerfs et qui rétablit sensiblement ma santé, malgré les soucis du jour.

« Tout cela est entremêlé de prières, de pensées à vous, de lectures, de quelques minutes de visites, de secousses d'esprit mais d'immobilité de cœur. Tu en sais maintenant tout autant que moi sur le fond de ma vie et de mes pensées. Tu m'as entendu souvent penser tout haut devant toi comme devant Dieu. Eh bien, c'est comme si tu m'entendais toujours : il n'y a pas un atome de changé dans mon être, si ce n'est que tout cet être est de plus en plus absorbé dans les mêmes sentiments que tu connais, et qui se sont tout à la fois pétrifiés et ancrés en moi pour l'éternité.

« Ainsi pendant que tu liras ceci dans les bois d'Igé, je serai à la tribune ou au Conseil, étouffant, maintenant ma pensée sous les affaires pour la reprendre toute vive et toute entière en sortant de l'Assemblée et pour la promener dans les bois ou la retrouver sous mon oreiller en priant Dieu pour la république, pour toi et pour tous ceux et toutes celles que j'aime ici-bas et en haut.

« Adieu donc, mon cher, cher ange d'ici-bas, aime-moi toujours quoique bien peu aimable, bien vieilli, bien enlaidi, bien cassé de corps et d'âme, excepté de cœur. Soigne, malgré tout, tes nerfs et ton cœur, ton pauvre estomac, surtout ton pauvre cœur! J'espère que Dieu veille sur ce cœur et te rendra heureuse une fois avant l'éternel bonheur.

« Al. de Lamartine. »

VI

Au moment où il écrivait ces lignes, Lamartine était encore le roi de France. Sa popularité paraissait immense et éternelle. A peine quelques amis inquiets osaient-ils l'avertir des écueils cachés sous la nappe d'azur où son vaisseau magnifique s'élançait à pleines voiles. Ainsi faisait Mme Sophie Gay, la mère de la belle Delphine : son éloquente lettre m'a paru digne d'être rappelée :

« 1848.

« Non, je n'y peux pas tenir; il faut que je vous dise à quel point les belles paroles de votre voix divine ont fait battre mon cœur, à quel point ma vieille admiration en est exaltée, ma vieille amitié en est fière.

« Ah! pour l'amour de cette France qui vous inspire de si nobles pensées, restez à votre rang, et après avoir si bien défini la seule

égalité possible, ne mêlez pas votre génie aux misérables intérêts de la mauvaise compagnie politique. Ce conseil tire toute sa valeur de mon expérience, songez que j'ai vu les grandeurs et les horreurs de la première révolution, que j'ai connu presque tous les acteurs de ce drame sanglant et que j'ai vu succomber les plus forts, les plus éloquents à l'influence mystérieuse et désastreuse de l'entourage.

« Cabarrus m'a dit que vous pensiez quelquefois à moi. C'est que vous devinez que mon culte pour vous est au-dessus de tous les événements.

« Sophie Gay. »

Est-ce l'*entourage* qui amena la ruine politique du poète?

Est-ce la *mauvaise compagnie* qui l'entraîna aux fautes irrémédiables, lui valut la désaffection du pays et le jeta, pour ainsi dire, sans transition, d'un triomphe presque universel dans un délaissement presque universel?

Une autre femme de haute sagacité, qui, elle aussi, a observé de près la première Révolution, Mme de Staël, a dit : « Dans la science de la vie publique, on réussit plus souvent par les qualités qu'on n'a pas : absence d'enthousiasme, absence d'opinion, absence de sensibilité; un peu d'esprit combiné avec ce trésor négatif, et la fortune et le rang s'acquièrent et se maintiennent mieux. »

Je crois, pour ma part, comme tous ceux qui ont vu les grands cœurs aux prises avec les affaires des hommes, que les vrais artisans de la chute de Lamartine furent sa loyauté, sa grandeur, son désintéressement, son dédain des petites cupidités, son horreur des vengeances impitoyables, sa fidélité aux opinions élevées, sa facilité à croire que l'héroïsme, l'éloquence, la magnanimité, la sincérité, les vastes conceptions, la charité publique, poussée jusqu'à la prodigalité de soi-même, suffisent à attacher les peuples par des liens indestructibles.

Quand, pour défendre Ledru-Rollin, il crut devoir s'offrir en holocauste, il disait à M. de La Guéronnière : « La société était sur la pente d'un abîme; je me suis jeté en travers comme une planche et la société a passé. » Il se persuadait que la sublime intention de son erreur serait comprise. Mais les foules ne comprennent pas de telles intentions, et « les généreux périssent toujours! » comme s'est écrié un jour M. Guizot.

Que ce fût par cette faute ou par une autre, Lamartine, dont le beau regard ne se tournait que vers les étoiles, devait tôt ou tard être précipité dans quelqu'un des abîmes que l'envie et la sottise creusaient sous ses pas. Dès 1849, aux élections de l'Assemblée

législative, le suffrage universel qu'il avait mis au monde ne lui donnait plus une seule nomination, et Saint-Point, aux élections municipales, ne le renommait pas! Le département du Loiret, puis Mâcon réparèrent, il est vrai, peu après, cet abandon. Mais c'était le premier coup de tocsin de l'écroulement définitif, le premier pas sur la pente qui ne se remonte point, et l'heure de la défaite sans revanche allait sonner.

Heure amère pour l'ambition, admirable pour l'affection. Tandis que se préparent à s'éloigner, comme les rats qui fuient le vaisseau en péril, la foule des faux amis, des quémandeurs, des thuriféraires, des traîtres, des exploiteurs, des fâcheux avides et sans pitié qui dévoraient le temps, la santé, l'avenir, la fortune du pauvre grand homme trop libéral et trop crédule, Valentine, qui a vu de loin avec transport les fastes de la victoire, entoure le vaincu d'un culte plus fervent, d'une tendresse plus pieuse. Volontiers, elle remercierait Dieu du rôle consolateur que les événements lui réservent et qui va la rapprocher plus près de lui, si son cœur ne saignait cruellement des blessures du grand cœur en qui elle vit, et si elle ne s'étonnait avec douleur de l'injustice des hommes envers celui qu'elle juge digne de toutes les couronnes.

Elle a vingt-huit ans; ses deux sœurs cadettes viennent de se marier, Alphonsine à M. de Sennevier, Cécile à M. de Béer, et sa mère voudrait encore la marier elle-même. Un beau cavalier, le comte F*** P***, qui fut plus tard aide de camp du prince Napoléon et écrivit un spirituel volume sur les Etats-Unis, s'est épris de sa beauté et de son esprit. Elle semble accueillir sa demande, mais elle ne lui cache point que sa première pensée, sa première sollicitude seront toujours pour son oncle; le prétendant jaloux, qui ne veut point de ce partage moral, renonce à son désir, et elle reste comme la vestale qui ne peut se décider à abandonner le feu sacré, sur le seuil du temple.

Cependant elle n'y entre pas encore définitivement. Sa mère ne peut se décider à se séparer d'elle et ne la prête à M. et Mme de Lamartine que durant leurs villégiatures de Saint-Point et de Montceau. L'hiver elle reste à Mâcon, y mène une vie mondaine et se confine dans l'horizon familial. Mais sa pensée suit son oncle, elle partage ses peines, se tourmente de ses soucis d'argent parvenus dès lors à leur paroxysme, s'inquiète des labeurs prodigieux par lesquels il s'efforce de défendre sa fortune pécuniaire et sa fortune politique, se désole de ne pouvoir lui venir en aide. Elle lui écrit toutes les semaines. Lui, d'abord, ne répond ni très souvent ni très longuement. Mais à mesure que les tristesses envahissent son âme, il sent plus nécessaire cette affection qui s'offre

à lui si entière, et ses lettres deviennent plus fréquentes, plus expansives. Elles finiront même par se régulariser : le mercredi et le dimanche, deux fois par semaine, elles arrivaient au foyer où l'on pensait tant à lui. Parfois, il les adressait simultanément aux trois sœurs, mais Valentine savait bien qu'elle avait la meilleure part dans cette pensée collective.

Quelques-unes de ces lettres de l'oncle et de la nièce, trop rares malheureusement, recueillies par une main pieuse, vont nous guider comme le fil d'or mêlé de laine noire de la Parque fatidique, à travers les manifestations de ce sentiment à la fois grave et exalté, triste et aimable, pur et ardent, idéal et familier, paternel et juvénile qui, sans cesse, remonte à Dieu dans des élans de religieuse ferveur.

« 1850.

« Ma chère Valentine, je souffre de ne pouvoir t'écrire plus souvent. Mais tu sais les jours que nous venons de passer. Ce sont des jours pendant lesquels on prie pour ceux qu'on aime et on ne leur écrit que par la poste du firmament.

« Dieu ne m'a laissé que toi sur la terre par qui il puisse m'arriver de la joie, du bonheur, de l'affection. De jour en jour, d'année en année, mon cœur endurci et fermé à tout se raffermit plus exclusivement sur cette tendresse de fille et d'ange. Qui te l'a inspirée? Tu sais combien nous te la rendons, je ne dis pas plus mais autant que tu l'éprouves pour nous. Ne te fais jamais le moindre doute, le moindre tourment là-dessus. Tu es notre monde rassemblé en toi. Ce sentiment est double ici dans ta tante et dans moi. Ne songe qu'à ton bonheur qui nous préoccupe soir et matin, jour et nuit. Le plaisir de te retrouver et de te sentir plus près de nous est l'unique attrait qui nous rappelle où vous êtes.

« Je t'ai acheté un cheval. J'espère que nous monterons beaucoup. Avez-vous des livres? Priez-vous bien Dieu pour nous, comme nous pour vous? J'espère qu'Il nous exaucera à son moment, dans la chose presque seule que nous lui demandons, ton vrai et complet bonheur.

« L'amitié rend pieux. La prière a été inventée par des cœurs qni avaient à s'inquiéter d'autres cœurs. La prière pour soi est un égoïsme, mais pour *d'autres*, c'est le véritable amour.

« Adieu et tendresses aussi vives et plus cordiales que jamais.

« L. »

« 1850.

« Ma chère Valentine, ceci n'est qu'un mot pour dire : je pense à vous; le reste me devient de plus en plus douloureux ou indifférent! Je n'ai ni une force ni une minute pour vous le dire. Levé à cinq heures tous les jours, j'écris trente ou quarante pages pour gagner notre pain. J'ai fini deux volumes : voyages et histoire orientale. J'en commencerai un quatrième le 20 décembre, suite des *Girondins*. Je monte deux heures *Saphir*, nous causons de toi mentalement ensemble, je l'aime beaucoup, il me console. Je me porte aussi bien que l'excès de travail comporte. Je ne vois personne, je mène la vie d'un sauvage ermite. On m'aime assez dans Paris. Voilà toutes les nouvelles. Quant aux nouvelles de l'âme, vous les savez : toute à vous! j'écrirai bientôt plus long, mais aujourd'hui j'ai la fièvre du travail et des affaires.

« Mille tendres et paternels sentiments pour toi et attachement pour tous.

« LAMARTINE. »

Une fois, elles se sont plaintes, les insatiables, du peu d'abondance de ces missives, qu'il écrit à travers tant de besognes et de soucis! Il répond avec enjouement :

« 1851.

« Vous savez bien que je n'écris pas pour ne point fatiguer la poste. Autrement vous auriez une lettre tous les jours comme une prière du matin, une autre à midi, une autre le soir. Mais, au lieu de cela, je vous écris tous les huit jours avec la plume, toutes les minutes avec l'esprit et toutes les secondes avec le cœur. Où avez-vous vu qu'un père oubliait ses filles? Mais il ne veut pas les ennuyer! Et ne savez-vous pas, une fois pour mille, que mes lettres pensent et disent éternellement la même chose; c'est-à-dire qu'après ma femme, je n'ai que vous de souci ici-bas.

« L. »

« Paris, 1851.

« Carissima! je te remercie! je vous ai bien suivies des yeux dans les prés, sous les bois, dans ces beaux vallons de la Bresse, où, si vous voulez m'y mener, j'irai faire une visite à Emmanuel au mois d'août. Maintenant, je crois voir, avec Ischia et Fido[1], dessiner vos ombres dans la longue avenue de Montceau, où bientôt

[1] Ses deux levrettes.

vous verrez des ombres pâles et longues venir au-devant de vous, à demi ensevelies dans la maladie et la tristesse, mais cachant sous leur linceul des cœurs qui ne sont ni jeunes ni vieux, éternels! Il n'y a pas une minute où ces cœurs ne soient pleins de vous toutes.

« Voici les nouvelles. On dit que l'Assemblée prendra son congé de deux mois bientôt. J'en prendrai un de plus. Rien ne me fera partir avant le 15 novembre pour revenir à Paris. Les choses politiques ne vont ni bien ni mal, plutôt bien pour la république. Le *Pays* y fait un puissant secours, on ne lit que lui dans les rues de Paris : nous recevons deux cents abonnements par jour.

« Soignez mes vignes des yeux et des cœurs; vous êtes mon assurance contre la grêle.

« Nous ne voyons presque personne; je ne parle pas à la Chambre; je me recroqueville tout à fait; la vie ne vaut pas qu'on s'y mêle.

« Je souffre physiquement un martyre d'estomac continu. Que j'aurais besoin de l'air de Montceau, surtout du ciel de vos yeux, du climat de vos âmes! Le travail acharné et sans un jour de répit va me retenir jusqu'au 20 août. Après cela vous! Vous serez mes copistes et il faudra travailler comme ici.

« Adieu mes chers anges, tendresses. Plaignez-moi, aimez, priez!

« L. »

« Je reviens de Paris et je vous donne une bonne nouvelle toute chaude. Les deux premiers volumes de l'*Histoire de la Restauration* ont paru il y a quelques heures. Huit ou dix journaux en sont remplis de fragments. Le *succès est immense*, *inespéré*, *universel*, *dépasse les Girondins*. J'ai rapporté ma lettre pour vous donner cet heureux avis.

« Cependant ces deux volumes sont de beaucoup les plus faibles et les plus communs. Mais j'ai le vent à ce qu'il paraît. Remercions Dieu. »

VII

Cette lueur de joie dont la vente, d'abord très brillante, de l'*Histoire de la Restauration* avait bercé la cruelle, l'incessante inquiétude pécuniaire qui n'allait plus laisser de trêve au poète, n'était que fugitive. La *Restauration* jeta une goutte d'eau sur l'incendie qui devait finir par le consumer lui-même. Valentine le supplie alors de prendre son petit patrimoine personnel, sa part modeste d'héritage paternel, et de s'en servir pour éteindre un peu plus ces effroyables dettes qui, malgré tant d'efforts, s'accroissent,

s'étendent toujours. Ce sacrifice, qu'elle offre avec tant de joie, il commence par le repousser. Mais elle y reviendra, pressante, persuasive, et il finira par l'accepter, se promettant de le lui rendre au centuple, par des opérations fructueuses qu'il poursuit sans cesse, mais qui, malheureusement, ne feront jamais qu'élargir la plaie de son existence.

« Décembre 1852.

« Nous sommes arrivés, heureusement, chère Valentine. Ta tante mieux, moi pas mal, excepté de cœur, le regret de ne plus vous voir et vous entendre. Je t'écris : 1° parce que c'est mercredi; 2° parce que cette lettre t'arrivera la veille de l'année qui commence; il faut que le meilleur ami ait la première heure et la dernière heure des amis; il faut qu'il ait l'éternité. Or, te suis-je le meilleur ami! pourquoi pas père puisque je le suis de cœur. Mais, hélas! je ne puis rien pour ton bonheur auquel je pense sans cesse. Je ne saurai te rendre heureuse qu'après ma mort, et alors tu me regretteras trop pour être complètement heureuse. Mais Dieu est là-haut qui me secondera. Il a une providence double pour les âmes belles et tendres et suaves comme la tienne.

« Non, je ne veux pas que tu vendes pour moi ton pré, ta vigne et ton figuier. Garde ta chaumière et ton petit champ. Qui sait s'il ne donnera pas un jour son épi et son eau à ceux que tu aimes. Mais je les reçois dans mon cœur. J'ai senti l'effet de tes prières dans mes affaires de ces derniers jours.

« Adieu, chère consolation de ma vie et de ma mort, si je te laisse tranquille, aisée, heureuse. Je t'aime de plus en plus, de jour en jour, comme une fille qui grandit en âme, en vertu, en piété, en sentiment, en tout! Quant à moi, je me démolis pièce à pièce, mais mes ruines tombent sur un cœur qui adoucit toutes les décadences. Encore une fois je t'aime bien et tu mérites mieux.

« Al. de L. »

Valentine lui répond aussitôt :

« 1853.

« Merci, mille fois merci, mon bien cher oncle, de vous être souvenu de mon mercredi. Je l'attendais avec tant d'impatience! Mais comme c'est long une grande semaine sans nouvelles! Il me semblait que jamais le jeudi matin n'arriverait. Je voudrais pousser les heures et les jours avec mon doigt. Vous ne savez pas assez que je n'ai de bonheur que celui qui vient de vous. Je vous en supplie, écrivez-moi aussi le dimanche. Je voudrais inventer des mots pour

vous mieux demander cette grâce, pour vous mieux dire combien j'ai besoin de vos lettres pour adoucir une séparation dont je sens tous les jours la tristesse; il me prend des désespoirs de vous sentir si loin, si triste, si tourmenté d'affaires, si souffrant. Il me semble que nous ne serons plus jamais réunis. Vos lettres, ces preuves vivantes de votre divine tendresse, seules me donnent du courage et de la résignation. C'est une charité que de m'écrire, vous ne refuseriez pas du pain à un pauvre : avoir de vos nouvelles m'est aussi nécessaire que du pain.

« Je vous ai promis le journal de ma vie; elle est bien uniforme, bien retirée, toute remplie de votre pensée. Je ne fais pas une action sans vous l'offrir et sans demander à Dieu, si j'ai quelques petits mérites, de les faire retomber sur vous. Si vous saviez combien, depuis que j'ai inventé cela, j'ai du courage pour remplir les devoirs les plus ennuyeux de ma vie. Même au bal, quand j'y vais, je trouve le moyen, de bien des manières, de m'unir à vous par Celui qui est le lien des cœurs. Je suis si ravie quand je peux me priver de je ne sais quoi, même d'un verre de punch, pour obtenir que vous dormiez calme, que vous ayez moins de souffrances, d'inquiétudes en vous éveillant, que vous pensiez avec consolation et tendresse à moi, que vous m'écriviez!... Pour avoir une lettre, rien ne me coûte. Vous allez me trouver bien enfant de vous raconter tout cela...

« A propos d'affaires, je veux vous donner un conseil : c'est celui d'agir de la façon la plus avantageuse et la plus tranquillisante tout de suite pour vous, sans vous préoccuper de ce qui arrivera après vous. Si vous saviez combien je jouirais peu, pour ma part, d'une fortune qui vous aurait coûté pour me la conserver le plus petit sacrifice. Je ne peux pas penser à votre argent après vous; encore une fois, ne songez qu'à vous, agissez en vue de votre tranquillité, ne pensez à moi que pour m'aimer et me le dire. Je me soigne beaucoup, non pour vous survivre, mais pour avoir des forces et des années à vous consacrer avec tant de bonheur quand vous aurez besoin de moi, et qu'il me sera enfin permis de me dévouer à vous, bien sûre d'avance que lorsque je vous serai inutile, Dieu ne me laissera pas dans ce vilain monde et nous réunira encore là-haut. Il sait tant que je ne veux ni de la terre ni du ciel sans vous.

« Adieu, mon cher, bien cher oncle. Donnez-moi les détails de vos journées. Je voudrais avoir celui de vos minutes.

« Adieu encore, je vous aime bien plus et mieux que je ne sais le dire.

« *Your friend and daughter.* « VALENTINE. »

Lamartine répond :

1853.

« Oh ! quelle lettre ! quel cœur ! quelle âme ! quelle nièce ! quelle fille ! quel ange ! Non, ne crois pas ta tendresse et ta bonté ennuyeuses ! Hélas ! il n'y a que ces gouttes du ciel ici-bas pour adoucir ce vase amer ! Que ta naissance soit bénie, que ta vie si dure soit récompensée ici et là-haut ! Soigne-toi bien pour ceux qui vivent. Ta vieillesse ne m'inquiète pas. Mais la mienne marche à grands pas vers la décadence physique et la mort. Il faut prier Dieu pour qu'il me fasse vivre pour te voir heureuse, si le mot est de la langue humaine, mais il n'en est pas ! Les mots résignation et espérance là-haut en sont seuls.

« (Question.) Serais-tu désolée si je vendais Montceau ? Ou préfères-tu que je vende Milly ? Réponds avec réflexion. J'ai peur d'être forcé à l'un et à l'autre. Voilà mes affaires et voilà mon cœur.

« Adieu, mes chers anges terrestres, je ne crois pas les anges célestes égaux à vous.

« LAMARTINE. »

De Valentine :

1853.

« C'est à genoux, à vos pieds et en couvrant votre main de baisers, mon cher oncle, plus cher que jamais je ne pourrai le dire, que je voudrais pouvoir vous remercier de la lettre que je viens de recevoir. Soyez mille fois béni pour la tendresse et la consolation que vous m'envoyez. Je les garde comme un trésor de bonheur, de force et d'espérance au fond de mon cœur. Si Dieu quelquefois me semble dur, Il en a le droit, car Il a été bien divinement bon en me choisissant de toute éternité pour recevoir et rendre une affection comme celle qui nous unit. Je crois qu'il est donné à bien peu d'être tant aimé et d'aimer autant.

« J'ai été fâchée de vous avoir dit ma tristesse et ma souffrance. Je m'en suis voulu de vous avoir accablé de mon fardeau, vous qui en portez un déjà si lourd. Je vous en conjure, ne vous tourmentez pas ; ne pensez à moi, que pour vous consoler et vous dire que vous avez bien près de vous une vie et un cœur dont vous êtes le seul maître, la seule pensée, la vie unique et la seule et éternelle espérance. Ce qui m'attriste et me rend souffrante, c'est de ne pas vous voir. Plus je vis, moins je peux m'accoutumer aux séparations. Sentir vos souffrances, vos luttes, vos angoisses, et ne pouvoir rien !... Penser que votre vie s'use à ces combats de toutes les minutes et que je ne puis l'allonger d'un seul jour de la mienne !

Par quelle affreuse ironie Dieu a-t-il donné le besoin du dévouement de tout l'être jusqu'à la dernière goutte de sang, sans en donner le pouvoir? Je voudrais, au prix des plus atroces souffrances, vous faire de l'or avec toutes les fibres de mon corps.

« Que vous êtes mille fois bon de me donner le choix de ce qu'il vous faut vendre ou garder. La vérité est que j'aime ce que vous aimez; ce que vous ferez sera ce que j'aurais voulu faire. Si vous trouvez à vendre plus facilement Montceau, je transporterai tous mes souvenirs au milieu de vos souvenirs de Milly. Je mêlerai ma vie passée avec la vôtre, je serai heureuse de vous voir garder le nid de la famille. Ses vieux murs, son petit jardin me sont sacrés comme un sanctuaire, chers comme votre berceau. Si, au contraire, c'est Montceau que vous nous gardez, tout en regrettant Milly, je remercierai Dieu de ne pas voir effacer, par le pied des étrangers, la trace de nos pieds sur cette avenue que nous avons suivie avec tant de tendresse depuis déjà tant d'années, en gardant notre petit toit de Collonges si près du vôtre. Ensuite, si pour vos affaires, vous devez les vendre tous deux, il restera encore Saint-Point, le plus cher d'entre les chers. Nous y concentrerons nos vies, nos souvenirs, nos cœurs; il me semble que j'ai un peu incarné de ma vie dans chaque fleur, chaque arbre, chaque ravin de cette chère vallée où tout, même le tombeau qui garde et qui attend, parle de tendresse, de repos, d'espérance. Et même encore s'il devenait nécessaire pour votre tranquillité de s'arracher de tout et de tout vendre, je me consolerai encore et toujours si vous m'emmenez avec vous, si je puis mettre mon pied sur l'empreinte des vôtres, n'importe le pays, le ciel. Ma patrie, le lieu que je voudrais habiter ne sera jamais ailleurs ni plus loin que votre ombre par terre. Voilà la plus vraie vérité : agissez donc pour vous, vous êtes certain d'agir suivant les désirs de mon cœur.

« Je n'ai pas besoin d'eaux ni de voyage; vous sentir à Saint-Point et moi aller n'importe où me ferait plus de mal que de bien. Un voyage comme celui d'Italie, avec vous! oh! alors, je ne dis pas, mais ce sont des rêves qui s'accomplissent à peine une fois dans la vie. J'en remercie encore là-haut.

« Voilà une bien longue lettre, *carissimo zio*, et cependant je ne vous ai pas dit la millième partie de ce que j'ai à vous dire. Vous devinez ce qui n'a ni mot ni signe pour se faire comprendre. Sentez-vous tous les soirs à huit heures une bénédiction descendre sur vous? Je vais la recevoir à cette heure-là dans une église sombre, presque vide, je vous l'envoie pour qu'elle vous apporte consolation, force, courage, espérance et tendresse. Ma première pensée, le matin, est votre nom dans une prière, ma dernière action et

parole le soir est de demander pour vous à Dieu du repos, les grâces du sommeil pour votre nuit et les consolations qu'Il garde pour les âmes sublimes et saintes comme la vôtre. Voilà ma vie tout entière, mon cher, cher oncle. Laissons dire, aimons Dieu. Avec vous, c'est le front haut et le cœur plein de confiance que je lui parle. Plus je vais, plus je me sens digne de votre tendresse; je voudrais m'agrandir le cœur pour vous aimer davantage. Adieu, je vous embrasse, je ne sais si c'est comme une fille, une amie, une nièce, mais ce que je sens, c'est que, quel que soit le sentiment, il sera long comme ma vie, et plus fort que la mort. Ecrivez-moi vite. Merci de m'aimer, merci de me le dire, moi qui vous aime tant et vous le dis si mal.

« VALENTINE. »

De Lamartine :

14 janvier 1854.

« Ta lettre, ma chère, chère Valentine, n'est pas d'une nièce, mais d'un ange incréé ou créé pour consoler l'âme d'un malheureux dans laquelle tu verses depuis dix-huit ans, goutte à goutte, les eaux du ciel, la prière, l'espérance, le désir des félicités éternelles, et aussi le peu qu'il faut de félicités pour faire achever la triste route de la terre dont le terme se rapproche tant de moi. J'en ai, en te lisant, versé des larmes, moi qui n'en ai jamais eu. Mais ces larmes n'étaient pas sur moi, elles étaient sur toi. Dieu! qu'à tout prix, je voudrais te voir heureuse! Hélas! moi, ton oncle, ton père, ton ami, je n'y puis rien, que prier et prier encore. Dieu doit être assourdi de ton nom.

« Tu me demandes un récit de mes journées. Le voici :

« Je me réveille à cinq heures, j'allume ma lampe, je prie et je pense à toi; je travaille jusqu'à onze heures comme un galérien et je pense à toi; je descends déjeuner, je remonte, je prends un livre pour me reposer la tête et je pense à toi.

« Je reçois un ou deux amis; je m'habille; je sors avec mes chiens, je vais au jardin avec eux; je regarde la fenêtre de la chambre qu'on te prépare et je pense à toi; je sors seul et triste, je vois la foule et je ne m'y intéresse pas, je prie tout bas et je pense à toi.

« Je rentre à la nuit, fatigué, dans ma chambre haute; j'allume mes flambeaux, je prends un livre, je regarde le feu et je pense à toi; je dîne seul et vite; viennent un ou deux visiteurs; la soirée se traîne; dix heures! je remonte, je prie et je pense à toi; je me couche, je lis une heure; je m'endors et je rêve à toi; je me réveille et j'y pense; je me rendors et j'y rêve encore.

« Il n'y eut jamais dans un vieux cœur une pensée si pétrifiée, si incorporée et cependant si vivante. Ton pauvre cœur bat dans le mien ; je voudrais qu'il battit dans le cœur d'un autre qui en sentirait le prix, qui lui donnerait un bonheur que je ne puis lui donner qu'en vœux.

« Voilà ma vie, puisque tu veux le savoir.

« Pourquoi es-tu triste et malade? Cette maladie et cette tristesse me tuent. Quand je pense que je resterais sur cette froide boue de la terre, que tu n'y serais plus, la terre tourne et s'anéantit pour moi. Quelle calamité d'avoir mis toutes ses affections sur un seul être ! Mais quelle consolation cependant quand ce seul être est toi, mon enfant plus chéri que si la nature nous l'avait donné. Ta tante partage plus qu'elle ne le dit ces sentiments; après elle et toi, je n'ai que des bienveillances, mais des sentiments ici-bas... non !

« Je continue à faire, à cause de toi, assez bien mes affaires. Dans deux ans, je serai libéré, je me dirai : Après *moi*, elles seront heureuses, elles feront le bien que je n'ai pas fait, elles feront répandre une larme de reconnaissance sur ma pierre. Je n'ai que cette pensée et cette occupation. Que Dieu me seconde ! La vieillesse stérile et réelle est venue, je ne puis rien autre pour la consolation de ceux que j'aime que leur envoyer de la terre un souvenir du ciel, une espérance dans l'éternité. Mais toi, soigne-toi, pour vivre près de *nous*.

« Adieu, prières et bénédictions.

« Al. de Lamartine. »

Comment celle qui recevait de tels hymnes de tendresse et de mélancolie n'aurait-elle pas préféré à tout la gloire bénie de consoler, de servir le grand homme dont elle ressentait si profondément les tristesses?

Elle s'était résignée jusque-là avec effort aux volontés de sa mère, maintenant elle ne sait plus résister à l'élan de son cœur, et rien ne pourra plus l'arrêter dans sa vraie vocation.

En effet, à partir de cette dernière lettre, Valentine ne quitta plus son oncle. Venue à Paris peu après avec Mme de Cessiat, elle fit chez lui un long séjour. Lamartine la présenta avec fierté à ses amis, dont l'admiration affectueuse pour cette Muse de la piété filiale ne devait plus désormais s'éteindre. Elle montra à tous quelle douceur lumineuse et réconfortante elle pouvait apporter à ce morne foyer, à cet oncle malade et dévoré de préoccupations, à cette tante affaiblie par l'âge, la mauvaise santé, les fatigues morales et matérielles. Et la bonne Cécile, riche de la belle couronne

d'enfants et de petits-enfants qui l'attendaient à Mâcon, consentit enfin à se priver de sa fille en faveur de ce frère dont elle voyait l'isolement. Elle lui promit de lui laisser définitivement Valentine, et toutes deux ne le quittèrent que pour le précéder de quelques jours à la campagne.

Ces quelques jours, Valentine les emploie à préparer Montceau, à surveiller tout ce qui intéresse son oncle et à organiser son bien-être, comme la vraie fille de la maison.

. . . .

« Vos vignes sont bien belles, dit sa dernière lettre, elles m'ont inquiétée pendant ce froid. Je me levais la nuit pour regarder le temps. Cluny et ses environs sont gelés, et une partie du Beaujolais. Vous avez été préservé!... Je ferai vos commissions à Jean, j'ai déjà envoyé bien des caisses. Ce matin, il en est arrivé d'autres, je les fais vite partir... je suis si heureuse de m'occuper de vous! Vous êtes, après Dieu, ce qui remplit plus profondément ou pour parler plus vrai, ce qui remplit seul mon cœur... Je suis si occupée de votre livre! je voudrais avoir tous les soirs le nombre d'exemplaires vendus dans la journée. Merci d'avoir pensé à m'envoyer l'article de Jules Janin : je l'ai trouvé beau, il vous le devait bien.

« Des souvenirs à *nos* amis, des caresses à *nos* chiens, et à vous les plus tendres embrassements de la plus tendre des filles. »

Enfin! enfin! elle ne pouvait plus accuser Dieu de lui avoir donné « le besoin du dévouement de tout l'être jusqu'à la dernière goutte de sang » sans lui en donner le pouvoir.

Marie-Thérèse OLLIVIER.

La fin prochainement.

UN DIPLOMATE ANGLAIS

AU DÉBUT DU SIÈCLE

Il est de mode aujourd'hui de publier tous les souvenirs du premier Empire enfouis dans les cartons des enfants ou des petits-enfants de ceux qui furent témoins ou acteurs dans cette immortelle épopée. On en est arrivé, il faut le dire, à des détails à la fois puérils et ridicules. On nous apprend comment Napoléon se faisait la barbe, quel bas il portait, combien de chapeaux il usait dans l'année, que sais-je encore? Et tout cela s'achète et tout cela se lit. Que l'on ne s'y trompe pas, il y a là un signe des temps. Au milieu des tristesses si souvent répugnantes du jour, au milieu des inquiétudes trop légitimes du lendemain, on aime à s'enivrer de ces victoires, de ces luttes grandioses du passé, à vivre de cette vie, où la gloire consolait du joug terrible qui pesait sur tous. L'enthousiasme que ces souvenirs, que ces récits inspirent ne permet de les voir qu'à travers les lauriers, et on détourne volontairement les yeux de leurs fatales conséquences. Le césarisme, l'histoire en témoigne à chaque page, est voisin de la démagogie, il sort comme d'un fumier de la décomposition morale d'un pays. Plus que jamais, le patriotisme vrai consiste à voir, dans le passé comme dans le présent, les choses comme elles sont et non comme on voudrait qu'elles fussent. Il consiste non à céder à un stérile découragement, mais à défendre avec plus de dévouement encore les principes libéraux qui, quoi qu'on fasse, resteront toujours la véritable force et la véritable gloire d'un peuple.

Telles sont les pensées qui m'ont engagé à présenter, aux lecteurs du *Correspondant*, le journal d'un diplomate anglais, à qui il a été donné de connaître Napoléon dans sa grandeur et dans ses revers. Sans doute, Jackson est profondément hostile au gouvernement impérial, profondément hostile à celui qu'il regardait comme l'ennemi acharné de son pays et il confond trop souvent la France dans le même anathème. Les grands Romains l'ont dit : *Fas est ab hoste doceri* « Il est permis d'apprendre d'un ennemi. » Je vais plus loin, c'est par les adversaires surtout que l'on apprend à mieux connaître les choses, à mieux apprécier les caractères, à juger plus sainement les événements et à en tirer leur moralité vraie. C'est là, j'ose l'espérer, l'utilité de ces pages.

I

George Jackson, fils d'un chanoine de Saint-Paul, débuta bien jeune dans la carrière diplomatique. A peine sorti de l'École de Westminster, il fut attaché à la mission de son frère envoyé à Paris, comme représentant du gouvernement anglais, pendant que lord Cornwallis débattait à Amiens les conditions d'une paix encore fort incertaine[1].

Le nouveau ministre, M. Francis Jackson, partit de Londres le 11 novembre 1801. Son frère l'accompagna, et, dès ce moment, il prit l'habitude, dans laquelle il persévéra toute sa vie, de noter chaque jour, ses impressions sur les personnes avec lesquelles il s'était trouvé en relation et sur les faits dont il avait été témoin. Si le journal que nous avons sous les yeux n'a pas été retouché dans l'arrière-vie, il montre chez un jeune homme de dix-sept ans un esprit singulièrement perspicace et une liberté de jugement assurément fort rare. C'est au lecteur à en juger.

Partie de Londres, comme je viens de le dire, le 11 novembre, la mission arrivait à Paris le 16 dans la soirée. La durée du trajet qui nous étonne, nous qui sommes habitués à le faire en quelques heures, était fort rapide pour l'époque. Partout, les Anglais étaient reçus avec enthousiasme, tant le désir de la paix était vif et général. A Calais, les pêcheurs et leurs femmes, revêtus de leurs riches atours, vinrent présenter une adresse au ministre; à Boulogne, à Saint-Omer, la garde nationale faisait la haie; partout, des relais, des escortes étaient préparés, et nos diplomates n'eurent qu'à se féliciter de leurs débuts dans un pays qu'ils n'avaient jamais vu et qui venait de traverser de si terribles orages.

Paris paraît à George Jackson une bien belle ville, ses monuments, ses musées enrichis par nos victoires, le ravissent. Il proclame plus d'une fois sa supériorité sur Londres et ne trouve à critiquer que le pavé boueux et glissant, le ruisseau au milieu de la chaussée, l'absence de trottoirs et les fiacres, heureusement encore en très petit nombre, rasant les maisons et causant aux piétons de dangereuses émotions. Ce n'était pas là, son récit en fait foi, l'avis de la grande majorité de ses compatriotes qui se trouvaient singulièrement dépaysés dans une ville qui les épouvan-

[1] Ce fait assez contraire aux traditions diplomatiques d'un ministre accrédité auprès d'une puissance, alors que la paix n'est pas encore signée, avait pour contre-partie la présence, à Londres, comme représentant de la France, de M. Otto, diplomate éminent, qui avait posé les premiers préliminaires de paix en traitant de l'échange de prisonniers.

tait depuis dix ans par ses crimes et dans cette société nouvelle où tout était étrange pour eux.

Lord Cornwallis, que nos diplomates trouvèrent encore à Paris, peu charmé, on le conçoit, d'une mission en dehors de lui, ne cessait de répéter qu'il trouvait Paris bien changé depuis 1787. Son air, l'expression de son visage, en disaient plus que les paroles réservées que sa situation imposait. D'autres Anglais se gênaient moins. Un d'entre eux, véritable John Bull d'une espèce aujourd'hui complètement disparue, regrettait tout ce qu'il avait laissé à Londres, tout, jusqu'à l'odieux brouillard du mois de novembre. C'est à ce brouillard, ajoutait-il avec componction, que nous devons notre crainte de Dieu (profond salut) et notre respect pour Sa Majesté (nouveau salut). C'est l'air vif et excitant que l'on respire à Paris qui rend l'homme aussi vain et aussi léger que nous le voyons. Cet air est comme leur vin de Champagne, il porte à la tête, il pousse les Parisiens à toutes sortes de folies et amène chez eux un véritable *delirium tremens*. Ils deviennent alors féroces, ils tuent leurs rois et leurs nobles, ils renversent leurs palais, ils souillent leurs églises; puis, quand l'accès est passé, un homme qui a su rester calme au milieu de la tempête les tiendra sous son talon. « J'ai bien le sentiment, continuait-il, que ce sera là le rôle, au moins pour un temps, de celui qui détient aujourd'hui le pouvoir. »

Est-il besoin de dire que notre Anglais s'empressa de rentrer à Londres, retrouver le *Roast Beef*, le *Port Wine* et les brouillards qu'il regrettait si sincèrement, et qu'il vantait d'une façon si risible. Les Anglais n'étaient pas plus favorablement jugés par nos compatriotes; leur costume, leur tenue, leur ignorance de notre langue, les exposaient à d'incessantes moqueries. Bien souvent, Jackson entendit répéter autour de lui : « Sont-ils bêtes ces Anglais, ils ne savent pas un mot de français. »

Les Anglaises étaient en petit nombre; elles se montraient, en général, fort effarouchées des manières très libres des dames du monde officiel. Mais, ajoute notre diplomate, qui ne paraît pas insensible à leurs charmes, nos Anglaises ne savent pas assez le français pour apprécier leur esprit charmant; elles mettent leur vivacité naturelle sur le compte de l'effronterie. « Vous me demandez, écrira-t-il plus tard à sa sœur, de vous décrire les toilettes; je puis facilement le faire en trois mots, les robes sont courtes, étroites et faites pour ne rien cacher. » Les hommes étaient, en général, assez mal tenus. A une soirée chez Fouché, une des premières où Jackson fut invité, il remarque les bottes crottées et la malpropreté du linge de la plupart d'entre eux. Il est vrai que les

soirées de Fouché n'étaient pas de celles où il dût s'attendre à trouver les visiteurs les plus distingués.

Paris, en ce moment, était tout à la joie; le Premier Consul prétendait mettre fin aux orages révolutionnaires, et le public intelligent saluait déjà le régime qu'il voyait poindre. Notre Anglais raconte sa première visite à l'Opéra; les danseuses fort jolies, les danses exquises, la noblesse des poses du vieux Vestris le ravissent. Mme Bonaparte et Mlle de Beauharnais en grande toilette occupaient la loge autrefois royale. Le Premier Consul était dans une baignoire grillée du rez-de-chaussée. La réception qui leur fut faite dut les satisfaire; mais quel fut l'étonnement de nos Anglais, quand ils virent Joséphine et sa fille monter en voiture au milieu des huées et des injures les plus obscènes, sans que la police, fort nombreuse cependant, cherchât à y mettre le moindre obstacle. Les jacobins étaient dans la rue, les aristocrates dans la salle.

Deux jours après, Jackson assistait à la revue qui se tenait, tous les décadis, dans la cour des Tuileries, et où le public n'était admis qu'avec des billets. L'enthousiasme, cette fois, était général, et notre Anglais n'est pas loin de le partager, tant il est frappé de la fière mine de nos soldats et de la personne de Bonaparte sortant du palais, entouré d'un brillant état-major de généraux dont le nom était dans toutes les bouches, et dont chaque nom rappelait une victoire. Les uniformes des généraux et des officiers ne se ressentaient guère de la simplicité républicaine; ils étaient de la plus grande richesse, et les bottes elles-mêmes étaient soutachées d'or. « J'étais préparé à voir Bonaparte, écrit-il, tel que nos journaux le représentent, un véritable pygmée, au teint jaune, aux longs cheveux plats, au grand nez. Il ne ressemble en rien à nos caricatures; il est petit, sans doute, mais bien pris dans sa taille, ses traits sont beaux, son teint foncé, ses cheveux qu'il porte sans poudre très noirs. Les yeux sont superbes et le regard plein d'intelligence. La bouche comprimée indique une volonté énergique; tout en lui montre l'homme supérieur fait pour commander à tous. » Cette description enthousiaste choqua singulièrement les opinions royalistes de sa mère à qui elle était adressée, plus encore celles du cercle aristocratique où elle vivait à Bath, et lui attira une verte réponse. On était loin des jours où le nom de Napoléon devait obtenir en Angleterre une si étonnante popularité.

Pendant la revue, les conversations allaient leur train. On racontait que le deuxième et le troisième consuls devaient quitter le palais déjà trop petit pour leur altier collègue; que les inscriptions républicaines qui se voyaient sur les murailles étaient condamnées; que l'horloge elle-même conforme au nouveau système décimal

allait céder la place à une horloge réactionnaire. Chacun sentait un gouvernement qui s'écroulait, et les prévoyants se tournaient avec empressement vers l'astre levant qui devait jeter un si éblouissant, mais si éphémère éclat.

J'aurais déjà dû dire que peu après son arrivée la mission s'était établie dans un fort bel hôtel du faubourg Saint-Germain, appartenant à « M. Caraman, marquis avant la Révolution », écrit Jackson qui s'était, on le voit, rapidement mis à la mode du jour, où l'inoffensif *de* lui-même était supprimé. Son frère prétendait tenir un état de maison conforme à sa position. Il n'avait, il est vrai, que deux chevaux de voiture, il louait des chevaux de selle; mais il donnait souvent à dîner tant aux fonctionnaires du jour qu'à ses nombreux compatriotes. Il se plaint souvent, dans ses lettres à sa mère, que la vie à Paris est d'un tiers plus cher qu'avant la Révolution et que les 4000 livres qu'il touche comme appointements, sont loin de suffire à ses dépenses. C'est là l'éternel refrain des diplomates de tous les temps et de tous les pays. Il ne peut étonner pour Jackson, quand on le voit acheter à Sèvres un milieu de table du prix de 2500 francs.

Fouché, à ce moment chargé de la police, avait organisé un système d'espionnage qui embrassait toutes les classes et s'étendait aux relations mêmes les plus intimes. L'ambassade d'Angleterre ne devait pas en être exempte et toutes les démarches du ministre ou de ses secrétaires étaient soigneusement épiées et rapportées. Des femmes du monde se jetaient volontiers à la tête du jeune attaché, dans l'espérance de tirer de lui quelques renseignements utiles, et son frère dut souvent le mettre en garde contre des tentations auxquelles il se montrait tout disposé à céder et l'inviter à ne parler, sous aucun prétexte, dans un salon, des affaires du jour, surtout de celles où il était directement mêlé. Ne rien voir, ne rien entendre, mais tout savoir et tout se rappeler, est le vrai rôle du diplomate, lui répétait-il souvent.

Les hommes avaient des armes moins redoutables que les femmes, mais ils savaient les employer avec adresse et je soupçonne fortement le sieur Dorant, propriétaire de deux hôtels fort à la mode à Londres, venu avec la mission à Paris, soi-disant pour obtenir le remboursement d'une somme importante en assignats, d'avoir été un agent de Fouché et d'avoir constamment abusé de la confiance qu'on lui témoignait, avec une certaine imprudence, semble-t-il. Ces honnêtes agents mangeaient volontiers à deux râteliers, et M. Francis Jackson fut souvent obsédé d'ouvertures de personnes même très haut placées, lui offrant moyennant finance, bien entendu, des informations précieuses.

Cet espionnage se portait surtout sur les salons. Dès cette époque, comme sous tout le règne de Napoléon, on attribuait aux propos qui s'y tenaient une importance que, certes, ils ne méritaient guère. Les salons étaient pour la plupart hostiles au régime républicain, plus hostiles encore aux hommes qui en étaient issus, et Fouché, qui avait gardé ses attaches jacobines, exagérait encore leur danger. C'est à ce moment que commence la violente rivalité entre lui et M. de Talleyrand[1]. L'irritation du ministre de la police était portée à son comble par le voyage à Lyon du Premier Consul, accompagné de son ministre des Relations Extérieures[2], voyage qui avait pour but de recevoir les délibérations de la Consulte qui avait organisé la république Cisalpine sous le protectorat de Bonaparte. Les propos grossissaient encore la mésintelligence entre les deux ministres, et avec cette légèreté dont nous avons été si souvent témoins de nos jours, les royalistes acceptaient et exagéraient tout. Fouché et Moreau, répétaient-ils partout, sont d'accord pour rétablir Louis XVIII; ils comptaient, pour mettre leurs projets à exécution, profiter de l'absence de Bonaparte et d'un mécontentement populaire assez vif à ce moment, causé par la cherté du pain.

Fouché ne pouvait ignorer ce qui se proclamait si publiquement. Un jour, chez Mme Joubert, où son humeur paraissait encore plus maussade que de coutume, il entreprit Francis Jackson à ce sujet. « Le grand danger du gouvernement actuel, lui disait-il, est d'être né d'hier; chacun se croit le droit de renverser ce qu'il a contribué à fonder. Mais si l'on prétendait imposer Louis XVIII à la France, on préparerait une révolution probablement plus sanglante encore que celle qu'on vient de traverser. Nous combattrons avec énergie tout projet de restauration; le pays n'est plus ce qu'il était; il n'accepterait pas pendant trois mois les principes de gouvernement de Louis XVIII et de ses conseillers. » Puis, répondant à une observation de Jackson, il ajoutait avec plus de véhémence encore : « Le pays veut avant tout la tranquillité, et si Bonaparte, avec la gloire qu'il a acquise, voulait se faire couronner ou faire couronner un autre, il serait poignardé dans la journée. »

On sait combien les événements ont démenti les sinistres pronostics de Fouché; mais si les jacobins y croyaient fermement, les royalistes n'étaient guère moins persuadés du retour prochain

[1] Jackson s'étend souvent sur la vénalité de M. de Talleyrand. « Il se fait, dit-il, une fortune considérable par le département des émigrés, placé sous son contrôle. Il refuse rarement la permission de rentrer en France à ceux qui peuvent la payer largement. Fouché, à son tour, cherche toujours l'occasion de faire arrêter ceux dont son collègue a facilité la rentrée. »

[2] Bonaparte partit le 9 janvier 1802.

du roi, et les paroles si vives du ministre de la police, rapidement colportées dans leurs salons, n'étaient pour eux qu'un moyen qu'il employait, pour mieux masquer la trahison qu'il méditait. Dans leur folle confiance, ils oubliaient jusqu'à l'horreur que cet homme leur inspirait et dont Jackson venait d'avoir la preuve. Fouché assistait à un grand dîner à l'ambassade. On lui faisait compliment de la sécurité qui régnait à Paris [1] : « Oui, oui, répondit-il brutalement, cela va assez bien à présent, mais pour en arriver là, il m'a fallu abattre trois à quatre cents têtes. » Ces mots qui rappelaient les crimes de Lyon, jetèrent un certain froid parmi les convives ; il dura sans que rien pût le dissiper, jusqu'au départ du ministre.

Le régicide Fouché ne prévoyait guère à ce moment l'honneur qu'il aurait d'être le ministre du roi Louis XVIII. Il avait assurément un pied dans tous les camps ; mais rien ne permet de croire qu'il se fit l'agent d'une restauration monarchique. Je serai moins affirmatif pour Moreau. L'histoire a enregistré la haine qui existait entre le vainqueur de Marengo et le vainqueur de Hohenlinden, haine que partageaient presque tous les généraux qui avaient servi sous les ordres de l'un ou de l'autre. Au contraire de Bonaparte, Moreau s'était constamment montré hostile aux excès de la Révolution et il venait d'en donner une preuve nouvelle. Il avait acheté une terre confisquée sur M. d'Orsay [2] ; dès qu'il apprit la rentrée en France de l'ancien propriétaire, il s'empressa de lui faire tenir une somme considérable représentant la différence entre la valeur réelle de la terre et le prix qu'il l'avait payée.

Jackson laisse deviner que son frère avait eu connaissance de quelques pourparlers qui avaient lieu à ce moment entre les agents de Louis XVIII et Moreau. Ce dernier se serait rallié à l'idée d'une monarchie, à la condition que l'on établirait une monarchie libérale ouverte à tous, seule capable de donner la sécurité à la France et la paix à l'Europe. Il croyait qu'avec un million ou un million et demi, on renverserait facilement le gouvernement consulaire. On sait les suites de ces tentatives sur lesquelles l'histoire a depuis longtemps prononcé et sur lesquelles il est bien inutile de revenir.

Les lettres de créance de Francis Jackson lui étaient parvenues

[1] Les faits étaient en contradiction avec ce que racontaient les journaux anglais sur les vols à main armée, les disparitions mystérieuses, que sais-je encore, qui, chaque nuit, selon leur dire, épouvantaient Paris.

[2] Le général comte d'Orsay, que j'ai connu dans mon enfance, était le plus beau vieillard que j'aie jamais vu. Ses enfants, « le beau d'Orsay », tel était le nom sous lequel il était connu, et la duchesse de Gramont étaient l'un et l'autre des types de beauté.

dès le 6 décembre; on paraissait alors singulièrement ignorer les égards dus aux représentants étrangers; les consuls ne recevaient le corps diplomatique qu'une fois par mois, et aucune exception ne fut faite pour l'envoyé d'Angleterre. Il n'avait même pas été convoqué pour la réception habituelle du mois de janvier, et ayant écrit pour se plaindre au préfet du palais, celui-ci se contenta de lui répondre verbalement qu'il pouvait se présenter aux Tuileries à deux heures.

Tout le corps diplomatique était réuni dans une salle basse et froide pompeusement appelée le salon des Ambassadeurs. Après une assez longue attente, le préfet du palais et un officier de la maison des consuls se présentèrent, et précédés de quatre messagers d'État, les diplomates montèrent le grand escalier où un grenadier de la garde consulaire était placé à chaque marche pour rendre les honneurs. Ils traversèrent ainsi plusieurs salons qui se ressentaient singulièrement des dégradations de la Révolution [1], et ils arrivèrent enfin à la salle d'audience où Bonaparte, en uniforme militaire, se tenait debout entre Cambacérès et Lebrun, entouré des ministres, des généraux et des officiers attachés à sa personne.

Jackson avait été averti de s'avancer le premier pour remettre la lettre du roi d'Angleterre. Bonaparte fit quelques pas au-devant de lui, la prit de ses mains et la remit au ministre des finances, remplaçant M. de Talleyrand absent : « Je suis très heureux, dit-il, d'accueillir ici le représentant de l'Angleterre, sa présence est essentielle pour la paix et la prospérité de l'Europe. » — « J'ai été chargé, en remettant mes lettres de créance, répliqua Jackson, de dire au Premier Consul le vif désir de Sa Majesté, que les négociations si heureusement commencées pour cette grande œuvre de la paix soient rapidement menées à bonne fin. » La conversation se prolongea quelques instants sur des sujets indifférents; Bonaparte tenait évidemment à montrer la différence qu'il faisait entre l'envoyé d'Angleterre et celui d'Étrurie qui remettait aussi ses lettres de créance.

L'audience à peine terminée, notre diplomate dut faire successivement, selon l'étiquette déjà établie, une visite officielle aux deux

[1] A Versailles, que nos Anglais visitèrent, la destruction était plus complète encore. Tous les emblèmes qui rappelaient la royauté avaient été brisés ou effacés. L'eau pénétrait dans toutes les salles, et les magnifiques plafonds peints et dorés pourrissaient par l'humidité. Les cadres, les panneaux étaient vides, les glaces et les portraits avaient été volés et le peu de mobilier qui existait encore était dans l'état le plus lamentable. Le château était habité par une douzaine d'individus sales et déguenillés, qui se disaient des guides pour les étrangers.

autres consuls, au secrétaire d'État et aux ministres, assister enfin, le soir même, à un grand banquet.

Le dîner était à six heures, ce qui paraît de bien bonne heure à nos habitudes actuelles, mais ce qui était alors une heure fort tardive. Une table de deux cent quarante-huit couverts était dressée dans la grande galerie du palais. Bonaparte était au centre, ayant Lebrun en face de lui, le président du Sénat et le président du Corps législatif à sa droite et à sa gauche; Jackson fut placé à côté du ministre de la marine. Le repas parut à nos Anglais de courte durée, surtout en le comparant à ce qui se passait en pareille occurrence à Londres. Il était fort recherché, les vins remarquables et les décorations de la table d'un luxe royal.

Le dîner terminé, le Premier Consul causa avec la plupart des représentants étrangers. La conversation avec Jackson fut longue et intéressante; il était satisfait de la marche des négociations à Amiens. Notre diplomate en prit occasion pour répéter ce qu'il avait déjà dit le matin sur le vif désir du roi son maître pour leur rapide et heureuse conclusion. Bonaparte sembla réfléchir un instant, puis brusquement : « Si vous faites la paix aussi bien que vous faites la guerre, elle sera bien faite. Une bonne entente entre la France et l'Angleterre est indispensable pour assurer la paix et la prospérité du monde[1]. » Il parla aussi, à plusieurs reprises et avec un vif éloge, du prince de Galles. Il était évidemment sous l'impression de l'excellent accueil que M. Otto avait reçu du prince qui exerçait temporairement la régence et de la manière flatteuse dont il lui avait parlé du Premier Consul. Il témoigna aussi une grande satisfaction de l'attitude conciliatrice de M. Addington[2], qu'il était heureux de voir posséder la complète confiance du roi et du pays. En revanche, il se montra excessivement sévère pour Windham, que ses agents secrets accusaient d'avoir fait passer, à ce moment même, deux mille livres à une famille française, pour payer des complots contre le gouvernement consulaire, accusation absolument fausse, ajoute Jackson.

Ainsi se termina cette journée. M. Jackson dut être très heureux de la voir s'achever ainsi, car la violence indomptable du caractère de Bonaparte se montrait déjà. On sait ses inconvenantes sorties contre M. de Lucchesini, ministre de Prusse, et M. de Markoff, ministre de Russie. M. Jackson pouvait craindre le même traitement, car on l'accusait, à la cour consulaire, d'être l'auteur, ou tout au moins l'inspirateur, des articles injurieux publiés dans

[1] Ces paroles sont en français dans le texte.

[2] Addington avait remplacé l'année précédente Pitt, qui s'était retiré sur le refus du roi Georges III d'accorder l'émancipation des catholiques.

les journaux qui paraissaient à Londres, et notamment dans celui de Pelletier, articles qui avaient le don d'exaspérer Bonaparte et qui, à plusieurs reprises, avaient motivé les vives représentations de M. de Talleyrand. L'accusation contre Jackson était encore moins fondée que celle contre Windham, car, à ce moment, il était l'admirateur sincère du Premier Consul et rendait pleine justice à ses efforts pour rendre à la France la paix et la tranquillité.

Ce ne fut que plus tard que M. Jackson fut présenté à Joséphine. Il est loin de la trouver aussi belle que ses flatteurs le prétendaient. Elle était, raconte-t-il, très élégante, merveilleusement bien mise et de tous points séduisante. Un Français qui avait vécu dans son intimité, alors qu'elle était encore M[me] de Beauharnais, disait d'elle à quelques Anglais de l'ambassade qui se montraient fort enthousiastes : « C'est une excellente femme, qui a plus de cœur que d'esprit; d'une tournure agréable si vous voulez, mais dont le charme infini de sa grâce d'autrefois est effacé par l'air de dignité qu'elle affecte aujourd'hui. »

Sa fille, M[me] Louis Bonaparte, qui venait de se marier peu de temps auparavant[1], ressemblait à sa mère avec moins de bonhomie et plus de réserve. Le regret d'un mariage imposé perçait dans toute son attitude. Ce sont les seules personnes de la famille du Premier Consul avec lesquelles Jackson paraît avoir été en rapport durant son court séjour à Paris.

J'ai dit le voyage de Bonaparte à Lyon. De retour dans les derniers jours de janvier, il fit à cheval sa rentrée dans la capitale,

[1] Le mariage avait eu lieu le 3 janvier 1802. Il avait été précédé de nombreux pourparlers. Bonaparte, au début du Consulat, cherchait des appuis dans le faubourg Saint-Germain; de là, des négociations matrimoniales entamées avec M. de Mun, grand-père de l'éloquent orateur, et M. de Gontaut, père de l'ambassadeur dont une plume éminente vient de retracer la carrière diplomatique. Le général de Piré m'a raconté que, lui aussi, avait aspiré à la main de M[lle] de Beauharnais. Après la pacification de la Vendée, où, sous les ordres de M. de Bourmont, il avait joué un certain rôle, il obtint le grade de chef de bataillon, grade qui était loin de satisfaire son ambition. Il comptait pour avancer sur le crédit de sa tante, M[me] de Montesson, qui, comme veuve de l'avant-dernier duc d'Orléans, avait un certain prestige à la cour de Saint-Cloud. Malgré ses supplications plusieurs fois renouvelées, M[me] de Montesson refusa sèchement d'intervenir. Enfin, poussée à bout, elle lui enjoignit de ne plus lui parler de ce mariage; elle savait trop de choses par Joséphine. pour jamais y donner la main. L'histoire secrète de l'Empire a enregistré ces scandales, sur lesquels il convient de jeter un voile. Jackson rapporte qu'à l'époque de son séjour à Paris, M. de Talleyrand cherchait à faire épouser par Eugène de Beauharnais sa nièce, M[lle] de Périgord, depuis duchesse de Poix. J'ai vécu dans l'intimité de plusieurs membres de cette famille, je ne l'ai jamais entendu raconter par aucune d'elles.

salué de quatre-vingt-dix coups de canon et entouré d'un nombreux et brillant état-major. L'enthousiasme populaire était considérable et des acclamations répétées se firent entendre sur tout le parcours du cortège.

Le 26 mars, un courrier venu d'Amiens en neuf heures et demie apporta le traité qui porte dans l'histoire le nom de cette ville. Le roi d'Angleterre l'avait signé deux jours auparavant, après quelques délais qui avaient fortement irrité le Premier Consul, impatient de voir les négociations se terminer et d'autant plus impatient peut-être qu'elles avaient donné lieu à des coups de bourse dont les personnes de son entourage passaient pour avoir largement profité. Bonaparte était au Conseil d'Etat, lorsque son ministre lui apporta les pièces officielles. Il interrompit aussitôt la discussion, pour en donner lecture et il ajouta que le traité ne renfermait aucun article secret. A cinq heures, le canon se fit entendre, le palais des Tuileries fut illuminé, un supplément du *Moniteur* annonça l'heureuse nouvelle et elle fut proclamée au milieu des acclamations cette fois sincères du public.

Le Premier Consul avait fait prévenir le corps diplomatique qu'il recevrait le lendemain les félicitations d'usage. Les diplomates devaient être admis auparavant à présenter leurs hommages à Joséphine. C'était une innovation et, pour la première fois, elle recevait ainsi officiellement les représentants étrangers. Son maintien fut plein de dignité. Elle était assise sur un canapé et ne se leva ni à leur entrée, ni à leur sortie ; en revanche, elle sut trouver pour chacun un mot gracieux en rapport avec l'événement qui venait de s'accomplir.

En sortant du salon de Mme Bonaparte, les membres du corps diplomatique furent conduits à l'audience du Premier Consul. Cette fois, il avait revêtu l'habit de Conseiller d'Etat. Son visage était radieux ; il appuya avec insistance sur sa satisfaction de voir autour de lui les représentants des gouvernements qui avaient si puissamment aidé à la pacification de l'Europe. « Pour moi, continua-t-il, je regarde la paix comme assurée pour longtemps, car nul motif, sauf celui où notre honneur serait engagé, ne me déciderait à la rompre. »

Un autre événement plus important encore se préparait au même moment. Le 8 avril, le Corps législatif avait approuvé les différents articles du Concordat conclu avec le Souverain Pontife, et le lendemain le cardinal Caprara fut reçu par le Premier Consul comme légat *a latere* avec le cérémonial habituel de la cour de France soigneusement rétabli.

Quelques jours après, le jour de Pâques, pour rendre grâces à Dieu de ces heureux événements, un *Te Deum* solennel fut chanté

à Notre-Dame au milieu d'une affluence extraordinaire. Les rues étaient encombrées par la foule des curieux accourus de tous les quartiers de la capitale et même des villes voisines. L'enthousiasme était des plus vifs; le cardinal Caprara y entrait pour une large part qui égalait au moins celui témoigné à Bonaparte, dit Jackson, témoin oculaire. Nulle part on n'apercevait la moindre trace du mécontentement annoncé; il existait peut-être chez quelques anciens jacobins devenus de hauts fonctionnaires; mais ils étaient déjà de trop bons courtisans pour ne pas le refouler au fond de leurs cœurs et pour n'en rien laisser paraître au dehors.

Cette attitude des Parisiens si sceptiques en général et dont un si grand nombre était encore souillé des crimes de la Révolution, attitude constatée par un écrivain protestant, est une réponse topique aux historiens et aux déclamateurs qui prétendent que la réconciliation de la France avec l'Eglise catholique répugnait profondément à la grande majorité de la nation.

Le chant du *Te Deum* résonnant pour la première fois depuis plus de dix ans sous les voûtes de Notre-Dame, produisit un effet immense. L'émotion chez tous était profonde, et Jackson vit des larmes dans des yeux peu accoutumés à en verser.

Les voitures du Premier Consul étaient magnifiques. Les cochers et les valets de pied portaient, pour la première fois, la livrée verte et or que notre génération a vue si souvent depuis. Les voitures des grands fonctionnaires et des membres du corps diplomatique étaient aussi fort convenables. On était loin de la simplicité républicaine des jours d'antan. Les voitures bourgeoises étaient cependant encore rares à Paris, et les citoyens cochers portaient plus rarement encore des livrées. Le soir, les illuminations furent des plus brillantes. Celles de l'ambassade d'Angleterre figuraient le temple de Janus et six mille lampes de couleur variée y avaient été employées. La place Vendôme, la place de la Révolution, les Tuileries, le palais du Corps législatif, éblouissaient. Deux feux d'artifice, des fontaines où le vin coulait à flots, ajoutaient à la joie générale. Tout était d'heureux présage, la confiance se montrait débordante et l'avenir semblait assuré. Jackson, cependant, ne pouvait se défendre de quelque inquiétude : « Le caractère des Français est tel, dit-il, surtout depuis qu'ils se gouvernent eux-mêmes, que, quel que soit le gouvernement sous lequel ils vivent, ils feront de l'opposition uniquement pour le plaisir d'en faire. »

C'est là, Jackson a raison, le vice national; c'est là ce qui a fait, ce qui fait et ce qui fera le succès des démagogues qui spéculent sur cet instinct, si on peut l'appeler ainsi, de notre race pour faire réussir leurs détestables projets.

Avant la cérémonie du matin, M. Francis Jackson avait eu une audience de congé du Premier consul. Bonaparte lui réitéra les assurances de sa volonté de maintenir la paix qui venait d'être si heureusement rétablie. Il n'oublierait jamais, ajoutait-il, que Jackson avait été le premier ministre d'Angleterre accrédité auprès de lui, ni la manière dont il avait su s'acquitter de sa mission.

Le gouvernement anglais avait l'intention d'envoyer un ambassadeur à Paris. Lord Whitworth était destiné à ce poste que Jackson n'était pas de rang à occuper [1]. En récompense des services qu'il venait de rendre, il allait, peu après son retour à Londres, être envoyé à Berlin. Son frère l'accompagna et c'est sur ce nouveau théâtre qu'il faut maintenant les suivre.

II

La position d'un diplomate est peut-être très brillante, elle est assurément très difficile. Il lui faut, il lui fallait, surtout au début du siècle, changer toutes ses habitudes pour les conformer à celles du nouveau pays qu'il était appelé à habiter. Il lui fallait, qui était plus difficile encore, modifier ses opinions pour qu'elles ne fussent pas trop en contradiction avec celles du gouvernement auprès duquel il était accrédité. M. Francis Jackson et son frère avaient quitté Paris très favorables au Premier Consul, appréciant hautement ses efforts pour relever le pouvoir en France. A Berlin, le milieu très aristocratique dans lequel ils vont vivre est hostile; on les voit, subissant de plus en plus ces influences, acceptant de plus en plus les idées allemandes, et bientôt l'empereur Napoléon (il avait pris ce titre durant le premier séjour des deux frères à la cour de Prusse) ne compte pas de plus énergiques adversaires. Il est juste d'ajouter que les victoires et les conquêtes qui devaient finalement réagir si fatalement contre nous, pesaient lourdement sur l'Allemagne. La vue des maux dont ils étaient témoins, plus encore les inquiétudes exagérées de l'Angleterre, devaient produire sur nos diplomates une forte impression; elles excusent un langage souvent passionné et violent.

Dès le mois de juillet 1802, la nomination de Francis Jackson comme ministre d'Angleterre auprès de la cour de Prusse était décidée et ses appointements, écrit-il à sa mère, fixés à 5000 livres. Il reçut aussi 1500 livres pour ses frais d'installation.

Les deux frères s'embarquèrent à Harwich le 29 octobre, et ce

[1] Le général Andréossy était, de son côté, désigné pour représenter la France à Londres. Lord Whitworth était très pompeux, très médiocre et nullement fait pour entretenir les bonnes relations entre les deux pays.

fut le 6 novembre seulement qu'ils arrivèrent à Hambourg. Ils durent pendant plusieurs jours, le vent étant contraire, courir des bordées en vue de Cuxhaven. Un bateau put heureusement les aborder et renouveler leurs provisions presque épuisées.

On a peine, aux jours où nous vivons, alors que la vapeur et l'électricité permettent des communications pour ainsi dire instantanées, à comprendre les difficultés qui, en 1802, attendaient les diplomates. Ils apprenaient les événements des jours, souvent des semaines après leur accomplissement; ils ignoraient l'impression qu'ils produisaient sur leur cour et ils étaient obligés à prendre, sur le moment, des décisions à côté de leurs instructions, quelquefois même contraires à ces instructions. Ce sont là des difficultés que les diplomates actuels ne sauront jamais connaître; elles étaient utiles pour former des hommes et leur apprendre à compter sur leur propre initiative.

A Hambourg, ville riche, commerçante, singulièrement intéressée au maintien de la paix, Jackson fut reçu avec enthousiasme. Le soir même de leur arrivée, les deux frères étaient invités à un souper chez un riche négociant où ils se rendirent avec sir George Rumbold, ministre d'Angleterre auprès des Villes Libres. Ce n'était pas une petite affaire qu'un souper à cette époque et dans cette ville. Le thé fut apporté dès l'arrivée des convives; puis on se mit à jouer au whist et au casino. Le souper fut enfin annoncé et à deux heures on était encore à table! Les poissons, les viandes, les volailles, le gibier de toute espèce, étaient servis avec une profusion inimaginable et arrosés des vins les plus généreux, parmi lesquels dominait, est-il besoin de le dire, notre glorieux vin de Champagne.

Pendant quatre jours, ces soupers se renouvelèrent et ce fut le 18 novembre seulement, près d'un mois après son départ, que le ministre d'Angleterre arriva enfin à Berlin. Son voyage avait été coupé par un court séjour à Hanovre et souvent retardé par des routes exécrables et l'extrême difficulté de se procurer des chevaux aux relais.

Il fallait tout d'abord se loger; après beaucoup de recherches, Jackson finit par trouver un palais situé *unter den Linden*, le quartier à la mode, avec vingt grandes pièces de 40 à 50 pieds de longueur et une magnifique salle de bal soutenue par des colonnes de marbre et ornée de statues de marbre. Ce n'était que la partie centrale du palais, les deux ailes étaient occupées par d'autres locataires. Il appartenait à la comtesse de Lichtenau[1] si longtemps

[1] Wilhelmine Enke, fille d'un musicien de la chapelle du roi, créée comtesse de Lichtenau.

la maîtresse despotique de Frédéric-Guillaume II et l'objet de la haine générale pour son avidité et son insolence. A la mort du roi, elle avait été exilée à Colberg; tous ses biens, fort considérables, avaient été confisqués, et elle était réduite à une pension de 4000 thalers que lui faisait la cour. Le palais, cependant, lui appartenait encore[1]. Jackson louait la partie qu'il occupait 300 livres, soit 7500 francs par an, et dans ce prix était compris un mobilier fort élégant et fort complet, sauf les lits que chacun devait apporter. Je crois que nos diplomates actuels seraient heureux de se loger à aussi bon compte.

Assurés d'un logement, d'autres embarras attendaient nos Anglais. Leurs bagages, expédiés trop tard, étaient retenus par les glaces à l'entrée de l'Elbe, et pendant plusieurs mois, ils durent s'en passer. L'hiver de 1803 avait été d'une longueur et d'une rigueur exceptionnelles; le thermomètre était descendu à 35°F, près de 38° de notre thermomètre centigrade. Les ports de la Hollande étaient fermés, et c'était seulement par Calais que parvenaient lentement et difficilement les nouvelles d'Angleterre.

Les présentations avaient eu lieu avec le cérémonial accoutumé. Frédéric-Guillaume III, qui avait succédé à son père en 1797, était, au dire de tous ceux qui l'ont approché, un excellent homme, simple, affable, mari dévoué, bon père de famille; il possédait toutes les qualités privées, il n'avait aucune de celles qui font un grand roi. Nul argument, répétera souvent Jackson, ne peut inspirer de la fermeté à cet esprit irrésolu, faible et timide. Comprenant bien les difficultés et les dangers que créaient chaque jour les événements, il n'avait aucune énergie pour les éloigner ni pour les vaincre. Il n'était guère fait pour la position où sa naissance l'appelait, moins encore pour les temps orageux où il était destiné à vivre; le ministre d'Angleterre dut s'en apercevoir plus d'une fois durant le cours de sa mission. Il faut être juste cependant, le roi avait un rôle bien difficile; la Prusse, qui ne comptait alors que 9 millions d'habitants, était comme écrasée entre les grands empires qui l'entouraient, et nul, à ce moment, n'aurait osé prévoir les hautes destinées qui l'attendaient, moins de soixante-dix ans après, sous le fils de Frédéric-Guillaume III!

La reine Louise, dont la beauté est restée légendaire, était l'âme de cette cour. Fille du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin, nièce de la reine d'Angleterre, une rencontre fortuite à Francfort, un attrait réciproque, fait rare chez les princes presque toujours

[1] Le roi le reprit peu de temps après, pour loger la princesse d'Orange, sa sœur.

condamnés à des unions politiques, avaient décidé son mariage avec Frédéric-Guillaume. Elle était passionnée pour la danse et, grâce à elle, Berlin était tout au plaisir. Un soir, au bal de la cour, elle paraissait moins en train que de coutume; elle se retira de bonne heure, ordonnant que le bal ne fût pas interrompu. Une heure après, sa grande maîtresse, la comtesse de Voss reparut, Sa Majesté venait d'accoucher d'une fille [1]. Jackson parle constamment de la reine avec enthousiasme. « Elle est, dit-il, de la part de tous et surtout de la part de la jeunesse, l'objet d'un dévouement chevaleresque. Un sourire d'elle, un regard de ses beaux yeux, sont des faveurs ardemment recherchées; peu de femmes possèdent un charme égal au sien, elle est aussi aimable et gracieuse que belle, elle prend part avec gaieté et entrain à tous nos amusements. Je ne veux pas continuer plus longuement à vous parler d'elle, ajoute-t-il dans cette lettre à sa mère, vous croiriez que ma tête est partie, comme toutes d'ailleurs le sont ici. »

Les sentiments de notre jeune attaché ont trouvé de l'écho; aujourd'hui encore, le nom de la reine Louise est profondément populaire dans toutes les classes de la société prussienne, et son tombeau est l'objet de plus d'un pieux pèlerinage.

Au moment où Jackson arrivait à Berlin, la paix régnait encore, mais, dès le mois de janvier, la situation se compliquait entre la France et l'Angleterre, et le 16 mai 1803, un message royal annonçait au Parlement britannique la reprise des hostilités. Les sombres nuages qui couvraient l'Europe montraient trop clairement que la guerre, cette fois sans merci et sans trêve, s'étendrait à tout le continent. La Prusse avait une armée relativement nombreuse, bien disciplinée, facilement mobilisable; son appui n'était pas à dédaigner et nous assistons à une lutte intéressante pour l'obtenir entre le ministre de France, M. de Laforet, et le ministre d'Angleterre.

Au début, tout était contre les Anglais, Jackson ne dissimulait pas dans ses dépêches que, tout en faisant sonner très haut son indépendance, la cour de Prusse était dans les eaux du gouvernement français et que, de ce côté, Bonaparte était assuré de ne trouver aucun obstacle à la reconnaissance du titre impérial, qui allait devenir le sien. Déjà la cour consulaire se conformait aux traditions monarchiques. Le chargé d'affaires de France remettait au comte d'Haugwitz une lettre du Premier Consul, donnant part de la mort

[1] Alexandrine, grande-duchesse de Mecklembourg-Schwerin, née le 24 février 1803, morte récemment. On sait dans quels termes chaleureux elle fut célébrée par Heine. Elle était la belle-sœur de M[me] la duchesse d'Orléans.

du général Leclerc, son beau-frère [1], et ce fut par le marquis de Lucchesini, son ministre à Paris, que le roi de Prusse fit tenir sa réponse avec la suscription : « Cher et grand ami ».

A peine les hostilités furent-elles commencées, que le Hanovre fut envahi par nos troupes et dut subir la loi de la guerre, sous la forme d'impositions considérables. Le grand maréchal du palais, Duroc, avait été envoyé à Berlin pour faire connaître les désirs et les intentions de l'empereur [2] et pour faire prévoir cette occupation qui devait d'autant plus irriter la Prusse, que, depuis longtemps, elle guettait cette proie. De son côté, Frédéric-Guillaume envoyait auprès de Napoléon son secrétaire de cabinet, M. Lombard, qui possédait toute sa confiance. Lombard, d'une ancienne famille de réfugiés protestants toujours attachés à leur ancienne patrie, revint de sa mission, très enthousiasmé et plein de confiance dans les promesses reçues. Une magnifique boîte en or, ornée du portrait impérial entouré de gros diamants, n'était peut-être pas étrangère à cet enthousiasme, disaient ses ennemis, et il en avait beaucoup. Le grand empereur connaissait trop les hommes pour négliger même les petits moyens qui pouvaient aider à ses desseins; il savait le grand rôle qu'ils jouent dans les événements humains. Par son ordre, Joséphine envoyait à la reine Louise, très occupée, comme toute femme, de sa toilette, des caisses remplies de robes et de parures sorties des mains des meilleurs faiseurs de Paris. Plus tard, nous voyons encore partir de Bruxelles, où l'impératrice tenait sa cour, une magnifique robe de dentelles, aussi destinée à la reine. Continuant son œuvre de courtoisie et de conciliation, peu après la création de la Légion d'honneur, sept grands aigles, nos grands-croix actuels, étaient réservés au roi de Prusse, au prince Ferdinand, dernier frère du grand Frédéric, au duc de Brunswick, au maréchal de Möllendorf, au comte d'Haugwitz, au baron de Hardenberg et au comte de Schulenberg. Par un échange de bons procédés, Frédéric-Guillaume envoyait le collier de l'Aigle Noire [3] à l'empereur Napoléon, à Joseph, à Murat, à Cambacérès, aux généraux Duroc et Berthier et à M. de Talleyrand. Nous ignorons comment ces décorations furent reçues à Paris; à Berlin, tel était l'esprit qui animait la cour et les hauts rangs de l'armée, qu'il s'en fallut de peu que cet échange ne fût regardé comme une insulte. Seul, le prince Ferdinand, qui s'était toujours montré

[1] Le général Leclerc mourut à Saint-Domingue au mois de novembre 1802, il avait épousé Pauline Bonaparte, l'année précédente.

[2] Duroc était parti de Paris le 12 mars, il arrivait à Berlin le 21.

[3] Ce fut à cette occasion que le roi de Suède renvoya au roi de Prusse les décorations prussiennes qui lui avaient été conférées.

favorable à la révolution française et qui n'avait été désigné que sur le refus du prince Louis, son fils, se hâta d'offrir un grand dîner aux représentants français et de se parer de l'ordre nouveau. Le duc de Brunswick, prétextait la Jarretière qu'il avait comme prince de la maison d'Angleterre pour motiver son refus, et il fallut l'intervention personnelle du roi pour qu'il acceptât l'honneur qui lui était fait. Mais Frédéric-Guillaume n'avait pas assez d'autorité pour imposer silence aux ridicules clameurs de ses courtisans et pour arrêter les manifestations d'une hostilité qu'il partageait secrètement. Tout en faisant à Paris des protestations d'attachement pour Napoléon et des vœux pour ses succès, il n'hésitait pas à dire à Francis Jackson que si, ce qu'il ne voulait même pas croire possible, un corps d'armée française parvenait à débarquer en Angleterre, il espérait bien que l'énergie qui avait toujours caractérisé la nation anglaise se réveillerait et que les envahisseurs seraient rapidement jetés à la mer. Les conséquences de cette politique faible et vacillante dans les grandes décisions, de cette insolence gratuite dans les petites, de cette duplicité constante, ne tardèrent pas à se faire sentir et à amener pour la Prusse les désastres que nous aurons à raconter.

Au moment où nous sommes, ces catastrophes ne semblaient guère à redouter. Berlin était tout à la joie, les fêtes succédaient aux fêtes, les soupers aux soupers et les pages du journal de notre jeune attaché sont consacrées au récit de ceux auxquels il assistait et des entrées en masque, où il était un acteur important. Le mariage du prince Guillaume, frère du roi, avec la princesse Amélie de Hesse-Hombourg venait ajouter à leur éclat.

Ce n'était pas une petite affaire à cette époque que le mariage d'un prince prussien, et le premier roi de Prusse avait réglé tout le cérémonial avec un soin scrupuleux. Le 12 janvier 1804, la princesse faisait son entrée à Berlin, escortée de toutes les corporations bourgeoises en armes et au milieu d'un grand concours de peuple témoignant du plus vif enthousiasme. Le lendemain, à l'heure indiquée, la famille royale et tous les invités se réunissent au palais. La reine mère[1] pose la couronne royale sur le front de la fiancée de son fils et le cortège se forme. Le prince en uniforme de général, la princesse en robe de satin blanc lamée d'argent avec une traîne semblable portée par quatre demoiselles d'honneur, marchent en tête; le roi suit avec la reine mère, la reine avec le prince Henry, puis tous les personnages officiels selon une pré-

[1] Louise de Hesse-Darmstadt, deuxième femme de Frédéric-Guillaume II. Il avait épousé en premières noces une princesse de Brunswick, le divorce avait été prononcé en 1769.

séance strictement fixée. Le chapelain de la cour attendait le cortège dans la célèbre salle blanche ornée des statues des électeurs et des rois prédécesseurs de Frédéric-Guillaume III. La cérémonie religieuse, à laquelle les descendants du grand Frédéric n'attachaient qu'une médiocre importance, fut des plus courtes et une triple salve de vingt-quatre coups de canon salua l'échange des anneaux qui en constituait la partie principale. On se rendit ensuite à la salle de jeu, où un usage assez singulier voulait que le jeune couple vînt faire une partie de whist avec le roi et la reine. Le souper suivit, servi dans de la vaisselle d'or. Les grands officiers de la couronne découpaient les viandes, les grandes maîtresses des princesses et les demoiselles d'honneur servaient la famille royale. Le souper terminé, le cortège se remit en marche pour le *Fackel Tanz*, cérémonie exclusivement prussienne encore observée de nos jours, et qui ne se rencontre dans le cérémonial d'aucune autre cour. Le grand maréchal, son bâton à la main, ouvre la marche aux sons d'une polonaise monotone jouée par la musique des gardes du corps. Les ministres d'État portant chacun un gros flambeau en cire blanche précèdent les mariés; les princes et les princesses se rangent en cercle autour du trône, et la mariée s'avançant avec une profonde révérence prie le roi de lui faire l'honneur de danser avec elle. Le grand maréchal, les ministres avec leurs flambeaux, marchent gravement devant le couple. Il faut recommencer pour chacun des princes; puis le marié invite à son tour les reines et les princesses selon leur rang. Quelques-uns des ministres, vieux et fatigués, avaient de la peine à exécuter ces danses multiples, pour eux un véritable tour de force, et je présume qu'ils virent avec joie le *Fackel Tanz* se terminer et le cortège se reformer pour conduire les mariés à leur appartement. Le roi se rendit chez le prince Guillaume, la reine chez la princesse Amélie; quelques instants après, la grande maîtresse venait distribuer aux assistants des flots de rubans. C'était la jarretière de la mariée et le signal de la retraite.

Nous nous sommes étendus trop longuement peut-être sur ces détails, ils montrent l'esprit qui animait à ce moment la cour de Prusse. Toutes les préoccupations s'effaçaient devant le plaisir, et les fêtes en l'honneur du jeune couple se succédaient chaque jour. La veille déjà du mariage, le roi, la reine et les fiancés s'étaient rendus à un bal donné par la bourgeoisie de Berlin. C'était un grand événement et la première fois qu'un souverain prussien sortait du cercle aristocratique qui l'entourait. Frédéric Guillaume tenait à montrer sa reconnaissance pour la manière dont sa belle-sœur avait été accueillie. L'opinion publique était d'ailleurs une

force nouvelle, qu'on ne pouvait négliger dans les circonstances critiques que traversait le pays.

La maladie, puis la mort de la reine mère très aimée des siens, vinrent, l'année suivante, mettre un terme aux fêtes et aux gaietés de la capitale. Le jeu remplaça la musique et la danse; les hommes et même les femmes se livraient avec ardeur à la macédoine [1], qui remplaçait l'antique loto. Les enjeux s'élevèrent rapidement, les pertes devinrent considérables, bien au delà de ce que la noblesse ou les officiers, en général fort peu riches, pouvaient supporter. Un ordre du roi vint y mettre un terme. Il fallut obéir, et les soupers, dit Jackson, devinrent d'une tristesse de circonstance, les Prussiens ne sachant, ajoute-t-il, soutenir une conversation.

Cette mort de la reine-mère fut pour notre diplomate l'occasion d'être témoin d'une autre cérémonie traditionnelle. La reine recevait les compliments de condoléance sur la perte que la famille royale venait de faire. Au jour dit, la cour s'assembla au palais, les femmes en robe de laine noire couvertes des pieds à la tête de longs voiles de crêpe, les hommes en uniforme avec des manteaux de deuil. Les propos, les plaisanteries sur ces costumes funèbres allaient leur train, lorsqu'une porte s'ouvrit donnant sur une immense salle entièrement tendue de noir et éclairée seulement par la faible lumière de deux torches. Une femme voilée de crêpe était assise sur un trône non moins noir que la salle et entourée d'autres femmes dans un costume semblable, toutes muettes et immobiles. C'étaient la reine et les princesses. Chacun dut défiler selon son rang, en faisant une profonde révérence. Pas un mot n'était prononcé; à peine entendait-on le bruit des pas que chacun s'efforçait d'amortir. Ce lugubre aspect, ce silence si complet, étaient singulièrement impressionnants; mais à peine les dames étaient-elles arrivées dans la salle voisine, que toute contrainte cessait, les voiles étaient relevés, les gais propos du jour recommençaient et nul ne paraissait se souvenir de la solennité de la circonstance.

La politique reprenait ses droits trop longtemps méconnus. La mainmise par Napoléon sur la Suisse, sur l'Italie, sur la Hollande excitait dans toute l'Europe le plus vif mécontentement. L'arrestation sur un territoire neutre, puis l'exécution du duc d'Enghien, ce crime à la fois si odieux et si inutile, ajouta à l'irritation générale. L'empereur de Russie fit remettre ses passeports à M. d'Hédouville, ministre de France à Saint-Pétersbourg, et une coalition se forma rapidement entre la Russie, l'Autriche, la Suède et l'Angleterre. Des deux côtés, on faisait de grands efforts pour entraîner

[1] La macédoine est le nom donné à un jeu, où chacun est banquier à son tour et désigne la partie qu'il veut jouer.

Frédéric-Guillaume. L'Angleterre lui offrait de forts subsides, la Russie lui montrait ses anciennes possessions sur le Rhin, la France faisait miroiter à ses yeux l'occupation du Hanovre à titre de médiateur pendant la durée de la guerre. Le roi ne savait ni ne voulait se décider, la neutralité était dans son tempérament et surtout une neutralité où il trouverait quelque profit. « Ce n'est pas assez pour le roi de Prusse de se voir le couteau sur la gorge, écrit Jackson exaspéré de la situation, il faut qu'il sente la blessure avant même de croire au danger [1]. »

Malgré ses désirs et malgré ses efforts, il était bien difficile à Frédéric-Guillaume de ne pas se compromettre dans la lutte qui commençait. Il s'était posé en médiateur entre la France et la Russie, et les communications entre les deux cours passaient par son cabinet. Le 10 juillet, il donnait audience à M. de Novossiltzow, envoyé russe, chargé par son souverain d'un dernier essai de conciliation avant de tirer l'épée. Ce fut au sortir de cette audience, sur l'avis, on peut du moins le penser, du roi, que l'envoyé russe rompit toute négociation et retourna les passeports qu'il avait reçus pour se rendre en France, dans une note si insolente, que M. de Laforet refusa même de la recevoir [2]. Napoléon ne devait pas oublier la conduite plus que louche tenue par le roi de Prusse à cette occasion.

La Russie se jetait avec ardeur dans la lutte; ses exigences vis-à-vis de la Prusse croissaient avec les dangers de la situation. Le roi était plongé dans le plus profond abattement; si ses convictions, si ses secrets désirs l'entraînaient vers Alexandre, la peur, plus forte encore, le rejetait vers Napoléon. L'empereur de Russie exigeait presque avec brutalité le passage de ses armées sur le territoire prussien. Napoléon faisait plus encore; ses soldats, sous les ordres de Bernadotte, entraient à Anspach et s'y comportaient en maîtres. Duroc venait appuyer les demandes de Napoléon, le général russe, Buxhövden, arrivait à Potsdam, au nom de son maître, et Alopeus, ministre de Russie à Berlin, tantôt menaçant, tantôt caressant, ne laissait pas au roi un moment de répit. Tels étaient les avantages de sa neutralité. Il allait en sortir, comme cela arrive

[1] « *Week wavering policy, timidity and indecision!* » dira-t-il une autre fois. Le chevalier de Gentz raconte, dans son Journal, qu'appelé au quartier général au mois d'octobre 1806, il eut une longue conversation avec Lombard, qui se défendait avec énergie d'avoir jamais été favorable à Napoléon. Et comme Gentz lui objectait la conduite du cabinet prussien : « Connaissez-vous le roi? répondit Lombard; toute ma justification est dans cette question. »

[2] Jackson reproduit cette note (t. I, *Appendix*, p. 458). L'empereur y est simplement appelé Bonaparte.

si souvent aux esprits indécis, alors qu'il était trop tard. Comme réponse au passage des armées françaises et bavaroises par le margraviat d'Anspach, il autorisait les armées russes à traverser la Silésie, et, presque au même moment, il envoyait George Jackson à Londres, hâter les négociations pour les subsides que l'Angleterre s'était offerte à payer tant pour l'entretien de ses troupes que pour celles des princes allemands qui se joindraient à lui. Jackson devait aussi proposer l'occupation de l'électorat de Hanovre pendant la durée de la guerre, le roi s'engageant à le restituer à la paix. Duroc, on s'en souvient, lui offrait cette même occupation, avec la seule réserve de la forteresse de Hameln. Le roi, par des combinaisons qu'il jugeait sans doute profondes, espérait ainsi obtenir des deux côtés la possession de ce pays si convoité et, dans le fond de son cœur, il comptait bien n'être jamais tenu de le rendre.

Le 25 octobre allait être un jour mémorable pour la Prusse et pour son roi. L'empereur de Russie arrivait à Berlin, décidé à jouer la partie décisive. Ses attentions pour Leurs Majestés, écrit le ministre d'Angleterre, ont été incessantes; il n'a oublié dans ses prévenances aucune personne de leur cour. C'est un beau jeune homme, son évidente bonté, son amabilité, ont produit ici la plus forte impression, et j'ai été très heureux de lui présenter mes hommages. « Je n'ai, m'a-t-il dit, aucun intérêt personnel à « servir, je n'ai qu'un désir, celui de sauver l'Europe des dangers « que lui fait courir l'ambition d'un homme. Les revers que vient « d'éprouver l'Autriche rendent pour nous l'alliance de la Prusse « plus nécessaire que jamais »; et, ajouta-t-il en me serrant la main : « Je ne quitterai pas Berlin que cette œuvre ne soit « accomplie. »

Les événements répondirent à ses espérances. Le traité de Potsdam fut signé le 5 novembre[1]; il avait été précédé ou suivi de la célèbre scène, où l'empereur, le roi et la reine de Prusse, à genoux sur le tombeau du grand Frédéric, se jurèrent une amitié et une alliance éternelles, comme s'il était permis à des princes, à des chefs d'État d'être fidèles à de tels serments.

L'Angleterre promettait presque aussitôt de payer les subsides qu'elle avait fait espérer. C'était une somme annuelle de 2 500 000 livres, soit 12 livres 10 shellings par homme pour 180 000 Prussiens et 40 000 Hessois que la Prusse s'engageait à maintenir sous les armes.

Frédéric-Guillaume se préparait à tenir les engagements qu'il avait pris. Les cadres se remplissaient, les levées se précipitaient,

[1] Duroc s'efforçant de retenir le roi était encore à Berlin le 3 novembre.

on achetait les chevaux qui manquaient, le passage des troupes à Berlin était incessant, tout annonçait la guerre. La victoire d'Austerlitz, le traité de Presbourg que l'Autriche dut subir, vinrent changer la face de choses. Le roi s'empressa d'oublier des engagements sur lesquels l'encre était à peine séchée. Par ses ordres, le comte d'Haugwitz et M. Lombard, l'un et l'autre partisans zélés de l'alliance française, se rendent à Munich auprès de Napoléon. Les difficultés s'aplanirent, le mécontentement assez naturel fut dissimulé, et le roi de Prusse obtint le Hanovre en échange du margraviat d'Anspach, des principautés de Clèves et de Neufchâtel, et aussi de l'engagement de fermer aux navires anglais tous les ports de la mer du Nord. L'honnête courtier avait réussi.

Les bals reprennent aussitôt à Berlin; le grand-duc Constantin, qui aimait la danse presque autant que la reine, en était le héros. Le corps diplomatique était exclu des fêtes de la cour; on évitait ainsi de faire rencontrer le ministre de France et le ministre d'Angleterre. Mais les joies officielles ne parvenaient pas à apaiser l'indignation du public. Le baron d'Hardenberg, qui se retirait, était comblé de marques de respect et d'attachement de la part même de ceux qui s'étaient montrés les plus ouvertement hostiles à sa politique. Le comte d'Haugwitz, au contraire, était reçu à son retour de Paris avec une froideur marquée, et, chose inouïe, à Berlin, la police dut protéger sa maison, d'où le ministre osait à peine sortir, de peur d'être insulté; fait plus étrange encore, un ordre de cabinet vint interdire aux officiers de parler politique, de s'occuper même des événements qui s'accomplissaient autour d'eux.

L'inquiétude s'ajoutait à l'irritation. L'occupation du Hanovre, la fermeture des ports du Nord, étaient des provocations directes à l'Angleterre; comment cette puissance les accepterait-elle? N'éviterait-on la guerre avec la France que pour l'avoir avec l'Angleterre? L'attente ne fut pas longue, le 26 avril 1806, Francis Jackson reçut l'ordre de demander ses passeports et de partir aussitôt après les avoir reçus, sans prendre congé. Le 16 mai, la guerre était déclarée à la Prusse, au nom du roi George III. Ainsi se terminait le premier acte du drame; il était facile d'entrevoir ce que seraient les actes suivants.

Marquis DE NADAILLAC.

La fin prochainement.

LA CORRESPONDANCE

DE

LA DUCHESSE DE BROGLIE[1]

I

La duchesse de Broglie, femme du ministre de la monarchie de Juillet et fille de Mme de Staël, avait laissé dans le cercle de sa famille et de sa société intime le souvenir d'une âme d'élite, en qui la distinction intellectuelle le disputait à l'élévation morale. Il y a vingt ans environ, les lettres de X. Doudan ont révélé au public l'étendue des regrets arrachés par sa fin prématurée à tous ceux qui avaient pu l'approcher. Nous avons lu plus récemment, dans les *Souvenirs* inachevés du compagnon de sa vie, les pages où, malgré la discrète réserve de l'auteur, les images du bonheur disparu viennent, çà et là, se mêler aux réminiscences politiques. Tout récemment enfin, la publication des papiers de Prosper de Barante, contenant un grand nombre de lettres de la duchesse de Broglie, nous a apporté comme un écho de ses conversations, nous a permis d'apprécier par nous-même le charme de son esprit et la délicatesse de son cœur.

L'impression a été si vive et si unanime, que M. le duc de Broglie a considéré comme un devoir de piété filiale d'imprimer ce qui subsistait de la correspondance de sa mère. Ce recueil est malheureusement moins compact que ne l'eût souhaité notre respectueuse admiration : la négligence des destinataires ou l'incurie de leurs héritiers a dû laisser périr bien des lettres de la duchesse. Mais au lieu de nous attarder à gémir sur cette perte, remercions plutôt M. le duc de Broglie du trésor auquel il nous donne accès, et engageons les lecteurs du *Correspondant* (sans oublier les lectrices) à en profiter le plus tôt possible.

[1] *Lettres de la duchesse de Broglie* (1814-1838), publiées par son fils le duc de Broglie, de l'Académie française. Paris, Calmann Lévy, 1896, in-18 de 338 pages (avec un portrait).

Parmi les lettres publiées aujourd'hui, il en est quelques-unes d'isolées, adressées à des correspondants d'occasion, deux, par exemple, à Mme de Rémusat, l'auteur des *Mémoires*, et une au célèbre Wilberforce, l'ennemi juré de la traite des noirs, à qui Mme de Broglie fait discrètement entendre combien l'Angleterre compromet le succès de ses croisades philanthropiques en y mêlant des considérations mercantiles. Mais c'est là une exception, et presque toutes les lettres du recueil se répartissent entre six ou huit destinataires.

La première et la dernière sont adressées à la même personne, une amie d'enfance. Sous l'Empire, Genève, chef-lieu du département français du Léman, avait eu pour préfet Claude de Barante, un administrateur de talent et un parfait galant homme, qui fréquentait volontiers à Coppet. Ses enfants l'y accompagnaient : tandis que le jeune auditeur Prosper conquérait d'emblée les suffrages d'un aréopage exigeant et la confiance de Mme de Staël, une étroite intimité se nouait entre sa sœur Sophie et Albertine de Staël. Quand le préfet Barante fut révoqué, en raison précisément de ses assiduités à Coppet, et que son successeur[1], à force de vexations, eut déterminé Mme de Staël à fuir le territoire de l'empire, les deux jeunes filles étaient liées pour la vie : elles continuèrent à se voir et à s'écrire, après que l'une eut épousé le duc Victor de Broglie, et l'autre M. Anisson Du Perron, dans la famille duquel les fonctions de directeur de l'Imprimerie royale étaient pour ainsi dire héréditaires. Quand l'été venait la séparer de son amie, la duchesse de Broglie déplorait l'interruption forcée des longs tête-à-tête : « Les lettres, s'écriait-elle, sont un bien mauvais moyen de communication. » Elle en usait souvent néanmoins, prenant Mme Anisson pour confidente de ses préoccupations, multipliant aussi les protestations d'affection : « Tâchons de nous aimer chaque année davantage, car, tu sais, les amitiés qui n'augmentent pas finissent. » Une autre fois, elle analysait en toute simplicité les raisons d'être de leur mutuelle sympathie : « Plus je regarde à l'entour de moi, plus je trouve qu'il n'y a que toi avec qui je puisse me lier tout à fait... Ne trahis pas ma *fatuité*, mais je crois que nous n'irons bien que l'une avec l'autre[2]. »

[1] Ce personnage, qui fit du zèle sous la Restauration et finit par contresigner les ordonnances de 1830, était alors un bonapartiste fougueux ; il venait de Florence, où la grande-duchesse Elisa, sœur de Napoléon, passait pour n'avoir pas été insensible à ses hommages. Sa conduite avec Mme de Staël fut digne des instructions de Savary.

[2] Mme Anisson Du Perron a survécu plus d'un demi-siècle à son amie ; elle est morte nonagénaire, il y a quelques années.

La correspondance était moins suivie, mais très libre et très amicale aussi, avec Mlle Cordélia Greffülhe, devenue à la fin de l'Empire la femme du jeune colonel de Castellane, celui-là même dont le journal est en cours de publication. Mme de Broglie n'hésitait pas à faire passer par l'entremise de sa femme des conseils de modération à cet impétueux observateur de la consigne, un jour qu'il était question de faire réprimer une manifestation par son régiment : « Quand on est peut-être dans le cas de frapper sur ses compatriotes, il faut faire ce qu'on doit et pas plus, car ensuite, dans les temps calmes, on se prépare de douloureux souvenirs par une vivacité même honnête. Faites-lui comprendre cela, chère amie, car, venant de moi, il se méfierait de mes conseils. » Le futur maréchal n'était guère homme, en effet, à se laisser prêcher la mansuétude par une femme, fût-ce par la sienne. La duchesse de Broglie eut plus de succès auprès Mme de Castellane, quand elle entreprit de la détourner de composer un roman; ses objections ont conservé toute leur force, et sont encore à l'heure qu'il est de nature à faire réfléchir celles que tente la littérature d'imagination : « Prenez garde que le danger pour toutes les femmes, c'est le romanesque. C'est un danger, non seulement pour leur vertu, mais peut-être plus encore pour le naturel de leur esprit et de leur âme. C'est ce qui les trompe sur leurs impressions et les rend fausses à leur insu... J'aimerais mieux que vous vous préparassiez à suivre l'éducation de votre fils, que vous vous missiez en état d'élever un homme, ce pour quoi il faut des connaissances beaucoup plus fortes que l'on n'en donne aux femmes. »

On ne saurait trop vanter le prix des liaisons d'enfance ou de jeunesse qui se resserrent avec les années, et où l'échange des idées et des sentiments est sans cesse interrompu par l'évocation de quelque vieux souvenir. Mais les amitiés plus tardives ont bien leur charme aussi, quand elles sont fondées sur un mutuel attrait, sur une entière affinité de croyances et d'opinions, sinon de caractère. Le duc et la duchesse de Broglie eurent la bonne fortune de goûter plusieurs de ces amitiés-là, mais, pour eux, la plus haute et la plus complète personnification en fut sans doute M. Guizot. Coreligionnaire politique de l'un et son collègue au ministère, il partageait les convictions religieuses de l'autre : il se rapprochait surtout de tous deux par l'élévation d'âme qui lui faisait ramener à un principe supérieur les plus infimes incidents.

Aussi la duchesse de Broglie était-elle en mesure d'aborder avec lui des sujets délicats entre tous. Lorsque M. Guizot se remarie, c'est elle qui lui révèle que sa première femme avait prévu, voulu, préparé cette union. Lorsque son fils est sur le point de succomber,

c'est elle encore qui lui suggère de murmurer une prière auprès du lit du mourant : « Il me semble qu'un malade qui ne voit pas prier près de lui doit se sentir isolé, même au milieu des meilleurs soins. » Le jour enfin où M. Guizot rentre au ministère sans le duc de Broglie, où des divergences d'opinions sont à craindre, la duchesse est la première à s'en expliquer avec un mélange admirable de loyauté et de simplicité : « Quand cela arrivera, je n'ai pas la prétention que nous nous disions tout le vrai, mais je veux que nous soyons dans cette intention, vous l'avez aussi, de ne jamais entendre ni dire l'un sur l'autre ce que nous ne nous dirions pas l'un à l'autre; mais si, par hasard, il n'en était pas toujours ainsi (car il y aurait de l'orgueil à en répondre), nous ne nous en voudrions pas, et nous serons aussi près de la parfaite sincérité qu'on l'est dans un monde de mensonge. »

Vers la fin, les enfants de la duchesse de Broglie, ou du moins sa fille et son fils aîné, deviennent ses correspondants de prédilection. Jamais mère, sans doute, n'aima ses enfants d'un amour plus éclairé, et jamais non plus le langage maternel n'a dépouillé davantage tout accent d'autorité impérieuse : on dirait d'une sœur ou d'une amie, active à distribuer les conseils fortifiants, ingénieuse à susciter les sujets de réflexion, à donner à ces jeunes intelligences des aliments choisis; il faut voir avec quelle vraie déférence elle réfute les objections de cette mariée de dix-huit ans, avec quel sérieux elle résume pour ce collégien les conversations de la veille. Il n'y a qu'une mère pourtant pour pousser ce cri d'angoisse : « Quand je pense que ce monde si mauvais, si indifférent, si froid, va s'occuper de te retourner de tous les côtés, ma pauvre chérie, en t'admirant beaucoup, mais en n'ayant pas le moindre souci de ton bonheur et de ton bien, cela me donne un besoin bien vif de prier Dieu de toute mon âme de te diriger en toutes choses. » Il n'y a qu'une mère aussi, lorsqu'un adolescent se montre passionné de travail et de lecture, pour lui prêcher avec supplications le repos, la détente de l'esprit : « Réfléchis, je t'en prie, avec ta tête, à te créer des moyens d'occuper tes mains. »

II

Sur les détails de l'histoire politique et de la chronique mondaine, ces lettres intimes nous renseignent moins que certaines autres correspondances, celles de M. Doudan, par exemple, ou de M. de Rémusat, si portés tous deux à deviser et à raisonner sur la nouvelle du jour. Ce n'est pas à dire pour cela que la politique fût

indifférente à la duchesse de Broglie : par tradition de famille, par tendresse conjugale, par goût personnel, elle y prenait un vif intérêt. Son patriotisme était ardent, exclusif, comme nous le comprenons à présent; avant même son mariage, quand la chute de Napoléon lui rouvrait les portes de la France, elle écrivait : « C'est une triste destinée que d'avoir fui son pays quand il était au comble de la gloire, parce qu'on haïssait le gouvernement, et de s'y rattacher dans le malheur, d'être affligée de son humiliation sans avoir pu jouir de sa splendeur. »

Sous la Restauration, elle partagea les vœux, les sympathies et aussi les préventions de son mari. Celui-ci est convenu plus tard, une fois l'exaltation de la lutte tombée et la fumée dissipée, que son parti et ses amis avaient eu des sévérités excessives comme des exigences inopportunes. Les lettres écrites dans le feu même du combat ne peuvent être empreintes de la même sérénité d'appréciation : mais la naturelle impartialité de la duchesse de Broglie l'empêche plus d'une fois d'épouser toutes les passions de son entourage. Quand le comte de Serre était le familier de sa maison et le coryphée du parti doctrinaire, tout en le proclamant « ami sincère de la liberté, sujet fidèle et dévoué de la maison de Bourbon, honnête homme et grand orateur », elle signalait en lui une grande mobilité d'impressions; plus tard, après la scission, quand on murmurait autour d'elle le mot de défection, elle rendait hommage, non seulement à l'éloquence, mais à la sincérité du garde des sceaux : « Tout en étant irrité contre lui, on est dominé par son grand talent et par une certaine énergie d'impressions bonnes ou mauvaises, qui est rare dans un pays où il y a tant de sottises en toute chose. » A la même époque, pendant la discussion de la loi électorale, elle n'hésitait pas à condamner l'attitude du parti libéral avancé : « Les hommes du côté gauche n'ont montré ni modération ni sincérité : ils avaient trop l'air de compter sur l'insurrection. »

Dans une lettre à sa mère, le jeune Charles de Rémusat a montré, avec une saisissante précision de détails, la nouvelle de l'assassinat du duc de Berry se répandant à travers les bals masqués du carnaval. La duchesse de Broglie, en écrivant à Mme Anisson, insistait davantage sur le déchaînement de passions qui avait suivi l'attentat : « Jamais contraste n'a été plus affreux; c'est au milieu des masques, des fêtes, des joies que cela est arrivé. Jamais la pompe, la légèreté de la vie n'a été si près de l'horreur de la mort. Bossuet ne se serait jamais figuré un pareil rapprochement. Toutes les haines renaissent plus violentes que jamais sur ce tombeau : les fureurs politiques ont pris la place de la douleur... Je vais profiter de ces

funestes circonstances pour vivre plus retirée, car je crois que la société ne sera bientôt plus tenable; il y a des maisons où, quand on défend M. Decazes, on vous dit qu'il a été votre amant. »

La duchesse de Broglie n'avait pas souhaité la révolution de 1830, mais elle vit sans tristesse l'avènement au pouvoir de ses idées et de ses amis : bien peu alors, même parmi les plus perspicaces, devinaient, derrière le changement de dynastie, l'irréparable ébranlement du principe monarchique. En ce qui la concerne personnellement, elle eut regret à quitter le calme et la retraite : « Ce charmant langage de convention est vrai pour moi », disait-elle, et nul de ceux qui la connaissaient ne pouvait en douter. Si d'ailleurs elle goûtait une légitime satisfaction à sentir son mari en possession de la situation politique à laquelle l'appelait son mérite, ce bonheur même n'était pas sans mélange : d'une nature trop délicate pour s'abaisser à certaines réalités et trop fière pour condescendre à des familiarités banales, le duc se heurtait en haut comme en bas à certains mécontentements; les uns l'accusaient de mal manier les hommes, parce qu'ils le trouvaient trop peu maniable lui-même; les autres traitaient de roideur ce qui était surtout de la dignité : « Je crois, écrivait la duchesse, que Victor n'a pas été apprécié à sa valeur par ceux avec qui il était, ou plutôt qu'il valait trop. »

Elle s'éleva avec plus d'énergie que personne contre la pensée d'intenter des poursuites contre la duchesse de Berry. Toute femme de ministre qu'elle était alors, elle écrivait avec sa courageuse franchise : « On sent que ce serait une justice mensongère que cette justice sans véritables pairs, sans juges impartiaux, qu'il s'agit d'un danger à éviter et non d'une coupable à punir, que personne n'a qualité pour apprécier un crime qui n'en est peut-être pas un pour elle, puisqu'elle n'est pas obligée de reconnaître nos lois. »

III

En causant au courant de la plume avec ses amis ou ses enfants, la duchesse de Broglie bannissait, cela va sans dire, toute préoccupation littéraire : ses lettres ne devaient, dans sa pensée, être communiquées à personne, et nulle part on n'y sent l'application de l'auteur qui lime ses phrases et ses mots. Elle a pourtant des réflexions, des expressions, qui sont singulièrement heureuses, quand, par exemple, elle regrette à Cauterets les bords de son lac Léman : « Je suis impatiente de sortir de ces gorges étroites pour retrouver un large horizon, pour revoir le coucher du soleil qui n'existe point ici »; ou quand elle raconte un tremblement de terre

dont elle ne s'est point aperçue : « J'ai senti branler la maison comme lorsqu'une grosse voiture passe dans la rue, et j'aurais voulu après recourir après l'émotion que j'aurais dû avoir d'un tremblement de terre, mais c'était trop tard. »

On pourrait aussi extraire de ses lettres des *maximes*, des *pensées* frappantes dans leur concision, et tout à fait dignes de figurer dans une anthologie. En voici un échantillon : « Le monde est mauvais quand on est jeune, et insipide quand on ne l'est plus. » Ailleurs, à propos des omnibus qui commençaient à sillonner la Suisse, préparant l'invasion actuelle des funiculaires et des crémaillères : « L'espace est décidément vaincu par l'homme, mais son confrère le temps le vengera toujours. » Une autre fois, elle remarque que la mort des heureux de la terre attire seule l'attention : « C'est comme à la guerre, on ne nomme que les officiers parmi les morts. Heureusement que tous sont officiers pour Dieu. »

Elevée dans un monde où l'on était expert à discerner et à railler les ridicules, la duchesse de Broglie cédait parfois, dans sa jeunesse surtout, à la tentation de laisser échapper une épigramme. Elle disait, par exemple, d'un de ses amis : « C'est un excellent homme, mais il est colère comme un coq, et il se fâche toujours quand même on est de son avis, par l'idée qu'il serait possible qu'on ne le fût pas. » En apprenant que le fils d'un révolutionnaire converti, devenu gentilhomme de la chambre de Louis XVIII, avait prêté à rire pendant son service, elle écrivait : « Rien n'est si ridicule que ces bourgeois vaniteux qui n'ont ni la simplicité du tiers état ni l'élégance des courtisans[1]. » Vantant les qualités morales des Génevois, elle ne pouvait s'empêcher d'ajouter : « Après tout cela, il faut dire que la société est ennuyeuse, que ces gens si heureux n'ont aucune gaieté et qu'on n'y éprouve aucune jouissance animée. »

Ce n'est point sur le ton de la plaisanterie, mais bien sur celui de la tristesse et de l'angoisse religieuse, qu'elle parlait de la mort de Talleyrand. Moins systématiquement hostiles que la page célèbre des *Mémoires d'outre-tombe*, ses réflexions sont plus émouvantes : « Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela? Dieu le sait. Dieu le fasse. J'espère que tout a été sincère. Comment supposer qu'une âme mente au moment d'aborder le grand jour de la vérité? Espérons qu'il a dit vrai. Mais pourquoi tant de formes, tant de pompe, tant de courage? J'aimerais mieux le cri du brigand sur la croix : « Mon « Dieu, ayez pitié de moi. »

[1] Castellane rapporte qu'à une réception aux Tuileries, le personnage en question reprochait aux huissiers de ne pas annoncer les noms assez haut; le roi reprit : « Monsieur de X., très bien si c'est pour vous; mais moi, j'entends. »

Assez défiante d'elle-même par nature, la duchesse de Broglie ne se permettait guère qu'avec ses enfants de formuler des jugements littéraires ou historiques. Son goût était pourtant très sûr et demeurait très personnel. Si elle lisait Bernardin de Saint-Pierre, au lieu de railler tout uniment la puérilité de ses causes finales : « C'est, disait-elle, une façon trop anodine de voir le monde, et les voies de la Providence sont plus mystérieuses et plus graves que cela. » La révocation de l'édit de Nantes l'empêchait de juger équitablement Louis XIV, dont elle ne trouvait grande que la fin ; mais était-elle très injuste quand elle écrivait de Mme de Maintenon : « Il y a beaucoup d'originalité dans cette manière de faire marcher de front les affaires de ce monde et celles de l'autre, Dieu et le roi, le salut et l'avancement temporel d'elle-même et des siens; ce sont des intérêts de même genre, différents, non de nature, mais d'importance seulement, et les moyens pour parvenir ne sont pas non plus très différents. C'est pourtant une personne très sincère et de beaucoup d'esprit. »

Les lettrés goûteront cette remarque, à propos de la part de rêverie qui se mêle toujours à l'action dans les drames de Schiller : « C'est bien le pendant du chœur des anciens, le sentiment universel qui vient harmoniser l'impression individuelle. » Et voici une critique très dure, mais non mal fondée, du génie de Victor Hugo : « Il a sûrement une imagination très riche, très féconde, mais il est privé du sens qui discerne entre le laid et le beau, le bien et le mal, ou plutôt son immense orgueil lui fait croire que tout ce qui lui passe par la tête, il a le droit de le dire. As-tu remarqué qu'il compare toujours le grand au petit, le beau au laid, l'idéal à l'humain, de sorte que ce n'est plus l'azur des yeux qui ressemble au ciel, mais le ciel qui ressemble à un œil, une montagne à une épaule, etc. C'est une poésie qui rabaisse au lieu de grandir; et puis, il a une imagination bizarre, et qui n'est point du tout naïve; il a le secret de toutes ses singularités [1]. »

[1] Au point de vue de l'histoire des idées et des mœurs, il faudrait noter une lettre indignée contre le pauvre Jules Janin, qui avait écrit un article sur les *bayadères* : « L'impudence du mal est bien grande maintenant. Autrefois, on faisait de mauvais livres comme tels, maintenant, on met le mal partout. C'est une bien singulière œuvre qu'un journal qui peut contenir l'article sur Mme Necker et celui sur les bayadères. » On a fait du chemin depuis un demi-siècle, même aux *Débats* : l'article sur les bayadères semblerait probablement une berquinade aux lecteurs du successeur de Jules Janin.

IV

Les détails sur le monde politique de la Restauration et de la monarchie de Juillet, les maximes et les anecdotes, les appréciations historiques ou littéraires, tout cela n'est dans la correspondance de la duchesse de Broglie qu'un attrayant accessoire. Le capital intérêt de ce recueil, c'est, pour emprunter les paroles du fils de l'auteur, « le développement moral d'une noble nature, chez qui la sévérité et la ferveur croissante des convictions religieuses n'ont jamais rien enlevé ni à la largeur ni au charme de l'esprit ».

Elle apparaît dans ses lettres très différente de ce qu'on aurait pu se la représenter, d'après son milieu social et politique. Sans doute, elle eut souci de très bonne heure de fuir la banalité et la frivolité. Deux ans avant son mariage, elle écrivait de Paris, avec la pointe d'exagération habituelle à l'adolescence : « Les jeunes filles d'ici sont élevées avec une gêne qui les empêche de sentir et de penser; on leur défend de songer à autre chose qu'à une contredanse et à leurs leçons de musique. On les prépare à se marier à un homme dont elles ne se soucieront point, et c'est ce qu'elles font toutes. » Elle ne cessa de maudire la frivolité qui est non seulement acceptée volontiers, mais exigée dans le monde, et qui fait partie de l'étiquette élégante : « Cette impossibilité de faire entendre un sentiment sérieux à qui que ce soit, cette pédanterie de la frivolité vaniteuse qui va toujours son train comme le cours de la nature physique, au milieu des situations les plus dangereuses, cela me révolte peut-être plus encore que la méchanceté, la rage, la fureur avouée. » Elle voulut donc être quelqu'un et apporter même dans les relations mondaines le sérieux qui faisait le fond de son caractère. En cela, elle fut, si l'on veut, doctrinaire et aristocrate, mais elle donna un exemple que toutes les femmes devraient avoir à cœur d'imiter.

Non contente de se garder des défauts vulgaires, cette âme privilégiée sut encore éviter les travers communément reprochés au cercle d'élite où se déroulait son existence. Dans une société qui passait, à tort ou à raison, pour ne point ignorer ses propres mérites, elle ne cessa de montrer la plus franche, la plus naïve humilité. « On s'imagine, écrivait-elle toute jeune femme, que je dois être une personne d'esprit à cause de tout ce à quoi je tiens, mais on verra bientôt que je suis fort ordinaire. » Le jour où le duc était nommé ministre des Affaires étrangères, elle écrivait tout simplement à Mme de Sainte-Aulaire, femme de notre ambassadeur à Vienne : « Vous me direz ce qui a été utile à

votre mari dans votre manière qui a été parfaite, ce qu'il faut être avec les diplomates, leurs femmes, de quoi il faut parler, politique ou autre. » Après les premières réceptions, elle confiait à une amie : « Le bon Dieu a béni la force qu'il m'a donnée, car on me trouve très polie, très soigneuse et point distraite; c'est, comme vous voyez, un vrai miracle. » Pour se rendre justice en de tels termes, il faut être étrangement détaché de soi-même.

Passionnément dévouée à la mémoire et à la gloire de sa mère, épiant avec anxiété le succès des œuvres posthumes de Mme de Staël, la duchesse de Broglie se défia toujours trop de ses propres talents pour aborder elle-même la carrière littéraire. Sa modestie lui fit repousser l'idée de révéler au public des dons héréditaires, d'imiter plusieurs femmes de son intimité dont les essais avaient réussi. La seule fois qu'elle songea à prendre la plume, ce fut pour faire œuvre d'éducatrice, et composer un recueil d'histoires à l'usage de ses enfants [1] : encore l'idée fut-elle abandonnée.

Les doctrinaires, pour la plupart, hommes d'une haute capacité intellectuelle, se laissaient aller à priser presque exclusivement les qualités de l'intelligence, et reléguaient le reste au second plan. Loin de partager cette tendance, Mme de Broglie mettait sa fille en garde contre elle : « Ma chère enfant, il faut bien faire cas de la bonté; nous sommes trop accoutumés à ne compter que l'esprit, et les gens d'esprit nous laissent dans la souffrance, dans la peine sans aucun souci. Une âme sympathique et tendre est un bien inexprimable, tu le sauras, ma pauvre enfant, quand tu auras vécu. »

Enfin, le calvinisme génevois apporte volontiers dans les observances religieuses un formalisme, non point pharisaïque, puisqu'il n'y entre aucun soupçon d'hypocrisie, mais où la lettre domine fâcheusement l'esprit. Cédant sans doute à cette influence, la jeune vicomtesse d'Haussonville s'était mortellement ennuyée certain dimanche, plutôt que de recourir à des distractions qui lui semblaient condamnables. Sa mère l'en reprit avec une largeur de vues qu'un théologien catholique ne désavouerait pas, croyons-nous : « Le sabbat est fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat. Cela ne fait aucun plaisir au bon Dieu que tu aies passé ta journée à maudire la nature entière. Si tu avais été te promener, voir quelques jolies choses, enfin passer ton temps de ton mieux, cela aurait beaucoup mieux valu. Je crois que jusqu'à ce que la grâce de Dieu nous fasse trouver notre plaisir dans de longues

[1] « En général, écrivait-elle, je trouve tous les livres qu'on fait pour les enfants bien mauvais; la morale en est pédante et sans efficacité; on leur apprend beaucoup plus de mal qu'ils n'en ont jamais pensé, pour avoir le plaisir de raisonner contre. »

méditations, il faut éviter seulement, le dimanche, ce qui donne de la peine aux domestiques et les trop grandes dissipations. »

V

Albertine de Staël avait grandi dans une société déiste, où les intelligences étaient, en général, trop ouvertes et les âmes trop hautes pour méconnaître la valeur morale du christianisme, mais où on se tenait pour quitte envers la religion quand on l'avait éconduite avec mille hommages, comme un visiteur respectable et importun. Le duc Victor de Broglie a noblement confessé, de son côté, comment les lacunes de son éducation et les influences ambiantes le tinrent éloigné des pratiques religieuses, depuis la prime adolescence jusqu'au seuil de la vieillesse. Chez la jeune fille comme chez la femme, la piété fut donc le fruit d'un travail personnel développant une inclination spontanée.

Cette piété n'avait rien de sectaire. Quoique la duchesse de Broglie soit née et morte hors de l'Eglise de Rome, le lecteur non averti pourrait s'y méprendre, tant la plupart de ses lettres reproduisent nos croyances catholiques et jusqu'à notre vocabulaire. Elle affectionne cette expression familière de *bon Dieu* que nous avons héritée de la foi confiante de nos pères; elle parle souvent de la grâce divine, si elle omet les sacrements qui en sont pour nous les canaux habituels; elle admet le dogme consolateur de l'union de prières avec les âmes retournées à Dieu, qui a déterminé un Turenne à rentrer dans l'unité catholique; elle conseille à une amie la lecture des lettres spirituelles de Fénelon.

En elle, le sentiment religieux était avant tout une source d'activité intérieure, d'énergie pour le bien. Elle n'aurait pas compris la résignation passive qui constitue l'état d'esprit de tant de bons chrétiens. « Je vous demande en grâce, écrivait-elle à Mme de Castellane, de lutter contre ce découragement qui est la plus funeste maladie de l'âme, car elle ouvre la porte à toutes. Il faut le repousser comme une tentation ou le supporter comme un malheur, mais ne jamais s'y livrer. Il vaudrait mieux regarder son existence sous un point de vue triste, et prendre la vie comme une croix, que de se laisser *affadir;* c'est le pire, car c'est la mort morale. »

On se tromperait pourtant du tout au tout en considérant Mme de Broglie comme dominée par cet optimisme tant soit peu terre à terre qui fait le fond des idées religieuses de beaucoup de protestants, surtout parmi les Anglo-Saxons. Ce qu'elle cherchait principalement dans sa foi chrétienne, pour elle et pour les personnes qui l'en-

touraient, c'étaient des consolations. Elle, en effet, dont la foule des indifférents dut plus d'une fois envier le sort, elle vit, durant sa courte existence, les deuils se succéder sous son toit : elle perdit notamment sa mère dans la force de l'âge, son frère en pleine jeunesse, sa fille aînée à quatorze ans.

Ce dernier malheur, survenu six ans avant sa mort à elle-même, acheva de fixer ses idées vers l'au-delà. « La vie s'arrange très bien avec le malheur, écrivait-elle; je ne conçois pas qu'on change tout comme si c'était un hôte inaccoutumé. » Elle souffrait pourtant de sentir le cours des choses reprendre autour d'elle, tandis que sa blessure demeurait béante. La page où elle a exprimé cette déception est admirable de pénétration et de sentiment chrétien : « On ne sait pas qu'il y a autant d'illusions du malheur que du bonheur. On en attend beaucoup pour soi, beaucoup pour les autres, pour toutes choses. Une grande secousse doit amener tant de choses; puis, quand elle n'amène rien qu'elle-même, qu'à côté du vide, chaque chose a repris sa place, quand on a mesuré ce que peut produire la plus grande émotion, quand on a toisé la pitié de chacun et qu'on sait au juste où elle s'arrêtera, il y a un manque d'espoir de tout sur la terre, un désenchantement ironique qui nous dépraverait, si la pensée de l'infinie compassion, de l'inépuisable amour de Dieu ne venait tout ranimer; son image grandit dans ce dépouillement général : tout bon, seul pitoyable, seul ami fidèle. » C'était à une conclusion analogue qu'aboutissaient ses réflexions sur le caractère définitif des tristesses de l'âge mûr : « Les plus grandes douleurs à vingt ans ne sont pas cela. Il y a même dans la violence des impressions quelque chose qui garantit contre leur durée; mais quand la tristesse s'allie avec l'ordre, le calme, une certaine liberté d'esprit, on sent que c'est un hôte qui ne vous quittera plus. Alors reparaissent à la fois, avec les rêves de l'enfance et de la jeunesse, toutes les espérances, tous les mécomptes; tout cela se groupe autour d'une grande douleur, et le tout ensemble apparaît comme ces paysages mélancoliques d'où les derniers rayons du soleil se retirent. Mais ce soleil qui abandonne cette terre en éclaire une autre plus belle, dans laquelle notre âme peut vivre à moitié. »

Le seul appui qu'elle cherche pour elle-même, c'est celui qu'elle a recommandé à ses amis visités par l'épreuve, « le recours à un Dieu sauveur, à un Dieu qui s'est manifesté en chair, qui a pris nos langueurs, nos maladies : homme de douleur qui sait ce que c'est que de souffrir et d'avoir compassion ». Ce Dieu la rassure sur la destinée de sa fille, et elle finit par acquiescer à ses volontés dans un élan de confiance, un des plus beaux peut-être que le

christianisme ait inspirés : « Si son père l'avait prise par la main sans me dire où il la menait, je ne lui en aurais pas tant demandé, et qu'est-ce que l'amour de son pauvre excellent père pour elle à côté de celui de son Père céleste? Qu'est-ce que le mien? Qu'est-ce que celui d'aucune mère auprès de cet amour infini et qui n'a pas une seconde d'interruption?... Celui qui a pris soin de l'enfant accomplira son œuvre dans le cœur dévasté de la mère. »

De plus en plus dominée par ces sublimes pensées, la duchesse de Broglie ne négligea pour cela aucun de ses devoirs temporels. C'est peu de mois après la mort de son enfant qu'elle dut faire les honneurs du salon du ministère des Affaires étrangères; c'est plus tard qu'elle guidait les débuts de sa seconde fille dans le monde et s'intéressait aux études littéraires de son fils aîné. Mais les convictions et les pratiques chrétiennes lui apparaissant comme le plus noble emploi et le but suprême de la vie, elle avait des retours inquiets vers ceux de ses chers morts qui n'avaient pas pleinement partagé la même manière de voir et d'agir. Elle songeait surtout à cette mère si admirée, si chérie : elle récapitulait pour se rassurer toutes les marques de sympathie que celle-ci avait données au réveil religieux de son temps, toutes les velléités qu'elle avait manifestées d'y participer elle-même. Quand elle se retrouvait à Coppet, où la jeune veuve d'Auguste de Staël[1] avait fait succéder aux étincelantes causeries d'autrefois un train de vie austèrement chrétien, la duchesse de Broglie aimait à se persuader que si ses jours n'eussent point été abrégés, la grande Mme de Staël aurait présidé elle-même à cette transformation : « Il me semble que c'est la sibylle remplacée par la madone, mais l'ayant saluée de loin et appelée de ses vœux. »

Faisant un retour sur elle-même, elle se félicitait d'avoir depuis vingt ans « commencé à rechercher Dieu sérieusement dans l'Evangile », mais elle se reprochait aussi les insuffisances de son zèle. « Comme nous avons peu vécu pour Dieu, même dans nos meilleurs moments! Ce n'est pas pour lui que nous avons voulu orner notre esprit, développé nos facultés : ce n'est pas à Celui qui a tout donné que nous voulons tout rendre. » Elle écrivait à propos de la conversion d'un philosophe : « Cela est beau, mais bénissons Dieu de toute notre âme de l'avoir connu dès nos jeunes années, et disons de ceux qui peuvent dès quinze ans le servir et l'adorer : *Felix ante alios.* Rien ne remplace la fleur des impressions de la jeunesse vouée au culte de la vérité. »

[1] Dans l'article qu'il a consacré cet été à M. l'abbé de Broglie, Mgr d'Hulst a dit quelle femme accomplie était Mme Auguste de Staël, née Vernet.

Cette vérité tant désirée, Dieu ne lui en accorda point la révélation complète ici-bas; elle ne vit point non plus des yeux du corps le prix qui devait couronner ses efforts. A la fin de la lettre que nous venons de citer, elle ajoutait sur le ton de la plaisanterie : « Paul n'a pas l'air jusqu'à présent d'avoir une vocation ecclésiastique, il a l'esprit trop contredisant jusqu'à ce jour. » C'était mal pénétrer les desseins de la Providence : cet enfant de deux ans était précisément appelé à devenir le prêtre modèle et l'apologiste éminent dont la mort tragique nous consternait naguère. Toute de désintéressement et d'apostolat, sa carrière a réalisé les vœux les plus généreux de sa mère, au delà même de ce que celle-ci pouvait concevoir : est-il interdit de penser qu'elle fut la consécration et la récompense des vertus religieuses de la duchesse de Broglie?

L. de Lanzac de Laborie.

LES ÉPINES ONT DES ROSES[1]

La mission qu'avait assumée Ardelet devait faire les relations plus étroites entre le chalet et le château. Un va-et-vient s'établit. Georges déjeunait chez son noble client, ou c'était Jean qui dînait à La Roserie et y passait sa soirée. Moralement aussi, les deux hommes se rapprochaient; si différents qu'ils fussent, ils fréquentaient en quelques points communs : tous deux ils avaient des délicatesses de cœur, et tous deux traitaient en subalterne l'argent-roi...

Jean dit un jour à Sylvaine :

— Plus je vois M. Ardelet, plus grandit mon estime pour son caractère. On me traite volontiers de misanthrope. Eh bien, qu'on me montre dix Ardelet, et je me réconcilie avec l'espèce!

La jeune fille rougit de satisfaction à entendre si bien apprécier son mari futur, et par un juge difficile.

— Les dix justes de Sodome! dit-elle en riant. Je ne crois pas que vous trouviez les dix. Et jamais vous ne pourrez me dire de Georges autant de bien que j'en pense.

— Vous avez d'ailleurs choisi une manière unique de témoigner votre opinion, dit Jean très simplement.

Si Ardelet le réconcilie avec les hommes, Sylvaine réhabilite le sexe si compromis à ses yeux. Parce que les affaires, les soins du faire-valoir l'éloignent peu à peu des régions abstraites qu'habitait sa pensée, et où il a rencontré tant de dégoûts et d'angoisses, il pardonne à Mlle de Chilhac son sens pratique, si joliment revêtu de joyeuse et spirituelle humeur. Il pense que tout en elle est riant, jusqu'à ses gravités voulues, jusqu'à sa piété simple. Mais, en se rendant à son charme, il évite de songer à ce qu'il aurait pu advenir d'elle et de lui, n'eût été cet engagement avec Ardelet. Il se répète, au contraire, que les choses sont bien ainsi, qu'il est très doux de jouir d'elle sans arrière-pensée ni horizons douteux. Il prend

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre, et 10 novembre 1895.

d'autant mieux son parti que cette échéance de mai, où elle épousera son beau-frère, est lointaine et que rien n'est changé dans la vie de la maison. Sa pensée ne réalise pas l'avenir. Tout au plus trouve-t-il inutile et peut-être de mauvais goût qu'Ardelet fasse des plans pour une époque aussi embrumée et dise : « Quand nous irons à Paris tous les deux, nous y verrons ceci ou cela. » D'ailleurs Sylvaine, par une pudeur d'un ordre assez rare chez les petites fiancées, est mise au supplice dès qu'il est question de cette future intimité. Elle est contente de se marier, bon, mais elle aimerait qu'on ne parlât jamais de tout cela avant le jour venu.

Maintenant qu'il ne redoute ni pièges ni chausse-trappes, le marquis de Mieussy se livre sans réserve à ses nouveaux amis. Il s'amuse fort de consulter Mlle de Chilhac sur telle mesure à prendre pour le bien de la basse-cour ou du potager; elle est alors flattée, elle essaye de faire sérieuse sa lèvre qui rit quand même, et elle débite un oracle qu'il enregistre avec religion. Si, d'aventure, la conversation s'élève, il prend plus d'intérêt qu'autrefois à ce qu'il dit et à ce qu'il sait. Les mots ne tombent pas de sa bouche avec leur ancienne nonchalance. Le contredit-on, il ne se rend pas tout de suite pour en finir. Comme à Nuremberg, il s'adresse beaucoup à Sylvaine, qui a sur les choses ces intelligences d'ignorante qui déroutent les gens instruits.

Parfois on fait de la musique. Et Jean poussa, par un beau soir, la bonne volonté jusqu'à supplier Ardelet de lui chanter la *Dame blanche*. Il applaudit avec entrain et s'étonna de trouver aimable un art qu'il avait méprisé. Il se faisait plus simple.

— Savez-vous, disait-il à ses amis, que vous avez tous sur moi a meilleure influence?

— Sauf moi, dit la baronne, qui jamais n'ai eu d'influence sur qui que ce soit.

— Vous comme les autres. Depuis longtemps, tous les trois, vous représentez pour moi le bien, et je crois maintenant que vous êtes encore le vrai.

— Il n'y a donc que le beau dont nous ne soyons pas, dit Sylvaine en hochant la tête.

— Mademoiselle Sylvaine, c'est bien vous qui demandez un compliment banal?

— Mais pas si banal... Je le tiens pour dit. Merci.

Est-il, dans l'âme de Jean, si vite, quelque chose de changé? Ou n'est-il que distrait par des habitudes plus actives, passagèrement attendri par une douceur d'intimité?... Il arrive que les vies se modifient et que, les âmes suivant tant bien que mal, ce soit à celles-ci qu'on rapporte l'honneur... Et telle est l'illusion, que soi-

même on pense avoir changé. Comment les autres ne s'y tromperaient-ils point?

Un soir que Jean se sentait découragé et qu'un retour à ses humeurs noires pouvait être à craindre, Sylvaine le taquina, affirmant que, lorsqu'on a la chance de dîner avec le Bien, le Vrai et peut-être le Beau, on doit faire bonne mine à ces personnages.

« Pour lui être agréable, se dit-il, il faut que je me secoue. »

Il se secoua très bien, si bien que, seul dans sa voiture, sur la route de Mieussy, il se surprit à chantonner.

« Voilà qui est curieux! pensa-t-il. Elle n'est plus là, pourquoi faire semblant d'être joyeux? »

Force lui fut de s'avouer qu'il ne faisait point semblant...

Il y a une ombre à ce plaisir de vivre, que M. de Mieussy a découvert au chalet. Cette ombre est projetée par le nez de Mlle Manlius. Maintenant qu'il se tient pour enchanté du mariage de Sylvaine, Jean n'entend pas reprocher à l'Allemande les folles avances où elle a compromis son élève; cependant, elle l'exaspère.

Elle est, Manlius, mal remise du coup qu'elle reçut au cœur. Elle a dit alors à Georges Ardelet :

— Je suis, monsieur, trop sincère pour vous adresser des félicitations que je ne pense point. J'avais espéré pour Sylvaine une robe de mariée tout autrement tissée. Cette enfant vaut mieux que sa destinée.

— En ceci du moins, mademoiselle, nous sommes pleinement d'accord, avait dit Ardelet, et je n'imagine pas d'existence qui soit vraiment digne d'elle.

— Cette mésalliance, monsieur, est une déception pour moi qui sacrifiai à la famille de Chilhac l'éducation du prince de Saxe-Folstein.

— Je sais, mademoiselle, je sais. Mais peut-être ce jeune homme n'est-il pas sorti des mains des femmes; auquel cas votre place ne vous serait-elle point gardée en ce fortuné pays?

Et, véhément, il avait dit, pour la vingt-cinquième fois à sa belle-mère :

— J'ai peine à supporter Mlle Manlius. Quelles que soient ses qualités, le moment me paraît venu de la renvoyer en Allemagne.

— Pauvre bonne Manlius! avait murmuré Mme de Chilhac. Que deviendra-t-elle? Et n'aurez-vous point enfin pitié?

— C'est vrai, que deviendra-t-elle? Il faut avoir pitié. — Et, avec énergie : « N'en parlons plus, » dit-il.

Et la bonne Manlius demeure, écrasée par les événements. Elle se renferme dans ses devoirs envers les enfants, parle peu, fait sentir par son silence qu'on lui a manqué en organisant ce mariage, et que c'est elle qui est atteinte. La rentrée du marquis de Mieussy

l'a intéressée et réveillée. Elle le trouve bien empressé auprès de Sylvaine. Cela n'est pas naturel, et il y a anguille sous roche. Elle n'a jamais compris ce qui s'est passé, et elle fixe Jean d'un œil respectueux mais scrutateur. Et elle s'exalte de nouveau. Car, en causant de la facilité d'aller à l'étranger qu'offrent les grands express, il a regardé Sylvaine avec insistance. Elle a médité cette phrase et ce regard, et elle arrive à la certitude qu'il prépare un enlèvement. Sans être vraiment hostile à la combinaison, elle lui préférerait une rupture amiable avec Ardelet et une union correcte entre jeunes gens faits l'un pour l'autre. Elle a même osé dire à Jean, en face, comme il parlait d'un mariage quelconque :

— Il y a, en effet, monsieur le marquis, d'autres moyens d'épouser les jeunes filles que de les enlever.

« ... Pourquoi me dit-elle ça, à moi? se demanda le marquis. Je n'ai jamais enlevé personne. »

Jean, un soir, apparut fort triste et ne s'égaya pas aux plaisanteries de Sylvaine.

— J'attends, dit-il, ma sœur, avec ses enfants. Voici un mois qu'elle remet son arrivée, et elle s'annonce pour demain.

— Bravo! dit la baronne, vous devez être très heureux. Tout ce monde mettra de l'animation dans votre grand château.

— Oui, très heureux, certainement, bien que nous n'ayons pas tout à fait les mêmes idées, ma sœur et moi. Et puis, — vous trouverez que je deviens très sentimental, — je serai forcément moins libre, et cette habitude de vous voir presque tous les jours va me manquer. Cette pensée seule me console que nous pourrons maintenant vous recevoir tous à Mieussy...

La baronne dit :

— Tenez, vous êtes un homme charmant!

Georges jeta ses deux bras autour du dos de Jean; Sylvaine eut un sourire ému.

« Quels bons amis j'ai là! Et comme je les aime! » soupirait le marquis de Mieussy en rentrant chez lui.

XII

— Ardelet..., Ardelet..., disait la comtesse de Nocey, oui, j'ai une idée d'avoir entendu ce nom-là quand j'étais petite fille. Et alors, qu'est-ce qu'il fait, cet Ardelet?

— Il a été magistrat, répondit Jean, il a démissionné, et il vit en propriétaire. Et pour l'instant il a l'extrême bonté de débrouiller mes affaires, qui sont aussi emmêlées que possible.

— Sait-il les sottises de mon mari, et ce que tu fais si gentiment pour nous ?

— J'ai dû aussi le mettre au courant de cela, quoiqu'il m'en ait coûté !..

Mme de Nocey pensa : « C'est bête que Jean aille raconter nos histoires de famille à tout le monde ! » Et elle dit :

— Tu es sûr de lui, au moins ? Il n'abusera pas de ta confiance comme le célèbre Pollet ?

Jean s'indigna.

— Mais tu n'as aucune idée de ce qu'est Georges Ardelet, ma pauvre Madeleine. Il n'est pas d'homme plus considéré, ni plus justement. C'est un caractère.

— Heu !... Je me défie des gens que l'on considère tant que ça et qui sont des caractères.

— Ah ! bien, si, par système, tu ne crois à rien ni à personne !... dit Jean, tout à fait choqué.

— Comment, Jean, c'est toi qui me fais ce reproche ?... toi qui toujours regardas le genre humain comme une agglomération de malfaiteurs ? Mais tu n'es plus toi, mon ami !... Est-ce qu'il est marié, cet Ardelet ?

— Il est veuf, il a deux enfants, et il vit avec sa belle-mère, la baronne de Chilhac, et sa belle-sœur.

— Une jeune fille ?

— Une jeune fille.

— Quel âge ?

— Un peu plus de vingt ans, je pense. Mais pourquoi ce questionnaire ?

— Pour rien, pour savoir. Et elle est très jolie, cette petite, n'est-ce pas ?

— Oui, très jolie.

— Ah !... Voilà, je le parie, comment tu crois éperdument en ce beau-frère qui est un caractère.

— Ma chère Madeleine, tu es intelligente, mais ta pénétration est en défaut. Mon ami Ardelet doit précisément épouser Mlle de Chilhac, au printemps.

— Ah !... Voici qui me déroute en effet. Tu as dit « Chilhac », n'est-ce pas ? Quelque chose à voir avec le petit Chilhac qui a si bien fait poser Marie de La Rochenère, et qu'on a reçu du club ?

— Ce petit Chilhac-là est cousin de ces dames.

— Oh ! mais alors, c'est très bon, et tes amies sont parentes des Montluc et des Saint-Eyguillier. Sais-tu, à propos des Saint-Eyguillier, que le beau Jacques...

Et Mme de Nocey, partant sur les Saint-Eyguillier, passa en revue

les cousins des cousins des Chilhac, avec détails et digressions à l'infini; exercice qui, pour beaucoup de gens du monde, est d'une délicieuse excitation.

— Et les pauvres femmes, dit-elle enfin, sont donc tombées dans la misère, pour se mettre aux crochets de ce M. Ardelet?

— Ma foi, je sais moins bien leur histoire que tu ne possèdes celle de leur parenté. Mais ce que je sais, c'est qu'ils sont tous heureux de vivre ensemble, et qu'ils habitent un délicieux chalet à Saint-Jeoire. Comme ils m'ont reçu affectueusement, je désire, Madeleine, que ta première visite soit pour eux.

— Mais je crois bien! J'irai demain.

Mme de Nocey avait traîné en longueur son départ de Paris. D'avance elle se sentait glacée par ce refuge de Mieussy que son frère lui ouvrait tout grand. Elle n'y avait point mis les pieds depuis son enfance et en gardait une idée sévère. Comme elle était ainsi disposée, son émotion en rentrant au berceau de ses ancêtres fut de nature déplaisante. Les choses ne lui parlaient point, car elle en ignorait l'âme. Elle jugea, à vrai dire, que le château, avec sa grande tour carrée et ses petites tours rondes, avait bon air, mais elle s'effraya des hautes salles, nues un peu et froides. Et elle soupira parce que l'aménagement intérieur était *old fashioned*, d'un goût peu contemporain. De fait Jean aimait les anciens meubles, même dénués de valeur artistique, pour leur air vieillot. Et peut-être respectait-il parfois des caducités qui n'étaient pas respectables.

Tout de suite la comtesse de Nocey décida qu'entre la disgrâce d'habiter Mieussy et celle d'être enterrée vive il n'y avait qu'une nuance. Et elle était incommodée d'une odeur de moisi, bien que, en vérité, le château fût embaumé des fleurs amoncelées à son intention. Le regard errant sur la splendeur du mont Blanc, elle pleurait les terrasses factices et les gazons trop verts de son cher Frambois, qui venait d'être mis en vente. Mais, par une habitude prise de dire toujours ce qu'il fallait, elle répéta dix fois à son frère, d'un accent pénétré :

— Comme on est bien chez toi, Jean!

— Vraiment? Mais tu sais que tu es aussi chez toi, Madeleine. Disons donc « chez nous ».

Madeleine alla embrasser son frère.

« Ah! mais non, pensa-t-elle, pas « chez nous »! Ah! mais non! Il faudra trouver une autre combinaison. »

Les petits de Nocey, un garçon de huit ans, une fillette de six, qui déjà n'avaient plus d'enfance et semblaient un petit homme et une petite femme, se montraient, comme leur mère, dédaigneux, riaient

des vieilles choses, comparaient à tout propos : « A Frambois, nous avions des poneys à nous; » ou bien : « A Frambois, il n'y avait pas d'herbe dans les allées du parc. »

Tout en cherchant une « autre combinaison » pour le jour où quelque nouveau scandale aurait rejeté dans un passé vague le bruit fait autour de son nom, Madeleine songea à tirer le meilleur parti possible des quelques mois qu'il faudrait passer à Mieussy. Elle établit une liste de gens « à voir » à dix lieues et plus à la ronde. Jean lui avait dit : « Arrange ta vie à ta guise, j'approuve d'avance. » Et il avait seulement inscrit ses amis de Saint-Jeoire en tête de la liste.

Mme de Nocey, pour lui plaire, employa tout son art à conquérir ces amis-là. Elle sut s'intéresser aux choses du pays, et séduisit Georges; elle voulut voir les enfants et les proclama délicieux, ce qui gagna Sylvaine. Tous deux se rendirent à discrétion.

La baronne dit :

— Oui, oui, très bien, c'est un modèle que j'ai connu beaucoup.

Ils s'accordèrent à la trouver, dans sa beauté blonde, très semblable au marquis, avec plus de grâce acquise. Elle s'était mise en frais, témoignant le désir de resserrer des relations qui déjà lui étaient chères. Et, en termes touchants, elle avait parlé de sa tendresse pour son frère et de sa reconnaissance. Puisque aussi bien Ardelet et son monde savaient tout, il devenait à propos d'introduire cette note-là...

En revenant de Saint-Jeoire, Mme de Nocey dit à Jean :

— Eh bien, ils me plaisent infiniment, tous. Mme de Chilhac a de l'originalité, M. Ardelet est bien le type de loyauté que tu m'as dépeint, et la jeune fille est une petite perle rose. Quel éclat! quels yeux! quel sourire! Du sérieux avec cela, et encore de l'esprit. Entre nous, n'est-elle pas de nature un peu trop fine pour le digne homme dont elle est appelée à faire le bonheur?

Elle observait son frère et saisit une seconde d'embarras avant qu'il ne répondît :

— Trop fine, crois-tu? Mais non, je t'assure, ils sont parfaitement assortis...

Et il pensait :

« Comme, au fond, Madeleine a du jugement! Elle a compris ces excellentes gens, et tout de suite elle a deviné ce que vaut Mlle Sylvaine... Cependant elle a tort de la croire trop fine pour lui... Non, vraiment, en cela elle a tort... »

« Ce bon Jean boit du lait, se disait Madeleine, et j'avais le devoir de le lui verser... C'est égal, je considère comme une béné-

diction du ciel que cette petite soit fiancée... Il n'aurait plus manqué, au point où nous en sommes, qu'un mariage pauvre! »

Mme de Chilhac avait promis de passer à Mieussy, avec sa fille et Georges Ardelet, une journée entière. Pourquoi cette visite fut-elle pour Jean affaire de haute importance? Bien que la maîtresse de maison qui vivait dans sa sœur fût faite pour inspirer la sécurité, il s'occupa lui-même de vingt détails; il envoya tels meubles au grenier, déplaça tels autres qui avaient des droits de trente ans à mourir inamovibles. Et il témoignait une crainte presque enfantine que tout ne fût pas bien.

— Je te connaissais mal! disait sa sœur. Tu es bien l'homme du monde que j'aurais cru le plus étranger à ces préoccupations!

Au matin, Jean, d'un regard anxieux, interrogea le ciel, qui s'annonçait menaçant. Mais il s'éclaira, et les lignes neigeuses se détachèrent en plein azur. Allons! le marquis de Mieussy pouvait présenter son vieux château en confiance, il était dans son beau...

Sylvaine, d'avance, rêva de cette partie. Son envie déjà ancienne de visiter Mieussy s'avivait de cette curiosité qu'ont les femmes, et plus encore les jeunes filles, de pénétrer dans les habitudes des célibataires. Il lui plaisait aussi de passer quelques heures avec cette charmante Mme de Nocey. Et elle s'avouait très bien qu'elle aimerait à retrouver ce grand original de Jean, sur qui elle pensait vraiment, avec une fierté douce, avoir une petite influence, et qu'on ne voyait plus assez depuis l'arrivée de sa sœur.

L'attente de Mlle de Chilhac ne fut pas déçue, et la journée passa comme une heure. Madeleine était une femme de ressources, incomparable dans l'art de distraire son monde. Elle réserva ses meilleures grâces à Sylvaine, que sincèrement elle trouvait délicieuse, cette certitude étant une fois acquise qu'elle allait se marier. Le château fut visité en conscience, du haut en bas. La jeune fille était enthousiasmée.

— Comme je l'aime, votre vieux Mieussy! dit-elle à Jean. Les grandes salles sont bien un peu sévères, mais on n'y vit pas, et c'est charmant de les traverser lentement pour ensuite déboucher dans un coin joyeux... Mais n'êtes-vous jamais impressionné de penser que ces mêmes murs ont vu marcher, pleurer, rire tous ces personnages qui y sont accrochés par un clou?

— J'y pense souvent, mais cela m'est bon. Quand on a devant les yeux la chaîne dont on n'est qu'un anneau, on se rend mieux compte de la pauvre petite chose qu'est notre cher « moi » dans la suite des êtres. J'ai pris mon parti de cela très bien... Tenez, voici le portrait de mon père et, à côté, la place où sera mon clou.

— Brrr... Ceci, monsieur, est de votre ancienne manière, avant que nous ne vous ayons, maman, Georges et moi, réchauffé de nos illusions... Mais, aujourd'hui, c'est moi qui avais commencé!... Savez-vous, je songe que vous ressemblez à votre château... On traverse d'abord les grandes pièces, bien décorées, oh ! très bien ! mais un peu sinistres, et tout à coup on débouche dans le coin ensoleillé...

— Hélas ! mademoiselle, si vous voulez être sûre de trouver ce coin-là, il vous faut apporter le soleil. Et c'est, d'ailleurs, ce que vous faites.

— Parfaitement, dit Sylvaine en retroussant sa lèvre.

Le vieux comte de Saint-Sixt, et c'était une faveur rare, avait accepté de déjeuner à Mieussy. Cela l'avait tenté de retrouver avec des allures de femme à la mode cette Madeleine qu'il avait vue petite enfant.

— Moi aussi, dit Ardelet, j'ai vu M[me] de Nocey enfant, quand ma mère m'amenait au château. J'étais très enfant moi-même, — mais bien plus âgé qu'elle ! s'empressa-t-il d'ajouter.

Et il marquait de la main le niveau d'un très grand enfant.

— Pas beaucoup de différence, allez! dit M. de Saint-Sixt, taquin.

— Il importe peu, dit Madeleine d'assez haut. Mais achevez-nous ce souvenir, monsieur Ardelet!

— Donc, un jour que cette petite fille, — elle avait cinq ou six ans, — était vêtue d'une robe très rouge sur laquelle tombaient des cheveux très blonds, je l'ai trouvée jolie et j'ai voulu l'embrasser. Mais comme j'avançais les bras...

— Je suis sûr, mon cher Ardelet, dit le vieillard, que vous gesticuliez déja dans ce temps-là...

— Oui, je crois que je gesticulais déjà... Comme j'avançais les bras, elle s'est mise à pleurer, parce que je la chiffonnais. Et elle m'a appelé « petit manant ». C'était justice.

— Comme j'étais mal élevée! dit la jeune femme.

Mais sa bouche eut un pli équivoque. Madeleine songeait :

« C'est agréable, à cinq ans, de pouvoir dire ce qu'on pense! »

Elle demanda à M. de Saint-Sixt :

— Que dit aujourd'hui la *Gazette de France?*

— Hélas! ma chère enfant, j'en suis en juillet 1871, et l'on vient de faire des élections détestables. Alors, quand je pense qu'aujourd'hui on fait toujours des élections détestables, et que c'est, paraît-il, le fond de la politique de ces vingt ans, je me sens un peu découragé...

Comme la journée s'avançait, le vieux comte prit Jean à part et le questionna sur l'état de ses affaires.

— Mon Dieu, Ardelet prétend qu'une fois tout réglé, il me restera bien mieux qu'une grande aisance.

— Bon! mais prends garde que cette chère Madeleine ne t'achève! C'est un peu moins bête d'être ruiné par sa sœur que par une autre femme, mais c'est bête tout de même! Défends-toi, ou tu finiras par être acculé à un beau mariage.

— Cela, non. Moins que jamais je pense à me marier.

— Il faut que tu continues ton nom, cependant. Moi, si j'avais eu ton âge, je crois que j'aurais aimé cette petite Sylvaine... Mais tu as passé à côté, avec ta tête dans la lune!...

— J'en descends beaucoup, de la lune... Quant à Mlle de Chilhac, il était sans doute décidé depuis longtemps qu'elle épouserait son beau-frère..., ce qui est très heureux, au point de vue surtout des enfants, vous comprenez...

— Oui, je comprends...

Leur promenade les amenait devant la grande façade du château.

— Tiens, regarde-la! reprit M. de Saint-Sixt. Est-elle gentille!...

La petite tête de Sylvaine apparaissait dans la croix d'une fenêtre. Un peu rêveuse, elle parcourait des yeux les horizons blancs, ou, plus près, la danse furieuse des rochers et des montagnes dont il semblait qu'un ordre subit eût suspendu le geste. Sur Sylvaine, sur les neiges, sur le violet des arbres nus, sur les granits, un soleil froid, qui déjà descendait, jetait une lumière métallique.

La jeune fille baissa la tête, pour mieux écouter le grondement du Giffre. Elle vit les deux hommes, rougit un peu et leur cria :

— Quelle vue adorable! Celle que nous avons de notre pauvre chalet n'est rien en comparaison!

Jean aurait dû défendre le chalet. Il ne lui vint pas de mots aux lèvres. Une émotion le prenait, violente, tandis qu'il fixait Sylvaine. Il admirait comme cette place, justement, paraissait faite pour elle; et il sentait que jamais il ne pourrait regarder le château sans la voir là, à cette fenêtre...

Sans savoir bien ce qu'il faisait, il quitta son vieil ami et il vint auprès d'elle. De sa voix très douce, il dit :

— C'est beau, n'est-ce pas?

— Oui, très beau...

Elle était sérieuse un peu. Sa bouche même n'avait pas de sourire. Jean chercha dans ses yeux et n'y reconnut pas cette limpidité où il puisait de la paix pour son âme.

— La première fois, dit-il, que j'ai été reçu à La Roserie, et par vous, nous avons eu un coucher de soleil plus beau. Vous rappelez-vous?

— Oui, certainement, dit-elle sur un mode assez court. Mais où sont donc les nôtres? Si nous les rejoignions?

Précisément le souvenir l'avait envahie, tandis qu'il la regardait d'en bas, de cette splendeur dont ils avaient joui ensemble. Et elle s'était sentie un peu molle. « En ce temps-là, avait-elle pensé, je n'étais pas fiancée et j'avais le droit de me conter des romans. Ce droit-là, je ne l'ai plus. Alors, il vaudrait mieux ne pas songer à ces choses... » Mais que Jean fît devant elle un semblable retour, évoquât le charme inoublié, cela était pour la troubler davantage... Et pourquoi cette crainte subite que d'être là seule avec lui ne fût pas une bonne action, qu'elle ne volât Georges Ardelet?

Jean dit, cependant :

— Je crois que votre mère et ma sœur se promènent dans le parc. Mais ne sommes-nous pas bien ici?

Mon Dieu oui, elle se trouvait bien. Et surtout elle ne voulait pas qu'il lût en sa pensée. Elle renonça à faire retraite et, d'un ton qu'elle eût désiré plus naturel, lança des phrases quelconques; il les laissa tomber. Et ils restèrent à la fenêtre, regardant au loin, muets tous deux, Sylvaine prise d'un malaise qui croissait de minute en minute, Jean très ému, d'ailleurs inconscient de cette gêne et presque du silence...

Mme de Nocey survint avec ses hôtes, et d'un coup d'œil se renseigna. Et elle mit un peu d'affectation à répéter en s'adressant à Sylvaine : « Quand vous serez mariée..., » etc., etc. Et elle s'enquit de la date de la cérémonie. Ardelet entra le mieux du monde dans cette conversation. Sylvaine répondit à peine et pensa : « Il est curieux qu'une femme d'un tact aussi sûr ait la manie de parler de ces choses-là! »

Et, somme toute, elle partit de Mieussy un peu triste, et elle ne s'associa que par un vague sourire aux hyperboles dont Georges célébra la charmante réception qui leur avait été réservée.

Dans le chalet riant de Saint-Jeoire, Sylvaine ne retrouva pas ce tranquille bien-être de l'âme qu'elle avait connu depuis qu'elle s'était fiancée. Elle demeurait absorbée et mécontente d'elle-même. Voilà que Jean de Mieussy obsédait sa pensée : non point le Jean ami de la maison, dont elle s'amusait à soigner le moral, mais un gentilhomme haut et pensif qui, dans le cadre du vieux château, avait pris toute sa valeur. Elle le revoyait surtout appuyé à la fenêtre, la regardant de près, et il lui semblait que ce regard bleu-clair, très doux, fût resté, depuis, posé sur elle... Et c'était curieux comme accouraient, pressés dans son esprit, mille détails à demi oubliés, qui jalonnaient l'histoire de leurs relations, de Bayreuth à

ce déjeuner de la veille. Elle voulait rejeter ces inutiles souvenirs, ils l'investissaient, elle n'en forçait pas le cercle. Un symptôme grave se déclarait : de nouveau un mot pesant, un geste mal mesuré de Georges Ardelet l'agaçait, alors que depuis deux mois, à ce geste, à ce mot, elle souriait avec une sympathie inaltérée.

... L'amour entre dans les âmes, s'y installe, y joue à sa fantaisie, en intrus qui ne donne point les raisons de sa présence. Il en sortira de même, toujours sans donner ses raisons. Mais pourquoi naît-il, précisément, de ce sourire à tant de sourires semblable, ou de cette phrase quelconque que rien ne destinait à pareil honneur?... Peut-être a-t-il perdu cent occasions plus belles, l'amour! mais il lui plaît de surprendre son monde, et cela lui permet, avant qu'il soit reconnu, de faire un joli dégât...

Dans la clarté loyale de son jugement, Sylvaine reconnut que tout à coup, pour rien, pour avoir regardé par une fenêtre, elle en était revenue à ces heures de trouble moral qui avaient précédé sa résolution d'être la femme de Georges. Mais alors elle était libre de bâtir dans les étoiles, de rêver d'amour et d'en souffrir s'il lui plaisait ainsi. Tandis qu'aujourd'hui de telles divagations prenaient une importance coupable.

« Ne suis-je point folle? se disait-elle. Admettons que, de préférence à Georges, j'eusse épousé M. de Mieussy! Eh bien, qu'importe! puisqu'il ne m'aimait pas, et il l'a assez prouvé, qu'ai-je à regretter? Je devrais avoir honte de rouvrir la porte à ces sottises. »

Et elle prenait sa tête à deux mains, chassait l'obsession, se forçait à considérer l'avenir de devoir facile et de bonheur calme auquel elle souriait d'habitude... Et elle sortait comme glacée de cette méditation.

Très droite toujours, elle sentit qu'il lui fallait fuir l'occasion de rencontrer Jean. Il y allait de son repos. — « C'est une crise, pensait-elle. Une fois dressée entre nous la barrière de mon mariage, cette petite folie s'évanouira... Aujourd'hui, de la prudence! »

Mais, en ces jours-là, le jeune baron Pierre de Chilhac, lieutenant de hussards, fit irruption au chalet... Ce fut un secours d'un prix inestimable qui, sous la forme de cet officier, tomba du ciel aux pieds de la comtesse de Nocey. Cette pauvre Madeleine n'arrivait pas à dépenser les ressources d'activité physique qui lui avaient été dévolues, et gémissait de trouver en Savoie aussi peu d'êtres « vivants ». Or Pierre était très vivant. Partant de ce principe que le mouvement, c'est la vie même, il eût pour cinq minutes de calme redouté la torpeur et l'ankylose. On ne se souvenait pas de l'avoir vu assis, hormis à table; encore, pour se dégourdir,

quittait-il volontiers la salle à manger sur les mains; il se rétablissait alors par un saut de carpe, jonglait avec les meubles et, au besoin, avec les gens. Et, bien qu'il adorât les sports, il leur reprochait à tous de n'être pas assez violents.

La présence de Mme de Nocey au pays où il passerait son mois de congé était pour lui une fortune insigne. Ils se comprirent tout de suite. Pierre ne quitta plus la jeune femme, et tous deux alimentèrent leur besoin d'action par des pique-niques, cavalcades et autres passe-temps tumultueux. Cessaient-ils un instant de s'agiter, c'est qu'ils étaient en peine d'un procédé à l'effet de s'agiter davantage.

Sylvaine, mêlée à cette vie étourdissante, n'y trouva pas la diversion qu'elle en pouvait espérer; moins encore, la facilité de suivre son plan de prudence. L'intimité allait croissant entre le château de Mieussy et La Roserie. Le moyen, alors, d'éviter Jean?

Mais que lui arrivait-il, à Jean? Il n'avait pas avec elle cet abandon de bon aloi des jours où elle prétendait lui enseigner la vie pratique; non plus cette douceur muette qui l'avait impressionnée à Mieussy. Il semblait plutôt retombé en ses anciens abîmes. « Mon ami, lui avait dit sa sœur au cours d'une partie de tennis, tu lances ta balle comme si c'était une malédiction! » Deux ou trois fois Sylvaine avait cru sentir sur elle ses yeux, lourds de tristesse. Et elle pensait :

« Par hasard, regretterait-il ce qui lui échappe, moi, alors qu'il n'a rien fait pour s'en emparer en temps utile?... Et Dieu sait s'il avait plus d'un mot à dire! »

Et en somme, soit pour l'interpréter, soit pour le blâmer, soit pour l'éviter, sans cesse elle était occupée de lui.

Et lui?

Lui, comme il l'avait pressenti, il la revoyait sans cesse, à cette fenêtre... Et c'est là qu'il venait rêver, en face de l'horizon qu'elle avait caressé de son regard... Dans ce rêve, il songeait qu'eût-il été moins défiant, plus conscient aussi de ses propres sentiments, à cette même fenêtre elle s'appuierait peut-être aujourd'hui, maîtresse au château. Et c'était alors une sensation de regret poignant. Car, bien plus qu'au temps de sa fuite à Paris, il lui appartenait... Et il faisait cette découverte que l'impression douce de repos moral dont il avait joui dans son atmosphère était aussi une manière d'amour... Quant à ce mariage auquel il s'était contraint d'applaudir, et dont il n'avait pas voulu regarder en face l'échéance, il se dressait tout à coup, avec la rigueur d'une condamnation. Il ne voyait plus au delà, comme si cet événement dût fermer sa vie... Et ceci lui était très rude à penser qu'un geste de lui eût-il suffi à empêcher ce malheur, il n'avait pas le droit de faire le geste. Celui qu'elle épousait n'était-il pas un homme de grand cœur et pour lui-

même le plus dévoué des amis? Et il se dit : « Je suis un malheureux, je ne l'aurai jamais, et je l'adore! »

Il l'adorait, simplement, à la manière, qui est la bonne, de tous les gens qui ont aimé depuis qu'on aime, sans réserve, sans plus de souci d'analyse ni raffinements de pensée, à cent lieues de cet amour *inhumain*, amour d'âme libérée, qui avait marqué dans sa première jeunesse le paroxysme de sa vie affective. Il aimait, voilà tout.

Du moins se jura-t-il que rien de lui, jamais, ne traduirait son intime angoisse... Et si parfois dans ces tristes regards qu'avait surpris Sylvaine il en passait quelque chose, c'est que le marquis de Mieussy était de nature distraite et gauche à dissimuler...

XIII

Jean acceptait de bonne grâce le régime d'exubérance qu'avait établi sa sœur avec l'aide de Pierre de Chilhac, son grand écuyer. S'il jugeait ou non que cette vie-là convînt précisément à une femme dont le mari, ruiné, a fui, au Texas, des responsabilités graves, il importe peu. « J'ai besoin de m'étourdir », lui disait Madeleine... Il savait bien que, pour son compte, il ne s'étourdirait pas. Le bruit, la gaieté des autres, lui faisaient l'âme plus triste. Mais il verrait Sylvaine presque tous les jours, seule douceur qui lui fût permise, et sans qu'il pût céder, en ce milieu turbulent, à la tentation de s'attendrir.

Il encouragea donc Mme de Nocey, qui, ne se contentant plus des ressources locales, faisait appel au dévouement de ses anciens habitués de Frambois. Ils rirent beaucoup, les habitués de Frambois... S'enterrer, l'hiver, dans un pays où l'on ne chasse pas à courre, non, la chose était trop baroque! — Quelques-uns, cependant, par cela même que la chose était baroque, acceptèrent. Du nombre fut la petite baronne d'Elvy, la jolie veuve qui avait tenté de réchauffer ce glaçon de Jean. Mme de Nocey lui avait écrit : « ... Je vous assure que nous nous amusons dans ces montagnes. Nous sommes toute la journée en l'air... Nous avons surtout un petit hussard délicieux. Mais celui-là est à moi, je ne le prête à personne... » Cette idée que son amie avait un hussard délicieux qu'elle ne prêtait pas donna tout de suite à Mme d'Elvy le désir de s'en emparer. Et à défaut il y avait toujours ce marquis de Mieussy, qui ne ressemblait pas aux autres hommes et qui, chez lui, serait bien obligé d'être très aimable...

Et la petite baronne vint en Savoie. En même temps débarquaient deux ménages et trois célibataires. Ce renfort apporta

de la variété aux programmes des plaisirs, mais en nuança différemment le caractère. Ils prirent une allure moins bon enfant, plus osée aussi. Les premiers sujets du terroir eurent du succès auprès des visiteurs. Les hommes, tous, se déclarèrent fous de Sylvaine. Ces dames trouvèrent Pierre de Chilhac à leur goût, un peu Saint-Cyrien, mais amusant par ses grands yeux qui disaient tout et son absence de complication; d'ailleurs, il n'y avait rien à faire de lui, il était à Madeleine qui, d'un mot, l'eût envoyé décrocher une étoile. Elle n'abusait pas de son empire, mais elle jouait avec ce grand garçon mieux que s'il eût été souris. Elle se plaisait à lui faire mettre son âme à nu, une âme très honnête, jeune et sans défense; tandis que d'elle il ne savait rien, si ce n'est qu'elle était belle, très bonne pour lui, bien à cheval, et qu'elle jouait supérieurement au tennis. Et cela lui suffisait.

La petite veuve vit qu'elle ne pourrait pas enlever le hussard à son amie. Elle ne s'en soucia guère. Jean était un gibier d'une toute autre valeur. Elle le trouvait différent, sans bien définir en quoi, de ce qu'il était à Frambois. Elle le lui dit :

— Qu'avez-vous de changé, beau ténébreux? Vous êtes toujours ténébreux, quoique blond, mais on dirait que ce ne sont pas les mêmes ténèbres.

— Vous avez raison, ce ne sont pas les mêmes ténèbres.

— Restez-vous en révolte contre l'existence et affligé d'idées philosophiques?

— Ah! chère madame, si vous saviez comme je me préoccupe peu et de me révolter et de philosopher, et même d'avoir des idées! Je suis à cent lieues de tout cela.

— Bah! racontez-moi votre âme, voulez-vous?

Jean ne raconta pas son âme. Mais cette jeune femme trompait son chagrin, et, en souriant, il se laissait accaparer. Tout le monde trouvait cela naturel, sauf Sylvaine, à qui Mme d'Elvy ne plaisait point du tout et qui se sentit choquée.

La bande entière alla déjeuner aux ruines de Faucigny, le vieux château fort qui fut le suzerain du pays et qui domine la vallée de l'Aar, de Bonneville à Cluses. Georges Ardelet, seul, manquait à la fête; il avait dû se rendre à Paris pour régler, de la part de Jean, les affaires Nocey. Sylvaine en rougissait, mais l'absence de son fiancé la soulageait, et elle apparut de joyeuse composition, sans trop d'effort.

On se transporta à Faucigny par groupes sympathiques, qui à cheval, qui en voiture. Jean arriva le dernier, conduisant la baronne d'Elvy en charrette anglaise. Pourquoi cette entrée énerva-t-elle à

ce point Mlle de Chilhac? Elle quitta tout le monde, vint chercher Jean, le guida à l'ancien donjon d'où l'on découvrait l'ensemble de la vallée. Elle lui parlait avec un peu de fébrilité, en riant très haut; elle le regardait bien en face, et sa lèvre avait son retroussis rose, car elle savait tout ce que cela lui donnait de charme. Ce faisant, elle se sentait, pour la première fois, horriblement coquette, et elle avait honte d'elle-même; et alors, conciliant sa honte avec les inspirations du diable, elle baissait la tête et lui mettait sous le nez sa mèche rousse.

Jean eut besoin d'un appel d'énergie pour ne pas se trahir. Mais il pensait qu'un regard plus chaud que d'habitude serait, vis-à-vis d'Ardelet absent pour sa cause, une félonie. Au bout de quelques instants il se déroba, laissant Sylvaine prise de remords, humiliée d'avoir manqué de droiture et de fierté, et pour cet indifférent! Il retourna à la petite baronne et ne la quitta plus.

— Il nous aime bien, se dit la jeune fille, quand il n'a pas sous la main d'amis ou d'amies plus élégants que nous. Eux présents, nous ne comptons plus. Il serait poli de ne pas nous le faire aussi bien sentir...

Pensant cela, cependant, elle avait une idée qu'elle n'était pas juste. Mais il lui plaisait d'être injuste envers M. de Mieussy.

Cette journée d'hiver était exceptionnellement clémente, et l'on déjeuna en plein air. Un peu de soleil tomba dans le vin de Champagne, d'où un aimable abandon régna au dessert. Pierre de Chilhac fit des tours. Couché sur le dos, il vidait une flûte qu'il tenait entre les dents, sans mettre les mains. La petite baronne n'eut-elle pas la fantaisie d'en faire autant? Elle ne réussit qu'à s'inonder. Jean, son voisin, dut réparer le dégât et lui essuya le cou, ce dont s'indignait Sylvaine. Et pour le remercier, elle lui donna sa flûte de Champagne à finir. Il la finit sans enthousiasme. Sylvaine fit un geste de dégoût.

— Vraiment, pensa-t-elle, voilà qui est trop vulgaire, et il n'y a pas de quoi être jalouse... Seulement, ces inconvenances me sont désagréables.

Et, comme si ces inconvenances allaient même jusqu'à l'affliger, elle devint très mélancolique.

— Cette petite de Chilhac me fait de la peine, dit à Jean Mme d'Elvy. Regardez cette pauvre mine, parce qu'une fois par hasard vous êtes gentil avec moi! Faudra-t-il vraiment vous rendre à elle? Je n'en ai guère envie. Et pourtant quel dommage de faire pleurer ces grands yeux-là!

— Mlle de Chilhac va se marier, dit Jean assez sèchement, et ne se soucie point de moi.

Et il songeait : « Si cette folle avait raison! Mais être aimé d'elle aujourd'hui serait moins doux que cruel! Et le malheur en serait plus complet... »

Mme d'Elvy continuait :

— Qu'elle se marie, c'est possible. Qu'elle ne se soucie point de vous, c'est une autre affaire. Ne faites donc pas la bête! Voyez plutôt avec quelle horreur elle me regarde!

Comment aurait-elle caché, la pauvre enfant, son douloureux secret à ces jeunes femmes expérimentées?

— Mademoiselle Sylvaine, dit la comtesse de Nocey, vous ne parlez pas, vous ne riez pas, vous n'êtes pas vous. Savez-vous que c'est très flatteur pour M. Ardelet? Nous le lui dirons.

— Bah! qu'allez-vous chercher là? dit Mme de Chilhac. Vous pensez bien que ma fille voyant Georges tous les jours depuis cinq ans, ce n'est pas un voyage d'une semaine qui peut... Non, elle doit avoir la migraine.

— C'est vrai que j'ai le champagne triste, dit Sylvaine en se forçant à sourire. Tout le monde ne peut pas l'avoir...

Elle chercha l'adjectif.

— ... Ne peut pas l'avoir spirituel.

Et elle finit sa phrase par un coup d'œil involontaire au groupe de Jean et de Mme d'Elvy.

— Attrape, ma chère, dit tout bas la petite baronne.

« ... Assurément, pensait la pauvre Sylvaine, il épousera cette veuve dévergondée... Quand on a essuyé le cou d'une dame et bu dans son verre... Eh bien, tant mieux, ce sera fini! Et je serai délivrée de ces idées qui sont coupables et qui me font tant souffrir... »

Et une autre fois c'était au tour de Jean de souffrir...

On dansait à Mieussy. Les officiers choisis des garnisons voisines renforçaient la société du pays et les invités en séjour. C'était la fête la plus brillante, le « clou » de la saison. Or il arriva, ce soir-là, que les élégances de la comtesse de Nocey et de ses amies pâlirent devant l'éclat de Sylvaine de Chilhac. Elle était décolletée sans audace ni pruderie, et c'était des épaules d'une blancheur laiteuse, un cou ferme et potelé qui avaient le poids léger de sa petite tête. Sur les boucles frisées de ses cheveux, se détachait, étrange, la mèche de cuivre. Souriante à tous, elle avait cet air étonné et spirituel qui était d'un écureuil. Elle dansait comme une fée. Tous les yeux la suivaient et gardaient d'elle un reflet joyeux. Elle fut l'événement de la soirée. Les uniformes et les célibataires de Mme de Nocey se battirent pour obtenir des

valses. Elle s'amusait de ce tournoi, sans souci de fixer ou non l'attention.

— Elle va bien, la petite! dit à Jean la baronne d'Elvy, son face-à-main braqué sur le groupe des jeunes gens, dont Sylvaine était le centre. Ça n'est pas sorti de son village et ça sait déjà faire marcher les hommes. D'ailleurs, il faut être juste, elle est jolie comme un cœur!... Eh! mais, vous aussi, mon cher ténébreux, vous la regardez avec des yeux de poisson mourant! Surtout, si vous avez envie de rejoindre les onze bêtas qui l'assiègent, allez compléter la douzaine, ne vous gênez pas pour moi!...

Sylvaine s'était juré qu'à ce bal elle ne s'occuperait pas de Mme d'Elvy et que Jean pourrait lui essuyer le cou sans qu'elle en eût cure. Elle entendait se secouer, rire, être très folle. Et elle montrerait à tout le monde combien elle était une heureuse fille.

En entrant, tout de suite elle avait vu, qui causaient dans un coin, Jean et la petite veuve. « Comme cela m'est égal! » se dit-elle. Mais elle serrait les dents. Enervée par l'effort qu'elle s'imposait, surexcitée par cette atmosphère de bal, par son succès, par un besoin de sortir d'elle-même, enfin dans un désir inavoué de forcer l'attention de Jean afin qu'il vît bien tout ce qu'il avait perdu, elle fut, comme elle l'avait décidé, très folle. Et cette folie alla croissant jusqu'au cotillon, que son frère conduisait furieusement, et où elle se laissa porter en triomphe sur un fauteuil par les jeunes gens déchaînés. Et elle semblait une jolie petite reine!

Jean, qui ne dansait pas et qu'elle avait paru ignorer toute la soirée, était pris d'une colère. Il dit devant Mme d'Elvy :

— Où est donc Ardelet?... On ne laisse pas sa fiancée se donner en spectacle à ce point. C'est incroyable!

Mais il fut tout à fait agacé quand il la vit rire très haut des sottises que son danseur de cotillon, le plus dangereux d'entre les invités à demeure, lui débitait très bas, et dont, sans doute, elle n'entendait pas le quart. Et il répétait :

— A quoi diable songe Ardelet?

— Mais est-ce que cela vous regarde? lui dit sa voisine. Comment! vous permettez à votre jolie vassale d'épouser M. Ardelet, et vous la chicanez pour des flirts de bal? C'est l'amoureux qui passe à une femme son époux légitime, mais va se plaindre à cet époux si elle accueille un troisième amateur!

Jean, comme pour lui donner raison, se leva et chercha Ardelet. Il le trouva qui contemplait Sylvaine d'un air béat, la bouche fendue, et qui, visiblement, se disait :

« Est-elle délicieuse! Elle tourne toutes les têtes. Quelle joie de penser que cette charmante fille sera Mme Ardelet! »

Il était clair qu'il ne voyait aucun mal dans l'exubérance de sa fiancée et que la jalousie ne le mordait point. Jean se sentit incapable de troubler une si belle sérénité.

« Au fond, se dit-il, je la juge surtout extraordinaire parce qu'elle se donne à tous, excepté à moi. Et c'est cela qui m'indigne. »

Il s'assit dans un endroit tranquille et se redit ses griefs contre la petite folle qu'un bal grisait ainsi. Mais son indignation tombait... Une souffrance aiguë demeura, parce qu'il adorait cette petite folle.

Il songeait encore :

« On me l'a presque offerte naguère, et je me suis enfui! Peut-être l'Allemande ne m'a-t-elle pas menti, et avais-je été le héros d'un roman naïf... Si j'en croyais Mme d'Elvy, il en resterait quelque chose... Hélas! je devais la prendre, alors même qu'elle n'eût voulu de moi que mon nom et ma fortune!... »

Sylvaine passa devant lui en dansant, saisit son regard qu'il n'avait pas eu le temps de composer, et qui était triste et tendre. Elle se détacha de son danseur et, d'un mouvement irraisonné, vint à lui. Elle prit son bras et l'entraîna vers une des hautes salles, qui était vide de tapage, mue par un instinct que, dès qu'ils étaient ensemble, elle et lui, cela devenait autre chose et ils avaient besoin d'une atmosphère différente...

Machinalement, il lui demanda :

— Vous vous êtes bien amusée?

Elle ne répondit pas à la question. Elle dit seulement :

— Cela me fait du bien d'être un peu avec vous!

Et comme elle disait cela, elle sentit que s'écroulait tout ce petit échafaudage de plaisir et de vanités, et cette soirée creuse, et son succès, et sa folie... Et il ne restait rien, rien... que lui.

Il sembla à Jean que le bras de Sylvaine tremblait sur le sien. Il la regarda et il vit des larmes dans ses yeux. Il devina la moitié de sa pensée, sinon toute, car il dit :

— Que tout cela est peu de chose, n'est-ce pas?

Puis il pensa plus loin : « Se pourrait-il faire qu'elle ajoutât une page au roman ébauché? Plaise à Dieu, puisque, aussi bien, nous sommes condamnés, qu'elle n'ait pas à souffrir ce que je souffre! »

Toutefois, psychologue incertain, il doutait si elle n'avait pas bu trop de champagne...

Comme elle lui souriait, les yeux mouillés, il eut conscience qu'il se possédait mal et qu'il risquait de dire des sottises.

— Rentrons au bal, fit-il très doucement.

XIV

Lorsqu'il a neigé, en Savoie, et que la couche blanche atteint une épaisseur raisonnable, on rencontre, dans les chemins de montagne, des gens qui hissent un appareil rustique. C'est une manière de petit traîneau bas, où l'on peut tenir deux, un peu juste, l'un derrière l'autre, et qu'on nomme « luge ». Quand les gens trouvent l'endroit propice et la hauteur suffisante, ils s'asseyent dans leurs traîneaux et dévalent rapidement en glissant sur la neige. En cinq minutes, ils descendent une pente qui pour être gravie a demandé une heure. Ils se guident à travers les trous et les obstacles, et règlent leur vitesse, en s'aidant tout uniment des pieds, cela avec une adresse extrême. Les chutes, cependant, sont fréquentes, mais il est rare qu'elles soient dangereuses. Ce sport original passionne les Savoyards, à quelque classe qu'ils appartiennent.

C'est pourquoi, tandis que les invités du château de Mieussy regardaient tristement la campagne blanchissante et pensaient : « Quelle sotte idée n'avons-nous pas eue de venir au mois de janvier en ce pays de loups! » la comtesse de Nocey ne se laissait pas démonter et leur disait :

— Vous avez tous les bonheurs! Il neige, nous allons « luger ».

Après vingt-quatre heures d'une chute serrée, la neige étant solide et dure à souhait, on organisa la partie de luge. Il fut lancé un manifeste aux habitants de La Roserie, sans lesquels il n'était pas de bon plaisir, et tout le monde se retrouva à point sur un des versants du Môle, à mi-côte. On disposa les luges. Les natifs, les natives surtout des pays plats, impressionnés, hésitèrent à se lancer dans pareille aventure. Les plus hardis furent installés en croupe, n'ayant qu'à se laisser aller, derrière des gardes du château ou d'autres guides d'une compétence indiscutée.

Jean, qui avait lugé dès son enfance, s'offrit à conduire la petite baronne d'Elvy. Elle se déclara prête à mourir avec lui et demeura crispée tout le long de la descente, au point que le dos de Jean fut stigmatisé de ses dix ongles. Pierre de Chilhac, lui, bien qu'il n'eût aucune lueur de cet exercice, déclara que c'était la moindre des choses, et, entraînant Mme de Nocey un peu émue, partit d'une vitesse folle.

Les gens à qui cela « ne disait rien » et qui étaient restés en haut, virent revenir, au bout d'une heure, Jean et le hussard. Les autres lugeurs, affirmèrent-ils, avaient proclamé le jeu infiniment agréable, mais n'en préféraient pas moins attendre à l'arrivée...

Pierre de Chilhac avait du sang au front et aux mains.

— C'est divin! déclara-t-il. Nous nous sommes fièrement amusés. La luge a chaviré au moment où nous allions le plus vite, et nous avons roulé, Mme de Nocey et moi, à dix mètres. C'était comique.

— Mon Dieu! Mme de Nocey n'a pas eu de mal? s'écria-t-on.

— Du tout, quelques égratignures, comme moi; rien. Je ne sais pas pourquoi elle n'a pas voulu recommencer.

Sylvaine avait envie d'essayer.

— Veux-tu que je te conduise? demanda son frère.

— Sylvaine, je vous en prie! gémit Ardelet, pas avec ce fou! Allez avec un homme du pays, ou bien, tenez, avec M. de Mieussy, qui luge en perfection.

— Voulez-vous, monsieur? dit la jeune fille.

La neige recommençait à tomber. Il fut convenu que tout le monde se retrouverait à l'auberge, à quelque distance du pied de la montagne, et chacun tira de son côté. Les piétons suivirent le chemin frayé; Pierre de Chilhac, seul cette fois, se lança éperdument. Sylvaine prit place dans la luge de Jean. Frileuse, elle serrait ses mains dans son manchon. Les flocons blancs s'abattaient sur sa fourrure, sur son voile, sur ses cheveux. Sortait de là sa figure rose, du rose de la rose de mai.

— Vous avez beau faire, vous n'arriverez pas à vous déguiser en Hiver, lui disait Jean.

Elle avait plutôt l'air d'un petit Printemps poudré.

Il était tout ému, Jean, de la mener ainsi, avec lui. Il s'assit à l'avant et partit doucement, pris de prudence, retenant l'allure en piquant les talons.

— Plus vite! plus vite! lui cria Sylvaine.

Il alla plus vite, très vite... La neige, tombant dru, l'aveuglait, cachait le fond de la vallée d'un rideau de dentelle. Une ivresse s'empara de lui, le sentiment des choses l'abandonna... C'était sa bien-aimée qu'il emportait là, de ce train de vertige, loin des hommes, loin des chaînes sociales... Et ce glissement sur les neiges vierges, folle course d'amour, n'était-ce point la descente, que finirait la mort, de leur vie à deux?... Une vie de bonheur aigu en une minute!...

Si c'était vérité, ce qu'il pensait là, ou si c'était symbole, il ne le savait plus. Il chercha à se reprendre, il se demanda : « Pour de bon, où allons-nous ainsi? » Il ne trouva pas. Le traîneau, qu'il ne guidait plus, bondissait, s'affolait, soulevait des tourbillons d'écumes blanches...

Sylvaine avait eu peur; elle avait maintenant murmuré : « Pas si vite! » Sa crainte se perdit dans le large bonheur qui l'envahit de voler de la sorte, confiée à ce Jean qu'elle aimait... De quoi

allait-elle s'inquiéter?... Puis la griserie de l'espace la gagna, comme lui elle eut des visions, oublia le réel...

Une secousse violente les ramena à la brutalité des faits. La luge avait donné contre le tronc d'un arbre coupé qui émergeait du sol. Ils furent jetés de côté. Jean, tout de suite debout, courut à la jeune fille. Elle était enfoncée dans la neige, comme en un berceau de satin. Et elle ne remuait pas, étant parfaitement évanouie. Il resta stupide, se retrouva pour se maudire, appela au secours de toute sa vigueur. Personne ne répondit. Il la dégagea, la souleva et la prit sur ses bras avec une précaution infinie. Comme il descendait à grand peine la pente très raide et glissante, il vit à cinquante mètres une fumée qui sortait d'un toit blanc. Il la porta jusque-là, dans une inquiétude telle, qu'il ne savourait point la douceur du fardeau.

Le toit blanc protégeait une habitation rustique. Il entra et ne vit personne; dans ce pays où le vol est inconnu, on laisse la clef sur la porte. Il faisait bon dans la maisonnette qui, pour un intérieur de Savoyards pauvres, n'était pas mal tenue. Dans la cheminée, des tisons achevaient de se consumer. Jean attira près du foyer un tas de feuilles sèches qui occupaient un coin de la pièce, il les recouvrit de son manteau, et sur le manteau coucha Sylvaine. Elle ne donnait aucun signe de connaissance. Il la débarrassa, légèrement, de son vêtement de neige, lui enleva ses gants et tenta de réchauffer ses mains glacées. Il songeait que la première chose qu'il y eût à faire était, pour que circulât le sang, de la mettre à l'aise dans son corsage, de couper les lacets qui gênaient sa respiration... Et il n'osa pas même porter la main aux agrafes de sa fourrure...

Il fouilla la maison, puis vint au dehors et appela de nouveau, sans recueillir de cri en réponse. Il rentra, jeta au feu deux morceaux de bois qu'il avait trouvés, et resta embarrassé, ne voulant pas la laisser seule pour chercher un secours, inquiet cependant de la si mal soigner.

Il se mit à genoux au bord du lit de feuilles sèches. Comme il la regardait désespérément, il lui sembla qu'un peu de couleur revenait à ses joues. Il se pencha vers elle, vit que pour de bon elle se rosait, et il entendit un souffle régulier. Mais elle n'ouvrit pas les yeux... Elle avait passé de l'évanouissement au sommeil...

Jean remercia Dieu. Et alors monta en lui, baignant son âme, une joie infinie de l'avoir là, à lui seul. Il pensa que toujours à présent l'accompagnerait cette vision : Sylvaine étendue sur son manteau, endormie, et lui veillant sur ce repos. Et avec, dans le regard, une immense tendresse, parce que ni elle ni personne ne

pouvait le voir, il la détaillait, il s'imprégnait d'elle, il l'absorbait...

... Il fit un retour sur lui-même et songea combien, par elle, et si vite, il était devenu autre. L'ancien Jean, celui qui cherchait l'intégral et qu'oppressait le mal d'exister, quelle que fût d'ailleurs l'existence, lui paraissait absurde :

« J'ai calomnié la vie, se disait-il, elle peut être adorable! Certes, mon cœur est à la veille de se briser, parce que celle que j'aime m'échappera. Mais je souffre de *cette* angoisse, et non point de l'injure de vivre... Et j'ai touché de la main au parfait bonheur. Je comprends que la condition de l'homme soit rachetée par ce don sublime, la puissance d'aimer! Je sais que l'amour est la splendeur, la raison et la synthèse de la vie! Je serai, moi, un malheureux, soit. Mais je ne donnerais pas ma grande douleur pour revenir à mes tristesses négatives... Cette enfant qui sommeille m'a révélé mon âme et l'émotion humaine... »

Comme il pensait, toujours il contemplait Sylvaine, qui dormait dans la blondeur de ses cheveux débouclés. Ses lèvres, où le sang affluait, se séparaient comme pour un sourire. De nouveau il se pencha vers elle, et un désir fou le prit d'effleurer d'un baiser son front délicat et cet épi rouge qui lui faisait aigrette. Il résista. Mais peut-être, comme d'une aile, la frôla-t-il d'un souffle, car elle ouvrit les yeux... Elle ouvrit les yeux, crut rêver encore, et sa bouche, que ses dents illuminèrent, exhala, doux comme une caresse, un nom :

— Jean!...

Elle l'enveloppait de son regard, d'un regard large et attendri, où il lut qu'elle l'aimait... Il se raidit contre la folie de baiser les yeux qui lui donnaient ce regard...

Puis elle s'éveilla tout à fait, s'effara, dressa sa petite tête.

— Que s'est-il passé, cria-t-elle, et que faisons-nous ici?

Jean la rassura doucement, lui tenant les mains :

— Une chute, par ma maladresse. Ce n'est rien. Je vous ramènerai tout à l'heure à votre frère.

Elle n'en demanda pas davantage. Elle se sentait très heureuse, très faible aussi et sans volonté... Ces instants de mollesse sont riches de périls. Elle dit presque bas :

— Je suis contente que cela soit arrivé! C'est bon d'être là avec vous... vous!... Ah! si vous aviez voulu!...

Jean n'était pas un héros. Il avait une âme retrouvée d'homme très neuf, que grisait l'émotion de ce demi-avœu. Il oublia Ardelet et l'amitié, et, sans conscience de sa trahison, violenté par les forces instinctives, il laissa échapper :

— ... Mon Dieu, Sylvaine, que je vous aime!... Je vous adore, entendez-vous?...

Elle entendait bien, car c'était très près de son oreille qu'il disait cette adoration. Son visage s'empourpra. Elle ferma les yeux, et, laissant aller sa tête sur le lit de feuilles, elle dit :

— Voyons, contez-moi cela...

Il le lui conta. Il lui conta tout, avec une fougue et une franchise de vingt ans : comment, alors que déjà il était tout à elle, l'avait glacé l'intervention de l'Allemande, et il confessa ses méfiances; et comment, à son retour de Paris, elle l'avait réconcilié avec la vie, en prêchant si bien, surtout d'exemple, ce « devoir simple » où il avait trouvé, avant le buisson ardent, un premier réconfort; comment encore il s'était mépris à la douceur de leur grande intimité. Et il dit que la vérité l'avait illuminé comme elle apparaissait à une fenêtre de Mieussy. Il ajouta que, par amitié pour Georges, par respect aussi pour le choix de la jeune fille, il s'était juré de cacher toujours son secret. Cela disant, il baissa le ton, car, au nom d'Ardelet, il avait senti un remords.

Il ne parlait plus, qu'elle l'écoutait toujours...

Que vingt idées, que vingt sentiments se livrent bataille dans une âme de jeune femme, c'est, parmi les blessés, la jalousie qu'on relève d'abord.

Sylvaine demanda timidement :

— Alors vous n'épousez pas Mme d'Elvy?

Il répondit par un geste violent que n'eût pas désavoué Georges Ardelet.

Et Sylvaine lui dit à son tour, très simple d'expression, qu'elle eût été heureuse d'être sa femme; qu'elle s'était indignée à cette pensée qu'il la jugeait envieuse d'un titre et d'une fortune; qu'elle avait pris alors conseil de sa fierté, et suivi le conseil très vite; que de bonne foi elle s'était attachée au projet d'épouser Georges. Et elle savait seulement, aussi elle, depuis cette première visite à Mieussy, qu'elle regrettait à en pleurer ses premiers rêves.

Elle parlait rapidement, un peu de fièvre aux joues et dans les yeux, mais sans trouble dans la voix, sur un ton de confidence et non de passion. Elle fit l'historique de son cœur, délicatement, plutôt qu'elle ne le mit à nu. Ce qui suffit très bien à enivrer le marquis de Mieussy.

Elle se tut un moment, passa sa main sur son front, sur tout son visage, avec lenteur, comme pour en chasser une trop tendre expression. Et elle dit gravement :

— Maintenant, il est trop tard...

Il frissonna, revint de la joie d'être aimé à la rigueur des

faits. Il pensa à Georges Ardelet, à sa confiance, à la foi promise. Une douleur l'étreignit, et il baissa la tête.

Sylvaine, à demi relevée, était assise à présent sur son lit de feuilles. Elle reprit, s'affermissant :

— Il est trop tard, c'est à nous de supporter la peine de notre imprudence et de nos fiertés. Car lui, Georges, est très innocent de tout cela, il m'aime, je me suis engagée à lui librement, je n'entends pas me dédire. Et ni moi qu'il a comblée de ses bienfaits, ni vous dont il se montre l'ami, n'avons le droit de le faire souffrir.

— Vous avez raison, dit Jean d'une voix qui s'étouffait.

Il ne restait dans le ton de Sylvaine qu'une émotion affectueuse, sans nuance d'abandon, quand elle ajouta :

— J'ai tort sans doute, bien que cette aventure extraordinaire soit pour excuser ma faiblesse, mais ce m'est une grande douceur que nous ayons tout dit. Il y avait trop d'angoisse dans cette incertitude... Maintenant il faudra que nous-mêmes oubliions, peu à peu, notre secret. J'entends être pour Georges une femme dévouée, aim... — elle eut de la peine à prononcer le mot — aimante, acheva-t-elle avec un effort. Quant à vous, mon ami, si vous voulez encore lui serrer la main le front haut, ne dites plus à sa fiancée un mot qu'il ne puisse entendre...

Jean admirait le courage de cette enfant, qui le corps meurtri, l'âme surprise par la mollesse d'un double aveu, si vite se retrouvait et indiquait d'un geste net la route du devoir.

Assurément aussi il se disait, comme en chaque couple d'amoureux a coutume de faire le moins énergique :

« Elle ne m'aime pas comme je l'aime. »

Mal résigné, il dit :

— Sylvaine, il aura, lui, toute la vie et nous n'avons que ce moment !... Laissez-moi vous répéter que je vous adore, et qu'en m'aimant aussi vous me faites trop heureux à la fois et trop malheureux... Que deviendrai-je sans vous? soupira-t-il, la tête perdue dans ses mains.

De nouveau une émotion la prit. Elle était gagnée par une montée de lassitude. Elle murmura :

— Vous souffrirez moins que moi, vous qui resterez libre!

Elle se reprocha cette plainte, essaya un geste brave.

— Allons, du courage !... dit-elle, sans courage...

Jean pensa :

« La troubler serait une honte. Pour elle, je serai héroïque. »

Mais aussitôt il composa avec lui-même et dit :

— Versez moi ce courage en me donnant, pour la première et

la dernière fois, votre front, que j'ai respecté pendant votre repos!

— Non! fit-elle, lentement... Non, pas cela... On ne trouve pas le courage dans une faiblesse.

La porte s'ouvrit devant les maîtres de la maisonnette : un vieux, une vieille, tout blancs d'années, tout blancs de neige, qui restèrent éblouis de voir sous leur toit vermoulu, et parmi leurs feuilles mortes, cette splendeur de jeunesse. Ils regardaient avec de grands yeux, le vieux et la vieille... Il se rappelaient peut-être quelque ancien conte où le prince Charmant et la princesse Azur, surpris par la tempête, demandèrent l'hospitalité à de pauvres gens et, après s'être chauffés à leur feu, disparurent en laissant beaucoup de pièces d'or.

Le prince Charmant dit :

— Nous avons fait une chute en lugeant et nous sommes entrés chez vous afin que mademoiselle se repose.

La princesse Azur ne dit rien, mais elle sourit si joliment, en montrant toutes ses perles, que son sourire éclaira la maisonnette et que le vieux et la vieille sourirent à leur tour, d'un pauvre sourire ridé de très vieilles gens.

— On doit être inquiet de notre absence! s'écrièrent en même temps Jean et Sylvaine, qui se remettaient à penser de façon raisonnable.

Avec un peu de peine, aidée par Jean, la jeune fille se mit debout. Ses cheveux tombèrent en pluie, des feuilles roulèrent dans leurs cascades dorées : des cheveux de princesse Azur, ou de fée. Vite elle les tordit et, tant bien que mal, les fixa sur sa petite tête. Comme sa main rencontrait la flamme de la mèche rousse, Jean fit un geste. Elle lui jeta un regard triste et, sous les mousses blondes, éteignit l'épi de feu.

— Pouvez-vous marcher? demanda Jean.

— Mais oui, très bien.

Elle boitait cependant en gagnant la porte de la maisonnette. Comme il sortait derrière elle, le prince Charmant mit aux mains du vieux et à celles de la vieille beaucoup de pièces d'or. Ses yeux firent le tour de la chambre, s'arrêtèrent sur le lit de feuilles...

— Je reviendrai quelquefois, dit-il aux vieux...

Le vieux conduisit les jeunes gens jusqu'au bon chemin, très près de là. La neige avait cessé de tomber. Sylvaine, très endolorie, se pendait, en dépit de sa volonté, au bras de Jean. Ils descendirent jusqu'au pied de la montagne sans parler. Ils n'eussent pas trouvé de mots. Ils sentaient l'un et l'autre que c'était là le dernier répit...

Ils entendirent des pas, puis une voix, celle de Pierre de Chilhac,

qui appelait : « Sylvaine! Sylvaine! » Jean serra fortement contre lui le bras de la jeune fille, pour un adieu, et cria :

— Nous voilà!

Le hussard fut mis au courant de l'aventure. Il rit beaucoup.

— C'est excellent, dit-il, et il n'y a rien d'amusant comme ces petites catastrophes. Pas de patte cassée, alors, sœurette?... Eh bien, si tu veux, puisque tu aimes ça, nous reviendrons luger demain tous les deux! Et au lieu de guider avec les pieds, je tiendrai tout le temps les jambes en l'air. Le traîneau ira comme il voudra. Ce sera bien plus drôle!

Sylvaine s'accrocha à lui de son autre bras, et tous trois arrivèrent à l'auberge où le reste de la bande attendait, dans une inquiétude réelle. Georges Ardelet, qui avait cherché par ailleurs, rentrait en même temps. Il était pâle d'émotion. Il serra et serra encore les mains de sa fiancée. Et il serrait aussi celles de Jean.

Sylvaine se sentait très gênée de l'attention qui allait à elle, des questions multipliées qu'on lui adressait, et auxquelles elle répondait de travers. Jean n'était guère plus à son aise, se moquait de sa maladresse, trop haut pour un homme réservé, point naturellement. Madeleine de Nocey les observait avec un sourire sans bonté. Elle s'informa peu de Sylvaine, de façon assez raide.

Et la petite baronne, dès qu'elle put dire deux mots en particulier à Jean de Mieussy, lui demanda :

— Voyons, qu'est-ce qu'il y a de vrai dans toute cette histoire?

XV

Sylvaine demeura quelques jours au chalet sans sortir. Sa courbature lui conférait des droits à cette retraite. Pierre portait de ses nouvelles à Mieussy, où il vivait à demi, sous le charme, plus que jamais, de la comtesse. Sa sœur faisait-elle des réserves sur les qualités de cœur de la jeune femme, il se fâchait...

— Qu'est-ce que tu en sais? Comment peut-on connaître ce qui se passe dans le cœur des autres? Tu es très injuste, et même ingrate, car Mme de Nocey t'aime beaucoup et s'enquiert de toi avec un intérêt!... Quand nous causons, elle en revient sans cesse à ma « jolie sœur », elle me questionne, elle a soif de détails.

Sylvaine fit la moue.

— J'aimerais autant, Pierre, que vous choisissiez d'autres sujets d'entretien. Que ne lui parles-tu de toi-même, plutôt?

— Ça ne l'intéresse pas autant, déclara Pierre, ingénument.

— Eh bien, parlez cheval! C'est la grande ressource, cela!

Il disait vrai, le lieutenant. Depuis l'affaire de la luge, Mme de Nocey se tenait par lui très au courant de ce qui concernait Sylvaine; mais elle regrettait que Pierre n'eût de son état d'âme que des lumières assez vagues. Un jour pourtant, l'écuyer dit à sa suzeraine :

— Je ne sais pas ce qu'elle a, cette pauvre sœur. Ses yeux sont gros comme le poing. Elle met cela sur le compte d'une névralgie qui, depuis sa chute dans la neige, lui tiendrait toute la tête. J'avais cru à la névralgie comme les autres, moi, n'est-ce pas? Mais, ce matin, je suis entré dans sa chambre quand elle me pensait bien loin, et je l'ai trouvée qui pleurait... Elle n'a pas voulu se confier et m'a fait promettre de taire cet enfantillage à maman et à Georges.

— Pauvre chère enfant! Elle a raison, ne leur parlez pas de cela; pas à mon frère, non plus. Il n'y a qu'à moi que vous puissiez tout dire!...

— Oui, à vous je peux tout dire! constata Pierre triomphant. Vous êtes si bonne pour elle et pour moi!... Et je vais même vous avouer un petit doute qui m'est venu... Oh! cela risque d'être une sottise... Eh bien, je me suis demandé, en voyant que c'était bel et bien des larmes qui lui bouffissaient les yeux, si cela l'amuse d'épouser Georges Ardelet!...

Mme de Nocey eut un air de grande surprise :

— Non, vraiment? Vous croyez que cela ne l'amuserait pas? Il est plein de mérite, cependant.

— Oh! oui, et avec cela aimable et bon... Mais peut-être ne le juge-t-elle pas très..., très... Le mot m'échappe.

— Très suggestif?

— Oui, c'est bien cela. Moi, à mon petit point de vue hussard, je pense même qu'il n'est pas suggestif du tout. Alors, voilà... J'aime Sylvaine plus que tout au monde, et je n'entends pas qu'elle soit malheureuse. Comme elle est très boutonnée et ne veut pas s'épancher avec moi, je me contenterai de l'observer...

— C'est cela, observez, bon psychologue!

— Et si mes soupçons se confirment, j'irai trouver Ardelet, carrément. Après tout, je suis le chef de la famille, et j'ai ma responsabilité.

Et Pierre frisait sa moustache d'un petit air chef de famille qui était charmant.

« Non, il est trop gentil! pensa Madeleine. Seulement je n'entends pas qu'il me détraque ce mariage-là! » Et elle demanda :

— Et alors, étant allé trouver Ardelet, carrément, qu'est-ce que vous lui direz?

— Quelque chose comme ceci : Mon cher Georges, nous vous

aimons tous beaucoup. Seulement, aux yeux de ma sœur, laquelle a tort sans doute, vous n'êtes pas suggestif, et cela ne l'amuse pas de vous épouser. Alors, si vous voulez bien, ne parlons plus d'hymen, et restons bons amis, tous, comme devant.

— A la bonne heure! Et voilà une langue très claire!

— Et pendant que j'y suis, voulez-vous savoir une deuxième idée qui m'est venue au sujet de Sylvaine?

— Voyons la deuxième idée...

— Je ne serais pas étonné qu'elle n'eût un faible pour ce grand de Talvert qui, l'autre soir, a dansé le cotillon avec elle.

— Vraiment?

— J'en ai l'instinct.

— Eh bien, je pense, moi, que vous vous trompez radicalement et que votre sœur se marie le plus volontiers du monde... Les jeunes filles pleurent pour un nuage rose au ciel et pour moins que cela... Vous croyez que je suis votre amie, n'est-ce pas?

Il fit un geste qui était un acte de foi et de gratitude. Elle tendit alors au jeune homme une main qu'elle oublia distraitement dans les siennes.

— ... Eh bien, comme votre amie, je vous prie de ne pas faire auprès de votre beau-frère cette démarche, qui est grave, sans m'avoir consultée.

— C'est entendu! Cela me sera si doux de recevoir vos conseils!

Mme de Nocey savait à quoi s'en tenir : Sylvaine de Chilhac pleurait d'être engagée à Ardelet, alors que le marquis de Mieussy eût si bien fait son affaire... Et il y avait pire que cela. Jean s'était, de son côté, elle en eût mis sa main au feu, amouraché de cette petite. Ce n'était pas à une femme comme elle que le flirt voulu avec Mme d'Elvy donnait le change... Ce qui s'était passé le jour où, sous prétexte de chute, il avait disparu avec Sylvaine pendant deux heures, elle l'ignorait. Mais depuis lors Jean avait un air particulier. Non qu'il semblât comme autrefois hanté de chimères et retournât à son détachement des choses; il restait bien sur terre, s'occupait de ses hôtes et aussi de ses intérêts, ainsi qu'il en avait pris l'habitude. Mais il promenait à travers cette vie normale un sourire de résignation douce qui se tendait, dès qu'il se croyait seul, jusqu'à une expression de souffrance.

La jeune femme s'inquiéta pour de bon. Sans doute Jean était une belle âme, très capable de faire à l'amitié un sacrifice chevaleresque, si dur fût-il. Mais, sceptique au chapitre des vertus de son sexe, elle était moins sûre de Sylvaine... Et si ce brave Pierre n'y tenait pas et allait dire à Ardelet, carrément, qu'on ne le trouvait pas suggestif et qu'il n'y avait rien de fait?

Ce mariage une fois rompu, tout devenait à craindre. C'était, à bref délai, cette folie de Jean épousant une fille sans dot, alors que s'imposait le devoir de rétablir la fortune de la famille... Et quel effroi de penser qu'il restait trois mois à courir jusqu'à l'époque où cette petite intrigante serait liée sans retour à l'honnête Ardelet !..,

Comme Madeleine allait à Saint-Jeoire faire visite à Mme de Chilhac, Jean l'accompagna. Il n'avait pas revu Sylvaine depuis le fameux accident. Sa sœur eut donc la primeur d'un échange de regards où entrait, malgré le parti pris d'énergie, une passion désolée à laquelle elle ne se trompa point. « Jamais, pensa-t-elle, mais jamais, nous n'arriverons aux trois mois... Il faut presser le mouvement. Le mieux me paraît être de mettre la puce à l'oreille de l'autre, adroitement. »

Elle essaya, l'occasion venue, de placer cette puce. En confidence, elle dit à Ardelet :

— Mais pourquoi, cher monsieur, remettez-vous au mois de mai votre mariage ? Ne craignez-vous point de paraître peu pressé ?

— Oh ! madame, pouvez-vous croire ! protesta Georges, avec une révolte de son âme et de ses bras. Je subis le délai que m'a imposé Sylvaine. Mais ne doutez pas que le cœur ne m'en saigne !

— Oui... A votre place je livrerais assaut pour que ce long stage fût abrégé !

— Hélas ! j'en serais pour mon assaut ! Mes lignes seraient enfoncées et je me replierais en désordre.

— ... J'essayerais tout de même. Mieux vaut tenir que courir, mon cher monsieur Ardelet, et j'ajouterai, puisqu'aussi bien je suis en train de parler en proverbes : Souvent femme varie...

— Pas Sylvaine, madame, pas Sylvaine. Elle a gravement réfléchi avant de se décider ; mais du moment où elle a mis sa main dans la mienne, j'ai été sans inquiétude. Elle a une honnêteté d'homme loyal.

— Je ne doute pas de ses intentions... Mais supposez un instant, — pure supposition, n'est-ce pas ? — qu'elle eût à défendre la foi qu'elle vous a donnée contre quelque chimère qui serait venue troubler son cerveau, sinon son cœur...

Georges Ardelet devint tout pâle.

— Pourquoi, madame, cette supposition ? Et sur quoi se base-t-elle ?

— Sur rien, vous dis-je !... Dans ce cas-là, cependant, n'entendriez-vous pas la protéger contre elle-même, sans retard, par la force du lien sacré qui doit vous unir ?

Et Madeleine pensa : « Je parle très bien. C'est tout à fait ce qu'il faut. »

Georges resta silencieux, puis, lentement, dit :

— Je ne m'explique pas, madame, à quel mobile vous obéissez en m'alarmant. Si c'est un jeu de votre esprit, permettez-moi de le trouver cruel. Si vos hypothèses cachent, comme il semble, une insinuation et un conseil, il serait peut-être mieux de dire franchement les choses, avec des points sur les *i*.

— Mais s'il n'y a pas d'*i*, auxquels mettre des points?... Enfin, vous ne répondez pas à ma question.

— Oh! mon Dieu si, je puis y répondre, encore que je l'espère un peu vaine... Si cela arrivait que Mlle de Chilhac vraiment sentît quelque regret et ne restât que par fidélité attachée à sa promesse, je m'imposerais de l'en délier et de lui rendre sa pleine liberté...

— Que me dites-vous là! Vous vous déclareriez vaincu tout de suite, sans lutte?

— Sans lutte.

— Voyons, voyons... Vous l'aimez cependant, monsieur Ardelet!

— De toute mon âme. Mais je n'aurais pas l'égoïsme de l'aimer contre elle-même...

Mme de Nocey pensa :

« ... Eh bien, j'ai fait une *gaffe*, voilà tout : je croyais avoir affaire à un homme, moi, non pas à une pâte molle ou à un monstre d'abnégation... C'est bête de l'avoir averti... Il est capable d'abdiquer lâchement... »

— Vous savez, lui dit-elle avec affection, que je m'amuse à vous tourmenter et que mes suppositions sont de pure fantaisie?...

— Vous me l'affirmez?

— Je vous l'affirme. Par curiosité de femme, j'ai cédé à l'envie de mettre vos sentiments à l'épreuve. Je suis fixée, car vous êtes encore très pâle... Oubliez cela et n'en parlez pas, on me croirait méchante! Et vrai, je suis consternée de vous avoir fait tant de peine!... Vous m'en voulez?...

— Pas du tout, madame, je me sens trop heureux d'être rassuré après avoir eu peur...

Avec la réflexion, la peur revint. Mme de Nocey, pensait Georges, n'était pas de ces petites folles qui lancent des boutades sans en mesurer la valeur. Dans ses conversations, dans ses gaietés, même les plus hardies, elle se possédait, n'était jamais involontaire. Pourquoi l'idée lui fût-elle venue d'éveiller des défiances, sans raison, pour le plaisir, chez un brave homme dont jamais elle n'avait pris souci?

L'âme va grand train dans le chemin du doute. Ardelet, bientôt, s'étonna que ces maudites névralgies eussent sur le moral de Sylvaine un effet déprimant. Elle restait égale d'humeur, mais sans

insouciance. Voulait-elle courir, voulait-elle chanter, il semblait qu'il n'y eût pas de légèreté dans sa course, pas de joie dans son chant.

L'inquiétude le tenaillait. Il dit plusieurs fois :

— Sylvaine, si quelque chose vous tourmente, je vous en conjure, parlez-moi avec confiance! Ne suis-je pas votre meilleur ami ?

Elle trouvait un air surpris pour répondre :

— Mais, mon bon Georges, je n'ai rien. Tout va le mieux du monde, moi comme le reste.

Il demanda à Mme de Chilhac :

— Votre fille ne vous paraît-elle pas un peu triste?

— Ma fille? Je n'ai rien remarqué de tel, et ce serait très nouveau. Pourquoi triste, mon cher Georges? Vous ne pensez pas que ce soit de vous épouser, au moins?

Il alla jusqu'à faire à Mlle Manlius une question analogue. La vieille fille lui jeta un mauvais regard et grommela : « Peut-être avait-elle rêvé d'un petit roman, la pauvre enfant. C'est permis à son âge... »

Pierre de Chilhac, enfin, que, dans son désarroi, il vint à interroger, hésita, se défendit, puis vite prit son parti et dit :

— Ecoutez, mon cher Georges, puisque vous me poussez, je vais vous avouer ce que je pense, carrément. J'ai observé Sylvaine. Eh bien, je me demande si cela l'amuse de se marier. Peut-être, et elle a tort assurément, un fiancé qui a été si longtemps son beau-frère n'est-il pas à ses yeux assez... assez suggestif. Voilà. Et j'irai plus loin. J'ai l'intuition qu'elle a un faible, depuis le dernier cotillon de Mieussy, pour le grand Talvert.

Ardelet resta sans parole.

« ... Je me suis emballé, songea Pierre, et j'ai tout dit sans consulter Mme de Nocey. Je serai grondé... »

Le coup porté par la main brutale du jeune officier atteignit Georges Ardelet en plein cœur. De ce propos d'étourdi il eut brusquement l'affreuse révélation que cela devait être vrai, que Sylvaine avait un amour en tête, — pour qui, il importait peu, — et que sa part à lui, sa pauvre part, restait bien petite, trop petite pour qu'il lui fût possible d'en faire du bonheur... C'était pire qu'un rêve évanoui, l'écroulement de sa vie réelle, puisqu'il possédait sous son toit, à lui déjà par une chère et longue habitude, cette fiancée dont on lui avait pris l'âme... N'était-ce pas pour lui comme la fin de tout?... Et les petits, que deviendraient-ils, leur mère perdue de nouveau, leur père sans désir de vivre?... Le malheur n'avait pas de nom.

Mais dans le fort même de son angoisse, il la plaignit, elle, il

souffrit pour son compte. Pauvre enfant qui avait ce courage, alors qu'elle en aimait un autre, de lui garder sa foi et son sourire... Peut-être tiendrait-elle bon dans son généreux mensonge et prétendrait-elle achever son sacrifice. En aucun cas il ne l'accepterait. Car, sans qu'il en eût délibéré, son parti était arrêté. N'avait-il point dit à Mme de Nocey qu'il ne lutterait point? Aujourd'hui même il rendrait à Sylvaine sa parole...

Mais il lui fallait le temps de se ressaisir, pour qu'au premier mot n'éclatât pas son désespoir. Il fit atteler et, dans un besoin d'épanchement et de réconfort, alla trouver le comte de Saint-Sixt, résolu de tout dire à ce doux solitaire dont il connaissait la sagesse.

Il passa deux heures avec le vieux comte. Celui-ci le reconduisit à sa voiture, l'embrassa et lui dit : « Du courage, mon ami, jusqu'à votre calvaire!... » Et alors, il se fit mener au château de Mieussy.

Le marquis le reçut dans sa bibliothèque. Il fit quelques pas au-devant d'Ardelet et prit ses mains qui étaient glacées.

— Qu'avez-vous, cher ami? demanda-t-il.

— Mais rien, mais rien, répondit Georges, j'ai eu un peu froid, seulement... Je viens vous parler confidentiellement au sujet de ma belle-sœur, Mlle de Chilhac. Vous savez qu'un projet de mariage était arrêté entre elle et moi... Je l'avais désiré surtout dans l'intérêt de mes enfants. Mais, à mesure que nous approchons de l'époque fixée, je sens germer en moi un levain singulier de scrupule, je dirai presque de répugnance... J'ai pour Sylvaine une affection de frère, et je ne puis pas me décider à lui donner la place restée vide à mon foyer... Que cela soit absurde, j'en conviens, mais on ne discute pas avec cet ordre de sentiments!... Il y a une heure, je m'en ouvrais à M. de Saint-Sixt. Alors notre vieil ami m'a révélé — pardonnez-lui cette indiscrétion, — que vous aimiez Sylvaine et que, par seule considération pour moi, vous ne vous étiez pas mis en avant. Je viens donc, moi, vous dire ceci : Ma belle-sœur acceptait de m'épouser par raison et par amitié, par entraînement point. Elle a pour vous plus que de la sympathie, M. de Saint-Sixt en est convenu aussi... Voyons! la voulez-vous? Je pense que cela ferait notre affaire à tous les trois...

Jean avait écouté Ardelet avec stupeur d'abord, puis avec une joie folle. Pas une seconde il ne douta de sa sincérité. Il parlait si naturellement, de son ton ordinaire, ponctuant son discours de ses gestes familiers! Et comment croire qu'un fiancé amoureux renonçât volontairement à cette adorable Sylvaine!...

— Mais, mon cher ami, s'écria-t-il, c'est le paradis que vous

m'ouvrez! Mais je ne puis vous en croire, tellement vous me faites heureux!

— A la bonne heure! dit Georges, qui se frotta les mains. Je vois que M. de Saint-Sixt ne m'avait pas trompé.

— Oh! comme je l'aime de m'avoir trahi! Hier même je pleurais presque en lui disant mon amour et mon chagrin!

« ... Et aujourd'hui, pensa Georges, c'était à moi de pleurer dans ses bras... Mais comme je souffre!... »

— Eh bien, dit-il à Jean, voulez-vous que je vous mène à Saint-Jeoire? Nous parlerons ensemble à Sylvaine.

— Je pars avec vous. Oh! mon ami, que c'est beau, la vie!...

Ils arrivèrent à Saint-Jeoire. La baronne, à son habitude, était sortie, et ce fut Sylvaine qui se présenta.

— Ma foi, dit Ardelet à Jean, je me sens un peu gêné... Contez-lui vous-même tout cela, voulez-vous? Sylvaine, vous pouvez l'en croire, nous sommes pleinement d'accord. Moi, je vais dans mon cabinet...

Le marquis de Mieussy, tout de suite, se mit à deux genoux, bien qu'elle en eût. Et, dans cette posture, il lui cria, pêle-mêle, qu'il l'adorait, qu'il était au ciel, que ce cher Georges ne voulait point d'elle et qu'il fallait fixer le jour de la cérémonie. Elle eut grand peine à obtenir qu'il fît de l'ordre en son récit. Quand elle l'eût entendu, au scandale de Jean, elle ne s'associa pas à son ivresse. Mais, très sérieuse, elle dit :

— Et vous l'avez cru, mon pauvre ami?

— Pourquoi pas?

— Venez avec moi, vous allez voir.

Tous deux entrèrent dans le cabinet de Georges. Il les attendait, debout à la cheminée, souriant.

Sylvaine le regarda bien en face et, très nettement, dit :

— Ce n'est pas vrai, tout cela, Georges?

— Mon Dieu si, ma chère enfant... C'est honteux de ma part de renoncer au bonheur que j'ai tant sollicité, mais il faut me pardonner, c'est plus fort que moi... Je ne vous en aime pas moins de tout mon cœur...

— Moi aussi, Georges, je vous aime de tout mon cœur, et c'est vous que je veux épouser, entendez-vous?

Ardelet ne broncha pas.

— Vous n'êtes pas raisonnable, Sylvaine, dit-il.

Jean de Mieussy ne comprenait plus.

On entendit des petits pas. Jacques et Louise entrèrent, coururent à leur père. Il les prit sur ses genoux, souriant toujours,

mais d'un sourire qui se crispait. Et il embrassa leurs petites têtes. Ce fut une faute. Un attendrissement lui monta, irrésistible. Il serra les dents, il mordit ses lèvres au sang, ses ongles creusèrent sa chair, vainement... Un long hoquet déchira sa poitrine, et il éclata en sanglots.

— Vous voyez bien qu'il mentait! dit Sylvaine.

Elle se mit à genoux devant lui, baisa ses mains trempées de larmes. Et elle demandait pardon à Dieu de ne pas aimer cet homme!

. . . .

XVI

Sylvaine, malgré Jean, malgré son cœur, malgré Georges lui-même, jura qu'elle épouserait Georges ou qu'elle ne se marierait point. Cela dura quelque temps. Mais la résolution d'Ardelet ne fléchit pas. Même il était si bien résigné d'apparence que chacun en vint, insensiblement, à faire fond sur cette résignation... Et comme, sans relâche, il suppliait la jeune fille d'accepter le marquis de Mieussy, elle prit son parti d'épouser celui qu'elle aimait...

Tout le monde pensa avoir fait ce mariage-là :

La comtesse de Nocey, qui en crut enrager, et qui ne se pardonna point d'avoir mis la puce à l'oreille d'Ardelet.

Le jeune baron Pierre de Chilhac, qui, en déclarant audit Ardelet, carrément, que Sylvaine ne le tenait point pour suggestif, lui avait inspiré l'heureuse idée de rendre la parole donnée. Et comme le jeune baron se montra enchanté du tour qu'avaient pris les choses, la comtesse lui en garda rigueur jusqu'à sa rentrée au régiment.

Le vieux comte de Saint-Sixt, qui avait confirmé à Ardelet que le cœur de Sylvaine battait pour un autre et spécialisé que cet autre était Jean de Mieussy.

Enfin, Mlle Manlius ne douta point que si tout s'était arrangé ainsi qu'elle l'avait prédit, l'honneur en remontait aux confidences qu'elle avait faites au marquis. Celui-ci, ayant une fois triomphé de ses difficultés de famille, était revenu disputer celle qu'il aimait à son rival, lequel s'était effondré.

Jean, lui, qui ne croit pas aux petites causes et qui a la tête à l'envers, s'amuse à penser que cela était écrit en un coin du ciel bleu, et que l'archange chargé des amours des hommes, et qui si mal fait son métier, pour une fois ne s'est pas embrouillé et a réuni ce Jean et cette Sylvaine, destinés l'un à l'autre de toute éternité...

La baronne de Chilhac n'a point la prétention d'avoir été pour quelque chose dans ce qui se passe. Elle accepte à merveille la

version d'après laquelle Georges aurait souffert de donner à sa belle-sœur la place de la pauvre morte, et a fait seulement la remarque qu'il eût pu penser à cela bien plus tôt. D'ailleurs elle ne cache pas que, pour Sylvaine, elle préfère de beaucoup cette seconde alliance

Quand le marquis de Mieussy lui a fait sa demande officielle, elle a exprimé ses regrets de ne pouvoir point donner de dot à sa fille.

— Mais, a-t-elle ajouté, il a toujours été entendu que mon fils abandonnerait sa part pour l'établissement de sa sœur.

Ce mot vague, « sa part », a une importance pour Mme de Chilhac. Il n'en a que pour elle, la part du lieutenant étant très exactement semblable à celle de Sylvaine.

Le marquis de Mieussy s'est excusé d'être, lui aussi, un fort mauvais parti, depuis les malheurs de son beau-frère et les turpitudes de Pollet.

— Mon Dieu oui, dit Georges, quand il aura partagé ce qui lui reste avec sa sœur, il ne sera pas beaucoup plus riche que moi.

Jean lui serre la main pour le remercier d'avoir si bien deviné, sans qu'il lui en eût dit un mot, qu'il partagerait avec sa sœur. Toutefois, sur le conseil d'Ardelet, il lui servira en pension la moitié de ses revenus, sans lui rien abandonner d'un capital qui courrait de trop gros risques. Quand il a informé Mme de Nocey de cette combinaison, elle l'a remercié très convenablement. Mais elle a pensé :

« Mon Dieu, c'est bien gentil de la part de Jean, mais il lui était difficile de faire autrement, à moins de me garder et de m'entretenir à Mieussy, ce dont ni lui ni sa chère Sylvaine ne se fussent souciés... Et il y a des frères qui auraient donné le capital... Mais voilà où l'on en est réduit quand on fait un mariage pauvre... »

Jean, pour réconcilier Madeleine avec son bonheur, lui a cependant rappelé qu'elle-même, à Frambois, lui en avait donné la formule. Alors qu'il n'admettait, lui, qu'une femme à la ressemblance de Jean de Mieussy, l'ancien, répugnant au plaisir, aux soucis d'enfant, à la cuisine de la vie, elle avait maltraité sa conception et conclu ainsi : « Voilà ton affaire, à toi : une belle âme, un esprit moyen, des yeux, des dents et un rire frais. » Or, — sauf que, parce qu'elle se plaisait au devoir présent et ne se perdait point en chimères, il ne tenait pas son esprit pour moyen, — il avait bien tout cela en Sylvaine...

— Possible, mon pauvre Jean, mais je n'avais jamais stipulé que ma jeune fille-type n'aurait pas le sou.

— Madeleine, tu dis des sottises. Je te parle bonheur et tu me réponds argent...

Mais, très à point pour consoler Madeleine, des nouvelles du Texas viennent de lui ouvrir des perspectives inespérées. Le comte de Nocey est mort là-bas, de maladie ou de misère, elle ne sait pas au juste. Elle lui a consacré les minutes de regret qui sont dus à un ancien camarade, lequel a mal tourné. Puis elle a songé aux avantages de la condition de veuve, qu'il dépendra de sa beauté et de son esprit d'échanger pour d'autres le jour où la pension que lui servira Jean se trouverait insuffisante.

Jean et Sylvaine, encore que le sacrifice de Georges Ardelet leur laisse sur le cœur quelque chose d'un peu lourd, — cela passera très vite, — jouissent délicieusement du bienfait de leurs fiançailles. Dans leurs enfantillages, c'est lui qui est le plus jeune. Quand ils compulsent leurs souvenirs pour y fixer la date où ils commencèrent de s'aimer, ils remontent indéfiniment. Sylvaine croit pouvoir affirmer qu'elle l'aimait, avant l'apparition de Parsifal au bois sacré de Bayreuth, du jour où Jean la foudroya du regard, à la tombe des chiens de Wagner. Jean ne se rappelle même pas l'épisode; car, décidément, il ne l'avait pas reconnue du tout.

Ensemble ils sont allés à la maisonnette où il la porta sur ses bras, toute duvetée de neige, le jour de leur cher accident. Le lit de feuilles sèches était là toujours, et aussi dans l'âtre rougeoyaient deux tisons, qui semblaient les mêmes. Le vieux et la vieille, dont le givre n'avait point fondu, levèrent les mains au ciel d'un air béat. Dans ces mains Jean a mis des pièces d'or; il a baisé devant eux la mèche rousse de sa fiancée, et a dit : « Vous savez, mes amis, nous nous marions! » Les vieux ont pensé : « A la bonne heure! » et leur ont souhaité beaucoup d'enfants.

Et ils sont allés voir le comte de Saint-Sixt, qui leur a parlé des bruits de fusion entre les branches de la maison de Bourbon. Mais il leur a surtout parlé d'eux-mêmes :

— Ne t'avais-je point dit, Jean, que, soufflant un joli vent d'amour, s'éveillerait ta jeunesse, et que, aux buissons de la vie, les épines ont des roses?

Jean a failli se fâcher, parce qu'il en est à nier les épines. Car il est enchanté de tout, juge les hommes bons et sincères, les choses au mieux. L'existence est pour lui, telle quelle, un don précieux où il n'y a rien à revoir; les soins pratiques qui lui firent horreur sont les liens délicats qui attachent à la vie sociale. Il n'exile plus les enfants en des lieux inaccessibles, il aime ceux d'Ardelet, et même ses neveux, et il s'étonne du charme que dégagent les jeunes êtres. Il ne supporte pas les généralisations et les systèmes, et les négations l'offensent. Il se souvient avec horreur du temps qu'il recher-

chait « l'intégral », alors que dans le domaine relatif où se meut l'humanité il peut être si doux de trouver son bien. Et il faut, d'après lui, se laisser vivre en faisant le mieux. Il loue le sens commun, et il en sort cependant pour pousser dans le bleu des excursions folles. C'est Sylvaine qui le rappelle à la raison et à la mesure, en mettant au retroussis de sa lèvre une raillerie qui est encore une caresse...

Jean lui rapporte, et justement, l'honneur de sa rénovation. C'est par elle, affirme-t-il, et d'après son exemple, qu'il en est venu à aimer la vie telle qu'elle est faite, ses semblables, et le devoir simple... Mais aime-t-il réellement tout cela? Rien n'est moins sûr, et peut-être n'aime-t-il que Sylvaine...

Ardelet, depuis le jour où il a sangloté en baisant les têtes de ses enfants, ne s'est pas une seule fois démenti. Il parle librement des choses de ce mariage, de l'avenir des jeunes gens, n'épargne rien pour les mettre à l'aise. Il veut être traité en oncle.

On fait des projets pour une vie quasi commune entre La Roserie et Mieussy. Mme de Chilhac sent qu'elle aura presque autant de peine à se passer de son gendre, — malgré son caractère, — que de sa fille même : et il est entendu qu'elle restera six mois chez l'une et six mois chez l'autre. Elle pense, — Sylvaine lui ayant suggéré cette façon de voir, — que la communauté va devenir difficile entre Ardelet et Mlle Manlius. Et elle a dit, reprenant le thème ancien de Georges :

— Quelles que soient les qualités de Mlle Manlius, ne croyez-vous pas que le moment est venu de la renvoyer en Allemagne?

— Non, a dit doucement Georges, qui parle moins haut et fait très peu de gestes, non. Elle sera plus que jamais nécessaire aux petits. Et puis, que deviendrait-elle, à son âge?... Et elle vous aime tous!... Il faut avoir pitié des gens qui aiment...

Alfred de Ferry.

LE PORTEFEUILLE D'UN JOURNALISTE

LES CORRESPONDANTS DE M. LAURENTIE [1]

III

C'étaient le plus souvent, comme nous l'avons vu, les intérêts des divers partis, les préoccupations purement politiques, qui dictaient aux correspondants de M. Laurentie les lettres qu'ils lui adressaient. On voyait surtout en lui un champion de la légitimité. Il fut cependant aussi un défenseur ardent de l'Eglise. Il est même difficile de séparer chez lui le royaliste du chrétien. Quel que fût, en effet, son amour pour la royauté restaurée, le volontaire royal de 1815 n'entendait pas sacrifier aux intérêts du gouvernement monarchique les droits de l'Eglise catholique. Il avait l'esprit assez ouvert pour comprendre que cette royauté devait, sous peine de compromettre son avenir et de faire le jeu de ses pires ennemis, renoncer à de vieux systèmes de domination sur le clergé et sur l'Eglise qui, s'ils prouvaient en principe la parfaite et désirable union des deux puissances, n'en étaient pas moins le plus souvent une cause d'embarras pour le libre exercice de l'une et de l'autre.

De pareilles idées étaient analogues à celles de l'abbé de Lamennais. Si l'on songe donc à l'enthousiasme que dut causer au jeune écrivain la lecture de l'*Essai sur l'indifférence*, on ne s'étonnera pas qu'il eût noué promptement avec l'auteur d'étroites relations d'affection. Cette longue amitié survécut même à la déplorable chute de Lamennais. M. Laurentie dut en grande partie à ses rapports avec l'abbé la perte de ses fonctions d'inspecteur général de l'Université. Ces rapports, cependant, n'avaient pas eu pour résultat d'affaiblir en lui le zèle royaliste; et s'il cherchait avec ardeur, comme Lamennais, à dégager la religion catholique des entraves du pouvoir civil, pour lui permettre de lutter contre ses ennemis avec plus de liberté et d'efficacité, il n'apportait pas moins de dévouement à défendre la royauté menacée.

M. Laurentie voulait, d'ailleurs, que la royauté ne se bornât pas à se sauver elle-même, mais fournît à l'Eglise un ferme et constant appui; Lamennais, au contraire, s'était habitué peu à peu à regarder cette protection comme un outrage à la dignité de l'Eglise,

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 novembre 1895.

et ainsi s'explique qu'après avoir accueilli d'abord avec tant de faveur la pensée que lui suggérait M. Laurentie de fonder une *Association pour la défense de la religion catholique*, il ait ensuite répudié cette association, lorsqu'il eut vu qu'elle était agréée par le pouvoir civil. On peut dire que M. Laurentie fut, sous le ministère Polignac, le trait d'union qui relia à l'autorité royale les catholiques purs, au nombre desquels étaient M. O'Mahony, M. de Cazalès, M. Riambourg, et presque tous les disciples de M. de Lamennais. Toutes les institutions chrétiennes dont M. Laurentie avait eu l'inspiration ou à la fondation desquelles il avait pris tant de part, la Société des bonnes études, la Société des bons livres, etc., non seulement ne furent jamais plus florissantes que durant les dix-huit derniers mois de la monarchie, mais elles étaient hautement protégées par le cabinet. Aussi voyons-nous le ministère Polignac constamment soutenu par l'école catholique. M. de Lamennais, seul, restait indifférent et se tenait à l'écart. Il n'avait pas confiance, et non sans raison, dans les talents du chef de ce ministère et, de plus, il voyait ses plans déjoués : une entente complète régnait entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil, et elle allait avoir ce résultat, qu'il eût fallu éviter, de rendre l'Eglise de France victime du naufrage qui menaçait la monarchie.

L'évêque de Nancy, M. de Forbin-Janson, qui n'avait pas les lumières de M. de Lamennais, mais qui conservait toute la vivacité des sentiments royalistes dont le prêtre avait cessé d'être animé, saluait, dans une lettre enthousiaste qu'il écrivait, le 12 août 1829, à M. Laurentie, l'avènement du cabinet nouveau. « Nous voici donc enfin, lui disait-il, tirés, pour quelques instants du moins, des serres du vautour révolutionnaire : Polignac et La Bourdonnaye! comment ne pas se livrer à l'espérance? »

Dix-huit mois plus tard, le saint prélat, haï des libéraux de son diocèse à cause de son attachement à la dynastie déchue, partait pour l'Amérique du Nord, après s'être fait donner un coadjuteur, et s'en allait prêcher l'Evangile aux sauvages. L'abbé de Lamennais, dont les prévisions se réalisaient, entrait dans la lutte ardente.

Un autre philosophe, destiné à une célébrité aussi éclatante et qui faillit devenir presque aussi fâcheuse, le P. Ventura, fut également, sous la Restauration, un des correspondants les plus assidus de M. Laurentie. Le futur représentant du gouvernement insurrectionnel de Sicile près de la cour de Rome était alors un abonné fervent de la *Quotidienne*. C'est par son entremise que M. Laurentie communiquait avec le Saint-Siège et qu'il obtenait, pour les diverses sociétés chrétiennes dont il était l'âme, et notamment pour celle des bons livres, les encouragements du pape

Léon XII. Le 20 mai 1827, au cours d'une longue lettre qu'il écrit à M. Laurentie, nous remarquons ce passage : « Dans la lecture de l'excellent rapport que vous avez présenté au conseil général de la Société des bons livres, je me suis arrêté à la troisième partie, qui est d'un intérêt plus étendu. Vous exprimer combien cette partie du rapport m'a fait plaisir, ce serait chose impossible. J'y ai remarqué l'accomplissement des vœux zélés du feu comte de Maistre, qui assurait que l'époque était déjà arrivée où la science alliée avec la foi deviendrait le soutien de la vérité et ferait finir le dix-huitième siècle, qui dure encore, car les siècles intellectuels ne se comptent pas par le calendrier. »

Le 21 juillet 1829, parlant à M. Laurentie de la dédicace qu'il venait de faire à Chateaubriand de son traité : *de Methodo philosophandi*, il s'exprimait en ces termes piquants :

On s'obstinait ici à faire passer M. de Chateaubriand pour un libéral et même un athée. Cette persuasion pouvait aigrir ce monsieur et apporter des conséquences bien fâcheuses. Dans l'intérêt de la religion et de la France même, j'ai cru devoir combattre cette opinion. On ne voulait pas m'en croire : j'ai appelé à une épreuve sans réplique. J'ai dit : vous connaissez l'esprit de mon ouvrage; or, si M. de Chateaubriand est l'homme que vous croyez, il est certain qu'il n'en acceptera pas la dédicace; or je gage qu'il l'acceptera, car il n'est ni libéral ni royaliste, il n'est rien, il est un *animal de gloire*. Le fait a répondu à mes conjectures : on s'est détrompé, on l'a accablé de politesses et de louanges, et, de cette manière, on n'a eu en rien à se plaindre sur son compte. Je crois avoir rendu un grand service à la France.

Disons-le sans réticence : comme Lamennais, le P. Ventura a a été un précurseur. Lamennais a prophétisé la conquête définitive du pouvoir en Europe par la démocratie, et le P. Ventura, qui s'écriait avec la puissance de sa voix de tonnerre : « Il faut baptiser cette sauvage », faisait entrevoir le jour où la démocratie deviendrait chrétienne. C'était encore lui qui préconisait l'idée d'une confédération italienne et qui montrait que tôt ou tard il faudrait fatalement en venir à cette combinaison. Nous ne sommes pas loin peut-être du moment où s'accomplira cette triple prédiction.

Le P. Ventura vint mourir en France, « loin du théâtre de sa première gloire, désenchanté, je pense, d'une autre gloire que lui avaient promise les révolutions, et consolé par les seules pensées qui, dans la vie, sont une force et dans la mort une espérance ». Ainsi s'exprimait M. Laurentie dans un article qu'au mois d'août 1861, quelques jours après la mort de l'illustre athlète, il

consacrait à sa mémoire. « Ma jeunesse, ajoutait-il, avait suivi ses combats pour l'Eglise; son amitié n'avait pas dédaigné mes premiers efforts. » Et il terminait, par ce jugement profond, qui doit rester celui de la postérité :

« Voué à l'Eglise, le P. Ventura s'est exposé à être frappé par elle; ami du Pape, il a percé son âme d'amères douleurs; philosophe de l'autorité, il a caressé l'anarchie : exemple à ajouter à tant d'autres, et qui montre que le génie est impuissant à gouverner l'homme et que la meilleure règle de la vie comme de l'intelligence, c'est l'humilité. »

Le zèle chrétien de M. Laurentie, qui, sous la Restauration, le portait à entretenir et à créer tant d'associations destinées à la propagation des saines doctrines, le mettait en rapport avec des hommes de science dont il s'efforçait d'assurer le concours à ses utiles entreprises : c'est ainsi que nous trouvons dans ses papiers de nombreux billets concernant les travaux de ces associations diverses, et signés : Laënnec, Abel Rémusat, Silvestre de Sacy, Cassini, Quatremère de Quincy, etc. Lors de la fondation de la Société des bons livres, en 1824, il avait obtenu de M. le duc Mathieu de Montmorency que ce dernier en acceptât la présidence. Il était depuis longtemps en relations personnelles avec ce saint héritier des premiers barons chrétiens, et avec le marquis Eugène de Montmorency, mari de Mlle de Béthune. Le père de Mme Laurentie avait rendu pendant la Révolution de grands services aux familles de Montmorency et de Béthune, et il en était résulté une liaison qui, malgré la différence des rangs, était assez intime.

M. de Vitrolles, qui n'avait pas les vertus du duc Mathieu, mais qui était animé des intentions les meilleures en faveur de la prospérité des œuvres de religion, jouait à cette époqae un rôle fort délicat et fort utile d'intermédiaire entre le cabinet du Roi et les associations dont nous parlons. Le duc d'Angoulême, qui était très opposé à M. de Lamennais et à ses idées, confondait le plus souvent dans une même antipathie ceux qu'il soupçonnait à tort ou à raison d'être de ses amis et d'appartenir à son école, et il cherchait à détourner la bienveillance du roi des institutions patronnées par cette fraction. M. de Vitrolles, ministre d'Etat et jouissant de toute la confiance de Charles X, ami de longue date de Lamennais, s'interposait discrètement et efficacement entre le roi et son fils, et dissipait les préventions que l'on faisait naître dans l'esprit du monarque.

« Je ne savais que très confusément, écrivait-il à M. Laurentie, le 16 juillet 1827, l'orage qui avait grondé sur la Société catholique des bons livres et la manière dont vous aviez voulu le con-

jurer : je vous remercie d'avoir pensé à me faire mieux connaître ce qui avait eu lieu à ce sujet. Le hasard a fait que, le jour même où je vous écrivis, j'avais eu l'occasion de prononcer votre nom au roi... Il me semble qu'on a cru voir dans la Société catholique et le *Mémorial* une sorte de ligue, dont l'abbé de Lamennais et vous étiez les promoteurs, pour soutenir et répandre des principes particuliers en matière de religion; qu'à la défense de ces principes il pouvait bien se joindre quelque opposition aux personnes qui sont à cet égard investies de la plus grande confiance du Roi[1]. »

La question religieuse et sociale à laquelle, dans la dernière moitié du règne de Louis-Philippe et sous la seconde République, M. Laurentie consacra peut-être la meilleure part de son ardeur, toujours également vive, quoique toujours maîtresse d'elle-même, ce fut celle de la liberté de l'enseignement. Et c'est aussi la question qui, durant cette période, a donné lieu au plus grand nombre des lettres qui furent adressées à l'écrivain.

Cette question de liberté n'était pas nouvelle, et c'était M. Laurentie qui l'avait le premier posée par ses énergiques revendications. Rien n'avait égalé la vigueur de la protestation que, le lendemain du jour où avaient été rendues les ordonnances du 16 juin 1828 sur les petits séminaires, il avait fait entendre dans la *Quotidienne*, ouvrant ainsi la campagne célèbre à laquelle s'associa presque tout le clergé de France, et dont le journal royaliste fut le principal organe. Ses fonctions d'inspecteur général des études lui avaient été retirées deux ans auparavant par une

[1] Chacun sait que M. de Vitrolles, qui ne survécut que quelques mois à Lamennais, demeura lié avec lui jusqu'à la mort de ce dernier. Un des exécuteurs testamentaires de Lamennais, M. Forgues, le spirituel auteur des *Petites misères de la vie humaine,* qui fut directeur du *National,* était uni à M. de Vitrolles par des liens secrets de filiation. M. de Vitrolles demeura également jusqu'au terme de sa carrière l'ami de M. Laurentie. Le 10 mai 1852, il lui écrivait pour lui demander un service d'ordre privé : « Mon bien cher Monsieur, lui disait-il, j'avais eu deux fois cet hiver l'intention d'aller vous chercher, d'abord avant le 2 décembre, et ensuite après cette fameuse journée. J'avais à causer avec vous dans deux sens fort différents, mais j'en ai été empêché par des souffrances qui m'ont tenu enfermé pendant plusieurs mois, et enfin lorsque j'en ai été débarrassé, je me suis décidé à une opération nécessaire pour me rendre la vue : l'extraction de la cataracte. Il y a trois mois que je l'ai subie et on me demande encore au moins autant pour que j'en éprouve les bons effets qu'on me promet. Dans cette circonstance, la personne qui me servait de secrétaire a été forcée de me quitter, et je me trouve dans le plus grand et le plus pressant embarras pour la remplacer. J'ai pensé que vous auriez peut-être dans votre clientèle quelqu'un à qui cette position pourrait convenir. » Le vieillard terminait en assurant M. Laurentie des « anciens et affectueux sentiments qui l'attachaient à lui ».

vengeance de coterie, malgré le concours qu'il avait apporté à la mise à exécution des plans du grand maître, qui s'efforçait de faire de l'Université une institution chrétienne. M. Laurentie gardait vivant le souvenir des incroyables désordres qu'il avait constatés au cours de ses visites dans les collèges royaux; ce souvenir ne pouvait qu'exciter son zèle en faveur de la liberté sous un gouvernement nouveau, dont un des premiers soins avait été de détruire les efforts de l'évêque d'Hermopolis et de rendre à l'Université son premier esprit. Dès 1828, il avait acheté le collège libre de Pont-Levoy, un des quatre auxquels les décrets constitutifs de l'Université impériale avaient laissé l'existence. La prospérité de ce collège était devenue éclatante sous la monarchie de Juillet. Toujours préoccupé des questions d'éducation et d'enseignement, M. Laurentie ne cessait de publier sur ces graves sujets d'importants traités, dont quelques-uns comptent parmi ses meilleurs écrits. Aussi, lorsque commencèrent les réclamations des catholiques dans le but d'obtenir la jouissance d'une liberté si nécessaire, tous les regards se tournèrent-ils vers lui. Nous voyons, en 1840, le duc de Noailles, son ancien élève à l'institution Liautard (aujourd'hui collège Stanislas), solliciter le secours de son expérience; un peu plus tard, MM. de Vatimesnil, de Salvandy et Guizot rechercher son concours; et, en 1850, M. de Falloux, ministre de l'instruction publique, lui demander « comme un service d'accepter d'entrer dans la commission chargée de poser les bases d'une loi sur l'instruction secondaire. »

La célèbre *question des classiques* lui fournit, en 1852, l'occasion d'énoncer une fois de plus les principes qui doivent guider les éducateurs dignes de ce nom. Dans un *Traité de l'esprit chrétien dans les études*, il montra la manière chrétienne dont il convient d'étudier les auteurs anciens, ces initiateurs de la pensée humaine. Voici en quels termes deux hommes d'autorité, à qui l'expérience des révolutions avait fait connaître la nature de la vraie liberté, M. Guizot et M. Molé, appréciaient cet ouvrage :

« Je n'ai pas voulu, Monsieur, lui écrivait M. Guizot, le 27 décembre 1852, vous remercier de votre livre sans l'avoir lu. Vous n'êtes pas de ceux avec qui on se permet des paroles vagues. Je trouve l'ouvrage excellent, et j'en aime même ce que j'en contesterais. Vous avez le jugement sévère et l'esprit libre, et votre esprit est droit dans sa liberté comme votre jugement est étendu dans sa sévérité. J'entends dire qu'on a fait trop de bruit de cette question : je suis d'un avis contraire; je trouve qu'on n'en a pas mesuré toute la grandeur, et votre livre est celui qui fait le mieux entrevoir tout ce qu'elle contient. »

« Je me suis empressé, disait à son tour M. Molé (15 février 1853), de présenter hier, au Comité de la liberté d'enseignement que j'avais l'honneur de présider, l'ouvrage important dont vous lui faisiez hommage : il y a répondu en exprimant tous les sentiments qu'il portait à l'auteur et me chargeant de lui adresser ses remerciements. Permettez-moi d'y joindre les miens; je pourrais les motiver davantage, car j'avais déjà assez lu de votre livre pour en apprécier le mérite et en prévoir le succès. »

IV

M. Laurentie, au milieu même des plus vives agitations de partis, a toujours conservé l'amour des lettres. Il cherchait dans leur étude la consolation des grandes tristesses dont sa vie fut semée. Ses travaux de philosophie, d'histoire, de critique et les innombrables articles littéraires qu'il publiait dans ses journaux, le mettaient en rapport avec tous les écrivains français de ce siècle. Il aimait les beaux-arts et s'exerçait avec succès dans la musique, ce qui le mit en rapports avec Choron et Cherubini.

C'est sous la Restauration que M. Laurentie contracta la plupart de ses amitiés littéraires, que la mort seule devait rompre. Le mot de république des lettres n'était pas alors un vain terme; la littérature resserrait des liens que la politique eût pu dénouer. Au nombre des collaborateurs de la *Quotidienne*, nous trouvons alors des noms d'écrivains dont plusieurs devaient être plus tard des adversaires de M. Laurentie, mais n'en demeurèrent pas moins l'objet de ses sympathies, de même qu'ils lui payèrent toujours un tribut d'estime et d'affection. La plupart de ces écrivains étaient des hommes de grand talent; il suffit d'en désigner quelques-uns pour que l'on en puisse juger : Jules Janin, Véron, Charles Nodier, Merle, qui devait briller surtout plus tard. Nous avons sous les yeux la lettre par laquelle Jules Janin, au moment de l'avènement du ministère Polignac, expliquait à M. Laurentie les motifs qui le déterminaient à quitter la *Quotidienne*. Les motifs se résument dans une phrase qui fut alors prononcée par le jeune auteur de l'*Ane mort :* « Cela est trop fort pour moi, je passe à l'ennemi. » La réponse de M. Laurentie, que nous avons retrouvée, est intéressante et mérite d'être citée :

Je respecte tout ce qui est inspiré par des opinions bien réfléchies, mon bon et cher Janin. Je suppose que vous avez longuement médité sur votre résolution, et je n'ai rien à en dire. Mais, puisque pendant un an nous avons mis en commun nos pensées et nos travaux, cela seul a pu me donner quelque droit de vous dire que je vous vois emporté par

un tourbillon qui peut vous jeter sur des écueils. J'aurais très bien conçu votre séparation de la *Quotidienne*, si vous aviez repris des travaux distincts de la politique. Mais je crains que l'adoption que vous faites d'un autre journal ne nuise à tout votre avenir. Songez que vous êtes fait principalement, et je dirais même uniquement, pour suivre la carrière des lettres. La politique proprement dite va mal à votre jeune imagination. Eh bien, vous perdrez, pour des opinions qui ne sont pas plus à vous que celles de la *Quotidienne*, ce caractère de candeur et d'abandon qu'on aimait en vous. Je vous dis ceci avec une profonde sincérité. Je ne changerai point vos résolutions, mais je ne puis résister au besoin de vous donner des conseils d'amitié, qui seront peut-être les dernières paroles que vons consentirez à entendre de la part d'un homme à qui vous aurez bientôt à faire la guerre.

Je serai charmé de vous revoir, mais je me plaindrai que les liens que l'on forme dans cette France bourbonienne soient exposés à se rompre aussi aisément, par le défaut d'une autorité à laquelle puissent croire toutes les opinions. Je n'en reste pas moins rempli de dévouement et d'affection pour vous.

A de longues années de là, le 15 avril 1870, Jules Janin, retiré à Passy, écrivait ou plutôt dictait, car sa vue affaiblie ne lui permettait plus de tenir la plume, la dernière lettre que M. Laurentie ait reçue de lui.

Mon cher maître, lui disait-il, à la même époque, en 1829, (un rude espace dans la vie humaine), vous écriviez un charmant article en l'honneur de mon premier livre : *l'Ane mort*. C'était le même accent qu'aujourd'hui, la même tendresse, et, jusque dans vos sévérités, le père frappant à côté. Soyez le bien remercié pour 1829 et pour 1870. Je suis resté le même en cheveux noirs, en cheveux blancs; je n'ai rien brisé des choses que j'adorais; je n'ai pas renié un seul des hommes que j'honorais. Vous étiez et vous êtes encore au premier rang de mes meilleures récompenses, et je ne saurais vous dire à quel point je suis touché de vos bons souvenirs. Permettez que je vous embrasse de tout mon cœur.

Il y a aussi de bien charmantes choses dans les lettres de Charles Nodier. Cet aimable écrivain fait preuve dans sa correspondance de cette incroyable facilité qui lui permettait d'écrire avec compétence et avec agrément sur les sujets les plus divers. Jamais une rature, jamais une surcharge dans ses manuscrits; les caractères sont nets et remarquablement formés; tout coule de source. Une de ses lettres est fort curieuse; elle ne porte pas de date, mais elle fut écrite vers 1825. Elle montre que la tyrannie

du baccalauréat, que la France n'a pas encore secouée, appesantissait déjà son joug égalitaire sur la science et sur l'ignorance.

Mon cher et bienveillant collaborateur, disait Nodier à M. Laurentie, je ne suis pas du nombre des hommes dont un ami obligeant s'expose à faire des ingrats, mais je pourrais bien être de ceux dont il fait au moins des importuns. J'espère que les motifs de ma prière vous rendront indulgent pour ma démarche.

M. Tourtelle, chirurgien aide-major adjoint dans la garde royale, a épousé ma sœur. Il est connu par de grands succès dans son état, et jouit *au plus haut degré* de l'estime et de l'amitié de tous les corps d'état-major où il a servi. Ses chefs forment les vœux les plus vifs pour son avancement, et il ne lui manque, pour en obtenir, que le titre de docteur, qu'il est peu embarrassé de mériter, à quelque épreuve qu'on mette son instruction.

Mais il faut d'abord qu'il subisse l'épreuve du baccalauréat, et il a deux raisons pour désirer d'en être exempté.

Premièrement, l'éducation de M. Tourtelle a été forte, comme doit l'être celle d'un jeune homme destiné à des études graves. Mais à quarante ans, dont plus de la moitié s'est passée dans l'exercice spécial et absolu de l'*ars longa*, dans la recherche exclusive de l'*experimentum difficile* d'Hippocrate, on n'a plus guère d'autres notions familières que celles qui se coordonnent avec des travaux habituels. Ainsi, M. Tourtelle sait parfaitement le latin et n'est pas étranger au grec, parce que ces deux langues sont du nombre des instruments de son art. Il serait certainement beaucoup moins en peine que moi de traduire au hasard une page d'Horace ou de Cicéron, et si l'exigence de ses interrogateurs devait se borner là, elle ne l'effrayerait pas ; mais je n'ai pu le rassurer, et je partagerais bien son inquiétude pour moi-même, sur la chance de tant de questions *de omni re scibili* qui épouvanteraient Pic de la Mirandole. Que répondre, me dit-il, si on m'interrogeait inopinément sur la définition de la synalepse, l'époque du couronnement de Psamménit, et la position géographique de Paramaribo? Je vous avoue que je ne sais que lui dire à cela, et que je n'oserais tenter le baccalauréat à de pareilles conditions, même quand il serait suffisant pour entrer à l'Académie.

Ce motif, tiré d'une timidité excessive que l'appareil de l'examen changerait en terreur, et, comme il arrive toujours, en complète incapacité, n'est d'ailleurs pas le seul, comme je vous l'ai déjà dit. M. Tourtelle sort d'une famille honorable, illustrée par le nom de son frère, qui est resté classique en médecine. Il s'est allié, par son mariage avec ma sœur, à une famille honorable, surtout dans l'instruction publique où mon père a laissé des souvenirs distingués.

Mais sa fortune ne se compose que de ce double titre à l'intérêt du ministre et de très faibles appointements qui subviennent avec beaucoup de difficulté aux besoins de son ménage. Or l'inscription de bachelier n'est gratuite que par exception.

Cette exception s'accorde quelquefois. M. Tourtelle en a des exemples dans ses amis, et il a remarqmé qu'elle se fondait :

1° Sur des services longs et éprouvés. Il n'y a qu'une opinion sur le mérite des siens;

2° Sur des preuves acquises de bonnes études. Il est porteur des certificats de trois de ses professeurs : M. Droz, de l'Académie française, M. Ordinaire et moi;

3° Sur la présomption seule qu'il est naturel de tirer d'une position sociale constamment indépendante et honorable. Il est élève du plus *littéraire* de nos médecins, l'élégant docteur Tourtelle, dont les écrits sont des modèles de style comme de savoir.

Après tous ces détails que je n'ai pas eu le loisir d'abréger, il est du moins inutile de vous dire quel est l'immense service que j'attends de votre amitié. Si j'ose m'en rapporter aux expressions pleines de bienveillance et de grâce dont Mgr l'évêque d'Hermopolis a bien voulu se servir à mon égard dans deux lettres successives qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser, mon nom ne lui inspirera aucune prévention contre cette démarche, et je serai redevable à lui d'un bienfait de plus, car son estime en est un que je ne saurais trop apprécier, à vous d'un nouveau motif de reconnaissance et de dévouement.

Au début de ce travail, nous avons nommé Mme de Genlis. L'auteur des *Veillées du Château* et des *Souvenirs de Félicie* conservait dans sa vieillesse les restes d'une popularité à laquelle l'avènement au trône de son ancien élève devait donner un tardif regain. Nous trouvons d'elle, sous la date du 24 octobre 1829, une lettre de remerciements adressée à M. Laurentie au sujet d'un article de celui-ci relatif au harpiste Casimir.

J'ai lu, Monsieur, avec autant de plaisir que de reconnaissance, l'article charmant que vous avez bien voulu faire sur un élève dont je m'enorgueillis, un écolier incomparable, et un ami qui, par son affection, ses vertus, sa conduite, ses talents et son instruction, fait mon bonheur. Entre autres qualités, il en possède une qui devient tous les jours plus rare, et qui m'a particulièrement attachée à lui : c'est la plus parfaite, la plus scrupuleuse sincérité, qui se trouve toujours réunie à l'impossibilité absolue de se faire valoir. Non seulement il n'a jamais fait un seul mensonge, mais il n'a pas à se reprocher une exagération volontaire, ni une flatterie, ni une fausse caresse. Il m'a parlé avec gratitude et sensibilité de l'article de la

Quotidienne qui le concerne, et il m'a appris, Monsieur, que vous en êtes l'auteur, ce que j'ignorais entièrement et ce qui m'a empêché de vous remercier plus tôt. Il n'a vu dans cet article qu'une excessive indulgence, et une connaissance de la musique très remarquable dans un homme qui cultive les lettres avec tant de succès.

Agréez donc, Monsieur, l'expression de ma vive reconnaissance et de tous les sentiments qui vous sont dus à tant de titres, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante,

D., comtesse DE GENLIS.

Des maux de nerfs insupportables, que depuis longtemps j'ai toujours dans cette saison m'empêchent absolument d'écrire une lettre entière de ma main, quoique ma vue n'ait rien perdu, que je ne me serve jamais de lunettes ni de lorgnette, et que je peigne toujours en miniature, comme autrefois. Apparemment que je ne supporte pas la double application de composer et d'écrire : je m'en afflige surtout en ce moment.

Il ne faut pas nous étonner de la vivacité d'expression avec laquelle M[me] de Genlis parle du musicien, car c'est l'amour maternel qui guidait sa plume.

Quelques jours plus tard, le 3 novembre, M[me] de Genlis écrivait de nouveau à M. Laurentie :

Depuis une cinquantaine d'années, lui disait-elle, je donne constamment le 25 janvier, jour de ma naissance, une soirée musicale et de conversation, et depuis quinze ou seize ans, Casimir y joue toujours de la harpe. Si je l'osais, Monsieur, je vous inviterais à cette petite assemblée, composée d'une trentaine de personnes tout au plus; et, si vous acceptiez, vous charmeriez également mon élève et moi. Outre la harpe de Casimir, vous l'entendriez encore accompagnant la voix ravissante et le chant délicieux d'une dame pour laquelle j'ai une affection véritablement maternelle.

Nous ignorons si M. Laurentie se rendit à l'invitation, mais ce que nous savons, c'est l'impression qu'il avait gardée de l'appartement de M[me] de Genlis, qu'il lui avait été donné de voir. Cet appartement offrait l'image la plus tristement et la plus ridiculement frappante du désordre et de l'incurie. Sur la table de travail figuraient pêle-mêle des pots de pommade, des peignes, des volumes crasseux, des croûtons de pain et des manuscrits. Il y a lieu de croire que le roi des Français avait pris ailleurs que chez son ancien *gouverneur* féminin ses habitudes constantes de soin et de régularité.

Il est un écrivain pour qui M. Laurentie eut toujours la plus respectueuse affection : c'est Michaud, le fondateur de la *Quotidienne*, qui, après être demeuré constamment fidèle à la royauté sous la Terreur et sous le premier Empire, au péril de ses jours et de sa liberté, eut la douleur de survivre à la chute de Charles X. La Révolution de 1830 l'avait surpris visitant, à soixante-deux ans, en compagnie de son jeune disciple, M. Poujoulat, les lieux témoins des guerres des croisades, dont il s'était fait l'historien. Il désirait (scrupule trop rare!) contrôler l'exactitude de ses récits.

Revenu de son long voyage, il consacrait les restes d'une santé qui avait toujours été débile, à l'achèvement de ses immenses travaux d'érudition, gardant toutefois pour les discussions politiques cette passion qui l'avait toujours animé et dont il couvrait mal le feu sous un spirituel scepticisme. Maître aimé de M. Laurentie, qu'il avait accueilli et l'on peut dire deviné en 1817, il lui adressait fréquemment de courts billets dans lesquels il appréciait avec une brièveté plaisante le numéro de la *Quotidienne* dont il venait d'achever la lecture : habitude qui témoignait de son instinct de journaliste. Trente ans plus tard, nous voyons M. Laurentie, qui avait été doué de la même vocation, faire passer à son fils des billets analogues, où d'un mot il juge, distribuant l'éloge ou la critique, l'article, le *filet*, la correspondance que vient de publier l'*Union*. De même que ceux de Michaud, ces billets ont une saveur piquante : c'est ainsi qu'un matin, après avoir jeté sur le papier quelques indications sur l'attitude politique à garder, M. Laurentie ajoutait : « Et X... continue ses gambades! » — « Je vous envoie, écrivait Michaud à M. Laurentie, le 11 juillet 1834, un petit écrit de M. l'abbé de Coussergues; l'abbé serait bien aise que vous lui fissiez un article; je ne connais la brochure que par le bien que m'en a dit l'auteur. » — « Je ne puis assez vous dire, écrivait-il en 1836, combien je suis content de la *Quotidienne* et surtout de celle d'aujourd'hui; vous avez parlé de Bonaparte très sagement, très justement et très dignement; si notre ami Berryer voulait parler sur cette question, il ne parlerait sans doute pas d'une autre manière. » Deux ans plus tard, à propos d'un article où M. Laurentie rendait compte de la célèbre séance de l'Institut où Talleyrand était venu lire une notice sur le diplomate Reinhart, il s'exprimait en ces termes :

A merveille, mon cher ami; voilà un bon et bel article, qui met la question où elle doit être, et qui sort de la routine sans sortir de la vérité. Il me semble qu'on n'a pas compris dans la presse la représentation de M. de Talleyrand; pour nous autres de Passy, nous n'y

avons vu ni littérature ni politique, mais bien un trait caractéristique des mœurs du temps présent. Rien ne me fait mieux voir où nous en sommes que cette apparition dramatique, et je crois que l'histoire en profitera pour nous peindre au naturel. Quand le diable devint vieux, il se fit ermite : on disait cela autrefois; maintenant le diable chargé d'années se fait académicien; il y a là de quoi réfléchir et de quoi juger tout un siècle.

L'année suivante, le 30 septembre 1839, Michaud achevait son existence. M. Laurentie, alors à la campagne, n'eut pas la consolation de lui fermer les yeux; son vieux maître ne lui avait pas écrit depuis le 15 juillet précédent. Nous avons vu sur la lettre qui porte cette date ces mots de la main de M. Laurentie, qui sont éloquents dans leur simplicité : « Dernière lettre de M. Michaud, juillet 1839. »

Un témoin encore subsistant du passé dans les premières années du règne de Louis-Philippe, c'était M. de La Gervaisais, resté vert malgré son grand âge, et dont on eût pu dire, comme de M. de Montlosier, que sa tête travaillait toujours. Non content de noircir chaque jour des rames entières de papier et d'entasser brochure sur brochure, il avait pris en 1834 le parti contestable de livrer à la publicité les lettres qu'en 1786 et 1787 lui avait adressées la princesse Louise de Condé. Dès l'année 1825, et peut-être même avant cette date, le désir de recommander les enfants de sa plume fertile à M. Laurentie l'avait mis en rapports avec le journaliste, et ces rapports étaient devenus assez intimes. Le gentilhomme, en dépit de la singularité de son caractère, était un causeur intéressant, tout rempli des souvenirs de Chantilly et de la grandeur des Condés; homme affable et séduisant, malgré sa brusquerie, ayant gardé la bonne grâce des hommes de sa génération, et trouvant sans effort une parole aimable.

« Eh! pourquoi, écrivait-il à M. Laurentie, le 17 janvier 1835, ai-je été mis par un coup de la fatalité dans une telle position vis-à-vis de vous, qu'il me soit refusé d'aller vous sauter au cou, vous embrasser sur une joue et peut-être aussi sur une joue de votre aimable moitié, en l'honneur de ce charmant, de ce hardi, de ce propice article en guise de feuilleton, sous le signe de trois étoiles, qui ouvre une voie de bonne fortune au *Rénovateur*. »

Le 9 octobre précédent, il avait adressé à M. Laurentie une *épreuve* des lettres de Mme Louise de Condé, dont il lui avait déjà montré des fragments. Il paraît que la vue de ces lettres avait arraché à M. Laurentie cette exclamation : « Il y a donc de l'amour pur! tout le monde me disait que non, et moi-même je n'en rencontrais pas. » M. de La Gervaisais rappelait ce souvenir le 27 jan-

vier 1835, et il ajoutait : « Ma belle-sœur m'a écrit : « J'ai vu les « articles relatifs aux lettres de 86 et 87; celui qui m'a paru le « mieux est celui du *Rénovateur*, par M. Laurentie. »

L'appréciation des ouvrages nouveaux de religion, de philosophie et d'histoire servait merveilleusement à M. Laurentie à mettre en relief la pureté de ses doctrines morales et littéraires. C'était un honneur d'être jugé par lui, et ce fut toujours un sujet de satisfaction, car chez lui, nous l'avons dit, une bienveillance parfaite s'alliait à la sévérité constante des principes. Aussi voyons-nous poètes, historiens, écrivains de tout genre, solliciter sa décision et se féliciter des termes où elle était rendue.

« J'ai l'honneur, Monsieur, lui écrivait M. de Tocqueville, le 18 février 1867, de vous envoyer un exemplaire de l'*Histoire philosophique du règne de Louis XV*. Je ne vous demande pas de lire ces deux gros volumes. Mais si vous voulez jeter les yeux sur la préface et sur la conclusion, qui ne forment à elles deux que treize pages, le plan de l'ouvrage vous sera connu. Vous y verrez que le but de l'auteur est de montrer les périls que fait naître la destruction des croyances religieuses, suivie bientôt de la destruction des croyances politiques. Il s'est efforcé de dévoiler le charlatanisme coupable du philosophisme. »

« Monsieur, disait à son tour le P. Gratry (lettre sans date, mais qui est de 1856), je ne sais comment vous remercier des choses beaucoup trop flatteuses que vous voulez bien dire de mon livre, *la Logique*. J'en suis d'autant plus reconnaissant et touché qu'elles viennent d'un homme plus compétent et plus autorisé. Mais ce qui m'a fait le plus de plaisir, c'est cette remarque, sur laquelle vous insistez que, dans mon livre, il n'est pas même fait allusion à nos querelles philosophiques intestines. C'est ce que j'ai évité en effet avec grand soin. »

« Permettez-moi, écrivait Reboul, le 18 février 1857, de vous remercier du jugement que vous avez daigné porter sur les *Traditionnelles*. Je ne sais si mes lecteurs ratifieront votre indulgence et si, en effet, je mérite l'approbation d'un esprit tel que le vôtre, esprit dont j'ai souvent admiré l'élévation et la profondeur, et qui, permettez-moi de vous le dire, n'a pas été sans influence sur celui de l'humble poète. »

« J'ai lu tardivement, mandait Louis Veuillot, le 13 mars 1863, la recommandation si bienveillante que vous avez accordée à mon petit travail sur Giboyer... Je me trouve bien honoré et bien encouragé de votre suffrage. Vos éloges comptent double, et même un peu plus. J'ai vraiment le plaisir de croire que j'ai fait quelque chose d'assez intéressant, puisque vous le dites. »

« Vous accueillerez bien, n'est-ce pas? écrivait de Genève Mgr Mermillod, le 24 janvier 1868, qu'un évêque qui vous lit toujours avec admiration, vous envoie un remerciement pour votre remarquable article sur la prédication au temps présent. »

Et Lamartine, à propos d'un article sur un de ses derniers ouvrages : « J'ai lu, avec peine quelquefois, avec reconnaissance souvent. J'accepte la critique avec la répugnance naturelle à l'homme, mais j'aime le bon cœur. Le vôtre perce excellent à travers le devoir que vos opinions vous imposent. J'en suis bien touché. »

Il avait antérieurement adressé à M. Laurentie son *Histoire de la Restauration*, en le priant de l'agréer « comme un impartial hommage au critique et à l'écrivain éminent d'une opinion dont lui-même avait conservé les sentiments sans les dogmes ».

Mais le plus intéressant peut-être de ces témoignages est celui d'un homme dont vient de s'achever la carrière, qui fut par malheur en grande partie consacrée à appuyer les prétentions de l'État moderne, c'est-à-dire le plus souvent de l'État athée ou indifférent, en matière d'enseignement : nous avons nommé M. Victor Duruy. Le 29 juillet 1865, il écrivait à M. Laurentie :

Monsieur, j'ai été aussi surpris que charmé en lisant l'article que vous avez voulu consacrer à mon livre (*Introduction générale à l'Histoire de France*). Vos critiques habituelles donnent une saveur particulière à vos éloges, même les plus tempérés, et je vous dois un plaisir tout à fait inattendu. Cela prouve que la république des lettres n'est point morte, et que les gens d'esprit et de bonne foi, mais de convictions contraires, savent toujours y trouver un coin où ils puissent se saluer civilement, comme à Fontenoy, sauf à se battre ensuite de leur mieux. La grande affaire n'est pas d'avoir le même avis, chose impossible, mais de s'inspirer une mutuelle estime; et je suis heureux de saisir cette occasion, Monsieur, de vous témoigner la mienne.

M. Laurentie répondit par la lettre suivante :

Monsieur, je vous remercie de n'avoir pas vu une fantaisie dans ce qui a été pour moi un plaisir et presque un devoir. Vieux professeur, et le plus vieux peut-être, quoique le plus inaperçu, j'éprouve de la joie à saluer les livres qui sortent de l'Université avec un caractère qui les rapproche quelque peu de mes idées. Cela m'est arrivé, grâce à Dieu! plus d'une fois, mais pas assez de fois selon mon désir. Il est vrai, j'ai peu loué votre livre; voulez-vous me permettre de penser qu'il eût dépendu de vous que je l'eusse loué davantage?

Je suis heureux du moins que vous ayez vu que chez nous la lutte politique ne nuit pas à la justice littéraire. Vous voulez bien me parler de Fontenoy; c'est rappeler une bataille courtoise entre ennemis; votre vœu sans doute, comme le mien, est qu'entre Français la bataille ne soit jamais qu'une dissidence, je voudrais ajouter : et qu'elle soit un jour suivie de la paix. Je suis sensible, Monsieur, à vos témoignages d'estime. Ils m'arrivent dans ma retraite, près d'un lieu qui me rappelle des goûts qui ne m'ont jamais quitté, et auxquels je dois le plaisir que j'ai eu à vous rendre hommage comme écrivain, après que d'autres devoirs m'ont condamné trop souvent à vous contredire comme ministre.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'expression de mon respect.

La Mahoudière, Pont-Levoy, 2 août 1865.

V

Le temps que M. Laurentie ne consacrait pas à la politique ou aux lettres, il le vouait à l'amitié. Ce serait le connaître incomplètement que d'ignorer l'aménité de son caractère. Il inspirait à ceux qui l'approchaient une tendresse respectueuse. Tous ses amis lui sont demeurés fidèles, et il en eut un grand nombre. Il nous suffira, pour montrer quel ascendant M. Laurentie exerçait sur eux par sa douceur et la rigidité de sa vie, de raconter brièvement ses relations avec l'un d'eux, cher entre tous, le général vicomte Donnadieu.

Le général Donnadieu était un ancien soldat de l'Empire, qui s'était rallié avec passion à la monarchie des Bourbons. Louis XVIII, qu'il avait suivi à Gand, pendant les Cent-Jours, l'avait nommé à son retour lieutenant général et commandant de la 7e division militaire, dont le chef-lieu était Grenoble. Ce fut pendant son commandement qu'éclata la célèbre conspiration de Didier. Le général la réprima avec beaucoup de rigueur, mais ayant suivi en cela les ordres qu'il avait reçus de M. Decazes. Loin d'avoir agi de son propre mouvement, il avait, au contraire, avant d'obéir, cru pouvoir adresser au ministre des représentations touchant l'excessive sévérité des instructions qui lui étaient parvenues; mais une nouvelle dépêche de M. Decazes lui avait prescrit de se montrer inexorable. La raison de cette rigueur était celle-ci : les conspirateurs n'avaient pas caché que leur but, s'ils eussent réussi, était d'offrir le trône au duc d'Orléans; c'était cette révélation que l'on voulait à tout prix étouffer dans le sang des coupables. Le général Donnadieu porta seul, aux yeux de l'opinion,

le poids de la dureté de cette répression; la violence de son caractère semblait d'ailleurs justifier les imputations dont il était l'objet. Rayé des cadres des lieutenants généraux après 1830, oublié par les Bourbons et réduit à une fâcheuse situation pécuniaire, il se répandait sans cesse contre le genre humain, et particulièrement contre les princes exilés, en plaintes amères, dont M. Laurentie, avec sa bonté habituelle, se faisait l'auditeur patient et compatissant. Une incartade blessante du général faillit cependant lasser la bienveillance de l'écrivain. Le général, pour quel motif? nous l'ignorons, et peut-être ne le savait-il pas très bien lui-même, le général ne pouvait souffrir le duc de Valmy. Arrivant un jour chez M. Laurentie, il reconnaît devant la porte la voiture du duc Edouard; il monte cependant; mais, après avoir salué son hôte, il s'abstient d'en faire autant vis-à-vis du premier visiteur : « Hé! quoi, général, lui dit M. Laurentie, c'est ainsi que vous en usez envers le duc de Valmy, mon meilleur ami? — Le duc de Valmy! s'écrie le général de sa voix de stentor, connais pas!... connaissais son père! » M. Laurentie le pria d'achever sur-le-champ sa visite. Mais, dès le lendemain, ils étaient réconciliés.

Ce n'était pourtant pas le premier trait que le général faisait à M. Laurentie, et ce ne fut pas le dernier. Un autre, beaucoup plus grave, et que nous ne pouvons rapporter, faillit avoir, pour le dévoué serviteur de la dynastie déchue, les plus fâcheuses conséquences. M. Laurentie pardonna cette fois encore à M. Donnadieu. Il s'occupait bien moins de se venger que de gagner à la foi catholique le général, qui était protestant. Une lettre qu'il écrivait à son ami le 20 mars 1846, et qui lui fut rendue par Mme Donnadieu après la mort de celui-ci, montre avec quelle sage et chrétienne prudence il avançait dans la voie qu'il avait tracée à son zèle.

Mon cher général, disait-il, votre lettre m'a affligé. Je vous vois en proie à de vives préoccupations, et je voudrais vous donner du calme. A vrai dire, mon cher général, je ne connais que la religion qui puisse soulager et consoler une âme comme la vôtre. Vous savez que j'ai été longtemps discret sur un sujet de cette sorte. Mais il y a un moment d'épreuve où il faut se retourner vers Dieu; et j'ai un profond regret que les habitudes de votre vie active et intelligente ne se soient pas plus nettement appliquées à la recherche du *vrai*, tel qu'il est en soi; bien certainement vous y auriez trouvé, mon cher général, ce qui vous manque : la paix, la force même, la force nécessaire pour vaincre les ingratitudes humaines. Mais, malgré vous, vous êtes rejeté dans l'arène des combats, et, comme vous y êtes délaissé, vous

vous rongez l'âme par une indignation légitime, mais impuissante, au regard des cupidités satisfaites et des situations inexorables. Ce qu'il faudrait à votre âme, c'est un lieu de repos élevé, et ce lieu de repos n'est pas la terre.

Ici, mon cher général, je veux compléter ma pensée. Vous m'avez parlé quelquefois d'entrer dans l'Eglise catholique et vous avez dû vous étonner de me voir peu disposé à vous presser d'accomplir un si grand acte. C'est que pour moi il y a là autre chose qu'un acte extérieur; il y a un changement réel de foi, accompagné des conséquences logiques qui en dérivent. Si j'avais été sûr qu'après tant d'épreuves lamentables, vous eussiez pris la résolution très ferme d'être, je ne dis pas seulement catholique, mon bon général, mais chrétien, c'est-à-dire soumis de raison et de fait à la loi divine, telle qu'elle est formulée dans l'Eglise, je vous aurais dit immédiatement : Faites, et vous serez heureux! car c'est dans la pratique de cette loi que se trouve réellement le bonheur, non pas le bonheur qui tient aux vœux satisfaits, mais à la résignation sous la main de Dieu, à l'acceptation de la vie telle qu'il nous la donne, à la soumission de cœur et d'âme dans toutes les épreuves, bonnes et mauvaises. A la vérité, je vous le redis, je ne vous ai pas cru dans cette disposition présente, et c'est pourquoi je ne vous ai point pressé, comme d'autres imprudents amis. Aujourd'hui la douleur de votre âme vient au comble, et pour la première fois j'ose vous dire qu'il n'y a point ici-bas de consolation à donner à l'homme en certaines adversités morales; il n'y en a qu'au ciel.

Est-ce à dire que vous devez tenter témérairement un acte aussi grave que celui dont vous m'avez parlé quelquefois? Non! non! mon cher général. Mais, puisque vous souffrez dans le cœur, cherchez la consolation dans les choses supérieures aux intérêts de la terre. Dirigez vos pensées vers des objets que les hommes ne puissent pas atteindre. Faites des lectures dans ce but. Oubliez un peu, oubliez beaucoup les humains. Ce n'est pas d'eux que vous recevrez justice, mon pauvre général. Mais puisqu'au point de vue politique, vous avez la conscience d'avoir été fidèle aux devoirs du citoyen, gardez ce témoignage qui vous suffit, et puis cherchez une justice supérieure qui ne saurait vous manquer, celle de Dieu. Surtout, n'ayez pas des pensées de désespoir! Songez que la terre est couverte de malheureux qui tracent laborieusement leur sillon, pour arriver à la tombe, et qui y arrivent consolés précisément parce qu'ils ont été soumis à la foi divine. Faites comme eux, mon brave général! Voilà tout ce que je puis vous dire en réponse à votre lettre affligeante. Je voudrais avoir des paroles plus efficaces pour vous consoler. Croyez à la sincérité de mes vœux pour vous. Je vous embrasse de cœur.

Voici maintenant le début de la réponse du général :

Je retrouve, mon cher Laurentie, votre si bonne et si excellente amitié dans les pieuses consolations que vous voulez bien offrir à mon cœur découragé. Mais, mon ami, que de choses à dire sur un pareil sujet ! Hélas ! la foi ne vient pas parce que nous la désirons, parce que nous en avons besoin. Cette foi des premiers âges, effet des idées simples qui étaient dans l'esprit des hommes, était encore plus le résultat du spectacle que leur offrait alors la société naissante, dans la répression du vice et son châtiment, la récompense et l'exaltation de la vertu. C'était l'union de la terre avec le ciel, sa source comme sa dépendance, son départ comme sa fin. Mais il faut le reconnaître : dans la même proportion du développement des sociétés, la terre s'est éloignée des cieux, et l'homme de son auteur...

Si le général Donnadieu était parfois violent, son âme, on le voit, n'était pas vulgaire. Et, à la tête d'une armée, sa fougue impétueuse eût pu le couvrir de gloire. Sa vie donc était manquée, par une longue suite d'injustices auxquelles il avait été en butte. Seul, M. Laurentie s'efforçait du moins d'adoucir ses chagrins ; et ce fut à l'amitié du journaliste que le général dut de terminer sa vie au milieu des consolations de la foi catholique, à laquelle il donna enfin une libre et pleine adhésion. Un résultat pareil montre assez l'influence que, par son existence si pleine d'abnégation et d'unité, M. Laurentie prenait sur ses amis. Que d'autres lettres témoignent de la vénération qu'inspiraient à son entourage et à ses disciples sa personne et ses jugements !

Nous n'avons pas la prétention d'avoir fait connaître complètement le recueil des lettres adressées à M. Laurentie. Peut-être, du moins, avons nous fait sentir l'importance de documents si variés. La multitude des correspondants témoigne de l'estime que les hommes les plus divers professaient pour un homme qui, après avoir défendu, pendant soixante années, une même cause vaincue, est mort pauvre. Ce respect universel a pu, dans une certaine mesure, consoler M. Laurentie de l'insuccès de ses efforts. D'autre part, une douleur lui a été épargnée : celle de survivre à son roi. Ses amis le plaignaient de n'avoir pas, comme Siméon, vu l'avènement de son Sauveur ; ses enfants le jugent heureux d'avoir pu emporter dans la tombe, avec un dernier espoir, une dernière illusion.

J. Laurentie.

L'ALIMENTATION DE LA FRANCE

II

LA VIANDE

Si l'homme ne doit pas vivre pour manger, il est bien obligé de manger pour vivre, et c'est pour cela que le problème de l'alimentation est le premier que l'homme a à résoudre, quelles que soient les conditions d'existence dans lesquelles l'a placé la volonté de la Providence. L'animal, guidé par son instinct, sait ce qu'il lui faut pour se nourrir et en quelle quantité. Pour savoir comment il doit constituer son régime alimentaire, l'homme a mieux que l'instinct de l'animal; il a le raisonnement fondé sur son expérience personnelle et sur les principes de la science.

L'alimentation de l'homme varie nécessairement suivant son état social et les ressources du pays qu'il habite. A l'état sauvage, il vit des produits de sa chasse et de sa pêche, des fruits qui croissent sur les arbres et des racines qui sortent de la terre sans culture. A l'état de demi-civilisation, il élève des animaux dont la chair et le lait le nourriront et dont le poil et la laine lui serviront à se vêtir. C'est la vie pastorale. A l'état de civilisation perfectionnée l'homme est agriculteur et cultive les céréales et les légumes qui doivent entrer dans son alimentation, avec la viande fournie par ses troupeaux, qu'il ne mène plus de pâturage en pâturage, mais qu'il élève à la ferme.

Aussi, lorsque l'on étudie la marche générale de la civilisation, est-on amené à reconnaître que les étapes du progrès chez les peuples sont, d'une manière générale, la chasse, l'éducation des troupeaux et, enfin, l'agriculture, qui elle-même donne naissance aux diverses industries; et, chose digne de remarque, la question de l'alimentation règle celle de l'habitation. Le sauvage qui vit des fruits des arbres qui sont à portée de sa main, ou de la chair des animaux qu'il tue à la chasse, se contente pour s'abriter d'excavations naturelles ou creusées dans les rochers; les peuples pasteurs ont adopté la hutte ou la cabane grossièrement construite, quand ils étaient sédentaires, et la tente quand ils vivaient à l'état nomade. Les populations agricoles ont fait la maison et constitué la propriété.

C'est le besoin de nourriture, quand la population dans les contrées habitées est devenue de plus en plus dense, qui a conduit les hommes de la vie oisive du chasseur à la vie pastorale, puis de la vie pastorale à la vie agricole. Il faut à un peuple de pasteurs, pour vivre, cent fois plus de terres en pâturages qu'à un agriculteur en labour. Et l'on peut affirmer aussi que l'élevage des troupeaux, tel que le pratiquent les nomades, nourrit, à surfaces égales, vingt-cinq ou trente fois plus d'hommes que la chasse.

Actuellement, dans l'Amérique du Nord, des millions d'hommes vivent dans l'abondance sur ces terrains de chasse situés entre le Mississipi et les Montagnes Rocheuses où erraient, avant l'arrivée des Européens, quelques milliers d'Indiens. Une tribu de chasseurs, mise en contact avec la civilisation, est condamnée à disparaître à bref délai. Elle voit le champ des courses qui pourvoit à sa nourriture se rétrécir graduellement, et si elle n'adopte pas la vie agricole, elle est bientôt affamée : « Le blanc se nourrit de pain et non de viande, dit le chef indien à ceux qui l'entourent. La viande met longtemps à se former, elle est souvent rare, tandis que chacun des précieux grains de blé que les blancs déposent dans la terre se retrouve au centuple. La viande a quatre jambes pour s'enfuir et nous n'en avons que deux pour la poursuivre. Le grain, au contraire, reste là où on le sème et s'y développe. Aussi voyons-nous les blancs se multiplier de plus en plus et vivre longtemps; nous, au contraire, nous allons en diminuant en nombre et notre existence est courte. Je viens donc prédire à vous tous, qui m'entendez, qu'avant que ces cèdres qui ombragent nos wigwams soient desséchés, la race des mangeurs de blé aura détruit la race des chasseurs, si ceux-ci ne se résolvent pas à ensemencer. »

La prédiction du chef indien s'est accomplie. Les Peaux-Rouges chasseurs, dont les romans de Cooper, de Gabriel Ferry et de Gustave Aymard nous dépeignent l'existence, ont disparu devant la civilisation anglo-américaine, comme jadis les races primitives de l'Inde devant la civilisation des Aryas, peuple d'agriculteurs et de pasteurs.

On a calculé qu'il fallait aux peuplades indiennes de l'Amérique qui ne vivaient que de la chasse, 800 acres de terrain par tête dans le *Far-West*, 6500 acres sur le territoire de la baie d'Hudson, et jusqu'à 30 ou 40 000 acres en Patagonie. Dans ces conditions, les tribus de chasseurs ne peuvent former que de petites hordes et ne s'organisent pas en société.

Certains peuples, grâce aux ressources du pays qu'ils habitaient, ont pu rapidement s'initier à la vie agricole, tandis que d'autres se sont trouvés dans l'impossibilité d'abandonner la vie pastorale. Ainsi, les tribus qui erraient dans les déserts libyens ne pouvaient

pas se livrer à l'agriculture, tandis que, dans leur voisinage, les Egyptiens, avec les facilités que les crues du Nil offrent pour la culture, ont dû s'adonner très vite à la vie agricole. L'ancienneté de la civilisation égyptienne, fondée sur l'agriculture, trouve là son explication naturelle. Par la raison très simple qu'ils habitaient sur les bords d'un fleuve dont le limon venait, à chaque crue, se déposer sur la terre et la fertiliser, les Egyptiens ont pu devenir agriculteurs avant tous les autres peuples du bassin de la Méditerranée.

Sans bétail, et surtout sans gros bétail, l'agriculture n'existerait pas. En effet, le bétail, après avoir engraissé la terre par le fumier qu'il produit tant qu'il est sur pied, nourrit l'homme de sa chair quand il est abattu. En outre, le gros bétail est le meilleur auxiliaire de l'homme civilisé dans ses travaux agricoles. Si le cheval est « la plus noble conquête de l'homme », le bœuf est la conquête la plus utile. On comprend que les Egyptiens et les Hindous aient eu un respect religieux pour l'animal doux et fort qui traîne la charrue.

Il est évident que certains animaux sont dans la dépendance de certains végétaux, que la plupart des animaux font partie, pour ainsi dire, de la terre cultivée, que l'art d'entretenir et d'utiliser ces animaux pour le profit de la terre et l'usage de l'homme est une des formes organiques de l'agriculture.

Le goût de la vie pastorale chez certains peuples vient peut-être de ce que la vie pastorale est bien moins pénible et bien moins assujettissante que la vie agricole. Mais il faut dire aussi qu'il est presque impossible de s'élever au-dessus de l'état de vie pastoral et nomade dans certaines contrées, telles que les steppes de l'Asie centrale et les déserts vastes et nus de l'Arabie ou du Sahara, où, suivant l'expression du poète :

L'œil ne voit sous les cieux que l'espace sans borne.

Les peuples nomades ont des chameaux, des chevaux, des chèvres et des moutons. Le mouton est un animal très précieux pour le pasteur nomade, puisqu'il lui fournit de la laine pour son habillement, de la viande pour sa nourriture et même des peaux qui, cousues ensemble, lui servent à couvrir la tente sous laquelle il s'abrite. Un autre avantage du mouton, c'est d'avoir très bon pied et de pouvoir supporter sans fatigue de longues marches. Enfin le mouton sait trouver sa nourriture dans des pâturages médiocres où le bœuf dépérirait. C'est parce que les Turcs ont été longtemps nomades qu'ils ont gardé, par tradition, l'habitude de manger de la viande de mouton et de chevreau, tandis qu'ils apprécient médiocrement la viande de bœuf.

Le bœuf est utilisé, concurremment avec le mouton, par les

populations agricoles et sédentaires, et l'on a toujours remarqué que l'élevage du bœuf prédominait sur l'élevage du mouton dans les pays à population dense et à culture intensive. Autrefois, chaque pays était obligé d'avoir le bétail nécessaire à sa consommation, parce que le transport des animaux à de grandes distances était difficile et coûteux. Actuellement, les chemins de fer permettent aux peuples civilisés, soit de produire de la viande pour l'exportation, soit d'acheter au dehors la viande qui leur est nécessaire pour faire l'appoint de leur consommation. On sait que de vastes régions de l'Amérique du Sud produisent d'énormes quantités de viande. Le temps n'est pas éloigné où dans ces pays on n'utilisait que les peaux, la graisse et les cornes des animaux abattus. On jetait la viande, qui était tellement abondante qu'elle n'avait presque aucune valeur. Maintenant on fait des conserves de viande qui donnent lieu à un commerce d'exportation considérable. On envoie même de Buenos-Ayres en Europe des moutons entiers conservés dans des appareils frigorifiques.

Si les climats, les différentes aires géographiques de notre planète agissent sur l'homme et sur le développement des groupes sociaux, c'est-à-dire des peuples, c'est surtout par les ressources alimentaires qu'on y trouve. De puissantes nations, telles que les habitants de la Mésopotamie, après avoir dû leur prospérité au perfectionnement de leur agriculture, ont été entraînées à une décadence irrémédiable par l'appauvrissement graduel de leur sol. Certaines races humaines, telles que les Fuégiens, ont été vouées à une dégradation profonde, par suite de la pénurie en aliments des contrées dans lesquelles elles ont été refoulées. Par contre, on voit les Polynésiens s'abandonner à la mollesse et à l'oisiveté et retourner à l'état primitif, parce que la richesse de la végétation dans leurs îles leur donne les moyens de se nourrir sans aucun travail.

Dans les îles polynésiennes, le cocotier, le bananier, le papayer et l'arbre à pain peuvent suffire aux besoins de l'homme. Dans les déserts du Sahara le nomade sait se contenter de dattes sèches et de lait de chamelle. Dans une grande partie de l'Afrique, une sorte de millet, appelé sorgho, est la base de l'alimentation. Les anciens Mexicains se nourrissaient à peu près exclusivement de maïs. La chair du bison était le régal des Peaux-Rouges chasseurs qui habitaient entre les Montagnes Rocheuses et le Mississipi. Le Chinois vit de riz et de légumes, et sa seule boisson est le thé. L'Arabe ignore l'usage du thé et ne peut se passer de café. Les Indiens du Pérou soutiennent leurs forces en mâchant des feuilles de coca. Les Esquimaux, qui habitent des pays où le froid est toujours intense, consomment une énorme quantité de graisse et d'huile.

L'homme peut vivre en suivant un régime végétarien. Il peut vivre également en faisant de la viande la base de son alimentation. Mais le meilleur système d'alimentation est le système mixte, qui associe dans une proportion rationnelle la nourriture animale à la nourriture végétale.

L'organisme humain perd, dans son fonctionnement journalier, une portion de ses éléments constituants et il doit réparer ses pertes par l'alimentation, sous peine de dépérir et finalement de succomber à l'inanition. On a calculé que, dans les pays tempérés, l'homme, dans des conditions normales, perd 20 grammes d'azote, 300 grammes de carbone et 3 kilogrammes d'eau par vingt-quatre heures. Par conséquent, pour maintenir ses forces, il doit trouver dans sa nourriture les 20 grammes d'azote, les 300 grammes de carbone et les 3 kilogrammes d'eau qu'il élimine. Demander sa nourriture à un régime exclusivement végétal ou à un régime exclusivement animal est une chose irrationnelle dans la plupart des cas. En effet, si le régime animal fournit largement à l'organisation les albuminoïdes qui lui sont nécessaires, il n'en est pas de même pour les hydrates de carbone. Un homme qui veut manger assez de viande pour absorber les hydrates de carbone dont il a besoin devra consommer chaque jour au moins 2 kilogrammes de bœuf ou de mouton, si son régime est exclusivement animal. On sait, d'ailleurs, que dans les tribus de pasteurs qui vivent dans les steppes et qui ne se livrent pas à la culture des céréales, la consommation de la viande est énorme. Le Turcoman ou le Mongol nomade vivra exclusivement de lait pendant des semaines, parce que le lait est un aliment complet, qui suffit pour empêcher la déperdition des forces, lorsqu'on en boit trois ou quatre litres par jour. Mais quand il tuera un mouton, il engloutira plusieurs livres de viande en un repas. Le pasteur nomade dont la seule industrie est l'élevage des troupeaux est sobre par nécessité et vorace quand il en trouve l'occasion.

Le régime végétarien peut convenir à certains tempéraments. Le régime des Trappistes est presque exclusivement végétarien. Cependant les Trappistes sont en général vigoureux. Mais il faut considérer que le lait et le fromage, aliments très nourrissants, entrent pour une forte part dans l'alimentation des moines de la Trappe.

Mais il est parfaitement démontré que le régime alimentaire qui assure le mieux l'entretien des forces physiques et la conservation de la santé, c'est le régime mixte, qui comprend le pain, la viande et les légumes. D'après le docteur Varigny, un adulte peut se nourrir suffisamment avec 350 grammes de viande, 600 grammes de pain, 60 grammes de beurre et de graisse et 50 grammes de féculents par vingt-quatre heures. Mais un ouvrier qui fera une

grande dépense de forces physiques aura besoin de manger beaucoup plus; il lui faudra absorber 550 grammes de viande, 1 kilogramme de pain et 100 grammes de graisse. Dans l'armée française, la ration du soldat est de 750 grammes de pain et 300 grammes de viande et elle paraît suffisante. Evidemment, il vaudrait mieux porter la ration du soldat à 400 grammes de viande par jour. Mais la dépense inscrite au budget de la guerre pour *viande fraîche* au lieu d'être de 54 millions de francs serait portée à 72 millions, en augmentation de 18 millions de francs par an. Les petites augmentations de ration font les grosses dépenses quand il s'agit de nourrir une armée de 500 000 hommes.

En somme et d'une manière générale, le pain et la viande doivent former le fonds de la nourriture de l'homme dans les pays qui sont dans les conditions climatériques de la France. Il est donc à désirer que notre sol produise assez de blé et nourrisse assez de bétail pour suffire à l'alimentation des trente-huit millions d'habitants de notre pays, sans qu'on ait besoin d'avoir recours à l'étranger pour l'appoint de la consommation. Nous ne sommes pas dans cette situation, puisque nous importons chaque année une forte quantité de blé et d'animaux de boucherie.

La France est surtout un pays de céréales. Sur les 52 857 199 hectares qui forment la superficie du territoire de la France, les céréales occupent plus de 15 millions d'hectares, dont 7 millions d'hectares sont consacrés à la culture du froment, 1 500 000 hectares à la culture du seigle, 1 million d'hectares à la culture de l'orge, près de 4 millions d'hectares à la culture de l'avoine, 1 500 000 hectares environ restant réservés aux autres céréales, orge, méteil, maïs, sarrasin et millet.

Quant à la superficie occupée par les fourrages, elle est considérable. On compte, d'après les dernières statistiques agricoles, 550 000 hectares occupés par les racines fourragères, 850 000 hectares par les plantes fourragères annuelles, 2 850 000 hectares par les prairies artificielles, 4 500 000 hectares par les prés et 1 700 000 hectares par les herbages pâturés. L'étendue des terrains consacrés aux cultures fourragères est donc de 10 500 000 hectares, auxquels on pourrait ajouter 5 500 000 hectares de landes, pacages, pâtis et bruyères.

En somme, les cultures fourragères couvrent la cinquième partie du territoire de la France. Comme il s'agit de cultures dont les produits servent tous à la nourriture des animaux domestiques, on peut considérer que la production du bétail, c'est-à-dire de la viande, est en rapport direct avec la production des fourrages.

Les cultures fourragères demandent un climat tempéré et de

l'eau. Aussi nos départements méridionaux, dont le climat est chaud et sec, sont-ils pauvres en cultures fourragères. Dans notre pays la production des fourrages et, par conséquent, du bétail, se concentre surtout en Normandie, dans la large bande de territoire s'étendant de l'embouchure de la Loire à celle de la Gironde et dans les départements du plateau central, Puy-de-Dôme, Cantal, Allier, Nièvre, Cher, Saône-et-Loire, Creuse et Doubs.

La France est surtout riche en gros bétail. L'espèce bovine, à elle seule, compte plus que toutes les autres espèces réunies dans la valeur totale des animaux de ferme. La chèvre, animal des pays pauvres et montagneux, ne représente que 1/2 pour 100 du capital cheptel de la France. L'espèce ovine en représente 10 pour 100 et l'espèce bovine plus de 50 pour 100. On estime que l'espèce bovine compte en France, taureaux, bœufs, vaches et veaux, plus de 13 millions de têtes représentant une valeur de plus de 3 milliards de francs; l'espèce ovine compte 24 millions de têtes représentant une valeur de 572 millions.

Le but de l'exploitation rurale bien comprise est de donner des bêtes de rente, c'est-à-dire des bêtes qui fournissent, en échange de leur nourriture et des soins qu'on leur donne, des produits vendables, dont le prix vient augmenter le revenu net de l'exploitation. Dans cet ordre d'idées l'élevage du bœuf est, en général, plus profitable que celui du mouton, et il n'est pas à regretter que dans notre pays la proportion des animaux de boucherie de l'espèce bovine tende à s'accroître de plus en plus relativement aux animaux de boucherie de l'espèce ovine.

Ce sont les régions à herbages naturels qui expédient le plus de bœufs sur les marchés. Sous ce rapport le marché de Paris montre assez exactement l'importance relative des départements français.

Paris est un gros mangeur de viande, puisque sa population, qui représente 6 1/2 pour 100 de la population de tout le pays, absorbe 15 pour 100 de la viande produite par toute la France.

L'agglomération parisienne tire les bœufs nécessaires à sa consommation des départements de Maine-et-Loire, du Calvados, de la Dordogne, de la Nièvre, de l'Orne, de la Charente, de la Vendée, et, dans une proportion moindre, de l'Allier, de la Charente-Inférieure, de la Mayenne, de Saône-et-Loire, de la Haute-Vienne, du Cher, de la Côte-d'Or, de la Sarthe. Les départements de l'Aisne, de Seine-et-Oise, du Cantal, du Nord, de l'Indre, de la Nièvre, de l'Aveyron, de la Dordogne, de l'Aube et de l'Eure-et-Loir fournissent à Paris, sous forme de moutons engraissés, un nombre respectable de gigots et de côtelettes. Mais l'Algérie et surtout l'Allemagne nous font des envois considérables de moutons. D'ail-

leurs, le tiers de la quantité de viande de mouton consommée en France vient de l'étranger et spécialement de l'Allemagne, tandis que nous n'importons que 3 pour 100 de notre consommation de viande de bœuf.

On estime que la consommation de la France en viande de boucherie est de 1 milliard 250 millions de kilogrammes par an, dont 92 pour 100 sont fournis par l'agriculture française et 8 pour 100 par l'importation étrangère. La consommation de la viande de boucherie en France serait de 33 kilogrammes par an et par tête. Mais cette consommation est très inégalement répartie, puisqu'à Paris, la consommation de la viande de boucherie s'élève à 180 millions de kilogrammes par an, ce qui équivaut à 75 kilogrammes par tête. On peut dire qu'en moyenne, l'habitant des villes consomme trois fois plus de viande que l'habitant des campagnes. La consommation de la viande en France a doublé depuis cinquante ans. Le seul pays d'Europe où l'on mange plus de viande qu'en France est l'Angleterre, où la consommation de viande de boucherie dépasse 50 kilogrammes par tête.

Un animal destiné à la boucherie est *en bonne chair* quand il est préparé à l'engraissement; il est *demi-gras* quand son engraissement est peu avancé; *gras* ou *en bonne condition* quand les dépôts sont graisseux; de *haute graisse* ou de *haute condition* quand l'embonpoint a été poussé à son maximum. D'après Knab, un bœuf en chair rend 50 à 52 pour 100 en viande et 8 à 10 pour 100 en suif; un bœuf demi-gras rend 53 à 55 pour 100 en viande et 9 à 12 pour 100 en suif; un bœuf gras rend 59 à 60 pour 100 en viande et 10 à 16 pour 100 en suif; un bœuf fin gras ou de haute graisse rend 62 à 67 pour 100 en viande et 12 à 24 pour 100 en suif. Mais ces calculs ne peuvent être que très approximatifs. Un boucher expert sait apprécier, en examinant et en palpant la bête vivante, la proportion de viande et de suif qu'elle donnera quand elle sera abattue.

La bête achetée pour la boucherie est conduite à l'abattoir. Le travail de l'abattoir consiste dans l'*abatage* et dans l'*habillage* des bêtes. L'opération de l'habillage consiste à séparer et à dépouiller les différentes parties de l'animal abattu. Elle se complète à l'*étal.* On sait que dans les boucheries on appelle étal la table sur laquelle la viande est exposée; des barres de fer horizontales, munies de forts crochets, servent à la suspension des quartiers dépecés.

A Paris, on distingue quatre qualités ou *catégories* de viande dans le bœuf et trois dans le veau et le mouton.

La première qualité du bœuf comprend les morceaux de viande fournis par les grosses masses du train de derrière et des lombes.

C'est l'*aloyau*, le *filet*, l'*entrecôte première*, la *culotte*, le *quasi* ou *tende de tranche*, la *tranche* et le *gîte à la noix* ou *semelle*. Parmi les morceaux de première qualité, le plus estimé est le filet, parce que c'est la viande que donne la partie presque inactive de l'animal, à la face inférieure de la région lombaire, à l'entrée du bassin. On considère comme viande de deuxième qualité celle qui est fournie par la partie antérieure des muscles de l'épine dorsale, par les masses charnues des épaules, par quelques parties de la région costale et par la portion de l'encolure qui est en contact avec l'épaule. Cette viande est formée de muscles enveloppés de lames fibreuses ou entremêlées de tissus cellulaires lâches ayant un aspect filandreux. Ce sont le *talon de collier*, les *plats de côtes découvertes*, l'*épaule* ou *paleron*, l'*entrecôte deuxième* et la *bavette*. Des procédés d'engraissement perfectionné permettent d'assimiler certains morceaux de deuxième qualité aux morceaux de première qualité et de les classer comme tels. La troisième qualité comprend la viande fournie par les muscles plutôt membraneux que charnus des parois du ventre et du flanc, par les muscles fibreux, durs et résistants qui constituent la partie inférieure des jambes et par les muscles entremêlés de tendons, de vaisseaux et de tissus cellulaires. C'est le *collier* ou *collet*, le *pis*, le *gîte de devant*, le *gîte de derrière* ou *trumeau* et les *plats de côtes couvertes*. La quatrième catégorie ne comprend que la queue et la viande qui se trouve sous le paleron et sur les joues. Ce sont les *plats de joues* et la *queue*.

Dans le veau, la première qualité comprend le *cuissot*, le *rognon*, la *longe* et le *carré couvert* ou *côtes couvertes*. Le cuissot, qui est la partie postérieure et charnue du veau, comprend l'*entre-deux*, qui est le morceau le plus estimé, la *rondelle*, le *cul de veau* et le *quasi*. La longe est placée entre le cuissot et le carré couvert et correspond à la culotte du bœuf. On sait ce qu'est le rognon. Le carré couvert est la partie qui comprend l'ensemble des côtes de l'animal et qui se vend soit en un seul morceau à mettre à la broche, soit en côtelettes. On classe dans la deuxième qualité l'*épaule* ou *paleron*, la *poitrine* et les *côtes découvertes* ou *côtelettes*. Les morceaux de troisième qualité sont le *collier* ou *collet*, les *basses-côtes*, les *jarrets*, les *pieds*, la *fraise*. Le *foie* et les *riz* sont des morceaux de choix classés à part, hors catégories.

Enfin, en ce qui concerne le mouton, on classe dans la première qualité le *gigot* et les *carrés;* dans la deuxième qualité, les deux *épaules* ou *éclanches*, et dans la troisième qualité la *poitrine*, le *collet* et les *débris* de côtelettes.

Les *déchets* se composent de tout ce qui n'est pas viande. Ils

comprennent la *peau*, qui est utilisée par les tanneurs, les hongroyeurs, les mégissiers et les parcheminiers; le *suif*, qui, mis en œuvre d'abord par les fondeurs, est employé ensuite dans la fabrication des chandelles, dans la stéarinerie et dans la parfumerie; les *pieds* de bœuf, employés surtout par les fabricants d'huiles; les *gros os*, vendus aux tabletiers; les *petits os*, qui servent à faire du noir animal; la *corne*, la *bourre*, les *rognures*, les *intestins*, la *vessie* et les *patins*, qui servent à divers usages industriels; les *abats*, c'est-à-dire le *mou*, la *cervelle*, la *langue*, le *cœur*, les *poumons*, la *rate*, le *mufle* et les *estomacs*, qui seront livrés à la triperie.

Lorsque l'on questionne les éleveurs de bestiaux sur l'état de leurs affaires, ils répondent généralement : « Le bétail se vend mal; nous ne gagnons rien à faire de la viande; souvent même nous sommes en perte. » Et d'un autre côté, si l'on s'adresse à celui qui va faire ses achats à la boucherie, il vous déclare que la viande est hors de prix. Et ils ont raison tous deux : le producteur vend la viande bon marché et le consommateur la paye cher.

Si le consommateur paye cher le pot-au-feu ou le gigot que le producteur vend bon marché sous forme de bœuf ou de mouton, il faut, nécessairement, que quelqu'un bénéficie de la grande différence qui existe entre le prix de la viande sur pied dans les campagnes et le prix de la viande abattue dans les villes. Examinons quels sont les intermédiaires qui se placent entre le producteur et le consommateur.

Voici un bœuf qui arrive sur le marché de Paris. Il a passé par les mains de plusieurs intermédiaires. L'agriculteur qui a engraissé l'animal l'a vendu à un marchand du pays. Celui-ci l'a cédé à son tour à un acheteur en gros. L'acheteur en gros l'a amené à Paris, et l'a vendu à un *chevillard*, c'est-à-dire au boucher en gros. C'est le chevillard qui fait abattre le bœuf et qui en vend la viande au boucher de détail, après en avoir distrait la peau, les abats, le suif, les pieds et les intestins, qui forment ce qu'on appelle, en termes de boucherie, le *cinquième quartier*. Ce cinquième quartier du bœuf représente une valeur qui varie de 60 à 120 francs.

Pour se rendre compte des causes de l'énorme différence qui existe entre le prix de la viande sur pied et celui de la viande abattue, il faut suivre le bétail dans les étapes successives qu'il parcourt de son champ d'élevage à l'étal du boucher qui vend aux consommateurs les divers morceaux de l'animal. Autrefois l'éleveur amenait lui-même sa bête au marché pour la vendre. Comme ce sont maintenant des commissionnaires qui vont acheter les animaux de boucherie dans les campagnes et en forment des bandes qu'ils conduisent à la ville, il faut bien que ces intermédiaires réalisent

un bénéfice, et le prix du transport varie, naturellement, suivant les distances et les moyens de communication. Pour un bœuf normand, on évalue en moyenne à 20 francs les frais de voyage de l'animal, des pâturages où il a été élevé à la gare de Paris. De la gare, la bête est conduite au marché central de la Villette, ce qui ajoute 1 franc aux frais de transport par voie ferrée. Le bœuf paye 3 fr. 50 de taxe d'entrée au marché. Le droit d'abri est de 0 fr. 50 par jour. Outre le droit d'abri, l'animal a à payer une taxe de place. Puis, après l'arrivée au marché, intervient le courtier, qui se charge de vendre le bétail au boucher en gros ou chevillard. C'est le courtier qui organise les arrivages de bestiaux, au moyen du télégraphe, suivant les besoins du marché. Le courtier prélève généralement pour sa commission un droit de 5 francs par tête sur les bœufs et de 2 francs sur les veaux et les moutons. Les bêtes vendues sont ensuite conduites à l'abattoir. Là le bétail est soumis à une nouvelle redevance, qui varie entre 5 et 10 francs pour les bêtes à cornes, et qui est de 1 fr. 25 pour les moutons. Le droit d'abatage est de 2 francs par 100 kilos. En sortant de l'abattoir, la viande est soumise à l'octroi, qui prélève un droit de 11 centimes par 100 kilos.

Tous ces frais et toutes ces taxes augmentent de 90 à 100 fr. le prix de revient du bœuf entre le champ d'élevage et l'étal du boucher.

Quelle est maintenant la part que prélève le boucher qui vend directement la viande, en détail, au consommateur? Elle est considérable, puisqu'un de nos grands agriculteurs a pu dire, dans un congrès des sociétés coopératives, sans que son assertion ait été réfutée : « Nous vendons nos bêtes grasses 0 fr. 60 le kilo. Vous payez la viande 2 francs le kilo. » Si le consommateur paye la viande trois fois le prix que la vend le producteur, c'est évidemment excessif.

L'habileté du boucher consiste principalement dans les *substitutions* par lesquelles il fait passer du faux-filet pour du filet, de la viande ordinaire de première catégorie pour du faux-filet, de la viande de deuxième catégorie pour de la viande de première catégorie. Un bœuf de moyenne taille, abattu et dépouillé, donne une quantité d'environ 300 kilos de viande. A Paris, le boucher achète cette viande à raison de 1 fr. 40 ou 1 fr. 50 en moyenne le kilo. Trois cents kilos de viande à 1 fr. 50 représentent pour le boucher un déboursé de 450 francs pour l'achat d'un bœuf. Avec les droits d'octroi et certains autres frais, le bœuf que le boucher aura acheté lui reviendra à 500 francs avant d'entrer dans la boucherie.

Voyons maintenant à quel prix le boucher vendra ce bœuf qui lui revient à 500 francs.

Ce bœuf lui fournira normalement 9 kilos de filet, 18 kilos de faux-

filet, 90 kilos de viande de première catégorie, 90 kilos de viande de deuxième catégorie, 90 kilos de viande de troisième catégorie.

Voici, d'après cela, le raisonnement que vous fera le boucher parisien : Le filet valant 4 fr. 80 le kilo, le faux-filet 4 francs, la première catégorie 2 fr. 10, la deuxième catégorie 1 fr. 60 et la troisième catégorie 1 franc, je vendrai mes 300 kilos de viande dans les conditions suivantes :

9	kilos de filet à 4 fr. 80.	43	»
18	— de faux-filet à 4 fr.	72	»
90	— de 1re catégorie à 2 fr. 10. . .	189	»
90	— de 2e catégorie à 1 fr. 60. . .	144	»
90	— de 3e catégorie à 1 fr	90	»
3	— (1 pour 100) de déchet. . . .	»	»
300	kilos en tout, soit.	538	»

Donc, un bœuf qui m'est revenu à 500 francs me rapportera 538 francs. L'écart entre mon prix d'achat et mon prix de vente n'est pas exorbitant. Si l'on tient compte de mes frais de loyer, de ma patente, du personnel nombreux et bien payé qui est nécessaire dans une boucherie, on voit qu'il me restera, en somme, un bénéfice net bien peu considérable, 5 ou 10 francs tout au plus par bœuf débité. Le consommateur n'a donc pas à se plaindre, et il m'est impossible de réduire mes prix de vente.

Tel est le raisonnement du boucher. Mais le consommateur, qui sait ce qui sort de sa bourse pour payer un bifteck ou un aloyau, n'entend pas de cette oreille, d'autant plus qu'on lui raconte que les bouchers, non seulement à Paris, mais même dans des villes de moyenne importance, réalisent couramment 30 et 40 000 francs de bénéfices nets et se retirent des affaires, après quinze ou vingt ans d'exercice, avec une fortune très ronde. Il flaire un mystère. Et il se trouve des gens curieux et chercheurs qui lui révèlent ce mystère et qui lui apprennent que les bouchers, par un habile remaniement des catégories de la viande, arrivent à tirer de la vente d'un bœuf débité à leur étal un bénéfice beaucoup plus considérable que celui qu'ils accusent.

D'après le docteur Luro, qui a publié une étude très intéressante sous ce titre alléchant : *la Vie à bon marché*, voici comment opèrent généralement les bouchers pour augmenter leurs bénéfices. Aux 18 kilos de faux-filet normal, on ajoute même poids (18 kilos) de viande de première catégorie, ce qui donne, *au minimum*, une plus-value de 1 fr. 90 par kilo, soit 34 fr. 20 de bénéfice. Sur la deuxième catégorie, on emprunte 25 kilos pour les classer dans la

première : différence en plus, 12 fr. 50. Sur la troisième, on en prend 20 kilos qui passent dans la deuxième : plus-value 12 francs. On a aussi, sur l'étal, un quartier de vache bien dépecé et prêt, selon la demande, à devenir du *bœuf* de première ou de deuxième catégorie.

La différence entre les prix est notable : de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 par kilo. Soixante kilos de viande de vache, vendue comme viande de bœuf, donnent un bénéfice occulte de 24 francs. Le profit irrégulier de ces substitutions (sans parler de la réjouissance ni de la graisse comptée au client au prix de la viande) atteint 82 francs, qui, ajoutés aux 38 francs de profit licite, donnent, au boucher détaillant, 120 francs de profit pour le bœuf entier.

L'art des *substitutions* est employé par les bouchers pour le veau et le mouton aussi bien que pour le bœuf. De sorte qu'un boucher, qui est censé gagner 40 francs sur la vente d'un bœuf de poids moyen, 12 à 15 francs sur la vente d'un veau et 5 à 6 francs sur la vente d'un mouton, arrive en réalité à réaliser 120 francs sur le bœuf, 40 francs sur le veau, 15 à 20 francs sur le mouton.

En admettant qu'il ait une vente moyenne de 3 bœufs, 3 veaux et 10 moutons par semaine, le boucher gagnera facilement 600 francs par semaine. S'il fait un gros chiffre d'affaires, il pourra gagner jusqu'à 1000 et 1500 francs par semaine, ce qui, tous frais déduits (loyer, éclairage, patente, personnel, etc.), lui laissera à la fin de l'année un très beau bénéfice.

Malheureusement on ne peut pas espérer que la concurrence entre les bouchers amène une baisse de prix, parce que, dans la plupart des villes, les bouchers se sont syndiqués dans le but de maintenir leurs tarifs actuels.

Revenons à l'histoire de notre bœuf.

Nous avons vu que ce bœuf de 500 kilos poids vif a produit en réalité comme prix de vente :

Pour les quatre quartiers livrés en détail aux consommateurs, 620 francs;

Pour le cinquième quartier, de 70 à 120 francs;

En tout de 690 à 740 francs. Mettons 700 francs en chiffres ronds.

Si l'éleveur de bestiaux n'a vendu son bœuf que 250 francs ou 300 francs au sortir de l'étable, vous voyez combien le prix de cette denrée s'élève en allant du producteur au consommateur, et combien sont considérables les sommes prélevées par divers intermédiaires, petit marchand de bestiaux, marchand en gros, chevillard et boucher.

Il faut reconnaître d'ailleurs que les bouchers, dans les villes et surtout à Paris, ont à supporter de lourdes charges pour le loyer, la patente, le service, l'éclairage, etc. En 1848, on calculait que

les frais généraux d'une boucherie ordinaire à Paris s'élevaient à 15 000 francs par an. Aujourd'hui, il faudrait compter au moins le double et il y a dix huit cent cinquante établissements de boucherie à Paris. Les boucheries, même de médiocre importance, doivent entretenir un étalier, deux garçons et une domestique pour faire la cuisine de la famille et des employés. Les garçons bouchers sont de vigoureux gaillards qui ont bon appétit et qui veulent être bien nourris. Une autre cause de dépense pour la boucherie parisienne est le service des réassortiments. Le boucher en détail achète les bœufs et les moutons entiers. Or, dans les quartiers riches, on ne demande aux bouchers que des morceaux de choix. Pour satisfaire aux exigences de sa clientèle, le boucher des quartiers riches est obligé de *se réassortir* auprès des bouchers des quartiers ouvriers, c'est-à-dire d'acheter à ceux-ci de la viande de première catégorie et de leur céder de la viande de qualité inférieure. Quand vous sortez à Paris, dans la matinée, vous voyez des voitures de bouchers chargées de viandes qui vont, avec une rapidité inquiétante, porter de la viande d'un quartier excentrique à un quartier du centre et réciproquement. C'est le service des réassortiments qui se fait. Ce service ne laisse pas d'être coûteux. En outre, le « bourgeois » parisien veut qu'on lui porte sa viande chez lui comme son pain. Il faut que le boucher lui envoie tous les matins le *petit garçon* prendre sa commande et rapporte ensuite le bifteck ou les côtelettes du déjeuner et le gigot ou le rôti de veau du soir.

Etonnez-vous, après cela, de payer votre viande 3 fr. 50 ou 4 francs le kilogramme et d'avoir 900 grammes de viande sur votre table quand le boucher a marqué 1 kilogramme sur la facture! « Je paye 4 francs le kilogramme ce qui vaut 2 francs, direz-vous. » Soit, vous payez 2 francs pour la viande et 2 francs pour tout ce que vous exigez du boucher qui vous la vend.

D'une manière générale, le prix de viande en France a augmenté sensiblement. Voici la moyenne des prix à vingt-cinq ans de distance, d'après les statistiques administratives :

Prix du kilogramme :

	En 1867.	En 1892.
Bœuf.	1 fr. 32	1 fr. 56
Vache	1 fr. 16	1 fr. 43
Veau.	1 fr. 37	1 fr. 64
Mouton.	1 fr. 43	1 fr. 82
Porc.	1 fr. 44	1 fr. 49

C'est en vingt-cinq ans une augmentation de 0 fr. 24 par kilogramme sur le bœuf, de 0 fr. 27 sur la vache, de 0 fr. 27 sur

le veau, de 0 fr. 39 sur le mouton et de 0 fr. 05 sur le porc. Le prix de la viande abattue est donc en forte hausse, tandis que le prix de la viande sur pied a beaucoup baissé. Le consommateur paye la viande plus cher et le producteur la vend meilleur marché. C'est l'intermédiaire, ou plutôt ce sont les intermédiaires qui empochent la différence. Il est vrai que le cinquième quartier produit beaucoup moins qu'autrefois, par suite de la baisse des prix du suif et du cuir. Nous ne sommes plus au temps où la viande de bœuf pouvait être livrée au consommateur au prix payé au producteur, la vente du cinquième quartier suffisant à couvrir les frais de transport et les frais généraux et à laisser un bénéfice aux intermédiaires.

Le commerce de la boucherie proprement dite ne concerne que le débit de la viande de bœuf, de veau et de mouton et par extension de cheval, de mulet et d'âne. A la boucherie, se rattachent la charcuterie, c'est-à-dire le commerce de la viande de porc, cuite ou préparée; la triperie, c'est-à-dire la vente de certaines issues de bestiaux préparés par la cuisson; enfin la fonte et le commerce du suif.

La conservation de la viande à l'état frais est une des grandes difficultés du commerce de la boucherie. En hiver, la viande se garde sans inconvénient pendant quatre jours et même plus, si le temps est bien sec. Au printemps et en automne, trois jours sont le terme moyen de conservation pour la viande de bœuf et deux jours ou deux jours et demi pour la viande de veau et de mouton. En été, la viande de bœuf peut se conserver saine pendant quarante-huit heures et celle de mouton et de veau pendant trente-six heures seulement, quand la chaleur est forte. Dans les temps orageux, toutes les viandes sont susceptibles de *tourner* en douze heures, quelquefois même en moins de temps. Aussi les bouchers se prétendent-ils exposés à de grosses pertes pendant la saison d'été.

La difficulté de conserver les viandes abattues a fait naître l'industrie des conserves alimentaires.

On sait par les travaux de Pasteur que la putréfaction des viandes est le résultat du développement de micro-organismes particuliers, dont l'illustre savant a établi l'existence et l'action. Pour que la putréfaction se produise, il faut que les micro-organismes auxquels elle est due soient placés en présence de l'air dans des conditions de température et d'humidité aptes à favoriser leur développement. L'air, l'eau et la chaleur sont donc les trois facteurs de la putréfaction des viandes.

L'industrie des conserves alimentaires a appliqué à la conservation des viandes les trois systèmes de la dessiccation, de la congélation et de la stérilisation.

La dessiccation, qui est le moyen le plus anciennement employé,

consiste à priver l'aliment qu'on veut conserver de la plus grande partie de son eau. Les micro-organismes ne peuvent plus s'y développer.

La congélation ne détruit pas les micro-organismes, mais arrête leur développement tant que dure l'application du froid.

Enfin, la stérilisation par la chaleur détruit les micro-organismes.

Ce sont des Français qui ont créé ces trois branches de l'industrie de la fabrication des conserves alimentaires : Masson, en tentant les premiers essais de conservation des légumes potagers par la dessiccation; Nicolas Appert, en fabriquant les conserves qui portent son nom, d'après le principe de la stérilisation par la chaleur; Charles Tellier, en faisant le premier essai industriel de conservation des viandes fraîches par le froid; Giffard, en inventant la machine pour la production du froid.

C'est surtout l'Amérique du Sud qui produit de la viande, et c'est dans la République Argentine que l'industrie de la préparation des viandes de conserves pour l'exportation a pris une extension considérable. Des montagnes du Vénézuela au golfe de Saint-Georges se déroulent d'interminables plaines, des forêts impénétrables, ou du moins *impénétrées*, des steppes sans limites. Au nord, les *llanos* de l'Orénoque ont une étendue de 880 000 kilomètres carrés; au centre, la *selva* de l'Amazone occupe une surface de 7 500 000 kilomètres carrés. Au sud, les pampas de la Plata offrent une aire de 4 200 000 kilomètres carrés (huit fois l'étendue de la France entière), qu'occupent en plus grande partie des prairies où paissent d'innombrables troupeaux. La République Argentine, qui a une superficie de 2 836 000 kilomètres carrés, pourrait produire assez de viande pour nourrir deux cents millions d'hommes. L'Uruguay, qui a 186 000 kilomètres carrés, est également un pays de grande production de viande. On abat chaque année 2 000 000 de bœufs et de vaches dans la République Argentine, et 1 500 000 dans l'Uruguay; le nombre des moutons sacrifiés dans ces deux pays est d'environ 20 000 000 de têtes par an. Le prix des bœufs, dans ces pays, est de 15 à 20 dollars (75 à 100 francs) par tête au printemps, au moment des opérations de boucherie, et de 8 à 10 dollars (40 à 50 francs) à l'automne, quand la saison de l'abatage est passée. Les opérations se font dans de grands établissements appelés *saladeros*, où les animaux sont abattus, dépecés et salés, fumés ou convertis en extrait de Liebig. Dans ces pays, un troupeau de moutons de 3000 têtes monte à 10 000 têtes en cinq ans, malgré les ventes régulières et les pertes. On appelle *gauchos* les bergers qui capturent et gardent les troupeaux. Ces gauchos passent leur vie à cheval et parcourent chaque jour d'énormes distances. Les pâtres-centaures de l'Amérique du Sud ont tellement

contracté l'habitude du cheval qu'il leur arrive, dit-on, de pêcher à la ligne du haut de leur monture. Ils vivent de farine de manioc, de haricots noirs, de citrouilles et de maté, mais surtout de viande sèche. Dans les pampas, dont les gauchos sont à peu près les seuls habitants, on prend pour sièges des crânes de bœuf portant encore leurs cornes, on dort sur des cuirs de bœuf, on boit dans des cornes évidées. Les habitations sont faites de tentes de cuir; et des peaux flottantes remplacent les portes et les fenêtres. C'est la vie du pasteur des temps primitifs. Au sein de la civilisation moderne, le gaucho vit presque en sauvage.

On estime que le cinquième de l'effectif du bétail peut être livré chaque année à l'abattoir. Autrefois, on n'utilisait que les peaux, les cornes et la graisse des animaux abattus; on prélevait pour l'alimentation quelques morceaux de choix et l'on jetait le reste. Maintenant la viande est livrée aux usines pour la dessiccation, la salaison, la congélation et la préparation des extraits concentrés de Liebig et autres.

La viande congelée de l'Amérique du Sud peut-elle faire une concurrence sérieuse à nos viandes françaises? Cette viande possède des qualités nutritives et n'est pas malsaine. Mais elle n'a pas la saveur de nos viandes fraîches. Sa supériorité, c'est son bon marché. La viande argentine, transportée au Havre, revient à 0 fr. 90 le kilogramme; il faut y ajouter 0 fr. 13 pour le droit de douane. En la vendant 1 fr. 20 le kilogramme, le boucher fait un beau bénéfice.

Mais ce n'est point par l'importation des céréales de l'Amérique du Nord et des viandes de l'Amérique du Sud qu'il faut chercher à résoudre le problème de la vie à bon marché pour les classes populaires. Il est d'intérêt national que la France produise le blé et la viande nécessaires à son alimentation et ne demande pas à l'étranger les produits que son sol peut fournir. Aussi a-t-on raison de défendre l'agriculture par des droits de douane contre l'invasion des blés et des viandes que produisent les pays neufs. Mais, en maintenant les droits de douane, qui sont les forteresses de notre agriculture contre l'étranger, ne pourrait-on supprimer pour l'entrée de la viande dans les villes les droits d'octroi, qui constituent des barrières entre le producteur français et le consommateur français? En 1893, la viande *de provenance française* a payé à l'octroi de Paris 12 503 529 francs pour 128 427 931 kilogrammes de viande de boucherie, et 2 245 189 fr. pour 23 062 928 kilogrammes de viande de porc. Si le Conseil municipal de Paris prenait les intérêts du peuple, il exonérerait les consommateurs des 15 millions de francs qu'ils payent sur la

viande et reporterait ces 15 millions de francs sur l'alcool. On se gardera bien de faire cette réforme d'un caractère vraiment démocratique, parce que l'on ne veut pas mécontenter les cabaretiers, gens influents, qui jouent un grand rôle dans les élections. L'Assistance publique, à Paris, distribue 1 500 000 kilogrammes de viande par an. Ces 1 500 000 kilogrammes de viande, dont le prix initial est de 1 fr. 10 le kilogramme, payent 170 000 francs de droits à la Ville!

La suppression des droits d'octroi sur la viande serait un moyen d'amener la diminution du prix de la viande, qui est l'aliment le plus nécessaire après le pain. Il y aurait aussi une tentative à faire pour créer des boucheries coopératives qui achèteraient directement la viande au producteur. Les intermédiaires qui se placent entre le producteur et le consommateur font doubler le prix de la viande. Les syndicats agricoles pourraient, jouer le rôle de courtiers honnêtes entre l'éleveur de bestiaux et le boucher du détail. Leur intervention serait aussi utile au producteur qu'au consommateur, puisque celui-ci paierait meilleur marché la viande abattue, tandis que celui-là vendrait plus cher la viande sur pied. J'ai entendu un grand agriculteur, membre d'un syndicat, expliquer cette opération d'une manière saisissante : « Le mouton vendu par l'éleveur, à la Villette, au prix de 0 fr. 65 la livre, disait-il, est livré au consommateur au prix de 1 fr. 30. Nous avons un homme de confiance à qui nous allouons 0 fr. 15 centimes par livre. Le producteur vend son mouton 18 sous au lieu de 13, le consommateur le paye 21 sous au lieu de 26; l'un vend mieux, l'autre achète meilleur marché. Chacun y trouve son compte. » Malheureusement il ne semble pas qu'on ait fait beaucoup d'efforts pour appliquer le système coopératif au commerce de la boucherie. Il y a bien peu de boucheries coopératives en France et elles ne trouvent guère d'appui auprès de la population.

En résumé, on n'a jamais rien fait de sérieux pour donner aux habitants des villes la viande à bon marché. Il y aurait là cependant un grand service à rendre aux classes nécessiteuses. C'est surtout dans les villes que la viande de boucherie est un aliment de première nécessité. Une nourriture animale, fortement azotée, est nécessaire à l'homme qui vit dans une température basse, humide, imprégnée de vapeurs d'eau; elle est indispensable à l'homme qui a un travail de bureau ou d'atelier dans un air qui n'est pas aussi pur, aussi vivifiant que celui de la campagne; et il faut bien considérer que le mouvement d'immigration des habitants des campagnes dans les villes manufacturières doit augmenter dans de fortes proportions la consommation de la viande. A la ville la viande est essentiellement l'aliment de travail. Il en faut à celui qui exerce

une profession libérale comme à celui qui vit de son travail manuel; pour l'un et pour l'autre, manger de la viande c'est mettre dans la machine humaine du charbon qui, en lui donnant de la force, lui permet de produire plus de travail. L'ouvrier anglais fournit une somme de travail plus considérable qu'aucun autre ouvrier dans le même espace de temps, parce qu'il mange plus de viande.

La viande à bas prix! La vie à bon marché! Voilà des questions dont on ne se préoccupe guère dans les « hautes sphères politiques », et qui, au fond, intéressent beaucoup plus le public que les querelles des partis. Qu'importe aux braves gens qui travaillent pour vivre et faire vivre leurs enfants que ce soit M. Bourgeois ou M. Dupuy qui conduise le classique char « de l'Etat ». Les ministères tombent, les majorités se forment et se déforment à la Chambre, les républicains conservateurs font place aux républicains progressistes et les républicains progressistes aux républicains radicaux, le gouvernement va aujourd'hui à gauche pour revenir demain au centre, tout cela les laisse indifférents. Pourquoi s'en inquiéteraient-ils? Au milieu de ces changements, leur situation reste la même :

Et le même soleil se lève sur leurs jours.

Comme au temps du bonhomme Chrysale, le peuple vit de bonne soupe et non de déclamations. Donnez-lui à bon marché de la bonne viande pour son pot-au-feu : voilà ce qu'il lui faut. Henri IV l'avait compris.

On parle au peuple d'égalité, de justice sociale, de progrès, de lumières, d'instruction intégrale et transcendante! « Ah! les mots! les éternelles paroles! » dit le Lorenzaccio d'Alfred de Musset. Les gens qui se prétendent les amis du peuple et qui déclarent vouloir travailler à son bonheur devraient bien laisser de côté « les éternelles paroles » et s'occuper un peu plus des intérêts matériels des populations urbaines et rurales, de ces millions d'êtres pour lesquels la « lutte pour la vie » devient de jour en jour plus difficile. J'ai peut-être des idées terre à terre. Mais pour moi, le meilleur gouvernement sera celui qui saura organiser notre société de telle manière que tout homme puisse par son travail gagner assez pour manger à son appétit. C'est une honte qu'on puisse voir des gens mourir de faim dans ce beau pays de France, qui produit en abondance les trois éléments essentiels de l'alimentation : le pain, la viande et le vin.

Hervé de Kérohant.

UNE RÉVOLUTION AU GABON

En terminant mon entretien sur le cinquantenaire de notre Mission du Gabon[1], je signalais une difficulté immense, contre laquelle nous avions à lutter pour établir le christianisme dans son intégrité. « L'habitude qu'ont les parents, disais-je, d'exploiter la femme en la vendant, dès son enfance, au plus offrant, voilà l'obstacle. » Or je suis heureux de pouvoir annoncer aujourd'hui que ce principal empêchement à notre évangélisation est déjà en partie surmonté, grâce à une révolution que nous sommes en voie d'opérer dans les mœurs du pays.

Que les lecteurs du *Correspondant* veuillent bien me permettre de leur exposer brièvement comment a été obtenu ce résultat.

En arrivant au Gabon, ma première préoccupation a été de me rendre compte par moi-même de l'état de la Mission. Pendant l'année qui vient de s'écouler, j'en ai parcouru les différentes parties et vu les principales populations, tant au point de vue général de l'évangélisation qu'à celui plus particulier de l'abolition progressive de l'esclavage. Et en passant ainsi du Kamérun au Congo, des côtes du Gabon aux sources de l'Ogowé, en visitant les stations établies, en étudiant les mœurs de tant de tribus diverses, toujours la même question se posait à mon esprit : Que faire pour opérer la plus grande somme de bien avec les faibles ressources mises à ma disposition, parmi tant d'esclaves, tant d'abandonnés?

L'esclavage se rencontre sur bien des points de l'Afrique, mais presque partout il diffère. Ici, on le trouve sous des aspects différents.

Il y a d'abord l'esclavage ordinaire, connu, décrit, et pour ainsi dire classique : c'est l'individu pris et vendu, passant de mains en mains, exporté au loin, dressé, exploité. Autrefois, c'était là la grande industrie de cette contrée qui alimentait toute l'Amérique centrale et méridionale. Aujourd'hui, cet esclavage ne s'exerce plus guère qu'au profit de certaines tribus africaines, réputées plus nobles, et au détriment de certaines autres; il est particulièrement développé dans la région du Fernan-Vaz et dans le bassin du haut Ogowé.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 août 1895.

Et comme au Fernan-Vaz et sur l'Ogowé nous avons des Missions déjà installées, j'ai cru devoir établir en ces deux points du vicariat, près de nos stations, un refuge destiné à recevoir les esclaves maltraités, infirmes, malades, rejetés, destinés aux sacrifices, vendus contre leur gré, séparés de leurs familles et exposés à être transportés au loin. Ces pauvres gens, sachant désormais qu'un asile leur est assuré, « qu'une porte leur est ouverte », comme ils disent, viendront demander secours à la Mission, qui devra s'arranger avec les propriétaires pour obtenir la délivrance de ces malheureux; ceux-ci, placés sur notre terrain et dépendant de notre autorité, recommenceront leur vie qu'ils finiront dans la paix et la liberté, sous le seul joug de l'Evangile.

Le Refuge de Sainte-Anne, au Fernan-Vaz, compte en ce moment douze de ces familles reconstituées; celui de Saint-Pierre Claver, à Lastourville, trente-cinq individus, la plupart enfants ou jeunes gens.

Ce n'est là, sans doute, qu'un commencement. Mais peu à peu l'œuvre se fera connaître et apprécier dans le monde des esclaves, et la Mission étant devenue plus forte par le nombre de ses chrétiens et de ses adhérents, un résultat plus général pourra être tenté et obtenu.

En rattachant ces refuges à des Missions déjà établies, j'ai été guidé par divers motifs : ménager le personnel, éviter autant que possible des constructions nouvelles, qui sont toujours très dispendieuses, profiter de l'influence déjà acquise dans la région, faire en sorte que ces esclaves, reconstitués en familles sur le terrain de la Mission, arrivent en peu de temps à se suffire à eux-mêmes.

Mais ce n'est là qu'un côté de la question esclavagiste en cette partie de l'Afrique.

Ici, — et c'est ce que j'ai trouvé de particulier sur cette côte, — outre l'esclavage ordinaire dont je viens de parler, on se trouve en face d'une organisation sociale reconnue et acceptée, qu'on peut d'abord confondre avec la polygamie, mais qui, en réalité, est surtout et avant tout l'esclavage, l'esclavage de la femme étendu à tout ce qu'elle peut donner : sa force et sa vie, son corps et son âme.....

Ainsi, dans toute l'immense tribu des Pahouins qui couvre l'intérieur de ce pays, depuis le Kamérun jusqu'aux limites méridionales de notre vicariat et chez qui cette institution désolante est particulièrement organisée, on n'a pas d'esclaves *hommes;* on les considère comme trop difficiles à prendre et à garder. Quelquefois seulement, on s'en procure, mais c'est pour un sacrifice et pour se régaler, en une circonstance solennelle, d'une chair préférée.

L'homme étant donc éliminé pour le service, comment arriver néanmoins au résultat universellement recherché, qui est de vivre heureux sans rien faire? Car c'est là le résumé de toute la question

sociale, qui n'est pas spéciale à l'Europe. La solution est simple : on utilisera la *femme*, assez faible pour n'opposer qu'une résistance facile à vaincre, assez forte pour fournir le travail désiré... Dans la famille ainsi constituée, une femme sera donc l'épouse, la maîtresse du logis, la surveillante générale; toutes les autres, concubines à l'occasion, sont avant tout des esclaves.

Et ici, il faut bien, malgré toute la répugnance qui s'attache à ces choses, indiquer, du moins sommairement, l'horreur particulière d'une pareille condition. En somme, le travail obligatoire, tout injuste qu'il est, n'est rien à côté de ce qu'on demande à ces malheureuses et de ce qu'elles sont souvent les premières, il faut l'ajouter, à rechercher elles-mêmes.

Comme, en effet, les femmes ne paraissent pas être sensiblement plus nombreuses que les hommes, il arrive nécessairement, pendant que les riches et les anciens en ont plusieurs, que les pauvres et les jeunes gens n'en ont aucune; car le père s'occupe avant tout de lui-même et laisse son fils se créer sa propre situation comme il l'a fait pour son propre compte dans le passé.

Voici ce qui se passe : le maître de ces femmes en consacre un certain nombre à exploiter les jeunes gens et les étrangers. Ceux-ci, surpris tôt ou tard, doivent payer le propriétaire; et il se trouve alors que leurs ressources, au lieu d'être employées à se procurer une épouse légitime, s'en vont toutes ou presque toutes à payer ces dettes singulières, contractées par l'usage non autorisé d'un objet appartenant à un tiers. D'autres sont louées pour un temps plus ou moins long, en vertu d'un contrat régulier, puis reprises pour obtenir un prix plus élevé, cédées à d'autres, etc. Enfin, c'est tout un art, tout une série de procédés, tout un système social.

Dans ces conditions, au rebours de certains pays païens où la petite fille est si mal accueillie à sa naissance, ici, au contraire, elle a un grand prix. Dès ses premières années, elle est vendue au plus offrant, qui en prend possession et qui l'exploite aussitôt qu'il a pu compléter la somme convenue. Souvent même, elle est livrée contre une première avance, puis reprise en cas d'insolvabilité, rendue contre nouveaux débours, passée à d'autres gens pour payer une dette; à la mort du propriétaire, elle revient aux héritiers légitimes, avec les poules, les chèvres, le linge et le mobilier. Inutile de le dire : son prix, relativement élevé, varie suivant l'âge, la force, le savoir-faire, les agréments physiques, le tout soigneusement examiné, contrôlé et discuté sans le moindre embarras, devant l'objet même de l'ignoble marché. Ainsi se passe ici la vie de la femme, d'autant plus appréciée qu'elle est docile et plus laborieuse, mais abandonnée quand elle est infirme, vieille et incapable de travailler.

Tel est l'esclavage pahouin. Dans un ou deux siècles la postérité n'aura plus l'idée des difficultés que les missionnaires ont eu à vaincre pour constituer en ce malheureux pays la famille chrétienne.

*
* *

Maintenant que faire pour obtenir un résultat appréciable au milieu d'une pareille organisation, où l'homme, le sauvage, semble avoir mis tout ce qu'il a de mauvais et de bas? Je me le suis longtemps demandé avec une véritable angoisse.

Fallait-il, comme ailleurs, racheter individuellement des enfants pour les soustraire à cet esclavage, les élever dans nos Missions et les donner en mariage à des jeunes gens chrétiens? Déjà, avec les ressources dont ils disposaient, quelques missionnaires avaient tenté ce moyen; mais il est clair qu'il est extrêmement dispendieux et qu'il n'aboutit en fin de compte qu'à un résultat limité.

Alors, l'idée m'est venue, — idée singulière peut-être, j'en conviens, idée en tout cas bien ambitieuse si Dieu n'était pas là, — de profiter de l'influence déjà acquise par certaines de nos Missions pour essayer de modifier autour d'elles cet état social. Et sur trois points du vicariat, à Lambaréné, au Fernan-Vaz et au Cap Estérias, nous avons ce spectacle original de missionnaires travaillant à faire une révolution!...

On y a procédé méthodiquement et suivant les moyens connus, en travaillant le peuple, en ouvrant les yeux aux jeunes gens et aux femmes, en groupant les déshérités, en leur montrant leur force, en faisant entrevoir aux « exploiteurs » une grève ou une désertion générale, en formant un parti chrétien, en gagnant quelques chefs, en faisant peur aux autres, en menaçant enfin, — ç'a été le moyen suprême, — d'abandonner le pays pour aller ailleurs, avec tous ceux qui voudraient nous suivre. En même temps un procédé qui manque généralement aux révolutions classiques était mis en œuvre : des prières ferventes à la Vierge immaculée, à la femme choisie de Dieu pour racheter toutes les autres femmes.

Enfin, quand les esprits nous ont paru préparés, une grande assemblée a été convoquée. J'ajoute que, à Lambaréné, nous avons été puissamment aidés par M. Gaillard, administrateur de la région, qui a voulu lui-même présider les débats, et, au Fernan-Vaz, par M. Simon, lieutenant de vaisseau, commandant la *Cigogne*, dont la signature a donné aux engagements pris une portée légale.

Au cap Estérias, j'étais seul avec les missionnaires; mais, là aussi, le succès a dépassé de beaucoup nos espérances.

D'un côté, les chefs et les anciens de la tribu des Bengas, mêlés à quelques vieux Pahouins; d'un autre, les jeunes gens; près de là, les femmes, sous une avenue d'orangers. Debout, sur les

marches de l'escalier de la Mission, j'exposais la situation, haranguais le peuple, pendant qu'un interprète, soigneusement préparé, commentait le tout et que trois missionnaires dirigeaient le mouvement.

Peu à peu, devant la peinture de la condition des jeunes gens, qu'on exploite indignement, et devant celle des femmes « qu'on achète et qu'on vend comme des poules, qu'on échange contre des chèvres », les uns et les autres approuvent, timidement d'abord, bruyamment ensuite, et finissent par menacer d'une révolte générale et d'une désertion complète. « Partons, s'écrient-ils, la terre ne nous manque pas. Les missionnaires sont devenus nos pères : partons, et laissons tous ces vieux mourir dans leur honte. Après avoir eu toutes les femmes à leur service, il ne leur en restera pas une pour pleurer sur leurs tombes. Que faisons-nous ici? Allons fonder une tribu nouvelle! »

Quelques chefs, gagnés d'avance, influent sur l'esprit des autres, et enfin, à l'unanimité, on décide qu'un document solennel sera rédigé séance tenante et signé de tous les anciens : ce sera le code nouveau des Bengas.

Après des considérants appropriés, on y prend les engagements suivants :

1° Défense de livrer désormais à un polygame une enfant baptisée;

2° Défense de vendre une enfant avant sa nubilité, sous prétexte de mariage ou autre; après sa nubilité, défense de la livrer malgré elle;

3° Défense, en cas de maladie ou de mort, de faire usage du poison d'épreuve, soit sur des hommes libres, soit sur des esclaves;

4° A l'avenir, pour remplacer les femmes esclaves dans les travaux des champs et le soin des plantations, on s'organisera, quand la saison en sera venue, de manière à se réunir et à s'entr'aider les uns les autres dans une corvée générale, terminée par un repas commun; pour les travaux ordinaires, on louera, s'il y a lieu, des serviteurs et des servantes qui, somme toute, reviendront moins cher que des esclaves et ne déserteront pas;

5° Les situations acquises restent ce qu'elles sont, et la loi n'a pas d'effet rétroactif;

6° En cas de contravention à ces règlements, qui deviennent obligatoires pour toute la tribu, l'assemblée des anciens et des jeunes forcera le coupable à revenir sur ce qu'il aurait fait; l'esclave livrée sera libre par le fait même, la somme donnée sera perdue, et une amende, déterminée par les chefs, sera partagée entre eux.

Après la rédaction de ce code intéressant, je me disais : « Ce ne

sont peut-être là que d'inutiles engagements, *verba et voces;* mais enfin c'est un commencement, c'est un texte, c'est une base... » Eh bien, voilà que la loi s'exécute, sous la pression des opinions nouvelles, et de l'intérêt qu'on trouve à se partager l'amende.

Hier encore, le chef le plus riche de ces Bengas ayant livré une enfant d'environ sept ans à un Pongoué de Libreville, l'assemblée s'est réunie, l'enfant a été déclarée libre, et le coupable a payé une caisse d'alcool dont chacun a pu boire sa part.

Au Fernan-Vaz, le P. Bichet, se basant sur des conventions semblables, a déjà empêché plusieurs familles d'être dispersées et détruites par le poison d'épreuve.

Je raconte en toute simplicité ces opérations qui, je le reconnais, ne rentrent pas dans le cadre ordinaire de celles que tentent les missionnaires. Mais les plans de campagne doivent varier suivant les pays et les peuples, et j'ai pensé que cette *Révolution* était avouable, puisqu'elle aboutit à délivrer l'esclave par l'inauguration d'un ordre social nouveau, à transformer les mœurs dans un sens chrétien, à porter l'influence civilisatrice en dehors de l'enceinte d'un établissement de Mission, à débarrasser la place d'obstacles énormes à la propagation de l'Evangile et à reconstituer peu à peu la famille telle que Dieu l'a faite.

Mais, je dois l'ajouter, cette sorte de révolution n'est possible qu'autant que nous serons appuyés et aidés dans notre propagande par un certain nombre de jeunes gens et de femmes. Dans le Komo, par exemple, en pleine population pahouine, où l'antropophagie subsiste encore, cette tentative serait actuellement prématurée; mais j'ai cru pouvoir la préparer en réunissant à la Mission plus de soixante enfants et jeunes gens, et en fondant une communauté de religieuses, parmi lesquelles une Sœur indigène, destinée à recevoir des filles. Dans quelques années, je l'espère, le terrain sera prêt pour essayer la transformation complète.

Il en est de même de la population pahouine de l'Ogowé, où se prépare une œuvre pareille.

Enfin, à Bata, parmi les *Kombés*, la révolution va être également tentée.

L'affranchissement de la femme à Lambaréné, au Fernan-Vaz et au cap Estérias, a été obtenu sans grandes dépenses, parce que le terrain était préparé de longue date. Il n'y avait, à proprement parler, qu'à grouper les forces et à organiser dans ce but le parti chrétien.

Nous comptons ne pas arrêter là nos efforts.

L'an dernier, j'ai traversé le pays qui s'étend entre le haut Ogowé et la rivière Ngounyé : c'était la première fois qu'un Européen y paraissait. C'est une immense forêt vierge, cultivée, ici et

là, par des populations esclaves, mais dont l'accès est difficile.

En même temps, un missionnaire de ce vicariat, le P. Buléon, étudiait, pour m'en rendre compte, une autre contrée dont on disait beaucoup de bien et qui est plus à notre portée : le pays des Eshiras, situé entre le Ngounyé et le Fernan-Vaz. Il l'a trouvé superbe, sain, montagneux, fertile, extrêmement peuplé, mais l'esclavage y est organisé en grand et d'une manière odieuse. Dès le bas âge, les enfants, pris ou achetés dans ce but, y sont soumis à un traitement particulier, au cours duquel on leur fait boire des potions destinées à modifier leur volonté et à les fixer pour toujours dans leur condition.

Chose étrange! j'ai vu moi-même un enfant qu'on avait traité ainsi : sous le coup d'une suggestion véritable, il affirmait, quoique le fait fût matériellement impossible, avoir agi de concert avec un homme et une femme qu'il désignait pour ensorceler un individu, en réalité mort d'accident : lui-même lui aurait mangé le petit doigt; l'homme, la langue; et la femme, le cœur... La manœuvre avait pour but de procurer trois victimes à la famille du défunt : une pour l'esclavage, les deux autres pour l'immolation.

C'était au Fernan-Vaz : les trois, en vertu du code nouveau, ont été libérées et remises au Refuge de la Mission.

Si, au milieu de cette nombreuse population eshira, qui, d'ailleurs, nous appelle avec instance, nous pouvions fonder une œuvre où nous nous attacherions non seulement à recueillir les esclaves, mais à préparer en leur faveur une révolution pacifique semblable à celles qui sont en voie de s'accomplir ailleurs, j'ai la conviction que nous arriverions promptement à des résultats étonnants.

Dès à présent, le personnel suffisant m'est assuré pour commencer cette mission nouvelle, où nous nous trouverons avec les fameux Pygmées africains, qui ont en cette région de nombreux représentants et qui y sont très recherchés comme esclaves. Mais les ressources du vicariat me permettent à grand'peine de soutenir les œuvres existantes et je suis réduit, pour les étendre, à une impuissance qui me désole.

Je rêve, pour l'œuvre nouvelle, une installation très simple avec une action largement répandue au moyen de coadjuteurs indigènes et de jeunes gens, de manière à former peu à peu un parti chrétien, nombreux et agissant. Mais où trouver les ressources nécessaires et quelle main providentielle nous les enverra?

† A. Le Roy,

de la Congrégation du Saint-Esprit, vicaire apostolique du Gabon.

LES AMIS DE MONTAIGNE

Après l'étude synthétique et magistrale qu'il publia, l'an passé, dans la Collection des grands écrivains français [1], M. Paul Stapfer vient de compléter son travail par un autre livre consacré à la famille et aux amis de Montaigne [2]. C'est celui-ci que je me permets de présenter à nos lecteurs, à titre de régal. Il n'est, à vrai dire, que la continuation ou le commentaire du précédent, mais un commentaire anecdotique, biographique, domestique et charmant. Avec moins de cérémonie et moins d'apprêt, l'auteur des *Essais* s'y montre à nous sous un aspect plus humain, et par cela même plus ressemblant et plus vrai, justifiant ainsi le jugement « à bride abattue » de Mme de Sévigné : « Ah! l'aimable homme! qu'il est de bonne compagnie! » Je ne puis me tenir à mon tour d'adresser le même compliment à l'historien du grand sceptique. Son livre est un de ceux, — devenus rares, — où l'érudition fait tout ce qu'elle peut pour ne pas se laisser voir, où elle reste au fond de l'œuvre pour la vivifier et l'agrémenter. Rien de « pédantesque », ni de « fratesque », ni de « plaideresque ». Si Montaigne pouvait sortir de son tombeau [3], nul doute qu'il ne vînt dire à M. Stapfer, comme autrefois le Christ à saint Thomas d'Aquin : « Tu as bien parlé de moi. »

« Parler » est le mot propre, et le sous-titre de l'ouvrage, *Causeries autour du sujet*, n'en donne pas une idée suffisante. Depuis Sainte-Beuve, qui a créé le genre, il n'est si mince journa-

[1] *Montaigne*, par M. Paul Stapfer, 1895, librairie Hachette et Cie.

[2] *La Famille et les amis de Montaigne*, par le même, 1896, librairie Hachette et Cie.

[3] Ce tombeau, comme on le sait, a été transféré de la chapelle du lycée dans le grand *hall* de la Faculté des lettres de Bordeaux, dont M. Stapfer est le doyen. Il n'est pas téméraire de supposer qu'une étroite sympathie, comme de maître à élève, a dû s'établir entre le mort et le vivant, et que celui-ci, inspiré par le voisinage de la grande ombre, s'est laissé aller à la suggestion du lieu, *genius loci*, pour retracer de l'écrivain, qui est aussi son ami, le portrait le plus fidèle et le mieux réussi que nous ayons de lui.

liste qui n'ait la prétention de « causer », comme lui, la plume à la main ; et Dieu sait ce qui se cache de labeur et de ratures dans ces « causeries », et ce qui s'en dégage de somnolences. M. Stapfer n'a fait que transcrire les leçons qu'il avait données à la Faculté de Bordeaux ; il s'est visiblement appliqué à leur conserver le ton libre et familier qui caractérise aujourd'hui l'enseignement des vrais maîtres, comme aussi, à quelques exceptions près, l'éloquence des vrais orateurs. En lisant l'écrivain, on croit entendre réellement le professeur, et il s'en faut de peu qu'on ne voie se dessiner le geste dont il accompagne sa parole. Il y a des dames dans son auditoire : il ne se gêne pas de les prendre à parti, quand l'occasion s'en présente, à propos de M[lle] de Gournay ou de la fille de Montaigne ; et c'est alors sans doute que le mot de M[me] de Sévigné leur revient à l'esprit : « Ah ! l'aimable homme ! qu'il est de bonne compagnie ! » Leur seule présence est un préservatif contre ce fléau, l'ennui, qui, au dire des méchantes langues, naquit un jour de l'Université. Le moyen d'agiter, devant une si gracieuse assemblée, les questions de scepticisme, de pyrrhonisme, de panthéisme et de spinozisme, où se délectait la polémique des Messieurs de Port-Royal ! La philosophie de Montaigne avait trouvé sa place dans le premier volume publié par M. Stapfer, qui est une œuvre proprement *écrite* et longuement méditée. Ici, dans ces causeries improvisées en quoi consiste le second volume, et qui sont plutôt comme un voyage autour de l'auteur des *Essais*, le professeur s'en est tenu à peu près exclusivement aux choses de l'ordre intime et domestique. Il est de son temps : il sait que, lorsqu'il s'agit d'un écrivain sur lequel la critique et l'hypercritique ont épuisé depuis longtemps toutes les formules de la louange et du blâme, l'homme aura toujours plus d'attrait et plus de prix que son œuvre. On n'a qu'à voir ce qui se passe actuellement au sujet de Napoléon. Ses guerres, sa politique, sa diplomatie, ses institutions et ses lois, tout cela est de l'histoire ancienne, il n'en faut plus. L'intérêt s'est reporté sur les dessous de sa vie, sur ses amours, sur ses ennuis d'intérieur, sur le menu de ses festins, la coupe de ses habits, la quantité de tabac qu'il absorbait journellement, et le reste. Les Tallemant des Réaux du régime impérial ont la partie belle, à l'heure qu'il est. Ils triomphent, comme leur héros, sur toute la ligne, et les éditions vont leur train. Il est superflu, je pense, d'ajouter que M. Stapfer n'a pas eu besoin de recourir à ces petits moyens-là pour faire un sort à ses leçons et à son livre. Laissant de côté toutes les broutilles chères aux « montaignologues » du passé et du présent, il ne nous a donné de l'homme qu'il étudiait que le substantiel et l'exquis. S'il verse quelquefois dans l'anecdote,

c'est pour ajouter un trait piquant et nouveau à la physionomie du moraliste, comme ces retouches que les peintres appliquent d'une main légère à leurs portraits pour rendre la ressemblance plus complète.

Voici, par exemple, une question de pure forme, négligeable pour les critiques qui *écrivent*, presque essentielle pour le professeur qui *parle*. Comment faut-il prononcer le nom du philosophe périgourdin? Est-ce Montègne ou Montagne que l'on doit dire? Aux yeux de certaines gens, ce détail a une importance capitale. J'ai vu deux commis-voyageurs tout prêts à se couper la gorge sur cette misère, l'un tenant pour la simple voyelle *a*, l'autre pour la diphtongue *ai*. Jusque dans les amphithéâtres de nos Facultés, il y a des auditeurs pointilleux et puristes qui veulent être éclairés sur ces graves matières. Et donc le professeur a cru devoir charitablement les avertir qu'il serait peut-être bon de prononcer Montagne, pour se conformer à la vieille coutume du Midi, mais qu'il continuerait, pour son propre compte, de dire Montaigne, parce que l'usage nouvellement introduit l'exige ainsi, et qu'il faut « marcher avec son époque ».

Mais il y a une autre question, plus intéressante peut-être que celle-là, et qui est de savoir d'où venait, de quelque façon qu'on l'épelle, ce nom désormais immortel de Montaigne. Il ne venait pas des croisades, à coup sûr, mais de l'arrière-grand-père du philosophe, lequel s'appelait tout uniment Ramon Eyquem, et vendait de la morue et du poisson salé dans la rue de la Rousselle, à Bordeaux. Je ne sache pas que cette rue de la Rousselle, où je ne passais guère, étant enfant, sans me boucher le nez, ait jamais eu la prétention d'abriter des gentilshommes dans ses maisons de bois. Et alors il faut en revenir à l'histoire de gros Pierre,

> Qui, n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
> Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux.
> Et de Monsieur de l'Isle en prit le nom pompeux.

A force de vendre des sardines et des harengs, le vieux Ramon Eyquem se trouva un jour assez riche pour acheter à beaux deniers comptants la châtellenie et la terre de Montaigne au Périgord, et pour en prendre le nom qu'il légua de proche en proche à son arrière-petit-fils. Beaucoup de maisons nobles ne se sont pas fondées autrement, et l'auteur des *Essais* n'en a point rougi; mais il ne s'en est jamais vanté non plus. Son scepticisme s'est incliné devant ces avantages extérieurs et décoratifs qui le haussaient d'un cran au-dessus de la moyenne de l'humanité. Que voulez-vous?

l'homme n'est pas parfait. Montaigne aimait le panache ; — et ses armoiries, son collier de Saint-Michel, son diplôme de citoyen romain, son siège au Parlement et sa mairie de Bordeaux étaient des choses qui, dans son opinion, devaient faire partie intégrante de sa gloire. Ce serait le cas de répéter le mot de La Bruyère : « Quel besoin a Trophime d'être cardinal? » Et de même quel besoin avait l'auteur de la *Légende des siècles* d'être vicomte? Faites des révolutions aussi souvent qu'il vous plaira, inscrivez dans vos codes le principe de l'égalité, décrétez dans vos nuits du 4 août l'abolition de la féodalité et des titres de noblesse : vous n'empêcherez pas que dans certaine ville de France, que M. Stapfer n'a pas nommée, et pour cause, il n'y ait des gens qui se rengorgent en vous disant : « Moi, qui vends du vin, je suis noble, j'appartiens à l'aristocratie de l'argent et de la fortune; mais toi, qui vends du poisson, de la ficelle et des pruneaux, tu es un paria, indigne de frayer avec nous. Un millionnaire de la Rousselle! un épicier! fi donc! » Gageons que les armateurs des Chartrons n'ont que du mépris pour le nommé Montaigne.

Ayant ainsi moralisé aux dépens des hommes, M. Stapfer ne s'arrête pas en si beau chemin, et voici venir le tour des dames. Montaigne avait dit qu' « il ne requérait beaucoup de science aux femmes », et qu' « une femme était assez savante quand elle savait mettre différence entre la chemise et le pourpoint de son mari ». Par où l'on voit que le bonhomme Chrysale n'a pas même eu la primeur du mot qu'on a si souvent et si indiscrètement répété après lui. Mais Montaigne, qui avait l'esprit large et tolérant, a fini par se rapprocher de la théorie de Clitandre, en permettant qu'une femme eût des clartés de tout. Un peu de poésie ne lui messied pas, à titre d'amusement. Elle pourra tirer aussi des commodités de l'histoire. En philosophie, elle prendra la part qui sert à la vie, comme « de régler la témérité de ses propres désirs, de porter humainement la rudesse d'un mari, l'importunité des ans et des rides, et choses semblables ». Pour être moins chargé que celui des examens de l'Hôtel de Ville, ce programme-là risque encore de ne pas entrer dans la tête de beaucoup de femmes, — je ne dis pas de toutes.

Au delà des théories (si j'ose ainsi parler) de Chrysale et de Clitandre, il en est une troisième, qui s'autorise du nom respecté de M. Stuart-Mill, mais que je croirais plus volontiers émanée du propre cerveau de Trissotin. M. Stapfer nous en a transmis la substance dans les lignes qui suivent :

La femme est une personne humaine, au même titre que l'homme;

elle a donc des devoirs et des droits égaux aux nôtres. Au premier rang de ces devoirs et de ces droits figure celui de développer par l'étude toutes ses facultés, d'atteindre par l'instruction et par la culture le plus haut degré de perfection où il soit possible à la nature humaine d'aspirer. Il faut qu'elle s'instruise et qu'elle se forme, non pas *en vue d'un autre*, c'est-à-dire, pour mettre les points sur les *i*, non en vue du mari et des enfants qu'elle peut avoir, qu'elle espère avoir, mais *à cause d'elle-même*. Sa loi est de viser à l'idéal que toute créature intelligente doit se proposer pour objet, indépendamment des conditions particulières que créent le mariage et la famille, et n'y eût-il aucun homme au monde.

L'idéal de la femme libre, quoi? en attendant l'inauguration des unions libres. Je laisse à penser « l'esbahissement » où le simple énoncé de ces propositions eût jeté notre Montaigne. M. Stapfer lui-même, mieux au courant de toutes les extravagances qui se débitent à l'heure présente sur ce sujet, n'ose pas, même en présence des dames qui l'écoutent, y donner un semblant d'adhésion. Je crois pourtant, Dieu me pardonne, qu'il leur fait l'honneur de les discuter, et c'est déjà trop. Il s'en excuse, en ajoutant « qu'à toutes les divagations et à tous les assauts d'une fantaisie aventureuse résiste l'indestructible bon sens, qui ne perd point ses droits ». Moi, je ne m'y fierais pas autant que cela. Le bon sens est devenu « vieux jeu » depuis quelque temps, et il ne fait pas bon de plaider sa cause. J'en juge par les applaudissements décernés aux théories de M. Ibsen, qui sont absolument les mêmes que celles de Stuart-Mill, et par les sympathies dévolues à cette détraquée de Nora Helmer, qui plante là son mari et ses enfants pour aller courir le monde, et y apprendre à développer dans tous les sens l'être humain qui est en elle, — à ce qu'elle dit.

Mais le siècle même de Montaigne nous a fourni un autre exemple de ce genre d'aberration dans la personne, très distinguée d'ailleurs, de Mlle de Gournay, qui fut l'amie du philosophe et qui se proclamait sa fille, comme, au siècle suivant, Mme de Grignan le fit de Descartes, quoique avec moins de tapage. Molière n'était pas encore né : le ridicule ne s'était pas encore attaché à la profession de femme ou de fille savante, et Mlle de Gournay n'avait pas à le redouter, encore qu'elle fût de force à le braver. Dès sa première jeunesse, elle s'était jetée à corps perdu dans l'étude des littératures et des philosophies, et elle en avait essayé tous les genres, sans exceller malheureusement dans aucun. Mais elle avait le feu sacré, et elle l'entretenait pieusement en elle, comme une vestale qu'elle eût mérité d'être à Rome, pendant les quatre-vingts ans

que dura sa longue vie de labeur ininterrompu. Elle a écrit des romans, — un au moins, — dans le plus mauvais goût de Mlle de Scudéry, et que M. Stapfer s'est donné la peine, bien inutile, d'analyser; mais son vrai, son seul, son grand roman, a été son amitié pour Montaigne, à quoi elle doit l'espèce de notoriété dont elle jouit encore, en dépit de l'oubli qui a dévoré ses œuvres. C'est un bonheur pour les esprits médiocres d'avoir vécu dans l'ombre d'un grand homme, comme Eckermann dans celle de Gœthe, comme l'abbé de Langeron dans celle de Fénelon, et tant d'autres que je pourrais citer. On y gagne un nom inséparable de celui de l'écrivain dont on a servi la gloire. Et quand vient s'y joindre un sentiment voisin de l'adoration, quand l'ami s'identifie pleinement avec l'objet aimé dans une sorte de communion idéale, comme ce fut le cas de Mlle de Gournay à l'égard de Montaigne, il semble alors qu'on ait acquis des droits à la bienveillance de la postérité et à son indulgence pour les peccadilles dont on peut s'être rendu coupable.

Il n'y a rien au reste, dans cette amitié étrange, qui puisse prêter le flanc à la médisance. La part des sens y fut absolument nulle. Quoi qu'on puisse arguer de la ressemblance avec les amours de Gœthe et de Bettina d'Arnim, elle âgée de dix-huit ans, lui de cinquante-huit, et tous deux très réellement épris l'un de l'autre, je ne crois pas que l'amie de Montaigne ait jamais donné accès dans son cœur à un autre amour qu'à celui de la philosophie. Elle était amoureuse, non pas de l'auteur des *Essais*, mais des *Essais* eux-mêmes. La première fois qu'elle ouvrit ce livre, elle fut « transie d'admiration », comme le jeune Bossuet à la lecture de la Bible. Ce fut pour elle une véritable révélation, et comme un coup de la grâce auquel on ne résiste pas. Les *Essais* sont, à ses yeux, une chose *céleste*, « la profonde épargne et réserve que Dieu faisait depuis quatorze cents ans de toute la sagesse humaine ». Elle parle de Montaigne comme nous parlons de Dieu lui-même, en l'appelant « Mon Père », par une majuscule. Elle est sur la voie qui mène les sainte Thérèse et les Marie d'Agreda à l'extase. Je ne serais pas surpris qu'on eût trouvé dans ses écrits quelque chose comme la « mystique cité de Montaigne ». On n'y a trouvé par malheur qu'un discours sur *l'Egalité des hommes et des femmes*, et d'autres billevesées du même genre qui s'intitulent des « œuvres morales ».

Eh bien, ce sont précisément ces belles qualités de la fille savante qui me mettent en défiance contre la solidité de son jugement et la santé même de son esprit. J'aime qu'une femme soit femme, et rien ne me paraît plus fâcheux que ces grands essors de

philosophie et ces envolées de métaphysique dans une âme que Dieu avait créée sans doute à d'autres fins. La bicyclette, que j'ai en horreur quand elle sert de véhicule aux demoiselles et aux dames, s'adapte pourtant moins mal à leur conformation physique que les catégories de Kant et les analyses de M. Berthelot à leur complexion intellectuelle et morale. Jusqu'à ce que nos mœurs aient été complètement refondues et notre état social assis sur des bases nouvelles, je veux dire jusqu'à ce qu'on ait fait table rase de la famille, que le mariage ait cédé la place aux unions libres, et que la femme ait été mise en pleine possession de cette égalité chimérique dont la leurrent nos rêveurs contemporains, l'instruction supérieure, qui est une nécessité pour l'homme, ne cessera pas d'être un luxe — un peu ridicule — pour la femme. Que penseriez-vous d'une dame qui vous dirait sans rire que les œuvres de Taine ou de Renan, par exemple, sont « la quintessence de la philosophie, œuvres non à goûter par une attention superficielle, mais à digérer et à *chylifier* avec une application profonde? » Ce sont les propres expressions dont se sert Mlle de Gournay pour qualifier les *Essais* de Montaigne. Non, je ne suis pas un barbare, je ne refuse pas un usage modéré de la science ou des sciences à ces jeunes et charmantes têtes : je leur en interdis seulement l'abus, en pensant à ce que deviendraient nos salons français s'ils n'étaient plus peuplés que de savantes taillées sur le patron de Mlle de Gournay. Sans compter que la pauvre fille eut à subir les brocards de toute la gent lettrée, et que des écrivains sérieux comme Bayle, Balzac, Saint-Evremond, ne dédaignèrent pas de se moquer d'elle.

Plus j'avance dans la lecture du livre de M. Stapfer, plus je m'aperçois que décidément Montaigne n'a pas porté bonheur à ses amis. Voilà Mlle de Gournay conduite par lui jusqu'aux confins de la folie douce, et voici maintenant Pierre Charron atteint et convaincu du péché mignon de plagiat. — Qui? Pierre Charron? l'auteur du *Traité de la Sagesse?* le philosophe à qui nos édiles ont fait l'insigne honneur de donner son nom à l'une des plus belles rues de Paris? — J'en suis navré; mais il n'y a pas à s'y tromper, et les citations produites par M. Stapfer en font foi. « Il a pillé Montaigne, nous dit-il, avec un si invraisemblable sans-façon, que les critiques n'en ont pas cru leurs yeux. » C'est à quoi nos édiles n'avaient pas suffisamment réfléchi, parce qu'ils ne l'avaient pas lu; et la plupart d'entre eux ignoraient sans doute aussi que Pierre Charron avait été prêtre, et qu'il avait fait vœu (horreur!) de se faire moine. Notez d'ailleurs que, s'il a pillé Montaigne, il ne s'est pas contenté de nous l'envoyer dire par M. Stapfer. C'est lui-même qui l'avoue, *habemus confitentem reum :* « J'ai quêté, par-ci par-là,

les matériaux de cet ouvrage..., et ce que j'ai pris d'autrui, je l'ai mis en leurs propres termes, ne le pouvant dire mieux qu'eux. »

Il n'est guère possible de s'immoler plus galamment. Mais si, comme l'assure M. Stapfer, Pierre Charron n'avait pas une idée à lui, s'il n'a fait autre chose toute sa vie qu'écumer les livres du voisin, qui donc le poussait à se faire imprimer et à prendre tout l'univers à témoin de ses démarquages? Ce n'était certes pas la faim, car il n'était rien moins que besoigneux. Un biographe nous fait savoir qu'à Condom, où il était, en l'année 1600, avec les titres plus qu'honorifiques de chanoine et de chantre, il acheta « une maison qu'il fit bâtir de neuf, et l'ameubla de beaux et précieux meubles, en intention d'y passer le cours de sa vie plus joyeusement et gaillardement, et d'éviter à son pouvoir les incommodités de la vieillesse ». Alors quoi?

Comme Pierre Charron était au demeurant un honnête homme, il ne reste plus que la ressource de croire à quelque phénomène de suggestion ou d'action réflexe, à un je ne sais quoi qui relève de la physiologie et qui échappe à la critique littéraire. Il aimait trop Montaigne, il subissait sans le savoir la fascination de ce prestigieux génie, et en plus il était de ceux qui naissent disciples. Dépourvu de toute initiative intellectuelle, n'ayant à son actif qu'un certain talent d'écrivain qu'on lui a même contesté, chancelant et mal assis dans sa philosophie comme dans sa religion [1], errant à l'aventure sur le vaste océan des spéculations et des connaissances humaines, doutant même de la raison qui n'est, à son point de vue, qu' « un outil ondoyant, règle de plomb, pliant, changeant, mal assuré », il n'avait, pour s'orienter, au milieu de tant de systèmes contradictoires et confus, que ce livre des *Essais*, dont il était imbu au point de ne savoir plus discerner les idées de l'auteur des siennes propres. C'est un inconscient, qui ne se rend pas compte de ce qu'il écrit, qui va, lui, homme d'Église, jusqu'à côtoyer l'hérésie, et qui, dans un traité *de la Sagesse*, ne rougit pas de dire qu'un jeune homme bien élevé doit être capable de tout, même de la débauche, et que la volupté, étant naturelle, est bonne. Aussi a-t-il subi l'inévitable destinée de tous les esprits à la suite : il ne fait autorité nulle part, personne ne le cite, et bien peu de gens le lisent.

[1] « Le monde a été deux mille cinq cents ans sans Ecriture... Le premier écrivain du Nouveau Testament a été saint Mathieu, qui a écrit plusieurs années après la mort de Jésus... Cette circonstance de temps marque bien que ce n'était l'intention de Dieu d'enseigner par écrit, s'y étant mis si tard... Il est faux de dire que toute vérité est écrite et comprise en l'Ecriture; car l'Ecriture n'est qu'une très petite parcelle de la vérité révélée. » (Extrait du livre *les Trois Vérités*, le premier ouvrage de Charron.)

M. Buckle, qui vante une de ses théories, ne s'est pas aperçu que ses éloges passaient par-dessus la tête de Pierre Charron et s'adressaient, en réalité, à Jean Bodin qu'il a copié sans vergogne. — Bref, Pierre Charron n'est qu'un satellite, qui tire sa lumière des quelques reflets projetés sur son œuvre par l'astre éclatant autour duquel il gravite et qui l'entraîne dans son mouvement. M. Stapfer l'accuse d'avoir volé sa gloire; mais cette gloire est si peu de chose, en vérité, qu'on peut lui accorder le bénéfice des circonstances atténuantes.

Un qui n'a rien volé, par exemple, et que l'amitié de Montaigne n'a pas préservé de l'oubli, — si ce n'est à Bordeaux, où il est né, et où son nom figure à l'angle d'une rue écartée et déserte, — c'est Pierre de Brach. Vous ne le connaissiez pas sans doute? ni moi non plus. Cet inconnu n'en fut pas moins en son temps quelque chose et presque quelqu'un. J'entends par quelque chose l'honneur d'avoir été lauréat des Jeux Floraux, conseiller au parlement et contrôleur de la chancellerie de Bordeaux, jurat en la même ville et je ne sais quoi encore. Mais c'est être quelqu'un d'avoir eu le courage de stigmatiser la Saint-Barthélemy et de louer le chancelier de l'Hospital après sa disgrâce, comme aussi d'avoir mérité les éloges de Juste-Lipse, de Baïf, d'Etienne Pasquier et de maints autres distributeurs de renommée et de gloire. Si les poésies de Pierre de Brach sont à la hauteur d'une telle admiration, ce n'est pas l'avis de M. Stapfer, qui les juge « banales et quelconques », ce qui n'est pas beaucoup dire : « un bon petit poète du troisième ou du quatrième ordre », ajoute le spirituel et savant critique, un élève de Ronsard et de Du Bartas, sur qui l'influence de Montaigne a glissé comme l'huile sur le marbre, sans laisser la moindre trace, et qui ne doit le privilège d'avoir été classé au nombre de ses amis qu'au soin pieux qu'il a pris de recopier les *Essais* pour la grande édition de 1595.

Non, il faut mettre l'amitié à un plus haut prix, et ne la point confondre avec « les accointances et familiarités », avec les attachements passagers ou les relations affectueuses, cordiales, quelquefois intimes, qui en usurpent faussement le nom. « O mes amis, disait un ancien, il n'y a pas d'amis! » Et de fait, ce mot-là n'admet guère le pluriel. On n'a véritablement qu'un seul ami dans sa vie, — quand on l'a. Ç'a été la rare chance de Montaigne d'en rencontrer un tout près de lui, sans avoir besoin de pousser jusqu'au Monomotapa. Je veux parler d'Etienne de La Boétie. Mais cette amitié exceptionnelle et déjà proverbiale, qui laisse bien loin derrière elle toutes celles dont l'antiquité a fait mention, fut, comme on le dit de certaines amours, le résultat d'un coup de

foudre. Ils se virent, et ils s'aimèrent, sans savoir ni pourquoi ni comment, si ce n'est, dit Montaigne, « parce que c'était lui, et parce que c'était moi ... A notre première rencontre qui fut par hasard en une grande fête et compagnie de la ville, nous nous trouvâmes si pris, si connus, si obligés entre nous, que rien dès lors ne nous fut si proche que l'un à l'autre ». Sainte-Beuve a raison : c'était bien là une passion, mais la plus belle et la plus noble de toutes.

J'ai peur que M. Stapfer n'ait un peu trop insisté sur la littérature de La Boétie, et pas assez sur la seule chose qui ait recommandé sa mémoire à la postérité, son amitié avec Montaigne. Il aurait pu écrire cinquante traités comme celui de la *Servitude volontaire*, où tout le monde, à part quelques énergumènes, s'accorde à ne voir que l'œuvre enfiévrée d'un rhétoricien imberbe, grisé des souvenirs de l'antiquité ; il aurait pu rimer cinq cents sonnets comme les trente que Montaigne nous a dévotement conservés, et dont la valeur ne dépasse pas sensiblement celle des vers de Pierre de Brach : je crois bien que la critique ne s'en serait pas autrement émue, et que le nom de La Boétie n'aurait pas surnagé. Au risque de contrister les Sarladais qui lui ont élevé une statue (mais à qui n'en élève-t-on pas aujourd'hui?), j'ose prétendre que tout le bruit qui s'est fait autour de ses œuvres n'est qu'une gloire de reflet. Retranchez Montaigne, et il ne reste rien, — ou presque rien, — de son ami. Supprimez le chapitre XXVII du premier livre des *Essais*, et l'auteur de la *Servitude volontaire* n'est plus qu'un de ces pâles fantômes qui peuplent les catacombes de la littérature française. Mais, suivant la pittoresque expression de M. Stapfer, Montaigne l'a pris en croupe, l'a emporté dans un pli de son manteau et le voilà installé à tout jamais au séjour des Immortels. Telle est la puissance d'un sentiment fort et vrai.

Le même sentiment, transporté de l'ordre moral dans l'ordre littéraire, anime toutes les pages du livre que j'ai essayé, non pas d'analyser, mais de faire connaître. Si c'est avec beaucoup de son esprit que M. Stapfer l'a écrit, on ne laisse pas d'apercevoir qu'il y a mis aussi une partie de son cœur, et c'est ce qui en fait le charme. Lui aussi, il est un des amis de Montaigne, et j'imagine que ce n'est pas sans plaisir qu'à deux reprises il a inscrit son nom au-dessous de celui du grand moraliste. Mais c'est un ami bien avisé, et qui n'a rien de commun avec le « fidèle émoucheur » de La Fontaine. Il a su me faire lire deux livres sur Montaigne, sans que j'aie éprouvé, — ce qui ne m'était pas arrivé souvent, — une seule minute d'ennui, et je l'en remercie.

G. d'Hugues.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Crise partout. — Le krach des mines d'or. — La Bourse et la Roquette. — Une cagnotte de 1200 millions. — Auteur dramatique et chanteuse de café-concert. — Un filon de 14 milliards. — La pépite d'Henri Rochefort. — La Dame Rouge. — Les Perrettes de Carmaux. — Crise morale. — La statistique du divorce. — Les mariages d'argent. — Le procès de Bourges. — Une jolie famille. — Drame et feuilleton. — Coup de théâtre. — L'arrestation d'Arton. — Les naïfs et les malins. — Domestication des chéquards. — Le retour de Louise Michel. — Le programme de l'anarchie. — L'Assistance par le travail. — Le Président de la République à l'Asile de l'avenue de Versailles. — Pensée de Mme Swetchine. — Une croix bien méritée. — Les deux champs de bataille. — Bustes et statues. — Augustin Thierry et Emile Augier. — Drôle de ministre et drôle de programme. — Les théâtres. — *Amants*, à la Renaissance. — *Crise conjugale*, à l'Odéon. — *Viveurs!* au Vaudeville. — *Le Fils de l'Arétin*, à la Comédie-Française. — La vertu à l'Académie. — Les prix littéraires. — Les collaborateurs du *Correspondant* sous la coupole.

Depuis quelques semaines, nous sommes ballottés par les crises comme les naufragés de *la Méduse* par les vagues sur leur radeau fragile. Crise ministérielle, crise administrative, crise de la spéculation, crise de la Bourse, crise ouvrière, crise industrielle, crise agricole, crise sociale, crise morale, de quelque côté qu'on se tourne, on ne voit que des crises, sans qu'on puisse pressentir quand et comment on en sortira.

La plus intense, quoique la plus passagère, celle qui a secoué le plus de monde, causé le plus d'émotion et fait le plus de ruines, c'est la crise financière, c'est le cyclone de la coulisse, c'est le krach des mines d'or du sud africain. Toutes les avidités s'étaient ruées sur cette valeur merveilleuse; on parlait de fortunes fantastiques réalisées en quelques mois sur les actions du Transvaal; c'était à qui en aurait; on en bourrait son portefeuille, on y engloutissait

son épargne; et les gens du monde surtout, les écrivains, les artistes, les désœuvrés, les décavés, les comédiens, les mondaines, tous ceux qui n'entendent rien aux affaires, tous les Argonautes du boulevard et des théâtres, en quête de la fameuse Toison, s'étaient embarqués avec une passion aveugle pour la nouvelle Colchide. On sait comment ils en sont revenus et quelles amères doléances ont suivi le fol engouement des premiers jours!

La veille, on ne s'abordait, le visage radieux, qu'avec ces locutions invariables : Vous avez des mines d'or?... Quelle hausse! Comment! vous n'en avez pas!... A quoi pensez-vous? Nous en avons tous! Il n'y a plus que cela! Est-ce que vous refusez la fortune?...

Le lendemain, on ne se rencontrait, la mine déconfite et l'attitude abattue, qu'avec ces paroles de désolation et de colère : Nettoyé! Tout perdu! Maudit Transvaal! Misérables pépites! Filous d'Anglais!... On ne m'y reprendra plus!...

Si, on les y reprendra tout de même, avec une autre étiquette et sous une forme nouvelle; et la preuve, c'est qu'ils continuent pour la plupart, chaque dimanche et chaque jeudi, quand ce n'est pas plus souvent encore, de jouer et de parier sur des chevaux qu'ils ne connaissent pas, avec des *tuyaux* qui les trompent, des jockeys qui les bernent, et en compagnie de bookmakers qui les flouent! — Et il faut bien qu'il en soit de la sorte! Si la badauderie humaine n'était pas inépuisable, s'il n'y avait que des gens sages et prudents sur la terre, que deviendrions-nous?

Donc, l'autre semaine, la place de la Bourse était devenue, suivant le mot d'un homme d'esprit, presque aussi sinistre que la place de la Roquette; on n'y entendait plus parler que d'exécutions, d'ailleurs inoffensives, et d'exécutés, qui, somme toute, se portent assez bien. C'était la bataille sans larmes de l'antiquité grecque. Cependant, comme il importait d'arrêter la débâcle, le gouvernement, qui n'avait pas su la prévoir, voulut au moins tenter de l'enrayer, et les représentants de ce qu'on appelle la haute banque furent sollicités de secourir la place. Tel Samson, pouvant à volonté soutenir ou ébranler les colonnes du temple. Cette fois, les Samson de la finance ont soutenu les colonnes de la rue Vivienne, en formant entre eux une cagnotte de 200 millions dont leur ingéniosité saura bien tirer quelque petit profit, un honnête pourboire, comme dirait de M. de Bismarck.

On a cité, parmi les victimes de la catastrophe, un jeune auteur dramatique à succès, qui aurait bu un bouillon, — amer, — de 400 000 francs, et une diva populaire qui aurait été *tapée*, c'est la langue du jour, d'un joli million! Il y en a bien d'autres, malheu-

reusement, et, si sympathiques qu'elles puissent être, ces deux victimes ne sont pas les plus à plaindre. L'auteur en sera quitte pour faire quelques pièces nouvelles, et la diva pour allonger un peu le répertoire de ses chansons. On raconte même qu'elle se console déjà en disant avec philosophie : « Eh bien, quoi?... Je garde mes titres et j'attendrai!... Ça avait monté, ça a baissé... Pourquoi ça ne remonterait-il pas?... »

Après tout, elle a peut-être raison, la diva des cafés-concerts : pourquoi ça ne remonterait-il pas? A côté de flibustiers inévitables en pareille matière, il y a un certain fonds réel et solide qui peut donner de sérieux résultats. Seulement, il faut savoir s'y fixer et attendre l'avenir avec patience. Les dernières constatations des ingénieurs établissent qu'il y a, particulièrement dans le Wittwatersrand, de riches filons à exploiter, et qu'il sera possible d'en extraire environ 12 à 14 milliards d'or d'ici à une trentaine d'années. Seulement, ce n'est plus une affaire de jeu et de spéculation fiévreuse : c'est une question de placement réfléchi, méthodique et à long terme.

Quelle aubaine ce serait pour nos gouvernants de mettre la main sur un filon pareil pour combler le gouffre où ils s'enfoncent chaque jour davantage! Jugez donc : 37 milliards de dette, dont 17 ajoutés en pleine paix et en pleine prospérité par la République actuelle! — Quelques bribes des milliards du Transvaal seraient d'un puissant secours pour alléger un tel poids. Malheureusement, les mines du Wittwatersrand ne sont pas à la portée de nos tripoteurs, qui cherchent de tous côtés des recettes et qui n'aperçoivent que des déficits...

La crise de Carmaux paraît momentanément suspendue par le don mystérieux et inespéré de 100 000 francs dont Henri Rochefort a été l'intermédiaire. La Dame Blanche, — ou plutôt la Dame Rouge, — qu'on nomme tardivement comme l'auteur du cadeau, aurait éprouvé une sympathie si ardente pour les verriers en grève que, dans l'élan de son cœur, elle leur aurait fait ce présent royal pour assurer leur avenir. C'est très beau, mais tout de même un peu suspect, et, à tort ou à raison, on reste généralement sceptique au sujet de la source de ces jolis 100 000 francs. On se souvient qu'il y a toujours, au ministère de l'intérieur, des fonds secrets dont M. Bourgeois se trouve actuellement le dispensateur souverain, et on se demande avec un sourire si la Dame voilée n'aurait point passé discrètement par la place Beauvau avant de se rendre au domicile du célèbre pamphlétaire.

Quoi qu'il en soit, les 100 000 francs existent et on les a montrés — de loin — aux électeurs de M. Jaurès. Mais qu'en fera-

t-on? — On avait crié d'abord : « La Verrerie aux verriers! » ce qui avait comblé de joie la petite poignée de grévistes qui se croyaient déjà maîtres de « la forte somme » et qui bâtissaient toutes sortes de châteaux en Espagne! Mais d'autres appétits n'ont pas tardé à réclamer leur part du gâteau, et, à la première formule, s'en est bien vite substituée une seconde, plus large, plus fuyante, inspirée du plus pur socialisme : « La Verrerie *ouvrière* », c'est-à-dire les 100 000 francs *à tout le monde*, les 100 000 francs au prolétariat tout entier, ce qui désenchante les Perrettes de Carmaux et allonge sensiblement la mine des grévistes. Ils pensaient devenir propriétaires; on leur apprend qu'ils resteront simples salariés, comme autrefois; et que, au lieu de dépendre d'un patron unique, ils dépendront de la collectivité dans son ensemble. Quelle chute et quelle déception après de si beaux rêves!

On est là, très embarrassé, au fond, du cadeau mystérieux qui ne donne du pain à personne, qui ne fait bouillir aucune marmite, et qui ne semble avoir été jeté sur le tapis que pour sauver la déroute de M. Jaurès et de sa bande. — Allons! ce n'est pas encore avec ces 100 000 francs-là qu'on résoudra la question sociale, et nous restons, de ce côté, avec la crise aiguë, tout comme devant.

La crise morale demeure également aussi vive, aussi saignante, avec la statistique des divorces, avec la honte des procès dits sensationnels, avec le scandale des révélations nouvelles entrevues à l'horizon.

Tandis que le théâtre attaque l'indissolubilité du mariage, la loi Naquet travaille de plus en plus à le démolir, et les chiffres que vient de publier le ministère de la justice éclairent d'un triste jour les progrès accomplis dans certains milieux par cette loi de destruction sociale. — Depuis le début, le nombre des divorces, qui va toujours s'accroissant, atteint 45 822, soit une moyenne d'environ 6000 par année; et si l'on pénètre dans le détail, si l'on étudie les éléments de cette statistique inquiétante, on constate que les paysans, les cultivateurs n'y entrent que dans la proportion de 7 pour 100, tandis que la population ouvrière des villes y figure à raison de 42 pour 100! — Ainsi la loi corrompt et gangrène activement nos cités, tandis que la campagne, avec ses vieilles mœurs, résiste encore; mais qui pourrait dire combien de temps cette résistance arrêtera le flot et dans quel délai le torrent emportera le dernier rempart?

Le mariage! On a vu, par le procès de Bourges, quels fruits il peut porter quand il a ses origines dans la cupidité, les bas calculs et l'oubli de l'honneur! C'est d'abord le fils, illégitime lui-même,

d'une race dégénérée, qui s'imagine que l'argent effacera la tache imprimée au front de la riche héritière qu'il accepte pour femme; c'est ensuite cette fille flétrie devenant mauvaise épouse et mauvaise mère; ce sont des fils venant étaler en pleine audience toutes les tares de leur famille et soulevant le cœur de l'auditoire et du jury par leurs cyniques imputations contre la moralité de leur mère; c'est une belle-mère, une grand'mère, également répugnantes et méprisables sous leurs cheveux blancs; c'est tout une tourbe de gens de service, bien dignes de ce milieu fangeux et ne se croyant tenus à aucune espèce de ménagement envers des maîtres qui affichaient eux-mêmes leur propre ignominie! Vainement chercherait-on une figure intéressante et sympahique dans ce défilé hideux du personnel des châteaux de Presles et de Sidiailles; il n'y en a pas une; toutes sont repoussantes, toutes inspirent le dégoût, et si l'on veut méditer un instant sur l'ensemble, on reconnaîtra que ces turpitudes et ces hontes se trouvaient naturellement en germe dans le mariage, ou plutôt dans le marché conclu par le marquis de Nayve avec la fille déshonorée des Baudreuille.

On connaît le vieux proverbe : Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. — On pourrait lui donner cette variante : Dis-moi qui tu épouses, je te dirai ce que tu vaux. — Et, en effet, si vous ne cherchez dans le mariage que les millions, en faisant bon marché du reste, de quel droit exigerez-vous en outre la considération et l'estime? Et si vous sacrifiez vous-même l'honneur à l'argent, à quel titre pourrez-vous demander ensuite qu'on donne à l'argent le relief de l'honneur?

Non; le poète a menti qui a osé placer sur les lèvres de l'amour ce vers invraisemblable et impie :

Je t'aimai d'autant plus que je t'estimai moins...

On ne peut aimer ce qu'on méprise, et le vomissement est la suite fatale de la satiété.

Du moins, ce dramatique procès de Bourges servira-t-il de leçon à ceux qui s'imaginent que le bonheur consiste par-dessus tout dans la possession de la fortune? Il ne faut pas l'espérer, parce que la nature humaine est basse et inclinée d'instinct vers les jouissances matérielles; mais il pourra faire réfléchir quelques-uns, en les arrêtant sur la pente des désillusions et des mécomptes.

En attendant, une littérature qui ne respecte rien parce qu'elle fait commerce de tout, s'est déjà jetée, comme le vautour sur la charogne, sur cette affaire de Nayve, aux dessous mystérieux et nauséabonds; et tandis qu'à la Maison du Peuple les orateurs

anarchistes en dépeçaient les personnages et en remuaient complaisamment la boue, le roman s'en emparait avec fièvre pour la répandre en feuilletons épicés dans les loges de concierges et les ateliers populaires. — Lisez l'*Affaire de Brèves*, avec ses diverses parties émouvantes : I. *L'Agence matrimoniale.* — II. *Le Bâtard.* — III. *Un Drame en Italie*, etc., etc. Le numéro : 5 centimes !

Est-ce ainsi, pensez-vous, qu'on peut relever les âmes affaissées et refaire les mœurs avachies d'un peuple ?

Ce n'est pas non plus l'aventure d'Arton qui semble de nature à opérer ce miracle. Elle aurait plutôt pour effet d'avilir encore les caractères en les aplatissant sous la terreur des révélations politiques et des répressions judiciaires. — Rien, en effet, ne saurait donner une idée de l'émoi de nos politiciens à la nouvelle stupéfiante de l'arrestation du légendaire Arton. Ils étaient verts, ils étaient blêmes, ils fuyaient tous les regards, en semblant chercher un trou pour s'y cacher !

On se rappelle qu'Arton, le bras droit du célèbre baron de Reinach, a été condamné par la Cour d'assises de la Seine à vingt ans de travaux forcés, à 400 000 francs d'amende et à la dégradation civique, pour corruption de parlementaires. Depuis lors, il avait disparu, emportant avec lui la liste des *chéquards*, c'est-à-dire de cent quatre membres du Parlement ayant trafiqué de leur vote dans l'affaire du Panama. La police avait fait semblant de le poursuivre en ayant bien soin de le chercher où il n'était pas, en le prévenant même au besoin des villes où il ne fallait pas paraître, et il avait ainsi parcouru l'Europe, de Venise à Bucharest, de Jassy à Londres, en jouant aux quatre coins avec les agents chargés de ne pas l'arrêter. Depuis quelque temps même, le service de la Sûreté ne s'occupait plus de lui, tant il était sous-entendu que sa libre circulation à travers le monde ne devait souffrir aucune entrave ; aussi s'était-il fixé tranquillement à Londres, où il avait le plaisir de retrouver Cornelius Herz et où il faisait en paix le commerce du thé sous un nom d'emprunt, quand, tout d'un coup et sans avertissement, le ministère Bourgeois l'a fait appréhender au collet !...

Quoi ! Arton, l'insaisissable Arton, arrêté vraiment, livré aux tribunaux anglais pour être extradé et ramené à Paris devant le jury de la Seine ! C'était à n'en pas croire ses yeux et ses oreilles ! Aussi refusait-on, au premier moment, de prendre la nouvelle au sérieux. Mais il a bien fallu l'admettre ; rien n'était plus exact ; et alors on s'est demandé la cause de ce revirement subit, la raison de ce coup de théâtre quasi foudroyant. Deux explications en sont données : celle des naïfs et celle des malins. Les naïfs s'imaginent béatement que c'est le début de la grande lessive réclamée par

l'honnêteté publique; les malins supposent que le gouvernement, mal établi sur une majorité fragile, a voulu, par cet acte ingénieux, intimider les chéquards tentés de lui être hostiles et les tenir en respect par la crainte d'une divulgation terrible. Les carnets d'Arton contiennent les noms des cent quatre qui ont échappé jusqu'ici à toute instruction judiciaire. S'ils bougent, s'ils font mine de se montrer malveillants ou indisciplinés à l'égard du pouvoir, le gouvernement les livre... La docilité ou le pilori : choisissez!

Le choix ne sera pas long : ils s'aplatiront comme ils l'ont toujours fait; ils deviendront les soutiens et les valets de ceux qu'ils détestent. Avant tout, sauver — non pas l'honneur, il n'y en a plus! — mais la mise au jeu et le profit!

Voilà comment les 104 vont être domestiqués mieux qu'au Jardin d'Acclimatation; voilà comment, durant les lenteurs élastiques des préliminaires du procès et de l'information, ils dételeront en toute occasion le char de M. Bourgeois pour porter l'habile ministre en triomphe!

En même temps, il est question d'épurer le Parlement, non pas, bien entendu, du côté des panamistes, des sudistes et des chevaliers du pot-de-vin, mais du côté des conservateurs dont l'indépendance pourrait constituer un péril. Le projet de loi sur les incompatibilités parlementaires, en débarrassant le nouveau cabinet des hommes les plus importants de la fraction modérée et du centre républicain lui-même, atteindrait merveilleusement ce résultat, car il ne resterait plus alors dans les Chambres que les représentants du puritanisme le plus reconnu, tels que MM. Wilson, Rouvier, Albert Grévy, et les autres, honorés précédemment d'ordonnances de non-lieu qui leur ont refait une virginité incontestée...

C'était bien le moment de ramener Louise Michel à Paris, et les compagnons n'y ont pas manqué. On se souvient que la Vierge rouge (rouge, soit, mais... enfin passons) s'était réfugiée à Londres à la suite d'une condamnation à plusieurs années de prison. Les circonstances étaient belles pour la rappeler, et ses amis lui ont fait un retour triomphal aux cris aimables de Vive la Commune! Vive la sociale! Vive l'anarchie! Le lendemain, dans une conférence publique au Tivoli-Vauxhal où s'agitait une houle de six à huit mille spectateurs, « la bonne Louise » a essayé, d'une voix un peu éraillée, d'esquisser son programme, qui se résume dans « le droit au bonheur ». Et elle l'entend de la façon la plus large. « Ce que je veux, s'est-elle écriée, c'est le monde libre, c'est le monde transformé en nid de bonheur pour l'humanité! » Un peu vague tout de même ce programme, où quelques indications pratiques n'eussent pas été superflues; mais le compagnon Sébastien Faure est venu

le préciser davantage en proclamant que le véritable but social est « la satisfaction complète de tous les besoins de l'individu, de son tube digestif comme de son cerveau qui pense et de son cœur qui aime... » Par conséquent, l'amour libre, avec le pain gratuit et tout le reste. Naturellement, on a recrié à outrance : Vive la sociale! Vive la Commune! Vive l'anarchie! Puis on s'est dispersé au chant de la *Carmagnole.*

Eh bien, si rassurantes et pleines de promesses que puissent être ces manifestations, le lecteur aura peut-être le mauvais goût de leur en préférer d'autres, du genre de celle dont la maison de l'Assistance par le travail a été l'intéressant théâtre, il y a peu de jours, à l'occasion de la visite du Président de la République. Cette maison, bâtie et organisée, comme on sait, grâce aux libéralités du comte et de la comtesse de Laubespin, et dont nous avons retracé déjà tous les précieux services, fait partie du groupe d'œuvres qu'embrasse et dirige l'Office central des Institutions charitables, fondé par le comte Lefébure.

La maison de l'avenue de Versailles n'a guère que trois années d'existence, et elle a déjà hospitalisé des milliers d'hommes et de femmes auxquels elle a fourni du travail sur place, ou qu'elle a rapatriés en leur en procurant dans leur pays d'origine. — Le Président de la République avait exprimé le désir de visiter cette ruche féconde, que gouverne de façon supérieure une femme admirable, la Sœur Saint-Antoine, et l'autre matin, M. Félix Faure, accompagné du nouveau président du Conseil, M. Bourgeois, et de M. le général Tournier, se présentait à l'Asile, où il était reçu par les principaux administrateurs avertis en hâte. Malheureusement, le comte Lefébure, retenu au loin près de sa vénérable mère, n'a pu avoir la satisfaction de faire lui-même au Président les honneurs de l'œuvre, et c'est M. Georges Picot qui a rempli cette mission à sa place, en expliquant tout le mécanisme de la maison et en montrant au chef de l'État les diverses parties de l'Asile, le réfectoire, les cuisines, les ateliers, toutes les salles affectées aux différents services.

Très intéressé par cette visite, M. Félix Faure s'est entretenu à plusieurs reprises avec les ouvrières et ouvriers hospitalisés, admirant beaucoup la belle ordonnance de l'œuvre et félicitant la Sœur Saint-Antoine de son zèle et de son dévouement.

Au cours de cette visite, un incident a vivement impressionné l'assistance. En arrivant dans la salle du conseil, le Président de la République y a trouvé M. le comte de Laubespin, sénateur de la Nièvre, dont la générosité pour les fondations charitables a fait un véritable bienfaiteur de l'humanité. On se rappelle les 40 000 francs

offerts, dès le début, à l'Institut Pasteur pour la guérison de la rage; les 40 000 francs adressés à l'œuvre des prisonniers libérés; les 100 000 francs donnés à la caisse des Veuves; les 150 000 francs consacrés à l'Assistance par le travail, et combien d'autres! — C'est, dira-t-on, un très noble usage de la fortune! — Sans doute, mais il y a dans ces dons autre chose et mieux qu'une libéralité princière. Mme Swetchine a écrit cette profonde et religieuse pensée : « En fait d'aumônes, je ne comprends que les privations », indiquant par là que la richesse n'a pas de mérite à donner si ce qu'elle donne ne provient pas d'un sacrifice qu'elle s'impose à elle-même. C'est en s'inspirant de ce sentiment supérieur et chrétien que M. le comte de Laubespin offre aux déshérités la part abondante qu'il n'accorde pas à ses préférences et à ses goûts. Il restreint sa vie personnelle pour faire plus large la part de la souffrance et de la détresse, et on raconte même que le grand seigneur prend modestement l'omnibus pour se rendre presque chaque jour à l'Asile, afin de consacrer au bien de l'œuvre la somme que lui coûterait une voiture. C'est ce qu'on pourrait appeler les raffinements de la charité.

Par une surprise vraiment touchante, le Président de la République, en remerciant l'éminent sénateur de la Nièvre de ses générosités inépuisables, lui a annoncé que le gouvernement, désireux de s'associer à la reconnaissance publique, lui conférait la croix d'officier de la Légion d'honneur, et M. Félix Faure, après en avoir attaché lui-même les insignes sur la poitrine du nouveau dignitaire, l'a pressé affectueusement dans ses bras avec une émotion qui a gagné toute l'assistance.

Certes, si jamais décoration fut méritée, c'est bien celle-là! M. de Laubespin était chevalier depuis cinquante-cinq ans! Jadis capitaine d'état-major et officier d'ordonnance du maréchal Vallée, il avait pris une part glorieuse à toutes les campagnes d'Afrique, notamment au passage mémorable des Portes-de-Fer, aux côtés du duc d'Orléans, et c'est sur le champ de bataille même qu'il avait reçu son premier ruban. N'est-ce pas sur un champ de bataille encore qu'il a gagné le second, dans cette redoutable lutte engagée entre le capital et le travail, entre la propriété et le salaire, d'où dépend, non plus seulement la conquête d'un lambeau de territoire, mais la paix des âmes, mais la sécurité sociale, mais l'avenir même de la France et de l'ancien monde?

Dans ce terrible conflit, qui a déjà coûté bien du sang et encore plus de larmes, quelle différence d'attitude entre un Laubespin et un Jaurès, entre le philanthrope chrétien et le démagogue sectaire, entre les procédés bienfaisants de l'un et les armes empoisonnées

de l'autre! Lequel des deux aura travaillé le plus efficacement à la conciliation des intérêts, au rapprochement des cœurs, à l'établissement de la seule fraternité possible parmi les hommes?

Je crois bien qu'on placera plus tard le buste de M. de Laubespin dans l'Asile de l'avenue de Versailles, comme on vient d'ériger à Blois celui d'un autre ami du peuple, d'Augustin Thierry, l'historien du Tiers-État, le peintre de nos annales mérovingiennes, le philosophe qui a éclairé d'un jour si pénétrant nos origines nationales. Oui, Augustin Thierry ressentit, lui aussi, dans son domaine particulier, un intérêt passionné pour les masses, pour leurs obscures souffrances, pour leur pénible labeur; et c'est en étudiant leur condition, dont la science ne s'était guère occupée jusque-là, qu'il s'apitoya sur leur sort et retraça d'une main attendrie leur lente ascension vers la lumière, l'affranchissement et le bien-être.

On connaît la vie de ce bénédictin laïque, à qui l'excès de travail et de recherches fit perdre la vue, et qui, aveugle et presque paralysé, poursuivait encore, à travers les ténèbres que perçait son intelligence d'érudit et d'artiste, la reconstitution des premiers siècles de notre histoire. Avant lui, on ne s'était point inquiété de remonter aux sources, de fouiller les textes anciens et les chroniques poudreuses. Il s'y était plongé pour tout voir, pour tout déchiffrer, pour tirer de ce chaos une vérité qui se trouva finalement très différente des conventions routinières et des conceptions fantaisistes de l'ancienne école. Il est le premier qui ait eu cette passion scientifique du document, cette soif ardente de la réalité, qui s'alliait d'ailleurs chez lui à une imagination colorée, car s'il demandait d'abord à l'érudition de savoir, il demandait aussi à l'imagination de peindre; et c'est précisément au mélange de ces deux qualités essentielles que sont dues les résurrections historiques dont il nous a laissé de si beaux, de si impérissables monuments.

Le buste d'Emile Augier sur la petite place de l'Odéon sera peut-être moins durable, parce qu'il ne représente que des œuvres d'une valeur secondaire et déjà démodées pour la plupart. Où sont les *Lionnes pauvres*, *Ceinture dorée*, même ce *Mariage d'Olympe*, qui, tiré des cartons il y a quelques semaines, n'a rencontré d'un public pourtant surchauffé que le plus terne accueil? Il n'est pas jusqu'à la pièce capitale, ce *Fils de Giboyer* qui, remis à la scène il y a quelques mois pour la retraite de Got, son meilleur interprète, n'ait paru bien vieilli, avec des traits devenus énigmatiques déjà pour la génération contemporaine.

Quant au fond des choses, à côté d'une inspiration générale d'honnêteté et de droiture, il y aurait bien à reprendre, et il est permis de s'étonner un peu de la facilité avec laquelle le nouveau

ministre de l'instruction publique, M. Combes, a transformé le petit-fils de Pigault-Lebrun en éducateur national. « A notre époque de vie agitée et bruyante, a-t-il dit dans son discours, il n'y a de moments possibles pour l'enseignement de la morale que les moments de loisir; son heure est donc forcément l'heure du théâtre. (Que dites-vous de cette étrange théorie?) Alors seulement nous prêtons une oreille attentive à ses leçons, parce qu'elles s'offrent à nous comme une sorte de récréation et presque de divertissement. »

Ainsi, de par le ministre parlant au nom de l'État, il n'y a plus d'autre lieu pour l'enseignement de la morale que le théâtre; c'est au théâtre que doit se faire la véritable éducation de la jeunesse, depuis le foyer de l'Opéra sans doute jusqu'aux scènes inférieures du Boulevard; et le meilleur professeur de cet enseignement fondamental est... Emile Augier!

Mais M. Combes oublie singulièrement qu'il est ministre des cultes; qu'il y a en France une religion catholique, un culte, un clergé, des chaires, des écoles, et enfin que lui-même entretient des aumôniers dans les lycées. A quoi serviraient toute cette organisation et tout ce personnel, issus de quatorze siècles de christianisme, s'il n'y avait réellement pas d'autre lieu, d'autre moyen, d'autre heure d'enseignement moral que le théâtre, à ses heures de représentation, ou plutôt « de divertissement », comme dit le ministre?

Je prends les dernières pièces, celles qui datent d'une ou deux semaines et dont les titres alléchants s'étalent encore sur les affiches : — *Amants*, — *la Crise conjugale*, — *la Belle Epicière;* — est-ce vraiment là qu'il faut aller pour prendre des leçons de morale?

Entrons un instant à la Renaissance pour jeter un coup d'œil sur *Amants.* L'action se passe dans une région spéciale et très décadente, au-dessous du *Demi-Monde*, au-dessous des *Demi-Vierges*, dans la région des demi-rosses, comme dit la langue élégante du jour. Il n'y a que trois personnages : l'amant, la maîtresse et... le père de l'enfant. Claudine Rozay, une irrégulière dont l'impudeur va jusqu'à l'inconscience, a pour protecteur attitré le comte de Puyseux, un sceptique, marié, mais trompé par sa femme et qui la trompe à son tour. Ce n'est pas que le comte aime Claudine; oh! non; il n'aime rien et ne croit à rien. C'est un clubman élégant, désœuvré et ennuyé qui entretient par simple délassement, par genre, par pose, la cabotine qu'il a rendue mère. Elle-même, sans avoir plus de cœur que lui, a un attachement fantaisiste pour Georges Vertheuil, brillant, spirituel, braconnier

mondain, toujours en chasse de gibier nouveau. Vertheuil sait parfaitement quelle est la situation de Claudine; le comte de Puyseux n'a aucune illusion sur la fidélité de la fille qu'il paye, et ces trois personnages vivent ainsi dans l'ignominie mutuelle, demi-époux, demi-amants, mais tout à fait « rosses », pour continuer de parler leur langue.

Voulez-vous un échantillon de leurs sentiments? Claudine, en déshabillé de soie vieux rose, est nonchalamment assise dans son boudoir capitonné, au coin d'un bon feu. Georges lui raconte qu'il vient de rencontrer un pauvre diable grelottant dans la neige, et qu'il n'a rien osé lui donner parce que le malheureux ne lui demandait rien. — « Moi aussi, répond tranquillement Claudine; ça m'arrive : on est des riches honteux... »

Voilà leur seule honte; ils ont bu toutes les autres!

Est-ce là l'enseignement moral de M. Combes?

Passons à la *Crise conjugale*, qui nous offrira peut-être à l'Odéon une leçon meilleure.

Henri de Lançay s'est marié à une charmante jeune femme, qui l'adore; mais, deux mois après, un fâcheux hasard lui ayant fait rencontrer une ancienne amie, Georgette, il succombe à la tentation et renoue le lien rompu. Par malheur, Mme de Lançay passait devant la maison galante au moment où le mari volage y entrait; elle devine tout, et dans son amère déception, dans sa colère, elle prend la résolution de se venger. Naturellement un ami, — il s'en trouve toujours en pareille circonstance, — l'y encourage de son mieux, mais, au moment où il va faire triompher ses conseils, le mari survient, découvre tout, et, pour échapper au péril, se réconcilie. Il était temps! — N'empêche qu'il a revu Georgette, dont l'ombre reste là, menaçante, dans la coulisse.

Est-ce encore là l'enseignement moral de M. Combes?

Voyons si la *Belle Epicière*, des Bouffes, réalise davantage le programme ministériel. — Nous sommes sous la Régence, époque, comme on sait, favorable à la vertu. Nicaise, l'heureux époux de Nicette, la jolie épicière, voudrait bien obtenir la fourniture de la cour, et, pour y parvenir, il se risque en toutes sortes d'aventures où nous rencontrons les amis fringants du duc d'Orléans, le cardinal Dubois, le Régent lui-même, une Société de filles-mères récidivistes, une marquise qui, pour surprendre un secret politique, se cache sous des habits de moine et reçoit, dans un confessionnal, les confidences émues de Nicette. — Etes-vous suffisamment édifiés, et croyez-vous que la pimpante musique de Louis Varney, interprétée par une artiste excellente et délurée, gaze et atténue les légèretés de la pièce?

Le Vaudeville, avec la comédie de M. Henri Lavedan, *Viveurs!* justifierait beaucoup plus la théorie du ministre, car, sous sa verve ironique ou mordante, l'auteur est un moraliste qui flagelle les travers de son temps, met à nu toute la pourriture de la « faisanderie parisienne », et conclut sainement qu'il n'y a pas d'autre bonheur terrestre que celui du foyer. Mais encore M. Lavedan n'arrive-t-il à cette leçon qu'après avoir montré le vide de l'agitation factice où ces hystériques du plaisir croient s'amuser dans une existence de saint-gui perpétuelle, et qu'en inspirant à la fin aux fêtards eux-mêmes l'écœurement de leurs distractions, le dégoût de leurs folies avec l'amer regret de leur vie perdue.

C'est le jugement de toute la presse, saluant dans le satiriste un philosophe qui ne cingle les écarts et les bassesses qu'en vue de ramener vers une meilleure conception des choses et vers l'idéal ceux qui en font un si triste oubli.

« De longtemps, dit la *Libre Parole*, on ne nous avait montré au théâtre, avec une aussi vaillante éloquence, la détresse sinistre des visages qui rient. »

« J'ai rencontré peu de pièces, dit le critique du *Figaro*, plus morales, plus rigoureuses même en leurs conclusions; l'auteur n'y fait grâce qu'à un seul amour chaste et régulier. »

« Cette comédie, écrit l'*Autorité*, remplie d'esprit pétillant, de mots d'une justesse étonnante et d'une finesse exquise, fait le plus grand honneur à son auteur; car, après nous avoir montré le tableau vivant de ce monde, elle contient une leçon d'une excessive vérité donnée par les héros eux-mêmes de la pièce, qui nous en montre le côté vide, immoral et pervers, et cela avec une pointe de sentiment et d'honnêteté qui nous repose et nous console, en nous donnant l'espérance d'une bonne et sincère réaction. »

« L'œuvre, dit l'*Echo de Paris*, éclatante et d'apparence légère, les lèvres riantes dans un jaillissement d'esprit, touche aux causes profondes de la démoralisation et de l'abaissement de la société contemporaine. S'il est besoin d'une moralité, elle la porte en soi, dans cette damnation des fêtards, indissolublement attachés à leur plaisir comme à la roue symbolique... Artiste, M. Henri Lavedan l'est et le prouve dans une langue nerveuse, précise, colorée, pittoresque, atteignant sans cesse l'expression exacte, quand elle ne crée pas la locution aussi vive que la pensée. C'est le meilleur style de théâtre que je connaisse parmi les contemporains. Ai-je besoin de qualifier la nature d'un esprit dont les traits droits et aigus, brillants comme l'acier, fouettent l'air et pénètrent au cœur de la situation? »

« C'est, dit la *Gazette de France*, une véritable comédie drama-

tique de mœurs et de caractère, intéressante, bien conduite, qui vous prend tout entier par la vigueur de l'action, la logique irréfutable des faits, le développement normal des caractères. Enfin, et c'est de quoi surtout je louerai M. Lavedan, il se dégage de la pièce une moralité saine, une leçon plus haute qu'il ne nous y avait accoutumé jusqu'à présent. »

« C'est, écrit la *Liberté*, une satire aiguë, brillante, juste toujours; la « bourgeoisie qui s'amuse » n'avait pas encore essuyé de gifle aussi chaude; et c'est bien fait. »

Le *Temps* : « La nouvelle pièce de M. Henri Lavedan est la satire mordante, brutale parfois, jamais injuste, de cette classe d'enrichis et de parvenus qui, jugeant qu'il est de bon ton de s'amuser quand même et toujours, font du plaisir, de « la fête » leur unique préoccupation. Ce sont gens, nous dit l'auteur, qui n'ont point d'âme : ils promènent un corps sans cervelle et sans cœur à travers les plus surexcitantes jouissances et brûlent la chandelle de la vie par les deux bouts. »

Le *Journal des Débats*, le *Moniteur*, le *Petit Journal*, dix autres encore que nous pourrions citer, ne sont pas moins élogieux, et nous aimons mieux invoquer ici leur appréciation indépendante que d'en produire nous-même une qui pourrait être suspectée.

Après cela, est-il nécessaire d'analyser la pièce? Elle ne met pas en mouvement moins de quarante personnages dont il serait long de raconter la vie tourbillonnante et ahurie. C'est une bande affolée, détraquée, déséquilibrée, où les faux ménages pullulent, où le plus bas sensualisme remplace l'amour, où l'inconscience tourne à la coquinerie, et dont l'héroïne, à la fin dégrisée et rougissante, pleure avec des larmes de sang sa vie stupide et manquée devant le complice lâche et hébété qui est désormais incapable de l'entendre. — « Des yeux comme des lèvres, lui crie-t-elle avec mépris, nous avons goûté à tout sans rien sentir ni rien comprendre! Nous avons voyagé, haletants, à travers l'Europe, sans rien voir, sans rien apprendre, et nos malles en savent plus que nous! Nous avons passé à travers la vie comme des clowns à travers des cerceaux de cirque, et nous sommes arrivés à l'âge des cheveux gris, sans une émotion saine ni un sentiment élevé! Nous, des « viveurs! » Allons donc! Nous n'avons pas vécu; nous avons tout brûlé, tout sali, et nous ne sommes plus que des loques humaines bonnes à jeter au fumier!... » Puis s'adressant, dans sa désillusion douloureuse et son amertume aux deux seuls personnages qui aient une âme honnête et que l'amour pur unit : « Vous, leur dit-elle, ne soyez pas des « viveurs », mais vivez

réellement! Ne demandez à la vie que des joies légitimes, des devoirs à remplir et des souffrances à partager... »

La pièce, montée avec un grand luxe de décors et de costumes, est admirablement interprétée, et M[me] Réjane en particulier s'y montre comédienne supérieure, certainement la plus grande comédienne de Paris à l'heure actuelle. Aussi le succès est-il considérable, retentissant, et promet-il de dépasser celui, pourtant si vif et si prolongé, du *Prince d'Aurec.*

Néanmoins, est-ce que le ministre de l'instruction publique pourrait conduire avec avantage la jeunesse des lycées de filles et de garçons à la comédie du Vaudeville pour y apprendre la morale? Ce serait peut-être un peu risqué, car ce n'est pas à ces spectateurs en herbe que M. Lavedan s'adresse. C'est donc ailleurs et par des professeurs d'un autre ordre que M. Combes devra les faire instruire.

Réussirait-il mieux au Théâtre-Français avec *le Fils de l'Arétin*, le drame en vers de M. le vicomte Henri de Bornier? Pour répondre, il faut connaître l'œuvre, qui doit voir ce soir seulement le feu de la rampe, mais dont la répétition générale, faite il y a deux jours, nous permet d'offrir dès maintenant l'esquisse avec quelques citations.

Et d'abord, ce *Fils de l'Arétin* nous révèle la pensée générale du poète. — Dans *la Fille de Roland*, il avait touché à une des questions les plus délicates et les plus hautes : la responsabilité en quelque sorte matérielle du père vis-à-vis de l'enfant. Dans son œuvre nouvelle, il aborde une question plus grave et plus haute encore : celle de la responsabilité morale du père.

C'est que, lors de l'apparition de *la Fille de Roland* (il y a vingt ans!) comme des *Noces d'Attila* un peu plus tard, le poète avait jugé que le péril pour la France était à l'extérieur, dans la trahison matérielle, tandis qu'aujourd'hui le péril lui apparaît à l'intérieur, dans la corruption de la pensée, dans la trahison intellectuelle.

Cette idée, qui domine l'œuvre tout entière, l'auteur l'a exposée en vers pleins de noblesse et de grandeur qui sont bien placés sur les lèvres du chevalier Bayard; et nous aimons à les citer avant tout parce qu'ils éclairent magnifiquement l'œuvre, dont ils constituent l'une des plus belles scènes.

On sait que les princes de l'Europe ne dédaignaient pas d'acheter la plume redoutée du satirique italien. C'est ainsi que François I[er] la prit à sa solde, avant qu'elle ne passât, moyennant un prix plus élevé sans doute, au service de Charles-Quint. — Au moment où s'ouvre le prologue, l'Arétin, entouré d'amis et d'admirateurs, reçoit l'envoyé du roi de France, qui arrive accompagné du chevalier sans peur et sans reproche.

L'Envoyé du roi.

Maitre Arétin, le roi de France qui m'envoie
A reçu votre lettre avec très grande joie;
L'éloge solennel que vous faites de lui
Le touche, et de sa part, je vous offre aujourd'hui
Cette chaîne d'or pur et d'émeraudes.

Arétin.

Celle
Que Charles-Quint m'offrit était certes moins belle!
Tiens, Torbido, regarde...

Torbido.

Un chef-d'œuvre, en effet.

Arétin, *mettant la chaîne à son cou.*

Remerciez le roi de l'honneur qu'il me fait!
Je ne suis point ingrat, et, vienne l'occurrence,
Je rendrai, comme il sied, service au roi de France!
— Le roi n'a pu manquer de vous charger aussi
D'une lettre pour moi?...

L'Envoyé, *cherchant dans son pourpoint.*

La lettre, la voici.

Arétin.

Donnez.

Bayard, *s'avançant vers l'envoyé.*

Ne donnez pas cette lettre à cet homme.
Je la prends et je la garde.

Arétin.

Comment se nomme
Celui qui parle ainsi?

Venieri.

Quelque fou, par hasard?

L'Envoyé.

Le chevalier Bayard.

Tous.

Le chevalier Bayard!

Arétin, *un peu déconcerté.*

Ah! Bayard! Je comprends et l'on aime à mon âge
Qu'un héros s'abandonne à quelque badinage.

C'est fort bien. Mais ce jeu ne peut durer longtemps.
Chevalier, rendez-moi cette lettre. J'attends!...

BAYARD, *mettant la lettre dans son pourpoint.*

Venez la prendre.

ARÉTIN.

Un fou, décidément vous l'êtes!
Le roi saura par moi l'affront que vous lui faites.

BAYARD.

On ne serait ni bon soldat, ni bon chrétien,
Si l'on servait les rois sans jamais risquer rien!
Je ne suis qu'un soldat, fait d'une rude écorce,
Et je ne parle guère à moins qu'on ne m'y force.
Donc, un sol mot : gardez la chaîne, le collier;
Ce n'est rien, c'est de l'or! La lettre...

ARÉTIN.

Chevalier,
Vous venez de me faire une insulte publique;
L'insulté répondra; que l'insulteur s'explique!

BAYARD.

Vous avez tort, car j'ai le parler dur et franc,
Et je mets toute chose et tout homme à son rang.

ARÉTIN.

C'est ma coutume aussi. C'est pourquoi je vous somme
D'accuser, de parler, d'agir en gentilhomme,

BAYARD.

Vous le voulez? — Eh bien... à Marignan le soir,
Le roi François Ier désira, sans surseoir,
Etre armé chevalier; ce n'était pas jactance,
Car il avait battu les Suisses d'importance,
Et soutenu leurs chocs, droit comme un mur d'airain.
Or, c'est moi que le roi choisit pour son parrain.
Lors, je me dis, allant au fond de toute chose :
C'est un devoir de plus que cet honneur m'impose;
Cette paternité doit être, selon moi,
Sévère d'autant plus que le fils est un roi!
— Je trouve que mon fils, écrivant cette lettre,
Vous a fait un honneur qui le peut compromettre,
Car vous la publierez, plus cynique et hautain,
Pour coller ce grand nom au nom de l'Arétin?

ARÉTIN.

Ce nom de l'Arétin, tout un peuple l'honore.

BAYARD.

Ce peuple-là devrait, s'il tient à vivre encore,
Vous chasser comme un traître au milieu des affronts.

ARÉTIN.

Je ne le trahis pas.

BAYARD.

Mais si : tu le corromps!
Certe, il faut entourer d'un éternel éloge
L'écrivain noble et pur qui jamais ne déroge
Qui, debout sur la brèche, au mal seul s'attaquant,
Défend la vérité comme un soldat son camp.
Que pour ces gloires-là le fondeur habitue
Le bronze des canons à devenir statue,
Le bronze sera fier! et ce triomphe est doux,
Et ce triomphe est bon! — Mais, justice pour tous!
La mauvaise herbe, il faut qu'on la brûle ou la fauche :
Maudites soient du ciel les œuvres de débauche!
Leur influence, hélas! flattant nos vils penchants,
Commence sur des rois aveugles ou méchants;
Bientôt, après le chef qui l'aime ou la tolère,
Elle va gangrener la masse populaire.
Et l'œuvre, détestable à chacun de ses pas,
Fait d'autant plus de mal qu'elle descend plus bas!
Moi soldat, je le sais, je sais que tel ouvrage,
En abaissant l'esprit, abaisse le courage!
Qui pense et qui vit mal ne peut pas bien mourir,
La mort est chaste et veut, quand elle vient s'offrir,
Qu'on l'accueille le front calme, l'âme affermie,
Les mains et le cœur purs comme une austère amie!
C'est pourquoi tes leçons, tes exemples aussi,
Sont mauvais; c'est pourquoi Bayard te traite ainsi.
— Tu ne reverras plus Bayard, quelque bombarde
Peut m'étendre demain sur la terre lombarde;
Mais j'ai servi mon Dieu, ma patrie et mon roi,
Et j'ai fait quelque bien, peut-être même à toi!

ARÉTIN.

Monsieur l'ambassadeur, c'est le roi que regarde
Cet affront...

BAYARD, *à l'ambassadeur qui le regarde.*

Je m'en charge!

L'Envoyé, *s'inclinant.*

En ce cas...

(Fausse sortie.)

Arétin.

Prenez garde!
C'est le roi qui m'insulte alors!... Et ce départ.....

L'Envoyé, *avec une gravité plus grande.*

On ne saurait mal faire en imitant Bayard.

Arétin.

Ah! c'est ainsi, vraiment? Puisque l'on veut la guerre
Avec l'Arétin... C'est qu'on ne le connaît guère!
Vous vous repentirez! Et d'abord, ce collier!...
(A Agnès, avec un éclat de rire.)
Je te le donne au nom du roi François Premier!
(Il le jette aux Arétines.)

Bayard.

Insolent!

Arétin.

Cette plume et cette page blanche,
Vous les voyez?... Eh bien! c'est là qu'est ma revanche.
Bon chevalier Bayard du Terrail, vous savez
Que vous êtes perdu si j'écris....

Bayard, *sortant, suivi de l'Envoyé de France et de son escorte.*

Ecrivez!

Maintenant qu'on a entendu sonner cette fière poésie, donnons une analyse rapide du drame.

L'Arétin, aussi licencieux dans sa vie privée que dans ses écrits, a eu un fils d'une courtisane; mais, comme il en pouvait être gêné,

Il laissa là le fils et la mère au plus vite;
Il n'en parle jamais et n'y songe pas plus
Que le vent de la mer aux navires perdus...

Cet enfant, Orfinio, abandonné dans les rues de Pérouse, a été recueilli par une sainte jeune femme, Angéla, qui passe dans tout le drame comme une plume de cygne dans la nuit.

Il faut dire qu'Arétin, tout jeune alors, avait aimé Angéla, et que, quoiqu'elle fût de noble race, avait osé, lui, l'enfant du hasard, lui faire l'aveu du secret de son cœur et lui demander sa main. Naturellement, elle l'avait repoussé, mais en gardant de ce refus

une sorte de remords mystérieux et en s'accusant presque des écarts effroyables où l'écrivain était tombé depuis.

Cinq ans plus tard, elle le lui avoue à lui-même, dans une scène dont l'effet sera très grand. Elle lui apprend alors qu'elle a recueilli l'enfant abandonné, dont elle est aimée comme une mère, en ajoutant qu'elle a fait vœu de garder au front le bandeau du veuvage éternel, le laurier vert des veuves romaines. L'Arétin vaincu ne peut, dans son respect et sa stupéfaction admirative, que répéter : *Vous avez fait cela!...* Il comprend enfin toute l'infamie de son existence et jure à Angéla de ne plus jamais, jamais, lui parler de son ancien amour. Il essaiera même de revenir au bien, et il lui demande timidement à voir l'enfant qu'Angéla, dans l'espoir de ce repentir, avait secrètement amené avec elle. L'enfant entre. La scène est simple, courte et émouvante. Orfinio a peur de ce père inconnu jusque-là; l'Arétin a peur de ce fils, vaguement; il l'embrasse, en le regardant avec une sorte d'inquiétude au fond des yeux; et l'acte finit par ce vers, qui éclaire tout l'avenir du drame :

Mon fils... Prenez bien garde... Il me ressemble... Adieu!

Voilà le premier acte, le prologue en quelque sorte, dont le spectateur reste fortement saisi.

Au second acte, dix années se sont écoulées. Nous sommes à Cheoggia, *la petite Venise*, dans le jardin de la riante habitation d'Angéla. Une jeune fille, Stellina, arrose en chantant les fleurs des plates-bandes, et elle fait, comme se parlant à elle-même, l'exposition du drame, qui ne commence vraiment que là. Elle aime Orfinio, qui est déjà un brillant soldat et dont l'avenir s'ouvre magnifique. L'Arétin et Angéla viennent causer avec Stellina du mariage qu'elle rêve, mais elle veut être sûre avant tout qu'Orfinio l'aime aussi, et, pour le savoir, elle désire s'entretenir d'abord avec lui seule à seul. Il en résulte une scène à la fois touchante et troublante. Orfinio, qui a un secret et qui le cache avec un soin jaloux, se borne à dire à Stellina qu'il n'est pas digne d'elle.

Il ne faut pas aimer Orfinio, vous dis-je...

Pourquoi? On va le découvrir. Arrive une femme inattendue de tous : c'est Camilla, la courtisane mère d'Orfinio, lequel ignore le mystère de sa naissance et croit sa mère morte. Sans entrer ici dans tous les détails de la situation, qu'il nous suffise de dire qu'après une grande scène entre Angéla et la courtisane, et une

autre scène entre la mère et le fils, la Camilla se décide à repartir sans s'être fait connaître, mais non sans avoir pénétré le secret d'Orfinio : il aime Angéla, et, pressé de questions, il l'avoue : il l'aime d'une passion ardente et sensuelle ! A cet aveu terrible, la mère, si indigne qu'elle soit, fait honte à Orfinio, et par les plus nobles appels aux sentiments élevés lui arrache la promesse d'y renoncer.

Peut-être serait-il sauvé, sans l'esprit du mal qui veille. Un traître, un secrétaire d'Arétin qui a été chassé par son maître et qui veut se venger, remet perfidement entre les mains du fils un livre obscène du père. Ce livre infâme détruit dans l'âme du jeune homme toute pensée honnête, toute idée de retour vers le bien ; et l'acte finit sur ce vers sombre :

Il est donc vrai, mon père a fait ce livre-là !...

Nous remarquons qu'à la fin de chaque acte, M. de Bornier a mis un de ces vers qui préparent l'acte suivant, comme *un pont* jeté sur le torrent.

Au troisième acte, le livre fatal a produit ses fruits empoisonnés. On lira la scène terrible entre le père et le fils ; cela ne se raconte point. On tremble et on pleure. A signaler aussi dans ce même acte la scène entre Stellina et Orfinio, et surtout la suivante, d'une hardiesse chaste, si l'on nous permet le mot. Orfinio, dont toutes les passions sont déchaînées et qui sait à présent qu'il est le fils d'une courtisane, voudrait se venger de sa honte sur le monde entier, et il s'écrie, en voyant les femmes de la ville se diriger vers l'église :

Toutes ces femmes-là, que les cloches du soir
Appellent, qui se vont courber sous l'ostensoir,
Je voudrais, arrachant leur pieuse chimère,
Qu'elles fussent bientôt semblables à ma mère !

Enfin, il ose avouer à Angéla son amour criminel, mais elle le repousse avec indignation, et Camilla, survenue à l'improviste et qui a tout entendu, se jette sur son fils, le terrasse, puis, tombant aux pieds de la patricienne :

Aux êtres tels que vous, les êtres tels que nous
Portent toujours malheur... Pardon à deux genoux !
C'est ma nouvelle honte et c'est la plus amère...
— Allons ! viens avec moi, bandit : je suis ta mère !

Oui, la scène est d'une rare audace, et le talent seul n'aurait pu lui donner cet accent de chasteté profonde; mais nous avons affaire à l'auteur de la *Fille de Roland*, et c'est le cas de rappeler l'adage latin : *Omnia sana sanis.*

Nous nous bornons à résumer le dernier acte, d'une puissance et d'une émotion exceptionnelles. Citons seulement une nouvelle scène entre la mère et le fils, puis le monologue de la trahison, qui sera célèbre demain. — Arrive enfin le dénouement formidable. Tous, le père, la mère, la marraine, la fiancée, s'efforcent d'arrêter le coupable sur le chemin de la trahison, du crime contre la patrie. Adjurations inutiles, supplications vaines; il ne veut rien entendre! Alors le père, pour sauver Venise, se fait le juge inflexible du fils; l'ombre de Brutus se dresse devant lui, et plutôt que de laisser périr son pays, il immole son enfant...

J'ai fait ce monstre : Je le tue!...

Ici apparaissent la hauteur de la conception et le caractère moral de l'œuvre. Le fils, aux lueurs suprêmes de la mort, entrevoit l'horreur de son propre crime, et quand l'Arétin, après l'avoir frappé, s'écrie dans son égarement :

Voilà le châtiment qui m'était réservé :
J'ai donc tué mon fils!...

Orfinio, se traînant vers lui avant de mourir, répond d'une voix expirante :

Père, tu l'as sauvé!

Nous n'avons pu mettre en lumière, dans cette rapide analyse, toute la logique implacable et cependant consolante du drame, ni insister sur cette grande pensée : l'œuvre du père corrompant le fils. Dans les jours troublés où nous sommes et dans notre société si dévoyée, il était utile que cette leçon fût donnée à tous par un tel poète, sur le premier théâtre du monde.

Les interprètes ont été dignes de l'œuvre. Mounet-Sully est admirable dans l'Arétin, et M. Le Bargy, chargé du rôle terrible d'Orfinio, n'a pas droit à de moindres éloges. Paul Mounet donne une physionomie vraiment chevaleresque à Bayard, qui n'a qu'une scène au début, comme le Provéditeur à la fin avec M. Dupont-Vernon. Quant aux rôles de femmes, ils sont merveilleusement joués. Mme Pierson fait pleurer et frémir tour à tour sous les traits de Camilla, et Mlle Reichemberg, qui personnifie Stellina, s'y montre

exquise comme la jeune Vénitienne et lui doit un de ses plus beaux triomphes.

Il y a bien encore un acteur muet, et non le moindre : c'est le livre, le livre abominable qui a perverti l'enfant et qui rend pour ainsi dire visible et tangible l'idée du poète. Tour à tour manié avec dégoût par les divers personnages de l'action, il est à la fin saisi par le père qui crie à son fils :

> Ecrase sous tes pieds ce livre dans la fange!...

Telle est l'œuvre. Les quelques citations que nous en avons pu faire suffisent à montrer qu'elle est d'un artiste supérieur, et que le drame d'hier, dans un genre différent et avec un nouveau style, — car chaque époque et chaque sujet ont leur style et leur couleur, — prendra dignement sa place à côté de l'impérissable *Fille de Roland.*

Pour descendre de ces hauteurs à M. Combes, et pour en revenir à l'étourdissante théorie du ministre de l'instruction publique sur l'enseignement de la morale, je lui demanderai si, malgré la beauté du drame de M. de Bornier, c'est à la Camilla et à l'Arétin qu'il conduirait les jeunes filles de ses lycées?

Mais alors, objecterait-il, où trouver la morale, où trouver la vertu? — Tout près de son ministère : à l'Académie, où M. Hervé, dans un sobre, spirituel et éloquent discours, nous l'a montrée découlant de l'inspiration chrétienne comme d'une source naturelle et intarissable. « C'est le dévouement, a-t-il dit, qui ennoblit la vie, et il faut croire à quelque chose pour se dévouer. »

En dehors de cette vue supérieure et de cet hommage rendu au christianisme, qui a été, comme il l'a noblement proclamé, l'instrument même de notre civilisation, que de jolis tableaux, que d'épigrammes fines et souriantes dans le discours de M. Hervé : — sur cette ville du Havre « qui a tous les succès », — sur les services rendus par un pilote-sauveteur, et « qui n'ont pas besoin d'être qualifiés d'exceptionnels pour empêcher le public de les croire insuffisants », — sur ce gardien de la paix qui se dévoue à un ancien député « devenu fou par l'exercice du mandat législatif ». Le discours est parsemé de ces traits, décochés d'une main légère, et qui ont fait la joie de l'auditoire.

C'était la première fois que M. Gaston Boissier présentait le rapport sur les prix littéraires, et il s'en est acquitté avec l'aisance d'un esprit également apte aux tâches les plus variées. Après un juste éloge de l'aimable prédécesseur qui avait fait dix-neuf ans la même besogne en trouvant le moyen de la rajeunir chaque fois, le

nouveau secrétaire perpétuel est entré hardiment en matière en commençant par une réforme : il a supprimé la longue nomenclature des noms d'auteurs et des titres d'ouvrages couronnés, pour s'occuper seulement des principaux en s'y arrêtant davantage. Les lauréats goûteront-ils cette réforme? Il est permis d'en douter. Ils objecteront vraisemblablement que la mention publique sous la coupole et la répercussion dans la presse sont une partie très appréciable de la récompense, tandis qu'un prix donné à la sourdine et comme en cachette perd sensiblement de sa valeur. Jusqu'ici, en effet, les lauréats avaient tous l'honneur et l'argent ; désormais, ceux dont le livre et le nom seraient passés sous silence n'auraient plus que l'argent sans l'honneur. M. Boissier a peut-être trop innové sous ce rapport, dans un lieu qui est le sanctuaire même de la tradition, et je crois bien que, cédant avec bonne grâce à une respectable routine, il ne tardera pas à revenir à l'ancien usage.

Parmi les lauréats de cette année, il en est plusieurs que le *Correspondant* est fier de revendiquer comme collaborateurs : M. de la Bretonnière, pour un joli roman paru ici même ; M. le comte Hector de La Ferrière, dont nous publierons très prochainement une curieuse étude historique; M. le comte de Ludre, qui devrait décerner des couronnes au lieu d'en recevoir; le regretté Charles Gavard, dont la tombe se verdit d'une palme si justifiée; Mme Octave Feuillet, dont les souvenirs pleins de charme délicat ont séduit les immortels après nos lecteurs ; M. Pierre de la Gorce, pour sa magistrale histoire du second Empire, dont nous donnerons bientôt la suite. — Comment le *Correspondant* ne féliciterait-il pas ses collaborateurs de succès qui sont une partie même de sa parure?

CHRONIQUE POLITIQUE

23 novembre 1895.

Dans la déclaration qu'il a faite aux Chambres pour leur exposer son programme, le ministère que préside M. Bourgeois leur demandait leur confiance, « pour agir, disait-il, et non pour vivre ». La parole était présomptueuse; la conduite du cabinet ne l'a pas justifiée. C'est bien à vivre que paraît se borner son ambition, et c'est précisément parce qu'il veut vivre qu'il évite les occasions d'agir.

Ses amis, les ministériels du moment, radicaux et socialistes, l'encouragent et l'aident dans cette tactique. Ils n'ont qu'une crainte, c'est que leur cabinet ne bouge, tant les moindres mouvements semblent dangereux pour cette créature fragile! Ces démagogues, qui, pour les ministères précédents, si faibles pourtant devant eux, tenaient chaque jour une interpellation prête, qui chaque jour réclamaient l'abrogation des lois « scélérates », qui ne parlaient que de réformes et de révision, ont oublié un instant tout ce qu'ils proclamaient la veille. Ils n'ont qu'un souci, c'est d'épargner un embarras au ministère, et dans leur zèle gouvernemental, ils fermeraient la bouche à tout opposant. Que dis-je, opposant? Pour eux, il n'y a plus d'opposants; il n'y a que des conspirateurs.

Quand nous constatons que les protecteurs du cabinet Bourgeois ne veulent pas qu'il agisse, c'est de l'action parlementaire que nous entendons parler. Les radicaux sentent le ministère en minorité, et ces fervents adorateurs du nombre n'admettent pas qu'on le conteste, dès qu'il peut être contre eux. Ils écartent les débats, dont ils redoutent l'issue pour leur ministère; mais, s'ils le veulent muet à la Chambre, c'est pour qu'au dehors il parle et agisse à leur gré. Ils consentent que les lois dont ils reprochaient le maintien, comme un crime, aux cabinets antérieurs, ne soient pas changées, mais à la condition que le personnel chargé de les appliquer sera renouvelé; on fera des lois contre les anarchistes ce qu'on a fait de

la loi contre l'Internationale : on ne les appliquera pas, à moins que ce ne soit pour interpréter les obscurités de leur texte contre les modérés. On ne modifiera pas pour le moment la loi des syndicats; mais la Bourse du travail sera rouverte, et sous un vain semblant de formalités légales, on y pourra recommencer les apologies de Ravachol et les excitations contre l'armée. On autorisera les allocations votées par des conseils communaux aux grévistes de Carmaux, et les syndicats, en guerre contre les patrons, seront désormais assurés de trouver une subvention dans les caisses municipales. Enfin, M. Bourgeois, président du conseil, recevra officiellement le conseil du Grand-Orient, que lui présentera un ancien soldat de la Commune, aujourd'hui chef des francs-maçons; il sera ainsi notifié au pays tout entier que la franc-maçonnerie est une institution d'Etat. On aura atteint ce premier résultat que les radicaux, disons mieux, que les socialistes auront partout le haut du pavé. Ils l'avaient déjà sur beaucoup de points; mais quelques doutes pouvaient subsister encore. Aujourd'hui, tous les voiles sont déchirés et toutes les illusions anéanties. Dans l'esprit des populations, il sera bientôt avéré que l'on s'achemine vers le socialisme. C'est la propagande par le fait, c'est la leçon de choses qui va se poursuivre, avec la complicité du nouveau ministère. Viennent les élections; les socialistes n'auront qu'à étendre la main pour cueillir le fruit que le cabinet Bourgeois aura laissé mûrir.

En vérité, les modérés seraient bien bons ou, pour mieux dire, bien coupables, s'ils se prêtaient plus longtemps à cette entreprise, et l'on comprend cette réflexion du *Standard :* « Les républicains modérés doivent être des gens bien simples, s'ils restent inactifs en présence de la politique du cabinet actuel. »

Jusqu'ici, ils n'ont guère donné signe de vie. Quelques épigrammes dans les journaux du centre-gauche; l'ajournement, malicieusement refusé, de l'élection d'un vice-président en remplacement du ministre de la marine, M. Lockroy; la nomination, — après combien de scrutins nuls, — du candidat des républicains modérés, M. Poincaré; quelques échecs partiels infligés, dans les discussions du Sénat, à M. Ricard ou à M. Mesureur, deux protestations brillantes, mais platoniques, de M. Barthou et de M. Deschanel, tel est à peu près le bilan des manifestations par lesquelles les adversaires du cabinet se sont révélés. C'est à se demander s'il y a une opposition. Le pays ne distingue pas les nuances; les jeux d'esprit des journaux, les manèges de couloir, les escarmouches silencieuses de scrutin, sont pour lui non avenus. Comment comprendrait-il, d'ailleurs, que les modérés tinssent pour une victoire l'élection de M. Poincaré à la vice-présidence, alors que M. Poincaré

est l'auteur de ce projet de réforme de la loi des successions que les modérés combattent et que les radicaux appuient; alors que le même M. Poincaré présidait naguère un banquet dont les franc-maçons étaient les promoteurs, en l'honneur de M. Berthelot, ministre actuel des affaires étrangères?

Et cette discussion sur les lois contre les anarchistes, comment veut-on que le pays s'y reconnaisse? On aura beau lui dire que la question a été mal posée; que M. Julien Dumas, en adressant son interpellation au gouvernement, n'avait pris conseil de personne et ne pouvait engager que lui. Pour la masse du public, le résultat sensible n'en reste pas moins celui-ci : M. Bourgeois a provoqué ses adversaires à instituer un grand débat dans lequel les politiques contraires seraient comparées et jugées. Les adversaires du cabinet ont gardé le silence; au vote, ils se sont en grand nombre abstenus, et la majorité, cette majorité qu'on disait introuvable, a donné la victoire au cabinet. Quelques jours après, dans l'interpellation Barthou, nouveau vote de confiance. M. Barthou s'abstient et M. Deschanel vote pour!

On oublie trop que nous ne sommes pas au temps du régime censitaire, mais en face du suffrage universel. Avec lui, les *rébus* ne sont pas de mise; il faut parler net. Pour la foule, il ne faut pas s'attarder aux tableaux de genre, il faut peindre à fresque, c'est-à-dire élever bien haut la voix, et dire résolument ce que l'on veut et où l'on va.

C'est le sage conseil que donnait, il y a quelques jours, M. Waldeck-Rousseau, à ses électeurs de Roanne, lorsqu'il leur disait : « Voyez-vous, Messieurs, le jour où les gens de bien feront un peu d'agitation, ils seront les maîtres parce qu'ils seront le nombre et la force, et qu'ils représentent toutes les idées qui nous sont chères : l'ordre, la liberté, le progrès... Si les affaires du pays marchent bien, applaudissez bruyamment; si elles ne marchent pas à votre gré, protestez bruyamment. »

Mais, dans le même discours, M. Waldeck-Rousseau constate que ceux à qui il s'adresse n'ont pas de direction, et, tout en affirmant qu'ils forment l'immense majorité dans le pays, il attribue la situation dont ils se plaignent à la pusillanimité et à l'indifférence dont ils ont trop souvent fait preuve. Le reproche atteint d'abord les modérés des deux Assemblées; c'est à eux de se ressaisir et d'imprimer au pays cette direction qui lui manque. Dans une autre enceinte, à la Chambre des députés, M. Léon Say, combattant le projet de loi sur les successions, faisait à son tour cette réflexion : « Il y a dans le parti socialiste des divisions; mais elles nous servent moins que nos divisions ne le servent. »

L'union, en face des périls qui s'avancent, est en effet le premier devoir des gens de bien. Le mal ne fait tant de progrès que parce que, méconnaissant les raisons d'accord qui existaient entre eux et s'obstinant à s'appuyer sur des alliances contre nature, ils ont eux-mêmes affaibli leurs forces et grossi celles de l'ennemi. Le jour où, revenant à la vérité des choses, ils se convaincront que, sur tous les principes fondamentaux de l'ordre social, ils ont mêmes pensées et mêmes intérêts, ce jour-là, l'union sera refaite entre eux et la victoire assurée.

Depuis qu'ils se voient au pouvoir avec les radicaux, les socialistes ont mis de côté leurs vieux principes; ils demandent au ministère, non des réformes, mais des mesures. L'épuration était leur premier cri; l'arrestation inopinée d'Arton leur met aux mains une arme nouvelle. Ils menacent leurs adversaires des révélations de celui que les précédents ministères (dont M. Bourgeois faisait d'ailleurs partie, comme garde des sceaux) avaient toujours trouvé moyen de ne pas découvrir. « Les coquins tremblent, » écrit la *Petite République* à l'adresse des opportunistes. Nous ne supposons pas que les opportunistes, parlant des radicaux et des socialistes, des amis de Portalis et de Cornelius Herz, ménagent davantage leurs expressions. Voilà donc où en sont arrivés, après vingt ans de laïcité, de franc-maçonnerie et de persécution religieuse, les deux grands partis qui se disputent le gouvernement de la république : à se montrer, l'un à l'autre, comme une retraite également méritée, la prison ou le bagne!

La France n'est pas là, et puisse se lever bientôt le jour où, dans une révolte d'honnêteté et de propreté publique, elle secouera cette lèpre!

Sans doute, il se rencontre de profonds politiques pour soutenir qu'il ne faut point se presser de renverser le cabinet Bourgeois; il convient, disent-ils, de lui laisser le temps de donner sa mesure, afin que le pays, en voyant ce dont il est capable, ne soit plus tenté de revenir au radicalisme. C'est ce que M. Ranc appelle « l'essai loyal ». M. Ranc parle comme M. Josse. Radical, il veut qu'on essaye du radicalisme, prévoyant que, le ministère dût-il tomber, il aura eu du moins ce bon effet de jeter dans le pays des semences d'autant plus difficiles à extirper que le règne de la secte aura duré plus longtemps. Mais le raisonnement ne se comprend pas dans la bouche de ceux qui, comme M. Deschanel, sont convaincus qu'un gouvernement radical ne peut être que mortel au pays. Vouloir prolonger l'expérience, sous prétexte d'éclairer les populations, c'est pratiquer la politique du pire, c'est admettre que le bien peut naître de l'excès du mal. Nous avons toujours repoussé

cette thèse, d'où qu'elle vînt; nous ne l'admettrons jamais. M. Léon Say disait encore, ces jours-ci à la Chambre, à propos de l'impôt progressif : « Je ne crois pas qu'une grande nation comme la nôtre puisse se livrer à des expériences sur elle-même, sans être tout à fait absente de ce qui se passe en Europe », et, se tournant vers les ministres, il ajoutait : « Si vous restez longtemps dans l'expectative où vous êtes, de peur de mécontenter ceux qui vous protègent, vous aurez créé dans le pays une situation d'anarchie dangereuse pour notre état intérieur et mortelle pour notre état en Europe. »

Ce n'est pas au cabinet qu'il faut adresser ces paroles. De lui, il n'y a rien à attendre. C'est aux modérés, c'est aux conservateurs à sortir de l'expectative et à engager la lutte contre le ministère et ses amis.

Il semble que dans les rangs de ceux qui s'intitulent « les républicains de gouvernement », la chute du cabinet soit déjà prévue et son successeur désigné. En recevant à Roanne M. Waldeck-Rousseau, dont il a été le parrain devant les électeurs de la Loire, un député de ce département, M. Audiffred, lui disait : « Vous serez appelé un jour à diriger les affaires de l'Etat. » M. Waldeck-Rousseau, comme de juste, s'est défendu de cette ambition; mais il n'a pas repoussé l'éventualité, et il s'est exprimé, comme s'il en prévoyait, lui aussi, la réalisation. Il a donné son programme; il l'a résumé dans une qualification qu'il a hautement revendiquée pour lui-même, celle de républicain *conservateur*. Conservateur est un mot qui sonnait mal jusqu'ici aux oreilles républicaines; M. Waldeck-Rousseau en a attribué l'impopularité au mauvais usage qu'en avaient fait les vieux partis. C'était une manière de faire excuser la hardiesse qu'il a eue de le prononcer. Il est certain que jusqu'ici les républicains les plus fameux, ceux à qui leur parti élève des statues, les Ledru-Rollin, les Barbès, les Louis Blanc, même les Gambetta, ne s'étaient jamais vantés d'être des conservateurs, et dans le temps, déjà lointain, où quelques-uns d'entre eux citaient les paroles de M. Thiers en faveur de la République, ils évitaient soigneusement de rappeler la condition qu'il avait mise à sa durée : « La République sera conservatrice ou elle ne sera pas. »

La résurrection de ce mot « conservateur » dans la bouche d'un républicain tel que M. Waldeck-Rousseau est, de sa part, un acte politique dont nous ne songeons à nier ni le courage ni l'importance. Elle caractérise son programme, et lors même qu'on le trouverait incomplet ou insuffisant, on ne saurait méconnaître l'orientation que ce mot, prononcé à dessein, laisse entrevoir. Si

M. Waldeck-Rousseau arrive un jour au gouvernement, il aura besoin, pour réaliser son programme, de l'appui de tous ceux que rallient les principes de la conservation sociale, et s'il fait appel, sans distinction de nuances, au concours de tous, il ne s'en trouvera pas sans doute, dans le péril de la patrie, pour le lui refuser.

Le Parlement allemand est convoqué pour le 3 décembre; il va se rouvrir au milieu de la lutte engagée par le gouvernement contre les socialistes. Ceux-ci viennent de remporter une victoire nouvelle au scrutin de Dortmund; leur candidat a été élu député. En revanche, le gouvernement poursuit sans trêve ni merci leurs journaux; il vient d'obtenir une condamnation contre un de leurs chefs, M. Liebknecht. On se rappelle que l'empereur recevant, à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Sedan, les officiers de la garde, avait flétri les socialistes en les appelant « une clique indigne de porter le nom allemand ». M. Liebknecht, à l'ouverture du congrès socialiste de Breslau, releva ces paroles en termes qui parurent au parquet outrageants pour le souverain. Le ministère public avait demandé contre le député socialiste la peine d'un an d'emprisonnement et la déchéance du mandat législatif. Le tribunal de Breslau a condamné M. Liebknecht à quatre mois de prison.

Il n'est pas probable que cette rigueur arrête les progrès du parti, et le gouvernement se préoccupe de chercher contre lui des armes nouvelles. A vrai dire, c'est de l'empereur que viendra l'initiative. Connaissant sa nature soudaine et mobile, chacun se demande, non sans anxiété, à quel parti il s'arrêtera. Ne songera-t-il pas d'abord, avant de changer les lois, à changer les hommes? Il y a un an, il avait tout à coup congédié le chancelier de Caprivi, suspect de trop de faiblesse à l'égard des révolutionnaires. Le prince de Hohenlohe ne semble pas avoir montré beaucoup plus de fermeté que son prédécesseur; il est vrai que les lois qu'il a proposées au Reichstag contre les anarchistes ont été repoussées; mais il avait mis peu de vigueur à les soutenir, et l'on ne suppose pas qu'il s'expose, en en présentant de nouvelles, à un nouvel échec. On dit seulement que le Parlement de Berlin, le Landtag, serait saisi de propositions tendant à rendre plus rigoureuse la loi prussienne sur les associations. Au Reichstag, ce sera la discussion du projet de réforme du code civil qui tiendra la première place; elle sera longue selon toute apparence, et fournira aux socialistes un prétexte pour développer leurs thèses contre la société. Pendant ce temps, l'empereur Guillaume, qui n'entend pas désarmer vis-à-vis du parti, aura peut-être fixé ses vues sur la manière de le combattre et fait choix de l'homme chargé de les appliquer.

La faction menace aussi l'Autriche, et le successeur du prince Windischgraetz, le comte Badeni, se trouve, à peine arrivé au pouvoir, en présence de graves difficultés. Il lui faut en même temps obtenir de la Hongrie le renouvellement décennal du compromis de 1867, et vaincre l'opposition de la ville de Vienne, dont il vient de dissoudre la municipalité.

Au moment où fut conclu le compromis entre l'empire et la Hongrie, en 1867, la Hongrie avait été éprouvée par une longue suite de troubles. Elle se sentait affaiblie, et, bien que d'humeur toujours incommode, les Magyars avaient dû modérer leurs exigences. Aujourd'hui le royaume a recouvré ses forces, il s'est développé, il est prospère, il a des intérêts nombreux, en opposition avec ceux de l'Autriche ; il n'entend pas les lui sacrifier, et, tout en proclamant leur fidélité au roi, les Hongrois n'épargnent aux ministres de la Couronne aucune contradiction ni aucun embarras. D'un autre côté, les Viennois sont fort excités par la crise municipale. Là, comme ailleurs, les libéraux se sont effondrés; en regard des socialistes qui se développent sous la direction d'un habile tacticien, le docteur Adler, rédacteur en chef du *Journal des Ouvriers*, le parti antisémite a pris des proportions formidables. Catholiques, nationalistes, démocrates, grands seigneurs et petits bourgeois, il englobe toutes les nuances et tous les rangs; les élections du mois de septembre lui ont donné la majorité dans le conseil municipal de Vienne ; à deux reprises, ce conseil a nommé premier bourgmestre l'élu des antisémites, le docteur Lueger. L'élection, d'abord annulée par une décision impériale s'étant renouvelée, le conseil municipal a été dissous. Le docteur Lueger avait souvent manifesté son hostilité contre les Hongrois; aussi a-t-on dit que c'est dans la crainte de soulever leur mécontentement que le gouvernement impérial a refusé de sanctionner son élection. Le comte Badeni s'en défend, et les Hongrois, assurés que leur ennemi ne sera pas bourgmestre de Vienne, déclarent aujourd'hui qu'ils n'ont été pour rien dans sa disgrâce. La rivalité des races n'en est pas moins évidente, et dans ce conflit, dont il sera difficile au gouvernement de se dégager, on ne voit guère d'avantage que pour les socialistes. Un employé écrivait dernièrement à la *Nouvelle Presse libre* de Vienne : « Les employés sont mécontents de la stagnation générale ; en votant pour les antisémites, ils ont donné expression à ce mécontentement vague et se rallient à un parti qui est en opposition avec le gouvernement. » C'est la même réflexion qu'exprimait, il y a quelques mois, un magistrat de Munich, pour expliquer les progrès du socialisme en Bavière.

C'en est fait. Le prince de Bulgarie a consenti, lui catholique, à

ce que son fils fût élevé dans la religion orthodoxe. Il vient de le déclarer officiellement aux délégués du Sobranié, qui lui présentaient l'adresse de l'Assemblée en réponse au discours du trône. Lorsque furent annoncées les premières tentatives faites autour du prince Ferdinand pour obtenir de lui cette résolution, les journaux rapportèrent qu'ainsi que la princesse, sa femme, il avait répondu par un refus, aimant mieux quitter le pouvoir que livrer son enfant au schisme. De justes éloges avaient accueilli de toutes parts cette fière réponse. L'information était sans doute inexacte, puisque l'événement la dément aujourd'hui. On devine, sans que nous ayons à chercher des phrases, quel sentiment nous inspire la détermination inattendue du prince de Bulgarie. En en recevant la nouvelle, notre pensée se reportait tristement vers l'arrière-grand-mère du pauvre petit prince Boris, vers cette admirable duchesse de Parme, sœur du comte de Chambord, dont l'âme intrépide et croyante se fût soulevée à la seule proposition d'arracher un enfant de son sang à la foi de saint Louis.

Même après le retentissant discours que lord Salisbury a prononcé dernièrement au banquet du lord-maire, il est difficile de se faire une idée nette de la politique extérieure du cabinet anglais. Peut-être le cabinet ne la connaît-il pas encore lui-même, parce que, toujours attaché à un principe immuable qui est l'intérêt britannique, il n'a pu démêler, au milieu de l'incertitude des événements et des tiraillements des puissances, dans quelle voie cet intérêt lui commandait de s'engager.

Il y a eu un moment, — c'était peu de jours après la chute du cabinet libéral, — où l'on a cru que, rompant avec les indécisions de lord Rosebery, le nouveau ministère allait intervenir résolument dans l'Extrême-Orient, en disant, comme autrefois Richelieu : « La politique est changée ». La flotte anglaise s'était montrée dans les mers de Chine; un *ultimatum* était adressé à la cour de Pékin, *ultimatum* tardif, puisque la France avait déjà obtenu la plupart des concessions qu'il réclamait, mais qui témoignait, du moins, l'esprit nouveau dont s'animait le *Foreign Office*. Le cabinet anglais espérait alors que l'Allemagne se détacherait du triumvirat, qui avait exercé son action entre la Chine et le Japon; la visite de l'empereur Guillaume à la reine Victoria avait paru à lord Salisbury une occasion propice pour modifier les vues du souverain.

Cette espérance ne s'est pas réalisée; l'accord des trois puissances, la Russie, la France, l'Allemagne, s'est maintenu en Orient. Le Japon s'est mis en devoir d'évacuer la presqu'île du Liao-Tong, et quoiqu'il dût savoir gré à l'Angleterre de ne pas s'être unie aux trois puissances pour peser sur ses résolutions, il ne

semble pas que le gouvernement du Mikado ait gardé plus de confiance dans la foi britannique. Un des organes officieux de ce gouvernement n'écrivait-il pas récemment : « La politique favorite de l'Angleterre est de se donner l'air d'appuyer un État ami, mais, quand il est entraîné dans les guerres, de l'abandonner, et de n'intervenir qu'à la fin pour monopoliser les avantages gagnés et pour s'approprier ce qu'elle peut. »

Le même journal ajoutait : « Peut-être serait-il prudent de faire des concessions à la Russie en Corée et de chercher une compensation ailleurs. »

On assure, d'autre part, que l'influence de l'ambassadeur russe est prédominante en Chine, et le *Times*, pressé d'éveiller les alarmes de l'Angleterre, se faisait adresser une dépêche de Hongkong, rapportant qu'un traité avait été passé entre la cour de Pékin et le cabinet de Saint-Pétersbourg pour assurer à la Russie le libre passage du chemin de fer Transsibérien dans la Mandchourie.

Est-ce pour détourner de l'Extrême-Orient l'attention de la Russie et l'inquiéter sur d'autres points, que l'Angleterre a fait éclat des massacres des Arméniens par la population et les troupes ottomanes? Là encore, son attitude a singulièrement varié ; car elle a accusé tour à tour les Arméniens et les Ottomans, et l'on a peine à démêler, au milieu de ces relations successives et contradictoires, de quel côté sont les victimes et de quel côté les bourreaux.

Ce qui est certain, c'est qu'il y a une question d'Arménie, presque une question de Turquie, et que, tandis que lord Salisbury gardait à Watford un silence inquiétant sur les affaires d'Orient, deux de ses collègues du cabinet, M. Curzon à Derby, et le duc de Devonshire à Sheffield, tenaient le langage le mieux fait pour troubler les esprits : « Nous ne sommes peut-être pas loin d'une réouverture de la question d'Orient, disait le duc de Devonshire, et dans un moment où il faut faire appel à l'union de tous les partis, à cause des grands intérêts nationaux qui sont en jeu. »

C'est dans ces circonstances que lord Salisbury a élevé la voix au banquet du lord-maire. Sur les affaires de l'Extrême-Orient, le premier ministre a été rassurant. Il tient la lutte pour terminée, et, démentant les fausses nouvelles données par les journaux, il s'est étonné de « l'extraordinaire sensation » qu'elles avaient pu produire. Il a ajouté, non sans fierté, que, « soit au point de vue militaire, soit au point de vue commercial, l'Angleterre était à la hauteur de toutes les rivalités qui pourraient se produire », concluant par cette réflexion pacificatrice de lord Beaconsfield : « En Asie, il y a place pour tous. »

Sur la question arménienne, lord Salisbury a proclamé l'accord

de l'Europe. « Pendant toutes ces négociations, a-t-il dit, rien n'a frappé mon esprit avec plus de force que la disposition des grandes puissances européennes à agir d'accord, et le sentiment qu'elles ont des terribles dangers qui résulteraient de toute action séparée. »

C'est là le point capital du discours du chef du cabinet anglais. Les puissances sont unies, et elles ont résolu de ne pas agir séparément. Cependant on demeure perplexe quand on songe aux conditions de cet accord et aux moyens par lesquels il pourra s'exercer.

Lord Salisbury a dirigé contre le gouvernement turc un réquisitoire dont le sultan, dans une lettre écrite au premier ministre lui-même, vient de se plaindre avec une grande dignité. Qui eût dit, en entendant le chef du cabinet britannique, qu'il parlait au nom de la nation qui, en 1854, déclara la guerre à la Russie pour défendre contre elle l'intégrité de l'Empire ottoman! Le prince Mentchikoff n'eût pas tenu alors un langage plus sévère que celui de lord Salisbury en 1895.

« Si le sultan ne se laisse pas persuader, » a dit lord Salisbury (et ce diplomate expérimenté, qui pèse tous ses mots, a pris soin d'ajouter : « Et il faut avouer que les nouvelles de Constantinople ne sont guère encourageantes à ce point de vue); si le sultan ne se laisse pas persuader..., que s'ensuivrait-il? Eh bien, je répondrai d'abord qu'au-dessus de tout traité, au-dessus de toute combinaison des puissances étrangères, la nature même des choses ou, si vous voulez, la providence de Dieu, a établi qu'une mauvaise administration persistante et constante doit conduire à sa perte le gouvernement qui s'en rend coupable... Le sultan n'est pas affranchi plus que tout autre potentat de cette loi générale que l'injustice peut conduire à sa ruine le plus élevé de la terre. »

Quand le chef d'un grand Etat prononce de pareilles paroles contre un autre gouvernement, il encourage presque l'insurrection contre lui, et il semble avoir déjà médité sur les combinaisons que pourrait entraîner sa chute. Les commentaires du *Times* ne sont pas de nature à affaiblir la portée du discours de lord Salisbury. Le lendemain de la réunion du Guild-Hall, le *Times*, sur la foi d'un de ses correspondants de Constantinople, dénonçait « les abominations du système d'Ab-dul-Hamid » et de « la clique du palais », et il montrait le « parti constitutionnel mahométan » prêt à se lever contre ce régime qu'il « abhorre », disait le journal anglais.

L'Angleterre ne combat jamais pour une idée; elle n'entre en campagne que pour des intérêts. Les puissances, dès lors, tout en ménageant avec elle l'accord vanté par lord Salisbury, ne pourront pas ne pas se demander quelles vues poursuit cette vieille alliée de

l'Empire ottoman, en prévoyant de si haut et de si loin l'éventualité de sa ruine.

Nous sommes heureux d'enregistrer le résultat des élections communales, qui ont eu lieu, dimanche dernier, en Belgique. C'était la première application des lois du 12 avril et du 12 septembre 1895. En dehors des conditions auxquelles elle soumet l'électorat, la nouvelle législation inaugurait le système de la représentation proportionnelle qui tend à donner dans les conseils une voix aux minorités. Auteurs de cette législation, les catholiques n'ont pas eu à la regretter. Ils ont été, en somme, les vainqueurs de la journée. Ils ont maintenu la plupart de leurs anciennes conquêtes, et pénétré en bon nombre dans les conseils des grandes villes, dans ceux-là mêmes où, comme à Bruxelles et à Anvers, ils n'étaient pas représentés jusqu'ici. Les vaincus, ce sont les radicaux. Il est avéré qu'ils ne peuvent rien sans les socialistes qui, après s'être servis d'eux, les abandonnent. Les libéraux, à leur tour, en face du socialisme qui monte, devront comprendre qu'en dehors des conservateurs, des catholiques, ils sont impuissants, et que leur intérêt, comme leur devoir, est de faire avec eux un traité de paix.

Ce n'est pas seulement en Belgique que cette leçon se dégage des événements.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Choses de Russie, par Norbert Lallié. 1 vol. in-8°. Lyon. Librairie Emmanuel Vitte.

Le volume se compose de trois parties : La lutte du tsarisme et du nihilisme. Les contes populaires slaves. Les Russes jugés par Joseph de Maistre.

La première partie, — la plus importante, — est une histoire complète du nihilisme et de ses développements jusqu'à l'époque actuelle. C'est la reproduction de l'étude sur le nihilisme parue dans le *Correspondant*, mais enrichie de documents nouveaux, surtout en ce qui concerne les origines du mouvement révolutionnaire.

L'étude sur les contes populaires montre dans quelle large mesure la littérature slave a subi l'influence du christianisme.

Les Russes jugés par Joseph de Maistre présentent un tableau de la société russe au commencement de ce siècle, composé avec des textes empruntés principalement à la correspondance du grand écrivain.

Ces trois parties, si différentes qu'elles soient les unes des autres, forment cependant un tout; elles sont une peinture de l'âme et du caractère russes considérés par ses côtés les plus saillants.

Les récits dramatiques, les anecdotes, dont le livre est parsemé, en rendent la lecture facile et attrayante pour des lecteurs de tous les âges.

Annuaire de l'économie politique et de la statistique, par M. Maurice Block, membre de l'Institut. Chez Guillaumin. 1 fort vol. in-18. Prix, 9 fr.

Cet annuaire, fondé par MM. Guillaumin et Joseph Garnier, et qui en est à sa cinquante-deuxième année, est un répertoire exact et complet des progrès matériels qui se sont accomplis depuis un demi-siècle chez toutes les nations du globe. Il contient des renseignements sur la France, sa population, ses finances, ses institutions économiques, financières et de bienfaisance. Il est divisé en parties distinctes concernant la ville de Paris, l'Algérie, les Colonies, les pays étrangers, et renferme sur chacune de ces parties des documents statistiques du plus haut intérêt.

Il se complète par le résumé analytique des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, et par un tableau des fluctuations des valeurs de bourse qui le rend indispensable aux hommes d'affaires.

Pensées et réflexions. — Points d'interrogations? — Ma philosophie, par G. Montalcyon. 1 vol. in-18 raisin. (Delhomme et Briguet.)

Dans ce volume très artistiquement présenté, et où se révèle une plume féminine, l'auteur sait donner du relief aux oppositions sans abuser de l'antithèse qui est la grande ressource du genre. Définitions, sentences philosophiques, conseils pratiques, tout revèle de la vraie philosophie chrétienne et évangélique.

« Le titre, écrit à l'auteur S. Em. le cardinal Langénieux, dit bien ce qu'il renferme. Il y a plus que des pensées, en effet, dans les pages que j'ai lues; on sent du moins que les vôtres n'ont pas été inspirées, comme tant d'autres, par l'imagination, mais par une âme habituée à rentrer en elle-même et à tout contrôler par une sérieuse méditation. Quand j'aurai ajouté qu'un véritable esprit de foi respire et circule dans toute votre œuvre, j'en aurai, je crois, signalé le véritable mérite. » Nous ne saurions mieux faire connaître le volume qu'en citant de tels éloges.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LE VATICAN ET LE QUIRINAL

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX

SUR LA PRISE DE ROME EN 1870

L'Italie officielle vient de fêter bruyamment le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée violente de ses troupes dans la Ville éternelle. A cette occasion, l'attention publique, en Italie et au dehors, a été ramenée sur un événement qui, au moment même où il se produisit, passa presque inaperçu, au moins chez nous, dans la tourmente tragique qui déchirait et bouleversait la France. Il vient de paraître, dans la péninsule, une série de publications qui éclairent d'un jour très vif, et nouveau à certains égards, les circonstances qui accompagnèrent ce douloureux et mémorable événement. Nous n'avons pas l'intention de les passer toutes en revue; un long volume n'y suffirait pas. Mais, parmi les documents qui ont vu le jour à l'occasion de ce vingt-cinquième anniversaire du 20 septembre 1870, il est une publication qui nous paraît digne d'attirer et de retenir la curiosité.

Il s'agit d'une série de rapports diplomatiques adressés à M. Visconti-Venosta, qui remplissait alors les fonctions de ministre des affaires étrangères, par son secrétaire, M. le baron Blanc[1], lequel, on le sait, occupe présentement le poste de son ancien supé-

[1] M. Blanc, le ministre actuel des affaires étrangères en Italie, est originaire de la Savoie. D'abord avocat à Chambéry, il fut ensuite attaché au cabinet particulier du comte de Cavour. M. Blanc édita, dans sa jeunesse, une partie de la correspondance diplomatique de Joseph de Maistre. L'édition était précédée d'une préface fort remarquable qui défendait la théorie, assez nouvelle et originale, du libéralisme de l'auteur des *Soirées*. Après l'annexion de la Savoie, la carrière de M. Blanc fut des plus rapides. Il a été successivement ambassadeur à Constantinople et à Londres, et il est aujourd'hui le collègue de M. Crispi dans le cabinet actuel. Comme on pourra le voir par les lettres que nous analysons, M. Blanc est certainement l'un des diplomates les plus habiles et les plus déliés de l'Italie présente.

Les documents édités par M. Blanc à l'occasion du 20 septembre n'ont été tirés qu'à un petit nombre d'exemplaires et ne se trouvent point dans le commerce.

rieur hiérarchique. Ces rapports ont été écrits au lendemain même du 20 septembre 1870; ils remplissent une période relativement très courte, puisqu'ils commencent le 24 septembre et finissent le 9 octobre. L'intérêt qu'ils présentent n'en est pas moins considérable, car on y peut suivre jour par jour les négociations engagées entre le gouvernement pontifical et le gouvernement établi, dans les premières heures qui suivirent l'occupation de la Ville éternelle. On y voit aux prises les deux diplomaties du Vatican et de l'Italie officielle, au moment le plus critique et le plus décisif de leur histoire, et au lendemain d'un acte de violence qui les plaçait, l'une vis-à-vis de l'autre, sur le pied de l'hostilité la plus déclarée. Indépendamment de l'importance historique de ces négociations, elles offrent un intérêt psychologique à la fois des plus piquants et des plus saisissants. C'est à ce double titre que nous allons analyser ici les documents tirés des archives de la Consulta par M. le baron Blanc, et qu'il a eu l'obligeance de nous communiquer.

*
* *

Nous ne prétendons point refaire ici le récit de l'occupation de la ville de Rome. Jusqu'au dernier moment, le gouvernement de Florence avait espéré que Pie IX, devant la perspective d'un conflit armé et d'une attaque violente de la Ville éternelle, céderait aux propositions italiennes et laisserait les armées de Victor-Emmanuel prendre possession pacifiquement de la nouvelle capitale. Au lendemain du jour où le général Cadorna avait reçu l'ordre de marcher sur Rome, le comte de San Martino, un ancien collègue du comte de Cavour, était parti pour la Ville éternelle, porteur d'une lettre de Victor-Emmanuel pour Pie IX. Dans cette lettre, Victor-Emmanuel, s'adressant au Souverain Pontife, selon ses propres expressions, « avec l'affection d'un fils, la foi d'un catholique et la loyauté d'un roi », le suppliait de laisser libre l'entrée des troupes italiennes sur le territoire pontifical et dans la ville de Rome. Pie IX y répondit par une lettre très ferme et très digne, où il déclarait en quelques lignes refuser son consentement aux offres étranges qui lui étaient faites. A peine le comte de San Martino avait-il porté à Florence la réponse de Pie IX, que l'investissement de Rome commençait. Mais avant d'y pénétrer par la force, le gouvernement italien renouvela à trois reprises sa tentative d'obtenir l'abdication volontaire de Pie IX. Le 15 septembre, le colonel italien Caccialupi, muni des pouvoirs d'un parlementaire, pénétrait dans Rome assiégée et remettait au général Kanzler une lettre du général Cadorna demandant « l'entrée dans la Ville éternelle des troupes italiennes, dont la mission, purement conservatrice, avait pour but

de maintenir l'ordre ». Le général Kanzler répondit simplement que Pie IX préférait voir Rome occupée par ses troupes plutôt que par celles d'un autre souverain. Le lendemain 16, un nouveau parlementaire, le général Carchedio di Malvolta, porteur, lui aussi, d'une nouvelle lettre du général Cadorna, n'obtint pas plus de succès. Enfin, le comte d'Arnim, ministre de Prusse, dont la complicité avec le gouvernement de Florence était visible, essaya, au dernier moment, de provoquer une action collective du corps diplomatique auprès de Pie IX, pour le faire désister de ses projets de résistance, mais ses efforts échouèrent complètement. Le 19, le général Cadorna reçut de Florence un télégramme lui intimant l'ordre de pénétrer dans Rome par la force et d'occuper la Ville éternelle, moins la Cité léonine. L'attaque eut lieu le lendemain matin. Après deux heures de combat, Pie IX fit hisser le drapeau blanc, et le jour même le général Kanzler signait avec le général Cadorna le traité de capitulation de la ville de Rome.

Nous avons tenu à rappeler ici ces épisodes connus d'ailleurs ; ils prouvent que, malgré les violences qui se préparaient et allaient s'accomplir, il n'y eut jamais interruption de communications officielles et directes entre le Vatican et le gouvernement italien. Avant que le canon de la brèche de Porta Pia eût fait entendre sa voix, la diplomatie italienne avait toujours espéré obtenir par l'habileté et la finesse ce qu'elle devait conquérir uniquement par la force. Au lendemain du 20 septembre, quand son but est atteint, quand Rome est tombée au pouvoir de l'Italie, il va être intéressant de suivre le dialogue qui s'engage entre les représentants du gouvernement victorieux et ceux du pouvoir vaincu. Les rapports diplomatiques du baron Blanc nous fournissent à cet égard des détails curieux et inédits.

La première relation adressée par M. Blanc à son chef hiérarchique est du 24 septembre. M. Blanc y décrit la physionomie générale de la ville dans les premiers jours de l'occupation. M. Blanc nous en trace un tableau absolument idyllique ; les euphémismes, les circonlocutions adoucissantes se pressent sous sa plume ; rarement la diplomatie a parlé un langage plus souple et plus atténué. Il lui échappe, par exemple, d'écrire, à propos du bombardement de Rome, le 20 septembre : « Une observation faite ici universellement est que *cette opération militaire* n'a pas produit ni laissé, même chez le clergé, l'impression *d'un acte hostile au Saint-Père.* » Le baron Blanc se loue hautement des dispositions bienveillantes que les soldats italiens rencontraient partout dans la population romaine, et même aux palais apostoliques.

« Le Pape, dit-il, a donné l'ordre qu'on les laisse entrer partout,

même au Vatican où vont les curieux. » Pour qui connaît la bonté de cœur et la grandeur d'âme de Pie IX, ce détail n'a rien de surprenant. Pie IX avait résisté par la force, parce qu'il y avait vu une nécessité impérieuse. Mais, le combat terminé, le souverain déchu et renversé ne retrouve plus en lui que les sentiments du père et du pasteur. Pie IX savait unir à un degré incomparable l'intransigeance dans les principes et l'aménité bienveillante à l'égard des personnes.

Le lendemain, M. Blanc est avisé par « un intermédiaire autorisé et direct » que le cardinal Antonelli désire l'entretenir. Il se rend au Vatican et est introduit près du secrétaire d'Etat, « immédiatement et avant tous les autres visiteurs ». Le cardinal Antonelli, « sur un ton amical et sans le moindre accent de récrimination », exprime à M. Blanc le désir de lui faire part, « en se plaçant en dehors de toute question politique, des difficultés de fait qui se présentent entre le Vatican et le général en chef ». D'après la relation de M. Blanc, le cardinal Antonelli commença par déclarer « que les événements douloureux qui venaient de s'accomplir étaient de telle nature, que seulement l'avenir pourrait montrer la situation qui en résultait pour le Saint-Siège; que, en attendant, le Saint-Père et lui ne pouvaient que reconnaître et louer l'esprit et la conduite des troupes italiennes, qui semblaient vouloir montrer par leur respect qu'elles partageaient les sentiments si dévoués de la population romaine envers le Saint-Siège ». Le cardinal continua en déclarant « que la Cité léonine était devenue le rendez-vous de tous les malfaiteurs; qu'il n'y subsistait plus aucune autorité, et que, en conséquence, il priait le général Cadorna d'y établir, comme dans le reste de Rome, des postes de police et un service régulier d'administration militaire ». Le cardinal estimait, en outre, qu' « il était urgent que les troupes italiennes occupassent le château Saint-Ange (placé à l'entrée de la Cité léonine), où se trouvaient des quantités considérables de poudre insuffisamment gardées par quelques vétérans contre les attentats possibles des provocateurs de désordre; il émettait en même temps la prière qu'on fît enlever les caissons de poudre restés dans les jardins du Vatican et qui préoccupaient Sa Sainteté ».

Comme on le sait, d'après les ordres qu'il avait reçus du gouvernement de Florence, le général Cadorna devait occuper la ville de Rome, à l'exclusion de la Cité léonine (c'est-à-dire la partie qui avoisine directement le Vatican et qui est séparée du Transtévère par le Tibre), sans doute dans l'intention de laisser au Pape la possession et la souveraineté de ce petit territoire, et comme une ombre de pouvoir temporel. On a beaucoup reproché au Saint-

Siège cette demande adressée spontanément au gouvernement italien de faire occuper la Cité léonine, alors que les envahisseurs se montraient prêts à la respecter et à y laisser subsister l'autorité politique du Souverain Pontife. Il nous semble que les raisons alléguées dans la relation de M. Blanc justifient amplement la décision prise par le Saint-Siège dans cette circonstance. Le cardinal Antonelli ne fait valoir auprès du représentant du gouvernement italien que des motifs d'intérêt général, des raisons de sécurité publique. La Cité léonine est envahie par toute l'écume de Rome qui y terrorise les honnêtes gens; de plus, les énormes quantités de poudre accumulées au château Saint-Ange y rendent possible, à chaque minute, un monstrueux attentat. Dans ces conditions, le Saint-Père, oubliant toute autre considération et n'écoutant que sa bonté de cœur, n'hésite pas à faire demander au gouvernement italien l'occupation immédiate du territoire qu'il avait respecté jusqu'alors, et à compléter ainsi de lui-même l'œuvre de sa spoliation.

M. Blanc répondit au cardinal Antonelli que, selon les instructions du gouvernement italien relatives au maintien du *statu quo* dans la Cité léonine, « la question concernant cette partie de Rome ne devait être préjugée ni théoriquement ni pratiquement », et que c'est seulement sous cette réserve que le général Cadorna pourrait accueillir les « suggestions » de Son Eminence.

Le cardinal Antonelli insiste : s'il demande l'occupation du château Saint-Ange et de la Cité léonine, « ce n'est point pour mettre le gouvernement dans l'embarras ni faire apparaître la situation plus mauvaise qu'elle n'est ». — « Vous devez bien voir, dit-il à M. Blanc, que Sa Sainteté et moi ne poussons pas les difficultés à l'extrême; nous n'avons pas l'attitude de gens qui ne veulent rien voir et rien entendre. C'est en dehors de toute question politique et *dans un intérêt pratique et actuel* que nous engageons la question. » Ces paroles du cardinal Antonelli, que M. Blanc a l'air de rapporter textuellement, confirment complètement ce que nous venons de dire : que Pie IX, en réclamant spontanément l'occupation de la Cité léonine par les troupes italiennes, était mû uniquement par le noble désir d'éviter des violences et des malheurs aux populations qui habitaient ce quartier de la Ville éternelle.

La conversation entre le cardinal Antonelli et M. Blanc, ce jour du 24 septembre, s'étend et roule sur d'autres sujets. M. Blanc déclare au ministre de Pie IX « que l'armée et certainement aussi la population verraient avec tristesse et regret les cardinaux, auxquels on était disposé à rendre tous les honneurs, montrer une injuste défiance, en ne comparaissant pas dans les rues de Rome avec leur

équipage habituel ». Le cardinal lui répond « que cela viendra peu à peu quand le calme de ces deux derniers jours aura duré beaucoup plus longtemps ». M. Blanc ajoute que « c'est uniquement par discrétion que les officiers italiens s'abstenaient de demander audience au Saint-Père ». A cela le secrétaire d'Etat réplique « qu'il fallait laisser passer quelques jours et que tout cela (*sic*) pourrait devenir plus facile ».

En prenant congé du cardinal Antonelli, M. Blanc le pria de lui indiquer les moyens pratiques pour arriver à un accord relativement à la Cité léonine et au château Sainte-Ange. Le cardinal déclara qu'il était prêt à recevoir un officier comme fondé de pouvoirs du général Cadorna et qu'il le mettrait en rapport avec les officiers du Vatican et le commandant du château Saint-Ange.

La conversation finie, le cardinal se leva, en déclarant spontanément à M. Blanc « qu'il espérait recevoir sa visite tous les matins ».

Malgré le caractère absolument courtois et presque cordial de cet entretien, M. Blanc ne s'abandonne pas à des espérances exagérées. Il écrit à son chef : « Je sens venir les difficultés et je ne me fais aucune illusion sur les premières apparences favorables qui sont une des tactiques ordinaires de la cour de Rome. Toutefois, ces premières communications entièrement personnelles sont utiles, en ce sens qu'elles ôtent tout caractère d'hostilité à notre situation réciproque. »

Le lendemain 26 septembre, M. Blanc se rend au Vatican présenter au cardinal l'officier envoyé par le général Cadorna pour régler l'occupation de la Cité léonine et du château de Saint-Ange. Le cardinal Antonelli, qui portait à sa famille une affection extrême, profite de l'occasion pour demander que l'un de ses neveux, brigadier de la gendarmerie pontificale, ne fût pas traité comme les autres prisonniers, et fût simplement interné dans une ville quelconque du royaume. Le cardinal, — toujours en déclarant laisser de côté toute question politique, — exprime le vœu que les troupes italiennes aillent occuper les casernes de la Cité léonine et du château Saint-Ange « pour ne pas les laisser à ciel découvert dans cette saison et pendant la nuit ». M. Blanc répond que le général Cadorna avait poussé le scrupule jusqu'à ne pas admettre dans les hôpitaux de la Cité léonine d'autres malades que ceux de ce quartier. Le cardinal Antonelli réplique que c'est pour le Pape comme pour lui une question d'humanité d'ouvrir les hôpitaux à tous les malades et que le gouvernement italien pouvait utiliser comme bon lui semblerait les établissements hospitaliers de la Cité léonine.

Au cours de la conversation, le discours tomba sur le calme qui

régnait à Rome. M. Blanc, à cette occasion, donna lecture d'un télégramme du gouvernement de Florence, prescrivant aux autorités de Rome de s'opposer à tout acte injurieux et agressif à l'égard du Pape, des cardinaux et du clergé, et se terminant par ces mots : « Sa Majesté désire que le cardinal Antonelli ait connaissance des ordres et des instructions transmis dans ce but. » Le cardinal interrompit alors M. Blanc en lui disant : « Mais tout ceci résulte des faits, et Sa Sainteté elle-même le reconnaît. » M. Blanc ajouta « que si le roi Victor-Emmanuel s'était abstenu d'envoyer un personnage en députation auprès de Sa Sainteté, c'était par pure délicatesse, mais que si Son Eminence croyait qu'il ne déplût pas au Pape de recevoir un envoyé royal, Sa Majesté lui députerait immédiatement un de ses ministres, son plus vif désir étant de faire tout le possible pour rendre la situation moins pénible pour Sa Sainteté. » Le cardinal répondit qu' « il appréciait la délicatesse de cette abstention, préférable pour le moment », car l'envoi d'un ministre ou de tout autre personnage ne pourrait qu'aggraver les difficultés. M. Blanc ajouta que c'était pour le même motif que le général Cadorna s'abstenait de se présenter chez Son Eminence. A cette ouverture, le cardinal ne répondit rien.

Deux jours après, le 28 septembre, M. Blanc retourne au palais apostolique. Il fait part au cardinal d'un bruit qui circulait et qui attribuait au Pape le projet de quitter la Ville éternelle, « tandis que la population et l'armée attendaient avec impatience l'occasion de faire à Sa Sainteté des démonstrations de respect et d'affection ». Le cardinal Antonelli rassura M. Blanc; il lui déclara « que Sa Sainteté ne songeait pas à partir, qu'il était impossible de rien garantir pour l'avenir, parce que les difficultés pourraient augmenter, mais qu'actuellement, si le Pape avait eu l'idée de partir, il serait déjà parti ». Alors M. Blanc, dans un long discours, insista sur les dangers que présenterait pour l'Eglise en Italie un départ du Pape de la Ville éternelle, en ajoutant que l'œuvre de conciliation voulue et poursuivie par le gouvernement italien s'en trouverait irrémédiablement compromise.

Le cardinal remercia M. Blanc de ses sentiments, mais en ajoutant « que la situation du Pape étant celle de souverain détrôné, l'œuvre entreprise par le gouvernement du roi de rendre acceptables à Sa Sainteté les changements préparés dans les lois et l'administration de ses États n'était peut-être pas possible ». Le cardinal, on le voit, y mettait toutes les formes; mais sous la double et triple couche de velours on sentait quand même le fer de la résistance.

Le lendemain, nouvelle conversation au Vatican entre le ministre de Pie IX et le chargé d'affaires de M. Visconti-Venosta. M. Blanc

demande au secrétaire d'État si le Saint-Père désirait qu'on établît au Vatican et qu'on mît à sa disposition un bureau télégraphique spécial. Le cardinal Antonelli répond que, précédemment, on avait relié le Vatican par un fil spécial au bureau de la gare centrale de Rome, mais que jamais on n'en avait fait usage. « La correspondance télégraphique de Sa Sainteté étant très restreinte, ajouta le cardinal, il valait mieux qu'on continuât à recevoir et à expédier du bureau télégraphique central à Rome; de même pour la poste. » Relativement à des plaintes portées précédemment par le cardinal Antonelli, M. Blanc lui fait savoir qu'un officier qui s'est rendu coupable d'outrage à l'égard d'un officier suisse a été sévèrement puni.

Dans une lettre du 30 septembre, M. Blanc relate à son chef hiérarchique une conversation qu'il a eue avec le comte d'Arnim, ministre de Prusse. Il a informé ce dernier de toutes ses négociations avec le cardinal Antonelli. Le comte d'Arnim lui fait savoir que, d'après ses renseignements, « le Vatican travaille actuellement sur la France » pour reconquérir le pouvoir temporel. Cette assertion du comte d'Arnim ne paraît guère exacte, si l'on veut réfléchir à l'épouvantable situation dans laquelle se trouvait alors la France à cette fin de septembre, quelques jours après l'investissement de Paris. Le comte d'Arnim ajouta que « Pie IX, absolument dominé par les idées mystiques, en était encore à attendre un miracle et que, étant donnée son impressionnabilité nerveuse, personne ne pouvait savoir s'il finirait par rester ou par partir ». Le comte d'Arnim conclut en disant qu'il n'avait cessé de déconseiller Pie IX de résister par les armes à l'entrée dans Rome des troupes italiennes et que, en n'empêchant pas le combat du 20, Pie IX avait commis une erreur irréparable(?).

Une courte lettre, datée du 1er octobre, nous apprend que beaucoup d'Italiens, « sachant combien Pie IX est sensible aux ovations et aux manifestations qui flattent son amour-propre », cherchent à arranger une démonstration « dans laquelle il serait inévitablement entraîné par son caractère à bénir la population et l'armée, ce que redoutent extrêmement les intransigeants ». Malheureusement, ajoute M. Blanc, il ne semble pas qu'on puisse espérer de faire sortir le Pape du Vatican.

Deux jours après, M. Blanc, revoyant le cardinal Antonelli, insiste sur le calme complet dans lequel s'est accompli le fameux plébiscite du 2 octobre; il fait remarquer au secrétaire d'État « l'attitude respectueuse de la population vis-à-vis de l'autorité spirituelle, des instituts et de tous les ecclésiastiques ».

Le cardinal Antonelli répond, non sans quelque mélancolie, « que

Sa Sainteté avait reçu aussi autrefois des démonstrations qui ne lui laissaient aucun doute sur l'affection des Romains, mais que Sa Sainteté ne peut oublier qu'elle a été dépouillée de ses domaines ». M. Blanc revient à la charge, il reconnaît que « c'est toujours une chose délicate que la transformation inévitable des conditions d'un pouvoir souverain, même quand cette transformation peut inaugurer une ère de grandeur nouvelle ». M. Blanc cite au cardinal Antonelli l'exemple du roi Charles-Albert qui, en 1848, se dépouilla spontanément d'une portion de son autorité et de ses prérogatives pour accorder une constitution à ses sujets, et il exprime l'espoir que la Papauté finira par s'accommoder du nouvel état de choses et y puiser les éléments d'une nouvelle prospérité.

Le cardinal Antonelli, tout en déclarant apprécier les sentiments qui inspirent M. Blanc, répond qu'il ne saurait admettre aucune assimilation « entre le changement de la constitution intérieure d'un État et la spoliation du souverain lui-même ».

Le 7 octobre, le représentant du gouvernement italien transmet au ministre de Pie IX une plainte formelle au sujet d'un acte récent du Saint-Siège. Le Pape venait d'adresser au sacré collège une protestation solennelle dans laquelle il déclarait « qu'il n'était pas libre dans ses communications postales et télégraphiques avec l'univers catholique ». M. Blanc rappelle au cardinal que, pendant l'envahissement du territoire pontifical, « aucun pli, aucun télégramme, chiffré ou non, provenant du Saint-Siège, n'avait été retardé ou altéré par les autorités royales ». Il insiste également sur ce fait que lui-même a proposé au secrétaire d'État de faire établir dans l'intérieur du Vatican, aux frais de l'administration italienne, un bureau de postes et de télégraphes, et que le cardinal lui a déclaré, à cette occasion, que le Pape préférait continuer de se servir comme précédemment des postes et des télégraphes établis à Rome. M. Blanc exprime donc son étonnement des récentes protestations de Pie IX.

Le cardinal Antonelli réplique aussitôt « que la question ne roule pas sur une violation de la liberté de communication du Pape, mais sur un défaut de garanties, auquel les offres de faire établir une poste au Vatican ne remédie nullement, puisque les correspondances postales et télégraphiques de Sa Sainteté devront parcourir le territoire italien ».

M. Blanc répond que le gouvernement italien est tout disposé à accueillir les propositions que pourra lui suggérer le Saint-Siège « dans le but d'assurer à Sa Sainteté une liberté et une facilité de communications plus complètes qu'elles ne l'ont jamais été à aucune époque et dans aucune circonstance, qu'il est prêt à faire

au Saint-Siège plus de concessions qu'aucun gouvernement n'en a jamais faites pour son indépendance et son autorité spirituelle ».

Le cardinal Antonelli semble frappé de ces déclarations; il reconnaît qu'elles peuvent être soumises au Pape, et il fait savoir à M. Blanc qu'il en parlera au Souverain Pontife dans la journée. Il ajoute toutefois qu'il manquerait au Pape « la certitude de la durée de semblables concessions, étant donnée l'instabilité des ministères en Italie ». M. Blanc répond « que les concessions peuvent être insérées dans les lois fondamentales de l'Etat ». Mais, objecte le cardinal, « la constitution reconnaît bien la religion catholique comme religion d'Etat, et cependant nous voyons où en est réduite l'Eglise en Italie. — Oui, réplique M. Blanc, mais la constitution établit aussi la liberté individuelle; si les associations ecclésiastiques perdent leur personnalité civile, l'Eglise n'en sera pas moins libre et prospère comme on peut le voir en Belgique, en Angleterre et en Amérique ». Le cardinal Antonelli répond par ces paroles que M. Blanc affirme citer textuellement : « Oui, sans doute, le mal serait moindre si, comme en Belgique et ailleurs, l'Eglise était séparée de l'Etat; chacun alors agirait dans sa sphère; mais vous continuez à empêcher qu'on repourvoie aux évêchés vacants. Vous mettez obstacle à l'exercice de l'autorité ecclésiastique et vous persistez dans la pensée que m'exprimait dernièrement un de vos envoyés, M. Pinelli, lequel disait que l'Etat doit protéger l'Eglise et, par conséquent, ne pas faire la séparation. »

Si les paroles du cardinal Antonelli sont exactement rapportées, elles prouvent que le ministre de Pie IX préférait une séparation loyale à une protection qui se change en tutelle oppressive ou tracassière.

A la fin de l'entretien, M. Blanc déclare que le gouvernement italien est prêt à continuer la politique de Cavour qui poursuivait, dit-il, l'indépendance réciproque de l'Etat et de l'Eglise. « Nous ne voulons pas, affirme M. Blanc, une alliance intéressée, un échange de services entre l'Italie et la Papauté. Plus d'un homme d'Etat étranger nous a conseillé quelquefois de nous réconcilier avec la souveraineté temporelle de la Papauté, pour obtenir du Saint-Siège, uni à l'Italie par des liens politiques, une force précieuse pour le développement de nos intérêts à l'étranger. Nous repoussons une telle idée comme offensante pour la Papauté et funeste pour l'Italie elle-même. » Le cardinal Antonelli interrompit vivement M. Blanc. « Le Saint-Siège, lui dit-il, ne s'y serait jamais prêté. »

Le 9 octobre a lieu la dernière entrevue entre le secrétaire de

M. Visconti-Venosta et le ministre de Pie IX. M. Blanc lui présente un officier chargé de s'entendre, si besoin est, avec Son Eminence, pour le maintien de l'ordre dans le Transtévère. « Le cardinal Antonelli, écrit M. Blanc, adressa au général et à moi les louanges les plus senties pour la discipline, l'obéissance et la tranquillité des soldats... Le général Cavalchini étant sorti, le cardinal m'exprima sa reconnaissance pour le service rendu par les troupes royales à la population du Transtévère, dont le Pape ne pouvait, dans les circonstances présentes, garantir autrement la sécurité. » M. Blanc demanda au cardinal Antonelli quelles autres mesures le gouvernement pouvait prendre pour assurer la liberté du Pape. Ici, nous voulons citer textuellement le rapport de M. Blanc : « Le cardinal m'ayant répondu par ses lamentations habituelles sur l'occupation du Quirinal et de la Consulta, je lui fis observer que cette question était différente de celle de l'indépendance du Pape et j'insistai sur ma première interrogation. Son Eminence me demanda si je croyais vraiment en conscience que le Pape fût moralement libre de sortir sans inconvénients dans une ville soustraite à sa légitime autorité, et si sa présence ne serait pas la consécration d'un consentement tacite aux faits accomplis. Je lui répondis que la qualité du Souverain Pontife était tellement supérieure à celle de souverain temporel d'un petit territoire, qu'il ne paraissait pas possible d'admettre que des considérations politiques, qui sont, du reste, amplement sauvées par les réserves faites par la circulaire de Son Eminence du 20 septembre, pussent prévaloir dans l'esprit de Sa Sainteté sur l'opportunité de continuer les fonctions de son sacré ministère au milieu d'une population et d'une armée qui n'avaient d'autre désir que de témoigner leur respect au chef de leur religion. Je ne doute pas que si Sa Sainteté sortait, répliqua le cardinal, elle serait très bien accueillie partout, mais elle ne peut convenablement aller exercer les fonctions pontificales là où sa souveraineté a été et se trouve encore violée. J'observai que ce serait une chose grave et digne d'un sérieux examen de la part du gouvernement du roi si le Saint-Siège jugeait à propos, non pour défaut de liberté et d'indépendance effective, mais pour des raisons politiques par lesquelles il se laisse enchaîner, de ne pouvoir exercer les actes du pontificat dans les provinces où avait existé son pouvoir temporel. Le gouvernement devrait voir en cela un état de choses anormal et dont, pour sa responsabilité, il serait obligé d'étudier les conséquences pour la situation réciproque de l'Eglise et de l'Etat dans ces provinces... »

« Le cardinal me demanda alors si je ne reconnaissais [pas] que l'occupation faite par nous du Quirinal et de la Consulta étaient des

faits pouvant conseiller le départ du Pape et à plus forte raison l'empêcher de sortir du Vatican, si même nous ne finirions pas par occuper le Vatican lui-même. Je répondis qu'il me semblait anormal et transitoire que des questions d'ordre purement temporel fussent considérées comme un empêchement à la liberté des déterminations du Chef de l'Eglise et de l'évêque de Rome. » M. Blanc continua, en regrettant que, malgré toute sa bonne volonté, le gouvernement italien ne pût obtenir d'être jugé avec équité par le Saint-Siège. Il se trouvait « dans la condition du pécheur qui est en état de péché mortel et, qui en dépit de toutes ses bonnes œuvres, ne peut plus acquérir de mérites. » Une telle attitude ne pouvait que favoriser le jeu des partis radicaux et révolutionnaires.

Le cardinal, à cette sortie, répondit par ces simples mots : « Le gouvernement italien peut agir comme bon lui semblera ; Sa Sainteté, de son côté, prendra les résolutions qu'Elle croira opportunes. »

M. Blanc ne se tint pas pour battu ; il multiplia les assurances et les promesses. Le gouvernement italien est prêt à tout pour garantir la liberté et l'indépendance spirituelle du Chef de l'Eglise. « Dans sa personne sacrée, nous ne voulons voir ni un prince détrôné ni un prétendant ; nous nous abstiendrons en conséquence de solliciter ses déterminations, persuadés que nous sommes qu'il s'inspirera avant tout de la paix religieuse. C'est à ce point de vue que je prends la liberté de demander de nouveau à Son Eminence de vouloir bien me notifier les précautions qui pourraient, de la part des autorités royales, remédier aux inconvénients qui existeraient relativement à la liberté d'action et de communication du Souverain Pontife. »

Le cardinal se contente d'une réponse assez sèche : « Je n'ai pas d'autres inconvénients à signaler que ceux dont je vous ai parlé, l'avenir démontrera si le Pape est libre ou non. »

Là se termine la mission de M. Blanc ; il fait savoir au secrétaire d'Etat que l'arrivée du lieutenant du roi rend sa présence inutile dans la Ville éternelle et qu'il prend congé de Son Eminence, en déclarant qu'il « conservera de sa courtoisie et de sa bonté un souvenir reconnaissant et éternel ». Le cardinal Antonelli rend amabilités pour amabilités. « Son Eminence me répondit avec des paroles bienveillantes ; elle me dit que « Sa Sainteté se souvenait de m'avoir « reçu quelques années auparavant comme simple voyageur » et elle voulut bien ajouter qu'elle aurait proposé au Souverain Pontife de m'admettre à l'audience pontificale, si les circonstances l'avaient permis. Je remerciai Son Eminence de cette pensée et la priai de présenter mes plus respectueux hommages à Sa Sainteté ».

*
* *

Tel est le résumé des documents publiés dernièrement par M. le baron Blanc : ils présentent, ce nous semble, un intérêt historique de premier ordre. On ne peut assister, sans le plus vif sentiment d'émouvante curiosité, à cette première rencontre de la diplomatie pontificale et de la diplomatie italienne, au lendemain de la chute du pouvoir temporel. L'une et l'autre y déploient toutes les ressources de leur habileté et de leur souplesse traditionnelles; c'est un duel entre deux adversaires d'égale force. Le jeune secrétaire de M. Visconti-Venosta ne s'y montre pas inférieur au vieux ministre de Pie IX, rompu à toutes les finesses du métier et qui était l'un des types les plus achevés du diplomate de la vieille école. La courtoisie des formes ne doit pas faire illusion sur ce qu'il y a d'irréductible dès le début dans la position assumée par les deux pouvoirs rivaux. Tout en se mettant aux pieds du Pape, tout en lui prodiguant les assurances les plus pacifiques et les promesses les plus larges, le plénipotentiaire du gouvernement italien ne cède pas d'un pouce pour l'essentiel. Pareillement, le représentant de Pie IX, malgré les formules les plus adoucies et les plus amicales, ne laisse pas échapper, dans toute cette série de conversations, une phrase, un mot qui puisse être considéré comme un abandon des droits du Pape, comme un acquiescement aux faits accomplis. Si l'on pouvait oublier les graves et multiples intérêts engagés dans ce conflit, l'esprit éprouverait une véritable délectation à suivre la joute, les passes successives de ces deux interlocuteurs. Une remarque qui saute aux yeux, c'est que, tandis que le gouvernement italien a l'air comme effrayé de sa conquête et sur le premier moment est prêt à toutes les avances pour se la faire pardonner, le gouvernement pontifical, de son côté, semble s'être attendu à d'autres violences et à d'autres excès et, en voyant que tout s'est passé moins mal qu'il ne se l'imaginait, il laisse percer malgré lui sa satisfaction intérieure. Ce double sentiment explique en partie ce qu'il y a, en dépit des événements qui viennent de s'accomplir, de cordial et de courtois dans les entretiens de M. Blanc et du cardinal Antonelli.

Cependant, à lire attentivement ces documents, il est un fait qui ne tarde pas à s'en dégager et qu'il importe de relever. C'est que la diplomatie du Vatican et celle de l'Italie officielle semblaient beaucoup plus près d'arriver, sinon à une conciliation formelle, tout au moins à une entente et à un accord, il y a vingt-cinq ans, qu'aujourd'hui. C'est la leçon la plus importante qui ressort pour nous de cette publication. Chose qui paraîtra certainement éton-

nante, mais qu'on ne pourra contester après avoir parcouru les documents que nous venons d'analyser, — une conciliation relative, un *modus vivendi* entre le Vatican et l'Italie paraissant beaucoup plus probable au lendemain de l'occupation de Rome que présentement, après un quart de siècle de faits accomplis. Si le hasard des événements mettait aujourd'hui en face l'un de l'autre M. le baron Blanc, ministre des affaires étrangères du royaume d'Italie, et le cardinal Rampolla, secrétaire d'État de Léon XIII, j'ai peine à croire qu'ils pussent reprendre sur le même ton d'affabilité et de courtoisie réciproque le dialogue engagé, il y a vingt-cinq ans, entre le plénipotentiaire italien et le ministre de Pie IX. Au lieu de tendre sans cesse à se rapprocher, comme on aurait pu le croire après avoir assisté aux conversations que nous venons de reproduire, les deux pouvoirs ont accentué leur marche divergente. Loin d'aider à une fusion, la cohabitation prolongée semble, au contraire, avoir creusé démesurément le fossé qui les sépare.

Au lendemain du 20 septembre, une préoccupation hantait l'esprit, je ne dirai pas seulement des catholiques, mais de tous ceux qui estiment que la liberté morale du Chef de l'Eglise est la condition essentielle de notre civilisation chrétienne : c'est que la Papauté, par suite de sa coexistence forcée avec l'Etat italien dans la Ville éternelle, finît peu à peu par se laisser, non pas précisément absorber, mais exploiter et dominer par celui-ci. Aujourd'hui, à contempler le chemin parcouru depuis les colloques amicaux de M. Blanc et du cardinal Antonelli, on acquiert forcément la conviction que cette préoccupation n'était pas fondée. On ne se rapproche pas de la conciliation, on s'en éloigne. L'antagonisme qui existe entre le principe international et cosmopolite de la Papauté et le principe particulariste et national de l'Etat italien, loin de s'atténuer, a gagné au contraire en intensité et en acuïté. La Papauté semble avoir conformé toute son attitude à cette observation très juste et très profonde d'un éminent homme d'Etat italien, M. Jacini, lequel disait que, pour le Saint-Siège, dans la condition nouvelle qui lui est faite actuellement à Rome, la lutte, le conflit constitue la forme de l'indépendance.

Telle est, si nous ne nous trompons, l'idée qui ressort lumineuse de la publication de M. le baron Blanc, rapprochée des événements et des faits qui se sont déroulés durant cette dernière période de vingt-cinq ans.

François Carry.

PROUDHON

SA VIE, SES ŒUVRES, SA DOCTRINE[1]

II

PROUDHON ET LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE

I

Proudhon prit une certaine part à l'insurrection de Février 1848. Il arracha, paraît-il, un arbre sur la place de la Bourse et porta des pavés pour construire une barricade. A midi, le 24 février, après avoir fait une reconnaissance dans les rues et les carrefours, il se rendit au bureau de la *Réforme*, rue Jean-Jacques-Rousseau, où Flocon, président du comité radical, le chargea d'aller composer ces gros mots : *Citoyens, Louis-Philippe vous fait assassiner comme Charles X; qu'il aille rejoindre Charles X.* Il fut, à ce propos, encouragé par Flocon lui-même : « Vous occupez un poste révolutionnaire, lui dit cet homme d'État; nous comptons sur votre patriotisme. » Proudhon promit en riant de ne quitter sa besogne qu'après l'avoir faite. La proclamation fut distribuée; un quart d'heure après, la fusillade commençait au Palais-Royal et bientôt les Tuileries étaient enlevées.

Mais il faudrait mal connaître Proudhon pour se figurer qu'il goûtera, même pendant vingt-quatre heures, l'enivrement de la victoire. Dans la collection de ses lettres, aucune ne révèle mieux que celle du 25 février la puissance critique de ce vigoureux esprit, enclin plus qu'aucun autre à contempler les événements, comme les idées, sous leurs diverses faces.

Par qui fut renversée la dynastie? Par la gauche dynastique

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 novembre 1895.

croit-il, et par son chef, O. Barrot. Barrot, nommé ministre et chargé d'apaiser l'émeute; Barrot, « ce grand parleur, grand imbécile », qui avait 80 000 hommes pour appuyer son avènement, donne ordre de faire retirer les troupes; c'était laisser le champ libre à l'insurrection. L'armée réfléchit, le gouvernement recule et parlemente, le peuple avance, et c'est fait. Avec 10 000 hommes de troupes qui eussent voulu remplir leur devoir, un général aurait eu facilement raison de l'émeute. La révolution a été faite par une imperceptible minorité. « Hier soir, la proclamation de la république paraissait chose fort drôle : on dirait que ce mot de république est un solécisme en français. »

Mais voici le morceau le plus étonnant : « Enfin, l'heure de la fièvre passée, je me remets philosophiquement à réfléchir et, pendant que les intrigants qui ne croyaient à rien il y a trois jours partagent la victoire, moi qui avais tout prévu et qui étais prévenu, je regrette que les choses n'aient pu s'arranger autrement. Certes, le progrès de la France s'accomplira, quoi qu'il arrive, par la république ou autrement; mais il aurait pu s'accomplir tout aussi bien avec le gouvernement déchu tel quel, et coûter beaucoup moins... La révolution qui vient de s'accomplir pourrait bien être une mystification de plus... Tout en n'estimant pas le système vaincu hier, je n'ai pas grande foi au système d'aujourd'hui... Ce qui se passe sous mes yeux, et à quoi j'ai participé sans y croire, est chose toute factice, où je ne reconnais rien de primitif et de spontané. Puissé-je ne pas me tromper! Mais c'est de ce jour que date notre décadence [1]... » Les écrivains royalistes n'ont rien écrit qui vaille cette page d'histoire.

Ce n'était pas là, d'ailleurs, une simple boutade, lancée au milieu du désarroi général. Proudhon osera dire, non plus dans une lettre confidentielle, mais dans sa prochaine brochure, un mois plus tard : « C'est encore une question, aujourd'hui qu'il n'y a plus à en revenir, de savoir s'il n'eût pas mieux valu, pour le salut de tous, faire en trente ans ce que nous avons fait en trois jours, et ajourner une date glorieuse, plutôt que de s'exposer aux chances d'une solution embarrassée. J'ai contribué autant qu'il était en moi au succès des trois jours, ne voulant pas, à l'heure du péril, me séparer de mes frères qui combattaient et désavouer leur héroïsme. Mais je n'en redoutais pas moins une victoire dont les suites m'étaient inconnues... Personne n'était en mesure pour la répu-

[1] Proudhon ajoute aussitôt, il est vrai : « A moins que des idées graves et fortes, empruntées ailleurs qu'aux discours de Robespierre, ne viennent retremper nos intelligences et nos caractères. »

blique... Malheureuse opposition, malheureux conservateurs! vous avez coupé le raisin vert; tâchez maintenant de le faire mûrir sur la paille. » On est tenté de répondre : n'auriez-vous pas mieux fait de laisser les pavés à leur place? Mais l'homme était ainsi fait : il éprouvait un singulier plaisir à jeter quelques fleurs sur le tombeau de la monarchie, après avoir aidé les fossoyeurs.

Cependant, le 26 février, quatre hommes, armés de fusils, envahirent la chambre de Proudhon et lui demandèrent quand il comptait publier un volume promis depuis plus d'un an, qui devait tout éclairer, tout concilier, tout résoudre! Ces questionneurs indiscrets étaient conduits par le citoyen Georges Duchêne, qui devint bientôt gérant du *Peuple* et devait subir, à ce titre, une interminable série de condamnations pour délits de presse. Ils pressèrent, dans ce même entretien, leur interlocuteur de prendre la direction d'un journal qui devait s'appeler *le Représentant du peuple*. Proudhon opposa quelque résistance, et consentit seulement à donner des notes. Duchêne, en homme avisé, se tint pour satisfait. Le premier article, ainsi qu'on devait s'y attendre, provoqua de violentes répliques. Notre Franc-Comtois, qui voulait avoir le dernier mot, était pris dans l'engrenage, et lié désormais à l'existence orageuse de la nouvelle feuille. Après avoir écrit à son ami Maurice, dans une lettre du 21 mars : « La polémique passionnée est finie pour moi », il lança, sans désemparer, le *Représentant du peuple* dans la plus enragée polémique.

La brochure réclamée par les quatre patriotes parut en deux livraisons, le 22 et le 26 mars, sous ce titre ambitieux : *Solution du problème social*. Il est à peine utile d'ajouter qu'elle n'apportait pas, qu'elle n'indiquait pas même une solution. Proudhon, dans la première livraison, se borne à développer ces deux propositions : 1° *la révolution du 24 février est légitime quoique illégale;* 2° *le gouvernement provisoire n'a pas compris la révolution*. Il n'était pas très difficile de démontrer que le peuple s'était mis, le 26 février, « en rébellion flagrante contre la loi ». Est-ce donc le peuple qui avait été parjure? Non, parce que le peuple souverain n'était obligé qu'envers lui-même. D'ailleurs, il est évident, pour le publiciste, que le peuple, en abolissant la monarchie, a voulu faire une révolution sociale. C'est ce que n'ont pas vu les membres du gouvernement provisoire. On attendait de ces magistrats improvisés qu'ils ramèneraient la sécurité : ils sèment l'épouvante; qu'ils feraient la lumière : ils créent le chaos. Il fallait en même temps rassurer la propriété et donner des garanties au prolétariat par la conciliation de leur antagonisme; ils les mettent aux prises, ils soufflent la guerre sociale. Le gouvernement provisoire n'a commis

que des fautes. Il a eu tort d'exclure le drapeau rouge[1], tort d'augmenter la cote foncière de 0 fr. 45. Le décret de mise en accusation des ministres est « absurde ». La suppression de la peine de mort en matière politique est « dépourvue de sens ». J'ai quatre petits enfants qui me demandent du pain, s'écrie la femme de Sganarelle : Donne-leur le fouet, répond l'ivrogne : nos organisateurs ont copié cette réponse en ordonnant la création des ateliers nationaux[2]. En réduisant les heures de travail, en abolissant les tâches et le marchandage, ces « romanciers de la terreur » ont pris les entrepreneurs d'industrie pour des seigneurs féodaux, les ouvriers pour des serfs, le travail pour une corvée, et ainsi de suite.

La livraison du 26 mars était intitulée : « La démocratie ». Celle-ci n'est rien de plus, aux yeux du pamphlétaire, qu'un arbitraire constitutionnel succédant à un autre arbitraire constitutionnel. Proudhon confesse, quoique d'assez mauvaise grâce, « la souveraineté du peuple ». Mais il s'agit de savoir « où est le peuple ». Le nœud de la difficulté consiste à faire parler et agir le peuple comme un seul homme. C'est là tout le problème social. La démocratie prétend résoudre ce problème par le suffrage universel appliqué dans sa plus grande largeur, c'est-à-dire par la substitution de la multitude à l'autorité royale : « C'est donc la démocratie que nous avons à démolir comme nous avons démoli la monarchie : cette transition sera la dernière avant d'arriver à la *République*. » Proudhon s'applique alors à renverser toutes les idées qu'embrasse la démocratie contemporaine. Il lui reproche d'organiser le gouvernement par voie représentative et de faire sortir une représentation factice de la cohue électorale. Il critique amèrement le scrutin de liste. Le prolétariat sera, dans l'Assemblée nationale, comme les fonctionnaires à la Chambre de M. Guizot, juge en sa propre cause, puisant au budget et n'y mettant rien, faisant l'appoint de la dictature et préparant la banqueroute. La démocratie n'est autre chose que la tyrannie des majorités, la plus exécrable de toutes; car elle a pour base le nombre et pour masque le nom du peuple.

Qui tient ce langage? Un républicain, un socialiste, un *démo-*

[1] Proudhon dit à ce sujet : « Mais c'est la question sociale que vous éliminez ! .. Pauvre drapeau rouge, tout le monde t'abandonne ! Eh bien ! moi, je t'embrasse, je te serre contre ma poitrine... Le drapeau rouge, c'est l'étendard fédéral du genre humain. »

[2] « Il y a dans Paris trente-six mille tailleurs sans ouvrage. Le gouvernement leur offre des ciseaux, des aiguilles, des salles de couture. Mais le travail? Les chantiers de construction sont fermés : vite on en établira d'autres à côté pour leur faire concurrence. Mais du travail? » etc.

crate[1]. Le conservateur le plus endurci n'aurait pas tracé d'une façon plus insidieuse certains parallèles entre le nouveau régime et le régime déchu. Ce n'est pas que Proudhon fasse les affaires de la monarchie constitutionnelle; mais il pratique avec une particulière âpreté la maxime *quiconque n'est pas avec moi est contre moi.* Sans doute il professe « que la réforme sociale ne sortira jamais de la réforme politique et que la réforme politique doit sortir, au contraire, de la réforme sociale »; par conséquent il blâme le gouvernement provisoire de s'attarder aux bagatelles de la politique. Mais il traque ce gouvernement auquel il n'appartient pas et qui se passe de lui, comme s'il en avait reçu quelque injure personnelle. La suprême vengeance est, à ses yeux, de le comparer à la royauté de Juillet en donnant à entendre qu'il ne la vaut pas.

En apprenant par cette diatribe enflammée que la démocratie était exclusive, doctrinaire, rétrograde, contradictoire, impuissante, etc., le peuple français n'était pas bien avancé. Le travail est à bas, disait le publiciste, le crédit est mort, la circulation est arrêtée, le débouché se ferme, l'impôt ne suffit jamais, l'argent se cache. Montrez-nous donc le remède, lui criait-on. Proudhon répondit par une seconde brochure datée du 31 mars et placée sous ce titre particulier : *Organisation du crédit et de la circulation et solution du problème social sans impôt, sans emprunt, sans numéraire, sans papier-monnaie, sans maximum, sans réquisitions, sans banqueroute, sans loi agraire, sans taxe des pauvres, sans ateliers nationaux, sans association, sans participation, sans intervention de l'Etat, sans entraves à la liberté du commerce et de l'industrie, sans atteinte à la propriété.* C'était un programme admirable. Comment l'exécuter? L'auteur nous apprend qu'il faut se débarrasser d'abord de quatre préjugés. Le premier consiste à « tout réformer par détail au lieu d'attaquer la masse »; le deuxième, à vouloir organiser le travail alors que les gouvernements existent seulement pour protéger le travail libre, non pour le réglementer et le restreindre; le troisième, à prétendre tout obtenir par voie d'autorité, donc à supprimer l'initiative individuelle, « ce qui est la lèpre de l'esprit français »; le quatrième, à détruire dans la société, sous prétexte d'harmonie et de fraternité, l'opposition des intérêts, l'antagonisme des idées, la concurrence des travailleurs, ce qui est l'erreur fatale du communisme, partagée d'ailleurs par le gouvernement provisoire. C'est parler d'or. Il ne s'agit plus que de savoir comment, ces préjugés une fois terrassés, il faudra s'y

[1] Proudhon revendique cette triple qualification dans sa lettre du 7 décembre 1849 à Pierre Leroux.

prendre. Il n'y a plus moyen de reculer. Proudhon va donc enfin nous faire connaître son plan.

Il propose, en effet, de réduire par voie d'autorité, non pas seulement les traitements des fonctionnaires, mais les salaires dans les ateliers, manufactures, mines, fabriques, chantiers, comptoirs, magasins, etc., ensuite l'intérêt de l'argent, à la Banque de France[1] et dans les banques libres[2], les intérêts de toute somme prêtée sur hypothèque *quelles que soient les clauses du contrat*[3], tous intérêts *et dividendes* pour actions de canaux, chemins de fer, mines, et de toutes les compagnies anonymes ou en commandite[4], enfin les fermages et les loyers dans une proportion invariablement déterminée[5]. Du même coup, il proroge toutes les échéances de commerce, le remboursement des bons du Trésor et des dépôts faits dans les caisses d'épargne, et non seulement le payement des loyers ou des fermages, mais encore tous les baux, tous les loyers « à la convenance des fermiers et locataires ». *Faire travailler tout le monde pour rien afin que chacun jouisse de tout pour rien*, tel est le but qu'il croit atteindre. C'est en demandant à chaque citoyen d'abandonner une partie de son salaire ou de son revenu qu'il entend augmenter la somme de son bien-être. Mais cette réduction générale des revenus et salaires, pour être utile et juste, doit se compenser avec une réduction équivalente du prix des produits. Il faut donc *arrêter la valeur;* tel est le dernier mot de l'entreprise. Cette valeur des produits hausse ou baisse sous l'empire de causes innombrables : Proudhon croit avoir découvert le moyen d'arrêter les oscillations, c'est-à-dire de supprimer la hausse en supprimant, par voie de décret, ce qu'il appelle l'anarchie du marché.

Tout ce système repose sur une colossale utopie. La valeur ne peut pas être *arrêtée*, parce qu'elle représente non l'utilité, mais la puissance d'échange d'une marchandise; or cette puissance dépend de volontés toujours mobiles et de besoins toujours variables. Pour la fixer, il faudrait établir une moyenne d'après les échanges de la veille et supposer que les échanges du lendemain s'accompliront dans les mêmes conditions : conjecture perpétuellement et nécessairement fausse. Aussi, pour aboutir à ce grand contre-sens, arrive-t-on à détourner par la violence le cours naturel des choses. Proudhon vient de protester contre l'intervention de l'autorité publique et ne s'aperçoit pas qu'il en réclame l'appui, soit pour

[1] *Maximum*, 3 pour 100, commission comprise.
[2] *Maximum*, 4 pour 100 (*maximum* de commission, 1/3).
[3] *Maximum*, 4 pour 100.
[4] *Maximum*, 5 pour 100.
[5] Du quart.

empêcher l'élévation des salaires, soit pour modifier la lettre des contrats, soit même pour limiter les bénéfices des entreprises commerciales. « Sauf la justice de l'échange, disait-il tout à l'heure, la liberté du travail doit être absolue »; non seulement il règlemente le travail, mais il l'asservit de la façon la plus tyrannique en tarifant de vive force les produits et les services. Quand il promet, en ayant l'air de tout expliquer, mais sans rien expliquer, un débouché sans limite, l'abolition des impôts et des douanes, le remboursement de la dette publique et des créances hypothécaires, la transformation de la propriété, l'annihilation du gouvernement, on se demande s'il ne se moque pas du public.

Pour finir, il organisait la circulation après avoir organisé la production. « La Société nationale de la banque d'échange », constituée sans capital, avait pour objet de procurer à chaque sociétaire, *sans le secours du numéraire*, les produits, les denrées, les marchandises, les travaux. Voulant « détruire la royauté de l'or », Proudhon substituait à la monnaie le papier social de la banque. Ce papier représentait non pas le numéraire, comme les autres billets de banque, mais les produits des divers associés, en un mot *remplaçait* la monnaie comme moyen d'échange. L'égalité dans l'échange, résultat nécessaire de la mutualité, devenait, aux yeux de l'auteur, « la base de l'égalité dans le travail, de la solidarité réelle, de la responsabilité personnelle, de la liberté absolue ». Mais c'était, en vérité, ramener la société moderne aux coutumes grossières des peuples primitifs. Si le papier circule aujourd'hui, c'est qu'il représente une certaine marchandise universellement acceptée, par des motifs palpables et cent fois énumérés, comme mesure commune, la monnaie. Cette mesure commune est devenue peu à peu l'instrument indispensable des échanges. Elle est sortie de leur jeu libre et spontané sans le concours des gouvernements. Aussi le novateur est-il obligé, pour imprimer au monde ce mouvement de recul, de faire un nouvel appel à l'autorité publique[1]. C'est la Banque de France qui devra, bon gré mal gré, se transformer en banque d'échange.

Il fallait donc, pour passer du rêve à la réalité, tendre la main au gouvernement. Proudhon fléchit son orgueil. Il adressa, le 8 avril, en même temps que ses brochures, une lettre presque respectueuse « au citoyen Louis Blanc, secrétaire du gouvernement provisoire ». Il y reconnaît avoir signalé, peut-être avec un

[1] « 100 000 fabricants, manufacturiers, extracteurs, négociants, commissionnaires, entrepreneurs de transports, agriculteurs, etc., dans toute la France, se réunissent à l'appel du gouvernement, » etc.

excès de vivacité, les fautes du gouvernement[1], qu'il avait, on le sait, accablé. « Mon projet de banque d'échange, disait-il à Louis Blanc lui-même, est une idée qui vous appartient autant qu'à moi. » Il ajoutait, non sans avoir essayé de la menace, à mots couverts : « Donnez-moi du vôtre et je vous donnerai du mien... Voulez-vous, citoyen, vous charger de faire examiner et, s'il y a lieu, de faire accueillir par le gouvernement provisoire mon projet d'organisation du crédit? Je me chargerai, en revanche, d'organiser vos ateliers. » Étrange proposition dans la bouche d'un homme qui venait de stigmatiser avec la plus grande véhémence, non seulement dans une proclamation aux électeurs du Doubs, mais dans les brochures mêmes dont il faisait hommage aux gouvernants, la fondation des ateliers nationaux et la nouvelle organisation du travail ![2] Le gouvernement provisoire fit la sourde oreille et Proudhon s'en souviendra.

Un décret du 5 mars 1848 venait de conférer à tous les Français âgés de vingt et un ans le droit de suffrage, et les élections législatives avaient été fixées au 9 avril. Proudhon était déjà porté, dès le 15 mars, à Paris, et figurait sur deux listes. Mais il inspirait une aversion vive, d'ailleurs légitime, à la « coterie du *National* », qui « se moquait de la réforme sociale ». Il comprit qu'elle allait lui barrer le chemin. Il mettait donc, de son propre aveu « toute son espérance dans les clubs » et manifestait déjà l'intention d'aller, *avec des fusils*, porter ses pétitions à la prochaine Assemblée. Toutefois, à la même date, quelques électeurs du Doubs, brûlant d'appliquer les instructions par lesquelles Ledru-Rollin venait de se signaler[3], songeaient à faire représenter leur département par le hardi pamphlétaire. Proudhon feignit, à cette nouvelle, d'éprouver quelque surprise. Jamais les citoyens bisontins, naturellement enclins à se mettre à la queue de tous les partis rétrogrades, ne feraient député, disait-il, « un politique de sa force ». Cependant, comme les avis se multipliaient, il annonça son projet d'opter pour Besançon, dans le cas où il serait élu tout à la fois à Besançon et à Paris.

Sa circulaire du 3 avril aux électeurs du Doubs est un chef-

[1] « Mon malheur est que mes passions se confondent avec mes idées ; la lumière qui éclaire les autres hommes me brûle. »

[2] La lettre du 8 avril contient, il est vrai, cette phrase étonnante : « Votre projet d'organiser des ateliers nationaux contient une pensée vraie et que j'approuve, malgré mes critiques. »

[3] « Que votre mot d'ordre soit partout : *des hommes nouveaux et, autant que possible, sortant du peuple...* Que le jour de l'élection soit le triomphe de la Révolution. » (Circulaire du 12 mars 1848.)

d'œuvre d'audace et d'habileté. Il y déclare, le croirait-on? n'accepter le mandat de député dans sa ville natale que s'il réunit « la majorité des voix conservatrices et la majorité des voix radicales ». Mais il prévoit aussitôt l'objection : comment donc pourra-t-il concilier le principe de la réforme sociale avec le principe de la conservation bourgeoise? Au point de vue des intérêts généraux, conserver, c'est développer à l'infini : conservation et progrès, dans l'économie sociale, sont termes identiques. M. Guizot l'avait dit (il cite M. Guizot!), peut-être sans le comprendre et par un simple jeu de son imagination : « Tous les partis vous promettront le « progrès; le parti conservateur seul vous le donnera[1]. » Or la patrie ne peut être sauvée que par la réforme intégrale des institutions économiques, accomplie par la bonne volonté, la bonne foi de tous. Cette réforme suppose la juste appréciation de tous les intérêts et n'exclut le sacrifice d'aucun : « la lutte, c'est la mort ». Il accuse donc le gouvernement provisoire d'avoir, sans utilité, sans motif, sans justice, par la plupart de ses actes, fomenté la division entre la classe travailleuse et la classe bourgeoise. Ce gouvernement, aux mains de deux ou trois coteries provisoirement coalisées, s'est mis à promettre, à intimider, à légiférer, à réformer, à décréter à tort et à travers sans comprendre l'esprit de la révolution nouvelle. En attendant, le ridicule frappe à mort la république : les ouvriers des ateliers nationaux sifflent *l'organisation du travail;* on s'en moque jusque dans les écoles de petites filles. Cependant les affaires cessent; le commerce est suspendu; les fonds publics sont en baisse, etc. Pour lui, que demande-t-il, en définitive? La révolution de Février avec toutes ses conséquences, c'est-à-dire plus de liberté pour tous, plus d'égalité, plus de bien-être, moins de bavardage et surtout moins de bon plaisir gouvernemental. La dernière phrase devait contenir un appel à la concorde : « Travailleurs, tendez la main à vos patrons; et vous, patrons, ne repoussez pas l'avance de ceux qui furent vos ouvriers. » Il faut, dans des moments pareils, écrira bientôt Proudhon à son frère Charles, être lion et renard, serpent et colombe tout à la fois. Le candidat jouait bien son rôle, sans nul doute, et, comme il était enclin à s'exagérer l'effet de ses paroles, il eut le tort de se figurer qu'il avait gagné la partie.

Au même moment, sa candidature était posée à Lyon, mais, de son propre aveu, sans grandes chances de succès. A Paris même, il était abandonné par cette espèce de « secte communiste, qui

[1] Il ajoute : « Le parti conservateur n'a pu tenir la promesse de M. Guizot, parce qu'il était égoïste. »

trônait au Luxembourg en la personne de Louis Blanc[1] », c'est-à-dire, ainsi qu'il devait s'y attendre, par le socialisme officiel. Il échoua donc partout aux élections générales du 23 avril. Dans la dernière phase de la période électorale, il avait écrit (14 avril) une lettre de protestation très courtoise à Michel Chevalier, qui l'envisageait, dans le *Journal des Débats*, comme le chef des « communistes égalitaires continuateurs de Babœuf » et le rendait, à ce titre, « solidaire de la déconfiture de Louis Blanc ». D'une part, il ne pouvait pas supporter qu'on l'enterrât « dans la même fosse que M. Louis Blanc »; de l'autre, il était fatigué de s'entendre appeler communiste. Le peuple, qui n'était lui-même ni communiste ni babouviste, avait, à son avis, compris deux choses, à savoir : que la politique n'est rien et que l'économie politique classique est tout simplement « l'économie des propriétaires ». Il fallait donc, tout en respectant la liberté individuelle, sous quelque forme qu'elle se manifestât, refaire une économie politique ou sociale qui ne fût pas un mensonge. Proudhon excellait à discerner le côté chimérique des « rêves socialistes » que son propre cerveau n'avait pas enfantés : nul ne dissèque et ne pulvérise avec une semblable puissance de raisonnement les utopies des autres.

Les élections du 23 avril exaspérèrent les radicaux. Le parti légitimiste y avait conquis cent trente sièges; le parti religieux faisait entrer à la Chambre, sans compter trois évêques, Montalembert et Lacordaire; Lamartine, élu le premier à Paris, était acclamé dans dix départements, bien moins comme le champion d'une certaine république que comme l'ennemi de la démagogie. La *Réforme*, la *Commune de Paris* et les autres journaux révolutionnaires entamèrent une bataille terrible. Proudhon prit, dans le *Représentant du peuple*, une part active à cette campagne d'imprécations et de menaces.

Il se donna d'abord le plaisir de rappeler à ses amis politiques qu'il avait, seul ou presque seul, dans le parti républicain, protesté « contre cette vieille puérilité du suffrage universel » et qu'on venait de commettre sans lui, malgré lui, la plus impardonnable des bévues en considérant la poussière des suffrages comme l'essence de la raison populaire, le tout assaisonné de récriminations amères contre le gouvernement provisoire, qui avait, par ses manifestes, par ses démonstrations, par ses décrets et par ses commissaires, posé le *casus belli* entre la bourgeoisie et le prolétariat[2].

[1] Lettre du 13 avril 1848. Aussi, disait-il, parlant de Louis Blanc et de ses amis : « Ici, presque tout le monde siffle et hue ces crétins... »

[2] Article du 29 avril, reproduit dans les *Idées révolutionnaires* sous ce titre : *Mystification du suffrage universel.*

Dans un second article[1], il empoigna violemment les plagiaires de la première révolution, les P. Loriquet du jacobinisme[2], coupables d'avoir laissé faire les élections par tout ce que la France comptait de plus conservateur et de plus rétrograde. Organiser la circulation et le crédit, augmenter la production, creuser le débouché, déterminer les nouvelles formes de sociétés industrielles, tout cela ne comportait pas le tempérament de 1793. Le suffrage universel, répétait-il, est le matérialisme de la république; plus on emploiera ce système jusqu'au jour où la révolution économique ne sera pas un fait accompli, plus on rétrogradera vers la royauté, le despotisme, la barbarie « et cela d'autant plus sûrement que les votes seront plus nombreux, plus raisonnables, plus libres ». C'était, on le comprend, saper l'autorité de l'Assemblée nouvelle, et le pamphlétaire ne se donne pas la peine de dissimuler qu'une prise d'armes est possible, que la représentation nationale pourrait bien être violée...

II

Aux élections complémentaires du 4 juin, Proudhon fut élu par 77 000 voix, en même temps que M. Thiers et Louis-Napoléon. Quand il fit son entrée dans la Chambre, il fut l'objet d'une curiosité singulière. « On s'étonne presque, écrivait-il à son compatriote Huguenet, que je n'aie ni cornes ni griffes. » Membre du comité des finances, il se mit aussitôt à la besogne, et suivit assez assidûment les séances pour n'avoir plus, au moins pendant quelques semaines, le temps de travailler régulièrement à son journal.

Proudhon ne fut pas compromis dans la sanglante insurrection de Juin, et rien ne prouve qu'il l'ait conseillée. Il parcourut après la bataille le théâtre du combat, mais avec ses insignes de représentant, en spectateur désintéressé. Bien qu'il se soit gauchement excusé plus tard d'avoir fait comme le chien qui n'aboie pas en présence de l'ennemi et d'avoir commis une faute irréparable en laissant, quoique élu de la plèbe, les insurgés sans direction ni conseil, nous ne savons au juste ce qu'il souhaita pendant la lutte; mais il a laissé voir, par une lettre particulière et par un article, l'état de son âme après la défaite. « L'insurrection a cédé, lit-on dans la lettre du 28 juin; elle n'est pas vaincue. On fait des milliers d'arrestations; si l'instruction est sévère, il faut s'attendre à voir 20 000 citoyens jetés en prison. Un décret de l'Assemblée

[1] Reproduit dans le même ouvrage sous ce titre : *la Réaction*.
[2] C'est-à-dire Ledru-Rollin et ses amis.

nationale, rendu cette nuit, les livre tous à une commission militaire et leur applique la déportation au delà de l'Océan. Les bourgeois vainqueurs sont féroces comme des tigres; toute la province afflue, s'imaginant qu'un déluge de forçats menaçait sérieusement la famille et la propriété. Les journaux entretiennent l'erreur sur la situation, sèment la calomnie et trompent le pays. C'est partie remise, je vous assure... » Ces lignes n'honorent pas celui qui les a signées. Il est certain que de fausses nouvelles étaient propagées par la peur et qu'on attribuait encore, dans ces jours de deuil et d'épouvante, plus de crimes aux insurgés qu'ils n'en avaient commis. Mais le sentiment de conservation sociale qui remuait si profondément la nation ne s'égarait pas; la république, la société française, avaient couru le plus grand des périls et c'était manquer à la patrie que de paraître appeler une nouvelle prise d'armes. L'article daté du 5 juillet était plus circonspect : Proudhon, y demandant que le décret de déportation fût rapporté, ne s'aventurait pas à justifier complètement l'insurrection et se bornait à l'excuser. La guerre civile qui venait d'ensanglanter le berceau de la République était, à ses yeux, un affreux malheur; mais, l'exaspération des prolétaires ayant été portée au comble par une politique fatale, il voyait, au demeurant, partout des victimes et nulle part des coupables.

Cependant, trois jours plus tard, il jugea que le moment était venu d'exécuter les promesses contenues dans sa circulaire électorale, et perdit toute mesure : « Le terme! voici le terme! Comment allons-nous payer le terme? lit-on dans l'article du 8 juillet. Depuis cinq mois nous ne faisons rien, nous n'avons rien reçu, rien livré, rien vendu. L'industrie est à bas! le commerce à bas! le crédit à bas! le travail à bas!... Comment ferons-nous pour vivre? Que les auteurs des ordres impitoyables; que les grands politiques qui ont repris la tradition exécrée de Saint-Merri et de Transnonain; que ceux qui ont dit qu'il valait mieux, pour la dignité de l'Assemblée nationale, au lieu d'une conciliation pacifique, le massacre de dix mille citoyens; que ces républicains *honnêtes*, comme ils se nomment, qui sont venus à la république en parjures, qui la servent en parjures, qui en sortiront parjures; que ceux-là répondent aujourd'hui à la plainte de la bourgeoisie désespérée, s'ils peuvent! Allez demander à vos prétendus conservateurs du travail, du crédit, du pain! Ce qu'ils ont à vous offrir pour vous, vos femmes et vos enfants, c'est du sang et des cadavres. » En conséquence, Proudhon, après avoir invoqué « la plus grande des divinités antiques, l'inflexible Némésis » et prenant en main « le salut public », engageait tous les locataires, tous les fermiers à présenter

aux représentants du peuple une pétition rédigée en forme de décret, de manière que l'Assemblée « n'eût rien à faire qu'à y joindre sa sanction », une pétition qui fût « non pas une supplique mais un ordre ». Le préambule du décret annonçait que la rente de la terre est un privilège gratuit et qu'il appartient à la société de le révoquer. L'Assemblée recevait, en conséquence, l'injonction d'astreindre tous les propriétaires à faire sur le montant des loyers et des fermages une remise du tiers pendant trois années. Le général Cavaignac jugea, non sans raison, que cette diatribe, publiée au lendemain de l'horrible bataille, était de nature à semer de nouvelles inquiétudes et à fomenter une nouvelle sédition. Il suspendit le *Représentant du peuple.*

Proudhon convertit alors son projet de pétition en proposition de loi. Il dispensait les fermiers et les locataires de payer le tiers des intérêts échus ou à échoir de leurs fermages et de leurs loyers. Les débiteurs de créances hypothécaires ou chirographaires étaient également dispensés d'acquitter le tiers des intérêts auxquels ils étaient obligés par leurs contrats. Même réduction sur les dividendes des actions industrielles. L'État était, à son tour, dispensé de servir le tiers des rentes inscrites au grand-livre. Il n'acquitterait qu'une partie des pensions, des salaires ou des indemnités payables par le trésor en suivant dans cette réduction une progression qui s'élèverait de 5 à 50 pour 100. Le tiers des sommes retenues était divisé en deux sixièmes dont l'un serait abandonné aux locataires, fermiers, débiteurs de tout genre à titre de crédit que s'accordaient entre elles les diverses classes de citoyens, l'autre serait versé dans les caisses de l'Etat à titre d'impôt sur le revenu. Cette proposition, présentée le 11 juillet à l'Assemblée, fut renvoyée au comité des finances. Son auteur y fut entendu et soutint qu'il ne voulait pas attaquer, en cette circonstance, le principe de la propriété [1], mais qu'il venait, au contraire, à son secours en lui demandant un sacrifice momentané au moyen duquel on rouvrirait toutes les sources de la production. Le comité s'empressa de décider à l'unanimité que la proposition ne serait pas prise en considération. M. Thiers fut nommé rapporteur et déposa, le 26 juillet, son rapport, « chef-d'œuvre d'ineptie », d'après Proudhon, chef-d'œuvre de logique et de clarté pour tous les autres.

Le novateur se figurait rétablir le crédit en astreignant le capital, qui ne voulait pas se prêter, à se donner : il le forçait de faire au

[1] Il avait abandonné la phrase insérée dans le préambule de la pétition où la rente de la terre était qualifiée de privilège gratuit et révocable.

travail une avance que celui-ci lui rendrait en bon marché, le propriétaire, le créancier frustrés, en apparence, d'une partie de leurs revenus, devant retrouver dans le bas prix de toutes choses le dédommagement de leur sacrifice. Admettons, lui répondait M. Thiers, que tous les possesseurs de terres ou de maisons, tous les prêteurs de capitaux pussent être amenés à faire un sacrifice égal, tandis que tous les producteurs diminueraient d'une quantité proportionnelle le prix des produits, personne n'aurait rien perdu, personne n'aurait rien gagné : on aurait ainsi changé les quantités qui servent à exprimer la valeur des choses sans augmenter ces choses, dont l'abondance fait seule la prospérité publique. Ce serait se tromper, d'ailleurs, que de mesurer la prospérité des nations à l'avilissement des prix, car plus elles sont pauvres et moins les objets y sont chers. Mais, en fait, d'après la proposition même, le sacrifice était inégalement réparti puisque les deux tiers des propriétaires, c'est-à-dire tous ceux qui exploitaient ponr leur compte ou qui habitaient leurs maisons, étaient dispensés du sacrifice partiel. Il était encore moins vrai que ce sacrifice dût être immédiatement compensé par l'abaissement universel des prix. M. Thiers démontrait en peu de mots, par des raisonnements très simples et par des chiffres très précis [1], que le sacrifice, imposé seulement à quelques-uns, était à peine profitable à quelques autres et que ceux-ci n'en feraient profiter personne. Le comité des finances se refusait d'ailleurs à voir dans la proposition un nouveau système de crédit ou un nouveau système d'impôts : il la prenait simplement pour une attaque à la propriété, aussi audacieuse que dangereusement combinée. L'auteur, sachant que beaucoup de fermiers, de locataires, de débiteurs étaient embarrassés, depuis la révolution de Février, pour payer leurs loyers ou l'intérêt de leurs dettes, avait fait appel à toutes ces misères et aux passions qu'elles pouvaient soulever. C'est pourquoi le rapporteur, tout en reconnaissant aux esprits mécontents, par respect pour la liberté de l'âme humaine, le droit de méconnaître les vérités les plus nécessaires aux hommes, faisait entendre un langage sévère : « Mais que, sortant de leurs méditations chagrines et solitaires, disait en finissant M. Thiers, ces mêmes esprits osent, dans des temps de guerre

[1] Par exemple le comité des finances établissait que, au lieu de 3 milliards (dont 1500 millions pour le prétendu *crédit réciproque*, 1500 millions pour l'Etat), le total des réductions imposées ne dépassait pas 320 millions, dont 160 millions pour ranimer toute la production française, et 168 millions pour remplacer 300 millions de contributions supprimées par la partie finale du projet.

civile comme les nôtres, où les idées fausses font mouvoir des bras criminels, se servir de leurs erreurs comme d'un moyen d'excitation pour soulever la multitude égarée, alors c'est un devoir, tout en respectant la liberté chez ceux qui en usent si mal, d'en blâmer le déplorable usage avec tout l'éclat d'un jugement national. »

L'Assemblée délibéra le 31 juillet sur la proposition du député socialiste. Proudhon prononça dans cette séance un interminable discours qui délayait les idées exposées dans ses dernières brochures, dans sa profession de foi, dans son article du 8 juillet. Il fut interrompu, presque à chaque phrase, par des interpellations bruyantes et par des cris de colère, surtout quand il soutint que la propriété n'avait contribué en rien à la chose publique depuis la banqueroute de 1797, quand il développa ses idées sur la gratuité du crédit et la garantie du travail, au moment où il annonça que la liquidation de l'ancienne société avait été ouverte le 24 février et que la propriété emporterait la république si la république n'emportait pas la propriété. Le tumulte s'accrut encore lorsqu'il mit la propriété en demeure de procéder à la liquidation sociale, et de contribuer pour sa part à l'œuvre révolutionnaire, « les propriétaires étant rendus responsables des conséquences de leur refus et sous toutes réserves » [1]. Il ne connut plus de bornes quand l'orateur eut affirmé que les contrats fondés sur la propriété lui paraissaient, comme la propriété elle-même, résiliés de plein droit par la révolution de Février et que, si ces contrats produisaient encore leurs conséquences en faveur des anciens bénéficiaires, c'était uniquement l'effet du bon plaisir des fermiers et des débiteurs. Cette fois, le président intervint et fut acclamé par la Chambre entière lorsqu'il frappa Proudhon d'un rappel à l'ordre : M. Senard, ministre de l'intérieur, alla jusqu'à demander que le rappel à l'ordre ne fût pas limitatif et s'adressât à tout le discours.

[1] *Plusieurs membres.* Comment? sous toutes *réserves!* Expliquez-vous. — *Le citoyen Dupin.* C'est très clair. La bourse ou la vie! — *Le citoyen Proudhon.* La réserve vient à la suite de la responsabilité. Elle signifie... — *Plusieurs membres.* Nous avons bien compris! — *Le citoyen Proudhon.* Elle signifie qu'en cas de refus nous procéderions nous-mêmes à la liquidation sans vous. (*Violents murmures.*) — *Voix nombreuses.* Qui, *vous?* qui êtes-vous?... (*Agitation.*) — *Le citoyen Ernest de Girardin.* Est-ce de la guillotine que vous voulez parler? (*Bruit. Diverses interpellations sont adressées de plusieurs côtés à l'orateur.*) — *Le citoyen président.* J'invite tout le monde au silence. L'orateur a la parole pour exprimer sa pensée. — *Le citoyen Proudhon.* Lorsque j'ai employé les deux pronoms *vous* et *nous*, il est évident que, dans ce moment-là, je m'identifiais, *moi*, avec le prolétariat et que je vous identifiais, *vous*, avec la classe bourgeoise. — (*Nouvelles exclamations.*) — *Le citoyen de Saint-Priest.* C'est la guerre sociale! — *Un membre.* C'est le 23 juin à la tribune.

Cependant le député de la Seine venant à traiter le suffrage universel comme « un accident révolutionnaire, sans principe, sans autorité », et contestant à la représentation nationale issue de ce suffrage la légitimité de ses pouvoirs, le débat finit par dégénérer en un véritable duel entre cet homme et cette Assemblée. Quand Proudhon eut trouvé le moyen de souder l'un à l'autre, dans une même phrase, le droit au travail et le droit à l'insurrection, la Chambre ne se contint plus. On s'écria de tous les côtés : « Il fallait faire le coup de fusil le 23 juin. — Il fallait avoir du courage. Où étiez-vous donc dans les journées de Juin? — Vous êtes le Marat de cette doctrine. — C'est vous qui avez allumé l'incendie. — Il fallait aller aux barricades », et M. Senard ajoutait : « Il est trop lâche, il n'ira pas. Ces gens-là appellent derrière les barricades, mais ils n'y vont pas. »

Quand l'orateur eut quitté la tribune, l'orage éclata dans toute sa fureur. C'était à qui parviendrait à tirer du dictionnaire les expressions les plus véhémentes pour manifester la réprobation générale. Les propositions pleuvaient de toutes parts, et l'on trouvait, après les avoir successivement écoutées, qu'aucune formule ne marquait avec une suffisante énergie l'indignation de l'Assemblée. On commença par demander que ce discours ne parût pas au *Moniteur* et que toute feuille publique coupable de l'avoir reproduit fût poursuivie conformément aux lois. C'était sortir du droit commun et rétablir indirectement la censure. Plusieurs membres proposèrent la question préalable; mais alors tout le monde voulut parler à la fois parce qu'il semblait impossible de voter même la question préalable sans que la Chambre fît connaître au pays de quels sentiments elle était animée. On finit par reconnaître qu'il valait mieux exprimer cette improbation par un ordre du jour motivé, et sept ordres du jour, qui ne différaient guère les uns des autres, furent aussitôt déposés. La priorité fut accordée à celui de MM. Landrin, Leblond, Langlois, Peupin et Bérard, ainsi conçu : « L'Assemblée nationale, considérant que la proposition du citoyen Proudhon est une atteinte odieuse aux principes de la morale publique; qu'elle viole la propriété; qu'elle encourage la délation; qu'elle fait appel aux plus mauvaises passions; — Considérant en outre que l'orateur a calomnié la révolution de février 1848 en prétendant la rendre complice des théories qu'il a développées, passe à l'ordre du jour. » 681 voix contre 2, celles de Proudhon lui-même et de son ami Greppo, se prononcèrent pour cet ordre du jour.

Proudhon avait toujours voulu se classer et se faire classer à part. Il atteignait donc son but; peut-être même le dépassait-il.

III

Le *Représentant du peuple* reprit, peu de jours après, sa publication. Proudhon n'a rien oublié. Le mépris, les injures, les quolibets, ont avivé ses haines, et sa rancune est implacable. L'Assemblée avait voté des lois sur les clubs et sur la presse, soumettant l'ouverture d'un club à une déclaration préalable, interdisant les affiliations de club à club, déléguant un fonctionnaire de l'ordre administratif ou judiciaire pour assister aux réunions, rétablissant un cautionnement de 24 000 francs pour les feuilles quotidiennes ou semi-quotidiennes publiées à Paris. Il dénonça les lois nouvelles avec un furieux emportement, accusant la deuxième république de chercher une garantie contre la presse à 5 centimes destinée spécialement aux hommes qui n'ont pas assez d'argent pour s'abonner et de favoriser sous main la presse sérieuse qui se constitue au capital de 4 ou 500 000 francs, les *Débats*, le *Siècle*, le *Constitutionnel*, la *Gazette de France*, c'est-à-dire tous les journaux dynastiques, légitimistes, etc. : « 24 000 francs! voilà pour nous le critérium du génie, de la vertu et du patriotisme! 24 000 francs! Nous déclarons ennemi de la société et de la république tout journal qui, avant d'exister, ne déposera pas à notre Caisse des consignations 24 000 francs!... A nous donc les ouvriers, les travailleurs, les prolétaires! à nous les pauvres! à nous le denier de la veuve! à nous les fondateurs en haillons de la république! à nous les héros, maintenant désarmés, des barricades! A nous les calomniés de février, de mars, d'avril, de mai, de juin! Il s'agit de prouver que vous êtes d'honnêtes gens en vous cotisant pour former au journal du Peuple une caution de 24 000 francs[1]. » Mais les calomniés ne goûtèrent pas ce mode de réhabilitation.

L'article du 10 août 1848, intitulé « les Malthusiens », dont toutes les violences étaient calculées avec un art admirable, inquiéta le pouvoir. Proudhon y rappelait d'abord que l'économiste Malthus avait recommandé, sous les menaces les plus terribles, à tout homme, n'ayant pour vivre ni travail ni revenu, de *s'en aller*, surtout de ne pas faire d'enfants. Or, à l'en croire, la presse, le gouvernement, l'Eglise, la littérature, les économistes, la grande propriété, l'Académie des sciences morales, le *National*, M. Thiers, M. Léon Faucher, Lacordaire, tout le monde, en France, s'était fait

[1] Article du 9 août 1848, publié dans les *Idées révolutionnaires* sous ce titre : « Loi sur les clubs et la presse. »

malthusien. Il faut lire, dans le texte même, ce commentaire brûlant et perfide des textes évangéliques, cette plainte déchirante sur le sort du peuple qui, sous la pression des baïonnettes, se consume lentement, se meurt sans soupir et sans murmure. La grande industrie ne laisse rien à faire à la petite : c'est la loi du capital, c'est Malthus. Le commerce en gros s'empare peu à peu du commerce de détail : c'est Malthus. La grande propriété envahit, s'agglomère les plus pauvres parcelles : c'est Malthus. Bientôt la moitié du peuple dira à l'autre : La terre et ses produits sont ma propriété; l'industrie et ses produits sont ma propriété; le commerce et les transports sont ma propriété; l'État est ma propriété. Vous qui ne possédez ni réserve ni propriété, qui n'êtes point fonctionnaire public, et dont le travail nous est inutile, *allez-vous-en!* Vous êtes réellement de trop sur la terre : au soleil de la république, il n'y a pas de place pour tout le monde. « C'est pour avoir énergiquement signalé le mal et cherché de bonne foi le remède, poursuivait le pamphlétaire avec une ardeur croissante, que la parole m'a été ôtée par ordre du gouvernement! C'est pour cela que j'ai vu passer sur moi, muet, le déluge des calomnies, des trahisons, des lâchetés, des hypocrisies, des outrages, des désertions et des défaillances de tous ceux qui haïssaient ou qui aimaient le peuple! C'est pour cela que j'ai été, pendant un mois entier, livré aux chacals de la presse et aux chats-huants de la tribune! Jamais homme, ni dans le passé, ni dans le présent, ne fut l'objet de tant d'exécration que je le suis devenu, pour ce seul fait que je fais la guerre aux anthropophages. » Ainsi traqué, le gouvernement se défendit avec toutes les armes que l'Assemblée mettait à sa disposition.

Le *Représentant du peuple* fut saisi trois fois en trois jours : pour attaque à la propriété (16 août); pour insertion d'une lettre écrite de la Conciergerie qui parut contenir le délit d'excitation à la haine d'une des classes de la société (17 août); pour un article intitulé : « Enquête sur les événements de juin » (18 août). Proudhon fit, dans le numéro du 20 août, l'apologie des articles incriminés. Le *Représentant du peuple*, de nouveau suspendu, disparut définitivement.

C'était prévu. « Nous allons reparaître sous le titre du *Peuple* », écrit dès le 2 septembre à l'un de ses correspondants notre infatigable lutteur. Il constituait, en effet, une société au capital de 100 000 francs. Mais, s'il recueillait des souscriptions et des signatures, il ne trouvait pas d'espèces et n'avait pas de quoi fournir le cautionnement imposé par la loi. Cependant il augurait bien de l'avenir. Le *Représentant du Peuple* avait tiré jusqu'à 25 000 exem-

plaires; avec quelques frais de propagande, il comptait arriver à 50 000[1].

Le même jour paraissait un numéro spécimen, le « manifeste du *Peuple* ». Proudhon, tout en déclarant que le peuple était dans les fers, et en constatant avec amertume le succès de la contre-révolution, s'exprimait sur un ton plus calme. Il exhortait à la patience les patriotes rejetés sur la défensive. En fondant ce nouveau journal, organe de la pensée ouvrière, il venait « constituer l'unité des travailleurs devant l'anarchie des privilèges, poser l'idée révolutionnaire, l'idée progressive en face des projets réactionnaires, des idées rétrogrades ». Il ne demandait rien, après tout, que l'avènement de la république démocratique et sociale. Il voulait la famille; le mariage monogame, indissoluble; le travail, comme droit et comme devoir, sous la garantie de la constitution, pour tout le monde; il admettait même, pendant cette époque de transition inaugurée par la révolution de Février, le respect de la propriété acquise, *sauf la réduction progressive du privilège*, c'est-à-dire la propriété *sans usure et sans abus*, par suite « la gratuité du crédit, l'identification du travailleur et du capitaliste, l'hérédité des *droits*, non des *privilèges* »; il acceptait la religion elle-même en annonçant, il est vrai, qu'elle n'était pas encore découverte et qu'on la connaîtrait seulement le jour où, par la réforme de la société, le christianisme aurait été élevé à sa deuxième puissance. Il reprochait à M. Thiers son matérialisme et son impiété. Bref, tout en jugeant que le pays était en pleine voie de restauration royaliste, il prémunissait les patriotes contre les perfides instigations de ceux qui les poussaient à la révolte et à la guerre civile. Toutefois, quelque adouci que fût ce langage, Proudhon ne parvint pas à faire signer son manifeste, ainsi qu'il l'avait espéré, par un certain nombre de représentants. L'argent se dérobant à son tour et le cautionnement ne pouvant pas être complété, le *Peuple* ne parut d'abord qu'une fois par semaine.

Parmi les nombreux épisodes de cette vie troublée, un des moins prévus et des plus curieux fut, à coup sûr, celui du 26 septembre 1848. Ce jour même Louis Bonaparte, démissionnaire après les élections de juin, réélu dans cinq départements et par 300 000 suffrages, devait prendre possession de son siège à l'Assemblée nationale. Il « manda » le rédacteur en chef du *Peuple* dans la matinée, ainsi que celui-ci l'a raconté tout au long dans

[1] « La parfaite unité et variété de notre rédaction, nos idées, par elles-mêmes élevées, l'originalité de nos aperçus, l'ensemble décisif et inattaquable de nos doctrines, la popularité, enfin, tout nous assure le succès. » (Lettre du 2 septembre 1848 à M. Abram.)

une lettre adressée le 11 juillet 1849 à M. Emile de Girardin et rendue publique. Notre homme d'État ne manqua pas au rendez-vous. Il y rencontra Joly père, un des conseils de la Montagne et le confident intime de Ledru-Rollin[1]. Il croyait d'autant moins manquer à la discipline républicaine que Louis Blanc lui-même avait reçu, à Londres, la visite du prince. Après tout, celle de Proudhon nous paraît aujourd'hui moins surprenante qu'on ne se le figurait en 1849. Louis-Napoléon avait revendiqué, par ses actes et par ses écrits, les droits des classes populaires, la part de richesse et de souveraineté qu'il croyait usurpée par une oligarchie sur le nombre et sur le travail. Le révolutionnaire vécut, plus tard, caché sous l'empereur et, comme l'a dit naguère un publiciste distingué, s'il trompa tant de gens, ce fut surtout parce qu'il était sincère.

La conversation roula sur l'organisation du travail, les finances, la politique extérieure, la Constitution. Le prince parla peu, selon son habitude, écouta son interlocuteur avec bienveillance, et celui-ci put s'imaginer qu'ils s'accordaient sur presque tous les points. Louis-Napoléon n'était nullement la dupe, à ses yeux, des calomnies répandues contre les socialistes; il blâma sans détour, dans cet entretien, la politique du général Cavaignac, les suspensions de journaux, l'état de siège et cette armée des Alpes qui semblait dire à l'Italie levée pour son indépendance : *mon cœur veut et ne veut pas;* « il trouvait on ne peut plus ridicules, absurdes, les inventions financières de MM. Garnier-Pagès, Goudchaux, Duclerc, qui, sous l'inspiration du comité des finances, ne savaient répondre à toutes les demandes qu'on leur faisait d'organiser le crédit que par les mots *assignats* et *papier-monnaie* ». Tout porte à croire qu'il ne s'expliqua point sur les plans financiers de Proudhon.

Celui-ci ne manqua pas, s'il faut l'en croire, cette occasion de faire germer dans l'esprit du prétendant la semence républicaine, et lui recommanda sagement d'oublier à jamais le sénatus-consulte de 1804 pour donner à tous l'exemple du respect à la Constitution. Le prince n'eut garde de le contredire. « M. Bonaparte, a dit encore le publiciste franc-comtois, répondit en protestant d'une manière générale contre les calomnies répandues sur son compte, mais sans s'expliquer d'une manière catégorique et formelle. » Ses visiteurs n'en demandaient pas plus, paraît-il, puisqu'ils le quittè-

[1] « M. Joly me dit que Ledru-Rollin était prévenu de l'entrevue qui allait avoir lieu, et que c'était lui-même, M. Joly, qui avait conseillé à M. Bonaparte de me voir. » (Lettre du 11 juillet.)

rent en espérant que, comme la république avait autrefois péri par la main d'un Bonaparte, elle pourrait être prochainement fondée par la main d'un autre Bonaparte.

La publication de cette lettre à M. de Girardin fut désagréable au prince, qui fit adresser à Proudhon, par M. de Bassano, trois ou quatre démentis. Proudhon répliqua [1] : « Vous niez, dit-il à Bassano, que j'aie parlé du sénatus-consulte de 1804. Je ne perdrai pas de temps à relever cette dénégation. Mais vous racontez qu'en sortant je vous aurais dit : *Si Louis Bonaparte nous seconde, nous ferons le bonheur de la France, et sa gloire sera plus grande encore que celle de son oncle.* Je ne me souviens point, je l'avoue, d'avoir tenu ce propos, mais je n'ai garde de le nier; il exprime une pensée qui n'a jamais cessé d'être la mienne. Il résulte de votre témoignage que nous n'entendions point que ce fût à la Montagne et au socialisme de seconder L. Bonaparte, mais à Louis Bonaparte de les seconder, ce qui est bien différent. *Si L. Bonaparte nous seconde...* Cela suppose-t-il de notre part le moindre sacrifice de principes et de convictions? » Proudhon expliquait alors (et rien n'est plus plausible) qu'il ne s'était agi, de part ni d'autre, de conclure un marché. On avait voulu se connaître, se pressentir, se juger. S'il avait eu, depuis neuf mois, un reproche à faire au prince, c'était uniquement d'oublier « les sentiments républicains et socialistes » dont il croyait avoir trouvé, en septembre 1848, l'expression dans sa bouche. Il terminait en rappelant que l'Empereur, aux Cent-Jours, avait été trahi par les Guizot, les Barrot, et tous les modérés du temps, alors que le vieux républicain Carnot lui restait fidèle.

Proudhon, quoiqu'il ait vilipendé plus tard, à diverses reprises, Louis Bonaparte, garda de cette entrevue un long souvenir et tâcha de ne jamais se brouiller complètement avec son interlocuteur du 26 septembre.

Arthur Desjardins,
Membre de l'Institut.

[1] Lettre à M. de Bassano (16 juillet 1849).

VALENTINE DE LAMARTINE[1]

VIII

L'existence de Lamartine, quand sa nièce y apporta pour toujours son dévouement filial, avait encore, quelque désolée qu'elle fût en réalité, une apparence brillante.

La maison de la rue Ville-l'Evêque n'attirait plus, il est vrai, la foule, et ses salons ne regorgeaient plus de visiteurs politiques comme ceux de la rue de l'Université en 1848. Néanmoins, bien des amis de choix, fidèles et empressés, revenaient de huit à dix heures du soir se grouper autour de M. et de Mme de Lamartine. On y voyait aussi de nombreux étrangers célèbres ou inconnus, de passage à Paris et désireux de connaître le poète. Souvent sa table réunissait d'illustres convives, et, bien que privée de ses plus belles pièces d'argenterie, vendues ainsi que les bijoux précieux, elle avait bon air. Rien ne laissait, ni dans la toilette des maîtresses de la maison, ni dans la tenue des serviteurs, ni dans l'aménagement de l'hôtel, deviner les embarras financiers.

Depuis 1848 ces embarras, en réalité, croissaient toujours...

De tout temps Lamartine avait eu de mauvaises finances, un déficit à peu près permanent, plus ou moins considérable, malgré des héritages importants recueillis par lui et sa femme, malgré les gains souvent énormes que lui avaient rapportés ses ouvrages.

Il y avait à cette situation deux causes. La première fut sa libéralité toujours supérieure à ses ressources. La seconde son amour de la propriété territoriale.

Ses prodigalités luxueuses qu'on lui a tant reprochées n'absorbèrent qu'une faible partie de ses revenus. Le célèbre voyage en Orient dont le faste vraiment oriental a été souvent raconté, fut largement couvert par les sommes que produisit l'ouvrage où il en fit le récit. Sauf sa passion pour les chevaux, à laquelle il renonça à la fin, ses habitudes personnelles étaient d'une frugale simplicité.

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 novembre 1895.

Mais sa faiblesse compatissante envers ses semblables l'entraînait toujours à dépenser au delà de ses possibilités; jamais il n'a su résister à la tentation de causer un plaisir ou d'éviter une peine. Apercevait-il, quand il sortait, quelque objet de nature à plaire à sa femme ou à ses nièces, il l'achetait quel qu'en fût le prix, sans considérer s'il était ou non en fonds, et l'apportait, tout rayonnant du plaisir qu'il allait offrir. Chez lui, il était assailli par des mendiants de toute sorte, parmi lesquels les mieux habillés n'étaient pas les moins indiscrets et dont la main tendue ne se retirait jamais sans que sa main ouverte y eût laissé tomber quelques pièces d'or. Lorsque M. Victor Cousin, devenu ministre, gouverna sous Louis-Philippe l'instruction publique, il découvrit que le député de Mâcon payait de ses deniers l'éducation au lycée de dix enfants pauvres de son département. Il l'exonéra de cette charge, en faisant donner à ces enfants des bourses de l'État.

Lamartine ne songea guère en aucun temps à se décharger sur l'État des obligations qu'il s'imposait envers ses concitoyens pauvres. En 1848, pour représenter dignement la république et la faire aimer des malheureux, il prodigua son or royalement, comme il faisait toutes choses, et « il en fut encore de sa poche », ainsi que disait sa pauvre femme.

Mais la cause primordiale de sa ruine, ce fut son amour de la terre. Aimant, avec cette passion du paysan, que Michelet a si admirablement décrite, cette terre où il retrouvait tant de souvenirs d'enfance, il avait pris à sa charge, dans les nombreux héritages de ses grands-parents, tous les domaines, en laissant à ses sœurs, en rentes, l'équivalent des parts qu'elles lui abandonnaient. Ces rentes dont il avait fixé le taux avec sa largesse ordinaire accrue de l'affection fraternelle, devaient être fournies par les revenus des terres. Il se mit donc à les exploiter sur un pied grandiose. Le démon du jeu, qui l'avait possédé dans sa jeunesse et qu'il avait exorcisé depuis, le reprit sous la forme de la spéculation agricole. Il ne se contenta pas de ce qu'il possédait; il arrondit, il carra son pré à toute bonne ou mauvaise occasion; il planta de la vigne avec frénésie, partout où, à tort ou à raison, il crut le terrain propice. Même à Saint-Point, où le raisin ne mûrit qu'exceptionnellement, il détruisit de magnifiques prairies d'un excellent rapport et les remplaça par des champs de ceps.

Comme il arrive si souvent à ceux qui veulent exploiter eux-même leurs terres, le résultat trompa ses calculs. Ses illusions persistant néanmoins, il ne se lasse point d'aller de la déception à l'espérance. Il étend son terrain d'action, il augmente le torrent qui emporte sa fortune. Quand ses récoltes ne suffisent pas aux

exigences de sa comptabilité, il achète à crédit les récoltes de ses voisins qu'il pense revendre avec bénéfice : il les vend avec perte. Tout cela n'était pas très sage, mais quand on parle des poètes, il faut se rappeler toujours le mot exquis de Joubert : « Comme ils ont des ailes pour s'élever, ils en ont pour s'égarer ! »

Sa dette flottante devient formidable. Il la diminue un peu en vendant d'abord deux de ses domaines les plus importants, puis, Milly, le cher Milly, le vrai berceau de sa poésie éclose à l'ombre de toutes les pures tendresses qu'a abritées ce toit béni ! Mais il n'a fait que retarder le cataclysme, car il garde Montceau et Saint-Point, avec plus de soixante-dix vignerons : il continue à s'y livrer à une activité funeste, et, sous le poids de lourdes hypothèques, à y recueillir ses récoltes désastreuses.

— « Mes récoltes, mon dernier refuge, viennent de s'évanouir en huit jours, sous la maladie des vignes. Je ne ferai pas de quoi payer l'impôt sur 1 500 000 francs de terres !

— « Non seulement je n'ai pas fait de récolte avec mes soixante-dix vignerons, mais il faut faire vivre *cent* familles un an — résultat 150 000 francs de différence. » — « Les récoltes ont été pitoyables...

— « J'arrive achevé, ruiné, anéanti ! 1 100 000 francs payés cette année, 400 000 perdus sur les vins..... »

Et il en va ainsi presque chaque année.

« La terre m'a tué, s'est-il écrié un jour : il est juste qu'elle m'ensevelisse. » C'est vrai. La terre lui a tout pris : son argent, sa tranquillité, sa force, sa santé, sa vie.

Peu après 1848, alors que le désastre était encore réparable, MM. Pereire lui offrirent de diriger une liquidation dans laquelle ils se faisaient forts de payer tous les créanciers et assurer pour un long avenir de larges revenus. Lamartine refusa. Il se croyait plus de génie pour les affaires que pour la poésie, l'éloquence, l'histoire réunies.

Alors, pour alimenter le foyer dévorant qui, comme celui de Bernard de Palissy, lui prendra un jour jusqu'à ses biens les plus intimes, il écrit, il écrit, il écrit.

Après le coup d'État, se refusant à toute manifestation pour ou contre, il avait suspendu la publication du *Conseiller du Peuple*, sa feuille républicaine, et fondé le *Civilisateur*, recueil purement littéraire, où, à l'instar de Plutarque, il racontait des Vies illustres et trouvait, en décrivant des génies de la race de son génie, tels que Christophe Colomb, Fénelon, etc., des inspirations exquises. En même temps, il écrivait l'histoire des Constituants, achevait celle de la Restauration :

« ... J'ai eu et j'ai encore une sévère et interminable rechute de rhumatisme. Pendant ce temps-là, j'ai écrit 800 pages et payé 25 000 francs. Jugez si je suis à mon aise... » — « Le 1er avril j'aurai deux volumes, je passe mes nuits à l'ouvrage... » — « J'ai écrit un volume de 400 pages depuis mon arrivée. Je vais en écrire un autre, et ainsi de suite. Je suis comme Cicéron qui écrivait, dit-il, plus que ses deux secrétaires ne pouvaient copier. »

Le *Civilisateur* n'ayant point réussi, il le remplaça par le *Cours familier de littérature*, recueil extraordinaire, aujourd'hui trop oublié, d'une richesse d'idées, de souvenirs, d'opinions, de jugements, de prophéties, qui surprend et éblouit. Pour assurer à ces pages la vente rémunératrice, il se fait même entrepreneur en littérature, à la façon dont il s'était fait négociant en vins. Il réussit mieux cependant et il invente des moyens ingénieux d'attirer le public. Un de ses amis, M. Louis de Ronchaud, admirant son habileté dans l'art de la réclame : « Mon cher, lui répond-il en riant, le bon Dieu lui-même a besoin qu'on le sonne. »

Tout ce qui est célèbre, tout ce qui est intelligent, en France et au dehors, s'est abonné avec cœur. Berryer a voulu compter parmi les premiers :

« Mon cher confrère et ancien collègue, portez mon nom, je vous prie, sur la liste de vos souscripteurs. Et moi aussi je me délasse en travaillant; je serais charmé de connaître par ces Entretiens comment les œuvres du génie et du talent vous ont affecté, et voudrais vous voir réconcilié avec Jean de La Fontaine, car c'est mon homme.

« Recevez mes bien affectueux compliments.

« Berryer.

« 6 mars 1856. »

Lamartine, en effet, n'aimait point La Fontaine : il le trouvait cynique et pessimiste. Peut-être s'il eût compris la vérité des conclusions un peu amères du Bonhomme, aurait-il mieux vu les hommes « tels qu'ils sont et non tels qu'ils devraient être ».

Dans cette entreprise dernière, une merveilleuse énergie le soutient, une fécondité inépuisable lui prête ses ressources, et si son âme gémit, si même sa peine s'épanche sous sa plume, jamais on n'y sent la lassitude ni l'aridité.

Et ce labeur incessant, inépuisable, il le poursuit à travers les crises d'une santé délabrée et souvent de véritables tortures physiques, de nuits sans sommeil, de jours tourmentés par des accès qui parfois lui arrachent des cris.

Valentine est bien alors l'ange secourable. En prenant sa part de ce labeur si dur, elle le rend plus léger; elle s'identifie comme personne ne l'a fait avant elle avec la pensée, l'intention du poète, elle se surpasse, elle se multiplie pour lui; elle copie; elle choisit les citations; elle tient la correspondance, les comptes; elle fait la lecture; elle cause, elle distrait, elle amuse, elle charme et surtout elle aime : « Mon métier de garde-malade, écrit-elle un jour, a été très doux; mon oncle sait le rendre aimable; il est si bon et si charmant, même au milieu de ses souffrances! » Et son oncle, de son côté, écrivait : « Valentine me désattriste tout. »

IX

Sa tristesse, néanmoins, était intense.

« Il souffre plus qu'on ne peut croire, dit une lettre de sa femme; il a des accès de désespoir qui me mettent hors de moi. — Le voir se miner la santé, se désespérer sous le poids d'une charge qu'il s'est imposée pour son pays et pour les pauvres honteux dont il a sauvé la vie et l'honneur, il y a de quoi succomber, et je chancelle. »

Il s'épanchait dans ses éloquentes causeries du *Cours familier de littérature*. Le quinzième entretien : *la Vigne et la Maison*, est une élégie sur la maison paternelle et les souvenirs d'enfance, dont chaque vers est un sanglot :

« Efface ce séjour, ô Dieu! de ma paupière,
Ou rends-le-moi semblable à celui d'autrefois,
Quand la maison vibrait comme un grand cœur de pierre
De tous les cœurs joyeux qui battaient sous ses toits. »

Quand Michelet lut cette pièce déchirante et sublime, il écrivit :

« *Lord of my heart.* — Vous m'avez fait pleurer à chaudes larmes et tout le monde pleure.

« Pourquoi écrivez-vous ces choses, vous le bien-aimé de Dieu, tant aimé des hommes? Jamais, depuis les *Méditations*, vous n'avez donné un tel coup d'archet!

« Je vous serre tendrement la main. — MICHELET.

« 27 m. 1857. »

L'entretien intitulé *Job dans le désert*, prose plus lyrique que les plus beaux vers, n'est pas une lamentation moins poignante.

A la princesse de Solms, qui lui avait envoyé quelques strophes et lui en demandait en réplique, le poète répond :

« Princesse,

« Excusez-moi; on ne chante pas sur la claie. J'y suis en face du monde si je n'y suis pas devant Dieu. J'y suis pour d'autres et non pas pour moi. Je vous remercie de cette goutte de vinaigre parfumée de poésie et de bonté que vous faites couler sur mes blessures.

« J'ai lu les vers ce matin pour la première fois, ils sont dignes du *Lac* et de vous, d'un soupir de ma jeunesse vous avez fait un poème épique.

« Quant aux strophes consolatrices de la fin, elles sont trop belles pour le rôle honnête mais modeste que j'ai accepté au jour du danger dans mon pays. Je ne serai grand que par son ingratitude!

« Recevez, princesse, l'assurance de ma respectueuse reconnaissance; parlez au *Lac* de Raphaël, et si les hommes m'oublient, que les flots se souviennent de moi!

« Al. de Lamartine.

« Paris, 26 novembre 1858, 43, rue de la Ville-l'Evêque. »

Un après-midi, il va voir, rue Saint-Guillaume, M. Emile Ollivier, alors député de la Seine, dont il encourageait fort la politique constitutionnelle et libérale. Renversé dans un fauteuil, les jambes posées sur le marbre de la cheminée, dans une attitude qu'il aimait à ses heures familières, il s'écrie : « Mon cher, voulez-vous voir l'homme le plus malheureux qui existe, regardez-moi. Le jour, c'est supportable, mais les nuits, les nuits! je me serais tué si je n'avais pas cru en Dieu. »

Son malheur, son désespoir, c'était la pensée des braves paysans qui avaient eu confiance en lui et qu'il ne pouvait rembourser.

L'empereur lui avait fait offrir deux millions, mais, quoique touché de cette initiative généreuse, Lamartine n'avait pas accepté. C'était de la nation qu'il voulait un élan secourable. Hélas! la souscription nationale, suscitée par quelques amis, échoua misérablement. D'autres amis organisèrent des projets de loterie par lesquels Montceau, qui n'avait pu trouver d'acquéreur dans une mise en vente récente, eut produit de quoi solder d'un coup tous les créanciers. Ces loteries, autorisées par le gouvernement impérial, ne rendirent qu'une faible partie de ce qu'on espérait. Et pour obtenir cette autorisation administrative, que de démarches pénibles! M. de Persigny, plein d'égards, accourait dès que son concours était réclamé. Mais dans les antichambres de M. Rouher, Lamartine attendait comme un simple solliciteur, et ne passait qu'à son tour.

Le *Cours familier de littérature*, l'exploitation des *Œuvres complètes*, dont la nue-propriété littéraire a été vendue à une Société composée d'admirateurs, ne suffisent pas à couvrir les frais de publication et les intérêts écrasants qui, chaque année, s'ajoutent les uns aux autres.

Les créanciers s'irritent; les amis s'effrayent; ils prévoient la saisie, l'expropriation! Mais alors, pour assurer l'aisance des dernières années par un revenu qui soit à l'abri de tout, Napoléon III, ne se rebutant pas d'un premier refus, propose au Corps législatif le don national d'une rente viagère de 25 000 francs. La commission nommée pour examiner le projet de loi, composée pour la plupart de désapprobateurs de la révolution de Février, qui trouvaient que la France avait déjà bien assez donné à Lamartine, le repoussa à la majorité d'une voix. Par ses supplications passionnées, M. Emile Ollivier, ramène une des voix réfractaires, celle de son ami M. Chevandier de Valdrôme. Le projet de loi est voté et M. Emile Ollivier en est nommé rapporteur. Son rapport, imprégné de la plus admirative et respectueuse pitié, emporta les suffrages de la Chambre. Il eut, en récompense, la lettre suivante :

« Paris, 12 avril 1867.

« Mon cher ami, je savais par l'écho public depuis hier soir la sublime magnificence de votre rapport; moi, je ne vous remercie pas du rapport, mais de son envoi. Vous avez été trop bienveillant pour moi pour que je puisse vous rendre grâce. J'en trouverai mille autres occasions; je vous remercie de m'avoir jugé comme vous le dites; si vous le disiez moins, j'oserais dire davantage, mais vous ne me laissez d'autres ressources que le silence; laisser battre mon cœur et faire taire ma voix : voilà mon seul remerciement, recevez-le et croyez à tout ce que je ne dis pas.

« LAMARTINE. »

X

Pendant ces années de lutte stérile, la mort, cruelle compagne du temps, avait éteint l'une après l'autre des affections chères et consolantes.

Les amis de jeunesse, les amis de l'âge mûr disparaissaient; puis la mère de Valentine, Mme de Cessiat, cette douce Cécile, « qui n'était, disait sa belle-sœur, que bonté, abnégation, et cela avec un si aimable sourire, qu'il semblait qu'elle faisait tout pour

son propre plaisir ». Enfin, l'épouse, la fidèle Marianne, succombait à son tour à la tâche qu'elle avait remplie avec un dévouement, parfois peu éclairé, mais toujours sans réserve, et tous ceux qui aimaient Lamartine la pleurèrent.

Michelet écrivait : « Je vous suis uni dans ce deuil, que de femmes l'ont enviée! Elle vivra d'âge en âge. Pour moi, je lui étais de trente années et bien précieusement attaché. »

Valentine restait seule. Seule, elle devait animer et éclairer le vide qui s'étendait autour du vieillard. Son culte s'accroît en même temps que ses peines. Plus il faut qu'elle se donne, plus elle est heureuse. Son amour filial est semblable à cet amour sublime « qui vole, qui court avec joie et que rien ne retient, qui donne le tout; qui ne connaît point de bornes, qui ne sent point sa charge, qui ne compte point le travail; qui veut faire plus qu'il ne peut, parce qu'il croit que tout lui est possible; qui ne dort pas même pendant le sommeil; qui se fatigue sans se lasser; qui est à l'étroit sans être gêné. » Elle avait trouvé, parmi les bijoux que lui avait laissés sa tante, une bague-cachet dont son oncle avait autrefois fait graver la cornaline de la devise : « A cœur vaillant rien d'impossible. » Cette devise de Jacques Cœur orne maintenant sa main qui en est si digne. Elle n'a pas de vie propre en dehors de la vie de son oncle; elle est son ombre même. Elle accompagne tous ses pas : à la promenade, aux expositions; dans les rares salons où il se montre encore, on ne voit jamais Lamartine sans elle. Quand elle ne sort pas avec lui, quand elle n'écrit pas pour lui, qu'elle ne l'aide pas à recevoir les amis de moins en moins nombreux, elle lui lit un de ses ouvrages favoris. Avec l'*Imitation*, son livre de chevet, il en a trois : la *Correspondance de Voltaire*, la *Correspondance de Cicéron*, l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Le cycle terminé, il le recommence. Valentine ne se lasse ni ne s'impatiente jamais. Consacrée à son unique sollicitude, elle ne donne rien d'elle-même au monde du dehors. Ceux qui vont chez Lamartine seuls, savent qu'elle est belle, spirituelle, aimable, captivante. Elle ne souhaite rien de plus que ce qu'elle a. Elle juge en toutes choses son sort digne d'envie. La tendresse de son oncle, le sentiment des consolations qu'il lui doit, la comblent de reconnaissance.

« Il est comme toujours, écrit-elle, bon et divin; il est impossible de vivre avec lui et de ne pas l'adorer : aussi, c'est ce que je fais avec bonheur. »

En effet, au milieu des amertumes de son déclin, le grand homme est resté tendre et sensible, souverainement bon. Il le devient même de plus en plus. Comme en toutes les natures divines (c'est bien, en vérité, le mot qui lui convient), les rudesses de sa

destinée ne servent qu'à mieux faire jaillir les suavités de sa mansuétude. L'âme magnanime qui a écrit autrefois la réponse à Némésis se montre touchante de douceur, de longanimité, de charité envers ceux qui le méconnaissent ou qui l'abandonnent.

Cette bonté, il l'a gardée jusqu'à la fin. Elle l'enveloppe de son rayonnement dans le portrait qu'a fait de lui, en ses dernières années, Adam Salomon. Les traits sont fatigués et creusés, le regard n'a plus cette flamme d'espérance qui l'illuminait autrefois, l'éclat vainqueur de la jeunesse est éteint, mais il resplendit d'une douceur ineffable, une douceur qui émeut jusqu'aux larmes, faite de blessures miséricordieuses, de foi dans le Dieu qui éprouve et soutient, de bienveillance pour les hommes dont, mieux que jamais, cette âme meurtrie connaît la misère infinie.

Beaucoup de gens sont bons... quand ils y pensent. Et ils n'y pensent pas souvent. Lamartine y pensait sans cesse. Sa bonté est comme sa poésie; elle éclôt sur les moindres détails de son existence, trouve en tous quelque motif de charmer; elle est pareille à une lumière très pure, qui s'entrepose entre lui et toutes les laideurs. Jusqu'à la fin il les ignore, elles échappent à sa vue. Il ne remarque point les mauvais procédés, il n'a de clairvoyance, de mémoire que pour les marques d'amitié ou de dévouement, et ses paroles sur l'humanité ne décèlent pas même l'amertume du pessimisme, bien que nul n'ait plus de raison que lui d'être pessimiste. « On se repent toujours, dit-il, d'avoir dit du mal de quelqu'un. »

Le couplet satirique sur Nadaud[1], quand celui-ci, déjà engagé à dîner chez Lamartine depuis plusieurs jours, lui fit faux-bond au dernier moment pour se rendre à une invitation ultérieure de la princesse Mathilde, serait la seule plaisanterie mordante qu'il se fût permis. Mais il l'a renié. Le brave Nadaud n'eut pas cependant démérité cette petite leçon, car la noble princesse, dont l'âme généreuse a toujours eu tant de respect pour l'intelligence, tant de sympathies pour l'infortune, eût été la première, s'il l'avait informée, à l'engager à ne pas manquer, même pour venir chez elle, à l'auguste vaincu.

1 Un jour le vaincu de Pharsale
M'offrit un dîner d'un écu.
Le vin est bleu, la nappe est sale,
On ne va pas chez un vaincu.
Mais quand la cousine d'Auguste
Me fait prier en sa maison,
J'accours, j'arrive à l'heure juste...
— Chansonnier, vous avez raison!

« Il sera comme l'arbre planté sur le bord des eaux vives, son feuillage ne tombera point », a dit le Psalmiste en parlant de l'homme bon. La grâce de la jeunesse intérieure que la terre ne flétrit point a favorisé jusqu'au bout ce génie si haut et si bon. Il a eu, presque sans fin, dans son expansion littéraire, les feuillages et les fleurs mystiques d'une sève intarissable. Quelle fraîcheur riante, colorée, vivante, originale, que celle de certains récits des derniers entretiens littéraires, *l'Arioste*, *Comment on devient poète!* etc. C'est le chant printanier d'un génie de vingt ans, c'est l'épanouissement de l'arbre privilégié planté, en effet, au bord des eaux vives, de celles qui descendent des plus hauts sommets et qui circulent, abondantes et cristallines, parmi les sombres rochers aussi bien que parmi les vertes vallées.

XI

Mais le moment allait arriver où le grand Arbre succomberait à son tour sous les coups de cognée du sort et du temps.

La Ville de Paris avait concédé au poète l'usage d'un chalet situé à la lisière du bois de Boulogne, à l'extrémité de l'avenue de l'Empereur (aujourd'hui avenue Henri-Martin) : demeure modeste, ayant l'aspect d'une vieille ferme et dont le seul agrément était un ravissant jardin fort bien entretenu. Lamartine s'y retira, abandonnant son foyer de la rue Ville-l'Évêque, trop coûteux pour ses pauvres finances.

Il semble qu'il sente la délivrance suprême approcher et qu'il veut s'éloigner de la foule pour se recueillir. Ses amis entendent à peine le son de sa voix. Presque constamment renfermé dans un mutisme stoïque, il écoute et ne parle point. « On eût dit qu'ayant lui-même délié son âme, il attendait, spectateur silencieux, qu'elle prît son vol[1]. » Il paraissait se détacher de ses souvenirs, de ses œuvres même. Un de ses amis ayant lu devant lui à haute voix la mort de Laurence, de *Jocelyn*, il fondit en larmes : « De qui sont ces beaux vers? » demanda-t-il.

Parfois, comme une dernière révolte contre la vie le jetait dans des désespoirs éperdus. Un soir, à l'heure du coucher, dans le Chalet, arrivé à la plus haute marche de l'escalier de bois, il s'assied et ne veut plus bouger : A quoi bon? à quoi bon dormir, à quoi bon recommencer le matin la tâche cruelle? qu'on le laisse là! Cet affolement n'est calmé enfin que par les larmes et les supplications de Valentine. Un autre soir, à Montceau, il s'enfuit après

[1] Emile Ollivier, *Eloge de Lamartine.*

le dîner et disparaît; on se met à sa recherche, on court de tous côtés, on le rencontre, errant comme un insensé au loin, à travers champs, et l'on a grand'peine à le reconduire dans la maison où il ne veut plus rentrer.

Valentine, transpercée de douleur, soutient, relève, dissimule les détresses de ce grand esprit, qui est las de ce monde et qui veut s'en aller. Elle n'y parvient qu'avec des efforts de plus en plus difficiles. Cependant, elle le ramène à la résignation. Alors, en ces instants d'apaisement, il lui parle d'abondance de cœur; il l'entretient de sa mort prochaine et il lui promet que, quand il aura quitté sa prison terrestre, il reviendra la voir et lui parler. Promesse mystérieuse, que le Dieu des miséricordes entendit peut-être! Valentine m'a souvent raconté que, toutes les nuits, depuis la mort de son oncle, dès que le sommeil fermait ses yeux, elle le voyait, l'entendait, absolument comme s'il était vivant. Les esprits positifs souriront sans doute, d'autres penseront que les mystères au milieu desquels nous marchons sont innombrables.

Il s'éteignit, après quelques jours d'agonie, le 28 février 1869. L'empereur offrit aussitôt des funérailles nationales, Valentine les refusa. Lamartine avait demandé un convoi modeste et silencieux, sans discours, sans fanfares. Un groupe d'amis peu nombreux suivit la dépouille de celui qui avait connu à un si haut point les empressements de la foule. A la maison mortuaire, on était une trentaine : à part la députation de l'Académie, composée de Jules Sandeau et Emile Augier, deux écrivains, M. de Laprade et M. Alexandre Dumas fils; un seul homme politique, M. Emile Ollivier. Pas un républicain, pas un membre du gouvernement provisoire.

A partir de Mâcon jusqu'à la tombe de Saint-Point où il allait rejoindre sa mère, sa femme, sa fille, le peuple des champs, qui gardait à son ami une tendresse fidèle, fit du convoi une apothéose de douleur, de poésie, d'amour. Le récit ému d'un des assistants nous dira combien dans ses chères campagnes, Lamartine était encore aimé.

« ..... Le matin, la population entière de Mâcon est accourue à la gare pour recevoir mort celui qu'elle a si souvent admiré quand il était vivant. Elle l'a conduit à l'église et accompagné avec recueillement jusqu'aux dernières maisons de la ville. Alors sont arrivés les habitants des campagnes, tout le long de la route, précédés de leurs curés. A chaque station, il fallait ouvrir la voiture dans laquelle la bière était enfermée. La population s'approchait, jetait de l'eau bénite. Quelques-uns embrassaient le cercueil en sanglotant.

« La journée a été splendide. La nature semblait se réjouir de sentir son poète à l'abri des fatigues et des douleurs. Le matin encore, les campagnes étaient blanches de neige; mais, à mesure que le soleil s'élevait dans un ciel sans nuages, la neige fondait. Au départ, on eût dit un immense linceul; au retour, c'était la verdure et la joie du printemps. Et ce n'est pas seulement pour les arbres de la route que le printemps avait en quelques heures remplacé l'hiver : c'était surtout pour celui que, dans notre langue mortelle, on appelait Alphonse de Lamartine.

« Que Dieu t'accorde le repos éternel! » a dit le prêtre d'une voix entrecoupée par les sanglots. Que les hommes t'accordent la gloire éternelle! ai-je ajouté dans mon cœur, car tu as bien mérité devant Dieu et devant les hommes.

« Dieu exaucera la prière du prêtre et les hommes ne rejetteront pas la mienne.

« Oui, de ce jour, Lamartine est immortel au ciel et sur la terre! Et pourquoi donc? Est-ce parce qu'il a écrit *Jocelyn* et créé la nouvelle poésie française? Est-ce parce qu'il a écrit *les Girondins* et créé une nouvelle forme de l'histoire? Est-ce parce qu'il a été prophète inspiré et orateur souverain?

« Non; s'il n'avait été que tout cela, il aurait des rivaux. Il est l'incomparable parce qu'il est le seul qui ne se soit jamais asservi aux petitesses des partis; parce qu'il est le seul qui ait pratiqué la politique de la générosité et de la grandeur d'âme; parce qu'il est le seul qui n'ait jamais prononcé contre personne une parole de colère; parce qu'il est le seul qui ait traversé sans haine ce monde de la haine[1]!

XII

Quand je vis pour la première fois Valentine de Lamartine (c'était le nom dont la nommaient désormais tous ses amis), il y avait onze mois que Lamartine était mort. Le ministère libéral qui portait au pouvoir l'ami auquel il avait dû ses dernières consolations, venait de s'établir. Une des préoccupations de cet ami fidèle était de tirer la pauvre fille adoptive de la détresse où la laissait la mort de l'oncle. Le capital de la pension de 25 000 francs, arrachée au Corps législatif trois ans auparavant, avait été abandonné aux créanciers, et la liquidation des derniers restes de l'ancienne fortune ne paraissait devoir donner, après que toutes les dettes auraient été payées, comme Valentine voulait qu'elles le fussent, que tout juste de quoi racheter Saint-Point, Saint-Point où était la tombe

[1] Emile Ollivier. Lettre à M. de Girardin.

chérie et où elle voulait reposer elle-même un jour. Sa famille s'était empressée autour d'elle. « C'était à qui m'offrirait un asile, me dit-elle plus tard. Je n'aurais eu que le choix du foyer. Il est impossible de rencontrer une réunion de cœurs plus élevés et plus désintéressés que ceux de mes sœurs. » Valentine par délicatesse n'avait pas accepté ces offres fraternelles.

Le ministre, accablé par les affaires, compliquées en ce moment de l'assassinat de Victor Noir et de l'arrestation de Rochefort, m'envoya porter à Mme de Lamartine l'assurance de son souvenir et de son bon vouloir.

Je me rendis au Chalet, 135, avenue de l'Empereur.

Au fond du jardin, dépouillé par l'hiver, je vis un bâtiment long et bas, dont le toit retombant et le balcon de bois, qui courait autour du premier et seul étage, rappelaient un peu les constructions alpestres. Par une des portes-fenêtres qui permettaient d'entrer dans le rez-de-chaussée au niveau du sol, je pénétrai dans une pièce meublée de meubles démodés, dont l'élégance fanée avait cette poésie des vieux serviteurs témoins des temps écoulés. Une femme à la taille imposante, ployée par le chagrin, vêtue d'une robe de laine noire sans ornement, était assise auprès de la cheminée. Elle se leva et je crus voir la statue de la Douleur. Ses traits encore beaux portaient les traces des veilles et des angoisses, le teint était d'une pâleur de cire, les yeux brûlés par les larmes, les lèvres contractées comme celles qui craignent de ne pouvoir prononcer une parole sans que le cœur déborde.

En effet, dès que nous eûmes échangé quelques mots, le cœur de la pauvre désolée déborda. Elle avait vu, à mon premier regard, que je l'avais comprise et plainte. Elle m'attira à elle, et m'embrassant : « Il est des êtres, me dit-elle, avec qui l'on a tout de suite un passé. » Il me semblait, en vérité, à moi-même que je la connusse depuis bien longtemps. La confiance, l'abandon, la tendresse, qui nous ont unies de si longues années commencèrent dès lors. En fondant en larmes, elle me raconta ses joies regrettées, ses peines poignantes. Je l'écoutais avec émotion.

Quand je me repris et que je pus regarder autour de moi, j'aperçus de tous côtés des souvenirs de Lamartine. Auprès d'elle, sur un petit guéridon, la photographie d'Adam Salomon; plus loin, sur une console, entre deux fenêtres, le buste en marbre sculpté par le même; dans un angle, celui qu'avait exécuté le comte d'Orsay, puis une copie du portrait de Gérard, une autre de celui de Scheffer. Je fus frappée de la ressemblance que les chagrins, l'âge, peut-être la longue conformité de pensée et de sentiments avaient imprimée aux traits de Valentine avec ceux de ces diverses

images. La remarque que je lui en fis amena sur ses joues une rougeur de plaisir. « Rien ne pourrait m'être plus doux, me dit-elle, que de penser que je le rappelle, que je le continue un peu; je voudrais tant lui ressembler plus encore! »

Tout en me parlant, elle caressait une levrette grise qui appuyait sa fine tête sur ses genoux; de temps en temps, elle s'inclinait, prenait entre ses mains cette tête et l'embrassait sur les yeux. C'était Fido, le dernier chien de Lamartine.

Il portait le même nom que le chien de Jocelyn et Valentine aurait pu lui dire aussi :

> Lèche mes yeux mouillés, mets ton cœur près du mien,
> Et seuls à nous aimer, aimons-nous, pauvre chien!

J'avais raconté les intentions dévouées dont j'apportais l'assurance. Valentine n'en avait jamais douté, mais cette assurance lui fit du bien. Du reste, ce n'était pas d'elle qu'elle se préoccupait, c'était surtout de Saint-Point. Elle tremblait que la liquidation ne lui laissât pas de quoi reprendre le nid aimé. « Si l'Etat achetait Montceau un bon prix, me dit-elle, ou bien si on lui accordait une pension, toutes ses difficultés seraient terminées. »

Malheureusement l'Etat, sous la pression de l'opinion publique, était en train justement de faire des économies, et le Corps législatif paraissait, moins encore que la première fois, en humeur de se laisser toucher par une requête de ce genre. Le ministre, néanmoins, fit une première tentative au sujet de Montceau; mais au premier mot qu'il en dit à ses collègues, on lui répondit par une telle protestation qu'il n'insista pas. Une espérance restait. Nous connaissions l'âme généreuse de Napoléon III, et, quoique Valentine ne voulut rien de la cassette impériale, une intervention de l'Empereur, une simple recommandation, pouvait vaincre la résistance de la Chambre et du ministère.

Je fus chargée d'aller le demander. Très bienveillant, il me répondit avec douceur : « Je n'ai pas les moyens d'acheter Montceau. » Et, en effet, la publication des papiers secrets a montré combien sa cassette privée était grevée par les pensions ignorées qu'elle fournissait de toutes parts, même à des ennemis. D'ailleurs ce n'était pas un service de ce genre que nous espérions. Mais l'Empereur ajouta : « Nous avons fait déjà beaucoup pour M. de Lamartine, je crois qu'il est impossible de demander encore une libéralité à la Chambre. »

Montceau fut donc vendu aux enchères et mal vendu. Néanmoins, malgré les craintes de Valentine, la liquidation laissa de

quoi racheter Saint-Point. Ses dernières ressources furent consa-sacrées à cette acquisition.

Alors nous revînmes à l'idée d'une de ces pensions que l'empereur pouvait donner seul, sans l'intervention du Corps législatif, sur l'avis du Conseil d'État. M. Emile Ollivier fut autorisé par l'Empereur à provoquer un avis favorable du Conseil d'État que l'Empereur ratifierait ensuite, lorsque les catastrophes inattendues se précipitèrent. Au moment où le ministère se livrait aux réformes pacifiques, la guerre provoquée par la Prusse le surprit. Puis les défaites de nos pauvres, belles, héroïques armées, succombant sous les erreurs de leurs chefs, rendirent des forces à la révolution découragée, dont le premier assaut fut contre le ministère du 2 janvier.

En quittant le pouvoir, même en ces circonstances tragiques, M. Emile Ollivier n'oublia point Mme de Lamartine. Il n'avait jamais demandé aucune faveur au gouvernement impérial. Il écrivit à l'impératrice une lettre où il la suppliait de prendre en main la cause dont il n'avait pu faire le succès et il adressa les mêmes instances au nouveau chef du Conseil d'État, M. Busson-Billault. La souveraine et le ministre promirent également leur concours; la révolution du 4 septembre ne laissa pas le temps à leur bonne volonté d'être suivie d'effet. Valentine retomba dans l'anxiété des incertitudes matérielles qui aggravaient son deuil filial.

Ses amis avaient vu avec espoir l'avènement de la République. Ils croyaient que les derniers survivants de 1848, Thiers, Ledru-Rollin, Victor Hugo, etc., et les jeunes politiciens, leurs continuateurs, secourraient avec zèle, dans un sentiment de confraternité ou de gratitude, la dernière représentante d'un nom si célèbre dans les fastes républicains. Les sollicitations de Mme de Lamartine ne rencontrèrent que le plus mauvais vouloir. Après une longue suite de tentatives infructueuses, elle se rejeta de guerre lasse sur une combinaison nouvelle.

La Ville de Paris lui avait laissé l'usage du Chalet où elle demeurait de longs mois. Elle proposa de le lui rendre moyennant une rente viagère de 12 000 francs. Le Chalet valait lui-même bien peu, mais ses jardins occupaient de vastes terrains d'un haut prix. Cette proposition, si avantageuse pour la Ville, ne paraissait devoir rencontrer aucune difficulté. M. Emile Ollivier la soumit à M. Alphand, en lui exposant l'étendue du sacrifice auquel était réduite celle qui se résolvait à ce triste marché. — « Je ne sais plus à qui me vouer, m'écrivait-elle alors, le tourment de tout cela me ronge jours et nuits. Hélas! vous savez combien il m'en coûtera de quitter le Chalet et qu'il me faut une nécessité *absolue* pour le demander.

J'arrive tout à fait au bout de toutes mes ressources, et si quelque chose ne se décide promptement, je me demande avec quoi je vivrai. » Juillet 1878.

Mais si elle ne sacrifiait pas le Chalet, c'était Saint-Point qu'il lui faudrait sacrifier, et ce renoncement lui était plus cruel mille fois. Elle s'efforçait pourtant de s'y préparer avec une résignation apparente bien éloignée de son cœur.

« Si l'affaire échoue avec M. Alphand, je vendrai Saint-Point simplement; ce me sera cruel, mais qu'est-ce qu'une blessure de plus? Ce sera bien la volonté de Dieu, puisqu'il aura permis que tant d'efforts, d'amitié, de dévouement, je puis dire (car il vous en faut à vous qui voulez bien, en m'aidant à retrouver en moi son souvenir qui est *ma vertu*), puissent aboutir; je n'aurai rien à me reprocher, tout aura été fait pour garder cette tombe. Je me soumettrai à mon sort tout en vous bénissant de tout ce que vous aurez fait pour me l'épargner. » 19 août 1878.

M. Alphand, peu Lamartinien, répondit par des hésitations et un marchandage inattendus. Il ne proposait qu'une rente de 10 000, non de 12 000! Les amis de Valentine tinrent bon. Un an passa encore dans ce misérable débat. Il fallut l'intervention du Chef de l'État, c'était M. Grévy, à qui Valentine expliqua dans une audience sa situation, pour que, enfin, en 1879, après neuf ans de démarches et de pourparlers, elle obtînt, moyennant cette rente de 12 000 fr., la sécurité matérielle qui lui avait si longtemps manqué.

Le 9 août 1879, elle quittait pour toujours la demeure à laquelle elle avait dû renoncer. Elle y avait vécu deux ans avec son oncle, huit ans seule, mais entourée de tant d'empreintes, de tant de reliques, de tant de souvenirs, qu'il lui semblait y être encore avec lui. Elle m'écrivit de Saint-Point :

« 17 août 1879.

« Il y a aujourd'hui huit jours que je vous ai embrassée pour la dernière fois dans cette maison et ce jardin que je quitte pour toujours. Mon cœur ne peut pas se remettre de la douleur de l'arrachement et je me sens si blessée et si ébranlée! Vous le comprenez trop bien pour que je dissimule devant vous comme je tâche de faire devant les indifférents, et il y en a tant! Je ne puis pas ôter ma pensée de ce pauvre Chalet. Comment des murailles peuvent-elles ainsi faire part de notre moi? Je ne le croyais pas possible à ce point avant d'en souffrir ainsi. Je pense à tout moment au déchirement qu'a dû éprouver mon oncle en vendant Milly. Je l'ai bien partagé dans le moment, mais combien je le partagerais plus et mieux maintenant! J'en souffre pour lui dans le

passé et dans le présent. Il me semble que son cœur se brise dans le mien et que j'en ai double douleur...

« Faites à votre mari mes amitiés. Je n'oublierai *jamais*, *jamais* ce que vous avez été l'un et l'autre pendant mes jours d'épreuves. »

XIII

Pauvre Chalet! Il n'en existe plus aucune trace aux lieux où il s'élevait. Son terrain, vendu très cher par la Ville de Paris, est occupé maintenant par trois somptueux hôtels qui ne laissent rien deviner de la maisonnette sacrée; des petits jardins élégants, des cours aux vastes communs, couvrent l'emplacement des pelouses et des allées où Lamartine a marché ses dernières promenades, et pas une pierre, pas une de ces inscriptions dont on est tant prodigue ailleurs, ne rappelle que c'est là que fut exhalé le dernier soupir de celui qui, comme poète, homme d'État, orateur, historien, restera une des plus impérissables gloires de notre France!

Les jours y avaient été sévères et douloureux, mais les consolations n'y avaient pas manqué. Combien souvent les amis fidèles en franchirent le seuil! Mme de Lamartine les accueillait deux fois par semaine, le mercredi et le dimanche, les deux jours de joie de son passé, où, quand elle était loin de son oncle, elle recevait sa lettre habituelle. Ces amis étaient la spirituelle sœur du maréchal Baraguay d'Hilliers, Mme de Danrémont et son aimable fille Mme de Charnailles; l'affectueux marquis de Lagrange, M. Dupont-White, esprit original, cœur élevé; Mme de Montherot et ses sympathiques enfants, M. Charles de Montherot, aujourd'hui propriétaire de Saint-Point et Mme de Beaumont; la gracieuse Mme Tamburini, le dévoué M. Dumesnil, le doux et délicat M. de Ronchaud, le bouillant M. Huber-Saladin, le poète exquis M. Grenier, la belle Mme Hubert-Delisle, la ravissante Mme Caillié et, aussi séduisante qu'au temps où Chateaubriand célébrait son éblouissante beauté, la duchesse douairière de Gramont, mère de l'ancien ministre des affaires étrangères, qui charmait tous les jeunes par ses vieux récits, etc. Chacun avait son habitude, les uns venaient le dimanche, les autres le mercredi, mais aucun ne laissait passer la semaine sans avoir accompli son pèlerinage d'amitié.

Un jour, à travers les vitres, les visiteurs virent se passer dans le jardin une scène étrange. Deux laquais en grande livrée, descendus d'une voiture armoriée, avançaient, l'un portant une bêche, l'autre un minuscule cercueil recouvert d'un drap noir. Tous deux s'arrêtèrent au pied d'un arbre. Celui qui portait la bêche creusa

une fosse. Ils y déposèrent le cercueil, le recouvrirent de terre, puis se retirèrent gravement. C'était un petit chien trépassé que sa maîtresse désolée, la comtesse de Chambrun, avait obtenu, ne pouvant l'inhumer en terre sainte, de mettre au moins dans un sol consacré.

Nous, les voisins, nous aimions mieux venir le soir à huit heures, et, sauf de rares exceptions, nous y allions à peu près tous les jours. Nous y rencontrions une femme éminente que le monde n'a pas connue parce qu'elle a gardé pour son foyer les trésors de son esprit et de son cœur, Mme Adam Salomon, la femme du célèbre sculpteur, talent élevé, esprit enthousiaste et fin sous des dehors bizarres, dont les excentricités avaient fait, plus d'une fois, rire aux larmes Lamartine. D'autres fois, c'était M. de Ronchaud, qui ne se contentait pas de ses visites du jour, et nous savourions cette rare jouissance de la causerie qui peut embrasser les sujets les plus familiers et monter aux sujets les plus graves dans l'enjouement et l'aisance de la plus cordiale sympathie. Valentine nous recevait dans la chambre où le grand homme avait exhalé « l'irrévocable adieu » et qui était devenue sa chambre à elle-même. A côté du lit à colonnes, où sur le damas bruni des rideaux brillait le crucifix d'ivoire qu'avaient touché les lèvres d'Elvire, nous causions avec le respect libre et paisible de ceux qui n'oublient jamais. Nous nous racontions tout ce que nous avions recueilli dans le jour, nous dissertions sur les temps passés et les temps présents. Nous nous demandions, à propos de tel ou tel événement, si Lamartine eût été bien fier de la République, dont sa tentative de 1848 avait facilité l'installation. Valentine s'écriait que non. M. de Ronchaud, républicain ingénu, désintéressé, qui vécut et mourut pauvre, soutenait avec bonhomie que toute grande invention, après avoir demandé un génie, pour la découverte primordiale, ne voulait plus que des hommes de métier plus ou moins médiocres dès qu'elle tombait dans le domaine du fonctionnement mécanique, et que Lamartine ne s'étonnerait pas si ses successeurs profitaient (Dieu sait combien !) de la permission d'être médiocres...

Sauf moi, tous ceux qui étaient là avaient connu personnellement Lamartine, et naturellement nous parlions sans cesse de lui. Valentine y revenait à propos de tout. Mais c'est surtout à Saint-Point qu'elle était, comme cette étoile chantée par lui, le

Doux reflet d'un globe de flamme !

Qu'elle apparaissait noble, gracieuse, profonde, attachante dans

ce temple de reliques dont elle s'était constituée la gardienne, sous ce vieux toit où Il avait partagé avec elle le fardeau de ses peines, près de ce village où tant de bonnes gens encore se rappelaient la douceur de sa grâce, à l'ombre de cette vallée encore tout embaumée de Lui.

Elle aimait ce lieu avec passion, mais elle n'y revenait jamais sans douleur.

« J'ai, toutes les fois que je rentre dans cette maison vide, un remous de tristesse qui me submerge. N'entendre que mon pas là où tout était si chaud de tendresse, ne retrouver qu'une tombe!... Mais Dieu le veut ainsi, c'est donc pour le mieux, sinon pour ici-bas, du moins pour là-haut, notre vrai *home*, dont rien ne nous chassera et qui ne sera jamais vide. Voilà ce que je me dis sans cesse, mais notre pauvre nature humaine est difficile à convaincre. »

Avec une coquetterie pieuse, elle se plaisait à décrire son vieux château, fière des rusticités que son oncle aimait, désireuse de faire partager à ses amis ses attendrissements touchants et ses poétiques indulgences.

« Ici, tout est dans le détail, le champêtre doux et retiré, c'est une petite thébaïde pour l'isolement où il y a des coins arcadiens. Vous aimerez cette chère ruine; elle me semble plus délabrée que jamais; les escaliers sont noirs et ébréchés, les portes crient sur leurs gonds; vous serez accueillie, comme dans une ferme, par des troupeaux de poules, dindes et paons; vous mangerez du pain fait à la maison avec le blé du pays, du lait des vaches qui viennent brouter l'herbe jusque sous les fenêtres, et si la demeure des cochons n'ouvre pas sur la cour d'entrée, elle en est bien voisine. Je suis pour ma vieille retraite comme les amoureux, je l'aime sans pouvoir la juger. Ne contient-elle pas tous mes souvenirs et mon seul trésor, *sa* tombe! »

On n'avait aucune disposition à la contredire. A Saint-Point le paysage est médiocre, l'architecture décousue; la vue, sauf dans l'échancrure de montagne qui découvre l'horizon jusqu'à Cluny, bornée. Mais, parmi les pierres grises drapées splendidement de glycines, se dressent un porche et une aile de style florentin ajoutés par Lamartine; sa chambre à coucher s'ouvre sur la terrasse à côté de son cabinet de travail, petite cellule basse, voûtée, qu'il a décrite dans la préface des *Recueillements;* derrière un rideau d'arbres surgit le clocher de l'église où, d'une voix étouffée par les larmes, le curé avait psalmodié les prières des funérailles; à gauche du portail s'apercevait le tombeau; dans la cour se promenaient des paons auxquels Lamartine donnait du pain; des chiens qu'il avait flattés de sa main; puis, là-bas, sur un des versants de la vallée,

s'élevait, étendant de vastes et majestueux rameaux, le chêne de Jocelyn, sous lequel il avait écrit ses plus beaux chants !

Tous les matins, à six heures, Valentine se rendait à la messe, tous les soirs, à la même heure, elle allait prier sur la tombe. En dehors de ces dévotions, et des quelques instants qu'elle passait dans le cabinet de travail, elle semblait uniquement occupée de ses devoirs de maîtresse de maison. On n'eût jamais soupçonné, à la voir si soucieuse du contentement de ses hôtes, si intéressée à leurs affaires, à leurs projets, à leurs impressions, si oublieuse des difficultés matérielles sous lesquelles elle se débattait, les blessures qui saignaient dans son âme. On était, dans les moindres choses, l'objet d'une attention chaude, délicate, discrète, constante, et l'hospitalité était douce et complète, dans les chambres pavées d'un carrelage usé, parmi les tentures fanées, les meubles qui ne tenaient debout qu'à force de soins, à la table abondante et simple où servait Franck, autrefois valet de chambre de M. de Lamartine, aujourd'hui cuisinier émérite autant que solennel majordome.

Dans ce cadre poétique, les sœurs de Valentine qui venaient l'entourer chaque été, s'adaptaient à merveille. Mme de Belleroche, belle, sereine, souriante, répandait la paix qui était en elle ; Mme de Beer et Mme de Sennevier, les deux jumelles, qui, enfants, avaient vécu chez Lamartine, séduisaient par leur grâce piquante et insinuante. Chacune avait une fille, Léontine de Belleroche, suave et délicate figure, Mina de Beer, élégante et gracieuse ; Valentine de Sennevier, brillante de beauté et d'espièglerie, qui mettaient dans le vieux manoir les notes fraîches de leur jeunesse. Une sœur manquait à la réunion de famille, c'était Alix de Pierreclos, morte en 1874 ; sa fille la très distinguée Mme de Parseval la remplaçait.

Mme Alphonsine de Sennevier, la préférée de Valentine, était souvent retenue au loin par les fonctions de son mari, consul général depuis 1848. Mais la République ayant destitué brutalement le neveu de Lamartine, Valentine, avec une joie mêlée de peine, vit revenir auprès d'elle cette sœur chérie.

« Les chers Sennevier me sont arrivés ; ma sœur, bien maigrie par suite des terribles secousses et de toutes les émotions que lui a données cette retraite inattendue. Comme toujours, elle accepte *tout* sans une plainte, sans une amertume de la volonté de Dieu et du mauvais vouloir des hommes. Elle est douce *envers la vie :* c'est bien plus difficile que d'être douce envers la mort. » (17 juin 1880.)

Valentine n'avait guère à se féliciter de ses rapports avec le monde républicain !

Le parc de Saint-Point, dominé par le cimetière du village, devenu trop étroit pour ses trop nombreuses sépultures, en recevait

parfois des pestilences très malsaines. Tous reconnaissaient la nécessité, pour la salubrité du village lui-même, de transporter dans un autre coin de la vallée le champ du repos. Mais Saint-Point partageait la gloire, chère à tant de communes, de jouir d'un conseil municipal radical. Et celui-ci, pour ne pas complaire au *château*, se refusait obstinément à une translation très facile, car on possédait le terrain et toutes les autorisations. On sollicita, on pria, on fit agir les hommes influents, rien ne put vaincre le mauvais vouloir des démagogues, et la pauvre châtelaine, dont la santé souffrait sensiblement de ce voisinage malsain, n'en obtint la suppression que peu de mois avant de quitter elle-même ce triste monde.

XIV

Ce qui soutint le plus le courage de la vaillante femme en son deuil inconsolé, ce fut, avec sa foi immortelle, la vogue constante, florissante des œuvres de son oncle. On s'est imaginé, ces dernières années, que l'étoile littéraire de Lamartine, après une éclipse totale, ne recommence que depuis peu, sous l'évocation de quelques astronomes perspicaces, à briller de tout son éclat.

C'est une erreur.

Sans doute Lamartine, comme tous les génies de notre infirme humanité, n'a pas cessé d'avoir ses détracteurs, et ces détracteurs n'étaient pas toujours les premiers venus. Un soir, j'en eus la preuve à un dîner chez Son Altesse la princesse Mathilde. C'était en 1876 ou 1877. J'étais assise entre le prince Napoléon et M. Taine. Celui-ci, avec une conviction éloquente, m'enseignait qu'il n'y avait de poètes que dans la littérature anglaise : deux surtout, Shakespeare et Elisabeth Barrett-Browning, qui, même, tout bien considéré, pouvaient être salués comme les *seuls* qui eussent jusqu'à nous fait de la véritable poésie.

« — Mais en France ! nous avons aussi de grands poètes, m'écriai-je.

« — Aucun, répliqua M. Taine.

« — Ah ! fis-je interloquée... Et Lamartine?

« — Lamartine, dit le prince Napoléon, qui nous écoutait, ce n'est qu'un musicien. »

A quoi M. Taine fit un signe d'assentiment.

Beaucoup de coteries littéraires et mondaines alors pensaient comme le prince et comme le philosophe. Les uns n'aimaient que Musset, les autres que les Parnassiens, les autres encore rien du tout. Mais la foule, qui pousse son grand flot par-dessous tous ces

ponts superficiels, allait du même élan qu'aux meilleurs jours au poète des *Méditations*.

Nous en avions le témoignage incontestable dans le relevé du nombre d'exemplaires vendus, que faisait, chaque année, la Société chargée de la publication des œuvres. Son bilan résumé donne, de 1869 à 1895, 585 893 volumes vendus, soit 302 840 francs de droits d'auteur. Et la vente la plus considérable se place de 1869 à 1882, non de 1882 à 1895 [1].

Cette Société à laquelle Lamartine avait, quelques années avant sa mort, vendu ses droits d'auteur, en ne se réservant que ceux de gros actionnaire, est chargée de surveiller l'intégrité des impressions, la diffusion des œuvres et les traités à passer avec les éditeurs. Son président fut d'abord M. Emile de Girardin, M. Emile Ollivier lui succéda. Elle a compté dans son sein tous les amis survivants de Lamartine, elle ne compte plus aujourd'hui, sauf un seul, que des admirateurs. Chaque année, elle tient une séance où l'on lit les comptes-rendus des publications, où l'on nomme les

[1] Tableau distribué aux membres de la Société des œuvres de M. de Lamartine :

TITRES DES OUVRAGES	DE 1869 A 1882		DE 1882 A 1895	
	NOMBRE des volumes	DROITS D'AUTEUR	NOMBRE des volumes	DROITS D'AUTEUR
Jocelyn	42 251	27 500 »	22 500	16 850 »
Premières Méditations	22 626	15 050 »	16 000	10 550 »
Nouvelles Méditations	22 625	15 050 »	14 000	9 200 »
La Chute d'un Ange	19 251	13 700 »	9 000	6 200 »
Harmonies	16 251	11 500 »	18 000	8 750 »
Recueillements	8 751	7 000 »	8 500	5 900 »
Voyage en Orient	18 900	12 940 »	7 000	5 800 »
Les Girondins	29 134	16 453 60	10 000	6 400 »
Les Confidences	7 000	2 800 »	6 500	3 800 »
Les Nouvelles Confidences	4 000	1 600 »	5 000	3 200 »
Lectures pour tous	15 000	7 500 »	7 500	4 750 »
Mémoires inédits	4 500	3 750 »	»	» »
Souvenirs et Portraits	9 000	3 600 »	500	200 »
Manuscrit de ma Mère	7 000	4 000 »	4 300	2 000 »
Graziella	59 000	7 100 »	47 251	10 225 »
Raphaël	28 000	3 275 »	25 251	10 600 »
Le Tailleur de pierres	15 000	1 875 »	20 051	6 155 »
Etc., etc.				

membres remplaçants, et délibère sur les mesures à prendre pour défendre contre l'oubli la gloire de celui qui a dit :

Ainsi tout change, ainsi tout passe,
Ainsi nous-mêmes nous passons,
Hélas! sans laisser plus de trace
Que sur la mer où tout s'efface
Cette barque où nous glissons!

C'était chez Valentine que se tenait l'assemblée annuelle. Elle y assistait, assise dans un coin du salon, à quelques pas du bureau où siégeaient le Président, le gérant et le secrétaire, en face des actionnaires rangés en cercle sur des fauteuils, silencieuse, attentive, ne songeant ni à son intérêt ni à sa vanité, et n'ayant qu'un seul souci, celui d'assurer la diffusion fidèle des œuvres de son oncle.

Bien avant les fêtes du centenaire, elle connut des manifestations publiques dont l'enthousiasme la remuait. Avec cette dignité, dont elle a constamment revêtu son rôle d'héritière d'un grand nom, elle préférait cependant ne les voir que de loin.

« Demain aura lieu une grande ovation organisée par la *France*[1], je suis trop souffrante pour y aller..., voilà la raison que je donne à qui s'étonne de ne pas m'y savoir. Mais à vous à qui je dis la vérité, parce que vous savez tout comprendre, je dirai que, même bien portante, je ne me serais pas senti le courage d'y aller. Tout ce qu'on dira ou fera pour *lui* ne pourra jamais satisfaire mon cœur dans l'immensité de sa tendresse pour lui et de l'idéal *vrai* qu'il garde de lui. Ce serait une immense émotion très douloureuse et voilà tout. Puis, comment y être? *in fiocchi*, en grande loge, avec les ordonnateurs de la fête, comme on est venu me l'offrir? Ce n'est pas ma place. Ce serait un manque de convenance, de dignité, une exhibition malséante de moi, de mon culte, de mon respect pour lui. Non, ma place est à *son foyer*, dans l'ombre et mon deuil, loin de tout ce qui est foule, entourée de ses amis qui sont restés les miens. Je ne comprends pas une autre vie, et c'est celle dont je ne veux pas sortir, parce qu'ainsi je me sens *dans sa volonté*. Suivre cette volonté, voilà le but de ma conduite et la seule consolation qui me reste. Ne suis-je pas ensevelie avec lui? » (15 janvier 1876.)

Les pèlerinages à Saint-Point, de tout temps nombreux et recueillis, lui étaient une joie aussi. Il y en eut de considérables

[1] Dirigée alors par M. de Girardin.

en 1878, tandis qu'à Mâcon, on inaugurait la statue de Falguière. Et Valentine m'écrivait :

« Saint-Point ne cesse d'être visité. Samedi, c'était un flot humain, tout le monde parlait bas comme dans une église. Cette visite a été des plus touchantes, tout le petit village transformé, paré de verdure, d'inscriptions attendrissantes, les visiteurs *profondément* émus, je puis dire pieux. C'était unanime, et il y avait une foule de journalistes, gens peu sensibles cependant. Pour Mâcon, le bruit me revient que c'est un enthousiasme *indescriptible*. Il est arrivé plus de soixante mille étrangers ; il n'y a qu'un cœur, qu'une âme en Lamartine ; la ville est pavoisée du haut en bas ; on crie : « Vive Lamartine ! » c'est beau et émouvant. Tout cela m'arrive, porté par le vent, de mille côtés. Je suis profondément bouleversée de tout ce qui se passe ; joie et douleur se disputent mon cœur. » (19 août 1878.)

Les fêtes du centenaire ne la surprirent pas. Elle se plaignit même, dans l'intimité, que leur éclat eût été moindre que celui de l'ovation faite à Victor Hugo à l'occasion de ses quatre-vingts ans. Du reste, elle l'avouait avec une bonne grâce touchante, jamais, quelle que fût sa joie des hommages rendus à son oncle, elle ne les trouvait à la mesure de ce qu'il méritait. Cet aveu revenait sans cesse sur ses lèvres dans nos épanchements. Même lorsqu'elle avait remercié, même lorsqu'elle avait paru contente, elle ne l'était pas, et ressentait plus de désappointement que de plaisir.

« J'ai été très secouée ces jours-ci par le livre de M. A***. Il l'a écrit avec amour, il s'y est donné tout entier. Personne ne garde ce grand souvenir avec une plus chaude et respectueuse admiration. Je me suis noyée dans ce passé ; mais, tout en rendant justice et affection à l'auteur que j'aime tendrement, je ne puis en être complètement satisfaite. Je fais des réserves, des critiques... Il est vrai que je suis *insatisfaisable*. C'est Lamartine, mais ce n'est pas encore lui. M. de Ronchaud trouve comme moi que la vie, le rayonnement, n'y sont pas. » (10 décembre 1884.)

Et il en fut toujours ainsi. Qui pouvait s'offenser de cette exigence, lors même qu'elle fût injuste ?

XV

La santé de Valentine était depuis longtemps délabrée. A la suite d'une maladie d'estomac qu'elle eut vers sa trentième année, elle avait à peu près perdu la faculté et l'habitude de se nourrir.

Quelques cuillerées de potage, un œuf, une bouchée de légumes, deux ou trois minces tartines de pain grillé et deux tasses de thé composaient une alimentation dont l'extrême sobriété ne lui évitait pas toujours de pénibles souffrances. D'affreuses névralgies la torturaient nuit et jour; une toux qui peu à peu devint continuelle l'épuisait. Sa maigreur, sa pâleur, ses yeux battus, ses lèvres décolorées, faisaient mal à voir, et malgré son énergie, ses forces la soutenaient de moins en moins.

Sa résignation, sa douceur, n'étaient pas moins constantes. Sa destinée, malgré tout, lui paraissait si belle !

« Je n'ai pas encore senti l'*ennui*, mais je n'en dirai pas autant de la tristesse, chose bien différente; regretter n'est-ce pas encore aimer? » (22 octobre 1879.)

Puis encore :

« Le brouillard et la pluie me saisissent la poitrine. Il faut apprendre à vivre en faisant la part à un ennemi quelconque : un peu de souffrance est dans toutes les parts, et moins qu'une autre j'ai le droit de me plaindre. » (1er février 1880.)

Lorsqu'elle eut quitté le Chalet, elle abrégea beaucoup ses séjours à Paris. Aussitôt après la réunion des actionnaires, qui avait lieu dans les derniers jours de mai, elle regagnait Saint-Point, où elle restait jusqu'à la fin de décembre. Ces longs mois dans une résidence froide et humide, agréable aux jours chauds seulement, et soumise aux influences délétères de son voisinage insalubre, achevèrent de la miner.

Frappés par un dur malheur, nous vînmes fort peu à Paris, à une certaine époque. Ses admirables lettres nous apportaient alors cette expérience compatissante de la douleur si secourable aux véritables douleurs.

« Je suis, si c'est possible, encore plus pénétrée de *sa* pensée, aujourd'hui où l'Eglise fête les chers absents et mêle aux sanglots de la mort le cri d'espérance, de certitude de la réunion : je reviens de la tombe et de l'église, j'ai l'oreille encore pleine du glas lugubre qui n'a cessé depuis hier et toute la nuit d'envoyer sa plainte dans tous les plis de la vallée et de mon âme. J'ai uni au souvenir et aux larmes que je donnais à celui qui a été et qui est toujours la moelle de mon cœur, la vie de ma vie, les chers êtres que vous pleurez. Ayons, nous qui restons, courage et patience. Dieu ne trompe pas ceux qui espèrent en lui. » (2 novembre 1881.)

. . . .

« Vous ne m'aviez pas écrit votre projet de voyage à Rome, mais je le savais et je m'en étais réjouie. Rien n'est meilleur pour les douleurs de l'âme, comme pour celles du corps, qu'un déplace-

ment. Le mouvement, l'obligation de s'occuper des choses de la vie, la diversité des paysages ne consolent ni ne guérissent, ils endorment la douleur et l'empêchent de vous dévorer le cœur. On rentre ainsi dans la vie réelle où il faut toujours revenir une fois. La vie ne s'arrête pour personne. On croit d'abord qu'on pourra s'asseoir sur la route à pleurer en laissant passer les vivants. Mais non, il faut marcher aussi, reprendre le fardeau et ne laisser couler ses larmes qu'en dedans. Ce sont les plus amères, croyez-le, et les années ne les tarissent pas. » (Décembre 1881.)

Ces larmes qu'elle versait en dedans, la mort seule devait les tarir. Elle approchait. Deux fois, à la suite de congestions pulmonaires, nous la crûmes là. Valentine y échappa comme par miracle, mais elle resta brisée, anéantie, se traînant à peine, nous désolant par tous les signes funestes qui annoncent que le répit accordé sera bien court.

Elle eut encore le temps cependant de savourer des peines et des amertumes nouvelles. M. Louis de Ronchaud et M. Dumesnil, associés de tous les instants à son zèle pour la mémoire de celui dont ils avaient été les amis, furent emportés à peu d'intervalle et laissèrent deux vides impossibles à combler dans le cercle sans cesse rétréci qui l'entourait encore. Plus solitaire, plus malade, plus triste que jamais, elle s'était vue aussi abandonner par Franck, le vieux serviteur de Lamartine. Elle en ressentit un vif chagrin, car elle était maternelle et affectueuse envers ses domestiques, continuant en cela encore une tradition de son oncle.

Un jour, elle nous fit appeler : c'était pour nous dire adieu et recommander une dernière fois la Société des Œuvres. Elle expira peu après entre les bras de Mme de Parseval, de Mlle de Belleroche et de M. Charles de Montherot, le 17 mai 1894.

Sur ce cercueil, on eût pu dire ce que Lamartine avait dit sur le cercueil de sa mère :

Là dorment soixante ans d'une seule pensée.

Cette pensée, ou plutôt ce sentiment, était devenu son être même. Comme elle se plaisait à le dire, faire ce que voulait son oncle bien-aimé, quand il était là, faire ce qu'il aurait voulu, quand il n'y était plus, fut son unique ambition. Elle donna avec plénitude à son cher mort cette joie, qui doit ajouter aux béatitudes mêmes des élus, de se voir ici-bas obéi, écouté, deviné comme s'il n'était point parti. Quelle piété est plus pieuse, quel hommage plus glorificateur !

Son testament nous la rendit avec toutes ses abnégations et toutes ses sollicitudes.

Pour elle-même, elle demandait bien peu.

« Je veux être enterrée dans le caveau de la chapelle du cimetière de Saint-Point, où est enterré mon oncle; le caveau après moi sera clos et scellé.

« Je veux un enterrement très modeste, un simple drap noir sur ma bière.

« J'interdis formellement toutes lettres de part ou d'invitation; si je meurs à Paris ou ailleurs qu'à Saint-Point, on y rapportera mon corps.

« Les religieuses du petit couvent veilleront aux soins de la tombe que je recommande aussi très particulièrement à ma nièce Léontine de Parseval. »

Mais pas un ami n'était oublié : chacun avait une pensée qui témoignait encore de sa tendresse.

Pas un ami non plus ne l'oubliera. A partir de ses premières étapes, souvent bien courtes, hélas! la vie ressemble à cette Via Appia qui, à travers les solitudes, se déroule bordée de tombeaux. Heureux encore qui peut, en se retournant vers la route parcourue, en rencontrer de semblables à celui sur lequel vient de s'arrêter mon triste et reconnaissant souvenir.

Marie-Thérèse Ollivier.

DE LA COLONISATION

A MADAGASCAR[1]

La conquête de Madagascar est aujourd'hui un fait accompli. La campagne si longue, si pénible et si coûteuse, qui vient de se terminer, a été marquée par bien des fautes, surtout dans son organisation, et assombrie par bien des sacrifices. De lourdes responsabilités y ont été encourues, qu'il sera utile un jour de faire connaître. Mais de beaux exploits y ont été accomplis également, et d'admirables exemples donnés; et si jamais un homme indépendant et autorisé, s'entourant de toutes les garanties et s'appuyant sur tous les renseignements possibles, nous raconte cette guerre, rien ne lui sera plus facile que d'opposer à l'incertitude, à l'incurie des débuts, la discipline, le courage et l'endurance des soldats; l'énergie, l'esprit d'initiative et l'intelligence des officiers; la bonne volonté, l'entrain, les efforts surhumains de tous, et d'en retirer en même temps que d'utiles leçons, de précieux encouragements.

Somme toute, le but a été atteint. Par un dernier effort, qui a mis en relief toutes les ressources du soldat français, Tananarive a été occupée le 30 septembre, et nos couleurs y flottent à côté du pavillon hova.

Désormais donc, l'île de Madagascar est à nous et, quel que soit le régime auquel on la soumette, protectorat ou annexion, ce fait domine tout : Madagascar nous appartient et restera nôtre. Sur ce point, il ne peut y avoir, il n'y a en effet, aucune divergence ni aucune hésitation.

[1] Voy. *Madagascar, sa description, ses habitants* (Challamel). — *Madagascar et les Hova* (Delagrave). — Flacourt, *Histoire de la grande île de Madagascar.* — R. P. de La Vaissière, *Vingt ans à Madagascar.* — D'Escamps, *Histoire et Géographie de Madagascar.* — Foucart, *le Commerce et la colonisation à Madagascar.* — D'Anthoüard, *Rapport commercial publié en* 1890. — Grandidier, *Mémoire sur le sol et le climat de l'île de Madagascar, au point de vue de l'agriculture.* — *Mémoire* du comte de Modave. — Larrouy, *Lettre au gouverneur de Bourbon* (27 juin 1894). — Prince d'Orléans, article dans la *Revue de Paris*, 1er octobre 1894, etc., etc.

Mais qu'y ferons-nous et quels établissements y fonderons-nous?

Je ne veux pas parler du traité de Tananarive; à plus forte raison, je ne veux pas le discuter. Après la déclaration lue à la Chambre des députés, le 27 novembre dernier, dans une séance extraordinaire convoquée à cet effet, il semble certain que ce traité sera maintenu, au moins dans ce qu'il a d'essentiel. Il n'est, du reste, pas mauvais; et pour ma part, je suis convaincu que, bien compris et bien exécuté, entre les mains d'un Résident de valeur et de volonté, parfaitement au courant du caractère, des lois et des usages malgaches, il nous permettra de faire et d'obtenir à Madagascar, tout ce que nous voudrons, et cela, avec peu d'hommes et à peu de frais.

Mais une autre question se présente, qui relève beaucoup plus des particuliers que de nos gouvernants, qui intéresse beaucoup plus les citoyens que l'Etat, celle de la colonisation. Question de premier ordre, qui ne peut laisser personne indifférent, et que nous nous proposons d'examiner dans les pages suivantes.

I

ESSAIS ANTÉRIEURS DE COLONISATION.

Découverte en 1500 par les Portugais, l'île de Madagascar fut d'abord occupée par eux, et deux essais de colonisation y furent tentés, en 1509 vers le nord-ouest, et, plus tard, en 1540, à un point diamétralement opposé, dans un îlot, en face de l'endroit où les Français bâtirent plus tard Fort-Dauphin. Mais n'ayant guère pour but, que la recherche des mines d'or et d'argent et l'organisation de la traite des esclaves; rebutés par l'opposition des indigènes et les difficultés semées sous leurs pas; sollicités par ce mouvement irrésistible, qui emportait alors les marins de leur pays vers d'autres contrées encore plus riches, les colons portugais se découragèrent vite et renoncèrent pour toujours à ces premiers établissements.

Un siècle plus tard, ce fut la France qui intervint, et le 24 juin 1642, Richelieu ordonna la prise de possession de l'île, par lettres patentes du roi Louis XIII, qui instituaient la Grande Compagnie ou *Société de l'Orient*, et lui faisait « la concession de l'île de Madagascar et des îles adjacentes, pour y ériger colonie et commerce, et en prendre possession au nom de Sa Majesté Très Chrétienne. »

Le grand cardinal avait vu juste, et son coup d'œil exercé d'homme d'État avait deviné l'importance de Madagascar.

Située au sud-est de l'Afrique, en face de Mozambique, dont elle n'est séparée que par le canal du même nom; s'étendant presque

complètement dans la zone torride, du N.N.O. au S.S.O, sur une longueur de 1515 kilomètres, avec une largeur moyenne de 500 kilomètres; la troisième en grandeur des îles du globe, avec sa surface de 590 000 kilomètres carrés; à proximité des établissements portugais de Mozambique et de Sofala, non loin également de Zanzibar au nord, de Bourbon et de Maurice à l'est; à portée enfin, de la route d'Aden vers l'Hindoustan, l'Indo-Chine, Mahé et l'Australie, on ne pouvait rêver plus belle possession, ni plus belle situation, au point de vue commercial et politique. Enfin, elle est placée sur l'ancienne route des Indes par le cap de Bonne-Espérance, et ce seul fait lui donnait, du temps de Richelieu, lui donnerait encore, en cas de guerre entre la France et l'Angleterre, une importance stratégique de premier ordre.

Nombre de petites îles semblent lui faire cortège, comme des dames d'honneur autour de leur souveraine : Sainte-Marie, à l'est, en face de Tintingue, Nosy-Bé, Nosy-Mistio, Nosy-Faly, le groupe des Commores, au nord-ouest, et de tous côtés une foule d'autres, moins importantes.

Elle offre, surtout dans la partie septentrionale, de nombreuses échancrures : baies, golfes, caps, presqu'îles et, par suite, d'assez bons refuges pour les navires. Le sud, au contraire, et particulièrement le sud-ouest, offrent un littoral fort peu découpé.

Vue du large, à l'est, quand on la longe en paquebot, en allant de Diégo-Suarez vers Fort-Dauphin, elle se présente comme un immense amphithéâtre recouvert de verdure, et dont les derniers gradins, qui sont gigantesques, se perdent et se fondent dans l'horizon. Elle paraît très accidentée, très montagneuse, ce qui est vrai, et très riche, ce qui n'est pas aussi exact.

Du côté ouest, au contraire, elle présente de vastes plaines, parsemées de bouquets d'arbres, et qui montent, par des pentes moins raides, vers les sommets du centre.

La partie sud, enfin, est composée de vastes plateaux de sable, de 300 à 400 mètres d'altitude, presque plats, souvent dépourvus d'eau et stériles, tandis que le centre, qui n'est qu'un amas de montagnes, est formé d'un sol argileux, rouge, très compact pendant la sécheresse, et entièrement dépouillé d'arbres.

C'était donc tout naturellement, vers l'est ou vers le nord, que devaient se porter les premières tentatives de colonisation. On préféra la côte orientale, et nombreux ont été, pendant plus de deux siècles, les essais tentés par la France pour y fonder des établissements durables. Tous ont échoué, et, de tous ces efforts, il ne reste absolument que des ruines, et quelques rares vestiges difficiles à retrouver.

Rien ne serait plus utile cependant que l'histoire de ces établissements et de leurs revers, de leur commencement et de leur ruine; car la connaissance des fautes commises pourrait en prévenir le retour ; l'étude des difficultés rencontrées, et qui seront toujours les mêmes, nous apprendrait à les vaincre, et serait un gage de succès pour la tentative définitive qui va s'accomplir.

Le premier de ces essais, celui de 1543-1572, fut aussi le plus sérieux et le plus durable. Mais que de fautes accumulées qui en rendirent le succès impossible!

D'abord, on aborda à Madagascar pendant l'hivernage, c'est-à-dire au moment où les fièvres font rage. Puis on commença par s'établir à Sainte-Luce, un des points les plus malsains de l'île. Enfin, l'on choisit, pour diriger l'expédition, un protestant fanatique, Pronis, qui mit tous ses soins à entraver l'action des missionnaïres, à « voler et à massacrer les nègres[1] », à semer la discorde et l'anarchie au milieu de ses hommes, bien peu nombreux cependant, — quatre-vingt-deux en tout, — et qui, en face d'ennemis acharnés, auraient eu besoin, au contraire, de rester complètement unis. Tous s'adonnaient à l'inconduite, et Pronis lui-même, ne craignait pas de dissiper, pour ses plaisirs plus que pour ses besoins, les approvisionnements communs, « de telle sorte, dit Flacourt, que les Français étaient souvent sans riz et ne mangeaient que de la viande, tantôt sans viande et ne mangeaient que du riz. »

Pris par ses hommes exaspérés, jeté dans une prison où il resta six mois, Pronis reçut un nouveau renfort de France, et se vengea, à l'occasion d'une nouvelle mutinerie, en déportant douze des plus coupables à la Grande Mascareigne, aujourd'hui île de la Réunion. Vingt-deux autres épouvantés s'enfuirent vers Saint-Augustin.

Quelle colonisation pouvait-on bien faire au milieu d'un tel désordre?

Heureusement que le 4 décembre 1648, l'un des directeurs de la Compagnie, M. de Flacourt, arriva à Fort-Dauphin, pour remplacer Pronis, avec le titre de *Commandant général* de l'île de Madagascar.

Mais, c'était encore la mauvaise saison; et, on ne sait par quelle mauvaise fatalité, toutes les opérations subséquentes du nouveau gouverneur furent faites à cette funeste époque, que lui-même qualifie de *hors saison*.

Énergique et éclairé, sage et prudent, tout dévoué à son œuvre, Flacourt ne négligea rien pendant les huit années de son gouvernement pour la faire réussir. Il rappela les proscrits, prit possession de Bourbon, étudia Madagascar, étendit son autorité assez

[1] M. de Modave.

loin autour de Fort-Dauphin et, surtout, parvint à maintenir le bon ordre et l'union parmi ses subordonnés. Mais il eut, avec les 175 hommes qu'il possédait, à soutenir de rudes luttes contre les indigènes, dont il fit mettre à mort plus de 200 dans la ville de Fort-Dauphin seulement [1], achevant ainsi de rendre les Français odieux. Pendant sept longues années, il fut laissé sans nouvelles et sans secours de la France, et, le 15 février 1655, il s'embarqua sur le premier vaisseau qui, depuis son arrivée, avait mouillé dans les eaux malgaches, et alla à Paris pour y défendre les intérêts de la colonie. Il périt, noyé en mer, en retournant à Madagascar, avec le titre de *Directeur général* de la Société de l'Orient.

Ce fut l'arrêt de mort de l'établissement de Fort-Dauphin, qui ne fit dès lors que péricliter et décroître, malgré les efforts énergiques de Colbert; malgré la fondation, en 1664, de la puissante et riche *Compagnie Orientale*, pour remplacer la Société de l'Orient expirante; malgré les secours en hommes et en argent, prodigués dès cette époque, mais trop tard. Les guerres continuaient avec les indigènes, « justement irrités par trente ans de cruautés et de brigandages », comme l'écrira plus tard M. de Modave; la discorde régnait parmi les colons, et même parmi les directeurs de la Compagnie; ces immenses ressources et ses secours abondants étaient impudemment gaspillés par des hommes sans conscience; enfin, il n'y avait aucune suite, aucun plan arrêté dans le commandement. Après Flacourt vient Pronis, gouverneur pour la seconde fois, qui s'efforce en vain de réparer ses premiers torts; puis Chamargou; puis le président de Beausse, frère de Flacourt, qui meurt peu de jours après son débarquement; puis le marquis de Montdevergne, ancien domestique de Mazarin, que M. de La Haye, à son arrivée en 1670, fit arrêter par ordre du roi et repasser en France; enfin, ce même M. de La Haye, qui, après avoir perdu 1000 hommes dans une entreprise malheureuse contre un chef indigène, se décourage et s'embarque pour Surate, en mai 1671, condamnant ainsi l'établissement à une ruine inévitable.

Que pouvait-on faire de sérieux au milieu de ce désordre, de ces guerres, de cette anarchie continuelle? Et quelle entreprise pourrait ainsi prospérer?

Aussi le successeur de de La Haye, ayant à son tour abandonné son poste l'année suivante, le reste de la garnison fut inopinément attaqué par les indigènes, le 25 décembre 1572, et massacré par eux; quelques hommes parvinrent à peine à se sauver pour fonder et coloniser Bourbon.

[1] M. de Modave.

Tel fut notre premier essai de colonisation à Madagascar. Rien n'en a subsisté, si ce n'est un livre admirable, « l'Histoire de la grande île de Madagascar », par le sieur de Flacourt.

Maintenant, il faut attendre près de cent ans, jusqu'en 1768, pour retrouver une seconde tentative qui, pendant quelque temps, put donner des espérances.

Cette fois, l'homme qui en est chargé, M. de Modave, veut réussir par le commerce et par la colonisation, par l'alliance avec les roitelets indigènes, et non par la force. Il a déjà bâti deux villages et se propose d'en construire un troisième, où il mettra les colons qu'il attend de Bourbon et de France. Il rêve d'en établir trois autres dans des régions lointaines, comptant bien que ces six postes, reliés entre eux, et s'étendant peu à peu par le commerce, « mettront entre ses mains les deux tiers de l'île en trois ou quatre ans ». Au bout de dix ans, il espère ainsi avoir conquis tout Madagascar, pendant que l'attention des Anglais, détournée vers les Indes, lui laissera le champ libre en Afrique. Tout lui plaît dans la grande île, et il est ravi de sa salubrité. Sans doute, il trouve bien à reprendre dans la conduite de ses hommes, et il aimerait « pouvoir remédier aux désordres occasionnés par l'excessive fréquentation des blancs et des négresses... Mais les soldats s'abandonnent à tous leurs instincts ». Malgré tout, il est plein d'espoir, et, dès la fin de novembre 1768, il fait venir sa famille de France. En réalité, il a déjà obtenu quelques résultats, et, si ses vues sont un peu utopiques, les moyens qu'il emploie sont très sages. Malheureusement, par suite de la versatilité et des réactions politiques, un ordre de rappel l'arrache subitement à son œuvre, en plein commencement de succès.

La troisième tentative de colonisation est celle du magnat hongrois Benyowski. Ici, nous sommes en plein roman, mais un roman qui aurait pu finir par la fondation d'un immense empire français à Madagascar, si Benyowski n'avait été complètement entravé, et enfin ruiné, par la jalousie des gouverneurs de Bourbon.

C'est vraiment un homme extraordinaire que ce Benyowski, un aventurier sans doute, mais aussi un homme de génie, brave, actif, travailleur, entreprenant, affable et bon, sachant récompenser et punir, inspirant une confiance sans bornes à tous ceux qui l'entourent.

Brillant soldat d'abord, révolté ensuite, exilé de son pays, défenseur de la Pologne contre les Russes, relégué dans une forteresse sur la Volga, il s'échappe à la suite d'aventures extraordinaires, s'en va au Japon, à Formose, à Macao, à l'île de France, à Fort-Dauphin, d'où il arrive enfin en France. Devenu subitement l'idole du jour, il est envoyé par Choiseul à Madagascar « relever le drapeau de la France ».

Il y arrive au commencement de 1774, et, abandonnant le Sud-Ouest, il s'établit au fond de la baie d'Antongil, au nord de Sainte-Marie.

En deux ans, il a bâti une ville, Louisbourg; il a fait alliance avec les tribus voisines, qui ont confiance en lui, et unissent leurs armes aux siennes contre ses ennemis; il a construit des forts, le long de la côte orientale, à Angontsy, à Fénérife, à Foulepointe, à Tamatave, etc.; il a commencé des routes, des canaux, divers autres travaux. Bref, il paraît devoir réussir.

Mais voici que les intrigues se multiplient contre lui. Des émissaires sont envoyés de Saint-Denis et de France pour le surveiller, on l'accuse de malversations, sinon de trahison, et, après une rigoureuse enquête, on lui demande sa démission.

Il la donne, mais proclamé *Chef suprême* par les indigènes, il s'embarque au milieu d'une foule immense, l'acclamant jusqu'au bout, le 10 décembre 1776, pour aller se défendre auprès de Louis XVI. Il est comblé d'éloges et reçoit une épée en récompense de ses services, mais ne peut rien obtenir. Il va alors offrir son alliance à l'Angleterre, à l'Autriche, aux États-Unis, et rentre enfin, en 1785, à Madagascar, où il est tué, l'année suivante, d'une balle par un soldat français.

Puis, c'est la Révolution et l'Empire, avec leurs guerres continuelles et la perte de nos colonies; c'est la Restauration, luttant constamment contre une opposition aveugle et l'opinion publique égarée, pour recouvrer peu à peu notre empire colonial; ensuite, le gouvernement de Juillet et Napoléon III paralysés, et, parfois, hypnotisés, par l'alliance anglaise, et laissant échapper les plus belles occasions.

En 1831, un jeune homme de vingt-six ans, un Français, était jeté par un ouragan sur la côte de Madagascar. Recueilli et recommandé par M. Delastelle, ce jeune homme, M. Laborde, ou, comme tout le monde l'appelle là-bas, *le grand Laborde*, devenait l'ingénieur de la reine Ranavalona, et obtenait, à Tananarive, par son mérite personnel, par ses grandes qualités de cœur, par son esprit inventif et jamais à bout de ressources, une situation exceptionnelle. Il avait surtout acquis sur l'esprit du jeune prince Rakoto, bientôt Radama II, une influence prépondérante, et il l'amenait à offrir le protectorat de Madagascar à la France, en même temps qu'à signer la charte Lambert, par laquelle une Compagnie française obtenait, moyennant un dixième de revenu, toutes les mines et toutes les richesses naturelles de l'île, en même temps que « les terrains vagues à son choix et deux ports en toute propriété et juridiction ».

L'empereur déclina le protectorat et recula devant l'effort nécessaire pour imposer l'exécution de la charte au successeur de Radama, à la reine Rasoherina.

Désormais, nos colons et nos missionnaires seront livrés à eux seuls. Radama leur a rouvert l'île. Le traité de 1868 leur a reconnu quelques droits. Ils en profiteront pour s'établir, s'étendre, et les uns prêcher l'Évangile et la morale chrétienne, les autres faire des essais partiels d'exploitations, plus intéressants peut-être que les essais de conquête antérieurs. Déjà, en 1883, la côte Est comptait plusieurs exploitations, dont quelques-unes commençaient à produire; des sucreries étaient établies, des cafés plantés, et le commerce se développait, lorsque la guerre vint tout remettre en question.

En 1886, il fallut tout recommencer, mais, plus que jamais, on se heurta à un mauvais vouloir invincible, à une force d'inertie insurmontable, au parti-pris d'exclure les étrangers, et principalement les Français. Et c'est là surtout ce qui a rendu inévitable la guerre qui vient de finir, et qui, de nouveau, a compromis pour un temps les résultats obtenus.

Telles sont les diverses tentatives de colonisation à Madagascar. On le voit, si l'on a échoué, ces échecs réitérés ne doivent décourager personne, car la cause en est surtout aux circonstances extérieures, à l'ignorance du pays, aux vices, aux exactions et aux divisions des colons, au manque d'esprit de suite, à la mauvaise administration, enfin aux revers et aux révolutions de la métropole. Aucun de ces essais n'a été continué, et tous font l'effet d'une préface, dont le livre n'aurait jamais été écrit.

Aussi l'esprit public ne s'y est-il pas trompé, et la cause de Madagascar a toujours eu d'ardents partisans en France. Toujours l'esprit public a pressenti que cette île nous appartiendrait, que nous y fonderions de vastes établissements, que nous y trouverions de grandes ressources.

Aujourd'hui même, malgré les déboires d'une campagne extraordinairement pénible, Madagascar est très populaire en France, et les compagnies qui se forment pour son exploitation, les colons qui veulent aller s'y établir, les capitaux qui sont prêts à s'y aventurer dans des proportions à surprendre même les plus optimistes, en sont une preuve éclatante.

Mais rien n'est dangereux comme un mouvement d'enthousiasme, surtout chez des Français; car si la réalité ne répond pas de tous points aux espérances, fussent-elles exagérées, à l'enthousiasme d'hier, par un retour inévitable, succéderont la déception et le découragement de demain, non moins exagérés et mille fois plus dangereux.

Donc y a-t-il une place à Madagascar pour nos émigrants et nos capitaux?

Je réponds hardiment oui, pourvu que ceux-ci soient sagement employés et que ceux-là soient des hommes sérieux, travailleurs et suffisamment instruits.

Oui, il y a place à Madagascar pour nos colons et notre argent, pour nos ingénieurs et nos pionniers il y a place pour eux tous; soit dans les mines, soit dans l'industrie et le commerce, soit dans l'agriculture.

II

DES MINES.

Et d'abord dans les mines.

Madagascar, nous l'avons déjà remarqué, est un pays très montagneux. L'île est entièrement parcourue, du nord au sud, par une double arête faîtière d'inégale hauteur, mais également accidentée, et presque partout couverte de forêts. Partant toutes les deux du cap Leven, au bord de l'Océan, ces deux chaînes se séparent ensuite au 13e degré de latitude, et courent parallèlement vers le sud, s'éloignant plus ou moins du rivage, pour se rejoindre vers le 22e degré, et venir expirer un peu au nord de Fort-Dauphin. La hauteur moyenne de la première oscille aux environs de 900 mètres; la seconde s'élève parfois jusqu'à 1500.

Cette dernière s'appuie, en son centre, du côté de l'Ouest, sur l'immense massif de l'Ankaratra, qui atteint facilement une altitude moyenne de 2000 mètres, et que l'on peut considérer oomme le point central de l'orographie de Madagascar.

De cette double chaîne faîtière, et de ce massif central, partent d'innombrables chaînes secondaires, subdivisées à l'infini, avec des gorges parfois très profondes, des pics élancés, des flancs très accidentés, tout un ensemble de montagnes, de vallées, d'accidents de terrain de toute sorte, qui font de Madagascar peut-être le pays le plus tourmenté du monde, quelque chose comme les hautes crêtes d'un ancien continent aujourd'hui disparu.

Un pays si montagneux doit être très bien arrosé. Aussi Madagascar est-il traversé par une multitude de cours d'eau, et parsemé d'un certain nombre de lacs, dont quelques-uns sont très remarquables.

En fait, chaque vallée a son ruisseau qui alimente, vers le centre, d'innombrables rizières; chaque plaine a sa rivière ou son fleuve, et le système hydrographique de Madagascar est peut-être le plus riche et le plus complet qui existe. Je ne crois pas que l'on

puisse faire plus de 20 kilomètres sans rencontrer un cours d'eau.

Géologiquement, l'île s'appuie sur une vaste ossature de gneiss, de micaschiste et de granit, que percent, çà et là, d'immenses coulées basaltiques, par exemple, au nord, vers la montagne d'Ambre; en face de Mahanoro, à l'est; dans l'Ankaratra, au centre, et en beaucoup d'autres endroits.

Plus rapproché de la côte orientale que de la côte occidentale, le massif primitif s'étend néanmoins assez avant vers l'ouest, et va jusqu'au confluent des deux fleuves Ikopa et Betsiboka. Ses limites, au sud de Fianarantsoa, ne sont pas connues. Du côté est, près de la côte, court une bande très étroite, et parfois interrompue, de tertiaire. Sur le versant occidental du massif principal, les formations sédimentaires ont encore une très grande importance, et les divers terrains secondaires : jurassique, de trias, etc., en un mot, toute la série des roches sédimentaires, depuis le tertiaire supérieur jusqu'au trias, s'y montrent, en stratifications très étendues et très belles, coupées en divers endroits par des pointements de houillers.

Telle est à grands traits la physionomie générale de Madagascar. De son voisinage de l'Afrique australe, dont elle fit autrefois partie, et surtout de sa constitution géologique, telle que nous venons de l'esquisser, on pourrait déjà conclure, au moins à la probabilité de grandes richesses minéralogiques.

Et, en effet, ces richesses existent.

En l'année 1891, un puissant syndicat financier de Paris, envoyait une mission scientifique à Madagascar, pour en étudier les ressources minières. Les conclusions en ont été tenues secrètes; mais je sais, d'une manière certaine, qu'elles furent favorables, et que, seule, la situation politique de l'île, alors très précaire, « fit remettre à l'époque où la liberté et la sécurité du travail seraient assurées, la mise en œuvre des richesses naturelles que les études de la mission avaient permis de reconnaître ». Je sais en particulier qu'une de ses conclusions fut celle-ci : *qu'il y avait beaucoup d'or à Madagascar.*

Si, cependant, nous n'avions que cette seule affirmation, comme, d'un autre côté, Madagascar a été jusqu'ici un pays complètement fermé, qui, par suite, nous est peu connu, nous ne pourrions guère parler de ses richesses minières.

Heureusement que j'ai eu, à ma disposition, les notes de l'homme qui connaissait le mieux la géologie et la minéralogie de Madagascar, de M. Guinard. Naguère ingénieur en chef de l'exploitation Suberbie, autrefois ingénieur au service du gouvernement malgache, M. Guinard, en effet, avait pu, en cette double qualité,

pendant près de cinq ans, étudier de près la constitution géologique et les richesses minéralogiques d'une grande partie de l'île. Il en avait même dressé une esquisse que j'ai publiée et qui, toute incomplète qu'elle soit, n'en est pas moins précieuse, parce qu'elle est la seule qui existe.

Grâce donc à ces notes, et en dépit de tous les obstacles qui, jusqu'ici, se sont opposés, non seulement à l'exploitation, mais encore à la recherche des minerais; en dépit de la loi qui, d'une manière absolue jusqu'en 1883, et, avec deux ou trois exceptions depuis cette époque, frappe de vingt ans de fers tout homme qui exploiterait une mine, on commence à connaître une partie de la vérité.

La surface aurifère de Madagascar, en particulier, est très considérable, et il y a de l'or un peu partout.

Il y en a spécialement à l'ouest, sur une large bande, qui s'étend depuis le Mahajambo au nord, — concession Suberbie, — fort loin vers le sud. On la retrouve en effet sur le fleuve Manambolo, près d'Ankavandra, — ancienne concession Talbot; — sur le Tsiribihina, dans la région où il se divise en deux branches : le Mahajilo et le Betsiriry; au delà de Fianarantsoa, où elle s'épanouit, elle devient plus large, et se relie à une autre bande, celle de l'est, qui remonte vers le nord jusqu'à Behenjy, à 30 kilomètres au sud de Tananarive.

Ces deux gisements sont les mieux connus.

Mais il y en a une foule d'autres, à l'est, au sud, au nord de Tananarive, jusqu'aux environs de Mandritsara, au nord du lac Alaotra, chez les Tanala, etc. Et ces gisements, quoique non encore étudiés, doivent être très abondants, puisque, malgré la loi qui interdit si rigoureusement la recherche, l'exploitation ou le commerce de l'or, il s'en exportait, chaque année, en contrebande, jusqu'à ces derniers temps, au moins pour 6 millions de francs.

Mais quelle est la teneur de ces gisements aurifères, de ceux au moins que nous connaissons?

M. Guinard évalue celle des alluvions du Boïna à 1 gramme par mètre cube de sable lavé, et celle des filons de quartz à 2 grammes. Cette proportion n'est pas très élevée. Mais n'oublions pas qu'elle s'applique à des milliards de mètres cubes; n'oublions pas que l'eau, pour le lavage des alluvions est abondante partout et à proximité, jamais en tous cas au delà de 20 kilomètres, tandis que, en Californie par exemple, elle se trouvait parfois à 200 kilomètres; que la main-d'œuvre, enfin, est à un prix extraordinaire de bon marché, moins de 0 fr. 50 pour un manœuvre, 1 fr. 25 pour un ouvrier du métier; et alors on comprendra cette parole de

M. Grandidier dans son allocution à la séance d'ouverture du Comité de Madagascar, que « les mines d'or sont le coffre-fort où l'on pourra puiser pour l'organisation du protectorat ».

Mais il n'y a pas que de l'or à Madagascar. Il y a une foule d'autres minéraux, tous très importants et très riches.

Il y a du *cuivre* dans beaucoup d'endroits de la concession Suberbie, à la baie de Bombetoka et ailleurs, parfois à l'état natif ou en minerais divers. Il y en a surtout des mines très remarquables, étudiées par M. Guinard, qui, de 1889 à 1892, les exploitait au compte du gouvernement malgache, à Ambatofanghana, endroit charmant, à 60 kilomètres par plein ouest d'Ambositra, à peu près à moitié chemin de Tananarive et de Fianarantsoa, à 1700 mètres d'altitude, sous le climat le plus sain et le plus agréable de tout Madagascar.

Le minerai est formé d'affleurements de malachite et d'azurite, d'une teneur de 17 à 18 pour 100. En profondeur, à partir de 18 mètres environ, il se transforme et, devenant sulfuré, passe au cuivre panaché avec la teneur énorme, qui n'existe nulle part ailleurs, de 30 pour 100.

Le *fer* existe presque partout, sous forme de particules de fer oligiste, d'hématite principalement et de minerais magnétiques; le *plomb* avec traces d'argent, en beaucoup d'endroits du plateau central, surtout vers l'Ankaratra; de même quelques autres minerais en faible quantité, de *zinc*, de *manganèse*, d'*antimoine*, etc.

M. Guinard aurait rencontré un fragment de minerai de *nickel*, mais il n'y a pas de minerai d'*étain* connu.

Il y a du *cristal de roche*, et, paraît-il, de splendides blocs dans l'Antsihanaka, près du lac Aloatra, et peut-être, plus au sud, sur le versant oriental.

On a rencontré aussi des pierres précieuses, des fragments de *rubis*, de *topaze émeraude*, de *saphir*, dans les sables des alluvions aurifères, c'est-à-dire au sud de Tananarive, dans le bassin de l'Onive et celui de la Mania; et à l'ouest, dans le bassin de l'Ikopa. Mais ceux trouvés jusqu'ici sont trop petits pour supporter la taille.

Y a-t-il des *diamants?* On n'en a pas découvert jusqu'ici. Cependant, M. Suberbie m'a affirmé en avoir vu un, entre les mains du premier ministre; et les lois malgaches, chaque fois qu'elles parlent de mines, les nomment toujours après l'or, l'argent, le cuivre, le plomb, les pierres précieuses, et avant le charbon de terre. N'y a-t-il pas là une indication?

Signalons encore du *kaolin* un peu au sud de Tananarive, à côté de Behenjy, et dans d'autres points de l'Ouest; *des calcaires à*

chaux et *des calcaires azoïques*, à Ambatofanghana et au nord de Tananarive; des *calcaires de divers âges*, depuis le trias jusqu'au tertiaire, à partir de Suberbieville vers la mer; du *gypse de trias*, près d'Amparihibe; et, dans un autre ordre d'idées, beaucoup d'*eaux minérales*, sulfureuses, alcalines, ou autres, rappelant, autant qu'on peut s'en rendre compte, celles de Vichy, de Bourbon-l'Archambault, d'Aix-la-Chapelle, etc.

Enfin, parmi les combustibles, il faut noter des *lignites*, dans le Menavava, à divers endroits de la concession Suberbie, et vraisemblablement ailleurs; de la *tourbe* en un très grand nombre de points, en particulier dans la plaine du Mangoro, et celle de son affluent l'Onive, dans celle de l'Andrantsay, à l'ouest de Betafo; et enfin, dans celle de l'Ikopa, près de Tananarive. Des lacs recouverts de *naphte*, signalés déjà par le capitaine Guillain, et retrouvés depuis par M. Gauthier, seraient aussi une nouvelle source de richesse.

Mais, question plus importante, car de sa solution dépend en grande partie la mise en œuvre des autres richesses minières de l'île, y a-t-il de la *houille* à Madagascar?

M. Guinard a reconnu au nord-ouest un grand *bassin houiller*, comprenant les deux étages : *houiller* proprement dit et *permien;* et on lui en avait signalé deux autres que personne n'a prospectés, vers le cap Saint-Vincent et près de Tuléar.

Mais M. Guinard affirme en même temps que ce bassin du nord-ouest est stérile comme houille, les couches étant trop minces pour être rémunératrices. C'est aujourd'hui l'opinion reçue. Mais est-elle définitive? Je l'ai affirmé moi-même. Depuis, certains doutes me sont venus, qui me font au moins hésiter.

Je ne parle pas d'un commencement d'exploitation fait vers 1840 par un créole, et qui donnait quelques résultats, quand l'intervention armée du gouvernement de Tananarive vint l'arrêter.

Mais la Compagnie de Madagascar, formée en 1862, pour tirer parti de la splendide charte Lambert, fit étudier, dès 1863, par un ingénieur français, M. Guillemin, ce même bassin, et lui donna largement tous les moyens nécessaires pour mener à bonne fin une entreprise si importante. Or le rapport de cet ingénieur est complètement favorable. Suivant lui, en effet, le bassin s'étend depuis le cap Saint-Sébastien, par 12°,25, jusqu'au port Radama, par 14°, sur une longueur de 180 kilomètres, avec une largeur moyenne de 40 kilomètres. De plus, il se prolonge vers l'ouest, sous la région maritime des lacs et des îles, où des soulèvements basaltiques en ont ramené des lambeaux, par exemple à Nosy-Bé. Il aurait donc au total, sur la terre ferme, une surface de 7200 kilomètres; et, si

l'on en défalque les accidents divers qu'on y rencontre, les soulèvements des roches éruptives, granite, porphyre, diorite et basaltes, il resterait au moins 4000 kilomètres, tandis que la surface totale des bassins houillers de France n'est que de 2800 kilomètres.

Mais ce n'est pas tout. D'après M. Guillemin, ce bassin « offre des dépôts d'une grande étendue et d'une parfaite homogénéité... Sur cinq affleurements reconnus, la houille présente à peu près toutes les variétés : houille sèche, houille grasse et houille à gaz. »

Voici, du reste, le résultat de l'analyse d'un échantillon de ce charbon fait à l'École des mines, par M. Moissenet :

Matières volatiles	15.80
Carbone fixe.	70.87
Cendres.	13.33
Total. . .	100.

Quant au peu d'épaisseur des couches, M. Guillemin l'a bien constaté également; mais, suivant lui, « l'exploitation des couches minières est mieux assurée et plus économique, et la multiplicité des couches compense leur peu de puissance ».

Que conclure de ces affirmations contradictoires?

Ceci, si je ne me trompe, que la question reste ouverte et que l'Ecole des mines de Paris devra au plus tôt envoyer une mission à Bavatolle, pour nous en donner la solution.

C'est à peu près tout ce que l'on sait aujourd'hui des richesses minéralogiques de Madagascar. Mais cela suffit pour justifier les conclusions les plus optimistes, et déjà, nous pouvons conclure que peu de pays sont aussi bien partagés sous ce rapport.

Et si l'on veut bien se rappeler que les exploitations géologiques et minéralogiques y sont toutes récentes, puisque, jusqu'à 1886, elles étaient rigoureusement interdites; qu'elles sont très difficiles, et à cause de l'absence de coupes visibles, et par suite du mauvais vouloir invincible du gouvernement et des indigènes, comme aussi du manque de sécurité à peu près universel; et que, par suite, une très faible partie de la grande île a pu être explorée, on conviendra que les éléments abondent pour que ce pays puisse trouver en son sous-sol un bel avenir industriel, pour que nos ingénieurs y puissent trouver un ample champ ouvert à leurs recherches, à leurs efforts et à leur succès.

Mais ce n'est pas le seul.

III

ENTREPRISES INDUSTRIELLES.

En même temps que les mines, et concurremment à leur exploi-

tation, l'industrie et le commerce solliciteront l'attention du futur colon.

L'industrie d'abord, et en premier lieu ce que l'on pourrait appeler *l'outillage national* de Madagascar, c'est-à-dire ces grands travaux d'intérêt général, routes, chemins de fer, ports, canaux, etc., sans lesquels aucun commerce ne peut vivre, aucune industrie s'établir, ni aucune entreprise réussir.

De tout cela, il n'existe à peu près rien à Madagascar. Tous les transports s'y font à dos d'homme, en sorte que jusqu'ici, au point de vue physique, aussi bien qu'au point de vue politique, l'île est restée presque complètement fermée.

Evidemment, il n'y a pas de chemin de fer, sauf une dizaine de kilomètres d'un petit Decauville, sur la concession Suberbie. Et cependant, il faut au plus tôt que la capitale soit reliée à l'Océan, et que l'île soit traversée, de l'est à l'ouest, par une voie ferrée; qu'une autre rejoigne Tananarive à Fianarantsoa; qu'une troisième enfin desserve la côte orientale. Il y a donc, tout de suite, plus de 500, et bientôt après, plus de 1000 kilomètres de chemin de fer à construire, par suite un travail considérable, qui exigera, outre la main-d'œuvre locale, bien inexpérimentée et certainement insuffisante, beaucoup d'ingénieurs, beaucoup de contremaîtres, d'hommes de métier et de directeurs de travaux.

Il n'y a pas de routes non plus dans toute l'île, car les sentiers qu'on y voit, traversant en ligne droite montagnes et vallées, forêts et ruisseaux, au caprice des accidents de terrain, sans nivellement, sans réparation, sans travail aucun, même pour écarter un arbre tombé ou un rocher roulé en travers, ne méritent évidemment pas ce nom. Peut-on même les appeler un chemin? Ils sont dus au passage des voyageurs, à la pluie qui les a creusés, à mille autres causes naturelles, mais nous n'avons en France aucun sentier de montagne, aucun « chemin de chèvre » en aussi mauvais état.

Bien plus, ces chemins ne sont pas nombreux. Il y a, en effet, des contrées entières, par exemple, dans la forêt ou d'autres endroits déserts, où il n'y a absolument pas trace du plus misérable sentier. Et parfois, il faut faire un énorme détour pour aller d'un village à un autre qui se trouve tout près, car il n'existe pas dè chemin direct pour y conduire.

Donc, il faudra construire des routes en très grand nombre et le plus rapidement possible.

On y appliquera la corvée, et le Malgache qui ne pourrait vous donner d'argent, parce qu'il en a fort peu, vous donnera son travail, vous prêtera ses bras, même pendant de longues journées, sans résistance ni récriminations, car il y est habitué. Et la corvée,

qui alors changera de nom et deviendra un *système de prestations*, ne sera plus ni odieuse ni oppressive, ni même pénible, pourvu que : 1° elle soit équitablement répartie; 2° qu'elle ne soit appliquée qu'à des travaux d'une véritable utilité publique, et, autant que possible, d'une utilité évidente aux personnes mêmes qui y travailleront; 3° qu'elle ne soit pas excessive et laisse largement à chacun le temps nécessaire pour ses propres travaux, son industrie et son commerce.

Mais cette corvée, ces prestations, qui pourront être fort longues et durer peut-être, sans inconvénient, un mois, pour chaque personne et chaque année, surtout si on nourrissait les travailleurs, il faudra les surveiller, les conduire, les diriger. Et là encore, il faudra des émigrants.

Il en faudra également pour tous les autres travaux similaires, pour les ponts à jeter sur les cours d'eau, les rues à percer dans la capitale, à Tamatave, et ailleurs, les ports à aménager, les digues à construire. Car rien de tout cela n'existe à Madagascar, rien, si ce n'est un tronçon de rue construit derrière le palais du premier ministre par les soins d'un Français, M. Bouts, et la double digue de 30 kilomètres de long, élevée, il y aura bientôt un siècle, par le grand monarque hova Andrianampoïnimerina, sur les bords de l'Ikopa.

Il y aura aussi des canaux à construire, un surtout qui mérite une mention toute particulière, car il sera très facile et rendra les plus grands services.

Sur la côte orientale de Madagascar, depuis le 16°52′ parallèle sud jusqu'au 22°25′, depuis la Pointe à Larrée en face de l'île Sainte-Marie jusqu'à l'embouchure du Matitanana, s'étendent 600 kilomètres de lagunes, dont 450, au sud de Tamatave, ne sont séparés que par 21 petits isthmes, formant ensemble une longueur de 46 kilomètres. Couper ces isthmes, dont certains n'ont qu'une centaines de mètres, rejoindre ces vingt-deux lacs, creuser un chenal, là où la profondeur manque, ce ne sera qu'un jeu pour l'un de nos ingénieurs; et l'on aura ainsi, à peu de frais, creusé aux pirogues, aux boutres, aux barques de petit cabotage, qui supportent difficilement le remous de l'Océan, une voie sûre, à l'abri des vents du large, pour desservir la partie la plus riche de Madagascar.

Tels seront les principaux travaux d'intérêt général à entreprendre le plus tôt possible.

Il y en aura d'autres d'ordre privé, des entreprises industrielles proprement dites, qu'il sera urgent de commencer aussi très rapidement. Car, ici encore, à part une poterie et une fabrique de tuiles, montées par un Français près de Tananarive, et quelques

industries locales, toutes rudimentaires, de ferblanterie, de fer, de travaux de terre et de tissage, il n'existe rien, rien, à Madagascar, et tout y est à faire, ou, pour parler plus exactement, à refaire.

Car, ne l'oublions jamais, quand nous parlons de Madagascar, de vraies merveilles industrielles y furent accomplies, de 1831 à 1857, par M. Laborde, qui, ingénieur en chef de la reine Ranavalona Ire, seul, sans formation technique, sans ouvriers autres que des indigènes formés par lui, sans autre outillage que celui fabriqué par lui-même, dans l'espace de quelques années, y introduisait la plupart de nos industries.

Canons en fer et en cuivre; mortiers, fusils, sabres et épées; poudre, obus, fulminates, fusées; hauts-fourneaux pour le fer, l'acier et le cuivre; marmites en fer, verrerie, fabrique de porcelaine et de faïence; soieries, élevage, fours à chaux, cimenterie, couleurs, savons, acide, encre, potasse, tannerie, etc., rien ne fut oublié par cet homme de génie, par ce *grand Français* comme on l'appelle là-bas, et qui fut en même temps un *grand chrétien*. 10 000 Malgaches travaillaient sous ses ordres dans ses usines de *Mantasoa*, et, sous sa direction, Madagascar se transformait à vue d'œil.

Hélas! de tout cela, grâce à la barbarie hova, grâce surtout aux instigations et à la jalousie britanniques, il ne reste plus que des ruines. Ces ruines, c'est à nos ingénieurs, à nos industriels français, qu'il appartient de les relever; toutes ces industries et mille autres semblables, c'est à eux de les ressusciter.

Ils n'auront pas pour cela le secours de la corvée, comme l'eut M. Laborde; mais ils auront, ce qui vaut beaucoup mieux, la liberté, la sécurité, la protection de la France. Ils auront la même énergie, la même science, la même persévérance, et, qu'il me soit permis de l'espérer, la même bienveillance pour la mission catholique qui, à son tour, s'efforcera de les seconder et de les aider, comme elle aida toujours M. Laborde.

Mais, pour toutes ces créations et tous ces travaux, ils auront à lutter contre une difficulté bien spéciale à Madagascar, contre une difficulté qui sera d'abord un précieux avantage, mais qui pourrait rapidement compromettre bien des entreprises trop facilement engagées. Je veux dire l'habileté des indigènes.

Car ils sont véritablement très habiles en fait de travaux manuels, et le Hova, en particulier, peut tout imiter. Tout ce qu'il voit, il saura le reproduire : meubles, maisons, outils, produits manufacturés, etc. Il imitera une sculpture, il vous fera un violon, il vous cisellera un vase d'or ou d'argent. Évidemment, il n'y mettra pas le fini d'un ouvrier parisien, mais il le fera à meilleur compte,

et il réussira là où vous échouerez. De plus, il saura s'ingénier à copier une entreprise, à monter, à côté de la vôtre, une manufacture rivale, à vous faire, pour tout ce qui ne demande pas de grands capitaux ou des connaissances techniques spéciales, une concurrence ruineuse.

Il y a quelques jours, un industriel parisien me parlait d'une briqueterie à établir à Tananarive. « Combien pensez-vous vendre vos tuiles? lui demandai-je. — Au moins 50 francs le mille. » Les Hova font des tuiles plates et bien cuites pour 5 francs. On peut conclure.

IV

COMMERCE.

Cependant cette concurrence est encore plus à redouter pour le commerce, et en particulier le commerce de détail.

Le Hova, en effet, est essentiellement marchand, autant que le Juif, et plus que le Chinois. En voici trois exemples qui me dispenseront de toute autre affirmation.

En 1891, deux Chinois montèrent à la capitale, espérant y faire fortune, comme ils le font partout ailleurs. Eh bien, ils échouèrent complètement et durent rapidement repartir. Je rencontrai le dernier quand je redescendais vers Tamatave.

Quelques jours plus tard, je voyageais à Bourbon, de la pointe des Galets à Saint-Denis, avec M. Rebut, le directeur d'une de nos grandes maisons de commerce de Madagascar. Or voici ce qu'il me raconta. Il a des comptoirs un peu partout sur les côtes est et sud, et une succursale à Tananarive. C'est chez lui, à Tamatave, que les marchands de toile d'Ambohimalaza s'approvisionnent, leurs frais de transport sont sensiblement les mêmes, et ils arrivent à lui faire, avec cela, une telle concurrence qu'il ne pouvait plus lutter, et était décidé à fermer sa maison de Tananarive. Ce seul fait en dit long.

Le troisième trait est plutôt amusant. Un revendeur hova achetait pour 17 piastres de toile chez un *vahaza* (blanc), à Tananarive. Le marché était conclu, et il allait emporter son ballot, quand un autre Hova entre; et là, séance tenante, le premier lui revend sa toile 21 piastres, gagnant ainsi 4 piastres, sous les yeux du *vahaza* ébahi, et sur son propre comptoir!

Il n'y a donc rien à faire, à Madagascar, pour le petit commerce, rien à faire pour nos détaillants.

Mais y a-t-il place au moins pour le grand commerce, pour celui qui exige des capitaux, le commerce d'exportation et d'importation?

Oui, à condition qu'il soit très prudent.

L'exportation réussira, mais sur une petite échelle d'abord. jusqu'à ce que l'île soit réellement ouverte aux étrangers, et que l'arrivée des colons ait suffisamment développé ses richesses naturelles. Quant à l'importation, on ne saurait trop recommander la réserve, surtout au commencement. Sinon, il arrivera ce que l'on vit après la guerre de 1883-1885. Les magasins s'encombreront, le marchand devra réaliser à tout prix, et, sous le coup de la faillite ou de la nécessité, livrer ses marchandises à un taux inférieur à celui auquel il les avait achetées à Marseille ou à Paris.

C'est qu'il y a fort peu de numéraire à Madagascar, et je ne crains pas d'exagérer en disant que, dans certains villages, même du centre, tous les habitants réunis ne possèdent pas 1 piastre. Avec cela, que voulez-vous qu'ils achètent?

Ce n'est pas le désir qui leur en manque; leurs besoins, pour modiques qu'ils soient, augmentent rapidement par leur contact avec les blancs qu'ils ambitionnent d'imiter. Mais, d'abord, il faut que notre présence au milieu d'eux, que les industries que nous y établirons, que la mise en œuvre des richesses naturelles de leur pays, les aient enrichis; il faut qu'une révolution économique se soit accomplie, avant que le commerce d'importation puisse y prendre un grand développement.

Cette révolution s'accomplira, soyez-en sûrs, et rapidement, mais suivez-la avec attention et ne la prévenez pas, sous peine de vous ruiner et de jeter le discrédit sur Madagascar.

Puis, il y a la concurrence étrangère.

Je me suis efforcé, par l'étude consciencieuse de tous les renseignements que nous possédons sur le mouvement commercial extérieur de Madagascar, d'arriver à quelques conclusions pratiques.

En voici le résumé :

1. Le mouvement commercial de la côte est, irait lentement en progressant, depuis la dernière guerre, et serait sensiblement revenu, avant la rupture, à ce qu'il était en 1881, c'est-à-dire à une trentaine de millions, importations et exportations comprises.

2. Les exportations, qui portent surtout sur des matières premières et des produits naturels : caoutchouc, cire, bœufs vivants, rofia, gomme copal, etc., sont encore inférieures aux importations, qui consistent principalement en tissus, liqueurs, articles de Paris, etc., mais elles tendent à s'en rapprocher.

3. La France vient seulement en troisième lieu dans le mouvement commercial, après l'Angleterre et les Etats-Unis.

Voici, du reste, d'après M. Foucart, le tableau, aussi approximatif qu'on peut le faire, de ce mouvement commercial par nationalité :

France et Réunion.	20 0/0
Angleterre, Maurice, Seychelles, Indes anglaises.	45 0/0
Amérique.	22 0/0
Allemagne.	10 0/0

Quelque chose, au moins, est rassurant, c'est que nous allons constamment, quoique lentement, en progressant. Ce qui fait la suprématie de l'Angleterre et des Etats-Unis, ce sont les toiles de coton écru qui, en 1890, formaient les deux tiers de l'importation de Tamatave, et qui sont leur apanage presque exclusif (2/3 pour l'Amérique, 1/3 pour l'Angleterre). L'Allemagne n'a qu'un chiffre d'affaires restreint, mais elle gagne rapidement, à Madagascar comme partout ailleurs, et il y a là, pour notre commerce, un danger peut-être plus sérieux que du côté de l'Angleterre ou des Etats-Unis.

Tout naturellement, les négociants français se tourneront vers l'Etat et demanderont, maintenant que Madagascar nous appartient, des tarifs protecteurs.

Il y aura quelque chose à faire de ce côté, et cela se fera aussi bien, pour le dire en passant, sinon mieux, sous le régime du protectorat que sous celui de l'annexion. Mais c'est à notre commerce aussi à se défendre lui-même, à perfectionner son outillage, à baisser ses prix de revient et de transit, à vouloir gagner moins sur chaque article, afin de vendre davantage, à suivre hardiment le mouvement des autres nations en rompant avec la routine, à s'habituer peu à peu à se rendre indépendant de secours artificiels qui ne pourront toujours durer.

V

L'AGRICULTURE.

Je causais un jour avec M. Guinard des richesses minérales de Madagascar, et lui manifestais mon espoir que là serait l'avenir de l'île : « Vous vous trompez, me dit-il tout à coup avec une certaine vivacité; ce n'est pas le *sous-sol* qui sera la richesse de l'île, c'est le *sol* même: et longtemps après que ses mines, et, en particulier, ses mines d'or, auront été épuisées, Madagascar sera une colonie très productive par ses récoltes et l'élevage des bestiaux. »

Paroles remarquables dans la bouche d'un ingénieur des mines, car c'est bien la culture et les productions du sol qui doivent essentiellement constituer la colonisation d'un pays et en assurer la véritable richesse.

Mais tout d'abord se pose une question préjudicielle et difficile à résoudre. Le sol de Madagascar est-il réellement fertile et peut-on en espérer de riches produits?

D'un côté, Madagascar est si grand qu'il y a un peu de tout dans ce petit continent : des zones riches et fertiles et d'autres qui paraissent arides; des contrées largement arrosées par des pluies fréquentes et abondantes, et d'autres désolées par une sécheresse extrême; des terres basses et propres à toutes les cultures intertropicales, et des plateaux élevés, où, peut-être, nos plantes d'Europe pourront prospérer. Il est donc impossible, à moins d'être très long, de rien dire de précis et de déterminé.

En second lieu, l'île n'est pas connue. Une faible partie seulement de son territoire a pu être parcourue par quelques rares explorateurs, que le manque de temps et la défiance des indigènes ont empêché de rien étudier à fond. En outre, nous n'avons pas de statistiques officielles et certaines, ni d'études approfondies sur les productions. Bien plus, il n'y a pas eu d'exploitation régulière, d'essai sérieux et poursuivi de colonisation, par suite, point de résultats acquis ou d'échecs constatés dans des circonstances favorables, permettant de baser une opinion. Tout y est à créer au point de vue agricole.

Tous ceux, en effet, qui ont étudié Madagascar, qui ont écrit sur son sol, diffèrent d'avis et se contredisent mutuellement, car l'opinion de chacun n'est guère faite que d'impressions personnelles, variables avec les désirs ou l'intérêt privé, de petits faits isolés souvent mal vus et toujours trop généralisés.

Je ne parle pas de M. Reaux (Francis), qui a écrit ce qui suit : « Le sol de Madagascar est d'une fertilité inouïe. La végétation s'y déploie avec une richesse et une exubérance incroyables..., c'est vraiment la terre promise »; ni de M. Waller, le célèbre consul des États-Unis, qui ne voyait partout que palmiers et magnificences orientales, et retrouvait la reine de Saba dans Ranavolona. Ceux-là font, par leurs dithyrambes, plus de tort à la cause de Madagascar que des adversaires déclarés.

Mais le prince d'Orléans, après un rapide voyage à travers l'île, en 1894, la quittait, « *convaincu de la richesse et de l'avenir de son plateau central*, où *la fertilité est partout à l'état latent* ». C'est également l'opinion de l'explorateur allemand Wolf.

Pour M. Grandidier, au contraire, « bien que certainement il y ait, çà et là, des *îlots* ou des *filons* de bonne terre, ces terres, dans leur ensemble, sont arides dans toute la partie de l'île où les conditions hygrométriques sont plus ou moins favorables, tandis que dans l'Ouest, et surtout dans le Sud, où le sol *silico-calcaire* serait

meilleur pour la végétation, la rareté des pluies oppose aux plantations de grandes et sérieuses difficultés ».

D'autres sont encore beaucoup plus décourageants.

Que conclure de ce manque de renseignements et de ces opinions contradictoires?

Sans vouloir entrer dans aucun détail, je croirai ne pas me tromper, en m'en tenant au jugement d'un homme haut placé, de grand sens et de grand jugement, celui-là même envers qui la France n'aura jamais assez de reconnaissance pour son intervention décisive dans les difficultés avec la cour d'Imerina, notre ancien Résident général, M. Larrouy. Or, dans une lettre officielle, écrite le 27 juin 1894, au gouvernement de Bourbon, afin d'arrêter, à cette époque critique, l'immigration créole, M. Larrouy n'hésite pas à reconnaître que « *le pays paraît offrir aux planteurs les plus grandes ressources* et que *c'est de la culture du sol que naîtra la richesse future de Madagascar* ». C'est là, je crois, la vérité, et je ~~me plais~~, « malgré la nature du sol assez dur et formé de sédiments quaternaires argileux, à faire fond, avec M. Guinard, sur les éléments basiques qui interviennent et le modifient, sur le voisinage des soulèvements basaltiques, les régions volcaniques, les grands bassins calcaires, où le terrain semble plus léger; surtout sur l'eau si abondante et permettant d'irriguer à peu près partout, et sur la température et les rayons d'un soleil produisant des merveilles, là où il y a tant soit peu de fond et d'eau ».

Seulement, pour sortir un peu des généralités, je diviserai, avec le P. de La Vaissière, le sol de la grande île en trois zones :

1° La zone maritime, assez étendue à l'ouest, beaucoup plus étroite à l'est, qui paraît être fertile et susceptible de nourrir de riches exploitations.

2° Une région moyenne, située entre 400 et 1000 mètres d'altitude, peu exploitée, assez peu habitée, et cependant, sans contredit, la partie de l'île la plus favorable à toutes sortes de cultures.

3° Enfin la zone centrale, qui constitue la partie principale de l'île, déboisée, dénudée, aride, sauf dans les vallées et sur le penchant des collines, où cependant il y aura beaucoup à faire, parce que le climat y est meilleur, et que la population y est relativement dense.

Et puis, pour ces plateaux, et, en général, pour tout le sol de Madagascar, je ferai, après M. Grandidier, — qu'il faut toujours mettre en première ligne quand il s'agit de la grande île, — les trois restrictions suivantes :

1° Ce sol a été appauvri par le déboisement, le ravinement des montagnes, et l'entraînement des matières solubles et utiles à la

végétation, par suite de ce déboisement, et sous l'action des pluies : d'où nécessité de reboiser.

2° Il est généralement dur et compact. Il faudra donc un travail sérieux de défrichement, d'assolement et de culture, qui exigera beaucoup de bras.

3° Il est relativement pauvre, au moins dans son ensemble, et devra, par suite, être fortement amendé.

Evidemment, ce sont là de sérieuses difficultés, qui pourtant ne doivent décourager personne, car, avec de l'énergie, de la patience et de la persévérance, on arrivera à les surmonter.

Le reboisement ne pourra se produire qu'à la longue. Mais il se produira sûrement, sous l'action de quelques sages règlements d'intérêt général, pour arrêter la destruction des forêts d'abord, pour interdire ensuite aux indigènes de mettre annuellement le feu aux herbes sèches des montagnes, et de détruire ainsi tous les plants nouveaux.

Les colons y contribueront également, en semant, soit des essences à croissance rapide, dont ils tireront des planches et autres bois de construction, soit le *mimosa fourrager* de la Réunion, qui améliore le sol, fournit du combustible et permet l'élevage.

Quant à l'amendement des terres, sans vouloir parler des engrais chimiques, qu'il sera peut-être difficile, au commencement, de fabriquer sur place, et qui coûteraient trop cher s'il fallait les faire venir du dehors ; sans parler même des phosphates, que l'on obtiendrait cependant à bon compte, en brûlant les os et autres détritus semblables, je n'hésite pas à affirmer, avec un jeune colon de Vatomandry, que « dans un pays où les bœufs maigres valent 20 francs l'un, on est sûr de réussir, même dans les plus mauvaises terres, en les amendant, à l'aide d'un troupeau, dont l'achat n'est même pas un sacrifice ».

En attendant, « on prendrait les terres les meilleures, soit les terrains d'alluvion aux bords des fleuves et des rivières, soit certaines vallées où les détritus se sont amoncelés depuis de longues années, ou même la terre rouge argileuse, pourvu que le tuf ou l'argile compacte ne se trouve pas trop près de la surface ».

Reste un troisième obstacle, peut-être plus difficile à surmonter : le petit nombre de travailleurs. Il tient à plusieurs causes, à la rareté des habitants : Madagascar n'en a pas 5 millions, et il y aurait place tout de suite pour 25 millions ; à la paresse et à l'inconstance natives, qui sont très grandes et, en certains endroits, insurmontables ; à l'organisation sociale et au mauvais vouloir invincible des autorités hovas. Mais, de toutes ces causes, la dernière n'existe déjà plus, car l'on peut être certain que les administrateurs

locaux obéiront avec empressement à l'impulsion donnée de Tananarive, si surtout ils y trouvent leur avantage. De plus, il y a des peuples travailleurs à Madagascar, par exemple les Antoïmoro du Sud-Ouest, qui émigrent un peu partout, et vont louer leurs bras, à Vatomandry, à Mahanoro, à Tamatave, jusque vers Diégo-Suarez et dans le Boïna. Les autres le deviendront, et je suis convaincu que, si de longtemps l'on ne peut compter sur le secours des Sakalaves et des autres tribus similaires, trop sauvages, trop nomades et trop indisciplinées pour se soumettre à un travail régulier, on peut du moins espérer que l'amour du gain, ou la nécessité de satisfaire à des besoins nouveaux créés par le contact avec les blancs, amèneront rapidement certains Betsimisaraka, les Hovas surtout et les Betsileo, à comprendre l'importance du travail et à prêter au colon un utile et persévérant concours. Au besoin, ne serait-il pas possible d'introduire du dehors la main-d'œuvre que l'on ne rencontrerait pas sur place en suffisante quantité?

Pour conclure donc, si le sol de Madagascar n'a pas la richesse de ces terrains alluvionnaires du Brésil et de l'Amérique centrale, dont la fertilité est inépuisable, il n'est pas, dans son ensemble, tellement aride qu'une culture intelligente et persévérante ne puisse en retirer de riches produits.

VI

DIVERS PRODUITS DU SOL

Mais ces produits sont-ils nombreux?

Oui, très nombreux, et peu de pays au monde présentent une telle variété de productions.

Par sa situation géographique, en effet, Madagascar comporte toutes les cultures intertropicales; et sa configuration physique permet, par la hauteur et la fraîcheur relative de ses plateaux, d'y essayer l'acclimation de presque tous les produits de nos climats tempérés.

Cette remarque seule, banale à force d'être répétée, mais qui n'en reste pas moins vraie, devrait suffire pour légitimer les plus brillantes espérances. Car enfin, parmi tous ces produits, il ne peut manquer de s'en rencontrer qui prospéreront et dont l'écoulement, se trouvant assuré par les besoins de nos pays d'Europe, assurera le succès de la colonisation.

On ne s'attend pas à ce que je donne la nomenclature complète de toutes ces productions. Mais je dois indiquer au moins les principales.

La première est le *riz*, avec ses multiples espèces, et qui forme

la base de la nourriture des indigènes. De celui-là, il n'y a rien à dire, si ce n'est qu'il est excellent, et que les Malgaches le cultivent aussi bien que nous saurions le faire, au moins dans l'intérieur de l'île. Du reste, ce ne sera pas là vraisemblablement le premier souci d'un colon.

Viennent ensuite, réussissant à peu près partout :

Le *manioc*, qui pourrait servir à la fabrication du tapioca, mais qui, du moins, est très utile pour l'élevage des bestiaux;

La *patate*, employée au même usage;

La *pomme de terre*, importée d'Europe, mais si bien acclimatée, en particulier dans l'Ankaratra, qu'elle y pousse à l'état sauvage;

Le *maïs*, qui réussit très bien partout, et donne facilement deux récoltes par an;

Les *haricots* ou *pois du Cap*, surtout vers le Sud-Ouest, où ils sont l'objet d'un commerce d'exportation assez important;

Tous nos *légumes d'Europe* : choux, carottes, navets, oignons, salades, haricots, céleri, artichauts, etc., etc., qui poussent partout où on les cultive, près de Diègo-Suarez notamment, à Tamatave et à Tananarive, où les indigènes les font venir pour les revendre aux *vahaza;*

Et, dans un autre genre :

Tous nos fruits de France : pommes, pêches, figues, citrons, nèfles, oranges. Ces dernières sont délicieuses, en particulier à Maromby, non loin de la côte, sur le chemin de Tamatave à Tananarive.

Puis, tous les fruits des tropiques :

Le *bananier*, qui réussit partout, mais principalement sur la côte orientale; et tout particulièrement la petite banane, connue sous le nom de banane de Bourbon;

L'*anana* qui, au contraire, vient surtout vers le centre, aux environs de Tananarive, où il ne coûte presque rien;

Le *manguier*, très commun également partout, quoiqu'il préfère la côte, et qui, en même temps qu'un arbre fruitier, est un arbre d'ornementation;

Le *cocotier*, cultivé surtout au Nord-Ouest, aux environs d'Anorotsanga, où un pied rapporte, au bout de cinq à six ans, 5 ou 6 francs par an;

Le *jacquier*, le *papayer*, le *grenadier*, le *goyavier*, l'*arachide*, qui croît surtout vers le centre, où elle est connue sous le nom de *pistaches de terre*, et mille autres.

Notons encore, à un autre titre :

L'*indigotier*, qui pousse à l'état sauvage dans presque toute l'île;

Le *géranium*, utile pour son essence;

Le *mûrier*, introduit par M. Laborde, mais si bien acclimaté

qu'il est devenu commun, surtout dans l'intérieur de l'île, où il réussit merveilleusement. Il nourrit un ver à soie, importé de Chine par le même M. Laborde, un peu abâtardi nécessairement, mais dont le cocon très blanc donne cependant de 2000 à 3000 mètres de fil. Le prix actuel de 1 kilogramme de soie, montée en écheveaux, à Tananarive, est de 18 francs.

Un autre arbuste, très vivace, commun sur les hauts plateaux, mais surtout vers l'Ouest, l'*embrévatier*, qui nourrit, sans culture et sans soins, un bombycien indigène, dont la soie moins brillante que la nôtre, est incomparablement plus solide et plus durable. On ne la dévide point, mais on la file comme un paquet d'étoupes, et c'est avec elle que l'on fait des *lamba* inusables, en particulier ceux dont on enveloppe les morts.

Enfin, parmi les plantes textiles :

Le *coton*, que les indigènes cultivaient autrefois, pour en recueillir les gousses, dont ils fabriquaient eux-mêmes leurs vêtements. Il a été délaissé à cause du bas prix des cotonnades américaines. Mais le fait qu'il réussit très bien, tout spécialement sur les côtes, et la grande consommation que l'on fait de toiles écrues dans toute l'île, semblent indiquer dans sa culture une des exploitations de l'avenir et une des richesses de Madagascar, aussitôt que l'espoir d'avoir des travailleurs en nombre suffisant pour la récolte permettra de s'en occuper.

La *ramie* pousse presque à l'état sauvage, en particulier près de Vatomandry. Mais elle a été abandonnée, faute de machines à décortiquer.

Le *chanvre* réussit sur les plateaux de l'intérieur, aux endroits abrités.

L'*aloès* vient partout et sert aux indigènes à fabriquer des objets de sparterie.

Le blé et la vigne réussiraient peut-être sur les hauts plateaux. Toutefois les essais tentés, en particulier par la Mission catholique, n'ont pas été assez longs, et surtout, faits dans d'assez bonnes conditions pour être concluants.

La vigne promet plus que le blé. Dans la campagne de la Mission catholique, les ceps français ont été attaqués par l'oïdium; ailleurs ils paraissent réussir. Les ceps américains, non greffés, viennent partout. Enfin, il semble y avoir une vigne indigène, importée probablement autrefois par les Portugais ou par Flacourt, et retrouvée dans le Sud par le comte de Modave, en 1745, qui pousse très bien et donne de bons fruits. J'espère que, de ce côté-là, des essais méthodiques et poursuivis donneront de bons résultats, au moins sur les hauts plateaux, vers Ambositra et dans l'Ankaratra principalement.

Cependant, au moins dès le principe, le fond des futures exploitations agricoles à Madagascar, consistera surtout dans la culture du café, du caoutchouc, de la vanille, du cacaoyer et de la canne à sucre.

La *canne à sucre*, surtout vers l'Est, réussit admirablement. Elle peut atteindre jusqu'à 3 mètres de haut et devient de la grosseur du poignet. Cependant, il n'y a pas eu jusqu'ici de grandes exploitations, ni de sucreries bien montées avec les méthodes nouvelles par diffusion; et, par deux fois, la guerre est venue interrompre les essais commencés et qui promettaient d'être rémunérateurs. Le coût d'une plantation de cannes est, d'après l'évaluation de M. d'Anthoüard, de 150 francs par an, et le rendement moyen, de 2000 kilos ou de 600 francs, au prix de 30 francs les 100 kilos.

La *vanille* réussirait encore mieux sur la côte orientale que la canne à sucre. Sa culture méthodique date surtout depuis la fin de la dernière guerre. En 1890, M. d'Anthoüard comptait déjà quarante vanilleries, disséminées le long de la côte depuis Fénérife jusqu'à Mananjary, dont 184 000 pieds aux environs de Vatomandry. Il faut à peu près 1250 francs pour planter et entretenir un arpent de vanille (34 ares 19 centiares) pendant trois ans, jusqu'à ce qu'elle commence à donner. Son produit dès la quatrième année est de 100 kilos par arpent.

L'histoire du *cacaoyer* est curieuse. Avant la guerre de 1883-1885, il y en avait seulement de 500 à 600 pieds, importés de Maurice et de Bourbon, et disséminés un peu partout. Or, après la guerre, quelle ne fut pas la surprise des colons, alors que tout le reste avait péri, de retrouver leur cacaoyers, plantés cependant sur de vieilles caféiries, c'est-à-dire sur des terres épuisées, en pleine prospérité! L'épreuve était concluante et leur culture se développe avec rapidité. On en comptait déjà 150 000 pieds en 1888, et, en 1890, plus de vingt plantations commençaient à rapporter. Le cacaoyer commence à donner au bout de trois ans, mais n'est en plein rapport qu'après cinq ans. Chaque pied donne alors à peu près 300 fruits.

Je ne m'étendrai pas sur l'*arbre à caoutchouc* du Sud, découvert il y a seulement quatre ou cinq ans, et qui, certainement, est appelé à donner les meilleurs résultats. Mais il faudra le cultiver, et surtout le préserver contre l'imprévoyance des naturels, qui, pour en récolter le jus, le coupent et le détruisent, au risque de le faire disparaître complètement, comme ils font disparaître la liane de presque toute la côte est. Pour quelqu'un qui aurait des capitaux disponibles, et pourrait attendre de huit à dix ans l'intérêt de son argent, je ne crois pas qu'il puisse se rencontrer aucune autre culture également rémunératrice.

Mais la grande exploitation agricole de Madagascar sera sans aucun doute celle du *café*, et c'est sur lui que se porte tout d'abord la pensée de tous.

Cultivé en petit, près des villages, ou en des endroits bien choisis et bien abrités, le café, même le café, délicat mais exquis, de Bourbon, réussit très bien à Madagascar, et je me rappelle telle ou telle petite plantation, sur la route d'Andevoranto à la capitale, ou dans cette dernière ville, par exemple au nord de la place de Mahamasina, dans la cour de l'église Saint-Joseph, dont les arbres pliaient littéralement sous le poids de leurs baies. Mais les cultures en grand ont donné jusqu'ici beaucoup de mécomptes.

Sur la côte est, le café de Bourbon poussait d'abord rapidement, puis, au bout de trois ou quatre ans, dépérissait peu à peu, ne donnant que de minces résultats, ou bien mourait atteint par l'*hemileïa vastatrix*, importée de Ceylan. Heureusement que le *Libéria*, introduit depuis, résiste mieux et semble autoriser de sérieuses espérances. Je sais plusieurs plantations, une surtout qui, méthodiquement conduite, fera école, qui, en tout cas, promettait beaucoup avant la dernière guerre, celle de M. Paul Brée, à Vatomandry.

M. Rigaut fait dans le Centre, à Ivato, une expérience intéressante. Il y a là 160 000 pieds de café de Bourbon en plein vent, qui, après des tâtonnements et des déceptions, paraissent devoir donner de bons résultats. S'il réussit, la preuve sera faite. S'il échoue, il ne faudra pas se décourager, car l'emplacement, — il a pris ce qu'il a pu obtenir, — est loin d'être idéal.

Enfin les Malgaches eux-mêmes, tentés par la vente toujours assurée et très rémunératrice du café, en entreprennent la culture, surtout chez les Vonizongo, à l'ouest de l'Imerina, et tout le monde compte que l'on réussira.

Je ne parlerai pas du *thé*, dont l'introduction a été tentée par les soins de l'ancien premier ministre Rainilairivona, sur le versant oriental de la grande arête faîtière, à Ambodinangavo, à côté du chemin de Tamatave à Tananarive, parce que ce n'est là qu'un essai encore problématique, et qui, en tout cas, est loin d'avoir la même importance que les cultures précédentes.

Mais si, à toutes ces exploitations, et à bien d'autres que je n'ai pas nommées, l'on ajoute le produit des forêts : bois de toute sorte et de toute valeur, — au nombre de plus de 80 espèces différentes, dont certaines de premier ordre, — cire, gomme, copal, essences diverses, etc.; si surtout, l'on y joint l'élevage des animaux domestiques, dont le succès est certain, on comprendra que ce mot de M. Guinard, repris ensuite par M. Larrouy, « que l'avenir de

Madagascar est dans son sol », n'est nullement exagéré, mais qu'il exprime au contraire la simple vérité.

Je ne puis pas m'étendre longtemps sur cet élevage des animaux domestiques. Un mot suffira. Il est assuré, et il comprend, ou au moins il peut comprendre, tous nos animaux de France, outre un ou deux qui sont propres à Madagascar.

Il y a d'abord le *bœuf malgache*, différent du nôtre par la grosse bosse ou loupe graisseuse qu'il a entre les épaules, et assez semblable au *zébu*, si commun dans les parties méridionales de l'Asie. Il est très répandu, surtout en certains endroits, où l'excellence et l'abondance des pâturages facilitent sa reproduction; au Nord, chez les Antankara et dans les environs de Vohemar; sur la côte est, entre Mahanoro et Mananjary, ainsi que du côté de Maintirano et de Morondava; au Sud, vers Fort-Dauphin; dans le Centre, chez les Antsihanaka, dans toute l'Imerina et chez les Betsileo. On en consomme sur place, ou bien l'on en exporte, à Maurice et à Bourbon, près de 300 000 têtes par année. Quelques animaux d'origine française, des vaches normandes et bretonnes avaient été introduites par M. Laborde, et ce premier essai promettait beaucoup, s'il avait été continué, surtout par ses croisements avec la race indigène.

Le même M. Laborde avait essayé l'acclimatation du *mouton à laine*. Depuis, M. Rigaut a repris, à Ivato, la même tentative, compromise une première fois par les révolutions de la grande île, et ses essais sont pleins de promesses. Mais, vînt-il à échouer, qu'il ne faudrait pas se lasser. Car je suis convaincu qu'il y a là pour Madagascar « la création d'une source de richesses immenses, encore inconnues dans l'île [1] », aussitôt que l'on aura trouvé une race propre à son sol et à son climat. Les moutons actuels, en effet, petits, sans laine, à large queue, comme ceux que l'on rencontre en Afrique et en Asie, ne valent rien, même pour l'alimentation, leur viande étant sèche et peu agréable.

Nos diverses bêtes de somme, *chevaux*, *ânes*, *mulets*, s'acclimatent parfaitement à Madagascar, et sont appelées, tout le monde le comprend, à y rendre les plus grands services. Il y a déjà quelques éleveurs de chevaux aux environs de Tananarive, dans les prairies, le long de l'Ikopa; mais les croisements sont mal faits, et la race mélangée : normande, arabe, australienne, annamite. De plus, l'influence du pays se manifeste par un abaissement de la taille. Mais, en revanche, ces chevaux sont très solides, très résistants, et ont le pied très sûr.

[1] Prince H. d'Orléans.

Il faudrait dire des *chèvres* à peu près ce que nous avons dit du mouton; la même chose aussi des *porcs*, très nombreux partout où les usages locaux les tolèrent.

Les *volailles*, au contraire, sont les mêmes qu'en France, et pullulent littéralement, surtout sur le plateau central, où elles se vendent à des prix fabuleux de bon marché : 0 fr. 20 à 0 fr. 30 pour un poulet; 1 fr. 25, une oie grasse ou une dinde; 0 fr. 40, un canard, etc.

Il y a là de quoi faire le bonheur des femmes de nos futurs colons, et on y trouvera aussi une source abondante de revenus par la création d'industries spéciales.

Ainsi, de quelque côté qu'on l'envisage, l'avenir de l'agriculture à Madagascar se présente plein de promesses, si toutefois il se rencontre, pour mettre en œuvre ces richesses, des hommes d'initiative et de valeur, pourvus de capitaux suffisants.

VII

DES COLONS.

Or l'argent ne manquera pas. On dit que nos capitaux français sont timides, surtout pour des entreprises industrielles. C'est malheureusement vrai. Mais là aussi, comme pour tout ce qui regarde la colonisation, notre éducation se fait, rapide et sûre. Notre essort colonial ne date pas de quinze ans, et déjà que de résultats obtenus! Les capitaux ont-ils manqué en Tunisie? Ce sera la même chose pour Madagascar, pourvu cependant que des insuccès réitérés ne viennent pas effrayer les hommes de bonne volonté. Il y a cinq ou six mois, c'est par centaines de millions que l'on comptait l'argent prêt à s'aventurer à Madagascar.

Les hommes ne manqueront pas non plus.

Il en viendra d'abord de France. Il ne faut pas, en effet, avoir observé beaucoup, pour se rendre compte du grand nombre de jeunes gens, instruits et jouissant de quelque aisance, qui seraient heureux de se créer une situation, de devenir indépendants et d'augmenter leur fortune. De ceux-là, plusieurs iront à Madagascar, et ils y réussiront.

Il en viendra aussi de Maurice et de Bourbon; et ils seront d'autant plus précieux qu'ils sont déjà acclimatés et pourront travailler là où un Européen ne doit pas le faire, heureux s'ils sont, en même temps, sobres, persévérants, travailleurs.

Il en viendra des pays étrangers. Il faudra les accueillir, surtout ceux d'Europe, pourvu qu'ils se soumettent à nos lois et à notre

influence. Bientôt, en effet, s'ils réussissent, ils se feront naturaliser, eux ou leurs enfants, et ainsi s'augmentera le nombre des Français de la « France Orientale ».

Il en viendra aussi de l'Inde, de la Chine, de l'Afrique. Faudra-t-il les exclure? D'abord, ce serait bien difficile, pour ne pas dire impossible. Et puis, s'ils ne se tiennent pas invinciblement isolés des autres habitants, formant, pour ainsi dire, bande à part, mais, au contraire, se fondent et se mélangent avec eux, ce sera une nouvelle force qu'ils apporteront, de nouveaux bras, de nouveaux éléments pour une œuvre commune de civilisation. Il n'y a qu'une seule race que je regrette de voir établie à Madagascar, précisément parce qu'elle ne fusionne jamais avec les autres races, et ne vit partout que pour opprimer et corrompre, n'ayant toujours en vue que son propre intérêt, et jamais celui de la communauté, la race arabe. Mais, même celle-là, comment arriver à l'éliminer? Il n'y aura donc qu'à s'en défendre, le mieux possible, comme de la race juive, en France.

Donc, il y aura des colons pour aller à Madagascar. Mais ce n'est pas tout. Il faut aussi qu'ils aient certaines qualités, et possèdent certains moyens d'action.

Qu'ils jouissent, d'abord, d'une bonne santé et soient encore dans toute la vigueur de l'âge. Hélas! nous ne le savons que trop, le climat de Madagascar est dangereux. Sans doute, il ne faut rien exagérer. Avec des soins, avec de l'hygiène, surtout avec une vie réglée et exempte de tout excès, on peut y vivre et y travailler longtemps, vingt, trente et quarante ans. Mais on peut facilement y mourir aussi, et une personne anémiée, épuisée ou non encore suffisamment formée, fera mieux de rester en France.

Qu'ils aient ensuite une certaine instruction ou au moins cette formation pratique qui en tient lieu. Longtemps, encore, à Madagascar, on manquera à peu près de tout, et il faudra tout se procurer, souvent tout faire, par soi-même. Dans ces conditions, on le comprend facilement, un simple employé de librairie, un jeune homme avec son diplôme de bachelier, un enfant qui ne sait que faire des courses dans les rues de Paris, s'y trouveraient passablement dépaysés.

Qu'ils soient courageux et persévérants, car les difficultés ne leur manqueront pas, surtout au commencement.

Il y aura l'ignorance de la langue, et la nécessité de s'acclimater, dans un pays tout différent du nôtre; il y aura l'isolement, partout si pénible, mais qui le devient encore davantage, dans un pays neuf, au milieu d'une race étrangère, à laquelle on ne devra jamais se livrer, avec laquelle on ne pourra jamais entrer en communication

d'idées ou de sentiments; il y aura la fièvre, l'anémie, et je ne sais quelle usure physique et intellectuelle, presque inévitable, qui diminue l'énergie et émousse les courages les mieux trempés; il y aura la méfiance native des indigènes et leurs innombrables défauts : mensonge, paresse, amour du vol, ivrognerie, etc., etc.; puis, les mécomptes, les accidents, les malheurs, etc., qui peuvent tout détruire en un jour.

On comprend quelle force surhumaine, et surtout, quelle persévérance il faut pour lutter contre de telles difficultés.

Le malheur est que nous manquons surtout de cette persévérance, dans les colonies aussi bien qu'en France, que nous ne sommes pas assez tenaces ni assez constamment ambitieux. Si un Français a amassé un commencement de fortune à l'étranger, le mal du pays le prendra et il n'aura de cesse qu'il ne soit rentré pour la dépenser en France, abandonnant pour cela les plus belles espérances, même une fortune assurée.

Avec cela on ne fait rien, on ne peut prospérer nulle part.

Que nos futurs colons aient aussi une certaine avance d'argent. Ce n'est pas sans une vive appréhension que j'ai entendu un homme public promouvoir la colonisation à Madagascar *par les petites gens.* Je connais le peuple et je l'aime de tout mon cœur. J'ai vu beaucoup de ces hommes de bonne volonté, qui ne demandent qu'à travailler, et pour qui il n'y a aucun avenir en France. A ceux-là j'aimerais à dire : Allez à Madagascar et vous vous y créerez une situation. Mais je n'en ai pas le droit, et par amour pour eux, et par amour pour Madagascar. Ils iront, soit; l'État leur accordera un passage gratuit, leur donnera une concession, leur garantira quelques vivres. Et puis, après? Après, ils échoueront; après, ils mouront de faim et de misère; après, il faudra les rapatrier, ayant perdu tout ce qu'ils possédaient, et les jeter sur le pavé; après, ce seront des hommes aigris, mourant de faim, et jetant partout le discrédit sur la terre de Madagascar.

Non, et cela il faut le redire à toute occasion, car c'est l'exacte vérité, un homme ne devrait jamais aller à Madagascar, si quelqu'un ne lui garantît du travail et une rémunération convenable; ou bien si, lui-même, voulant travailler pour son propre compte, ne peut dépenser 500 francs par mois pendant cinq ou six ans, s'il ne possède un capital minimum de 30 000 francs.

Je voudrais enfin de l'honnêteté et de la moralité chez un colon.

J'ai entendu, il y a quelque temps, un mot frappant de la bouche de M. Chaillet-Bert : « Si la France est descendue si bas, me disait-il, qu'elle ne se relèvera peut-être jamais, la principale raison, c'est que, depuis longtemps; on ne demande que de l'intelligence et pas de moralité. » Or, si cela est vrai pour nous en France, à

combien plus forte raison dans un pays nouveau, où tout est à créer, au point de vue moral encore plus qu'au point de vue matériel, où il n'y a pas d'honnêteté, pas de mœurs, pas de famille, au sens élevé de ce mot; où il faudrait donner à ces pauvres gens l'exemple de la loyauté dans les affaires, de la sûreté dans les relations, de la fidélité dans le mariage, de la moralité dans la conduite; où toute une éducation est à faire.

Aussi ne saurais-je assez protester contre cette idée de coloniser Madagascar *avec des déportés*. Ce serait plus qu'une folie, ce serait un crime qui, sans tarder, retomberait vite sur le pays qui l'aurait commis.

Vos déportés, savez-vous ce qu'ils feraient? Ils se vautreraient dans tous les vices; ils vivraient de vol et de brigandage; ils prendraient la brousse et se feraient chefs de bande, d'autant plus redoutables qu'ils seraient plus expérimentés dans le vice, et vous devriez bientôt les pourchasser comme des bêtes fauves. On ne fait pas de l'ordre avec des éléments de désordre, de la vertu avec des éléments de corruption, des honnêtes gens avec des voleurs. Voyez la Nouvelle-Calédonie si riche et qui, cependant, dépérit, parce qu'on en a fait un lieu de déportation. Voyez l'Australie, qui n'a pris son splendide essor, que lorsqu'on a cessé d'y transporter les *convicts* et qu'elle a été peuplée par cette race saxonne si pleine de ressources, par cette race irlandaise surtout, turbulente parfois, mais si honnête, si chaste et si chrétienne.

Je voudrais une dernière chose, chez le futur colon de Madagascar, qui assurerait tout le reste et serait une garantie du succès. *Je voudrais des hommes respectant toujours et, autant que possible, pratiquant leur religion.* Il ne s'agit pas ici de prosélytisme, de coercition, ni de rien qui en approche. Mais il est bien certain qu'on ne fera rien de sérieux pour civiliser un peuple, si l'on ne met de fortes croyances à la base; il est bien certain que les missionnaires seront les meilleurs ouvriers, les plus écoutés, et les plus aptes à régénérer, relever, refaire ses mœurs, sa conduite, sa nature doublement viciée et doublement dégradée. Certains instincts, certaines passions, pourront n'y pas trouver leur compte; certains préjugés également, qu'il faudra savoir laisser dans la vieille Europe, où, du reste, ils ne devraient pas exister.

Jusqu'ici, je n'ai rien dit de l'action de l'Etat dans cette grande œuvre de la colonisation de Madagascar. Le fait est que je la voudrais aussi restreinte que possible, sollicitant, protégeant, aidant l'initiative privée et les entreprises particulières, ne les entravant jamais et ne se substituant jamais à elle. Partout où l'Etat a voulu se faire colon, il a échoué. Partout, au contraire, où

de sérieuses entreprises privées ont été essayées par des particuliers ou par des sociétés, à l'abri des lois et sous la protection de la France, elles ont réussi. Que l'expérience du passé, et en particulier celle de la Tunisie et de l'Algérie, pour ne parler pas de Diego-Suarez, où l'on n'a encore rien obtenu, nous serve de leçon, et ne recommençons pas toujours des essais désastreux.

Je voudrais donc qu'après les grands travaux d'utilité publique, dont nous avons parlé au cours de cet article, et qui, nécessairement, devront être exécutés par l'Etat, ou mieux encore, sous sa direction et son contrôle; qu'après un service sérieux de renseignements, soit en France, soit sur place, à la capitale et aux ports de débarquement; qu'après peut-être un jardin d'acclimatation dans un endroit bien choisi de l'île, le protectorat se contentât d'assurer aux futurs colons la propriété et la tranquille possession des terrains qu'ils auront acquis, en même temps que la sécurité complète pour leurs personnes et leurs biens; qu'il les aidât, dans la mesure du possible, par de sages règlements d'utilité publique, à trouver un emplacement, à recruter des travailleurs, à se procurer les matières nécessaires à leurs entreprises, à écouler facilement leurs produits; qu'il leur accorde enfin, pendant quelque temps au moins, des facilités particulières de passage et de transport, avec diminution, sinon exemption complète, des charges publiques; et ce sera assez pour que des hommes, tels que ceux que nous avons décrits, réussissent à Madagascar. Si les autres n'y vont pas, ou, après y être allés, n'y réussissent pas, ce ne pourra être qu'un avantage pour la future colonie.

Peut-être même ne serait-il pas sage d'accorder trop facilement des concessions. Pour les mines, pour les grands travaux publics, pour la mise en œuvre des forêts, etc., cela pourra être nécessaire. Mais qu'alors ces concessions soient bien délimitées, d'une étendue restreinte et soumises à des droits et à des règlements certains, qui éloignent la possibilité de tout abus. Quant au système des concessions gratuites, des villages officiels, pour la colonisation strictement dite, il n'a donné que de mauvais résultats, même à côté de nous, en Algérie, où l'on a dû y renoncer, et le remplacer par la mise en vente publique des terres disponibles; et il n'a rien donné à Diégo-Suarez. Mieux vaudrait donc ne pas l'essayer à Madagascar, si ce n'est peut-être pour telle ou telle entreprise d'un ordre tout particulier; ou bien, tout au commencement, afin d'attirer un noyau de colons français.

Une dernière idée et un dernier souhait.

Il y a toute une école à faire pour la colonisation de Madagascar,

surtout au point de vue de l'agriculture. Il y a de nouvelles races d'animaux domestiques à introduire, et de nouvelles productions à acclimater, le blé tout spécialement, la vigne, le café, le cacaoyer, peut-être le thé, et que sais-je encore? Il y a toute une méthode de culture, de défrichement, de plantation, d'assainissement, à y importer; il y a toute une population ignorante et nonchalante à former au travail et à nos méthodes d'agriculture, une classe agricole à créer. Or, tout cela, et mille autre choses encore, beaucoup l'entreprendront, beaucoup y échoueront, au risque de tout compromettre.

Je voudrais donc, qu'à côté de ces exploitations privées, dont plusieurs ne réussiront pas, pour les aider et leur donner l'exemple, au besoin, pour atténuer le mauvais effet de leur insuccès, une autre se fondât, basée, non plus sur l'espoir du gain à obtenir, mais sur le dévouement, et qui fût sûre de réussir; une ferme-école et une ferme-modèle; une exploitation qui, possédant toutes les méthodes nouvelles et pouvant attendre le fruit de ces travaux, visât surtout à bien faire, en même temps qu'elle rassemblerait autour d'elle ce qu'il y a de mieux et de plus travailleur parmi les Malgaches, et formerait comme le noyau d'une population nouvelle; une exploitation où les nouveaux colons pussent aller s'instruire et s'alimenter; d'un mot, je voudrais voir une *trappe* se fonder immédiatement à Madagascar, comme il s'en fonde une dans l'Afrique du Sud et en Australie, et y renouveler les merveilles de Staouëli.

Que vaut cette idée? et réussira-t-elle? Je n'en sais rien. Peut-être échouera-t-elle, faute de quelques centaines de mille francs. En tout cas, je la livre au public, heureux s'il pouvait se rencontrer quelqu'un pour s'en emparer et la faire aboutir. Car je suis bien convaincu de ce fait, que celui qui réaliserait cette pensée aurait rendu le plus signalé service à la cause de la colonisation de Madagascar, en aurait assuré le succès.

J.-B. Piolet.

Cet article était terminé et déjà imprimé, quand on m'a signalé un article du *Correspondant* — les Œuvres et les Hommes, 25 octobre 1895, — et un Premier Article de Ph. de Grandlieu, dans le *Figaro* du 17 octobre 1895 sur le même sujet. Je ne puis qu'être très flatté et très honoré d'une telle coïncidence. Ne puis-je même pas en conclure que l'idée, surtout avec le concours de la presse, pourrait, plus facilement que je ne l'espérais, prendre corps et arriver à une prompte réalisation.

J.-B. P.

LES GALERIES CÉLÈBRES

ET

LES GRANDES COLLECTIONS PRIVÉES

VI

LE CHATEAU DE DAMPIERRE

Un type de gentilhomme et de grand seigneur dans une société démocratique : le duc Honoré-Paul-Joseph d'Albert de Luynes. — La famille de Luynes pendant la Révolution. — Un patrimoine conservé. — « Les devoirs des riches. » — Dampierre et ses possesseurs successifs. — Le trésorier Jean Duval. — Le cardinal de Lorraine. — Nouvelles constructions. — Description de Du Cerceau. — Le duc Claude de Chevreuse. — Galerie de l'*Astrée*. — La duchesse Marie de Rohan-Montbazon. — Le duc de Luynes et les « Solitaires de Port-Royal ». — Son second mariage. — Son fils Charles-Honoré devient gendre de Colbert. — Nouveau château demandé à Mansard et à Le Nôtre. — Mauvaise administration. — Vente au duc de Chaulnes. — *Journal de Dangeau* et *Correspondance de Mme de Sévigné*. — Marie-Thérèse Colbert jugée par Saint-Simon. — Mérites divers de la famille de Luynes. — Elisabeth de Montmorency-Laval. — Une imprimerie ducale. — Le décret de 1810. — Dispositions générales du château dans son état actuel. — Le parc. — La rivière de l'Yvette. — L'œuvre de Duban. — Groupes de Tassaert et de Ramey. — La *Pénélope*, de Cavelier. — Transformation de la réalité par l'art; ce que devient une servante d'auberge. — L'escalier. — Peintures de Gleyre et Picot. — La salle des fêtes : Duban, Simart, Ingres, Hippolyte et Paul Flandrin, Desgoffes, Pichon. — L'*Age d'or* et l'*Age de fer* commandés à Ingres. — Les caprices d'un artiste. — Projet de fresque abandonné. — Peinture à l'huile sur mur commencée et inachevée. — Déception finale. — Situation irréparable. — La grande panoplie. — L'épée de Boabdil. — Les frises et les bas-reliefs ovales de Simart : *la Ville prise d'assaut*. — Simart et Puvis de Chavannes. — La *Pallas* chryséléphantine de Phidias. — Incertitudes archéologiques. — Nouvelles découvertes. — L'œuvre de reconstitution de Simart, décrite par Théophile Gautier. — *La Naissance de Pandore*. — La salle à manger. — Les pièces à boiseries. — Les portraits de famille. — Portrait du connétable. — La salle de Louis XIII. — La statue du jeune roi par Rude. — La conscience de l'artiste et la

générosité du duc. — Le *Louis XIII* à l'exposition des Alsaciens-Lorrains. — Armes forgées par le duc. — Le cabinet d'histoire naturelle. — La bibliothèque. — Deux manuscrits de Jarry. — Les archives. — Le souvenir du duc Honoré-Paul-Joseph d'Albert de Luynes à Dampierre[1].

I

Peu de mémoires, dans notre siècle, méritent plus de sympathie et de respect que celle du duc Honoré-Paul-Joseph d'Albert de Luynes. On peut dire aussi justement de lui que des plus brillants héros, « que c'était un homme qui faisait honneur à l'homme ». Il a montré ce que peut et doit être le rôle de l'aristocratie de naissance, même dans une société toute démocratique où, n'ayant plus de privilèges légaux, elle est toujours appelée à être une grande autorité sociale, en rehaussant le mérite personnel par le prestige d'un nom que l'histoire a, dès longtemps, enregistré. C'était un lustre de plus pour l'homme éminent dont l'Europe savante appréciait les travaux, que d'avoir donné une notoriété d'un nouveau genre à une famille déjà célèbre depuis plus de deux siècles. Nous n'avons pas à dire ce que fut l'homme politique, ce que fut le minéralogiste et le chimiste dont les recherches ont fait faire plus d'un progrès à la métallurgie; à peine aurons-nous à parler de l'érudit et de l'archéologue. L'amateur éclairé des arts doit à peu près seul nous occuper. Mais on ne pouvait se dispenser de rappeler cette largeur d'intelligence, cette variété d'aptitudes et de goûts, car tout cela se fait sentir dans ce château de Dampierre, qui a été une de ses demeures préférées, dont il s'est occupé jusqu'à la fin de sa vie et où il a, plus qu'ailleurs, laissé sa marque.

Son aïeul[2] n'avait pas émigré pendant la Révolution et s'était retiré à Dampierre à partir de 1792. Malgré le voisinage de Paris, malgré son grand nom et sa grande fortune, il avait échappé à la Terreur, grâce à sa modération et au respect affectueux qu'il ins-

[1] Auguste Moutié, *Notice sur la paroisse de Dampierre* (dans les *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*). Rambouillet, in-8°, 1874. — Piganiol de La Force, *Description de la ville de Paris et de ses environs*, 2e édition, 1765, in-12. — D'Argenville, *Voyage pittoresque des environs de Paris*. — Audrouet Du Cerceau, *Les plus excellents bâtiments de France*, 1607, in-f°. — Meignen, *Vallée de Chevreuse*. — L. Barron, *Les environs de Paris*. — Eyriès, *Simart*. — Charles Blanc, *Ingres*. — H. Delaborde, *Ingres*. — De Fourcaud, *Rude*. — Questel, *Notice sur Duban*. — Beulé, *Notice sur Duban*. — Huillard-Bréholles, *Notice sur le duc de Luynes*. (C'est surtout de ce dernier ouvrage que nous nous sommes servis). — Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France et des grands officiers de la couronne*.

[2] Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert de Luynes (1748-1807),

pirait aux paysans et même aux bourgeois qui l'entouraient. On n'avait pas oublié qu'il s'était toujours montré favorable aux idées de réforme et que la duchesse, sa femme, avait pris part sur le Champ-de-Mars, avec une brouette d'acajou, aux travaux de terrassement entrepris pour la fête de la Fédération. Une tradition conservée dans le pays raconte que, le dimanche, le duc réunissait les villageois des environs et les faisait danser au son d'un violon qu'il tenait lui-même. Il fut cependant arrêté en 1794 et emprisonné rue de Lourcine avec sa femme [1] et sa fille [2], mais délivré au 9 thermidor [3]. Quoi qu'il en soit, ses biens n'avaient pas été confisqués; son petit-fils hérita donc d'un patrimoine considérable, mais il ne vit là qu'une source d'obligations plus étroites. Il s'était tracé pour son usage privé, nous apprend M. Huillard-Bréholles, des règles de conduite consignées sur un livret connu de lui seul, et dont le titre énigmatique D. D. R. signifiait « devoirs des riches ». Il ne publia point ce manuscrit, mais sa vie tout entière a montré comment il comprenait ces devoirs, et cet exemple vaut mieux que tous les traités du monde. Pour lui, la fortune, c'était le moyen de dépenser librement, en pleine indépendance, dans l'intérêt de tous, son temps et son intelligence. Et qu'on ne pense pas que, encourageant d'une façon digne d'un souverain les entreprises scientifiques et littéraires, il se crût affranchi pour cela, je ne dis pas d'une charité banale, mais des devoirs d'une bienfaisance précise et prochaine. Au moment où il poursuivait d'une façon somptueuse les embellissements de Dampierre, on lui demandait de remplacer par des parquets le froid carrelage de sa bibliothèque, de cette pièce où il passait la plus grande partie de son temps. Il réfléchit un instant, calculant mentalement la dépense et répondit : « Contentons-nous de mettre des nattes. Avec le prix de ce parquet, je pourrai nourrir dix familles l'hiver prochain. » Parole touchante et simple, souvenir qu'il était bon d'associer à l'étude des richesses d'art, de science et de curiosité qui se présenteront à chaque pas dans la visite rapide que nous allons entreprendre.

II

Le village de Dampierre est cité par Suger avec le village voisin de Mesnil-Saint-Denis, parmi les domaines de l'abbaye de Saint-

[1] Guyonne-Elisabeth-Josèphe de Montmorency-Laval, morte en 1830.

[2] La vicomtesse de Montmorency.

[3] On raconte que les garde-chasses de Dampierre avaient eu soin de fournir de gibier le geôlier de leurs maîtres, et celui-ci ne fut pas pressé de se débarrasser de prisonniers qui lui valaient un tel avantage.

Denis provenant des libéralités de Pépin (768) et de Charles le Chauve (862); mais le château actuel a pour première origine le manoir construit au quinzième siècle par Jean Duval, trésorier du roi[1]. En 1552, le cardinal de Lorraine[2], qui venait d'acheter la seigneurie de Chevreuse, y joignit, également par achat, la seigneurie de Dampierre. Le cardinal fit du modeste manoir de Jean Duval une demeure dans le style de la Renaissance. Il la fit peindre par un Italien, le Florentin Francesco dei Rossi, dit *il Salviati*, qui était venu en France en 1554.

Mais il respecta en partie le plan primitif et lui laissa ce caractère féodal et militaire qui apparaît d'ailleurs aussi dans les magnificences de Chambord, élevé vers le même temps. Ce caractère, le château actuel le présente encore quelque peu, malgré ses nombreuses transformations, avec ses fossés remplis d'eaux vives et ses tours rondes placées aux angles. Androuet Du Cerceau lui fait l'honneur de le comprendre parmi *les plus excellents bâtiments de France.*

« A voir ce lieu de loing, dit-il dans son style d'une négligence naïve, il n'est pas de grand monstre; encor qu'il soit assez bien accommodé de ce qui est besoin en bon lieu. Il y a un fort beau jardin. Le bastiment est assez bien accommodé de ses membres; mais, entre autres, y a des étuves et baignoires fort bien accoutrez : principalement l'étuve est de trois niches avec quelques coulonnes, la voulte dessus. D'autant que ie l'ay trouvée de bonne grace ie la vous ay desseignée. »

Lorsque Du Cerceau publiait son recueil, Dampierre avait changé de maître. A la mort du cardinal (1574), le domaine passa entre les mains d'Henri de Guise le Balafré, puis de Charles de Lorraine, son fils aîné. Celui-ci le céda à son frère Claude qui épousa Marie de Rohan-Montbazon, veuve depuis quatre mois du connétable de Luynes, si connue sous le nom de duchesse de Chevreuse[3]. En 1655, vers la fin de sa vie, Claude de Chevreuse abandonnait à sa femme Chevreuse et ses dépendances, y compris la terre de Dampierre, en compensation d'une somme de 1 030 000 livres dont elle était créancière sur son mari. Enfin, en 1663, Mme de Chevreuse en faisait donation à Louis-Charles d'Albert de Luynes, son fils

[1] Voy. Auguste Moutié, ouvrage cité.

[2] Il s'agit du frère de François de Guise, le conquérant de Calais.

[3] Claude de Chevreuse avait fait peindre dans une aile du château les principales scènes de l'*Astrée*. Une héroïne de roman, récemment créée par l'imagination d'un écrivain, recevait le même honneur qu'un grand personnage historique tel que César ou Alexandre. C'est une preuve bien frappante du succès extraordinaire de l'œuvre trop oubliée d'Honoré d'Urfé.

du premier mariage. Et c'est ainsi que cette terre entra dans la famille à laquelle elle n'a pas cessé d'appartenir jusqu'à nos jours.

III

Bien différent de sa mère, « la triomphante amazone, l'illustre conquérante », qui mena, au propre et au figuré, une des vies les plus agitées qui furent jamais; bien différent aussi de sa sœur, Mlle de Chevreuse, qui, sous la direction de sa mère, joua un rôle aussi important qu'étrange dans la Fronde, le duc de Luynes [1], homme d'esprit et de savoir, mais à l'âme naturellement sérieuse, apprécia, surtout dans sa nouvelle demeure, l'agrément de sa solitude et le voisinage de Port-Royal des Champs. Bientôt, il ne se trouva pas encore assez près de la sainte maison. Il acheta à l'abbaye, en 1650, le bois de Vaumurier, compris dans l'enceinte même du monastère et s'y fit construire un château. On était au milieu des troubles de la Fronde, et les « solitaires » mettaient le monastère en état de défense. Le duc de Luynes dirigea ces travaux militaires, et l'on voit encore une des tours qui furent élevées à cette occasion.

Après la mort de sa première femme, il avait même quitté Vaumurier et s'était retiré dans le monastère, paraissant décidé à ne plus le quitter; mais sa mère employa tous les moyens pour le rappeler dans le monde. Il se décida à retourner loger avec elle, « où, dit Saint-Simon, toute sa piété ne put le défendre de l'amour pour sa propre tante », qui était aussi sa filleule, et, de plus, voulait alors faire profession religieuse et était déjà entrée dans le noviciat. Il est vrai qu'elle avait quarante ans de moins que sa sœur. Mme de Chevreuse, craignant que le désespoir ne précipitât de nouveau son fils, et cette fois pour toujours, dans la solitude, mit tout en œuvre pour faire réussir cette singulière union qui, d'ailleurs, fut fort heureuse. Mme de Luynes était belle et vertueuse. Depuis lors, le duc de Luynes ne s'occupa guère de Dampierre.

Il devait en être autrement de son fils, le duc de Chevreuse [2], l'ami de Fénelon et de Saint-Simon.

Le duc de Chevreuse avait peu de biens, mais il épousa (1667) Marie-Thérèse Colbert, qui lui en apporta de considérables. C'était la fille préférée du grand ministre.

Encouragé par le goût de son beau-père pour les travaux magni-

[1] Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes (1620-1690).
[2] Charles-Honoré d'Albert, duc de Chevreuse mort en 1712.

fiques et comptant sur son aide, il n'hésita pas à démolir presque complètement l'ancien château de Dampierre pour en construire un autre sur le même emplacement. Il choisit Mansard pour architecte. La première bâtisse fut rasée jusqu'à l'étage inférieur, et, sur cette substruction, s'éleva un nouvel édifice [1].

Il ne s'en tint pas là, il y ajouta de nouveaux corps de logis; il y fit dessiner par Le Nôtre des jardins grandioses. Mais le secours de Colbert lui manqua au moment où il en avait le plus de besoin, lorsque tout était commencé et que rien n'était terminé, lorsqu'il y avait autant d'inconvénients à abandonner qu'à continuer l'entreprise.

Le luxe et la magnificence qu'il y avait déployés faisaient honneur à sa générosité et à son goût. Mais Fénelon, comme Saint-Simon, avait raison de lui reprocher l'imprudence de sa conduite à cet égard.

Dans l'administration de sa fortune, il montrait, à côté des plus hautes qualités, ce même esprit de chimère qui le jeta dans le quiétisme. Il essuya les banqueroutes de plusieurs marchands de bois. Pour faciliter l'exploitation de ses forêts de Chevreuse et de Saint-Léger, il imagina de construire un chemin pavé, mais il ne se trouva pas plus avancé quand ce pavé fut achevé. « Il se tourna ensuite à former un canal qui pût flotter à bois perdu jusqu'à la Seine. Il en fit bien les deux tiers et vit après qu'il n'y passerait jamais un muid d'eau. » Il avait aussi, avec un désintéressement admirable, doté ses sœurs et ses frères du second mariage. Bref, il fut très heureux de se défaire de ce château de Dampierre, dont il s'était occupé avec tant de sollicitude, au moyen d'un arrangement qui ne le faisait pas sortir de la famille, et ménageait son retour au duc de Chevreuse lui-même ou à ses héritiers. Il le céda viagèrement à son cousin le duc de Chaulnes. La duchesse explique ainsi les conventions faites, dans une lettre qu'elle dicte à l'abbé de Coulanges pour son amie, Mme de Sévigné. « Je suis ravie, ma chère gouvernante, que vous désapprouviez l'achat de toutes ces vilaines petites maisons d'auprès de Paris et que vous approuviez, au contraire, l'acquisition que nous avons faite de Dampierre; je crois vous avoir mandé que nous n'avons pas donné un sou d'argent comptant. On nous cède Dampierre avec 5000 livres de rentes qui y sont attachées pour l'entretien; et la vie durant de M. de Chaulnes, M. de Chevreuse prendra 5000 livres de rentes sur nos revenus [2]. J'espère bien, ma chère gouvernante, que vous y

[1] C'est alors que périrent les peintures de Salviati.

[2] C'est ce que dit aussi le *Journal de Dangeau:* « M. de Chaulnes a acheté

viendrez faire de petits séjours avec moi et que vous ne serez pas fâchée de voisiner un peu avec Port-Royal des Champs. » Ce vœu ne devait pas se réaliser. La lettre est datée du 10 octobre 1695. Mme de Sévigné était alors à Grignan où elle y mourut le 17 avril suivant, sans être revenue sur les bords de la Seine. Quelques années après, le duc de Chaulnes mourait lui-même (1698). Dampierre et ses dépendances revenaient de nouveau au duc de Chevreuse, qui, « ne pouvant rompre les chaînes » qui l'attachaient à la cour, « essayait du moins de les alléger » et « allongeait ses séjours de Dampierre aux dépens des voyages de Marly, pour y vivre à Dieu et à lui-même avec plus de loisir et de liberté[1] ».

Après la mort de son époux, la duchesse de Chevreuse, qui partageait des goûts que la douleur ne pouvait que confirmer, rechercha davantage encore la solitude. Il fallut les instances bien inusitées, les prévenances même de Louis XIV, pour la rappeler à la cour, « non pour les parties, mais pour voir le roi en particulier ». La mort du roi rompit ces dernières chaînes. Dès lors elle vécut « dans un cercle étroit de parents qui ne pouvaient s'exclure et d'amis très particuliers ». Elle ne quittait l'hôtel de Luynes à Paris[2] que pour Dampierre. C'est à Dampierre surtout qu'on la voyait, « comme un patriarche dans sa famille, en faire les délices, l'union, la paix, employant toute la matinée en prières et en bonnes œuvres; elle se réunissait aux siens pour les repas qui étaient toujours exquis sans être grands, toujours surprise des devoirs que le monde ne cessa jamais de lui rendre, quoiqu'elle n'en rendît aucuns. A sa mort, on sentit tout ce qu'on avait perdu. » Il fallait que le mérite de Mme de Chevreuse fût bien réel pour que le duc et pair Saint-Simon parlât ainsi d'une femme qui n'était certes pas de grande noblesse par elle-même, fille d'un de ces ministres qui, aidant le roi Louis XIV à réduire toute la nation (et Saint-Simon lui-même) « à n'être plus que simple peuple », avaient mérité son implacable animosité.

à vie Dampierre à M. de Chevreuse, et il lui en donne 5000 livres par an, qui est à peu près ce que valait (ce que rapportait) le parc dont M. de Chevreuse laisse (abandonne) la jouissance. Par là M. de Chevreuse profitera de la dépense de M de Chaulnes, et M. de Chaulnes aura moins de dépense à faire qu'ailleurs. » Dangeau devait être fort au courant des affaires des de Luynes : sa fille, Anne de Courcillon, épousa le comte de Montfort, fils du duc de Chevreuse.

[1] Saint-Simon, *Mémoires*, année 1712.

[2] Cet hôtel, bâti par Lemuet, pour la première Mme de Chevreuse, a été défiguré et démembré par les travaux du boulevard Saint-Germain et du boulevard Raspail.

IV

Il est peut-être intéressant de rappeler les principaux personnages qui furent les maîtres ou les hôtes du château de Dampierre; car, parmi les familles historiques, la maison de Luynes est une de celles qui présentent le plus de variété et les plus piquants contrastes. Comment deviner, par exemple, que cette célèbre comtesse de Verrue, dont les aventures parfois tragiques (elle faillit être victime d'une tentative d'empoisonnement) suffiraient à défrayer plusieurs romans, était fille de cet ami des jansénistes dont les écrits édifiants étaient lus avec ceux de Dughet et de Nicole, sœur de ce duc de Chevreuse dont nous venons de rappeler les vertus?

On trouverait parmi les de Luynes des militaires de haut mérite et des hommes de cour accomplis à côté de savants très distingués, de membres de l'Académie des sciences de Paris ou de la Société royale de Londres, d'un cardinal membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, d'un érudit qui visita l'Egypte. Mais une telle revue nous entraînerait trop loin. Nous ne saurions oublier cependant Guyonne-Elisabeth-Josèphe de Montmorency-Laval, qui, devenue duchesse de Luynes par son mariage, établit à Dampierre une imprimerie. C'était là une idée qui pouvait paraître singulière; mais ce ne fut pas un simple caprice. La jeune et noble dame prit tout à fait au sérieux son nouveau métier; elle participait parfois aux travaux manuels qu'il comporte. Elle maniait au besoin le composteur, elle s'occupait du brochage et prenait plaisir à réunir, à coudre et à couvrir les cahiers sortis de ses presses, dans le salon du château. Ce fut vraiment une imprimerie ducale; cette distraction valait bien les bergeries de Trianon et cette manie du parfilage qui sévissait alors et qui a amené la destruction de tant d'admirables tapisseries des quinzième et seizième siècles, traitées comme de vieilles étoffes hors d'usage.

De 1797 à 1803, dix-sept ouvrages furent édités à Dampierre. Ce sont, on le conçoit sans peine, des curiosités bibliographiques qui comptent parmi les plus rares et les plus recherchées. La collection complète est réunie au château de Sablé. Leurs titres jettent un jour intéressant sur la société de Dampierre à cette époque. A côté de livres de circonstance ou inspirés par des souvenirs de famille, on y trouve des études historiques, des dissertations d'une philosophie plus ou moins mondaine; on y remarque surtout avec intérêt des traductions de l'anglais, témoignages de ce goût croissant de la France pour les littératures du Nord, qui,

à travers la période dominée par l'esprit pseudo-classique le plus étroit, annonce et prépare en partie le romantisme[1].

A partir de 1803, c'est même à ces traductions que l'imprimerie de Dampierre est exclusivement consacrée. On prépara deux éditions in-4° du *Spectateur* d'Addison, l'une était une traduction française, faite par M. Guillard-Senainville et la duchesse elle-même (deux volumes en furent publiés de 1803 à 1806); l'autre contenait le texte anglais avec la traduction en regard. Cette édition en était à son sixième volume lorsque survint le décret impérial de 1810 supprimant toutes les imprimeries particulières. Le régime impérial tournait alors au despotisme, et les imprimeries particulières pouvaient trop facilement devenir des imprimeries clandestines. Napoléon n'aurait eu garde d'ailleurs de faire une exception pour Dampierre. Déjà en 1808, il avait exilé à quarante lieues de Paris la duchesse de Chevreuse, belle-fille de la duchesse de Luynes, qui s'était vengée par des traits d'un goût parfois discutable, mais fort mordants, de l'obligation d'être dame d'honneur de l'impératrice. La duchesse de Chevreuse avait la plume alerte comme l'esprit. Il ne fallait pas lui laisser la tentation de faire tirer ses épigrammes à un grand nombre d'exemplaires[2].

V

Au commencement du dix-neuvième siècle et même dès le dix-huitième le château de Dampierre, à l'extérieur du moins, était dans son ensemble tel qu'il est aujourd'hui. La description qu'en donnait d'Argenville, en 1762, lui convient encore. Nous nous contenterons, à peu de choses près, de la reproduire.

[1] Voici quelques titres : *La Vie et aventures de Robinson Crusoë*, par Daniel de Foë, traduction interlinéaire. *Le Cimetière de village*, élégie de Gray, traduite en vers par Mathieu de Montmorency. Barbier : *les Trois époques de l'amour considéré dans la société et hors de la société. Vie de Marie d'Hautefort, duchesse de Schomberg. Vie du chancelier de Marillac. Notice sur la vie de la duchesse d'Ayen*, par Mme de La Fayette, sa fille. *Recueil de pièces de poésies détachées à l'usage de quelques amis habitant la campagne.* Mme de Luynes avait, parmi les personnes de sa maison, une Mme Fels, femme distinguée, veuve d'un médecin allemand, et Irlandaise d'origine (elle appartenait à la famille des O'Connor). — Les détails relatifs à l'imprimerie de Dampierre sont empruntés à un intéressant article de M. Ph. Van der Haeghen : *L'Imprimerie ducale de Dampierre*, publié dans *le Livre*, année 1895, p. 289 et suiv.

[2] Françoise-Marie-Félicité-Ermessinde-Raymonde de Narbonne-Pelet-Fritzlar épousa le duc de Chevreuse en 1807; la même année elle publiait un roman : *François de Mentel.* Lorsque Napoléon rappela les exilés du faubourg Saint-Germain, il ne fit d'exception que pour Mme Récamier, Mme de Staël et Mme de Chevreuse.

Dampierre est situé dans un vallon. En face de la belle grille d'entrée, appuyée sur deux pavillons carrés terminés en pyramide tronquée, est une colline sur le flanc de laquelle on a pratiqué une grande coquille de gazon avec des allées d'ormes sur les côtés et une galerie de pierre au sommet. Deux vastes cours précèdent le château. La première domine la seconde de quelques degrés et en est séparée par une balustrade. La seconde, qui conduit à gauche dans les potagers, à droite dans les basses-cours, est bordée de deux ailes formant des bâtiments détachés du corps du château et soutenues de neuf arcades en galeries. L'aile gauche a vue sur une magnifique pièce d'eau. Entre ces deux ailes, apparaît au fond, derrière son fossé conservé, le château lui-même flanqué de ses quatre tours rondes à demi engagées. Malgré ce souvenir d'une architecture antérieure, il rappelle bien les châteaux contemporains de Maisons et de Vaux. Mais ici le mélange de la brique et de la pierre a été maintenu, même pour le bâtiment principal.

On n'a employé partout que les matériaux du pays, et l'on a tiré du parc lui-même la pierre meulière qui limite ses trois-cent soixante-dix-sept hectares. Ce parc, qui s'étend à perte de vue du fond de la vallée au sommet de la colline jusqu'à cent-soixante-sept mètres de hauteur, est comparable, pour les dimensions et la beauté des plantations du moins, au parc de Pau ou au parc du château de Coaraze; mais il y manque le Gave et les Pyrénées.

Pourtant ils n'y manquent pas autant qu'on le pourrait croire. Le dix-septième siècle semble avoir peu recherché les vues accidentées qu'on appellera plus tard des vues romantiques. On n'attache pas alors un grand prix à ce que l'habitation domine un horizon très varié et très étendu. On tient plutôt à ce qu'elle fasse un tout avec le paysage qui l'environne. Dampierre aurait pu être aussi facilement construit sur l'une ou l'autre hauteur que couvrent ses dépendances. On l'a placé au contraire entre les deux, et ces ondulations de terrain paraissent par leur disposition compléter l'ensemble des constructions. Comme à Vaux, comme à Versailles, la transition est ménagée entre l'œuvre de l'homme et la nature. D'un côté se développent la coquille de gazon et la galerie rappelées plus haut; de l'autre, les nobles lignes des terrasses, des canaux et des bassins dessinés par Le Nôtre. L'Yvette, qui coule au pied des terrasses, a fourni amplement l'eau nécessaire qui, tranquille, mais non immobile, donne de belles surfaces transparentes et unies sans être marécageuses. C'est beaucoup pour une petite rivière de se recommander à la fois de Port-Royal, de Chevreuse, de Dampierre et des Vaux-de-Cernay. Après avoir formé à Cernay de délicieuses et douces cascades courant sous les feuilles comme dans une sorte de

bois sacré où l'on attend quelque apparition mythologique[1], elle étale ses ondes à découvert et prend une allure majestueuse digne des futaies qu'elle borde et du château princier dont elle réfléchit les formes classiques. Le parc a été récemment embelli; vers le milieu de ce siècle, des percées grandioses, de nouvelles et larges allées bordant des pelouses y ont été ménagées sous la direction du jardinier paysagiste Varé. Mais ne nous laissons pas détourner par ces attrayantes promenades et revenons au château pour ne le plus quitter.

L'édifice avait besoin de nombreuses réparations, lorsque le duc Paul-Honoré de Luynes songea à lui rendre son ancien éclat et à y ajouter des beautés nouvelles. Le duc eut pour collaborateur dans cette œuvre un architecte qui ne put jamais donner sa mesure par quelque grande construction lui appartenant en propre, mais qui n'en a pas moins été un artiste éminent, et même, pourrait-on dire, un chef d'école, en tout cas l'un de ceux qui ont eu le plus d'action (et la plus heureuse) sur l'architecture de notre époque : Félix Duban. Le public apprécia surtout chez lui une rare compréhension du passé, si large et si intelligente qu'il semblait être plutôt le contemporain et l'émule que l'imitateur de ceux dont il restaurait les œuvres. Il était Grec lorsqu'il exécutait, d'après les antiquités de Pompéi, ces dessins et ces aquarelles, dont la vue acheva de révéler à Taine (c'est lui-même qui le dit) le sentiment de l'art hellénique. Il était un homme de la Renaissance, lorsqu'il reconstituait le château de Blois ou la galerie d'Apollon. Mais on ne peut pénétrer à ce point dans l'âme du passé, si l'on n'a pas aussi en soi-même la force créatrice. Duban a été un artiste original, chaque fois qu'il a dû ou qu'il a pu l'être[2]. Cette originalité s'unissait sans effort chez lui à la science comme au bon goût dans l'harmonie d'une impeccable élégance. C'est ce que l'on peut voir à Dampierre.

VI

Quelques œuvres d'art nous arrêtent encore dans les corps de logis extérieurs. Nous apercevons, dans la cour du bâtiment avancé de droite, un beau groupe en bronze de Ramey : *Thésée et le Minotaure;* puis, au fond de la galerie en arcades, un groupe en marbre,

[1] Français, dans son *Paysage antique* du musée du Luxembourg, s'est manifestement inspiré de cette nature.

[2] La décoration de la salle des Sept cheminées et du Salon carré du Louvre, plusieurs des bâtiments de l'Ecole des Beaux-Arts, l'hôtel du comte de Pourtalès.

Amour et bergère. Cette œuvre, exécutée à Berlin, en 1776, par Tassaert, un des sculpteurs employés par Frédéric II, n'en est est pas moins tout à fait dans le caractère de l'école française du temps; elle est sérieusement étudiée; malgré ce qu'elle peut avoir de maniéré, elle est digne de l'*Amour* du même auteur, placé au Louvre, il y a quelques années.

Mais, bien que cette sculpture soit fort gracieuse, elle paraît bien secondaire à côté de la statue qui arrête le regard, dès qu'on a pénétré dans le château proprement dit. Au pied d'un escalier dont la rampe en fer forgé montre que cet art si français de la ferronnerie a eu toujours des amateurs éclairés au temps même où il semblait le plus abandonné, apparaît la *Pénélope* de Cavelier. Cette figure est une des œuvres capitales de la sculpture française du dix-neuvième siècle; ce n'est pas trop dire. On prend trop souvent plaisir à écraser à jamais un artiste sous un premier succès retentissant. Il semble qu'on veuille lui faire payer son triomphe, et, quoi qu'il fasse, on lui oppose toujours l'œuvre qui lui a conquis tout d'abord la renommée. On conçoit même que cette appréhension puisse contribuer à arrêter l'activité du génie et l'on s'explique, si on ne l'approuve, le silence presque complet de Rossini après *Guillaume Tell*. Rossini était alors dans toute la force de l'âge : il avait trente-sept ans. Cavelier n'avait que deux ans de moins, lorsqu'il exposa, au Salon de 1849, sa *Pénélope*, qui obtint une médaille d'honneur dans un temps où cette récompense était tout à fait exceptionnelle. Il n'imita pas l'illustre musicien, heureusement pour l'art. Cependant il faut reconnaître que ni sa *Vérité*, ni sa *Cornélie*, ni même la figure savante et noble, d'une expression élevée et touchante, dans laquelle il a voulu personnifier *le jeune Tiberius Gracchus*, n'ont égalé la statue de Dampierre.

La fidèle épouse d'Ulysse s'est endormie au milieu de son travail nocturne, tenant encore à la main la bobine à moitié dévidée. L'attitude est d'une admirable souplesse, mais sans langueur. Les jambes sont légèrement croisées : la tête mal soutenue par le dossier trop court penche sur l'épaule. On voit que Pénélope a été vaincue par le sommeil qui l'a surprise. Les lignes sont pleines, robustes et cependant charmantes. Ce n'est ni la nymphe encore trop grêle, ni l'amazone. C'est bien la femme dans tout le développement de ses formes et l'épanouissement d'une beauté vraiment humaine, qui séduit, mais écarte toute pensée vulgaire.

Si l'on en croit Maxime Ducamp, ce serait la vue d'une servante d'auberge endormie de fatigue sur une chaise de paille qui aurait donné à l'artiste la première idée de son chef-d'œuvre. D'après une autre tradition, il s'agirait d'un modèle qui s'était

assoupi dans l'atelier de Paul Delaroche où travaillait alors le jeune Cavelier. La pose était heureuse; le maître en avait fait aussitôt un croquis et l'avait tendu à son élève en lui disant : « Tiens, voilà une statue toute faite, si tu veux[1]. » Quoi qu'il en soit, l'une ou l'autre anecdote montre d'une façon frappante comment l'artiste doit s'appuyer sur la réalité et comment cette réalité se transforme dans son âme et sous sa main.

Le voisinage de la *Pénélope* nous rend difficile pour les figures peintes qui décorent les murs de l'escalier, allégories assez froides de Gleyre et de Picot, où le second, en dépit du préjugé, nous paraît ici supérieur au peintre des *Illusions perdues*. Quelques autres figures de celui-ci ont été effacées à la suite de dispositions nouvelles. On a accusé Ingres d'avoir provoqué cette destruction, en n'acceptant qu'à cette condition l'offre de peindre les deux grands sujets de la salle des fêtes du château. Rien n'est moins prouvé que cette tradition, et, quelque fanatique que se soit montré en paroles l'ennemi à la fois instinctif et attitré de Rubens, il est difficile de croire qu'il eût traité si durement un confrère qui n'était pas, tant s'en faut, un adversaire de ses principes. D'ailleurs, nous aurons trop souvent à blâmer la conduite d'Ingres dans ses rapports avec le duc de Luynes, pour ne pas hésiter à lui attribuer des torts qui ne seraient pas complètement prouvés.

VII

Le duc de Luynes voulait que la salle des fêtes de sa demeure préférée fût une œuvre qui comptât dans l'art du dix-neuvième siècle, une œuvre où l'inspiration de l'antiquité et l'élégance pure de l'art gréco-romain s'alliassent aux conditions de la vie moderne et aux dispositions convenant à nos mœurs. Duban se mit avec ardeur à ce travail qui lui convenait si bien et qui, malgré des lacunes indépendantes de sa volonté, est resté un des modèles les plus parfaits de l'art de notre temps. Dans un ensemble largement conçu, chaque détail de ligne, chaque disposition de teinte fut étudiée et discutée (on le sent) avec amour. On ne manquerait pas d'artistes de talent pour sculpter les frises, pour peindre des sujets dans les caissons des plafonds ou dans les espaces laissés vides

[1] Le fait est rapporté par le peintre Jules Salles, dans ses *Considérations sur les beaux-arts en France*. Si l'on admet que les choses se sont passées ainsi, on doit admettre aussi qu'il s'est écoulé plusieurs années entre le projet et l'exécution. Il y avait longtemps que Cavelier avait quitté l'atelier de Paul Delaroche lorsqu'il acheva sa *Pénélope*.

par les sculptures. Mais à qui confier la décoration des deux grands murs? Le duc de Luynes osa penser à Ingres.

Ingres avait, enfin, à force de talent et de volonté, conquis une gloire qui n'était plus sérieusement contestée. Depuis 1835 il était directeur de l'Ecole de Rome [1]; ce grand artiste qui, dans son premier séjour en Italie, trouvait à peine à vivre en faisant des portraits au crayon qui seront un de ses meilleurs titres aux yeux de la postérité, pouvait choisir alors entre les commandes les plus importantes. Il avait refusé justement, en 1835, les peintures de la Madeleine que lui avait proposées M. Thiers, pendant son ministère. En 1838, il avait refusé également de peindre un tableau pour Versailles. C'est au mois de septembre 1839 que le duc de Luynes lui adressa, à Rome, une lettre pour le prier de décorer la grande salle de Dampierre. Ingres hésita d'abord : il n'aimait guère les commandes imposées. Cependant il disait en 1841 : « J'ai accepté de grands travaux, j'ai beaucoup accepté, mais cela a été si bien offert que je n'ai pas pu ne pas dire oui. » Il voulait parler du portrait du duc d'Orléans et des grands tableaux demandés par le duc de Luynes.

Tout était fait, d'ailleurs, pour le séduire dans l'offre du duc. Il allait avoir pour collaborateurs dans la décoration de la salle ses deux élèves préférés, le peintre Hippolyte Flandrin et le sculpteur Simart [2]. Il était libre de traiter deux sujets à son choix, sous la seule condition qu'ils fussent en rapport avec le caractère général de la pièce où devait dominer l'art antique. Ingres choisit l'*Age d'or* et l'*Age de fer*. Le duc de Luynes avait pensé que, selon ses habitudes, l'artiste, comme il l'avait fait pour l'*Apothéose d'Homère*, destiné d'abord à un plafond du Louvre (1827), exécuterait ses peintures dans son atelier et ferait ensuite coller la toile sur le mur. Contrairement à ces prévisions, Ingres déclara qu'il voulait peindre sur les murailles mêmes; or elles n'avaient pas été établies dans cette intention. De là la nécessité de démolir la maçonnerie existante et de rebâtir de fond en comble de nouveaux murs dans une construction déjà achevée, opération longue, coûteuse et difficile, mais indispensable si on voulait éviter toute chance de fissure. Le duc se soumit. Lorsque ce travail eut été achevé, il fallut encore reprendre, du moins en partie, la décoration déjà faite, qui avait été sérieusement altérée. La décoration terminée, Ingres ne la trouva pas de son goût : elle était trop claire, à son

[1] Il avait succédé à Horace Vernet.

[2] C'est avec raison qu'on a placé les médaillons de Flandrin et de Simart au-dessous de la figure d'Ingres, dans le monument qui lui a été élevé à l'Ecole des Beaux-Arts.

avis : « Ne craignez pas d'écraser ma peinture, disait-il avec plus de vanité que de raison, elle se défendra. » Le duc se soumit encore[1].

Cependant, on arrivait à l'année 1843, et Ingres n'avait pas commencé sa peinture; il se décida alors et bientôt il écrit à un de ses amis : « Enfin, ma composition de Dampierre est toute trouvée après un travail de trois mois! » Il s'agissait de *l'Age d'or*, sujet dont il s'occupa d'abord, et il décrit la composition qu'il a conçue. Nous reproduisons, après M. Delaborde, cette description dans sa naïveté familière. Aussi bien Ingres n'a-t-il apporté dans l'exécution que des changements de détail.

« Voici, écrit-il à M. Gilibert, voici le court programme que j'ai imaginé : un tas de beaux paresseux, car j'ai pris hardiment l'âge d'or comme les anciens poètes l'ont imaginé. Les hommes de cette génération n'ont pas connu la vieillesse, ils vécurent longtemps, toujours beaux et jeunes; donc, point de vieillards. Ils étaient bons, justes et s'aimaient; ils n'avaient d'autre nourriture que des fruits, l'eau des fontaines et le lait; ils vivaient ainsi. En mourant, ils s'endormaient et devenaient de bons génies qui avaient soin des hommes. Astrée, la Justice, les visitait souvent et ils l'aimaient. Saturne, dans le ciel, contemplait leur bonheur.

« Mais, pour mettre toutes ces bonnes gens en scène, il me fallait un petit brin d'action. Je l'ai trouvé dans un sentiment religieux. Tous réunis dans un préau élevé sur lequel sont une treille et des arbres chargés de fruits, ils ont érigé là un autel de gazon. Un homme, acolyté (*sic*) d'un jeune garçon et d'une jeune fille, élève une noble action de grâce, tandis que les enfants portent dans leurs mains, l'un des fruits, l'autre une coupe de lait.

« Derrière ce prêtre s'agite une danse religieuse, exécutée par des jeunes filles et un garçon maladroit qui joue de la flûte, et qui est ramené à la mesure par la jeune fille qui conduit la danse en frappant des mains. En descendant sont échelonnées beaucoup de figures, amants heureux, familles heureuses, avec leurs enfants groupées autour d'un bassin de cristal qu'alimente une source sortant de dessous l'autel. » Ajoutons qu'à gauche de la composition, un groupe d'hommes et de femmes dans l'éclat de la jeunesse entourent la déesse Astrée, qui vient se mêler familièrement aux mortels.

Le sujet et la composition étaient donc décidés, mais bientôt se manifestent d'autres hésitations relativement à l'exécution. Ingres,

[1] Nous avons cru devoir insister sur cet épisode de la vie d'Ingres, en nous servant du livre de M. Delaborde et de Charles Blanc sur Ingres, et surtout de la notice de M. Huillard-Bréholles sur le duc de Luynes.

puisqu'il est résolu à peindre directement sur mur, songe d'abord, suivant la tradition des grands siècles qui lui sont chers, à employer le procédé de la fresque. Mais, esprit capricieux au fond, malgré l'intransigeance de ses principes et la rigueur de son enseignement, il répugnait à avoir toujours auprès de lui le maçon chargé de placer l'enduit frais [1] que le peintre doit couvrir à mesure. De plus, il aurait fallu que la composition fût parfaitement arrêtée d'avance pour être décalquée sur le mur, la fresque ne permettant que très difficilement les « repentirs », et les retouches avec elle étant toujours dangereuses. Il y renonça et s'en tint à la peinture à l'huile, qui permettait le travail solitaire et les modifications indéfinies. Il semble cependant qu'il ait regretté plus tard de n'avoir pas suivi sa première idée. Causant un jour avec son élève Amaury-Duval, celui-ci lui disait : « L'inconvénient du « limousin » n'est pas aussi grand que vous croyez. On peut, d'ailleurs, apprendre à placer soi-même son enduit. Ainsi, j'ai peint à fresque toute la décoration de l'église Saint-Germain en Laye. — Ah! vous avez peint à fresque », dit Ingres d'un air qui dissimulait mal sa mauvaise humeur, et il laissa tomber la conversation.

Quoi qu'il en soit, Ingres semble s'être, à cette date, enthousiasmé pour son entreprise. Il met en réquisition, comme il en avait l'habitude, quelques-uns de ses élèves; ceux-ci savent qu'il faut s'armer de patience pour vivre en contact avec une autorité à la fois despotique et variable, qui fait souvent recommencer ce qu'elle a ordonné avec le plus d'assurance et de netteté. Cependant ils sont toujours heureux de travailler sous un pareil maître, même lorsqu'ils ont déjà acquis une notoriété personnelle. Un paysagiste de haut style, dont on regrette de ne rien voir au Louvre, P. Desgoffes [2], doit l'aider pour le fond de son tableau de *l'Age d'or*. Le 2 novembre 1844, Ingres écrit à son ami Marcotte : « Non seulement, je peins le jour, mais je ne fais qu'exécuter ce que toute la nuit j'ai résolu par la pensée. Continuellement, une figure, un groupe est devant moi, comme un fantôme, me disant : Fais-moi comme ceci; fais-moi comme cela. » Quelle ardeur! quelle convic-

[1] Est-il besoin de rappeler que c'est de là que vient le nom de ce genre de peinture *a fresco,* à frais?

[2] P. Desgoffes vaut bien d'Aligny, qui est représenté, avec raison d'ailleurs, dans notre Musée national, par quelques toiles. Sans doute, la place commence à être mesurée au Louvre. Mais ne pourrait-on pas, à une des toiles d'Aligny, substituer une toile de Desgoffes. On n'aurait qu'à faire un échange avec le musée de Montauban, qui contient plusieurs paysages remarquables du collaborateur d'Ingres à Dampierre.

tion! Songez que Ingres a dépassé la soixantaine. Trouverait-on beaucoup d'artistes qui, en pleine jeunesse, aient eu plus de passion et de volonté?

En 1846, il ne semble pas que le peintre se soit encore refroidi pour son œuvre. Il écrit à la date du 4 juin : « Depuis mon retour (à Dampierre), j'ai peint avec Desgoffes ce grand ciel, cette grande montagne et tout ce préau. » Il dit aussi que « son fidèle Pichon [1] est arrivé pour peindre le fond d'architecture de *l'Age de fer*, d'après les dessins de Duban.

Cependant, quelques mois plus tard, Ingres ne vient plus que de rares semaines à Dampierre, et cela pour modifier ou effacer ce qui était à peu près terminé, au lieu d'achever ce qui était incomplet. Se sentant dans son tort, il donne de plus en plus cours à son irritable humeur; il cherche à rejeter la faute sur autrui. Il trouve que le duc de Luynes n'avait pas témoigné une admiration assez enthousiaste des esquisses présentées et du travail commencé. Lui, toujours si jaloux de la liberté de son travail, en arriva à blâmer la patience courtoise de son hôte. « M. de Luynes aurait dû sentir que les artistes sont, à ce sujet, comme les femmes, et ne se plaignent pas d'être un peu violentés. » Il faut croire, cependant, connaissant le caractère de l'artiste, que le duc aurait été assez mal accueilli, s'il avait agi autrement qu'il ne l'a fait.

Des susceptibilités plus puériles et plus chimériques encore auraient agi, dit-on, sur cette âme impressionnable. Ingres se trouve atteint dans sa dignité. Ce ne sont pas toujours les voitures personnelles du duc qui viennent le chercher, on se contente de lui envoyer une voiture de louage. Or, le duc de Luynes, tout en vivant en grand seigneur et de la manière la plus large, réservait une trop grande part de sa fortune à l'art, à la science et au bien, pour avoir un train d'écurie capable de suffire toujours à la généreuse hospitalité qu'il exerçait à l'égard de sa nombreuse famille et de ses amis. Le peintre n'avait pas été différemment traité que ces amis et cette famille. Autre grief : Ingres avait d'abord reçu gratuitement, pendant ses séjours à Dampierre, les fruits et les légumes du château; puis, par dignité encore, il voulut les payer, et Mme Ingres trouva alors qu'on les payait trop cher. Nous ne rappellerions pas ces commérages si nous ne les rencontrions dans un ouvrage agréable, mais d'une tenue presque académique et d'un caractère presque officiel : la *Notice* de Huillard-Bréholles. Ajoutons que ces anecdotes paraissent tout à fait vraisemblables, et,

[1] L'auteur des peintures de la chapelle de Saint-Charles Borromée, à Saint-Sulpice, et de la chapelle Sainte-Geneviève, à Saint-Eustache.

d'ailleurs, ces enfantillages ne peuvent sérieusement diminuer l'estime que mérite le caractère d'Ingres, et surtout celui de son admirable femme, Marie-Madeleine Chapelle. Par une générosité rare, elle était venue à Rome partager volontairement la misère de l'artiste alors méconnu. C'est elle qui, grâce à des prodiges d'activité et d'économie, lui avait permis de réserver le meilleur de son temps pour les grandes compositions qui devaient lui donner la gloire. Comment s'étonner qu'elle eût conservé en partie les habitudes contractées pendant cette période héroïque? Ne doit-on pas être indulgent pour le soldat qui garde jusqu'à la fin quelque chose des manières qu'il tient de sa vie de courage et de sacrifice?

Il fallait cependant en finir d'une manière quelconque. Le 4 juin 1849, un acte passé devant Mᵉ Thiac, notaire à Paris, entre Ingres et le duc de Luynes, confère à Ingres le droit de résilier le contrat primitif, si, par des motifs dont il sera le seul juge, il croyait devoir renoncer à ce travail avant l'achèvement des deux peintures ou de l'une d'elles. Le duc, malgré de si justes sujets de plaintes, laissait encore à l'artiste sa pleine indépendance et la faculté même de se soustraire à des engagements si sérieusement pris. Un procédé si délicat aurait dû provoquer des réflexions et des regrets. Mais Ingres était « butté »; quelques mois plus tard, il perdait sa femme, et cette perte le mettait dans un véritable désespoir qui parut troubler sa raison. Bref, par un nouvel acte notarié du 7 mars 1850, il est stipulé que les travaux du peintre ne seront pas continués, que le duc se réserve le droit, soit de les détruire, soit de les faire continuer par qui bon lui semblera et qu'Ingres se déclare satisfait des 20 000 francs qui lui sont alloués. Il y avait près de dix ans qu'Ingres avait accepté les propositions du duc; il y en avait onze qu'elles avaient été faites! onze ans, par conséquent, que le duc de Luynes attendait, et cela en pure perte!

On peut affirmer que tous les torts étaient du côté du peintre dans l'ensemble comme dans le détail. Plus de 400 000 francs avaient été employés pour la mise en état de cette pièce inachevée par la faute de celui qui avait été la cause d'une bonne partie de ces dépenses. Mais ce n'était pas là ce qui causait le plus de tristesse et de désappointement au duc de Luynes : il voyait s'évanouir le rêve qu'il avait formé et poursuivi depuis si longtemps. C'était pour cette âme d'artiste une cruelle alternative que de se demander s'il renoncerait définitivement au projet qui lui tenait tant au cœur, ou s'il détruirait l'œuvre incomplète qui lui rappellerait sans cesse de si fâcheux souvenirs. Anéantir, quelle qu'elle fût, une peinture signée d'un nom célèbre lui paraissait un acte de vandalisme inaccep-

table. Il songea alors à détacher la peinture du mur et à la faire transporter sur toile pour l'offrir à quelque musée. Malheureusement, dit M. Huillard, le peu d'épaisseur de la préparation et de la peinture elle-même opposa un obstacle qui fut déclaré insurmontable par les gens spéciaux. Le mal était donc irréparable. Le duc de Luynes se décida à faire couvrir l'*Age d'or* d'un magnifique rideau de velours violet pour que l'harmonie de la salle ne fût pas détruite. On le tire devant les visiteurs.

Ingres semble avoir eu, sinon des remords, au moins quelques inquiétudes à propos de l'*Age d'or* qui aurait pu être une de ses œuvres maîtresses, en tous cas la plus considérable. Vingt ans plus tard, il reprit le sujet dans un tableau de chevalet de petite dimension qui présente peu de changements avec la composition primitive. Ce tableau est signé : *J. Ingres*, *pint. MDCCCLXII*, *ætatis LXXXII.* C'est une œuvre intéressante, ne fût-ce que par l'âge du peintre. Mais il y a beaucoup trop de personnages pour un espace aussi resserré, et c'était une entreprise hasardée, pour un octogénaire, dont la vue n'avait plus la même netteté, de peindre justement des figures plus petites que dans aucune autre de ses toiles [1].

Il faut regretter qu'Ingres ne s'en soit pas tenu à son premier projet : la fresque. Le travail, devant être plus rapidement fait, aurait été terminé. Il est singulier, il est illogique, que cet admirateur passionné, exclusif, des grands Italiens de la Renaissance, n'ait jamais eu recours au procédé qu'ils choisirent pour leurs travaux les plus importants. L'emploi de la fresque aurait ouvert peut-être à l'artiste des voies nouvelles. Car, il ne faut pas s'y tromper, l'exécution d'Ingres n'a rien de pénible; s'il mettait du temps à achever une œuvre, c'était par conscience d'artiste; il pouvait abandonner ou refaire ce qu'il avait déjà fait, mais jamais l'exécution du morceau n'était traînante ou incertaine. Il aurait pris dans l'usage de la fresque, qui convenait si parfaitement à sa manière de voir la nature et de comprendre le beau, une hardiesse et une fierté de lignes supérieures. Il n'est pas jusqu'à sa suppression systématique du reflet [2] qui n'eût été un élément favorable. C'est ce que permet de conjecturer la vue de la peinture murale de Dampierre. Malgré les disparates et les lacunes, malgré des incorrections évidentes, qui ne sont, il est vrai, que des correc-

[1] On voit aussi au musée de Montauban trois dessins différents à la mine de plomb et à la plume, qui remontent au temps où il préparait son travail pour Dampierre.

[2] « Le reflet, dit-il, est indigne de la peinture d'histoire. » C'est là un de ces aphorismes aggressifs et pontifiants dont Ingre sa été trop coutumier.

tions inachevées, malgré les préventions que l'esprit garde contre l'œuvre à cause de la conduite de l'artiste, lorsque se lève le rideau qui la couvre, on se sent transporté dans un monde supérieur; on songe involontairement à l'*Ecole d'Athènes*. On y trouve à la fois la « naïveté » et la force sereine des grandes époques.

Sur le mur qui fait face, où devait être représenté l'*Age de fer*, on a disposé une des plus riches et des plus belles panoplies que l'on puisse voir, et cependant elle ne contient plus aujourd'hui sa pièce la plus rare, une épée de tournoi, qui aurait appartenu au dernier roi maure de Grenade, Boabdil, ou à son fils Yousouf, avec la devise : « Il n'y a de victoire qu'en Dieu. » Le duc l'a donnée à la Bibliothèque nationale avec une collection d'antiquités justement célèbre [1].

Telle qu'elle est, cette salle des fêtes est une des plus belles qu'on puisse rencontrer en aucun palais. Dans un caractère tout différent, elle est comparable au « hall » de Ferrières, qui est loin cependant d'avoir la même harmonie. Hippolyte Flandrin, le peintre de Saint-Vincent de Paul et de Saint-Germain des Prés, peignant à Dampierre des figures mythologiques, fait penser au peintre de *Saint Bruno*, peignant les *Muses* pour l'hôtel Lambert. Les motifs de paysages de son frère, Paul Flandrin, sont dignes de recevoir de pareils hôtes. Mais la plus large part a été faite à la sculpture; Simart y a exécuté, de 1841 à 1843, quatre frises et dix bas-reliefs ovales à fond concave, dont les moulages sont au musée de Troyes, en bonne compagnie du reste; car Troyes est la patrie de Girardon. Sur les frises sont représentés les sujets suivants : d'un côté, *les Moissons* et *les Vendanges*, rappelant l'âge d'or; de l'autre, pour rappeler l'âge de fer, *les Malheurs de la guerre* et *une Ville prise d'assaut* [2]. Cette *Ville prise d'assaut* est pleine d'action, tout en conservant la pureté de lignes qui convient à la sculpture, surtout lorsqu'elle s'inspire de l'antique. C'est une des œuvres les plus vivantes et les plus originales de Simart. On n'en dira pas autant des dix bas-reliefs, qui sont loin cependant d'être sans mérite et sont traités avec la discrétion qui convient à leur rôle, le sculpteur ayant fait pour cela des sacrifices dont il faut lui savoir

[1] On conservait aussi à Dampierre, il y a quelques années, une pièce d'une valeur rare : c'était une broderie de style indien faite par les dames portugaises de Malaisie pour le célèbre don Hurtado de Mendoza. Nous ne savons si elle y est encore.

[2] Puvis de Chavannes ne connaissait sans doute pas ces frises, lorsqu'il exécuta ses deux cartons : *la Paix* et *la Guerre*, qui assurèrent sa réputation. Il y a cependant entre ces œuvres une certaine analogie; et la comparaison mérite d'être faite.

gré; ils représentent [1] : 1° Chromis, Mnasylus et Eglé surprenant et enchaînant Silène (Virgile, églogue VI); 2° Oreste poursuivi par deux furies; 3° Cybèle; 4° Thésée et le Minotaure; 5° Vulcain, après avoir créé Pandore, lui mettant une couronne sur la tête, pendant que Minerve lui attache un collier; 6° Saturne et Janus; 7° les trois Parques venant chercher Cérès dans l'antre de l'Elæus et la décidant à rendre la fécondité à la terre [2]; 8° Vénus marine, Hippocampe et Amour; 9° Triptolème, monté sur le char ailé de Cérès, accompagné de Cérès elle-même et d'Eniautos (l'année) sous la figure d'un vieillard [3]; 10° Vulcain, ayant à ses côtés deux cyclopes et rêvant au bouclier d'Achille, dont la masse forgée est devant lui, et qu'il se prépare à décorer [4].

C'est aussi à Simart que le duc de Luynes a demandé la reconstitution de l'Athéna de Phidias, au Parthénon. On sait que cette statue était chryséléphantine, c'est-à-dire composée d'or et d'ivoire, l'ivoire pour les chairs, l'or pour le costume et les accessoires. C'était là un procédé d'une richesse inouïe, puisque l'on traitait des œuvres monumentales comme des objets de bijouterie ou d'orfévrerie [5]. Le duc de Luynes tenta de nous rendre quelque chose de cet admirable luxe artistique. La *Minerve* de Dampierre n'a pas, bien entendu, les dimensions de celle de Phidias, qui était colossale; mais, réduite au quart, elle n'en a pas moins près de 3 mètres de haut et a déjà le caractère monumental de la statue originale.

Simart, guidé par le duc de Luynes, s'est scrupuleusement conformé aux renseignements soit écrits, soit figurés, ceux du moins que l'on connaissait alors, tels que la description de Pausanias ou la célèbre intaille d'Aspasios (musée de Vienne). Malheureusement ces renseignements avaient bien des lacunes et laissaient subsister bien des incertitudes. La question fut discutée alors par les archéologues; depuis, elle a été à peu près résolue grâce aux découvertes faites à Athènes en 1859 et en 1880 de deux statuettes qui sont les répliques du chef-d'œuvre de Phidias [6]. Ces statuettes ont

[1] La plupart de ces bas-reliefs reproduisent des motifs antiques ou, du moins, s'en inspirent. Les nos 2, 3, 8 et 9 imitent des intailles ou des camées; les nos 4 et 5, des peintures de vase.

[2] Pausanias, *Itinéraire en Grèce*, l. VIII, ch. XLII. Il s'agit du mont Elæus en Arcadie.

[3] Le mot grec « eniautos » est masculin.

[4] Nous donnons cette liste d'après le catalogue du musée de Troyes, d'après le livre de Eyriès sur Simart, et d'après un article de M. Léon Lagrange dans la *Gazette des Beaux-Arts*, année 1863.

[5] L'or de la statue pesait 1152 kilos, soit une valeur de 3 millions et demi de francs.

[6] Sur cette question, au sujet de laquelle les découvertes de 1859 et 1880

montré que la disposition adoptée par Simart n'était pas exacte de tout point. Ainsi le serpent doit être placé du même côté que le bouclier et non à droite. Mais dire que cette restauration n'a plus de valeur, c'est aller trop loin, puisque, malgré les découvertes postérieures, la discussion dure encore sur certains points et que, sur bon nombre d'autres, les conjectures du duc de Luynes et de Simart ont été confirmées.

La *Minerve* parut à l'Exposition universelle de 1855 [1]. Elle y eut un grand succès d'art autant que de curiosité et mérita une médaille de première classe. C'était alors quelque chose de nouveau pour le public qui, depuis, a vu passer sous ses yeux plus d'un exemple de cette polychromie sculpturale.

Nous saisissons avec empressement l'occasion de transcrire la description qu'en fit alors Théophile Gautier. Car nul écrivain peut-être n'a su mieux évoquer la forme et la couleur :

« La tête de la statue, au profil ferme et sévère, a bien l'expression de sérénité froide et de virginité dédaigneuse qui convient à la plus chaste des divinités de l'Olympe ; une pierre d'azurite enchâssée dans sa prunelle rappelle l'épithète de *glaucopis* qu'Homère ne manque jamais d'appliquer à Pallas-Athéné et donne à son regard une lueur étrange : on dirait un œil vivant qui regarde à travers un masque. Nous aimons assez cette bizarrerie inquiétante. Des boucles d'oreilles d'or et des pierres bleues accompagnent les joues pâles de la déesse. Les bras, taillés d'une seule pièce dans deux énormes défenses d'ivoire fossile, sont d'une rare beauté ; la transparence éburnéenne, traversée de veines bleuâtres et de blancheurs rosées, joue la chair à faire illusion : on croirait voir la vie courir sous cette belle substance si polie, d'un grain si fin qui imite le derme délicat d'une jeune femme. Les pieds sont purs de forme, comme des pieds qui n'ont jamais foulé que l'azur du ciel ou la neige étincelante de l'Olympe. La tunique d'un or pâle semblable à cet électron [2], si célèbre dans l'antiquité, descend à plis simples et graves et fait le plus heureux contraste avec les teintes blanches de l'ivoire. Les bas-reliefs du bouclier et ses sandales ont bien le caractère hellénique, et le serpent d'Erechthée déroule d'une façon

ont fait encore couler bien des flots d'encre, voir les indications données par S. Reinach, *Manuel de philologie classique*, 1re partie, p. 72 et 2e partie, p. 96, par Maxime Collignon, *Mythologie figurée de la Grèce*, p. 68, etc., etc.

[1] Simart avait commencé ses études pour la *Minerve* en 1846 ; la statue n'était pas encore complètement terminée pour le détail au moment où elle fut exposée.

[2] Alliage d'or et d'argent qui rappelait la couleur de l'ambre jaune, d'où son nom *électron* signifiant primitivement ambre jaune.

pittoresque ses écailles d'or vert. La victoire que Minerve tient dans sa main et qui fait palpiter éperdument ses frissonnantes ailes d'or est la plus délicieuse statuette chryséléphantine qu'on puisse rêver. »

Ces éloges sont en grande partie mérités. Cependant l'ensemble a quelque chose de froid et même de sec; on n'y sent pas l'enthousiasme et l'activité intérieure. Ce n'est pas la déesse qui règne sur l'intelligence et soumet la matière domptée à ses lois, celle qui inspire les poètes, les artistes et les savants, qui conduit la main des ouvriers industrieux, qui préside aux conseils des généraux, tandis que Mars n'est que le dieu du carnage sur le champ de bataille.

Simart apporte plus de sentiment de la vie dans les bas-reliefs du piédestal : *Bacchus soutenu par Cérès s'avance vers le dieu Mars; Apollon et Diane félicitent Vulcain;* et surtout *la Naissance de Pandore*, œuvre d'une délicatesse et d'une simplicité exquises, d'inspiration grecque, sans doute, mais avec un caractère moderne et personnel. L'artiste n'a jamais fait mieux.

Ne quittons pas cette grande salle sans signaler une copie en bronze du fameux *Mercure* de Naples, provenant d'Herculanum, des échantillons des plus anciennes porcelaines françaises, provenant de la fabrique de Vincennes [1], qui précéda celle de Sèvres; le portrait de la duchesse de Luynes et de ses deux enfants [2], une des œuvres les plus remarquées et les plus complètes de Cabanel, et enfin des rideaux en soie broché, fabriqués à Lyon par M. Yémenes (et qui ont été payés, dit-on, 70 000 francs). Les modèles en ont été brisés, ce sont des œuvres uniques.

VIII

Passons rapidement sur les autres pièces. La salle à manger est toute couverte de magnifiques boiseries provenant d'un château du midi de la France; on y voit un buste de Louis XV, par Lemoine; un cartel donné par Louis XIV; le portrait du Bullion financier, par Philippe de Champagne; et un *Gaston d'Orléans*, attribué à Van Dyck [3]. Un premier salon est décoré d'admirables panneaux

[1] La fabrique de Vincennes fut fondée en 1740; celle de Sèvres, en 1766.

[2] Il s'agit de la duchesse veuve du fils de l'archéologue tué à Loigny, le 1er décembre 1870.

[3] Nous ne savons ce que sont devenues les peintures d'Adrien Guignet, un romantique, imitateur de Salvator Rosa, mort trop jeune pour avoir conquis la réputation qu'il méritait. Si l'on en juge par les lithographies

sculptés en plein bois, comme les portes de la chapelle de Versailles, et dorés; ils représentent quatre scènes cynégétiques : *le Départ*, *l'Action*, *le Retour*, *la Fin de la chasse*; au-dessus de ces sculptures et engagés dans la boiserie, des portraits de famille, entre autres Jeanne-Marie-Thérèse Colbert, duchesse de Chevreuse, et Mlle de Berghes [1].

D'autres portraits, bustes ou peintures représentant des personnages de la famille de Luynes ou de la maison royale, sont distribués dans le reste du château : Henriette d'Angleterre, Anne d'Autriche, Marie de Rohan-Montbazon, duchesse de Chevreuse, le cardinal de Luynes, la comtesse d'Egmont-Pignatelli par Roslin [2], la duchesse de Nemours, princesse de Neufchâtel, œuvre remarquable parmi celles de Rigaud, par l'étude serrée du modèle représenté dans un âge déjà avancé, etc. Mais ces portraits, qu'ils soient de Rigaud, de Largillière ou de Nattier, ne nous apprennent rien de nouveau. Il n'en est pas de même du portrait en pied du connétable de Luynes. Les œuvres de cette importance sont rares dans notre école, pour les premières années du dix-septième siècle [3]. C'est une peinture consciencieuse, sans froideur, et ayant un caractère de sincérité naïve qui la distingue des toiles que nous venons de citer. Elle ne peut être de Vouet ni de Philippe de Champagne. Sans parler du style, le premier était encore à Rome, et le second n'avait que dix-huit ans lorsque le duc de Luynes mourut. Elle pourrait être des Lenain, on l'a attribuée à Demoustier; mais il est bien difficile de vérifier cette attribution.

qui en ont été faites, le *Festin de Balthazar* et l'*Attila*, qu'il avait exécutés pour Dampierre, sont des compositions très importantes, remarquables par le mouvement et les effets lumineux.

[1] Honorine de Berghes de Montigny épousa le quatrième fils de Marie-Thérèse Colbert. Son mari s'attacha au service de la Bavière et porta le nom de comte de Wertingen.

[2] Jeanne-Sophie-Elisabeth-Louise-Armande-Septimanie de Richelieu, fille du maréchal, née en 1740, épousa en 1756 Casimir, comte d'Egmont-Pignatelli et mourut en 1773. Elle était la belle-sœur de la duchesse de Luynes. Ce fut une des femmes les plus séduisantes et les plus spirituelles de son temps. Elle entretint, ainsi que Mme de Mesmes, Mme de Luxembourg et quelques autres, une correspondance avec le roi de Suède, Gustave III, qui l'avait connue lors de son passage à Paris et désirait être tenu au courant des choses de France. On comprend donc que son portrait ait été fait par Roslin, peintre suédois d'origine, et qui était un des artistes favoris du roi de Suède. (Voy. Geffroy, *Gustave III et la cour de France*.)

[3] Ces artistes français du commencement du dix-septième siècle, tantôt consciencieux, solides et naïfs comme les Lenain, tantôt brillants improvisateurs comme Vouet, sont trop peu appréciés; il est vrai que beaucoup de leurs œuvres, surtout leurs peintures décoratives, ont disparu.

Où trouver, pour la comparaison, d'autres œuvres analogues de cet artiste dont on ne connaît bien que les dessins ou les pastels?

IX

Nous voici donc ramenés au fondateur de la puissance de la famille et au temps de Louis XIII. Le duc Honoré de Luynes a voulu témoigner d'une façon magnifique sa reconnaissance au prince qui avait fait la grandeur de sa maison. Il lui a consacré une sorte de sanctuaire. Au milieu d'une salle, dont le plancher est couvert d'un tapis d'Aubusson, et dont le plafond est formé de feuilles d'or battues et gaufrées, se détachant sur des tentures de velours violet, plaquées de grandes fleurs de lys d'argent, apparaît la statue d'argent de Louis XIII par Rude[1].

Rude finissait le *Baptême du Christ*, destiné à l'église de la Madeleine, lorsque le duc de Luynes vint lui demander de faire cette statue de Louis XIII, qui devrait être représenté vers l'âge de dix-sept ans, au moment où se prépare la révolution qui va renverser Concini. Le duc voulait une œuvre dans le genre de l'*Henri IV enfant* de Bosio[2]. On sait quel était le désintéressement de Rude et sa passion pour son art. Quelque honorable que fût la proposition, peu s'en fallut qu'il ne la déclinât. En effet, malgré le succès qu'avait eu son *Maréchal de Saxe* auprès du public, il n'avait pas été convaincu du mérite de son œuvre. Comme le peintre David, et cette opinion est plus justifiée pour un sculpteur, il pensait qu'il n'était pas fait pour reproduire « des bottes et des décorations ». Il ne refusa pas cependant positivement; et, ayant fait quelques recherches, il eut occasion de voir, dans le *Manège royal* de Pluvinel[3], une planche représentant le jeune Louis XIII, la cravache à la main, prenant une leçon d'équitation. Il comprit tout ce que cette figure pouvait contenir d'élégance, tout ce que pouvait donner le costume de ce temps, dont les dispositions restaient toujours nobles et simples, malgré la richesse et la variété du détail. Il était gagné. Quelque vive et puissante que fût l'imagination de Rude, quelque habile que fût sa main, il ne faut pas croire qu'il se crût pour cela dispensé d'un travail

[1] Nous résumons ici les renseignements donnés par M. Fourcaud.

[2] Les jeunes princes ont en général inspiré heureusement les sculpteurs, comme le montrent, avec le *Louis XIII* et le *Henri IV*, le *Prince impérial* par Carpeaux, le *Louis XIV* de Simon Guillain, dans l'ancien monument du pont au Change (aujourd'hui au Louvre).

[3] Paris, 1623, in-folio.

attentif et de longues recherches. Ses meilleures œuvres sont à la fois puissamment conçues et consciencieusement étudiées : c'est pour cela qu'elles ne vieilliront pas. On sent de plus que, jusqu'au moment où il les a jugées terminées, elles l'ont intéressé comme le premier jour. Rude reprit vingt fois l'attitude de son jeune *Louis XIII*. Lorsque l'œuvre, achevée dans son ensemble, eut été coulée par Richard dans les ateliers de Eck et Durand, il présida avec le plus grand soin au travail de la ciselure. Le duc fut aussi satisfait qu'il devait l'être, et le témoigna d'une manière digne de lui. Au lieu des 6000 francs convenus, il fit accepter à l'artiste une somme de 10 000 francs. Les frais de métal et de fonte sont évalués à 40 000 francs, sans compter le piédestal qui en a coûté 15 000.

Cette statue n'avait pas paru au Salon et n'avait pas quitté Dampierre, lorsque le duc consentit à la prêter pour l'exposition faite au profit des Alsaciens-Lorrains en 1876.

Au milieu de tant de merveilles appartenant à toutes les grandes époques de l'art, le *Louis XIII* de Rude fut une des œuvres les plus remarquées. On admirait non moins l'œuvre elle-même que la variété d'inspiration de l'artiste. Ainsi donc, ce sculpteur, qui s'inspirait de l'antiquité dans le *Mercure rattachant ses talonnières*, ou qui, plein de fougue et d'exubérance, faisait, comme Puget, vibrer la pierre dans son bas-relief de l'Arc de triomphe, savait, avec une égale supériorité, rendre l'élégance fière d'un jeune prince du dix-septième siècle; il savait être mesuré et contenu, et cela avec une aisance parfaite, sans qu'on sentît l'effort, sans que l'œuvre eût rien de froid ou d'apprêté. Tout était simple et calme, sobre, et avec cela la figure était expressive et individuelle. Les ciselures si fines, si délicates, si variées, valaient beaucoup par elles-mêmes et rendaient les nombreux détails d'un costume royal du temps, sans que la ligne générale perdît rien de sa netteté et de son harmonie. Le *Louis XIII* fut classé avec raison parmi les chefs-d'œuvre de la sculpture au dix-neuvième siècle.

Dans la salle du *Louis XIII* se trouve un surtout de table de Froment-Meurice, digne d'un pareil voisinage. Plus loin, une vitrine contient plusieurs lames emmanchées dans des poignées de jade ou d'ivoire, ornées de pierres précieuses. Elles ont été forgées par le duc de Luynes lui-même et sont venues à l'appui de ses expériences métallurgiques. Ce travail du fer avait été fort en honneur dans la noblesse du dix-huitième siècle. Les rois eux-mêmes ne l'avaient pas dédaigné, comme le montre l'exemple de Louis XVI et de Stanislas Leczinski.

avec les puissances du Nord. Une mesure plus sérieuse fut prise par le cabinet de Berlin, l'ouverture tacite des ports au commerce anglais, c'était une infraction grave au traité avec la France; la guerre devenait inévitable et l'envoi à Paris du général de Knobelsdorf, porteur d'une lettre à l'empereur pleine de plaintes et de récriminations, ne pouvait que la précipiter.

C'est à ce moment que George Jackson est envoyé de nouveau en Allemagne. Il arrive le 30 septembre 1806 à Hambourg, sans titre officiel [1], muni simplement de lettres l'accréditant auprès du comte d'Haugwitz, ministre des affaires étrangères, lettres dont il ne devait faire usage que dans des circonstances graves. Ses instructions étaient de voir, d'observer et de rendre à son gouvernement un compte exact de ce qu'il pourrait recueillir. Un crédit considérable lui était ouvert sur un banquier de Londres; il était autorisé à envoyer ses dépêches par des exprès, et si les circonstances devenaient plus critiques, à noliser même un bâtiment pour les faire parvenir plus promptement.

C'était là assurément une confiance bien grande en un jeune homme ayant alors à peine vingt et un ans. Mais les événements avaient mûri son intelligence; il parlait parfaitement l'allemand et le français; dans sa précédente résidence à Berlin, il avait montré des qualités réelles, on était donc en droit d'attendre de lui d'utiles services. L'Angleterre envoyait en même temps, comme ministre à Berlin, lord Morpeth [2], nommé par l'influence du duc de Devonshire dont il venait d'épouser la fille aînée. Je ne suis guère initié aux secrets de la diplomatie, mais il est difficile de ne pas remarquer combien la position de Jackson, qui avait ordre de n'avoir avec le ministre aucun rapport officiel, et surtout d'envoyer ses dépêches en dehors de lui, — c'est ainsi que Fox l'avait réglé peu de jours avant sa mort, — était difficile. Le baron Jacobi arrivait, de son côté, à Londres, porteur pour le roi d'Angleterre d'une lettre de Frédéric-Guillaume, où il exprimait sa joie d'entrer de nouveau en relations avec lui, et où il le suppliait d'aider par ses subsides et par ses soldats au succès d'une lutte qu'il n'était plus possible d'éviter.

L'armée prussienne comptait environ 150 000 hommes sous les ordres du duc de Brunswick, dont la conduite avait été si faible et si équivoque en 1792. « J'ai trouvé ce prince tout à fait au dessous de sa tâche, écrit Gentz, qui le vit quelques jours avant le début des hostilités. Il y avait dans toute sa manière d'être,

[1] Il reçut une commission de secrétaire d'ambassade en 1807 seulement.
[2] Depuis comte de Carlisle et père de lord Morpeth, qui a siégé dans plusieurs cabinets whigs.

dans sa contenance, dans ses regards, dans ses gestes, dans son langage quelque chose de mal assuré, de louche, d'impuissant, une agitation qui n'annonçait rien moins que la conscience de ses forces, un genre de politesse qui semblait demander pardon d'avance des revers qu'il prévoyait. »

On sait le reste. Après un premier combat à Saalfeld, où le prince Louis se fit glorieusement tuer pour réparer l'erreur commise en traversant la Saale, malgré les ordres qu'il avait reçus, l'armée prussienne est mise, le 14 octobre, à Iéna, en complète déroute. Plus de 20 000 soldats restent sur le champ de bataille; de nombreux généraux sont tués; le duc de Brunswick, le vieux maréchal de Möllendorf, gravement blessés. Le roi, les princes Guillaume et Henry, qui ne s'étaient guère épargnés, reçoivent de légères blessures.

Le désastre était immense; il paraissait irréparable. Les rats, qu'on me permette cette expression familière, abandonnent rapidement le navire en perdition. L'électeur de Saxe cherche à faire sa paix en entrant dans la Confédération du Rhin. Le duc de Brunswick, de son lit de souffrance qui allait bientôt après devenir son lit de mort[1], envoie le baron de Munckhausen porteur de propositions semblables. Le grand-duc de Saxe-Weimar s'empresse de rappeler ses troupes (il avait à l'armée un seul bataillon) sur la promesse de l'empereur, dit-il à Jackson, de lui conserver ses Etats. Le prince Paul de Wurtemberg, que nous avons connu si longtemps à Paris, veut fuir en Angleterre. Les généraux ne savaient que s'accuser avec violence; plusieurs avaient donné sur le champ de bataille l'exemple de l'impéritie et de la désertion. Kalkreuth demandait son congé immédiat, en disant qu'il ne voulait plus porter l'uniforme prussien[2]. Le général Pfuhl entrait au service de la Russie et, ajoute avec amertume Jackson : « Je crois en vérité qu'il est des officiers qui prendraient volontiers place dans les rangs français. »

Les diplomates ne montraient guère plus d'énergie que les princes ou les généraux. Lord Morpeth, qui avait évité à grand'peine d'être fait prisonnier, retourne précipitamment à Londres. M. d'Alopeus et le comte Stackelberg, envoyés russes, avaient disparu, et dans ces graves circonstances, l'empereur Alexandre n'était représenté auprès de son allié que par un simple chargé d'affaires, M. de Krudener. Le roi de Prusse avait le premier donné l'exemple de la défaillance; la nullité qui faisait le fond de son caractère se mon-

[1] Il mourut le 10 novembre suivant.
[2] Ce qui ne l'empêcha pas d'être plus tard feld-maréchal.

avec les puissances du Nord. Une mesure plus sérieuse fut prise par le cabinet de Berlin, l'ouverture tacite des ports au commerce anglais, c'était une infraction grave au traité avec la France; la guerre devenait inévitable et l'envoi à Paris du général de Knobelsdorf, porteur d'une lettre à l'empereur pleine de plaintes et de récriminations, ne pouvait que la précipiter.

C'est à ce moment que George Jackson est envoyé de nouveau en Allemagne. Il arrive le 30 septembre 1806 à Hambourg, sans titre officiel[1], muni simplement de lettres l'accréditant auprès du comte d'Haugwitz, ministre des affaires étrangères, lettres dont il ne devait faire usage que dans des circonstances graves. Ses instructions étaient de voir, d'observer et de rendre à son gouvernement un compte exact de ce qu'il pourrait recueillir. Un crédit considérable lui était ouvert sur un banquier de Londres; il était autorisé à envoyer ses dépêches par des exprès, et si les circonstances devenaient plus critiques, à noliser même un bâtiment pour les faire parvenir plus promptement.

C'était là assurément une confiance bien grande en un jeune homme ayant alors à peine vingt et un ans. Mais les événements avaient mûri son intelligence; il parlait parfaitement l'allemand et le français; dans sa précédente résidence à Berlin, il avait montré des qualités réelles, on était donc en droit d'attendre de lui d'utiles services. L'Angleterre envoyait en même temps, comme ministre à Berlin, lord Morpeth[2], nommé par l'influence du duc de Devonshire dont il venait d'épouser la fille aînée. Je ne suis guère initié aux secrets de la diplomatie, mais il est difficile de ne pas remarquer combien la position de Jackson, qui avait ordre de n'avoir avec le ministre aucun rapport officiel, et surtout d'envoyer ses dépêches en dehors de lui, — c'est ainsi que Fox l'avait réglé peu de jours avant sa mort, — était difficile. Le baron Jacobi arrivait, de son côté, à Londres, porteur pour le roi d'Angleterre d'une lettre de Frédéric-Guillaume, où il exprimait sa joie d'entrer de nouveau en relations avec lui, et où il le suppliait d'aider par ses subsides et par ses soldats au succès d'une lutte qu'il n'était plus possible d'éviter.

L'armée prussienne comptait environ 150 000 hommes sous les ordres du duc de Brunswick, dont la conduite avait été si faible et si équivoque en 1792. « J'ai trouvé ce prince tout à fait au dessous de sa tâche, écrit Gentz, qui le vit quelques jours avant le début des hostilités. Il y avait dans toute sa manière d'être,

[1] Il reçut une commission de secrétaire d'ambassade en 1807 seulement.
[2] Depuis comte de Carlisle et père de lord Morpeth, qui a siégé dans plusieurs cabinets whigs.

dans sa contenance, dans ses regards, dans ses gestes, dans son langage quelque chose de mal assuré, de louche, d'impuissant, une agitation qui n'annonçait rien moins que la conscience de ses forces, un genre de politesse qui semblait demander pardon d'avance des revers qu'il prévoyait. »

On sait le reste. Après un premier combat à Saalfeld, où le prince Louis se fit glorieusement tuer pour réparer l'erreur commise en traversant la Saale, malgré les ordres qu'il avait reçus, l'armée prussienne est mise, le 14 octobre, à Iéna, en complète déroute. Plus de 20 000 soldats restent sur le champ de bataille; de nombreux généraux sont tués; le duc de Brunswick, le vieux maréchal de Möllendorf, gravement blessés. Le roi, les princes Guillaume et Henry, qui ne s'étaient guère épargnés, reçoivent de légères blessures.

Le désastre était immense; il paraissait irréparable. Les rats, qu'on me permette cette expression familière, abandonnent rapidement le navire en perdition. L'électeur de Saxe cherche à faire sa paix en entrant dans la Confédération du Rhin. Le duc de Brunswick, de son lit de souffrance qui allait bientôt après devenir son lit de mort [1], envoie le baron de Munckhausen porteur de propositions semblables. Le grand-duc de Saxe-Weimar s'empresse de rappeler ses troupes (il avait à l'armée un seul bataillon) sur la promesse de l'empereur, dit-il à Jackson, de lui conserver ses Etats. Le prince Paul de Wurtemberg, que nous avons connu si longtemps à Paris, veut fuir en Angleterre. Les généraux ne savaient que s'accuser avec violence; plusieurs avaient donné sur le champ de bataille l'exemple de l'impéritie et de la désertion. Kalkreuth demandait son congé immédiat, en disant qu'il ne voulait plus porter l'uniforme prussien [2]. Le général Pfuhl entrait au service de la Russie et, ajoute avec amertume Jackson : « Je crois en vérité qu'il est des officiers qui prendraient volontiers place dans les rangs français. »

Les diplomates ne montraient guère plus d'énergie que les princes ou les généraux. Lord Morpeth, qui avait évité à grand'peine d'être fait prisonnier, retourne précipitamment à Londres. M. d'Alopeus et le comte Stackelberg, envoyés russes, avaient disparu, et dans ces graves circonstances, l'empereur Alexandre n'était représenté auprès de son allié que par un simple chargé d'affaires, M. de Krudener. Le roi de Prusse avait le premier donné l'exemple de la défaillance; la nullité qui faisait le fond de son caractère se mon-

[1] Il mourut le 10 novembre suivant.
[2] Ce qui ne l'empêcha pas d'être plus tard feld-maréchal.

trait plus choquante que jamais, et après avoir déclaré la guerre avec une si visible imprévoyance, complètement démoralisé par la défaite, il envoyait le général Zastrow auprès de Napoléon, chargé d'accepter d'avance les conditions qu'il plairait au vainqueur d'imposer. Zastrow, retenu prisonnier, ne put arriver à Charlottenburg ni remplir sa mission.

Il fallait donc continuer la lutte. Les Anglais virent défiler à Brunswick les débris de ce qui avait été une brillante armée. C'était un lamentable spectacle; officiers et soldats, fantassins et cavaliers se poussaient, s'écrasaient pour fuir plus vite. Toute discipline, tout sentiment du devoir ou de l'honneur, avaient disparu. Sur les ordres du prince de Hohenlohe, ces soldats démoralisés se retirèrent sur l'Oder, puis sur la Vistule, où l'on s'occupa de les reformer.

Tout était lâcheté ou trahison. A Anklam, racontent à Jackson les officiers suédois qui en avaient été témoins, quinze cents uhlans se sauvent devant dix-neuf chasseurs français. *Sie sind Franzosen*, *Sie sind Franzosen*, hurlaient-ils à leurs officiers qui s'efforçaient en vain de les rallier. Custrin, ville forte, capitule sans défense; Knobelsdorf, qui passait pour un des généraux distingués de l'armée, rend Stettin, forteresse importante, sans tirer un coup de canon. Napoléon pouvait dédaigner de tels vaincus, il se reposait à Sans-Souci; et le maréchal Davout était gouverneur de Berlin où l'empereur avait fait son entrée le 27 octobre.

Nous aussi, nous avons connu les horreurs de la défaite, nous aussi, nous avons eu l'inexprimable douleur de voir l'envahisseur maître de notre foyer. Nos armées ont été vaincues, nos chefs, nos généraux ont été prisonniers, et cependant l'histoire ne peut enregistrer ni une défaillance ni une lâcheté. Les soldats de Reichshofen et de Gravelotte, de Loigny et de l'armée de la Loire étaient dignes des soldats d'Iéna, et s'il nous a fallu céder à la fortune ennemie, nous avons eu du moins le droit de répéter avec le roi chevalier : *Tout est perdu fors l'honneur.*

Jackson était arrivé après la bataille à Stralsund; les Français n'étaient guère plus qu'à 3 milles de la ville; il fallait s'éloigner au plus vite. Ce fut avec peine qu'il put, avec le comte Otto Lœwenstein, attaché russe, louer, au prix de 350 dollars, une barque pour les conduire, selon les circonstances, soit à Dantzig, soit à Kolberg. Ce fut dans cette dernière ville que nos diplomates débarquèrent, après une relâche forcée de plusieurs jours à l'île de Rügen. De là, ils gagnèrent Graudenz sur la rive gauche de la Vistule, où était le quartier général. Le comte d'Haugwitz les accueillit comme de vieilles connaissances; il ne cessa de leur

parler de l'inébranlable fermeté du roi, et cela au moment où Frédéric-Guillaume ne voulait écouter que ceux qui lui conseillaient la paix à tout prix et où Haugwitz lui-même, malgré ses dispositions pacifiques, allait être forcé de se retirer.

Le comte Woronzow annonçait l'arrivée de deux corps d'armée russe forts de 120 000 hommes; mais arriveraient-ils à temps? et avant cette arrivée attendue avec un frémissement d'impatience, l'anéantissement de la monarchie prussienne ne serait-il pas consommé? A ce moment même, l'avant-garde française paraissait sur la rive gauche de la Vistule, il fallait s'éloigner à la hâte, et le quartier général s'établit dans un misérable village appelé Ortelsburg. Les diplomates russes et anglais trouvèrent à grand'peine une chambre où cinq d'entre eux étaient entassés, couchant sur de la paille qu'il fallait renouveler chaque matin pour la débarrasser de la vermine qui pullulait. La nourriture était à l'avenant; il devenait souvent difficile de se procurer, même à prix d'or, de la viande; le vin était inconnu, et l'eau, de la plus mauvaise qualité. Le village était d'une saleté que l'on ne connaît que dans les villages de la Pologne. La saison y ajoutait encore; on ne pouvait sortir qu'en ayant de la boue jusqu'aux chevilles. Mais Jackson pouvait-il se plaindre quand il voyait la reine soumise aux mêmes privations.

Le roi et la reine n'avaient qu'une seule chambre au plancher de terre battue. A peine habillés, il leur fallait sortir, pour que l'on pût préparer leur repas. Frédéric-Guillaume était démoralisé et de la plus méchante humeur; il s'en prenait à tout le monde des désastres qui l'accablaient, comme s'il n'était pas lui-même leur principal auteur. La figure de la reine relève singulièrement ce misérable tableau. Louise restait courageuse, résignée; sa profonde tristesse ne l'empêchait pas d'être aimable et bonne pour ceux qui l'approchaient et qui tous lui étaient entièrement dévoués. La comtesse de Voss couchait dans un étroit cabinet auprès de la reine, et, comme sa royale maîtresse, sa seule plainte venait des punaises qui, toutes les nuits, les empêchaient de dormir.

Gentz voyait la reine pour la première fois. « Elle s'exprima, écrit-il dans son journal [1], avec une énergie, avec une précision et en même temps avec une mesure et une prudence qui m'auraient enchanté chez un homme, et cependant elle répandait sur tout ce

[1] « Gentz, écrira, en 1813, Frédéric Jackson à son frère, est de beaucoup l'homme le plus capable que j'ai rencontré en Allemagne. Ses vues sont toujours pratiques; les autres, comme Pozzo di Borgo, sont des théoriciens. Mais il est besoigneux, homme de plaisir, et il s'attend à ce que ses services soient largement payés. »

qu'elle disait une teinte de sensibilité qui ne me laissa pas un instant oublier que c'était une femme qui parlait. Pas un mot qui ne fût à sa place; pas un sentiment, pas une réflexion, qui ne fussent d'une harmonie exquise avec le caractère général de ses discours. Tout formait chez elle un assemblage de dignité, de douceur, de charme, comme je n'en ai jamais rencontré. »

On est frappé, en lisant notre histoire moderne, de l'éclat jeté par les femmes sur le déclin des monarchies. Il est probable que si Frédéric-Guillaume avait été, par l'intelligence et par le caractère, l'égal de sa femme, les événements auraient pris une tournure plus favorable. L'énergie ne faisait pas, au besoin, défaut à la reine; et, un jour, le roi étant à l'armée, Lombard, accusé par tous de trahison, ayant osé paraître devant elle, elle donna sur-le-champ l'ordre de l'arrêter [1]. Dans sa conversation avec Gentz, quelle que fût la rigueur des événements, elle avouait hautement que si le roi l'avait consultée, elle aurait été pour la guerre : « Je crois, disait-elle, qu'elle était indispensable; notre position était devenue si équivoque, qu'il fallait en sortir à tout prix. C'est bien moins par calcul que par sentiment d'honneur, c'est par devoir qu'il fallait prendre ce parti. »

Toute souffrante qu'elle fût et déjà atteinte de la maladie qui devait l'emporter peu d'années après, la reine Louise n'avait qu'un souci : remonter le roi, lui rendre le sentiment de ses devoirs, sans être arrêtée par une humeur dont les éclaboussures rejaillissaient trop souvent sur elle. Elle ne se dissimulait cependant aucune des difficultés, aucun des dangers de la situation, et à ce moment même, M. de Krudener était chargé de savoir si l'empereur de Russie consentirait à leur donner asile et protection dans ses États, si l'invasion les obligeait à quitter momentanément la Prusse.

Un trait dont Jackson fut témoin suffit pour peindre Frédéric-Guillaume et pour montrer l'inconséquence de son caractère. Au milieu de ces circonstances si tragiques et si douloureuses, il forçait la reine à monter à cheval pour chasser avec lui l'élan dans les forêts de la Pologne.

L'armée russe approchait aussi vite que le permettaient les immenses distances qu'elle avait à franchir. Quand on voit se dérouler les grands événements qui ébranlent l'humanité, on est étonné de la médiocrité presque constante des acteurs, de leur impossibilité d'atteindre le niveau que le pays est en droit d'at-

[1] Le roi, dès son retour, le fit relâcher, mais il perdit toutes ses places et dut s'éloigner de la cour. C'est à la comtesse de Lichtenau qu'était due l'origine de sa faveur.

tendre d'eux. Les soldats russes étaient vaillants, endurants, supportant sans une plainte des fatigues et des privations qui feraient frémir les armées plus amollies de nos jours. Les généraux étaient inférieurs encore, si c'est possible, aux généraux prussiens. Chacun d'eux n'était occupé qu'à se vanter lui-même et à dénigrer les rivaux qui lui portaient ombrage. Kamenskoï, qui commandait lors des premières affaires, toujours irritable et toujours irrité, était devenu complètement fou; Benningsen, qui l'avait remplacé, pliait sous le poids de sa responsabilité. Son irrésolution naturelle croissait chaque jour, et il avait, comme conseiller le plus écouté, le plénipotentiaire anglais, lord Hutchinson [1], un général choisi en dehors de la carrière diplomatique par le cabinet britannique pour plaire au prince de Galles, dont il était l'ami. Hutchinson, comme tout bon Anglais, ne trouvait bien que ce qui existait dans son pays; il critiquait tout, il décriait tout. Pessimiste à l'excès, il ne cessait de prédire les plus tristes catastrophes. Son entourage militaire partageait ses vues et les exagérait encore. De tels confidents n'étaient pas, on le pense, pour remonter Benningsen [2].

L'Angleterre, à ce moment, ne paraît pas avoir été heureuse dans le choix de ses diplomates. Nous avons dit la retraite précipitée de lord Morpeth; les inconvénients de lord Hutchinson sautent aux yeux, et au même moment, lord Granville Leveson Gower [3] était envoyé auprès de l'empereur de Russie. Alexandre s'était exprimé avec amertume sur ce choix en causant avec Jackson. Peu d'années auparavant, lord Granville, de passage à Saint-Pétersbourg, s'était trouvé en rivalité de femme avec l'empereur. Celui-ci ne le lui pardonnait pas et le tint toujours à distance.

De tels choix n'étaient pas pour faire oublier les retards que mettait l'Angleterre à envoyer les 30 000 hommes qu'elle s'était engagée à fournir [4]. Les récriminations et les prétentions mutuelles sont le danger inhérent à toute coalition.

[1] Lord Hutchinson, écrit Jackson, Keeps up the same offensive strain of mingled despair and contempt. Colonel Eustace, who is at once the suggester and the echo of his sentiments is even less disguised in his language than his Lordship. »

[2] Benningsen était Allemand; il mourut en 1826, après avoir exercé d'importants commandements, de 1812 à 1815.

[3] Il fut créé vicomte en 1815 et comte en 1833. Nous l'avons connu longtemps ambassadeur à Paris, sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet. Il avait épousé une fille du duc de Devonshire, et son fils vient de publier les lettres de sa mère, trop familières peut-être pour être soumises au grand public, mais pétillantes de grâce et d'esprit, plus remarquables encore par les sentiments élevés qui y règnent.

[4] « Thirty thousand Men at the utmost can be spared », écrivait à ce moment lord Castlereagh.

Ce fut dans ces conditions que se livra, les 7 et 8 février 1807, la sanglante bataille d'Eylau. Elle fut vivement disputée et, des deux côtés, on s'attribua la victoire; mais le champ de bataille nous resta, et à tout prendre notre succès fut incontestable. Lord Hutchinson le reconnaît dans ses dépêches; il ajoute, il est vrai, que si les généraux alliés avaient montré plus d'énergie et plus de vigueur, ils auraient changé le sort de la journée et coupé peut-être l'armée française de sa base d'opérations.

Napoléon comprenait le danger de cette situation. Quelques jours après l'action, le général Bertrand arrivait à Memel, porteur de propositions qui ne ressemblaient en rien à celles envoyées à Osterode. L'empereur offrait de rendre au roi de Prusse tous ses États, à la seule condition de rompre toute relation avec la Russie et avec l'Angleterre. Frédéric-Guillaume comprit le piège qui lui était tendu; peut-être aussi la bataille d'Eylau lui avait-elle rendu quelque espérance, il rejeta les ouvertures qui lui étaient faites et se contenta de répondre qu'il ne pouvait séparer sa cause de celle de l'empereur de Russie, son allié; mais qu'ils étaient l'un et l'autre disposés à ouvrir des négociations pouvant aboutir à une paix honorable.

Jackson, à ce moment, n'est plus le témoin des événements. Le 27 décembre 1806, un traité de subsides avait été signé entre l'Angleterre et la Prusse, et il avait été désigné pour le porter à Londres, afin de recevoir la signature du roi Georges. Il lui fallut neuf jours pour arriver à Copenhague, puis huit jours de traversée de Husum, dans le Schleswig, à Harwich. On ne se rend pas encore compte combien la facilité et la rapidité des communications ont modifié les relations internationales. Peut-être aussi ont-elles aidé à l'abaissement de l'activité et de l'initiative humaines, en ôtant à l'homme constamment en communication directe avec ses chefs, tout esprit d'initiative et tout sentiment de responsabilité.

Le 25 avril, Jackson était de retour à Memel, porteur du traité ratifié. La situation s'était empirée en son absence. Napoléon avait rassemblé son armée sur la Vistule, il n'avait cessé de renforcer les cadres, de rappeler les réserves, de tout préparer pour les victoires futures. Il pressait le siège de Dantzig, qui dut se rendre au maréchal Lefèvre, sans que les alliés pussent ou cherchassent même à lui porter secours. Un matériel considérable et d'énormes contributions imposées aux habitants furent le fruit de ce succès dont l'importance était incontestable. Pendant ce temps, Benningsen ne sortait de son indolence naturelle, que pour se mêler aux intrigues qui s'agitaient autour de lui. Il n'avait rien su faire pour renforcer son armée et pour réparer ses pertes. Les consé-

quences de la vigilance et de la sollicitude de l'un, de l'incapacité et de l'inertie de l'autre, ne devaient pas tarder à se produire.

Les souffrances des armées alliées, les seules que Jackson pût connaître, étaient cruelles. Les vivres manquaient souvent plusieurs jours de suite, et c'était avec des efforts inouïs que les entrepreneurs parvenaient à avoir une réserve de trois jours. Le pays naturellement pauvre et stérile était épuisé par le long séjour des armées; la faim exerçait une action plus délétère que la guerre elle-même; et, pour ajouter aux difficultés de la situation, les caisses étaient vides et la pénurie d'argent telle, que lord Hutchinson dut avancer 100 000 livres pour les besoins les plus pressants de l'armée russe.

Le 14 juin, la victoire, cette fois incontestée et incontestable, de Friedland vient enfin terminer ce long et sanglant drame. Nous n'avons pas à dire l'armistice qui suivit la bataille, ni l'entrevue des deux empereurs à Tilsitt. Ces faits sont aujourd'hui connus jusque dans leurs plus petits détails, et nous ne prétendons résumer que ceux dont Jackson fut témoin.

A son retour d'Angleterre, il s'était arrêté à Memel, où se trouvait la reine; et le 3 juillet, il eut l'honneur de l'accompagner à une visite qu'elle fit à bord de la frégate britannique *Astrée*. Par un hasard assez étrange, c'était la première fois qu'elle voyait un bâtiment de guerre, et les salves d'artillerie, les hourrahs des matelots montés sur les vergues l'impressionnèrent vivement. Le lendemain, sur l'ordre de Frédéric-Guillaume, elle partit pour le rejoindre à Pinköpohnen, où il s'était établi durant les négociations. Dès que Napoléon apprit son arrivée, il envoya Caulaincourt et Duroc pour la saluer, pour s'excuser de ne pas se rendre lui-même auprès d'elle, Pinköpohnen n'étant pas neutralisé, et pour la prier de venir dîner à Tilsitt. La reine se rendit à cette invitation, qu'il lui était difficile de refuser, et descendit aux appartements réservés au roi de Prusse. L'empereur vint immédiatement lui rendre visite; il désigna les maréchaux Berthier et Bessières pour faire auprès d'elle le service d'honneur, et ne cessa de lui témoigner toutes les attentions dues à la fois à la reine et à la femme.

Le dîner fut court et dès qu'il fut terminé, la reine eut avec l'empereur une conversation longue et animée, où elle plaida avec vivacité la cause de son pays, la cause de son mari et de ses enfants. « Napoléon, raconta-t-elle plus tard à Jackson, parut à plusieurs reprises touché de ses paroles; mais il se contenta de parler de ses dispositions favorables, sans jamais faire une concession qui pût l'engager[1]. »

[1] « La reine, disait Napoléon à Sainte-Hélène, en dépit de mes efforts

On voit combien les faits racontés par un contemporain, par un témoin les tenant de la reine elle-même, concordent peu avec la légende encore aujourd'hui acceptée en Allemagne, que dans cette conférence, la reine Louise avait été insultée par le vainqueur.

La conduite de Napoléon vis-à-vis de Frédéric-Guillaume fut bien différente; il ne cessa de le traiter avec hauteur et mépris. Le lendemain de ce dîner resté mémorable, il eut avec lui un long entretien qui dégénéra bientôt en paroles acerbes et violentes. Les officiers de la suite des souverains entendaient, à travers les portes fermées, les éclats de leur voix. Quant à la reine, elle n'eut jamais l'occasion de revoir Napoléon; elle ne pouvait le désirer.

La guerre était terminée; Alexandre, complètement fasciné par Napoléon, s'était montré étrangement oublieux des serments prêtés sur la tombe du grand Frédéric; il s'était contenté de demander que les duchés de Mecklembourg et d'Oldenbourg fussent conservés à leurs souverains, et seule la Prusse dut payer les frais d'une guerre bien légèrement entreprise et bien déplorablement menée. « La paix est conclue, écrivait à ce moment la reine Louise, mais à quel prix! Nos frontières ne s'étendent pas au delà de l'Elbe. » Elle aurait pu ajouter que la Prusse n'avait que le choix entre une entière soumission ou une entière destruction. « Vous oubliez, avait dit Napoléon à Frédéric-Guillaume, que vous n'êtes pas en état de traiter, vous ne pouvez qu'accepter les conditions qu'il me plaît d'imposer. »

Les Anglais ne doutaient guère qu'il n'y eût dans les traités conclus des articles secrets les concernant. Lord Granville Leveson Gower, pour qui nous avons dit l'antipathie d'Alexandre, avait été tenu à l'écart des négociations; ses nombreuses et vives réclamations n'avaient obtenu que des réponses vagues et sans portée, jamais de l'empereur lui-même auprès de qui il n'était pas admis, mais seulement des ministres chargés de rédiger les décisions des souverains. M. de Budberg s'était contenté de lui affirmer que le traité de Tilsitt ne renfermait aucun article hostile au gouvernement britannique.

L'irritation de l'empereur de Russie contre les Anglais avait, je l'ai dit, une cause plus sérieuse : la non-arrivée du contingent qu'ils s'étaient engagés à fournir. « Il est certain, ajoute Jackson, tout en déplorant à chaque page de son journal ce retard, que si nos troupes avaient été à ce moment sur le continent, elles n'auraient

et de mon adresse, resta constamment maîtresse de la conversation, la domina toujours, revenant sans cesse à son sujet, peut-être trop, mais du reste avec une grande convenance et sans qu'il fût possible de s'en fâcher. » La reine Louise mourut, le cœur brisé, le 14 juillet 1810.

rien pu changer aux événements dus à l'incapacité des généraux russes, à la faiblesse de l'empereur russe. »

Le roi de Prusse était revenu à Memel avec la reine et ses deux frères. C'était bien le séjour le plus triste qui se puisse imaginer. Le vent secouait les maisons avec une inconcevable furie, et le froid était si vif, que, souvent même au mois de juillet, il fallait faire du feu; puis, le lendemain, le vent changeait, et une chaleur étouffante remplaçait rapidement la température de la veille.

Frédéric-Guillaume supportait ses malheurs avec plus de fermeté qu'on aurait pu le supposer. « Quelles qu'aient été les fautes de son gouvernement, écrit Jackson qui l'avait accompagné, il est impossible de ne pas éprouver des sympathies pour lui, alors qu'il est dépouillé de la moitié de ses États, et que les provinces qui lui restent sont saccagées, ruinées, et plongées dans une misère dont, seuls, ceux qui en sont témoins peuvent se faire une idée. Cette misère atteignait toutes les classes. Le roi avait réduit ses dépenses à 24 000 dollars par an. Il mangeait avec la reine, avec ses enfants, et les maîtres attachés à l'éducation des princes; et, par son ordre, on ne devait jamais servir au dîner plus de quatre plats, au souper plus de deux. La bougie, le sucre, le café, même à la table royale, étaient presque inconnus; on remplaçait le café par des grains torrifiés, la bougie par la chandelle!

« La reine restait l'âme de cette triste cour. Elle est toujours, dit notre Anglais, aussi aimable et aussi charmante. Nous sommes continuellement admis à l'honneur de l'accompagner dans ses promenades, et le soir à assister à son thé. »

Ce furent les derniers moments du séjour de Jackson en Prusse. La fermeture des ports aux navires anglais, imposée de nouveau, dut naturellement mettre fin à sa mission. Il quittait pour la seconde fois l'Allemagne; les événements que nous aurons à raconter devaient l'y ramener de nouveau.

En attendant un avenir moins cruel, qu'il n'osait même prévoir, Frédéric-Guillaume ne se départait pas de sa politique vacillante et irrésolue. Quand l'Autriche courut de nouveau aux armes, pour cette campagne si glorieuse pour nous, si désastreuse pour elle, l'entourage immédiat du roi : Stein, Scharnhost, Dœhne, Altenstein, le prudent Behm lui-même, cherchaient à l'entraîner à faire cause commune avec l'empereur François. Ils alléguaient la dureté des conditions imposées à la Prusse, l'impossibilité absolue où elle se trouvait de payer les contributions mises à sa charge. Le roi hésitait; des agents se rendaient à Vienne, porteurs de bonnes paroles, sinon de promesses positives; des agents autrichiens arrivaient à Berlin. « Si les défaites n'avaient pas été si rapides, si la paix n'avait pas

été immédiatement conclue, nous nous serions déclarés, » écrivait la reine, dont on devine facilement les sentiments. Ces intrigues n'étaient pas ignorées de Napoléon ; aussi, quand le général de Kreusemarck fut envoyé à Paris pour lui porter des félicitations hypocrites, il eut à subir une de ces sorties violentes qui ne coûtaient guère à l'empereur. Il finit cependant par se calmer et se contenta de recommander au gouvernement prussien de se montrer plus circonspect à l'avenir.

La leçon fut utile quand, quelques années plus tard, Napoléon entreprit contre la Russie la campagne qui devait nous coûter si cher, le roi de Prusse envoyait sans résistance le contingent qui lui était réclamé. La victoire le maintenait sous nos drapeaux, la défaite allait briser des liens bien fragiles et le rejeter parmi nos ennemis.

IV

Pendant que les événements se déroulaient, Jackson était attaché à la mission de M. Frère, accrédité auprès de la Junte Suprême, qui gouvernait l'Espagne au nom de Ferdinand VII, et qui, avec la grandiloquence assez habituelle aux Espagnols, se faisait appeler *Su Majestad*, Sa Majesté. Il fut témoin, durant l'année qu'il passa dans le pays, de la retraite désastreuse des Anglais à la Corogne [1] et de la bataille de Talavera [2], la première victoire remportée sur nous par celui qui devait devenir le duc de Wellington.

Un traité entre la Russie et l'Angleterre avait rapidement suivi la désastreuse retraite de notre armée. Toutes les nouvelles attestaient les dispositions de l'Allemagne; elle allait se lever tout entière contre l'oppresseur. Lord Castlereagh résolut d'envoyer de nouveau Jackson en Prusse [3], avec des vivres, de l'argent, des promesses surtout. Ses instructions étaient de se rendre à Gothembourg, puis à Kolberg, et de s'assurer des dispositions du roi de Prusse, avant de faire usage de ses pouvoirs et de renouer les relations avec lui.

[1] Le 16 janvier 1809.

[2] Les 27 et 28 juillet 1809.

[3] L'Angleterre, en ce temps-là, était généreuse pour ses diplomates. Jackson, pour l'année passée en Espagne, recevait 1260 livres et une pension annuelle de 300 livres. Pour sa nouvelle mission, on lui allouait 1000 livres par an ; toutes ses dépenses extraordinaires, tous ses frais de premier établissement lui étaient remboursés, et il avait droit à 2 livres par jour, quand il ne se trouvait pas avec sir C. Stewart.

Ces dispositions ne furent pas un instant douteuses; Frédéric-Guillaume se déclarait pour les alliés. Ce n'était plus un simple chargé d'affaires qu'il s'agissait d'envoyer auprès de lui, mais un ministre muni de pleins pouvoirs. Lord Castlereagh fit choix, pour ce poste important, de sir Charles Stewart, son frère[1]. Il avait servi comme général en Espagne, où il avait montré de la valeur, mais un caractère très étrange, *decidely a little maddish*, dira Jackson, qui devint son secrétaire et qui devait rester à Berlin pendant que sir Charles Stewart se rendrait au quartier général des souverains alliés[2].

Les nominations décidées, des retards inconcevables, alors que chaque moment était précieux, arrêtèrent le départ. Le comte Lieven, ambassadeur de Russie, ne dissimulait pas son impatience[3]. Mais lord Castlereagh, paresseux de sa nature, ne parvenait pas à terminer ses instructions, et son frère ne cessait de soulever de futiles questions d'étiquette sur le rang qui lui serait attribué, et jusque sur les appointements qu'on devait lui allouer. Les ministres anglais étaient évidemment inférieurs à leur tâche; ils se préoccupaient d'ailleurs avant tout de la situation intérieure et des querelles violentes entre le prince régent et sa femme, qui devaient se terminer par un des procès les plus scandaleux du siècle.

Le 11 avril, Jackson s'embarquait à Harwich; il débarquait le 17 à Cuxhaven; les brouillards et les vents contraires l'avaient retardé. Sir C. Stewart, parti avec ses aides de camp plusieurs jours après lui, arrivait en même temps. Le nouveau ministre avait ordre de se concerter avec lord Cathcart, accrédité auprès de l'empereur de Russie. La mésintelligence se mit rapidement entre les deux collègues, et leur correspondance en témoigne à chaque page. « Avec des qualités fort différentes, dit Jackson, ces deux généraux sont de pair comme talent. A eux deux, ils parviennent à embrouiller les questions les plus simples, et je suis convaincu que l'humeur ombrageuse du chancelier[4] vient de leur manière de traiter les

[1] Après le suicide de lord Castlereagh en 1822, sir C. Stewart devint marquis de Londonderry. C'est sous ce titre que nous l'avons connu. Il a laissé un récit intéressant de la campagne de 1812-1813.

[2] Plus tard, Jackson s'exprimera en termes plus modérés : « Il a peut-être, écrira-t-il, un peu moins d'influence que les trois ou quatre ministres que nous avons ici. Sa grande vanité lui nuit; mais il est le plus loyal et le plus capable d'entre eux. En même temps, il est très populaire comme soldat. »

[3] Le comte Lieven fut plus tard créé prince par l'empereur Nicolas. Sa femme, on le sait, a joué pendant longues années un grand rôle dans le monde diplomatique.

[4] Le baron de Hardenberg venait de recevoir ce titre.

affaires. » J'ai déjà dit le peu de tact que le cabinet anglais apportait dans le choix de ses agents. Mais les événements parlaient haut et les hommes disparaissaient devant eux.

La question des subsides était à ce moment la plus importante de celles que les missions anglaises avaient à traiter. L'Angleterre consentait à ajouter 2 millions de livres aux sommes qu'elle s'était précédemment engagée à payer. La part de la Prusse devait être de 660 000 livres. En outre de ces subsides, le prince régent envoyait comme don volontaire, des armes, des munitions, des uniformes, des équipements, dont les armées alliées avaient un besoin urgent. En retour, la Prusse s'engageait à maintenir 100 000 hommes sous les armes, et on lui réclamait Minden, Hildesheim et Ravensberg, qui devaient être incorporés à l'électorat de Hanovre. Cette dernière demande donna lieu à des négociations prolongées; elle excitait, il n'est guère besoin de l'ajouter, un vif mécontentement chez Frédéric-Guillaume.

L'enthousiasme à Berlin était extrême, les espérances illimitées. Les Prussiens, malgré les défaites qu'ils avaient subies, gardaient toutes leurs prétentions. Bien que les intérêts des alliés fussent divergents, et que la disposition de leurs chefs à faire tourner les événements à leur profit exclusif se montrât ouvertement, Jackson jugeait la position bonne, à la condition de ne pas ralentir un instant les efforts. On était assuré du concours de Bernadotte; il entrait en campagne avec 24 000 soldats d'infanterie et 4500 soldats de cavalerie; on espérait aussi l'adhésion du Danemark; la promesse de réunir la Norwège à la Suède devait naturellement arrêter cette dernière puissance, tant que l'on n'aurait pas trouvé une compensation équitable à lui offrir. Mais la question qui dominait tout était l'adhésion de l'Autriche. M. de Wessenberg, à Londres, se montrait très réservé; et à Berlin, on n'était guère mieux instruit des dispositions véritables du cabinet de Vienne.

Le 27 avril, Jackson fut présenté à Frédéric-Guillaume. Le roi se montra heureux des relations amicales rétablies avec le prince régent. « C'était contraint et forcé, ajouta-t-il, qu'il avait suivi la ligne politique imposée par le traité de Tilsitt. Il n'avait cessé d'espérer que le moment viendrait où il pourrait revenir aux traditions de sa maison. Ce moment était enfin arrivé; l'Angleterre était généreusement venue au secours de la Prusse pour aider à ce qui était la cause de toute l'Europe. Elle pouvait compter que, de son côté, la Prusse ne faillirait pas à la tâche qui lui incombait. »

La parole était au canon. Les victoires de nos soldats à Lutzen[1]

[1] Le 1er mai. « Les pertes des alliés, dit sir C. Stewart, furent de

et à Bautzen[1] modifièrent rapidement les dispositions belliqueuses de Frédéric-Guillaume. A ce moment, tout tournait contre les alliés : la mort de Kutusow, le seul général, disait Napoléon, capable de conduire l'armée russe; les jalousies des autres généraux contre Wittgenstein, nommé pour le remplacer[2]; la déclaration du roi de Saxe en faveur de la France, les hésitations croissantes de l'Autriche. Il s'en fallut de peu que la coalition ne fût dissoute.

La retraite se fit en grand désordre; des files de voitures, de soldats, de suivants de toute sorte encombraient les routes. Jackson raconte, avec beaucoup de bonne humeur, les péripéties de sa fuite. « Je suis, écrivait-il, un diplomate ambulant, ne sachant jamais où je serai le lendemain. » Il n'oubliait cependant pas son bien-être, et si les dîners, comme le disent ses détracteurs, sont l'essence de la diplomatie, innombrables sont les dîners qu'il donne, innombrables ceux qu'il reçoit. Au milieu des dangers du jour, des difficultés du lendemain, son journal les énumère avec complaisance. A Breslau, il avait invité plusieurs de ses collègues et plusieurs Anglais accourus, avec leur curiosité habituelle, pour être témoins du grand drame qui se jouait; le restaurateur exigea le prix du repas avant qu'on ne se mît à table, de peur que les Français n'arrivassent au dessert!

A Gœrlitz, notre diplomate eut une longue conversation avec M. de Hardenberg. Il le trouva irrité, découragé, n'acceptant que les vues les plus pessimistes. Il annonça que le comte Stadion, envoyé autrichien, lui avait remis, au nom de son souverain, une note offrant sa médiation entre les belligérants, et que le roi de Prusse s'était empressé de l'accepter, avec quelques réserves insignifiantes. La copie de ces pièces devait être transmise le jour même à sir C. Stewart. C'était la première nouvelle que celui-ci en avait; l'inconvenance du procédé le choqua vivement, et il s'en expliqua avec violence dans une conversation avec le chancelier.

Un découragement extrême avait succédé, dans l'armée prussienne, à l'enthousiasme des premiers jours. Chez les Russes, ce sentiment était plus vif encore; ils croyaient que Napoléon était invincible et invulnérable. On avait vu l'empereur, à Bautzen, pour animer ses jeunes conscrits qui allaient au feu pour la première

10 000 hommes. Le prince de Hesse-Hombourg fut tué; le grand-duc de Mecklembourg-Strelitz, et Scharnhost, le plus célèbre des généraux prussiens, grièvement blessés. Ce dernier mourut peu après de sa blessure. »

[1] Les 20 et 21 mai, les pertes des alliés furent évaluées de 15 000 à 18 000 hommes.

[2] Il dut bientôt céder le commandement à Barclay de Tolly.

fois, s'exposer aux balles avec un rare sang-froid; aucune ne l'avait atteint. Cette persuasion fortement enracinée fut la cause de nombreuses paniques. Après une lutte soutenue avec vigueur, alors que le succès allait peut-être couronner leurs efforts, les soldats s'enfuyaient précipitamment, sans que leurs officiers, malgré leurs objurgations, pussent les ramener au feu. Les terribles désastres de la retraite de Russie avaient fait naître une immense confiance; la désillusion était vite arrivée, quand on avait vu Napoléon apparaître avec une nouvelle armée, composée, il est vrai, de jeunes soldats, mais ayant comme cadres de vieux officiers énergiques et dévoués; quand on avait vu, surtout dans les deux batailles qui venaient de se livrer, notre infanterie faucher la superbe cavalerie qui faisait la principale force des alliés et qui était très supérieure comme nombre à la nôtre.

La situation paraissait donc à Jackson très empirée, depuis son retour en Allemagne, et il ne le dissimulait ni dans ses dépêches, ni dans ses notes intimes. Tout allait dépendre des résolutions de l'Autriche. Les alliés avaient accepté avec empressement sa médiation. Napoléon, après beaucoup d'hésitations, en avait fait autant; mais c'était pour la forme, pour montrer à la France anxieuse, qu'il ne se refusait pas à discuter des propositions pacifiques. Jamais son orgueil n'aurait pu se plier à accepter des conditions, lui qui les avait toujours imposées aux autres; jamais il n'aurait consenti à renoncer à ses conquêtes, à retirer leurs couronnes aux rois nommés par décrets impériaux.

Un armistice avait été consenti pendant la durée des négociations. Chaque armée en avait besoin et chaque armée en profitait. Napoléon ordonnait de nouvelles levées; Alexandre pressait l'arrivée de ses réserves. Les Prussiens recevaient du gouvernement anglais de nouveaux envois d'armes et d'uniformes. Il fallait même avant que le traité de subsides fût signé, leur avancer l'argent nécessaire pour la solde de leurs troupes.

C'était vers Prague, siège des négociations, que les regards de tous, diplomates et soldats, étaient tournés. On attendait fièvreusement les nouvelles, en passant par toutes les alternatives de la crainte et de l'espérance. Chaque fait, chaque mot était répété, commenté, amplifié, selon l'opinion ou la disposition d'esprit de chacun. « Si l'Autriche ne se déclare pas, disait Stein à Jackson, les alliés ne pourront ni ne voudront poursuivre la guerre. » Ancillon, qui depuis a joué un rôle considérable en Prusse, lui communiquait une note préparée par ordre de Frédéric-Guillaume; la conclusion était la même; sans le concours de l'Autriche, les alliés ne pouvaient espérer mener à bonne fin la guerre qu'ils

avaient entreprise. Le cabinet de Berlin, plus faible, plus vacillant que jamais, était pénétré de cette idée, et, bien qu'à ce moment on signât le traité de subsides si avantageux pour la Prusse, les diplomates anglais ne parvenaient à conférer ni avec le roi [1] ni avec le chancelier [2], tant ceux-ci craignaient les reproches sur leurs hésitations.

Si les inquiétudes restaient les mêmes, les impressions variaient chaque jour. Gentz écrivait de Vienne : « Les choses vont bien, n'en doutez pas; donnez-nous un peu de temps, vous serez contents de nous. » Mais Addington envoyait de Prague les nouvelles les plus pessimistes sur les dispositions qui y régnaient, et le comte Stadion les confirmait dans une conversation avec Jackson.

Au milieu des défaillances dont il était témoin chaque jour, notre Anglais, il faut lui rendre cette justice, reste ferme et énergique. Sa haine contre Bonaparte le soutient, et si nous relevons de l'irritation dans les pages de son journal, à aucun moment, nous n'y trouvons des traces de découragement.

La solution approchait. M. de Metternich mandait de Dresde, où il s'était rendu pour conférer avec Napoléon, qu'il avait peu d'espoir de faire accepter, même avec des modifications, les propositions des alliés; et peu après on apprenait que les empereurs François et Alexandre avaient eu, dans un haras impérial de la Bohême, une entrevue tenue fort secrète et dont ce secret même attestait l'importance.

La bataille de Vittoria, livrée le 21 juin, vint relever les courages et rendre aux alliés quelque confiance. Les résultats étaient considérables [3], et le gouvernement anglais transmettait à lord Wellington l'ordre de poursuivre ses succès avec vigueur et d'entrer en France [4].

Dès que la nouvelle de ce succès parvint à son quartier général, l'empereur de Russie ordonna un *Te Deum* solennel, et le soir, lord Cathcart donna un grand banquet auquel assistèrent tous les généraux et tous les diplomates présents à l'armée. Le lendemain, Jackson donna à son tour un dîner. Le comte Stadion se rendit

[1] Le roi était retourné à Berlin, où une agitation révolutionnaire ne laissait pas que de donner quelques soucis.

[2] « Hardenberg's conduct, écrit Jackson, has been I think as impolitic in a public point of view, as it has been unfriendly in a private one. »

[3] Les Anglais perdirent, tant tués que blessés, 3275 hommes, dont 166 officiers; les Espagnols et les Portugais, 1528 hommes, dont 67 officiers.

[4] Le marquis de Wellington ne put traverser la Bidassoa que le 7 octobre. Il avait voulu auparavant s'emparer de Tarragone et de Saint-Sébastien qui restaient encore en notre pouvoir.

au *Te Deum* et aux banquets; il accepta avec enthousiasme les toasts en l'honneur de l'armée anglaise et des souverains alliés pour la bonne cause. Sa présence fut jugée d'un favorable augure.

Lord Castlereagh, dans une note du 5 juillet, formulait les seules conditions auxquelles le cabinet anglais consentirait à traiter. Elles étaient fort nettes. Laissant de côté l'Espagne et le Portugal, qu'il regardait comme délivrés du joug qui avait pesé sur eux, il entendait que la Sicile restât libre et que l'on tînt les conditions arrêtées avec la Suède. L'Autriche et la Prusse devaient recouvrer leurs anciennes possessions; le Hanovre devait être restitué au roi d'Angleterre; la Hollande rendue à elle-même et complètement séparée de la France. A ces conditions *sine qua non*, le secrétaire d'État britannique ajoutait l'offre de s'entendre avec les alliés sur les dispositions à prendre pour l'Allemagne, et sur les meilleurs moyens de garantir l'indépendance de l'Italie et de la Suisse. Il terminait en exprimant l'espoir que l'on accepterait seulement des négociations sérieuses et que, dans aucun cas, l'armistice ne serait prolongé.

Ce vœu était bien inutile; comment pouvait-on espérer que Napoléon, à la tête d'une puissante armée, enivré des dernières victoires qu'il venait de remporter, au courant des difficultés des alliés, de la divergence de leurs vues, souscrirait à des conditions ainsi formulées.

L'espérance renaissait donc chez les belliqueux. « Je regarde la guerre comme ouvertement déclarée de la part de l'Autriche, écrivait Gentz le 24 juillet, car, à moins d'un miracle, je ne vois plus de chances qui pourraient amener un autre dénouement. » — « Je puis ajouter, dira-t-il plus loin, comme garant personnel des dispositions et intentions de M. de Metternich, que si, jusqu'au 9 d'août, les préliminaires de la paix ne sont pas signés, la guerre est déclarée le 10. » Stadion, peu de jours après, confirmait cette appréciation : « J'aurais bientôt de bonnes nouvelles à vous communiquer », disait-il à Jackson.

L'empereur François avait longuement hésité. C'était contraint et forcé qu'il déclarait la guerre; le souvenir des défaites passées, peut-être aussi le sentiment paternel pour sa fille et son petit-fils le retenaient, et il est certain qu'à ce moment la moindre concession de la part de Napoléon, la moindre espérance d'une paix sérieuse, l'eussent arrêté. Pour raffermir cette énergie à chaque moment défaillante, l'Angleterre envoyait auprès de lui lord Aberdeen. Il avait, à cette époque, vingt-sept ans à peine, il était timide, réservé, ne parlait pas le français, et dès son arrivée à Prague, il ne dissimulait guère ses dégoûts et sa volonté de retourner

le plus tôt possible en Angleterre. Rien, assurément, ne faisait prévoir chez lui l'illustration qu'il devait atteindre par la suite. C'était un des choix inexplicables de lord Castlereagh, et d'autant plus inexplicable que le cabinet anglais ne pouvait ignorer l'hostilité de M. de Hardenberg[1] et la nécessité d'avoir à Vienne un diplomate rompu au métier pour combattre ses agissements.

Quant au roi de Prusse, il était plus apathique, plus indécis que jamais. Aimable et gracieux dans les rares occasions où on le voyait, il recherchait par goût la solitude et la retraite. Il avait perdu toute confiance en lui-même, plus encore peut-être, toute confiance dans les autres. La paix telle qu'elle lui avait été imposée l'irritait, la guerre avec les souvenirs d'un passé encore si voisin, l'effrayait; la frayeur semblait plus puissante que l'indignation, et il était tout préparé à accepter les conditions que Napoléon voudrait proposer.

L'empereur de Russie était plus énergique; son entourage immédiat, signe certain des dispositions du maître, était belliqueux. Mais telles n'étaient pas les impressions de ses généraux; Alexandre ne pouvait l'ignorer, et, à tout moment, Napoléon aurait pu reprendre sur cet esprit élevé, mais singulièrement chimérique et mobile, l'ascendant qu'il avait exercé après les conférences de Tilsitt.

Tels étaient les principaux acteurs du drame; les événements, répétons-le, étaient plus forts que les hommes, c'est à eux qu'il faut revenir. Le 10 août arrivait; les négociations n'avaient pu aboutir, l'Autriche déclarait la guerre et le sort des armes allait décider des destinées de l'Europe.

L'empereur de Russie et le roi de Prusse s'étaient rendus à Prague, où les attendait l'empereur François; ils passèrent la revue de l'armée autrichienne et, en signe de leur indissoluble union, ils clouèrent de leurs mains les couleurs aux drapeaux des cuirassiers de l'empereur. « Cette armée présente une superbe apparence, écrit Jackson qui avait suivi Frédéric-Guillaume, les uniformes sont brillants, la tenue martiale; les officiers sortent d'une toute autre classe que les officiers russes. » L'enthousiasme était immense, les hourrahs en l'honneur des souverains retentissaient au loin. Les hommes sont ainsi faits; ils applaudissent toujours à ces parades guerrières, trop souvent pour eux les avant-coureurs de la destruction et de la mort.

A ce moment, Napoléon se rendait encore bien insuffisamment compte des dangers qui le menaçaient. Sa confiance en son étoile, sa confiance en son génie dominateur, l'aveuglaient. Il cherchait

[1] « He considers us, dit Jackson, as a thorn in his side and as an obstacle to a peaceful settlement of affairs amongst the three powers. »

cependant, plutôt pour gagner du temps, à rouvrir des négociations, en proposant quelques concessions de mince importance; Marie-Louise les appuyait par des lettres nombreuses; elle multipliait ses efforts pour obtenir de son père de s'entendre avec son mari[1]. La réponse des alliés à ces tentatives fut ferme; ils maintenaient leurs conditions antérieures et ils exigeaient l'admission de l'Angleterre aux conférences. C'était M. de Metternich qui avait rédigé cette réponse. Jackson l'avait connu à Berlin causeur agréable, aimant la société des femmes, homme de plaisir avant tout; il le retrouvait, nous dit-il, à Prague, raide, gourmé, plein de son importance, du rôle qu'il avait joué, de celui qu'il comptait bien jouer encore. Seul il avait sauvé l'Autriche, disait-il un jour, avec une suprême assurance, à sir C. Stewart.

La bataille de Dresde, livrée le 26 août, fut un succès considérable pour l'armée française. Mais les résultats ne répondirent pas suffisamment à son importance. Les pertes des alliés furent sensibles; la retraite fut dure. Les pluies continuelles avaient rendu les routes impraticables. « Je suis étonné comment notre artillerie

[1] Le 16 octobre, presque à la veille de Leipzig, Napoléon tentait une ouverture qui paraît plus sérieuse. Le général autrichien de Mehrfeldt, avait été fait prisonnier; il le fit appeler au village de Lütschen, et après deux longues conversations où l'empereur, raconta-t-il aux officiers anglais, lui parut sombre, découragé, sincèrement désireux de la paix, il le renvoya, en le chargeant de répéter ses paroles à l'empereur François. Tout en affirmant qu'il était préparé à continuer longuement la guerre, il offrait de reprendre les négociations et, si l'on convenait d'un armistice, d'évacuer immédiatement Dantzig, Stettin, Custrin, Glogau, Dresde, Torgau, Wittenberg même, si l'on en faisait une condition, et de se retirer sur la ligne de la Saale. Il acceptait, comme bases de la paix générale, de reconnaître sous certaines conditions l'indépendance de la Hollande, de restituer à l'Angleterre le Hanovre agrandi de Hambourg et de Lubeck; mais il voulait que l'on proclamât la neutralité de la mer et jamais il ne consentirait à limiter le nombre de ses vaisseaux, condition que le gouvernement britannique mettrait, croyait-il, en avant. Il se refusait aussi à rendre Mantoue à l'Autriche. « L'Italie doit être une », disait-il énergiquement. Mehrfeldt ayant observé que les alliés demanderaient probablement l'abandon du protectorat de la confédération du Rhin. « Cela est impossible », fut la première réponse de Napoléon, mais le général lui ayant fait connaître le traité que la Bavière venait de signer avec les alliés, traité que l'empereur ignorait encore : « Le protectorat tombe donc de lui-même, répondit-il avec calme. Quant à l'Espagne, je n'y suis plus, il est donc inutile de s'en occuper. » Ces propositions paraissaient très acceptables, surtout à la veille de Leipzig. Mais étaient-elles sérieuses? Il est permis d'en douter. Napoléon voulait plutôt renforcer son armée avec les garnisons nombreuses restées dans le nord de l'Allemagne et qui lui faisaient grand défaut. Les événements mirent fin à cette tentative de négociation, dont M. Thiers ne parle pas, mais que lord Londonderry donne dans les mêmes termes que Jackson, les tenant, comme lui, du général de Mehrfeldt lui-même.

et nos bagages ont pu être sauvés sans trop de malheurs », écrivait le colonel Cooke, qui avait assisté à l'affaire. Comme d'habitude, la consternation chez les alliés succédait à la confiance. Quelques succès partiels vinrent relever des courages bien rapidement défaillants. Blücher se vantait, probablement avec l'exagération qui lui était assez habituelle, d'avoir fait 15 000 prisonniers et pris cent canons. Dans un de ces combats à Kulm, le général Vandamme avait été fait prisonnier. Il traversa Prague se rendant en Russie où il était interné. Une populace nombreuse l'entourait, l'invectivant de la façon la plus odieuse. Sans l'escorte qui l'accompagnait, il eût vraisemblablement été massacré. Vandamme était très pâle, mais son attitude était fière, le mépris brillait dans ses yeux. « Jamais je ne me suis senti plus indigné, écrit Jackson, témoin de cette scène; en vérité, j'aurais voulu qu'une colonne française pût arriver à l'improviste et châtier cette lâche canaille. »

Quand ses passions sont déchaînées, le peuple est toujours et partout le même. Il me souvient d'avoir vu arriver à Versailles, les prisonniers de la Commune. Les injures, les insultes, ne leur étaient pas épargnées; des hommes bien mis les frappaient à coups de canne. Eux aussi, je n'en puis douter, eussent été écharpés, sans les soldats qui entouraient leurs longues files. Certes, l'insurrection de la Commune en face de l'ennemi triomphant est une des plus odieuses dont l'histoire fasse mention, la plus odieuse peut-être de celles, hélas! trop fréquentes en France. La justice de leur pays avait le droit et le devoir de condamner ces criminels de lèse-patrie. Prisonniers, ils avaient droit à la sécurité.

De petites et ridicules prétentions, de puériles questions d'étiquette, soutenues avec passion, se mêlaient au drame. Le duc de Cumberland refusait de céder le pas au prince royal de Suède : « Bernadotte, disait-il, ne pouvait être l'égal du fils du roi d'Angleterre. » Le régent avait envoyé la Jarretière à l'empereur de Russie. Le roi de Prusse se montrait très mécontent de ne pas l'avoir également reçue et, par son ordre, sir C. Stewart dut écrire à Londres pour faire connaître ses plaintes et ses désirs. Ce n'est pas tout; quand le roi d'armes arriva pour l'investiture, à laquelle devaient assister tous les Anglais présents à l'armée, on eut beaucoup de peine à obtenir d'Alexandre de mettre une culotte, et le lendemain, à un grand banquet qu'il donna en l'honneur de la cérémonie, il portait la Jarretière au-dessus de sa botte, à la grande colère des Anglais indignés de ce qu'ils appelaient un affront à leur ordre national[1]. A ce banquet, Alexandre protesta

[1] Qu'auraient-ils dit s'ils avaient vu, à une des fêtes du Congrès de Vienne,

de son dévouement à la bonne cause, de sa haine pour Bonaparte, et pour les principes qu'il représentait. « J'eusse été plus touché, dit Jackson, si je n'avais entendu déjà ces mêmes paroles, à cette même table; elles avaient précédé de peu Friedland et Tilsitt! »

Les résultats des trois jours de combat autour de Leipzig et dans Leipzig même, furent graves pour nous [1]. La retraite commençait, elle ne devait se terminer que sous les murs de Paris! Vingt fois, le lion aux abois se retourne fier et menaçant. Efforts inutiles, les victoires coûtent aussi cher que les défaites, et la France épuisée n'a plus d'hommes pour remplacer ceux qui meurent. Les peuples asservis secouaient le dur joug qui pesait sur eux. Déjà la Bavière avait traité avec les alliés, et le maréchal de Wrède, avec 55 000 hommes, était venu grossir leurs rangs [2]. Durant la bataille, les bataillons saxons, westphaliens, hessois, wurtembergeois, les bataillons polonais eux-mêmes désertaient en masse, leurs généraux et leurs officiers en tête. Qui donc oserait les blâmer? Ils étaient forcés de combattre pour une patrie qui n'était pas la leur, pour une cause qu'ils ne pouvaient que détester. Mais ce qui est véritablement odieux, à peine sortis de nos rangs, ils tournaient leurs canons contre nous, et tant leur haine était vive, ils acclamaient Bernadotte leur offrant de charger à leur tête contre ceux qui, la veille encore, étaient leurs frères d'armes.

A la suite de la bataille, Leipzig était occupé et le roi de Saxe, fidèle, jusqu'à la fin, à Napoléon, prisonnier. L'empereur de Russie, le roi de Prusse, le prince royal de Suède [3], entrant dans la ville à la tête de leurs divisions, se rencontrèrent sur la place centrale. La présence de Lauriston, de Reynier, celle de nombreux généraux ou officiers supérieurs qu'on leur présentait, montraient l'importance de la journée du 18 octobre. Hommes, femmes, enfants, sortaient des caves où ils s'étaient cachés pendant le combat pour acclamer les souverains; les vivats, les hourrahs, les cris de *Willkommen Kaiser und König!* partaient de toutes les bouches. L'enthousiasme populaire fait rarement défaut aux victorieux, mais, ici, il était de bon aloi; la guerre devenait nationale, la victoire était la délivrance, la victoire était la paix!

lady Castlereagh portant dans ses cheveux, en guise de diadème, la Jarretière de son mari.

[1] « Nos pertes, dit M. Thiers, en morts, blessés et prisonniers, s'élevèrent à 60 000 hommes. »

[2] Le traité avait été signé le 8 octobre, par le maréchal de Wrède et le prince de Reuss.

[3] « Le zèle du prince se montrera de plus en plus, à mesure qu'il se croira moins nécessaire », disait à sir C. Stewart, un des chefs de l'armée alliée.

A côté des joies du triomphe, des enivrements de la victoire, il faut envisager leur cortège trop habituel : la misère et la souffrance. Les pluies continuelles les aggravaient encore. Les vivres manquaient dans ces pays dévastés par la guerre; les maladies abattaient les plus vaillants, et déjà on prononçait le mot sinistre de typhus. Jackson arriva, le 21 octobre, à Leipzig avec le chancelier, le chargé d'affaires d'Autriche et une suite nombreuse. Ils durent, avant d'entrer dans la ville, traverser une partie du champ de bataille. Le spectacle était révoltant. On ne pouvait avancer, sans passer sur le corps de quelque malheureux baigné dans son sang, mutilé par le boulet ou par le sabre. Ici, gisait un homme privé de ses jambes; plus loin, un corps décapité ou une tête grimaçante qui faisait cabrer les chevaux que montaient nos diplomates. C'était par centaines que, sur un espace restreint, on comptait les cadavres. Les Français et les Allemands étaient confondus dans cette fraternité de la mort. Chez les uns, on sentait une agonie horrible; d'autres gardaient le calme du repos; quelquefois, par un contraste étrange, le défi du vaincu se lisait encore dans leur physionomie. « Par une singulière fascination, écrit notre Anglais, nous ne pouvions détacher nos yeux de cet affreux spectacle. Aucune parole ne saurait rendre nos impressions; chez tous, elles étaient semblables; nous avancions lentement, sombres et recueillis. »

Les ravages de la guerre étaient partout; jamais Jackson ne les avait vus si terribles : les maisons, les fermes, étaient brûlées, les meubles brisés, les provisions pillées, les bestiaux enlevés. Les habitants avaient fui, ils osaient encore à peine rentrer dans leurs demeures désolées. De longues files de prisonniers s'avançaient dans le plus affreux dénuement. Il était difficile, impossible même, de subvenir à leurs besoins les plus urgents. La situation des vainqueurs ne semblait guère meilleure que celle des vaincus. Chez les uns et chez les autres, les souffrances et les privations étaient les mêmes. On devrait condamner les rois qui déclarent la guerre sans motifs légitimes à entendre toute leur vie les cris des blessés et des mourants, a dit un grand soldat, le maréchal Bugeaud.

Le sentiment de profonde tristesse que la vue de tant de maux inspirait à Jackson subsistera longtemps chez lui. Au mois de décembre, il assistait, à Francfort, à une revue passée par l'empereur Alexandre et à une messe célébrée avec toute la pompe du rit grec, pour demander à Dieu le triomphe des armées coalisées; il oubliait le brillant spectacle qu'il avait sous les yeux; son esprit se reportait malgré lui, aux scènes lugubres dont il avait été témoin, sur tant de vies précieuses inutilement sacrifiées par

l'ambition d'un homme, par l'impéritie et les hésitations de tant d'autres!

Ces tristes scènes qu'il avait vues en Allemagne, il allait, hélas! les revoir en France : « La misère, la détresse dans toutes les classes dépasse ici tout ce que j'ai vu. Je n'aurais même pu m'en faire une idée, si je ne le voyais de mes yeux, écrit-il de Dijon à sa mère, le 26 mars 1814. Les soldats des deux armées souffrent aussi cruellement les uns que les autres; les rigueurs d'un hiver exceptionnel accroissent ces souffrances. Ceux qui, comme moi, suivent l'armée, sont chaque jour témoins de faits qui glacent le sang dans les veines. » Les réquisitions pour les besoins des armées, les pilleries des Cosaques que rien ne pouvait arrêter, mettaient le comble à nos misères; par une juste rétribution, nous souffrions, à notre tour, les maux que nous avions si longtemps fait souffrir aux autres.

Napoléon était arrivé le 2 novembre, le jour des Morts! à Mayence. Son armée, si miraculeusement reconstituée après les désastres de 1812, ne dépassait guère 60 000 hommes. C'était presque une seconde retraite de Russie, dit M. Thiers. Quelques jours après, l'empereur traversait le Rhin qu'il ne devait plus revoir. Les nouvelles lui arrivaient de plus en plus menaçantes. Murat lui-même se joignait aux alliés. Les Hollandais, les Suisses secouaient ce joug qu'ils avaient subi en frémissant; leurs enfants enlevés, leur commerce, leur industrie anéantis, tel était le bilan qu'ils avaient à dresser.

Ici, nous nous arrêtons, nous ne nous sentons pas le courage de retracer les tristes scènes de l'invasion. Ni le génie de l'empereur ni l'héroïque courage de nos jeunes soldats à peine échappés de l'école, ne pouvaient arrêter la catastrophe finale.

L'Empire fondé par la guerre s'écroulait par la guerre, grande leçon pour les peuples, si les leçons de l'histoire pouvaient jamais lutter contre les passions de l'homme.

Marquis de Nadaillac.

L'ALIMENTATION DE LA FRANCE

III

LE VIN

Si la France est le pays du bon pain et de la bonne viande, elle est aussi et surtout le pays du bon vin. Sa réputation était faite sous ce rapport bien longtemps avant que Chénier ne chantât la terre généreuse.

> Où de Beaune et d'Aï les rives fortunées,
> Et la riche Aquitaine, et les hauts Pyrénées,
> Sous leurs bruyants pressoirs font couler en ruisseaux
> Des vins délicieux mûris sur leurs coteaux.

De toutes les richesses agricoles de la France, la vigne est celle qui lui est, si l'on peut s'exprimer ainsi, le plus personnelle. Partout où croît la vigne, on peut faire du vin. Mais la France est le pays des grands vins; et c'est le pays où l'on consomme le plus de vin. Or le vin fortifie le corps et stimule l'esprit. Le vin contribue plus qu'aucun autre aliment à donner à ceux qui en font usage un cœur fort dans un corps robuste. La nation qui, depuis des siècles, produit les vins les plus renommés qu'il y ait dans le monde est bénie de Dieu; et cette nation c'est la France.

Une tradition attribue l'introduction de la vigne en Gaule aux Phéniciens, une autre aux Phocéens qui fondèrent Marseille. D'après certains auteurs, au contraire, les Celtes auraient fait usage du vin bien avant l'arrivée en Gaule des Grecs et des Romains. Ce qui n'est pas douteux, c'est que la vigne poussait naturellement en Gaule. Mais il est possible que les Phocéens de Marseille aient appris à nos aïeux l'art de la fabrication du vin. Ils seraient, en ce cas, les fondateurs de la viticulture française; et cela suffit à leur gloire. Certainement, avant la conquête romaine, le vin était

abondant en certaines régions de la Gaule éloignées de Marseille, et qui n'avaient pas de relations avec la Grèce et l'Italie. Une plaidoirie de Cicéron fait allusion aux droits payés par les vins entrant à Toulouse. César s'étonne de voir les Nerves du Cambrésis proscrire le vin. Diodore de Sicile, contemporain de César, dit que, en Gaule, la vigne prospère sans le secours de la main de l'homme. A la vérité, les vins de Gaule étaient peu estimés à cette époque par les Romains, qui leur préféraient les vins de Grèce. Après la conquête, la « paix romaine » favorisa en Gaule le développement de la viticulture, comme des autres branches de la production agricole. Le vin fut tellement abondant, que cette abondance donna lieu à des abus. L'usage en fut interdit aux femmes de Marseille par une loi qui, d'ailleurs, suscita une vive opposition, car elle fut abrogée par une autre loi qui permit aux femmes de boire du vin, mais à partir de l'âge de trente ans seulement. Peut-être le législateur marseillais estimait-il que, du moment où l'usage du vin n'était permis qu'aux femmes ayant dépassé la trentaine, aucune femme ne voudrait plus en boire.

Sous les empereurs, un commerce actif s'établit entre la Gaule et l'Italie, et, entre autres produits, les deux pays que sépare la barrière des Alpes échangeaient leurs vins. Varron et Columelle vantent les crus du Bordelais, que l'on appelait alors le pays des Bituriges vivisques. Les vins de l'Hérault étaient également estimés. Pline, qui est peut-être suspect de partialité en faveur des vins d'Italie, prétend que le vin du Dauphiné a un arrière-goût de poix qui le rend imbuvable, et il se fait l'interprète des doléances des producteurs de vin et des commerçants de l'Italie, qui se plaignent des falsifications que les Gaulois font subir à leurs vins en y mêlant diverses substances, notamment de l'aloès. Falsifiés ou non, les vins gaulois furent bientôt préférés, sur le marché de Rome, aux vins italiens les plus renommés; et c'est par quantités considérables que les produits des coteaux du Rhône étaient transportés par bateaux à Arles pour être expédiés en Italie. Les propriétaires de vignobles italiens, jaloux de la concurrence que faisaient à leurs produits nos vins de Bordeaux, de Béziers et des Côtes-du-Rhône, obtinrent de Domitien un édit ordonnant que toutes les vignes de Gaule seraient arrachées. Nerva laissa tomber en désuétude l'édit de Domitien; et après lui, Probus, qui sans doute avait des idées libre-échangistes, permit la culture de la vigne en Gaule; il fit plus : il employa les légionnaires des garnisons romaines de la Gaule à la plantation et à la culture de la vigne. C'est de cette époque que date, dit-on, la constitution des vignobles de la Bourgogne et de la Champagne. Au quatrième siècle après Jésus-Christ,

Auzone parle avec éloge du vin de Médoc, qui, très estimé à Rome, est l'objet d'un commerce important. Sous l'impulsion de saint Martin, la Touraine, à son tour, se couvre de vignobles. Les crus des bords de la Seine deviennent célèbres. A Lutèce, Julien l'Apostat fait son ordinaire du vin de Mantes, qui, rapprochement piquant, sera plus tard le vin préféré de saint Louis.

La chute de l'empire romain et l'invasion des Barbares portent un coup funeste à la viticulture française. Les envahisseurs saccagent les vignobles et détruisent les pressoirs. Ils apprécient peu nos bons vins, auxquels ils préfèrent leur bière. Cependant, les vieilles chroniques nous montrent le vin d'Alsace occupant la place d'honneur à la table des rois mérovingiens. Chilpéric établit une taxe sur le vin. C'est l'origine de l'impôt des boissons, qui a fort augmenté depuis. Charlemagne protège la culture de la vigne; il crée des plantations de vignes et installe des pressoirs dans ses domaines particuliers. Le capitulaire *de Villis* réglemente l'organisation et l'entretien des vignobles de la Couronne.

Les croisades favorisèrent le développement de la viticulture dans notre pays. Ceux qui prirent part à ces guerres purent étudier les méthodes suivies en Orient pour la culture de la vigne et la fabrication du vin. On envoya en France des cépages des vignes de l'Asie Mineure; enfin, les communications devenant plus fréquentes, le commerce des vins français s'ouvrit quelques débouchés nouveaux.

Au moyen âge ce sont, entre tous nos vins, les crus de Bourgogne qui sont particulièrement estimés. Les ducs de Bourgogne s'intitulent « seigneurs immédiats des meilleurs vins de la chrétienté » et déclarent avec fierté que leur pays est « plus renommé et plus famé que tout autre où l'on boit le vin ». C'est du vin de Bourgogne que l'on servait au sacre des rois de France. Au sacre de Philippe de Valois, on acheta 56 livres une barrique de vin de Beaune, d'une contenance de 425 litres. Plus tard, le vin d'Auxerre fut plus estimé que le vin de Beaune. Les grands crus de Pomard et de Volnay furent la propriété des ducs de Bourgogne. Les Bernardins créèrent le Clos-Vougeot; après la Bourgogne, la Champagne devint célèbre par les produits de ses coteaux. Le pape Léon X, Charles-Quint, Henri VIII, François Ier, achetaient pour leurs caves du vin d'Ay. Les ordres monastiques s'occupaient beaucoup de viticulture, et c'est à leur initiative que nous devons les meilleurs crus de la Bourgogne et de la Champagne. Ce n'est guère que sous le règne de Louis XIV que les vins de Bordeaux prirent, dans la consommation française, une place importante à côté des vins de Bourgogne et de Champagne.

Vauban, à la fin du dix-septième siècle, évaluait la superficie du

vignoble français à plus de 2 millions d'hectares, et la production annuelle à près de 30 millions d'hectolitres de vin. Peut-être y a-t-il une assez forte part d'exagération dans ce calcul. Lavoisier semble se rapprocher de la vérité, lorsque, en 1788, il compte 1 568 000 hectares de vignes, produisant annuellement de 25 à 30 millions d'hectolitres de vin. Sous le premier Empire, en 1808, l'administration des contributions indirectes relevait 1 600 000 hectares plantés en vignes, et une production de 28 millions d'hectolitres de vin. Vingt ans après, l'étendue de notre vignoble dépassait deux millions d'hectares, avec une production de plus de 30 millions d'hectolitres. Elle atteignit, en 1875, deux millions quatre cent vingt mille hectares, avec une production de 84 millions d'hectolitres de vin. C'est la plus belle récolte que l'on ait jamais vue, on ne pouvait plus trouver assez de barriques pour y mettre le vin. Mais le phylloxera va ravager nos vignes, secondé dans son œuvre par deux autres fléaux, le *mildew* et le *rot-black*. Le rendement moyen par hectare, de 35 hectolitres en 1875, tombe à 11 hectolitres en 1879.

Actuellement le vignoble français comprend 1 750 000 hectares. La superficie plantée en vignes dans le monde entier est évaluée à 8 500 000 hectares produisant environ 150 millions d'hectolitres de vin par an. La production française en vin représente à peu près en moyenne le cinquième de la production du monde entier [1]. Les pays de grande production vinicole sont, après la France, l'Italie et l'Espagne. Ces trois pays fournissent en vin les trois cinquièmes de la consommation générale. On aurait dit à une autre époque que ce sont les trois peuples chers à Bacchus. Soixante-dix-sept départements français produisent du vin en plus ou moins grande quantité. La limite septentrionale de la culture de la vigne est tracée par une ligne qui laisse au nord la Bretagne (moins la Loire-Inférieure) et la Normandie, pays de la production du cidre, et les départements du nord, pays de la production de la bière. La Champagne, sur les coteaux de la Brie champenoise, en face de Reims et d'Épernay, produit des vins blancs qui deviennent, à l'aide de certains procédés de fabrication, les vins mousseux dits vins de Champagne. La haute Bourgogne possède le chambertin, le beaune et le volnay; et la basse Bourgogne produit le chablis et les vins de Bourgogne ordinaires. Le groupe vinicole de l'Est englobe la Lorraine et le Jura. Les coteaux du Rhône, entre

[1] La production de la France a été de plus de 39 000 000 d'hectolitres de vin en 1894. Elle est évaluée à 27 000 000 d'hectolitres en 1895. Il faut y ajouter les 4 000 000 d'hectolitres que produisent annuellement l'Algérie et la Tunisie.

Valence et Avignon, ont des crus renommés, tels que l'Ermitage. Le Midi fournit des vins plus abondants que fins. Le département de l'Hérault figure pour un sixième dans la production vinicole totale de la France. Le groupe du Midi comprend, avec le bas Languedoc, le Roussillon et la Provence. La Guyenne donne les vins généralement désignés sous le nom de vin de Bordeaux. Plus au nord est le groupe vinicole des Charentes. Le centre de la France produit les vins d'Auvergne, du Cher, d'Orléans, de Touraine et d'Anjou. Les vins des environs de Paris ont perdu la réputation dont ils jouissaient autrefois.

Chacun de ces groupes vinicoles mériterait une étude spéciale. A l'Exposition universelle de 1889, cinquante départements soumirent des vins à la dégustation. Toutes nos régions vinicoles furent représentées à ce grand concours agricole et industriel. Chacune d'elles avait envoyé ses meilleurs crus, et les rapports du jury international constatent que les résultats témoignent des incessants efforts de nos vignerons. On trouve dans ces rapports, faits par des hommes compétents, les renseignements les plus complets sur la situatiou générale de notre vignoble. On y trouve aussi des indications précises sur la valeur de nos différents crus et sur les qualités qui les distinguent. C'est que notre pays ne doit pas seulement la supériorité de ses vins à son climat et aux propriétés particulières du sol et des cépages, mais aussi aux soins et à l'intelligence apportés dans la vinification et dans les manipulations indispensables à la conservation et à l'amélioration des produits. Les procédés employés dans la viticulture sont le fruit d'une expérience plusieurs fois séculaire, éclairée et aidée par la science moderne. Mais ces procédés se modifient suivant les régions où l'on a à les appliquer. Ils varient et se combinent à l'infini pour donner à nos vins les propriétés les plus différentes. Aucun pays n'offre la même diversité de qualités dans les produits de la viticulture. Aucun n'a une production vinicole plus variée, et c'est ce qui fait que pour la production des vins nous gardons le premier rang. La supériorité de la France ne vient pas de ce qu'elle produit une plus grande quantité de vin qu'aucun autre pays du monde; elle tient surtout à ce que c'est en France qu'on trouve le meilleur vin. Comme le disait M. Richepin, dans un poème écrit à l'occasion de l'inauguration de la statue d'Emile Augier, les autres peuples ont des alcools et des liqueurs,

Mais le vrai vin, le seul, celui qui dans les cœurs
Fait naître des chansons de joie et d'espérance,
C'est toi, vin de soleil, vin de sang, vin de France!

Jetons un rapide coup d'œil sur nos différentes régions vinicoles, en commençant par les coteaux de la Loire, que les moines de Saint-Maur et de Saint-Hilaire de Florent défrichèrent, il y a dix-huit cents ans, pour faire des plantations de vigne. L'origine authentique du vignoble angevin est établie par une charte de Charles le Chauve, datée du 25 octobre 845; et Rabelais célèbre dans son *Gargantua* les qualités du vin d'Anjou. Le Maine-et Loire possède actuellement un vignoble de 55 000 hectares, dont 23 000 appartiennent au Saumurois. La production moyenne du département de Maine-et-Loire est de 7 ou 800 000 hectolitres par an en vins rouges et en vins blancs. Les vins du Saumurois occupent un rang très honorable après les grands vins blancs français, et Saumur fabrique annuellement près de 5 millions de bouteilles de vin blanc mousseux, qui prennent place au-dessous des vins de Champagne. La région vinicole du Maine se rattache à celle de l'Anjou. Les vins de Touraine ne sont pas moins estimés que ceux de l'Anjou, et le vouvray mousseux prétend rivaliser avec le champagne.

Les régions du Centre et l'Auvergne donnent des vins ordinaires que l'on consomme dans le pays ou qui servent à faire des coupages.

Avant l'invasion du phylloxera, les deux Charentes produisaient annuellement 8 à 9 millions d'hectolitres de vin, qui, peu recherchés pour la table, donnaient d'excellentes eaux-de-vie. Ce beau vignoble faisait la richesse du pays. Le phylloxera l'a en partie détruit. La Charente-Inférieure a conservé cependant 40 000 hectares de vignes, qui donnent de bons vins rouges ordinaires.

Le groupe des Charentes nous mène, par une transition facile, au groupe des vins de Bordeaux. Le Sud-Ouest de la France produit beaucoup de vin, et de bon vin. La région vinicole du Sud-Ouest se compose des départements formés de la Guyenne et de la Gascogne, de la Navarre et du Béarn. Le vignoble du Sud-Ouest a une étendue de 540 000 hectares. L'un des principaux départements vinicoles de cette région est le département du Gers, qui produit en moyenne 1 500 000 hectolitres de vin par an. Jadis, les deux tiers de la récolte vinicole du Gers étaient transformés en eau-de-vie d'Armagnac. Maintenant, les opérations de distillation sont plus restreintes, on tend de plus en plus à consommer les vins du Gers en nature. Le département des Basses-Pyrénées, qui ne produit que 200 000 hectolitres de vin par an, compte pourtant parmi les départements dont le sol est essentiellement favorable à la culture de la vigne. C'est le département des Basses-Pyrénées qui produit le vin de Jurançon, auquel s'attache un souvenir historique :

Jeanne d'Albret en fit boire quelques gouttes, le jour de sa naissance, à celui qui devait être Henri IV.

Mais, parmi tous les départements du Sud-Ouest, celui qui tient le premier rang, sous le rapport de la production vinicole, est le département de la Gironde. Sur un million d'hectares, la Gironde en consacre deux cent mille à la culture des vignes, qui produisent le vin de Bordeaux, apprécié dans le monde entier.

Les deux cent mille hectares qui forment le vignoble girondin se subdivisent, d'après la composition des terrains et la nature des vins qu'ils produisent, en diverses catégories : côtes, graves, palus, terrains marneux, calcaires, terrains sablonneux. Ces catégories de terrains fournissent des vins si différents de goût, qu'un connaisseur ne peut pas se tromper sur l'origine du « bordeaux » qu'on lui présente. Jusqu'au treizième siècle, les vins de Bordeaux furent peu estimés en France. C'était en Angleterre qu'ils trouvaient leur principal débouché. C'est ce que constate un des rares poètes d'autrefois qui ait daigné s'occuper du vin de Bordeaux :

La Garonne étendant ses trésors sur les eaux,
Voit l'Anglais empressé, sur de nombreux vaisseaux,
Charger son vin couvert, qui, dans un long voyage,
Perd son austérité sur la liquide plage.

Nous voyons le parlement de Bordeaux, dans de très humbles remontrances qu'il adresse au roi, en date du 17 juillet 1725, classer comme suit les vins bordelais :

Tous les vins de cette province sont différents dans la qualité et dans les prix. Il y en a certains que les Anglais appellent *grands vins* et qu'ils achètent sous ce nom à un prix excessif; ces sortes de vins tiennent un rang à part et ne doivent pas être confondus avec le reste des autres vins. Elles appartiennent à douze ou quinze particuliers et ne font pas la deux-centième partie des vins qui se chargent ou se convertissent en eau-de-vie.

Les autres vins sont rangés en trois catégories :

Petits vins, qui sont les plus abondants et qui ne se consomment que dans les années disetteuses; ordinairement, on les convertit en eau-de-vie. *Vins médiocres*, vendus de 18 à 30 écus le tonneau. *Bons vins*, blancs ou rouges des graves et de certaines côtes, vendus de 100 livres à 50 écus.

C'est au duc de Richelieu que revient l'honneur d'avoir fait connaître le vin de Bordeaux à la cour et à la haute société parisienne. En 1748, il fut nommé gouverneur de la Guyenne et se lia

d'amitié avec le président de Gasc, qui possédait le cru aujourd'hui célèbre sous le nom de Château-Palmer. De retour à Paris, il mit à la mode le vin que produisait le domaine de son ami et les autres crus du Médoc. On lit dans les Souvenirs de la marquise de Créquy : « Pour satisfaire la juste curiosité du roi, M. de Richelieu fit venir du vin de Château-Laffite à Versailles, où Sa Majesté le trouva passable. On n'avait jamais imaginé jusque-là qu'on pût donner du vin de Bordeaux à ses convives, à moins qu'ils ne fussent des Bordelais, Soulois, Armagnacots, Astaracquois et autres Gascons. Voyez comme les goûts changent. » Le vin de Bordeaux, dès lors, eut sa place dans les dîners de cérémonie auprès des vins de Bourgogne, des côtes du Rhône et des environs de Paris.

Il serait trop long d'énumérer tous les crus classés de vin de Bordeaux qui, suivant leur valeur, se répartissent en cinq catégories. Les grands crus de Bordeaux ont la réputation de ne pas fatiguer l'estomac et d'entretenir les forces et la santé. Aussi a-t-on dit que le bordeaux est le vin des vieillards. C'est du vin de Bordeaux que Biarnès a dit, avec quelque exagération, excusable d'ailleurs chez un poète :

On adore son nom aux deux bouts de la terre.
Nul ne tenta jamais, esclave révolté,
De secouer le joug de son autorité.
Quand des rois d'aujourd'hui la puissance chancelle,
La sienne grandit seule. Elle est seule immortelle.

Parmi les privilèges dont jouissait autrefois la ville de Bordeaux, il y avait le privilège des vins, en vertu duquel il ne pouvait entrer dans Bordeaux que des vins provenant des propriétés possédées par des personnes habitant en deçà des limites du pays bordelais qu'on désignait sous le nom de sénéchaussée privilégiée. Cette faveur ne fut d'abord accordée qu'à ceux qui possédaient des lettres de bourgeoisie. Elle s'étendit ensuite à « tout bourgeois, manant ou habitant », pouvant justifier d'une résidence de deux ans en ville. Les habitants de Bordeaux tenaient beaucoup à leur privilège des vins. Le gouvernement de Louis XVI ayant rendu, en 1776, un édit permettant la libre circulation des vins étrangers dans le port de Bordeaux et autorisant leur emmagasinage dans la ville, ainsi que leur vente dans les cabarets, les Bordelais présentèrent au roi une requête demandant le retrait de l'édit. La requête disait que si le privilège n'était pas maintenu, « le prix du vin, qui est très bas dans la ville de Bordeaux, tombera encore, au point de ne pas procurer le remboursement des frais de culture ». Le roi fit droit

aux réclamations des habitants de Bordeaux. L'édit fut rapporté. En 1789, le privilège des vins à Bordeaux fut supprimé avec tous les privilèges des villes. Cela n'a pas empêché les producteurs et les marchands de vin de Bordeaux de continuer à faire de bonnes affaires.

Sous le rapport de la qualité, le commerce classe actuellement les vins de Bordeaux en vins communs, vins petits ordinaires et d'exportation, vins grands ordinaires, vins fins, grands vins. On estime qu'un tiers des produits du vignoble bordelais est de qualité supérieure, les vins ordinaires formant les deux autres tiers. Mais la plus grande partie des vins répandus dans la consommation sous le nom de vin de Bordeaux provient de coupages, c'est-à-dire de mélanges dans lesquels il entre beaucoup plus de vin du Midi, du Roussillon et de l'Espagne que de vin de la Gironde. Il faut bien faire face aux demandes de la consommation, qui exige trois fois plus de vin de Bordeaux que n'en produisent les 200 000 hectares du vignoble girondin.

Les vins du Midi se récoltent surtout dans le Gard, l'Hérault et l'Aude. A ces trois départements, il faut joindre ceux de la Lozère, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, de la Haute-Garonne et de l'Ariège. Ce sont en général des vins de consommation courante, qui se vendent très bon marché. La production du seul département de l'Hérault, après s'être élevée à 15 millions d'hectolitres, est tombée à 2 millions d'hectolitres à la suite de l'invasion du phylloxera, pour se relever à 5 millions d'hectolitres quand le vignoble a été reconstitué, grâce aux énergiques efforts de nos viticulteurs.

Le département de l'Ardèche relie le groupe des vins du Midi à celui des côtes du Rhône. L'Ardèche s'enorgueillit du cru de Cornas. Les bords du Rhône produisent les célèbres crus de l'Ermitage rouge et de l'Ermitage blanc, les vins rouges de Crozes, de Saint-Joseph, de Châteauneuf-du-Pape et les vins blancs de Château-Grillet, de Saint-Péray, de Crozes et de Mercurol. Les environs de Lyon produisent la Côte-Rôtie. Les vins des côtes du Rhône sont recherchés en Suisse, en Belgique, en Allemagne et même en Roumanie et en Egypte. L'Angleterre et la Belgique préfèrent nos vins de Bordeaux.

Les vignobles de Bourgogne s'étendent sur une longueur d'une cinquantaine de lieues. La Bourgogne viticole forme quatre groupes : basse Bourgogne, haute Bourgogne, Mâconnais et Beaujolais. L'Auxerrois renferme l'important vignoble de Chablis. On sait que le vin de Chablis est fort estimé et qu'il s'en fait une grande consommation. Il serait téméraire d'affirmer que tout le chablis que l'on consomme à Paris et ailleurs est le produit du

vignoble de ce nom. C'est entre Dijon et Chalon que se récoltent les grands vins de Bourgogne, qui sont désignés, non comme les vins de Bordeaux par le nom de *cru*, mais par celui de *clos*. Ce n'est pas la quantité de vin produit qui fait la gloire de la haute Bourgogne, de l'*Altissima Burgundia*, mais bien la qualité remarquable de ses vins. Les viticulteurs du département qui porte le nom significatif de Côte-d'Or divisent leur contrée en deux parties : la côte de Beaune et la côte de Nuits. On peut y ajouter la côte de Dijon, dont les vins ont beaucoup moins de réputation. Les grands *clos* de Bourgogne sont le romanée-conti, le richebourg, le clos-vougeot, le musigny, le saint-georges, le volnay, le pomard, le chambertin, qui était le vin préféré de Napoléon Ier. Le Mâconnais et le Beaujolais produisent des vins de consommation courante.

Le vin de Champagne est celui qui a le plus contribué à la réputation vinicole de la France à l'étranger. Si les vins du Bordelais et de la Bourgogne ne le cèdent en rien au champagne sous le rapport de la qualité et ne sont pas moins appréciés des connaisseurs, ils ne trouvent pas auprès du grand public l'accueil réservé aux produits de Reims et d'Epernay. Le champagne est de toutes les fêtes. Si ce n'est pas le meilleur vin, c'est le vin français par excellence, parce qu'il mousse et pétille, parce qu'il donne l'entrain et la gaieté. Si la production des vins de Champagne est essentiellement française, leur consommation est universelle. Aussi le champagne tient-il une place des plus importantes dans la production des 2 millions d'hectares que la France, le pays du bon vin, plante en vignes, et dans l'exportation des 3 à 4 millions d'hectolitres de vin de choix que notre pays envoie chaque année à l'Angleterre, à la Suisse, à l'Allemagne, à la Belgique, à la Hollande, aux Etats-Unis, à l'Amérique du Sud.

La Champagne produisait déjà au temps de la domination romaine des vins de bonne qualité. Les vignes du département de la Marne paraissent dater du temps de l'empereur Probus. Il y en avait certainement à l'époque de la mort de saint Remy, évêque de Reims, qui légua au clergé de son diocèse quelques arpents de vignes qu'il avait fait planter près de sa ville épiscopale. Une lettre adressée, au dixième siècle, par Padule, évêque de Laon, à l'archevêque Hincmar fait mention des qualités particulières du vin provenant des vignes champenoises. Au onzième siècle, le pape Urbain II, qui était d'ailleurs Champenois, se faisait expédier du vin d'Ay. Au douzième siècle, nous voyons le poète Henri d'Andely faire l'éloge du vin de Champagne, qu'il met au-dessus du vin d'Argenteuil, alors très apprécié. Le champagne était encore peu abondant à cette époque. Cependant, au sacre de Philippe de

Valois, la cour et les habitants de Reims consommèrent trois cents pièces de vin du pays.

C'est vers la fin du quatorzième siècle que la plantation des vignobles se fit en grand dans la Champagne, les vins champenois étant jugés dignes de paraître sur les tables royales. Le champagne acquit une telle réputation que les plus puissants souverains de l'Europe, Charles-Quint, Henri VIII, le Pape lui-même, entretenaient en Champagne des agents chargés de faire des achats de vins pour leurs caves.

Le champagne, à cette époque, ne pétillait pas et ne moussait pas. En 1670, une véritable révolution s'opéra dans la production champenoise, à la suite de l'invention d'un Bénédictin, dom Pérignon, cellérier de l'abbaye d'Hautvillers, qui trouva le moyen de rendre le champagne mousseux et substitua le mode de bouchage actuel aux tampons de chanvre imbibé d'huile dont on se servait jadis. Après la mort de dom Pérignon, un autre religieux, cellérier de la maison que l'abbaye Saint-Pierre de Châlons possédait à Pielry, fit faire de grands progrès à la fabrication des vins de Champagne. Une lettre des chevaliers de l'Arquebuse, de Reims, mentionne que, dès 1687, on se servait de glace pour frapper le champagne. Une réunion de gais compagnons, appartenant à la meilleure noblesse, s'était donné pour mission de faire connaître les vins champenois. Leur société s'appelait « l'Ordre des coteaux », parce qu'elle représentait les coteaux champenois d'Ay, de Hautvillers, d'Avenay, de Verzenay, de Sillery, de Taissy, de Saint-Thierry.

Si le champagne avait ses panégyristes, il avait aussi ses détracteurs. Les uns tenaient pour les produits des coteaux champenois, les autres pour ceux des clos bourguignons. Les médecins intervinrent dans la guerre des deux vins pour proscrire, ceux-ci le bourgogne, ceux-là le champagne. Ce fut une nouvelle guerre de Cent-Ans, puisqu'elle commença au milieu du dix-septième siècle, pour ne se terminer qu'au milieu du dix-huitième siècle. Enfin, grâce à de hautes et puissantes interventions, la paix fut signée sous forme d'une déclaration adoptée par les deux partis et disant « que si le vin de Beaune inspire plus de couplets d'amour, celui de Reims fait chanter en meilleure musique; et que, pour se porter bien et demeurer joyeux, il faut à un homme ces deux vins, comme il lui faut deux jambes ».

Pour Voltaire, le vin de Champagne est, par excellence, le vin français :

De ce vin frais, l'écume pétillante,
De nos Français est l'image brillante.

Actuellement, trente millions de bouteilles répandent chaque année dans le monde cette écume pétillante qu'ont vantée les poètes, et qui fait la richesse d'un de nos départements.

Le vin de Champagne est le produit du département de la Marne, qui contient 15 000 hectares de vignes. La production est concentrée surtout dans les arrondissements de Reims et d'Epernay. La récolte annuelle est d'environ 450 000 hectolitres. Le vignoble champenois comprend la montagne de Reims, dont les principaux crus sont Bouzy, Ambonnay, Verzy, Verzenay, Pillery, Mailly et Rilly, la côte d'Avize, où se trouvent Avize, Cramant-le-Mesnil, Oger, Grauves et Cuis, au sud d'Epernay, la vallée de la Marne, avec Ay, Mareuil, Champillon, Hauvillers, Dizy, Epernay, Pierry, Cunières. Un quart du vignoble champenois est planté en raisins blancs, les trois autres quarts ne produisent que des raisins noirs. On écrase mécaniquement les raisins sur d'excellents pressoirs et l'on obtient un liquide légèrement teinté, qui devient parfaitement blanc après la première fermentation. Le premier pressurage donne le vin de cuvée, qui seul peut être employé à la fabrication du vin mousseux. Les autres vins sont dits *vins de suite*. La moyenne de l'approvisionnement des caves champenoises est de 65 à 70 millions de bouteilles et de 300 000 hectolitres en futailles.

Tous les vins blancs de la Champagne ne sont pas transformés en vins mousseux, et l'on récolte sur les coteaux champenois des vins rouges, qui ont longtemps disputé la prééminence à ceux de la Bourgogne. Ces vins tiennent une place très honorable dans la consommation française. Quant aux vins mousseux de Champagne, les cinq sixièmes environ sont exportés. Les grandes marques de Champagne trouvent de larges débouchés en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, aux États-Unis, aux Indes.

S'ils sont les meilleurs et les plus célèbres de toute la Champagne, les vins de la Marne ne constituent pas, à eux seuls, la production champenoise. Les Ardennes, l'Aube et la Haute-Marne récoltent une notable quantité de vin.

L'Algérie et la Tunisie ont pris, dans ces quinze dernières années, une place très importante dans notre production œnologique. En Algérie, la superficie plantée en vignes, qui, en 1878, ne dépassait pas 17 500 hectares, atteint actuellement 115 000 hectares; et le rendement, qui était de 200 000 hectolitres de vin, il y a quinze ans, est maintenant de 3 500 000 hectolitres. Si l'on évalue à un million d'hectolitres la quantité de vin consommée dans notre colonie algérienne, dont la population européenne ne dépasse pas 420 000 habitants (on sait que les musulmans ne boivent pas de

vin), on voit qu'il reste pour l'exportation environ deux millions et demi d'hectolitres de vin, qui sont expédiés pour la presque totalité en France. Déjà dans notre production de vins, le département d'Alger occupe, pour la quantité de vin produite, le cinquième rang après l'Aude, l'Hérault, le Gard et la Gironde. On peut cultiver la vigne en Algérie sur tout le littoral méditerranéen, et la zone vinicole, qui s'étend à environ 100 kilomètres dans l'intérieur, pourrait comprendre dans l'avenir deux millions d'hectares. L'Algérie décuplera peut-être sa production dans l'avenir et aura une richesse viticole égale à celle de la France au moins sous le rapport de la quantité, car la qualité des vins d'Algérie est, d'une manière générale, très inférieure à celle des vins de France. Il faut reconnaître cependant que dans ces dernières années, les produits du vignoble algérien se sont améliorés; les vignes ont vieilli, et l'on sait que les vignes s'améliorent en vieillissant. Elles sont mieux cultivées. Les procédés de vinification se sont perfectionnées. Les vignerons, après avoir traversé une période de tâtonnements et d'essais, sont arrivés à surmonter les difficultés spéciales que présente la vinification en Algérie comme dans tous les pays chauds.

Ce sont surtout les cépages du midi de la France et de l'Espagne qui dominent dans les plantations de vignes algériennes. Tous les vins d'Algérie présentent certaines analogies avec nos vins du Midi. Mais il y en a qui, produits dans des conditions spécialement favorables, rappellent certains de nos bons crus français. D'une manière générale, les vins algériens offrent des qualités dues à l'action des chauds rayons du soleil africain : ils sont d'un degré alcoolique élevé et d'une coloration intense. Cependant les produits des nombreux cépages cultivés dans notre colonie d'Afrique présentent des différences dues à la nature du sol et aux conditions climatériques des diverses régions dans lesquelles ils sont obtenus. Si le sol et le climat de l'Algérie conviennent merveilleusement à la culture de la vigne, ce sol et ce climat offrent des variations qui ont une grande influence sur le développement et la maturation des raisins et sur le vin qui en est le produit. En outre, les vins d'Algérie diffèrent les uns des autres suivant la proportion dans laquelle sont associés les divers cépages et suivant les méthodes de vinification. Le mode de traitement qu'on fait subir aux vins après la fermentation est aussi une des causes qui contribuent à modifier leur constitution. Faute de soins apportés dans la vinification et dans la conservation des vins, certains vignerons inexpérimentés n'obtiennent, avec des raisins excellents, que des produits défectueux. C'est pour cela que certains vins algériens sont encore médiocres. Mais la plupart des viticulteurs d'Algérie, possédant

maintenant les connaissances nécessaires pour conduire la vinification, ont renoncé aux procédés primitifs du début.

Quoi qu'il en soit, la production vinicole de l'Algérie ne constitue, dans les conditions actuelles, que l'appoint de notre production nationale. En France, la culture de la vigne peut se faire dans toute la partie du territoire comprise au sud d'une ligne partant de Saint-Nazaire, passant par Paris et allant rejoindre la frontière belge aux environs de Givet. Mais tandis que la vigne n'occupe guère que des coteaux dans la vallée du Rhône, elle se fait en plaine dans toute la région méridionale; et là le champ de la viticulture française est assez vaste pour suffire largement à la consommation française et aux demandes de l'étranger, car maintenant que le phylloxera est à peu près vaincu et le vignoble français reconstitué avec des cépages américains appropriés à la nature du sol et très résistants, il n'y a pas à craindre de gros déficits dans la production. Nous pouvons compter maintenant sur une production de 30 à 40 millions d'hectolitres par an. Le vignoble reconstitué, étant jeune, n'est pas encore arrivé à son maximum de rendement. On a donc le droit d'espérer que notre production vinicole tendra à se relever de plus en plus[1].

Ce qui est surtout intéressant sous le rapport de l'alimentation générale, ce sont les vins de consommation générale, produits du vignoble méridional et que fournissent notamment les départements de l'Hérault, de l'Aude et du Gard. Voyons, d'après un travail du directeur de la station œnologique de l'Hérault, quels sont les procédés de vinification en usage dans ces régions.

Les raisins récoltés sont d'abord broyés, égouttés, puis soumis à un pressurage immédiat, après lequel le moût obtenu est entonné et abandonné à la fermentation. Les conditions de la récolte du raisin varient suivant les régions. Dans les régions à vins fins, la fermentation s'opère dans des fûts de faible capacité, le plus souvent dans des barriques ordinaires. Cette fermentation, souvent très lente, est suivie de nombreux soutirages, qui débarrassent le liquide de toutes les impuretés en suspension et donnent ce

[1] Le compte-rendu des travaux du service du phylloxera de 1890 à 1894 que vient de publier le ministère de l'agriculture montre toute l'étendue des efforts qui ont été faits en France pour la reconstitution du vignoble français désolé par le phylloxera : ces efforts, dans lesquels on a déployé autant de science que de persévérance et de courage, ont été couronnés de succès dans la plupart des cas. Le nombre des hectares replantés en cépages américains est de 663 214 hectares, et il y a en ce moment en traitement 35 325 hectares en submersion et 60 000 avec divers produits chimiques. Le vignoble français comprend actuellement 1 748 042 hectares dont 620 000 n'ont pas été contaminés.

vin clair et brillant, qui séduit l'œil avant de flatter le goût.

Dans le Midi, au contraire, la fermentation s'opère dans des récipients de grande capacité. Les moûts y sont quelquefois envoyés sans autre manipulation. Mais le plus souvent ils n'y arrivent qu'après un *débourbage*, c'est-à-dire une séparation des grosses impuretés.

L'outillage des celliers se compose d'appareils broyeurs du raisin appelés *fouloirs*, d'appareils de séparation ou d'extraction, qui sont les *égrappoirs* et les *pressoirs*, de récipients de fermentation et de conserve, de pompes et conduites de circulation.

Le fouloir à pieds d'homme est une grande auge en bois dans laquelle on piétine le raisin. Le foulage à pieds d'homme prend beaucoup de temps et présente un caractère assez répugnant. Les gens délicats seront heureux de savoir que cette méthode est abandonnée presque partout. L'appareil broyeur le plus généralement adopté est le fouloir à cylindres, qui se compose de deux cylindres à axes horizontaux et parallèles, tournant en sens inverse l'un de l'autre et portant des cannelures à leur surface. Les fouloirs à cylindres sont mus soit par la main de l'homme, soit mécaniquement.

Les égrappoirs sont des appareils essentiellement composés d'un axe, hérissé de tiges disposées autour de lui, qui tourne dans un cylindre horizontal, formé, dans sa moitié inférieure, d'une tôle perforée de trous assez grands pour laisser passer les grains broyés. Du fouloir, la vendange passe dans l'égrappoir. La disposition des tiges fait que les *rafles* sont rejetées, tandis que le jus et les pulpes sont conduits par une gouttière dans les cuves de fermentation.

Mais l'égrappoir n'est pas très employé. On se sert presque partout du pressoir pour faire le *pressurage*, quand l'opération de la fermentation est terminée, c'est-à-dire pour séparer des parties solides du raisin tout le jus qui peut s'en écouler spontanément. Le pressoir primitif se composait de planches et de quelques grosses pierres. Le pressoir moderne est formé essentiellement d'une vis verticale, fixée sur un plan horizontal qu'on appelle *maie*, et le long de laquelle se meut un écrou qui constitue l'appareil de serrage. Le marc à presser est étendu sur la maie autour de la vis. Quelquefois il est soutenu latéralement par une *claie* à claire-voie; au-dessus sont un couvercle appelé *chapeau* et un certain nombre de pièces de bois, madriers ou poutres. Ces pièces de bois forment la *charge*, qui transmet à la masse la pression obtenue par le serrage de l'écrou. Le serrage s'obtient au moyen de leviers de différentes formes; les uns sont actionnés toujours dans le

même sens, les autres sont alternativement actionnés dans des sens différents, mais agissent toujours dans le même sens sur l'écrou, grâce à un rochet qui renverse le mouvement. La maie est en bois, en fer ou en ciment.

Les récipients, ou cuves en maçonnerie ou en bois, sont de dimensions très variables. Les celliers de quelque importance ont généralement une canalisation, formée de tubes de cuivre étamés intérieurement, qui dessert tous les foudres. Les pompes puisent le liquide dans un conquet, où il vient se réunir au moyen de divers caniveaux, ou par des conduites mobiles partant du bas des récipients. Le matériel est presque toujours complété par quelques petites pompes mobiles mues à bras d'hommes.

Les vignes françaises sont réparties entre 2 millions de propriétaires, et la viticulture, dans notre pays, fait vivre des millions de personnes. Le métier de vigneron est rude et difficile. Les frais de culture ont beaucoup augmenté depuis qu'il a fallu lutter contre l'invasion du phylloxera, soit au moyen des ceps américains, producteurs directs ou greffés, soit par la submersion ou le sulfure de carbone. Je crois cependant que l'on exagère, en évaluant à 1000 francs par hectare les frais actuels de culture dans les régions qui fournissent les vins de grande consommation, c'est-à-dire les vins vendus bon marché. Le rendement varie de 15 à 25 hectolitres de vin par hectare en moyenne, et le prix moyen de l'hectolitre est de 30 à 40 francs chez le producteur. Avec 1000 francs de frais de culture par hectare, le viticulteur serait bien loin de couvrir ses frais [1].

En résumé, dans les périodes normales, le vignoble français fournit une production moyenne de 35 millions d'hectolitres de vin par an, auxquels il faut ajouter les 4 millions d'hectolitres

[1] La récolte de 1895 est évaluée officiellement à 26 688 000 hectolitres, en diminution de 12 365 000 hectolitres, par rapport à la récolte de 1894 et de 4 014 000 hectolitres sur la moyenne des dix dernières années. Avec la Corse (environ 300 000 hectolitres) et l'Algérie (3 798 000 hectolitres), la production totale des vins atteint près de 31 millions d'hectolitres. La température exceptionnelle de l'automne dernier a exercé une heureuse influence sur la qualité des vins. En effet, malgré une réduction d'un tiers sur les quantités, la valeur de la récolte, qui s'élevait à 929 millions, en 1894, se maintient encore en 1895 au chiffre élevé de 830 millions, se subdivisant comme suit : 1° vins de qualité supérieure (les statistiques classent dans cette catégorie les vins dont le prix de vente chez le récoltant dépasse 50 francs l'hectolitre, droits non compris), 74 millions de francs, correspondant à une quantité de 905 000 hectolitres; 2° vins de qualité ordinaire, 756 millions de francs, correspondant à une quantité de 25 783 000 hectolitres, ce qui fait ressortir à 30 francs l'hectolitre en moyenne la valeur des vins ordinaires de la dernière récolte.

produits par l'Algérie et la Tunisie[1]. En évaluant l'hectolitre à 36 francs, chez le propriétaire, on obtient, pour nos vignes, un revenu moyen annuel de plus de 1250 millions de francs.

Depuis que le phylloxera a envahi nos vignes, la France achète à l'étranger des vins qui sont employés principalement à faire des coupages. C'est ainsi que des quantités considérables de vins espagnols viennent se transformer, chez nous, en vins de Bordeaux. Les vins qui forment l'appoint de notre consommation courante et les vins de coupage nous viennent de l'Espagne, du Portugal, de la Hongrie, de la Grèce. Mais, d'autre part, nous exportons, chaque année, pour plus de 100 millions de francs de vins fins.

Les vins sont en partie consommés sur place par les producteurs, en partie introduits dans le commerce. Paris est l'un des grands débouchés de la consommation vinicole. La population de Paris consomme des quantités considérables de vin[2], et le marché de Paris est, pour les vins, le centre d'un commerce actif avec toutes les parties du monde.

La consommation parisienne, en ce qui concerne le vin, se présente sous trois aspects. Le commerce distingue la consommation bourgeoise, celle des restaurants et des hôtels, et celle des détaillants.

La consommation bourgeoise emploie, pour l'usage quotidien, les bons vins ordinaires et une petite quantité de vins fins. Après la consommation bourgeoise, vient celle des restaurants et des hôtels. Dans les maisons de premier ordre, les vins ordinaires, qui forment la partie la plus importante de l'approvisionnement, sont pour moitié environ des vins de Mâcon et pour l'autre moitié des vins de Bordeaux. Les vins demi-fins sont fournis par la région de Bordeaux, pour les trois cinquièmes; les deux autres cinquièmes sont des vins de Mâcon et de Beaune. Dans les vins fins, les vins de Bordeaux peuvent être comptés pour les deux tiers, les vins de Bourgogne et de Champagne formant l'autre tiers.

Dans les maisons de deuxième ordre, la consommation des vins de Mâcon atteint une plus forte proportion. Elle peut être évaluée au trois quarts environ, l'autre quart se composant de vins de Bordeaux, de Bourgogne et de Champagne.

Les restaurants et les hôtels de second ordre, comme ceux de

[1] Dans la production moyenne annuelle du vin en Europe, la France représente 32 0/0, l'Italie 30 0/0, l'Espagne 24 0/0, l'Autriche-Hongrie 7 0/0, le Portugal 3 0/0 et les autres pays ensemble 4 0/0.

[2] La consommation de Paris est évaluée à 4 750 000 hectolitres de vin par an.

premier ordre, s'approvisionnent en général de vins de bon ordinaire que le consommateur paye de 1 fr. 50 à 2 francs la bouteille. Quant aux autres établissements, la qualité des vins qu'ils servent à leurs clients est proportionnelle au rang qu'ils occupent dans la hiérarchie culinaire, c'est-à-dire qu'elle va en décroissant jusqu'au point où cette consommation vient se confondre avec celle du commerce de détail.

Enfin, la vente du détail alimente en vin plus de la moitié de la consommation parisienne. Les vins vendus au détail, c'est-à-dire à la mesure, au litre ou à la bouteille, sont, sans exception, le produit d'un mélange de différents crus[1]. La vente au détail n'est pas limitée au débit qui se fait au comptoir ou dans les salles des innombrables marchands de vins disséminés dans Paris. Le vin est vendu au litre ou à la bouteille pour être emporté et consommé à domicile, non seulement par les marchands de vin et les épiciers, mais aussi par un grand nombre de maisons qui ont ouvert pour la vente du vin des boutiques spéciales. Dans la petite bourgeoisie comme dans les familles ouvrières, on achète en général le vin au détail; et même dans les classes aisées, il y a des personnes qui s'approvisionnent de vin auprès du commerce de détail pour la consommation des domestiques. Tous les vins vendus au détail sont presque toujours des vins de coupage. Ils forment une boisson salubre quand ils ne sont pas falsifiés, mais on les conserve difficilement, et, quels que soient les soins qu'on ait apportés à leur préparation, ils ne peuvent pas acquérir ce que la nature a donné aux vins naturels, c'est-à-dire le goût particulier qu'on appelle le *bouquet*.

Dans nos climats, le pain et la viande sont la base de l'alimentation. Le pain est le premier aliment; la viande est le second. Ces deux aliments se complètent et doivent figurer dans tout régime rationnel, l'un à côté de l'autre, avec l'adjonction des légumes en plus ou moins grande quantité. En ce qui concerne la boisson, on peut, à la rigueur, se contenter d'eau pure. Mais, outre cette eau

[1] M. Armand Husson dit, dans son étude sur les *consommations de Paris*, qu'on peut établir, comme il suit, les bases du coupage, pour un vin dont le prix serait de 0 fr. 75 environ, la bouteille : 3/10, — vin du Var; 3/10, — vin de Bourgogne, de Bordeaux ou de Mâcon; 2/10, — vin blanc de Bordeaux, d'Anjou ou de Vouvray; 2/10, — vin du Midi, et de préférence de certains crus de l'Hérault, dont les produits sont plus frais et plus fins que les vins similaires de l'Aude et du Gard. Enfin, lorsque le prix du litre atteint au moins 1 franc, et que la récolte est bonne, les marchands peuvent livrer du vin de Mâcon ou du vin de Blaye en nature. Mais ce vin est plus ou moins *mouillé*, c'est-à-dire qu'on y ajoute de l'eau. C'est l'opération bien connue sous le nom de *mouillage*.

que nous fournissent abondamment les sources et les rivières, la Providence a mis à notre portée des produits naturels qui nous permettent de composer pour notre usage quotidien des boissons agréables et salubres. Au premier rang de ces boissons, se place le vin, qui n'est pas autre chose que le jus fermenté du fruit de la vigne. Le vin exerce sur l'organisme une action stimulante, qui est fort utile à la conservation des forces et de la santé. Si le pain et la viande sont des aliments de *réparation*, concourant à la constitution de l'organisme, le vin est un aliment *antidéperditeur*, qui agit en permettant à l'organisme de ne pas dépenser ses principes constitutifs. Aussi peut-on admettre que le vin joue dans l'alimentation un rôle aussi utile que le pain et la viande. Il est donc à désirer que les travailleurs des villes, comme ceux des campagnes, aient à bon marché le vin aussi bien que le pain et la viande.

La France peut fournir, pour l'alimentation de sa population, du blé, de la viande et du vin de première qualité. Mais il serait à souhaiter que les producteurs de blé, de viande et de vin vendissent leurs produits à un prix plus rémunérateur et que les consommateurs pussent les acheter à meilleur marché. Accroître le bénéfice du producteur, diminuer la dépense du consommateur, tel est le problème à résoudre. Il n'est pas insoluble.

Quels sont les besoins de nos agriculteurs? Je les résumerai en trois mots :

L'agriculteur produit, consomme, épargne.

Il a besoin de vendre ses produits à un prix rémunérateur.

Il a besoin de payer bon marché les objets nécessaires à son industrie ou à sa consommation et à celle de sa famille.

Il a besoin enfin de constituer, par le produit de son travail, une épargne pour lui et sa famille.

L'association peut satisfaire ces trois besoins :

L'association lui permet :

1° De produire dans de bonnes conditions et de bien vendre ses produits ;

2° De se procurer, au prix de demi-gros et même au prix de gros, ce qu'il achète, quand il est isolé, au prix de détail ;

3° D'épargner et de se former un capital pour ainsi dire sans s'en apercevoir.

En ce qui concerne le premier point, la production, l'œuvre est commencée.

Un groupe d'hommes intelligents et dévoués aux intérêts de l'agriculture ont organisé dans nos départements des syndicats agricoles qui généralement correspondent avec un syndicat central, dont le siège est à Paris.

Les adhérents sont nombreux, ce qui prouve que les cultivateurs comprennent les avantages de l'association.

Le syndicat agricole a pour première mission de diminuer les frais de rendement des agriculteurs en supprimant les intermédiaires onéreux pour l'achat des objets nécessaires à la culture. C'est déjà un grand service que cette institution rend à l'agriculture. Mais elle peut lui en rendre d'autres. Elle peut, après avoir aidé l'agriculteur dans ses achats en vue de la production, la seconder dans la vente de ses produits en lui ouvrant des débouchés.

On sait, par exemple, quelle est l'importance du marché de la Villette pour le commerce des bestiaux. Le syndicat central de Paris peut faire surveiller d'une façon constante par ses agents le marché, de façon à avertir les agriculteurs du moment favorable pour l'envoi des bœufs, veaux, moutons, qu'ils ont à vendre. Les agriculteurs, dans ces conditions, font leurs envois en temps opportun et vendent leurs animaux à un prix rémunérateur.

L'agriculteur n'est pas un sauvage se nourrissant de glands et s'habillant de feuilles de vigne. Il n'est pas seulement producteur, il est consommateur, tout comme l'habitant des villes. Il a à acheter pour sa nourriture tout ce que sa terre ne produit pas, et même ce qu'elle produit. Ce n'est pas avec le blé que sa terre produit qu'il fait son pain : il achète son pain chez le boulanger. Ce n'est pas la chair du bœuf ou du mouton qu'il élève qui lui fournit le filet ou le gigot qui figurera sur sa table : il achète sa viande chez le boucher. Il lui faut de l'épicerie, de la quincaillerie, du charbon, du bois ; il lui faut des souliers, des vêtements : tout cela, il doit l'acheter.

S'il achète en détail au magasin le plus proche, il paye cher des marchandises souvent de qualité inférieure. Si l'on fondait dans les chefs-lieux de canton et autres centres de population ruraux, des boulangeries, boucheries, épiceries coopératives, ayant de nombreux adhérents, et par conséquent des débouchés réguliers et assurés, on pourrait faire bénéficier les agriculteurs d'une réduction de 20 ou 25 pour 100 sur tous les objets qui servent à leur consommation journalière et usuelle. L'association de consommation est donc aussi utile aux agriculteurs que l'association de production. La société coopérative peut améliorer la situation de l'agriculteur dans les mêmes conditions que le syndicat agricole.

De même que par le syndicat agricole l'agriculteur qui dépense chaque année pour 1000 francs de machines, d'engrais, etc., réduira sa dépense de deux ou trois cents francs, de même par la société coopérative l'agriculteur qui achète chaque année pour 1000 francs de pain, de viande, d'épicerie, de charbon, de quincaillerie, de vête-

ments, etc., réduira encore de deux ou trois cents francs le chiffre de ses achats.

Les économies qu'il réalisera ainsi lui seront-elles immédiatement remises? Non. Elles seront inscrites à son avoir, au fur et à mesure des achats. De cette manière il se constituera une épargne.

L'épargne que l'agriculteur se constituera sans s'en apercevoir, quand il sera affilié à une société coopérative de consommation, devra être immédiatement productive d'intérêts. Placée d'abord dans une caisse d'épargne, elle pourra être transformée ensuite en un contrat d'assurances mixte sur la vie. Plus l'agriculteur achètera à la société coopérative, plus son épargne grossira vite. Pour lui, l'épargne résultera de la dépense. Le syndicat agricole doit donner naissance à la société coopérative de consommation, ou plutôt au syndicat des sociétés coopératives groupées entre elles. Et le syndicat de consommation doit aboutir lui-même à l'institution de prévoyance.

Ainsi de l'association de production sortira l'association de consommation et de l'association de consommation sortira l'association de prévoyance.

Les cadres de la première association peuvent devenir les cadres de deux autres, et cette triple association de production, de consommation et d'épargne, peut enrichir les producteurs des campagnes, tout en donnant aux habitants des villes les moyens de se procurer dans de bonnes conditions les choses nécessaires à la vie. Car aux associations coopératives rurales peuvent correspondre des associations coopératives urbaines, qui achèteront directement le blé chez le cultivateur, le bétail chez l'éleveur, le vin chez le viticulteur du Midi, du Bordelais ou du Mâconnais.

L'association groupant les producteurs et les consommateurs et les mettant en rapports directs me paraît être le meilleur moyen de faire baisser pour les consommateurs le prix des choses nécessaires à la vie, tout en assurant de larges débouchés aux produits de l'agriculture nationale. En dehors de l'initiative privée, l'intervention des pouvoirs publics peut s'exercer utilement pour dégrever les objets de consommation indispensables à la vie matérielle, en reportant les charges fiscales sur les objets de consommation inutiles ou nuisibles. Les vins payent 220 millions de francs de taxes de toutes sortes, y compris les droits d'octroi, et comme le fisc ne distingue pas entre le vin des grands crus valant 10 francs la bouteille et le gros vin du Midi vendu par le viticulteur à raison de 4 ou 5 sous le litre, les droits perçus doublent, dans une ville comme Paris, le prix du vin de consommation populaire[1].

[1] A Paris, le vin fournit le tiers des recettes de l'octroi. Le droit d'octroi

En 1788, Lavoisier évaluait à 1400 francs la dépense moyenne annuelle d'une famille de quatres personnes à Paris ; et il comprenait dans ce chiffre de 1400 francs toutes les dépenses de consommation annuelle. En dehors des aliments de toute espèce et des boissons, il comptait 48 francs pour l'éclairage, 160 francs pour le combustible et 128 francs pour les fourrages, ce qui réduirait à 1064 francs par an la dépense concernant la nourriture. On peut dire qu'il y a cent ans, Paris consommait, en objets d'alimentation, 266 francs par personne et par an. Cette dépense a plus que doublé. En 1873, elle était, d'après M. Husson, de 589 francs par personne et par an, dont 71 francs de pain, 150 francs de viande, 192 fr. de vin, 14 francs de bière et cidre, 18 francs d'alcool, 15 francs de poisson, 27 francs de beurre, 10 francs de fromage, 17 francs d'œufs, 74 francs de fruits et légumes. Actuellement, la moyenne doit atteindre 650 francs par tête. On peut calculer que les 2 400 000 habitants de Paris dépensent pour leur alimentation, 1600 à 1700 millions par an. Or l'impôt, sous ses diverses formes, douanes, contributions indirectes, octroi, frappe lourdement tous les objets d'alimentation. L'impôt est de 20 pour 100 sur le pain, de 37 pour 100 sur le café, de 31 pour 100 sur le chocolat, de 23 pour 100 sur le raisin sec, de 62 pour 100 sur le sucre, de 60 pour 100 sur le sel, de 47 pour 100 sur le vin, de 43 pour 100 sur la bière, de 47 pour 100 sur les eaux-de-vie et liqueurs, de 43 pour 100 sur les vinaigres, de 63 pour 100 sur les huiles comestibles. Pour l'ensemble des articles d'alimentation la part proportionnelle de l'impôt dans la dépense dépasse 20 pour 100. On a relevé minutieusement toutes les dépenses faites par une famille parisienne de notre temps et l'on a trouvé que cette famille avait dépensé 6157 fr. 85, et que sur cette somme l'impôt avait prélevé 1271 fr. 44. Il est reconnu que les dépenses d'alimentation ont doublé depuis un demi-siècle. Elles ont doublé pour deux causes principales : par la multiplication des intermédiaires onéreux et par l'accroissement continu des charges fiscales. L'association coopérative mettant le producteur en rapport direct avec le consommateur et l'établissement d'un régime gouvernemental vraiment démocratique, qui dégrèverait les objets les plus nécessaires à la vie, seraient les meilleurs remèdes à un état de choses dont le producteur souffre autant que le consommateur.

Il y a d'ailleurs un genre de dégrèvement que chacun peut opérer de sa propre initiative. Les impôts frappent les objets de

sur le vin est de 10 fr. 42 par hectolitre et rapporte 48 millions de francs; au droit d'octroi s'ajoutent, naturellement, à Paris comme ailleurs, les différentes taxes perçues au profit du budget de l'Etat.

grande consommation qu'on peut qualifier de nécessaires, tels que le pain, la viande et le vin [1]. Ils frappent aussi les objets de grande consommation qui sont inutiles et même nuisibles, tels que l'alcool et le tabac. Supprimez ces derniers de votre budget, votre santé s'en trouvera fort bien et votre bourse aussi. Vous ne pouvez pas vous dispenser de manger du pain et de la viande. Vous ne pouvez guère vous dispenser de boire du vin. Mais vous pouvez, sans aucun inconvénient, vous priver d'alcool et de tabac. Or les Français dépensent en tabac 1 million par jour qui s'en va en fumée. Cela représente une moyenne annuelle de 10 francs par tête, c'est-à-dire de 40 francs par famille. La consommation de l'alcool représente une dépense beaucoup plus grande. A Paris, par exemple, la consommation des boissons a été l'année dernière de 194 litres de vin et de 7 litres d'alcool par tête. Il faut quadrupler ces chiffres pour avoir la dépense moyenne d'une famille de quatre personnes, ce qui donne une consommation de 776 litres de vin et de 28 litres d'alcool par famille et par an. La dépense pour l'alcool peut être évaluée actuellement, à Paris, à 24 francs par tête, c'est-à-dire à 96 francs par famille et par personne. Voilà une économie facile à faire.

Si le pain, la viande et le vin nous donnent la vigueur, l'énergie et la gaieté, le tabac et surtout les alcools exercent sur nous une action déprimante. Là-dessus les hygiénistes sont d'accord avec les moralistes. Je ne demande pas la proscription du tabac et de l'alcool, parce que je suis partisan de toutes les libertés et ennemi de toutes les proscriptions. Je voudrais seulement voir le législateur et le contribuable, les gouvernants et les gouvernés comprendre qu'il est d'intérêt public et privé de modérer la consommation de l'alcool et de développer la consommation du pain, de la viande et du vin, les trois aliments nécessaires aux Français et les trois grands produits de l'agriculture française.

Hervé de Kerohant.

[1] Le pain est atteint par la douane, la viande par la douane et l'octroi, le vin par les droits sur les boissons, par la douane et par l'octroi.

EN FLANANT

C'était à la campagne, au fond d'une vallée des Vosges, dans une réunion intime composée de voisins et d'amis. On avait dîné à la nuit tombante, puis on s'était retiré dans un petit salon où flambait un feu clair, duquel on s'approchait volontiers. Au dehors, un grand vent d'automne faisait gémir, en les tordant, les arbres des futaies prochaines, et de gros nuages, tout pleins de menaces, couraient dans le ciel, cachant et découvrant tour à tour la lune qui se levait au-dessus des bois.

Insensiblement, la conversation avait pris un tour un peu philosophique. On avait parlé des circonstances déterminantes, dit des choses profondes et risqué plus d'un paradoxe. Chacun avait raconté quelque épisode de son existence ou de celle de ses proches, dans lequel un léger incident, une rencontre fortuite, un rien, avaient joué un rôle considérable et changé le cours des événements.

M. de B..., le jeune maître du logis, qui n'avait été jusque-là qu'un auditeur encourageant, jetant seulement de temps à autre un mot ou une phrase dans l'entretien quand il menaçait de languir, se leva tout à coup et passa dans la pièce voisine. Il en revint bientôt avec un vieux petit bouquin qu'il déposa sur la table :

— Voilà, dit-il, un livre que j'ai trouvé par hasard à des centaines de lieues d'ici, dans une ville de province, à l'étranger, et qui a été la cause immédiate du plus grand changement qui se soit opéré dans ma vie.

Tous les regards se portèrent curieusement sur le livre. Une jeune femme, laissant tomber le crochet qu'elle faisait manœuvrer, s'en empara et l'ouvrit :

— Les *Mémoires* du sire de Joinville, lut-elle avec quelque étonnement; j'ignorais que Joinville eût été prédicateur, et un prédicateur assez éloquent pour convertir par un coup de foudre le pécheur endurci que vous avez dû être, ajouta-t-elle en riant. Pour moi, il ne me dit pas grand'chose, pas plus le dedans que le dehors.

Mais racontez-nous son histoire, c'est à votre tour de parler.

La jeune femme passa le livre à son voisin, qui se mit curieusement en devoir de l'examiner. Il n'avait, en effet, rien de bien extraordinaire. C'était une édition pas très ancienne des *Mémoires* du sire de Joinville. La reliure, en cuir safran, écorchée et brunie par l'usage, ressemblait à celle de ces livres d'heures ou de ces psautiers que l'on voit parfois dans les campagnes entre les mains des grand'mères. Un écusson, aux trois quarts effacé, était imprimé dans un angle; le ruban vert qui servait de signet avait acquis peu à peu toutes les teintes d'une feuille d'automne. Au verso de la couverture, on voyait les traces d'un *ex libris* qui avait été arraché; des noms raturés ou barrés d'un vigoureux trait de plume indiquaient que le pauvre livre avait eu plus d'un possesseur. On avait dû le lire et le relire; il s'ouvrait de lui-même à différentes pages, et quelques feuillets s'en allaient en lambeaux.

— Racontez! racontez!

— Il faut que je remonte un peu loin pour vous faire comprendre quelle étrange impression ce livre me causa quand je le rencontrai. J'étais alors depuis longtemps mon maître. J'avais voulu rester libre comme l'air. Toutes les choses de notre temps me paraissaient si laides, que j'avais jugé indigne d'y prendre la moindre part. Je passais ma vie à courir le monde, et je traînais partout, comme un boulet, une mélancolie hautaine et dédaigneuse, dont je m'étais fait comme une seconde nature. Je n'avais aucun goût pour les aventures vulgaires, la vie que menaient quelques-uns de mes camarades m'écœurait. Mes plaisirs les plus vifs étaient la lecture et les voyages. J'ai toujours eu beaucoup d'imagination, et, en voyageant, chaque clocher, chaque toit entrevu, me suggéraient les pensées les plus diverses. Je trouve que toute habitation humaine a, comme les individus, sa physionomie propre, distinguée ou banale, sympathique ou indifférente. J'aimais à me représenter l'existence que j'aurais menée dans les lieux qui me charmaient. Selon que tel site me semblait heureux ou sévère, j'y vivais en quelques instants une idylle tendre et paisible ou un roman aux étranges péripéties. En ville, une de mes distractions favorites était de chercher dans la foule des passants une tête caractéristique, une physionomie plus frappante que les autres, et je la suivais discrètement, sans en avoir l'air, aussi longtemps que possible. D'après la toilette, la démarche, mille indices particuliers, je devinais ou croyais deviner la condition sociale de mon personnage, sa profession, ses qualités et ses défauts; je lui prêtais des peines, quelquefois des joies. J'avais une certaine prédilection pour ces inconnus que ma curiosité s'était choisis. Il me semblait qu'il devait se

trouver parmi eux quelque âme souffrant, comme la mienne, du mal de vivre dans un temps pour lequel elle n'était point faite.

Ce qu'il y avait de meilleur en moi, c'était l'amour de mon pays; mais il en était de cet amour comme de celui de certains maris pour leur femme : présente, ils la battent; absente, ils l'adorent. Quand j'étais en France, je trouvais mauvais tout ce qui s'y faisait et, ne pouvant rien y changer, j'avais presque hâte d'en sortir. A peine avais-je dépassé la frontière, je devenais le Français le plus pointilleux et le plus chauvin qu'il fût possible d'imaginer. La plus légère parole de moquerie ou de blâme prononcée contre la France me mettait en colère et me torturait. Que de fois, après avoir lu dans un journal gallophobe un article haineux, malveillant ou mensonger, n'ai-je pas été tenté de courir au bureau du journal et de provoquer l'audacieux qui avait osé critiquer cette patrie dont j'étais un si dévoué serviteur.

Je n'étais tranquille que dans les petits coins isolés et perdus où la presse ne pénétrait que de loin en loin et où venaient expirer les bruits de la politique et du monde. Je flânais du matin au soir, faisant des rêves sans fin à propos d'une bagatelle, ou bien me plongeant dans l'étude de quelque vieille chronique qui me reportait dans le passé.

J'avais été élevé chrétiennement et, quoique je ne pratiquasse guère, par mollesse et paresse d'âme, je gardais une sincère conviction religieuse. Parfois la grave question du sens et du but de la vie se dressait devant moi comme un fantôme, et la parfaite inutilité de la mienne m'apparaissait dans tout son jour. Je cherchais alors à m'étourdir, et, la jeunesse aidant, j'y parvenais bientôt, mais il me restait toujours de ces crises intérieures un vague malaise qui ne contribuait pas à me guérir de la mélancolie dont j'étais atteint.

— Rien de nouveau sous le soleil, dit la jeune femme au crochet. C'est Werther et René, deuxième édition, refondue, revue et corrigée.

— Cette année-là, après avoir fait un tour au cap Nord, j'étais venu achever l'été dans les montagnes de l'Ecosse. Je pouvais être rentré à Paris depuis une quinzaine de jours quand l'horizon politique se rembrunit, comme disent les journaux. Le ciel était gros d'orages. On prédisait une émeute, on parlait d'explosions possibles, les feuilles les plus pessimistes voyaient déjà la guerre civile éclater. Que faire? Rester à Paris? Je n'y songeais pas. Ah! si j'avais pu, par une action d'éclat, même au prix de ma vie, changer la face des choses, je serais resté. Mais je ne pouvais rien ou, du moins, je le croyais; je risquais tout au plus, en me mêlant aux

autres, de tomber dans la foule des obscurs et des ignorés. A quoi bon?

Je rebouclai mes malles à peine ouvertes et je partis, un peu comme un lâche, disait tout bas ma conscience, pour aller attendre dans quelque curieux coin de la côte dalmate, à l'abri de l'hiver, la tournure que prendraient les événements.

Le surlendemain, j'étais à Vienne. Bien que j'y eusse des amis et que je fusse passionné pour l'Opéra, je ne m'y arrêtai qu'une nuit. En revanche, je me proposais de passer plusieurs jours à Gratz et de rendre visite à quelques personnes dont les familles étaient depuis longtemps en relations avec la mienne.

L'aristocratie autrichienne compte parmi ses membres d'assez nombreux descendants de la vieille aristocratie française. Quand le duc François de Lorraine eut cédé ses États à Stanislas Leczinski pour devenir l'époux de la belle et vaillante Marie-Thérèse, beaucoup de nobles lorrains le suivirent à Vienne. Pendant la Révolution, les émigrés qui avaient choisi l'Autriche pour refuge y trouvèrent presque partout un si bon accueil, que quelques-uns d'entre eux s'y établirent, jugeant plus avantageux d'y demeurer que de retourner dans leur patrie. Plus tard, la duchesse de Berry s'était fixée aux environs de Gratz, dans cette verte Styrie, aux aspects si variés, aux paysages tour à tour aimables et grandioses, et ceux de ses fidèles qui venaient lui apporter leurs hommages dans sa retraite de Brunnsée franchissaient fréquemment la distance qui sépare le château de la ville.

Gratz possédait alors, grâce à un heureux concours de circonstances, une société des plus distinguées. L'archiduc Jean y donnait au monde le rare spectacle d'un « fils de roi » ayant épousé une « bergère » sans avoir eu à s'en repentir. Quelques dames charmantes et spirituelles que la renommée des salons de Paris empêchait de dormir ouvraient leurs portes toutes grandes aux étrangers, et l'on causait parfois aussi bien au bord de la Mur qu'au bord de la Seine. Ainsi s'étaient formées des relations qui, bien que devenues de plus en plus rares, n'ont pas encore entièrement cessé, et je trouvais un mélancolique plaisir à revenir de temps à autre saluer des lieux qui avaient vu passer mon grand-père, élégant et svelte, dans sa redingote 1830.

J'aimais à revoir une très vieille dame que mon aïeul avait connue dans sa fleur de beauté. Elle me recevait toujours dans le même petit salon jaune, aux meubles Empire, véritable musée de bibelots et de reliques de famille. Au-dessus du canapé en damas où elle se tenait, droite encore, mais toute petite et menue, un beau portrait de toute jeune femme, en robe de bal bleu de ciel,

aux épaules rondes, au cou de cygne, aux larges bandeaux noirs, faisait face au portrait d'un homme en uniforme blanc, très grand, très mince et très blond avec de longues moustaches rousses, qui avait été son mari. Il me fallait toute mon imagination et beaucoup de bonne volonté pour reconnaître dans la petite momie que j'avais devant moi l'original de la belle valseuse d'autrefois, et c'est avec un sentiment d'attendrissement sur moi-même et sur le reste de la pauvre humanité que je posais mes lèvres sur la main fine et parcheminée, invariablement gantée d'une mitaine de soie noire, que la vieille dame me tendait à l'arrivée et au départ. D'autres lèvres dont je croyais sentir encore la caresse sur mon front s'étaient posées aussi avec un tendre respect sur cette même main alors satinée et fraîche comme un lys qui vient d'éclore, et ces autres lèvres étaient closes depuis longtemps.

« — Tout est vanité, disait la jolie créature qui souriait là-haut dans sa robe de bal, quand je levais les yeux pour la regarder, tout est vanité, et tout vous le répète, mais vous n'entendez pas, jeunesse, enivrée que vous êtes par l'orgueil et la joie de vivre... »

Je détournai la tête en tressaillant, et de chacune de ces visites j'emportais une impression indéfinissable que je mettais des heures à épuiser. Certes, les souvenirs de mon grand-père et les sujets de douce tristesse ne me manquaient pas dans la vieille maison qui m'avait vu grandir et où je revenais de temps en temps, mais pour mon âme toujours à l'affût de sentiments subtils, il y avait un je ne sais quoi tout particulier à retrouver, pour ainsi dire, l'ombre d'une ombre chère à des centaines de lieues du sol natal.

Je pris donc encore une fois le chemin de Gratz. Je me souviens, avec une netteté surprenante, des plus légers détails de ce voyage. J'étais parti de Vienne à une heure de l'après-midi. C'était une journée de novembre ensoleillée et claire. Le train filait à toute vapeur dans les plaines accidentées des environs de la capitale, puis sur les flancs escarpés des montagnes du Sœmmering, surplombant des vallées où sont assis de gais villages. La route qui va de l'un à l'autre se déroulait comme un long ruban blanc au pied des pentes rocheuses ou boisées que le vent d'automne, clément, cette année-là, n'avait pas encore entièrement dépouillées de leur robe d'or et de pourpre. Des groupes de sapins et de mélèzes y mettaient de distance en distance une tache d'un beau vert sombre, et je suivais des yeux ce fuyant paysage, si pittoresque, que je connaissais déjà, mais que je revoyais toujours avec un nouveau plaisir.

L'horloge marquait dix heures, quand le train s'arrêta en gare de Gratz. Je remis le bulletin de mes malles à l'un des nombreux facteurs qui se pressaient sur le perron en criant : *Pocktræger*

gefællig? Puis je me dirigeai vers la sortie et fis signe à un de ces fiacres aux chevaux rapides qui sont un agrément des grandes villes autrichiennes. Une fois en possession de mes bagages, il ne me fallut pas cinq minutes pour arriver à l'hôtel de *l'Eléphant*, le plus élégant des hôtels de Gratz.

Le portier, le sommelier et tout un essaim de garçons en frac noir et la serviette à la main se précipitèrent à ma rencontre avec d'obséquieuses courbettes et d'interminables : *Küss' die Hand*, *Herr Baron* ou *Herr Graf!* qui se répétèrent à chacune des personnes de service rencontrées dans l'escalier.

En Autriche, toute la domesticité croirait manquer au devoir de politesse le plus élémentaire si elle ne vous donnait pas un titre de noblesse quelconque. Le moins qu'on puisse faire, c'est d'accoler à votre nom la précieuse particule, et pour peu que votre extérieur ou l'élégance de vos bagages fasse espérer un bon pourboire, vous voilà sur-le-champ baron, comte ou Excellence.

Un petit feu clair et gai ronflait dans le haut poêle de faïence blanche qui ornait la chambre préparée pour moi. Après m'être fait servir un petit repas, je me couchai et m'endormis en songeant aux visites que je ferais le lendemain.

Quand je me levais, sept heures sonnaient à l'église voisine. La voix sourde et profonde du gros bourdon de la forteresse tombait lentement sur la ville encore à moitié endormie. Au soleil de la veille avait succédé un brouillard épais, enveloppant tout comme une gaze humide, insaisissable, mais compacte, empêchant de voir à deux pas.

Rien ne me pressant, je fis ma toilette à loisir. On m'apporta du thé flanqué de *Semmeln*, de jambon, de beurre frais, de deux œufs à la coque et de la première édition du premier journal local.

Depuis mon départ de Paris, j'avais évité de lire les journaux. Je dépliai celui-ci avec une curiosité mêlée de crainte et commençai à le parcourir tout en prenant mon thé à petites gorgées. Je cherchai les dépêches politiques. Les nouvelles de Paris étaient mauvaises : la situation s'était encore aggravée, et l'obscur rédacteur de l'obscurissime petite feuille était parti de là pour reprendre un sujet qui lui semblait cher et prédire avec une emphase féroce la ruine prochaine et complète de la France.

D'un geste d'indignation, je lançai le journal à l'autre bout de la chambre ; puis je me levai et me mis à marcher de long en large avec une violente agitation et un poignant serrement de cœur. Peu à peu mon pas se ralentit et je me trouvai debout près de la fenêtre, le front collé contre la vitre, le regard perdu dans le brouillard ou plutôt tourné en dedans et suivant les scènes de fin d'un monde

d'une grandeur et d'une horreur tout épiques qui me traversaient l'esprit. J'avais beau me dire que les élucubrations de ce Cassandre de province ne prouvaient absolument rien, mon imagination vivement frappée s'était donné carrière et travaillait presque malgré moi. C'était comme un cauchemar angoissant et terrible qui aurait pu durer longtemps encore, si le garçon qui venait enlever les restes du déjeuner ne m'en avait tiré en heurtant à la porte.

Herein! dis-je sans me retourner. Un frisson me secouait les membres, je devais être pâle et défait, je ne voulais pas qu'on me vît. Quand je me retrouvai seul, je pousai un soupir de soulagement.

« Il faut sortir, pensais-je ; cette chambre est horriblement triste. » Je pris mon pardessus, ma canne, mon chapeau et m'élançai dans l'escalier. En bas, je consultai ma montre. L'heure de faire des visites n'était pas encore venue, l'ascension du *Schlossberg* ne pouvait offrir d'autres attraits que ceux d'un bain d'humidité ; il ne me restait plus qu'à flâner dans la rue et laisser au hasard le soin d'apporter quelque distraction.

Gratz est une des plus jolies villes qu'on puisse voir. Les Français de Napoléon qui l'occupèrent quelque temps en 1809, jouant sur les noms de la cité styrienne et de la rivière qui la baigne, l'avaient surnommée « la ville des Grâces et de l'Amour ». Ses habitants en sont très fiers. Une vieille légende raconte que le diable, jaloux de sa beauté, lança un jour, du haut d'une montagne voisine, un énorme morceau de roc qui devait l'écraser et l'anéantir. Mais le rocher tomba si bien, qu'au lieu de détruire la ville, il en devint le principal ornement. Ce petit mont, de si merveilleuse origine, s'élève presque à pic au bord d'une charmante rivière, la *Mur*, au milieu d'une plaine assez vaste se déroulant entre les derniers contreforts des Alpes qui lui forment une verte ceinture. Ce *Schlossberg* portait autrefois, ainsi que son nom l'indique, une redoutable forteresse dont il ne reste plus que les fondations, les souterrains qui servaient de prisons et une tour isolée munie d'une immense horloge et d'un bourdon fameux, la *Lisl*, que l'on met en branle trois fois le jour. Du côté opposé à la rivière, le mamelon descend en pentes boisées qui viennent rejoindre un magnifique parc public planté sur l'emplacement des anciens remparts. Le sommet est un plateau d'où le regard domine la ville, la plaine où serpente la Mur, les petites collines avoisinantes, et finit par se reposer sur la chaîne des monts qui ferment l'horizon bleuâtre. La rivière partage la cité en deux parties : l'une ouvrière et populeuse, terminée par la gare, aussi banale et aussi bruyante que peut l'être une petite ville de province qui travaille et qui peine ; l'autre, presque exclusivement aristocratique et studieuse, ville de repos,

d'élégance et de silence dont les dernières villas et les derniers jardins vont se perdre dans la forêt.

De la Gratz ancienne, qui fut la capitale du duché de Styrie, un des plus beaux fleurons de la couronne d'Autriche, il ne reste rien qu'un palais, le *Landhaus*, datant de la Renaissance, et d'un style assez pur. Malheureusement, on a installé des magasins au rez-de-chaussée, et des restaurations inopportunes ont changé le caractère des façades. C'est là que siège la diète de Styrie. On y trouve un curieux arsenal d'armes anciennes. Dans une cour intérieure renfermant un vieux puits couronné d'un beau travail en fer forgé, un nom et une simple date, gravés au-dessus d'une porte, rappellent que Képler a professé là dans les dernières années du seizième siècle.

Le grand charme de Gratz, c'est l'aspect coquet de ses rues, son parc aux allées ombreuses et la beauté de ses environs. Mais ce jour-là, sous le brouillard, tout le charme avait disparu. Je m'en allais à l'aventure, plus ennuyé que je ne voulais en convenir, m'efforçant de m'intéresser aux êtres et aux choses qui m'environnaient. Je m'amusai quelques secondes à lire, aux étalages des magasins de la *Herrngasse*, de ces mots français à l'orthogaphe bizarre qui changent de signification et de genre en s'implantant à l'étranger, et qui finissent par être tellement chargés de préfixes et de suffixes allemands, qu'on ne les reconnaît plus. Devant la boutique du confiseur, déjà remplie de *Saints Nicolas* resplendissants et de diables en pruneaux, aux yeux ardents, montrant une énorme langue en drap rouge et brandissant une poignée de verges, je songeai à la douce crédulité de l'enfance, en général, et à celle des petits Allemands en particulier. Ils tremblent chaque année devant les diables en pruneaux, les dévorent consciencieusement et n'en recommencent pas moins, l'année suivante, à éprouver devant le *Krampuss* une vague terreur qui dure jusqu'à l'engloutissement de la dernière prune.

Je me revis enfant, dans notre vieille maison lorraine, mettant mes souliers sous la cheminée, la veille de la Saint-Nicolas, et descendant le lendemain, au petit jour, avec de violents battements de cœur, pour voir si le bon saint ne m'avait pas oublié. Je continuai lentement ma promenade, si bien plongé dans mon rêve rétrospectif, que je marchais sans trop savoir dans quelle direction. Malgré moi, je m'attendrissais, mes yeux devenaient humides ; je m'arrêtai, frappant légèrement du pied, impatienté de me sentir l'émotion si facile et si ridicule, et je regardai autour de moi.

Je me trouvais près de la rivière, sur un terrain vague où le brouillard s'épaississait encore. De grands chiens, dressant leur

museau, ressemblaient à des loups et, sans le bruit sourd de la ville et le son roulant d'une voiture courant sur un pont de bois, j'aurais pu me croire dans quelque steppe de la grande Russie. Je cherchai le pont. Après l'avoir franchi, je m'engageai dans une petite rue bourbeuse où mon attention fut bientôt attirée par un spectacle singulier.

De chaque côté de la rue, sur des trottoirs si étroits qu'on ne pouvait y marcher sans frôler les murs, s'étalait la foire la plus inconcevable. C'étaient des carrés de papier de la grandeur d'un journal, sur lesquels on voyait, côte à côte, des fourchettes édentées, des cuillers rouillées, des chapelets de vieux boutons, mille petits objets auxquels on n'eût pas cru pouvoir donner une autre place que la bâche aux balayures, et, près de ces étranges boutiques, de vieilles femmes, pauvrement mais non misérablement vêtues, attendaient les chalands. Elles étaient là, assises sur leurs talons, mâchant péniblement une croûte de pain dur, échangeant à peine une ou deux paroles.

Plus loin, dans le brouillard, on devinait le grouillement d'une foule, des bouts de tentes, des étalages ; et tout le long de la rue qui s'élargissait, ce n'étaient que meubles éclopés et vermoulus, vêtements usés jusqu'à la corde, pyramides de ferraille : une ville de chiffons et de débris au milieu de la ville de pierre.

Je me rappelai que, depuis des temps immémoriaux, il se tient à Gratz, deux fois par an, au printemps et en automne, une véritable foire aux chiffons. Des amis m'avaient conté que cette foire avait connu, dans son genre, des jours de célébrité, et que plus d'une œuvre d'art, plus d'un livre précieux, plus d'une jolie miniature, y avaient passé des doigts crochus d'un juif dans la main d'une grande dame. J'étais antiquaire à mes heures ; j'eus un petit frémissement de plaisir : j'allais peut-être trouver là quelque objet intéressant.

La rue avait pris maintenant les proportions d'une place, et les étalages devenaient plus considérables et plus chargés sans être moins disparates. Je n'ai jamais vu tant de loques. Il y en avait de quoi vêtir un régiment de gueux, de quoi organiser une interminable mascarade, miséreuse et déguenillée, de tout âge et de toute condition. Des passants nombreux circulaient au milieu de tous ces haillons, plus curieux de voir que désireux d'acheter. Parfois un groupe se formait autour d'un paysan plongé dans l'examen d'un vieux manteau ou d'une vieille paire de bottes qu'il tournait et retournait dans tous les sens avec des gestes lourds, exprimant son impression ou ses doutes par quelques rares paroles, dans son patois styrien aux sons rauques.

J'avançais lentement, côtoyant ferraille et chiffons, m'arrêtant

aux menus objets, sans rien trouver qui méritât l'attention, mais espérant toujours quelque surprise. Le brouillard commençait à tomber, enveloppant tout de son réseau humide, donnant des formes fantastiques aux oripeaux et aux têtes de vieilles branlant dans le lointain. Il mettait encore un peu plus de silence dans ce monde, si morne déjà, et je songeais à ce qu'une telle foire eût fait de bruit dans une ville de France; j'entendais les réclames ronflantes jetées d'un côté de la place à l'autre, les plaisanteries à l'esprit gaulois. Je me disais qu'un gamin farceur eût vite tiré de ces chaudrons rouillés une musique étourdissante; qu'en pareille occurrence mes compatriotes auraient ri, dansé, et que, à tort ou à raison, ils auraient tapagé par amour du tapage. Mais je songeais aussi avec amertume que du sein de ce peuple pétulant et bruyant sortaient parfois des émeutiers et des pétroleuses, tandis qu'il n'y avait rien à craindre de cette foule paisiblement assise dans des tas de chiffons.

J'étais arrivé à l'autre extrémité de la place où l'on avait entassé les papiers et les bouquins. Distraitement, j'interrogeais les dos plus ou moins poussiéreux et délabrés de tous ces livres rangés côte à côte ou entassés dans des caisses et des paniers d'osier. De vieux messieurs à lunettes, des étudiants aux casquettes multicolores fouillaient caisses et paniers, feuilletaient des brochures, s'absorbaient dans quelque lecture. Ce qui dominait, c'étaient naturellement les livres allemands et slaves et les dictionnaires; mais toutes les langues étaient représentées dans de respectables proportions. Ce qui me frappa, ce fut le nombre considérable des *Messiade*, des *Paradise lost* et des *Divina commedia*, outrageusement mêlés aux plus mauvais romans modernes dans leur robe jaune ou lie de vin, déguenillée et graisseuse. Hélas! il faut bien le dire, les derniers portaient les marques d'une fréquentation assidue, on les avait lus et relus, tandis que les autres, en leur vêtement sévère, n'avaient peut-être pas trouvé, — même en ce pays allemand et un peu pédant, — un seul lecteur pour les lire en entier.

Je fis emplette d'un exemplaire de la *Divine comédie*, pensant que j'aurais tout le temps de l'étudier à mon aise dans le petit coin de la côte dalmate où je comptais passer l'hiver, et j'allais m'éloigner quand je laissai tomber ma canne. Je me baissai pour la ramasser et je relevai en même temps un livre qu'en sa chute elle avait entraîné. Il ne ressemblait point aux autres. Machinalement je passai mes doigts le long de la tranche; le livre s'ouvrit de lui-même à une page marquée par le signet, la dernière lue peut-être par son dernier possesseur.

Il y était raconté dans la langue naïve et douce des Mémoires du sire de Joinville comment le bon roi saint Louis avait pris terre

devant Damiette dans toute la splendeur d'une matinée d'Orient. L'histoire a peu de tableaux pareils à celui-là. J'aurais pu le décrire de mémoire, mais le charme était si vif que j'allai jusqu'au bout. Cherchant une autre page, je m'arrêtai à l'endroit où Joinville raconte avec une fierté émue comment, accoudé dans l'embrasure d'une fenêtre, un peu boudeur parce qu'on n'a pas suivi d'abord son avis qu'il croyait bon, il repousse rudement un bras qui s'appuie sur son épaule et se sent, tout confus, embrassé par le roi.

Que de fois j'avais relu ce passage, étendu sur l'herbe, au fond d'un verger où les pommiers étaient si nombreux et si touffus, qu'ils formaient au printemps comme une toiture de roses, et qu'on s'imaginait en automne avoir devant soi le jardin des Hespérides. Je le revoyais, ce verger, dans sa gloire des fins de septembre; je respirais le parfum particulier des pommes mûres mêlé à l'odeur de la terre fraîchement retournée qui venait des champs voisins. J'entendais le laboureur interpeller amicalement ses bœufs dans le patois familier des Vosges : « *Dia*, Fieuriot! Allons, Grivé! » Je me souvenais de tous les rêves que ce livre et quelques autres m'avaient inspirés, de l'enthousiasme de mes dix-huit ans, si vite éteint, de tout ce que je voulais faire alors pour mon pays.

Et soudain l'angoisse qui, depuis le matin, sommeillait au fond de mon âme, se réveilla plus intense et plus poignante. Je me sentis saisi, moi, le cosmopolite et le nomade, d'une si violente nostalgie que j'aurais donné tout ce que je possédais pour me retrouver dans mon vieux verger et baiser ce sol de France que j'avais quitté si allègrement. Un sanglot que je pus à peine retenir vint mourir sur mes lèvres. Il me sembla que j'avais agi comme un fils ingrat et dénaturé qui, au lieu de veiller au chevet de sa mère malade, s'enfuit en fermant les yeux et en se bouchant les oreilles pour ne point entendre les paroles incohérentes qu'elle profère en son délire. Et si tous ses enfants l'abandonnaient de même, dans un lâche effroi de la souffrance et du labeur, elle serait donc condamnée à périr!

La poitrine me brûlait; je ne me souviens pas d'avoir jamais autant souffert. Une fois de plus, ma vie m'apparut si dénuée d'intérêt, si peu digne d'être vécue que j'en conçus un inexprimable dégoût. Mais j'étais jeune encore, je pouvais changer de route; je pouvais, au lieu de perdre mes jours en d'inutiles flâneries, les consacrer à quelque devoir. Lequel? J'aurai vite trouvé, pensais-je. Avant tout, il fallait partir, quitter au plus vite ce brouillard et ces étrangers; il fallait retourner « chez nous ».

Je m'en allais, emportant dans ma hâte le livre qui m'avait si fort ému. Le marchand me rappela : *Bitte*, *Herr*, *mein Buch!* Je

tirai de ma poche quelques florins qui s'y promenaient depuis la veille et les jetai sur l'étalage. Une fois hors de la foule, je m'orientai. Je n'étais pas très éloigné de l'hôtel. Je rentrai, commandai mon déjeuner et demandai l'itinéraire des chemins de fer : le premier train pour Vienne partait à quatre heures de l'après-midi.

Je déjeunai sans trop savoir comment, puis je délibérai si je ferais des visites? La réponse fut négative. Cependant il y avait presque un acte de charité à accomplir, en allant encore une fois présenter mes hommages à la vieille amie de mon grand-père. Il me sembla qu'il m'en saurait gré et que cela me porterait bonheur. Je fis appeler une voiture. Chemin faisant, je m'arrêtai au bureau de poste et j'expédiai un long télégramme aux gardiens de ma maison.

Trois jours après, j'étais chez moi en terre lorraine.

Je ne vous raconterai pas après quels raisonnements, quelles écoles, quels déboires, je me sentis enfin dans la voie qui me convenait. J'avais juré de ne point perdre courage, et, dans les premiers temps, quand j'étais près de défaillir, je courais à mon vieux livre, et il me suffisait d'y jeter les yeux pour retrouver, aussi vive que sur le marché de Gratz, l'émotion qui m'avait bouleversé. Et puis, pourquoi rougirais-je de le dire? je priais maintenant. Prosterné dans la chambre où j'avais, tout petit, fait le signe du chrétien sur les genoux de ma mère, j'appelais Dieu à mon secours et je me sentais toujours merveilleusement réconforté!

Voilà comment je suis devenu le *gentleman-farmer* que vous avez devant vous; comment j'ai été amené à mettre peu à peu tout mon cœur, toutes mes forces et toute mon âme dans la gestion et l'amélioration matérielle et morale du petit morceau de France qui m'est échu en partage; et comment j'ai fini par y trouver ce que j'avais cherché en vain sur tous les chemins du monde : le bonheur.

M. de B... se tut. Un vieux monsieur, qui était assis près de lui, lui serra les mains sans rien dire, et la jeune M[me] de B..., prenant les *Mémoires* du sire de Joinville, les emporta dans la chambre d'où son mari les avait apportés, afin de pouvoir, sans être vue, essuyer les larmes qui, depuis quelques instants, coulaient lentement sur ses joues.

M. André.

REVUE DES SCIENCES

« LA SAVOYARDE »

En Savoie. — Origine de la grande cloche du Sacré-Cœur. — Souscriptions populaires. — Châteaux et chaumières. — Le don de la Savoie. — A Annecy-le-Vieux. — L'industrie des cloches. — La fonderie. — Comment on fond les cloches. — Moulage : noyau et chemise. — La fausse cloche. — Les empreintes. — La coulée. — Cérémonies de la bénédiction du métal en fusion. — Le bronze des cloches. — Cloches en acier. — Moulage de la « Savoyarde ». — La note des cloches. — Carillons. — Note fondamentales et harmoniques. — L'*ut* grave de la « Savoyarde ». — Le battant. — Portée sonore. — Principales dimensions. — Une œuvre d'art. — Ornements et inscriptions. — Transport de la « Savoyarde » à Paris. — D'Annecy-le-Vieux à Montmartre. — Sur la colline sacrée. — La « Françoise-Marguerite du Sacré-Cœur ».

Le 20 novembre dernier, les Parisiens ont entendu pour la première fois la voix sonore et grave de la « Savoyarde », la plus grande cloche de France. Ce jour-là, Son Em. le cardinal Richard a baptisé la cloche de la basilique de Montmartre, et elle a reçu, de son parrain, Sa Gr. Mgr Hautin, archevêque de Chambéry, et de la marraine, Mme la comtesse de Boigne, les noms de « Françoise-Marguerite du Sacré-Cœur. » Elle a déjà une histoire la « Savoyarde ». Si Paris en a pris possession, elle aussi a pris possession de Paris dès la première heure. Des centaines de mille personnes sont accourues de tous côtés pour assister aux cérémonies de la bénédiction. Une foule énorme entourant la basilique a salué la nouvelle venue par une acclamation immense d'allégresse et de reconnaissance dont les derniers échos ont dû parvenir jusqu'au cœur si français de la vieille Savoie.

La Savoie aussi a voulu, comme toutes les provinces de France, participer à l'édification de l'Église du Sacré-Cœur. Elle a même tenu à faire un don particulier et nous a envoyé un souvenir impérissable. Comme on l'a dit ici même : « C'est la dernière venue dans la famille française qui a voulu nous donner ce témoignage d'attachement et

d'affection, la Savoie de François de Sales, de de Maistre et de Dupanloup, la plus pauvre, peut-être, mais peut-être aussi la plus croyante de nos provinces, et, en nous l'offrant, elle lui a donné son nom, comme pour mieux exprimer qu'elle y mettait son cœur [1]. C'est en 1888 que le R. P. Berson, oblat de Marie, soumit à Mgr Leuilleux, alors métropolitain de la Savoie, l'idée d'offrir au Sacré-Cœur un bourdon monumental. Le projet fut accueilli avec empressement. La Savoie possède pour ainsi dire le monopole de l'industrie des cloches. Une souscription fut vite ouverte dans les vallées, dans les montagnes, et chacun apporta son obole. Dès le 17 octobre 1889 Mgr Leuilleux s'était entendu avec MM. Paccard, les renommés fondeurs d'Annecy-le-Vieux. Il fallait, pour couvrir les dépenses, un peu plus de 65 000 fr. La souscription fut ouverte le 29 janvier 1889. La quatre-vingtième et dernière liste de souscripteurs fut publiée le 18 décembre 1890; elle portait le total des sommes recueillies à 65 550 francs. MM. Paccard se mirent à l'œuvre aussitôt et la cloche fut fondue le 13 mai 1891. Je l'ai vue et admirée à Annecy en août 1892, et quand on mettait en mouvement son lourd battant, on entendait le son dans toutes les montagnes environnantes, à plus de 30 kilomètres à la ronde.

Ce n'est pas chose facile que de fondre une grosse cloche. Fondre n'est rien, mais réussir d'un coup à donner au bourdon toutes ses qualités de sonorité et de justesse exige une très grande expérience, et c'est là que se montre bien vrai le vieil adage : « Pour bien forger, il faut être forgeron. » L'usine d'Annecy remonte très haut; de père en fils, dans la famille Paccard, on a fondu, d'abord en 1796, à Quintal, sur les flancs du Semnoz, puis, plus tard, sur l'emplacement actuel, d'ailleurs d'apparence fort modeste : un simple hall entouré de beaux noyers centenaires. Mais l'on y fait de la bonne besogne et de là partent les principales cloches qui s'en vont sonner aux quatre coins du monde : aux Etats-Unis, au Brésil, en Afrique, au Bengale, etc. Au surplus, il s'agit d'une industrie très ancienne. Les Egyptiens avaient déjà des cloches. Les Chinois les connaissaient au moins 2600 ans avant notre ère. Cependant, il ne paraît pas que des cloches de grandes dimensions aient été fondues ni chez les Romains ni chez les Grecs. C'est au christianisme qu'il faut attribuer le développement de l'usage des cloches et surtout l'accroissement de leurs dimensions. Dès le onzième siècle on savait fondre de très grosses cloches. On cite comme exemple la grande cloche de Saint-Aignan, d'Orléans, du poids de 13 000 kilogr. Dans le cours du quatorzième siècle on voit apparaître le bourdon de la cathédrale de Paris de 12 500 kilog., celui de Cologne de 11 000 kilog., celui de Saint-Pierre de Rome de 7500 kilog. A peu

[1] Les Œuvres et les hommes. Le *Correspondant* du 25 octobre.

recouverte de graisse et lentement le battant use le métal. L'étude des cloches en acier mériterait d'être reprise plus soigneusement. En tout cas, leur usage ne s'est pas répandu en France.

Quoi qu'il en soit, à Annecy-le-Vieux on a suivi, avec raison, les vieilles méthodes qui ont fait leurs preuves. Et l'on a fait la coulée en bronze d'un seul jet après une fusion très prolongée de l'alliage. C'est un moment solennel que celui de la coulée. C'est le succès complet ou l'échec absolu; il n'y a pas de milieu. C'est aussi une cérémonie un peu comparable à celle du lancement d'un navire. On procède à la bénédiction du métal incandescent. Les invités sont là; les prêtres récitent des prières pour l'heureux succès de l'opération. Le 13 mai 1891, à la fonderie d'Annecy-le-Vieux, le métropolitain, entouré de Mgr l'évêque d'Annecy, des vicaires généraux et chanoines d'Annecy et de Chambéry, du P. Voisin, délégué de Mgr l'archevêque de Paris, donna la bénédiction. Le métal rouge bouillonnait dans le four. Le chef fondeur, muni d'une longue tige de fer, ouvrit enfin la porte du creuset. Le métal coula comme un ruisseau en feu; on entendit un bruit sourd. Les prières recommencèrent. La cloche était née. Et le soir, on fêta à l'usine sa naissance en lui souhaitant longue et heureuse vie. Tous les habitants, les montagnards des environs étaient venus se presser autour de l'usine pour savoir si la fonte de leur « cloche » avait réussi. La coulée dura dix minutes et réussit à souhait. Mais on attendit plusieurs jours encore avant d'enlever la chape, pour être certain que le refroidissement du métal fût complet. La cloche apparut superbe, avec ses empreintes admirablement reproduites. On l'essaya. La sonorité fut reconnue parfaite. Il n'en est pas toujours ainsi et il faut alors retoucher au burin et essayer de modifier un peu les épaisseurs. Grâce à l'expérience consommée des fondeurs d'Annecy, la cloche est sortie du moule d'un seul coup avec toutes ses qualités. On la transporta à l'atelier de polissage où elle prit son éclat argenté et on l'installa sur de forts piliers où nous avons pu l'examiner à plusieurs reprises et lui faire donner sa note fondamentale.

Il avait été spécifié, avant la fonte, que « la Savoyarde » devait donner le *contre ut* grave. C'est bien la note de « la Savoyarde ». On a reconnu depuis longtemps, ce qui pouvait d'ailleurs être prévu par le calcul, que le nombre de vibrations de plusieurs cloches en même métal est en raison inverse de leurs diamètres, soit des dimensions homologues. Par conséquent, quand on a une cloche fournissant une note donnée, c'est-à-dire un nombre déterminé de vibrations, on peut en fabriquer une de *forme semblable*, produisant un autre nombre de vibrations, c'est-à-dire une note de hauteur désirée. On construit avec cette règle des cloches donnant les notes choisies, de véritables carillons. Si l'on veut un carillon produisant la gamme entière, il suffit de prendre des

diamètres successifs, proportionnels aux nombres de vibrations de chaque note respective de la gamme. Ainsi :

Ut, ré, mi, fa, sol, la, si, ut.
24, 27, 30, 32, 36, 40, 45, 48.

Une corde de violon ou un tuyau d'orgue fait entendre après sa note fondamentale une série de sons harmoniques. De même une bonne cloche donne le même résultat. On n'entend pas les harmoniques d'une petite cloche, parce qu'ils se confondent avec la note fondamentale, mais ces sons deviennent perceptibles à une oreille exercée dans les grosses cloches et concourent à augmenter sa sonorité. Dans la cloche du Sacré-Cœur, on perçoit bien les harmoniques. Après le *contre ut* grave, l'oreille entend le *mi*, le *sol*, l'*ut grave* et l'*ut octave aigu*. Lorsque nous avons fait tinter la « Savoyarde », montre en main, nous avons mesuré le temps pendant lequel les vibrations restèrent perceptibles. Nous avons trouvé environ *sept minutes*. Quant à la portée d'une cloche aussi colossale, on ne saurait le préciser nettement. On n'a pas encore fait sonner la « Savoyarde » à toute volée. Une portée de 30 kilomètres est un minimum. Mais il est clair que tout dépend de la direction du vent, de la température, de l'état hygrométrique, de la hauteur de suspension au-dessus du sol et des bruits concomitants. Le brouhaha de la ville peut souvent affaiblir considérablement la portée. Il est vraisemblable que lorsqu'on sonnera à toute volée, la grande cloche sera entendue dans les principaux quartiers de Paris.

On ne met pas en branle ces cloches monumentales : on les frappe avec des pièces en fer forgé, dits *battants*. Le poids du battant est fixé d'avance comme toutes les dimensions de la cloche. Il est environ le 1/20 de celui de la cloche, et la poire en fer qui termine le battant a un diamètre égal à son bord 1/5. Dans la « Savoyarde », la poire a plus de 30 centimètres de diamètre. On relie le battant à la cloche au moyen de liens en cuir nommés *brayes*, qui passent à la fois dans l'œil de la poire et dans l'anneau de la cloche.

Les cloches enfin sont suspendues au moyen de pièces de bois appelées « joug ». Elles y sont installées par l'intermédiaire d'étriers en fer introduits dans les anses et reposent sur des tourillons placés eux-mêmes sur des coussinets. La suspension joue certain rôle sur le bon jeu de la cloche; il faut que la masse de suspension soit grande et élastique pour ne pas absorber par ses propres vibrations intempestives celles de l'appareil sonore. Le joug de la « Savoyarde » consiste en une pièce formée d'un cœur de chêne équarri à vives arêtes. D'une hauteur de $1^m,65$ et de 4 mètres de longueur, il pèse 7000 kilog.; le

recouverte de graisse et lentement le battant use le métal. L'étude des cloches en acier mériterait d'être reprise plus soigneusement. En tout cas, leur usage ne s'est pas répandu en France.

Quoi qu'il en soit, à Annecy-le-Vieux on a suivi, avec raison, les vieilles méthodes qui ont fait leurs preuves. Et l'on a fait la coulée en bronze d'un seul jet après une fusion très prolongée de l'alliage. C'est un moment solennel que celui de la coulée. C'est le succès complet ou l'échec absolu; il n'y a pas de milieu. C'est aussi une cérémonie un peu comparable à celle du lancement d'un navire. On procède à la bénédiction du métal incandescent. Les invités sont là; les prêtres récitent des prières pour l'heureux succès de l'opération. Le 13 mai 1891, à la fonderie d'Annecy-le-Vieux, le métropolitain, entouré de Mgr l'évêque d'Annecy, des vicaires généraux et chanoines d'Annecy et de Chambéry, du P. Voisin, délégué de Mgr l'archevêque de Paris, donna la bénédiction. Le métal rouge bouillonnait dans le four. Le chef fondeur, muni d'une longue tige de fer, ouvrit enfin la porte du creuset. Le métal coula comme un ruisseau en feu; on entendit un bruit sourd. Les prières recommencèrent. La cloche était née. Et le soir, on fêta à l'usine sa naissance en lui souhaitant longue et heureuse vie. Tous les habitants, les montagnards des environs étaient venus se presser autour de l'usine pour savoir si la fonte de leur « cloche » avait réussi. La coulée dura dix minutes et réussit à souhait. Mais on attendit plusieurs jours encore avant d'enlever la chape, pour être certain que le refroidissement du métal fût complet. La cloche apparut superbe, avec ses empreintes admirablement reproduites. On l'essaya. La sonorité fut reconnue parfaite. Il n'en est pas toujours ainsi et il faut alors retoucher au burin et essayer de modifier un peu les épaisseurs. Grâce à l'expérience consommée des fondeurs d'Annecy, la cloche est sortie du moule d'un seul coup avec toutes ses qualités. On la transporta à l'atelier de polissage où elle prit son éclat argenté et on l'installa sur de forts piliers où nous avons pu l'examiner à plusieurs reprises et lui faire donner sa note fondamentale.

Il avait été spécifié, avant la fonte, que « la Savoyarde » devait donner le *contre ut* grave. C'est bien la note de « la Savoyarde ». On a reconnu depuis longtemps, ce qui pouvait d'ailleurs être prévu par le calcul, que le nombre de vibrations de plusieurs cloches en même métal est en raison inverse de leurs diamètres, soit des dimensions homologues. Par conséquent, quand on a une cloche fournissant une note donnée, c'est-à-dire un nombre déterminé de vibrations, on peut en fabriquer une de *forme semblable*, produisant un autre nombre de vibrations, c'est-à-dire une note de hauteur désirée. On construit avec cette règle des cloches donnant les notes choisies, de véritables carillons. Si l'on veut un carillon produisant la gamme entière, il suffit de prendre des

diamètres successifs, proportionnels aux nombres de vibrations de chaque note respective de la gamme. Ainsi :

Ut, ré, mi, fa, sol, la, si, ut.
24, 27, 30, 32, 36, 40, 45, 48.

Une corde de violon ou un tuyau d'orgue fait entendre après sa note fondamentale une série de sons harmoniques. De même une bonne cloche donne le même résultat. On n'entend pas les harmoniques d'une petite cloche, parce qu'ils se confondent avec la note fondamentale, mais ces sons deviennent perceptibles à une oreille exercée dans les grosses cloches et concourent à augmenter sa sonorité. Dans la cloche du Sacré-Cœur, on perçoit bien les harmoniques. Après le *contre ut* grave, l'oreille entend le *mi*, le *sol*, l'*ut grave* et l'*ut octave aigu*. Lorsque nous avons fait tinter la « Savoyarde », montre en main, nous avons mesuré le temps pendant lequel les vibrations restèrent perceptibles. Nous avons trouvé environ *sept minutes*. Quant à la portée d'une cloche aussi colossale, on ne saurait le préciser nettement. On n'a pas encore fait sonner la « Savoyarde » à toute volée. Une portée de 30 kilomètres est un minimum. Mais il est clair que tout dépend de la direction du vent, de la température, de l'état hygrométrique, de la hauteur de suspension au-dessus du sol et des bruits concomitants. Le brouhaha de la ville peut souvent affaiblir considérablement la portée. Il est vraisemblable que lorsqu'on sonnera à toute volée, la grande cloche sera entendue dans les principaux quartiers de Paris.

On ne met pas en branle ces cloches monumentales : on les frappe avec des pièces en fer forgé, dits *battants*. Le poids du battant est fixé d'avance comme toutes les dimensions de la cloche. Il est environ le 1/20 de celui de la cloche, et la poire en fer qui termine le battant a un diamètre égal à son bord 1/5. Dans la « Savoyarde », la poire a plus de 30 centimètres de diamètre. On relie le battant à la cloche au moyen de liens en cuir nommés *brayes*, qui passent à la fois dans l'œil de la poire et dans l'anneau de la cloche.

Les cloches enfin sont suspendues au moyen de pièces de bois appelées « joug ». Elles y sont installées par l'intermédiaire d'étriers en fer introduits dans les anses et reposent sur des tourillons placés eux-mêmes sur des coussinets. La suspension joue certain rôle sur le bon jeu de la cloche; il faut que la masse de suspension soit grande et élastique pour ne pas absorber par ses propres vibrations intempestives celles de l'appareil sonore. Le joug de la « Savoyarde » consiste en une pièce formée d'un cœur de chêne équarri à vives arêtes. D'une hauteur de $1^{m},65$ et de 4 mètres de longueur, il pèse 7000 kilog.; le

chêne superbe avec lequel on a construit le joug est un don de M. de Coussac-Bonneval.

Voici, résumées en quelques lignes, les données principales de la « Françoise-Marguerite du Sacré-Cœur, » le véritable nom de la « Savoyarde ».

Grand diamètre, 3m,03; hauteur, non compris les anses qui le surplombent, 3m,06; poids de la cloche seule, 18 835 kilog.; poids du battant en fer forgé, 850 kilog.; poids du joug avec ses ferrures, 7350 kilog; poids total de l'appareil, environ 27 100 kilog, soit, en définitive, plus de 27 tonnes!

Cette masse n'est pas facile à installer dans un clocher. Il est clair que la grande cloche ne donnera son maximum de sonorité que lorsqu'elle sera sonnée à toute volée, et dans ce cas, il surgira des efforts horizontaux nuisibles à la stabilité de l'église. Les vibrations elles-mêmes créent des causes de désagrégation des maçonneries. On devra avoir recours à un dispositif spécial pour tourner ces difficultés. Le plus gros bourdon que nous possédions en France est celui de Notre-Dame de Paris du poids de 12 500 kilog. Le bourdon pèse à peine les deux tiers de celui du Sacré-Cœur. Or, autrefois, quand on le faisait sonner à toute volée, ses vibrations avaient tellement ébranlé le beffroi qui le supporte, qu'on a dû longtemps renoncer à s'en servir. On s'y est seulement décidé après la restauration de la charpente, en 1860 par les soins de Viollet-le-Duc. Le mode de suspension adopté par MM. Paccard rend moins à redouter les réactions sur les appuis; mais enfin, on ne saura trop multiplier les précautions dans l'installation définitive. 27 tonnes au sommet d'un clocher de 75 mètres de haut! C'est un poids avec lequel tout l'art de l'ingénieur devra compter. Il n'est pas douteux que l'habile architecte actuel de la basilique ne parvienne à résoudre ce problème difficile et d'autant mieux que le clocher est à peine commencé et que les maçonneries ne s'élèvent pas au-dessus du toit de l'église proprement dite. Le clocher prévu par le regretté M. Abadie, l'auteur du projet du Sacré-Cœur, n'était certes pas destiné à recevoir une cloche de l'importance de la « Savoyarde ». Il est donc toujours temps d'élever la construction en conséquence et avec toute la solidité désirable.

La nouvelle cloche de Montmartre occupera un rang très honorable parmi les cloches les plus colossales. C'est bien la plus grosse que l'on est fondue en France. Il en existe cependant d'encore plus grandes. Son poids est dépassé par les deux cloches de Moscou qui pèsent, l'une 65 000 kilogrammes, l'autre 67 000 kilogrammes; et par la fameuse cloche, le « Tzar Kolokol » ou « Impératrice des cloches », qui pèse environ 200 000 kilogrammes. Cette dernière cloche mesure au bord 7m,50 de diamètre; elle a été fondue en Russie en 1734, et on

n'a pu la sortir du moule qu'en 1836. Elle est restée sur place simplement posée sur un piédestal, attendant ses destinées. Ce ne serait pas cependant la plus colossale des cloches. On a parlé d'une gigantesque cloche fondue au seizième siècle à Rangoum, en Birmanie, et dont le poids atteindrait plus de 400 000 kilogrammes. Mais c'est en Birmanie, et c'est un peu loin pour que nous vérifiions l'exactitude du chiffre indiqué. On cite aussi la cloche de Nankin, fondue au quinzième siècle, et du poids de 50 000 kilogrammes; la grande cloche de Pékin, du poids de 60 000 kilogrammes; les cloches de l'Inde, pagode de Rangoum, environ 125 000 kilogrammes; pagode de Mingoum, environ 150 000 kilogrammes. Ce sont des chiffres qu'il ne faut donner qu'avec les plus extrêmes réserves.

La « Françoise-Marguerite du Sacré-Cœur », malgré ses dimensions énormes, n'est donc pas la plus volumineuse qu'on ait fondue. Mais c'est vraisemblablement la plus remarquable à la fois par son poids et par le fini de son travail, par sa perfection, par la pureté de sa note, par les ornements qui l'embellissent et la mettent hors de pair. Aucune cloche, au point de vue ornemental, ne saurait lui être comparée.

Autour des anses ou colombettes, qui constituent comme le diadème de la cloche, apparaît l'image du Sacré-Cœur environné d'épines. C'est au fond le blason même dont parlait saint François de Sales quand, en 1611, il écrivait à sainte Jeanne de Chantal : « J'ai pensé que, pour votre maison de la Visitation, il faut prendre pour armes un unique cœur percé de deux flèches, enfermé dans une couronne d'épines... » Sur la plateforme de la cloche, on a dessiné une frise dans le plus pur style du douzième siècle. Autour du cerveau ou partie arrondie supérieure, existe une couronne composée de palmes imitées des palmes grecques qui enlacent des cœurs. Un peu plus bas, pour accompagner cette couronne, court un léger bandeau de petites roses juxtaposées. Puis descendent des élégants cordons qui encadrent une inscription traduisant le motif de l'ex-voto de la Savoie au Sacré-Cœur. Voici cette inscription, dont le travail est admirable de netteté et de finesse :

L'an 1888, au cours des solennités du Jubilé sacerdotal du Souverain Pontife Léon XIII, moi Françoise-Marguerite du Sacré-Cœur de Jésus, sur l'initiative de François-Albert Leuilleux, archevêque de Chambéry, avec le concours des Évêques de la province, aux frais communs du clergé, des grands et du peuple de la Savoie, j'ai été offerte en don comme témoignage de piété envers le divin Cœur, pour redire à travers les siècles, du haut de la sainte colline, à la ville, à la nation, au monde entier : Vive Jésus!...

La partie lisse montre la croix accostée à droite des armes de Sa Sainteté Léon XIII et à gauche de celles de Mgr Leuilleux, puis Notre-

Dame de Nyons rayonnant entre les armes du cardinal Guibert à droite, et celles du cardinal Richard à gauche ; les armes de Paris, aussi à droite l'image de saint Denys, et à gauche, celle de sainte Geneviève, les armes de Chambéry avec saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal. Enfin, entre ces armes, on a représenté saint Pierre de Tarentaise, saint Anthelme de Chignin, saint Bernard de Menthon et saint Anselme. La partie lisse ou panse de la cloche est fermée en bas par la galerie des blasons, ornementation incomparable. Le dessin mesure en hauteur 0m.50 et se compose d'arcades dont les retombées reposent sur trois colonnes groupées. Chaque arcade encadre un des trente-six blasons qui racontent, en langage héraldique, toute l'histoire de la Savoie. Tous ces blasons mériteraient une description spéciale. Ce sont ceux du marquis d'Oncieu de la Bathie, de la famille de Boigne, du Sacré-Cœur, des RR. PP. Chartreux de Cluses, de Mgr Bouvier, de Moutiers, de Mgr Turinaz, de la Visitation de Rumilly, de Mgr Isoard, des Missionnaires de Saint-François de Sales, du comte de Monthon, de Saint-Julien, des RR. PP. Oblats de Marie, de Mgr Rosset, de Saint-Jean de Maurienne, de Mgr Ricard, d'Albertville ; des Sœurs de Saint-Joseph de Chambéry, de l'abbé Naville, du comte Henri de Monbron, de Coussac-Bonneval, etc.

Au-dessous des blasons, à la base, on remarque les quinze dizaines du très saint Rosaire distribuées en festons, et les noms des membres du Comité du Vœu National. Enfin entre la batterie et la pince court une frise de 0m.15 de hauteur, composée de feuillages avec croix rayonnantes et nimbées. Nous ne pouvons nous arrêter sur les détails. Tout ce travail est prodigieux et constitue une œuvre artistique de grande valeur.

La « Françoise-Marguerite du Sacré-Cœur » est, que nous sachions, la première grande cloche qui n'ait pas été fondue au pied de son clocher. Paris est loin de l'usine d'Annecy. Cependant le transport s'est effectué très heureusement. Un attelage de vingt-quatre bœufs a conduit la cloche d'Annecy-le-Vieux à la gare d'Annecy, où elle a été expédiée en gare de Paris-Bercy. Elle a été dirigée de Bercy par la ligne de Ceinture jusqu'à la gare de la Chapelle, la plus voisine de la Basilique de Montmartre. A cause de son poids énorme, on a craint de lui faire traverser les ponts métalliques de la rue Ordener et du boulevard de la Chapelle. Il a fallu faire un détour et passer par la rue de la Chapelle et du faubourg Saint-Denis, jusqu'au boulevard Magenta, de là, remonter jusqu'au croisement du boulevard Ornano et de la rue Ordener. L'itinéraire est devenu le suivant : rue Damrémont et rue Lamarck, dont la pente atteint 0m.08 par mètre. Ce transport s'est effectué la nuit pour ne pas entraver la circulation. La grande cloche avait été déchargée du truc et chargée sur un camion à l'aide d'une

grue à vapeur de 20 tonnes. Le camion était suspendu sur des ressorts formés par des lames d'acier de 0m.01 d'épaisseur. Vingt-huit chevaux traînèrent jusqu'à destination cette masse énorme. C'était la semaine aux transports exceptionnels; quelques jours plus tôt, on avait eu aussi à transporter de la gare Montparnasse aux ateliers Cail, la locomotive qui, après avoir éventré une épaisse muraille, était tombée de la hauteur d'un troisième étage sur le sol, presque droite sur ses formes et ses roues d'avant. Le camionnage de cette locomotive de 35 tonnes fut plus aisé, à cause de la facilité du parcours, que celui de la cloche au sommet de Montmartre. La « Savoyarde », partie de la Chapelle à quatre heures du matin, entourée de porteurs de torches de résine et d'un grand nombre de curieux, malgré l'heure matinale, parvenait à six heures au sommet de la butte.

Devant la façade de l'église, la cloche fut déchargée au moyen de crics et de rouleaux et d'une chèvre, jusqu'à un terre-plein où l'on avait déjà construit un beffroi provisoire en charpente. Enfin, les jours suivants, on souleva la masse de bronze avec précaution, et on l'installa sur le beffroi où elle attendra qu'on ait construit un clocher digne de la recevoir.

Souhaitons qu'elle y reste le moins longtemps possible. La Basilique est en voie d'achèvement. Le grand dôme n'a plus qu'à recevoir sa coupole. Deux des petits dômes sont terminés; les deux autres recevront bientôt leurs couvertures. Et maintenant, il faudra penser à la tour de 75 mètres qui recevra, comme couronnement, le cadeau particulier de la Savoie, la « Françoise-Marguerite du Sacré-Cœur ». On l'élèvera jusqu'à sa demeure définitive et, à travers les siècles, la grande cloche fera retentir au-dessus des bruits de la ville et des misères humaines, son beau chant d'allégresse et d'espérance.

Henri de Parville.

LIVRES D'ÉTRENNES

LA COLLECTION HETZEL

En quels termes nouveaux présenter cette collection qui s'accroît périodiquement et dont les acquisitions annuelles sont si impatiemment attendues par une nombreuse et fidèle clientèle? Que dire qui n'ait été dit déjà? Notre appréciation à son sujet peut se résumer en une ligne : « Dans cette collection, les pères de famille peuvent puiser les yeux fermés. »

Nous nous bornerons donc à passer en revue les œuvres nouvelles.

En tête, comme toujours, voici Jules Verne et son *Ile à hélice*, où l'imagination déborde, et où les surprises se multiplient; une île construite de main d'homme, un pays flottant, à travers le Pacifique, un rêve réalisé de milliardaires blasés, où passe tout un monde avec ses plaisirs intenses, ses passions, ses jalousies, même ses haines acharnées.

Atlantis, par André Laurie, une résurrection étonnante, quelque chose de parfaitement inattendu, mais où le grand talent de l'auteur donne à la fiction toutes les apparences de la réalité; une découverte dans les abîmes de l'Océan, là où fut englouti tout un continent appelé Atlantide, une ancienne colonie grecque, dans la région connue des navigateurs sous le nom de mer des Sargasses : un roman au fond des mers.

Les Dompteurs de la mer, par Edmond Neukomm, la relation authentique des expéditions de ces hardis marins normands qui, bien avant Christophe Colomb, avaient abordé la terre d'Amérique et exploré les rives de ce qui est aujourd'hui le Canada et les États-Unis; histoire, on en conviendra, toute nouvelle, et par là même d'un puissant intérêt.

Les Petits Robinsons de Roc-ferme, œuvre posthume d'une femme de grand talent, qui se cachait sous le pseudonyme de Gennevraye; un véritable petit chef-d'œuvre d'émotion et de tendresse, avec une note maritime très pittoresque qui séduira, aujourd'hui que tant d'enfants et d'adolescents se passionnent pour les choses de la mer. Combien l'emporteront avec eux, pour le relire au bord des flots, lorsque reviendra la belle saison.

Les Contes et Légendes d'Egypte, par G. Nicole, côtoient tantôt la légende, tantôt l'histoire, tantôt les mœurs modernes. Fictifs ou réels, ils sont tous d'une couleur particulière fort attachante, et transporteront le jeune lecteur dans cet étrange pays d'où la pioche de Mariette-Bey, un Français, a fait sortir les antiques merveilles, témoins d'une civilisation disparue.

Mary Bell. William et Lafaine, une de ces adaptations chères à

P.-J. Stahl, celle-ci en collaboration avec M. de Wailly, et qui montre une fois de plus, dans une variété infinie, les mœurs des jeunes Américains, si différentes de celles de nos enfants, mais qui témoignent autant d'originalité que d'humour.

Voilà pour les grands livres; de plus exigus, comme forme matérielle, ne sont pas de moindre qualité; la petite Bibliothèque blanche en fait la preuve chaque année. Double exemple : *la Famille de La Marjolaine*, très séduisante et littéraire fantaisie d'Aimé Giron, à travers d'extraordinaires aventures; et *le petit Jack*, par Marshalls, histoire d'un jeune éléphant plus intelligent que bien des hommes, et surtout meilleur.

Ensuite, pour les plus petits, trois de ces élégants *Albums Stahl*, où le crayon et les couleurs des artistes le disputent à la fantaisie inépuisable du texte : *un Déjeuner sur l'herbe*, par Casella; *le Roi des Pingouins*, par A. Humbert; et *Maman en voyage*, par L. Frœlich.

Est-ce tout? Non, car il nous reste à mentionner le trésor littéraire universel d'où sortent tant de livres dont la collection complète formerait une bibliothèque sans pareille, nous voulons dire cet inimitable *Magasin d'éducation et de récréation*, couronné par l'Académie française et qui achève sa trente et unième année. Le beau volume qui contient l'année 1895 renferme, grâce à une disposition typographique très heureuse, beaucoup plus de texte que les précédents; les anciens et les nouveaux abonnés ne s'en plaindront pas.

N'oublions pas de signaler particulièrement l'illustration de tous ces ouvrages, due à des maîtres du crayon tels que Riou, Benett, George, Roux, Frœlich, Uret, Bognet. C'est l'alliance complète et toujours parfaite de la littérature et du dessin.

LIBRAIRIE PLON

Paris sportif, par Crafty. Un volume grand in-8°. Prix : 10 fr.

Jamais on ne s'est autant occupé de sport qu'aujourd'hui. La jeunesse actuelle se passionne pour tous les exercices physiques, et nous assistons chaque jour au triomphe de la force et de l'adresse.

Le nouveau volume de Crafty, qui paraît à la librairie Plon, sous le titre de *Paris sportif*, vient donc bien à son heure et nous semble appelé au plus vif succès. L'auteur de *Paris à cheval* et de tant d'autres ouvrages humoristiques, où il a retracé naguère d'une plume alerte tous les épisodes de la vie élégante, était, par sa compétence en ces matières, son esprit d'observation toujours en éveil, son coup de crayon incisif, l'historiographe désigné du monde des sports. Son livre est une étude résumée et piquante des *Anciens et nouveaux sports*, écrite avec verve et témoignant d'une connaissance pratique et approfondie de chacun de ces exercices physiques dont il nous conte les origines et le fonctionnement. Pour commenter ce texte si gai et si vif, l'artiste y a semé une suite de croquis où éclatent à chaque page l'esprit le plus comique et la plus inénarrable fantaisie. Physionomie de sportsman, marche, jeux athlétiques, natation, boxe, lutte, paume, ballon, football, tir aux pigeons, sport de cheval, en

selle ou en voiture, etc., tels sont les principaux chapitres de ce véritable traité de la matière sportive.

Crafty n'a eu garde d'oublier le sport le plus en faveur actuellement, la bicyclette et le tandem auxquels il a consacré des pages détaillées où sont croqués au passage d'amusants types d'amateurs des deux sexes. Tous ceux qui pratiquent la bicyclette (et ils sont nombreux) voudront avoir ce livre qui traite si aimablement de leur sport favori.

L'Illustre dompteur, par A. Vimar et P. Guigou. Un album in-4° avec texte illustré en couleur.

Le premier album de MM. Auguste Vimar et Paul Guigou, *l'Arche de Noé*, qui parut l'an dernier au moment des étrennes, obtint auprès de la jeunesse un succès de franche gaieté. Avec un esprit vraiment comique et un talent d'observation rare, les deux collaborateurs nous retraçaient la vie de toutes les bêtes de la création pendant les quarante jours du déluge. Cette année, à la satisfaction générale, ils viennent nous donner un pendant à cette spirituelle fantaisie Leur nouvel album : *l'Illustre dompteur*, trouvera auprès du public le même accueil que son aîné.

Rien de curieux comme les types d'animaux qui composent la ménagerie de *l'Illustre dompteur*. Rien de plus divertissant que les acrobaties qu'ils exécutent et de plus drôlatique que les tours impayables auxquels ils se livrent. M. Paul Guigou nous conte tous ces incidents avec une verve aimable et souriante, tandis que M. Auguste Vimar, d'un coup de plume fin et malicieux, nous présente le tableau humoristique des ébats de cette troupe incomparable. Ils sont tous plus comiques les uns que les autres, ces animaux, pris sur le vif, humanisés, pour ainsi dire, et dessinés avec cet art, cette science d'observation, ce talent d'*animalier*, qu'on ne connaissait plus depuis Granville. M. Vimar possède au suprême degré le sens de la drôlerie. Son album est un défilé de croquis, coloriés dans une gamme d'une originalité exquise, qui réjouiront tous les lecteurs : les enfants y trouveront un livre des plus récréatifs et les parents une œuvre vraiment artistique.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN ET Cie

Mon Chevalier, par Gabriel Franay. Ce délicat roman qui a obtenu auprès des jeunes femmes un si grand succès et que l'Académie française a honoré d'une haute récompense, se présente cette année aux amateurs de beaux livres sous une forme nouvelle : illustré, dans le texte, de très artistiques compositions, et, hors texte, de planches en couleur de l'effet le plus nouveau, par P. Ruty.

Un magnifique volume in-4°. Elégante reliure avec emboîtage, tranches dorées, 15 francs.

Les Aventures du chevalier de Carême, par M. Guéchot. Amusante et ingénieuse adaptation d'un ouvrage espagnol d'Avellaneda, traduit en français par Le Sage, au commencement du siècle dernier. Ce pittoresque récit a inspiré la verve du maître Henri Pille, qui a prodigué dans le texte les compositions les plus originales.

Un très beau volume in-4°, élégante reliure artistique, tranches dorées, 10 francs.

Nos Bêtes, par le D[r] H. Beauregard. La faune entière de notre pays sera passée en revue dans ce magnifique ouvrage, dont le tome I[er], *Animaux utiles*, vient de paraître. L'auteur s'est attaché à montrer la raison des caractères qui distinguent chaque espèce, persuadé que le lecteur préférera toujours une explication à une sèche énumération. Ce premier volume est illustré de 250 figures en noir ou en couleur et de 22 planches hors texte, en couleur, tirées en chromolithographie à l'aide de 18 teintes. Figures et planches ont été exécutées d'après nature par A. Millot.

Un beau volume in-4°, relié toile, tranches dorées, 25 francs.

L'ouvrage ci-dessus est conçu sur le même type que *Nos Fleurs*, par Leclerc du Sablon (350 figures en noir, 16 planches hors texte en couleur, par A. Millot). Un vol. in-4°, relié toile, tranches dorées, 16 francs.

Autour d'un drame (de la série des *Bardeur-Carbansane, Histoire d'une famille pendant cent ans*), par Jacques Naurouze, L'action de ce roman, qui forme un tout indépendant, se déroule à Paris, sous la Restauration; on y voit apparaître toutes les célébrités littéraires et artistiques du temps. La jeunesse fera, à ce très intéressant roman historique de l'auteur des *Bardeur-Carbansane*, le même accueil qu'à ses aînés. Le volume est illustré de nombreuses compositions par Mouligné.

Un volume in-8°, relié toile, tranches dorées, 10 francs.

Album historique (Tome I[er] : *le Moyen âge*), publié par M. A. Parmentier, sous la direction de M. Ernest Lavisse, de l'Académie française. On trouvera, rassemblées dans ce splendide volume, des reproductions originales des documents relatifs aux usages de la vie privée et de la vie publique en Europe, de la fin du quatrième à la fin du treizième siècle. De courtes légendes, aussi concises que possible, accompagnent toutes les gravures, dont la suite est d'ailleurs reliée par un texte sobre et substantiel. Dans *l'Album historique*, chacun peut trouver comme les éléments d'un musée où sont réunis tous les renseignements propres à donner une vue nette de l'histoire du passé. Ce premier volume de *l'Album historique* ne contient pas moins de 2000 gravures originales par MM. Sellier, Mucha, E. Parmentier.

Un beau volume in-4° carré, relié toile, tranches dorées, 20 francs.

Album géographique (Tome I[er] : *Aspects généraux de la nature*), par MM. Marcel Dubois et Camille Guy. C'est surtout en matière de géographie que s'impose la nécessité de s'adresser aux yeux en même temps qu'à l'esprit. On trouvera, dans ce premier volume de *l'Album géographique*, plus de 400 gravures originales, dont un très grand nombre d'après des documents photographiques inédits, fonrnis par nos explorateurs. Chaque gravure est accompagnée d'une légende qui l'explique, et chacune des grandes divisions de l'ouvrage est précédée d'un texte dnstiné à mettre en lumière les idées générales qui s'y rapportent.

Un beau volume in-4° carré, relié toile, tranches dorées, 20 francs.

Revue pour les jeunes filles. Un abonnement d'un an à cette remarquable et charmante publication est le plus apprécié des cadeaux

que l'on puisse faire à une jeune fille de seize à vingt ans. Les écrivains les plus goûtés du public collaborent à la *Revue pour les jeunes filles*, qui paraît le 5 et le 20 de chaque mois.

Les deux premiers volumes (juin-novembre 1895) sont en vente. Chaque volume in-8° de 700 pages, élégante reliure, tranches dorées, 10 francs.

La Bibliothèque du Petit Français, si populaire dans le monde des enfants, garçons et fillettes, s'est augmentée de trois titres nouveaux :

En haut du beffroi. Un volume de la plus amusante fantaisie, dont il suffira de dire que le texte et les dessins en sont dus au maître Robida.

Un volume, relié toile, tranches dorées, 3 francs.

Les Vacances de Prosper, par H. Marchand, illustrations de Courboin, ingénieuse et touchante histoire, bien faite pour développer chez les enfants le sentiment et l'amour du bien.

Un volume, relié toile, tranches dorées, 3 francs.

La Famille Fenouillard, par Christophe, avait sa place marquée dans la *bibliothèque du Petit Français illustré.* Ce volume contient tous les épisodes et toutes les vignettes qui ont fait le succès de l'édition *en couleur* parue l'an dernier.

Un volume, relié toile, tranches dorées, 3 francs.

La septième année du *Petit Français illustré* forme, comme les années précédentes, un magnifique volume de 600 pages, illustré de plus de 500 gravures, et offrant une incomparable variété de nouvelles, voyages, récits et légendes historiques, poésies, biographies d'hommes illustres, sciences vulgarisées, charades, jeux divers, etc., etc.

La *Société d'encouragement au bien*, en décernant au *Petit Français illustré* une médaille de vermeil, a consacré le caractère de cette publication hebdomadaire si appréciée des enfants. (Abonnements, France : un an, 6 francs ; six mois, 3 fr. 50. — Colonies et étranger : un an, 7 francs ; six mois, 4 francs.)

LIBRAIRIE FURNE, JOUVET ET Cie, ÉDITEURS

Le Sergent Simplet, par Paul d'Ivoi. Un volume grand in-8° illustré de 117 gravures dans le texte, de 15 grandes compositions hors texte et de 6 aquarelles tirées en chromotypographie, d'après les dessins de Lucien Métivet. Broché, 10 fr.; cartonné toile, plaque, tranches dorées, 12 fr.; relié demi-chagrin, tranches dorées, 15 fr.; reliure d'amateur, 15 fr. 50.

Le Sergent Simplet est le second volume de la série des Voyages excentriques, inaugurée l'an dernier par *les Cinq sous de Lavarède.*

Accusée à tort d'un vol, une jeune fille est poursuivie, traquée par la justice française. Pour comble d'infortunes, elle doit chercher la preuve de son innocence dans nos colonies, c'est-à-dire sur toutes les terres où précisément elle risque d'être emprisonnée.

Heureusement, son frère de lait, Simplet, veille sur elle. Son

sobriquet vient de ce que tout en ce monde lui paraît simple. Il le mérite, car il tire sa sœur de tous les périls, échappant aux hommes ou aux fauves par des procédés d'une simplicité extrême.

A l'attrait du roman, ce livre joint un grand intérêt d'actualité, car l'action se poursuit à travers Madagascar, le Tonkin, la Nouvelle-Calédonie, Cayenne, le Continent Noir. Tous les coins du monde où flotte le drapeau français, toutes les parcelles de la patrie éparses autour du globe, servent de cadre au petit sous-officier de Gaule.

Histoire de Jeanne d'Arc, par Théodore Cahu. Un magnifique album in-4°, de 88 pages, illustré de 41 aquarelles, par Paul de Sémant. Cartonné avec plaques or, argent et couleurs, tranches dorées, 10 francs.

L'album de Jeanne d'Arc rappelle tous les grands actes et les détails historiques de la vie de l'héroïne dans de magnifiques illustrations coloriées. L'artiste a mis au service d'une véritable inspiration sa connaissance approfondie des mœurs et des costumes de la fin du moyen âge. C'est avec amour qu'il a suivi Jeanne, depuis l'humble village jusqu'à Orléans et Reims, qui virent les journées triomphales, jusqu'au calvaire et au martyre, mais aussi à l'apothéose.

Pour encadrer ces scènes, M. Théodore Cahu, avec son grand talent, narre simplement et avec émotion, comme il l'a fait à ses chers enfants, les gestes de celle dont on peut dire que l'âme plane sur la patrie, et dont le souvenir pour tous, sans distinction de partis, évoque aussi l'espérance.

Les Chasseurs d'édredons (*Voyages et singulières aventures de M. Barnabé de Versailles*), par Ernest d'Hervilly. Un volume in-4° écu, illustré de 48 dessins, par Vavasseur. Relié toile, tranches dorées, plaques, 5 fr. 60.

M. Barnabé (de Versailles) a une horreur insurmontable de l'ail. Pour échapper à ce condiment qui empoisonne physiquement et moralement son existence, il se décide à fuir vers le Nord, chez son vieil ami Tausen, de Copenhague, où il espère vivre en paix ses dernières années, loin de tout bulbe alliacé. Horreur! à Copenhague, à Christiansund, l'infortuné Versaillais se trouve aux prises avec son mortel ennemi. Son estomac délabré ne rencontre quelque repos qu'au fond d'un « egge-vaër », îlot à œufs, perdu dans le fond de la Norwège, où il passe une saison à prendre aux eiders leurs plumes et leurs œufs en compagnie de deux orphelins, Nils et sa sœur Gèfle, bergers d'oiseaux de M. Tausen.

A la suite de péripéties fort émouvantes, M. Barnabé se décide à réintégrer sa bonne ville de Versailles, au grand étonnement de Mme Montataire, sa gouvernante, qui n'en revient pas de voir son maître parti célibataire et aiophobe enragé, lui rentrer converti à la fois au mariage et à la cuisine méridionale.

Un oncle d'Australie, par Émile Pech. — Un volume grand in-8° illustré par Liéger, de 53 dessins, dont 4 en couleurs. Broché, 6 fr. Relié, tranches dorées, plaques couleurs, 9 francs.

M. et Mme de Barvéjols ont perdu l'unique fils qui faisait la joie de leurs yeux et l'espoir de leur race. Rien ne peut les en consoler.

Parmi les enfants que Mme de Barvéjols rencontre dans ses visites

charitables à travers le village, elle en a remarqué particulièrement un dont les traits et l'allure lui rappellent celui qu'elle a perdu. C'est le fils d'une pauvre veuve, Madeleine Vidal. La châtelaine voudrait adopter ce petit garçon, vers lequel elle se sent attirée par une affection qu'elle ne peut raisonner, mais Madeleine refuse de sacrifier au nom et à la fortune les caresses de son Pierrot.

Sur ces entrefaites, M. de Barvéjols est appelé à Melbourne pour y recueillir la succession d'un frère de son père qui, croyait-on, avait perdu la vie dans un naufrage au moment où il s'apprêtait à rentrer en France avec une fortune considérable.

L'enquête à laquelle se livre M. de Barvéjols pour reconstituer la vie de son oncle en Australie, l'amène à découvrir que celui-ci a eu un fils qui n'était autre que Guillaume Vidal, le père du petit Pierre que sa femme et lui voulaient adopter.

Le *Magasin pittoresque* est trop connu et trop apprécié du grand public du monde entier pour que nous entreprenions d'en faire l'éloge. Ceux de ses nombreux lecteurs qui en possèdent la magistrale collection peuvent témoigner de quels succès constants et éclairés il a été l'objet. L'année 1895 est à la hauteur de ses devancières. Il suffira pour montrer la variété des genres qui y sont traités de citer : Les Souvenirs personnels de M. E. Legouvé sur Victor Duruy et Camille Doucet; les articles scientifiques, de M. Léo Dex; le *Roland japonais*, de M. de Milloué; les *Réceptions académiques*, de M. Eug. Lautier; le *Bateau-rouleur*, de M. Bazin; les *Poésies d'une archiduchesse*, de M. Ernest Tissot; les *Curiosités étymologiques*, de M. Lecadet; *Guernica*, de M. Gheusi; les Poésies, de M. Charles Frémine et Charles Canivet; les Nouvelles, de MM. Ponsevrez, Lemercier, Jules Gourdault, Sixte Delorme, etc., etc.

Broché, 10 francs. — Relié toile, 11 fr. 50.

LIBRAIRIE RENOUARD, H. LAURENS, ÉDITEUR

Nous éprouvons toujours le même plaisir à feuilleter le catalogue de la maison H. Laurens, tant pour les vieilles connaissances que nous y retrouvons que pour les nouveautés dont nous constatons l'apparition.

Commençons donc par les nouveautés. Voici d'abord deux albums fort attrayants, propres à flatter agréablement et notre goût pour les choses militaires et notre vieille passion de Gaulois pour la chasse. Le premier est intitulé : *le Soldat français* [1]. N'y cherchez pas un texte vibrant ou humouristique, M. Eugène Chapron n'est qu'un aimable dessinateur, dont les spirituels croquis nous initient aux scènes de la vie à la caserne et dans les camps. Fantassins et cavaliers défilent devant nos yeux, bien campés ou bien en selle. Il est telle de ces jolies esquisses qu'Alphonse de Neuville n'aurait pas reniée. Nous en dirons autant de la *Chasse à courre et à tir* [1], par René Valette. Ici, l'auteur veut bien parfois nous commenter ses croquis. Et même, quand il le faut, il nous donne les sonneries de chasse. Grâce à lui, plus d'un honnête bourgeois pourra croire et faire croire qu'il a assisté aux hallalis de Chantilly ou de Bonnelle.

[1] 1 album in-4° raisin, broché, 6 fr.; relié plaque, 9 fr.

Ne cherchons pas de transition pour passer au troisième volume de l'*Histoire populaire de la peinture*[1], par M. Arsène Alexandre. L'auteur étudie cette année les écoles allemande, anglaise et espagnole. Il y apporte sa verve et son goût réel des choses d'art. L'éditeur a su animer le texte par une illustration abondante, très judicieusement choisie.

M. Marius Bernard nous promène de Tanger à Port-Vendres, au pays des castagnettes et des *corridas*[2]. Il a su n'y voir que ce qu'on peut montrer aux femmes et aux jeunes filles. Ce n'est pas là un mince éloge pour la collection des voyages *Autour de la Méditerranée.*

Même remarque pour *Monténégro, Bosnie et Herzégovine*[3], de MM. Avelot et de La Nezière. C'est un volume plein de sincérité et de pittoresque. On sent que les auteurs viennent de visiter les pays dont ils parlent, et que leur prose est la traduction des croquis qu'ils ont rapportés. Car ces voyageurs savent manier tour à tour la plume et le crayon et cette double compétence donne à leur aimable volume beaucoup d'harmonie et d'unité. C'est l'éloge que méritent aussi les *Vosges* de M. Fraipont, parues l'an passé, et la série des *Fleuves de France*, que l'Académie couronna.

La Plante, de M. Fraipont[4], retrouvera le même succès que *l'Éventail, l'écran et le paravent*, du même auteur. C'est d'abord une étude de la plante dans la nature qui nous enseigne à comprendre ces fleurs, ces feuillages, que nous nous contentions jusqu'ici d'aimer et d'admirer. Puis vient la plante dans la décoration; M. Fraipont nous initie aux ressources qu'un esprit ingénieux peut trouver dans cet élément d'ornementation toujours utilisé, mais toujours jeune. Que dirons-nous des vignettes qui encadrent le texte, l'enserrent, le traversent, le ponctuent, avec un goût exquis? Que dirons-nous surtout des aquarelles et des planches hors texte, toutes d'une fraîcheur idéale et d'une charmante ingéniosité.

Voici la troisième année que nous faisons l'éloge du *Modèle*[5], cette publication si appréciée de tous ceux pour qui l'art est un agréable passe-temps.

Les Chefs-d'œuvre[6] s'adressent à un public plus sérieux. C'est une superbe collection que son prix, malheureusement, réserve à un nombre restreint d'amateurs. Les œuvres à reproduire sont choisies avec un goût parfait, et les notices qui les accompagnent sont signées des plus grands noms de la critique et de l'art : MM. Roger Marx, Paul Mantz, Havard, de Montaiglon, Larroumet, André Michel, etc.

Nous sommes obligé de nommer seulement *Saints et Martyrs*[7], cinquante tableaux commentés par l'abbé Mazayer, et enfin, cette instructive *Bibliothèque d'histoire et d'art*[8] qui s'enrichit chaque année de volumes nouveaux.

[1] 3 vol. grand in-8°, broché, 10 fr.; reliure spéciale, 15 fr.
[2] 1 vol. grand in-8°, broché, 10 fr.; toile, 13 fr.
[3] 1 vol. grand in-8°, broché, 10 fr.; relié, 13 fr.
[4] *La Plante*, fleurs, fruits, etc., dans la nature et la décoration, 1 vol. in-4° carré, broché, 20 fr.; relié, 22 fr.
[5] Recueil bi-mensuel, un an, 12 fr.; chaque livraison comprend 4 planches.
[6] Publication mensuelle, un an, 50 fr.
[7] 1 album grand in-4°, broché, 3 fr,; cartonné, 4 fr.; relié, 5 fr.
[8] Chaque volume in-8° écu, broché, 3 fr, 50; toile, 4 fr. 50.

LIBRAIRIE MAME ET FILS

Clovis, par Godefroid Kurth.

La France s'apprête à célébrer, en 1896, le quatorzième centenaire du baptême de Clovis. La maison Mame a demandé à un de nos meilleurs érudits, à M. Godefroid Kurth, une histoire du roi franc. Le livre est en même temps profond et éloquent; l'enthousiasme n'y est point affaibli par la critique, et la science n'y éteint pas la vie. Pour l'illustrer, les éditeurs ont fait appel aux meilleurs peintres de toutes les écoles, et ce sera une joie pour tous les yeux que de pouvoir y contempler les œuvres si diverses de maîtres tels que Cormon, Flameng, Rochegrosse, Guillonnet, Luminais et Albert Meignan. Mais l'on a compris aussi qu'un livre d'histoire ne se peut aujourd'hui concevoir sans une illustration historique et documentaire. Cent trente dessins ont été consacrés à cette seconde illustration, plus modeste mais aussi bien comprise que la première. On y trouvera, fidèlement reproduits d'après les procédés les plus nouveaux, les monuments figurés de l'époque mérovingienne, et, — à travers tous les siècles, — les statues, les miniatures, les tapisseries où nos pères ont interprété l'histoire légendaire ou réelle de ce Clovis qui est le véritable fondateur de la France. On peut dire du *Clovis* de Godefroid Kurth que « c'est un chef-d'œuvre à la fois chrétien et national ».

Les Mots historiques du pays de France.
Texte par E. Trogan. Illustrations de Job.

Depuis Clovis jusqu'à nos jours, que de *mots* ont été dits, que l'on répète quotidiennement, au hasard de la conversation ! M. Trogan a eu l'idée de les réunir en grand nombre, et d'en former la trame d'un récit historique très simple et vivant de la vie même de notre pays. En 80 pages, c'est une course à travers l'histoire de France, avec de courtes haltes aux endroits les plus célèbres ou les plus curieux. Quant aux querelles que peut susciter l'authenticité des *Mots historiques*, M. Trogan y a répondu par avance dans une étincelante préface.

L'illustration, de son côté, est absolument nouvelle comme conception et exécution. Elle se compose d'aquarelles hors texte à pleine page, de camaïeux en divers tons, laissant courir sous le texte les transparences de leurs teintes, et de dessins à la plume de dispositions toujours différentes. Cette variété est un des charmes de l'ouvrage, et il suffira de dire que tous ces dessins, camaïeux et aquarelles, sont l'œuvre de Job, pour qu'on se rende compte de leur valeur et de leur attrait.

Les *Mots historiques* constituent le plus séduisant des aide-mémoire et nous ne doutons pas de leur succès auprès de leur jeune public — et même auprès de l'autre.

Rome et ses Pontifes, histoire, traditions, monuments,
par Mgr C. Chevalier.

C'est après de longues études à Rome même, que Mgr Chevalier s'est décidé à écrire *Rome et ses Pontifes*. Fixé dans la Ville éternelle par les devoirs de sa charge, il a interrogé pendant dix ans l'histoire, les traditions et les monuments. L'histoire, il l'a considérée dans ses

traits généraux, par grandes phases, de manière à faire saisir d'un coup d'œil l'enchaînement et la philosophie des événements, prenant pour guides Baronius, Muratori, Ciaconius et Platina. Quant aux monuments, constamment associés à l'histoire et éclairés de son reflet, il les a étudiés dans l'ordre chronologique, afin que le lecteur voie se dérouler sous ses yeux, de siècle en siècle, avec un intérêt croissant, le mouvement architectural et le progrès artistique.

Ce livre a pour but, non de remplacer tous les autres, mais d'être une introduction à la visite intelligente de Rome. Inutile d'ajouter qu'au point de vue de la doctrine cet ouvrage est excellent, et qu'il est écrit de main de maître.

Trémor aux mains rouges, par Henry de Brisay.

En des pages pleines de verve et d'émotion, l'auteur, Henry de Brisay, nous conte, dans le cadre si pittoresque de la guerre de l'indépendance de l'Amérique, une merveilleuse aventure.

On ne pense plus guère aux beaux faits d'armes de nos glorieux soldats d'autrefois qui arrosèrent de leur sang le frêle rameau de la liberté américaine; *Trémor aux mains rouges* est à la fois une revanche pour les oubliés et une patriotique leçon pour les jeunes, à qui l'on apprend trop souvent que l'histoire de France commence à la prise de la Bastille.

De plus, le livre peut être mis entre toutes les mains, ce qui est rare par le temps qui court.

Mabel Vaughan, Vie d'une Américaine, par miss Cummins; traduit de l'anglais par Harold.

La *Vie d'une Américaine!* Quel titre alléchant bien fait pour donner à réfléchir aux gens timorés! Peut-on vraiment mettre un pareil livre entre les mains d'une jeune fille sans péril aucun, et même avec une faible chance de l'en voir tirer profit?

A cette question, l'homme du monde, habitué à naviguer au milieu des écueils de la vie parisienne, ne répondra que par un sourire énigmatique, à moins qu'il ne daigne vous apprendre que l'Amérique est le pays des nouveautés hardies et des étrangetés; c'est là qu'on élève avec soin la *femme nouvelle*, qu'il ne faut point confondre avec la *femme forte* de l'Évangile. Et si l'on en doit croire les débats passionnés des clubs féminins transatlantiques où elle développe ses théories et découvre sa mission, elle rêve de révolutionner le monde au profit de son sexe. Car la femme nouvelle est aussi un article d'exportation; notre observateur, sceptique et railleur, n'hésite pas à ajouter, en termes discrets, qu'il en a vu défiler devant lui les principaux types, — la plupart à bicyclette, — pédalant à la conquête du vote électoral, des grades universitaires et du costume masculin.

Néanmoins il importe de faire ici la part de l'exagération et il appartient à une Américaine de venger ses compatriotes. Miss Cummins le fait du reste avec beaucoup de talent dans *Mabel Vaughan*, que l'on pourrait classer parmi les romans du genre analytique, dont Hawthorne, souvent comparé à Balzac, a été l'incontestable créateur. Cette remarquable étude est une révélation, et nous permet d'apprécier la véritable Américaine, — moins connue parce qu'elle est moins bruyante, — avec tous les défauts et les qualités de sa race

La Destinée d'Isabelle, par Marguerite Levray.

Tous les lecteurs de la *Revue Mame* se souviennent encore du succès qu'a obtenu ce délicieux petit roman, fait d'observation intime et d'émotion discrète. M[lle] Marguerite Levray a prouvé une fois de plus qu'il était possible à un auteur de talent de donner de la vie et de l'intérêt à un roman honnête.

La Vallée des Colibris, par Lucien Biart.

Il y a longtemps que la réputation de M. Lucien Biart n'est plus à faire. Chacun le connaît comme un merveilleux conteur, comme un romancier plein de verve et d'imagination. On sait moins qu'il est encore un voyageur hardi et un très sérieux érudit. Ses travaux sur l'empire des Aztèques lui ont conquis une place très honorable parmi les savants. On s'apercevra que l'auteur connaît à fond la vie dont il parle, qu'il a vu les paysages qu'il décrit, qu'il a vécu avec les gens et avec les choses. Et de tels livres n'ont pas besoin d'être recommandés.

Les Trois disparus du Sirius, par Georges Price.

Voici encore un auteur très pourvu d'imagination et de connaissances scientifiques. Le *Sirius* est un navire qui a été englouti par suite d'un abordage, avec trois hommes de son équipage. Et tout le monde les croit perdus : il n'en est pourtant rien. Les trois naufragés reviendront à la lumière après avoir exploré une ville égyptienne enfouie sous les flots depuis des milliers d'années. Voilà, certes, une donnée qui n'est pas banale; mais le plus invraisemblable est que l'auteur ne s'écarte pas un instant de la vraisemblance. Il n'a point fait de merveilleux comme tant d'autres, aux dépens du bon sens et de la vérité scientifique; toutes ses informations techniques sont exactes. Et son récit se poursuit d'un bout à l'autre avec un naturel parfait, comme avec un humour infatigable.

LIBRAIRIE GAUME

La Sainte Vierge, mère de Dieu, par l'abbé Orsini. Nouvelle édition revue et augmentée par le P. Latappy, de la Congrégation du Saint-Esprit. 1 vol. grand in-8° de 320 pages, illustré de nombreuses gravures. Broché, 3 fr.; relié toile, tranches dorées, 5 fr.

Rien n'est plus difficile que de trouver, parmi les livres d'édification, un ensemble de qualités qui satisfasse également le cœur et l'esprit, où la dévotion soit sans langueur et le style sans faiblesses. Aussi nous empressons-nous de signaler le nouvel ouvrage qui vient de paraître en l'honneur de la sainte Vierge Marie. Œuvre d'un prêtre éminent par son érudition et par sa piété, ce livre, honoré des félicitations du Souverain Pontife, se recommande tout spécialement au public religieux.

Il est extrêmement délicat d'écrire une vie de la femme incomparable, qui fut à la fois la Mère de Dieu et la Vierge la plus cachée et la plus humble; l'auteur de ces pages a triomphé de la difficulté avec une grande habileté et un rare bonheur, réunissant dans un ensemble

harmonieux tout ce que la sainte Ecriture et la Tradition nous ont transmis sur Marie. La parole divine et la parole humaine sont habilement fondues en une forme délicate qui berce, qui enchante, qui entraîne à travers les pages le lecteur captivé. Cet ouvrage est incontestablement l'un des plus agréables à l'intelligence et au cœur, l'une des fleurs les plus embaumées que des mains pieuses aient fait s'épanouir en l'honneur de la Reine du ciel.

Ajoutons que plus de soixante gravures hors texte émaillent ce gracieux volume dont l'édition nouvelle est imprimée en très beaux caractères. Elle est, du reste, tout entière soigneusement revue par le P. Latappy, et constitue de charmantes étrennes religieuses.

LIBRAIRIE ILLUSTRÉE

Paris de siècle en siècle, in-4° de 412 pages, 245 illustrations et 25 planches hors texte.

Le spirituel dessinateur Robida, qui excelle à railler les ridicules du Paris moderne, est passionnément épris des monuments du vieux Paris. Il vient de consacrer un admirable volume à en évoquer la construction, l'histoire et, trop souvent, hélas! la disparition. Epoque par époque, quartier par quartier, il décrit les embellissements, les accroissements successifs qui, de la petite bourgade insulaire et boueuse, ont fait la ville célèbre entre toutes. Son crayon, venant sans cesse en aide à sa plume, restitue les chefs-d'œuvre détruits par le vandalisme, les coins pittoresques sacrifiés à l'extension des « grandes artères »; il nous en révèle aussi qu'une heureuse chance a préservés jusqu'ici et que, sur sa recommandation, nous nous hâterons d'aller admirer au fond du Marais ou de la Glacière. C'est un guide artiste et aimable autant qu'érudit.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 décembre 1895.

Il semble que depuis un siècle notre histoire se recommence périodiquement. Avec des personnages différents et sous des formes appropriées à chaque époque, ce sont autant de cycles qui se renouvellent, parcourant les mêmes phases.

Aux premiers temps de la Révolution, les constitutionnels dominent ; ils pensent arrêter les destructions au point qu'ils ont fixé. Bientôt débordés par le torrent dont ils se sont crus maîtres, ils cèdent la place aux girondins, derrière lesquels se groupent les montagnards, qui, à leur tour, expulseront les girondins, et mettront la France sous le joug. Puis, après des alternatives de terreur et d'anarchie, dans ce pays tourmenté et épuisé, surgit la dictature, transformant les jacobins en courtisans, et s'arrogeant tous les droits pour donner à la France l'illusion d'une stabilité que détruit, après quinze années de gloire, le réveil de l'invasion.

En 1848, les hommes ont changé; la période est plus courte, mais elle suit le même cours; d'abord les modérés se flattent de contenir la révolution et, comme on le racontait ici même, il y a quinze jours, avec autant d'âme que de talent, leur plus illustre interprète, Lamartine, est, pendant quelques semaines, le dieu de la France. Mais le rêve s'abîme dans la guerre civile. Aux élections de l'Assemblée législative, les républicains modérés sont écartés. Les radicaux, les *rouges*, comme on disait alors, paraissent à l'horizon ; contenus dans l'enceinte de la Chambre par une majorité conservatrice, ils annoncent leur triomphe pour le prochain scrutin, et la seule crainte de leur domination soumet le pays à un nouveau despotisme, qui, sans avoir la gloire du premier, n'en doit pas moins, comme lui, finir par l'invasion.

Vient enfin l'Assemblée de 1871. Par suite d'événements sur lesquels la déposition d'un intègre témoin, de M. Chesnelong, a fait la lumière, les républicains, originairement en minorité dans cette Assemblée, arrivent au pouvoir. Ce sont encore, pour com-

mencer, les modérés; eux aussi, ils se persuadent qu'ils sont les maîtres, croyant diriger la marche des radicaux, quand ils ne font que la masquer, et se prenant pour des guides, quand ils ne sont que des pionniers. La route ouverte, les modérés se la voient aussitôt disputée par les radicaux, et, pour les maintenir, il faut que, cessant d'être à leur tête, ils se mettent dans leurs rangs; il faut qu'ils fassent la concentration, cette concentration qu'après plus de vingt ans d'expérience, ils déplorent aujourd'hui, sans avoir l'énergie de la rompre.

L'avant-dernière phase s'annonce. Les radicaux dominent; comme le centre-gauche marchait autrefois devant eux, ils marchent, à leur tour, devant les socialistes. On s'étonne de la sagesse des socialistes; ils ne font que répéter à l'égard des radicaux la tactique que les radicaux observaient en 1875 envers le centre-gauche. Les radicaux alors votaient cette Constitution qu'ils avaient d'abord jugée détestable; ils créaient ce Sénat dont Gambetta, dans un de ses plus tonitruants discours, avait répudié la seule pensée comme une trahison envers la République; ils admettaient la présidence septennale et le droit de dissolution. Aujourd'hui les socialistes appuient un ministère dont ils ne font point partie; ils votent le budget; ils écartent les amendements et les interpellations. Qu'est-ce à dire? Qu'ils voient dans les radicaux, comme autrefois les radicaux dans les modérés, des « chevaux de renfort » dont ils se débarrasseront, lorsque, grâce à eux, ils auront atteint le sommet de la route.

Un de leurs chefs, M. Guesde, le disait, à Lille, ces jours derniers : « Nous ne sommes pas ministériels dans le sens propre du mot; la politique socialiste, c'est nous qui l'appliquerons, quand nous aurons renversé l'état de choses existant. Les députés socialistes appuient le gouvernement, parce que celui-ci les aide et que les circonstances sont favorables à la cause socialiste. »

On peut mesurer déjà les effets de cette tactique. Il y a un mois à peine que le ministère existe. On dirait, à quelques égards, qu'il y a des années. En 1875, dès que la Constitution fut votée, la majorité se déplaça dans l'Assemblée; comme disait l'un des vainqueurs du jour, par ce seul vote la *planche était savonnée* pour les idées républicaines. En 1895, cette Chambre qui votait, il y a deux ans, les lois contre les anarchistes, vote l'urgence sur les propositions socialistes; elle repoussait l'impôt progressif, au point que le ministre des finances d'alors, M. Peytral, devait se retirer pour en avoir admis le principe; aujourd'hui elle vote, sans broncher, l'impôt progressif dans la loi des successions, impôt qui paraît soulever l'opposition du Sénat lui-même. Elle approuvait, il

n'y pas deux mois, les fonctionnaires qui maintenaient, à Carmaux, la liberté du travail contre les grévistes ; elle donne aujourd'hui des votes de confiance au ministère qui les déplace. Le ministre du commerce, M. Mesureur, rouvre la Bourse du Travail ; il écrit à son collègue de la justice pour le prier de ne point inquiéter les syndicats qui pourraient n'être pas en règle avec la loi, et quand le parquet du Tarn fait arrêter des hommes, prévenus d'avoir violenté des ouvriers ou tenté d'assassiner le directeur de la verrerie de Carmaux, le gouvernement lui ordonne de les mettre en liberté. Le fait divulgué, il le conteste dans les journaux, mais il l'avoue implicitement, en frappant le juge dont il soupçonne l'indiscrétion.

Et les modérés, que pensent-ils de cette politique? Quels sont leurs plans, leurs vues, leurs actes? Ils ne peuvent pas se dissimuler le danger de l'heure présente ; c'est la dernière phase du cycle qui menace de s'ouvrir, le césarisme après l'anarchie. Ils font eux-mêmes entrevoir la catastrophe suprême aux ministres : « Le gouvernement, dit le nouveau président du groupe des républicains de gouvernement, M. Jules Develle, le gouvernement ne doit pas voir sans trouble, à ses côtés, pour le défendre, les représentants des partis *dont les violences et les excès ont déjà, à plusieurs reprises, été fatals à la république.* »

En face d'un pareil péril, il semble que les républicains de gouvernement ne devraient songer qu'à se former en ligne de combat, en réclamant le concours de tous ceux qu'une même aversion anime contre le radicalisme et la dictature. Ainsi ont fait de tout temps les grands chefs d'opposition. Telle ne paraît pas être encore la disposition des modérés. Engourdis par une longue inertie, embarrassés par les solidarités qu'a créées entre eux et leurs adversaires une concentration opiniâtre, ils ont peine à se mettre en mouvement, et craignent d'engager une lutte pour laquelle ils ne sont pas sûrs de ne pas rencontrer dans leurs rangs plus d'une défection. Ils se défendent de faire opposition à ce cabinet, les uns, par dilettantisme, comme M. Deschanel, pour se donner le plaisir, pendant que le mal s'aggrave, de voir M. Berthelot soutenir l'ambassade du Vatican, ou M. Combes le budget des cultes ; les autres, par je ne sais quel mélange de sentiments divers, scrupule de déclarer trop tôt leur hostilité, crainte de n'être pas suivis, désir de laisser aux nouveaux protecteurs des ministres le soin de les renverser, ou, peut-être, réserve calculée en vue de se ménager la faveur de ces mêmes ministres pour le cas où ils dureraient plus longtemps qu'on ne l'imaginait.

En attendant, les républicains de gouvernement, les modérés, les

centres, tout en supportant avec une sourde impatience ce cabinet, contribuent eux-mêmes par leur faiblesse à le consolider. En votant pour lui, ils maintiennent cette concentration contre laquelle ils protestent; ils laissent s'accomplir dans toutes les administrations ce travail de détérioration dont ils seront les premiers, au jour où ils voudront enfin essayer une réaction, à subir les conséquences; ils se font les complices des malheurs qu'ils annoncent comme le dernier terme de la politique radicale. Car, de deux choses l'une : ou ce pays, trop accoutumé à suivre le pouvoir, se laissera tomber dans l'abîme qu'ouvriront infailliblement sous ses pas les socialistes; ou il se révoltera contre un pareil joug et, n'attendant plus rien de ces modérés qui s'étaient fait fort, en le vouant à la république, de le préserver du radicalisme, il ira se livrer, encore une fois, à quelque sauveur d'aventure, n'importe lequel.

Il y a cependant des tiraillements entre le ministère et ses protecteurs. Les socialistes font de grands efforts pour se tenir calmes; mais le naturel l'emporte parfois, et les exigences font éclat. Ainsi la procédure suivie à l'égard de l'amiral Gervais, après l'échouage des trois cuirassés de l'escadre de la Méditerranée, a trompé leur attente.

Ce n'était pas une enquête qu'ils demandaient, c'était une exécution. Vainement on rappelait les brillants services de l'amiral, le prestige que son nom avait acquis à l'étranger, et l'effet déplorable que produirait en Russie cet acharnement contre un homme qui avait, ainsi que le disait hier un journal de Saint-Pétersbourg, comme personnifié la France auprès du tsar et de son peuple.

Pauvres considérations que celles-là pour des socialistes! La meute voulait sa proie, et c'était vraiment un odieux spectacle que de voir la fureur avec laquelle elle se ruait pour la saisir. Il n'a pas dépendu, paraît-il, du ministre de la marine, de M. Lockroy, de la lui abandonner. Mais le conseil des ministres, et nous voulons le croire, M. Félix Faure, ont reculé devant cet attentat. Ils ont déféré l'amiral au jugement de ses pairs qui, pour la confusion du citoyen Lockroy, l'ont déchargé de toute responsabilité.

Un autre mécompte a été infligé à la faction dans le débat de Madagascar.

La séance où ce débat s'est produit a eu deux parties.

Dans la première, le ministre des affaires étrangères, M. Berthelot, a fait connaître les vues du gouvernement sur le traité conclu avec la reine des Hovas. Le cabinet avait demandé une séance extraordinaire pour donner ces explications, et l'on se persuadait qu'il allait porter à la Chambre des déclarations précises. Par malheur, on n'a guère été plus fixé après qu'avant; le langage

sibyllin du ministre a jeté plus de trouble que de lumière. On a compris que le cabinet admettait le protectorat et qu'il faisait pourtant de Madagascar « une possession française »; qu'il reconnaissait la souveraineté de la reine Ranavalo, tout en proclamant celle de la France; qu'il acceptait le traité, tout en se réservant de le modifier. Chose plus grave, et que le chef du précédent ministère, M. Ribot, n'a pas manqué de faire ressortir : le cabinet actuel reconnaît les traités passés par la reine de Madagascar avec les nations étrangères, tandis que ses devanciers n'avaient pris à cet égard aucun engagement.

La discussion sur le fond a été renvoyée au jour où le gouvernement aurait révélé le texte du traité, avec les modifications par lui introduites. Mais elle s'est immédiatement engagée sur les responsabilités encourues dans l'organisation de la campagne.

A vrai dire, ces responsabilités sont lourdes; sous un gouvernement mieux assis et dans un temps plus calme, elles auraient peut-être exigé une sanction. Mais le régime actuel a ce caractère, que ses principaux partisans menaçant toujours dans leur principe les institutions les plus respectables, on craint de mettre en cause les hommes pour ne pas donner prétexte à l'assaut contre les institutions. Dans l'armée comme dans la marine, ce que radicaux et socialistes poursuivent, ce sont bien moins les fautes commises que l'autorité des chefs et les lois sévères de la hiérarchie. Il y a de plus chez eux cette passion, commune aux démocraties, de chercher, ainsi que l'a fait remarquer M. Cavaignac, des victimes expiatoires pour se décharger sur elles du soin des réformes nécessaires et de l'obligation des efforts personnels. Les démagogues ont donné la mesure dont ils entendent la justice, lorsqu'ils ont crié : « Assassin! » à M. Ribot; et comment, d'ailleurs, s'associer à des propositions de mise en accusation, lorsqu'on les voit présentées par un ancien membre de la Commune! Le souvenir du général Lecomte et des otages se dresse en face de pareilles évocations!

M. Cavaignac a refusé de s'engager dans cette voie; son langage lui a valu l'honneur de n'être pas applaudi par les soutiens habituels du cabinet. Il a laissé entendre pourtant qu'il y avait eu des fautes graves, et ses aveux sont retombés sur plusieurs membres des précédents ministères. Quand il a parlé des routes, à la construction desquelles on avait sacrifié tant de vies, faute de s'être bien rendu compte de l'état du pays, comment ne pas se rappeler les assurances de M. Ribot et de M. Poincaré, déclarant qu'on avait étudié la route pas à pas, et qu'il y avait plusieurs voies ouvertes pour conduire à Tananarive? Quand il a dit,

pour couvrir le ministère de la guerre, qu'on avait inopinément confié à ce ministère le soin d'organiser une expédition dont la marine devait être chargée et à laquelle il n'était « nullement préparé », comment ne pas songer au ministre, aujourd'hui président de la République, qui occupait alors le département de la marine? Quand il a montré combien avait cruellement manqué une armée coloniale, quand il a dit, après avoir rappelé les deuils de cette douloureuse et glorieuse campagne : « La conclusion est que, dans ces climats meurtriers, il ne faut envoyer que des hommes faits », comment ne pas avoir sur les lèvres le nom du général Mercier, du ministre à qui l'on avait demandé cette armée coloniale, à qui l'on avait, au nom de l'expérience, prédit la destinée fatale des jeunes soldats, et dont l'imprévoyante présomption avait obstinément dédaigné tous les avertissements?

Inspiré par un sentiment vrai et par un véritable esprit de gouvernement, le discours de M. Cavaignac a fait contraste avec le langage accoutumé de ses collègues. On s'est demandé s'il ne marquait pas une orientation nouvelle du cabinet, quand il n'y avait là que la manifestation d'une pensée individuelle. On dit que le ministre civil de la guerre nourrit de hautes ambitions, et que la présidence de la République lui paraît le terme auquel les souvenirs attachés à son nom lui donnent le droit d'aspirer. Nous ne savons si M. Cavaignac est, en effet, hanté de ces pensées. Nous aimons mieux croire, tout en faisant d'absolues réserves sur ses vues financières, qu'il demeure trop fidèle aux traditions de son illustre père pour ne pas éprouver une répugnance instinctive à l'égard de la démagogie. En entendant l'autre jour les socialistes traiter M. Ribot d'assassin, M. Cavaignac pouvait se dire que le même outrage avait été prodigué par la même faction à son père; il pouvait se rappeler les fermes paroles que le général Cavaignac adressait aux radicaux de son temps pour séparer sa cause de la leur et leur prophétiser qu'ils perdraient la République.

Si une scission devait se faire dans ce cabinet, nous ne serions pas éloignés de croire qu'elle viendrait du ministre actuel de la guerre. Déjà, lorsqu'il était ministre de la marine, M. Cavaignac a donné brusquement sa démission, moins pour répondre à un vote de la Chambre, si l'on en croit des témoins autorisés, que pour se dégager à temps des complicités dans lesquelles le cabinet d'alors allait s'engager pour étouffer l'affaire du Panama. Peut-être les mêmes dégoûts ne tarderont-ils pas à produire de la part du même ministre un éclat nouveau. Il est vrai qu'on nous annonce que le cabinet, non content d'approfondir les scandales des chemins de fer du Sud de la France, est en train de reprendre l'enquête sur

le Panama. Nous avons peu de foi dans ces rumeurs, et nous attendrons, pour être mieux édifié, l'issue, fort douteuse à notre avis, du simulacre de procès engagé contre Arton. Ce ne sont pas les aventures épistolaires de l'étonnant garde des sceaux, M. Ricard, qui nous donneraient confiance.

Il est bien difficile de se faire une idée de ce qui se passe dans la tête de l'empereur Guillaume. On le croit apaisé, c'est le moment où il menace. On le croit irrité et décidé à frapper un grand coup, c'est le moment où il surprend le public par des mesures qui semblent présager de sa part un mouvement de recul.

Le Reichstag s'est ouvert le 3 décembre. Les jours précédents avaient été mauvais pour les socialistes. Le ministre de l'intérieur, M. de Kœller, avait fait dissoudre leurs associations en vertu d'une loi de 1850, à laquelle jusque-là on n'avait jamais attribué pareille portée. Des perquisitions étaient faites chez les plus marquants du parti, des arrestations opérées ou imminentes. En même temps, l'empereur, s'adressant aux officiers des cuirassiers de la garde qui lui offraient un banquet dans le casino de Breslau, leur tenait un langage qui témoignait de sa résolution :

« Plus on se confine dans les mots d'ordre et les considérations de parti, leur disait-il, plus je compte fermement et sûrement sur l'armée, plus j'espère que l'armée sera, à l'extérieur comme à l'intérieur, attentive à mes désirs et à mes appels. »

Et, comme pour mieux préciser son intention :

« Je rappelle à ce propos, continuait le souverain, la parole de mon grand-père, lorsque, après l'époque difficile de 1848, il disait en débarquant à Coblentz, faisant allusion à la réception solennelle qui lui était faite par le corps des officiers : « Voilà les messieurs sur lesquels je compte. »

On s'attendait, sur de tels indices, à trouver dans le discours d'ouverture du Reichstag quelque passage significatif contre les socialistes. On se trompait. Le message impérial ne dit mot de ce qui paraissait être la préoccupation dominante du souverain. Bien plus, l'auteur des mesures prises contre les socialistes, M. de Kœller, est en disgrâce; il quitte le ministère. Est-ce, comme on le raconte, sur le rapport du prince de Holenlohe, qui se serait plaint à l'empereur des empiètements du ministre de l'intérieur, lequel aurait, sans consulter le chancelier, fait une application abusive de la loi de 1850 sur les associations?

Quel que soit le motif de cette mesure, elle donne aux socialistes une satisfaction que le langage de Guillaume II ne leur promettait pas. Cependant, malgré ces contradictions apparentes, bien des personnes sont disposées à chercher dans le discours de Breslau la

vraie pensée de l'empereur. N'espérant rien du Reichstag, Guillaume II se réserverait de demander à l'intervention de l'armée la défaite des socialistes.

La question turque a fait peu de progrès depuis quinze jours. L'entente préconisée par lord Salisbury se maintient à la surface entre les puissances; mais la lenteur de leurs décisions laisse entrevoir la diversité de leurs vues. Il n'est douteux pour aucune d'entre elles que l'Angleterre a fomenté les troubles de l'Arménie, et qu'elle a eu sa part dans les événements dont elle a tenté ensuite de faire un grief de l'Europe contre le sultan. L'Europe ne l'a pas suivie dans cette voie; elle ne croit pas le moment venu de procéder au démembrement de l'Empire ottoman, et se refuse à prendre toute mesure qui pourrait insensiblement l'entraîner à cette extrémité. L'Allemagne, dont l'Angleterre espérait le concours, est sur ce point d'accord avec la Russie et la France; son opinion a décidé celle de l'Autriche. Il ne reste que l'Italie. Les journaux de cette puissance avaient déjà soufflé le feu et rêvé d'une action commune avec l'Angleterre. Mais, quelque agitation qu'elle se donne, cette alliée ne paraît pas au cabinet britannique d'assez grande importance pour qu'il s'embarque avec elle dans les hasards d'une campagne.

Eclairé sans doute sur les dissentiments intimes qui, en dépit de leurs démarches collectives, séparent les puissances, le sultan vient de refuser à leurs représentants le droit d'avoir, comme ils le demandaient, un second stationnaire dans les eaux du Bosphore. Les puissances n'avaient pas réclamé, et l'affaire semblait éteinte, lorsque s'est produit un incident, qui jette une lumière sinistre sur les mœurs orientales. Saïd-Pacha, hier grand-visir, aujourd'hui en disgrâce, s'est réfugié à l'ambassade d'Angleterre pour sauver, non seulement sa liberté, mais sa vie. Malgré les efforts des émissaires du Sultan pour le reprendre, les ambassadeurs réunis ont décidé à l'unanimité de ne pas le livrer. Quelle sera la suite de cet étrange conflit!...

Isolée entre l'Allemagne qui, suivie de l'Autriche, cherche à se rapprocher de la Russie, et l'Angleterre qui se sert de ses alliés, mais n'entend pas les servir, l'Italie serait quelque peu embarrassée de son attitude, si elle n'avait à sa tête un ministre que rien ne déconcerte. M. Crispi soutient au Parlement que la triple-alliance n'a jamais été plus solide, et, quand ses organes n'ont pas cessé de vanter l'action séparée de l'Italie et de l'Angleterre en Orient, il déclare bien haut que l'Italie n'a jamais pensé qu'à une action commune de toutes les puissances.

Le ministre des finances, M. Sonnino, s'est montré, à la rentrée

du Parlement, le digne collègue du président du Conseil. L'exposé dont il a donné lecture à la Chambre est d'un optimisme merveilleux. On se trompait sur l'état financier du royaume. Tout y est pour le mieux. Le budget de 1895-1896 se règle en excédent; le budget suivant sera encore plus avantageux. Il est vrai que les impôts sont énormes, que la gêne est partout, que le papier a remplacé la monnaie, que la Sicile est ruinée, que les provinces du Nord se plaignent de l'ajournement inopiné de la revision du cadastre, revision qu'on leur avait garantie comme devant assurer la diminution de leurs charges; qu'enfin sur tous les marchés de l'Europe, la baisse des fonds italiens témoigne faiblement en faveur du crédit de l'État. Rien n'arrête M. Sonnino; comme M. Crispi, il veut tout voir en beau.

Les premières séances du Parlement ont mal répondu à cette confiance. A la vérité, la majorité n'a pas manqué au cabinet; mais il a trouvé, même dans ses rangs, des contradicteurs, tandis que l'opposition se déchaînait contre lui. Il semble que ni la nation ni la couronne ne puissent se passer de M. Crispi; et pourtant quelle humiliation pour ce pays et pour ce souverain, obligés de se livrer à un ministre, qui, en réponse aux accusations de ses ennemis, peut se dire diffamé, mais n'a pas le droit, comme on le lui a fait remarquer, de se dire calomnié! A tous les faits d'ordre privé qu'a révélés le dossier de M. Giolitti, et dont M. Cavallotti ne se lasse pas de demander compte au Sicilien, d'autres accusations ont été ajoutées. Confirmant le récit du député Barzilai, un magistrat, un membre de la majorité, M. Gui, a déclaré que le gouvernement lui avait fait offrir 20 000 francs s'il voulait retirer sa candidature devant celle du chef de cabinet de M. Crispi; il a dit de plus que le préfet de Rome lui avait fait savoir qu'il ne serait jamais nommé conseiller à la Cour de cassation, parce qu'il avait opiné, comme conseiller à la Cour d'appel, pour l'acquittement d'anarchistes présumés.

M. Crispi n'a fait qu'un bloc des attaques dirigées contre sa personne et contre sa politique. Nous ne le suivrons pas dans tous ses développements. Nous noterons seulement, dans sa réponse, ce qui touche à la question religieuse.

On se rappelle que, dans son triste discours pour la fête du 20 septembre, M. Crispi avait tout à la fois soutenu que l'occupation de Rome n'avait été qu'avantageuse à la puissance spirituelle de la Papauté, et menacé de répondre aux protestations du Saint-Siège par le retrait de la loi des garanties. Plus francs que le ministre, les députés de l'opposition ont déclaré que c'était bien au pontificat, à la religion catholique que les révolutionnaires ita-

liens avaient fait la guerre en entrant à Rome, et l'un d'eux, M. Mazza, a formulé ce dilemme : « Ou l'Italie cessera d'être catholique ou elle ne sera pas. »

Attaqué d'un autre côté par M. di Rudini, qui lui reprochait sa politique violente contre le Saint-Siège, M. Crispi, oubliant son discours du 20 septembre, s'est défendu de vouloir porter atteinte à la loi des garanties, en confessant, dans une intermittence de sincérité, que l'on ne pourrait toucher à cette loi sans risquer de provoquer des désordres à l'intérieur et des réclamations à l'étranger. La question n'est donc plus, comme il l'avait prétendu, une question d'ordre intérieur; c'est une question internationale, et qui reste toujours pendante, puisque l'Europe n'a jamais sanctionné la spoliation du Pape.

Il faut, du moins, retenir ces aveux dans la bouche d'un homme qui n'en fait guère.

Si, de l'enceinte du Parlement italien, nous nous retournons vers le Vatican, vers la résidence du vrai souverain de Rome, c'est pour adresser nos actions de grâces au Saint-Père. Léon XIII, dans le dernier consistoire, vient d'appeler au Sacré Collège deux évêques de France; le *Correspondant* ne peut que se réjouir et le remercier de son double choix.

Mgr Boyer, archevêque de Bourges, et Mgr Perraud, évêque d'Autun, sont créés cardinaux.

Qui ne connaît Mgr Perraud? Ancien élève de l'École normale, membre de l'Oratoire, aumônier militaire en 1871, l'un des Quarante de l'Académie française, panégyriste de Mgr Guibert et de Mgr Lavigerie, de Jeanne d'Arc et de Changarnier, qui, avec Mac-Mahon, fut son diocésain, il a en quelque sorte intéressé à sa renommée croissante l'Université, l'Église, les lettres, l'armée, et il trouve, dans tous les rangs de la société, des plus élevés aux plus humbles, l'hommage qui est dû à l'homme, à l'écrivain, à l'orateur, à l'évêque. Pour nous, nous ne saurions oublier qu'il a été le collaborateur de ce recueil, qu'il a été l'ami des amis du *Correspondant*, et, pour saluer avec nous son entrée dans le Sacré Collège où, depuis le consistoire du 16 janvier 1893, le Saint-Père avait *in petto* réservé sa place, il nous semble voir se lever tous ceux des nôtres qu'il a aimés et qui l'ont aimé, les Gratry, les Dupanloup, les Montalembert, les Cochin, les Perreyve, sans oublier son admirable frère, Charles Perraud.

Le Pape n'a pas fait un moindre présent au Sacré Collège, en lui donnant Mgr Boyer. Depuis longtemps, Léon XIII l'avait distingué; il lui avait marqué, en plus d'une rencontre, l'intime confiance dont il l'honorait. Ancien secrétaire de Mgr Chalandon,

professeur et doyen de la Faculté de théologie à Aix où son talent l'avait signalé autant que sa charité, éminent, lui aussi, par le savoir, par la doctrine, par l'autorité de la parole, par ce don si rare et si précieux de l'intelligence attentive et cordiale des idées et des besoins de son temps, Mgr Boyer a laissé à Clermont, où il fut d'abord évêque, de profonds regrets et des souvenirs ineffaçables. Il était resté dans ce diocèse pendant près de quinze ans, et il a fallu, pour l'en arracher, un ordre formel et réitéré du Souverain Pontife. Il avait déployé en Auvergne, durant ce long espace, les qualités et les vertus qui, se reproduisant à Bourges, ont tout de suite créé au nouvel archevêque une situation à part, devant laquelle s'inclinent tous les partis : le zèle des œuvres et des âmes, l'initiative ardente et persévérante pour relever les études dans les séminaires, pour développer l'enseignement libre, pour faire connaître dans toutes les classes la religion, et la faire aimer, non seulement dans ses divines leçons, mais encore dans ses représentants; donnant lui-même l'exemple d'un travail sans bornes, d'un dévouement et d'une générosité qui ne comptent ni les fatigues ni les sacrifices, entourant ses prêtres d'une sollicitude affectueuse, et, sans bruit, mais avec fermeté, sachant les défendre contre des prétentions oppressives ou d'injustes accusations, gardant en tout et avec tous ce sentiment du devoir épiscopal qui ne laisse aucun prétexte aux griefs de l'Etat, mais sur lequel ne trouve prise, sous quelque forme qu'elle se présente, caressante ou menaçante, impérieuse ou flatteuse, aucune suggestion.

Les deux nouveaux cardinaux ont entre eux plus d'un lien. Mgr Boyer est né à Paray-le-Monial, dans le diocèse de Mgr Perraud, qui l'assista comme évêque à son sacre. Passionnés tous deux pour la France, dont ils ne séparent point le drapeau du signe sacré de leur foi, ils ont vu tous deux, à Bourges comme à Autun, l'armée s'unir au clergé pour leur témoigner qu'elle connaissait leur cœur. Associés par la conformité des idées et des aspirations, ils peuvent se répéter l'un à l'autre la parole d'un ancien : *Idem velle, idem nolle, ea demum firma est amicitia.* Ils porteront dans le Sacré Collège les mêmes vues religieuses et patriotiques, le même esprit de modération et de sagesse, la même dignité. Ils y feront honneur à la France comme à l'Eglise.

Louis JOUBERT.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LA QUESTION D'ABYSSINIE

MENELIK ET LES ITALIENS

Le public européen, et plus spécialement le public français, ne prête qu'une attention distraite aux événements dont l'Abyssinie est en ce moment le théâtre. Mal renseigné ou peu clairvoyant, il ne voit, dans le conflit qui a éclaté entre les Italiens et l'empereur Menelik, qu'un de ces démêlés entre Blancs et Noirs, devenus si fréquents depuis quelques années, n'affectant que les intérêts de ceux qui y sont engagés et dans lesquels, d'ailleurs, le jugement d'un Blanc ne saurait hésiter, attendu que le bon droit est nécessairement du côté du Blanc, champion de la civilisation, contre le Noir, représentant la barbarie. Le public européen a tort : il se trompe.

La question d'Abyssinie « *n'est pas ce qu'un vain peuple pense* » ; elle touche à des intérêts internationaux de premier ordre ; elle met en cause l'existence d'un Etat dont l'intégrité et l'indépendance importent essentiellement au monde chrétien. Elle nous touche doublement, comme chrétiens et comme Français ; et, pour peu qu'on veuille bien nous suivre dans le rapide exposé que nous nous proposons d'en faire ici, peut-être reconnaîtra-t-on que l'intérêt de la civilisation n'exige pas, cette fois, que le Blanc l'emporte sur le Noir.

I

Nous n'apprenons probablement rien à personne en disant que la contrée qui porte sur les cartes européennes le nom d'Abyssinie, est ce massif de montagnes qui sépare le Nil de la mer Rouge et dont la surface égale les cinq sixièmes de la France. Ce que l'on

sait peut-être moins, c'est que ce pays est habité par une population d'environ 10 000 000 d'âmes, d'origine sémitique, de race plus ou moins pure, selon la région, et qui, au point de vue de la culture morale, n'a pas beaucoup à envier aux peuples les plus civilisés. Chrétienne depuis quinze siècles, cette population retranchée, comme en une forteresse naturelle, dans ses montagnes qui dominent les plaines environnantes d'une hauteur variant entre 1500 et 3000 mètres, a défendu avec une constance inébranlable ses croyances religieuses, qui se confondent, chez elle, avec ses traditions nationales. Ce n'est pas un assemblage de peuplades diverses : c'est une nation qui a un nom dans l'histoire. Le flot dévastateur de l'islamisme a tout submergé autour d'elle : comme une île aux bords escarpés, l'Ethiopie est restée séparée du monde chrétien pendant de longs siècles, privée de tout contact avec la civilisation, vivant sur elle-même, mais conservant le trésor de ses croyances religieuses et de ses mœurs patriarcales. Du jour, cependant, où, forçant le cercle dans lequel l'islamisme la tenait comme investie, tant moralement que physiquement, la civilisation européenne a pu pénétrer jusqu'à elle, cette population, loin de la repousser, s'en est montrée avide. Seuls, parmi tous les peuples africains, les Abyssins aspirent à notre civilisation; seuls, en raison de leur culture morale, si semblable à la nôtre, ils sont aptes à se l'assimiler.

Sentinelle avancée du monde chrétien sur le chemin de l'Afrique musulmane et idolâtre, l'Ethiopie a un grand rôle à jouer dans le concert des nations civilisées. Mais, pour être à la hauteur de ce rôle et devenir capable de le remplir, il lui fallait un gouvernement qui, avec la cohésion et l'unité, lui donnât l'impulsion vers l'avenir qui lui est réservé. Il lui fallait un homme qui la comprît et qui, avec la volonté de la préparer à ce rôle, en eût le pouvoir. Cet homme, l'Ethiopie l'a trouvé en Menelik.

A vrai dire, Menelik n'est pas le premier souverain d'Abyssinie qui ait conçu l'idée de relier en un solide faisceau les éléments de la nationalité éthiopienne. Avant lui, Théodoros, l'avait eue, et le successeur de celui-ci, Johannès, y songea certainement aussi; mais Théodoros, despote fantasque et violent, ne se possédait pas assez lui-même pour être en état de diriger les autres; il était, d'ailleurs, haï autant que redouté. De sorte qu'ayant commis, dans un accès de folie despotique, la faute, d'attirer sur sa tête les foudres de l'Angleterre, il se vit abandonné de tous, trahi par un des siens, réduit au suicide pour échapper au châtiment dont il se voyait menacé. Quant à Johannès, qui devait la couronne à une forfaiture, fanatique et ombrageux, il fut trop occupé à lutter contre

l'Egypte, alors possédée de la manie des conquêtes. L'un et l'autre, enfin, manquaient de l'autorité morale, du prestige que donne, sur ce peuple primitif, le principe de l'hérédité. Ils s'étaient emparés du pouvoir; mais, aux yeux de leurs sujets, ils n'étaient que des usurpateurs. Tout autre est la situation de Menelik.

Les Ethiopiens sont fiers de leur antique origine; or Melenik représente à leurs yeux leurs traditions nationales! Il passe pour descendre en droite ligne du fils de la reine de Saba et de Salomon, Menelik, qui fut le premier roi d'Ethiopie. Il règne plus encore par le prestige du nom et de la naissance que par sa puissance matérielle, qui est, cependant, la plus considérable que les Ethiopiens aient connue depuis longtemps. C'est grâce à ce prestige qu'il a pu, sans rencontrer de résistance sérieuse, réunir sur sa tête les deux couronnes du Tigré et du Choa. De plus, Menelik jouit d'une véritable popularité parmi ses sujets qui l'aiment pour sa générosité, sa justice et sa loyauté proverbiales. Il est donc mieux à même que ses devanciers d'accomplir le travail d'unification et de régénération dont ses prédécesseurs n'ont pu venir à bout et dont il se considère comme chargé par la volonté de Dieu.

II

Sahala Mariem, sacré Roi des Rois (*Negusa-Negust*) d'Ethiopie, le 4 novembre 1889, sous le nom de Menelik II, est né en 1844. Il avait douze ans lorsque son père, Haéli Mélicoth, roi du Choa [1], étant mort, il fut emmené par Théodoros en captivité à Gondar. C'est à la cour de l'usurpateur que s'écoulèrent les années de sa première jeunesse. Cette captivité n'était d'ailleurs qu'un internement, et le jeune prince recevait, à la cour de Théodoros, les honneurs dus à sa naissance et à son rang. Il est bon de savoir que la captivité de guerre, en Abyssinie, ne peut pas durer plus de sept ans; ce temps achevé, Sahala Mariem voulut reprendre sa liberté. Théodoros ayant refusé de le laisser partir, il s'enfuit. La légende veut qu'il ait été aidé, dans cette fuite, par la propre fille de Théodoros, à laquelle il avait su plaire. A la tête d'un groupe de partisans résolus, il marcha sur Ankober, capitale du Choa, s'en empara et se fit reconnaître comme légitime successeur de son père, sous le nom de Menelik II.

[1] L'Ethiopie se compose de trois royaumes : le Tigré comprenant l'Amhara et le Lasta au nord, le Choa au sud et à l'est, et le Godjam à l'ouest. Jusqu'à l'avènement de Menelik au trône impérial, ces deux dernières provinces étaient tributaires de la première.

En rentrant au Choa, le jeune prince y avait retrouvé, vivant dans toutes les mémoires, le souvenir et les nobles traditions de ses prédécesseurs. Princes intelligents et patriotes, Haéli Mélicoth, son père, et Sahala Sellassié, son aïeul, avaient entrepris de reconquérir sur les peuplades Gallas musulmanes ou fétichistes, venues à la suite de l'invasion de Gragne, les anciennes limites de l'Ethiopie. Comprenant de quelle utilité pouvait leur être, pour cette entreprise, le secours de l'Europe chrétienne, ils avaient accueilli avec empressement les Européens, qui, dès cette époque, exploraient ces contrées, et s'en étaient servis pour entrer en relation avec les souverains de l'Europe. En 1843, un de nos compatriotes, M. Rochet d'Héricourt, avait obtenu de Sahala Sellassié un traité confiant au roi des Français la protection des pèlerins abyssins en Terre Sainte, et accordant aux sujets français le droit de commercer ainsi que celui d'acquérir des biens-fonds en Choa [1]. Qu'est devenu ce traité? Nos gouvernants ont-ils jamais songé à en tirer parti? Pas que nous le sachions.

Menelik, pour s'initier à la civilisation occidentale, n'eut donc qu'à renouer les traditions interrompues de sa famille. Il élargit, toutefois, ces traditions, en y ajoutant tout ce que ses tendances personnelles et sa rare intelligence lui suggérèrent de propre à le mettre, lui et son peuple, en contact plus direct avec les nations chrétiennes de l'Europe. En 1870, au lendemain de la guerre, nous le voyons s'efforcer d'exprimer sa sympathie envers la France par l'offre d'une somme destinée à notre rançon. Les nombreux Européens dont il s'entoure lui fournissent l'outillage de la civilisation dont il apprécie la valeur pour le développement politique et social de son peuple. Ils ouvrent des débouchés aux produits naturels du pays; ils frayent des routes, construisent des ponts, élèvent des églises, montent des usines où des artisans européens fabriqueront, pour son usage, cet instrument de civilisation qui s'appelle le canon : *ultima ratio regum*. Une connaissance sommaire de l'histoire lui a enseigné que, pour former une nation, il faut la forger, en quelque sorte, sur l'enclume de la guerre; et, bien qu'il ne fasse jamais la guerre pour son plaisir, le pouvoir civilisateur de l'arme à feu a, en lui, un adepte convaincu. Il achète donc des fusils et des canons à qui veut lui en vendre; il en garnit ses arsenaux le plus qu'il peut.

Pourvu abondamment de cet outil perfectionné qui lui procure sur ceux qu'il aura à combattre une si évidente supériorité,

[1] D'après de récents travaux de M. Caix de Saint-Aymour, les rapports du Choa avec la France remontent à Louis XIV et même à Louis XIII.

Menelik reprend et poursuit activement l'œuvre commencée par ses devanciers.

Il la mène avec une vigueur et une dextérité peu communes. Partout où la tradition éthiopienne rappelle l'existence antérieure d'un édifice religieux chrétien, les rois du Choa considèrent qu'ils ont des droits, en leur qualité de princes chrétiens héritiers des anciens rois d'Ethiopie. Nous voyons là se reproduire le phénomène politique dont l'Espagne a été témoin, il y a cinq siècles. Du refuge où l'invasion musulmane l'avait refoulée et où le foyer s'en était conservé, la foi chrétienne jaillit et refoule, à son tour, l'envahisseur. C'est le réveil du double sentiment national et religieux : la croix prend sa revanche sur le croissant; le Coran recule devant l'Évangile.

Les tribus Gallas qui se sont établies sur les confins du Choa, principalement au sud, vivent dans l'anarchie. Le roi du Choa les combat et les soumet, les unes après les autres, d'autant plus facilement qu'entre les vainqueurs et les vaincus existent de nombreuses affinités de race et de mœurs. Sa domination est donc acceptée sans répugnance; souvent elle l'est avec reconnaissance, car elle apporte l'ordre et la sécurité [1]. C'est ainsi que la région des sources de l'Aouache est la première conquise. Puis, ce sont les Gouragués, les Wollos, les Aroussis, les Carayous, les Marocos, les Iltous et vingt autres peuplades que le roi du Choa soumet successivement et auxquelles il apporte les bienfaits de la civilisation chrétienne [2].

Pendant vingt ans, Menelik guerroie ainsi, de droite et de gauche; pas une année ne s'écoule sans qu'il dirige en personne quelque expédition, soit pour agrandir son territoire, se donner de l'air, soit pour réprimer des tentatives de révolte, soit pour châtier les tribus pillardes de la plaine. Enfin, sa puissance ne connaît plus d'obstacle, son autorité s'impose d'elle-même; il ajoute alors à ses États deux provinces riches et fertiles entre toutes : le Harrar, au sud-est, et le royaume de Kaffa [3], au sud-ouest. Sur les ruines d'Entotto, l'ancienne capitale de l'Ethiopie, il bâtit sa nouvelle capitale et y transporte sa résidence.

[1] Un des caractères distinctifs de la conquête éthiopienne, c'est la rapidité avec laquelle la pacification suit cette conquête. Les Égyptiens ont occupé Harrar pendant onze ans; au bout de ce temps, c'est à peine s'ils osaient s'aventurer à quelques kilomètres de la ville, tant la sécurité y était mal assurée. Un an après l'établissement des Éthiopiens, la sécurité y était aussi complète que possible; ainsi, d'ailleurs, que dans toute l'Abyssinie.

[2] La dernière peuplade dont le territoire a été réuni à l'empire par Menelik est celle des Wollomos, chez lesquels on a trouvé la Bible et les emblèmes du culte chrétien adorés comme fétiches.

[3] Pays d'origine du café, qui y croît à l'état sauvage.

Guidé, soutenu par le sentiment de la grande mission qu'i accomplit[1], toutes ses forces intellectuelles et physiques tendant vers le but qu'il s'est assigné, il y marche d'un pas ferme, sans se laisser détourner par rien, avec un esprit de suite qui n'a d'égale que son habileté à profiter des circonstances favorables. La décision, chez lui, n'exclut pas la prudence ; prompt à l'action, il sait aussi temporiser; il tourne adroitement les obstacles trop difficiles à enlever de front. Aussi fin diplomate que vaillant guerrier, sa valeur politique est à la hauteur de sa valeur militaire. Il l'a montré dans une circonstance mémorable.

Le roi du Choa et le roi du Tigré, Johannès, se disputaient la suprématie de l'empire. Le suzerain n'avait pu voir sans jalousie ni sans inquiétude s'élever cette extraordinaire fortune politique qui menaçait de contrebalancer la sienne et même de l'éclipser. Il affecta de traiter son rival en vassal; celui-ci essaya de résister; on en vint aux mains : Menelik eut le dessous et se soumit. Mais il conservait, sur son vainqueur, un avantage que nul ne pouvait lui ravir : celui d'être le représentant de la dynastie légitime. Il eut le talent d'amener Johannès à une transaction qui devait tout concilier : le fils de Johannès épousa la fille de Menelik, et il fut convenu qu'à la mort de Johannès, Menelik lui succéderait et qu'il laisserait, à son tour, la couronne au fils de Johannès. Par cette ingénieuse combinaison, les deux dynasties fusionnaient et la couronne se trouvait assurée à la descendance de Menelik[2]. Lui-même sera tellement rapproché du trône qu'il suffira d'un accident pour l'y faire monter.

L'art de gouverner les hommes semble n'avoir pas de secret pour lui; sa main frappe ou caresse tour à tour, selon les besoins de sa politique. D'ailleurs, son affabilité, sa générosité, sa loyauté, lui conquièrent autant de sujets que son épée. Combien sont venus à lui avec des desseins hostiles qui s'en sont retournés devenus ses amis et ses auxiliaires! Les exemples de conversions de cette sorte, opérées par sa bonne grâce et son ascendant moral, abondent dans le règne de Menelik : en voici un entre mille. Sur les instigations de Johannès, le roi de Godjam, Téclahaïmanoth, lui déclara la

[1] Dans une lettre adressée, en 1882, au Président de la République française et citée par M. Soleillet, dans une notice de l'Atlas colonial de M. Mager, Menelik définit ainsi lui-même sa mission : *Ouvrir et assurer à la science, au commerce et à l'industrie, les routes qui conduisent du Choa dans les riches pays du Sud.*

[2] Menelik n'a pas d'héritier direct : il a adopté et il fait élever avec le plus grand soin, pour lui succéder, le fils d'une de ses filles, femme d'un ras du Tigré. Ce jeune prince, âgé aujourd'hui d'environ quinze ans, porte le nom singulièrement significatif de « Wasan Segued », ce qui veut dire : « Je prie (pour) mes frontières. »

guerre et envahit le Choa à la tête d'une nombreuse armée. Menelik marche à sa rencontre et le bat. Ramassé parmi les morts, sur le champ de bataille, le roi de Godjam est emmené prisonnier. Menelik le confie aux soins de son propre médecin européen, et le renvoie dans ses États, non seulement guéri, mais encore charmé, subjugué et tout dévoué à sa cause. Ce pouvoir de séduction, tous ceux qui l'ont approché l'ont subi, et il a su en tirer un merveilleux parti [1].

Cependant les travaux de la guerre et ceux de la politique ne l'absorbent pas complètement. Son activité infatigable s'exerce dans toutes les branches du gouvernement et de l'administration. L'esprit ouvert à tous les progrès, il abolit l'esclavage, cette plaie du monde africain, et il interdit, sous les peines les plus sévères, le commerce de la chair humaine dans ses États. Il agit de même à l'égard de la coutume barbare de la mutilation des prisonniers de guerre. Il veille à corriger les abus du régime féodal, et il tient des cours de justice où tout homme, si humble que soit sa condition sociale, est admis à réclamer, et peut obtenir réparation du préjudice qui a pu lui être causé. Il refond et expurge le code Amhara [2]. Il s'efforce, notamment, d'en faire disparaître la coutume sauvage de la peine du talion, la « loi du sang », d'après laquelle tout meurtre, même commis involontairement, ne peut être expié que par la mort. Cette constante sollicitude à rendre justice à tous, à relever le niveau moral de ses sujets, lui a valu, de leur part, le beau surnom, dont il est très fier, de « Menelik le Juste [3] ».

Sous l'action de cette politique qu'un souffle généreux anime, une grande transformation s'est opérée : l'Abyssinie d'aujourd'hui n'est plus ce qu'elle était autrefois; les récits de M. Lefebvre, de MM. d'Abadie, d'Élisée Reclus, sur l'état d'anarchie du pays, sur l'instabilité et le peu de portée du pouvoir gouvernemental, ont cessé d'être exacts. Les voyageurs qui ont visité l'Abyssinie, il y a dix ans, ont de la peine à la reconnaître aujourd'hui. Lentement, mais sûrement, l'ordre féodal, qui décentralise à l'excès le pouvoir

[1] Un trait distinctif du caractère de Menelik, très remarqué de tous ceux qui l'ont approché, c'est d'aimer la vérité et de détester les flatteurs. Ses conseillers préférés sont toujours ceux qui lui disent la vérité, quelque dure qu'elle puisse être pour lui.

[2] *Feta-Negust,* littéralement : « ordonnances royales ». Ce code est un mélange de coutumes locales et de prescriptions empruntées tant au code Justinien qu'au Pentateuque.

[3] *Aba-Dania*, littéralement : « Père du Juste ». Par une coutume assez singulière, les Abyssins appliquent au cheval le surnom qu'ils entendent donner à l'homme.

et en déplace trop souvent le centre de gravité, cède la place à un ordre nouveau où le pouvoir, rassemblé dans une seule main, a plus de force, plus de stabilité et peut suivre une direction plus persévérante. Cette aristocratie turbulente, insoumise, toujours prête à s'affranchir de ses devoirs et à usurper sur les droits des autres, ces petits rois, jusqu'alors indépendants, qui pullulaient autrefois en Ethiopie, véritable pépinière des usurpateurs dont son pays a tant souffert, Menelik en a fait des fonctionnaires dont il tient le sort entre ses mains et qui lui obéissent au doigt et à l'œil.

Aussi bien, les anciennes grandes divisions politiques de l'empire n'existent-elles plus que de nom; elles ne forment qu'un seul Etat dont le Roi des Rois est le chef incontesté. Seul, le royaume de Godjam subsiste encore; mais, portion relativement faible de l'Ethiopie, il ne tardera pas à être absorbé par le grand Etat auquel il appartient.

L'unité s'opère dans les esprits comme dans la politique. Afin d'en propager l'habitude et d'en consacrer le fait par un emblème facilement reconnaissable à tous les yeux, Menelik a fait frapper une monnaie à son effigie, qui remplacera l'ancien thaler de Marie-Thérèse d'Autriche, servant, depuis plus d'un siècle, aux transactions commerciales et au paiement de certains impôts. On y voit Menelik, le front ceint de la tiare à triple étage; au revers apparaissent ses armes, celles de ses ancêtres, les rois d'Ethiopie : le lion de Juda, couronné de la tiare et portant la croix. En exergue, l'ancienne devise du roi David : « Le lion de la tribu de Juda a vaincu. » Cette monnaie aura cours dans toute l'étendue de l'empire : dans le Tigré comme au Choa, dans le Godjam, le Harrar et à Kaffa, elle dira aux peuples qu'il n'y a plus qu'une Ethiopie, et que Menelik II en est l'empereur.

Voilà, dans ses grandes lignes, l'œuvre accomplie, en trente années du règne le plus laborieux qui fut jamais, par l'homme qui gouverne aujourd'hui l'Ethiopie. Elle suffirait à illustrer son nom dans l'histoire. Elle crée, dès à présent, à Menelik, des titres incontestables à la reconnaissance de ses sujets et à l'intérêt sympathique du monde civilisé. C'est pourtant cette œuvre que trouble, arrête et met en péril d'avortement le conflit qui a surgi entre lui et les Italiens. Voyons maintenant comment ce conflit s'est produit, quelle en a été l'origine, quelles en peuvent être les conséquences, et en quoi les nations civilisées y sont intéressées.

III

C'est en 1878 que les Italiens apparaissent pour la première fois en Abyssinie ou, pour parler plus exactement, au Choa. Ils n'y vinrent ni en conquérants ni même en protecteurs, ainsi qu'ils ont la prétention d'y régner aujourd'hui, mais en modestes missionnaires de la science. A la Société géographique de Milan revient, si nous ne nous trompons, l'honneur de cette initiative. Lorsque la mission géographique dont elle avait confié la direction au marquis Antinori, savant explorateur d'une grande valeur, arriva au Choa, elle y trouva, réunie autour du Négus, une colonie importante d'étrangers, parmi lesquels les Français étaient en grand nombre.

La mission italienne reçut de nos compatriotes le concours le plus empressé et le plus efficace. Les uns faisaient du commerce, les autres de la science; personne ne faisait de politique et l'on vivait en bonne intelligence. Cette situation ne devait pas durer longtemps. Bientôt, en effet, en 1882, les Italiens, sous le coup de la mauvaise humeur que leur avait causée l'entrée des Français en Tunisie, firent l'acquisition du petit port d'Assab, situé sur la mer Rouge, à 120 kilomètres au nord de notre établissement d'Obok.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le marquis Antinori ayant succombé aux suites d'une fièvre pernicieuse contractée au cours de ses explorations dans les pays Gallas [1], la direction de la mission scientifique italienne passa aux mains du comte Antonelli, jeune homme fort riche, dit-on, et désireux de s'acquérir une notoriété qui lui permît de rentrer avec honneur dans son pays dont certains écarts l'avaient exilé. Abandonnant la science pour le commerce, le comte Antonelli conçut d'abord le projet de créer à ses compatriotes des intérêts commerciaux au Choa. A cet effet, il essaya de détourner sur Assab, pour, de là, le diriger sur Aden, le courant commercial. Cette tentative n'eut pas beaucoup de succès, la route d'Assab n'étant ni la plus courte ni la plus sûre entre l'Abyssinie et la côte : plusieurs caravanes italiennes l'éprouvèrent à leurs dépens. Le comte Antonelli ne perdit point courage; il persévéra dans son projet, et le résultat qu'il a obtenu a singulièrement donné raison à son obstination. Résolu, coûte que coûte, à gagner la confiance du Négus, alors en pleine période de lutte contre son

[1] M. Antinori est enterré à Lett-Marafa, près d'Ankober; sur son tom-tombeau, des mains pieuses on posé un beau buste dû au ciseau d'un Français : M. Tessier.

suzerain, le comte Antonelli eut recours à un moyen infaillible : ce fut de fournir à Menelik des armes à des prix tellement dérisoires, qu'ils rendaient toute concurrence commerciale impossible. Un beau jour, on vit même arriver à Ankober une caravane apportant des présents magnifiques de la part du roi d'Italie que le comte Antonelli avait eu le talent d'intéresser à son entreprise. Parmi ces cadeaux, un lot d'excellents fusils Weterli en parfait état, accompagnés d'un nombre respectable de cartouches, fut particulièrement agréable à Menelik. Qui eût dit, cependant, qu'un jour viendrait où les Italiens regretteraient leur munificence et où le prince auquel ils faisaient si libéralement don d'armes redoutables, en ferait usage pour se défendre contre eux? La politique a de ces revirements que le plus sagace ne prévoit pas. Quoi qu'il en soit, grâce à ces libéralités, les Italiens firent un chemin rapide dans la faveur du roi du Choa, qui en vint bientôt à ne plus voir que par leurs yeux. Le comte Antonelli en profita pour évincer les Français dont la présence le gênait. L'effacement volontaire dans lequel le gouvernement français, trop scrupuleux observateur de l'état légal des choses, se tint à l'égard de Menelik, malgré toutes les avances qu'il en recevait, ne contribua pas médiocrement, soit dit en passant, au succès du comte Antonelli.

Sur ces entrefaites, le gouvernement italien entrant, par haine de la France, dans le jeu de l'Angleterre, accepta de celle-ci la mission d'occuper Massaouah, port appartenant à l'Egypte et d'où part la route de la mer Rouge à Khartoum [1]. En installant les Italiens à Massaouah, l'Angleterre semble bien n'avoir pas eu d'autre intention que d'intéresser l'Italie à sa politique égyptienne et de s'en faire une alliée pour le jour où les puissances réclameraient l'évacuation de l'Egypte; les Italiens, de leur côté, ne songeaient probablement pas à autre chose, et l'Abyssinie était alors fort éloignée de leur pensée. Mais n'est-ce pas l'occasion qui fait le larron? Le climat de Massaouah est terrible; les Italiens cherchèrent un peu de fraîcheur, et c'est ainsi qu'ils furent amenés sur les derniers contreforts des montagnes éthiopiennes. Ils s'y établirent, ce qui les mit en contact avec Johannès. D'humeur peu accommodante, pressentant peut-être l'avenir; gonflé, d'ailleurs, des succès qu'il avait remportés sur les troupes égyptiennes, Johannès se montra peu disposé à tolérer chez lui ces intrus. Il envoya contre eux le ras Alloula qui, à la tête d'une armée de 35 000 hom-

[1] Massaouah est à 350 kilomètres environ, au nord d'Assab et à l'ouverture de la baie d'Adoulis qui nous appartenait alors et dont notre gouvernement, par une bien coupable négligence, a laissé les Italiens s'emparer. C'est le meilleur port d'atterrissage de toute la côte.

mes, défit les Italiens, une première fois à Naath, puis à Dogali, où ils furent littéralement écrasés. C'était mal débuter.

Jusqu'à ce moment, les rapports entre les Italiens et le Négus du Choa s'étaient maintenus sur le terrain commercial. Les événements et la communauté des intérêts devaient modifier la nature de ces relations. Du moins, les Italiens en jugèrent ainsi. Ils supposèrent à Menelik des visées ambitieuses et une absence de scrupules qu'il devait leur être facile d'exploiter à leur profit. Si, faisant luire à ses yeux les plus brillantes perspectives, on obtenait qu'il se déclarât contre Johannès, quel coup de maître! On compromettait le vassal et l'on amenait le suzerain à composition. Le comte Antonelli qui, jusque-là, avait vu d'un assez mauvais œil l'établissement militaire de Massaouah, de nature à lui faire perdre sa situation au Choa, se laissa tenter par ce que cette combinaison avait de machiavélique et il consentit à se charger de négocier, avec le roi du Choa, un traité d'assistance réciproque par lequel les Italiens reconnaissaient à Menelik le titre de Roi des Rois, en échange de la cession, par celui-ci, des territoires faisant l'objet du litige entre eux et Johannès. Au grand désappointement du négociateur italien, Menelik repoussa ces ouvertures, objectant simplement que, roi du Choa et sans autorité comme sans pouvoir sur les territoires du Tigré, il ne pouvait pas céder ce qui ne lui appartenait pas. Quant à la couronne impériale, il ne se souciait probablement pas de la tenir des mains des Italiens, par une trahison analogue à celle du prince Kassaï. Son étoile, en laquelle il avait foi, n'allait, du reste, pas tarder à lui fournir une bien meilleure occasion.

Les provinces du nord-ouest de l'Abyssinie sont constamment en butte aux incursions des Derviches. En 1889, ceux-ci surprirent la ville de Gondar, capitale de l'Amhara, et la livrèrent aux flammes. Johannès convoqua aussitôt ses vassaux; mais, sans attendre leur arrivée, il se jeta à la poursuite des Derviches et les atteignit à Métemné, où ils s'étaient fortement retranchés derrière un rempart de branches d'arbres. Comme ses soldats hésitaient à donner l'assaut, Johannès, pour les entraîner, saisit une torche et mit lui-même le feu aux fascines. A ce moment, il tomba mortellement frappé, dans les bras de ses officiers. Transporté sous sa tente, il eut le temps, avant de rendre le dernier soupir, de désigner pour son successeur, à défaut de son fils légitime, le ras Area, mort sans postérité, un fils de naissance irrégulière, le ras Mangacha, celui-là même dont le nom a été si souvent cité, ces temps derniers, à propos de la campagne du général Baratieri dans le Tigré.

La nouvelle de la mort de l'empereur Johannès surprit le roi du

Choa à Antalo, à la tête de ses contingents qu'il amenait pour répondre à la réquisition de son suzerain. Il n'hésita pas un instant. Fort des droits qu'il tient de sa naissance et de ceux que lui donnait la convention conclue, avec Johannès, à l'occasion du mariage de sa fille, Menelik marcha en hâte sur Makélé. Précédé de la renommée que lui avaient faite ses succès, reconnu par tous pour le représentant de la dynastie légitime et l'héritier de Johannès, Menelik fit à Makélé, où il arriva peu de temps après la mort de l'empereur, une entrée triomphale. Il y fut aussitôt proclamé Roi des Rois devant tous les chefs assemblés. Quant à Mangacha, après quelques tentatives de résistance, d'ailleurs infructueuses, il vint bientôt faire sa soumission, accompagné du ras Alloula, le plus fidèle lieutenant de son père, et il eut le bon esprit d'accepter de Menelik une situation intermédiaire entre celle de négus et de ras : le gouvernement du Tigré pour sa vie durant.

IV

La mort de Johannès débarrassait les Italiens d'un ennemi aussi redoutable que peu conciliant; mais, en même temps, elle les laissait fort perplexes : quelle conduite allait tenir Menelik à leur égard? Parvenu au trône impérial sans leur assistance, n'allait-il pas leur échapper? Faudrait-il soutenir contre lui la campagne qui avait si mal réussi contre Johannès? Le comte Antonelli avait donc été dépêché au-devant de Menelik, dans le double but de le saluer du titre de Roi des Rois et d'obtenir, si cela se pouvait, un traité qui les garantît contre tout alea. Nul n'était mieux placé que le comte Antonelli pour une pareille négociation. Il représenta donc à Menelik que le moment était venu de sceller et de consacrer par un acte formel l'amitié qui, depuis tant d'années, unissait les deux souverains de l'Ethiopie et de l'Italie; il ajouta que les scrupules respectables qui avaient pu empêcher Menelik de signer le traité qui lui avait été présenté alors qu'il n'était que roi du Choa, n'avaient plus de raison d'être depuis son avènement au trône impérial. Le fond du caractère de Menelik, nous l'avons dit, est la loyauté. Esclave de sa parole, scrupuleux observateur du droit et de la vérité, il avait pleine confiance dans la bonne foi des Italiens, en qui il voyait des chrétiens comme lui, c'est-à-dire des alliés naturels contre l'ennemi commun, le musulman, qu'ils disaient être venus combattre.

L'instruction politique de Menelik était incomplète : il ignorait encore de quoi est capable un gouvernement qui, au mépris des

conventions les plus formelles, s'est emparé de la capitale du monde catholique, qu'il s'était engagé à défendre et à respecter, avec l'aide des ennemis déclarés de la religion à laquelle il appartient.

Menelik commit donc la faute, — car c'en fut certainement une, — d'accepter un traité qui, outre des avantages commerciaux considérables, confirmait les Italiens dans la possession des territoires situés sur la rive droite du Mareb dont ils s'étaient emparés, à la faveur du trouble causé par la mort de Johannès. Les Italiens s'assuraient ainsi la possession paisible et définitive de vastes territoires sur lesquels ils n'avaient aucun droit, pas même celui du plus fort. Que donnaient-ils en échange?

Le traité d'Ucciali[1], — c'est le nom que les Italiens lui ont donné, — conclu en mai 1889, fut rédigé d'abord en langue amhara, puis traduit en italien. Il contient une clause, — article 17, — qui concerne les relations de l'empereur d'Ethiopie avec les puissances étrangères. Le texte amhara, le seul sur lequel le cachet impérial ait été apposé, met les agents diplomatiques du gouvernement italien à la disposition de l'empereur pour ses relations avec les nations étrangères. Il porte expressément : « Le Roi des Rois aura la faculté (*itche la tchioual*) de se servir des agents du gouvernement italien pour ses relations diplomatiques avec les puissances étrangères. » La version italienne, justifiant le proverbe italien : *Traduttore traditore*, a traduit le mot exprimant la faculté par le mot « conviene », qui implique l'engagement, l'obligation. Dans la pratique, les Italiens en prétendent tirer un véritable protectorat dont l'effet serait de mettre l'Ethiopie à leur entière discrétion, de les rendre maîtres d'ouvrir ou de fermer les frontières de l'Ethiopie à qui bon leur semble; le Roi des Rois, à peine affranchi de la suzeraineté de Johannès, ne serait remonté sur le trône de ses pères que pour devenir leur vassal!

Hâtons-nous de le dire, Menelik, dès qu'il connut la portée que le gouvernement italien prétendait donner au traité d'Ucciali, protesta énergiquement. Jamais il n'avait eu l'intention de se placer sous la dépendance du gouvernement italien pour ses relations extérieures. Il ne récusait aucun des engagements pris par lui; il ne rétractait aucune des concessions faites volontairement; mais il niait s'être, de son plein gré et en connaissance de cause, engagé à subir un protectorat dont le mot n'est même pas prononcé dans

[1] Ce traité fut porté en Italie par le ras Makonen, cousin du Négus, afin de recevoir la signature du roi d'Italie. Les Italiens y ajoutèrent un prêt de 4 millions de lires, dont Menelik n'avait, d'ailleurs, nul besoin, amortissable à longue échéance. C'était une façon de se ménager barre sur lui. Menelik, dès le commencement du conflit, se libéra de cette dette insidieuse.

le traité et qui ne résulte que d'une traduction manifestement fausse des termes dans lesquels le traité a été conclu. Telle est l'origine du conflit.

Devant l'équité et la justice, le bon droit de Menelik ne peut faire de doute. La condition essentielle de la validité d'une convention est d'avoir été consentie par les parties contractantes. Comment penser que Menelik se soit mis volontairement dans la position dépendante où les Italiens prétendent le maintenir?

Il traitait de gré à gré, dans l'entière possession de son libre arbitre, dans le plein exercice de sa souveraineté. Pour quelle raison, dans quel intérêt aurait-il donc aliéné son indépendance, sacrifié une portion de sa souveraineté? On ne le voit absolument pas. Que, désireux de se concilier la neutralité bienveillante des Italiens dans les délicates conjonctures qu'il traversait, il ait cédé une portion de son territoire, cela se comprend; qu'en échange de concessions aussi importantes, il se soit réservé la faculté de recourir, en cas de besoin, aux bons offices de l'Italie pour ses relations diplomatiques, cela peut s'admettre encore, bien que ce fût payer bien cher un service d'aussi minime importance; mais que, sans rien leur devoir et sans y avoir été contraint, il se soit lié les mains, il ait accepté le joug d'un protectorat que nul n'avait ni le droit ni le pouvoir de lui imposer, cela est, on en conviendra pour le moins, invraisemblable. Menelik assure que cela n'est pas et nous devons avoir d'autant moins de peine à le croire, qu'il produit un témoignage formel : le texte même du traité qu'il a signé.

V

Supercherie ou malentendu, la discordance des deux textes n'est pas contestable. Il semble, dès lors, que l'Italie, si elle était de bonne foi, n'ait eu qu'à faire droit à la réclamation de Menelik, qui demandait une rectification conforme au texte original. L'Italie, contre toute justice, refusa. Menelik insista, invoquant une clause du traité qui donnait à chacune des parties le droit d'en obtenir la revision. L'Italie soutint que le traité était perpétuel, et refusa d'y rien changer. N'est-il pas probable que les Italiens cherchaient, dès lors, une rupture qui leur fournît l'occasion d'arrondir, par la force, le domaine qu'ils avaient obtenu du bon gré de Menelik, et qu'ils commençaient déjà à trouver trop étroit? Les Italiens ont toujours été de grands pêcheurs en eau trouble : qu'on se rappelle le piège tendu par Cavour à l'Autriche. Toujours est-il qu'ils rom-

pirent brusquement les négociations et rappelèrent leurs agents diplomatiques. Menelik répondit en dénonçant le traité et en notifiant cette dénonciation aux puissances. La France et la Russie lui en ont donné acte. La guerre, cependant, n'était pas déclarée.

Mais il y a, en Italie comme en Allemagne, un parti militaire qui ne rêve que guerres et conquêtes. Ce parti paraît avoir saisi avec bien de l'empressement l'occasion de se montrer. Sous prétexte de disperser des rassemblements de troupes que le ras Mangacha avait formés, sur la frontière, en vue de contenir les Derviches, le général Baratieri, à la tête de quelques milliers d'hommes, franchit le Mareb, battit les troupes de Mangacha, inférieures en nombre, et s'avança jusqu'à Adoua. Menelik s'attendait si peu à une attaque de ce côté, qu'il était parti en expédition dans le Sud. Il revint en toute hâte. Les Italiens durent reconnaître qu'ils avaient été les agresseurs; ils s'excusèrent, alléguant un malentendu, et se retirèrent, mais en ayant soin d'oublier une garnison à Adi-Grat, point stratégique important placé sur la rive gauche du Mareb. Ceci se passait en 1894.

Cette année, au mois de juillet, le général Baratieri qui, par un hardi coup de main, venait d'enlever Kassala aux Derviches, revint triomphant en Italie et y commença presque aussitôt une campagne de conférences et de banquets dont le but paraît avoir été de travailler l'opinion publique en vue de vastes entreprises. Les journaux officieux se mirent de la partie. Ils réclamèrent à grands cris le châtiment des rebelles, et l'on y publia des lettres où les officiers italiens, en garnison à Massaouah, promettaient à leurs compatriotes de leur ramener, mort ou vif, « cette canaille » de Mangacha. On parlait aussi couramment, comme d'une chose toute simple, de forcer Menelik jusque dans le Choa.

Quand l'opinion fut ainsi bien échauffée, c'est-à-dire en octobre, le général Baratieri retourna en Erythrée, et à la tête d'une dizaine de mille hommes, dont les trois quarts levés dans le pays, il franchit de nouveau le Mareb. Le ras Mangacha a l'ordre formel de ne pas accepter le combat et de reculer pas à pas. Les Italiens s'avancent ainsi jusqu'à Débraïlat, sans rencontrer de résistance. Là, leur avant-garde se heurte à l'arrière-garde de Mangacha. Une escarmouche s'engage, dans laquelle les Abyssins perdent vingt hommes. Les Italiens, de leur propre aveu, en perdent onze. Mangacha se retire à Antalo; les Italiens, qui ont vainement essayé de le rejoindre, n'osent pas le suivre jusque-là; craignant, sans doute, d'être tournés, ils s'arrêtent à Makélé et s'y fortifient, portant ainsi leurs frontières à environ 80 kilomètres en

avant d'Adi-Grat. Le général Baratieri, fier de sa conquête, s'y fit décerner les honneurs du triomphe.

Cette courte campagne valut au général Baratieri une grande renommée dans son pays. Sans en contester le côté brillant, il est permis, aujourd'hui, d'affirmer que l'importance en avait été singulièrement exagérée. Coup de tonnerre dans un ciel d'une sérénité trompeuse, le désastre d'Amba-Alaghi est, en effet, venu depuis éclairer d'une lumière sinistre la réalité des choses. Dans un discours prononcé, le 28 novembre, à la Chambre des députés, en réponse aux interpellations sur la politique du cabinet Crispi, le ministre des affaires étrangères, le baron Blanc, avait déclaré, aux applaudissements de la majorité, que les résultats cherchés étaient atteints, et que, « par cette campagne aussi rapide qu'heureuse », le Tigré étant conquis, la colonie italienne de l'Erythrée « avait désormais une base territoriale suffisante ». Le ministre ajoutait, d'ailleurs, que l'Italie attendrait désormais « tranquillement » que « la situation se déroulât ». De ce langage il était permis de conclure que, satisfait du résultat acquis, le gouvernement italien entendait s'en tenir là et, renonçant à toute nouvelle extension, demeurer sur la défensive : M. Crispi lui-même l'avait d'ailleurs répété formellement à la tribune. C'est donc avec une réelle et profonde stupeur qu'on apprit, le 8 décembre, la nouvelle du désastre d'Amba-Alaghi. Que s'était-il donc passé? Comment le corps qui venait d'être écrasé se trouvait-il à Amba-Alaghi, c'est-à-dire à plus de 70 kilomètres au sud de Makélé? Les Italiens avaient donc franchi les limites du Tigré proprement dit? Que signifiaient, dès lors, les déclarations de M. Crispi que l'Italie se bornerait désormais à défendre ses possessions? Etait-ce de leur propre mouvement que les troupes du général Baratieri s'étaient ainsi avancées, ou en avaient-elles reçu l'ordre du gouvernement lui-même? Autant de questions auxquelles il est impossible de répondre en ce moment. Il s'y cache un mystère qui sera sans doute dévoilé plus tard.

Nul doute, en tous cas, que, cette fois encore, les Italiens n'aient été les agresseurs et que la responsabilité morale du désastre qu'ils viennent d'éprouver ne leur incombe entièrement. On sait aujourd'hui pertinemment qu'ils n'ont pas été entraînés dans un piège par des propositions fallacieuses d'accommodement de la part de leurs adversaires, mais que, au contraire, le ras Makonen les avait prévenus qu'il marchait sur eux avec des troupes nombreuses, suivi de près par Menelik lui-même.

Quant à celui-ci, les Italiens ne pouvaient pas ignorer qu'il venait de faire connaître ses intentions de la façon la plus éclatante. En

présence de ses vassaux réunis expressément à Boroméda [1], il avait, en un langage empreint d'une réelle grandeur, exposé dans quelles conditions il était prêt à faire la paix avec les Italiens. Une fois de plus il répétait ce qu'il avait si souvent dit aux agents du gouvernement italien, savoir : qu'il ne retirait aucune des concessions territoriales consenties par lui en 1889; mais que, « souverain chrétien d'une nation de plusieurs millions d'hommes », il n'admettait pas et n'admettrait jamais qu'on prétendît le soumettre à une dépendance indigne « du descendant d'une dynastie vieille de trois « mille ans ». Menelik ajoutait, d'ailleurs, qu'il ne demandait le secours de personne, et que, pour l'aider à défendre son droit, il mettait toute sa confiance en Dieu. C'est dans ces termes que se pose aujourd'hui la question entre Menelik et les Italiens devant le monde entier, devant la conscience publique. Résolu à défendre les armes à la main son droit méconnu, son territoire violé, Menelik, « héritier légitime d'une dynastie de trois mille ans », ne reculera pas : on peut en être assuré.

Quelle sera cependant l'issue de cette lutte? Nul ne saurait le prévoir; les chances, en effet, entre les adversaires en présence se balancent sensiblement.

Il est certain, d'abord, que les Italiens ne détiennent, présentement, qu'une faible portion du Tigré, lequel s'étend à plus de 320 kilomètres au sud de Makélé, sur une largeur, de l'est à l'ouest, de plus de 200 [2]. Il est donc permis de dire que si les empiètements de l'Italie sur le Tigré ont achevé de détruire le peu qui pouvait survivre du traité d'Ucciali, ils n'ont pas sensiblement affecté la force de Menelik : son autorité morale demeure intacte; sa puissance militaire n'a pas même été entamée, et cette puissance reste formidable. Le général Baratieri, bon juge en cette matière, ne nous contredira pas.

Menelik est en état de lever facilement, il a peut-être, en ce moment, sous la main une armée de 150 000 à 200 000 hommes, dont la moitié au moins pourvue d'armes à feu perfectionnées. Il a une cavalerie nombreuse bien montée, et l'artillerie ne lui fait

[1] Boromeda, dont le nom ne figure sur aucune carte, pas même sur celle du Dépôt de la guerre, est une localité située à mi-chemin, entre Ankober et Antalo, dans les montagnes où prend sa source le Berkenna, affluent de l'Aouache. C'est là que se tiennent les conciliabules entre les chefs du pays lorsqu'il y a lieu de prendre quelque décision importante.

[2] Le massif éthiopien affecte généralement la forme d'une pyramide dont la base, sensiblement égale à la hauteur, reposerait, au sud, sur le 7e degré de latitude, tandis que la pointe s'avancerait, au nord, jusqu'au 16e degré. Les Italiens n'ont atteint le 13e degré que pour subir le désastre d'Amba-Alaghi.

pas absolument défaut [1]. Sans doute cette armée n'a pas la valeur d'une armée européenne d'égale importance numérique; mais, telle qu'elle est, la quantité suppléant à la qualité, c'est une force dont il serait malaisé de venir à bout, même avec des moyens supérieurs à ceux dont les Italiens peuvent disposer. Les Anglais ont pu avoir promptement raison de Théodoros; mais, outre qu'abandonné de tous les siens, trahi, Théodoros n'avait pour ainsi dire plus qu'une poignée d'hommes autour de lui, il ne faut pas perdre de vue que l'Angleterre a employé, dans cette campagne, 20 000 hommes de ses meilleures troupes des Indes, avec un matériel immense de transport de tout genre. Près de 30 000 chevaux et mulets et une centaine d'éléphants pour le transport de l'artillerie de montagne ont nécessité l'affrétement de deux cents navires. Et encore ne se sont-ils plus trouvés que 5000 à 6000, lorsqu'ils arrivèrent devant Magdala, ayant dû, à mesure qu'ils avançaient dans le pays, sacrifier la majeure partie de leurs troupes pour assurer leur base d'opération. Ajoutons que, pour cette expédition qui n'a certainement pas coûté moins de 150 millions, l'Angleterre n'a rien dépensé; elle en a laissé tous les frais à sa grande colonie indienne dont les finances ne se confondent pas avec les siennes. Les Italiens sont loin de disposer de pareilles ressources. Les hommes, ils

[1] A l'exception d'une vingtaine de mille hommes, mercenaires parfaitement armés, que l'empereur entretient pour sa garde personnelle, il n'y a point, en Abyssinie, d'armée permanente, mais seulement une milice dont l'empereur ne dispose qu'en cas de guerre. Les terres de l'empire, administrées par les ras, satrapes plus ou moins indépendants, sont partagées en trois catégories : l'une fournit l'impôt en nature, l'autre en numéraire, c'est la moins considérable; la troisième paye en hommes de guerre. Chaque tenancier, ras ou négus, fonctionnaire ou vassal de l'empereur, est tenu de fournir, lorsqu'il en est requis, un nombre déterminé d'hommes, d'après l'importance de la parcelle dont il a la jouissance, avec leur équipement et leur nourriture. Lorsque l'empereur veut mobiliser cette armée, il désigne les points de concentration et indique la quantité de jours de vivres que chaque homme doit emporter. Ce système a l'avantage de ne pas coûter cher, puisqu'il n'y a point, par le fait, de solde à payer; mais il présente bien des inconvénients. Le principal est de fournir une armée peu cohérente et peu ou mal instruite. Si la stratégie ne manque pas aux chefs supérieurs, la tactique semble faire complètement défaut aux combattants. A ce défaut, que l'emploi des armes à feu à tir rapide rend plus sensible encore, les guerriers suppléent, en partie du moins, par des qualités individuelles, une ardeur belliqueuse et un courage auxquels le général Baratieri a lui-même rendu hommage. Excellents cavaliers, assez bons tireurs, ils sont, de plus, sobres et endurants. Avec de pareils éléments, un homme tel que Menelik a pu faire de grandes choses; mais il est permis de douter qu'il puisse soutenir une guerre d'une certaine durée contre une armée européenne.

devront les prendre en majeure partie dans le pays même, ce qui les met, sous le rapport de la qualité, sensiblement au même niveau que leurs adversaires. Et quant à l'argent, nerf de la guerre, tout le monde sait, — et Menelik ne l'ignore pas, — que ce n'est point par là que l'Italie brille le plus.

Entre les Italiens et Menelik, les chances sont donc sensiblement égales, sous le rapport militaire. Si nous comprenons bien, d'ailleurs, le langage tenu par le baron Blanc à la Chambre des députés, les Italiens, « pour régler leur compte » avec Menelik, attendent plus de l'action dissolvante de leur diplomatie, de tout temps légère de scrupules, que de leur armée. Dans le discours auquel nous faisions allusion plus haut, le baron Blanc a parlé de « la confusion qui règne dans le Choa » et, avec des réticences insidieusement calculées, de la « position créée à Menelik dans ses propres possessions ». C'est évidemment le côté faible de Menelik. L'édifice politique auquel il travaille depuis trente ans est de trop fraîche date pour ne pas être fragile. Il ne semble pas, cependant, que les Italiens aient, jusqu'à présent, réussi à l'ébranler.

Les défections qu'ils ont cherché à provoquer ne se sont pas produites; ils n'ont encore trouvé, parmi les satrapes ou les vassaux de Menelik, personne qui ait consenti à renouveler, à leur profit, la trahison du prince Kassaï, au profit des Anglais. Quelques gouverneurs, sur les confins du Tigré avoisinant les possessions des Italiens, avaient paru faiblir : l'empereur les a destitués et remplacés par des hommes à lui, des parents, des amis fidèles, sur lesquels il peut compter en toute sécurité, et tout a été dit. La diplomatie italienne en a donc été réduite à chercher un appui parmi les peuplades musulmanes qui vivent de pillage dans les plaines séparant l'Éthiopie de la mer Rouge : dans ces plaines mêmes où sont en train de blanchir les ossements des explorateurs italiens Giulletti, Bilieri et Bianchi, massacrés, en 1881 et 1884, par les nouveaux alliés du roi Humbert, les sauvages Danakils du sultan d'Assoua [1].

Le ministre a également parlé de la « satisfaction » avec laquelle le clergé tigrin, dont le chef serait, d'après lui, « le seul chef légitime du clergé éthiopien », aurait accepté la « légitimité » de l'occupation italienne. Qu'il nous soit permis, à ce propos, de rappeler que l'Ethiopie possède, depuis quelques années, non pas un aboun ou chef du clergé, mais deux. L'un réside au Tigré,

[1] Les Italiens ont également fait appel au feu du ciel, répandant le bruit que Menelik avait été foudroyé; mais ce stratagème ne leur a pas réussi : il semble même leur avoir porté malheur.

l'autre au Choa. L'autorité du premier ne s'étend que sur le Tigré; celle du second s'étend au Choa, au Godjam et à tous les pays Gallas. Son autorité est tout aussi légitime que celle de l'aboun du Tigré, puisqu'il a reçu, comme l'autre, la consécration du patriarche d'Alexandrie, et elle s'exerce sur un bien plus grand nombre de fidèles.

Or, cet aboun ne quitte pas la cour de Menelik, auquel il est absolument dévoué. Les Italiens auraient donc tort de trop s'y fier, et de prendre quelques pauvres prêtres terrorisés pour des « apôtres » convaincus et zélés de la « légitimité » de leur domination.

Il convient, toutefois, de reconnaître qu'en ayant recours aux ressources de leur diplomatie les Italiens font preuve d'une réelle connaissance des choses, car s'il est un chemin qui puisse les conduire au résultat qu'ils recherchent, c'est incontestablement celui de l'intrigue et de la trahison. C'est celui où leur génie les servira le plus efficacement. Mais nous ne devons pas oublier non plus que les Italiens sont à 1000 lieues de leur pays, tandis que Menelik est chez lui, au milieu d'une nation qu'il a presque créée, qu'il connaît dans ses moindres recoins et qui lui est attachée par les liens de la plus légitime popularité.

Deux hypothèses se présentent : dans l'une Menelik triomphe; il rejette les Italiens au delà du Mareb, peut-être hors du Tigré. Qu'est-ce que le monde civilisé y perd? Qu'y perd la France? Absolument rien. L'Ethiopie continue à évoluer vers la civilisation à laquelle elle aspire et l'équilibre général est maintenu. Examinons maintenant l'hypothèse où l'Italie, victorieuse par un moyen quelconque, par les armes ou par l'intrigue, réussirait à saisir la proie qu'elle convoite. Qu'en résulterait-il?

VI

Quel but poursuit, en résumé, l'Italie; quel mobile la fait agir? Quand la France va en Algérie, elle y est conduite tout à la fois par le soin de son honneur, par l'intérêt de la civilisation et par le sien propre. Quand l'Angleterre fait la campagne d'Abyssinie, elle a une injure à venger, une violation flagrante du droit des gens à punir. On chercherait vainement un motif de cette nature à alléguer à l'appui de la guerre que l'Italie fait à Menelik. Elle n'a rien à lui reprocher que de ne pas avoir consenti à accepter l'interprétation manifestement fausse et abusive d'un traité qui ne lui a rien coûté, si ce n'est la peine de le mal traduire. Est-ce

l'intérêt de la civilisation? Mais l'Abyssinie, nous l'avons montré, n'est pas un pays sauvage où la civilisation ait besoin de se frayer un chemin par la force; c'est un pays chrétien et hospitalier, où la sécurité est complète, plus et mieux assurée, certainement, qu'en Sicile, voire dans la Campagne romaine; le commerce y est libre et toutes les activités fécondes et honnêtes y sont admises, reçues à bras ouverts par un souverain qui a donné des preuves non équivoques de son libéralisme. Que cherche donc l'Italie en Abyssinie? l'accaparement, à son profit exclusif, d'un marché industriel? Mais elle n'a rien à vendre aux Abyssins! Pourquoi dès lors avoir soulevé ce conflit qui peut faire couler des flots de sang et risque de replonger dans les ténèbres de la barbarie une nation chrétienne de dix millions d'âmes? Par pure gloriole, pour faire diversion à des embarras de politique intérieure? Serait-ce afin de fournir à ses généraux l'occasion de « se faire la main », ainsi que l'a dit le général Baratieri, à Brescia, quelques jours avant de partir pour sa dernière campagne du Tigré? Cela serait misérable, indigne d'une nation qui a la prétention de jouer un certain rôle dans le monde. D'autres mobiles la font agir, et nous ne croyons pas nous tromper en disant que l'Italie veut, en Abyssinie, nous faire pièce, se mettre, avec l'Angleterre, en travers de notre expension en Afrique. L'Abyssinie est, en effet, la route la plus directe pour arriver aux lacs équatoriaux, et l'on connaît les intérêts que la France possède dans ces parages. L'établissement des Italiens en Abyssinie, sous quelque forme que ce soit, protectorat ou annexion, entraînerait, pour la France, la perte de ses établissements d'Obok et de Djibouti qui nous deviendraient, d'ailleurs, inutiles. Ce serait la ruine complète de notre influence dans ces contrées où nous avons été les premiers à porter le flambeau de la civilisation. Complice de l'Angleterre en Afrique, l'Italie y guette l'occasion favorable de prendre, sur nous, sa revanche de la déception qu'elle a éprouvée en Tunisie. En cas de conflit, elle aiderait l'Angleterre à nous fermer l'accès du canal de Suez dont la mer Rouge n'est plus que le prolongement.

L'Italie a cherché, elle a provoqué ce conflit qu'elle prétend, aujourd'hui résoudre seule, comme elle l'entend. Cette prétention n'est pas admissible. L'Ethiopie, par sa position géographique, est, en Afrique, ce que la Turquie est en Europe. Celui qui est le maître de l'Ethiopie commande à la fois, la vallée du Nil et la mer Rouge; il tient dans ses mains les clefs de l'Afrique centrale. Les nations européennes ne peuvent pas permettre à l'une d'entre elles de s'établir dans cette position. Pas plus qu'elles ne peuvent permettre à l'Angleterre de rester en Egypte, elles ne peuvent tolérer

la domination de l'Italie en Ethiopie. Procédera-t-on à un partage et, nouvelle Pologne, l'Ethiopie sera-t-elle effacée du nombre des nations pour les débris en être distribués aux partageants? Le monde chrétien ne pourrait pas assister indifférent à la destruction du seul Etat chrétien formé de lui-même en Afrique et qui soit en situation d'y répandre nos croyances, d'y propager notre civilisation. L'Ethiopie chrétienne et reconstituée à l'état de nationalité est l'unique obstacle que l'Europe puisse opposer, sans qu'il lui en coûte rien, à l'effort des convoitises musulmanes qui se préparent à monter à l'assaut de l'œuvre civilisatrice qu'elle poursuit en Afrique. Pourvue de l'outillage de la civilisation, l'Ethiopie, nation guerrière par excellence et chez laquelle la haine du musulman est en quelque sorte une seconde nature, est prête à remplir ce rôle de « gendarme » de la civilisation chrétienne pour lequel elle semble avoir été spécialement créée. Que de ressources de tout genre, que d'hommes, que d'argent l'Europe n'économiserait-elle pas en confiant à l'Ethiopie la police de l'Afrique centrale et des bords de la mer Rouge! Plus on examine la question, plus on se pénètre de la nécessité, dans ces régions, où se rencontrent et se heurtent tant de rivalités et tant de convoitises, d'un Etat indépendant assez fort pour vivre de sa vie propre, pas assez pour inquiéter les autres. Cet État existe : et nous le détruirions?

La Russie paraît avoir compris la première, en Europe, l'intérêt capital qu'il y a, pour le monde chrétien, à sauvegarder l'existence d'un État aussi évidemment nécessaire au maintien de l'équilibre général. L'accueil fait, à Moscou et à Saint-Pétersbourg, aux compatriotes de Menelik témoigne de dispositions sur le caractère desquelles il serait impossible de se méprendre. La France ne refusera pas non plus ses sympathies au souverain d'un pays avec lequel elle a entretenu de tout temps des rapports d'amitié désintéressée.

Il est, en tout cas, une chose que la France peut et qu'elle doit faire : c'est s'opposer à la violation, au profit des Italiens, de la convention par laquelle l'Angleterre et la France se sont engagées mutuellement à respecter la neutralité du Harrar; et nous voulons croire, pour l'honneur de la France, que ceux qui la gouvernent ne manqueront pas à ce devoir.

Les Italiens nous ont souvent reproché d'avoir entravé leur action en Ethiopie : plût à Dieu que le reproche fût mérité! Mais il ne l'est pas. Non seulement la France n'a jamais rien fait pour contrecarrer l'influence italienne en Ethiopie, mais, en négligeant ce que son intérêt le plus manifeste et son droit le plus légitime

lui commandaient, elle a peut-être contribué à créer cette situation qui, aujourd'hui, menace la paix du monde.

Quant à l'Italie, elle se lance dans une aventure qui peut lui coûter cher. Une fois dans l'engrenage, qui sait s'il lui sera possible de s'en dégager? Dépensera-t-elle son dernier homme et son dernier écu pour une conquête, après tout stérile, qu'elle n'est pas sûre de faire et qu'elle est presque certaine de ne pas pouvoir garder? Pourquoi donc charger sa conscience de ce nouveau méfait? Pour ouvrir de nouveaux débouchés aux manufacturiers de Manchester, ou pour couronner de lauriers le front de M. Crispi? En vérité, nous ne la croyons pas destinée à jouer ce jeu de dupe.

L'Italie a, en Afrique, une mission plus utile et plus noble que celle de ruiner l'œuvre civilisatrice d'un souverain dont elle a encouragé, soutenu les débuts et d'y faire, à la France, une mesquine guerre d'influence; elle a mieux à faire que de tirer les marrons du feu au profit de l'Angleterre : c'est d'arracher à la barbarie et de mettre en valeur, au profit de la civilisation, des territoires plus riches et plus fertiles que les maigres plateaux de l'Ethiopie septentrionale. Et, puisqu'elle a de l'activité, des hommes et de l'argent à dépenser, des ambitions à satisfaire, qu'elle aille à Khartoum!

Eugène Petit.

LA TYRANNIE DES SYNDICATS

Voilà une sorte de tyrannie dont le nom même n'est pas connu du public, mais qui est bien connue dans les milieux ouvriers où elle est si puissante que, non seulement elle fait tout plier devant elle, mais qu'elle ôte à ses victimes jusqu'à la hardiesse de se plaindre; bien loin qu'elles songent à résister.

On ne sait pas assez qu'il existe dans les centres ouvriers des sociétés, ou plutôt des comités, qui ont souvent une existence légale, qui en tous cas ont une dénomination légale, celle de syndicats professionnels[1], qui sont formés d'ouvriers ou d'anciens ouvriers et qui, sous un extérieur utile ou au moins indifférent, exercent sur les ouvriers du métier une telle oppression qu'O'Connell a pu dire au Parlement anglais, sans être contredit, en parlant des syndicats de ce pays ou *Trades Unions :* « Il n'y a pas de tyrannie plus dure et plus dégradante que la leur. Si le tsar Pierre ou le sultan Mahmoud avaient ainsi abusé de leur puissance, ils auraient été détrônés. »

Ce qu'ont décidé les syndicats, — et souvent, ordinairement même, la décision est prise par un très petit nombre de meneurs qui forment le conseil de direction, — doit être obéi sans murmure comme sans délai, et malheur, non à l'ouvrier seulement, mais au patron, qui refuserait de se soumettre. Le syndicat est souvent plus maître que le chef d'industrie dans son propre atelier, et il l'oblige de renvoyer tel ou tel dont il est content ou de reprendre celui qu'il a eu de justes motifs de congédier. Sont-ce là des plaintes excessives? Laissons la parole aux ouvriers lorsque, par extraordinaire, ils osent élever la voix. Dans l'enquête de 1883 sur les sociétés coopératives, le gérant d'une société d'ouvriers imprimeurs, M. Dumont, raconta comment il avait été conduit à fonder la société qu'il dirigeait; c'était pour échapper à la tyrannie de son syndicat :

« J'ai l'honneur d'être prote à la *Petite République française;* une partie des ouvriers que j'avais embauchés ne faisaient pas

[1] Le mot de syndicat a bien des sens : il y a des syndicats de financiers ou de commerçants qui s'unissent en vue d'une opération à faire, il y a des syndicats de propriétaires de vignes pour combattre le phylloxéra ou bien pour dessécher ou irriguer des terrains; pour bâtir, etc. Ceux dont il s'agit ici ont le nom particulier de syndicats professionnels.

partie du syndicat de la rue de Savoie, dont les règlements ne conviennent pas à tout le monde. A la *Petite République française*, on paye le tarif le plus élevé. Mais le syndicat de la rue de Savoie s'est dit : il ne faut pas que les hommes qui ne font pas partie de notre chapelle travaillent à la *Petite République française*, même au tarif, et un beau jour, on est venu sommer l'administration de la *Petite République* d'avoir à renvoyer ses ouvriers.

« En ma qualité de contre-maître, j'ai répondu que les ouvriers ne travaillaient pas au-dessous du tarif, qu'ils avaient toujours fait leur devoir et qu'il n'y avait pas de raison pour les renvoyer.

« Immédiatement, sommation d'avoir à exécuter ce que demandait le syndicat de la rue de Savoie, qui menaçait de faire vider l'atelier par ses adhérents.

« Vous voyez, messieurs, quelle était la situation : il fallait que les patrons renvoyassent des gens dont ils étaient très contents ou qu'ils se missent en opposition absolue avec le syndicat de la rue de Savoie. » Or se mettre en opposition avec un syndicat puissant est chose grave; on s'expose à ne plus pouvoir recruter son personnel et, en effet, sur l'ordre du syndicat, tous ses adhérents quittèrent. Mais comme il y avait beaucoup de non-adhérents, le prote put en retrouver assez pour remplacer les partis, et afin de retenir les présents, il fonda avec eux une société coopérative; c'est là une situation toute spéciale.

Un autre ouvrier, Joost, un tisseur de Jallieu (Isère), avait commis le crime de quitter son syndicat; or les syndicats, non seulement exigent qu'on ne travaille qu'à un tarif fixé par eux, non seulement exigent que les patrons emploient uniquement des syndiqués, si bien qu'en certaines professions il existe, entre les ouvriers d'ateliers différents, une vive hostilité parce que les uns sont syndiqués et les autres non[1], ils n'admettent pas que l'on quitte le syndicat. Celui de Bourgoing, dont Jallieu relève, somma le patron qui occupait Joost de le renvoyer, sinon son usine serait mise en interdit, c'est-à-dire que nul ouvrier n'y pourrait travailler sans encourir la colère du syndicat. Le patron, qui savait le syndicat assez puissant pour mettre, en effet, ses ouvriers en grève, déclara à Joost que, bien qu'il n'eût contre lui aucun sujet de plainte, il était obligé de le congédier.

Le malheureux se présenta successivement dans tous les tissages de Jallieu et de Bourgoing sans trouver un seul patron qui osât

[1] Ordinairement, les non syndiqués sont désignés par quelque sobriquet injurieux, très blessant aux oreilles ouvrières. Ainsi, à Paris, les ouvriers typographes qui ne sont pas du syndicat de la rue de Savoie, sont dits « Sarrasins ».

l'embaucher, parce que le syndicat avait fait savoir qu'il mettrait à l'*index* le patron assez hardi pour l'accepter. Tout cela a été établi en justice, et le syndicat n'a nullement contesté. Il prétend avoir agi dans la plénitude de son droit et s'étonne qu'on lui en fasse un grief.

Est-ce là un fait isolé? Voici un jugement récent, il remonte à six mois (4 juillet 1895), du tribunal de la Seine, qui porte ceci : « Attendu que des documents versés aux débats résulte la preuve que la Chambre syndicale des ouvriers fondeurs en cuivre, *imitant en cela l'exemple de beaucoup d'autres syndicats*, frappe de *consigne* tous ceux qui n'obéissent pas à ses ordres; qu'aux termes de ses statuts (art. 28 et suiv.), la consigne consiste dans l'interdiction faite aux ouvriers, même non syndiqués, de travailler dans les maisons mises par elle en interdit, aux patrons d'employer des ouvriers mis à l'*index*, sous peine, pour les uns et pour les autres, de se voir eux-mêmes mis en consigne; que, pour assurer l'effet de la consigne, les noms de ceux qui en sont frappés sont chaque mois publiés par le journal la *Fonderie*, organe de la Chambre syndicale, sous le titre infamant de *Pilori-corporatif;* que la consigne dure tant que l'ouvrier n'a pas fait amende honorable et n'a pas obtenu de l'assemblée générale, dont il est tenu de faire les frais, la levée de la mesure qui l'a frappé.

« Attendu qu'en 1885, Bonissent père a été mis en consigne par la Chambre syndicale. » Pourquoi y a-t-il été mis? Le jugement constate que le syndicat avait adressé au patron chez lequel il travaillait une sommation d'avoir à renvoyer son contre-maître pour le remplacer par un autre que le syndicat voulait placer; que, sur le refus du patron, sa maison fut mise en interdit, et que les ouvriers qui continuèrent à y travailler y furent, pour ce fait, mis aussi, et le jugement continue : « Que par suite de ces agissements, que la Chambre syndicale ne conteste pas, Bonnissent s'est vu fermer l'accès de toutes les maisons non consignées, qui n'auraient pu le recevoir sans être mises elles-mêmes en interdit, et que, ne pouvant trouver de travail que dans les quelques maisons déjà consignées, il a dû subir de nombreux chômages d'autant plus douloureux pour lui qu'il avait encore à sa charge quatre de ses enfants. »

Cette considération qu'un ouvrier a des charges de famille n'a jamais ému aucun syndicat. Ceux qui les dirigent ne manquent pas, dans leurs diatribes contre les capitalistes et les patrons, de représenter ceux-ci comme des gens durs, sans entrailles, sans pitié, qui ne tiennent pas compte de la famille de l'ouvrier, ni du nombre de ses enfants pour lui donner un salaire plus fort ou l'employer de préférence. Et lorsqu'un patron répond aux envoyés

du syndicat : Mais l'ouvrier dont vous sollicitez le renvoi est père de famille, il a de jeunes enfants, ne faut-il pas qu'ils vivent? Le syndicat répond par ses délégués que cela lui est indifférent et qu'il n'a qu'une préoccupation : maintenir son pouvoir et pour cela faire exécuter ses ordres; or il est évident qu'un homme chargé de famille est bien plus facile à atteindre que celui qui n'en a pas. La Chambre syndicale, qui avait mis Bonnissent en interdit, a tenté d'agir sur lui en frappant son fils auquel elle n'avait rien à reprocher, puisqu'il travaillait dans une autre maison que son père et non interdite; le jugement le constate :

« Que de même son fils Victor Bonissent a été victime des agissements de la Chambre syndicale, qu'il travaillait en 1893 chez Freycinet et Loubet, fondeurs à Paris, où il gagnait 3 fr. 75 par jour; qu'il est établi que ses patrons étaient contents de lui, mais qu'ils n'en ont pas moins été obligés de le congédier au bout de quelque temps par suite de l'intervention de la Chambre syndicale; qu'il s'est vu renvoyer dans les mêmes conditions d'une autre maison et que ne pouvant trouver de travail dans son métier, il a dû se résigner à entrer tantôt chez un fabricant de bottines, tantôt dans une verrerie où il ne gagne que des salaires notablement inférieurs à ceux auxquels il pouvait prétendre comme mouleur en cuivre ». Pourquoi aussi son père a-t-il eu l'audace de continuer à travailler chez un patron qui avait déplu au syndicat?

Autre jugement, celui-ci est de Lyon et du 15 mai dernier. Il a été précédé d'une enquête faite par un des juges désignés par le tribunal; on y a entendu un patron chez qui le plaignant s'était vu refuser du travail. « M. Mallet déclare qu'il était prêt à prendre Burnichon comme ouvrier, mais que le contre-maître lui a fait observer que Burnichon n'était pas syndiqué et que tous les ouvriers syndiqués partiraient s'il entrait à l'atelier; qu'alors, ayant eu sa maison à l'*index* pendant deux ans pour n'avoir pas voulu renvoyer un contre-maître, il n'avait pas voulu s'exposer à de nouvelles difficultés et avait refusé d'embaucher Burnichon. » Le jugement rapporte la déclaration du patron qui « avoue que cette situation est aussi tyrannique pour les ouvriers que pour les patrons, mais que ces derniers ne peuvent pas se soustraire à cette tyrannie ». Il constate de plus que Burnichon, bien qu'excellent ouvrier, n'avait pu, à raison des agissements du syndicat, trouver du travail depuis deux ans. Ce même syndicat ne manque pas à l'occasion de fulminer contre la tyrannie patronale et de peindre sous les couleurs les plus piteuses le sort du pauvre ouvrier incertain du lendemain, grâce à l'odieuse organisation « capitalistique ».

On va se demander peut-être : mais pourquoi l'ouvrier n'a-t-il

pas tenté de quitter la localité? D'abord il n'est pas facile pour un ouvrier chef de famille de faire un déplacement coûteux : il lui faut pour cela des ressources; il faut qu'il ait quelque assurance de trouver à s'occuper en un endroit nouveau où il ne connaît personne. Et puis son sort ne vaudra pas toujours mieux; le tribunal de la Seine vient d'avoir à s'occuper d'un ouvrier fondeur mis en interdit par son syndicat, le syndicat d'une petite localité des Ardennes, Bourg-Fidèle. Ne trouvant plus de travail, il quitte et vient à Saint-Denis où il trouve à s'occuper dans une fonderie; de plus, pour se mieux mettre à l'abri, il entre dans le syndicat de la Seine et paye exactement ses cotisations.

Comment le syndicat de Bourg-Fidèle a-t-il connu sa présence à Saint-Denis? Il l'a connue enfin au bout de dix-sept mois et l'a signalée au syndicat de la Seine, qui, de suite, est allé trouver le patron et lui a fait sommation d'avoir à congédier son ouvrier. Le patron réclama une injonction écrite parce que, disait-il, je ne veux pas avoir l'air de mettre sur le pavé sans motif un père de famille lorsque j'ai de l'ouvrage à lui donner. Il avait encore un autre motif : c'est que cet ouvrier était un homme sûr, exact, et qu'il avait la conduite d'une besogne spéciale. Ayant reçu l'injonction demandée et en termes très nets, le patron dut obéir et renvoyer son ouvrier. Celui-ci fut d'ailleurs avisé qu'il était signalé à la fédération syndicale; et que, par suite, tous les syndicats de France avaient son nom et auraient soin qu'il ne fût occupé nulle part. La fédération française est même en rapport avec les fédérations étrangères, un bureau central établi à Zurich leur sert de centre, et les mises à l'*index* sont signalées partout. Telle est la puissance de ce syndicat, que, l'ouvrier s'étant adressé à la justice, il faisait arrêter par le concierge de celui-ci les convocations et autres pièces qui lui étaient envoyées.

On comprend après cela qu'il n'y avait rien d'exagéré dans la déposition d'un grand commerçant parisien, M. Lourdelet, dans l'enquête de 1884 sur la situation de l'industrie : « Une des raisons qui empêchent le bon fonctionnement de l'industrie parisienne, c'est la fréquence des grèves et l'intervention intolérable des Chambres syndicales ouvrières. Des ouvriers honnêtes, tranquilles, forcés par ces Chambres de suivre le mouvement, sont allés à l'étranger pour avoir la paix [1]. »

[1] Ceci n'est pas en contradiction avec le cas précédent. Les fédérations de syndicats ne sont pas nombreuses encore, et les rapports avec l'étranger n'existent que dans quelques corporations. De plus, la déposition de M. Lourdelet remonte à onze ans déjà, et la tyrannie syndicale a depuis lors fait d'inconstestables progrès.

Mais comment une pareille tyrannie peut-elle s'exercer. Quelles causes lui ont permis de s'établir et lui permettent de durer? On en peut signaler trois principales : la faiblesse des ouvriers, le vice de notre législation, enfin et surtont la conduite de notre gouvernement.

*
* *

La faiblesse des ouvriers d'abord. On n'imagine pas jusqu'où elle va à l'égard des meneurs qui ont de l'audace, qui ordonnent et qui exigent. La foule de leurs camarades plie devant eux souvent contre son intérêt, parfois contre son désir, mais elle plie, et ces hommes qui, au fond, sont victimes, deviennent par leur docilité les instruments de leurs ennemis, les meneurs. Les courageux sont réduits à l'impuissance par la masse des lâches : veulent-ils continuer à travailler lorsque le syndicat a prescrit la grève, ils seront seuls; et désormais partout où ils entreront, ils verront leurs camarades déserter l'atelier sur l'ordre du syndicat. Car les syndicats attachent la plus extrême importance à comprimer toute velléité d'indépendance : il faut que ceux qui osent résister non seulement soient punis, mais soient surtout un exemple à ceux qui, à l'avenir, seraient tentés de résister, aussi est-il rare de trouver chez les ouvriers du « caractère ». On en trouverait plutôt chez les enfants que dans les hommes faits.

Du reste, si les syndicats emploient volontiers la mise à l'*index*, c'est-à-dire le procédé public et légal, ils ne s'interdisent pas les violences : la grève de Montceau-les-Mines a commencé par des explosions de dynamite dirigées contre ceux qui ne voulaient pas adhérer. « On ne me dira rien maintenant, si j'ose travailler, disait un charpentier qui était en grève contre son désir, mais ensuite on me fera tomber une poutre sur la tête ou on dénouera les cordes qui soutiendront mon échafaudage. » En Angleterre, au commencement du siècle et jusque vers 1824, les *Unions* payaient des assassins qui se chargeaient de les défaire des dissidents. Le fait a été parfaitement reconnu par les *Unions* elles-mêmes. On comprend que les comités qui ont à leur disposition de pareils moyens règnent par la terreur et soient plus obéis que n'importe quel souverain. Mais ils ne sont puissants que parce que la masse est pliante, servile et se soumet toujours.

*
* *

Une autre cause du succès de la tyrannie syndicale vient du vice de notre législation. Un législateur prévoyant aurait dû, connaissant cette disposition d'esprit des ouvriers, venir à leur secours et

porter des peines à la fois précises et rigoureuses contre les oppresseurs. C'est ce qui avait été fait en 1864 lorsque le gouvernement impérial accorda la liberté de coalition, — jusque-là se coaliser avait été un délit. — Il remplaça les articles du Code pénal punissant les coalitions par d'autres qui réprimaient les atteintes à la liberté du travail. C'est ce que firent les législateurs anglais, lorsque, en 1871, ils accordèrent, aux Unions de métiers qui sont les syndicats britanniques, une liberté plus grande ou plutôt une situation légale meilleure. Ils portèrent du même coup des peines sérieuses contre ceux qui attentent à la liberté du travail même par de simples menaces, et la loi anglaise entre à ce sujet dans des détails minutieux. C'est ce qu'a fait la loi belge du 30 mai 1892; le gouvernement qui la proposait avait pu citer des faits établissant la profonde terreur inspirée aux ouvriers par les comités ordonnateurs de grèves [1].

Nos législateurs, à nous, ont fait tout le contraire. Lorsqu'en 1884 ils ont accordé aux gens de même profession le droit de s'associer, droit qui aujourd'hui encore, sous un gouvernement qui se dit libéral, est dénié aux autres citoyens, ils auraient dû penser à l'oppression que ces associations pourraient exercer sur les minorités, sur les dissidents; de nombreux précédents les avertissaient de ce qu'il y avait à craindre de ce côté avec l'esprit intolérant et oppressif des meneurs ouvriers et des majorités qui les suivent. Bien loin de prendre aucune précaution contre ces abus de force, ils ont au contraire abaissé les barrières qui pouvaient les empêcher, ils ont abrogé l'article 416 du Code pénal qui punissait les mises à l'*index*. La Chambre (des députés) avait fait encore pis, elle avait abrogé même les articles du Code pénal qui punissent les violences contre la liberté du travail. Désormais ces violences auraient été licites, si le Sénat n'avait rétabli les dispositions pénales qui les répriment, mais il n'eut pas le courage de maintenir l'article 416. Il fut pourtant bien averti des suites qu'allait avoir sa décision; pour complaire aux partisans des syndicats et surtout à M. Tolain, l'ancien membre fondateur de

[1] « Telle était leur crainte, écrivait un magistrat, qu'il suffisait de quelques grévistes placés loin de la fabrique ou de la mine, mais sur le chemin que devaient suivre les ouvriers, et faisant semblant de prendre des notes, pour que ceux-ci effrayés retournassent chez eux. »

« Les travailleurs, disait un autre magistrat, étaient si fort sous l'empire de la crainte, qu'ils n'osaient pas se rendre au travail isolément. Certains se groupaient pour aller à l'ouvrage, d'autres se rendaient au charbonnage endimanchés pour éviter d'être remarqués, d'autres se chargeaient de cages à pinsons pour faire croire qu'ils allaient au bois. Ces malheureux avouaient hautement leurs angoisses de se voir découverts. »

l'*Association internationale*, il décida que désormais mettre à l'*index* un patron ou un camarade ne serait plus un délit. On vient de voir les belles suites d'une pareille disposition légale.

Il est bien vrai qu'une jurisprudence, — plus secourable aux ouvriers que solide au point de vue juridique, — s'est formée depuis quelques années, qui accorde une indemnité aux ouvriers mis à l'*index* par un syndicat. C'est en vertu de cette jurisprudence que quelques victimes des syndicats ont obtenu des dommages-intérêts. Mais d'abord rien n'est plus variable que la jurisprudence; le premier qui tenta de s'adresser aux tribunaux fut Joost, cet ouvrier de Jallieu dont il a été parlé plus haut. Sa demande fut, en premier lieu, rejetée par le tribunal de Bourgoing d'abord, par la Cour de Grenoble ensuite. Cette dernière Cour déclara « que si, à l'expérience, de tels agissements (les mises à l'*index*) étaient jugées trop abusives pour être tolérées, c'est au pouvoir législatif seul qu'il appartiendrait d'y mettre un terme. »

Joost, qui avait l'assistance judiciaire, c'est-à-dire qui plaidait sans frais, alla en cassation, et l'arrêt de Grenoble fut cassé. La Cour de Chambéry, à qui fut renvoyée l'affaire, se conforma à la décision de la Cour suprême et lui accorda une indemnité; il plaidait depuis quatre ans. Les syndicats, en effet, ne manquent pas de faire à chaque fois une vive résistance, et c'est un procès au moins avec ses incertitudes et ses lenteurs pour celui qui a été lésé. De plus, lorsqu'il a obtenu une condamnation pécuniaire, il n'est pas plus avancé : il a un titre, mais comment le faire exécuter? Les syndicats n'ont aucun immeuble, aucune valeur à leur nom; rien enfin de saisissable, plusieurs même n'ont pas de siège social.

Il est nécessaire, absolument nécessaire que l'article 416 du Code pénal (ou une disposition analogue) reprenne sa place dans nos lois et qu'on y ajoute qu'en cas de condamnation pécuniaire encourue par le syndicat, ses membres ou au moins ses dignitaires seront personnellement et solidairement responsables. De plus, le syndicat insolvable serait dissous par sentence de justice. Tant que ces mesures n'auront pas été prises, le secours que les victimes du syndicat peuvent trouver auprès de la justice restera ce qu'il est maintenant : absolument illusoire.

Il faut ajouter, toutefois, que nos législateurs sont peu disposés à prendre ces moyens nécessaires; au contraire, ils semblent n'avoir qu'un souci : renforcer la puissance des syndicats. La Chambre des députés a voté un projet de loi, dit Bovier-Lapierre, du nom de son auteur, lequel a échoué au Sénat, mais est maintenu avec persistance par la Chambre, parce qu'elle espère faire céder enfin les sénateurs, ainsi qu'il est arrivé quelquefois, et ce

projet punit de peines correctionnelles tout patron qui aurait congédié ou même refusé d'embaucher un ouvrier à raison de sa qualité de membre d'un syndicat. Et comme le patron n'est nullement obligé, quand il renvoie un de ses ouvriers et encore moins quand il refuse d'admettre celui qui s'offre, d'en donner la raison, on aurait ainsi ce que l'on a appelé des « procès de tendance ». Chaque fois qu'un patron se permettrait de congédier ou simplement de ne pas accepter un ouvrier syndiqué, il serait sous le coup d'une poursuite : on lui dirait à l'audience : « Si vous avez remercié, si vous n'avez pas consenti à embaucher cet homme, c'est à raison de sa qualité de membre d'un syndicat; n'essayez pas de soutenir le contraire; on connaît vos sentiments, on sait que vous vous êtes plaint souvent des injonctions que vous adressait la Chambre syndicale ouvrière; que vous trouvez dur d'être à ses ordres; c'est pour ce motif, évidemment, que vous ne voulez pas avoir dans votre atelier des syndiqués, c'est-à-dire des hommes qui s'associent afin de vous combattre et d'arriver à vous détruire[1]. Or les législateurs exigent que vous les conserviez et receviez chez vous de préférence à tous autres, car s'il vous convient de congédier ou de ne point recevoir un ouvrier non syndiqué, nul ne vous inquiétera, alors que si vous agissez de même envers un syndiqué vous êtes sous le coup de poursuites correctionnelles. » On peut croire qu'une loi pareille aiderait beaucoup au recrutement des syndicats et accroîtrait singulièrement leurs forces.

*
* *

Il y a quelque chose qui, plus encore que la législation, a contribué au progrès de la puissance des syndicats, c'est l'attitude du gouvernement à leur égard depuis environ quinze ans. Les ouvriers pris en masse ne connaissent pas la loi, mais lorsqu'ils voient le pouvoir public, — en France l'appui du gouvernement est beaucoup, non seulement parce qu'il dispose de la force, mais parce qu'il est gouvernement, — lorsqu'ils le voient considérer avec révérence les syndicats, les traiter comme des corps constitués, comme de vraies institutions officielles et, d'autre part, lorsque, en cas de grève, ils voient le gouvernement prendre parti non pour les opprimés, pour ceux qui voudraient travailler, rester indépendants, mais pour les syndicats oppresseurs, ils se sentent en présence d'une puissance irrésistible et perdent le peu de courage et le peu de dispositions à la résistance qu'ils pouvaient avoir.

[1] Les statuts de plusieurs syndicats ouvriers portent nettement qu'ils sont fondés pour organiser et mener la lutte contre le patronat et arriver à sa suppression, et ils ne sont pas infidèles à leur objet.

Faut-il citer des faits? En 1884, pendant la grève d'Anzin, le syndicat ouvrier qui avait suscité la grève envoya à Paris, pour plaider sa cause, deux délégués qui, dès leur arrivée, eurent audience solennelle du Président de la République (M. Grévy) et furent ensuite reçus par les députés membres de la commission dite des Quarante-Quatre, chargée de faire une enquête sur la situation de l'industrie en France. Deux ans après, en 1886, quelques syndicats ouvriers eurent l'idée de tenir un congrès à Lyon. La municipalité lyonnaise mit à leur disposition une salle de l'hôtel de ville et leur vota un subside de 2000 francs. Le Conseil général du Rhône leur vota un subside d'égale somme. Enfin, le ministre du commerce, M. Lockroy, leur attribua un subside de 5000 francs et obligea les Compagnies de chemin de fer à donner aux délégués une réduction de 50 pour 100 sur le prix des places.

Jamais, d'ailleurs, l'argent des contribuables ne reçut meilleur emploi. Les délégués au congrès proclamèrent l'abolition de la propriété individuelle, ils se déclarèrent « nettement socialistes-révolutionnaires », et enfin le drapeau national qui ornait la salle du congrès, les « loques tricolores », comme on les appela, furent arrachées, foulées aux pieds et remplacées par le drapeau rouge. Puis le comité organisateur qui était en fonds, grâce aux libéralités qu'on a vues, fit imprimer le compte-rendu des séances et un manifeste qui se terminait par un appel à l'action : « Marchez avec nous à l'avant-garde en criant : Vive la révolution sociale! » et l'envoya à tous les syndicats. Ajoutons que tout cela était à prévoir, le comité organisateur du congrès ayant hautement d'avance proclamé ses sentiments et indiqué le but qu'il se proposait de poursuivre.

Dans les grèves provoquées et soutenues par les syndicats, on a vu constamment le gouvernement prendre parti pour les syndicats. Faut-il rappeler la fameuse grève de Montceau-les-Mines, en 1882, où un syndicat occulte préparait des cartouches de dynamite et embrigadait par force les hésitants? Des réunions nocturnes avaient lieu au su de tout le monde dans le pays, les patrons menacés, M. Chagot, M. Championnet, signalèrent vainement ces préparatifs aux autorités publiques; celles-ci ne firent rien [1].

Mais, en revanche, M. Chagot, ayant congédié trois ouvriers qui l'avaient bravé publiquement, le préfet de Saône-et-Loire, M. Hendlé (aujourd'hui préfet de la Seine-Inférieure), le fit venir et lui ordonna de reprendre ces ouvriers. « J'ai moi-même, déposait-il à l'audience du 19 décembre 1882, enjoint à M. Chagot de retirer son congé, le

[1] « J'avertis la gendarmerie, disait ensuite devant la Cour d'assises M. Championnet, on me répondit qu'on ne pouvait agir sans ordre. J'écrivis au parquet. — Rien. »

menaçant pour l'y contraindre d'arrêter net à la préfecture la procédure de toutes les affaires concernant la mine. M. Chagot céda en protestant. »

Que dites-vous, lecteurs, de cette manière d'user de la justice pour en faire un moyen de pression sur un patron qui ne veut pas obéir au syndicat ouvrier? M. Hendlé fut, d'ailleurs, approuvé publiquement à la Chambre par son ministre, M. Raynal, qui, dans la séance du 20 mars 1883, vanta hautement le procédé de son préfet. « Dont vous avez, dit-il à la majorité qui l'applaudissait, tous loué l'énergie. »

Le résultat de cette énergie du préfet fut que les bandes organisées par le syndicat détruisirent à la dynamite une chapelle érigée par la compagnie sur son terrain et tentèrent de détruire par mêmes moyens les habitations de divers contre-maîtres et ouvriers qui voulaient rester indépendants du syndicat; alors seulement l'autorité publique se décida à faire des poursuites.

Et la grève de Decazeville survenue deux ans après, où un ingénieur, M. Watrin, fut assassiné, longuement assassiné, le meurtre dura cinq heures? Le sous-préfet de Villefranche, le maire de Decazeville, le procureur de la République étaient présents. Non seulement ils ne firent rien, mais ils refusèrent le concours de la gendarmerie qui voulait agir; ils laissèrent le meurtre s'accomplir. Le préfet arrive à son tour, « mais, écrit le correspondant du *Journal des Débats*, présent à Decazeville, c'est pour jouer le rôle d'arbitre conciliant entre les victimes et les assassins, plutôt indulgent pour ces derniers ». Il voulait faire enlever nuitamment le cadavre du malheureux ingénieur et s'opposait à ce qu'on lui fit des obsèques, de crainte de mécontenter ceux que le journal de Jules Vallès appelait des « exécuteurs ».

Non seulement ces fonctionnaires indignes ne furent ni révoqués ni même blâmés, le ministre de l'intérieur et le général Boulanger, ministre de la guerre, firent encore leur éloge à la Chambre des députés, et la majorité applaudissait M. Laguerre, rappelant l'exemple du préfet Hendlé qui avait si bien maté la compagnie de Montceau-les-Mines, et s'étonnant qu'on n'eût pas fait de même à Decazeville. Le Conseil municipal de Paris vota un secours de 10 000 francs à ces grévistes, dont la cause était si belle et qui avaient commencé d'une manière si pacifique leurs revendications contre la Compagnie. Le gouvernement approuva de suite la délibération et se hâta d'envoyer l'argent, afin d'attiser la grève. Il s'agissait pourtant d'un cabinet opportuniste, mais qui espérait flatter ainsi les électeurs; il voyait dans les syndicats ouvriers de puissantes machines électorales, et considérait les ingénieurs et

directeurs des compagnies, ainsi que les ouvriers dissidents, comme des « quantités négligeables », pour employer l'expression imaginée par l'un des plus qualifiés d'entre eux. C'est toute la raison de la conduite du gouvernement depuis quinze ans : il fait la cour aux syndicats, espérant s'en servir dans les élections et n'a souci des opprimés non plus que de son devoir de détenteur de la force publique. C'est par grande exception qu'il agit autrement et il faut alors une raison spéciale qui le détermine.

Il a montré récemment, dans la grève des verriers de Carmaux, une énergie qu'on ne lui avait jamais vue, mais aussi le patron mis à l'*index* était un ami politique, et il fallait le soutenir. Nous ne calomnions pas le gouvernement en disant que des considérations politiques le font agir en ces questions; lui-même l'a déclaré hautement. Dans le débat qui a eu lieu à la Chambre, au sujet de la grève de Montceau-les-Mines, le ministre opposait sans cesse les ouvriers républicains à la Compagnie réactionnaire. Le préfet, M. Hendlé, avait fait de même dans sa déposition devant la Cour d'assises. C'était à cause de leurs opinions respectives qu'il fallait donner raison aux ouvriers en grève, et tort au patron, quoi qu'il fît. De même pour l'affaire de Decazeville, le ministre de l'intérieur justifiait le maire qui avait laissé assassiner devant lui, de propos arrêté en refusant d'employer la gendarmerie, le malheureux M. Watrin, en disant à la Chambre : « C'est le premier maire républicain de Decazeville. » Après cela, tout lui est permis, il peut, en méritant encore des éloges, manquer aux devoirs de sa charge et même aux simples devoirs de l'humanité.

Ce sont, dira-t-on, des faits déjà anciens ! Le même esprit a depuis persisté, citons des exemples plus récents. En 1888, on poussait avec activité les travaux de l'Exposition universelle qui devait avoir lieu l'année suivante, il y avait notamment d'importants travaux de réfection à faire aux voies qui longeaient la Seine, le syndicat des paveurs, trouvant le moment favorable, met en avant une demande d'augmentation de salaires, or les salaires étaient déjà très élevés et le travail abondant, ce qui fait que nombre d'ouvriers refusèrent de chômer. Le syndicat alors organisa les grévistes en bandes qui se rendaient sur les chantiers, y pénétraient malgré les défenses des entrepreneurs, puis brisaient ou jetaient à la Seine les outils des dissidents. Quelques agents de police tentèrent de s'y opposer, ils furent rudement rappelés à l'ordre par M. Lozé, alors préfet de police, qui lança, à ce propos, une circulaire (31 juillet 1888), que M. Paul Leroy-Beaulieu appelait « une circulaire manifestement criminelle, une circulaire absolument scandaleuse, tellement insensée qu'on se demande comment un haut

fonctionnaire a pu se rendre coupable d'un acte aussi extravagant ». Il était dit dans cette circulaire que, depuis la loi de 1884 sur les syndicats, les moyens de pression étaient absolument licites tant qu'ils ne s'exerçaient pas sur les personnes. Ainsi les adhérents du syndicat pouvaient fort bien détruire ou jeter à la Seine les outils des camarades travaillant, à la seule condition de n'y pas jeter les camarades eux-mêmes.

Cette circulaire, que le syndicat, promoteur de la grève, s'empressa de répandre, enhardit encore les meneurs et ôta tout espoir à ceux qui voulaient travailler. A la vérité, M. Lozé voyant sa circulaire mal accueillie par la presse la rapporta ; peu importe, elle avait produit son effet. Le préfet de police, d'ailleurs, ne fut point blâmé par son supérieur, le ministre de l'intérieur. Bien plus, M. Lozé affirmait que sa manière de voir était aussi celle du chef du Parquet avec lequel il s'était entendu : le ministre de la justice ne le désavoua pas malgré la notoriété de la circulaire et le bruit qui se fit autour d'elle.

En 1891, nous avions, à Paris aussi, la grève du personnel des omnibus ordonnée par un syndicat où siégeaient des journalistes et des conseillers municipaux. Or M. Marcel Barthe rappelait à la tribune du Sénat (21 décembre 1892) comment le gouvernement avait méconnu son rôle de soutien des faibles, de défenseur de l'ordre public et tout cela dans l'intérêt du syndicat. « Des actes de violence manifeste furent commis publiquement, on coupa les traits des chevaux, on rompit les guides des cochers, on tomba sur ceux qui voulaient continuer à travailler, on les arracha de leur siège, on les traîna à terre, on les maltraita, on les blessa. Tout cela se faisait en plein jour. A côté se trouvaient des agents de police; que faisaient-ils? Rien! Que répondaient-ils? Nous n'avons pas d'ordres. La Compagnie des omnibus sa plaignit, elle alla très haut; elle alla jusqu'au ministre de l'intérieur d'alors qui répondit, assure-t-on : « Arrangez-vous comme vous voudrez; moi, je n'interviendrai pas! »

Lors de la première grève de Carmaux (1892), grève ordonnée par le syndicat des mineurs, parce que la compagnie avait remercié l'ouvrier-maire Calvinhac qui ne travaillait plus, et que la prétention de celui-ci, soutenue par le syndicat, était de rester ouvrier sans venir travailler, lors de cette grève, le gouvernement s'effaça complètement et laissa le syndicat maître de Carmaux. Celui-ci organisa des patrouilles de grévistes pour empêcher le travail; les patrouilles se faisaient régulièrement et empêchaient les dissidents de descendre dans les mines. La gendarmerie avait fait, au début, quelques arrestations et avait voulu protéger le travail des dissi-

dents. Des députés et conseillers municipaux, revêtus de leurs insignes et marchant avec les patrouilles, l'avait obligée de tourner le dos et de rentrer dans sa caserne : la ville appartenait au syndicat. Le gouvernement ne savait que s'abstenir et obéir aux injonctions des députés socialistes qui avaient été exciter la grève. L'un d'eux apprend qu'un escadron de cavalerie est en marche pour Carmaux; il enjoint au ministre de la guerre, M. de Freycinet, d'avoir à donner contre-ordre. Le ministre obéit, et l'escadron retourne dans sa garnison. Quelques meneurs avaient été arrêtés au début et condamnés à la prison pour violence envers leurs camarades, les députés soutiens de la grève réclament leur élargissement, et le Président de la République, M. Carnot, s'empresse d'accorder leur grâce pleine et entière. Les ex-condamnés font dans la ville une entrée solennelle : la municipalité les reçoit et les félicite en présence de la population entière; il n'y a plus, à Carmaux, d'autorité et de police que celles du syndicat.

Que peuvent penser en présence de faits pareils les ouvriers et les patrons qui auraient envie de tenir bon contre la tyrannie de ces syndicats? Les ouvriers qui auraient ce courage sont peu, très peu nombreux, encore faudrait-il qu'ils pussent compter sur la force publique; ils la voient en presque toute occasion prendre parti pour leurs oppresseurs. Quant aux patrons, qui ne dépendent pas, comme les ouvriers, de la masse de leurs camarades, qui ont une situation plus indépendante et plus ferme, on comprend qu'ils hésitent en voyant de tels exemples. On leur a, dans ces derniers temps, volontiers donné M. Rességuier comme modèle, et il a, en effet, fait preuve de beaucoup d'énergie; mais aussi pouvait-il en montrer, se sentant soutenu, tandis que un patron auquel les représentants du pouvoir public répondent : Arrangez-vous comme vous pourrez, vous ne serez pas défendu contre les violences du syndicat, celui-là est évidemment en mauvaise posture pour résister.

Voilà donc une des causes, et une des principales, de la puissance des syndicats : inutile d'insister sur ce qui est trop visible et trop démontré. Mais quel est alors le nombre de ces syndicats et celui de leurs membres? Quelle est leur origine, leur organisation? Y a-t-il d'autres syndicats professionnels que ceux dont il vient d'être question et que les syndicats agricoles, si différents de ceux-là et que vous a si bien dépeints M. de Rocquigny? Lecteurs, nous vous le dirons dans un prochain article.

HUBERT-VALLEROUX.

JUIFS ET CHRÉTIENS

A VIENNE

Depuis quelque temps, la capitale de l'Autriche est le théâtre de luttes passionnées qui méritent d'attirer notre attention. Il ne s'agit de rien moins que d'un de ces duels décisifs où se jouent les destinées d'un pays. Deux forces irréductibles, deux camps ennemis se trouvent en présence : le parti juif et le parti chrétien, avec tout ce qui gravite autour de l'un et de l'autre. « Christianisme ou athéisme, voilà le mot de la situation », s'écriait un jour le chancelier de Caprivi, en plein Parlement prussien. En Autriche, l'alternative se pose avec cette légère variante : influence juive ou influence chrétienne.

A six mois d'intervalle, en avril et en octobre dernier, ces deux partis en sont venus aux mains sur le terrain des élections municipales. Le choc a été terrible; les efforts ont été désespérés de part et d'autre, mais chaque fois les antisémites sont sortis victorieux de la mêlée. C'était le premier acte de la tragédie émouvante qui a pour acteurs deux peuples, deux races, deux morales. L'intervention du gouvernement en faveur des vaincus, les intrigues des ministres hongrois, les poursuites judiciaires dirigées contre le chef de l'antisémitisme, constituent les péripéties de cette pièce dont le dénouement est attendu avec une légitime anxiété.

Après avoir fait connaître, dans une étude précédente, les origines de l'antisémitisme autrichien, il y aura quelque intérêt à montrer les principales phases de la crise actuelle. Pourquoi les Juifs de Vienne ont-ils assumé tant de haine, et comment les antisémites sont-ils parvenus à conquérir la majorité des électeurs? Dans les pages qui vont suivre, nous essayerons d'éclaircir cette question, et elles seront comme l'histoire en raccourci de la grandeur et de la décadence des Juifs en Autriche.

I

Le philosophe allemand Herder disait : « Un ministère où le Juif est tout, un ménage où le Juif détient les clefs de la caisse, un

pays où les Juifs sont à la tête de toutes les grandes affaires, ce sont là des marais Pontins qu'aucun effort ne saurait dessécher. »

L'Autriche-Hongrie est depuis trente ans ce marais redoutable où végète et croupit la population chrétienne. A Vienne particulièrement, le Juif est tout et partout. Il a concentré dans ses mains toutes les forces, toutes les ressources et toutes les influences; il domine dans les administrations et dans les bureaux ministériels, et récemment on a vu avec stupeur qu'il dicte ses conditions à la Hofburg elle-même.

Vienne compte environ 120 000 Juifs, autant que la France entière. Au commencement de ce siècle, ils n'y étaient encore que peu nombreux, mais, à mesure que la ville s'agrandissait et se développait, de nouvelles migrations sémitiques affluaient de la Galicie, de la Pologne russe et de la Hongrie. Toute cette masse énorme, reconnaissable au type oriental fortement accentué et au costume bizarre, s'occupe exclusivement de commerce et d'affaires. Par nature, par goût, par calcul, le Juif est intermédiaire et rien qu'intermédiaire. Il offre ce spectacle anormal de tout une race qui ne produit rien et qui s'enrichit en trafiquant du travail des autres. Ce singulier phénomène apparaît dans tous les pays de l'Europe où nous trouvons des agglomérations juives, en Prusse, en Italie, en Bavière, en Hongrie, en Alsace, etc. Regardons l'Alsace, qui est si rapprochée de nous. C'est un pays essentiellement agricole et industriel. Or, sur les 29 000 Juifs qui l'habitent, pas un ne cultive la terre, pas un n'exerce un métier, pas un ne travaille dans une usine comme ouvrier. Il y a des communautés israélites de 150, de 200, de 300 membres dans un grand nombre de villages. Ils détiennent une portion considérable du sol, dont ils se sont rendus maîtres par l'usure. Mais il n'y a pas de paysan juif. Je n'en ai connu qu'un seul qui ait essayé de manier la charrue, il y a renoncé bien vite, trouvant, comme Rabbi Eléazar, « qu'il n'y a pas de pire métier que l'agriculture ». Les Juifs ne sont pas davantage maçons, forgerons, menuisiers, cordonniers. Le travail de ces artisans est trop dur et trop ingrat, on l'abandonne aux chrétiens. Le Juif alsacien est intermédiaire, et il l'est sous les formes les plus variées, depuis le marchand de chiffons, qui ramasse les vieilles loques dans le ruisseau, jusqu'au banquier juif qui écoule à ses clients les valeurs véreuses dont il veut se défaire lui-même. Il préfère ces sortes d'occupations, parce qu'elles lui permettent de pratiquer l'usure et la fraude sur une vaste échelle.

Ce qui vient d'être dit de l'Alsace est encore plus vrai de Vienne et de l'Autriche. Les Juifs ont été longtemps et sont encore aujourd'hui à peu près seuls banquiers à Vienne. Ils ont pris leurs

mesures pour s'assurer à eux seuls cette source de richesses. Au-dessous de ces manieurs d'argent qui agissent plus ou moins au grand jour, il y a les usuriers qui exploitent les fils de famille, les officiers besoigneux, la petite bourgeoisie du métier et du commerce. On en compte plus de 1000 à Vienne, et il est inutile d'ajouter qu'ils sont tous Juifs. Le commerce tout entier, grand et petit, est devenu en quelques années le monopole de la population juive. Dans la Leopoldstadt, qui a reçu le nom caractéristique d'*île juive*, on chercherait en vain un négociant chrétien. L'absence de noms chrétiens n'est pas moins frappante dans la plupart des autres quartiers de la ville. Il y a de longues rues où tous les magasins sont détenus par des Juifs. Là où un boutiquier chrétien essaye de se maintenir, les Juifs forment de véritables conspirations pour le ruiner. Ils établissent dans le voisinage des magasins au rabais, des soldes, l'obligeant ainsi à baisser ses prix d'une façon désastreuse et à disparaître. Cette concurrence déloyale a réduit à la misère des milliers d'existences indépendantes. En même temps que la plèbe juive étrangle les masses chrétiennes, les riches financiers juifs font, dans les régions élevées, des rafles non moins funestes pour le pays. Les fournitures militaires, les travaux d'édilité, les concessions de tout genre, les emprunts d'Etat, bref tout ce qui permet sans peine de réaliser des bénéfices énormes, est pour eux et pour eux seulement. Ainsi la finance, le commerce, l'industrie, sont devenus l'apanage des Juifs, et ceux-ci sont de vrais rois par l'argent.

La royauté de l'argent et de la richesse ne suffisait pas à l'ambition des Juifs. Ils voulaient également régner sur les esprits, et ils choisirent, avec une clairvoyance admirable, les deux moyens les plus propres à réaliser leur rêve : le journal et la chaire d'université.

Sauf quelques feuilles antisémites, toute la presse viennoise leur appartient; gestion financière et rédaction sont en leur pouvoir. L'an dernier, la statistique officielle relevait l'existence de 107 Juifs rédigeant les principaux journaux de Vienne. A la *Neue Freie Presse*, il y en avait 18; au *Neue Wiener-Tageblatt*, 20; à l'*Alte Presse*, 13; à l'*Illustrirte Extrablatt*, 16; au *Fremdenblatt*, 14, etc. Des Juifs partout et à peu près rien que des Juifs! Ajoutons que les quelques rédacteurs chrétiens admis dans ces synagogues de la pensée sont plus corrupteurs et plus hostiles au christianisme que les rédacteurs circoncis eux-mêmes.

Point de place pour l'idée chrétienne dans cette presse qui, pendant un quart de siècle, a été, si je puis m'exprimer de la sorte, le seul aliment intellectuel de la population viennoise. Dans la capitale d'un empire chrétien, dans la ville où Sa Majesté Aposto-

lique suit, tête nue, la procession du Saint-Sacrement, on n'a entendu, trente années durant, qu'une cloche et qu'un son : la cloche juive et le son juif. Par je ne sais quelle bizarrerie, il en a été ainsi non seulement avec les ministres libéraux, mais encore sous le ministère Hohenwart et le ministère Taaffe. Les conservateurs avaient l'air de gouverner et c'étaient les journaux juifs qui tenaient les rênes. On a vu cette chose monstrueuse, un gouvernement catholique, j'allais dire clérical, complètement à la merci et à la dévotion de la presse juive. La *Kreuzzeitung*, le grand journal protestant de Berlin, pouvait écrire, le 13 janvier 1892, à la suite d'un scandale où la faiblesse ministérielle vis-à-vis des Juifs éclatait au grand jour : « On a constaté une fois de plus qu'à Vienne la clique juive est en réalité maîtresse de la situation sous Taaffe aussi bien que sous les ministères libéraux ; le gouvernement conservateur favorise les Juifs par crainte, de même que Beust, Auersperg, etc., les avaient favorisés par goût et par sympathie. » Quelques mois plus tard, le 13 mai, ce même journal, peu suspect de cléricalisme, disait encore : « Quoi d'étonnant que dans ces conditions le peuple se persuade qu'auprès du gouvernement officiel il existe un pouvoir occulte, dirigeant à sa guise les destinées de l'Autriche ! »

Toute-puissante en haut lieu, la presse juive étendait par la terreur ou la corruption sa domination tyrannique sur la cité entière. Un député catholique essayait-il de réagir, de réclamer une mesure législative atteignant les Juifs, aussitôt la presse ameutait contre lui quelques centaines d'étudiants israélites. Ceux-ci organisaient une manifestation bruyante contre le malheureux qui osait porter la main sur l'Arche d'alliance. Il y a quelques années, le conseiller aulique Lienbacher, proposait un impôt sur les opérations de la Bourse, pour faire contrepoids à l'impôt foncier réclamé par les libéraux. Il n'en fallait pas davantage pour soulever la haine des Juifs. Le lendemain de la séance où Lienbacher avait défendu sa motion, les journaux le poursuivirent de leurs attaques les plus venimeuses ; des bandes de criards, reconnaissables à leur nez crochu, se réunirent dans les bouges de la Josephstadt ; de là elles se dirigèrent en colonnes serrées vers la maison du député conservateur en vomissant des injures contre le catholicisme. Après avoir hésité longtemps, la police finit par les disperser. Ce qu'il y a de piquant c'est que, par ces saturnales, on prétendait venger la ville de Vienne des insultes de Lienbacher. Or l'enquête démontra que les tapageurs étaient à peu près tous des Juifs de la Hongrie, de la Bohême et de la Moravie. Sur les quatorze meneurs qu'on arrêta, il n'y avait pas moins de onze Juifs immigrés.

On pourrait citer une foule de traits du même genre. Pour se

livrer impunément à ces scandales antichrétiens, il fallait avoir le peuple et la bourgeoisie à ses ordres. La presse juive avait obtenu ce résultat surprenant. Avant de devenir un instrument d'oppression, elle avait commencé par être un instrument de corruption. Le Juif Conrad Alberti trahit, sous ce rapport, le secret de ses coreligionnaires. « Ils ne reculent, dit-il, devant aucun moyen, si peu moral qu'il soit. » Et en effet, les journaux juifs de Vienne, c'est-à-dire tous les journaux, même les plus sérieux en apparence, suaient la corruption la plus ignoble. Par le roman, par le fait divers, par l'annonce équivoque, par l'étalage de toutes les ignominies, par l'article politique lui-même, ils empoisonnaient insensiblement le peuple. L'âme chrétienne, anémiée pour ainsi dire par le régime débilitant du joséphisme, était incapable d'opposer une résistance efficace à l'action morbide de cette presse qui était à la fois pornographique et athée.

L'œuvre corruptrice de la presse était largement secondée par l'enseignement officiel et surtout par l'enseignement supérieur. A l'université se forme la jeunesse appelée plus tard à diriger le pays. L'avenir appartient fatalement à ceux qui ont su pétrir l'âme de cette jeunesse. Les Juifs ne s'y trompèrent point, et ils firent des efforts presque surhumains pour s'emparer de l'université de Vienne. Ils n'y réussirent que trop, si bien qu'un publiciste antisémite a pu donner à l'*Alma Mater* le nom pittoresque et intraduisible de *Mauscholeum*. C'est un Mauscholeum, en effet, que cette université où une grande partie des chaires est occupée par des professeurs juifs, où des chrétiens ne peuvent aspirer à une situation que s'ils se sont fait délivrer un brevet de circoncision honoraire, où les étudiants juifs jouissent à peu près seuls des bourses gouvernementales, où seules les corporations israélites ont droit à la protection du sénat académique, où la faculté de théologie elle-même n'est pas à l'abri de l'influence juive. On l'a vu, au mois de janvier dernier, dans une circonstance célèbre. L'abbé Mullner, professeur de théologie et recteur de l'université, fit en plein Landtag l'apologie de ses collègues juifs, sous prétexte de les défendre contre les violences antisémites. Son attitude lui attira une superbe et véhémente réplique de la part du député Grégoric : « Vous avez été froissé dans vos sentiments intimes, dites-vous, Monsieur le recteur, eh bien, moi, j'ai trois sentiments au cœur : l'amour de l'Église catholique, l'amour de la patrie et l'amour de la famille. Ne savez-vous pas comment les savants juifs de l'université ont attaqué et attaquent sans cesse le catholicisme ; comment la presse juive insulte nos prêtres et nos institutions religieuses? Il y a dix ans, un prêtre catholique ne pouvait plus se

montrer dans les rues de Vienne sans être souillé de bave juive. L'ignorez-vous, Monsieur le recteur? »

Certes, personne ne pouvait l'ignorer. Les œuvres de la science juive parlaient hautement et les démonstrations antichrétiennes des étudiants ne disaient que trop de quel esprit était animé l'enseignement de l'université. Au centenaire de Joseph II, à celui de Lessing, dans d'autres circonstances encore, les étudiants, de concert avec les journalistes juifs et les députés libéraux, organisèrent de grandes fêtes anticléricales qui furent en même temps des orgies antipatriotiques. A la *Lessingsfeier*, les vociférations contre les catholiques alternaient avec les chansons telles que : *Je suis un Prussien, connaissez-vous mes couleurs?*

Les journalistes juifs, les professeurs juifs, avaient donc travaillé à merveille. Ils avaient formé des hommes à leur image et à leur ressemblance, dont la pensée était asservie à leur pensée. L'Autrichien, ou plutôt le Viennois, voyait toutes choses par les yeux des Juifs. La presse, la littérature, l'enseignement, saturés de talmudisme complétaient la puissance de l'argent. Avec cette triple force, les Juifs étaient maîtres du gouvernement comme de tout le reste; rien ne se faisait en dehors d'eux ou contre eux, tout par eux et pour eux.

*
* *

Comment les Juifs sont-ils arrivés en si peu de temps à un pareil résultat? Comment le germe d'abord imperceptible est-il devenu soudain l'arbre empoisonné à l'ombre duquel le peuple chrétien risque de mourir? Problème intéressant, dont nous trouverons quelques données essentielles dans le *caractère* des Juifs, dans la *faiblesse* des chrétiens et dans les événements politiques de 1866 et 1867.

Le Juif fait concourir à son but ses vices aussi bien que ses qualités. Des qualités, il en a et il serait injuste et ridicule de le nier. Il est sobre, capable d'endurer la faim et la soif avec une résignation parfaite. Il est dur à la fatigue, et s'il recule devant le travail manuel, il ne craint pas de faire plusieurs lieues pour un maigre profit. Il est souple, insinuant, obséquieux, sachant se glisser partout et feignant de ne pas voir et de ne pas entendre ce qui pourrait l'offenser. Insolent parfois envers ses inférieurs, il descend jusqu'à la bassesse, quand il est en présence de quelqu'un qu'il redoute ou qu'il veut duper. Le paysan le jette-t-il par la fenêtre, parce qu'il le trouve importun, il rentre par la porte, le sourire sur les lèvres, comme si de rien n'était. Il est généralement très intelligent, et son esprit étant de bonne heure tourné

vers les affaires, il ne tarde pas à acquérir un flair et une habileté qu'on trouve rarement chez les chrétiens. Admirablement doué pour le commerce, il a ceci de caractéristique que, s'il recherche les gros bénéfices, il ne néglige jamais les petits profits. Usurier par essence, il s'arrangera avec le paysan ou l'artisan pour lui prêter de l'argent à 100 pour 100, mais, à l'occasion, il se contentera aussi du taux légal. Son grand principe est qu'avant tout il faut faire des affaires.

Ses vices le servent presque autant que ses qualités. Ce qui fait sa force et sa supériorité incontestable, c'est qu'il n'est gêné par aucun scrupule moral. La *Thora*, non point la loi mosaïque, qu'il ne connaît plus, mais les prescriptions talmudiques, l'autorise positivement à tromper et, disons le mot, à voler les *goïm*. « Communiquer à un non-Juif, est-il écrit dans le *Dibre David*, quelques-uns de nos livres de religion, c'est en quelque sorte tuer tous les Juifs, car si les non-Juifs savaient ce que nous enseignons contre eux, ils nous assommeraient tous. » En effet, le Talmud, qui n'est plus aujourd'hui un mystère impénétrable[1], contient des principes qui nous paraissent singulièrement hardis. Ces mêmes principes se retrouvent dans le *Schulchan-Aruch*, qui est un résumé du Talmud fait il y a trois siècles, et qui est en quelque sorte le catéchisme théologique des Juifs modernes. Je cite au hasard quelques textes particulièrement édifiants :

« Tous les chrétiens sont dignes de mort, même les meilleurs. »

« Il est permis de tromper le goy. »

« Il faut faire du tort aux chrétiens dans leurs biens. »

« L'usure est permise à l'égard des chrétiens. »

« Il n'est pas permis de rendre un objet trouvé lorsque le propriétaire est un chrétien. »

Les citations de ce genre pourraient être multiplées à l'infini. Si les Juifs protestent avec horreur contre ces monstruosités lorsqu'on les met sous leurs yeux, il n'en est pas moins vrai qu'en pratique ils y conforment trop souvent leur conduite. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute pour quiconque a vécu au milieu des populations juives de l'Alsace, des pays rhénans, de l'Autriche et de la Hongrie.

Armés des qualités et imbus des principes que nous venons de signaler, les Juifs autrichiens eurent la chance de rencontrer un champ d'opérations essentiellement propice. Dans leurs invasions successives à travers l'Europe, les Juifs réussirent plus ou

[1] Voy. à ce sujet deux ouvrages récents très curieux : *Das judische Geheimgesetz*, par le baron de Laugen ; et *Das Christenthum im Talmud der Juden oder die Geheimnisse der rabbinischen Lehre über die Christen*, par Pranaités.

moins bien, selon qu'ils trouvèrent des populations plus ou moins résistantes. En Pologne, en Galicie et en Hongrie, ils furent maîtres de tout temps, parce qu'ils furent aux prises avec des races de civilisation inférieure. En Autriche, ils eurent de même la chance de s'abattre sur une proie facile. L'Autrichien et surtout le Viennois est connu pour son caractère aimable, charmant, bon enfant; mais il a aussi les défauts de ses qualités. Il est léger, insouciant, ami du plaisir. Il remet volontiers les affaires sérieuses à demain. Au début, il ne se défia pas assez de ces Sémites immigrés qui ne lui inspiraient d'autre sentiment que le mépris et la gaieté. Lorsqu'il rencontrait dans la rue ou au café quelque vieux Juif à la taille voûtée, à la longue robe crasseuse, à la barbe hirsute, aux cheveux mal peignés et ramenés en accroche-cœur au-dessus des oreilles, il était pris d'un fou rire inextinguible. Ses lazzi et ses quolibets ne tarissaient pas sur cet Oriental qui avant son mariage n'a pas le droit de porter de hauts-de-chausses et qui reçoit sa première culotte de sa future belle-mère.

Le Viennois plaisantait et riait, le Juif laissait dire et laissait faire, attendant avec patience que son heure fût venue. Cette heure sonna d'abord en 1848, quand le gouvernement proclama l'émancipation des Juifs. En France, en Italie, en Angleterre, aux États-Unis, leur émancipation fut un acte peu dangereux, parce que les Juifs trouvèrent à qui parler. Il n'en fut pas de même en Autriche, où une pareille mesure fut au moins prématurée. Plusieurs lois qui suivirent l'acte émancipateur furent plus funestes encore. La liberté industrielle livra aux Juifs le commerce et l'industrie. La mobilisation du sol mit dans leurs mains les terres et les châteaux, de sorte qu'aujourd'hui une foule d'Israélites sont installés dans des demeures seigneuriales dont les maîtres d'autrefois avaient délivré l'Autriche de l'oppression asiatique.

Hâtons-nous d'ajouter que la puissance des Juifs serait moins vite arrivée à son apogée, si les circonstances politiques n'étaient venues inopinément les seconder.

La défaite de Sadowa, en 1866, amena au pouvoir les libéraux et fit souffler sur l'Autriche un vent d'anticléricalisme très violent. Comme les conservateurs étaient censés gouverner avant cette époque, et comme un Concordat avait été signé avec Rome dix ans auparavant, on rendit les catholiques responsables des désastres de la Bohême. Le Concordat avait placé l'école primaire autrichienne sous le contrôle du clergé. On inventa alors la légende de l'instituteur de Sadowa. On fit croire au peuple que l'Autriche avait été vaincue, parce que l'école y était chrétienne. Trop heureux de trouver un bouc émissaire, les bourgeois accueillaient

ce mensonge avec enthousiasme, oubliant ou feignant d'oublier que l'école prussienne d'où sortaient les vainqueurs de Sadowa, était précisément l'école confessionnelle dirigée et surveillée par le clergé protestant et catholique. L'anticléricalisme devint à la mode, et les libéraux se hissèrent au pinacle. C'était le moment pour les Juifs de remonter sur la scène politique, où ils n'avaient pas reparu ostensiblement depuis 1848. Les conservateurs venaient d'être vaincus, les libéraux avaient le vent en poupe. Le choix des Juifs ne pouvait être douteux, ils se rangèrent autour de Beust que François-Joseph eut le malheur d'appeler à Vienne.

Beust était un Allemand qui n'entendait rien aux choses d'Autriche, un protestant qui n'entendait rien aux choses catholiques, un égoïste vaniteux qui cherchait par-dessus tout à satisfaire ses rancunes en opposant à la Prusse réactionnaire une Autriche libérale, un politicien maladroit qui sacrifia la politique intérieure à la politique extérieure, et imagina le dualisme dont l'Autriche mourra peut-être. Il inaugura un système nouveau, absolument contraire aux traditions des Habsbourg. Son programme négatif était très simple : rupture du Concordat, restriction de l'autonomie ecclésiastique, réforme radicale de la justice, déchristianisation de l'école. Autant de destructions qui répondaient aux vœux les plus ardents des Juifs. Ceux-ci se firent les champions intrépides du ministère bourgeois, identifiant leur cause avec celle du libéralisme, prêtant à Beust et à ses successeurs leur presse déjà puissante. Ils avaient reconnu dans les libéraux la chair de leur chair, le sang de leur sang. Il y eut entre eux un pacte si étroit, une fusion si complète, qu'à Vienne le mot libéral devint synonyme de juif. Là-bas on n'est ni juif ni libéral, mais judéo-libéral, comme si on ne pouvait être l'un sans être l'autre.

Le ciment qui unit les libéraux et les Juifs, ce fut la haine du catholicisme. Aussi leur avènement fut signalé par l'abrogation du Concordat. Il faut avoir le courage de le dire, ce Concordat avait été une faute. Le cardinal Rauscher qui le négociait était allé un peu à l'aventure, rédigeant des articles excellents, sans se demander s'ils étaient pratiques. En apparence, le Concordat était très favorable à l'Église; en réalité, ce n'était qu'un trompe-l'œil. La convention entre Rome et Vienne ne fut jamais exécutée dans son ensemble, parce que la bureaucratie s'y opposait de toutes ses forces. Le gouvernement, qui signa tout, était décidé d'avance à ne pas tenir ses engagements. On affaiblit le Concordat par des ruses, par des interprétations très libres, si bien que la lettre seule survécut, tandis que l'esprit du Concordat fut tué. Par malheur l'opinion publique ne vit que la lettre, et la presse juive se plaisait

à l'exagérer et à la dénaturer. Le pacte concordataire fournit aux libéraux un prétexte pour attaquer l'Église et ses institutions. Grâce à cette comédie, il devint si impopulaire en Autriche, que les libéraux purent le déchirer aux applaudissements de la foule. On avait tant parlé de théocratie, de prépotence ecclésiastique, que le peuple considéra comme des sauveurs les judéo-libéraux qui dénoncèrent le Concordat.

Par un enchaînement fatal, la défaite de Sadowa amena ainsi la politique antireligieuse du libéralisme et, comme les Juifs confondaient leur cause, avec celle des libéraux, la domination des ennemis du nom chrétien. Désormais les Juifs étaient sûrs de leur fait. Le pays leur appartenait en quelque sorte corps et âme, ils pouvaient librement accaparer les richesses, parce qu'ils avaient habilement conquis les esprits. « L'ancienne école, disait impudemment une revue pédagogique rédigée par des Juifs, prenait des hommes pour en faire des chrétiens, nous prenons des chrétiens et nous en faisons des hommes. » La vérité est que le nouveau régime changeait des chrétiens et des hommes libres en esclaves juifs. On prête à un banquier israélite de Vienne ce mot charmant : « Pauvres chrétiens! je ne sais vraiment pas comment ils feront pour vivre dans cinquante ans d'ici. » On ne saurait mieux caractériser la situation de l'Autriche-Hongrie. La monarchie apostolique deviendrait inhabitable pour des chrétiens, si la réaction formidable de l'antisémitisme ne préparait un autre avenir à ce malheureux pays.

II

Comme il arrive d'ordinaire aux races longtemps opprimées, les Juifs deviennent marteau dès qu'ils cessent d'être enclume. En Autriche, nous venons de le voir, le marteau s'abattit lourdement sur la tête du peuple exploité, de l'aristocratie supplantée, des commerçants ruinés, du clergé insulté. L'excès du mal finit par engendrer le désir et l'espérance du remède. Instinctivement toutes les victimes de l'oppression juive relevèrent le front, n'attendant qu'une impulsion, qu'un chef habile pour se mettre en marche à la conquête de la liberté. C'est ainsi que naquit l'antisémitisme des masses.

Le triomphe incontesté du libéralisme juif dura environ quinze ans. Pendant cette période, les libéraux de tout ordre s'entendaient à merveille pour corrompre et exploiter le pays. Dans la majorité des Chambres et du Conseil municipal, il existait sous ce rapport une concorde touchante : on eût dit le printemps éternel de la fable. Loups et renards se serraient tendrement les uns contre les

autres. De temps en temps, l'os à ronger excitait bien quelque murmure, mais les ministres s'empressaient de jeter de nouveaux os aux appétits circoncis et incirconcis, et la paix se rétablissait aussitôt autour de l'auge commune. Pour perpétuer indéfiniment ce système admirable, le gouvernement eut soin d'étouffer dans le pays toute velléité de protestation et de révolte. Les députés tchèques refusaient de siéger au Parlement de Vienne : on les fit surveiller chez eux par des régiments de dragons. Aux Polonais, on donnait l'obole du silence chaque fois que de nouvelles convoitises leur ouvraient les lèvres, et ils sont toujours prêts à tendre la main. Le reste ne valait pas la peine d'être pris en considération. Comme les idées subversives auraient pu surgir quand même, par suite d'infiltrations du dehors, une police sévère veillait au bon ordre. Il était interdit aux rares journaux catholiques de louer les ministres étrangers, quand ils étaient conservateurs, de les blâmer, quand ils étaient libéraux. Toute critique de ce genre était regardée comme de la haute trahison. L'abbé de Florencourt, rédacteur en chef du *Vaterland*, fut envoyé en exil. L'épiscopat et le clergé étaient muselés d'un côté par les lois de mai, de l'autre par la menace de la confiscation des biens ecclésiastiques. Aussi rien ne bougeait dans le Paradis libéral d'Autriche : Israël avait retrouvé la Terre promise où coulaient des ruisseaux de lait et de miel.

On juge de l'effarement des Juifs et des libéraux, lorsque, aux élections législatives de 1879, une majorité conservatrice sortit des urnes. C'était comme un coup de foudre en un ciel serein. On s'était d'autant moins attendu à ce revirement qu'on avait pris toutes les précautions pour assurer le succès de la coterie régnante. L'administration tout entière s'était mis au service des Juifs et des libéraux, « ces valets de la juiverie », pour me servir d'un mot populaire à Vienne. Mais il y a des courants auxquels la tactique la plus consommée ne saurait tenir tête. Une majorité conservatrice, bigarrée, il est vrai, recueillit la lourde succession du libéralisme, et Taaffe prit la place d'Auersperg.

On aurait pu rompre sérieusement avec le passé, et tel était bien le vœu du pays. Malheureusement, ce vœu ne fut pas compris à Vienne. Si le comte Taaffe n'était pas un sectaire, un homme de parti, il n'était pas non plus au-dessus des partis. Au fond, il était libéral, et ne cachait pas son aversion pour les catholiques militants qui protestaient contre le célèbre aphorisme : « On a passé à l'ordre du jour sur la question religieuse. » Il entendait ne pas toucher à l'héritage politique de ses devanciers, et pour satisfaire à la fois la majorité conservatrice et la minorité libérale, il proclama que le régime conservateur consistait dans le maintien

des conquêtes libérales. En d'autres termes, Taaffe, c'était encore Auersperg, le même fil, mais un numéro plus fin. Le nouveau président du cabinet conserva le même système, mais en adoucissant les angles, en faisant aux catholiques des concessions de détail. L'école resta athée, et les Juifs continuèrent en toute sécurité leurs tripotages financiers.

Ce n'était pas ce que le peuple avait demandé aux élections de 1879. Il s'aperçut peu à peu qu'on le trompait et que les Juifs restaient le marteau comme par devant. Dès lors, il tourna les yeux d'un autre côté. L'abbé Brunner vivait toujours, et si son âge ne lui permettait plus de lutter dans l'arène politique, il avait des disciples et des amis prêts à prendre en main les intérêts politiques et religieux du peuple chrétien. Louis Psenner, le chevalier de Schœnerer, le prince de Lichtenstein, Mgr Scheicher, l'avocat Lueger, le curé Deckert, venant des horizons politiques les plus opposés et animés des sentiments les plus divers, se rencontrèrent dans la pensée commune de l'antisémitisme. La petite bourgeoisie du commerce et du métier, l'ouvrier des usines, les petits fonctionnaires, l'aristocratie, le clergé, toute cette multitude, fatiguée du joug libéral, avait d'abord le sentiment obscur, puis la conviction nette et précise que le grand ennemi c'était le Juif. On était sûr de les grouper tous autour du drapeau sur lequel serait inscrit le mot fatidique *antisémitisme*.

Les débuts de ce vaste mouvement furent modestes. Un premier essai d'organisation antisémitique fut tenté en 1880, dans une réunion où quelques centaines d'artisans s'élevèrent contre les marchands colporteurs. « Qui sont ces colpoteurs? s'écria l'horloger Buschenhagen. La plupart sont des Juifs venus de la Hongrie et de la Pologne ou chassés de la Russie. Regardez tous ces gens-là, et dites-moi s'ils ont jamais appris un métier. » Ces paroles furent vivement applaudies par les assistants qui avaient répondu à l'appel des organisateurs. Dans le nombre se trouvaient Lueger, le chef des démocrates, et Grubl, le dernier bourgmestre libéral, c'est-à-dire les deux principaux acteurs du drame qui allait se jouer.

L'*Association protectrice du métier*, qui fut constituée à la suite de cette réunion, n'eut qu'une existence précaire. Dès le mois de janvier 1882, elle fut remplacée par le *Reformverein*, dû à l'initiative de Psenner, le fondateur de l'*Ami du peuple*. Psenner avait compris que l'avenir serait à ceux qui s'occuperaient de la question sociale. Les conservateurs catholiques avaient déjà été poussés dans ce sens par l'abbé de Florencourt, qui accorda dans son journal une large place aux questions économiques et sociales. Lorsque sa plume impitoyable l'eut fait exiler, son successeur, le

baron de Vogelsang, persista dans la même voie. Mais ce n'était là que de la théorie. En fondant le *Parti des réformes*, Psenner se plaça sur le terrain plus avantageux de la pratique, et ne tarda pas à attirer dans son orbite tous les adversaires du régime judéo-libéral. Dans de nombreuses réunions qu'il convoqua, on vit arriver tour à tour le docteur Patai, Schneider, Lueger, tous les chefs de l'antisémitisme actuel. Par son agitation incessante, la *Reformpartei* sema dans les masses les germes qui produisirent l'armée aujourd'hui commandée par Lueger.

Cette armée se recrutant dans les milieux les plus divers, l'homogénéité absolue ne pouvait pas s'y rencontrer. Schœnerer et Lueger, Lichtenstein et Schneider, Scheicher et Vergani, représentent, au point de vue politique, religieux et social, des idées trop opposées pour qu'il fût possible de les enrôler dans un régiment unique. Coalisés contre l'ennemi commun qui était le Juif libéral, il était plus conforme à une sage tactique de les laisser se grouper suivant leurs affinités naturelles, sauf à opérer la jonction de toutes les troupes au moment de l'attaque. Les principaux groupements ne furent pas longs à se former, et après les tâtonnements inévitables et l'agitation confuse de la première heure, les nombreux adversaires des Juifs se réunirent, les uns autour du drapeau *chrétien-social*, les autres autour du drapeau *antisémite*, quelques-uns, enfin, autour du drapeau *national-allemand.*

Il se constitua ainsi trois partis antisémites en Autriche, ou plutôt à Vienne, — car nous nous occupons surtout de Vienne, — et ces partis correspondaient à la triple oppression dont souffrait le pays, l'oppression religieuse, l'oppression économique et l'oppression politique. Dans les Juifs libéraux, les chrétiens-sociaux voyaient avant tout les persécuteurs du peuple catholique; les antisémites, les exploiteurs des classes moyennes; les nationaux-allemands, les accapareurs de la chose publique.

Le parti chrétien-social, qui reçut son nom du baron de Vogelsang, fut le premier sur la brèche, et à lui revient l'honneur d'avoir imprimé une impulsion irrésistible à l'action antisémite. Sorti de la *Reformpartei*, il s'appuya à la fois sur le clergé et sur le peuple, deux victimes de la prépotence juive. Il est vrai qu'une partie du haut clergé se tint systématiquement à l'écart de l'antisémitisme. « Il ne faut pas attaquer les Juifs, disait le chanoine Goschel, ils pourraient nous nuire. » Et ce mot qui fit le tour de Vienne exprimait le sentiment de plus d'un dignitaire ecclésiastique. Par peur des Juifs et aussi par condescendance envers la cour, ces étranges pasteurs trahissaient leur mission et oubliaient le *Misereor super turbam* du Christ. Le clergé paroissial n'eut ni les mêmes craintes,

ni les mêmes égards, et il se jeta hardiment dans une voie qui lui permettait de ramener la multitude à l'Église. Sous le règne de la terreur juive, il avait été en butte aux attaques les plus odieuses. A force d'entendre déclamer contre « les pitres cléricaux », « les empoisonneurs infernaux du Vatican », etc., les ouvriers et les artisans s'imaginèrent que les prêtres étaient réellement leurs ennemis. De là leur scepticisme religieux et leur antipathie pour le catholicisme. Le clergé finit par s'apercevoir que, par son effacement, il laissait la calomnie prendre corps, et qu'il jouait un rôle de dupe. Il résolut alors de se tourner vers le peuple, de s'intéresser à ses misères, de défendre ses droits méconnus et de lui montrer quels étaient ses véritables amis et quels étaient ses exploiteurs. Ce rapprochement du prêtre et de l'ouvrier sur le terrain de la question sociale, cette alliance du peuple et de l'Église fut extrêmement féconde. Vienne se transforma insensiblement au point de vue chrétien. Les missions prêchées chaque année suscitèrent de nombreux retours, les œuvres catholiques s'épanouirent de toutes parts, si bien que la capitale, réputée comme une sentine de corruption, devint, et est aujourd'hui, une des villes les plus croyantes de l'Autriche. Le parti chrétien-social absorba tous ces catholiques redevenus pratiquants et d'autres encore qui, pour être moins avancés, ne témoignent pas moins toutes leurs sympathies au clergé et à l'Église. Il avait provoqué le revirement religieux et il fut le premier à en profiter.

Auprès des chrétiens-sociaux se rangent *les antisémites proprement dits*, le gros de l'armée qui comprend, d'une part, les petits commerçants ruinés par le Juif, de l'autre, la bourgeoisie intelligente, fatiguée et irritée de voir les Juifs partout favorisés, enfin le petit groupe Schneider-Schlesinger qui, dans le Juif, poursuit le Sémite, l'adversaire de la race aryenne. Dans les premiers temps, ce parti était, au point de vue religieux, assez libéral, et son organe, le *Deutsche Volksblatt*, ne se faisait pas faute de distribuer des coups aux cléricaux aussi bien qu'aux Juifs. Mais peu à peu, et sous l'influence des chrétiens-sociaux, ces antisémites changèrent d'attitude vis-à-vis des prêtres et de l'Église. Autrefois ils « blaguaient » volontiers le curé; aujourd'hui ils le saluent très bas dans la rue, lui serrent cordialement la main, et ne manqueraient pas de rouer de coups l'impertinent qui, sous leurs yeux, insulterait l'habit ecclésiastique. Leurs députés et leurs conseillers municipaux frayent volontiers avec le clergé, encouragent les missions populaires et, au besoin, assistent eux-mêmes au sermon. Le *Deutsche Volksblatt* est devenu très respectueux de la religion, défend vaillamment le prêtre attaqué par la presse juive et inspire de la sympathie pour

ce catholicisme si maltraité pendant trente ans. Qu'ils le veuillent ou non, et on peut admettre qu'ils le veulent, les antisémites sont l'instrument inappréciable de la renaissance religieuse. Ils fourniront des recrues au parti chrétien-social, et la plupart d'entre eux verront tôt ou tard dans le christianisme autre chose que l'antithèse du judaïsme. Il faut leur savoir gré de ce qu'ils font et espérer mieux à l'avenir.

Le troisième corps de l'armée antisémite, le parti *national-allemand*, est de beaucoup le moins nombreux et aussi le plus réfractaire aux idées catholiques. Au point de vue religieux comme au point de vue politique, les nationaux-allemands obéissent aux principes d'un radicalisme qui pourraît être fort dangereux pour l'État et pour l'Église. S'ils marchent sous les ordres du parti chrétien-social, c'est plus ou moins à contre-cœur, et parce qu'ils seraient impuissants, réduits à leurs propres forces. Ce sont des alliés précieux quand même, car ils permettent d'enrôler dans la coalition antilibérale des gens qui, au fond, en veulent uniquement au libéralisme, parce que celui-ci s'identifie avec l'influence juive.

Chrétiens-sociaux, *antisémites* et *nationaux-allemands* étaient animés de la même passion, la haine du Juif, poursuivaient le même but : le relèvement du peuple chrétien. Mais il ne suffisait pas d'avoir un but déterminé, il fallait trouver un terrain d'action propice, des armes efficaces et des chefs capables d'organiser la lutte. Ces trois choses ne firent pas défaut à l'armée antisémite. Elle trouva dans le docteur Lueger et dans le prince de Lichtenstein des tacticiens de premier ordre, et quant aux armes et au terrain d'action, ils étaient tout indiqués : le bulletin de vote et les élections.

Les libéraux étaient maîtres absolus du Conseil municipal de Vienne et de la Diète de la basse Autriche, et, au Parlement de l'Empire, leur influence était énorme, malgré l'arrivée au pouvoir des conservateurs. Pour atteindre les Juifs, il s'agissait de chasser le libéralisme de ces trois assemblées. La tâche était ardue, parce que tout favorisait les libéraux.

Le régime électoral qui est en vigueur dans la monarchie austro-hongroise semble fait tout exprès pour assurer le triomphe des Juifs et des libéraux. Sans même parler des assemblées politiques, on sait que, durant de longues années, aucun catholique, et à plus forte raison aucun antisémite, n'a pu forcer les portes du Conseil municipal de Vienne. Ce Conseil est élu par trois curies qui nomment chacune 46 membres. L'une comprend les citoyens payant un cens très minime, et qui sont aujourd'hui au nombre de 54 000. L'autre renferme 26 000 électeurs, appartenant à ce qu'on appelle la classe intelligente, les professeurs, les fonction-

naires, etc. Enfin, une troisième se compose des citoyens très riches qui payent un cens très élevé; on en compte envirou 5500. Comme la presse juive dominait complètement la seconde et la troisième curie et étendait même son influence sur la première, il est aisé de voir que l'entreprise de Lueger devait se heurter à des difficultés sans nombre. Il ne se découragea pas cependant. Des journaux capables de tenir tête à la presse juive étaient indispensables. Il y avait bien à Vienne le *Volksfreund* de Psenner, mais ce n'était qu'une petite feuille hebdomadaire sans importance. Il y avait aussi l'*Ost-Deutsche Rundschau*, mais son rédacteur, Schœnerer, était trop passionné et trop anticlérical pour agir sur les masses chrétiennes. En 1889, les antisémites créèrent le *Deutsche Volksblatt* qui, sous la direction de Vergani, devint rapidement un journal très puissant, et, peu de temps après, les chrétiens-sociaux eurent eux-mêmes, dans la *Reichspost*, un excellent organe. On pouvait aller de l'avant et commencer hardiment la campagne antilibérale.

Le résultat ne se fit pas attendre. Dès la même année 1889, l'armée antisémite prit part aux élections partielles du Conseil municipal et fit entrer à l'Hôtel de Ville plusieurs de ses candidats. Une première brèche était ouverte. L'année suivante eurent lieu les élections législatives de la basse Autriche, et un assez grand nombre de mandats tombèrent aux mains des antisémites. Au printemps de 1891, le Parlement de l'empire vit à son tour quelques antisémites entrer dans son enceinte.

Pris en eux-mêmes, ces succès étaient encore peu de chose, mais ils n'en constituaient pas moins un symptôme curieux qui présageait des luttes acharnées. Encouragés par leurs premières victoires, les trois groupes antisémites se mirent à l'œuvre avec une nouvelle ardeur. Les chrétiens-sociaux surtout gagnèrent du terrain, grâce aux efforts du clergé. Celui-ci arbora le drapeau de l'antisémitisme dans les journaux, dans les conférences populaires, dans les réunions électorales, et jusque dans la chaire des églises. L'abbé Deckert, le curé de Weinhaus, prononça dans son église une série de sermons dont le titre seul, *Péril turc et Domination juive*, fut un événement à Vienne. Le temps n'était plus où les Juifs avaient les rieurs de leur côté, lorsque, dans leurs journaux, ils outrageaient les prêtres et tournaient en dérision le christianisme. Les mêmes Viennois qui, naguère, se complaisaient dans les infâmes calomnies de la *Neue Freie Presse*, remplissaient l'église de Weinhaus, et écoutaient avec sympathie l'abbé Deckert, dénonçant du haut de la chaire « les plus anciens et les plus dangereux ennemis du christianisme ». Et comme un prêtre, l'abbé Franck,

avait soutenu publiquement qu'un catholique ne pouvait être antisémite, Deckert répondit par une brochure retentissante dans laquelle il réfuta l'opinion de son confrère. Les journaux juifs jetèrent feu et flamme, en appelant tour à tour à l'empereur et au Pape, parlant avec une onction touchante de la charité chrétienne, du respect des croyances, de la connexion intime des deux Testaments. C'était trop tard, et la tactique libérale échoua piteusement.

Lorsqu'au mois d'avril de 1891, le conseil municipal dut être renouvelé, les antisémites parvinrent, du coup, à conquérir 46 sièges. Deux ans plus tard, ils gagnèrent 6 mandats nouveaux et formèrent ainsi une minorité respectable et menaçante. Les discussions de l'Hôtel de Ville devinrent d'une violence extrême, et quelques orateurs antisémites dépassèrent quelquefois le but dans des attaques aussi injurieuses qu'inutiles. Mais, bon gré mal gré, il fallut compter avec eux. Ils arrachèrent quelques votes qui ne furent pas à dédaigner. C'est ainsi que Lueger obtint que la prière fût de nouveau introduite dans les écoles communales de Vienne. Dix ans auparavant, une pareille motion aurait été accueillie par des éclats de rire au sein du Conseil municipal. Les libéraux ne riaient plus, à présent. Ils s'exécutèrent de mauvaise grâce, sans doute, mais la peur fut plus forte que les sentiments antichrétiens.

Les événements de l'année 1895 montrèrent que les craintes libérales n'étaient que trop justifiées. Le courant antisémite était devenu un torrent impétueux, grossi par des affluents venus de tous côtés. Un député libéral, Maresch, fut amené à dire en plein Landtag : « Jusqu'à un certain point, tout homme est aujourd'hui antisémite. » Et un autre député libéral, Noske, déclarait dans une réunion : « Le mécontentement est si grand, dans le peuple, qu'un député sortant du parti libéral peut compter, aujourd'hui, sur une retraite aux flambeaux. »

Ce mécontentement, qui grandissait chaque jour et grossissait les phalanges antisémites, éclata aux élections municipales du mois d'avril dernier. Le deuxième collège électoral, la curie de l' « intelligence », fut appelé à élire 46 membres. En 1891, il avait nommé 39 libéraux et 7 antisémites. Il était considéré, à juste titre, comme le boulevard le plus solide du libéralisme. La presse juive de Vienne affirmait hautement qu'il resterait fidèle à ses principes et combattrait « les bandes cléricales dissimulées sous le vêtement antisémite ». La veille encore des élections, la *Neue Freie Presse* prédisait la victoire à ses amis. Les électeurs répondirent à cette prophétie en nommant 24 antisémites et seulement 22 libéraux. C'était une véritable trahison de la part de l' « intelligence ». La cause du libéralisme viennois était compromise. Par suite de ce

déplacement de voix, la majorité libérale n'était plus que de 74, tandis que la minorité antisémite était de 64 voix. Le péril qui menaçait le parti dominant était d'autant plus considérable que, sur les 74 conseillers libéraux, il y en avait 13 de la nuance démocratique sur lesquels on ne pouvait aucunement faire fonds. Il ne pouvait donc plus être question de majorité libérale proprement dite, et le bourgmestre se trouvait à la merci des antisémites. Ces derniers le sentaient et, dans leurs journaux, ils entonnaient de véritables chants de triomphe. Les libéraux le reconnaissaient à leur tour et, pleins de dépit, ils résolurent de tout bouleverser.

Le nouveau Conseil municipal se réunit le 14 mai pour procéder à l'élection du premier vice-bourgmestre. On avait mis en avant le nom d'un candidat libéral, M. Richter, qui fut élu, en effet, par 71 voix. S'il avait accepté, tout se serait passé dans l'ordre. Mais les libéraux avaient ourdi une conjuration qui changea subitement la face des choses. Richter déclina l'honneur qu'on lui faisait, et un second tour de scrutin devint nécessaire. Les libéraux, qui s'étaient donné le mot, déposèrent dans l'urne des bulletins blancs. Par le fait même, les bulletins des antisémites furent seuls valables et, comme ils portaient tous le nom de leur chef, Lueger se trouvait, contre toute attente, investi de la dignité de vice-bourgmestre.

Ce coup de théâtre, habilement préparé, fut suivi d'un autre non moins stupéfiant. A peine Lueger a-t-il accepté son mandat, que le bourgmestre, M. Grubl, se lève et déclare d'un ton solennel qu'il donne sa démission. Ce n'était point là, on le devine, une détermination prise au dernier moment ni un coup de tête irréfléchi. Les libéraux obéissaient à un plan savamment conçu, dont leurs journaux avaient, çà et là, trahi le secret. Ils voulaient mettre les antisémites à l'épreuve et les obliger à confesser eux-mêmes leur incapacité. Grubl jeta sa démission entre les jambes de Lueger, dans l'espoir que le nouvel élu se retirerait immédiatement à son tour. Les habitants de Vienne auraient ainsi constaté, dès le commencement, que les antisémites ne sont que des comédiens indignes de confiance. Lueger, qui avait percé à jour la tactique libérale, se garda bien de donner dans le panneau. Il ne se laissa point émouvoir ni troubler par la retraite de Grubl et annonça sans forfanterie et sans ostentation qu'il resterait à son poste d'honneur pour qu'il n'y eût aucune interruption dans la gestion des affaires municipales. Ainsi fut fait, et Vienne eut un conseil municipal présidé par un antisémite, alors que la majorité était encore libérale. Inutile d'ajouter que Lueger fut à la hauteur de sa tâche et qu'il montra des aptitudes administratives peu communes durant le court intérim qui sépara son élection de celle du nouveau bourgmestre.

En même temps qu'il présidait à l'Hôtel de Ville, il continuait à organiser la victoire et à fortifier ses positions. Il était devenu l'idole du peuple de Vienne. En lui s'étaient pour ainsi dire personnifiées toutes les aspirations, toutes les espérances et toutes les haines des petits bourgeois, des petits commerçants, des petits fonctionnaires, des artisans et des ouvriers, de tous ceux qui subissent le joug de la ploutocratie juive. La foule venait à lui, et il était visible que « ça se décollait », que l'édifice libéral était ébranlé, comme si le sol sur lequel il est construit avait été secoué par un tremblement de terre. On était loin de l'époque où les Juifs régnaient sans conteste et où on rougissait presque du nom chrétien.

Il est naturel que, dans ces conditions, les antisémites aient poussé des cris de joie et convoqué une grande réunion pour exprimer leur gratitude à leurs électeurs. Cette réunion eut lieu le 12 mai, à la salle de la Société musicale. Ce fut une manifestation imposante, comme Vienne n'en vit que rarement. En la convoquant, les chefs antisémites avaient un double but; ils voulaient, d'une part, frapper les imaginations et, de l'autre, se justifier des reproches que l'on faisait au parti. Pour arrêter leur propagande, les Juifs les accusaient d'avoir des idées à la fois antimonarchiques et anticatholiques. Quoiqu'il y eût deux prêtres parmi les conseillers municipaux antisémites et que la majorité du clergé viennois fût favorable au mouvement, on ne craignit pas d'attribuer à Lueger et à ses amis des tendances subversives. Les Juifs, qui depuis vingt ans vilipendaient dans leur presse les autorités ecclésiastiques, remarquèrent tout à coup que les antisémites n'étaient pas assez soumis aux évêques et au Pape. Chaque fois que Lueger ou l'un de ses collègues regardaient de travers quelque chanoine entaché de joséphisme, ils prenaient des airs scandalisés, et prononçaient des homélies émouvantes sur le respect dû aux supérieurs ecclésiastiques. Bien plus, peu de jours avant les élections municipales, le prince de Windischrætz, cédant à la pression des libéraux, envoya, dit-on, à Rome, le cardinal Schœnborn pour obtenir du Saint-Siège une condamnation de l'antisémitisme.

Dans la réunion du 16 mai, Lueger et le prince A. de Lichtenstein vengèrent leur parti de la double calomnie libérale. « On m'accuse, s'écria Lueger, de violer la Constitution, et récemment on a pu lire dans les feuilles juives que le Conseil municipal a été très ému, quand j'ai prêté serment sur la Constitution d'Etat. A la vérité, je n'ai rien remarqué de ce trouble. Mais admettons que le Conseil ait été sous le coup d'une émotion. Je vous assure que les peuples de l'Autriche ont été plus d'une fois émus, quand ils ont entendu parler du serment de nos libéraux. Nous vivons,

d'ailleurs, dans des conditions extraordinaires, au milieu de notre chère patrie. L'Allemand a le droit de détester l'Allemand, le Tchèque peut haïr le Tchèque, nous pouvons avoir de l'aversion pour les Polonais, les Ruthènes, pour je ne sais qui encore. Tous ces peuples, nous pouvons les haïr sans violer la Constitution. Mais si nous n'adorons pas les Juifs, les lois fondamentales de l'État sont en péril. La presse juive a excité les unes contre les autres toutes les classes, toutes les nations : elle a soulevé le paysan contre l'industriel, l'industriel contre le paysan, l'un et l'autre contre la noblesse et le clergé. Par là, la Constitution n'est pas violée. Mais lorsqu'on dit au Juif : « Ecoutez, il n'est pas « juste que vous enleviez aux chrétiens ce qu'ils ont gagné à la « sueur de leur front », on viole la loi. Et vous avez pu lire dans la presse libérale : « On est effrayé à la pensée qu'un tel profana- « teur de la sainte Juiverie ait eu l'audace de prêter serment sur la « Constitution..... » Plus loin, l'orateur ajoutait : « Il ne s'agit pas pour les Juifs de revendiquer des droits égaux, car cette égalité, ce sont les chrétiens qui en sont privés. J'ai bien le droit de parler ainsi après la séance où j'ai été nommé vice-bourgmestre. Une fois élu, j'avais demandé la parole, et dans mon discours j'avais fait appel à Dieu et déclaré que ce Dieu n'abandonnerait pas le peuple chrétien. Quelqu'un m'interrompit en disant : « Voilà un discours « antisémite. » — Que voulez-vous dire? demandai-je à mon inter- « rupteur? — Il me répondit : « Si Dieu protège les chrétiens, il « faut également qu'il détruise les Juifs. » — Il est étrange, en « général qu'on vous en veuille tant dès qu'on parle de Dieu. Si « c'est un devoir de prêter serment sur le crucifix, c'est une obli- « gation aussi de songer à Dieu lorsqu'on prête serment. »

Ces paroles furent accueillis par des applaudissements frénétiques, l'assistance voulant montrer par là qu'elle partageait les idées religieuses de Lueger. Celui-ci, en faisant applaudir le nom de Dieu, se défendit contre ses ennemis de gauche comme contre ses adversaires de droite. Le discours du prince de Lichtenstein compléta l'apologie de l'antisémitisme. Ce brillant frère d'armes de Lueger, ce gentilhomme démocrate, tout dévoué à la cause du peuple et à celle de la religion, vengea la politique religieuse de son parti avec un talent oratoire et une hauteur de vues incomparables, et en même temps avec une franchise et une habileté qui coupèrent l'herbe sous les pieds des libéraux. Le lendemain ces deux discours parurent dans les journaux antisémites, et toute la population, non seulement de Vienne, mais de l'empire, put prendre connaissance du programme où étaient affirmés hautement les sentiments patriotiques et dynastiques du parti chrétien.

Quelques jours après, le 29 mai, le Conseil municipal se réunit à l'Hôtel de Ville, et la bataille recommença autour du fauteuil présidentiel devenu vacant par la démission de Grubl. Les libéraux jouèrent leurs dernières cartes. Ils rendirent l'élection de Lueger inévitable, tout en lui refusant leurs propres voix. Ils espéraient qu'il accepterait et comme il ne disposait d'aucune majorité, qu'il serait usé au bout de quelques semaines. Lueger déjoua cette savante stratégie. Repoussant le *don grec* qui lui était offert, il rendit toute autre nomination impossible et obligea le gouvernement à dissoudre le Conseil municipal. Le 30 mai, le décret de dissolution parut à l'*Officiel*, et Vienne allait être, pendant quatre mois, le théâtre d'une agitation électorale sans précédent.

Le statut communal exige que six semaines après la dissolution, le gouvernement ait fixé l'époque des élections nouvelles. Libéraux et antisémites discutèrent aussitôt cette question, les uns pour hâter, les autres pour retarder le jour de la bataille. Encore tout enivrés de leurs succès récents, les antisémites, qui avaient leurs cadres admirablement préparés, demandèrent que les élections eussent lieu le plus tôt possible. Ils voulaient courir sus à leurs adversaires en déroute sans leur laisser le temps de se ressaisir. Et si on les avait écoutés, le scrutin aurait été ouvert dès le mois d'août. De leur côté, les libéraux s'opposèrent énergiquement à cette précipitation et tâchèrent de gagner du temps. La dissolution qu'ils n'avaient pas prévue était une chose fatale pour eux, car il est difficile au lendemain d'une grande défaite d'offrir le combat avec des chances sérieuses de succès. Ils firent cependant à mauvaise fortune bon visage et cherchèrent le salut dans les tergiversations imposées au gouvernement. Les élections furent renvoyées aux 17, 24 et 26 septembre, ce qui permettait aux vaincus de rétablir l'ordre dans leurs rangs.

Hélas! rien ne pouvait les préserver d'une catastrophe. Ils venaient d'être battus le 1er avril, ils allaient être écrasés dans cette nouvelle rencontre. Ce fut le collège électoral des masses qui ouvrit le feu. Aux élections de 1891, il avait élu 34 antisémites et 12 libéraux. Le 17 septembre dernier, les libéraux ne réussirent pas à sauver un seul siège. Tous les 46 élus appartenaient au camp opposé. Le verdict du peuple était implacable : il ne voulait plus entendre parler du libéralisme juif. Devant ce spectacle inouï, les feuilles libérales furent saisies d'épouvante. Elles essayèrent néanmoins de rassurer leur public en prédisant que la curie de l'« Intelligence » résisterait à la poussée des antisémites. « L'Intelligence est avec nous, disait-elle. Tout ce qui représente la science, le progrès, la civilisation, en un mot l'élite de la capitale de l'empire

nous est dévoué et donnera sa voix à nos candidats. » Une cruelle déception les attendait, le vertige antisémite avait gagné l'Intelligence elle-même. Au mois d'avril, la classe des électeurs instruits n'avait plus nommé que 22 libéraux. Le 24 septembre, la défaite fut changée en débâcle, et les libéraux sauvèrent à grand'peine 14 sièges, abandonnant les 32 autres à la coalition antilibérale. Ainsi dès les deux premiers jours de la lutte, les antisémites obtinrent une majorité considérable de 78 voix, alors que leurs adversaires n'étaient plus qu'une poignée imperceptible de 14 conseillers.

Restait la curie qui représente la puissance de l'argent. Ici, évidemment, les Juifs dominaient. Tenant entre leurs mains le commerce, l'industrie, la haute finance, ils disposent des plus grandes fortunes et forment à eux seuls l'élément le plus considérable de ce collège. Avec eux marchent les riches libéraux incrédules qui étaient et qui sont encore leurs alliés et leurs complices quand il s'agit d'exploiter l'Etat. Une telle classe d'électeurs devait appartenir irrévocablement au libéralisme. Mais les antisémites avaient réussi à enfoncer le coin même dans ce collège, lors des précédentes élections, et 6 sièges étaient tombés en leur pouvoir. Ce n'était que peu de chose sans doute, mais ce succès relatif n'en fut pas moins de bon augure. Les chrétiens-sociaux détachèrent du libéralisme une série de grands propriétaires catholiques qui, jusque-là, avaient donné leurs voix aux libéraux par habitude, par indifférence, par candeur et aussi pour complaire au gouvernement. Le 26 septembre, 14 conseillers antisémites sortirent des urnes. A la suite de ce dernier succès, Lueger disposa de la majorité des deux tiers, et les libéraux ne pouvaient plus l'empêcher d'être nommé bourgmestre de Vienne.

Ce que l'on pouvait redouter au lendemain de cette campagne électorale, c'était, de la part des antisémites, un fâcheux abus du pouvoir. Contrairement à l'attente des libéraux, Lueger et ses amis firent preuve d'une grande modération. Après avoir déclaré que la majorité écrasante de 92 voix les rendait maîtres de l'Hôtel de Ville, les organes de l'antisémitisme ajoutèrent : « Nous voulons inaugurer le régime libéral par un acte de justice, afin de nous distinguer par là de nos adversaires. Les libéraux sont représentés au Conseil municipal par 46 membres. Nous leur accorderons le fauteuil de second vice-bourgmestre qui leur revient. Il est vrai qu'ils nous ont toujours exclus du bureau, alors que nous étions plus de 50. Mais nous tenons à leur montrer que nous sommes plus libéraux qu'eux, et que nous savons respecter à la fois la justice et la liberté. » C'était le langage de la raison et de la sagesse, et les antisémites ne pouvaient se préparer mieux à l'élection du bourgmestre de Vienne.

Celle-ci eut lieu les premiers jours d'octobre. « Ouvrez toutes grandes les portes de l'Hôtel de Ville, avait écrit ironiquement la *Neue Freie Presse*, le 2 avril dernier, à la suite de la première défaite du libéralisme, ouvrez toutes grandes les portes de l'Hôtel de Ville, conduisez-le au fauteuil où présidaient autrefois les Zelinka, les Felder, les Prix; suspendez à son cou la chaîne d'or de premier magistrat; chargez le de saluer les souverains étrangers qui visitent la capitale et de représenter la population viennoise aux pieds du trône. » Le docteur Lueger, que le journal juif désignait ainsi, entra, en effet, par les grandes portes de l'Hôtel de Ville, quelques mois après cette prédiction sinistre. Il fut élu bourgmestre par 93 voix sur 138, c'est-à-dire par une majorité de plus des deux tiers.

Le peuple s'était prononcé en faveur de l'antisémitisme; le Conseil municipal avait élu Lueger; la conséquence logique de ce double acte, c'était la confirmation du nouveau bourgmestre par l'empereur. François-Joseph passe pour le plus constitutionnel des monarques. On pouvait croire qu'il resterait fidèle à ses principes en cette circonstance, de même qu'il avait toujours cédé aux majorités libérales. Rien ne justifiait une exception. Lueger est, sans contredit, meilleur patriote que les Juifs, ses adversaires. Il a donné maintes preuves de son loyalisme, et, tout récemment, dans son fameux discours du 16 mai, il a hautement protesté de son attachement à la dynastie régnante. La ratification impériale s'imposait par conséquent. Mais tel n'était pas le bon plaisir des libéraux. Furieux de leurs échecs redoublés, ils ne demandaient rien moins qu'un coup d'Etat au souverain.

Il y a des besognes auxquelles ne s'attelle pas un ministre qui a le respect de la chose publique. Le prince de Windischgrætz ne se serait pas prêté aux manœuvres des judéo-libéraux. Il quitta son portefeuille à temps, laissant à un autre le soin de bouleverser Vienne. Son successeur, le comte Badeni, n'eut ni les mêmes scrupules ni les mêmes délicatesses. Ce bureaucrate a été de tout temps l'âme damnée des Juifs. Dans les situations diverses qu'il a occupées avant de devenir ministre, il n'était entouré que de Juifs et n'avait d'oreille que pour les Juifs. C'était bien l'homme qu'il fallait pour forcer la main à l'empereur et sauver le libéralisme de la banqueroute définitive. Badeni, qui a plus de Juifs autour de lui que jamais, entra aussitôt dans son rôle de libérateur. Il fit commencer dans la presse juive une campagne violente contre Lueger, tâchant de créer un courant d'opinion capable d'émouvoir la Hofburg. Le terrain ainsi préparé, il déclara à l'empereur que la Hongrie ne supporterait jamais la nomination du bourgmestre élu, et il menaça de donner sa démission si on ne lui accordait pas

carte blanche. On ne sait si Sa Majesté essaya de résister aux injonctions du ministre libéral. Ce qui est hors de doute, c'est que les Juifs l'emportèrent, car le *Journal officiel* annonça que la nomination de Lueger n'était pas ratifiée.

L'émoi fut énorme à Vienne et en Autriche, quand cette nouvelle fut connue. Il y eut chez les antisémistes une exaspération facile à comprendre. Pour complaire aux Juifs de Vienne et pour obéir à ceux de la Hongrie, on venait d'infliger un véritable outrage à la population chrétienne. Jamais majorité n'avait été traitée avec autant de mépris et de désinvolture.

Le Conseil municipal ne voulut point rester sous le coup de cet affront ni abandonner son chef qui l'avait vaillamment conduit à la victoire. Lorsque, huit jours après, il se réunit pour procéder encore une fois à l'élection d'un bourgmestre, le résultat du vote ne pouvait être douteux. Lueger fut réélu à l'unanimité des voix antisémites et porté pour ainsi dire en triomphe. Le gouvernement avait si bien prévu cette issue, qu'il s'était fait accorder d'avance le décret de dissolution du Conseil municipal. Badeni, comme il fallait s'y attendre, répondit à la volonté inébranlable du peuple par un second coup d'État. L'influence juive avait pénétré jusqu'aux pieds du trône et réussi une fois de plus à y dicter ses lois. Les électeurs de Lueger et de ses amis, c'est-à-dire l'immense majorité de Vienne, protesta avec indignation contre les agissements de Badeni, et l'infortuné empereur reçut de la foule irritée le surnom de *Judenkaiser*.

*
* *

Qui sera demain en Autriche? Il semble que de sombres nuages cerclent l'horizon politique. Le comte Badeni a entraîné son souverain sur une pente rapide et glissante au bout de laquelle les castastrophes sont presque inévitables. On pourra tuer moralement Lueger, comme on est en train de l'essayer; on pourra même fausser pour un temps les élections municipales par les moyens dont dispose un gouvernement peu scrupuleux. On ne supprimera pas la poussée formidable de l'antisémitisme. Le ressort un moment comprimé ne rebondira qu'avec plus de violence à l'heure de la détente. L'antisémitisme est dans l'air; il est la réaction incompressible contre le régime de corruption dont les Juifs ont été les auteurs et les agents. Rien ne l'arrêtera, pas même les fautes de ses chefs ou les excès de langage de ses orateurs. La Couronne commet une faute grave en repoussant la réaction sous la forme du mouvement chrétien social, car tôt ou tard elle reparaîtra, et il est à craindre que ce ne soit alors sous la forme du socialisme révolutionnaire.

A. Kannengieser.

LA TÉLÉGRAPHIE

ET LA TÉLÉPHONIE

I

La télégraphie et la téléphonie sont entrées dans les habitudes de la vie, mais, en dehors des spécialistes, peu de personnes ont une idée des moyens mis en œuvre par ces inventions nouvelles, de leur utilisation, des règles concernant les transmissions télégraphiques et les conversations par le téléphone.

Le présent article a pour but de renseigner à cet égard les lecteurs du *Correspondant*, sans toutefois entrer dans des détails techniques pour lesquels ce Recueil n'est pas fait.

L'invention de la télégraphie électrique n'est pas due à un seul individu ; elle est le résultat des travaux de savants et d'ingénieurs, les uns européens, les autres américains. En France, ceux qui y ont le plus contribué sont Ampère, Pouillet, Becquerel, Alphonse Foy, Gounelle, Breguet. Vers 1846, M. A. Foy, administrateur en chef des télégraphes aériens, système Chappe, chargea M. Gounelle, jeune ingénieur sorti de l'Ecole polytechnique, d'établir une ligne de télégraphie électrique entre Paris et Rouen. Cette ligne, la plus longue de celles installées jusqu'alors et la première tentée en France, demanda beaucoup de recherches et d'expériences, mais permit de correspondre électriquement entre ces deux villes. Elle fut, d'ailleurs, l'occasion de découvertes du plus haut intérêt pratique, dont il sera parlé plus loin.

A partir de ce moment, la télégraphie électrique se développa rapidement en France et à l'étranger. Il serait trop long de faire l'historique de son accroissement ; on doit rappeler seulement que l'Administration française, ayant à sa disposition des ingénieurs jeunes et intelligents, fit les plus grands efforts pour étendre son réseau électrique et, par des abaissements successifs de tarif,

mettre à la portée de tous ce nouveau moyen de correspondance.

Il convient d'ajouter que c'est grâce à son concours que fut tenté le premier essai de télégraphie sous-marine, par la pose que fit M. Bret du câble sous-marin entre la France et l'Angleterre, le 13 novembre 1851.

Le téléphone a été inventé en Amérique, en 1876, par M. Bell, qui prit un brevet aux États-Unis le 14 février de la même année. L'année suivante, il était connu en Europe, et son usage s'étendait rapidement.

Il serait impossible d'indiquer l'état actuel de la télégraphie et de la téléphonie dans le monde ; on donnera seulement un aperçu de ce qu'était la télégraphie au 1er janvier 1894.

A cette date, la longueur totale du réseau télégraphique était :

En France, de 91 409 kilomètres; en Algérie, de 7177 kilomètres.

Le développement des fils conducteurs posés sur ces lignes était de 303 302 kilomètres en France et de 16 483 kilomètres en Algérie. Le nombre des bureaux ouverts au service, tant intérieur qu'international, était de 10 909 en France, de 579 en Algérie.

Ces bureaux étaient de trois sortes :

1° Appartenant à l'État : 7198 en France, de 295 en Algérie;

2° Aux Compagnies de chemins de fer et autres : 3581 en France, 78 en Algérie;

3° Etablis dans les sémaphores : 130 en France, 6 en Algérie.

Au point de vue de la durée du service, ces bureaux se répartissaient ainsi :

Service permanent de jour et de nuit : 18 en France, 1 en Algérie; service de jour complet prolongé : 962 en France, 51 en Algérie; service de jour limité : 9929 en France, 321 en Algérie.

Le nombre des appareils par lesquels les dépêches étaient reçues était, pour la France et l'Algérie, de 18 580, dont : appareils Morse, 12 543 ; appareil Hughes, 794; appareils divers, 5243.

Le nombre des appareils accessoires nécessaires pour l'installation des postes télégraphiques contenant ces récepteurs peut être évalué à 100 000 environ.

Avant la fusion de la télégraphie avec la poste, on avait un état de tous les agents employés par chacun de ces services, mais aujourd'hui les deux personnels étant mêlés, on ne peut savoir le nombre de ceux affectés au télégraphe. On ne connaît que celui des agents occupés dans les bureaux non fusionnés, dans les services spéciaux et l'entretien des lignes. Aussi ne peut-on se rendre compte de ce que coûte l'exploitation télégraphique. On pourra cependant se faire une idée vague du nombre des agents nécessaires pour cette exploitation, en sachant que, dans les deux

bureaux non fusionnés les plus importants, le bureau central, rue de Grenelle, et celui de la Bourse, à Paris, il y avait en 1894 :

Au bureau central : 1 chef de service, 5 sous-chefs de section, 32 commis principaux dirigeants, 530 commis ou auxiliaires, 650 dames employées, 100 facteurs boulistes, 14 facteurs tubistes; soit un total de 1332 personnes.

Au bureau de la Bourse : 1 chef de service, 2 sous-chefs, 5 commis principaux dirigeants, 127 commis ou auxiliaires, 55 dames employées, 18 tubistes; soit 208 en tout, pour la transmission et la réception des dépêches. Il y avait, en outre, pour la distribution et la remise à domicile des télégrammes dans les quartiers avoisinants : 7 facteurs chefs, 50 facteurs adultes, 24 jeunes facteurs.

Le nombre des télégrammes expédiés en 1893 à l'intérieur a été, tant pour la France que pour l'Algérie, de 33 921 871 soumis à la taxe et 2 234 663 non taxés; soit 36 156 534 en tout.

Les télégrammes non taxés sont ceux émanant de fonctionnaires ayant la franchise pour les dépêches concernant un service public.

Le service international a donné lieu à la transmission et à la réception des télégrammes suivants :

Télégrammes expédiés à l'étranger : 2 820 787; télégrammes reçus de l'étranger : 2 406 707; télégrammes ayant transité d'une frontière à l'autre : 1 195 164. Il en a été transmis en outre 5 712 513 de service, non soumis à la taxe.

Ce qui fait un total général de 48 691 705 transmissions ou réceptions.

Les recettes ont été les suivantes :

Produit net des correspondances intérieures. . .	21 126 242 fr.
— — internationales. .	10 919 645
Recettes diverses.	4 396 255
Soit en tout.	36 442 142

Quelle somme est-il resté quand on a eu payé le personnel, l'entretien des lignes, des bureaux, et les autres frais d'exploitation? Est-il même resté quelque chose, si on tient compte de l'amortissement des capitaux employés à la création du réseau? L'Administration française ne fournit aucun renseignement qui permette de répondre à ces questions, ce qui est un tort; elle n'aurait qu'à gagner à publier chaque année des documents à ce sujet.

Dans l'*empire d'Allemagne*, il y avait, à la même époque, 123 285 kilomètres de lignes télégraphiques, portant 444 399 kilomètres de fils conducteurs. Le nombre des bureaux était de 19 384, avec 27 898 appareils pour la réception des télégrammes,

dont le nombre total a été, en 1893, de 33 172 116, sur lesquels 23 156 284 circulant dans l'intérieur de l'empire, 9 390 719 transmis *à* ou reçus *de* l'étranger et 625 113 de service. Aucun document public ne fait connaître quelles ont été les dépenses et les recettes.

La *Grande-Bretagne et l'Irlande* possédaient 56 384 kilomètres de lignes, portant des fils conducteurs dont le développement total était de 343 514 kilomètres, non compris les fils des Compagnies de chemins de fer. Le nombre des bureaux télégraphiques était de 9210, avec 26 764 appareils. Celui des télégrammes transmis en 1893 a été de 73 299 237, dont 65 217 673 ne sortant pas de l'intérieur et 8 081 564 du service international. Ces dépêches ont donné lieu à une recette totale de 63 356 625 francs, sur lesquels 49 438 125 francs provenant des télégrammes intérieurs, et le reste fourni par les dépêches internationales et les recettes diverses.

En *Belgique*, le nombre des kilomètres de lignes télégraphiques était de 6303, ayant un développement de fils de 31 037 kilomètres.

Le nombre des bureaux y était de 970, dans lesquels étaient installés 1791 appareils de réception.

Le nombre des employés de tous grades était de 4326, dont 252 du personnel supérieur et de l'administration centrale, 1099 employés de bureaux, 2975 de personnel subalterne.

Le nombre des télégrammes transmis en 1893 a été de 5 414 864, dont 2 662 283 circulant à l'intérieur, 2 615 400 *de* ou *pour* l'étranger, 137 181 de service. Les recettes ont été de 5 529 079 fr.; les dépenses se sont élevées à 5 136 285 francs, sur lesquels 4 440 000 francs pour le personnel et 696 285 francs pour les frais d'exploitation et d'entretien des lignes et des bureaux.

La *Suisse* publie des renseignements très complets. Au 1er janvier 1894 la longueur des lignes de ce pays était de 7270 kilomètres; celle des fils conducteurs de 19 739 kilomètres.

Il y avait 1501 bureaux possédant 2278 appareils de réception.

Le personnel comprenait 2148 employés, dont 58 du personnel supérieur et de l'administration centrale, 1996 employés de bureaux et 94 employés subalternes.

Le nombre des télégrammes transmis en 1893 a été de 3 838 325, dont 1 917 363 intérieurs, 1 782 978 internationaux et 137 984 de service. Les recettes ont été de 2 689 778 francs et les dépenses de 2 571 909 francs. Celles-ci se décomposent en : 1 858 031 francs pour le personnel et 713 878 francs pour les frais d'exploitation et d'entretien des lignes et des bureaux.

Il serait trop long de donner l'état de la télégraphie dans tous les pays. Ce qui précède suffit pour permettre d'apprécier son importance.

En Angleterre, on évite le luxe des écritures inutiles, mais on fait des travaux sérieux de statistique et on suit avec attention les progrès de la télégraphie et de la téléphonie. On se rend compte surtout des variations des recettes et des dépenses en comprenant dans celles-ci l'amortissement des frais d'établissement. Dans le rapport de gestion du *Post-Office* britannique pour l'exercice 1891-1892, se trouve un état comparatif des recettes et des dépenses pendant sept exercices, qu'il est utile d'indiquer.

EXERCICES	RECETTES	DÉPENSES	INTÉRÊT ANNUEL DES CAPITAUX D'ÉTABLISSEMENT
1885-1886. . . .	44 681 800 »	45 810 050 »	8 160 425 »
1886-1887. . . .	47 178 975 »	50 815 800 »	8 160 425 »
1887-1888. . . .	49 823 725 »	49 975 825 »	8 160 425 »
1888-1889. . . .	53 249 125 »	51 034 025 »	8 844 675 »
1889-1890. . . .	59 102 475 »	56 947 650 »	7 480 700 »
1890-1891. . . .	61 419 100 »	59 714 525 »	7 480 375 »
1891-1892. . . .	63 643 925 »	65 784 175 »	7 476 300 »

En ajoutant la dépense effectuée chaque année à l'intérêt des sommes de premier établissement, on a la dépense totale, qui a toujours été supérieure à la recette du même exercice pendant cette période; le déficit a varié de 5 382 575 francs à 11 797 250 francs.

Dans ce même rapport du *Post-Office*, il est dit que les compagnies concessionnaires du service des téléphones n'ont pas donné les résultats qu'on était en droit d'en attendre, et qu'une commission spéciale du Parlement, nommée pour l'étude de cette question, s'est prononcée contre la prolongation de la durée des concessions. Il est probable qu'à leur expiration, ou peut-être même avant, le gouvernement anglais devra exploiter les téléphones, de même que depuis quelques années il exploite les télégraphes, au grand avantage du public.

II

En France, il y a des bureaux télégraphiques dans chaque chef-lieu de canton et même dans les communes importantes. Les grandes villes, comme Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, possèdent chacune un bureau central communiquant avec le réseau général, et plusieurs annexes reliées à ce bureau central. Chaque gare de

chemin de fer transmet et reçoit les dépêches relatives à la marche des trains, celles des voyageurs, et aussi les télégrammes du public ordinaire quand il n'y a pas de bureau dans la localité. Enfin, les sémaphores, établis le long des côtes dans des endroits isolés et reliés chacun à un bureau télégraphique, transmettent les télégrammes que le public y dépose.

Chaque bureau cantonal est relié à celui du chef-lieu de son arrondissement, et celui-ci au bureau du chef-lieu du département. Ce dernier communique avec les chefs-lieux des départements limitrophes et directement avec Paris ou avec un bureau centre de région relié directement à Paris. Les bureaux centraux régionaux, au nombre de 21, sont : Paris, Lille, Nancy, Dijon, Lyon, Nice, Bastia, Marseille, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand, Limoges, Tours, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Brest, Rennes, Caen, Le Havre, Alger. D'autres villes importantes, telles que Reims, sont aussi reliées directement à Paris.

Il résulte de cette organisation qu'une dépêche de Paris pour Marseille ou inversement est transmise directement et arrive en peu de temps, et plus rapidement qu'un télégramme d'un canton de l'arrondissement de Montargis pour Paris, ce télégramme est transmis à Montargis, qui l'expédie à Orléans, d'où il est dirigé sur Paris. Les communications échangées entre deux chefs-lieux de canton d'un même département, mais situés dans deux arrondissements différents, demandent généralement quatre transmissions, mais elles sont encore rapides, les bureaux intermédiaires étant rarement chargés de travail. On est obligé de faire ainsi pour ne pas trop multiplier le nombre des fils télégraphiques.

Les communications télégraphiques internationales directes ont lieu, non seulement de Paris avec les principales villes des États voisins, mais encore de certaines villes de France avec celles de l'étranger avec qui elles sont en relations d'affaires. Ainsi Paris est relié directement à Londres, Frédéricia, Anvers, Amsterdam, Bruxelles, Hambourg, Berlin, Cologne, Francfort, Strasbourg, Mulhouse, Bregenz, Vienne, Bâle, Genève, Milan, Florence, Rome, Madrid et Constantinople. Lille l'est avec Londres et Bruxelles; Nancy, avec Francfort et Strasbourg; Marseille, avec Londres, Genève, Turin, Gênes, Florence; le Havre, avec Londres. Quelques villes frontières sont aussi reliées directement avec les villes frontières des pays limitrophes. Ainsi Lille l'est avec Mouscron, Courtray, Gand; Maubeuge, avec Charleroi; Calais, avec Douvres.

La France est reliée à l'Algérie et à la Tunisie par sept câbles, trois allant de Marseille à Alger, un de Marseille à Oran, un de Marseille à Tunis et deux de Marseille à Bône. Ces deux derniers

appartiennent à une compagnie anglaise et les autres au gouvernement français. Il y a aussi des câbles côtiers entre Bône, La Calle et Tunis, et entre cette dernière ville et Souze, Sfax et l'île de Djerbah, avec embranchement sur Gabès et Zarsis.

Tous les pays d'Europe et d'Amérique, ainsi que quelques-uns des trois autres parties du monde, possèdent des réseaux télégraphiques qui sont reliés les uns aux autres. Cela permet de faire parvenir, par des transmissions successives, un télégramme déposé dans un bureau de télégraphe quelconque, à n'importe quel autre bureau relié au réseau général. Il y a même souvent plusieurs voies que les dépêches peuvent suivre, et, à moins d'indications contraires de l'expéditeur, c'est la moins coûteuse qu'on emprunte. Pour l'Europe ces voies sont très nombreuses, car il y a des fils télégraphiques le long de toutes les voies ferrées et aussi sur les bords de bien des routes ordinaires; il est inutile d'en parler. Mais il est intéressant de connaître quelles voies suivent les conducteurs qui permettent à la France et à l'Europe de communiquer télégraphiquement avec les autres parties du monde.

Elles communiquent avec l'*Asie* par quatre voies, dont deux principales : l'une, terrestre, traverse toute la Russie d'Asie pour aboutir au port de wladivostock, d'où, par des câbles, elle se relie au Japon et à la Chine. La seconde voie, au moyen de câbles, prend l'Asie par le sud. Elle passe par Malte (île reliée au réseau européen), Alexandrie, la mer Rouge, Aden, Bombay; là, elle se relie aux lignes des Indes anglaises, qui, à travers la Birmanie, vont jusqu'en Siam, à Bangkok et en Cochinchine. Un câble souterrain part de Madras pour aboutir à Singapour, avec prolongement par une série d'autres câbles jusqu'à Saïgon, le Tonkin, Hong-kong, Fou-tchéou, Chang-haï et le Japon.

Les deux autres voies qui font communiquer la France et l'Europe avec l'Asie sont comprises entre ces deux principales.

L'*Océanie* est reliée à la France et à l'Europe par un câble partant de Singapour et aboutissant à l'Australie. Un câble met en communication Sydney avec la Nouvelle-Zélande.

Des câbles relient également Singapour aux Indes hollandaises.

Les correspondances télégraphiques entre la France et l'*Amérique* se font : 1° par deux câbles partant de Brest qui aboutissent à Terre-Neuve et de là sont prolongés jusqu'au nord des Etats-Unis; 2° par huit câbles partant d'Angleterre et allant également au nord des Etats-Unis; quelques-uns d'entre eux ont des embranchements aboutissant au réseau canadien. L'Amérique du Sud est reliée télégraphiquement à l'Amérique du Nord par des lignes terrestres et des câbles sous-marins. Elle communique aussi direc-

tement avec l'Europe par deux câbles partant de Pernambuco (Brésil) et allant, l'un à Lisbonne, par les îles Canaries, l'autre à Cadix, après avoir touché à Saint-Louis du Sénégal. Les îles de la mer des Antilles communiquent entre elles et avec le continent américain par des câbles.

En outre des câbles télégraphiques qui relient la France à l'Algérie et à la Tunisie, l'*Afrique* communique télégraphiquement avec l'Europe par trois autres voies : 1° par le câble dont il vient d'être question et qui relie Cadix (Espagne) à Saint-Louis du Sénégal; 2° par un autre câble qui, partant de Lisbonne, va aux îles du Cap-Vert et de là à Bathurst, sur la côte occidentale d'Afrique. Des câbles côtiers partant de Saint-Louis et de Bathurst vont jusqu'à la ville du Cap, après avoir touché successivement aux diverses colonies européennes situées le long du littoral; 3° par des câbles allant de Malte à Aden et se reliant, dans ce port, à un câble qui atterrit successivement à Zanzibar, Mozambique, Laurenço-Marquez et Port-Natal, où il rencontre les lignes de la colonie du Cap.

Au mois de février dernier, le gouvernement français a fait poser un câble allant de Mozambique à Majunga, afin d'avoir des communications télégraphiques avec le corps expéditionnaire de Madagascar.

III

Les bureaux télégraphiques ordinaires sont ouverts au public de sept heures du matin à neuf heures du soir en été, et de huit heures du matin à neuf heures du soir en hiver (du 1er novembre au 1er avril).

Quelques villes importantes, telles que Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, le Havre, ont des bureaux à service permanent, ouverts aussi bien la nuit que le jour; dans quelques autres, le service de jour est prolongé jusqu'à minuit seulement.

Les bureaux établis dans les chefs-lieux de canton, ainsi que ceux existant dans les communes importantes, sont à service limité : ils n'ouvrent qu'à sept heures du matin en été et à huit heures en hiver, pour fermer à midi; ils sont ouverts de nouveau de deux heures à sept heures du soir les jours de semaine. Les dimanches et jours de fête, ils sont ouverts de sept ou huit heures à dix heures du matin et de midi à trois heures du soir.

Les dépêches privées, en langage clair, peuvent être rédigées dans presque toutes les langues officielles parlées dans les pays possédant des télégraphes, langues qui sont au nombre de trente-

cinq. On admet, en outre, en France, pour la correspondance intérieure seulement, le provençal, le basque, le breton et le gascon.

Il serait trop long d'indiquer ici le détail des tarifs des télégrammes de tout genre circulant tant en France qu'à l'étranger, tarifs que tout le monde peut se procurer facilement. Dans chaque pays, on a fixé un prix uniforme pour tous les mots, et la taxe d'une dépêche dépend du nombre de mots qu'elle contient. En France, il y a une exception à cette règle : pour celles ne sortant pas de notre territoire, chaque mot coûte 0 fr. 05, mais on paye 0 fr. 50 pour tout télégramme de dix mots ou au-dessous; au-dessus de dix, le prix est égal à autant de fois 0 fr. 05 qu'il y a de mots. La taxe est double pour les dépêches échangées entre la France et l'Algérie, entre la France et la Tunisie. Pour les télégrammes adressés de France à un autre pays d'Europe, le prix du mot varie de 0 fr. 125 à 0 fr. 57, suivant la contrée.

Le prix du mot est beaucoup plus élevé quand les télégrammes sont destinés à des localités situées dans les autres parties du monde. Il est de 1 fr. 25 à 5 francs pour le Canada; de 1 fr. 25 à 2 fr. 10 pour les États-Unis; de 6 fr. 725 pour l'Annam; de 7 fr. 255 pour le Tonkin; de 1 fr. 50 pour Dakar (Sénégal); de 11 fr. 25 pour la Guadeloupe et la Martinique.

Une diminution de 50 pour 100 sur les tarifs ordinaires est faite, en France, aux dépêches de presse. Mais la plupart des journaux importants de notre pays emploient, pour leurs télégrammes, un système encore plus économique; ils louent, pendant la nuit, des fils intérieurs disponibles, pour une période déterminée, qui doit être comprise entre neuf heures du soir et sept heures du matin. La redevance à payer est de 15 francs pour la première demi-heure ou une portion de ce temps, et de 2 fr. 50 pour chaque période indivisible de 5 minutes. Cette redevance est réduite de moitié quand le fil loué est desservi par un appareil Morse.

En France, les dépêches sont envoyées dès leur arrivée aux destinataires, si ceux-ci habitent la commune dans laquelle est le bureau qui les a reçues. Dans le cas contraire, ce bureau les met à la poste ou les expédie par exprès, si ce dernier mode a été demandé par l'expéditeur, qui a dû payer 0 fr. 50 pour chaque kilomètre ou fraction de kilomètre compris dans la distance qui sépare le destinataire de la limite de la commune où se trouve le bureau.

En France et dans tous les pays, à l'exception des États-Unis, le gouvernement a seul le droit de transmettre les dépêches télégraphiques et d'établir les communications nécessaires pour ces transmissions. Toutefois, de grands services, tels que ceux des

chemins de fer, qui ont un besoin continuel de notifier des avis et des ordres relatifs à la marche des trains et à l'exploitation en général, sont autorisés à établir des fils télégraphiques et à transmettre les télégrammes concernant leur service, mais sous le contrôle permanent de l'État. Les communes, les établissements publics, les particuliers, peuvent obtenir aussi des lignes les reliant au réseau général ou bien faisant communiquer ensemble divers établissements appartenant au même propriétaire. Il serait trop long d'entrer ici dans le détail des conditions d'installation et d'usage de ces lignes, qui n'intéressent que peu de personnes.

IV

La téléphonie, quoique d'invention toute récente, a pris un développement très rapide, et mérite une place d'autant plus importante qu'elle est moins connue.

Peu après sa découverte, le gouvernement français avait donné à la Société des téléphones, non pas le privilège, mais l'autorisation, moyennant une redevance, de construire et d'exploiter des réseaux téléphoniques à Paris et dans d'autres villes. En 1889, l'administration des télégraphes, qui possédait et exploitait elle-même les réseaux téléphoniques de quelques cités, a racheté ceux de cette société; depuis cette époque les téléphones sont, en France, aux mains de l'État et ne font qu'un avec les télégraphes, ce qui est conforme à la nature des choses. Leur organisation est, toutefois, un peu différente.

Les réseaux téléphoniques sont de deux espèces : ceux dits *urbains*, ayant pour but de faire communiquer entre eux les habitants d'une même ville, et ceux appelés *interurbains*, destinés à établir des communications entre les personnes de villes différentes.

Réseaux urbains. — Ils sont de trois sortes : 1° les réseaux souterrains (il n'en existe actuellement qu'à Paris et à Lyon); 2° les réseaux aériens principaux et annexes; 3° les réseaux spéciaux à conversations taxées. Ces derniers sont établis dans des villes où il n'y a pas de réseau urbain proprement dit, mais où il aboutit des fils téléphoniques interurbains.

Les tarifs d'abonnement annuel, qui donnent le droit aux abonnés d'un même réseau de converser ensemble, sont les suivants :

Réseau souterrain de Paris, 400 francs; réseau souterrain de Lyon, 300 francs.

Réseaux des villes dont la population dépasse 25 000 âmes, 200 francs.

Réseaux des villes au-dessous de 25 000 âmes, 150 francs.

Ces abonnements sont réduits de moitié pour les établissements de l'État, et du quart pour les établissements des départements et des communes. Ils sont augmentés de moitié pour les cafés, restaurants et autres établissements ouverts au public, dont les propriétaires mettent le téléphone à la disposition de leur clientèle.

Dans les réseaux à conversation taxée, on paye 50 francs pour être relié par un fil au bureau où aboutissent les conducteurs interurbains.

Sur la ligne qui dessert un abonné, on peut dresser un fil destiné à desservir un autre abonné ou un second poste du premier abonné. Pour ce fil, l'abonnement est de 160 francs dans le réseau souterrain de Paris, et de 120 francs dans les réseaux des départements.

On peut aussi ne faire des abonnements que pour six mois; le montant en est la moitié de celui d'une année.

Chaque abonné est, en outre, tenu : 1° de faire l'achat des appareils (moins les piles) qui doivent être installés chez lui; 2° quand il fait partie d'un réseau aérien, de payer 15 francs pour chaque 100 mètres de ligne le reliant au bureau central du réseau. Il ne paye rien de ce chef quand il est desservi par un réseau souterrain. Tous les fils sont posés par les agents de l'État; ceux-ci installent et entretiennent gratuitement les appareils chez les abonnés.

Les frais de premier établissement d'un poste d'abonnement greffé sur un autre sont payés par le nouvel abonné.

L'abonné a le droit de transmettre ses télégrammes par téléphone au bureau télégraphique de sa ville et de les recevoir de même. Pour ce service il ne paye rien dans le cas des réseaux aériens, et seulement 50 francs par an dans les réseaux souterrains.

Des lignes auxiliaires peuvent, dans les circuits urbains, être mises à la disposition des abonnés pour leur permettre de communiquer entre eux, deux à deux, d'une manière permanente, moyennant une redevance annuelle, et par kilomètre de ligne, de 150 fr. dans les réseaux souterrains et de 37 fr. 50 dans les aériens.

Dans toutes les communes voisines d'une ville ayant un réseau urbain, on peut établir des réseaux annexes reliés à celui de cette ville, pourvu qu'il y ait un minimum de 5 abonnements. Chaque abonné de ce réseau paye annuellement : 1° l'abonnement au réseau principal; 2° un abonnement supplémentaire calculé à raison de 10 francs par kilomètre de ligne reliant le bureau central annexe au bureau central du réseau principal, que cette ligne soit à simple ou à double fil.

L'administration française est un peu avare de documents sur

la téléphonie, et il n'est pas possible d'indiquer ici le nombre des réseaux téléphoniques urbains existant actuellement en France, ni ce qu'ils rapportent. Au 1er janvier 1892, il y en avait 112, donnant lieu à une recette annuelle de 5 574 191 francs. Depuis cette époque, leur nombre a augmenté considérablement.

Afin de faciliter à tout le monde l'usage du téléphone, on a établi, en France, dans certains bureaux, des cabines téléphoniques publiques. Elles permettent aux personnes non abonnées de converser par le téléphone entre elles ou avec des abonnés, moyennant le payement de 0 fr. 50 à Paris et de 0 fr. 25 en province pour 5 minutes de conversation. Des abonnements annuels sont consentis au prix de 80 francs à Paris, 60 francs à Lyon, et 40 francs dans les autres villes. Les personnes déjà reliées chez elles ne payent rien pour parler dans ces cabines.

Dans l'intérieur des réseaux, les abonnés peuvent de chez eux, et le public ordinaire dans les cabines (celui-ci moyennant la taxe de 0 fr. 50 ou 0 fr. 25 par 5 minutes), expédier par le téléphone des télégrammes qui sont reçus au bureau du télégraphe et distribués à domicile par ses soins.

Réseaux interurbains. — Peu de temps après l'établissement des premiers réseaux urbains, on a fait de nombreux essais de conversations téléphoniques entre des villes éloignées. Ces expériences ont été couronnées de succès quand on a eu pris pour conducteurs des fils de cuivre, et, à partir de ce moment, les réseaux interurbains se sont développés considérablement en France et à l'étranger. Une loi du 20 mai 1890 a édicté, pour la construction des circuits téléphoniques interurbains, des dispositions analogues à celles que la loi du 16 juillet 1889 avait établies pour la création des réseaux urbains. Elle laisse aux villes, chambres de commerce ou syndicats d'intéressés, le soin de faire à l'État l'avance des frais de premier établissement des lignes, avances remboursées sur le produit des taxes téléphoniques de chacune d'elles.

L'application de ces principes a permis de construire et d'ouvrir à la correspondance de nombreux circuits téléphoniques de cette sorte, et chaque année il s'en crée de nouveaux. Les plus anciens et les plus importants sont ceux de Paris-Reims, Paris-Rouen-le Havre, Paris-Lille, Paris-Lyon-Marseille, Paris-Bordeaux, Paris-Troyes, Paris-Saint-Quentin, Paris-Amiens, Lyon-Saint-Etienne.

Le tarif pour les conversations par ces lignes est, durant le jour, de 0 fr. 50 par unité de conversation de 5 minutes et 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres de distance. Pendant les heures de nuit, on ne paye par 5 minutes que 0 fr. 20, et le public est

admis à contracter des abonnements mensuels pour conversations de nuit à heures fixes. Aux États-Unis, on paye pour une conversation de 5 minutes 0 fr. 03 par kilomètre de ligne ou 3 francs par 100 kilomètres. Le tarif français est donc peu élevé. Sur beaucoup de circuits interurbains, le prix, pour 5 minutes, ne dépasse pas 0 fr. 50; sur d'autres, 1 franc et 1 fr. 50. Ce n'est que pour quelques-uns qu'il dépasse ce dernier chiffre. Il est, pendant le jour, de 1 franc pour Paris-Rouen, Paris-Troyes et Paris-Reims, 1 fr. 50 pour Paris-Lille et Paris-le Havre, 4 fr. 50 pour Paris-Marseille.

Pour faciliter les conversations à longue distance, on a créé, dans les villes dotées d'un réseau urbain, des abonnements à moitié prix pour l'usage de lignes allant au bureau central téléphonique et exclusivement destinées à des conversations interurbaines.

Dans beaucoup de cas, le réseau téléphonique interurbain est constitué de manière à permettre aux habitants d'une même région de communiquer entre eux par l'intermédiaire d'un bureau central régional. Ainsi, tous les réseaux de Normandie sont mis en relation les uns avec les autres par l'intermédiaire du poste central de Rouen, qui peut les relier aussi avec Paris. De même, Lille est le centre des communications interurbaines du Nord. Le nombre de ces postes régionaux augmente tous les jours; ils relient entre elles des localités même peu importantes.

Circuits téléphoniques internationaux. — La première ligne de téléphonie internationale partant de France a été créée en 1887, entre Paris et Bruxelles. Elle n'avait alors qu'un circuit (composé de deux fils); elle en a trois maintenant. De plus, les réseaux de Lille, Roubaix, Tourcoing, sont reliés aux réseaux belges de Tournay et de Courtrai. Les recettes sont partagées entre les deux pays dans la proportion de 3/5 pour la France et de 2/5 pour la Belgique. Les conversations sont taxées comme sur les réseaux interurbains français, et on peut prendre des abonnements annuels.

Au mois d'avril 1891, un premier circuit téléphonique a été établi entre Paris et Londres, à l'aide d'un câble sous-marin à plusieurs conducteurs posé à cet effet entre Calais et Douvres. D'autres essais de téléphonie avec des lignes sous-marines plus longues ont parfaitement réussi en Amérique. Aurait-on un résultat également bon avec de longs câbles, tels que ceux de Marseille à Alger, et même de Brest à New-York? Il est permis de le croire. Il faudrait toutefois, pour cela, que ces câbles eussent au moins deux conducteurs; ils seraient plus chers que ceux qui servent pour les communications télégraphiques, et leur pose serait aussi plus difficile.

En 1892, une seconde ligne a été établie entre Paris et Londres.

Les réseaux internationaux se développent tous les jours, et peut-être en viendra-t-on, avec le temps, à correspondre aussi facilement par le téléphone que par le télégraphe.

Bureaux téléphoniques municipaux. — Depuis cinq ans, l'administration française établit dans les localités secondaires des bureaux téléphoniques municipaux reliés au réseau télégraphique général par les bureaux télégraphiques les plus proches. Les télégrammes *de* ou *pour* l'une de ces localités sont transmis par le téléphone entre cette localité et le bureau télégraphique à qui elle est reliée; ils sont ensuite expédiés par les fils télégraphiques. Ils ne payent que la taxe télégraphique si l'établissement du bureau municipal a été fait aux frais de la commune ou de particuliers; ils payent, en sus, une surtaxe de 0 fr. 25, si c'est l'Etat qui a payé ces frais, bien qu'ils aient été avancés par la commune.

Ces bureaux téléphoniques municipaux, en même temps qu'ils expédient et reçoivent des télégrammes, servent quelquefois de bureaux centraux de réseaux téléphoniques communaux; ils sont, alors, pourvus de cabines téléphoniques, et les particuliers peuvent y être reliés par des fils spéciaux. Le tarif appliqué est celui des circuits interurbains.

V

Une communication par le télégraphe électrique entre deux localités n'est possible que si ces deux villes sont reliées entre elles par des fils métalliques aboutissant, à chaque extrémité, d'une part, par le transmetteur ou manipulateur, à une source d'électricité, et de l'autre, à un appareil récepteur. Quand l'un des postes veut transmettre un télégramme à l'autre, il envoie à l'aide de son manipulateur une série de courants électriques successifs, qui produisent dans le récepteur de son correspondant des signaux représentant les divers mots du télégramme. Dans certains récepteurs, ces signaux ne subsistent qu'un instant, pendant lequel ils sont recueillis par des employés; dans d'autres, ils sont imprimés sur des bandes de papier.

La téléphonie, qui a pour but la transmission à distance, non pas des signaux, mais des sons, particulièrement de la voix humaine, se sert aussi d'appareils reliés également entre eux par des fils métalliques parcourus par des courants électriques. Par le téléphone, on parle soi-même avec son correspondant, tandis que les transmissions télégraphiques exigent généralement l'intermédiaire d'agents connaissant le maniement des appareils spéciaux installés dans chaque poste.

Sources d'électricité. — Elles sont dans les mêmes bureaux que les appareils de transmission et de réception. On produit d'ordinaire l'électricité en télégraphie par des piles qui ont presque toutes pour base l'action de l'eau acidulée sur le zinc. Chacune d'elles se compose d'éléments semblables entre eux et reliés ensemble. Le plus simple de tous est l'élément Calland, formé d'un vase en verre ou en porcelaine, plein d'eau, dans lequel plongent à la partie supérieure un cylindre de zinc avec queue en cuivre, et à la partie inférieure une plaque de cuivre avec une tige de même métal qui sort par le haut; des cristaux de sulfate de cuivre sont aussi placés à la partie inférieure, en contact avec cette plaque. Au bout de peu de temps, il se développe de l'électricité dans cet élément, et si on réunit les tiges du zinc et de la plaque en cuivre, on a un courant électrique qui fait dévier l'aiguille aimantée. La tige de la plaque de cuivre porte le nom de pôle positif, et celle du cylindre de zinc le nom de pôle négatif. En réunissant plusieurs éléments semblables, de telle sorte que le pôle positif de chacun soit relié au pôle négatif du suivant, on a une pile ayant à l'une des extrémités un pôle cuivre ou positif, et à l'autre un pôle zinc ou négatif; il y a un courant électrique quand ces deux pôles sont réunis, en dehors des vases, par un fil métallique ou tout autre corps conducteur de l'électricité. La pile Calland, qui n'est qu'une modification de celle imaginée par Daniell, est très constante, c'est-à-dire qu'elle donne pendant longtemps la même énergie électrique; elle est, par suite, très précieuse pour la télégraphie. Il en est de même de presque toutes celles qui ont pour base l'action du sulfate de cuivre sur le zinc. On emploie aussi la pile Leclanché, fort en usage dans les installations domestiques, comme exigeant moins d'entretien que celle de Calland; par contre, elle est moins constante et on ne peut s'en servir que là où il n'y a pas un travail continu. Elle est très employée dans le service téléphonique, en même temps que la pile Lalande et d'autres dont il est inutile de parler ici. On remplace quelquefois, dans la téléphonie, pour les sonneries d'appel, les piles par de petites machines dynamos, qui produisent de l'électricité quand on tourne une manivelle.

Pour les transmissions télégraphiques, on fait usage, parfois, dans les grands bureaux, d'accumulateurs ou piles secondaires dont les éléments se revivifient presque indéfiniment sous l'action d'une source électrique et produisent ensuite, quand on en a besoin, des courants énergiques et constants d'électricité. Ces piles, en usage dans l'industrie, peuvent desservir à la fois plusieurs lignes télégraphiques de longueurs inégales, ce qui n'est pas toujours possible avec les autres piles. On commence même à prendre les dynamos

pour sources d'électricité dans quelques postes télégraphiques de très grande importance; une seule de ces machines remplace plusieurs milliers d'éléments très encombrants.

Dans les bureaux télégraphiques, les piles doivent être placées dans un endroit sec et de telle sorte que tous les éléments en soient visibles et d'un accès facile pour l'entretien.

Appareils télégraphiques. — Les appareils servant à la transmission des dépêches sont nombreux. Leur description, parfois très longue et qui exige des dessins, ne saurait trouver place ici, où l'on doit se contenter de donner une idée des principaux d'entre eux, qui sont les plus employés en France.

Le principe de la plus grande partie de ces appareils est le fait suivant : si on a un barreau cylindrique en fer doux dans une bobine formée par plusieurs tours d'un fil métallique couvert de soie, chaque fois que ce fil est parcouru par un courant électrique, ce barreau s'aimante et attire à lui une pièce également en fer doux placée près de ses extrémités; cette attraction cesse dès que le courant électrique ne passe plus, et se reproduit dès qu'il passe de nouveau. Ce barreau, revêtu de sa bobine, s'appelle un électro-aimant; à chacune de ses extrémités, il y a un centre d'attraction magnétique désigné sous le nom de pôle; il jouit de toutes les propriétés d'un aimant quand le courant passe. Afin qu'il ait plus de force, le barreau est recourbé en son milieu et forme deux tiges parallèles, de manière à avoir les deux extrémités dans le même plan et les deux pôles voisins l'un de l'autre.

Les éléments indispensables d'un système télégraphique ordinaire sont les suivants : un électro-aimant ayant devant ses pôles une palette en fer doux mobile autour d'un axe et maintenue habituellement par un ressort; les deux extrémités du fil de l'électro-aimant sont reliées par des conducteurs métalliques aux deux pôles d'une pile dont le courant peut être interrompu à volonté au moyen d'un manipulateur intercalé sur ces conducteurs. On peut ainsi faire produire à la palette autant de mouvements de va-et-vient que l'on veut. On a utilisé ces mouvements de manières différentes et créé ainsi des appareils très différents les uns des autres. Si à cette palette est fixé un marteau qui frappe sur un timbre, on a une sonnerie; celle-ci peut même servir de télégraphe, si on lui fait produire des sons plus ou moins longs, dont les combinaisons diverses représentent les lettres de l'alphabet. Si, au lieu d'un marteau, la palette porte une tige qui presse contre la circonférence d'une roue encrée une bande de papier entraînée d'un mouvement uniforme par un rouage d'horlogerie, on a l'appareil Morse, qui imprime sur cette bande des points et des barres, dont

les combinaisons diverses représentent les lettres de l'alphabet et les chiffres. Si cette même palette porte une espèce de fourchette réglant la marche de la roue d'échappement d'un mouvement d'horlogerie (comme dans une pendule) dont une des roues porte une aiguille mobile sur un cadran, on a, soit le récepteur à cadran, qui a servi longtemps dans les gares de chemin de fer, soit le premier appareil télégraphique français, dont deux aiguilles faisaient les mêmes signaux que les anciens télégraphes aériens.

D'autres fois l'électro-aimant est placé à l'extrémité d'un aimant également en fer à cheval, qui lui communique sa puissance attractive. En face se trouve une palette qui, à l'état de repos, est en contact avec l'électro-aimant, mais qui s'en éloigne quand le fil des bobines est parcouru par un courant électrique de sens convenable, qui diminue ou même supprime la force d'attraction. On a ainsi des attractions et des répulsions de cette palette, que le professeur Hughes a utilisées dans l'appareil qui porte son nom, et qui est l'un des plus remarquables et des plus pratiques qui existent. Il imprime les lettres ordinaires sur une bande de papier, et le mécanisme en est la partie importante, l'électricité ayant seulement pour effet de produire le déclanchement des pièces qui impriment les lettres transmises. Les mécanismes de deux appareils de cette espèce qui correspondent l'un avec l'autre, ont des mouvements continus synchrones, application réalisée d'une manière très simple par M. Hughes et que d'autres inventeurs ont utilisée depuis.

Quand le télégraphe électrique fit son apparition en France en 1846, la science électrique était peu avancée, surtout au point de vue pratique. Ainsi, dans la première ligne établie entre Paris et Rouen, qui fut surtout une ligne d'essai, on avait réuni par deux fils de cuivre l'appareil de Paris à celui de Rouen, de manière à avoir un circuit télégraphique complet. L'expérience montra bientôt qu'un seul fil suffisait, pourvu qu'on le mît en communication avec la terre par ses deux extrémités. Depuis cette découverte, l'un des pôles de la pile de chaque bureau est relié à la terre, l'autre, par l'intermédiaire du manipulateur, au fil de ligne qui va au poste correspondant, où il est réuni à l'une des extrémités du fil de l'électro-aimant de l'appareil récepteur, dont l'autre bout est à la terre, de sorte que le sol fait l'office de fil de retour pour compléter le circuit électrique. On constata également qu'on pourrait remplacer le fil de cuivre par du fil de fer plus gros, coûtant moins cher, présentant une plus grande résistance mécanique, et suffisamment bon conducteur de l'électricité.

Dans chaque bureau télégraphique, des dispositions spéciales

doivent être prises pour l'établissement d'une très bonne communication du sol avec l'un des pôles de la source électrique et les seconds bouts des fils des électro-aimants des récepteurs, c'est-à-dire pour qu'on ait une bonne terre. Elle est bonne quand elle est formée par de l'eau en contact avec la masse du globe, ce qui est le cas de la mer, de l'eau d'une rivière, d'un puits ou d'une source, des conduites métalliques qui servent à distribuer l'eau dans les villes. On relie cette eau ou ces conduites, à l'aide d'un câble métallique assez gros, aux divers appareils qui doivent communiquer avec la terre. Quand il est impossible de l'établir ainsi, on relie ce câble à une masse métallique de surface aussi étendue que possible, enfoncée à une assez grande profondeur dans un sol un peu humide.

Avec des piles ou d'autres sources d'électricité, des manipulateurs, des récepteurs, de bonnes terres et des fils reliant entre elles deux localités, on peut transmettre des télégrammes de l'une à l'autre; mais, pour mieux assurer le service, chaque bureau possède des appareils accessoires. Il y a d'abord sur chaque conducteur un galvanomètre dont le fil est parcouru et l'aiguille aimantée déviée par tout courant de départ ou d'arrivée, ce qui permet de voir, quand les transmissions deviennent impossibles, si la cause en est le manque de courant. Viennent ensuite un ou plusieurs paratonnerres, placés sur chaque conducteur pour empêcher que les récepteurs qu'il dessert ne soient détériorés par des décharges de l'électricité atmosphérique sur le conducteur; cette électricité, par les paratonnerres, s'écoule en totalité ou en partie dans le sol, et ne peut arriver en quantité suffisante aux autres appareils du poste pour les mettre hors de service.

Dans les transmissions télégraphiques, tout courant envoyé par l'un des bureaux suit le chemin suivant : la source électrique, le manipulateur, le galvanomètre, les paratonnerres de ce poste, le fil de ligne, les paratonnerres, le galvanomètre, le manipulateur, le récepteur et la terre du poste d'arrivée.

Fréquemment il y a sur chaque fil, en même temps qu'un récepteur, une sonnerie à laquelle arrive le courant de ligne quand on ne travaille pas par ce fil, et qui avertit l'employé des attaques de son correspondant. Le courant est conduit, soit à la sonnerie, soit au récepteur, par un appareil très simple, appelé commutateur, qui remplit un office analogue à celui des plaques tournantes dans les gares de chemins de fer.

Un des plus remarquables appareils qui servent à la transmission et à la réception des télégrammes est celui imaginé par Wheatstone. Il marche sous l'action de courants alternativement positifs

et négatifs, envoyés successivement, non par un employé à l'aide d'un manipulateur, mais d'une manière automatique par une bande de papier huilé perforée, au moyen d'un appareil spécial, d'une série de trous qui par leurs combinaisons représentent les lettres des dépêches à transmettre. Cette bande est ensuite placée dans le transmetteur, où un mécanisme l'entraîne; quand les trous passent devant certains organes, ceux-ci se meuvent et envoient sur la ligne les courants voulus; à l'arrivée, on reçoit sur une bande de papier les dépêches en caractères Morse. Cet appareil, très employé en Angleterre, est d'une grande sensibilité, marche quand les autres ne vont pas, et produit dans le même temps plus de travail qu'aucun d'eux; son usage permet d'avoir moins de fils sur les lignes. Il est regrettable que l'administration française ait cru devoir renoncer à son emploi. Elle a préféré lui substituer des appareils multiples, dont le principe a été imaginé par M. Rouvier, l'un de ses ingénieurs. Avec eux on peut transmettre à la fois par 2, 3 ou 4 appareils desservis par le même fil.

Le dernier des appareils de cette espèce a été inventé par M. Baudot; il est on ne peut plus ingénieux, donne de bons résultats, mais est très compliqué; son fonctionnement gêne souvent la transmission des dépêches par d'autres appareils montés sur des fils voisins de la même ligne. Il est très employé malgré ce grave inconvénient.

En France, on a aussi mis en service, il y a une trentaine d'années, des appareils autographiques reproduisant l'écriture de l'expéditeur, ainsi que les dessins. Le plus connu et l'un des plus anciens est celui de Caselli; d'autres, plus simples et aussi bons, ont été imaginés depuis. Le public ne s'en étant pas soucié, on les a retirés des bureaux. Leur emploi exigeait qu'on traçât les dessins et les dépêches sur une feuille métallique avec une encre isolante spéciale. On payait, pour es transmissions, non d'après le nombre des mots, mais suivant a grandeur de cette feuille.

A l'arrivée, les télégrammes qui sont reçus en signaux Morse sont traduits et expédiés aux destinataires. Ceux qui arrivent imprimés en lettres ordinaires sur des bandes sont transmis tels quels, les bandes collées sur des feuilles *ad hoc*.

Le rendement de ces divers appareils, les plus employés en Europe, mais non les seuls qui aient été inventés, est le suivant :

Avec le Morse, un employé habile peut transmettre 20 à 25 mots par minute, les mots ayant en moyenne 5 lettres; mais un tel travail ne peut être continué longtemps. Il y a, d'ailleurs, dans la transmission des dépêches des mots à répéter, d'autres qui constituent un préambule non inscrit dans les télégrammes, si bien que

le travail moyen d'un employé avec cet appareil est de 25 dépêches de 20 mots à l'heure; les habiles seuls dépassent 30. Avec l'appareil Hughes, la moyenne des transmissions est d'environ 40 dépêches à l'heure, mais les employés hors ligne en transmettent plus de 50. L'appareil Baudot simple permet d'en transmettre de 40 à 45 par heure, et 160 quand on fait usage de l'appareil quadruple. Celui de Wheatstone peut donner 600 mots par minute et plus de 1000 dépêches à l'heure. Le rendement de ces appareils est à peu près doublé quand, à l'aide de dispositions spéciales, qu'on ne peut indiquer ici, ils travaillent en *duplex*, c'est-à-dire que Paris et Lyon, par exemple, se transmettent tous les deux en même temps, de l'un à l'autre, des dépêches par le même fil; il faut alors, sur ce fil, deux employés dans chacune de ces villes, l'un pour recevoir, l'autre pour transmettre. Ce mode de transmission donne d'excellents résultats avec le Morse, le Wheatstone, le Hughes et presque tous les appareils.

Aux États-Unis, où l'on ne fait guère usage que de l'apparei Morse, on transmet, non seulement en *duplex*, mais même en *quadruplex*, c'est-à-dire que deux employés étant à l'extrémité d'un fil à Washington et deux autres à l'autre bout du même conducteur à New-York, les deux premiers transmettent à la fois 2 dépêches à New-York par ce fil, pendant que les deux derniers en transmettent 2 autres à Washington par le même conducteur; il faut, bien entendu, deux autres employés dans chacun de ces postes pour recevoir les télégrammes.

L'expérience prouve, d'ailleurs, que, quel que soit l'appareil qu'on prenne ou le mode de transmission qu'on adopte, le nombre des dépêches transmises et reçues par heure est à peu près la même par unité d'employé. Mais du choix de l'appareil et du mode de travail dépendent la rapidité des transmissions et le nombre des fils nécessaires pour l'écoulement des dépêches. Le rendement cité plus haut est spécial aux lignes aériennes et n'est obtenu qu'autant qu'elles ne laissent rien à désirer, ainsi que les appareils; il pourrait être plus faible si les bureaux étaient plus éloignés l'un de l'autre qu'ils le sont en France.

A l'origine de la télégraphie électrique, les lignes étaient moins bien établies qu'aujourd'hui, les appareils moins sensibles que ceux actuellement en usage, aussi ne pouvait-on transmettre directement qu'à des distances relativement faibles. Un télégramme de Paris pour Brest était transmis successivement de Paris à Tours, de Tours à Nantes, de Nantes à Brest; il mettait six fois plus de temps pour arriver à destination que s'il avait été transmis directement, et les chances d'erreur étaient plus grandes. Aujourd'hui

les transmissions entre ces deux villes se font sans intermédiaires, et il en est de même pour des distances plus grandes. On facilite, d'ailleurs, cette transmission directe au moyen de relais installés dans les postes intermédiaires. Ainsi un de ces appareils étant placé à Lyon, quand Paris transmet à Marseille, le courant électrique de Paris actionne le relais de Lyon et se perd à la terre; le relais fait alors office de transmetteur et envoie à Marseille, où il produit le signal voulu, un courant fourni par la pile de Lyon. La vitesse de transmission est, d'ailleurs, la même que si le relais n'existait pas. Pour les distances plus grandes, il y a quelquefois deux ou trois relais intermédiaires, et alors cette vitesse est ralentie, mais d'une manière insensible. C'est à l'aide de relais que l'on peut transmettre directement les télégrammes entre Paris et Rome, Paris et Vienne, Marseille et Londres, et d'autres villes importantes de l'Europe.

Les transmissions à travers les lignes sous-marines s'effectuent au moyen d'appareils spéciaux, dont il sera question après la description de ces lignes.

VI

Les fils métalliques, conducteurs de l'électricité, qui relient les bureaux télégraphiques entre eux, sont, les uns en l'air, les autres placés dans la mer et d'autres sous terre. De là trois espèces de lignes.

Lignes aériennes. — Elles sont formées avec des fils de fer galvanisés, de $0^m,003$, $0^m,004$ et $0^m,005$ de diamètre, suivant les distances des bureaux à relier. On les prend d'ordinaire de $0^m,003$ quand la distance ne dépasse guère 150 kilomètres; de $0^m,004$ si elle atteint tout au plus 450 kilomètres, et de $0^m,005$ pour des distances plus grandes.

Depuis quelque temps on emploie même, pour les lignes ayant plus de 500 kilomètres, des fils de cuivre qui ont (à section égale) une résistance mécanique qui n'est pas inférieure à celle du fer et une conductibilité électrique sept fois aussi grande. Ces fils sont supportés par des poteaux, généralement en bois, plantés sur le bord des routes ou des chemins de fer; ils sont posés sur des isolateurs en porcelaine fixés à la partie supérieure des poteaux, à une hauteur assez grande pour ne pas gêner. Ces isolateurs ont la forme de simple ou double cloche, et le fond de leur cavité, toujours propre et sec, empêche toute perte de l'électricité par le support. La galvanisation du fil de fer et de tous les ferrements des lignes, c'est-à-dire leur couverture par une couche de zinc, empêche que

le fer ne se rouille avec le temps, mais elle est impuissante à le garantir contre les vapeurs salines de la mer sur les lignes établies près des côtes des pays chauds. Les émanations sulfureuses qui se dégagent dans certaines localités détruisent également la couche de zinc. Les fils sont reliés et soudés bout à bout, à l'aide de manchons dans lesquels on verse la soudure; ils doivent, d'ailleurs, satisfaire à des conditions de résistance mécanique, de malléabilité et de conductibilité électrique, fixées par un cahier des charges.

Les poteaux en bois sont en pin ou en sapin; ils sont injectés au sulfate de cuivre, par le procédé Boucherie, opération qui a pour but de remplacer dans ces arbres la sève par ce sel de cuivre et de retarder par là notablement le moment de leur pourriture; ils durent en moyenne quinze ans environ, tandis qu'ils pourriraient au bout de trois ou quatre ans s'ils n'étaient pas injectés. Quelques-uns même sont encore bons vingt-cinq ans après leur injection. La nature du terrain dans lequel ils sont plantés influe, d'ailleurs, considérablement sur leur durée; un terrain calcaire est très nuisible. Dans quelques cas très rares, on emploie des poteaux en fer; leur prix élevé ne permet pas d'en étendre l'usage.

Les isolateurs en porcelaine doivent toujours être propres à l'intérieur, ce qui oblige à les nettoyer au moins une fois l'an. Ils peuvent être cassés accidentellement ou par la malveillance; pour les garantir d'un tel accident, on les recouvre quelquefois d'une cloche en fonte malléable, que les chocs ne peuvent briser. Ils sont, parfois, détruits par la foudre, et alors les poteaux sur lesquels ils sont fixés sont eux-mêmes abîmés. Quand, en effet, la foudre tombe sur une ligne télégraphique, elle suit les fils et se rend à la terre, partie par les bureaux situés aux extrémités de ces conducteurs, partie par les poteaux qui les supportent, surtout si ceux-ci sont mouillés; les appareils des bureaux sont à peu près protégés par les paratonnerres, mais rien n'empêche son action sur les isolateurs et les poteaux.

Dans le courant de 1893, la longueur totale des lignes télégraphiques aériennes était, pour la France, la Corse et l'Algérie, de 96 152 kilomètres. Elles comportaient 302 038 kilomètres de fils, qui étaient portés par 1 928 812 poteaux, 5 500 000 isolateurs en porcelaine, 11 000 000 de vis et un grand nombre de tiges et autres pièces en fer. Ce matériel devait représenter, en dehors des frais d'installation, quand il était neuf, une valeur au moins égale à 25 millions de francs. On peut, d'ailleurs, admettre que, pour causes d'usure, de déplacements ou de transformations, les lignes ont été refaites au moins deux fois depuis la création de la télé-

graphie électrique, ce qui donne une valeur d'environ 75 millions pour le matériel employé. Il y a trente ans, les lignes étaient moins considérables, mais les prix, à cette époque, étaient beaucoup plus élevés qu'aujourd'hui.

Lignes sous-marines. — On ne peut tendre un fil métallique au-dessus de la mer, entre deux continents; et un fil semblable, s'il était immergé dans l'eau, laisserait perdre par sa surface, dans la masse du globe, toute charge électrique qu'on lui donnerait. Aucune trace du courant envoyé par l'une de ses extrémités n'arriverait à destination; aussi n'a-t-on pu établir de lignes sous-marines que le jour où l'on a eu la possibilité de recouvrir le fil conducteur d'une matière empêchant cette déperdition.

Cette substance est la *gutta-percha*, suc qui provient d'un arbre de Malaisie, appelé l'*Isonandra*. Elle arrive en Europe à l'état impur, sous forme de pains, mélangée avec de la terre et d'autres substances étrangères, dont on la débarrasse par des procédés mécaniques, dans les fabriques de câbles, où elle est ensuite réduite en feuilles. Ainsi nettoyée, elle est un isolant pour l'électricité, c'est-à-dire qu'elle ne peut être traversée par cet agent et que l'énergie électrique communiquée à un corps ne peut s'en échapper par les points qu'elle recouvre. Elle jouit aussi de la propriété de se souder facilement à elle-même, ce que ne fait qu'avec beaucoup de peine le caoutchouc, corps analogue, également très bon isolant, mais que, pour ce motif et d'autres, on n'emploie que très rarement dans la confection des câbles sous-marins.

Chacun de ces câbles est composé : 1° d'une cordelette de 7 fils de cuivre de première qualité, dont on a vérifié la bonne conductibilité pour l'électricité; 2° de trois couches successives de gutta-percha, séparées l'une de l'autre et du cuivre par une légère épaisseur de chatterton (composition formée d'un mélange de gutta-percha, de résine et de goudron), dans le but d'augmenter l'adhérence de ces couches entre elles et avec le cuivre, afin qu'il ne reste pas de bulles d'air qui pourraient détériorer le câble; 3° d'une couche de filin de chanvre; 4° d'une armature de fils de fer ou d'acier disposés en hélice; 5° d'une couche de filin enduite de goudron.

La partie la plus essentielle et dont la fabrication demande le plus de soins est l'âme, c'est-à-dire le conducteur en cuivre recouvert de gutta-percha; on la fait par longueurs de 3500 mètres à 5000 mètres, qu'on soude bout à bout, lorsqu'on la revêt de chanvre et de l'armature en fer. Il est facile de s'assurer des qualités électriques du cuivre, mais il n'en est pas de même en ce

qui concerne la gutta-percha. Le seul moyen, encore peu employé, de reconnaître sa valeur, consiste à la décomposer en ses éléments principaux, qui sont la gutta pure, l'albane et la fluaville (deux résines), et l'eau; elle est d'autant meilleure qu'il y a plus de gutta pure, peu d'eau et de résines, surtout d'albane. Les essais électriques faits sur chaque longueur d'âme sont indispensables pour s'assurer qu'il n'y a pas de défauts de fabrication. Comme le pouvoir isolant de la gutta-percha varie considérablement avec la température, qu'il diminue quand celle-ci s'élève, ces essais se font toujours à 24 degrés centigrades, l'âme étant plongée depuis vingt-quatre heures dans de l'eau à cette température. On a soin, d'ailleurs, au commencement de la fabrication d'un câble important, d'établir, par l'expérience, une table permettant, lorsqu'on a mesuré l'isolement de ce câble à une température quelconque, de calculer ce que serait cet isolement si le câble était à 24 degrés.

De la sorte, tous les résultats des essais électriques faits pendant sa confection définitive (réunion bout à bout des sections de l'âme et pose des armatures), ainsi que lors de son immersion dans la mer, peuvent être comparés à ceux trouvés directement à 24 degrés pour chaque longueur d'âme, ce qui permet de voir si celle-ci n'a pas été endommagée dans ces diverses opérations mécaniques.

L'armature d'un câble n'est pas la même sur toute sa longueur. Pour les parties qui doivent être en mer profonde, elle est formée d'une couche de fils d'acier de $2^{mm},5$; celles immergées près des côtes possèdent au-dessus des fils de $2^{mm},5$ une seconde enveloppe en fils de fer de $0^{m},007$, pour mieux résister aux vagues et à l'usure contre les rochers près desquels elles reposent quelquefois. Entre ces deux sections, il y a généralement une partie intermédiaire dans laquelle le câble est armé de fils de fer de $0^{m},005$ seulement. Cette armature protectrice peut, d'ailleurs, varier suivant les circonstances.

On aura une idée de ce qui entre dans la composition d'un câble sous-marin en sachant que dans ceux de Marseille à Oran, de Marseille à Tunis, fabriqués en France et posés, le premier en 1892, le second en 1893, il y a, par kilomètre de longueur, 26 kilogrammes de cuivre et 34 kilogr. 125 grammes de gutta-percha. L'armature extérieure, au-dessus d'une forte couche de chanvre, est formée, pour les parties de grands fonds, de 15 fils d'acier de $2^{mm},5$ de diamètre, pesant 586 kilogrammes; pour les parties intermédiaires, de fils de fer de $0^{m},005$, pesant environ 950 kilogrammes, et, pour les parties près des côtes, une couche de fils de fer de $0^{m},007$ est placée au-dessus de l'armature en fils d'acier. La résistance à la rupture est, au minimum, de 22 tonnes

pour cette dernière partie, de 7 tonnes et demie pour la partie intermédiaire, et de 5 tonnes et demie pour la partie en mer profonde.

La pose d'un câble sous-marin, c'est-à-dire son immersion dans la mer, est une opération difficile, mais qu'on réussit presque toujours aujourd'hui. Le chemin à suivre étant préalablement déterminé par des sondages nombreux, le câble est embarqué sur le navire qui doit le poser, et qui est disposé spécialement pour cette opération. Ce navire est muni de grandes cuves pour le loger et de toute une machinerie pour le dérouler avec une vitesse plus ou moins grande. Le câble tombe dans la mer par l'arrière du bâtiment, au fur et à mesure que celui-ci avance. Dans les cuves, l'eau doit l'envelopper de toutes parts, afin de le garantir contre les échauffements et de pouvoir mesurer son état électrique. Celle de ses extrémités qui est à terre, au point de départ, est reliée à des appareils de mesure électrique manœuvrés par des électriciens habiles; l'extrémité à bord du navire communique à des appareils semblables, qui permettent de s'assurer constamment de l'état électrique du câble, à mesure qu'il plonge dans la mer. Quand ces essais indiquent qu'un défaut s'est produit dans la partie immergée, on arrête la pose, on recherche la position de la partie défectueuse, on la remonte à bord et on la répare. Si la mer devient trop mauvaise pour qu'on ne puisse sans danger continuer l'immersion du câble, on coupe celui-ci au point où il sort du navire et on abandonne la partie immergée, après avoir fixé, à l'extrémité qu'on vient de couper, une bouée qui en indique la position. Quand le temps est redevenu beau, on ramène à bord cette extrémité, on la soude au bout du câble qui est sur le navire, et la pose recommence. Si tout le câble ne peut être contenu dans le navire de pose, une partie est chargée sur un autre bâtiment, puis transbordée sur le premier, quand celle que porte celui-ci est près d'être complètement immergée.

Il est rare qu'un câble, même fabriqué avec les plus grands soins, n'ait pas quelques points faibles que les essais électriques ne peuvent faire découvrir; ils ont pour cause des imperfections dans la couche de gutta-percha. Ils pourraient devenir des défauts assez grands, rendant impossible tout travail par le câble, si on faisait usage, dans la transmission des dépêches, de courants électriques aussi forts que ceux employés sur les lignes aériennes.

Pour ce motif on ne travaille sur les câbles sous-marins qu'avec des courants très faibles, qui n'ont, au poste d'arrivée, qu'une fraction assez petite de l'énergie qui leur est donnée au départ. L'électricité, en effet, ne se propage pas instantanément, comme on

le croyait d'abord : quand on envoie un courant électrique par un fil télégraphique, le poste d'arrivée ne perçoit d'abord qu'un courant à peine sensible, puis, si l'envoi en est assez prolongé, le courant perçu augmente jusqu'à avoir la même grandeur qu'au bureau de départ. Dans les fils aériens cette égalité arrive presque immédiatement (la vitesse de l'électricité est, dans ce cas, de même ordre que celle de la lumière), mais elle est relativement longue à se réaliser dans un câble immergé, l'eau qui l'entoure produisant un phénomène de condensation qui a pour effet de retarder notablement l'arrivée de l'énergie électrique au bout du câble.

Il résulte de ces faits que, si on transmettait sur les câbles sous-marins assez longs aussi rapidement que sur les lignes aériennes, il n'arriverait à leurs extrémités que des courants trop faibles pour faire marcher les appareils ordinaires Morse, Hughes; aussi a-t-on été obligé, pour ne pas travailler lentement, d'imaginer des appareils spéciaux pour ces transmissions. Celui dont on s'est servi longtemps consiste en un cadre circulaire entouré de nombreux tours de fils de cuivre recouverts de soie et traversés par le courant d'arrivée; au centre du cadre se trouve, porté par deux fils, un petit aimant mobile auquel est fixé un petit miroir circulaire éclairé par une source lumineuse dont l'image qui s'y réfléchit se porte sur un écran. Suivant que le courant reçu est positif ou négatif, l'aimant, et, par suite, le miroir, dévient dans un sens ou dans l'autre, et sur l'écran l'image lumineuse se porte à droite ou à gauche d'un point de repère; les oscillations d'un côté représentent les points, celles du côté opposé les barres des signaux Morse; on a ainsi tous les mots des télégrammes.

La réception des dépêches avec cet appareil exige deux employés, dont l'un lit et dicte à l'autre, qui écrit; elle est très fatigante pour la vue et sujette à bien des erreurs, à cause de la rapidité avec laquelle les signaux disparaissent. Aussi lui en a-t-on substitué un qui imprime et qui est fondé à peu près sur le même principe que le précédent : le courant d'arrivée traverse un fil de cuivre recouvert de soie, enroulé un grand nombre de fois sur lui-même, de manière à constituer un cadre rectangulaire se mouvant entre les pôles d'un très fort aimant; son mouvement est communiqué à un tube capillaire en verre recourbé en siphon et plein d'encre. L'extrémité de ce tube se meut sur une bande de papier entraînée continuellement par un mouvement uniforme d'horlogerie; elle y imprime une ligne droite quand le tube est fixe, et des zigzags à droite ou à gauche de cette ligne quand le cadre qui le fait mouvoir est traversé par des courants positifs ou négatifs; les courbes d'un côté représentent les points, celles du côté opposé les barres de l'alphabet

Morse. Avec cet appareil, qu'on nomme *Recorder*, le nombre de dépêches qu'on peut transmettre par heure s'accroît au moins de 25 pour 100 quand, à la transmission par la main d'un employé, on substitue la transmission automatique à l'aide d'une bande perforée, comme dans l'appareil Wheatstone. Le mode de transmission en *duplex* réussit très bien sur les câbles sous-marins et son application en double presque le rendement. Le *Recorder* en *duplex* et avec transmission automatique peut donner, sur les câbles de Marseille-Alger, de 150 à 180 dépêches par heure.

Les lignes sous-marines sont sujettes à des dérangements dus, d'une part, à des actions mécaniques, d'autre part à l'action destructive de petits animalcules qui sont au fond de la mer. Un câble peut ainsi être rompu ou avoir des fissures qui laissent écouler l'électricité dans la masse du globe et empêchent qu'il en parvienne une quantité suffisante au bureau d'arrivée; les deux espèces de défectuosités peuvent exister à la fois. Quand on est en présence de l'un seulement de ces défauts, et qu'il n'existe qu'en un point, des expériences électriques très délicates permettent de déterminer assez exactement la position de l'endroit défectueux. On procède au relèvement de la partie mauvaise et à sa réparation, au moyen d'un navire. Il se rend dans les parages indiqués par l'expérience, drague le câble à l'aide de grappins promenés au fond de la mer et le ramène à bord. Quand les défauts sont multiples, les essais électriques ne peuvent en révéler que vaguement la position. En semblable occurrence, il faut souvent de longues recherches pour retrouver les parties mauvaises et se rendre compte des travaux à exécuter.

Tous les câbles sous-marins un peu importants sont à un seul conducteur; il n'y a guère que ceux qui relient la France à l'Angleterre qui en aient plusieurs. Dans ces derniers, les divers fils, recouverts de gutta-percha, sont câblés ensemble, et la corde ainsi formée est armée de la même manière que les câbles à un seul conducteur.

Une ligne sous-marine ne doit pas, autant que possible, être reliée directement à un fil télégraphique aérien, une décharge d'électricité atmosphérique sur celui-ci pouvant se transmettre jusqu'au câble et le rendre impropre au service. Aussi y a-t-il quelquefois à chaque atterrissement des câbles un bureau qui sert d'intermédiaire pour toutes les transmissions destinées à des postes situés dans les terres. Quand on relie directement les deux lignes ensemble, on installe dans le poste de raccordement, sur le fil aérien, des paratonnerres pour empêcher le foudroiement du câble.

Il n'est pas possible d'indiquer ici toutes les communications

télégraphiques sous-marines du globe. Mais il est intéressant de noter qu'en 1892, il y avait 1108 câbles sous-marins; sur ce nombre, 880, ayant une longueur totale de 24 417 kilomètres, appartenaient à des Etats, et 202, d'une longueur totale de 233 101 kilomètres, étaient la propriété de compagnies privées. Le gouvernement français possédait 54 câbles (la plus grande partie reliant le continent aux îles voisines) ayant un développement total de 4809 kilomètres.

Depuis cette époque, il en a fait poser trois nouveaux, allant l'un de Marseille à Oran, un autre de Marseille à Tunis, et le troisième de Mozambique à Majunga, qui doivent avoir environ 3600 kilomètres de longueur totale et porter à 8409 kilomètres à peu près la longueur des câbles du gouvernement français. Malheureusement nos colonies et les pays de protectorat ne sont reliés à la métropole que par des lignes appartenant presque toutes à des compagnies anglaises, chose fâcheuse, qui pourrait être la cause de grands désastres pour nous si la France et l'Angleterre étaient en guerre l'une contre l'autre. Aussi, malgré la dépense considérable qui en serait la conséquence, la pose de nouveaux câbles s'impose à notre gouvernement, afin qu'il puisse se passer de ceux des Anglais. Il paraît indispensable d'en poser notamment un allant de France au Sénégal, avec prolongement sur nos autres colonies de l'ouest de l'Afrique, et un autre reliant la France à Obok. De ce dernier point en partiraient deux autres, l'un allant à Madagascar, l'autre à Pondichéry, avec prolongement sur la Cochinchine.

Lignes souterraines. — On appelle ainsi celles qui, placées dans les tunnels ou à l'intérieur du sol, ne peuvent être établies avec des fils nus. Dans ces lignes, les conducteurs sont les fils, en nombre variable, de câbles analogues à ceux des lignes sous-marines, mais dont l'enveloppe extérieure varie avec la ligne à établir : elle est formée par un tube en plomb quand les câbles doivent être posés dans un tunnel ou dans un égout; par une armature en fils de fer, comme dans les câbles sous-marins, quand ils doivent être mis directement dans le sol; enfin, uniquement par des rubans en coton tanné, lorsqu'ils sont destinés à être placés dans des tubes en fonte posés au fond des tranchées. A cause des difficultés de pose et de transport à pied d'œuvre, ces câbles sont, par longueurs de 400 à 500 mètres, enroulés sur des bobines en tôle. Leur pose est longue et difficile, la réunion bout à bout de deux longueurs consécutives nécessite une soudure de la gutta sur chaque conducteur, opération pareille à celle qu'on effectue sur les câbles sous-marins quand on joint deux sections ensemble. Ces soudures ne peuvent être faites que par des ouvriers spéciaux

très habiles ; chacune d'elles doit être vérifiée par des électriciens expérimentés, munis d'appareils très délicats, comme dans l'établissement des lignes sous-marines.

Les câbles, sous les tunnels et dans les égouts, sont placés contre les parois verticales de ces édifices, par exception sous les voûtes ; ils sont supportés par des crochets ou des consoles en fer scellés dans les murs.

Les lignes en tranchées dans le sol sont de deux espèces : quand elles ne doivent recevoir qu'un seul câble, celui-ci est armé de fils de fer et posé par sections au fond de la tranchée, qu'on comble avec de la terre, après la confection des soudures. Lorsqu'elles doivent recevoir plusieurs câbles, ceux-ci sont revêtus seulement de rubans en coton et on les introduit, tous à la fois, dans une canalisation de tuyaux en fonte, installée au fond des tranchées. Ces tuyaux, semblables à ceux qui servent à la conduite des eaux dans les villes, sont parfaitement droits et ont l'intérieur très lisse, afin de ne pas déchirer les câbles ; leurs jonctions, faites avec du plomb fondu, ne doivent laisser passer ni eau ni air ; les diverses sections de cette canalisation sont, d'ailleurs, essayées sous ce rapport à l'aide d'une pompe foulante et d'un manomètre. Le tirage, dans les tuyaux, des câbles réunis ensemble, demande les plus grandes précautions pour qu'ils ne soient pas endommagés.

Les conducteurs souterrains se relient aux fils aériens dans certains cas ; leur réunion se fait dans l'intérieur d'un bureau ou d'une guérite bien close. Des paratonnerres sont placés entre chaque fil souterrain et le fil aérien correspondant, afin que si la foudre tombe sur ce dernier, elle ne détériore pas le premier. L'expérience montre que cette précaution n'est pas toujours suffisante ; de temps à autre des fils souterrains sont mis hors de service par des décharges d'électricité atmosphérique.

La transmission des courants électriques à travers les fils des lignes souterraines s'y effectue de la même manière que dans les lignes sous-marines, c'est-à-dire avec une vitesse moindre que sur les fils aériens.

Toutefois, comme il est facile d'installer des relais dans les bureaux télégraphiques situés sur leur parcours, on peut, grâce à ce secours, travailler sur ces fils avec les appareils ordinaires. Ainsi Paris et Lyon correspondent entre eux au moyen des récepteurs Morse, Hughes, installés sur des fils souterrains, munis chacun d'un relais à Dijon. Cependant on ne peut pas transmettre et recevoir sur ces lignes avec toute espèce d'appareils, en raison des phénomènes d'induction électrique de chaque conducteur sur ceux du même câble ou des câbles voisins. En effet, lorsque deux fils

parallèles suivent le même parcours sur une assez grande longueur, tout courant électrique envoyé dans l'un d'eux produit sur l'autre un courant au moment où il commence et un autre au moment où il cesse. Le courant primaire (celui sur le premier fil) est appelé courant inducteur et les deux autres courants induits. Le premier de ceux-ci est de sens contraire au courant inducteur, et le second est de même sens; tous les deux sont d'autant plus forts que le courant inducteur est plus énergique et aussi que les fils sont plus rapprochés et voisins sur un plus long parcours. Ils ne durent, d'ailleurs, qu'un instant, aussi n'agissent-ils pas d'ordinaire sur l'appareil Morse, mais ils font marcher quelquefois le Hughes et tous ceux qui, comme lui, fonctionnent sous l'action de courants instantanés.

Sur les fils en l'air le même phénomène est beaucoup plus faible, à cause de la grande distance qui les sépare les uns des autres; cette distance n'est pas inférieure à $0^{m},50$ sur les lignes principales. Il est, toutefois, assez fort pour gêner le travail par les appareils Hughes montés à Paris, Lyon, Marseille, sur les fils voisins posés sur les mêmes poteaux de la ligne Paris-Marseille.

La longueur totale des lignes souterraines en France et en Algérie était, au 1er janvier 1894, de 1862 kilom. 7, comportant 17 323 kilomètres de conducteurs. Un état détaillé des câbles, des tuyaux et autres objets ayant servi à leur établissement, serait indispensable pour avoir une idée de la valeur de ce matériel quand il était neuf.

Les lignes télégraphiques souterraines ont l'avantage de ne pas être soumises aux influences atmosphériques ni aux actions de la malveillance ordinaire; mais elles coûtent cher, les transmissions s'y font moins bien que par les fils aériens, et les dérangements, quand il en survient, sont longs et coûteux à réparer.

Arrivons à la Téléphonie.

J. de Roc.

La fin prochainement.

UNE ÉVOLUTION LITTÉRAIRE

LE RETOUR AU ROMAN HISTORIQUE

EN ANGLETERRE

I

Le jour où notre La Fontaine a réclamé *Peau d'âne* pour « son plaisir extrême », il a proclamé l'éternelle nécessité de ces œuvres dites *de fiction*, qui répondent à l'un des besoins les plus réels de notre nature. Tant que l'homme sera fait de chair et d'esprit, il faudra satisfaire les appétits très différents de sa double essence, et ceux de son esprit, se multipliant avec le développement des civilisations, deviendront de plus en plus complexes, de plus en plus impérieux. Parviendra-t-on toujours à lui fournir ce qu'il demande? Il se livre, pendant son passage sur la planète Terre, à un exercice pour lequel il a inventé le mot évolution, et qui ressemble fort à celui de l'écureuil dans sa cage. A chaque tour de la roue, il réclame du nouveau; heureusement le tour de roue est plus ou moins long et dure souvent assez de temps pour que l'homme ait eu le loisir d'oublier; alors il se contente d'un renouveau qu'il prend pour une découverte. Ce n'est qu'un changement; parfois il s'en rend compte, mais peu lui importe, pourvu que la scène ne soit plus la même. Par le fait, le nombre de ses facultés est limité; chacune veut avoir son heure de satisfaction; c'est ce qu'on appelle : « le goût du jour ». Rien n'est donc plus imprudent et plus présomptueux que de proclamer définitive une forme quelconque de l'art : peinture, sculpture, musique ou littérature, car l'art est le reflet de l'état d'esprit d'une société, et, selon que les facultés de cette société sont orientées vers la science, l'observation minutieuse

et la reproduction exacte des choses, ou vers leur aspect plus vague, poétique, mystérieux et mystique, autrement dit vers le réalisme ou vers l'idéalisme, l'art subit et traduit ces tendances. Or il suffit que l'une ait régné despotiquement pendant un laps de temps relativement considérable, pour que l'autre réclame hautement son tour. C'est la loi éternelle de l'action et de la réaction. L'Angleterre nous en fournit aujourd'hui un exemple dans la résurrection subite du roman d'aventures, fantaisiste ou historique, que l'on croyait évincé à jamais par le roman d'analyse. Par cela même que le nombre de nos facultés est restreint, l'œuvre d'imagination qu'elles produisent n'assume guère que deux formes : l'action ou la thèse, le simple récit des faits ou l'étude dès caractères et des sentiments, le conte ou la science : philosophie, physiologie, métaphysique, etc. Toujours le triomphateur du moment déclare son antagoniste mort et enterré sans retour possible et abuse si bien de sa victoire, qu'un jour la réaction opère, un fluide magnétique se répand sans qu'on sache d'où il émane et rend la vie au soi-disant défunt qui ressuscite et vient régner, triompher, abuser jusqu'à ce que le sablier, se renversant de nouveau, marque la fin de sa domination et le retour de la puissance opposée. Et il en sera éternellement ainsi. Car si l'abus d'un sentiment et de ses manifestations provoque la lassitude, le blasement, il ne détruit pas ce sentiment et lui laisse le droit de vivre. *Don Quichotte* a tué le roman de chevalerie sous sa forme primitive, il n'a pas détruit les aspirations chevaleresques et nous les voyons reparaître sous une forme à peine modifiée.

Le drame wagnérien, si goûté aujourd'hui, ne nous rend-il pas sous leur aspect primitif le mythe et la légende? Qui eût pensé que ce dix-neuvième siècle, vieilli dans le scepticisme de la science et le positivisme le plus désenchanté, s'enthousiasmerait pour le chevalier du Cygne et la Walkyrie? C'est précisément parce qu'on l'avait dépouillé de tout ce qu'une partie de sa nature exigeait; il a senti un je ne sais quoi s'insurger en lui et réclamer ses droits, et il a cédé à cette voix impérieuse, et plus on essayera de l'étouffer, plus haut elle criera et se fera entendre. Certes il y a eu un peu de pose et de mode dans le fanatisme wagnérien, mais si cet art n'avait pas répondu à un besoin moral, à une soif d'idéal que « l'orgie du réel » avait surexcitée, on n'aurait pas vu le fanatisme s'étendre et gagner les foules. Il y aura toujours dans la technique pure de l'art wagnérien un côté qui échappera, qui déplaira même au goût français, mais par le sentiment il étendra de plus en plus son influence.

En même temps que l'enthousiasme pour le drame légendaire et mystique de Wagner et par l'effet du même besoin d'idéal, ne

voyons-nous pas, depuis quelques années, se développer un goût passionné pour la recherche des mythes et contes populaires désignés en anglais sous ce nom générique de *Folk-Lore?* On va de pays en pays, aux quatre points cardinaux, recueillant tout ce que la tradition, l'imagination et la mémoire des classes inférieures ont thésaurisé de contes merveilleux au fond desquels on retrouve une partie de vérité, les traces des annales nationales, les impressions produites sur les masses par les grands événements et les figures héroïques du passé et surtout le caractère, les sentiments, la poésie, l'âme des peuples; et, cette âme, d'autres âmes la cherchent, oubliant avec joie réalisme et matérialisme.

II

Il y a quelque vingt-cinq ans, il fallait un certain courage pour parler en Angleterre de la résurrection possible du roman d'aventures; après la décadence de l'école de Walter Scott et la tentative de son lointain imitateur Bulwer Lytton, de rares essais réussirent, grâce au grand talent d'auteurs comme Charles Kingsley, Thackeray, George Eliot; grâce aussi à la forte individualité des caractères, au jeu des passions plutôt qu'à l'intérêt purement historique.

Pendant longtemps, l'union de la fable et de l'histoire avait été complète, leur domaine commun; peu à peu on cessa de tout accepter comme authentique et vrai; l'élimination fut progressive et lente, les hésitations durèrent pendant des siècles (elles n'ont pas toutes disparu), et quand la rupture fut définitive, le roman historique naquit. Le désir ardent de connaître le passé, de le rattacher au présent par une filière ininterrompue de transformations subsistait en exigeant chaque jour plus d'exactitude, de vérité dans les récits et les peintures.

On inventa donc, à côté de l'histoire proprement dite, un genre d'ouvrage qui permit d'entrer dans des détails sur les habitudes et les mœurs des différentes époques, défendus à la gravité, à la méthode synthétique de l'histoire. On butina dans les vieilles chroniques et autres documents tout un bagage d'usages, de coutumes et de phraséologie dont on chargea des personnages authentiques ou imaginés autant que possible selon l'esprit du temps évoqué. On usa largement du mystère, mais on bannit avec soin le surnaturel. Tout s'explique très simplement à la fin des romans d'Anne Radcliffe et d'Horace Walpole.

En somme, ces préoccupations d'antiquaires produisirent un

amas de bric-à-brac historique au milieu duquel on fit mouvoir des marionnettes sans vie réelle, parlant un jargon suranné, aussi artificiel que les sentiments qu'il était chargé d'exprimer. Souvent, pour donner à son œuvre une plus grande apparence de vérité, l'auteur prétendait avoir trouvé quelque vieux manuscrit qu'il traduisait pour ses lecteurs. C'est un artifice naïf, mais qui réussit généralement et qu'on ne dédaigne pas même aujourd'hui.

Horace Walpole s'en servit quand il écrivit son *Château d'Otrante*, en 1764. Peu à peu le public se lassa de ces fables du roman gothique; une autre école était née; les Goldsmith, les Fielding, les Fanny Burney, attiraient à eux les lecteurs.

Mais, un jour, un grand magicien parut, et sa baguette ressuscita tout un monde. Ce n'est pas sans raison qu'on a surnommé Walter Scott le « Magicien du Nord ».

On a pu dire sans exagération qu'il avait fait pour le roman, dans le Royaume-Uni, ce que Shakespeare avait fait pomr le drame! Il lui a donné la première place dans l'imagination de ses compatriotes, qui l'avaient jusqu'alors accordée au théâtre. Celui-ci était en décadence; il n'y avait plus de grands dramaturges. Et puis on voulait autre chose que le scepticisme et la littérature du dix-huitième siècle. Le mouvement évangélique de Wesley répondit à ces aspirations. Il accéléra la décadence du théâtre, en détournant le peuple des lieux de plaisir. De leur côté, les hautes classes, privées par la guerre de leurs voyages sur le continent, cherchèrent des distractions chez elles, vécurent davantage dans leurs châteaux et se mirent à lire beaucoup plus que par le passé. Elles trouvèrent chez Walter Scott tout ce qui pouvait faire écho à leurs sentiments. La révolution française, par ses excès, ses violences, ses impiétés, par la persécution de tout ce qui tenait à l'ancien ordre de choses, avait ranimé les sentiments de foi, de chevalerie, de loyalisme, de pitié, de tendresse; la puritaine Ecosse elle-même sentit son cœur se fondre; le pays de Knox fut indulgent et même sympathique aux enfants de l'ancienne Église; elle pleura sur les Stuarts catholiques; elle aima le P. Eustache, le P. Ambroise et le Bénédictin du *Monastère;* elle adora Diana Vernon, s'écriant : « Abandonner la foi de mes braves ancêtres! Autant vaudrait, si j'étais homme, abandonner leur bannière menacée au plus fort de la mêlée, pour me joindre à l'ennemi comme un mécréant soudoyé! »

Lorsque le poète-prosateur apporta ses épopées chevaleresques, religieuses et jacobites, il trouva les âmes préparées à les accueillir en toute sympathie. Lui-même était d'une sincérité absolue, naïve et tendre qui différait entièrement du parti pris collectionneur et pédantesque de ses précurseurs et de ses successeurs. Il vivait de

ses rêves et les transformait en réalités pour ses lecteurs. Le laird féodal, le catholique réformé, le libéral conservateur que des siècles d'atavisme avaient confondus en lui, se retrouvaient au milieu des leurs, dans l'atmosphère de leurs ancêtres, quand il évoquait les scènes de son histoire nationale et ceux qui les avaient jouées. En retraçant l'épopée de cette race royale aussi tragique que celle de n'importe quelle race de l'antiquité fataliste, le cœur de l'Ecossais battait pour son pays et pour ses anciens rois. L'homme moderne pouvait, au fond de sa conscience, juger et condamner bien des choses; il le laissait même deviner avec une finesse, une habileté consommées; sa probité historique restait entière, mais l'émotion persistait, pénétrante et communicative.

Scott a marqué de son sceau ce drame des Stuarts qui a duré deux cents ans, comme Shakespeare a marqué du sien la terrible lutte des Deux-Roses. Ce sceau est celui de la vérité, de la conviction chez le romancier comme chez le dramaturge. Des critiques à lunettes ont prouvé sans beaucoup de peine, que la mise en scène et la science archéologique de Walter Scott n'étaient pas irréprochables; qu'importe au grand public que la lettre, dont il est en général assez ignorant, ne soit pas impeccable, si l'esprit est vrai, si l'illusion repose sur un fonds de réalité! C'est par là que Walter Scott séduisit son siècle, c'est par là qu'il vivra.

Malheureusement il eut, comme tous les maîtres, une armée d'imitateurs et de plagiaires qui exploitèrent jusqu'à satiété les scories de sa mine, et le goût public lassé demanda autre chose. Cependant le roman historique eut un regain d'éclat avec Bulwer Lytton, sans toutefois s'emparer des masses comme avec Walter Scott. Ce n'était plus le poème d'inspiration, le rêve dans lequel on était emporté; c'était une étude plus savante et plus près, peut-être, de l'exactitude dans le détail; on sentait le désir d'instruire sous une forme amusante; cela tournait à la pédagogie : avec plus de réalisme, il y avait bien moins de réalité; l'âme manquait; la thèse remplaçait le sentiment; et, malgré la science, malgré le talent incontestable, le succès fut passager.

Le roman de mœurs, de société, de caractère, d'analyse philosophique, métaphysique, scientifique, etc., envahit la scène, absorba toute l'attention, rejeta le roman d'aventures et le roman historique dans des ténèbres dont quelques rares éclairs firent mieux apprécier la profondeur. Si parfois on mêla aux autres personnages une figure historique, elle ne fut plus au premier plan et il fallut qu'elle appartînt à une époque assez rapprochée ou assez parfaitement connue, pour qu'il n'y eût pas possibilité d'équivoque et de subterfuge.

III

Cette situation durait depuis de longues années; on affirmait que la science avait tué la fantaisie et l'imagination, quand, subitement, l'une et l'autre sortirent de leur torpeur, en apparence mortelle, s'insurgèrent contre l'ostracisme et prouvèrent qu'elles vivaient encore, en frappant un coup de maître : M. Shorthouse publia *John Inglesant!* L'auteur nous reportait au dix-septième siècle, sous le protectorat de Cromwell; il qualifiait son œuvre de roman philosophique, et, en effet, son héros presque uniquement préoccupé des choses spirituelles, restait, au milieu de l'agitation, du tumulte de l'époque, stoïquement supérieur aux passions, aux ambitions, aux haines qui se livraient un si terrible combat autour de lui.

John Inglesant n'en est pas moins un admirable spécimen du roman historique actuel en Angleterre, c'est-à-dire de l'introduction d'événements et de personnages vrais, dans une œuvre d'imagination, le mélange, dans la proportion si difficile à trouver, d'un chapitre d'histoire et d'un épisode de la vie ordinaire, laquelle ne varie guère plus au fond que l'humanité elle-même. Il serait impossible de donner plus parfaitement l'illusion de la vérité. On rencontre sur sa route tel fait historique, la bataille d'Edgehill, par exemple, que l'on croirait raconté par un témoin oculaire. Nulle part on ne sent l'étude (si sérieuse pourtant) des documents inattaquables qui ont aidé à reconstituer l'époque, à lui rendre l'apparence de la vie, et quelle vie! Quelle scène! Quelles individualités!

L'auteur s'est même hasardé à introduire un incident surnaturel : l'apparition de Strafford à Charles Ier; mais il l'a fait avec tant de tact et de mesure, avec un si heureux choix d'expressions, une si juste appréciation de l'état d'esprit du roi martyr, il a rendu si admissible la possibilité d'une illusion des sens, que le scepticisme moderne lui-même ne peut en être choqué. Toutes les exigences d'exactitude, de couleur locale, de probabilité du critique érudit d'aujourd'hui sont respectées, satisfaites, sans sécheresse de pédantisme ou d'arrière-pensée instructive, comme chez Bulwer Lytton; conditions indispensables que Thackeray avait si merveilleusement comprises et remplies dans son *Esmond*, où le modeste et charmant récit de sa carrière militaire par le colonel, sert à mettre en lumière (lumière d'apothéose) la belle figure élégante et martiale de Marlborough dans les camps et dans les cours.

M. Shorthouse, comme Thackeray dans *Esmond*, comme Stevenson dans tous ses principaux romans et comme d'autres encore,

a employé la forme du *Mémoire*. Est-ce un effet des exigences réalistes du goût actuel qui croit peut-être trouver, dans ces récits faits directement par les acteurs eux-mêmes, une illusion de vérité plus puissante? Le succès toujours croissant des nombreux mémoires vrais (du moins on aime à le croire), qui se succèdent sans interruption depuis quelques années, pourrait favoriser cette hypothèse. Ce que Carlyle a défini « le Culte du héros », n'a pas disparu du cœur humain; il trouve un aliment dans les mémoires, sans sacrifier son besoin de réalité; et comme, après tout, c'est au noble et généreux sentiment qu'on est heureux de voir résister à la jalousie niveleuse des démocraties si envieuses de toutes les supériorités, il faut souhaiter une faveur prolongée à ce genre de littérature; tant mieux si le roman en bénéficie par l'imitation.

John Inglesant fût-il resté sans successeur, on eût pu ne voir dans la production de cette belle œuvre qu'un heureux accident littéraire, la fantaisie d'un esprit supérieur couronnée d'un succès passager. Mais l'événement fut tout autre. Evidemment M. Shorthouse avait réveillé une faculté qui ne voulait plus dormir. Le public anglais sembla dire aux écrivains : « Nous avons tous bien travaillé depuis nombre d'années; vous, en essayant de résoudre à notre profit une foule de problèmes du cœur humain; nous, en faisant de notre mieux pour vous suivre; tous, en nous mirant dans nos propres yeux, sans jamais sortir de notre cher nous-même et de notre cercle étroit. Maintenant nous sommes blasés! Assez d'analyse, de métaphysique, de chimie morale! La folle du logis a soif d'un peu de fantaisie, de vrai romanesque, de mouvement, d'aventures; quelques beaux coups d'épée ne lui déplairaient pas; il y a si longtemqs qu'elle n'en a entendu le cliquetis!

Et aussitôt un pléiade d'hommes de grand talent surgit comme si elle n'attendait que cette invite pour y répondre; le mystérieux courant qui s'établit à certaines heures, on ne sait comment, entre ceux qui sentent et ceux qui expriment, agit sans tarder.

Une nouvelle période romantique et pittoresque commençait; elle continue, et la faveur du public va de plus en plus à elle.

On pourrait l'appeler comme certaine peinture : l'école du plein air. Elle court le monde, prend ses ébats partout, profite de « l'Expansion de l'Angleterre » pour exploiter tour à tour le Canada, les Indes, l'Australie, l'Afrique australe, les îles du Pacifique. Ses héros sont partout, cherchant aventure sur tous les continents et sur toutes les mers; et comme si l'étendue de notre univers ne leur suffisait pas, ils font parfois invasion dans des régions inconnues, fermées à l'entendement humain; ils en rapportent des œuvres inquiétantes, mais d'une étrange beauté, comme

« M. Isaacs », de Crawford, et « le docteur Jekyll et M. Hyde », de Robert-Louis Stevenson.

Il y aurait beaucoup à dire sur les diverses manières dont les Black, les Hardy, les Blackmore, les George Meredith, les Hall Caine, les du Maurier, les Zangwill, les Anthony Hope, les Gilbert Parker, les Rudyard Kipling, les Rider Haggard et tant d'autres ont parcouru ce royaume de la fantaisie, mais nous ne voulons aujourd'hui que signaler les principaux adeptes du nouveau roman historique, après avoir essayé d'en définir le but et la méthode.

IV

Par une heureuse et singulière fortune, ce fut encore l'Ecosse qui inaugura la nouvelle renaissance pittoresque; la puritaine, l'austère et dure Ecosse, qui, une fois déjà, avait réagi contre le joug de Calvin et de Knox par les poésies d'Ossian et de Burns et par les romans de Walter Scott, protesta une seconde fois par la voix d'un artiste aussi romantique que l'auteur d'*Ivanhoé* et infiniment supérieur à lui comme styliste, doué d'une imagination plus fine, plus délicate, plus rêveuse, plus aérienne, avec cette tendance mélancolique des Celtes qui n'exclut nullement l'humour et la gaîté, tendance augmentée peut-être chez lui par des souffrances physiques qui laissaient craindre une fin prématurée.

Robert-Louis Stevenson n'était pas pour rien le fils d'un père qui attachait tant de prix à la propriété des termes, à la beauté du langage, que, pendant ses dernières heures, sentant le choix des expressions lui échapper, il rejetait les mots jugés par lui impropres et, plutôt que de s'en servir, préférait laisser sa phrase inachevée. Le fils, à son tour, déclarait que le premier devoir d'un écrivain était de bien écrire, et sa conscience d'artiste exploitait avec le soin le plus scrupuleux les dons admirables que lui avait départis la nature.

Seul, parmi les prosateurs anglais contemporains, il a pu être comparé à notre Loti, et la comparaison est juste dans certaines limites.

Les deux romanciers subissent également l'influence de l'air ambiant, la suggestion des lieux et des choses qui les enveloppent, et tous deux possèdent à un degré extraordinaire la faculté de les peindre par les mots. Stevenson, comme Loti, a exprimé la poésie sombre et âpre de la nature septentrionale aussi parfaitement que les éblouissements des mers et des terres du Sud. Mais, chez lui, l'imagination proprement dite, l'invention dramatique est plus

riche, plus variée, moins désolée surtout que celle du romancier français.

Il suffit, en tout cas, de pouvoir les comparer pour faire comprendre en quoi Stevenson diffère de Walter Scott, dont il a été néanmoins le successeur et qu'il adorait comme il adorait notre Alexandre Dumas I[er].

En revenant aux écumeurs de mer et à la légende historique des Stuarts, Stevenson n'a nullement imité le maître; il a seulement reconnu que certains filons des mines exploitées avaient passé inaperçus, et il en a tiré un or plus fin que celui du premier explorateur, moins appréciable peut-être à tout venant. Cependant sa popularité est et restera grande, parce que, tout en procurant des jouissances exquises aux appréciateurs de l'art pur, aux adorateurs de la fantaisie ailée qui les transporte dans l'éther infini, il a fait appel aux sentiments de sympathie, de tendresse, de terreur, de pitié qui font battre tout cœur vraiment humain.

D'autres sont venus depuis, dont le rêve n'a pas quitté la terre, et qui, en abordant le roman historique, sont restés dans ses strictes limites, dans la réalité des faits et des personnages. Certains, en poussant la recherche du détail exact à l'extrême, n'ont réussi qu'à produire des pastiches sans vie, secs et faux dans l'ensemble.

Au pôle opposé de celui où s'était placé Stevenson, aux antipodes du sentiment primitif, simple et vrai, de l'ancien roman historique, se trouve cette école érudite dont le révérend archidiacre Farrar est le plus parfait représentant. Il a exposé sa méthode dans la préface des *Scènes du temps de Néron*. Ceux, dit-il, à qui est familière la littérature du premier siècle, reconnaîtront que même pour les plus infimes allusions et détails, je m'appuie sur une autorité contemporaine. Des expressions et des incidents qui pourraient paraître étonnamment modernes, sont, en réalité, suggérés par des passages des satiristes, des épigrammatistes et des conteurs de l'empire romain, ou par des anecdotes consacrées dans les pages de Sénèque et de Pline l'Ancien. » Hélas! la lettre tue l'esprit, et ces œuvres de maîtres mosaïstes ne peuvent plaire qu'à un petit nombre de savants, amateurs forcenés du détail exact.

Heureusement la race des bons conteurs n'est pas éteinte; le public ne s'y trompe pas et va droit à eux. Pour quelques rares curieux qui continuent leur éducation en étudiant *Nuit et Aurore* ou les *Scènes du temps de Néron*, du révérend M. Farrar, des milliers de lecteurs se plongent avec délices dans les récits d'un Stanley Weyman, d'un Gilbert Parker ou d'un Conan Doyle.

M. Gilbert Parker a choisi le Canada pour champ d'exploration. MM. Stanley Weyman et Conan Doyle, dont les romans sont plus

purement historiques qu'aucun de ceux de leurs collègues en ce genre, ont été tous deux attirés par la France. Le premier n'a pas craint de s'en prendre à la Saint-Barthélemy et, dans *la Maison du Loup*, a su donner une forme assez neuve à son œuvre, pour intéresser à un sujet qu'on aurait pu croire épuisé depuis longtemps. Ainsi qu'il le dit dans son court avertissement : « Quoique ce récit ne jette pas un jour nouveau sur l'histoire de France, il ne nous en paraît pas moins intéressant au point de vue humain. » Nous devons ajouter que l'auteur a pu se permettre ce jugement, parce qu'il porte sur le prétendu mémoire autobiographique d'un de ses personnages, dont il est censé donner la version anglaise.

Il est ensuite revenu aux luttes politico-religieuses du seizième siècle dans *un Gentilhomme de France*, et là, tout en rappelant un peu Alexandre Dumas, il est resté original et singulièrement Français pour un étranger.

Puis l'auteur, dans *l'Homme en noir*, mit en scène un Nostradamus astrologue et empoisonneur et les croyances cabalistiques du dix-septième siècle, et une première fois osa se mesurer avec la grande figure du cardinal de Richelieu, qui devint plus tard l'un des héros d'un autre roman : *la Robe rouge*. Bien que très supérieur à *l'Homme en noir* et d'une valeur incontestable, ce livre n'égale pas les deux premiers cités plus haut, qui sont vraiment des œuvres au-dessus de la moyenne et très appréciées en Angleterre.

Quant à M. Conan Doyle, il a peut-être été un peu téméraire en faisant causer familièrement, dans *les Réfugiés*, Louis XIV, Mme de Maintenon, M. et Mme de Montespan et *tutti quanti*, comme disait Mme de Sévigné, mais il a produit une autre œuvre absolument charmante, séduisante et amusante, qu'il a intitulée *la Compagnie Blanche;* nous désirons en parler avec quelque détail, parce que son vif succès a montré, mieux peut-être que tout autre, où se portent, chez nos voisins, les sympathies d'un public chaque jour plus nombreux.

V

La *Compagnie Blanche* est un pur roman de chevalerie et de guerre, non plus des temps fabuleux des Tristan et des Parsifal, mais de l'époque vraiment historique d'Edouard III.

Déjà la féodalité est ébranlée, menacée en France par la Jacquerie et en Angleterre par les communes; le prestige des barons bardés de fer a bien diminué aux yeux des populations dont les pères et les frères, simples archers ou hommes d'armes, ont vaincu

la plus fière chevalerie du monde; les *vilains* opprimés, pressurés, préparent le grand soulèvement qui aura Wat Tyler pour chef. L'Eglise n'est pas plus épargnée que la noblesse, et Wycliffe est en train de saper son autorité suprême. Sans apparence d'érudition, par de simples conversations entre gens de diverses classes, l'auteur a très finement indiqué cet état des esprits.

La *Compagnie Blanche* est une de ces franches compagnies qui se formaient alors pour aller guerroyer et piller au besoin, sous la conduite d'un homme réputé vaillant et expérimenté. Son chef, le sire Nigel de Loring, tout imbu encore des principes de la chevalerie primitive, est digne en vérité de s'asseoir à la table du roi Arthur. Pieux, brave et pur, il aime follement le métier des armes, proclame à tout venant les charmes et les vertus de sa dame qui n'est plus jeune, qui n'a jamais été belle, mais dont le cœur est égal au sien, et il se ferait tuer mille fois, plutôt que de prononcer un mot ou de frapper un coup déloyal.

Il n'est pas sans une très légère teinte de ridicule, le preux chevalier; on sent que l'auteur s'est souvenu de celui de la Manche, mais avec tact et mesure, seulement pour indiquer cette nuance de décadence que nous avons signalée, la différence du diapason moral entre son héros et la génération nouvelle.

Sire Nigel Loring est un naïf et non un dément. On sourit de sa naïveté; on l'aime pour sa générosité, pour sa croyance au bien et son horreur de tout ce qui abaisse l'âme, et l'on sort de cette lecture vraiment amusante, comme d'un bain d'air pur.

Sire Nigel est petit et frêle; ses traits sont fins, sa voix est douce; il a quarante-cinq ans, il est chauve et myope, sa vue ayant été endommagée par une panerée de chaux que lui a lancée une femme à l'assaut de Bergerac; il aurait pu tuer la malheureuse, mais comment porter la main sur une femme? S'il a la taille et, de loin, l'aspect d'un jouvenceau, sire Nigel a la grâce et l'agilité de la jeunesse et de plus l'endurance que donne à la fois une vie dure et chaste.

Il a la passion des beaux coups d'estoc et de taille, les admire chez un adversaire autant que chez un ami, remplace la force du géant par une extrême adresse, estime, après vingt ans de guerre et plus de vingt blessures, qu'il n'a rien fait, puisqu'il peut faire davantage, cherche sur les grands chemins les occasions de ce qu'il appelle « l'avancement », c'est-à-dire l'échange de quelques bons coups de lance ou d'épée avec tout chevalier désireux, lui aussi, *d'avancer* sur la route de la valeur et de la gloire, en l'honneur de sa dame, ou pour accomplir quelque vœu. N'en a-t-il pas toujours, pour sa part, un certain nombre en réserve? Nous le

voyons couvrir un de ses faibles yeux avant d'ouvrir la campagne contre Henri de Transtamare et jurer de n'enlever son bandeau noir qu'après avoir accompli quelque exploit un peu extraordinaire. Tout cela est fait avec tant de sincérité, de candeur, d'amour de la beauté morale, qu'on se sent séduit et entraîné à comprendre quelle a pu être la puissance d'un tel idéal, aussi longtemps qu'il est resté pur d'alliage. Ce n'est pas banal d'avoir su créer à la fin du dix-neuvième siècle, un simple roman capable d'éveiller de pareils souvenirs.

Sire Nigel a une fille, lady Maud, sœur aînée de certaines héroïnes de Shakespeare, fraîche et belle, hardie chasseresse, mutine et spirituelle, éprise, comme son père, de toute gloire pure et plus que lui des œuvres de l'esprit, qu'un vieux chapelain lui a fait entrevoir. C'est une figure délicieuse qu'on ne voit pas assez, mais dont l'influence se fait sentir à travers toute l'œuvre.

Naturellement le chevalier a des écuyers et parmi eux s'en trouve un, Alleyne Edricson, cadet de vieille race saxonne, élevé par le puissant abbé de Beaulieu, très supérieur en conséquence au point de vue intellectuel, à tous ses camarades du champ clos, et avec cela beau, brave et bon comme un archange. Ce qui résulte du rapprochement de ces deux êtres charmants se devine sans peine. Imprudemment chargé par lady Loring de diriger l'esprit de sa fille et de ses jeunes suivantes vers quelques études plus sérieuses que les gestes de Doon de Mayence et autres preux, le clerc et futur chevalier apprend plus qu'il n'enseigne et part pour la guerre, portant sous sa cuirasse un voile qui sera son talisman jusqu'au retour.

La moitié de la *Compagnie Blanche*, recrutée en Angleterre par sire Nigel, s'embarque pour Bordeaux, où le Prince Noir tient sa cour, et où elle rejoindra son autre moitié commandée par un chevalier gascon. Le chapitre des aventures s'ouvre sur mer dès le départ, et le lecteur est tenu en haleine avec une adresse, un esprit alerte, une variété dans les figures et les caractères, dans les incidents sur terre et sur l'onde qui ne permettent pas un instant à l'ennui ou à la fatigue de se glisser dans une seule page. C'est la vie bouillonnante, exubérante de cette époque si troublée, avec ses violences, ses misères, ses horreurs, et aussi avec ses héroïsmes, ses grandeurs, ses raffinements au milieu de la barbarie, ses superstitions mêlées à la foi religieuse, son désordre partout dans cette pauvre belle France à moitié anglaise par la conquête, dévastée, affamée, prête pour tous les excès auxquels pousse le désespoir.

Très adroitement, l'auteur a amené une seconde bataille de

Roncevaux, qui est vraiment épique et admirablement contée. Hélas! la *Compagnie Blanche* y est « licenciée » par la mort, après des miracles de valeur folle qui tiennent pendant toute une journée 6000 Espagnols en échec devant 400 Anglais.

Et l'on revoit par la pensée cette gorge de Gavarnie jonchée d'archers et d'hommes d'armes tombés rang par rang sans songer à demander quartier. Huit ou dix de ces héros échappent seuls au massacre glorieux; le sire Nigel de Loring et son écuyer sont du nombre pour que le livre puisse se fermer sur un dénouement heureux, au moment où la belle Maud, croyant avoir perdu son père et son fiancé, va entrer en religion.

Au nombre de tant d'incidents, il en est un que nous voulons citer, non seulement parce que c'est un bon spécimen de la manière du conteur, mais aussi parce qu'il révèle une coïncidence assez curieuse. A l'instant où un poète patriote évoquait en France la figure martiale de Du Guesclin, le romancier anglais la mettait en pleine lumière avec générosité et en même temps avec beaucoup d'adresse, évitant de blesser l'amour-propre de ses compatriotes, tout en glorifiant leur antagoniste. L'âme vraiment chevaleresque brille là de tout son éclat moral.

VI

Le Prince Noir avait ordonné qu'un tournoi aurait lieu aux portes de Bordeaux; cinq chevaliers anglais devaient courir trois fois chacun contre cinq chevaliers français, de ceux que les événements avaient faits sujets du prince étranger. Le Captal de Buch et Olivier de Clisson étaient du nombre. Une coupe d'or, offerte par le fils d'Edouard III, serait donnée à celui de tous qui se serait le plus distingué. Une foule énorme était accourue sur les bords de la Garonne. La journée s'avançait et déjà le soleil déclinait, car on était dans la troisième semaine de l'Avent, quand les jours sont courts. Les joutes avaient été dignes des illustres chevaliers qui avaient lutté en présence du Prince Noir, du roi don Pedro le Cruel, roi d'Espagne, et du petit roi de Majorque (tous deux détrônés et clients de l'Angleterre), de toute la cour et d'une immense population de soldats, de bourgeois et de paysans. La coupe d'or allait passer aux mains du sire Nigel de Loring; les combattants étaient rangés devant la tribune royale, quand tout à coup l'appel retentissant d'un cor, à l'autre bout de la lice, fit tressaillir tous les spectateurs.

Depuis longtemps déjà, sur la route ce jour-là solitaire, qui

montait doucement sur la plaine, on avait pu voir briller, au soleil d'hiver, deux points étincelants, à peine perceptibles d'abord, et qui, peu à peu, s'étaient rapprochés jusqu'à ce qu'on pût enfin distinguer les casques de deux cavaliers se dirigeant vers Bordeaux de toute la vitesse de leurs chevaux. Le premier était un chevalier armé de pied en cap, monté sur un cheval bai brun. Court et trapu, très large des épaules, il tenait sa visière baissée; sa simple tunique blanche n'était brodée d'aucun blason; il n'y en avait pas davantage sur son bouclier tout uni. L'autre, évidemment son écuyer, était coiffé d'un casque, mais ne portait d'autre arme que la lourde lance de chêne de son maître. Dans sa main gauche, il tenait, outre les brides de son propre cheval, celles d'un grand destrier de guerre noir et couvert du harnais de combat, qui trottait à côté du sien.

Les trois chevaux et leurs deux cavaliers atteignirent la lice courant à toute bride, et ce fut la fanfare de l'écuyer qui attira l'attention de toute l'assemblée.

— Ah! John! s'écria le Prince, s'adressant au vieux lord Chandos, maréchal de la lice, quel est ce cavalier et que désire-t-il?

— Sur ma parole, sire, répondit Chandos, dont le visage exprima la plus vive surprise, m'est avis que c'est un Français.

— Un Français! répéta don Pedro. Et comment pouvez-vous le savoir, mylord Chandos, quand il n'a ni blason, ni cimier, ni écu d'armoiries?

— Par son armure, sire, qui est plus arrondie aux coudes et aux épaules qu'aucune à Bordeaux ou en Angleterre; elle pourrait être italienne si le bassinet était plus en déclive. Mais je jurerais que ces plaques ont été soudées entre ici et le Rhin. Au reste, son écuyer s'approche, et nous allons savoir quelle étrange aventure lui a fait passer nos frontières.

Comme il parlait, l'écuyer, après avoir parcouru au galop de chasse l'enclos gazonné, s'arrêta devant la tribune royale et sonna une seconde fanfare. C'était un homme maigre, au teint basané, à la barbe noire, hérissée, au maintien hardi. Après avoir remis son cor dans sa ceinture, il poussa son cheval à travers les groupes de chevaliers anglais et gascons, et l'arrêta à la longueur d'une lance du groupe royal :

— Je viens, cria-t-il d'une voix rauque et avec un fort accent breton, en qualité d'écuyer et de héraut de mon maître, qui est un très vaillant poursuivant d'armes et un féal homme lige du grand et puissant monarque, Charles, roi de France. Mon maître a appris qu'il y avait un tournoi ici avec espoir d'honorable avancement, et il est venu demander que quelque chevalier anglais daignât, pour

l'amour de sa dame, se mesurer avec lui dans la lice, à la lance, à l'épée, à la hache, à la masse d'armes ou au poignard. Il m'a chargé pourtant de dire qu'il ne combattrait qu'un véritable Anglais, et non un de ces mâtinés qui ne sont ni Anglais ni Français, mais parlent la langue des uns et se battent sous la bannière des autres.

— Messire! s'écria Olivier de Clisson, d'une voix de tonnerre, tandis que ses compatriotes portaient la main à la garde de leur épée.

Mais l'écuyer n'eut pas l'air de voir leurs visages furieux et acheva le message de son maître.

— Il est prêt dès à présent, dit-il, quoique son destrier ait déjà fourni une longue et rapide course aujourd'hui, car nous craignions d'arriver trop tard pour les joutes.

— Vous arrivez en effet trop tard, répondit le Prince, car le prix va être décerné; cependant je ne doute pas qu'un de ces gentilshommes ne se mesure pour l'honneur avec ce chevalier de France.

— Et quant au prix, sire, dit sire Nigel, je suis sûr de parler pour tous, en déclarant que ce chevalier français aura le droit de l'emporter s'il peut le gagner selon les règles.

— Portez ces paroles à votre maître, reprit le Prince, et demandez-lui lequel des cinq champions anglais il désire combattre. Mais un instant : votre maître ne porte pas d'armoiries et nous ne savons pas encore son nom.

— Mon maître, sire, a fait vœu à la Vierge de ne révéler son nom ni de lever sa visière, avant d'être de retour sur le sol français.

— Comment pouvons-nous être sûrs, répliqua le Prince, que ce n'est pas quelque varlet jouant une mascarade sous l'armure de son maître, ou quelque chevalier félon dont un honorable gentilhomme ne pourrait toucher la lance sans être entaché d'infamie?

— Il n'en est rien, sire, s'écria l'écuyer avec conviction. Il n'est homme sur terre qui s'abaisserait en rompant une lance avec mon maître.

— Vous parlez hardiment, écuyer, mais à moins d'être assuré de la noble naissance et du bon renom de votre maître, je ne peux pas opposer les meilleures lances de mon armée à la sienne.

— Vous refusez, sire?

— Je refuse.

— Alors, sire, je suis chargé de vous demander si vous consentiriez, dans le cas où le sire John de Chandos, en étant informé du nom de mon maître, vous affirmerait que c'est vraiment un homme avec qui vous pourriez vous-même croiser l'épée sans indignité.

— Je ne demande rien de mieux, répondit le Prince.

— Alors je vous demande, lord Chandos, de vouloir bien quitter votre groupe. J'ai votre parole que le nom restera toujours un secret, que vous ne direz ni n'écrirez un mot qui puisse le révéler. Le nom est...

Il s'inclina sur son cheval et murmura quelque chose à l'oreille du vieux chevalier qui tressaillit de surprise et jeta un regard plein de curiosité vers le chevalier immobile sur son destrier, à l'autre extrêmité de la lice.

— Est-ce bien vrai? s'écria-t-il.

— Oui, mylord, je le jure par saint Yves de Bretagne.

— J'aurais dû le deviner, répondit Chandos, regardant pensivement le chevalier.

— Eh bien, sire John? demanda le Prince.

— Sire, c'est vraiment un chevalier avec qui c'est grand honneur de se mesurer, et si Votre Grâce voulait me permettre d'envoyer mon écuyer chercher mon armure, je serais bien heureux de le rencontrer dans la lice.

— Non, non, sire John, vous avez acquis autant d'honneur qu'un homme en peut porter, et vraiment il serait dur que vous ne pussiez vous reposer désormais. Mais je vous prie, écuyer, de dire à votre maître qu'il est le très bienvenu à notre cour et que des vins et des épices lui seront servis s'il veut se rafraîchir avant la joute.

— Mon maître ne veut pas boire, répliqua l'écuyer.

— Alors qu'il nomme le gentilhomme avec qui il désire rompre une lance.

— Il désire se mesurer avec vos cinq champions, chacun choisissant l'arme qu'il préfère.

— Je vois, reprit le Prince, que votre maître est un homme de grand cœur et de haute entreprise. Mais le soleil est déjà bas vers le couchant et le temps manquera peut-être pour toutes ces rencontres. Messieurs, je vous prie de prendre vos places, afin que nous puissions voir si les actes de cet étranger sont aussi hardis que ses paroles.

Le chevalier inconnu était resté sur son cheval comme une statue d'acier, sans regarder ni à droite ni à gauche pendant ces préliminaires. Il avait changé de monture et pris le cheval noir que son écuyer avait amené par la bride. Son immense carrure, son aspect sévère et assuré, la manière dont il maniait sa lance et son bouclier, suffisaient pour convaincre les milliers de spectateurs expérimentés qu'il serait un dangereux adversaire.

— Qui vient là? demanda un archer.

— Sire William Beauchamp, lui fut-il répondu par un camarade;

c'est un vaillant homme, mais je crains qu'il ne soit pas assez ferme en selle pour soutenir le choc d'un pareil jouteur.

Les paroles de l'archer furent vite justifiées. Les deux chevaliers se rencontrèrent au centre de la lice; Beauchamp frappa d'un coup adroit le casque de son adversaire, mais en reçut un si effroyable, qu'il fut enlevé de sa selle et roula plusieurs fois sur le sol.

Sire Thomas Percy ne fut pas plus heureux, car son bouclier fut fendu en deux, son brassard déchiré et lui-même blessé légèrement au côté. Lord Audley et l'inconnu se frappèrent sur le casque, mais tandis que l'étranger restait ferme et inébranlable sur son cheval, l'Anglais était renversé sur la croupe du sien et avait parcouru au galop la moitié de la lice, avant de pouvoir se relever. Sire Thomas Wake fut jeté sur le sol par un coup de hache, arme qu'il avait choisie et dut être porté à sa tente. Ces rapides succès, remportés sur de si célèbres guerriers, jetèrent la foule dans un paroxysme d'étonnement et d'admiration. Des tonnerres d'applaudissements, partis des rangs des soldats anglais aussi bien que de ceux des bourgeois et des paysans, prouvèrent combien l'amour des exploits de bravoure chevaleresque pouvait s'élever au-dessus des rivalités de race.

— Sur mon âme, John! s'écria le Prince, voilà un homme de bon courage et de grande hardiesse. Je n'aurais pas cru qu'il y eût un bras sur terre capable de faire mordre la poussière à ces quatre champions.

— C'est vraiment, comme je vous l'avais dit, Sire, un chevalier qu'il est très honorable de combattre. Mais le soleil baisse et sera bientôt sous la mer.

— Voici sire Nigel Loring à pied et l'épée à la main. J'ai entendu dire qu'il sait bien s'en servir.

— C'est la première lame de votre armée, Sire; mais il aura besoin de toute son habileté aujourd'hui.

Pendant qu'il parlait, les deux combattants s'avançaient des extrémités de la lice, leur épée à deux mains inclinée sur l'épaule. L'étranger marchait lourdement et à pas mesurés, tandis que le chevalier anglais s'avançait aussi vivement que si la carapace de fer qu'il portait, n'eût pas été de nature à alourdir ses membres. A quatre pas l'un de l'autre, ils s'arrêtèrent, se mesurèrent un instant du regard et aussitôt engagèrent le combat; on eût dit, au cliquetis et au fracas, que deux robustes forgerons étaient à l'œuvre sur leurs enclumes. Les longues et brillantes lames montaient et descendaient, tournoyaient et décrivaient des cercles de lumière, se croisant, s'engageant, se dégageant avec des gerbes d'étincelles à chaque parade. Çà et là bondissait sire Nigel,

la tête haute, sa plume pimpante frémissant à la brise. Son adversaire sombre lui décochait coup sur coup retentissant, mais sans jamais mettre en défaut la lame expérimentée de l'habile escrimeur. La foule rugissait de joie quand elle voyait sire Nigel baisser la tête pour éviter un coup ou, par quelque léger mouvement de son corps, échapper à une botte terrible. Tout à coup l'occasion le servit : le Français, brandissant son épée, laissa voir un instant une fente entre l'épaulière et le brassard. Prompt comme l'éclair, sire Nigel frappa. A peine eut-on le temps de suivre le jeu de sa main, un filet de sang coula de l'épaule sur la tunique blanche. La blessure, toutefois, était si légère que l'inconnu allait renouveler l'assaut, quand, sur un signe du Prince, Chandos jeta son bâton, et les maréchaux du camp relevèrent les épées, ce qui mit fin au combat.

— Il était temps de les arrêter, dit le Prince en souriant, car sire Nigel est un homme trop précieux pour que je veuille le perdre; et, par les Saintes Plaies ! si l'une de ces bottes l'atteignait, j'aurais de grandes craintes pour notre champion. Il faut que nous échangions quelques mots avec cet étranger; un tel homme ne doit pas quitter notre cour sans souper ni repos. Amenez-le-nous, Chandos, et certes, si le seigneur Loring renonce à ses droits sur cette coupe, il est juste que ce cavalier l'emporte en France, en souvenir des prouesses dont il nous a rendus témoins aujourd'hui.

Le chevalier errant, qui était remonté sur son cheval de guerre, s'approcha au galop de la tribune royale, son bras blessé entouré d'une écharpe de soie. Arrêtant son cheval, il inclina légèrement la tête, puis reprit son attitude immobile et sombre, insensible aux cris, aux applaudissements de tous ces hommes braves, aux mouchoirs agités par tant de femmes belles et enthousiastes.

— Sire chevalier, dit le Prince, nous avons tous été émerveillés aujourd'hui de la valeur et de l'adresse qu'il a plu à Dieu de vous départir. Je voudrais vous retenir à notre cour, assez longtemps au moins, pour que votre blessure fût guérie et vos chevaux reposés.

— Ma blessure n'est rien, sire, et mes chevaux ne sont pas fatigués, répliqua l'étranger, d'une voix profonde et sévère.

— Ne voulez-vous pas du moins rentrer avec nous à Bordeaux, pour vider une coupe de vin muscat et souper à notre table?

— Je ne veux ni boire votre vin ni m'asseoir à votre table, répondit l'inconnu. Je n'aime ni vous ni votre race et ne veux rien de vous jusqu'au jour où je verrai la dernière voile qui vous emportera tous dans votre île, disparaître à l'horizon.

— Voilà des paroles bien amères, sire chevalier, répondit le Prince, le sourcil froncé.

— Et elles viennent d'un cœur plein d'amertume, sire. Depuis combien de temps la paix a-t-elle disparu de mon malheureux pays? Où sont les champs, les vergers et les vignobles qui faisaient la France si belle? Où sont les villes qui faisaient sa grandeur? De Provence en Bretagne, nous sommes envahis par tous les vagabonds mercenaires de la chrétienté qui pillent et déchirent le pays que vous avez laissé trop faible pour défendre ses frontières. N'est-ce pas un commun propos que l'on peut courir à cheval toute une journée sur cette malheureuse terre, sans rencontrer un toit couvert de son chaume et sans entendre le chant d'un coq? Un beau royaume ne vous suffit-il pas que vous luttiez si ardemment pour en prendre un autre qui ne vous aime pas? Pardieu! les paroles d'un vrai Français peuvent bien être amères, car amère est sa vie, et amères sont ses pensées quand il traverse ces contrées trois fois malheureuses.

— Sire chevalier, reprit le Prince, vous parlez comme un brave, et notre cousin de France est heureux de posséder un serviteur si digne de soutenir sa cause par ses discours et par son épée. Mais, si vous pensez tant de mal de nous, comment se fait-il que vous vous soyez fié à nous sans garantie ni sauf-conduit.

— Parce que je savais, sire, que vous seriez ici. Si l'homme assis à votre droite avait été souverain en ces lieux, je n'aurais rien attendu de lui qui fût chevaleresque ou généreux.

Avec le salut du soldat, l'étranger fit faire volte-face à son cheval et disparut au galop, au milieu de la foule qui encombrait la lice, pendant que Pierre le Cruel s'écriait furieux :

— L'insolent vilain! J'ai fait arracher plus d'une langue pour moins que cela!

VII

A cette apparition du héros français succède celle de sa célèbre épouse de mystique renommée, dame Tiphaine Du Guesclin.

Trois jours se sont écoulés depuis le tournoi de Bordeaux, sire Nigel, ses écuyers et deux archers se sont mis en route pour aller à Montauban rejoindre et emmener la moitié de la Compagnie Blanche, restée sous les ordres du sire Claude de Latour, et dont l'unique occupation, depuis quelques mois, a été le pillage en règle du pays.

Alleyne Edricson, envoyé en éclaireur-fourrier vers une petite auberge que les voyageurs sont très heureux de rencontrer dans cette contrée dévastée, est fort mal reçu par un premier occupant d'aspect peu séduisant, « court, trapu, de robuste carrure, » vêtu

d'une tunique noire garnie de riches fourrures, sa tête léonine aux traits heurtés et balafrés de cicatrices, coiffée d'une toque de velours noir à plume blanche.

En face de lui, sur un siège en chêne à haut dossier, est assise une femme d'environ trente-cinq ans, dont la beauté sévère frappe le jeune écuyer moins encore que son expression d'intelligence, de grandeur, de dignité souveraine et de force morale, telles qu'il n'en a jamais vu sur un visage de femme.

Au son d'une voix anglaise, le voyageur paisiblement occupé à faire craquer des noisettes sous ses fortes dents blanches, bondit et rugit de telle sorte, malgré les douces remontrances de sa compagne, que sire Nigel, enchanté, descendit de cheval en disant :

— Eh mais ! voilà un homme qui vaut la peine qu'on vienne de loin pour le rencontrer; il y a beaucoup à espérer de lui !

Il pénétra donc dans l'hôtellerie au moment où l'étranger s'écriait furieux :

— Un Français ne peut donc plus, sur la terre de France, s'asseoir dans une auberge française, sans avoir les oreilles torturées par le claquement de ce hideux langage ! Tiphaine ! mon épée !

Mais tout à coup il s'arrêta ; son regard venait de tomber sur l'écu blasonné de sire Nigel et son œil vert devenait rieur.

— Mort Dieu ! reprit-il, c'est mon petit escrimeur de Bordeaux ! Ah ! sire Nigel ! sire Nigel ! vous me devez quelque chose en retour pour ceci ! Et il montrait son bras encore bandé à l'épaule d'un mouchoir de soie.

Mais sa surprise, à la vue de sire Nigel, n'était rien, comparée à l'étonnement ravi qui rayonnait sur le visage du chevalier anglais pendant qu'il contemplait l'étrange figure du Français. Deux fois il ouvrit la bouche et deux fois regarda de nouveau pour se bien assurer que ses yeux ne le trompaient pas. Enfin, il murmura, respirant à peine :

— Bertrand ! Bertrand Du Guesclin !

— Par saint Yves ! gronda le champion français, avec un gros rire, je fais bien de voyager la visière baissée, car celui qui a vu mon visage, n'a pas besoin qu'on lui dise mon nom. Oui, c'est bien moi, sire Nigel, et voici ma main. Je vous donne ma parole qu'il n'est au monde que trois Anglais que je voudrais toucher, si ce n'est avec le tranchant de mon épée : le Prince, Chandos et vous, car j'ai entendu conter de belles histoires sur vous.

— Je vieillis et vingt années de guerre m'ont un peu fatigué, répondit sire Nigel ; mais je peux désormais déposer mon épée l'esprit satisfait, car je peux dire que j'ai croisé le fer avec celui qui

a le plus brave cœur et le bras le plus fort de tout ce grand royaume de France. Je l'ai désiré ardemment; j'en ai rêvé, et maintenant j'ai peine à croire que ce grand honneur a vraiment été mien!

— Par la Vierge de Rennes! vous m'avez donné une excellente raison d'en être très sûr, sire Nigel, répliqua Du Guesclin, en montrant ses larges dents blanches dans un sourire.

— Peut-être, très honoré messire, vous plairait-il de continuer le débat? répliqua sire Nigel. Dieu sait combien je suis indigne d'un tel honneur, mais je peux montrer mes soixante-quatre quartiers et j'ai pris part à plus d'une escarmouche depuis vingt ans.

— Votre réputation m'est bien connue et je prierai ma dame d'inscrire votre nom sur mes tablettes, répondit Bertrand. Beaucoup viennent à moi qui désirent avancer dans la voie de la chevalerie et attendent leur tour, car je ne refuse personne. Aujourd'hui mon bras est un peu raide, grâce à cette légère blessure, et je voudrais, si nous nous mesurions encore, vous faire tout l'honneur possible, sire Nigel! Entrez avec moi et que vos écuyers nous suivent, afin que dame Tiphaine puisse dire qu'elle a vu un si gentil et si renommé chevalier.

Ils entrèrent donc en toute paix et amitié dans la pièce où dame Tiphaine, assise comme une reine sur son trône, attendait qu'on lui présentât les inconnus. Le sire de Loring, qui restait fort calme devant son époux au cœur de lion, fut un peu troublé par le beau visage calme et froid de la majestueuse dame, car vingt années de la vie des camps l'avaient familiarisé avec la tente et la lice plus qu'avec le boudoir. Et puis il se rappelait, en contemplant ces lèvres fermes, ces yeux profonds, brillants et scrutateurs, ce front blanc et noble, avoir entendu raconter d'étranges choses à propos de cette dame Tiphaine Du Guesclin. Ne disait-on pas qu'elle imposait les mains sur les malades et leur faisait quitter leur couche quand les médecins avaient épuisé tous leurs remèdes? N'avait-elle pas prédit l'avenir et n'arrivait-il pas parfois, quand elle était seule chez elle, qu'on l'entendît s'entretenir avec quelque esprit qu'aucun œil mortel n'avait jamais aperçu, quelque mystérieux génie familier qui passait malgré les portes verrouillées et les hautes fenêtres? Sire Nigel baissa les yeux et traça une croix sur sa jambe en saluant cette dangereuse dame, et pourtant cinq minutes ne s'étaient pas écoulées qu'il était conquis, non seulement lui, mais ses deux jeunes écuyers. Elle avait si bien subjugué leur esprit, qu'ils ne pouvaient faire autre chose que regarder cette femme et écouter les paroles qui tombaient de ses lèvres, faisaient frémir leurs nerfs et leurs âmes comme à l'appel d'une trompe guerrière.

Toujours Alleyne se rappela cette scène : la vaste chambre d'auberge éclairée par la lueur capricieuse du feu et des torches, sire Nigel assis, les coudes sur les genoux et le visage appuyé sur ses mains, son seul œil découvert brillant comme une étoile; le jeune écuyer Ford assis à sa gauche, les yeux fixes, les membres raides, comme s'il craignait de bouger; au coin de la cheminée, le grand guerrier français appuyé au dossier de son fauteuil, sa forte tête à moitié enfoncée dans les coussins, son regard réjoui allant de sa belle compagne au groupe des Anglais absorbés et charmés. Puis surtout ce visage pâle, aux traits ciselés, cette voix limpide et douce qui leur prenait l'âme en leur parlant de la gloire immortelle, du dédain de la vie, de la souffrance qu'amènent les basses jouissances, de la joie inséparable de toute douleur qui conduit à un noble but. Les ténèbres s'épaississaient et toujours elle parlait de valeur et de vertu, de loyauté, d'honneur et de gloire, et toujours ils buvaient ses paroles pendant que le feu baissait et que les cendres rouges blanchissaient.

— Par saint Yves! s'écria enfin Du Guesclin, il est temps de décider entre nous ce que nous allons faire ce soir, car je ne crois pas que cette auberge de grand chemin puisse loger cette honorable compagnie.

Sire Nigel sortit de son rêve avec un long soupir.

— En selle, dit Du Guesclin, et rendons-nous chez le sire Tristram de Rochefort, dont le château est à deux milles en aval de Villefranche. Il est sénéchal d'Auvergne et l'un de mes vieux compagnons d'armes.

— Certes, répondit sire Nigel, vous serez le bienvenu chez lui; mais comment recevra-t-il un étranger qui a franchi sa frontière sans laissez-passer?

— Par la Vierge! il sera trop heureux de vous voir, quand il saura que vous venez débarrasser le pays des démons de la *Compagnie Blanche!* En selle donc!

VIII

Les voyageurs, admis dans le grand château-fort de Villefranche par le dur seigneur et sa brillante dame, venaient de souper; les pages avaient fait disparaître toute trace du repas, et la compagnie, assemblée autour de l'immense foyer, s'entretenait des événements; on parlait surtout de ces *Jacques* que le sire et la dame de Rochefort traitaient en bêtes fauves, et dont l'aspect hâve, décharné, sauvage, avait péniblement impressionné les étrangers sur la route.

Pendant cet entretien, Alleyne n'avait pu détacher son regard de dame Tiphaine; appuyée au dossier de son fauteuil, les paupières baissées, le visage blême, elle lui semblait souffrir de la fatigue du voyage. Tout à coup elle changea d'aspect, le sang afflua à ses joues, ses paupières se relevèrent et découvrirent des yeux brillant d'un feu que le jeune écuyer n'avait jamais vu dans des yeux humains; leur regard se fixa sur la sombre tapisserie qui couvrait les murailles. Si transfigurée, si éthérée était sa physionomie, qu'Alleyne, dans ses plus hauts rêves d'archanges et de séraphins, n'avait jamais imaginé un visage si ravissant et si inspiré. Se tournant vers Du Guesclin, il vit que lui aussi surveillait ardemment sa femme, que ses traits se contractaient et que des gouttes de sueur perlaient sur son front bruni; il était aisé de voir que le changement survenu chez sa compagne l'agitait profondément.

— Comment vous sentez-vous, chère âme? demanda-t-il à dame Tiphaine.

Les yeux de celle-ci restèrent obstinément fixés sur la tapisserie et elle tarda longtemps à lui répondre. Sa voix si limpide et si sonore était maintenant basse et voilée et semblait venir de loin, quand elle lui dit :

— Tout va bien, Bertrand; *l'heure bénie de la vision est revenue.*

— Je l'ai vue venir, je l'ai vue venir! s'écria le chevalier, passant ses doigts dans ses cheveux sans que la perplexité disparût de sa physionomie. Voilà qui est fâcheux, sire Tristram, et je ne sais trop comment vous l'expliquer ainsi qu'à votre noble épouse et à vos hôtes. Ma langue est rude et plus habituée à commander aux hommes d'armes qu'à expliquer ce dont vous êtes témoins; moi-même je ne le comprends guère. Ce que je sais, c'est que mon épouse est d'une race sainte, que Dieu a douée de facultés merveilleuses, de sorte que Tiphaine Raquenel était connue dans toute la Bretagne, lorsque je la vis pour la première fois à Dinan. Ses dons ne sont jamais mis à profit que pour le bien; ils sont les dons de Dieu et non du démon, ce qui fait la différence entre la magie blanche et la magie noire.

— Peut-être serait-il désirable de faire venir mon chapelain? dit sire Tristram.

— Assurément, ajouta un Hospitalier de Saint-Jean qui se trouvait là.

— Et il faudrait qu'il apportât de l'eau bénite, suggéra un chevalier de Bohême.

— Non, messires, répliqua Du Guesclin; il est inutile d'appeler le prêtre et m'est avis qu'en le demandant, vous jetez une flétrissure sur le bon renom de ma femme, comme s'il restait douteux

que ses dons vinssent d'en haut ou d'en bas. Si vous avez vraiment quelque doute, je vous prie de le dire, afin que nous puissions discuter la question de façon convenable.

— Quant à moi, dit sire Nigel, j'ai entendu de telles paroles tomber des lèvres de cette dame, que, selon moi, aucune femme, une seule exceptée, ne peut lui être comparée pour la beauté et la vertu. Si l'un de vous pensait autrement, je considérerais comme un grand honneur de me mesurer avec lui et de débattre la question de telle façon qu'il lui plairait.

— Il me siérait mal, reprit sire Tristram, de jeter un soupçon flétrissant sur une dame qui est à la fois mon hôte et l'épouse de mon compagnon d'armes. Au reste, j'ai vu sur son manteau une croix brodée en argent; c'est un signe qui suffit à prouver qu'il n'y a rien de mauvais dans l'étrange puissance qu'elle possède, dites-vous.

Cet argument rassura tout le monde et Du Guesclin reprit :

— Parmi les dons merveilleux accordés à ma femme, est celui de voir dans l'avenir, mais il se manifeste très rarement et passe vite; personne ne peut l'influencer. *L'heure bénie de la vision*, comme elle l'appelle, n'est venue que trois fois depuis que je la connais et je peux certifier que tout ce qu'elle m'a dit était vrai. Le soir de la bataille d'Auray, elle me dit que le lendemain serait un jour néfaste pour moi et pour Charles de Blois. Avant le coucher du soleil, Charles de Blois était mort et j'étais le prisonnier de Chandos.

— Bertrand, Bertrand, lui cria dame Tiphaine de la même voix lointaine, l'heure bénie passe; usez-en, Bertrand, pendant que cela vous est permis.

— Oui, douce amie; dites-moi donc ce qui va m'advenir.

— Danger, Bertrand, danger mortel et pressant qui s'avance en rampant et sans que vous le sachiez.

Le héros français éclata d'un rire de stentor, et ses yeux verts étincelèrent joyeusement.

— A quel moment depuis vingt ans, cette parole n'eût-elle pas été vraie? Le danger est l'air que je respire. Mais celui-ci est-il si proche, Tiphaine?

— Ici..., maintenant..., tout près de vous.

Ses paroles sortaient hachées, ardentes, et le beau visage se contractait, comme celui d'une personne à qui l'horreur arrache les mots.

Du Guesclin jeta un regard circulaire sur la vaste salle tapissée, sur les tables, les divans, les crédences, le buffet chargé d'argenterie, sur les visages amis qui l'entouraient, surpris. On n'entendait dans le profond silence, que la respiration haletante de dame

Tiphaine et le doux murmure de la brise qui apporta l'appel éloigné d'une trompe de porcher.

— Le danger peut attendre, reprit Du Guesclin en levant les épaules. Mais, dites-moi, sire Nigel, n'est-il pas de question qu'il vous plairait de poser à dame Tiphaine?

— Certes! Je voudrais bien savoir quel parti peut espérer vaincre dans cette guerre entre la France et l'Angleterre.

— Tous deux vaincront et chacun gardera son bien, répondit dame Tiphaine.

— Alors nous garderons la Guyenne et la Gascogne? s'écria sire Nigel.

Dame Tiphaine secoua la tête.

— Terre française, sang français, langue française. Tout ce qui est français, la France l'aura.

— Mais pas Bordeaux! dit Nigel avec feu.

— Bordeaux est partie de la France.

— Mais Calais?

— Calais aussi.

— Malheur à moi, alors! Et maudites soient ces sinistres paroles! Si Bordeaux et Calais sont perdus, que reste-t-il à l'Angleterre?

— Il semble en effet que de mauvais jours doivent venir pour votre pays, reprit Du Guesclin. Mes plus chères espérances n'allaient pas jusqu'à Bordeaux. Par saint Yves! j'ai le cœur tout réchauffé. Notre cher pays sera donc très grand dans l'avenir, Tiphaine?

— Grand, riche et beau, s'écria-t-elle. Loin, loin dans le cours des âges, je vois la France conduisant les nations, reine capricieuse parmi les peuples, grande dans la guerre, plus grande encore dans la paix, vive et hardie par la pensée, habile dans l'action, n'ayant d'autre souveraine que la volonté de son peuple, depuis les sables de Calais jusqu'aux mers bleues du Midi.

— Ah! s'exclama Du Guesclin, les yeux brillants de triomphe, vous l'entendez, sire Nigel, et elle n'a jamais dit un mot qui ne fût pas vrai.

Le chevalier anglais secoua la tête tristement :

— Et qu'adviendra de mon pauvre pays? dit-il. Je crains, noble dame, que vos paroles ne lui annoncent rien de bon.

Les lèvres de dame Tiphaine s'entr'ouvraient; son haleine était courte et précipitée.

— Mon Dieu! s'écria-t-elle; qu'est-ce qui m'est montré? D'où viennent tous ces peuples, ces nations souveraines, ces puissantes contrées qui surgissent à ma vue? Je regarde plus loin, et d'autres

s'élèvent, et d'autres encore, plus loin, plus loin jusqu'aux rives des mers les plus lointaines. Elles fourmillent, elles se pressent. Le monde leur est donné; il résonne du bruit de leurs marteaux et du carillon de leurs cloches. Elles ont beaucoup de noms, elles règnent çà et là, mais toutes sont anglaises, car j'entends la voix de leurs habitants. J'avance toujours, je franchis des mers où l'homme n'a pas encore navigué; je vois une terre immense sous de nouvelles étoiles et un ciel étranger et toujours la terre est l'Angleterre. Où ne sont pas allés ses enfants? Que n'ont-ils pas fait? Sa bannière est plantée sur la glace. Sa bannière est brûlée par le soleil. Son ombre s'étend sur les continents et sur les mers. Bertrand! Bertrand! nous sommes dépassés!

Elle jeta un grand cri, les bras levés vers le ciel, puis elle retomba pâle et sans force sur le vaste fauteuil de chêne.

— C'est fini, dit Du Guesclin d'un air sombre, en soutenant de sa forte main brune la tête inclinée de dame Tiphaine. Du vin pour notre dame, écuyer. L'heure bénie de la vision est passée!

IX

C'est ainsi que, sortant un peu de la banalité, du nivellement et de l'égoïsme actuels, de l'individualisme haïssable qui enlève toute grandeur, toute sympathie humaine à la littérature d'aujourd'hui, nos voisins se rejettent dans le passé où nos pères ont lutté, souffert, péché aussi, mais vécu, quelles que fussent leurs erreurs, avec un idéal dans l'âme. D'aucuns souriront de ces fantaisies surannées; ne doit-on pas plutôt les en féliciter? « L'heure bénie de la vision » n'est pas encore passée pour eux et elle apporte une foce dont les peuples ne peuvent se priver sans danger.

Marie Dronsart.

SCRUPULE

I

A l'horizon, le soleil s'abaisse lentement, embrasant la forêt de ses derniers rayons, accrochant des lueurs d'incendie aux cimes obscures des chênes et des bouleaux. Des vapeurs rosées se poursuivent au ciel, tandis que, sous bois, de fraîches brises se jouent dans les branches, ridant la surface de l'étang constellé de nénuphars et d'amaryllis. Tout est ombre et mystère dans cette antique forêt bretonne où l'on cherche involontairement l'image disparue du vieux druide accomplissant les rites mystiques sur la pierre consacrée, où l'on croit entendre le chant des druidesses à la faucille d'or. Seuls, la fuite légère d'un lièvre se réfugiant dans la futaie, le murmure étouffé de la source qui se cache sous la mousse et se fraye un chemin à travers les cailloux, interrompent ce silence recueilli.

Mais, au seuil de la forêt, le charme enveloppant qui émane du silence et qui fait naître les évocations fantastiques expire soudain; la réalité reprend ses droits, le mouvement de la vie quotidienne chasse le rêve. On distingue les premières maisons du bourg, on aperçoit les spirales bleuâtres de la fumée s'échappant des toits de chaume; plus loin, au milieu de la place, plantée d'ormes, s'élève l'humble église romane avec son revêtement de lierre, son clocher démesuré, peuplé de nids d'hirondelles, et cet aspect mélancolique des vieilles choses qui ont survécu.

C'est le seul vestige du passé dans ce coin de vie réelle. A droite de la place, le lavoir, où les femmes battent leur linge d'un rythme cadencé, s'arrêtant de temps à autre pour lancer une apostrophe à la troupe de gamins qui prennent leurs ébats dans la poussière; à gauche, le presbytère, frêle bâtisse dont la misère se dissimule sous son cadre épais de vigne vierge, dans laquelle s'enfouit, à demi perdue, la statue de Notre-Dame d'Auray, placée au fronton de la porte.

Tel qu'il est, le petit village, avec son gazouillement d'enfants et d'oiseaux, ses maisons blanches groupées autour de l'église, comme cherchant asile et protection sous ses murs effrités, offre un tableau de sérénité rustique, qui réveille dans l'âme mille vagues attendrissements, le regret mal défini de ne pouvoir confondre sa destinée avec celle de ces obscurs qui traverseront la vie sans rien en comprendre peut-être, mais aussi sans beaucoup en souffrir.

C'est une belle et pure soirée du commencement de septembre: le travail du jour est fini pour tous; les hommes reviennent des champs, les femmes ont achevé leur besogne au lavoir, les enfants, détournés de leurs jeux par la perspective du souper, cessent de se rouler dans la poussière, et la cloche de l'*Angelus* attire quelques âmes de bonne volonté à la prière que le curé, voici tout à l'heure trente ans, récite chaque soir devant l'autel de la Vierge. Le dernier *Amen* a été dit, le dernier cierge éteint, et maintenant le vieux prêtre traverse la place pour regagner la cure. Il marche lourdement, d'un pas que les fatigues du saint ministère ont appesanti, mais son allure devient plus vive, lorsque, levant les yeux, il aperçoit, venant à sa rencontre, un grand jeune homme en costume de chasse, un fusil sur l'épaule et une gibecière au côté. La physionomie du vieillard s'éclaire, et il s'avance, les mains tendues, un large sourire aux lèvres :

— Ah! mon bon Lionel, mon cher enfant, quel plaisir de vous voir.

— Un plaisir qui est plutôt une habitude, avouez-le, mon cher abbé, dit le jeune homme. Mes visites ont pourtant une qualité, elles ne sont pas banales, je les réserve pour vous seul.

L'abbé eut un léger froncement de sourcils.

— Oui, je sais bien, fit-il en hochant la tête, vous êtes un sauvage. Mais vous avez tort, mon enfant, vous avez tort; à votre âge, on ne doit pas se renfermer ainsi. Vous savez ce que dit l'Ecriture : *Væ soli*, « Malheur à celui qui est seul ». Et vraiment cela ne se comprend pas, vous, si bien fait pour être accueilli et remarqué partout, vous tenir ainsi sous le boisseau! Mais c'est de l'ingratitude envers la Providence qui vous a ménagé une si belle part!

Son regard se posait, affectueux et attendri, sur le beau garçon qui marchait à ses côtés et qui semblait, en effet, n'avoir aucune bonne raison pour fuir la société de ses semblables. A en juger par l'extérieur, n'était-il pas un privilégié, un de ces êtres rares chez lesquels la perfection physique est comme le sûr garant des qualités morales? Non que cette perfection pût s'établir d'après les démonstrations d'une esthétique rigoureuse. A l'examiner sévèrement, peut-être son visage n'offrait-il pas une pureté de lignes irréprochable; peut-être le dessin du nez et de la bouche était-il en contradiction

avec les règles absolues de la beauté classique. Mais qui songeait à remarquer cela? De prime abord, n'était-on pas invinciblement gagné par l'ensemble de la physionomie, irrégulière ou non, qui, sous son impassibilité voulue, faisait pressentir tant de richesses intérieures? Ne se rendait-on pas à la puissance du regard, au charme du sourire qui, même joyeux, conservait une sorte de mélancolie inexprimée? Il n'était pas jusqu'à la tournure élégante et robuste à la fois, à la démarche souple et nerveuse, aux attaches très fines et pourtant accusant une exceptionnelle vigueur, qui ne fussent comme la révélation de l'âme complexe qui se cachait sous l'enveloppe matérielle. Sur ce front jeune, que la trentième année avait à peine effleuré, le phrénologue eût démêlé de douloureux indices, un désenchantement prématuré de la vie, mêlé à une effrayante capacité de souffrances, la volonté ardente et persistante, contrariée par le scepticisme qui dessèche et paralyse.

Chez Lionel de Kersadec, on devinait l'être à part, celui dont la destinée doit se poursuivre en dehors de la voie commune.

— Enfin, laissons cela, reprit le curé, voyant que le jeune homme continuait à garder le silence, les sermons obtiennent rarement ce qu'on voudrait. Mes paroissiens ne me le prouvent que trop. Vous venez chez moi, n'est-ce pas, mon cher enfant? Il fait encore grand jour et...

— Et personne ne m'attend à Kersadec, c'est vrai, mon cher abbé, dit Lionel. Oui, mais, par hasard, j'ai l'occupation de ma soirée : une lettre à écrire à mon oncle de Hautecourt, une lettre compliquée, pour une affaire ennuyeuse. N'importe, je veux bien rester un moment : je vous ai apporté le produit de ma chasse.

Tout en parlant, les deux hommes étaient arrivés au presbytère et montaient les quelques marches qui accédaient à la porte d'entrée. Un étroit corridor traversait la maison dans toute sa longueur.

— Allons plutôt dans le jardin, dit le curé en se dirigeant vers l'extrémité du corridor et en ouvrant une autre porte donnant sur un jardin minuscule, mais tout embaumé de fraîches senteurs de verveines, se confondant avec le parfum de vanille qu'exhalaient les chèvrefeuilles. Nous respirerons mieux sous la tonnelle, et Manette nous donnera bien à souper; grâce à vous, mon cher Lionel, qui me nourrissez de cailles et de perdreaux, nous ne ferons pas maigre chère! Voilà qu'aujourd'hui encore vous m'apportez ma provision. Je ne vous remercie plus, mais vous savez tout ce que je ne dis pas... Manette, poursuivit-il en hélant sa vieille canonique, Manette, le souper dehors, vite, et apporte ce que tu as de meilleur, M. le comte soupe avec moi.

Sans se faire prier, Lionel se débarrassa de son fusil et de sa

gibecière et prit place à côté du vieillard, dont la figure ronde, non dénuée de malice, mais exprimant surtout la complète béatitude de vivre, contrastait presque plaisamment avec le visage fin de son jeune compagnon.

Toutefois, quelles que fussent les différences de leurs personnes physiques, une parfaite entente morale semblait régner entre eux. Et ce fut sur un ton d'affection paternelle que le curé reprit de nouveau la parole.

— Vous avez quelque préoccupation, quelque ennui, Lionel, dit-il en observant le front soucieux du jeune homme. Quand donc apprendrez-vous à voir les choses du bon côté, à ne pas vous créer de chimères? Tout à l'heure, je vais vous confesser; mais, d'abord, à table; vous devez être affamé après votre course à travers la forêt, et moi, j'ai eu une journée à péripéties, à surprises; cela m'a ouvert l'appétit, je vous conterai cela quand nous aurons mangé.

La canonique avait fait royalement les choses. Sur une nappe bien blanche, couvrant la table rustique, s'étalait un petit repas à la fois le plus incorrect et le plus appétissant du monde. Deux bols de lait chaud et mousseux venant tout droit de l'étable, du pain de seigle sortant du four et dont la croûte dorée disparaissait sous une épaisse couche de farine, un perdreau froid reposant sur un lit de feuilles de sauge, une salade de concombres, et, comme douceur à l'adresse du convive, une pyramide d'œufs à la neige, le triomphe de Manette. Sur un plateau à part, une bouteille de cassis et un bocal de cerises à l'eau-de-vie remplaçaient le curaçao et la chartreuse. Le tout était d'une scrupuleuse propreté, presque coquettement servi, et le cœur hospitalier du bon prêtre se dilata à la vue de ce beau festin improvisé.

— Allons! allons! ne perdons pas de temps, dit-il.

Un rapide signe de croix, un *Benedicite* sommaire, et, en un clin d'œil, le perdreau fut attaqué, partagé, et la plus grosse part déposée sur l'assiette de Lionel, malgré ses protestations.

— Oui, oui, mon cher enfant, à votre âge on a besoin de se nourrir. Ah! je vous réponds que je dévorais ferme lorsque j'étais un gamin comme vous!

— Un gamin, monsieur l'abbé, dit Lionel, et pour la première fois son visage perdit son expression préoccupée, et un bon rire s'échappa de ses lèvres. Mais vous me croyez donc encore là-bas, dans la salle d'études de Kersadec, quand vous désespériez de me faire comprendre les ablatifs absolus et les verbes déponents? Quel mal je vous donnais! Vous rappelez-vous? Hélas! tout cela est bien vieux, et il est loin le gamin d'autrefois! Ah! je vous envie votre manque de mémoire... Moi aussi, je voudrais pouvoir perdre de

vue que c'est le mois prochain que j'accomplis mes trente ans!

— Trente ans! trente ans! Mais ce n'est pas possible! s'écria le curé avec une mine de consternation fort drôle à voir. Pour sûr, vous vous trompez! Je me rappelle votre première communion comme si c'était hier. Du reste, c'est bien facile à reconstituer. C'était une année triste pour moi, j'avais perdu ma pauvre sœur. Mais vous me consoliez par votre gentillesse. Je crois bien que vous étiez le seul enfant de mon catéchisme qui comprît la grande action qu'il allait faire. Eh bien, ma sœur est morte en 1864. Vous aviez douze ans alors, et nous sommes en 1882; dans le fait, vous avez raison, dix-huit et douze font trente. Vrai! je ne l'aurais jamais cru. Comme le temps passe, mon Dieu, sans qu'on s'en aperçoive!

— Encore, s'il passait utilement, on en prendrait son parti, reprit Lionel, mais les années se succèdent et ne nous apportent guère que des vides en plus et des illusions en moins! Enfin, je ne veux pas combattre votre optimisme, monsieur l'abbé; d'ailleurs, ma philosophie morose ne vous est pas applicable. Chacune de vos années représente une somme de services rendus et de bien accompli. Vous n'avez rien à regretter quand vous regardez en arrière.

— Eh bien, eh bien, mon pauvre enfant, que me dites-vous là? protesta l'abbé. Vous voulez donc réveiller mes remords. Ah! je fais bien peu de chose auprès de ce que je devrais faire, et quand le bon Dieu me demandera compte de ma paroisse... Ce sont de terribles responsabilités que celles du prêtre! Mais que parlez-vous de vie inutile et de temps perdu? Tous, nous avons notre mission ici-bas. Il ne s'agit que de la découvrir et de marcher en avant. Ainsi, on se sent dans sa voie, et on est heureux! On porte son bonheur en soi, mon cher Lionel.

Le jeune homme eut un geste de dénégation.

— Ne renouvelons pas l'éternelle querelle, dit-il. Je m'imagine que si chacun était l'artisan de son bonheur, il n'y aurait plus un seul infortuné sur la terre. Et vous voudrez bien admettre, mon cher abbé, que les gens qui ont lieu d'être satisfaits de leur sort sont la petite, la très petite exception.

— Ah! sans doute, il y a des épreuves nécessaires, dit l'abbé en attaquant les œufs à la neige. Nous sommes l'Eglise militante, mon enfant, nous devons combattre et souffrir. Mais, aussi, que de maux nous arrivent par notre faute! Que de chagrins nous nous épargnerions si nous savions être raisonnables, si nous n'argumentions pas à perte de vue sur ce qui est! Chacun voudrait bâtir le monde à sa guise. On oublie que le bon Dieu est plus savant que nous et que ce qu'il a fait est bien fait... Ah! l'esprit d'examen! le besoin

de soulever le voile, de comprendre avant l'heure, voilà ce qui nous est funeste...

Il soupira, tout en se retournant vers le bocal de cerises à l'eau-de-vie.

— Vous allez prendre des cerises, n'est-ce pas? Ou préférez-vous du cassis? Ce sont des cadeaux de mes bonnes âmes de la confrérie du Rosaire, et elles s'y entendent, je vous en réponds.

— Au moins, poursuivit-il en tendant un verre à Lionel, ne voyez pas un blâme à votre adresse dans tout ce que j'ai dit. Oh! je sais, la vie n'est pas pour vous ce qu'elle devait être. Vous avez des heures de révolte, c'est tout simple. Mais les choses s'arrangeront, allez; l'avenir vous dédommagera. Ce qui vous est fatal, c'est l'isolement, il faudrait une châtelaine à Kersadec et de petites têtes brunes ou blondes pour chasser les idées noires.

Le souper était fini, le curé avait repoussé la table et se prélassait béatement, la tête renversée sur son fauteuil.

— Et maintenant, venons-en aux choses pratiques, reprit-il. Vous me parliez d'une affaire ennuyeuse que vous avez à traiter. Est-ce une indiscrétion de vous demander de quoi il s'agit?

— Oh! de vous à moi, il n'y a jamais d'indiscrétion, mon bon abbé, dit Lionel. Ne me connaissez-vous pas par cœur, depuis vingt ans, moi et tout ce qui me concerne? Et pourtant, je n'ai guère envie de vous faire mes confidences, car vous allez me donner tort, et je suis résolu d'avance à n'écouter ni raisonnements ni conseils.

— Alors je vois ce dont il retourne, dit l'abbé finement; M. de Hautecourt vous parle mariage, vous propose sans doute un parti fort acceptable, car c'est un homme sensé, très soigneux de vos intérêts. Et vous, sans vous donner la peine de rien examiner, avec votre opiniâtreté têtue de Bas-Breton, vous allez refuser les yeux fermés et vous passerez peut-être ainsi à côté de votre bonheur, pour le seul plaisir de ne pas renoncer à une idée fausse. Ah! mon cher garçon, quel aveuglement et quelle folie!

— Ne prenons pas les choses au tragique, monsieur l'abbé, dit Lionel; je me rappelle un vieil ami de mon grand-père qui répétait toujours, à propos de mariages, qu'il ne fallait regretter que ceux qui sont faits. Vous me direz qu'on ne règle pas sa conduite sur un paradoxe. Aussi ai-je des motifs plus sérieux. A quoi bon vous les récapituler? Vous les savez de reste : une vie étroite, sans horizon, est déjà bien assez pénible lorsqu'on est seul, mais la partager! retrouver chez une autre le reflet de ses propres soucis, de ses propres misères! Ah! je ne suis ni assez égoïste ni assez avide des joies douteuses du foyer conjugal pour affronter de pareils risques!

— Mais c'est là où vous manquez totalement de logique, s'écria

l'abbé en s'animant. Admettons les difficultés et les soucis! Le poids en serait moins lourd si, à côté de vous, vous aviez une compagne pour vous aider à le porter. Est-ce qu'on ne dit pas que l'union fait la force? Tout n'est-il pas plus facile lorsqu'on est deux?

— Pas en toute occasion, interrompit Lionel en riant. Un nageur qui veut gagner le rivage y arrivera plus aisément s'il n'est pas embarrassé d'un de ses semblables. Pour peu que celui-ci se cramponne à lui, tous deux couleront à fond. Et ce serait probablement ce qui arriverait dans le cas présent... Non, je préfère encore la liberté de mes mouvements et la facilité de me noyer tout seul.

— Ah! vous êtes incorrigible! s'écria l'abbé. Où en serait le monde, si on appliquait vos théories absurdes? Voyons, ne précipitez rien. Réfléchissez, pesez le pour et le contre. Prêtez-vous à une entrevue au moins; cela n'engage pas, et, peut-être...

— Inutile, inutile! protesta Lionel. Mon siège est fait et j'ai passé l'âge des coups de foudre. J'imagine d'ailleurs que, dans le cas actuel, une telle solution ne saurait entrer en ligne de compte. Parlons d'autre chose, voulez-vous? Ne m'avez-vous pas dit que vous aviez eu une journée à surprises? Quel est donc le grand événement qui est survenu dans le bourg?

— Mais oui, en vérité. Un événement capital pour tout le pays, dit l'abbé en se frottant les mains. Je n'en reviens pas encore. Figurez-vous que Pen-Haël, le château de la Belle au Bois Dormant, comme on l'appelle, va enfin se rouvrir, que nous allons revoir un peu de vie et d'animation dans ces murs où, depuis plus de vingt ans, il n'y a que silence et poussière. Ah! je m'en sens tout rajeuni! un peu effrayé pourtant. Je me rappelle comme j'y allais volontiers dans cette demeure hospitalière. Mais ce ne sera plus la même chose. Ils ont tous disparu ceux qui m'accueillaient alors : la bonne douairière, si charitable, si douce aux pauvres gens, et son fils, le marquis, qui mettait toute la contrée en révolution avec ses chasses et ses équipages, et enfin la jeune marquise avec son profil de madone, ses grands yeux tristes qui semblaient dire qu'elle n'était pas pour longtemps sur la terre. Ah! ils sont tous morts!... tous morts. Maintenant il y a Mlle Sibylle, qui n'était pas née lorsque ses parents ont quitté le pays. Celle-là, je serai content de la voir. Mais c'est l'étrangère qui me fait peur. On dit qu'elle est très généreuse, qu'elle fera beaucoup de bien... C'est égal, j'aurais mieux aimé une Française...

— De quelle étrangère parlez-vous, monsieur l'abbé? demanda M. de Kersadec. Je suis très mal au courant de la situation. J'ai le souvenir qu'autrefois, lorsque j'étais le gamin que vous me croyez encore, mon père allait fréquemment à Pen-Haël. Je me rappelle

aussi avoir vu le marquis à Kersadec, mais tout cela est vague dans mon esprit. Je croyais que la famille n'existait plus.

— Il s'en est fallu de bien peu qu'elle ne s'éteignît! dit le curé. La jeune marquise était délicate. Le climat de Bretagne ne lui convenait guère et son mari l'avait emmenée dans le Midi. Elle s'y rétablit, ou à peu près, et Mlle Sybille vint au monde, mais le rétablissement ne devait être que passager. La pauvre jeune femme mourut au moment où la naissance de son premier enfant la rattachait à la vie! Ah! le sacrifice était dur. Elle m'écrivait quelquefois, la chère sainte! Elle ne se faisait pas d'illusions, et je voyais à travers ses phrases résignées combien il lui coûtait de partir, elle qui, cependant, aimait tant le bon Dieu!

Après sa mort, je n'ai plus eu de nouvelles. La douairière, elle aussi, en avait fini avec les peines d'ici-bas, et le marquis avait autre chose à faire qu'à correspondre avec un pauvre curé de village.

C'est indirectement que j'ai su comment, dix ans après avoir perdu sa première femme, il s'était remarié avec une Russe ou une Autrichienne, je ne sais pas au juste... On croyait, à ce moment-là, qu'il reviendrait de nos côtés. Mais, soit qu'il ait eu peur de retrouver ici les souvenirs du passé, soit que sa seconde femme n'eût pas le goût de la campagne, toujours est-il qu'on ne l'a plus revu. Et il y a deux ans, on a appris qu'il était mort, bien tristement des suites d'une chute de cheval. Pour le coup, on pensait que Pen-Haël resterait fermé à perpétuité. Aussi vous figurez-vous mon étonnement lorsque, ce matin, en revenant de la ferme des Bruyères, où j'avais à visiter un malade, j'ai vu les grilles du château grandes ouvertes, une nuée de jardiniers râtissant les allées et taillant les plates-bandes; enfin, devant le perron, d'énormes tapissières d'où l'on déballait tout un mobilier. Il paraît que l'ancien ne suffit pas au goût de la dame russe. Je me suis informé un peu. On l'attend d'ici à une huitaine. Aussi, on travaille à force pour que tout soit prêt. Elle est assez exigeante, paraît-il, avec des habitudes de luxe dont nous ne nous faisons pas idée dans notre coin primitif. Au fond, j'en suis content, ce sera profitable à la population. Pourvu qu'elle donne le bon exemple et qu'elle vienne régulièrement à l'église! Le banc du château est vide depuis si longtemps! Je vais le faire remettre en état. Ce sera d'un excellent effet, s'il est souvent occupé.

Lionel sourit un peu tristement.

— Ah! monsieur l'abbé, monsieur l'abbé! dit-il, voilà que vous faites comme les autres. Vous allez au soleil levant. Le roi est mort, vive le roi! Cela ne vous chagrine donc pas qu'on touche à vos

souvenirs? Et aimez-vous vraiment à voir de nouveaux visages à la place des anciens? Il me semble que, si j'étais vous, je préférerais que Pen-Haël restât désert?...

— Sans doute, sans doute, dit l'abbé, j'aurai certainement gros cœur quand j'irai là-bas et que je ne verrai plus, sous le manteau de la grande cheminée, la douce figure placide de la douairière, quand je n'entendrai plus la pauvre jeune femme répétant sur son harmonium les morceaux qu'elle devait jouer le dimanche à la messe. Mais que voulez-vous! mon enfant. La mort est la condition de la vie. Au reste, il n'est pas probable que je retourne à Pen-Haël sur le pied d'intimité. Si je me réjouis, c'est à cause de la paroisse, à cause des pauvres qui pâtissent lorsque les grandes familles abandonnent le pays. Et puis, je suis attaché au terroir et à ses traditions. J'aime à penser que le nom des Pen-Haël a un représentant, car j'oubliais de vous dire qu'il est né un fils du second mariage, un enfant qui peut avoir aujourd'hui une dizaine d'années. Je suis bien aise qu'il vienne ici se faire voir et j'espère qu'on apprendra à l'aimer, qu'il deviendra un honnête homme et un bon chrétien. C'est une grande chose, croyez-moi, lorsque l'influence qui part d'en haut s'exerce dans le bon sens. C'est la manière la plus efficace de combattre les funestes doctrines qui empoisonnent les esprits.

— Que Dieu vous entende, cher abbé, dit Lionel. Grâce à la marquise russe ou autrichienne, le village d'Arez va devenir un village modèle où on ne lira plus un mauvais journal, et où les paysans redeviendront les hommes liges de leurs seigneurs. J'avoue que je ne demande pas mieux que d'assister à ce miracle... Mais il se fait tard, et ma lettre est encore à écrire, poursuivit-il en se levant. Merci de votre excellent souper et au revoir. Surtout ne rêvez pas des Pen-Haël. Je serai jaloux si vous négligez de vieux amis pour de nouvelles connaissances.

— Ah! voilà qui n'est guère probable, dit le curé, se levant à son tour. Je vous accompagne un bout de chemin, mon enfant. Je vous le répète, je n'aurai aucun motif d'aller souvent à Pen-Haël. J'y serais tout dépaysé au milieu de cette belle société; mais il n'en sera pas de même pour vous, Lionel, et c'est une des causes de ma satisfaction. Vous allez me promettre d'être raisonnable et de nouer de bonnes relations avec le château. C'est tout indiqué, vous êtes de leur monde et cela vous fera grand bien de sortir de votre tanière, de frayer avec vos égaux. Et je suis sûr qu'on vous attirera, qu'on sera heureux de vous avoir. Comment pourrait-il en être autrement?

De nouveau, le regard du curé s'attarda sur son compagnon avec une affectueuse complaisance. Et, en vérité, il n'exagérait rien à

penser que Lionel de Kersadec était de ceux qui doivent trouver leur bienvenue partout.

— Nous sommes destinés à être toujours en désaccord, monsieur l'abbé, dit le jeune homme en secouant la tête. Certes non, je ne rechercherai pas le voisinage de Pen-Haël; je l'éviterai même de tout mon pouvoir. Et je vous répéterai votre propre phrase : qu'irais-je chercher au milieu de ces inconnus dont je n'ai pas les habitudes, dont je ne parle pas le langage? Je suis un isolé par vocation, et j'ai trop longtemps vécu dans ma tanière, comme vous dites, pour éprouver le besoin d'en sortir.

— Je ne crois pas à la vocation, dit le curé en riant, mais à un entêtement qui dépasse notre réputation proverbiale. D'ailleurs, nous reprendrons ce sujet, fit-il en s'arrêtant. Tout à l'heure, je vous quitte, mes vieilles jambes reculent devant la montée de Kersadec. Adieu et bon courage. Revenez bientôt, mon cher enfant.

Ils étaient parvenus aux dernières maisons du village, du côté opposé à la forêt. Ici le paysage changeait brusquement de caractère et dépouillait son aspect mystérieux. C'était une nature triste et sans poésie. Des hauteurs dénudées s'étageaient en demi-cercle, formant des courbes irrégulières sur les flancs desquelles des blocs erratiques mettaient une note triste et sévère.

Posé sur une plate-forme aride et semblant faire partie du roc qui lui servait de base, s'élevait Kersadec, morne bâtisse grise à la façade longue et basse, que l'on continuait dans le pays à appeler le « Château », en raison d'un dernier vestige féodal, une petite tour ronde, délabrée, inhabitable, mais où l'on distinguait les traces des créneaux et des machicoulis et qui se dressait comme la protestation muette du passé, le dernier signe visible de la grandeur éteinte des seigneurs d'autrefois.

Hélas! il fallait remonter loin dans les générations disparues pour y trouver des souvenirs de gloire! Il importait peu aujourd'hui que Jehan de Kersadec eût accompagné Philippe-Auguste en Terre Sainte, que Robert de Kersadec eût suivi Du Guesclin en Castille, qu'Alain de Kersadec eût reçu douze blessures à Marignan, et que Geoffroy de Kersadec eût péri à Salzbach du coup de canon qui enlevait Turenne. Il importait peu qu'aucune mésalliance n'eût jamais terni l'immaculé blason sculpté sur la tour en ruines. Depuis deux siècles, aucun fait brillant n'était venu s'ajouter à ceux du passé lointain. Et peu à peu, par une progression persistante, la déchéance s'était accomplie.

Les Kersadec s'étaient succédé obscurément, végétant à l'ombre de leurs murailles croulantes, encore fiers de l'illustration des ancêtres, mais ne faisant rien pour perpétuer leurs traditions glo-

rieuses. Les préoccupations sordides de la vie matérielle avaient chassé peu à peu l'ambition des grandes choses.

Le donjon s'était effondré sous l'action du temps et à sa place on avait bâti la longue masure basse qui semblait incarner le présent, la décadence irrémédiable de ceux qui n'avaient plus d'autre fortune que leurs parchemins en poussière.

C'était cet héritage de grandeur et de misère qu'avait recueilli Lionel. C'était lui le dernier et le seul de sa race. Et comme son père, comme son grand-père avant lui, il devait lutter pied à pied contre la pauvreté envahissante, comprimer en lui-même toutes les aspirations larges, les ambitions jeunes, les rêves ailés et marcher, prosaïquement courbé vers la terre, suivre jour par jour, le sillon qui s'ouvrait tout creusé devant lui. L'effort avait été cruel, il lui avait fallu s'y reprendre encore et encore pour déraciner de son cœur l'espoir vivace de ses vingt ans. Ah! à vingt ans il se sentait si fort, si sûr de lui, il croyait si bonnement que par le seul fait de vouloir, il saurait reconquérir sa place, devenir le maître de l'avenir! Hélas! la réalité brutale avait soufflé sur la flamme. Les impossibilités, les déceptions s'étaient accumulées sur sa route, peu à peu l'enthousiasme confiant, la certitude de vaincre avaient été tués par le doute. Des crises de désespoir violent alternaient avec de longues périodes de résignation passive.

Aujourd'hui, il semblait s'être arrêté à cette dernière phase. Il avait mis bas les armes. A quoi bon combattre puisque la vie était la plus forte et qu'on se brisait impitoyablement contre elle! Il jetait un regard en arrière, et chaque étape de son existence semblait marquer une déconvenue, une renonciation.

Au moment de la guerre, quoique ayant à peine dix-huit ans, il avait voulu s'engager. Son père n'y avait pas consenti. Pourquoi donc son fils serait-il allé se faire tuer pour vider les querelles de l'Empire et de la République?

Le vieux gentilhomme, entêté de légitimisme, ne comprenait la défense du pays que sous le drapeau des Bourbons!

Et puis, Lionel était son fils unique et lui devenait de plus en plus nécessaire, maintenant que sa santé s'affaiblissait, qu'il éprouvait une fatigue croissante à administrer ses maigres biens.

Pour ce même motif, il s'était opposé à ce que Lionel suivît la carrière militaire. Et pourtant, tous les goûts du jeune homme étaient là. Encore un rêve auquel il avait fallu renoncer! Après son année de volontariat, il était rentré dans la triste demeure paternelle, où la place de la mère était vide depuis longtemps, et alors avait commencé pour lui l'existence étroite et médiocre dont il ne voyait plus aucun moyen de s'affranchir. Son père s'était déchargé

sur lui de ses soucis de gérance. A son corps défendant, Lionel avait dû se condamner à l'étude de l'agriculture, s'initier aux travaux de la campagne.

C'était un labeur ingrat, car le domaine ne consistait plus qu'en quelques hectares d'une terre peu productive, et il fallait des prodiges d'habileté et d'économie pour puiser dans de si chétives ressources des moyens de subsistance. Mais la nécessité était là et Lionel avait dû contenir les frémissements de sa volonté et s'appliquer à résoudre le problème vulgaire de gagner le pain quotidien. Il n'avait pas failli à sa tâche, mais à quel prix de tristesses intimes et de sourdes colères!

Plus tard, le père était mort. Lionel avait vingt-huit ans, il était libre, bien jeune encore, il pouvait recommencer la lutte. Seulement dans quel but? Au bout de tant d'années perdues, sa résignation était devenue du scepticisme. Il n'avait plus foi en son étoile. Qu'irait-il faire à affronter un monde qui le repousserait? Il était pauvre, sans appui, inconnu de tous; il était fier aussi et, quoique inconsciemment, fort imbu des préjugés de naissance que son père lui avait inculqués; à coup sûr, il ne possédait aucune des qualités nécessaires pour tenter la fortune; autant que l'énergie ou la supériorité qui s'impose, il lui manquerait la souplesse, l'esprit d'intrigue, indispensable pour arriver.

Dès lors, ne valait-il pas mieux continuer comme devant, faire son temps ici-bas sans rien demander à la vie, garder pour soi ses rancœurs et ses amertumes?

Oui, c'était le parti le plus digne et le meilleur; et il avait persisté dans sa résolution, se renfermant dans la solitude, lisant beaucoup, écrivant à ses heures, fuyant toute relation et se créant un monde à part, qu'il savait chimérique, mais dans lequel il cherchait un refuge aux laideurs positives qui l'enserraient de toutes parts.

Ainsi s'était formée en lui une nature étrange, à la fois primitive et complexe, mélange de naïvetés qui eussent fait sourire et d'intuitions profondes du cœur humain qui eussent provoqué l'admiration d'un psychologue. Au reste, il s'ignorait lui-même; il ne voyait pas plus l'élégance et la finesse de sa personne physique sous son vieil habit de chasse, qu'il ne démêlait le charme et l'originalité de son être moral. Il se jugeait comme un demi-paysan, un peu moins grossier que ceux qui l'entouraient, mais condamné par la fatalité des circonstances à s'abaisser chaque jour de plus en plus à leur niveau.

Parfois, il regrettait de n'être pas tout à fait des leurs. Ne valait-il pas mieux habiter une chaumière qu'un soi-disant château dont l'appellation pompeuse faisait ressortir la misère? Ne valait-il pas mieux traverser humblement la vie, transmettre à ses enfants un

nom ignoré, auquel nuls privilèges surannés ne se rattachent, que d'être porteur d'un titre sonore, dépouillé du prestige qui en est le complément indispensable? Ne valait-il pas mieux enfin ne rien connaître, ne rien pressentir, n'aspirer à rien, que d'épuiser ses forces dans une lutte perpétuelle avec une destinée qu'on se sent impuissant à rendre meilleure?

Lorsque ces questions se posaient à l'esprit de Lionel, il y répondait par une affirmation désespérée!

II

A la suite de sa conversation avec le curé, Lionel demeura sous une impression maussade. Sans qu'il voulût se l'avouer à lui-même, l'arrivée des Pen-Haël le contrariait, le blessait comme l'écho importun d'un monde qu'il ne voulait pas connaître et qui avait cependant pour lui de secrètes attirances. Il avait beau se dire que rien ne serait changé dans sa vie, que ses nouveaux voisins ne s'inquiéteraient pas plus de lui qu'il ne s'inquiéterait d'eux, il n'en restait pas moins mécontent comme dans l'attente d'un événement qui aurait pour lui mille conséquences fâcheuses, et, quoi qu'il fît pour se dégager de cette préoccupation puérile, il ne pouvait y résister. Tout d'ailleurs était fait pour l'y ramener; le retour inopiné et inespéré d'une des familles les plus considérables du pays créait une surexcitation genérale, et Lionel ne pouvait traverser le village sans être exposé à entendre cent fois les mêmes redites : « Eh bien, monsieur le comte! il va y avoir du nouveau à Pen-Haël! Ah! c'est bien heureux pour nous, il y a trop longtemps que le château était fermé, les pauvres souffrent lorsque les riches ne sont pas là pour faire de la dépense. »

Et les commentaires, les racontars se continuaient à perte de vue : « Pour sûr la nouvelle marquise ne devait pas y regarder de trop près. Ce qu'elle envoyait de beaux meubles et de belles choses, cela suffirait pour meubler le département! Hier, il était arrivé des voitures..., oh! mais, des voitures comme on n'en n'avait jamais vu! demain on attendait les chevaux!... une quantité; et il y avait déjà une escouade de domestiques... Les maîtres arriveraient la semaine prochaine. C'était une vraie bénédiction, tout le monde y trouverait son compte... » Et chacun se frottait les mains comme s'il lui était tombé un héritage du ciel...

Lionel cherchait vainement à enrayer le flot des confidences. Ces braves gens, qu'il connaissait tous, au milieu desquels il avait grandi, étaient habitués à lui raconter ou leurs joies ou leurs peines, sûrs de trouver chez lui une sympathie constante et vraie.

Mais aujourd'hui leur satisfaction naïve ne lui causait qu'irritation. Cet invariable refrain sur la pluie d'or qui devait se répandre sur Arez en rosée bienfaisante lui suggérait mille réflexions découragées. Aux champs comme ailleurs, l'humanité était la même, intéressée et avide. Le curé ne faisait pas mieux que les autres. Il est vrai que le cher homme ne calculait qu'en vue des pauvres, mais Lionel, dans sa mauvaise humeur, trouvait qu'il manquait de détachement évangélique. Sa misanthropie s'en accentuait. Oui, c'était l'éternelle histoire. Là comme ailleurs, on ne valait que par l'argent!

L'argent était le grand levier, la nécessité primordiale; les Pen-Haël seraient revenus simplement, sans ostentation de luxe qu'on ne se serait ni réjoui ni émerveillé. Mais ils arrivaient à grand fracas, précédés d'une réputation de prodigalité folle, et aussitôt les convoitises de se mettre en éveil!

Oh! ce n'était pas, quoi qu'on en dît, les représentants d'une grande race qu'on saluait en eux, mais les privilégiés de la fortune, digne de toute considération parce qu'ils avaient un bilan bien établi chez leur banquier. Mon Dieu! que tout cela était petit et misérable!... et combien Lionel s'en voulait de ne pouvoir en distraire son esprit. Il se consolait en se disant que c'était un moment à subir, que l'effervescence se calmerait peu à peu et qu'il finirait par ne plus entendre parler des Pen-Haël.

En attendant, il passait toutes ses journées en forêt, soi-disant à chasser, se fatiguant par de longues marches pendant lesquelles il oubliait le gibier à portée de son fusil. Il en était arrivé à cet état d'agacement, qu'il commettait la petite lâcheté de faire un détour en rentrant chez lui pour éviter le presbytère. La figure réjouie du curé et ses récits intarissables exaspéraient l'irritabilité de ses nerfs.

Quinze jours s'étaient écoulés depuis le soir où nous avons laissé Lionel gravissant les hauteurs de Kersadec. L'événement capital qui avait révolutionné les alentours était un fait accompli. Les Pen-Haël avaient effectué leur entrée avec une pompe digne des plus beaux temps de l'époque féodale. La population, en habits de fête, s'était portée au-devant de la voiture de la marquise. Partout, sur la route, des arcs de triomphe; à l'entrée de la grille, une députation de jeunes filles en blanc. Et l'une d'elles s'était détachée du groupe de ses compagnes, et, déroulant un papier plein de menaces, avait annoné le compliment indispensable :

« Madame la Marquise,

« En ce jour solennel, permettez à une petite fille de venir vous exprimer la reconnaissance dont tous les cœurs débordent vis-à-vis de celle qui..., de celle que..., » etc.

Et la marquise avait bredouillé une réponse inintelligible, mais couverte par des applaudissements.

Le soir il y avait eu fête ouverte dans le parc, terminée par un feu d'artifice. Et, depuis ce jour mémorable, l'enthousiasme ne faisait qu'augmenter. La nouvelle châtelaine dépassait les prévisions les plus optimistes. Elle donnait à tous, un peu à tort et à travers, sans s'inquiéter de savoir si on abusait de sa bonne foi, mais acquérant une popularité qu'elle n'eût pas obtenue par une charité mieux entendue. Et tous bénéficiaient de son humeur prodigue; les ouvriers, les petits artisans, pliaient sous les commandes du château. On payait largement, sans compter, sans vérifier.

Véritablement, la fortune renversait sa corne d'abondance sur le village d'Arez.

Le curé, pour sa part, se croyait transporté au pays des miracles.

Dès le premier dimanche, la marquise s'était montrée très exactement à la grand'messe et avait donné deux louis à la quête, — deux louis, discrètement enveloppés dans du papier de soie.

Puis elle s'était rendue à la sacristie. Avec une réserve délicate, elle avait interrogé le curé sur ce qui lui manquait pour l'église, et, dès le samedi suivant, il recevait une caisse remplie de trésors : des burettes de vermeil, une chape resplendissante, une chasuble de style romain, enfin une merveilleuse statue de Notre-Dame de Lourdes, secrète ambition du brave homme, qu'il n'eût jamais osé dévoiler à Mme de Pen-Haël et que celle-ci, par une divination providentielle, avait su pénétrer et satisfaire.

Le vieillard demeurait en contemplation devant cette belle Vierge miraculeuse, si finement moulée que sa ceinture bleue semblait flotter au vent et qu'on eût voulu cueillir les roses épanouies sur ses pieds. Et un remords traversait son âme candide en songeant qu'il avait eu peur de l'étrangère! Ah! comme il se repentait de son mouvement de défiance vis-à-vis de ce cher ange du bon Dieu!

Mlle Sibylle lui paraissait bien charmante aussi avec sa mine sérieuse et son front pur, si semblable à celui de sa pauvre mère. Mais, chez Mme de Pen-Haël, il y avait plus de vivacité, plus d'entrain communicatif. On était tout de suite à l'aise avec elle. On se sentait disposé à l'aimer, moins encore pour ses dons généreux que pour sa cordialité simple, pour les effluves sympathiques qui se dégageaient de toute sa mignonne personne.

Cependant, les jours passaient, et Lionel demeurait réfractaire à l'entraînement général, Le dimanche, il se rendait à la première messe, celle où il ne courait aucun risque de rencontrer la marquise et sa belle-fille. Dans la semaine, il fuyait soigneusement les abords du château.

A force de précautions, il arrivait à ne plus entendre le tapage qui continuait à se faire autour de Pen-Haël. Le calme de surface, qui était son état d'âme habituel, commençait à renaître en lui, lorsque le hasard vint renverser d'un souffle le bel échafaudage de ses résolutions.

Une après-midi qu'il se croyait fort à l'abri de toute surprise, dans une des parties les plus écartées de la forêt, il entendit tout à coup, derrière lui, le trot rapide de deux chevaux et, avant qu'il eût pu se jeter dans une allée de traverse, une voiture basse, attelée de deux poneys gris de fer que conduisait une jeune femme, passa rapidement devant lui. Le valet de pied qui occupait le siège de derrière portait la livrée des Pen-Haël.

Lionel avait eu à peine le temps de se ranger, lorsque la jeune femme modéra subitement l'allure de ses chevaux et, après avoir regardé à droite et à gauche comme pour chercher un point d'orientation, se mit en devoir de tourner avec une dextérité qui eût fait honneur à un cocher anglais.

Elle s'arrêta net devant M. de Kersadec :

— Je vous serais reconnaissante, monsieur, dit-elle avec un joli sourire, de vouloir bien m'indiquer le chemin le plus court pour regagner Arez... Je comptais sur des poteaux indicateurs, mais je n'en ai trouvé aucun, et je courrais le risque d'errer jusqu'au soir dans cette forêt interminable.

Pendant qu'elle prononçait ces mots avec un léger accent slave qui ne laissait aucun doute sur son identité, Lionel l'observait rapidement.

Une femme un peu au delà de la trentaine, avec un teint laiteux de rousse et un aspect gamin que lui donnait un petit nez à la Roxelane et des cheveux courts s'échappant en mèches folles de dessous sa toque écossaise, à peine jolie lorsqu'on l'analysait, mais éveillant la curiosité et trahissant un je ne sais quoi qui faisait reconnaître la grande dame sous les allures garçonnières.

Toutes ces réflexions se croisèrent dans l'esprit de Lionel, tandis que, tête découverte, il lui indiquait la route qu'elle avait à suivre.

Mais, au bout de son explication, la marquise le regarda avec de grands yeux perplexes :

— Voilà! dit-elle d'un ton consterné. Tout cela est très clair, sans doute, mais je n'y comprends absolument rien! Tourner à gauche, et puis à droite, et puis à gauche encore, et puis un carrefour, un étang, des huttes de charbonniers, une clairière, et puis de nouveau à gauche et à droite... Comment voulez-vous que je me rappelle tout cela! Et mon homme, là, ne m'est d'aucun secours, poursuivit-elle en faisant un signe du côté du valet de pied, il ne

sait pas un mot de français... Je crois bien que la nuit me retrouvera ici, perdue dans ce labyrinthe..., à moins que...

Elle hésita un instant :

— Est-ce que, par hasard, vous iriez dans la direction d'Arez, monsieur?... dit-elle avec une mine si drôle que Lionel ne put s'empêcher de sourire.

Elle-même laissa échapper un petit rire perlé :

— On ne peut pas demander un service plus maladroitement, reprit-elle. Ce serait inexcusable si je ne savais pas à qui je m'adresse, mais je parle à M. de Kersadec, n'est-ce pas?

Lionel s'inclina.

— Alors, monsieur, nous nous connaissons, ou plutôt, nous devrions nous connaître. J'ai si souvent entendu prononcer votre nom par M. de Pen-Haël, mon regretté mari; il parlait avec tant d'affection de toute votre famille, qu'en vérité vous ne sauriez être un étranger pour moi.

Elle s'exprimait avec un sérieux amical qui enlevait toute banalité à ses paroles. Lionel se sentit touché :

— Je sais, en effet, madame, les relations affectueuses qui existaient entre M. de Pen-Haël et mes parents. Mon père en avait conservé le meilleur souvenir.

— Mais alors, poursuivit la marquise, comment ne vous ai-je pas vu à Pen-Haël? J'avoue, fit-elle avec ce naturel exquis qui dénote un parfait usage du monde, j'avoue que je comptais tout à fait sur votre visite. J'avais même chargé M. le curé, qui me paraît l'idéal des bons prêtres, de vous faire une insinuation diplomatique, mais il ne se sera pas acquitté de la commission, ou peut-être... Enfin, je ne veux rien approfondir; seulement, promettez-moi que vous réparerez au plus tôt... le temps perdu...

Lionel rougit légèrement :

— M. le curé a dû vous dire, madame, si vous avez daigné lui parler de moi, que je mène une existence isolée, et que, chez moi, la sauvagerie est devenue un mal incorrigible...

— Oui, oui, le curé m'avait bien raconté quelque chose de la sorte, dit la jeune femme; mais je ne me paye pas de pareilles défaites. On ne se sauve pas de ses voisins comme s'ils avaient une maladie contagieuse lorsqu'il n'y a absolument aucune raison. En attendant, je vous renouvelle ma demande, et, cette fois, sans ambages. Voulez-vous monter à côté de moi et me guider jusqu'à Arez?

Il n'y avait pas d'alternative possible, Lionel s'inclina de nouveau et prit place auprès de Mme de Pen-Haël.

Peut-être, après tout, l'aventure le mécontentait-il moins qu'il ne voulait se le persuader. Il était difficile de ne pas se laisser gagner

par l'irrésistible naturel de l'aimable femme, et Lionel, qui ignorait le monde, mais qui le devinait, comprenait que c'était là une simplicité de bon aloi provenant du savoir-vivre le plus achevé.

Mme de Pen-Haël avait la qualité de ses compatriotes qui, vivant toujours parmi leurs égaux, n'ont pas besoin d'élever des barrières pour se prémunir contre une familiarité déplacée. Chemin faisant, elle continuait à bavarder à plein cœur :

— Vous ne sauriez croire, dit-elle, combien ce pays m'enchante et comme je me reproche de ne pas y être venue plus tôt. Mais les circonstances n'étaient pas favorables, et puis mon pauvre mari s'imaginait que je ne pourrais pas m'habituer à vivre ici, que je m'y ennuierais. Il pensait, sans doute, ce qu'il ne disait pas, que je n'avais pas assez de ressources en moi-même pour me plier à la monotonie de la campagne! Eh bien, au contraire, je m'y plais énormément. D'ailleurs, il doit y avoir des moyens de se distraire, des voisinages, des gens qui sont disposés à s'amuser. Vous me renseignerez, n'est-ce pas?

— Oh! pour cela, madame, je me récuse absolument, protesta Lionel; je ne sors, pour ainsi dire, jamais de chez moi. Il n'y a pas, d'ailleurs, de voisins très proches de nos côtés, et quand même j'aurais les goûts mondains qui me manquent, je crois que je reculerais devant la nécessité de franchir 25 ou 30 kilomètres chaque fois que je voudrais me rencontrer avec mes semblables.

— Mais vous ne restez pas ici toute l'année? interrogea la marquise.

— Il est très rare que je m'absente de Kersadec, dit Lionel, — une ombre glissa sur son front. J'y ai toujours vécu et il est probable que la force des choses m'y fera vivre jusqu'à la fin.

— Oh! nous ne savons jamais ce que l'avenir nous réserve, dit la marquise. Moi, quand j'étais au fond de la Volhynie, je ne me doutais guère que les hasards de la vie me conduiraient en Bretagne et que je me passionnerais pour ce pays qui ressemble si peu au mien. Mais, nous autres, Slaves, nous avons la faculté de nous assimiler partout. Je suis sûre qu'avant deux mois, je serai plus au courant que vous-même de ce qui se passe ici!

Une expression caustique erra sur le visage de Lionel.

— Je crains, madame, que vous n'ayez pas un champ d'observation digne de vous et que vous ne vous lassiez vite, dit-il. Mais, je vous le répète, je ne suis pas bon juge, car je ne connais plus personne. Du vivant de mon père, je faisais encore avec lui une ou deux visites officielles, de loin en loin. Depuis sa mort, j'ai renoncé à ce semblant de sociabilité et je ne puis pas dire que le sacrifice m'ait énormément coûté!...

— Alors, tout à fait un misanthrope? dit Mme de Pen-Haël, avec la mine ravie d'une personne qui vient de faire une découverte. Tant mieux! C'est une réforme à entreprendre et je vais m'y appliquer de toutes mes forces. Oh! je ne vous prends pas en traître, défendez-vous! Seulement je vous avertis que j'ai toujours réussi dans ce que j'ai tenté!

Elle riait, montrant une rangée de petites dents blanches, très fines.

— Ce sera amusant tout à fait, poursuivit-elle, un duel sans effusion de sang, et j'ai la certitude que nous deviendrons bons amis.

On arrivait aux premières maisons d'Arez.

— Vous voilà dans votre chemin, madame, dit Lionel, et ma mission est achevée. Vous n'avez maintenant qu'à suivre tout droit pour regagner Pen-Haël.

— Mais je voudrais vous reconduire jusque chez vous, dit la jeune femme. Nous ne devons pas être loin de Kersadec?

— Vous pouvez le distinguer d'ici, répondit Lionel en indiquant la hauteur escarpée sur laquelle on apercevait la tour grise se profilant à l'horizon. Les abords sont à peu près inaccessibles, car on n'y arrive que par un sentier de chèvres. Vous voyez, madame, que l'habitation est en harmonie avec les goûts de son propriétaire.

— Cela me paraît très pittoresque, dit la marquise, qui avait arrêté la voiture pour permettre à Lionel de descendre. Cette tour doit avoir une légende et fait penser à Kennilworth. Ce sera une partie à organiser. Nous déguiseroms les paysans et nous ferons la réception d'Elisabeth et l'arrivée d'Amy Robsart. Oh! ce sera joli, joli, fit-elle en s'enthousiasmant pour son invention. Qui donc peut trouver que la campagne soit monotone? Mais elle est très gaie, pleine d'imprévu; vous verrez qu'avant peu vous serez de mon avis!

Elle tendit la main à Lionel :

— Merci de m'avoir tirée d'embarras; au fond, je ne suis pas bien convaincue que ma position fût désespérée, avec un peu d'intelligence...; l'étang, le carrefour, la hutte de charbonnier..., c'étaient des points de repère. Mais la vérité, c'est que j'avais très envie de faire connaissance avec vous. On appelle cela une incorrection en français, n'est-ce pas? Enfin, puisque je l'avoue... Et maintenant, vous me promettez de venir à Pen-Haël?

Son clair regard sollicitait une réponse. Aucun moyen de se réfugier dans un faux-fuyant.

— Je viendrai certainement puisque vous me faites l'honneur de le vouloir, dit le jeune homme, mais...

— Non, pas de *mais* et pas de *si*, interrompit-elle vivement. Une promesse sans conditions, que vous tiendrez le plus tôt possible!

N'ayez pas la fausse modestie de vous faire désirer trop longtemps.

De nouveau, elle lui tendit la main, et, avec un signe de tête amical, disparut dans la direction de Pen-Haël.

Lionel, suivant du regard l'élégant petit équipage que les dernières lueurs du jour enveloppaient de vapeurs pourpres, se demandait s'il n'avait pas été dupe de son imagination, si cette promenade à travers bois aux côtés d'une jolie femme, si cette conversation légère, enjouée, dont il gardait une impression confuse et charmante, si tout cela avait réellement eu lieu... Et, tout en se posant la question, il se prit à rire de lui-même. Non, à coup sûr, il n'avait été le jouet d'aucune vision fantastique. Mme de Pen-Haël n'appartenait nullement au domaine du rêve, il n'y avait rien que de vivant et d'humain dans sa séduisante petite personne, et peut-être la séduction n'en était-elle que plus grande. Lionel en subissait le charme sans songer à analyser ce qu'il pouvait y avoir de superficiel dans une nature aussi en dehors, aussi prompte à se livrer; il éprouvait une sorte de soulagement à reconnaître que son antipathie sans cause pour la châtelaine de Pen-Haël avait cédé à une appréciation plus raisonnable, mais, à la réflexion, il se sentait combattu par mille impressions contradictoires.

Il était mécontent de lui-même, humilié du peu de solidité de ses résolutions. Ne les avait-il pas vues s'écrouler dès le premier assaut, comme le plus fragile des châteaux de cartes? et son humeur, qu'il jugeait si farouche, n'avait-elle pas été subitement adoucie par une parole moitié caressante, moitié impérieuse prononcée par des lèvres roses?

Maintenant, il n'y avait plus à reculer. Sous peine de grossièreté impardonnable, il devait faire ce qu'il s'était promis de ne faire jamais : franchir le seuil de Pen-Haël!

Bah! après tout, le mal n'était pas si grand! et il ne fallait rien exagérer. Une simple visite de politesse, même, avec un peu de chance, une carte à déposer à la loge — la marquise ne passait-elle pas son temps à arpenter les alentours? — Et tout serait dit.

Pour émancipée qu'elle fût, elle ne pousserait pas le mépris de l'étiquette jusqu'à lui rendre sa visite, et les relations tomberaient naturellement. Il ne lui resterait qu'un souvenir vague, assez agréable même, de cette rencontre en forêt, de cette ébauche d'idylle qui devait être sans lendemain. C'était bien là ce qu'il voulait. Dans la prose de sa triste existence, il n'y avait place pour aucun élément romanesque!

Ainsi, à force de raisonnements spécieux, il cherchait à ressaisir son équilibre, mais l'indispensable visite se dressait devant lui à l'état de menace. Il se disait que le plus sage serait d'en finir tout

de suite; qu'à ce prix seulement il retrouverait sa quiétude d'esprit, et, pourtant, il différait de jour en jour. Une semaine s'était écoulée lorsqu'un avertissement du curé vint le mettre au pied du mur.

— La marquise se plaint de vous, lui dit-il. Elle assure que, si vous tardez beaucoup plus longtemps, elle ira assiéger Kersadec, et vous savez, c'est une femme à le faire comme elle le dit!

Aiguillonné de la sorte, Lionel vainquit ses dernières hésitations, et par une de ces belles après-midi qui font de l'automne la plus jolie saison de l'année, il se dirigea vers Pen-Haël. Le temps était si merveilleux qu'il avait le secret espoir de trouver le château désert; mais l'espoir fut de courte durée, car, au seuil de la grille, il aperçut, à travers les arbres, sur la terrasse qui flanquait l'aile gauche du château, un groupe de sept à huit personnes assises autour d'une table à thé, et dont les voix et les rires lui arrivaient fort distinctement. Il eût voulu rebrousser chemin, mais déjà on l'avait signalé à la loge et le timbre annonçait sa visite.

Force lui fut donc d'avancer, quoique son cœur battît trop vite et qu'une timidité dont il avait honte paralysât sa marche. Arrivé au milieu de l'avenue, il s'arrêta. Une voix prononçait son nom et une forme souple, descendant de la terrasse, venait au-devant de lui. Il n'eut pas de peine à reconnaître Mme de Pen-Haël à l'auréole de boucles blondes qui brillaient sous son chapeau de jardin et à son minois éveillé de gamin malicieux; pourtant elle lui parut plus femme que lorsqu'il l'avait vue pour la première fois, grâce, peut-être à une certaine nonchalance dans la démarche et à la perfection de la taille que drapait une robe de flanelle blanche à mille raies... Tout en avançant, elle frappait dans ses mains, faisant le geste d'applaudir...

— A la bonne heure, dit-elle, lorsque Lionel l'eut rejointe : j'ai eu peur un instant, sachant votre humeur antisociable, que vous ne prissiez la fuite à la vue de ce semblant de réunion. C'est plus effrayant de loin que de près, vous allez voir! deux cousines et deux ou trois amis qui me sont arrivés de Paris hier, puis, ma belle-fille, et je crois bien aussi, quoique ce ne soit guère sa place, mon petit garçon, qui s'est échappé des mains de son précepteur. Vous conviendrez que ce n'est pas là un ensemble capable d'effaroucher personne!

Elle regardait Lionel avec un bon sourire, et le charme insinuant qui émanait d'elle agit de nouveau sur lui. Ce fut avec moins d'appréhension qu'il monta, à ses côtés, les quelques degrés de la terrasse.

Tous les hommes s'étaient levés à l'approche de la marquise.

— Je vous amène M. de Kersadec, dit-elle, et je suis toute fière de le voir à Pen-Haël, car il est l'ennemi juré des visites oiseuses et en général de toutes les distractions mondaines par lesquelles nous cherchons à tuer le temps et à tromper notre ennui. J'espère que vous vous réunirez à moi pour le convertir et que, d'ici peu, il sera aussi désœuvré, aussi dépendant des autres que nous le sommes nous-mêmes.

— Je proteste tout à fait, dit un jeune homme à l'expression morose et dont l'accent proclamait une nationalité étrangère. Il n'y a rien de moins désœuvré que les vrais mondains. Je suis en admiration devant leur activité factice, ils ont toujours l'air de ne pas savoir où donner de la tête avec toutes leurs obligations. Ma parole, je les envie!

— Oh! vous ne les enviez pas du tout, Sygmunt, dit Mme de Pen-Haël en riant, vous les regardez du haut de votre grandeur... Que voulez-vous? Il n'est pas à la portée de tout le monde de faire des sonnets décadents.

Mais voyons, ajouta-t-elle en se retournant vers Lionel, laissez-moi d'abord vous présenter à mes cousines : Mme de Saint-Maur, la princesse Hedwige Overliani, et à ma belle-fille, Mlle de Pen-Haël, puis voici ces messieurs qui seront très heureux de vous connaître : M. de Mérival, le prince Overliani et le comte Sygmunt Humiecki, l'homme le plus littéraire de France et de Pologne.

Sans trop de gaucherie, Lionel s'inclinait devant les femmes et échangeait des poignées de main avec les hommes. Un coup d'œil d'ensemble lui avait permis d'observer que la princesse Overliani était une blonde aux traits fatigués en lutte avec les années et l'embonpoint; que Mme de Saint-Maur avait un sourire bête et que Mlle de Pen-Haël, avec ses cheveux châtains à reflets cuivrés, ses yeux bleus foncés ombragés de cils très noirs et la perfection sculpturale de ses traits délicats, était admirablement belle.

Tout le monde s'était assis et la marquise avait gardé Lionel auprès d'elle.

— Vous nous trouvez au milieu d'une discussion palpitante, dit-elle, tout en lui préparant une tasse de thé. Ici, il faut vous dire, que nous suivons la mode de mon pays... En France, on ne vit que sur des racontars de coteries, ce que fait madame une telle, ce que dit madame telle autre, pourquoi celle-ci ne se marie pas, pourquoi celle-là ne se sépare pas de son mari. Et on tourne toujours autour des mêmes individualités; chez nous, on préfère les sujets généraux et sur lesquels chacun peut avoir son avis. C'est un peu abstrait parfois, mais, au résumé, moins ennuyeux que de discuter éternellement les défauts et la vie intime de son prochain.

Eh bien, au moment où vous êtes arrivé, nous agitions la question de savoir en quoi consiste le bonheur et dans quelles conditions on le rencontre plus sûrement. Je dois dire que nous n'étions pas du tout d'accord.

— C'est qu'aussi l'idée du bonheur varie suivant les personnes, interrompit M. de Mérival, un homme entre deux âges au regard fin et à la bouche sceptique. N'y a-t-il pas un proverbe anglais qui dit que la nourriture de l'un est le poison de l'autre? Pour moi, je crois que le bonheur n'a jamais existé que dans les imaginations faibles, que c'est une chimère des esprits très courts. « Le sage se réjouit peu et ne s'afflige guère. » Il suffit d'une intelligence modérée pour se convaincre que, dans un monde tel que le nôtre, il est aussi facile d'être heureux que de découvrir la quadrature du cercle.

— Oh! si vous parlez de bonheur absolu, vous avez raison cent fois, dit Mme de Pen-Haël. Modifiez les termes et demandez-vous dans quelles conditions on peut éviter le malheur autant qu'il est évitable.

— Se bien porter et fuir les émotions, dit le prince Overliani, un grand garçon joufflu qui paraissait avoir dix ans de moins que sa femme.

Celle-ci rougit légèrement et un imperceptible sourire se dessina sur les lèvres de M. de Mérival. S'il fallait ajouter foi à la chronique scandaleuse, le prince aurait constamment appliqué sa maxime en évitant de parti-pris toute émotion qu'eût pu lui causer la morale fantaisiste de la princesse.

— Eh bien, moi, dit Mme de Saint-Maur, j'estime que c'est une injustice de tant récriminer contre l'existence, elle n'est pas si mauvaise après tout. On ne voit que des gens satisfaits de tous les côtés..., je vous en citerais des masses.

— Ah! fi donc!... dit la marquise en haussant les épaules, des bonheurs comme vous nous en citeriez, chère amie, ce serait à vouloir passer sa vie dans les larmes! Je les vois d'ici, vos existences heureuses : la petite comtesse de Mercour, qui exulte de joie parce qu'elle a deux mille cinq cents cartons à poser dans l'année et qu'elle connaît dix-huit cents personnes « à jour ». Ou bien Mme Saint-Seran, qui est convaincue que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes parce qu'elle donne deux dîners par semaine, que son cuisinier est coté et qu'elle a quatre-vingts visites de digestion à ses mercredis. Ou encore la baronne de Froidefond, qui triomphe parce que Doucet lui fait 0m,50 de tour de taille, que Virot la coiffe en chien fou et qu'elle se figure réglementer la mode... Je vous le répète, à toutes ces félicités de pacotille on

préférerait une série de bons désespoirs qui en vaudraient la peine..., au moins, ils vous prouveraient que vous êtes autre chose qu'une poupée à ressorts avec un morceau de liège en guise de cerveau.

— Comme vous êtes éloquente, chère, fit la princesse Hedwige d'un ton languissant, je trouve, moi, que les femmes dont vous parlez sont on ne peut plus enviables. N'est-ce pas le comble de la sagesse de pouvoir circonscrire ses aspirations à de tout petits bonheurs insignifiants et faciles à réaliser? Ce qui est triste, c'est de se perdre dans l'au-delà.

— Oh! exclama Mme de Pen-Haël en riant, les femmes que j'ai nommées n'ont pas grand effort à faire pour mettre un frein à leurs aspirations, elles n'en ont jamais eu d'autres que celles que je vous dis, et quant à l'au-delà..., elles le soupçonnent aussi peu que les lois de Képler. Mais ce ne sont pas de vrais exemples de bonheur, ce que j'aimerais à savoir, c'est ce qui vaut le mieux ou d'une vie normale, plutôt obscure que brillante, mais très riche d'affections, d'émotions douces et permises, la vie, par exemple, d'une femme qui aime son mari et qui en est aimée, qui voit grandir ses enfants bien portants autour d'elle et qui suit ainsi paisiblement sa voie; ou bien une vie agitée, fiévreuse, dans laquelle on est tour à tour entraîné très haut ou rejeté très bas, qui vous fait connaître tous les transports et toutes les chutes, toutes les gloires et toutes les humiliations, tous les amours et toutes les haines. Bien souvent je me suis demandé laquelle de ces deux destinées il faudrait préférer si on pouvait choisir. Qu'en pensez-vous, monsieur de Kersadec?

Le jeune homme eut un instant d'hésitation :

— Je pense, madame, dit-il enfin, que, fort probablement, si le choix m'en était donné aujourd'hui, j'opterais pour la vie aventureuse et anormale, la vie des grandes joies et des grandes souffrances, et je pense aussi, ajouta-t-il finement, qu'il est tout aussi probable que je déplorerais ma décision dès la première épreuve et que je regretterais amèrement le bonheur solide et terre à terre que j'aurais méprisé.

— Ah! bravo! dit la marquise, vous définissez bien la nature humaine; fatalement, nous jugeons que le parti que nous avons pris est le mauvais : n'est-ce pas un aphorisme de Nestor Roqueplan : « On se repent toujours d'une action quelconque »? Avec tout cela, nous sommes loin de notre point de départ, et personne n'a encore défini ce qu'est le bonheur et le moyen de s'en assurer la possession.

— Laissez donc le bonheur tranquille, ma cousine, dit M. de Mérival, il est comme l'amour ou comme les revenants, tout le monde en parle et personne ne l'a encore vu. Quant à votre

existence de *hauts* et de *bas*, qui vous enlève sur les cimes pour vous replonger dans les précipices, il faut être jeune comme M. de Kersadec pour avoir le goût d'en tâter. Moi, j'aime mieux les routes toutes plates et je limite mon ambition à faire mon temps ici-bas le moins désagréablement possible.

— On croirait entendre l'ombre de Mérimée, dit la marquise en éclatant de rire. Vous savez qu'on vous accuse de l'avoir pris pour modèle; cependant, ce grand contempteur des faiblesses humaines avait ses heures tout comme un autre. Voyez ses *Lettres à une inconnue.* Et pour ce qui est de vos routes toutes plates, elles doivent être terriblement monotones. Mais, à propos de routes, si nous marchions un peu? Nous nous engourdissons autour de cette table et je voudrais consulter M. de Kersadec sur les changements que je médite de faire dans le parc.

Elle s'était levée, mais sa proposition ne paraissait pas trouver beaucoup d'écho. La princesse Overliani se dérobait sous prétexte de fatigue. Mme de Saint-Maur ne faisait jamais un pas, de parti-pris. M. de Mérival devait écrire trois lettres avant dîner. Quant à Mlle de Pen-Haël, elle avait disparu sans évoquer de prétexte; seuls le prince et le comte Sygmunt se déclaraient de bonne volonté.

— Oh! ne vous croyez pas obligés d'accomplir une corvée, dit Mme de Pen-Haël en s'adressant à eux; j'ai à causer agriculture ou plutôt arboriculture avec M. de Kersadec, qui, j'en suis sûre, ne me refusera pas ses lumières, — son expérience me sera d'un grand secours.

Elle prit le bras de Lionel et se dirigea avec lui vers une allée latérale très ombreuse, à l'extrémité de laquelle on apercevait un pan de ciel bleu. A droite et à gauche, les arbres trop touffus se mêlaient dans un enchevêtrement inextricable, et leurs branches se rejoignaient, formant une épaisse charmille qui interceptait le jour.

— Vous voyez, c'est partout comme cela, dit Mme de Pen-Haël; c'est très joli, ce fouillis de verdure. On se croirait dans le « Paradou » de Zola, mais à la longne on y étouffe un peu. Je voudrais ménager des éclaircies, créer des perspectives; en taillant par-ci par-là, d'une façon un peu intelligente, on y arriverait; mais, seule, je n'ose pas me risquer. Avec vous pour me diriger, j'ordonnerai toutes les hécatombes nécessaires.

— Oh! madame, protesta Lionel, vous auriez en moi le plus mauvais des guides. Ma science des choses de la campagne est exclusivement dans le domaine pratique. A Kersadec, on cherche à faire valoir la terre de manière à ce qu'elle produise le plus possible, mais on ne s'occupe guère, hélas! des questions d'agrément.

Vous avez pu voir par vous-même qu'il n'y a jamais eu la moindre ébauche de parc sur ma montagne déchiquetée.

— Ce n'est pas une raison, dit la marquise. Kersadec est très sauvage, très pittoresque; il ne fallait pas gâter l'œuvre de la nature; tandis qu'ici un peu d'art ne ferait pas mal. Nous y reviendrons, et vous me donnerez d'excellents conseils, je n'en doute pas. Mais nous parlions de Kersadec; est-ce que vous y êtes si bien enraciné que vous ne vous transplantiez jamais ailleurs? Ce doit être triste pour vous d'un bout de l'année à l'autre?

— Je fais de nécessité vertu, dit Lionel très simplement. Qu'irais-je chercher à Paris? Je ne pourrais pas y mener la vie de tout le monde, et...

— Oh! mais, justement, interrompit la jeune femme, c'est qu'à Paris, on mène la vie qu'on veut. C'est le beau côté de cette ville, qui en a tant de défectueux. On y arrange son existence sans que personne songe à s'en mêler. Et je suis sûre que ce serait bon pour vous de suspendre de temps en temps votre tête-à-tête avec la belle nature. A votre âge, on ne s'isole pas impunément de la société des humains. Sans cesse replié sur soi, on arrive à envisager les choses de travers, et vous, avec votre imagination, car je devine que vous en avez beaucoup, vous finirez, à ce régime, par devenir hypocondriaque.

— Peut-être le suis-je déjà, dit Lionel avec un demi-sourire. Mais peut-être aussi le contact avec mes semblables me confirmerait-il dans mon hypocondrie. Mieux vaut ne pas tenter l'expérience.

— Je n'admets pas cela, dit Mme de Pen-Haël vivement; j'ai la prétention de vous guérir; tout au moins, je veux entreprendre votre cure. Tenez, dès aujourd'hui, je vais m'y mettre. Promettez que vous allez vous y prêter gentiment.

Elle le regardait, très gaie, avec un éclair de malice dans ses yeux bleus; mais l'homme le plus porté à se croire irrésistible, et certes, Lionel n'était pas de ceux-là, n'eût pu démêler le moindre vestige de coquetterie dans son attitude. Non, c'était simplement la confiance épanouie de l'enfant gâté dont les caprices ne se sont jamais heurtés à aucune résistance.

— Vous jurez, dit-elle, en levant un petit doigt menaçant.

Et Lionel, se laissant gagner par son entrain :

— Je jure..., avec des restrictions mentales, dit-il en riant.

— Ah! mais ne croyez pas que, pour commencer, je veuille vous imposer un effort trop pénible, dit-elle. Je suis plus habile que cela. Eh bien, donc, comme début dans votre voie nouvelle, vous viendrez dîner avec nous lundi prochain. Nous sommes aujourd'hui jeudi, vous aurez cinq jours pour vous faire à l'idée. Je vous

préviens que ce sera un dîner très ennuyeux, mais pas intimidant du tout. Il se compose d'une douzaine de provinciaux provincialisant, que j'ai été dénicher dans leurs terres et que j'entends apprivoiser, d'abord parce que je suis polie et ensuite parce qu'il faut préparer l'avenir pour mon garçon, le futur seigneur et maître de Pen-Haël. Je m'y prends de loin, vous voyez, il n'a que dix ans. Vous viendrez, n'est-ce pas? Il y aura les Hérizel, les Bellile, les du Cormier, les Pen-March, et deux ou trois autres encore dont je ne me souviens plus. Il est impossible que vous n'en connaissiez pas quelques-uns.

— Oui, dit Lionel, je connais ceux que vous avez nommés, comme on peut se connaître quand on se voit deux ou trois fois par an. J'ai même une vague idée qu'ils sont tous plus ou moins mes cousins..., mais...

— Oh! cela va à merveille, dit la marquise, vous ne pouvez plus refuser, et je suis contente, contente... Maintenant, il faut que je vous renvoie, nous voilà justement à la grille, et moi, je me sauve. Je n'ose pas regarder l'heure. Mais c'est entendu pour lundi, un engagement ferme. Ne me dites pas que mes désirs sont des ordres, que vous êtes touché, reconnaissant, etc. J'ai horreur des phrases toutes faites. Dites simplement que vous accomplirez cette corvée pour me faire plaisir.

Lionel s'inclina sur la main que la jeune femme lui offrait :

— Je serais toujours très heureux de vous faire plaisir, madame, fit-il en accentuant ses paroles avec une certaine drôlerie.

— A la bonne heure! parfait! parfait! Et la marquise eut une explosion de gaieté :

— Vous n'avez pas nié que ce fût une corvée! Décidément, nous devons devenir bons amis. Et cette fois, adieu, pour de bon, et le lundi, à huit heures précises.

Elle prit sa course du côté du château, et Lionel s'achemina plus lentement dans la direction de Kersadec. Il allait tête basse, se disant qu'il s'était laissé prendre dans l'engrenage, qu'il avait été déplorablement lâche, s'adressant mille reproches sur sa faiblesse et son inconséquence, et pourtant, tout au fond de son cœur, un peu de satisfaction se faisait jour à travers son mécontentement. Un intérêt nouveau avait surgi dans sa vie. Il éprouvait la curiosité d'un voyageur qui va à la découverte dans un pays inconnu et rempli de surprises!

Baronne C. de Baulny,
née Rouher.

La suite prochainement.

LA PEINTURE

AU CHATEAU DE CHANTILLY

ÉCOLES ÉTRANGÈRES[1]

Vasari, au début de son célèbre ouvrage sur les Vies des artistes italiens, rapporte un trait qui n'a peut-être pas été assez remarqué et dont nous, Français, nous aurions quelque droit d'être fiers. La première de ses biographies est celle de Cimabue, qui apparaît ainsi comme ouvrant la série des chefs de l'école italienne. Dans cette Vie, Vasari raconte que, au moment où Cimabue achevait, à Florence, sa grande madone, aujourd'hui à Santa Maria Novella, un des plus puissants princes de la chrétienté donna à l'artiste cette marque d'intérêt, absolument exceptionnelle pour le temps, de venir visiter son œuvre à son atelier. C'est là, vraisemblablement, le plus ancien exemple conservé par la tradition d'une visite de ce genre, ayant le caractère d'un hommage rendu à l'art par un dépositaire de la puissance souveraine. Or ce prince dont le nom se trouve associé au souvenir du vieux maître toscan, qui dès le treizième siècle devançait les plus fameux Mécènes de l'Italie aux âges suivants, était un membre de la famille royale de France, le propre frère de saint Louis, le roi Charles Ier d'Anjou, fondateur de la monarchie angevine de Naples.

Ce penchant pour les créations de l'art, bien souvent d'autres princes de la maison de France en ont donné des marques dans la suite des temps.

Aujourd'hui encore, si l'on voulait citer le type, en quelque sorte idéal, de l'amateur suprême, artiste autant que lettré, à la fois le plus éclairé, le plus intelligemment délicat dans ses choix et en même temps le plus noblement libéral, ce serait le nom d'un descendant direct de saint Louis et, par les femmes, de Charles d'Anjou, qui viendrait immédiatement à l'esprit. Ce qu'ont fait

[1] *La Peinture au château de Chantilly*, par F.-A. Gruyer, membre de l'Institut. — *Ecoles étrangères*. Paris, librairie Plon, Nourrit et Cie, 1896, in-4° de 378 p., avec 40 héliogravures, par Braun, Clément et Cie.

jadis les plus justement illustres parmi les princes protecteurs des arts, Monseigneur le duc d'Aumale l'a refait de nos jours, avec autant d'éclat qu'aucun de ses prédécesseurs; et l'on sait par quel trait de générosité sans égal, après avoir réuni des merveilles, il en a pour jamais assuré dans l'avenir la possession à la France.

Parmi les trésors d'art groupés au château de Chantilly, les peintures tiennent une notable place. Pour les privilégiés admis à visiter cette incomparable demeure, la série des tableaux réserve de pures jouissances, accompagnées de précieux enseignements. Mais désormais, sans même franchir le seuil de l'antique résidence des Condé, il sera déjà possible, jusqu'à un certain point, de venir goûter ce charme et s'instruire à ces exemples choisis du talent des grands maîtres. La galerie de Chantilly s'ouvre à l'étude. Elle est, en quelque sorte, mise libéralement à la portée de tous ceux que l'art intéresse, quelques lointains pays qu'ils habitent. Ceux-ci n'auront qu'à se laisser conduire par le guide le plus sûr et le plus attachant; il leur suffira de recourir à la belle publication de M. A. Gruyer, membre de l'Académie des beaux-arts, sur la *Peinture au château de Chantilly*, publication dont le premier volume vient de paraître, consacré aux écoles étrangères, et devant être suivi d'un second tome réservé à l'école française.

Une partie des tableaux des écoles étrangères réunis à Chantilly est arrivée à Monsieur le duc d'Aumale par héritages de famille. Quelques-uns, non des moindres, appartenaient déjà aux Condé. D'autres proviennent de la collection formée à Naples par le prince de Salerne. La collection du prince de Salerne se ressent de l'époque où elle a été composée; elle comprend les œuvres que l'on considérait comme plus particulièrement précieuses, au temps où l'école bolonaise jouissait encore de toute sa faveur. Depuis lors, le goût a changé. Mais les noms de Jules Romain, Bronzino, Daniel de Volterre, les trois Carrache : Louis, Augustin et Annibal, le Guide, le Guerchin, Salvator Rosa, sont restés fameux. Les œuvres de ces maîtres, presque toujours remarquables dans leur genre et bien caractéristiques, qui de la collection du prince de Salerne ont passé à Chantilly, ne cesseront pas de constituer, à tout le moins, des types intéressants pour l'histoire des destinées de l'école italienne, après l'âge d'or.

D'ailleurs, sommes-nous certains, nous qui pensons autrement que nos devanciers, que l'avenir ratifiera entièrement nos décisions? Comme le dit justement M. Gruyer, « ne devrions-nous pas apprendre, par ce qui scandalise dans les jugements d'autrefois, à nous mettre en garde contre les jugements d'aujourd'hui? »

Mais quels que puissent être jamais les retours de l'opinion, la

portion la plus précieuse de la galerie de Chantilly consistera toujours dans les enrichissements provenant d'achats faits personnellement par son auguste possesseur. Dans cette catégorie se révèle le goût du connaisseur de premier ordre. Monsieur le duc d'Aumale ne s'est pas contenté, comme trop souvent les amateurs moins profondément artistes, de courir après les noms en vogue, de conquérir les œuvres à grands fracas, prônées suivant les circonstances par l'opinion publique, si mobile et si changeante. Il a cherché le rare, le parfait, la pièce digne de satisfaire les plus délicats, d'émouvoir le cœur, d'exciter l'intelligence du critique et de l'érudit. Ainsi dans sa galerie, il a placé deux Raphaël. Mais quels Raphaël! L'un est la délicieuse *Vierge de la maison d'Orléans*, le tableau « le plus simple que l'on puisse rêver, et en même temps le plus élevé par la pensée, le plus haut par le style et le plus merveilleux par l'exécution ». L'autre, cette vision idéale de Raphaël à vingt ans, où, pour emprunter encore des expressions de M. Gruyer, tout est exquis, où jamais l'art n'a été plus chaste en étant plus osé : l'incomparable petit panneau des *Trois Grâces*, acquis de lord Dudley, dans lequel, suivant une très ingénieuse interprétation du possesseur lui-même, interprétation qui répond bien aux raffinements de pensée du temps, Raphaël a pu vouloir représenter la femme maîtresse du monde, aux trois âges qui répondent aux principales phases de sa beauté. De telles peintures sont des perles dans l'écrin du maître d'Urbin. Elles peuvent être enviées à Chantilly par tous les musées du monde, quelque riches que soient déjà ceux-ci en tableaux de Raphaël.

Et autour de ces joyaux, que d'autres pièces précieuses! Giotto ouvre la série avec une *Mort de la Vierge*. Sano di Pietro, le pieux maître siennois qui peignait comme on prie, le suit avec son chef-d'œuvre, le *Mariage mystique de saint François d'Assise avec la Chasteté*, *la Pauvreté et l'Humilité*, peinture d'une émouvante simplicité, tout embaumée du parfum des *Fioretti*. Filippo Lippi montre, dans une petite *Vierge entre saint Pierre et saint Antoine*, que la réduction des proportions peut ne rien ôter à la grandeur du style. Pollajuolo enchante par son portrait de *Simonetta Vespucci*, œuvre imprévue autant que séduisante dans sa fantaisie pittoresque, ayant comme la saveur d'un fruit encore un peu vert, mais déjà délicieux. Le Pérugin et Francia sont représentés par deux tableaux importants de la *Vierge glorieuse* et de l'*Annonciation;* et Botticelli, par sa grande figure de l'*Automne*, si pleine de caractère. Une mention spéciale doit être réservée à une des plus récentes acquisitions du Prince, une peinture en longueur de Filippino Lippi, jadis au palais Torrigiani à Florence,

représentant *Esther et Assuérus*. L'école florentine, au plus beau moment de son épanouissement, n'a rien produit de plus délicat, de plus empreint de grâce et de sentiment. Est-ce vraiment au Primatice qu'il faut donner un portrait du fameux cardinal de Châtillon, Odet de Coligny, frère de l'amiral? Ce qui est certain, en tous cas, c'est que le portrait est superbe d'allure et rendu plus précieux encore par l'intérêt qui s'attache au modèle.

A côté des Italiens, la vieille école flamande ne brille pas d'un moindre éclat. Elle compte, entre autres, avec deux petits portraits d'homme et de femme, — sans doute les deux époux, — d'une finesse de touche digne de Van Eyck, deux peintures sur l'attribution desquelles les érudits ont discuté, mais dont la haute valeur intrinsèque est au-dessus de tout contrôle : le portrait du *Grand bâtard de Bourgogne*, assez beau pour être sorti du pinceau de maîtres tels que Rogier Van der Weyden ou Hugo Van der Goes et que n'eût pas désavoué Antonello de Messine; et *la Translation d'une châsse*, dont on a fait honneur à Dirk Bouts. Puis c'est, sous le nom de Memling, un infiniment précieux diptyque portatif, peint pour une fille du roi Charles VII, Jeanne de France, mariée au duc Louis II de Bourbon. L'un des volets du diptyque montre Jeanne de France elle-même en prières; sur l'autre on voit le Calvaire. La duchesse de Bourbon avait cette devise qu'elle faisait parfois inscrire sur ses livres : « Au choix t'ai élue. » Cette phrase s'appliquerait à bon droit à la peinture de Chantilly qui représente cette princesse. C'est par un véritable choix d'élection qu'elle méritait à tous égards d'entrer à Chantilly.

Citons encore, en regrettant de devoir presser cette revue, un portrait du *cardinal Charles de Bourbon*, supérieur à la réplique que possède le musée de Nuremberg; d'autres portraits dus aux deux Pourbus, à Mierevelt, à Hendrich Pot, maître rare autant que fin; toute une série de Van Dyck : les portraits de *Gaston d'Orléans*, du *comte de Berghe*, ce dernier plein de feu et d'énergie, et celui de la *princesse Marie de Barbançon*, tout fait, au contraire, de grâce, de fraîcheur et de jeunesse; puis des pages magistrales de grands peintres hollandais, tels que trois chefs-d'œuvre d'Everdingen, de Ruysdael et de Van de Velde.

L'école anglaise, enfin, donne quelques notes intéressantes. Plus heureux qu'à l'heure actuelle tous les musées publics de France réunis ensemble, le propriétaire de Chantilly a deux Reynolds : une charmante esquisse d'un portrait du duc d'Orléans, encore duc de Chartres, et la toile célèbre dite : *les Deux Waldegrave*.

Pour faire connaître au public cette série splendide, nul n'était

plus qualifié que l'auteur de *Raphaël, peintre de portraits*, et du *Voyage autour du Salon carré du musée du Louvre*. Parfaitement au courant de tout ce qui touche à l'art, appréciateur aussi éclairé qu'impartial, sachant communiquer l'émotion qu'il ressent lui-même, M. A. Gruyer a, en outre, les dons de l'historien. Il excelle à faire revivre, en quelques touches, les figures du temps passé, les replaçant dans leur milieu et frappant chacune de l'impression des traits caractéristiques. Ces diverses qualités trouvaient à s'exercer à merveille dans la description des peintures conservées à Chantilly. Beaucoup de ces peintures, en effet, sont des portraits, pour lesquels ont posé d'illustres modèles. D'autres tableaux ne sont pas seulement intéressants en eux-mêmes; leur prix est encore accru par les particularités des circonstances qui les ont fait arriver dans la galerie de Monsieur le duc d'Aumale.

M. Gruyer a traité avec un égal bonheur ce double côté de la question. Pour chaque peinture qu'il décrit et commente, il commence par parler du peintre. Il ne se borne pas à rappeler les événements principaux de sa carrière. Il porte encore un jugement sur la valeur de son œuvre, sur la place qu'il convient de lui assigner dans l'histoire générale de l'art. Ces notices, pleines de faits et d'idées, pourront être citées comme des modèles. Telles d'entre elles, par exemple celles consacrées à Francia et à Sano di Pietro, donnent le dernier mot de la critique, sachant équitablement mettre en balance les éloges et les réserves.

Sous le rapport purement historique, le champ n'était pas moins vaste. Que de personnages attachants, dont les effigies, tantôt fières, tantôt charmantes, se pressent sur les murailles de Chantilly, depuis ceux du quinzième siècle : le grand Bâtard, le cardinal de Bourbon, jusqu'au duc d'Orléans que Reynolds a peint si brillant dans son uniforme de colonel de hussards! Tous défilent devant nous : Philippe de Clèves, seigneur de Ravestein, un prédécesseur de Monsieur le duc d'Aumale dans son goût pour les beaux livres; l'infante de Portugal, Dona Maria; Odet de Coligny, cet étrange cardinal qui, devenu protestant et s'étant marié, n'en continuait pas moins à prétendre porter la pourpre des princes de l'Église; le maréchal duc d'Aumont, le brave auxiliaire de Henri IV à Arques et à Ivry; Gaston de France, duc d'Orléans, et sa sœur, Elisabeth *de la Paix*, reine d'Espagne; les deux princesses immortalisées par Bossuet, la mère et la fille : Henriette de France, reine d'Angleterre, et Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans; Elisabeth Stuart, fille et sœur de roi, qui voulut être reine aussi, et parvint à être souveraine éphémère de Bohême, pour son malheur; et tant d'autres encore.

Du milieu de cette galerie, une physionomie se détache plus particulièrement en vigueur, celle de l'homme de génie dont le souvenir plane sur Chantilly : le grand Condé. Monsieur le duc d'Aumale, qui a consacré des pages d'une si haute éloquence au vainqueur de Rocroy, possède plusieurs portraits peints du héros. L'un d'entre eux, nous montrant Condé dans sa jeunesse, est une œuvre très authentique, très fine et très curieuse de Téniers.

Sur tous ces hôtes illustres des salles réservées aux peintures à Chantilly, M. Gruyer dit excellemment l'essentiel, complétant le portrait physique par le portrait moral. Le lettré, épris des souvenirs historiques, rencontrera sa large part dans ces esquisses biographiques, si heureusement combinées avec les notions relevant du domaine de l'art.

Par une bonne fortune, il se trouve encore que deux des peintures de la série sont des vues de Chantilly, peintes en 1781, par Henri de Cort. Ces vues fournissaient une occasion de retracer l'image du Chantilly de l'ancien régime, tel que l'avaient peu à peu créé ou remanié les derniers princes de Condé. On devine que ce programme a été rempli de main de maître, avec une précision et une abondance de renseignements puisés aux meilleures sources.

Cet ensemble de notices, qui dépasse de si loin les limites d'un catalogue ordinaire, a été présenté par l'éditeur avec le luxe sobre et de grand ton qui lui convenait. Le format adopté, le choix des caractères, rappellent ces nobles in-4° que les libraires français mettaient au jour du temps du grand Condé. Le tome qui vient de paraître est en outre accompagné de 40 planches, reproduisant les pièces les plus importantes avec la rigueur absolue que donnent les procédés dérivant de la photographie. Ces planches achèvent de montrer combien le texte de M. Gruyer est précis et judicieux, autant que savant.

Ainsi, en étudiant « la peinture au château de Chantilly », on est tour à tour charmé et instruit. En quittant ce beau livre, une dernière pensée viendra certainement à tout homme de goût et de cœur : ce sera un sentiment de respectueuse gratitude envers celui qui a dépensé sans compter, et qui, ce qui vaut plus encore, a mis ses soins et ses peines à réunir ces chefs-d'œuvre. Par un sentiment de délicatesse, son nom n'est même pas prononcé sur le titre de l'ouvrage. Mais elle est bien à lui, cette collection, dont le choix dénote un sentiment si personnel; et elle restera pour toujours la sienne, sous la garde de sa patrie.

Paul Durrieu.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

L'année nouvelle. — Le nouveau ministère. — L'affaire Arton et la ronde du Brésilien. — Une bombe à l'Elysée. — Le Salon du Cycle. — Désorganisation partout. — Drôleries budgétaires. — Les amusements du Conseil municipal. — Les cardinaux à l'Elysée. — Terreurs du petit Goblet. — Une fausse légende. — Loigny contre Patay. — La *Muette* de Cologne. — Le Bœuf gras et la République. — Tombola monstre et suspecte. — Un cortège de carnaval. — Le Bœuf gras et l'histoire de France. — L'Exposition de 1900. — Résistance de l'opinion au projet. — Considérations morales et raisons financières. — Protestation de Paris. — Rassurez-vous, fêtards! — Le musée Galliera. — A l'Académie. — La tradition et l'héritage. — Les morts du mois : le P. Chocarne; — le vicomte de la Villemarqué; — Barthélemy-Saint-Hilaire; — Emile Montégut; — le duc d'Harcourt; — Alexandre Dumas. — Sa politique et sa morale. — Les théâtres. — *Frédégonde* à l'Opéra. — La *Jacquerie* et *Xavière* à l'Opéra-Comique. — Le *Capitole* aux Nouveautés. — *Fanfan la Tulipe* à la Porte-Saint-Martin. — Coquelin à cheval et favori de la Pompadour. — Le *Capitaine Floréal* à l'Ambigu. — *Le Cuivre* au Théâtre-Libre. — *Marcelle* au Gymnase. — Les ficelles de M. Sardou.

L'année 1895 agonise; quelques jours encore, et elle aura exhalé sa dernière minute, son dernier soupir. Elle n'emporte pas de regrets, oh! non, en nous laissant aux prises avec toutes les tristesses et toutes les inquiétudes. Que sera l'année nouvelle, dont l'aube terne et morose apparaît déjà à l'horizon? Que nous apporte-t-elle dans ses plis mystérieux? Nous le saurons trop tôt, sans doute, car, sur la pente où nous glissons, le mouvement acquis ne tardera pas à précipiter les choses; mais, quoi qu'il advienne, il semble difficile que l'année 1896 apporte plus de scandales, plus de désorganisation et d'abaissements que l'aînée dont elle reçoit l'onéreux héritage.

Que de pénibles surprises, en effet; que d'incidents pleins d'humiliations et de menaces depuis un mois! A l'heure où parais-

sait notre dernière chronique, le cabinet Ribot tombait honteusement, — seule chute, d'ailleurs, qu'il méritât! — et, pour la première fois, un ministère entièrement radical s'installait au pouvoir. On s'en amusa d'abord, parce qu'en France on aime à rire de tout. Jugez donc : le vaudevilliste Lockroy bombardé amiral et gouvernant la marine; l'ingénieur Cavaignac transformé en foudre de guerre et commandant l'armée; enfin, — et c'est le comble! — le chimiste Berthelot, l'homme aux grasses sinécures, passant de son laboratoire à la direction de nos affaires extérieures dans la situation actuelle de l'Europe! C'était bien le cas de reprendre à son adresse le fameux vers décoché en 1848 au pauvre Bastide :

Les affaires pour lui sont toujours étrangères...

Puis vint la tragi-comédie d'Arton, tournant de plus en plus à l'opérette, et à laquelle il ne manque que la musique d'Offenbach! Avec ces fausses arrestations et ces poursuites trompeuses; avec ces policiers qui vendent la mèche, ces ministres pris la main dans le sac et convaincus de mensonge; avec ces roueries, ces traquenards, ces fugues et ces intrigues à travers l'Europe, de Venise à Jassy, de Bucharest à Londres; avec ces valises égarées et ces papiers introuvables; avec cet échange d'aveux, de démentis et de soufflets, vit-on jamais scénario plus drôle, plus charivarique, plus digne des Bouffes? Et ne croirait-on pas entendre la chanson du *Brésilien*, où l'inénarrable Berthelier, poursuivant sa belle à travers les deux mondes, lui murmurait à chaque étape le refrain fameux : « Voulez-vous?... Voulez-vous accepter mon bras? » — La belle ne répondait pas, tout comme le fugace Arton. — « Voulez-vous?... lui chantait Dupas; voulez-vous accepter... les offres de Loubet? » Arton ne répondait pas. — « Voulez-vous, lui insinuait une autre sirène, voulez-vous accepter... les présents de Ribot? » Arton ne répondait pas. — « Voulez-vous, lui roucoulait dernièrement Lefèvre; voulez-vous accepter... les cadeaux de Ricard? » Arton ne répondait pas. Il reste sourd à toutes les cajoleries, même à celles de « la belle Fatma »; il attend; il veut la forte somme en échange de ses redoutables papiers, — et il finira par l'obtenir, n'en doutez pas! Trop de gens, trop de gros bonnets sont compromis dans l'affaire, pour qu'on ne rachète pas à haut prix le terrible carnet où sont inscrits tous les noms.

Mais, en attendant, dans quelle posture, pour employer la langue élégante de Jules Ferry, se trouvent tous ces ministres giflés par leurs agents et cloués au mur par des mouchards et des

repris de justice! O Villèle! ô Chateaubriand! ô Martignac! ô Casimir-Périer! ô Guizot! ô Molé! ô vous tous qui avez eu la fierté et la dignité du pouvoir, « que dirait votre grande âme!... »

Et pour ne parler que du louche Ribot, biaisant comme un procureur et cherchant à se tirer du pétrin par l'équivoque, comment ne pas lui jeter à la face cette apostrophe d'une ancienne comédie qui semble faite pour lui :

Oui, monsieur, l'éloquence
Est un mal, quand le mal en est la conséquence :
Celui-là fait le mal qui prouve éloquemment
Que la raison a tort, que la vérité ment;
Et dans ce député, qu'à sa honte on renomme,
J'admire l'orateur, mais je méprise l'homme...[1]

En même temps que s'enchevêtrait l'affaire Arton, dont les péripéties divertissent de plus en plus l'Europe, et comme si nous ne pouvions rester un seul jour sans un nouveau scandale ou sans quelque révélation nouvelle excitant la malignité publique, éclatait sous les pieds du Président, comme une bombe, la question délicate et personnelle qui agite encore la presse et l'opinion. On s'amusait à débattre le projet d'un costume officiel pour le chef de l'Etat, dont le morne habit noir semble avec raison manquer trop de prestige aux yeux d'un peuple tel que le nôtre, quand, au lieu du panache rêvé, se dévoila brusquement un secret de famille insoupçonné de la masse de la nation. Dieu nous garde d'ajouter à l'amertume qu'a dû ressentir de cette divulgation perfide et des attaques passionnées qui l'ont suivie l'honorable foyer de M. Félix Faure; mais si nous ne sommes pas de ceux qui combattent avec de telles armes, oserions-nous garantir que le trait empoisonné ne laissera aucun germe dans la blessure?

Quoi qu'il en soit, faisant crânement tête à l'orage, le Président a continué son métier, tout comme si aucune flèche ne l'avait atteint, et, dès le lendemain, il allait, avec sa bonhomie habituelle, visiter le Salon du Cycle au palais de l'Industrie. Qui eût dit, il y a trois ans, quand se risqua timidement la première exposition de vélocipédie, que nous en viendrions là, et en si peu de temps! Les ministres d'alors dédaignèrent de se rendre à la salle Wagram; aujourd'hui, c'est le chef de l'Etat lui-même, accompagné d'un cortège officiel, qui va saluer le roi du jour, le Cycle, dans son palais des Champs-Elysées! N'y a-t-il pas là quelque chose de caractéristique et comme un signe des temps? Tout se transforme et se modifie. Je ne dis pas tout grandit, mais tout change, et on

[1] Casimir Delavigne, *la Popularité*, acte III, scène I.

assure que M. Faure lui-même, qu'on a vu récemment pédaler de concert avec un des rois en visite chez nous, s'exerce à la bicyclette dans les jardins de la Présidence, — autant du moins que lui en laissent le loisir les étonnants ministres qui désorganisent tout autour de lui, sous prétexte d'épuration et de réformes.

Ils ont commencé par faire table rase du Conseil de la Légion d'honneur, en jetant à la porte, sans même les prévenir, des hommes tels que le général Février. C'est par les journaux que le grand-chancelier a appris sa révocation, et l'héroïque soldat n'a pu se défendre de dire au reporter d'un journal du boulevard : « On nous renvoie comme des domestiques ! »

En même temps, les mêmes ministres ont bouleversé l'organisation des services de la marine et de la guerre, tandis que M. Combes se dispose à bouleverser les services de l'instruction publique, et que le ministre des finances aux abois cherche, en des augmentations d'impôts, les ressources qui manquent à son budget. — Une de ses trouvailles les plus ingénieuses est celle de la surtaxe des cartes à jouer. Sous des institutions où tout est en loterie, où tout est matière de jeu, il était naturel que l'on songeât d'abord aux cartes. — Ce n'est pas la première fois qu'elles subissent un impôt. Elles ont commencé, dans ce siècle, par en supporter un de 15 centimes, relevé bientôt à 30 centimes après le coup d'Etat de 1851, puis à 62 centimes et demi au lendemain de la guerre de 1870, et porté par la loi nouvelle à 75 centimes. Encore ne s'arrêtera-t-on pas là, soyez-en sûrs. Le jeu est une passion trop enracinée au cœur de l'homme pour que le poids des taxes arrive jamais à le décourager où à l'affaiblir. Voyez le Pari mutuel !

Savez-vous combien de jeux de cartes se vendent annuellement en France ? 3 millions 600 mille, rapportant au Trésor 1 million 250 mille francs par an ; et on espère que le nouvel impôt doublera ce produit. — Ce n'est peut-être pas très moral d'exploiter ainsi un vice, mais l'argent n'a pas d'odeur ; et puis, comme disait Napoléon à propos du tabac : « Trouvez une vertu qui rapporte autant ?... »

Les esprits inventifs se sont mis en quête. N'a-t-on pas communiqué à la Chambre deux pétitions proposant d'établir : — l'une, un impôt spécial sur les bicyclettes pour femmes ; l'autre, une taxe analogue au permis de chasse pour le permis de costume masculin au beau sexe ! — A vrai dire, ces deux propositions ne semblent pas encore à la veille d'être converties en lois, mais il ne faut jurer de rien : le déficit, « le hideux déficit, » comme disait Mirabeau, peut conduire nos financiers républicains à bien des sottises !

N'avons-nous pas entendu l'un d'eux, au Conseil municipal de

Paris, demander, à propos du récent baptême de la *Savoyarde*, la perception du droit des pauvres « sur les spectacles et exhibitions, au lieu dit le Sacré-Cœur? »

Ah! qu'en termes galants, ces choses-là sont dites!

Pour ce conseiller socialiste, il n'y a aucune différence entre le Moulin-Rouge et une cérémonie religieuse. A ses yeux, tous les « spectacles » se valent, et il réclame un prélèvement sur « la recette » opérée au pied de nos chaires durant les prédications de l'Avent et du Carême, tout comme sur la recette du bal des Quat'z-Arts ou du Jardin de Paris!

Ce qu'il y a de curieux et de significatif, c'est que le directeur de l'Assistance publique qui, malgré son intolérance ordinaire, combattait la motion, a succombé au scrutin, et que le vœu burlesque du citoyen Fournière a été adopté!

Décidément, le théâtre des Bouffes de l'Hôtel de Ville fait une concurrence déloyale à celui du passage Choiseul.

Pendant ce temps, une cérémonie autrement sérieuse, autrement digne d'attention, s'accomplissait à l'Elysée : celle de la remise solennelle de la barrette aux deux nouveaux cardinaux, Mgr Perraud, évêque d'Autun, et Mgr Boyer, archevêque de Bourges. Nous avons salué avec un sympathique respect, dans notre livraison dernière, l'élévation à la pourpre des deux éminents prélats. Nous n'avons aujourd'hui qu'à constater l'heureux retour, pour la remise des insignes cardinalices, au cérémonial traditionnel interrompu naguère par M. Grévy et repris avec convenance par ses successeurs. M. Carnot, malgré l'étroitesse de son esprit un peu sectaire, et sans doute sous l'influence qui s'exerçait si discrètement autour de lui, était revenu aux antiques usages. M. Faure a tenu à témoigner de la même déférence à la vieille foi nationale, et si ce n'est pas sans quelque tressaillement, vite comprimé, que nos radicaux triomphants ont vu tout ce cortège de cardinaux, d'ablégats, de gardes-nobles, salué par les clairons, les sabres et les drapeaux de la garde d'honneur, à son entrée dans le palais du chef de l'État, ce n'est pas non plus sans une impression satisfaite que les catholiques de France ont vu le gouvernement traiter avec les égards qui leur sont dus les nouveaux princes de l'Eglise. — On a lu les harangues où, dans la forme pondérée de ces documents passés au laminoir, Mgr Perraud a cependant su faire entendre un si ferme et si patriotique langage, et où Mgr Boyer a si sagement proclamé que la « religion catholique ne sollicite ni

faveurs ni privilèges, et demande seulement la justice et la liberté, garanties par des lois communes à tous les citoyens. »

Et pourquoi la République n'aurait-elle pas traité avec égards ces cardinaux, égaux à nos anciens maréchaux de France, membres du plus haut Sénat du monde, dont l'élévation est un hommage même au caractère démocratique de notre société nouvelle? Tous deux sont des enfants de cette démocratie laborieuse qui s'élève par le travail, et tous deux honorent également leur mère. Mgr Perraud, destiné d'abord à l'enseignement, nous vient de l'École Normale supérieure, d'où il alla professer l'histoire au collège d'Angers avant d'entrer dans les ordres, et c'est après avoir occupé une chaire à la Sorbonne qu'il est arrivé à l'épiscopat, à l'Académie française et enfin à la pourpre romaine. — Mgr Boyer, fils d'un menuisier de Paray-le-Monial, commença ses études chez un vieux prêtre de sa ville natale, et c'est aussi après avoir passé par une chaire de Faculté qu'il reçut la mitre. Il rougit si peu de son origine populaire qu'il a tenu à la rappeler lui-même dans ses armes épiscopales en y faisant figurer un rabot. Et pourquoi pas? Le Maître divin qu'il sert ne fût-il pas charpentier?

Notre régime n'avait donc qu'à se montrer fier de tels fils, mais M. Goblet, qui n'aime pas qu'on s'élève trop haut et qu'on se permette de dépasser sa taille, n'a pu se défendre de protester contre les cérémonies de l'Elysée, « cérémonies d'un autre âge » où le petit rageur d'Amiens craint de voir l'Église s'enhardir à mettre la main sur l'État! Pourtant, la participation de M. Bourgeois et celle de M. Berthelot eussent dû suffire à calmer ses terreurs; mais M. Goblet ne veut pas se laisser escamoter, et il continuera de monter la garde avec vigilance autour de l'État laïque!

A la même heure, un autre évêque, Mgr Jourdan de la Passardière, sans s'inquiéter de savoir s'il ressuscitait quelque « cérémonie d'un autre âge », allait à Loigny célébrer un de ces anniversaires patriotiques où se retrempe l'âme française en attendant le jour sacré des réparations. C'était, cette fois, le vingt-cinquième anniversaire du combat fameux où une poignée de héros arrêta le torrent de l'armée allemande en permettant à Chanzy de rallier ses forces dispersées pour en faire un dernier rempart. Le regretté Mgr Lagrange, qui s'était, avec un juste orgueil, proclamé « l'évêque de Loigny », avait rêvé d'entourer d'un éclat particulier ce vingt-cinquième anniversaire, mais la mort ne lui a pas permis de réaliser sa noble pensée, et c'est son ombre seule qui, dans l'église en deuil, a présidé à la commémoration pieuse. Les anciens zouaves pontificaux y étaient accourus de toutes parts sur une vibrante convocation de leur général. Mais pourquoi Charette leur a-t-il dit

dans cet éloquent appel : « C'est à la *bataille de Patay* que nous avons eu l'honneur, avec toute l'armée, de défendre le sol de la patrie envahie »? Charette sait pourtant mieux que personne qu'il n'y a eu *aucune* bataille de Patay en 1870, et que c'est à *Loigny*, exclusivement à *Loigny*, que s'est passé le fait d'armes célèbre qui a immortalisé à jamais le nom jusque-là ignoré de ce petit village de Beauce. Pourquoi persister à maintenir une légende fausse au détriment de la vérité et de l'histoire? Pourquoi dépouiller persévéramment Loigny d'un honneur qu'il a payé de son sang, de sa ruine, de sa destruction complète? Et quelle raison d'attribuer ainsi à Patay une gloire qui lui est absolument étrangère? — On ne s'est pas battu à Patay depuis le mois de mai 1429, où Jeanne d'Arc tailla en pièces l'armée anglaise, et durant toute la campagne de 1870 — *aucune* action militaire, répétons-le, *aucune* n'a eu lieu à Patay. — C'est à *Loigny* que tout s'est passé; c'est à *Loigny* que l'héroïque 37e de marche, sous les ordres de l'inébranlable commandant de Fouchier, a lutté, au milieu d'une fournaise, de huit heures du matin à sept heures du soir; c'est à *Loigny* que s'est produite, vers quatre heures, la charge légendaire des zouaves; c'est à *Loigny* que sont tombés Troussures, Bouillé, Ferron, Luynes, Verthamon, Sonis; c'est à *Loigny* que Charette lui-même a été blessé; c'est dans les champs de *Loigny* que l'admirable curé du village, l'abbé Theuré, a recueilli tous les ossements des morts pour leur donner asile dans la crypte de son église rebâtie; c'est dans cette église de *Loigny* que se trouve le tombeau de Sonis, et c'est également là que Charette a fixé sa dernière demeure, aux côtés de son glorieux compagnon d'armes. — Pourquoi donc, encore une fois, parler sans cesse de Patay, et citer toujours Patay, — aussi étranger aux faits de guerre de 1870 que Carcassonne ou Carpentras — en taisant obstinément *Loigny*, théâtre unique de l'action et sanctuaire de tous les souvenirs?

L'empereur allemand y a mis plus de justice en rappelant, il y a quelques jours, dans une allocution militaire, les exploits de 1870, et en citant *Loigny* parmi les noms fameux dont son armée garde la mémoire. Guillaume II n'a pas dit un mot de Patay, et il a eu raison : pourquoi l'eût-il évoqué? Je le répète : *jamais*, *jamais* on ne s'est battu à Patay depuis 1429! — Il est donc permis d'espérer qu'on ne nous parlera plus de la *bataille de Patay*, et que *Loigny*, qui, seul, a été à la peine en 1870, restera aussi seul à l'honneur.

Mgr Jourdan de la Passardière a éloquemment célébré sa gloire dans un discours où il a associé avec émotion les croyances religieuses aux sentiments chevaleresques, et montré toutes les mer-

veilles que sait encore accomplir notre âge, sous la double inspiration du patriotisme et de la foi.

C'est aussi, comme le constatait notre dernière chronique, la foi unie au patriotisme qui nous a offert, pour la basilique de Montmartre, la cloche désormais fameuse dont l'airain retentissant sonnera un jour sur Paris le *Te Deum* triomphal de la résurrection. Et, à ce propos, le dernier Bulletin de l'église du Sacré-Cœur nous révèle une particularité vraiment curieuse et peu connue. — On sait que l'empereur Guillaume, voulant éterniser le souvenir de ses victoires sur la France par un monument spécial, a fait fondre, pour la cathédrale de Cologne, une cloche énorme, dite l'*Impériale*, du poids de 28 000 kilos, avec le métal des canons conquis sur nos armées. Or, par une mystérieuse ironie des choses, cette cloche de la vantardise et de l'orgueil a refusé jusqu'ici de faire entendre sa voix, comme si l'âme française, enfermée dans son bronze humilié, se refusait à chanter la gloire de ses vainqueurs... Impressionné du phénomène, le peuple, paraît-il, appelle déjà cette cloche la *Muette* de Cologne. Vainement a-t-on essayé de procédés multiples pour la contraindre à parler; la *grande Taciturne*, suivant le nom que lui a donné la *Gazette de Cologne*, persiste à se montrer revêche. Tout récemment, trente-deux soldats robustes, choisis parmi les artilleurs et dirigés par d'habiles techniciens, ont été chargés de la mettre en branle. Peine inutile : la *Muette* est restée silencieuse, et la foule, qui attendait avec curiosité le résultat, s'en est allée en chantant ce refrain gouailleur :

Vaillants sonneurs, tirez les cordes!
Tirez plus fort! plus fort encore!...

Après les spectacles religieux, on nous prépare des spectacles profanes, et, en première ligne, le rétablissement du cortège carnavalesque du Bœuf gras, interrompu depuis vingt-cinq ans. C'est le syndicat de la boucherie parisienne qui a pris cette initiative, et notre Conseil municipal s'y est associé avec empressement par un vœu. Chose bizarre, l'institution républicaine ne semble pas propice à la cérémonie traditionnelle du Bœuf gras! Supprimée par la première Révolution, elle a sombré au milieu des troubles de 1848, et, en 1870, elle a achevé de disparaître. Comme on voit, le bœuf enrubanné n'a pas de chance avec les Républiques! Est-ce à cause des origines un peu monarchiques de sa promenade, et parce que le roi du Mardi gras avait l'habitude d'aller aux Tuileries saluer avant tout le souverain? Quoi qu'il en soit, et malgré des souvenirs aussi réactionnaires, on accepte aujourd'hui de faire du Bœuf un

rallié dont les purs démocrates de l'Hôtel de Ville garantissent la sincérité parfaite. Malheureusement, il ne sera pas mieux traité que les autres, car, malgré toutes les fleurs qui l'enguirlanderont et tous les honneurs prodigués à sa majesté factice, il sera tout de même, le troisième jour, conduit à l'abattoir...

Si notre Conseil municipal est intervenu dans la question, c'est qu'il ne suffit pas de décréter un cortège : il faut de l'argent pour l'organiser; et, cet argent, le syndicat de la boucherie, qui ne l'a pas, propose de le demander à une loterie, à une tombola, pour laquelle l'autorisation du gouvernement est nécessaire. Du moment qu'il s'agit de prendre des fonds dans la poche des contribuables, nos édiles sont toujours prêts : ils ont donc appuyé chaudement, près du ministère de l'intérieur, la proposition du syndicat consistant à émettre un million de billets de tombola à 50 centimes, qui donneraient 500 000 francs. Sur cette somme, 150 000 francs seraient affectés aux splendeurs du cortège, 150 000 francs absorbés par les lots et les frais accessoires, et enfin, car le syndicat ne veut pas oublier les pauvres, 200 000 francs consacrés à « des œuvres de solidarité », que, d'ailleurs, on n'énumère pas. La *charité*, expression chrétienne, avait été remplacée déjà dans la langue du temps par la *philanthropie*, expression profane; nous voilà à la *solidarité*, expression socialiste et révolutionnaire. On voit combien, suivant la remarque d'un penseur, les mots sont des choses...

La tombola carnavalesque sera-t-elle autorisée? Les uns l'assurent, d'autres en doutent. Jusqu'à présent, le ministère ne s'est pas prononcé, ce qui semble indiquer que, tout au moins, il hésite. Peut-être estime-t-il fondées les critiques faites au sujet du gros chiffre demandé par le syndicat des bouchers. Ne peut-on, en effet, organiser un brillant cortège sans y jeter au vent 150 000 francs? Ne peut-on pas faire une juste part aux pauvres sans risquer de donner lieu, sous prétexte de « solidarité », à de scandaleux gaspillages, comme nous en avons déjà tant vus?

Je comprends que les bouchers veuillent nous gratifier de réjouissance, mais tout de même on aimerait bien mieux que ce fut à meilleur compte.

Malheureusement ces considérations secondaires touchent peu le Conseil municipal, désireux avant tout d'amuser ses électeurs. Nos pères se contentaient jadis de Turcs, de sauvages et de mousquetaires entourant le char traditionnel; aujourd'hui, on veut faire plus grandiose; on projette des magnificences babyloniennes, telles que Rochegrosse en pourrait peindre sur ses toiles truculentes et colossales, avec des orchestres de trois cents musiciens et un cortège éblouissant de cinq cents cavaliers! — quelque chose,

en un mot, d'héliogabalesque, comme au temps de la décadence romaine!

C'est toujours l'antique *Panem et circenses*; seulement, on ne peut se défendre d'une remarque : plus on allonge le *Circenses*, plus le *Panem* diminue... Les journaux ne viennent-ils pas d'enregistrer le suicide de plusieurs familles réduites à un tel degré de misère que, dans leur désespoir, elles ont préféré la mort à leurs tortures? En voilà pour qui les chars, les orchestres et les oripeaux ne valent pas le moindre morceau de pain...

D'autre part, avez-vous quelquefois réfléchi que si tous les documents de notre histoire venaient à disparaître dans un vaste cataclysme, on pourrait presque la reconstituer avec la seule nomenclature des Bœufs gras, tout comme Cuvier reconstruisait un animal avec un simple fragment d'os? A toute époque, en effet, les noms des bœufs gras ont été empruntés aux actualités saillantes, aux principaux événements politiques, aux grands succès de littérature et de théâtre. C'est ainsi que dans la dernière période, le roi du carnaval s'est appelé d'Artagnan, le Bossu, Rothomago, Lalla-Rouck, Monte-Cristo, Pékin, Mexico, Magenta, Solférino. — Aujourd'hui, on l'appellerait sans doute Tananarive — ou peut-être Arton...

Tout en songeant au cortège du prochain Bœuf gras, on s'occupe aussi du grand carnaval futur, je veux dire de l'Exposition gigantesque et pantagruélique de 1900. En voilà une qui sera *fin de siècle* de toutes les manières!

Mais, d'abord, aura-t-elle lieu? C'est ce qu'on commence, — un peu tardivement peut-être, — à discuter avec passion, et l'affaire est d'assez grosse importance pour qu'on s'y arrête.

Dès l'année dernière, M. Jules Lemaître, d'une plume ironique et fine, avait doucement émis la crainte que cette nouvelle foire ne fût autre chose qu'une vaste bacchanale un peu plus débraillée que les précédentes. Depuis, d'autres Cassandres ont risqué les mêmes observations morales, en les appuyant de considérations économiques non moins dignes d'attention; plusieurs conseils généraux se sont élevés contre le principe même de l'Exposition projetée, au nom des intérêts sacrifiés de nos provinces; Nancy, Lyon, Marseille, ont énergiquement protesté. La Ligue lorraine de décentralisation lorraine a résumé, dans une vigoureuse brochure, les motifs de nature politique, financière, sociale, qui doivent nous détourner de cette exhibition funeste, et le sentiment public, faisant enfin explosion, manifeste de toutes parts son opposition, jusqu'ici trop contenue, à la kermesse insensée dont nos industries

ne sauraient recueillir aucun bénéfice, mais dont nous payerons tous les frais pour l'amusement des badauds de l'univers.

La campagne se poursuit, très vive, très ardente; les champions les plus sérieux entrent en lice; les membres même de la commission parlementaire chargée d'examiner le projet ne lui semblent guère favorables, et certainement, si la question était mise aux voix dans un plébiscite, une immense majorité se prononcerait contre.

Le gouvernement le sent bien; aussi affirme-t-il le principe tranché par le crédit de 100 000 francs voté l'année dernière pour les études et par les invitations adressées déjà aux puissances étrangères. Le raisonnement est singulier, et on s'étonne que des ministres le produisent comme un argument irréfutable. Depuis quand, en effet, le vote d'un crédit pour l'étude préalable d'un projet implique-t-il d'avance l'adoption irréductible et irréformable de ce projet? Et quant aux invitations adressées prématurément à l'étranger, pourquoi le gouvernement s'est-il permis de les lancer avant qu'aucune décision ait été prise, avant que les Chambres et les représentants de la ville de Paris aient prononcé, avant que la constitution même de l'entreprise soit sur pied? Quoi! la Ville a simplement promis 20 millions, à des conditions sur lesquelles l'accord est loin d'être établi; l'Etat doit concourir pour une somme égale de 20 millions que le Parlement n'a pas encore votée; les 60 autres millions jugés nécessaires pour mener l'entreprise à terme dépendent d'une combinaison de loterie ébauchée seulement, et c'est dans cet état aléatoire, débattu, contesté, que le gouvernement s'empresse, avec une légèreté surprenante, d'inviter tous les peuples à une Exposition qui n'est nullement décidée? C'est à confondre!

L'Angleterre a procédé, pour nous répondre, de façon un peu plus sérieuse, et la circulaire que le Foreign-Office vient d'adresser à ce sujet à toutes les chambres de commerce du royaume peut servir de leçon à nos étourneaux ministériels. Cette circulaire débute ainsi :

« Le gouvernement de Sa Majesté vient d'être invité par le gouvernement de la République française à prendre part, d'une manière officielle, à l'Exposition universelle internationale de Paris en 1900.

« Avant de répondre à cette invitation, lord Salisbury apprécierait grandement *l'expression confidentielle* de l'opinion des Chambres de commerce du Royaume-Uni au sujet de l'avantage qui résulterait pour les intérêts commerciaux de ce pays de la participation à cette exhibition. »

Voilà la sage conduite qu'il eût fallu suivre, et il semble que la

pensée en eût dû venir tout de suite à un gouvernement d'opinion et de suffrage universel. Il y a plus : ce ne sont pas seulement les Chambres de commerce que le pouvoir eût dû consulter sur une question touchant si directement à tous les intérêts matériels du pays, mais encore les 86 conseils généraux, les 350 conseils d'arrondissement, et même les 36 000 conseils municipaux de France, méritant certes bien d'avoir voix au chapitre dans une affaire où la fortune publique n'est pas moins engagée que les considérations morales les plus hautes. Mais on n'a interrogé aucun des corps électifs dont l'opinion eût pu éclairer les gouvernants; on ne s'est préoccupé que de créer un dérivatif en détournant l'esprit public de la politique et de ses fautes pour l'amuser avec les danses du ventre, les rues du Caire et toutes les saturnales que nous savons. On s'est dit que ce n'était pas trop cher d'acheter ce résultat au prix du saccagement de Paris, et que, d'ailleurs, les hôteliers, les limonadiers, les restaurateurs, les entrepreneurs de spectacles et de cafés-concerts, les histrions et les filles applaudiraient à cette grande foire et soutiendraient bruyamment ses organisateurs.

Est-ce bien là la nature de suffrages qu'il fallait rechercher, et ne convenait-il pas d'approfondir plus gravement le problème? Sans doute, les expositions universelles ont été utiles, alors que les grandes inventions de ce siècle étaient moins divulguées, que les communications étaient plus difficiles et plus coûteuses, que l'instruction technique se trouvait moins répandue et que la quantité limitée d'objets offerts à l'examen pouvait se prêter à l'étude. L'Exposition de 1867 a été le point culminant en ce genre. Depuis, l'institution est singulièrement déchue; l'utilité et l'enseignement ont été relégués à l'arrière-plan pour faire place à la parade et aux divertissements; les produits industriels n'ont plus été qu'un prétexte à *la fête*, souvent la plus dévergondée et la plus scandaleuse.

L'Exposition de 1878 pouvait s'admettre encore : il était légitime qu'au lendemain de ses désastres la France relevée voulût montrer au monde sa puissance productive et faire voir à ses rivaux qu'elle avait retrouvé sa force et son génie. — Mais aujourd'hui nul motif plausible n'apparaît de renouveler l'expérience, tandis que les raisons les plus graves se dressent contre elle.

En matière financière d'abord, sommes-nous bien en état de jeter une centaine de millions dans cette fantaisie? Et c'est le moindre chiffre qu'il faille compter, car chacune des exhibitions précédentes, où tout semblait prévu et calculé, ont invariablement laissé derrière elles un gros déficit à couvrir. Si donc les plans actuels avouent 100 millions, on peut hardiment tabler sur 150. On

prétend, il est vrai, que les entrées seules donneront 60 millions. C'est là une évaluation toute hypothétique : qu'en sait-on? En 1867, les entrées n'ont produit que 10 millions; en 1878, seulement 12 millions. Il est vrai qu'en 1889, elles ont fourni 9 millions de plus, soit 21 millions; mais de là à 60, il y a de la distance, et sur quelles données fantastiques se base-t-on pour assurer qu'en 1900 il y aura 39 millions d'entrées *de plus* qu'en 1889, alors qu'une partie du public est lassé de ce genre de spectacle et que la gêne universelle resserre les bourses?

M. Alfred Picard, commissaire général de l'Exposition, qui voit naturellement tout en beau, se montre convaincu que les visiteurs de l'étranger et des départements verseront dans Paris plus de *deux milliards*, dont une bonne partie, dit-il, refluera vers nos provinces en commandes de toutes sortes, dans les filatures, les ateliers de tissage, les usines, les foyers multiples de fabrication. — C'est encore là une fantasmagorie dorée, un simple mirage, capable de donner lieu aux plus cruelles déceptions. Il est orfèvre, M. Picard, et il vante sa marchandise; mais si le mécompte arrive à la fin, qui en pâtira? Assurément pas les ingénieurs et les architectes qui auront creusé, bâti — et encaissé...

Au-dessus de cette question spéciale d'argent, il y a la question économique générale, qui préoccupe justement la masse de la population. Les expositions, en effet, amènent un renchérissement continu des denrées alimentaires et des objets nécessaires à la vie. Chaque fois le niveau monte et jamais il ne redescend. En même temps, la stagnation se fait dans les centres départementaux, où tout commerce s'arrête et sommeille avant, pendant et après les expositions : avant, parce qu'on ajourne les achats pour les faire à Paris, parce qu'on économise pour les frais du voyage; pendant, parce qu'on vide sa bourse dans la capitale; après, parce qu'on s'est pourvu dans les grands magasins, dans les grands bazars, et qu'au lendemain de ces dépenses on a besoin de se refaire en s'abstenant de tout ce qui n'est pas essentiel. — Toute la province est donc atteinte dans sa vie industrielle et commerciale par les expositions; elle en souffre avant, pendant, après, et ce mal périodique finirait bientôt par éteindre en elle tout mouvement, toute initiative, tout ressort, au profit d'une centralisation étouffante et dangereuse.

A côté de la question économique se présente la question d'art, qui n'est pas médiocre quand il s'agit d'une capitale telle que Paris, la merveille du monde. On veut faire grand, et Paris est étroit. Pour trouver et aménager l'espace qui manque, les ingénieurs et les architectes proposent tranquillement de saccager

Paris, de démolir ses palais pour en bâtir d'autres, d'abattre les arbres séculaires de ses promenades pour les remplacer par des moellons, de mutiler ses Champs-Élysées sous prétexte de les embellir, de construire des chemins de fer sous ses boulevards; en un mot, de le bouleverser de fond en comble, de le transformer pendant trois ou quatre années en un vaste chantier boueux, de le rendre d'abord inhabitable, pour nous le laisser ensuite décapité, enlaidi, sali, déshonoré.

De toutes parts on proteste contre ce vandalisme, contre la dévastation de tout ce qui fait la parure et l'orgueil de Paris, contre l'anéantissement de cette avenue triomphale des Champs-Elysées qui est unique au monde! Personne ne peut croire que le gouvernement laisse le champ libre aux nouveaux barbares, et la résistance se montre si vive, la réprobation si indignée, que, vraisemblablement, les pouvoirs publics seront obligés d'en tenir compte. Les plans destructeurs devront être modifiés, et on rachètera sans doute par des concessions le principe lui-même, bien qu'au-dessus de la question d'argent, de la question économique, de la question d'art, il y ait une question morale et sociale plus décisive encore.

Croyez-vous, en effet, qu'il soit sage, qu'il soit prudent, d'attirer à Paris, au milieu de tous les enivrements du luxe et du plaisir, ces foules arrachées à leur travail, à leur existence médiocre et rude, pour les livrer à tous les entraînements, à toutes les fascinations de vos féeries? Croyez-vous qu'il soit habile d'apprendre toutes les mollesses de notre civilisation à ces jeunes campagnards, trop disposés déjà à déserter l'âpre labeur des sillons pour les tentations grisantes de la cité? Ne craignez-vous pas d'accroître dangereusement, par tous ces appâts séducteurs, l'armée redoutable de vagabonds et d'aventuriers, la cohue d'appétits et de convoitises qui menacent déjà si terriblement l'ordre social? Quand vous aurez soûlé ces nouvelles couches à votre banquet, quand vous les aurez accoutumées à l'orgie, quand vous aurez allumé en elles la fièvre de toutes les jouissances dont vous leur aurez effert l'irrésistible attrait, au nom de quoi les renverrez-vous au dur travail de la terre ou de l'atelier, à leur table frugale, à la nudité froide de leur logis? Au nom de quoi leur prêcherez-vous la résignation et la patience? Et si, la rancune au cœur et l'envie dans les yeux, elles se ruent sur vous avec les hordes socialistes en réclamant leur part du festin, qu'opposerez-vous à leur masse avide et irritée?

Il y avait pourtant autre chose à faire que ces provocations imprudentes aux instincts de la bête humaine, et les esprits sensés,

les économistes sérieux vous l'ont dit dès le début. Ecoutez l'un des plus compétents et des plus autorisés : il y avait à faire une Exposition pratique, vraiment éducative, restreinte à certaines spécialités, par exemple, une grande Exposition d'électricité, ou des procédés d'éclairage, de chauffage, de force motrice, ou encore une Exposition internationale des Beaux-Arts; et l'on eût ainsi clôturé dignement un siècle de science et de découvertes.

« De nos jours, dit M. Paul Leroy-Beaulieu, une nouvelle puissance a été révélée à l'homme; elle a commencé de montrer les merveilles dont elle est capable : qu'on lui fasse les honneurs d'une Exposition à elle toute seule. On n'aura plus besoin alors de confisquer les promenades de Paris; on instruira le peuple; on facilitera les comparaisons entre les instruments et les procédés. On pourrait y convier toutes les nations, tous les amis du progrès, tous les hommes qui se font une idée élevée de la démocratie, et leur offrir ainsi, au lieu de séductions banales et vides, la contemplation d'un spectacle intéressant, suggestif et utile. »

Mais que les badauds et les « fêtards » se rassurent : il n'en sera rien! Nous aurons encore une exhibition gigantesque où le principal sera noyé dans les accessoires, où l'on aura soin d'entourer les produits sérieux d'une ceinture dorée d'établissements équivoques et puérils, où domineront le charlatanisme et la gaudriole, et qui finira par blaser, par écœurer tellement la masse du public qu'aucune autre Exposition ne sera plus possible dans l'avenir. — Celle de 1900 aura lieu, mais ce sera la dernière!

En attendant, nous avons un nouveau musée, officiellement inauguré il y a quelques jours : le musée Galliera, installé dans le charmant palais de la rue Pierre-Charron. A dire le vrai, ce n'est encore qu'un embryon de musée, qui a grandement besoin d'être enrichi, mais il ne contient en tout que cinq salles, dont il sera facile de garnir les vitrines avec une partie des objets d'art assemblés dans le Pavillon de la Ville de Paris, condamné à une démolition prochaine.

Tout le monde connaît cet élégant petit palais, d'un style architectural si pur, qui s'élève au milieu d'un jardin. Les terrains ont coûté 3 millions, et la duchesse de Galliera, en y faisant construire l'édifice actuel pour y loger ses précieuses collections artistiques, avait la pensée de tout léguer à la Ville de Paris. Malheureusement, au cours des travaux qui ont duré quinze ans, certaines manifestations antireligieuses de notre Conseil municipal sont venues refroidir les dispositions de la généreuse donatrice, et, par son testament, elle a partagé ses tableaux entre divers musées de l'étranger, en ne laissant à la Ville de Paris que le palais et son petit square,

cadeau fort appréciable encore, puisque l'ensemble représente une valeur de plus de 6 millions.

Les bâtiments ont été remis à la Ville au mois de juin 1894, et nous avons eu occasion de les décrire à propos d'une exposition de charité organisée peu après dans leurs galeries. On y admirait dès lors les cinq tapisseries fameuses, estimées 3 millions, qui comptent parmi les plus précieuses de l'Europe. On y a joint depuis un certain nombre de vases, d'émaux, d'étains, de grès, de vitraux, d'œuvres en fer forgé et en bois sculpté; mais l'ensemble est encore maigre et demande un complément rapide.

On remarque, dans le vestibule, la place vide d'un buste. Il faut espérer que la reconnaissance ne tardera pas à y dresser l'image de la grande dame qui a fait à la Ville de Paris ce royal présent.

Un autre palais, qui abrite à la fois sous sa coupole les Arts, les Sciences et les Lettres, nous a conviés aussi à une de ces solennités qui sont toujours un délicat régal pour l'esprit. On connaît ces brillantes passes d'armes de l'Académie, où se presse invariablement une élite sociale, avide de langage raffiné, de poésie et d'éloquence. Elle a été largement satisfaite à la réception de M. Henry Houssaye, auquel répondait M. Brunetière, et les deux discours ont justement obtenu une égale part de ces applaudissements gantés dont la fine élégance rehausse le prix. C'est un poète, à la figure altière, même un peu olympienne, qui servait de thème aux deux harangues. Bien que le successeur de Leconte de Lisle soit arrivé à l'Institut par l'Histoire, il s'était cependant signalé, avant ses livres sur les dernières campagnes de Napoléon, par des études grecques qui l'avaient rapproché du berceau de la poésie ; et n'est-il pas curieux, pour le noter d'un trait, de voir le même écrivain passer avec aisance d'Alcibiade à Napoléon, de l'étincelante Athènes des temps anciens au Paris tragique de 1814, en trouvant d'aussi vives couleurs pour peindre la brillante civilisation de l'Attique que les efforts désespérés de l'empereur à la veille de sa chute?

M. Houssaye s'est attaché surtout à tracer la biographie du poète dont il avait été l'ami, et en honorant son culte pour l'art, son respect pour la Beauté, seule religion qu'il ait connue, il a parlé avec une admiration peut-être excessive d'œuvres qui vivront, a-t-il dit, autant que l'immortel Paros. Certes, on y rencontre souvent le nombre sonore, l'ampleur majestueuse, même la magnificence ; mais on y trouve aussi des côtés nébuleux, une psychologie bien vide, le vague d'un idéal trompeur et insaisissable, et tout en louant ses qualités lyriques, l'éclat et l'harmonie de ses vers, il est

difficile de leur accorder la valeur et de leur promettre la durée des marbres divins du Parthénon.

Plus bref sur Leconte de Lisle, dont il a lu avec accent de beaux passages, M. Brunetière s'est attaché surtout à l'œuvre du récipiendaire, et particulièrement à cette campagne épique de 1814, si magistralement jugée ici même par M. le duc de Broglie, et qu'il a su dépeindre à son tour de façon saisissante, en en dégageant la haute philosophie. Au-dessus des hommes et des événements qui passent, au-dessus des victoires et des revers, — des revers et du malheur, qui créent la légende plus que le succès, — et sans chercher d'ailleurs à pénétrer « le mystère de notre destinée », il a montré qu'un fonds commun demeure, qui est comme le patrimoine incessamment grossi de l'humanité.

« Ces idées, a-t-il dit à M. Houssaye dans le langage le plus élevé, forment la substance de tout ce que l'on s'honore à l'Académie de conserver sous le nom de tradition. « Ce qu'en tout temps il y a de plus vivant dans le présent, aimait à dire un de nos confrères, c'est peut-être le passé », et il entendait par là que, sous la fluidité continuelle des apparences, il y a pourtant quelque chose qui dure. Nos morts ne retournent pas tout entiers au néant, et nous ne vivons généralement que de l'héritage qu'ils nous ont transmis. »

C'est l'incontestable vérité, mais, à ce compte, hélas! n'est-il pas permis de plaindre d'avance la génération qui recevra le triste héritage du temps actuel!...

Parmi nos derniers morts, pourtant, il en est dont la vie, les œuvres, les exemples auront laissé quelque chose au patrimoine commun et enrichi notre fonds intellectuel et moral.

Qui n'a connu, aimé, ce compagnon, cet ami du P. Lacordaire, ce doux et aimable P. Chocarne, à l'âme si tendre, à l'esprit si large, au cœur si bon, et qui, durant les quarante-six années de sa profession religieuse, a fait discrètement tant de bien? Tour à tour prieur de plusieurs couvents, deux ou trois fois provincial de l'ordre, fondateur de cette sympathique maison du faubourg Saint-Honoré dont il avait fait un foyer rayonnant sur toute la capitale, il avait, en outre, par un suave et pénétrant ouvrage, ému, purifié, attiré beaucoup de nobles natures en leur révélant un Lacordaire inconnu, le moine humble et mortifié à côté de l'incomparable orateur, le saint au-dessus de l'homme de génie. Et par un dernier hommage à la mémoire de son illustre ami qu'il est allé rejoindre, il avait composé, comme un bouquet plein de parfum, un recueil de ses *Pensées* où la jeunesse et l'âge mûr peuvent également trouver tant de fortifiants conseils et de lumineuses leçons!

Qui de nos lecteurs a oublié le nom du vicomte de La Villemarqué, de ce vrai savant qui honorait l'Institut, de ce fidèle Breton dont sa province était si justement fière, de ce ferme chrétien qui a toujours placé Dieu au-dessus de la science? Ancien élève de l'Ecole des chartes, il s'était signalé de bonne heure par de remarquables travaux sur les poésies de la vieille littérature de sa chère Bretagne, et dès 1858 l'Académie des Inscriptions lui avait offert un fauteuil. Mais ni les missions savantes à l'étranger, malgré leurs intéressantes découvertes, ni Paris, malgré ses séductions variées, n'avaient pu détacher son cœur de l'antique manoir du Finistère où il aimait à retrouver, dans le milieu familial, les souvenirs et les traditions qui faisaient avant tout la vie de son âme. Confrère et compatriote de Renan, il ne lui pardonnnait pas d'avoir déserté les croyances de la vieille terre natale, et plus d'une fois on l'entendit lui reprocher, avec l'aménité souriante de son caractère, les fausses conclusions de sa critique et les contradictions de son scepticisme. C'était un gentilhomme de l'ancienne société française; il en avait la grâce, les façons courtoises et l'esprit, avec une faiblesse touchante pour tout ce qui était breton, comme M. de Falloux pour tout ce qui était angevin, et il lui est arrivé quelquefois de nous recommander des écrits sur lesquels la sûreté de son érudition et de son goût ne se serait point trompée s'ils avaient eu une autre origine. Mais, en revanche, que d'encouragements, de sages conseils, de félicitations fortifiantes nous sont venus de ce château de Keransker, voisin de Quimperlé, où il s'était retiré depuis des années et où il s'est éteint à quatre-vingts ans, respecté de tous, béni des siens, soutenu jusqu'au bout par les espérances chrétiennes qui avaient été la lumière de sa vie.

Pour n'avoir pas appartenu aussi pleinement à notre foi, Barthélemy-Saint-Hilaire n'était cependant pas un incroyant; tant s'en faut. Ses livres respirent un spiritualisme élevé, et dans les dernières semaines de son existence, il nous exposait lui-même, au cours d'un entretien intime, ses convictions sur la nécessité du sentiment religieux dans l'homme et dans les sociétés. De mœurs austères, de goûts simples, d'une gravité bienveillante de caractère, il n'a connu que deux passions : celle du travail et celle du dévouement à ses deux grands amis, Thiers et Cousin.

Dès l'âge de dix-sept ans, il embrassait avec amour le grec, qu'il devait cultiver sans relâche pendant près de trois quarts de siècle. La traduction d'Aristote a été l'occupation incessante et le charme consolateur de sa vie. Il s'y est acharné jusqu'à la fin, l'interrompant çà et là, tantôt pour la presse et le Collège de France, tantôt pour la politique et pour les Chambres, mais y revenant toujours

comme à un rafraîchissement et un repos, et dont le *trente-quatrième* et dernier volume a enfin paru il y a quelques mois à peine! C'était Littré, son camarade de jeunesse, qui l'avait orienté de ce côté, et il en bénissait sa mémoire. « Je dois tout à Aristote! » se plaisait-il à dire.

Il avait connu Thiers au *National* de 1830; de là l'amitié légendaire qui les a unis pendant un demi-siècle, en faisant de l'un l'*alter ego*, le *fidus Achates*, le confident et le secrétaire dévoué de l'autre. Dans une causerie de ces derniers temps, l'aimable vieillard disait avec une pointe de regret : « Je suis resté célibataire; j'ai eu tort; il faut se marier avant trente ans... » Il se trompait : il avait épousé M. Thiers!

Son amitié avec Cousin, sans avoir eu la même intensité, avait été cependant très étroite. Il avait conservé, à l'égal d'une relique, le fauteuil du philosophe, comme on conserve à Genève le fauteuil de Calvin, et c'est dans ce siège qu'il était assis quand la mort l'a subitement frappé. Il avait quatre-vingt-dix ans.

Il a été professeur, député, académicien, ministre, sénateur, avec plus de conscience et de talent que d'éclat; les circonstances l'ont mêlé à beaucoup d'événements considérables, sans qu'il y ait jamais joué le premier rôle, et si l'on voulait le définir d'un mot, on devrait dire simplement de lui qu'il a été, dans le sens élevé qu'avait autrefois l'expression, « un honnête homme », ce qui n'est pas encore un mince éloge par le temps qui court.

Une autre personnalité de second plan s'est éteinte sans bruit la semaine dernière, et subitement aussi, comme le vétéran de lettres dont je viens d'esquisser le profil. Emile Montégut, avec des connaissances variées et de rares qualités d'esprit, reste une figure effacée parce qu'il fut de ceux qui négligent des moyens de parvenir en croyant avec naïveté que le mérite doit suffire à tout. Critique sagace et judicieux, se renouvelant avec succès aux sources étrangères; penseur original, semant à pleines mains des idées nouvelles et suggestives, écrivain correct et élégant dans son abondance, il a publié plus de livres attachants que n'en ont lus peut-être certains académiciens, et cependant il est mort sans avoir été de l'Académie, après en avoir aplani le chemin à tant d'autres qui ne le valaient pas! Avoir enfin ce fauteuil sous la coupole, c'était son ambition, son rêve... Pauvre Montégut; comme le héros touchant d'une chanson de Nadaud, il n'aura pas vu Carcassonne!

Combien d'autres disparus nous aurions à noter encore, depuis le brillant duc d'Harcourt jusqu'au sergent-major Boichot, républicain d'un temps où les républicains députés ne s'enrichissaient pas au pouvoir; depuis le peintre Comte jusqu'à Jules Moineaux,

l'inventeur de ces *Tribunaux comiques* qui ont diverti deux générations.

Chef de la branche aînée de son illustre maison, Charles-François d'Harcourt entra d'abord dans l'armée; officier d'état-major pendant la guerre de Crimée, il se signala à la prise du Mamelon-Vert, puis il donna sa démission à l'époque de son mariage avec Mlle de Mercy-Argentan. Elu en 1871 représentant du Calvados à l'Assemblée nationale, il fut rapporteur de la loi sur l'admission des princes dans l'armée. Réélu deux fois encore, il se retira de la vie publique en 1881 à la suite d'une hémiplégie qui, en brisant l'activité de son corps, lui laissa toute la plénitude de l'intelligence supérieure dont il a donné le témoignage dans un livre de Considérations politiques et sociales digne d'être placé à côté des ouvrages de Tocqueville, et nos lecteurs se souviennent des études d'un si puissant intérêt sur l'Égypte contemporaine dont il a publié ici même les principaux chapitres. Chrétien soumis à la dure épreuve que lui avait envoyée la Providence, il a succombé avant l'âge, en se remettant avec confiance aux mains de Dieu, et en écartant de son cercueil modeste les honneurs militaires, les fleurs et les couronnes pour n'y admettre que des prières.

Un homme d'une intelligence non moins haute, mais d'une âme embrumée dès l'enfance et la première éducation par toutes les irrégularités de l'origine et du milieu, Alexandre Dumas, a fait le contraire : il a rejeté les prières de l'Eglise en proscrivant tout signe religieux de ses funérailles!

Hélas! il n'avait pas été baptisé, il avait épousé une divorcée; l'ensemble de sa vie, comme de ses œuvres, ne le prédisposait guère à une fin chrétienne. Et cependant il y avait, dans sa nature inquiète de vérité et de lumière, dans son esprit tourmenté de certitude, une tendance qui le poussait instinctivement vers le christianisme. Il était hanté malgré lui de l'idée de l'au-delà, de la pensée d'une autre vie où doivent se rejoindre les êtres qui se sont aimés ici-bas et où il espérait vaguement retrouver son père, « dans une béatitude éternelle et complète ». Et dans une récente Préface, où il rêvait de cette seconde vie dont l'énigme l'obsédait, il écrivait, d'une plume où tremblait l'angoisse : « La Puissance, quelque nom qu'on lui prête, qui a établi les lois de l'univers, où il n'y a pas une faute de composition ni de mise en œuvre, ne s'est pas plus trompée quand il s'est agi de l'homme que quand il s'est agi du reste, et si Elle a fait la Mort, c'est que celle-ci est indispensable à son dessein. Il est impossible que cette Mort, commune à tous, et le seul fait certain de la vie, ne mène pas et ne serve pas à quelque chose de mieux dans l'évolution générale... »

Et sans cesse, dans ses écrits publics comme dans ses lettres privées, il revenait à ce problème, trouvant la raison et la science insuffisantes pour le résoudre, mais n'ayant pas la force de s'élever jusqu'à la foi pour en saisir le dernier mot. « Il en est, écrivait-il en ses heures de tâtonnements et de méditations, il en est de la science et de la philosophie à la recherche de la grande vérité comme des convois de chemins de fer qui traversent un tunnel en plein jour. L'obscurité est au milieu, mais le jour est aux deux bouts. Quel que soit le côté par lequel on sort, c'est toujours dans la même lumière qu'on rentre. C'est le même Dieu qui est au commencement de la foi et à la fin de la science. »

Ce Dieu, qu'il entrevoyait à travers ses aspirations indéterminées, et que, dans son trouble, il appelait comme un appui sans le chercher résolument et avec persévérance, il ne l'a pas trouvé, il ne l'a pas reconnu, bien qu'il le sentît vaguement autour de lui et en lui-même. Il s'est contenté d'être, suivant son expression, « un chrétien du dehors », voulant dire par là qu'il se mettait volontiers dans des idées relativement chrétiennes, sans se placer dans le dogme catholique.

Certes, son théâtre est loin d'être moral, mais, dans les pièces même qui tendent le plus à la ruine d'un sacrement catholique, dans ses attaques passionnées contre l'indissolubilité du mariage, il ne préconise ses solutions désespérées qu'à ceux qui vivent en dehors des croyances et qui se sont affranchis de toute loi religieuse. C'est une remarque indispensable à faire si l'on veut être juste. En soi, et de manière absolue, il condamne la séduction et l'adultère, en se prononçant pour le respect du mariage, pour l'indestructible union de la famille, pour l'intégrité du foyer. Ses théories sur le divorce, il le proclame lui-même, n'ont aucune valeur pour les époux soumis à la foi chrétienne; il a entendu ne les présenter qu'aux esprits libres de tout engagement et émancipés de tout frein. — Même envisagées ainsi, restent-elles sans péril? C'est une autre question. Mais, du moins, faut-il tenir compte de l'intention. Et c'est dans ce sens que Jules Lemaître, jugeant au lendemain de *Francillon* l'ensemble du théâtre de Dumas, a pu dire, avec une note peut-être excessive : « Cet homme est le plus farouche des idéalistes; c'est le moine et l'ascète du théâtre contemporain. Il a passé sa vie et consacré son œuvre à opposer, aux basses exigences de la nature et aux hypocrites convenances sociales, le commandement impérieux d'un idéal austère et purement chrétien. »

Il y aurait à faire, à ce point de vue particulier, une intéressante étude. Mais ce qu'on peut dire, en somme, et avec toutes les réserves nécessaires, c'est que si Alexandre Dumas n'a pas suffi-

samment répondu à toutes les sollicitations du divin, s'il s'est arrêté à mi-chemin de la lumière, il ne s'en est pas moins laissé pénétrer d'une ambiance chrétienne qui a donné à son œuvre un reflet partiel de la vérité, et que, par suite, cette œuvre mérite d'être jugée avec quelque indulgence. Il a été de son temps, il en a partagé le trouble, les obscurités et les doutes; mais peut-être a-t-il été plutôt un hésitant qu'un révolté, et, entre un anxieux comme lui et un renégat comme Renan, il semble qu'on ne doit pas être en peine de choisir.

On se souvient que le Conseil municipal de Paris a refusé de se faire représenter à ses obsèques, bien que, pourtant, l'éloignement de tout signe religieux et le caractère purement civil de la cérémonie funèbre dussent constituer un titre aux sympathies de l'Hôtel de Ville. Mais il avait commis le crime de flétrir la Commune, de réprouver l'anarchie républicaine, et aux yeux des politiciens du Conseil, cette répudiation politique ne se trouvait pas rachetée par la proscription de la croix à ses funérailles.

Quelles paroles avait-il donc prononcées, quel jugement avait-il donc porté sur le régime pour qu'on en gardât cette inflexible rancune? Il faut reconnaître qu'il n'avait pas été tendre, mais il faut avouer aussi qu'en frappant fort il avait frappé juste.

Après avoir médité sur la cause de nos chutes et de nos désastres, il avait constaté que nos principales forces nous étaient venues, dans le passé, de l'idée chrétienne, d'où il avait conclu à la nécessité de demander à cette idée chrétienne notre relèvement dans l'avenir. A ses yeux, la France ne pouvait mourir, puisque c'est chez elle que « le christianisme avait poussé les plus profondes racines et atteint son plus haut développement ». Et il ajoutait avec éloquence : « L'idée chrétienne ne peut être submergée, quelle que soit la tempête, parce qu'elle porte bien autre chose que César et sa fortune; elle porte une vérité définitive, qui luira en lettres de feu au-dessus des événements et des siècles... Nous sommes le peuple chrétien par excellence... Nous sommes, non seulement le peuple le plus chrétien, mais le plus catholique qui soit, non à la façon de Philippe II, mais à la façon de saint Louis; et tous les réformateurs, à commencer par votre Luther, et tous les libres-penseurs, à finir par votre Strauss, ne feront pas que cela ne soit et ne doive être de plus en plus. Toute la raison et toutes les raisons de l'homme n'y pourront rien : il y a là un foyer qui ferait fondre les glaces du pôle, et le rire même de Voltaire y est devenu grimace. »

Que dites-vous de cette page vibrante? Et ne croirait-on pas entendre un apôtre du haut d'une chaire plutôt qu'un profane dans un journal?

Et après avoir appelé la République : « cette perpétuelle fausse couche de la France »; après avoir jugé l'avortement de ses deux premières tentatives et proclamé « qu'elle s'était déshonorée pour la troisième fois par son concubinage avec la Commune », il ajoutait : « On comprend que, devant ces trois expériences, la France hésite, et que bon nombre d'honnêtes gens, qui ne demandaient pas mieux que d'être ralliés à cette forme élastique ayant le mérite de pouvoir être éternellement provisoire, s'écrient : « Décidément, c'est impossible!... »

Puis, allant au fond des choses, et montrant que le péril vient de ce que « toutes les lois originelles, toutes les institutions fondamentales, terrestres et divines, sont remises en question », il s'écriait :

« Faut-il décidément qu'il y ait un Dieu, une morale, une société, une famille? La vérité est-elle un but? Le bien est-il l'absolu? Oui, oui, mille fois oui!

« Les États, les sociétés, les gouvernements, les familles, les individus, peuvent-ils, pour être valables, durables et féconds, se passer de ces éléments? Non, non, mille fois non! »

Voilà la cause de la rancune irrémissible des radicaux. Ils n'ont pu pardonner à l'auteur des *Lettres de Junius* d'avoir dit de leur République : « Il n'est pas de mauvais lieu, de marais fétide, de ruisseau, de fange et de boue, où elle ne se soit roulée et prostituée. Ses pères, ses parrains, ses amants, ses enfants, sont, pour la plupart, des coquins, des imbéciles, des grotesques et des voleurs... En 93, elle tue ses fils; en 48, elle tue ses frères; en 71, elle tue sa mère. Quelle que soit la date, elle tue, elle tue, elle tue toujours... »

Mais elle ne peut pas tuer ce qui est hors de ses atteintes et ce qui nous sauvera, malgré tout, de ses destructions aveugles et impies : l'idée religieuse, le retour à Dieu dans les mœurs et dans les lois. Et pour avoir prêché ce retour, — à sa manière, il est vrai, qui n'a pas toujours été la bonne, — l'Alexandre Dumas dont nous avons lu le triste état civil, qui n'avait pas eu de mère chrétienne pour lui apprendre à joindre ses mains d'enfant devant le crucifix, et que les dérivations morales de son temps avaient entraîné hors de la voie pour laquelle il était fait, ce Dumas-là obtiendra peut-être l'indulgence et même la sympathie de ceux qui le jugeaient trop superficiellement sur la simple étiquette de ses œuvres tapageuses.

Nos théâtres sont en plein épanouissement, avec des pièces à succès presque partout, et l'Opéra vient de se mettre au niveau

des autres scènes avec la *Frédégonde* de Guiraud et de Saint-Saëns, comme l'Opéra-Comique avec *la Jacquerie* d'Edouard Lalo et d'Arthur Coquard.

Nous rapprochons à dessein ces deux partitions, à demi-posthumes, parce qu'elles ont un trait commun : celui d'avoir été laissées inachevées par leurs premiers auteurs, et terminées par une autre main, amie sans doute, mais différente. — Et, particularité curieuse, Guiraud reçoit ici, de Saint-Saëns, le service que, jadis, il avait rendu lui-même à Offenbach, après la mort du célèbre compositeur d'opérettes. Offenbach, haussant d'un ton son genre habituel, avait ébauché les *Contes d'Hoffmann* quand la mort le surprit. Guiraud compléta de son mieux l'œuvre de son confrère, et elle eut un immense succès, que l'arrangeur ne retrouva plus l'année suivante quand il présenta pour son propre compte *Galante Aventure*, agonisante à sa douzième représentation. — Même fortune pour Paul Vidal, mettant au point *la Vivandière* de Benjamin Godard, qui réussit avec retentissement, tandis qu'il échoua lui-même ensuite avec *Guernica*. — De même enfin, M. Coquard assure un triomphe à *la Jacquerie* de Lalo, reprise et achevée par lui dans des conditions identiques; mais il y fait preuve d'un talent si puissant qu'il a donné à tous la certitude d'une grande victoire personnelle pour le jour où il produira une œuvre sortie de sa seule inspiration.

La *Frédégonde* de l'Opéra n'est pas exactement, est-il besoin de le dire, celle de l'histoire. L'auteur du livret a emprunté le sujet aux fameux *Récits Mérovingiens* d'Augustin Thierry, mais en l'accommodant aux nécessités du drame lyrique. — Au lever du rideau, nous sommes à Paris, dans le palais des Thermes, où Brunhilda, reine d'Austrasie, est entourée de sa cour, qui l'encense, pendant que son mari, Sigebert, qui guerroie au loin, est assassiné. Tout à coup, les Neustriens envahissent la capitale, livrée par trahison, et le roi Hilpérik, avec la horde brutale de ses soldats, pénètre en vainqueur dans le palais et y commande aussitôt en maître. Sa femme, la belle Frédégonde, dont il est passionnément épris, lui fait arracher la couronne d'or du front de Brunhilda pour s'en parer elle-même, et le roi barbare ordonne que la reine captive soit conduite à Rouen pour y être enfermée dans un cloître. C'est à Mérowig, son fils d'un premier mariage, qu'il confie cette mission; mais le jeune prince devient amoureux de sa prisonnière, et au lieu de l'ensevelir dans un couvent, il l'épouse, avec la bénédiction de l'évêque Prétextat; puis il prend les armes contre son père, et, vaincu, se voit à son tour condamné, par un tribunal qu'inspire la jalouse Frédégonde, à recevoir la tonsure et à finir sa vie

dans un couvent. Plutôt que de s'y résoudre, il se frappe de son poignard et tombe mourant dans les bras de Brunhilda, destinée, comme nous l'apprennent les dramatiques annales mérovingiennes, à être attachée plus tard à la queue de chevaux sauvages et écartelée vive, par les ordres d'un des fils de Frédégonde. — Mais cet épilogue féroce nous est épargné dans l'œuvre actuelle, où n'apparaît d'autre cheval que la jument blanche de l'évêque Prétextat, lequel arrive en scène sur sa monture, mitre en tête et crosse à la main.

Chose piquante! c'est à l'Opéra qu'il faut aller en ce moment pour contempler ce spectacle rare de prélats devant qui la foule s'incline; d'une Croix publiquement portée et saluée avec respect, d'une cérémonie religieuse à laquelle assistent pieusement tous les puissants du jour, tous les hommes d'épée, tout le personnel du gouvernement, au chant majestueux et répété en chœur du *Pange, lingua*, avec accompagnement de cloches! — L'Opéra se trouve ainsi transformé inopinément en une sorte de cathédrale édifiante, tandis que nos conseillers municipaux veulent transformer nos églises en lieux de spectacle soumis à leur contrôle profane! — En vérité, de quelque côté que l'on se tourne, on ne voit plus que le monde renversé!

Pour en revenir à *Frédégonde*, l'œuvre ne manque pas d'une certaine grandeur dans sa tonalité sombre, mais elle a plutôt de la puissance que du charme, et on en sort plus impressionné que séduit.

Bien que Saint-Saëns se soit appliqué généreusement à identifier son style avec celui de Guiraud de manière à donner le plus d'unité possible à la musique, on reconnaît cependant les parties de l'un et de l'autre, et le meilleur revient au compositeur vivant. Les deux derniers actes, le ballet et le *Pange, lingua*, sont de Saint-Saëns, et ils ont été particulièrement applaudis.

L'interprétation, du reste, est excellente, et les décors magnifiques, avec de belles vues du vieux Paris et du vieux Rouen.

Xavière, de Théodore Dubois, à l'Opéra-Comique, est la mise en œuvre d'un de ces romans de Ferdinand Fabre où l'auteur aime à mêler la vie rurale du prêtre de campagne aux mœurs et aux scènes rustiques. Il y a là un instituteur fourbe et détestable, — cela se voit, — qui cherche, par les moyens les plus tortueux, à épouser une jolie fille du pays, Xavière, destinée à posséder un riche héritage; mais la vieille servante du curé, un brave homme, paternel et charitable, — cela se voit aussi, — déjoue toutes les perfidies du cupide maître d'école, et marie finalement Xavière à l'honnête garçon qu'elle aime.

Elle s'appelle Prudence, cette vieille servante, et elle justifie bien son nom. — Je ne sais quel humoriste a fait cette remarque piquante que, chez les femmes, on trouve peu de Prudence, beaucoup de Clémence, et d'innombrables Victoire...

La musique est charmante, avec de tendres mélodies et des morceaux d'une grâce toute printanière. Un de ceux qui obtiennent le plus de succès est la poétique et naïve légende de saint François d'Assise, contée aux enfants de l'école par le curé! — Encore une scène religieuse! Que va dire l'assemblée de l'Hôtel de Ville!

Par exemple, il n'y a pas le moindre épisode sacré dans *le Capitole* des Nouveautés, bouffonnerie musicale exubérante qui désopile tout le boulevard. C'est une de ces parodies de l'antique dans le goût de celles où se complut la gaieté française sous le second Empire. — La belle Metella est dans sa luxueuse demeure, attendant son mari, le consul Cornelius (rien de commun avec l'ami de M. de Freycinet, le malade de Bornemouth), vainqueur des Ligures, qui revient à Rome pour recevoir les honneurs du triomphe. Mais il y a, près de Metella, un certain Narcisse, élégant centurion, qui voudrait bien, avant l'arrivée du consul, triompher de la vertu de son épouse, et qui, dans ce but, se cache dans la maison. Heureusement Cornelius survient à temps pour rendre la chute impossible; mais la présence du centurion sous son toit lui semble louche; il croit à son déshonneur, et, dans cette situation humiliée, il lui paraît impossible de monter au *Capitole* devant tout le peuple raillant son infortune. Survient un retour offensif des Ligures qui oblige le consul à voler de nouveau à la tête de ses légions. Naturellement, en son absence, Narcisse revient à la charge, et, cette fois, Metella succombe; mais, quand le vainqueur revient le front chargé... de nouveaux lauriers, — et aussi de soupçons, — on le persuade, par un ingénieux stratagème, de l'irréprochable fidélité de sa Lucrèce, et alors, rasséréné, il monte majestueusement au *Capitole!*

C'est franchement drôle, et la musique de M. Serpette s'adapte bien aux situations comiques du livret.

A la Porte-Saint-Martin, Coquelin triomphe aussi, mais pas de la même manière. On a repris pour lui un ancien drame d'aventures, *Fanfan la Tulipe*, où Mélingue faisait jadis la joie du populaire, avec ses fières allures et ses grands coups d'épée. Il arrivait en scène sur son cheval de guerre, et, à force d'exploits, d'héroïque dévouement, obtenait, lui, l'enfant du peuple, les faveurs quasi royales de la Pompadour! Le personnage a tenté Coquelin, dont la modestie, du reste, s'accommode de tous les rôles, Du Guesclin, Mascarille, Fanfan ou le Bel Adonis; mais si l'ancien ami de Gam-

betta monte à cheval sur les planches avec une aisance qui témoigne de son étonnante supériorité en toutes choses, on se le figure moins inspirant une vive passion à la favorite de Louis XV !

— Après ça, il est peut-être capable de tous les tours de force, cet extraordinaire Coquelin, et on nous apprendrait demain qu'il a embroché, dans une série épique de duels, Pini, Rue et Vigeant, ou qu'il est devenu le collègue de l'amiral Lockroy dans le ministère, qu'il ne faudrait pas en être autrement surpris !

Le Capitaine Floréal, à l'Ambigu, est aussi un drame de cape et d'épée, à la façon du précédent, mais plus moderne. Floréal est un d'Artagnan républicain, dont les exploits se déroulent en Italie, pendant les premières campagnes de Bonaparte, et où ne manquent ni les coups de pistolet, ni les canons, ni les drapeaux. — Sonnez, clairons ! Battez, tambours !

Au Théâtre-Libre, *le Cuivre*, de Paul Adam et André Picard, a l'intention d'être une satire de la guerre, ou plutôt des dessous de la guerre et de ses causes souvent cachées, mais l'action est si obscure et incohérente qu'on a peine à s'y reconnaître. On y devine plutôt qu'on y voit un spéculateur véreux qui a intérêt à susciter un conflit entre deux Républiques américaines pour leur vendre des monitors sur lesquels il réalisera de beaux bénéfices, et une femme amoureuse et ambitieuse qui, par ses intrigues, détermine le choc dont le banquier tripoteur a besoin. Brodez ce canevas embrouillé de tirades socialistes, et vous aurez un échantillon de ce qu'on appelle pompeusement le Théâtre d'idées.

Reste *Marcelle*, la nouvelle pièce de M. Sardou, jouée d'hier au Gymnase. Le temps nous manque pour la raconter et l'apprécier, mais tout le monde sait qu'avec cet habile faiseur on a plutôt du théâtre de ficelles que du théâtre d'idées. Toutefois, quand les ficelles sont ingénieusement enchevêtrées, l'œuvre peut avoir son intérêt. Le grand pontife Sarcey la juge d'un mot, qui la résume assez bien : « C'est du Sardou second cru, mais du Sardou. » C'est encore assez pour amuser cent fois le public.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE HACHETTE

Comme toujours, cette grande maison nous arrive avec un immense choix d'ouvrages de tout genre et pour tous les âges. Il nous faudrait une livraison entière du *Correspondant* pour les présenter tous; bornons-nous à signaler les principaux.

En première ligne, *le Grand Siècle, Louis XIV, les Arts, les Idées*, par M. Emile Bourgeois, maître de conférences à l'Ecole Normale supérieure, d'après Voltaire, Saint-Simon, Spanheim, Mme de Sévigné, Choisy, La Bruyère, Dangeau, les graveurs, les sculpteurs et les peintres. Magnifique volume grand in-8°, illustré de 500 gravures et de 22 planches, d'après les graveurs, les peintres, les sculpteurs, les médailles, les bronzes, les tapisseries, le mobilier de l'époque, les collections particulières, etc. Broché, 30 francs; relié, 40 francs.

Le siècle de Louis XIV compte parmi les grandes époques de l'humanité. Mais ce n'est pas assez d'admirer l'ordonnance générale du règne et le décor de la cour pour comprendre pleinement Louis XIV et son temps. Il faut les saisir dans leur intimité.

Voltaire nous a donné l'exemple. Plus rapproché des hommes du dix-huitième siècle et disposé à les entendre, il avait pu recevoir leurs confidences ou les puiser dans les Mémoires de Mme de Motteville, de Choisy, de Dangeau, de Saint-Simon, de telle sorte que son œuvre, comme celles qui plaisent le plus à notre époque, est un livre vécu.

Pour accentuer encore ce côté anecdotique, l'auteur a joint au récit de Voltaire de nombreuses impressions de mœurs, choisies dans les plus curieux mémoires du temps.

L'art est le fidèle témoin des sociétés; la vie de chaque âge se retrouve dans ses meubles et son costume, la peinture de ses fêtes; la caricature commente ses souffrances et ses vœux; les portraits éclairent les caractères; aussi, pour compléter l'œuvre, a-t-il été fait un large appel à l'image, sous quelque manifestation qu'elle se produise. Le tout forme plus de 500 illustrations.

Napoléon Ier : la République, le Consulat, l'Empire, Sainte-Hélène, d'après les peintres, les sculpteurs et les graveurs. Album grand in-8° oblong (34 × 27 cent.), contenant 80 grandes planches et 500 gravures. Broché, 6 francs; cartonné, tranches dorées, 10 francs.

Dans les abaissements et les humiliations du jour, nous aimons à rappeler les grandes figures et les grands souvenirs de notre histoire. C'est ce qui explique le curieux mouvement de retour vers l'époque napoléonienne.

Le nouvel ouvrage où revit l'image de l'empereur a été composé avec les documents iconographiques de toutes sortes, extraits de nos archives, de nos musées et des collections particulières; et à cette figuration de l'homme, éloquente et très curieuse, on a ajouté les portraits des membres de la famille, ceux de ses plus illustres ser-

viteurs, puis la reproduction des armes, décorations, bijoux, vêtements et meubles de l'époque.

Les Cahiers du Capitaine Coignet (1776-1850), publiés d'après le manuscrit original par Lorédan-Larchey. Magnifique volume grand in-8°, illustré de 18 planches hors texte en couleurs et de 66 gravures dans le texte d'après les aquarelles et les dessins de Julien Le Blant. Broché, 15 francs; relié, 20 francs.

Le capitaine Coignet, ce type curieux du *vieux de la vieille*, est, on le sait, un personnage bien réel, un Bourguignon de l'Yonne, né en 1776.

Forcé de fuir, à huit ans, le logis paternel, il commence par gagner sa vie, en se faisant tour à tour berger, aide-jardinier et garçon d'écurie.

Pris par la conscription, il se distingue à Montebello et à Marengo, puis il est décoré et admis dans la garde. A trente-trois ans seulement, après Tilsitt, il devient caporal, et c'est alors qu'il se met à apprendre à lire et à écrire. Bref, il fait toutes les campagnes de l'Empire et parvient au grade de capitaine.

Mis en demi-solde par la Restauration, il se fait épicier à Auxerre, et à l'âge de soixante-douze ans, l'idée lui vient de mettre par écrit ses souvenirs : de là, ces pages, exemptes de toute prétention littéraire, mais pleines d'originalité et de saveur, avec des scènes réellement vécues où se retrouvent les impressions naïves et sincères de l'honnête homme et du vieux grognard.

Les Premiers rois de France (Mérovingiens, Carlovingiens et premiers Capétiens), d'après les chroniqueurs : de Grégoire de Tours à Guillaume de Tyr. Texte abrégé, coordonné et traduit par Mme de Witt, née Guizot. Magnifique volume grand in-8° contenant 11 planches en chromolithographie, 47 grandes compositions tirées sur bois et 267 gravures, d'après les monuments et les manuscrits de l'époque. Broché, 15 francs; cartonné, tranches dorées, 20 francs.

La série comprend :

Saint Louis et les Croisades, les premiers Valois, d'après les chroniqueurs ; de Suger à Froissart. 1 volume contenant 9 planches en chromolithographie, 46 grandes compositions tirées en noir et 302 gravures.

Jeanne d'Arc et la guerre de Cent ans, d'après les chroniqueurs : de Froissart à Monstrelet. 1 volume contenant 8 planches en chromolithographie, 48 grandes compositions tirées en noir et 344 gravures.

Charles VII et Louis XI, la première guerre d'Italie. 1 volume contenant 8 planches en chromolithographie, 46 grandes planches tirées en noir et 343 gravures.

Chaque volume broché, 15 francs; cartonné, tranches dorées, 20 francs.

L'Institut de France et nos grands établissements scientifiques, par A. Lemaître. 1 vol. illustré de 82 gravures. Broché, 7 francs; cartonné, tranches dorées, 10 francs.

L'*Institut de France*, la *Sorbonne*, le *Collège de France*, l'*Observatoire*, le *Muséum d'histoire naturelle*, l'*Institut Pasteur*, tels sont les six grands établissements dont l'auteur raconte l'histoire et le rôle.

La dernière en date de ces fondations, l'*Institut Pasteur*, n'est certes pas la moins appréciée; aussi lira-t-on avec un vif intérêt tout ce qui concerne les premières études de l'illustre savant sur les ferments, puis la genèse de sa grande idée, les applications qu'elle a reçues, les leçons de microbie théorique et pratique faites à l'Institut, le mode de culture du virus rabique, le traitement que suivent les patients, et enfin la guérison du croup au moyen de la sérothérapie.

Les détails intimes, familiers même, sur les travaux et la vie de nos académiciens et savants ajoutent encore à l'attrait de ce volume écrit spécialement en vue de la jeunesse.

Le Tour du Monde, nouveau journal des voyages, fondé par M. Edouard Charton, et illustré par nos plus célèbres artistes. L'année 1895, brochée en un volume, 25 francs; relié en un volume, 32 fr. 50.

Dans cette année 1895, la trente-sixième de son existence, *le Tour du Monde* a inauguré une nouvelle série qui élargit singulièrement sa portée et son cadre. Aux relations développées de grands voyages, qui ont l'attrait de l'actualité et qui continuent de faire le fond de lat publication, s'ajoutent : 1° une *Chronique* courante, embrassant toutes les parties du globe, où l'œuvre de chaque explorateur se trouve suivie dans ses phases à l'aide de correspondances et de dépêches, où toute mission, quelle qu'elle soit, politique, religieuse, commerciale, militaire, archéologique, est mentionnée avec son objet, ses étapes, ses résultats; 2° un *Courrier géographique* qui élucide et commente les nouvelles lointaines, enregistrées par les journaux quotidiens d'une façon parfois trop concise ou obscure; 3° une série semi-mensuelle de *Tableaux graphiques* offrant, avec les renseignements pratiques d'heure, de prix, d'itinéraire et de distance, toutes sortes de devis de voyages à entreprendre au gré de chacun, selon la saison.

Dans le volume de l'année 1895, on trouve le récit de voyages dans l'Australie méridionale; à travers les résidences impériales de Crimée; en Sicile: aux villes mortes de Crimée; chez les Touareg Azdjer; au Groënland; dans l'océan Indien; dans la haute Gambie, etc., illustrés de 500 gravures.

Les trente-cinq années de la première série sont en vente. Les années 1870 et 1871 ne formant ensemble qu'un seul volume, la collection de la première série comprend 34 volumes, qui contiennent 450 voyages, environ 19 000 gravures, 750 cartes ou plans, et se vendent chacun le même prix que l'année ci-dessus annoncée.

La table analytique et alphabétique des vingt-huit premières années est en vente, en un volume. Prix : brochée, 10 francs; cartonnée, 12 francs.

Le Journal de la jeunesse, nouveau recueil hebdomadaire illustré, pour les enfants de dix à quinze ans. L'année 1895, brochée en un ou deux volumes, 20 francs.

Les vingt-trois premières années de ce recueil forment quarante-six volumes grand in-8° et sont une des lectures les plus attrayantes que l'on puisse mettre entre les mains de la jeunesse. Elles contiennent des nouvelles, des contes, des biographies, des récits d'aventures et de voyages, des causeries sur l'histoire naturelle, la géographie, l'astronomie, les arts et l'industrie, etc., par toutes les notabilités contemporaines.

Agé aujourd'hui de vingt-trois ans, ce recueil est devenu le *Magazine* français par excellence de la jeunesse, et le père et la mère, plus d'une fois, se surprennent à lire aussi bien que les enfants.

Cette année-ci, la partie spécialement récréative du journal contient plusieurs grands romans d'aventures dont les héros ou les héroïnes tout en parcourant le monde, luttent vaillamment contre le sort et se tirent des épreuves les plus difficiles : ce sont *Robinson et Robinsonne*, par M. Pierre Maël; *Seule*, par le commandant Stany; *Ysabel*, par Mme la comtesse de Houdetot; *Grand'mère et petit-fils*, par Albert Cim, et *Alain le baleinier*, par Mme de Nanteuil. A ces récits de longue haleine s'en joignent de plus courts : *Histoire de vingt-quatre sonnettes*, par René Bazin; *les Messages d'une hirondelle*, par Aimé Giron; *l'Oncle malgré lui*, par Mme de Bellaigue, et d'autres menus contes et nouvelles.

Les questions d'actualité et de vulgarisation sont traitées : pour la géographie, par MM. Louis Rousselet et Etienne Leroux, qui nous parlent notamment du *Canal de Kiel*, du *Mékong*, de *Madagascar*, du *Transwaal et de ses mines d'or*; pour les parties historique, scientifique, industrielle, archéologique, par MM. Daniel Bellet, E. Renoir, Henri Norval, E. Dehousset, Henri Jacottet, F. Dillaye, H. Heinecke, Pierre de Mériel, etc. Parmi les variétés et causeries, dans le détail desquelles on ne saurait entrer, nous citerons : *les Secrets de la prestidigitation*, expliqués par M. de l'Escap; *les Origines des villes françaises*, par M. Anthyme Saint-Paul; *l'Histoire de la Sorbonne et de l'Observatoire*, par M. Alexis Lemaistre; et *la Chasse*, par Charles Diguet. N'oublions pas non plus *le Supplément*, rédigé par M. Ch. Joliet, et dont les devinettes, jeux d'esprit, problèmes et questions donnent lieu à des concours mensuels avec prix, propres à exciter l'émulation et l'initiative intellectuelle des lecteurs et des lectrices.

Prix de chaque année, brochée en deux volumes : 20 francs. Chaque semestre, formant un volume, se vend séparément 10 francs. Le cartonnage en percaline rouge, tranches dorées, se paye en sus, par volume, 3 francs.

Mon Journal, recueil hedomadaire pour les enfants de huit à douze ans (14e année, 1894-1895). 1 vol. in-8°, illustré de nombreuses gravures en couleurs et en noir. Broché, 8 francs, cartonné, 10 fr.

Mon Journal est un vrai journal pour ses jeunes abonnés, qu'il tient au courant de tout ce qui peut les intéresser. Romans et nouvelles, chroniques fantaisistes et scientifiques, articles d'actualité et de critique théâtrale (cirque, Robert-Houdin), tout est mis à la portée de ses petits lecteurs. Il fournit aux jeunes mères les moyens d'habiller leurs filles à peu de frais en leur procurant de jolies modèles de robes de poupées, et fait paraître de temps en temps des suites de gravures coloriées préparées pour être découpées. Il ouvre chaque mois entre ses abonnés des concours dont les sujets sont des travaux récréatifs de toute nature. Des prix sont réservés aux auteurs des meilleures compositions.

ROMANS

Des romans pour les « grandes personnes », il en est à foison. Des romans pour les « jeunes personnes », ce n'est pas non plus ce qui manque. Mais le roman intéressant à la fois pour les unes et pour les

autres, qui charme la femme, dont le goût et le bon sens répugnent aux invraisemblances, — et qui charme autant la jeune fille enthousiaste, au seuil de la vie entr'aperçue, — voilà qui est plus rare, et presque introuvable dans notre littérature contemporaine.

Créer dans chaque foyer des lectures qui plaisent tout ensemble aux jeunes et aux plus âgées; offrir à toute famille des romans qui ne soient interdits à personne, et qui se passent de main en main, tel est le programme qu'a cherché à réaliser la maison Hachette; et cette *Bibliothèque de la Famille* s'ouvre par un récit chastement sentimental, réaliste avec humour, dont le titre seul est une trouvaille, en sa fraîcheur rêveuse.

Un peu, beaucoup, passionnément, par Mme Lescot. 1 vol. in-16, illustré de 38 gravures, d'après Tofani. Broché avec couverture en couleur, 3 fr. 50; cart., 5 fr.

Ces quatre mots, avec lesquels on effeuille les marguerites, traduisent aussi le développement gradué des sentiments de l'âme humaine. C'est à quoi les époux Mignet, de braves marchands enrichis, n'ont pas suffisamment songé en acquérant le château de Varsange. Leur rêve, c'est de ménager à leur fille Michelette un mariage aristocratique.

Mais celle-ci s'éprend d'un simple notaire, Onésime Dupuis. Elle l'aime d'abord un peu, puis beaucoup, et quand le notaire, pour obtenir sa main, s'en est allé aux colonies chercher une fortune qui, hélas! lui échappe, cet amour, chez Michelette, devient une passion. Un ami, heureusement, se charge d'assurer le bonheur de la jeune fille et de son fiancé, dénouement plein de charme d'un roman délicat.

Au lys d'argent, par F. Deschamps. 1 vol. in-16, illustré de 38 gravures d'après Sauber. Broché avec couverture en couleur, 3 fr. 50; cartonné, 5 francs.

Deux frères ennemis que finissent par réconcilier leurs enfants, tel est le thème de cet alerte récit, qui commence avec la monarchie de Juillet et se dénoue aux bruits de l'émeute de juin 1848.

Robinson et Robinsonne, par Pierre Maël. 1 vol. illustré de 52 gravures, d'après les dessins d'Alfred Paris.

Ce sont les aventures de deux adolescents, le frère et la sœur, échoués sur la côte d'Amérique à la suite d'un naufrage où leur père semble avoir péri.

Quelles leçons de courage, de constance et de sagacité tout ensemble ressortent de leur émouvante épopée.

Ce roman, aussi émouvant qu'instructif, fait dignement suite aux deux précédents volumes de l'auteur : *Une Française au pôle nord* et *Terre de fauves*.

Père et fils, par Mme de Witt, née Guizot. 1 vol. illustré de 40 gravures, d'après H. Vogel.

C'est l'histoire des deux Artevelde, Jacques et Philippe, racontée d'après les chroniques de l'époque, drame émouvant des annales des Flandres au quatorzième siècle, dont les scènes saisissent fortement le lecteur.

Mentionnons encore trois jolis volumes de la *Bibliothèque Rose* :

La Tour grise, par Mme Chéron de La Bruyère. 1 vol. in-16, illustré de 42 gravures.

L'Intrépide Marcel, par François Deschamps, 1 vol. in-16, illustré de 48 gravures.

Contes à nos petits rois, par Aimé Giron. 1 vol. in-16, illustré de 23 gravures.

Chaque volume format in-16, broché, 2 fr. 25; cartonné en percaline rouge, tranches dorées, 3 fr. 50.

Enfin, *Mon Histoire sainte*, album in-4° contenant 100 gravures en noir et 8 planches en couleurs. Cartonné, 2 francs.

Cette collection, inaugurée par *Mon premier alphabet* et *Mon Histoire de France*, sera continuée. Avec ces albums, les mamans facilitent et préparent l'enseignement des premiers maîtres. *Mon premier livre de lecture*, *Mon Histoire naturelle*, etc., paraîtront successivement.

LIBRAIRIE DELAGRAVE

Comme tous les ans, cette maison publie une série de *Livres d'étrennes* qui se recommandent autant par le soin et l'exécution matérielle que par l'intérêt même qu'ils présentent et par toutes les garanties qu'ils offrent. Signalons surtout les plus importants :

Les Marins de la Garde, par J. Lemaire, illustré par Job. Broché, 10 francs; relié toile, fers spéciaux, 13 francs.

Depuis quelque temps, la période du premier Empire a passionné les esprits. Voici un récit des plus palpitants. Il a pour théâtre l'Espagne en 1810. Un enfant appartenant à une famille aristocratique émigrée en Espagne se trouve prisonnier des Espagnols à la suite de la mort de ses parents, dans les conditions les plus pénibles et les plus dures. Mais on s'occupe de lui, et tandis qu'un camarade le fait évader des pontons de Cadix, deux membres de sa famille, guidés par deux braves marins de la garde, se sont mis à sa recherche. Les péripéties de ce récit sont curieuses et attachantes.

Le Timbre-poste français, étude historique et anecdotique du Timbre et de la Poste en France et dans les Colonies, par G. Brunel.

C'est l'ouvrage le plus documenté qui ait paru sur la matière. Il intéresse tout le monde et en particulier les collectionneurs, car il donne, pour la première fois, et sans exception, tous les timbres créés, avec leur historique, leurs particularités et la valeur réelle qu'ils ont. L'ouvrage est enrichi de belles gravures et d'un grand nombre de reproductions de timbres et de documents.

Un volume in-8° jésus, broché, 5 francs; relié toile, tranche dorée, 6 fr. 50.

Le dernier des Lions, par Eug. Mouton. Bel album colorié, format in-4°, illustré par A. Vimar. Elégamment relié, 5 francs.

C'est un amusant récit qui se passe en Afrique au milieu des Arabes, des lions, des chameaux, et auquel une illustration spirituelle et pittoresque donne une vie incroyable de gaieté et d'originalité.

La Tête de bronze, par Sixte Delorme, illustré. Broché, 2 fr. 75; relié, tranches dorées, 4 fr. 25.

La Tête de bronze est le titre d'un des récits, contes, nouvelles, légendes, dont se compose ce beau volume qui s'adresse aux jeunes gens et aux jeunes filles, et dont les scènes se passent tantôt en Orient, tantôt en Occident. L'illustration en est des plus remarquables.

Scènes de la vie sibérienne, par Tcherkassof, traduit du russe, illustré. Broché, 2 francs; relié toile, tranches dorées, 3 francs.

La Russie est assez peu connue chez nous, mais la Sibérie ne l'est pas du tout. L'histoire d'André le Tétard, le héros de ce récit, se passe au milieu des forêts sibériennes, des loups et des ours, parfois dans les villages couverts de neige. Un forçat évadé y joue un rôle aussi varié que curieux. Outre l'intérêt palpitant du récit, ce volume est des plus instructifs par les détails qu'il donne sur les mœurs et les usages de la Sibérie.

Pendant la veillée, par H. Bezançon, illustré. Broché, 1 fr. 90; relié, tranches jaspées, 3 fr. 25; tranches dorées, 4 francs.

C'est une série de petits contes et de petites historiettes à l'usage des très jeunes enfants, illustré avec le plus grand soin.

Les Contes de Perrault, mis en vers par Ch. Des Granges, album in-4°, illustré. Cartonné, 3 francs.

Les célèbres *Contes* de Perrault sont en vers, ce qui permet de les apprendre par cœur plus facilement, et l'illustration en est des plus réussies.

A la Cour de Madagascar : Magie et Diplomatie, par Marius Cazeneuve, médecin et conseiller intime de la reine de Madagascar, 1 vol. in-12, br. 3 fr. 50.

L'auteur de ce volume auquel aucun des secrets de la prestidigitation n'est inconnu, a eu l'heureuse idée de mettre son art au service de sa patrie. Par ses tours d'adresse merveilleux, agissant sur l'esprit faible des Hovas et pénétrant dans l'intimité du palais, il a acquis une rapide influence sur ces peuplades, auxquelles il ne cessait de vanter la grandeur de la France et les bienfaits de sa civilisation. M. Cazeneuve a donc pu étudier de très près les coutumes particulières du pays et, dans un style imaginé, il a su nous retracer le charme puissant de la nature de cette contrée qu'il a parcourue en observateur. Tous les détails y sont décrits avec une couleur qui rend ce volume curieux.

Histoire abrégée de la littérature anglaise, par J.-J. Jusserand, 1 vol. in-12, br. 2 fr. 50.

C'est un des résumés les plus complets qui existent de l'Histoire de la littérature anglaise. Cet intéressant ouvrage permettra aux gens du monde qui ne se sont pas occupés de cette littérature de s'en faire une idée assez exacte.

La Musique et les Musiciens, par Albert Lavignac, professeur d'harmonie au Conservatoire de Paris, beau vol. in-12, contenant 94 figures et 510 exemples en musique. Broché, 5 francs; relié toile, fers spéciaux, tête rouge, 6 francs.

C'est un traité théorique très complet de l'art de la composition

musicale. L'auteur étudie tout d'abord le son au point de vue de son essence et de son développement; puis le matériel sonore, la voix humaine, les divers instruments à vent, à cordes, à percussion; enfin l'orchestration. Sous le titre de *Grammaire musicale*, on trouve des notions complètes d'harmonie et de contrepoint, ainsi que d'esthétique musicale sous les deux aspects de la composition et de l'improvisation. Enfin, sous la rubrique de *Grandes Etapes de l'art musical*, l'auteur esquisse un résumé historique de la musique en parcourant successivement les anciens, — les primitifs du moyen âge, — les classiques et romantiques allemands, français et italiens; enfin les contemporains.

Roger Peyre, *Histoire générale des Beaux-Arts*, accompagnée d'un grand nombre d'illustrations. Broché, 6 fr. 50; relié toile, fers spéc., tr. rouge, 7 fr. 50.

L'auteur de ce bel ouvrage a cherché des motifs d'admiration plus que des sujets de critique et s'est donné pour but de signaler les œuvres qui méritaient le plus de vivre dans le souvenir de la jeunesse actuelle.

Bibliothèque des arts de l'ameublement, par Henry Havard (2 fr. 50 le volume relié). Cette collection qui compte déjà neuf volumes relatifs à la menuiserie, l'orfèvrerie, la décoration, la serrurerie, la tapisserie, l'horlogerie, la verrerie, la céramique (fabrication), la céramique (histoire), va s'enrichir prochainement de trois nouveaux volumes : *l'Ébénisterie, les Bronzes d'art, les Styles.*

La situation artistique occupée par l'auteur, l'exécution matérielle et l'illustration remarquable de ces ouvrages ornés de plus de douze cents gravures originales, justifient le succès considérable qui a accueilli son apparition.

Grand Almanach français illustré, un beau volume contenant plus de deux cents gravures, format grand in-8° pittoresque. Relié toile, 2 fr. 50; franco, 3 francs.

Il contient, indépendamment des renseignements généraux et spéciaux qui en font le *plus complet des Annuaires français*, des notions très variées : Histoire, Géographie, Sciences, Beaux-Arts, Industrie, etc., accompagnées d'illustrations dues à nos meilleurs artistes. Il renferme des conseils pratiques, des anecdotes sur des curiosités de tous genres.

Le *Musée des familles*, dont la fondation remonte à 1833, et qui, par conséquent, entre dans sa 63e année, a droit au titre de doyen des publications périodiques illustrées françaises.

Fidèle en même temps à son titre et à l'idée qui en inspira la création et qui assura son succès primitif, le *Musée des familles* est resté le recueil littéraire et artistique par excellence, qui, en pouvant être mis dans les mains de tous, offre à tous un ensemble de travaux intéressants dus aux notabilités du monde des lettres et des arts. Diversité étant sa devise, chaque année ses vingt-quatre livraisons, réunies en un somptueux volume, composent une sorte d'encyclopédie à la fois très instructive et très récréative : romans, nouvelles, histoire, voyage, poésie, musique, théâtres, beaux-arts,

sciences, jeux d'esprit, causeries humoristiques, se trouvent là, émanant des meilleurs esprits, des plumes, des crayons les plus habiles. Toute la famille et toutes les familles y trouvent, avec la distraction, l'enseignement *familier*, qui est en réalité le meilleur. Et ainsi s'explique qu'après plus de soixante années d'existence, ce recueil soit encore au premier rang des publications similaires, qui n'ont pu détrôner cet aîné, qui fut leur modèle.

Un an : Paris, 14 francs. — Départements, 16 francs. — Union postale, 18 francs.

Le *Saint-Nicolas*, ce charmant périodique illustré pour garçons et filles, entre dans sa dix-septième année. Il publie un roman auquel nous prédisons le plus brillant succès : *le Page de Napoléon Ier*, par Mme Eudoxie Dupuis, illustré par le magique et étourdissant crayon de Job. Cette histoire, d'un intérêt palpitant, va faire époque dans la littérature enfantine. *Saint-Nicolas* ne néglige, il est vrai, aucune occasion d'être agréable à ses petits amis. Il correspond avec eux par la *Boîte aux lettres* du journal, leur donne des conseils et leur sert d'intermédiaire pour l'échange de leurs impressions. Il organise des concours de tous genres, et offre comme récompenses aux jeunes lauréats, dont le portrait est reproduit dans le journal, de fort beaux ouvrages, des places pour Robert-Houdin et des médailles en chocolat, etc. Un abonnement au *Saint-Nicolas* procure aux enfants un plaisir qui se renouvelle chaque jeudi.

Un an, 18 francs. Etranger, 20 francs.

LIBRAIRIE HENNUYER

Tous les ans, à cette époque, nous éprouvons un vif plaisir à feuilleter le catalogue de cette librairie, qui édite, pour la jeunesse et la famille, des ouvrages si bien compris ; à vrai dire, les nouveautés n'y sont pas nombreuses cette année, mais les titres que nous retrouvons ne sont pas de ceux qui vieillissent, ces ouvrages réunissant à une exécution artistique irréprochable l'intérêt d'une lecture attachante et sérieuse.

En tête du catalogue, deux nouveaux et charmants volumes : le premier s'adresse aux fillettes de dix ans ; mais, de même que *les Bébés d'Hélène*, le chef-d'œuvre d'Habberton, les mères et les grand'-mères le liront avec plaisir ; ce nouveau livre a pour titre : *Mémoires d'une petite fille russe*, pour auteur : Vera Jelikowska. Le traducteur, M. Léon Golschmann, un Russe aussi, a su conserver à l'ouvrage toute sa saveur originale ; avec lui on pénètre dans l'intimité d'une grande famille russe, on en connaît la vie de chaque jour, on sait quels sont ses travaux et ses plaisirs, on apprécie la profondeur et la sincérité de ses sentiments religieux. Les illustrations, dues au crayon de M. Korochanski, s'harmonisent parfaitement avec le charme naïf du texte.

Ce volume enrichit heureusement la collection pour enfant qui comprend déjà les deux ouvrages de Marck Twain, le conteur si apprécié de la jeunesse anglaise et américaine, *les Aventures de Tom Sawyer*, et celles de son ami Huck Finn.

La seconde nouveauté est destinée à nos jeunes bicyclistes, à ceux qui, tout en se livrant à ce sport à la mode, ont le désir de conserver

quelques souvenirs de leur promenade : *Versailles, promenades et excursions dans ses environs*, est signé Alexis Martin. Ce nom suffit pour recommander le livre, car chacun connaît la variété que l'auteur de *Paris* sait mettre dans ses descriptions et aussi l'exactitude de ses renseignements historiques et géographiques.

Ce que nous disions pour la signature de M. Alexis Martin peut s'appliquer au plus grand nombre de celles que nous rencontrons dans ce catalogue. Tout d'abord, le nom de Lucien Biart sur la couverture d'un joli volume intitulé *la Conquête d'une patrie*. C'est un récit palpitant d'intérêt et traversé par ce souffle de patriotisme, cette foi éclairée, dont sont empreints tous les ouvrages de l'auteur et particulièrement *les Explorations inconnues*, trilogie de trois romans qui sont maintenant dans toutes les bibliothèques : *Entre deux Océans, le Roi des prairies, le Fleuve d'or*.

Ornées de cent vingt-cinq dessins de F. Lix, voici *les Mémorables aventures du docteur J.-B. Quiès*, cette odyssée si désopilante de Paul Célières, un livre dont le succès ne s'épuisera pas tant que la jeunesse et même l'âge mûr rechercheront les conceptions ingénieuses et d'un caractère bien français.

Nous citons encore : *les Françaises à toutes les époques de notre histoire*, par H. G. de Genouillac, qui nous présente dans un vivant panorama les femmes illustres dont s'honore notre pays; *l'Hetman Maxime*, avec lequel Mme Etienne Marcel nous initie aux mœurs pittoresques de l'Ukraine; les deux romans de Mme Jules Samson : *Temps d'épreuve* et *Trop mondaine*, celui-là nous révélant le courage persévérant d'une jeune fille, et celui-ci nous mettant en garde contre les inconvénients d'une éducation *fin de siècle*, et enfin les ouvrages si remarquables de J. Pizetta, l'aimable et savant vulgarisateur, *Plantes et Bêtes* et son remarquable *Dictionnaire illustré d'histoire naturelle*.

Avec M. de Quatrefages et son *Introduction à l'étude des races humaines*, un grand in-8°, orné de plus de 400 gravures, nous entrons dans la série des ouvrages d'un autre ordre. Le nom du grand naturaliste dispense d'une analyse et garantit la haute valeur de l'ouvrage.

Le Dahomey, par Edouard Foà, est en même temps l'ouvrage le plus attrayant et le plus complet qui ait été publié sur notre nouvelle colonie. Il en apprend non seulement l'histoire et la géographie, mais encore il en fait connaître les mœurs, les coutumes, les ressources industrielles et commerciales, et contient de plus un récit très intéressant de nos expéditions de 1891 et 1894.

Dans la même collection, nous trouvons *Cinq années de séjour aux îles Canaries*, par le docteur R. Verneau, ouvrage couronné par l'Académie des sciences, et *A travers le royaume de Tamerlan*, de Guillaume Capus, l'heureux explorateur de l'Asie centrale.

M. Touchemolin, avec son magnifique volume *Strasbourg militaire*, ne nous emmène pas si loin, mais il fait vibrer tout cœur français. C'est un ouvrage magistralement illustré et qui fait honneur à l'auteur et à l'éditeur. La librairie Hennuyer, du reste, a la réputation très méritée de confier l'illustration de ses ouvrages à des artistes habiles, tels que F. Lix, Tofani, Adrien Moreau, Paul Merwart, Hoffbauer, de Montholon, etc. Parmi ces ouvrages, il en est bon nombre

que l'Académie française a couronnés, consacrant ainsi leur valeur morale et littéraire.

Ne fermons pas ce catalogue sans recommander le *Magasin des demoiselles*, joli recueil bi-mensuel, vraie revue pour les jeunes filles, dans laquelle ont paru pour la première fois les ouvrages couronnés par l'Académie dont nous venons de parler.

LIBRAIRIE CHAIX

Les Maîtres de l'affiche, publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes, français et étrangers.

L'affiche illustrée, depuis que Jules Chéret a créé le genre, est devenue une véritable œuvre d'art. Elle est le musée de la rue, la galerie populaire qui, par le piquant du dessin, l'harmonie et l'éclat des couleurs, égaye et charme le passant.

Le goût prononcé du public pour cet art tout moderne de l'imagerie murale a fait se révéler une pléiade d'artistes, qui forment la joyeuse escorte de Jules Chéret. En France : Grasset, Willette, Lautrec, Ibels, Bac, Forain, de Feure, Pal, Steinlein, Lucien Lefèvre, Georges Meunier, Bonnard, Métivet, Mucha, Moreau-Nélaton, Guillaume, Bouisset, Anquetin, Choubrac, Valloton, Réalier-Dumas, Luce, Boutet de Monvel, Lucas, Gausson, Noury, Japhet, Gray, Misti, Caran d'Ache, Carloz Schwabe, Lapierre, Fraipont, Hugo d'Alési, Ogé, Baylac... En Belgique : Donnay, Crespin, Duyck, Evenepoël, Rassenfosse, Berchmans, Léon Dardenne... En Angleterre : Dudley Hardy, Beggartaff, Greiffenhagen, Aubrey Beardsley, Raven-Hill, Walter Crane, Mabel Dearmer... En Italie : Feragutti, Cavallotti... En Allemagne : Sattler, Stuck... En Amérique : Rhead, Bradley, Woodbury, Penfield, Will Carqueville, Warton Edwards...

Les ravissantes productions de tous ces artistes, qui sont aujourd'hui vouées à la destruction sous le vent et la pluie, ne méritent-elles pas d'être fixées, conservées et transmises? Tel est le but de la publication des *Maîtres de l'affiche*.

Cette publication, du format de *l'Illustration*, paraîtra tous les mois, à partir du 1er décembre 1895. Chaque livraison comprendra quatre reproductions en couleurs, d'artistes différents, français ou étrangers. Les affiches étrangères, notamment, qui sont jusqu'ici très peu connues en France, ne manqueront pas d'exciter, chez les artistes et les amateurs, le plus vif intérêt.

Si le nombre est considérable des *amateurs* proprement dits, qui recueillent à grands frais et au prix de mille efforts, les affiches intéressantes, plus nombreux encore sont ceux qui, faute de place ou reculant devant la dépense et les difficultés, doivent se priver de ce plaisir. Le recueil des *Maîtres de l'affiche* est destiné à satisfaire les uns et les autres. Pour les collectionneurs, il formera un catalogue illustré. Il sera la collection elle-même pour ceux qui ne peuvent posséder les affiches originales.

Le prix de l'abonnement pour 12 livraisons est de 27 francs pour Paris, et de 28 francs pour les départements.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 décembre 1895.

La vertu est le principe des républiques, disait Montesquieu. On ne s'en douterait guère à voir ce qui se passe en France sous la troisième République. Ce ne sont pas les adversaires de la république qui donnent à la maxime de Montesquieu les plus criants démentis, ce sont les républicains eux-mêmes. Par leur langage, par leurs écrits, par leurs actes, on dirait qu'ils ont pris pour tâche de la réfuter.

Il n'est pas d'accusation infamante dont ils ne se chargent les uns les autres, pas d'ignominies qu'ils ne déterrent et qu'ils ne ramassent pour se les jeter réciproquement à la face. Dans l'ordre militaire, on a inventé bien des armes nouvelles; dans l'ordre politique, les républicains semblent n'avoir adopté qu'un seul moyen de défense ou d'attaque, bien vieux celui-là et bien rebutant, la diffamation, l'outrage et, pour tout dire, la boue. Avec eux, on ne sort pas des bourbiers; on croit avoir passé l'un qu'on en trouve un autre devant soi; ils ont des réserves de fange qui ne s'épuisent jamais.

Il y a quelques années, Cornélius Herz était la grande puissance de l'Etat. On ne parlait que de lui. Il inspirait les journalistes, il faisait marcher les ministres, il dirigeait les délibérations du Parlement; la plaque de grand officier de la Légion d'honneur attestait la considération que les gouvernants avaient pour ce personnage et, du même coup, témoignait de ce que, sous leur règne, était devenu l'honneur. En ce moment, c'est Arton qui occupe le premier rôle. Hier, il achetait les consciences; aujourd'hui, il les trouble et les tient en émoi. Il est en prison; il est condamné par contumace; il va être extradé. Mais, du fond de sa cellule d'Holloway, il entretient le monde entier des faits et gestes des hommes d'Etat de la république; il envoie des démentis aux présidents du Conseil, aux ministres des affaires étrangères, aux gardes des sceaux; interpellés par cet homme, les ministres se croient obligés de lui répondre, ils balbutient des explications dont

l'invraisemblance les accuse eux-mêmes et donne une triste idée, ou de leur intelligence, si on admet qu'ils disent vrai, ou, si on ne l'admet pas, de leur sincérité.

Le plus innocent d'entre eux paraît bien être M. Loubet. L'ancien président du Conseil prend tout sur lui; il reconnaît qu'il a envoyé un agent à Venise pour s'assurer qu'Arton s'y trouvait, mais avec mission de ne point l'arrêter. « Dans les conditions où M. Dupas était parti, dit-il à un *reporter*, il n'était pas possible de lui donner l'ordre d'arrêter Arton. » Mais, alors, qu'entendait le ministre? Qu'on s'informât du lieu où Arton s'était retiré? Comme si, le lendemain, le fugitif n'aurait pas cherché une autre retraite, qu'un autre agent eût été chargé de découvrir, toujours apparemment avec mission de ne point arrêter le prévenu. Quant à M. Ribot, ministre des affaires étrangères, président du Conseil ou ministre de l'intérieur, quant à M. Bourgeois, ministre de la justice, ils ne se doutaient de rien. M. Loubet gardait son secret. M. Ribot donnait des ordres sans s'occuper de l'exécution; et pendant qu'à la tribune les membres du cabinet juraient leurs grands dieux qu'ils mettaient tout en œuvre pour saisir Arton, ils ne se parlaient même pas les uns aux autres de ce sujet qui, à les en croire, les occupait tous.

Aujourd'hui, contredit par ses propres agents, gouaillé par l'ancien chef de la sûreté, M. Goron, dont il a invoqué le témoignage, averti par Arton que celui-ci était toujours instruit à temps des ordres d'arrestation décernés contre lui, M. Ribot imagine de demander une information judiciaire contre le fonctionnaire qui aurait ainsi trahi sa confiance. Que n'a-t-il protesté plus tôt? Après avoir tenté de faire accuser l'agent Dupas comme recéleur, il se ravise; il demande qu'on le poursuive aussi pour révélation d'un secret professionnel; c'est donc que Dupas avait dit la vérité. On ne révèle que ce qui existe. Mais il y a deux ans que Dupas a fait cette révélation dans sa brochure. On ne l'a pas accusé alors; on ne l'a ni démenti ni inquiété. L'articulation n'est-elle devenue grave que parce que Arton l'a formulée? Et comment se fait-il que Dupas soit incarcéré, à l'heure même où une dépêche l'appelait en Angleterre pour déposer devant les juges de Londres?

La Cour du Banc de la reine n'a pas admis, sauf sur le chef de falsification de comptes, l'appel d'Arton contre la décision du juge de Bow-Street qui avait prononcé qu'il pouvait être extradé. Elle a écarté le caractère politique que le défenseur s'efforçait de donner au procès, non pas qu'elle le méconnût, mais parce qu'elle ne croyait pas que cette considération relevât de sa compétence : « Ne sommes-nous pas ici en présence d'affaires d'Etat, en dehors de la juridiction de

la Cour, a dit le juge Willis? Si le ministre responsable croit que la demande d'extradition n'a pas été faite de bonne foi, il ne s'y conformera pas; mais dire que le gouvernement d'une puissance amie est malhonnête, c'est aller plus loin que tout ce qui a été discuté devant la Cour. »

Indépendants dans le domaine judiciaire, les magistrats anglais ont tenu à n'en pas sortir. On se plaint qu'il n'en soit pas de même de la justice française, où la politique a tout envahi; on voudrait que dans notre pays « les affaires de la justice fussent remises à la justice », sans que personne eût le droit de s'y ingérer.

Mais, s'il en est autrement, à qui la faute? A qui la faute, si la justice, qui ne devrait prendre conseil que d'elle-même, se montre perpétuellement suspendue à la sonnette du ministre? A qui la faute, si l'on voit les parquets se mettre en branle ou se tenir cois, les instructions s'ouvrir ou se fermer, suivant que tel ou tel personnage siège à la chancellerie? Qu'il s'agisse du Panama, des chemins de fer du Sud, des phosphates de l'Algérie, de l'affaire Arton ou de cette affaire Dupas, dans laquelle la magistrature, après être demeurée deux ans indifférente, déploie tout à coup une activité si fiévreuse, n'assistons-nous pas toujours au même spectacle? Quand M. Casimir-Périer était président de la République, on annonçait que l'instruction sur les chemins de fer du Sud allait être poussée à fond. Arrive le cabinet Ribot; l'instruction se ralentit, et bientôt s'arrête. M. Bourgeois succède à M. Ribot, et tout de suite il annonce que le garde des sceaux va ordonner un supplément d'enquête. C'est donc le garde des sceaux qui crée les lumières des juges; c'est lui qui décide si, oui ou non, le juge doit se trouver suffisamment éclairé? Et comme les gardes des sceaux changent à tout instant, la conscience du juge doit varier comme eux!

En 1819, un garde des sceaux, voulant modérer le zèle des parquets, non pas dans la répression des délits de droit commun, mais dans les procès de presse, leur enjoignait de ne pas engager de poursuites, sur ce point seulement, sans avoir pris son avis. Le procureur général de Paris, M. Bellart, lui répondit : « Je continue à penser que le gouvernement, sous peine d'arbitraire, n'a pas le droit d'empêcher les poursuites que les lois ordonnent... Fort de l'indépendance qui seule peut garantir à la société une justice impartiale, il ne m'est pas permis, en brisant cette indépendance, d'accéder à une diminution de dignité dans une magistrature importante que je dois remettre au roi telle qu'il a daigné me la confier. Si je commettais cette faute, je serais un lâche et un parjure; je ne suis ni l'un ni l'autre... »

Combien y a-t-il de magistrats qui oseraient aujourd'hui tenir ce langage à leur ministre?

Faut-il parler maintenant de la campagne récemment entamée contre le Président de la République? D'où vient-elle? Qui l'a organisée? On ne le sait. Ces vilaines besognes sont d'ordinaire anonymes; ce qui permet à leurs instigateurs cachés d'en accuser tout le monde. C'est ainsi que, pour éviter d'être soupçonnés d'un vol, on voit souvent les auteurs du méfait être les premiers à le dénoncer. Les radicaux et les socialistes, dans la circonstance présente, se sont signalés par l'éclat de leur zèle. Ils ont accusé les opportunistes, les réactionnaires, les catholiques, voire les Jésuites. Nous nous souvenons qu'aux premières bombes lancées par les anarchistes, ils avaient de même prétendu que les Jésuites étaient dans l'affaire; ce qui ne les empêchait pas, quelques jours plus tard, de réclamer l'amnistie en faveur des coupables, et de témoigner pour eux une commisération et une sympathie que les hommes d'Eglise, séculiers ou congréganistes, n'ont pas coutume de leur inspirer.

Pour nous, si nous nous en rapportions à la maxime : *is fecit cui prodest*, c'est aux partis avancés que nous attribuerions l'origine de la campagne que nous venons de rappeler. M. Félix Faure n'est pas leur élu; lorsqu'il fut nommé contre M. Brisson, leurs journaux n'avaient pas contre lui assez d'injures ni de menaces; ils ne voulaient voir en lui que l'élu du duc d'Orléans, de « Gamelle », comme ils disaient, et des « cléricaux ». Quoique M. Félix Faure ait ménagé à ses électeurs une cruelle surprise en formant d'abord, lui ennemi de la concentration, un ministère de concentration avec M. Ribot, puis un ministère radical, lui modéré, avec M. Bourgeois, ils n'ont pas de raison actuelle de souhaiter sa chute.

Ils peuvent encore espérer que la constitution du ministère Bourgeois n'est pas le dernier mot de sa politique, et qu'en appelant le radicalisme au pouvoir, M. Félix Faure n'a voulu, par une expérience très dangereuse sans doute, mais instructive pour le pays, qu'en finir avec lui.

Ils ne peuvent donc être tentés ni de le renverser ni, par conséquent, de l'amoindrir.

Tout autre était, au contraire, l'intérêt des socialistes. Ils savent très bien que M. Félix Faure n'est pas leur homme; mais ils peuvent chercher à faire de lui leur prisonnier. L'indignation qu'ils étalent ferait rire, si la gaieté était de mise en un pareil sujet. Ces insulteurs publics se posent en défenseurs des femmes, eux dont les ignobles blasphèmes n'ont pas même respecté la mère du Christ, eux dont le martyre de Marie-Antoinette n'a jamais lassé

les outrages! Ils affectent de dire que les fautes sont personnelles, eux qui, pour atteindre le prédécesseur de M. Faure, ont entassé les calomnies contre le premier des Casimir-Périer, pour faire des actes, mensongèrement imputés à l'aïeul, le crime du petit-fils! Tout cela, de leur part et dans leur bouche n'est que cynisme et comédie. Pourquoi donc infligent-ils ainsi leur protection à M. Faure, qui ne la leur demande pas? C'est parce qu'ils se flattent de le tenir par là sous leur joug. Tant que M. Félix Faure gardera le ministère Bourgeois, ils l'épargneront; au besoin, ils se feront ses vengeurs contre les attaques, sauf, en secret, à les inspirer. Mais que M. le Président de la République vienne à changer son cabinet, qu'il se retourne vers les modérés, dans les rangs desquels il siégeait naguère, on verra ce que pèse la pudeur des démagogues, et par quel concert d'invectives ils remplaceront leur bruyante bienveillance. Qui ne se rappelle la conduite qu'ils ont tenue envers M. Thiers? Pendant la guerre, quand M. Thiers, chargé d'années, entreprenait ce long voyage, pour solliciter en faveur de son pays la sympathie de l'Europe, quand il revenait en demandant la convocation d'une Assemblée, qui devait mettre fin à leur règne, il n'était pour eux que « le sinistre vieillard », et ils l'accablaient de leurs malédictions. Du jour où ils le crurent acquis à la République, ils le comblèrent de leurs adulations, l'invitant à faire un coup d'Etat, et disant bien haut que « sa conscience était au-dessus de l'Assemblée». Aujourd'hui que M. Thiers est mort, laissant, d'ailleurs, un testament qui condamnait d'avance leur politique future, ils insultent sa mémoire, et refusent une place à sa statue.

Leur empressement subit autour de M. Faure n'est qu'une manière de prendre possession de lui. Nous voulons croire que M. le Président de la République ne voudra ni accepter cette injure ni affronter ce péril.

En attendant, les radicaux, disons mieux, les socialistes triomphent. Ils triomphent, et pourtant ils se plaignent. Ce sont de terribles maîtres; ils font chèrement acheter leur protection, et M. Bourgeois a entrepris une rude tâche, en se promettant de les contenter. Il vient d'opérer, pour leur complaire, un nouveau mouvement administratif; du nord au sud et de l'est à l'ouest, il fait voyager préfets et sous-préfets. Châtiment insuffisant; c'était leur destitution que réclamaient les socialistes. Ils grondent le ministre, bien loin de le féliciter, et se dispensent de le remercier de ses mesures, tout en se réservant d'en profiter. Ils y trouvent en effet, quoiqu'ils ne l'avouent pas, un réel avantage. Les fonctionnaires, ainsi transplantés, sont avertis que leur existence ne tient qu'à un fil; ils savent que ce fil est aux mains de leurs députés, et que,

s'ils ne sont pas pour ceux-ci des instruments dociles, la révocation les attend. Les populations, à leur tour, se rendent compte des influences sous lesquelles on les place. Que le ministère Bourgeois aille ainsi jusqu'aux élections municipales, les modérés jugeront alors s'ils ont fait preuve d'habileté en facilitant sa durée par leurs suffrages.

C'est pour les ministériels une autre victoire que ce vote précipité du budget. Plus d'ajournements, plus de douzièmes provisoires; en deux mois la loi financière a été enlevée. Il n'y avait, pourra-t-on dire, qu'un ministère radical pour obtenir pareil résultat. Rien n'était mieux fait pour inculquer au pays l'idée de la puissance dont les socialistes disposent dans cette Chambre où ils sont pourtant en minorité. Le vote du budget dépend de leur bon vouloir; sont-ils dans l'opposition, le débat traîne pendant de longs mois, et il faut en venir aux douzièmes; consentent-ils à soutenir le cabinet, le budget s'expédie en quelques semaines. Les plus grosses questions sont écartées. En une heure on a réglé le budget de la marine, sans que personne ait songé à interroger M. Lockroy; aucun débat sur les réformes annoncées par le rapporteur du budget de la guerre devenu ministre de ce département. Un impôt sur les valeurs étrangères est établi, qui, à peine admis, soulève dans le monde des affaires des réclamations générales; on se demande s'il sera rétroactif, ou, si comme en Allemagne et en Angleterre, il ne s'appliquera qu'aux valeurs nouvellement émises. Le gouvernement ne s'est point expliqué; personne à la Chambre n'a pensé à le lui demander. Il y a pourtant une opposition dans cette Chambre, il y a des républicains modérés, il y a des conservateurs, il y a une droite. Oui; mais, paraît-il, la consigne pour tous était de ne rien dire. Ce ministère, à qui l'on ne donnait pas huit jours, quand il a fait son apparition, tout le monde s'est trouvé d'accord pour le ménager; la majorité ayant décidé que le budget devait se voter à la vapeur, chacun s'est fait une loi de lui obéir. C'est une manière nouvelle de concevoir l'opposition. On se souvient encore des débats auxquels donnait lieu, sous le second Empire, l'examen de la loi financière, des grands exposés de M. Thiers, des puissants discours de M. Berryer, des amendements présentés, non seulement par les *Cinq*, mais par le tiers parti, amendements vigoureusement soutenus, et dans des termes dont le pays demeurait impressionné. Certes, les budgets de l'Empire prêtaient à de graves critiques; mais ceux de la troisième République sont-ils meilleurs? Le rapporteur lui-même dénonce le péril, et la droite, en refusant son vote sur l'ensemble, a assez prouvé qu'elle s'en rendait compte. Elle a fait connaître d'ailleurs son opinion dans

l'excellente déclaration de l'honorable M. d'Aillères; mais cette déclaration est-elle suffisante? Est-ce avec ces quelques lignes jetées à la fin d'un débat, dans lequel il s'est généralement effacé, qu'un grand parti se flatte d'émouvoir et d'instruire les électeurs? Une opposition qui veut compter dans le pays, doit se donner plus de peine; ce n'est pas en un jour que son action s'exerce et que son influence s'établit; c'est par une intervention incessante dans les discussions publiques, par une défense continue, laborieuse, énergique, des intérêts et des droits nationaux, à ce point que la France en arrive à identifier toutes les questions, dont la solution lui tient au cœur, avec les noms des orateurs qui les ont traitées pour elle. Les causes ne valent que par les efforts des hommes; on ne leur crée des chances de succès et d'avenir qu'en mettant dans la mémoire reconnaissante des populations le souvenir sans cesse renouvelé des services de leurs défenseurs.

Il n'est pas probable que la loi financière soulève, cette fois, le moindre conflit entre les deux Assemblées. Le Sénat la votera telle que la Chambre la lui a envoyée; le désir de hâter les vacances contribuera encore à abréger le débat. Les ministres auront donc la satisfaction d'entourer le Président aux réceptions du Jour de l'an, et de recevoir, le lendemain, les hommages de leurs fonctionnaires.

Cependant le Sénat annonce, pour la session prochaine, des dispositions plus fermes. Il a nommé une commission unanimement hostile à la loi des successions, et dans cette commission, il a fait entrer M. Buffet, dont le zèle infatigable et l'éloquente parole sont un honneur pour la haute assemblée, en même temps qu'un exemple pour l'opposition dans les deux Chambres. La discussion sera importante; elle roulera non pas seulement sur la loi votée par la Chambre des députés, mais sur le principe de l'impôt progressif, généralement appliqué. Car le ministre des finances n'a pas caché à la commission que la part qui était faite à ce principe dans la loi des successions n'était qu'un commencement, et que le gouvernement se réservait de le faire entrer plus complètement dans la législation. M. Doumer s'est flatté de gagner le Sénat à ses vues, et de donner tort devant lui à la commission. Nous espérons que son attente sera trompée. C'est toute la question sociale qui sera engagée dans cette discussion.

Le désastre d'Amba-Alagi est venu cruellement démentir les assurances données par le gouvernement italien et par ses organes sur l'état des affaires en Abyssinie. Il y a quelques mois, le général Baratieri était reçu en triomphateur dans la Péninsule; à peine de retour dans l'Érythrée, on apprenait qu'il avait vaincu le Ras Aboula, et que Menelik avait été frappé par la foudre, comme si

le Ciel se mettait lui-même de la partie pour témoigner qu'on ne faisait pas impunément obstacle aux vues de M. Crispi. En réponse aux questions, aux avertissements, aux prévisions inquiètes des députés de l'opposition, le baron Blanc, ministre des affaires étrangères, n'avait que des paroles dédaigneuses pour les princes abyssins; il les déclarait à jamais corrigés par les leçons qu'ils avaient reçues.

C'est dans ces circonstances qu'est arrivée la nouvelle de la défaite d'Amba-Alagi. Des centaines de soldats appartenant aux bataillons indigènes, et commandés par des officiers italiens, ont été surpris par l'armée des Choans et presque tous massacrés. Le major Toselli était à leur tête; il a succombé avec ses troupes. La défense a été héroïque, et l'Italie a raison d'honorer les braves qui sont morts glorieusement pour le drapeau. En recevant cette fatale nouvelle, le Parlement ne s'est pas troublé; il a montré sur l'heure une fermeté calme qui rappelait quelque chose des ancêtres romains.

Cependant les correspondances constatent que l'émotion n'a pas été aussi grande dans le pays qu'on aurait pu le supposer. Les débats du Parlement ne passionnent pas la foule; on ne l'a pas vue se presser, comme d'autres temps, aux abords du palais législatif. C'est ainsi que, chez les peuples tourmentés par le démon révolutionnaire, la lassitude, la souffrance, l'incertitude accoutumée du lendemain, aussi bien que l'abaissement des caractères, finissent par créer une indifférence, que ne parviennent pas à ébranler les douleurs de la patrie.

Il ne se pouvait pas que l'événement ne soulevât à la Chambre de graves discussions. Les premières séances ont été consacrées aux interpellations de l'opposition; les séances suivantes à l'examen du projet de loi portant ouverture d'un crédit de 20 millions pour la campagne d'Abyssinie. M. Cavallotti a tenu la première place dans les deux débats; en soutenant l'interpellation, il a enlevé à plusieurs reprises les applaudissements de la Chambre presque tout entière, et l'on a vu, lorsqu'il descendait de la tribune, le chef de l'opposition modérée, M. di Rudini, venir féliciter et embrasser l'orateur, au milieu des acclamations de l'assemblée. Comme presque tous les représentants de l'opposition, M. Cavallotti s'est déclaré prêt à voter les crédits, mais en réclamant le changement du cabinet. Il a rappelé que, dans une crise analogue, après le désastre de Dogali, M. Robilant, ministre des affaires étrangères, avait dû donner sa démission, et que M. Crispi, alors dans la minorité, avait voté contre le ministère Depretis.

La vraie question était de savoir dans quelles limites se renfermerait le gouvernement.

Après la journée de Dogali, M. Depretis s'était contenté de venger les armes italiennes. M. Crispi s'en tiendrait-il là, et ne s'obstinerait-il pas à poursuivre sa politique de conquête, au risque de mettre contre lui toute l'Abyssinie? Déjà, ainsi que l'a fait remarquer M. de Martino, il semble se considérer comme le maître du Tigré, puisqu'il l'a fait figurer dans l'almanach de Gotha, comme annexe de l'Erythrée. M. di Rudini et M. Cavallotti ont pressé sur ce point le chef du cabinet, en rappelant à ceux qui les interrompaient l'imprévoyance du Corps législatif, refusant en 1870 d'écouter les avertissements prophétiques de M. Thiers. M. Cavallotti, s'adressant à plus haut que le ministère, a été jusqu'à dire : « En France, l'impératrice, elle aussi, voulait la guerre; elle a perdu la couronne. Les députés italiens doivent réfléchir à la situation de la couronne d'Italie, avant de lancer le pays dans les aventures. »

M. Crispi n'en a pas moins obtenu le vote de la majorité. Il a eu, non seulement les crédits qu'il demandait, mais encore l'ordre du jour qu'il avait accepté; accepté plutôt qu'inspiré. Car si cet ordre du jour maintient au cabinet la confiance du Parlement, il déclare formellement la Chambre « hostile à une politique d'expansion », et « prend acte » en ce sens « des déclarations du gouvernement ».

Le Sicilien, en effet, s'était fait modeste pour conserver l'appui de la majorité. Avec sa désinvolture habituelle, il a commencé par jeter par dessus bord le général Baratieri, en lui reprochant de n'avoir pas demandé tous les renforts dont il avait besoin; puis il a désavoué toute pensée de conquête en déclinant la responsabilité d'une expédition, dont il ne pouvait, ne l'ayant pas inspirée à l'origine, qu'assurer l'heureux couronnement. Ce serait une illusion de penser que le ministre se croira engagé par ses promesses; il continuera, malgré l'ordre du jour, sa politique d'expansion, et l'on peut se demander avec quelles recettes il couvrira des dépenses, dont le chiffre aura bientôt dépassé les 20 millions que la Chambre vient de voter. Comme on ne saurait tout embrasser à la fois, l'entreprise africaine aura du moins, pour conséquence, il faut l'espérer, de rendre M. Crispi plus circonspect dans les affaires d'Europe.

En Allemagne, nouveau coup de théâtre. On croyait les relations rompues entre l'empereur et M. de Bismarck. On apprend tout à coup que Guillaume II s'est rendu à Friedrichsruhe et qu'il a eu avec le vieux chancelier un long entretien. Que faut-il penser de ce revirement? On a supposé que l'empereur, revenant à la politique de l'ancien ministre, allait engager la guerre contre les socialistes.

L'organe du prince de Bismarck préconisait, dès le lendemain de la visite impériale, le système des lois d'exception. C'était bien cette politique que semblait présager le discours de l'empereur aux officiers de Breslau, pendant que la retraite de M. de Kœlev lui donnait un apparent démenti. Il faut se résigner aux énigmes avec Guillaume II; l'étranger ne saurait se plaindre de ne pas les deviner, quand s'y perdent ses propres sujets.

L'Espagne a deux grandes préoccupations, la répression de la révolte de Cuba, dont la fin semble encore éloignée, et cette affaire des « scandales de la municipalité de Madrid », qui, longtemps entravée par des considérations politiques, est désormais soumise à l'action indépendante de la justice.

Dans ces deux circonstances, la nation a montré une résolution digne du vieux renom de la fierté espagnole. Pour soutenir à Cuba les armes de la métropole, tous les partis ont fait trêve, et M. Sagasta n'a pas en vain promis, au nom des libéraux, de ne point susciter d'obstacles au cabinet conservateur et de faciliter le vote du budget.

Contre les fraudes et les concussions imputées à des membres de la municipalité de Madrid, la même unanimité s'est retrouvée. L'initiative d'un seul homme, le marquis de Cabrinana, avait mis les faits en lumière; après avoir recueilli patiemment les pièces de son dossier, M. de Cabrinana les avait livrées à la presse. A la suite de ces révélations, il a été l'objet d'une tentative de meurtre qui n'a fait que soulever en sa faveur l'opinion publique. A un jour fixé d'avance, avec l'autorisation du gouvernement qui avait seulement pris les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre, une manifestation dans laquelle se rencontraient tous les partis et toutes les classes, libéraux, conservateurs, carlistes, républicains, prêtres et laïques, grands seigneurs et hommes du peuple, a témoigné dans les rues de Madrid la réprobation de la nation pour les auteurs des actes incriminés. Pendant ce temps, la reine régente avait congédié la garde de son palais. On savait, dès les premiers jours, qu'elle avait exprimé la volonté que justice fût faite, et elle tenait à montrer que la confiance de peuple était sa meilleure protection. Grand exemple de l'ascendant que peuvent prendre les représentants de l'autorité lorsqu'ils puisent dans les traditions de leur race et dans les inspirations de leur cœur la force de dominer les partis et de n'envisager, au-dessus de toutes les considérations personnelles, que l'honneur et la dignité du pays.

Si l'on en jugeait par le message que le président Cleveland vient d'adresser au Congrès, on pourrait croire que la guerre est à la veille d'éclater entre l'Angleterre et les États-Unis.

L'Angleterre est en querelle avec la République de Venezuela. Il s'agit d'une question de frontière entre le Venezuela et la Guyane anglaise. Les soldats du Venezuela ont arrêté et emprisonné un poste anglais ; le *Foreign Office* prétend que l'arrestation a été faite sur le territoire britannique, et il réclame à la République du Venezuela une indemnité de 60 000 dollars. Le président Crespo l'eût sans doute accordée, s'il avait été seul, et l'Angleterre, en tout cas, aurait eu promptement raison de sa résistance. Mais les Etats-Unis se sont émus ; ils ont invoqué la doctrine de Monroë, d'après laquelle ils s'attribuent le droit d'interdire tout accroissement des colonies européennes en pays américain. Lord Salisbury n'ayant pas accepté l'application de cette doctrine au différend avec le Venezuela, le président Cleveland, en transmettant la note du premier ministre au Congrès, y a répondu par une déclaration telle, que, si l'Angleterre y répliquait sur le même ton, une prise d'armes entre les deux nations serait inévitable.

M. Cleveland maintient, comme juste et nécessaire à la sécurité des Etats-Unis, son interprétation de la doctrine de Monroë. Il demande que le Congrès prenne immédiatement les mesures nécessaires pour défendre le droit de la nation, et qu'une commission soit d'abord nommée pour aller procéder à l'exacte délimitation de la frontière qui sépare le Venezuela des possessions britanniques. La commission devra achever son travail dans le plus bref délai, et, sa décision rendue, il ne restera plus aux Etats-Unis qu'à résister par tous les moyens à l'occupation par l'Angleterre de tout territoire, que « les investigations faites démontreraient appartenir de droit au Venezuela. »

« Je ne me dissimule en rien, ajoute le président, la pleine responsabilité que j'encours en faisant ces recommandations, et je me rends parfaitement compte des conséquences qui peuvent en découler.

« Tout en reconnaissant que c'est une chose pénible que d'envisager deux grandes nations de langue anglaise, dans une position réciproque autre que celle de la concurrence amicale dans la marche vers le progrès et vers la paix, j'estime qu'il n'y a pas de calamité comparable à celle qui résulte d'une soumission passive aux torts et à l'injustice, ni comparable à la perte de l'honneur national. »

Ces graves paroles ont été saluées par les applaudissements du Congrès, et la presse des Etats-Unis les a commentées avec une sorte d'allégresse belliqueuse.

« Si le message de M. Cleveland avait été une communication au *Foreign Office*, disait le *Daily-News*, il aurait amené une rupture

des relations diplomatiques; mais, tel qu'il est, il n'implique aucune réponse. » C'est prendre facilement son parti. Il est vrai que les messages présidentiels ont eu plus d'une fois, à l'égard des puissances européennes, une allure qui ne se retrouvait pas au même degré dans les communications entre cabinets. Ainsi, en 1834, lorsque notre Chambre des députés, dans un premier débat, rejeta le projet de traiter par lequel la France accordait aux Etats-Unis une indemnité de 25 millions, le président Jackson s'exprima rudement dans son message sur le compte du gouvernement français; il demanda au Congrès l'autorisation, — qui lui fut refusée, — de confisquer, jusqu'à concurrence de 25 millions, les biens de nos nationaux établis en Amérique. Sur ces paroles, le cabinet des Tuileries rappela son ministre et remit ses passeports au ministre des Etats-Unis. Plus tard, en 1845, la France et l'Angleterre ayant tenté de s'opposer à l'annexion du Texas aux Etats-Unis, le président Polk éleva une protestation véhémente fondée, comme aujourd'hui, sur la doctrine Monroë, contre toute ingérence des puissances européennes. La paix n'en fut pas troublée.

On peut donc espérer que la guerre ne résultera pas du langage tenu par M. Cleveland; l'attitude de la presse britannique montre qu'elle n'est pas disposée à envenimer le débat. Elle laissera à la passion américaine le temps de se calmer. Ce que le Portugal ne se serait pas permis impunément, John Bull le tolèrera, avec une grande longanimité, de la part de son frère Jonathan.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT QUATRE-VINGT-UNIÈME

(CENT QUARANTE-CINQUIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R., compte-rendu.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1895.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT QUATRE-VINGT-UNIÈME.

TABLE

DU TOME CENT QUARANTE-CINQUIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT QUATRE-VINGT-UNIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 OCTOBRE 1895.

2e LIVRAISON. — 25 OCTOBRE 1895.

3e LIVRAISON. — 10 NOVEMBRE 1895.

4e LIVRAISON. — 25 NOVEMBRE 1895.

5e LIVRAISON. — 10 DÉCEMBRE 1895.

6e LIVRAISON. — 25 DÉCEMBRE 1895.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

